Università di Bologna – Scuola Dottorale di Archeologia
Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense – École doctorale 395 « Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent »

Thèse pour obtenir les grades de

Docteur de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense

(Histoire et archéologie des mondes anciens) et Dottore di ricerca in Archeologia

soutenue par

Claire JONCHERAY

le 27 Novembre 2010

Les cités étrusques et le monde grec à la période classique

Topographie et institutions

Vol. 2 – Commentaire des sources

Sous la direction conjointe de

Madame le Professeur Agnès Rouveret (Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense) et de Monsieur le Professeur Giuseppe Sassatelli (Università di Bologna)

devant un jury composé des directeurs et de

Monsieur le Professeur Olivier de Cazanove (Université de Paris I – Sorbonne)

Madame le Professeur Angela Pontrandolfo (Università di Salerno - Italie)

Università di Bologna – Scuola Dottorale di Archeologia
Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense – École doctorale 395 « Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent »

Thèse pour obtenir les grades de

Docteur de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense

(Histoire et archéologie des mondes anciens) et Dottore di ricerca in Archeologia

soutenue par

Claire JONCHERAY

le 27 Novembre 2010

Les cités étrusques et le monde grec à la période classique

Topographie et institutions

Vol. 2 – Commentaire des sources

Sous la direction conjointe de

Madame le Professeur Agnès Rouveret (Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense) et de Monsieur le Professeur Giuseppe Sassatelli (Università di Bologna)

devant un jury composé des directeurs et de

Monsieur le Professeur Olivier de Cazanove (Université de Paris I – Sorbonne)

Madame le Professeur Angela Pontrandolfo (Università di Salerno - Italie)

Remerciements

Cette thèse a bénéficié d'une double tutelle, française et italienne, sous la direction conjointe de Madame le Professeur Agnès Rouveret et de Monsieur le Professeur Giuseppe Sassatelli qui m'ont accordé leur confiance. Mes deux directeurs ont accepté de suivre un sujet « difficile » et une doctorante aux forts besoins de liberté dont il était nécessaire de canaliser les idées et qu'il fallait aider à exploiter au mieux son travail. Mme Agnès Rouveret, qui m'accompagne depuis le DEA, a participé activement à la maturation de cette thèse. Les nombreuses discussions que nous avons eues ont été fructueuses et la patience qu'elle a démontrée dans les corrections de la thèse ont abouti à son achèvement. M. Giuseppe Sassatelli, dont la rapidité des lectures et les remarques enrichissantes m'ont été fortement utiles, a fait preuve d'une constante disponibilité lors de mes séjours à Bologne. Sa profonde connaissance des recherches les plus avancées en Étruscologie et ses conseils, conceptuels et bibliographiques, ont considérablement enrichi toutes les problématiques de mon sujet de recherche. L'importance de ses recherches de terrain a compté tant par son apport scientifique que par la possibilité qu'il m'a généreusement offert d'y participer.

Les Universités de Paris Ouest-Nanterre-La Défense et de Bologne m'ont accueillie dans des équipes où je me suis sentie à l'aise pour progresser dans mes recherches et mûrir les problématiques de mon sujet d'étude. L'équipe ESPRI et l'UMR 7041 ArScAn, grâce à Mme Agnès Rouveret et à Mme Anne-Marie Guimier-Sorbets leurs directrices respectives, m'ont offert un soutien financier régulier, un accès indispensable à des ressources documentaires régulièrement actualisées, et une ambiance de travail encourageante, au sein d'une équipe de jeunes doctorants à l'enthousiasme et à l'amitié débordants. L'équipe d'Étruscologie de Bologne, sous la direction de M. Giuseppe Sassatelli, m'a donné l'opportunité de me joindre, en 2006, à une campagne de fouilles sur le site de Marzabotto pour me rendre compte du terrain. J'ai été touchée par la sympathie des membres de son équipe et leur dynamisme.

Les deux écoles doctorales ont effectué un suivi de mon travail que j'ai apprécié. L'interdisciplinarité, notamment avec les géographes et les ethnologues, m'a permis de prendre conscience des éléments nouveaux à introduire dans ma recherche, au sein de l'ED *Milieux Cultures et Sociétés du Passé et du Présent*. Je remercie Mme Agnès Rouveret directrice de 2006 à 2009, M. Philippe Gervais-Lambony actuel directeur et Mme Laurence Caillet directrice adjointe. La *Scuola dottorale di Archeologia* m'a fait progresser en m'obligeant à synthétiser, discuter et présenter les avancées de mon travail. Je remercie donc M. Lorenzo Quilici actuel directeur et Mme Luisa Mazzeo directrice adjointe.

Cette thèse a bénéficié des soutiens financiers de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense à travers une allocation de recherche, de l'Université franco-italienne grâce à l'obtention de la bourse Vinci 2007, et de l'Université de Bourgogne par un poste annuel d'ATER. Mme Agnès Rouveret et M. Olivier de Cazanove ont rendu possible ces financements. Mme Delphine Labainville a été un soutien actif dans la constitution et la gestion de ces dossiers.

Mon travail a été enrichi par de nombreuses rencontres et discussions notamment auprès de Mme Elisabetta Govi, de M. Adriano Maggiani, M. Thierry Piel et de M. Mario Torelli. J'ai pu bénéficier également des commentaires de M. Giovanni Colonna qui a conduit ma visite sur le site de Pyrgi. La sensibilité archéologique et les encouragements de M. Michel Bats, qui m'accueille depuis huit ans sur le site d'Olbia de Provence, et les échanges amicaux avec M. Vincent Jolivet, qui a été le premier à m'intégrer dans une équipe de fouilles sur un site étrusque, m'ont considérablement aidée. M. Pierre Carlier m'a permis d'orienter le sujet de ma thèse lors de ma soutenance du DEA. Mme Angela Pontrandolfo a contribué à enrichir mes connaissances et ma bibliographie grâce à ses remarques avisées et ses séminaires à Paris. La confiance dont M. Olivier de Cazanove m'a témoignée en me confiant une charge d'enseignement, puis ses précieux conseils et ses discussions amicales m'ont apporté un soutien indispensable. M. Gérard Capdeville, Mme Elisabeth Deniaux, M. Charles Guittard et M. Stéphane Verger m'ont donné des conseils méthodologiques profitables.

L'ambiance de travail du Centre Jean Bérard, à travers l'accueil de Mme Priscilla Munzi et de M. Jean-Pierre Brun, et la facilité d'accès aux bibliothèques des Ecoles françaises, à Rome et à Athènes, m'ont également fait progresser rapidement. M. Dominique Briquel, enfin, m'a incitée à continuer les recherches après la maîtrise. Il m'a permis d'entrer en contact avec l'équipe d'étruscologie de l'UMR 8546 Aoroc et de participer à l'ANR Epipoles dirigée par Mme Marie-Laurence Haack. Il a rendu également possible mes séjours à la bibliothèque de l'*Istituto di Studi Etruschi e Italici* à la richesse inestimable. Qu'ils en soient tous remerciés.

J'ai beaucoup estimé l'aide et les suggestions avisées, lors de la phase de rédaction, de Mme Catherine Cousin, Mlle Dora D'Auria, M. Pierre de Fornel, M. Frédéric Gaumont, M. Fabien Gélédan, Mlle Audrey Gouy, M. Antoine Morice, Mme Alexa Piqueux, M. François Ploton-Nicollet, M. Airton Pollini, Mlle Marine Revenu, M. Jean-Fabien Steck, et Mlle Caroline Zaitoun. Je voudrais enfin remercier tout particulièrement mes Parents, pour leur patience quotidienne et leurs relectures assidues, surtout pendant la dernière année de thèse, et ma Grand-Mère qui m'a toujours fermement soutenue.

Sommaire

Remerciements *7*

Sommaire *11*

Liste des illustrations *16*

Abréviations *16*

Introduction **17**

Partie I- Les Étrusques, un peuple de cités **49**

Introduction 51

Chapitre 1 – Les caractéristiques urbaines de la société étrusque 53

1- La superficie et la densité urbaine 54

a- Les superficies urbaines 54

b- Le nombre d'habitants 58

2- Le maillage urbain 60

a- Le bâti, la voirie et la gestion des eaux 60

b- Les espaces vides, périphérie et *suburbium* 66

Chapitre 2 – Les monuments des cités étrusques 69

1- Remparts et fortifications 71

a- Les données archéologiques 72

b- Évolution et régionalisation 79

2- Acropole, *arx*, *auguraculum* et *cilθ* 81

a- Les données archéologiques 82

b- Un problème de définition 87

3- Place publique, *forum* et *agora* 91

a- Les données archéologiques 92

b- L'aspect politique 96

c- L'aspect commercial 99
4- Les sanctuaires urbains 101
a- Les données archéologiques.....102
b- La symbolique du grand temple ?.....107
Chapitre 3 – Les caractéristiques helléniques des cités étrusques.....115
1- Des cités appelées *poleis*.....116
a- Quelles sont les cités et les lieux connus dans la littérature grecque de la période classique ? 116
b- Quels sont les peuples mentionnés ?.....122
2- Le fonctionnement des cités sur un modèle hellénique 126
a- Héros éponymes et légendes 126
b- Les alliances avec Delphes 130
c- Les alliances entre cités et le problème de Carthage.....134
3- La *koiné* tyrrhénienne 138
a- Les Tyrrhéniens.....139
b- La mer Tyrrhénienne, un espace d'échange et les Tyrrhéniens, un peuple migrateur 142
c- La Tyrrhénie, un monde à la frontière du monde Occidental 149
Conclusion.....153

Partie II- Des lieux symboliques ou l'archéologie du pouvoir.....155

Introduction 157
Chapitre 1 – Plan urbain et lieux symboliques du pouvoir.....160
1- Plan urbain et vie sociale 162
a- Planimétrie : les données archéologiques 162
b- Changements urbains et sociaux.....168
2- L'urbanisme de Marzabotto.....172
a- L'explication par les visées solaires.....173
b- Cercle et carré dans la planimétrie de Marzabotto.....176
c- Les limites d'une étude fondée sur les textes latins 179

3- Orthogonalité et nécropoles 184
a- Transformation des nécropoles et aménagement de la cité 184
b- Matériel des sépultures et organisation sociale 188
Chapitre 2 – La cité et le citoyen 192
1- *Meθlum* et *spura* 193
a- Définitions de *meθlum* et de *spura* 194
b- Le nom des cités et la valeur des termes institutionnels étrusques 198
2- Les citoyens 201
a- Le peuple en armes et les hoplites 202
b- Mercenaires et *stipendium* 207
3- L'organisation sociale des cités 209
a- Aristocratie, clientélisme et plèbe à la période classique 210
b- Sénat, curies et tribus 213
Chapitre 3 – Les magistratures et la cité 216
1- Régimes politiques et magistratures 216
a- Roi, tyran et barbare 217
b- Epigraphie et magistrature 222
c- Les insignes du pouvoir 226
2- Les lieux où s'affirmerait un pouvoir public fort 229
a- Les sanctuaires 230
b- Les habitations : espace privé ou espace public ? 234
c- Les autres espaces de représentation du pouvoir 236
Conclusion 239

Partie III- Les limites de la cité 243

Introduction 245
Chapitre 1- Frontière urbaine et frontière territoriale 248
1- L'*urbs iusta* latine et les Étrusques 249
a- Les portes et les données archéologiques 250
b- Le sang et les limites 252
c- Communautés civilisées et place du son dans la cité 254

2- Les limites des territoires 259
a- Les données archéologiques.....260
b- Éléments de confins et interprétations 263
c- Les bornes comme marqueurs de confins 265
3- L'aspect symbolique des limites urbaines 268
a- L'interprétation romaine du lien étrusque entre la cité et le territoire 269
b- Lien entre limites urbaines et limites territoriales : les données archéologiques.....273
Chapitre 2 – Un espace contrôlé par la cité 276
1- Le territoire et la cité : organisation et gestion 277
a- Croisement des données archéologiques.....278
b- Les interprétations.....284
2- La dodécapole étrusque.....286
a- Les sources 287
b- La chronologie 289
c- Les capitales 292
d- Rôle et fonction de l'association : le *fanum* et les jeux.....300
Chapitre 3- Les cités étrusques hors de l'Italie et leur emblème 303
1- La trompette : plusieurs noms, une même réalité ? 304
a- Forme et matériau du *lituus*.....304
b- Les usages de la trompette dans le cérémonial étrusque.....309
c- La place du *lituus* dans la fondation de la cité 315
2- Les trompettes étrusques comme métaphores des institutions 319
a- Eschyle, Sophocle et la trompette étrusque.....319
b- Confirmation du lien entre la *salpinx* tyrrhénienne et le *lituus* : Athéna..324
c- Junon, Athéna et les trompettes 328
3- La trompette tyrrhénienne ou le signal de la puissance des cités étrusques .333
a- Les textes d'Euripide.....334
b- Modélisation du thème du barbare, de la piraterie et de la thalassocratie 336
Conclusion.....343

Conclusion.....345

Sources antiques *353*

Bibliographie *363*

Annexe A - Les trompettes étrusques : les données archéologiques *403*

Index des auteurs antiques *405*

Index des lieux géographiques *409*

Liste des illustrations

Figure 1 - Carte du phénomène d'urbanisation en Italie (d'après Torelli 2002) : 57
Figure 2 - Carte de distribution des techniques de construction des murailles en Étrurie 78
Figure 3 - Plan des temples de l'acropole de Marzabotto 85
Figure 4 - Plan de l'espace situé à l'est du sanctuaire de Tinia à Marzabotto 95
Figure 5 - Plan général de l'édifice elliptique de Caere 110
Figure 6 – Le complexe sacré de Tarquinia et la route Nord-Sud 171
Figure 7 - Schéma des différentes visées et de leur résultat.....174
Figure 8 – Les principales phases du processus de la construction géométrique de Marzabotto 178
Figure 9 (1/2)- L'édifice Béta de Tarquinia interprété comme une Curie 214
Figure 10- Carte de localisation des trois modèles d'organisation du territoire à la période classique, dans l'état actuel de nos connaissances. 283

Abréviations

[x] : Référence à un texte antique dans le catalogue du volume 1.

CUF : Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres.

ET : RIX, H. éd. (1991), *Etruskische Texte, editio minor*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

HRR : PETER, P. (1906), *Historicorum Romanorum Reliquiae*, Leipzig, Teubner éd.

M.-W. : MERKELBACH, R. et WEST, M. L. (1967), *Fragmenta Hesiodea*, Oxonii, Clarendoniano.

PLG : BERGK, T. (1882), *Poetae Lyrici Graeci*, Leipzig, Teubner éd.

TLE : PALLOTTINO, M. éd. (1978), *Thesaurus linguae etruscae*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche.

Introduction

Les cités étrusques et le monde grec à la période classique, topographie et institutions, est un sujet qui fait appel à des notions complexes et parfois polémiques, au croisement entre l'histoire et l'archéologie. Dans ce travail, l'archéologie a pris davantage d'importance : sa capacité à aider l'historien dans la compréhension du fonctionnement social et politique des communautés étrusques est au centre de notre recherche.

Le monde grec se place également au cœur du sujet dans la mesure où le système des cités s'explique tout d'abord dans son contexte méditerranéen : Grecs, Phéniciens, Latins et Étrusques utilisent ce type d'organisation[1]. Le léger décalage chronologique, entre l'arrivée des colons grecs en Grande Grèce au milieu du VIIIe siècle et l'émergence des cités en Étrurie à la toute fin du VIIIe siècle [2], a permis de suggérer une influence du monde grec dans le synœcisme des villages étrusques[3]. La connaissance approfondie du fonctionnement des cités grecques, malgré quelques polémiques encore d'actualité, en fait un modèle qui sert encore de comparaison pour les autres communautés antiques[4]. Les notions d'autonomie, d'indépendance politique, de gestion d'un territoire, de peuple et d'urbanisme, participent de la définition d'une cité dans l'Antiquité.

---

[1] Le système fondé sur des cités autonomes existe dans plusieurs civilisations éloignées dans le temps et dans l'espace car il s'agit d'une organisation simple qui favorise les échanges. Les publications de M. H. Hansen ont montré qu'il s'agissait d'un type d'organisation politique récurrent dans l'histoire des hommes (*A Comparative Study of Thirty City-State Cultures, an Investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre*, 2000 et *A Comparative Study of Six City-State Cultures, an Investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre*, 2002).

[2] La cité de Pithécuses, par exemple, est fondée en 775 av. J.-C. ; Cumes en 750 ; Sybaris en 720 ; Megara Hyblaea en 750-728.

[3] Cette même idée préexiste aux recherches sur l'urbanisme en Espagne : l'adoption d'éléments nouveaux comme le plan régulier, le choix des matériaux de construction et la technique en adobe dans les sites indigènes ibères proviendraient de l'influence des colons grecs au VIIIe siècle (BELARTE 2009).

[4] Les travaux récents, notamment de A. Carandini, montrent une mise en place du système des cités en Étrurie et dans le Latium dans les mêmes phases chronologiques (CARANDINI-CARAFA 2000). Mais cette connaissance récente et les lacunes dans la reconstruction topographique des premiers temps de Rome n'en font pas un modèle appliqué dans la bibliographie actuelle.

Une deuxième raison à la présence du monde grec dans cette étude sur l'archéologie étrusque consiste dans le choix de la période historique : traditionnellement la date de 500 av. J.-C. (le début des guerres médiques) et celle de 323 av. J.-C. (la mort d'Alexandre le Grand) marquent les limites de la période classique. Dans le monde occidental, la date de 474 av. J.-C. correspond au pendant des guerres médiques dans la mesure où la cité de Syracuse, grâce à l'intervention de son tyran, utilise sa victoire contre les Étrusques et les Carthaginois pour revendiquer son statut hégémonique et sa participation active dans la lutte contre le *barbare*, tout en combattant dans un territoire qui lui est limitrophe[5]. Ainsi, la période classique débuterait par cette bataille de Cumes, grande affirmation du pouvoir hégémonique de Syracuse. L'ensemble du Ve siècle est alors dominé par des attaques de Syracuse en Étrurie, jusqu'à l'installation de colonies en Adriatique vers 390 av. J.-C. et jusqu'au pillage de Pyrgi en 384 av. J.-C.[6]. À ce moment-là, une certaine récession appelée *crise*[7], différente selon les régions d'Étrurie, est perceptible. Elle se manifeste, en Étrurie méridionale, notamment par une baisse des importations de céramique attique et par une interruption des constructions urbaines de grande ampleur. Elle est toutefois moins nette en plaine Padane où la restructuration des échanges et de la hiérarchie urbaine ralentit ce phénomène[8]. Une seconde puissance grecque ajoute à la période classique une tension politique, économique et militaire supplémentaire : il s'agit d'Athènes et de ses intérêts en Italie au Ve siècle, de la Sicile au golfe de l'Adriatique[9].

---

[5] Des affrontements entre les Étrusques et les Grecs en mer Tyrrhénienne sont connus durant tout le VIe siècle mais ils n'ont pas donné lieu à autant de propagande que la bataille de Cumes. Pindare chante en effet les exploits de Hiéron dans *Pythique* (I, 4 [12]). Les premiers heurts face au tyran Aristodème de Cumes datent de 524. Une coalition des Étrusques et des peuples italiques est également vaincue en 504 par les Grecs de Cumes. Entre 496 et 476, Anaxilaos, tyran de Rhégion, défend l'isthme par la construction d'une muraille contre les Tyrrhéniens.

[6] Aristote, *Economique*, II, 2, 20, 1349b [78].

[7] M. Torelli utilise l'expression *Dark Age*, d'habitude associée à la fin de la période mycénienne en Grèce, pour comprendre le Ve siècle étrusque, période pour laquelle il existe peu de données sur la cité (TORELLI 2002). La crise est une notion très ancienne fondée principalement sur une diminution très forte des exportations de production grecque, notamment de céramique, qui confirmerait un repli sur soi du monde étrusque. Cette idée de crise a été discutée dans le colloque *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.* ; F.-H. Massa Pairault rappelle dans son introduction au colloque, que cette période était considérée comme peu connue par rapport au monde grec, ainsi appelée par A. Piganiol « la nuit du Ve siècle » (MASSA PAIRAULT 1990 et PIGANIOL 1967). Pour avoir une vue d'ensemble du Ve siècle italien, voir ROUVERET 1995.

[8] SASSATELLI 2008.

[9] La fréquentation de la plaine du Pô par les Athéniens est due en particulier à l'approvisionnement en blé et semble continuer pendant toute cette période. Un fragment de Sophocle (frg. 598 [26]), notamment, rappelle les liens entre l'Italie et Athènes à travers la légende du départ de Triptolème, porteur du blé, vers l'Italie. Voir RAVIOLA 1999.

La présence de nombreux vases attiques dans les cités d'Adria et de Spina rappelle la vigueur économique d'Athènes dans cette région où l'amitié avec les Messapiens a permis aux Athéniens de passer librement le canal d'Otrante. Du côté de la mer Tyrrhénienne, les Athéniens signent des traités diplomatiques avec Rhégion, Leontini et Ségeste. Ils fondent la cité *panhellénique* de Thourioi et participent à la refondation « attique » de Naples. L'expédition de Sicile (415-413) et son échec représentent cependant la fin des projets d'expansion d'Athènes en Occident et décident quasiment de l'issue du conflit péloponnésien[10].

L'image des Étrusques dans les textes grecs, contemporains des faits, dépend du binôme Syracuse-Athènes et de leur concurrence : les Étrusques entrent dans l'historiographie grecque, notamment en tant que partenaires économiques et politiques. Le thème du barbare accompagne la vision des Étrusques par les Syracusains alors que le thème d'une origine commune rapproche les Athéniens des Tyrrhéniens-Pélasges.

La fin de la période classique, dans le monde étrusque, peut être fixée au milieu du IVe siècle. Les tensions au sein même de la péninsule italienne réévaluent la position dominante des Étrusques. Rome commence à étendre son influence au nord : la date de 396 correspond à la victoire de Rome sur la cité étrusque de Véies et à l'annexion de son territoire. Le début de la guerre contre Tarquinia date des années 358-351. Rome manifeste ainsi une ascendance politique sur les cités de l'Étrurie méridionale[11]. Au IVe siècle également, l'arrivée des Gaulois en plaine Padane, leur poussée vers le sud jusqu'à Chiusi et Rome, et l'installation des Samnites en Campanie, dans des cités précédemment étrusques, affaiblissent les deux espaces périphériques du monde étrusque. Deux grands moments de rupture encadrent cette période classique : le premier au tournant du VIe siècle et du Ve siècle marque un palier et le second au milieu du IVe siècle correspond à l'apparition de nouvelles constructions dans les cités.

La période classique correspond à d'intenses réflexions sur l'organisation des cités. Dans le monde étrusque, la période classique est encadrée par deux grands moments caractéristiques de leur construction des cités. À la fin du VIe siècle, des sites

[10] BRACCESI 1979, p. 6. Les Étrusques participent à l'effort de guerre athénien contre Syracuse d'après Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*, VI, 88, 6 [46]).

[11] Les liens étroits entre Rome et Caere, depuis la prise de l'*Urbs* par les Gaulois et l'accueil du feu sacré romain par la cité de Caere, semblent toutefois correspondre davantage à une isopolitie qu'à une suprématie romaine (SORDI 1960 et HUMBERT 1978).

sont fondés *ex-nihilo* : Marzabotto, Prato-Gonfienti et Spina[12]. Ce renouveau urbain est lié aux changements économiques et à la réorganisation des échanges et des réseaux en plaine Padane. Les autres cités étrusques sont caractérisées par un effet de monumentalisation et une multiplication des édifices en matériaux durables. Apparaissent des temples et leurs décorations en terre cuite, les premières murailles et des maisons édifiées sur des fondements en pierre. Le Ve siècle ensuite ne semble pas marqué par un besoin édilitaire comme dans les périodes qui l'encadrent. Le IVe siècle, lui, correspond à l'autre période de renouvellement : les activités des nouvelles fondations du VIe siècle s'amenuisent jusqu'à disparaître. En revanche, les sites mineurs du territoire de l'Étrurie centrale et méridionale reprennent leur dynamisme et les fortifications prolifèrent ; les grandes cités elles-mêmes voient le changement d'orientation de quelques temples lors de leur reconstruction, preuve d'une transformation également sociale.

Du côté grec, le mode de fonctionnement de la cité, sa topographie et sa salubrité correspondent aux nouvelles réflexions philosophiques de l'époque[13]. L'idée du beau, de l'agencement des espaces, de la fonctionnalité des zones urbaines s'exprime notamment dans les cités que les guerres médiques ont rasées ou ruinées et qu'il faut reconstruire comme l'acropole d'Athènes ou Milet dans son ensemble. C'est justement à la période classique que se multiplient les textes grecs sur l'espace, la géométrie et l'hygiène. La figure de Pythagore d'abord est un symbole de cette recherche sur les nombres et les chiffres parfaits appliqués au quotidien, par un homme vivant en Grande Grèce[14]. Ensuite, la figure emblématique et controversée[15] d'Hippodamos de Milet au

---

[12] Marzabotto est en réalité l'unique cité étrusque que l'on puisse étudier dans sa globalité grâce à l'ampleur des vestiges et à sa courte durée (du VIe siècle au IVe siècle). La zone méridionale a été détruite en partie par l'érosion du fleuve mais l'ensemble du plan urbain est désormais connu (GOVI 2007, p. 11). Il n'est pas certain que Prato-Gonfienti corresponde d'ailleurs à une cité dans l'état actuel des connaissances : la planimétrie de ses maisons ressemble pourtant à celle de Marzabotto (POGGESI-MAGNO 2005).

[13] Le Ve siècle représente une rupture concordant avec l'émergence des réflexions philosophiques sur les villes (SARTRE-SARTRE-FAURIAT-BRUN 2009).

[14] Certains auteurs prêtent à Pythagore une ascendance étrusque. Il s'agit de spéculations tardives : d'après le texte de Clément d'Alexandrie (*Stromata*, I, 14, 62), Aristote (384-322 av. J.-C. [85]), Aristoxène (375-360 av. J.-C. [110]), Aristarque (vers 320) et Théopompe (seconde moitié du IVe siècle [99]) dirent qu'il fut Tyrrhénien.

[15] En effet, Hippodamos n'a pas laissé d'écrits. Un passage d'Aristote (*Politique*, II, 8, 1-10 1267b) est la principale source servant à définir le personnage et ses actes. E. Greco (GRECO 1999 en reprenant GRECO-TORELLI 1983) rappelle les principales propositions d'Hippodamos : c'est-à-dire une cité idéale de 10000 citadins, trois classes (artisans, agriculteurs et guerriers), la tripartition du territoire (en terre

Ve siècle et les réalisations qui lui sont attribuées (la reconstruction de Milet en 494, le Pirée, la colonie de Thourioi et peut-être la construction de Rhodes) témoignent également, entre les diverses rives de la Méditerranée, des échanges permanents des idées et des hommes. C'est à lui qu'est traditionnellement attribué un programme architectural imposé dès le début de la construction urbaine selon une volonté fonctionnelle : le plan en damier porte son nom. Hippodamos aurait en réalité accompli un travail de géomètre : définir les diverses parties dans leur rapport fonctionnel et pratiquer le bornage. Hippodamos est surtout compris aujourd'hui comme un ingénieur, un architecte ou un théoricien. Pour R. Martin[16], Hippodamos aurait plutôt été le théoricien de la division des *États* par « ordres de citoyens » : la recherche de la symétrie serait associée à une pensée politique (concernant en particulier les lois, les tribunaux et les classes de citoyens). E. Greco souhaite dépasser le concept d'école de Milet fondé par R. Martin, notamment parce que la maturité intellectuelle d'Hippodamos daterait de son arrivée à Thourioi, période tardive par rapport à la reconstruction de Milet. La spécialisation des zones urbaines serait alors un principe nouveau attribué à Hippodamos[17].

Par la suite, Hippocrate (460-375 av. J.-C.) propose une adaptation de la cité aux éléments naturels grâce à la géométrie et définit l'hygiène comme un des intérêts majeurs de l'*oeciste* à intégrer dans son aménagement. Pour Platon (430-348 av. J.-C.) et Aristote (384-322 av. J.-C.), le gouvernement idéal se caractérise par le meilleur urbanisme possible : cet art se confond pleinement avec leur philosophie puisque l'urbain influe sur l'âme et sur le comportement des hommes. Pour Platon, le fondateur doit se préoccuper du site, du paysage, de la culture et de la production. Pour Aristote, la fondation d'une cité dépend du choix et de l'aménagement du site, des préoccupations sanitaires, du caractère défensif, du lieu des pratiques politiques et d'un souci esthétique[18]. Ces thématiques découlent d'une longue réflexion suscitée par les

---

sacrée, publique et privée), une nouvelle justice, la possibilité de modifier les lois, une éducation aux frais de l'État pour les orphelins de guerre, et l'élection des magistrats par l'assemblée des citadins.

[16] Son interprétation politique des théories d'Aristote se fonde aussi sur la manière dont l'auteur ancien utilise l'exemple d'Hippodamos pour satisfaire sa propre théorisation. Aristote pose les problèmes de l'urbanisme sur le plan matériel et pratique. Il définit la cité comme « une association d'individus capables d'assurer son autonomie vitale » et il étudie systématiquement l'organisation urbaine en fonction des besoins d'une communauté (MARTIN 1974, p. 21).

[17] GRECO 1997 et GRECO 1999.

[18] La réalisation de ces contraintes ne correspond pas forcément à un plan urbain régulier : « ne pas découper selon un plan régulier la ville tout entière, mais seulement certaines parties ou quartiers ; ainsi,

expériences de la Grande Grèce dans un contexte de reconstruction après les guerres : celles contre les Mèdes et celle du Péloponnèse[19]. Les réflexions sur la cité idéale se nourrissent de la possibilité d'un cadre citadin et citoyen nouveau, loin des traditions et des contraintes topographiques, religieuses et humaines des vieilles cités du bassin oriental de la Méditerranée, comme Athènes.

Ainsi se construit un modèle grec de la cité considéré comme géométrique dans son tracé, fonctionnel dans la division de ses quartiers par activités, et hygiénique avec, notamment, un système de gestion des eaux organisé. La période classique correspond en Grèce, et pour le moins à Athènes, à un renouveau de la pensée sur la cité et se distingue par sa topographie.

Une troisième et dernière raison à la nécessité d'impliquer encore le monde grec dans une recherche sur l'archéologie des cités étrusques concerne l'application des modèles : une des explications relatives à la planimétrie des nouvelles cités étrusques de la période classique s'appuie sur l'emprunt des conceptions grecques de l'urbanisme. Les Grecs, en Grande Grèce et en Sicile, sont arrivés dans des espaces vierges de constructions urbaines pour y créer *ex-nihilo* des cités, et les essais architecturaux qu'ils ont produits auraient influencé et inspiré les peuples étrusque et italique.

Le monde étrusque est connu en effet pour se former par de successifs emprunts au monde grec et par la maturation de ces emprunts. Dans le cadre du sacré, les phénomènes d'assimilations et les contaminations entre les diverses divinités existent dès la période archaïque (selon BLOCH 1975 qui compare les divinités étrusques, phéniciennes et romaines). Les images jouent aussi le rôle d'un fonds culturel commun : la circulation des productions grecques, principalement des céramiques, contribue à diffuser une culture grecque sur laquelle se fonde en partie une identité étrusque (TORELLI 2002b). De plus, la diffusion de techniques grecques, agricoles et édilitaires, contribue aux développements locaux. Ce phénomène, nettement méditerranéen, se trouve lié à la forte autorité des cités hellènes (MALKIN 1998).

---

qu'il s'agisse de sécurité ou d'élégance, tout sera bien disposé » (Aristote, *Politique*, VII, 11, 7, 1330b, trad. AUBONNET 1986).

[19] Les guerres médiques occupent la première moitié du Ve siècle et la guerre du Péloponnèse s'étend de 431 à 404 environ.

La présence de Grecs dans les cités étrusques a certainement permis la diffusion de pratiques culturelles provenant de leur patrie d'origine. Cette interprétation sert à expliquer en partie, sur le plan artistique, l'assimilation en Étrurie de techniques grecques. Arnth Praxias, par exemple, serait un peintre grec actif en 470-450 à Vulci (COLONNA 1980-81). Dans les ports principalement, l'épigraphie signale la présence de nombreux Grecs qui participent aussi à la diffusion des idées et des productions grecques au cours de la période classique. M. Torelli, dans deux publications différentes, définit l'origine variée des Grecs de Gravisca et ceux de Spina[20]. G. Colonna donne une idée des Grecs qui pouvaient commercer dans le sanctuaire de Pyrgi à partir des types monétaires et, dans le port d'Adria, à partir de l'épigraphie[21]. Ces quatre sites étrusques sont toutefois considérés comme des *emporia*[22], c'est-à-dire des ports avec des zones d'échanges bien règlementées assurant la sécurité de chaque peuple[23].

La figure littéraire du Grec Démarate et des artisans qui l'auraient accompagné dans son périple vers l'Occident, est un exemple des migrations grecques vers l'Étrurie, souvent mis en rapport avec la consolidation des sociétés étrusques et l'émergence des cités-États. Démarate, arrivé à la fin du VIIe siècle, même si d'autres sources datent ses activités de la période qui suit la fondation de Rome[24], aurait contribué aux actes fondateurs d'une communauté : il aurait apporté l'écriture d'après Tacite (*Annales*, XI, 14) et amené avec lui les artisans qui pouvaient œuvrer à la monumentalisation d'une cité d'après Pline (*Histoire naturelle*, XXXV, 152). Les artisans, Euchir, Diopus et Eugrammus, aux noms parlants, auraient introduit l'art plastique en Italie. Euchir signifie « bonne main », Diopus « habile utilisateur du dioptre » (appareil de visée utilisé en architecture) et Eugrammus « dessinateur habile ». Pour G. Colonna, leur

[20] TORELLI 2004 pour Gravisca et TORELLI 1993 pour Spina.
[21] COLONNA 1961 pour Pyrgi et COLONNA 1974 pour Adria.
[22] Les *emporia* sont des installations commerciales accessibles à l'issue d'un trajet maritime. La notion de commerce l'emporte au Ve siècle. Ce sont des espaces propices aux contacts où vit une population mêlée dont les sanctuaires avec leurs divinités protectrices sont le reflet. Sur le rôle des *emporia* dans le commerce, voir MELE 1979 et BRESSON 2007.
[23] Ces sites sont appelés « *Ports of Trade* » par POLANYI 1968. Pour l'actualité de ce concept et ses changements, voir CLANCIER *et al.* 2005.
[24] Démarate est un Corinthien rattaché à la famille des Bacchiades. La tradition en fait le contemporain de Cypsélos (655-625) d'après les récits de Cicéron (*La République*, II, 34) et de Polybe (*Histoires*, VI, 11, 7). L'interprétation de Strabon (*Géographie*, II, 2) qui fait de Démarate un nouveau venu peu après la fondation de Rome est liée à une légende de Tarquinia présentant Démarate comme le père de Tarquin, roi de Rome.

arrivée coïnciderait avec l'essor des ateliers de céramique et correspondrait également, pour J. Heurgon, à la période de diffusion des matrices en terre cuite[25]. De la même manière, les pratiques grecques dans la construction des villes et des édifices auraient pu se répandre en Occident à partir de l'arrivée de Diopus[26].

La venue des artistes grecs a été considérée comme une conséquence et un signe du changement des comportements pratiqués par les populations indigènes de la péninsule italienne mais ces emprunts matériels, en réalité, peuvent n'être souvent que superficiels (GRUZINSKI-ROUVERET 1976). Les sources littéraires grecques de la période classique font intervenir les cités étrusques dans leurs récits, au sujet de leurs implications dans les guerres, leur poids dans le commerce méditerranéen et leur localisation géographique. Les textes n'indiquent cependant pas l'état d'acculturation de ces cités : ils donnent plutôt l'image d'un fonctionnement à la manière grecque. Une série de jeux d'alliances aurait permis aux Étrusques de former des coalitions entre cités : Caere-Cerveteri connue par le récit d'Hérodote[27] combat les Phocéens en 540 à partir d'une coalition avec les Carthaginois ; Tarquinia apparaît, selon l'interprétation des inscriptions du *forum* de la cité par M. Torelli[28], comme une protagoniste de l'alliance avec Athènes en 415. Les grands changements dans la structure des cités semblent donc s'effectuer au VIe siècle puis au IVe siècle.

Le fonctionnement interne des cités étrusques est également au cœur de notre recherche : il s'agit d'associer l'aménagement des espaces urbains et les besoins d'une société qui en a guidé les principes. Une étude principalement centrée sur l'archéologie permet d'analyser les règles qui ordonnent les cités étrusques et de poser la question de l'organisation de cette société citadine : cette dernière impose ses besoins à son espace et laisse ainsi des traces de son fonctionnement politique.

Le concept, mis à contribution ici, est celui de l'urbanisme. La première occurrence de ce mot apparaît dans un écrit en langue française de 1910, pour désigner l'art d'aménager les agglomérations, en rapport avec les grands aménagements des

[25] COLONNA 1961 et HEURGON 1968.
[26] F.-H. Massa Pairault présente ces trois personnages dans une argumentation fondée sur la naissance de la technique édilitaire en Italie : il s'agirait des « artisans des toits » (MASSA PAIRAULT 1996, p. 72-73).
[27] Hérodote, *Histoires*, I, 166-167 [36].
[28] TORELLI M. M.1975.

capitales européennes et américaines[29]. Le mot « urbanisme » était précédé depuis 1842 par le mot « urbanité ». Le sens du mot prend quelques nuances au fil du XXe siècle puisqu'il désigne en 1936 « l'art de disposer dans les espaces des établissements urbains pour la commodité, l'économie et l'harmonie »[30]. Puis ce mot se dote d'une connotation juridique en 1964.

Dès l'origine, l'urbanisme s'est confronté à une réflexion sur le rapport entre l'organisation de l'espace et sa signification politique. La première utilisation du mot *urbanisme*, en Espagne, par A. Cerda en 1867, a introduit l'idée d'une association fondamentale entre le monde antique, un urbanisme géométrique et un régime politique démocratique : l'architecte s'est inspiré d'un plan en grille devenu emblématique de l'organisation urbaine de l'Antiquité et conçu dans une volonté d'égalité[31]. Aujourd'hui, l'identification entre un plan régulier et la manifestation d'une démocratie n'est plus toutefois systématique : la tendance actuelle lie davantage les grandes constructions aux régimes tyranniques. D'après la lecture de l'épitaphe de Périclès pour les morts de la première guerre du Péloponnèse dans le récit de Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*, II, 38), D. Musti montre en effet que la démocratie à Athènes s'exprime bien plus par la distinction sociale et la visibilité des privilèges, tandis que l'égalité se révèle davantage comme une marque antidémocratique[32]. L'idée qu'une transformation urbaine résulte d'une décision (ou d'un régime politique) reste au cœur des débats sur la cité.

L'urbanisme n'a toutefois pas suscité dans la langue grecque l'apparition d'un mot spécifique même si les thèmes abordés dans l'Antiquité se retrouvent dans ceux du XIXe siècle : préoccupations sanitaires, exigences de la vie politique, recherche de l'esthétique ou de la valeur défensive de la ville. Aristote lui-même proposait que la topographie urbaine soit le symbole d'une politique : « quant aux lieux fortifiés, la bonne solution n'est pas la même pour tous les régimes politiques : ainsi une citadelle (acropole) convient à une oligarchie et à une monarchie, le plat pays à une démocratie ; ni l'une ni l'autre ne conviennent à une aristocratie, mais plutôt un certain nombre de

---

[29] Dans la définition des dictionnaires de la langue française, l'urbanisme est composé de deux éléments : l'aspect urbain, c'est-à-dire la densité de l'habitat, et l'aspect programmatique, c'est-à-dire une science et une volonté d'aménagement. La définition de l'urbanisme dans les dictionnaires d'Antiquité grecque se concentre sur les thèmes de l'architecture (MARTIN 2000), du reflet de l'état social et politique de la cité (SARTRE-SARTRE-FAURIAT-BRUN 2009), et de la contrainte (MARC 2005).
[30] BLOCH-WARTBURG 1932, s. v. *Urbanisme*.
[31] PUMAIN-PAQUOT-KLEINSCHMAGER 2006, s. v. *Plan*.
[32] MUSTI 1995. GRECO 1999 montre aussi que les idées d'Hippodamos, liées à la symétrie et à la disposition des maisons privées va à l'encontre de la démocratie.

points fortifiés. »[33]. De plus, l'étude de l'urbanisme aujourd'hui est liée à cette prise de conscience du XXe siècle que la ville se transforme sans cesse. Reflet d'une civilisation, elle condense les valeurs d'une communauté : la dépendance de la ville envers la société qui l'a créée rend nécessaire une adaptation constante aux besoins des citadins. La transformation des villes porte nécessairement les traces de l'évolution politique, économique et sociale d'une civilisation, que définit son mode de vie. L'étude des plans urbains permet de déduire et de concevoir les formes d'une philosophie urbaine[34] dans la mesure où une communauté s'organise pour vivre selon des règles. Rappelons l'interaction essentielle entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux dans l'Antiquité : la structuration des sociétés est alors marquée en premier lieu par des exigences religieuses.

Dans quelle mesure les signes matériels identifiés par l'archéologie permettent-ils de définir l'organisation des communautés étrusques et leur façon de vivre en ville ? Pour y répondre, nous avons proposé de retenir, dans les fiches des sites archéologiques répertoriés dans le catalogue (volume 1), les entrées suivantes : la voirie, l'acropole, les places publiques, les fortifications, les aménagements hydrauliques, les édifices religieux et les habitations. Depuis les descriptions de G. Dennis et de D. H. Lawrence qui publièrent les résultats de leur voyage en Étrurie, la connaissance des cités étrusques s'est affinée[35]. Si deux nouveaux sites, Marzabotto et Prato-Gonfienti, construits au VIe siècle, font partie des découvertes archéologiques majeures de la période contemporaine[36], les autres cités sont connues depuis longtemps et correspondent à une continuité d'habitat depuis la période étrusque jusqu'à nos jours ; ce qui rend aléatoire la connaissance des structures de la période classique[37]. Pline liste

[33] Aristote, *Politique*, VII, 11, 4-6 (1330b), trad. AUBONNET 1986.
[34] La notion de « philosophie de l'urbain » peut paraître anachronique. Cependant elle peut se concevoir à partir des questions portant sur le quotidien urbain, par exemple ce qu'on ressent dans une ville, ce que représente cette ville, l'image qu'on s'en fait et ce qu'elle véhicule (PUMAIN-PAQUOT-KLEINSCHMAGER 2006).
[35] DENNIS 1848-1878 et LAWRENCE 1932.
[36] La première apparition de Pian di Misano (Marzabotto) dans la littérature remonte à L. Alberti dans sa *Descrittione di tutta Italia* vers 1550 (GOVI 2007, p. 79) alors que les travaux archéologiques commencèrent au début du XIXe siècle. Mais la connaissance du site s'est affinée au XXe siècle grâce à des fouilles systématiques. Un des premiers articles sur Prato-Gonfienti date de 2005 (POGGESI *et al.* 2005), à l'occasion d'un colloque ayant eu lieu à Bologne en 2003.
[37] La continuité de l'habitat sur les sites choisis par les Étrusques, depuis la période orientalisante jusqu'à la période contemporaine, est une des raisons du manque de données archéologiques.

une cinquantaine de villes de la VIIIe région d'Auguste[38] et tous ces noms anciens n'ont pas été identifiés sur le terrain[39]. Un catalogue exhaustif des cités dans la continuité de G. Dennis avec les ajournements nécessaires se trouve dans les manuels de S. Steingräber, de G. Camporeale et de P. Giannini, qui présentent tous trois des fiches sur chaque cité et des plans[40]. Nous avons repris ces fiches avec les ajouts du *BTCGI*[41], des atlas et des publications archéologiques spécialisées, en faisant le point sur nos connaissances du Ve siècle.

Le manque de sources littéraires étrusques rend difficile la compréhension du système social et politique[42]. Les sources épigraphiques, en grande majorité plus tardives, dénotent toutefois une organisation politique et sociale bien structurée, avec des magistrats peut-être municipaux. Le choix de l'étude d'une période de transformation au cours de laquelle les villes sont déjà conçues et aménagées de manière urbaine, permet de poser à nouveau le problème de la définition de la cité étrusque. Les textes littéraires de la même période qui nous donnent une vision du fonctionnement des cités étrusques sont grecs : ils sont tous largement connus, commentés et interprétés, et ils figurent dans le *corpus* (volume 1) afin de donner un meilleur éclairage politique. D'autres textes, grecs et latins, postérieurs, abordent également cette période et seront utilisés ponctuellement dans la thèse mais ne sont pas

---

[38] Pline (*Histoire naturelle*, III, 5) fait mention d'une cinquantaine de cités. Cette liste a été fixée par ordre alphabétique : Alsienses, Arretini Veteres, Arretini Fidentiores, Arretini Julienses, Amitinenses, Aquenses Taurini, Blerani, Castronovani, Caerites, Capenates, Cosani, Cortonenses, Clusini novi, Clusini veteres, Falisci Etruschi, Fregenates, Floretini, Faesulani, Ferentienses, Fescennini, Graviscani, Hortani, Herbani, Lucenses colonia, Lucoferonienses colonia, Lunenses, Nepesini, Novem Pagi, Pisani colonia, Populonienses, Pyrgenses, Praefectura Claudia Foroclodi, Pistorienses, Perusini, Rusellani Colonia, Sdutrini colonia, Suanenses, Saturnini (Aurini), Subertani, Statonenses, Tarquinienses, Tuscanienses, Vetulonienses, Veientani, Vesentini, Volterrani, Volcentani, Volsinienses. Il faut ajouter aussi Telamon, Crustumerium dans l'*ager* Crustumino, Caeta (Pitigliano) dans l'*ager* Caletranus.

[39] Le site de *Melpum*, par exemple, est connu par les textes comme celui de Pline (*Histoire naturelle*, III, 21) qui décrit les villes qui ont été détruites. Mais la cité n'est pas localisée par l'archéologie. G. A. Mansuelli estime que la chute de Melpum coïncide avec la chute de Véies et marquerait le passage à l'histoire romaine (MANSUELLI 1965).

[40] STEINGRÄBER 1983, CAMPOREALE 2000 et GIANNINI 2003 (3ère éd.).

[41] *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle Isole Tirreniche*, dirigée par G. Nenci et G. Vallet et publiée depuis 1977.

[42] Il faut encore rappeler l'absence de sources littéraires étrusques et la faiblesse de l'épigraphie. La littérature profane étrusque a dû exister (HEURGON 1961, p. 293-328) mais a été perdue et le premier historien de Rome serait Fabius Pictor (260 av. J.-C.). D. Briquel fait un bilan des connaissances sur la langue étrusque encore d'actualité (BRIQUEL 1985). La compréhension des textes reste cependant discutable comme le précise G. M. Facchetti, travaillant sur le matériel épigraphique institutionnel : il rappelle ainsi que les documents sont épars, qu'il manque des glossaires et des documents bilingues et qu'enfin, la langue étrusque est généalogiquement isolée et morte sans descendance (FACCHETTI 2000). Comme le dit Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 30), la langue des Étrusques ne ressemble à aucune autre.

répertoriés dans le *corpus* à cause de leur double distance, chronologique et culturelle. De plus, l'étude de l'urbanisme étrusque implique une relecture des textes sur la fondation de Rome, acte imputé en partie aux Étrusques : ces derniers écrits seront rappelés au cours du développement et ne feront pas l'objet d'un catalogue séparé. Nous évoquerons peu la fiscalité, les unités de mesure et très accessoirement les monnaies, conséquences du fonctionnement urbain.

Les plans des cités[43], sur lesquels s'appuie principalement notre étude de la topographie et des institutions urbaines étrusques, peuvent donner des informations sur l'orientation des édifices, le zonage[44] et l'organisation des principaux axes de circulation. L'entrée « Plan », dans le dictionnaire de D. Pumain, rappelle les différentes typologies actuelles : les plans en damier ou orthogonaux (à partir des axes, *per strigas* chez les Grecs ou à partir d'un *cardo* et d'un *decumanus* à la manière latine), les plans radioconcentriques (avec des voies axiales pénétrantes, des carrefours...), et des plans non réguliers (comme les villes médiévales ou les villes issues de la colonisation portugaise)[45]. Au-delà de cette organisation générale des cités, le principal questionnement qui a soutenu notre enquête a concerné les édifices où pourraient se prendre des décisions politiques : la construction des édifices publics, leur utilité, leur emplacement. L'aménagement de ces structures et l'agencement des espaces permettent également d'apprécier certains choix politiques.

Le choix du sous-titre, « topographie et institutions » a été guidé par la définition même de la notion de *cité*. La suggestion de A. Maggiani[46] de mettre en rapport les institutions politiques et des monuments publics[47] de la cité étrusque a confirmé l'orientation de notre thèse. Si la notion de *polis* dans le monde étrusque reste à préciser et à comprendre, elle relève, dans les mondes grec et romain, d'une conception

---

[43] La thèse s'en tiendra uniquement aux cités établies sur la péninsule italienne. Les Étrusques de Lemnos, d'Alalia ou de Gaule, resteront en marge de la thèse.

[44] Le zonage correspond à une distribution de manière rationnelle, dans l'espace urbain, des diverses fonctions économiques et sociales (PUMAIN-PAQUOT-KLEINSCHMAGER 2006).

[45] PUMAIN-PAQUOT-KLEINSCHMAGER 2006.

[46] MAGGIANI 2005. Dans cet article, sur un sujet plusieurs fois étudié, A. Maggiani reprend les éléments déjà connus de l'assise institutionnelle entre les quatre grandes cités étrusques de l'Étrurie méridionale et tente de problématiser ce *corpus* en fonction de leur forme physique, notamment à travers les programmes édilitaires des temples urbains au moment où, à Rome, est prise la décision de transformer les institutions et de construire de nouveaux temples.

[47] Il s'agit principalement des lieux de culte afin de répondre à la question de savoir comment la cité est aménagée avec de nouveaux temples en fonction des changements de majorité politique.

d'ensemble bien identifiée. Le système des cités, phénomène méditerranéen à la période antique, se caractérise en effet par l'urbanisation des populations et l'autogestion de ces mêmes populations dans le cadre de cités-États, même si l'organisation interne et la dynamique des cités diffèrent dans chaque civilisation. La ville devient, dans le concept de cité, à la fois un espace urbain et un État souverain. Chez les Grecs et chez les Latins, les textes littéraires donnent une idée du fonctionnement interne des cités que confirment les signes matériels de l'archéologie. La manière dont les œuvres littéraires présentent les Étrusques se trouve inévitablement nourrie et déformée par leur propre cadre politique, social et philosophique. Les recherches sur les notions de *polis* et de *civitas* ont récemment fait évoluer le regard historique et archéologique porté sur le sujet.

Dans le monde grec, la cité est appelée *polis*. Sur le bouclier d'Achille[48], est présentée une cité idéalisée définie par l'activité et la place de ses citoyens, et non par des bâtiments : les communautés peuvent en effet vivre en *ethnos*[49] ou en *polis*. À la *polis*, s'associent traditionnellement les notions territoriales d'*astu* et de *chora*[50]. Ces deux éléments se complètent pour mettre en scène l'utilisation de l'espace sous une forme urbaine : les hommes se rassemblent et les communautés se structurent par une organisation politique, religieuse et sociale normalisée. Pour Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*, VII, 77, 7), « ce sont les hommes qui font une cité, non des remparts ou des vaisseaux vides d'hommes »[51] dans la mesure où l'on peut toujours reconstruire les habitations, mais jamais les hommes : le contexte de la citation de Thucydide fait allusion aux batailles d'Athènes et aux pertes humaines et matérielles. Aristote s'inscrit légèrement en faux par rapport au sentiment athénien décrit par Thucydide. En effet, il

[48] Au chant XVIII de l'*Iliade*, Homère décrit le bouclier d'Achille. La description relève bien sûr du langage poétique où la création du monde se retrouve dans une œuvre d'art. La mise en mots de l'iconographie du bouclier ressemble à une *ekphrasis* (D'ACUNTO-PALMISCIANO 2010). Voir MUSTI 2008 pour une étude approfondie des idées et des formes de la ville sur le bouclier.

[49] *Ethnos* signifie un groupe et par extension un peuple. C'est « l'expression d'une communauté autonome à la base personnelle, qui partage un territoire et une même origine avec une hiérarchie interne » (QUEYREL-QUEYREL 1996, p. 69). Il s'agit d'un type d'organisation moins fermé que celui de la cité et qui favorise les institutions fédérales.

[50] « Le mot (*polis*) désigne en grec à la fois la ville (*astu*), et, le cas échéant, le territoire qui en dépend (*chôra*), la communauté des citoyens qui y est établie (la cité) et l'organisation politique de cette communauté (la cité comme État) » (QUEYREL-QUEYREL 1996, p. 157). Pour un commentaire et des définitions, voir AMPOLO 1997.

[51] Trad. BODIN-ROMILLY 1975.

rappelle, lucide, que « quant aux remparts, ceux qui n'en veulent point d'autres pour les cités que la valeur des habitants, sont dupes d'un vieux préjugé, bien que les faits aient sous leurs yeux hautement démenti les cités qui s'étaient fait ce singulier point d'honneur »[52]. Pausanias, au IIe siècle ap. J.-C., propose cette autre définition : on ne peut pas parler de cité si elle ne possède « ni édifices administratifs, ni gymnase, ni théâtre, ni place publique, ni fontaines alimentées en eau courante » (*Description de la Grèce*, X, 4, 1)[53].

Même si la *polis* se définissait d'après des normes morales, institutionnelles et urbaines, les textes précédents montrent qu'il faut tenir compte d'une différenciation chronologique et régionale ; ceci rend complexe la compréhension du fonctionnement des cités grecques. C. Goudineau distingue deux courants historiographiques qui « ont suivi des chemins parallèles en s'ignorant le plus souvent » : l'archéologie d'une part, qui porte son attention sur les monuments qui composent une ville et la sociologie d'autre part, qui « cherche à synthétiser dans une formule plus ou moins développée ce qui constitue la quintessence du phénomène *ville antique* »[54]. Ces deux orientations de l'historiographie contemporaine sont toujours d'actualité[55].

Deux exemples de critères employés dans la définition d'une cité montrent l'évolution des conceptions sur ce sujet. Pour F. Kolb[56], la ville du monde antique en général doit posséder un nombre d'habitants supérieur à mille ; des formes de division du travail et de distinction sociale ; une manière de vivre en conformité avec la complexité des structures citadines ; une fonction de centre par rapport à un territoire ; et une unité topographique et administrative. Plus récemment, C. Nicolet[57] propose comme caractéristiques d'une cité dans l'Antiquité six critères : une cité-État (avec une confusion presque totale entre la ville comme agglomération et la cité comme communauté civique ou comme État) ; une population de peuplement en général unitaire et spécifique appelée aussi *peuple* (qui forme un tout cohérent d'où proviennent les magistrats, avec une justice propre) ; une économie avant tout agricole dont l'accès à

[52] Aristote, *Politique*, VII, 11, 4-6 (1330b), trad. AUBONNET 1986.
[53] Trad. personnelle.
[54] GOUDINEAU 1980, p. 67.
[55] REDDE 2003, p. 7.
[56] KOLB 1984.
[57] NICOLET 2000. Nous avons pris en introduction deux exemples de définition des cités et des critères applicables, entre les années 1980 et les années 2000, pour avoir une vision d'ensemble de l'évolution des idées sur la ville dans l'Antiquité : le critère économique est d'ailleurs remis en cause actuellement. Pour des détails sur les autres réflexions générales sur la cité, voir LEVI 1989.

la propriété foncière est un enjeu (avec un territoire en général réduit et une vie indépendante de ses voisins) ; une organisation de l'espace urbain ; un espace pour le *census* ou l'expression de la communauté ; un lieu où s'exercent les relations (échanges et productions).

On constate, en comparant ces deux listes simplifiées, une évolution dans la vision contemporaine des cités antiques. L'aspect quantitatif de la population urbaine d'abord n'est plus un critère actuellement pertinent[58]. En effet, il s'agit d'une distinction contemporaine et administrative[59], et la démographie ne suffit pas en règle générale à faire la distinction entre un village et une ville dans l'Antiquité[60]. De plus, il est périlleux d'évaluer la démographie dans l'Antiquité : on ne peut pas se fier aux chiffres donnés dans la littérature et les calculs à partir des découvertes archéologiques restent très aléatoires à cause des lacunes de la documentation. Le critère actuellement admis pour définir une cité prend davantage en compte une vision auto-consciente de sa population et de son être urbain. Le propre de la ville est d'être un espace de rencontres et de mixité. En effet, une tendance de la géographie actuelle concernant l'étude des villes s'est orientée vers l'urbanité ou la manière d'être en ville ; à savoir, comment les personnes vivent dans un espace et comment cet espace est capable de les mettre en relation[61].

L'aspect politique des cités, quant à lui, est caractérisé par un fonctionnement étatique fondé sur une souveraineté du peuple urbain. Les travaux du groupe de Copenhague sous la direction de M. H. Hansen ont montré que, même dépendantes d'un système politique et d'une hiérarchie, les cités gardent leur statut politique et leur *« Self-Governing Community »*[62]. La cité-État se définit par son autonomie à défaut de son indépendance, souvent mise à l'épreuve.

---

[58] CRISTOFANI 1984, *Demografia e storia*, p. 29-32. À partir des textes et de la densité des nécropoles urbaines, la population de Caere à son apogée devait atteindre 25000 habitants. Comme la cité devait s'étendre sur 150ha, la densité serait de 160-170 hts/km². En 264 av. J.-C., les Romains prirent à Roselle près de 4000 hommes que Tite Live (*Histoire romaine*, X, 37, 3) chiffre à 30% de la population. Le théâtre de Volterra devait contenir 5000 spectateurs. Les amphithéâtres de Roselle et Caere entre 4000 et 5000 spectateurs. Celui d'Arezzo entre 8000 et 10000 spectateurs. Avant la chute de Véies, on peut estimer que 65% de la population est citadine. Après la chute de Véies, A. Afzelius estime le nombre d'habitants à 274000 en Étrurie (AFZELIUS 1942).

[59] Le seuil qui sépare un village d'une ville en France est de 2000 habitants (CHABOT 1948).

[60] Babylone, d'après la description d'Hérodote, Rome et Alexandrie, sont les trois grandes villes, voire trois mégalopoles, que la Méditerranée antique a connues (PRONTERA 2000).

[61] GERVAIS-LAMBONY 2001.

[62] HANSEN 2002, p. 17.

Le reproche majeur qui a été fait au travail de l'équipe dirigée par M. H. Hansen est de ne pas avoir considéré les productions d'une cité. Cette dernière apparaît dématérialisée, car privée de ses capacités artistiques et économiques qui assurent aussi son indépendance (HANSEN-NIELSEN 2004). Or la cité est un centre de création de richesses par son artisanat, un centre de distribution de ces mêmes richesses par le commerce, et un centre de convergence et de traitement des richesses à sa périphérie notamment par l'existence des marchés. Comme la présence d'artisans réputés ou compétents manifeste une certaine attractivité d'une cité et sa richesse, la portée de ces productions est un critère utilisé par G. Colonna pour définir les limites des territoires[63]. Toutefois, il peut y avoir des commandes, des influences culturelles et une circulation des artisans dont il existe peu de traces. Les artisanats et les formes culturelles différentes prouvent une certaine indépendance de chaque cité[64], sans démontrer un contrôle particulier de ces cités sur les autres territoires. L'artisanat permet de connaître le rayonnement des exportations d'une cité voire son rayonnement culturel mais ne peut servir de critère pour sa définition. La cité de Roselle par exemple appartiendrait, d'après les textes, à la ligue des Douze peuples même s'il n'existe pas de traces d'un artisanat local clairement identifiable[65]. Si l'autosuffisance et les échanges servent à l'exaltation de la communauté, ils ne suffisent pas à déterminer une hiérarchie des cités[66]. Les productions artistiques seront abordées dans cette thèse de manière périphérique, appelées en exemple notamment pour les décors à connotation politique.

Actuellement, c'est le lien entre l'organisation de l'espace et la vie dans cet espace qui est privilégié dans l'étude du monde grec comme dans celui du monde latin (GROS 2000). Depuis une trentaine d'années, les travaux sur le monde grec n'ont pas remis en cause les résultats de R. Martin mais ils ont affiné les connaissances sur l'évolution de l'urbanisation grecque. L'historiographie actuelle étudie la spécialisation des espaces. Récemment, pour Athènes, le débat sur la place de l'*agora* dans la

[63] COLONNA 1990.

[64] M. Torelli commente ainsi sa vision de l'exposition *Le antiche metropoli del Lazio* : les productions artistiques caractérisent chaque cité. Véies est connue pour sa coroplastique avec son travail de l'argile ; Caere par son architecture funéraire ; Vulci par son travail du *nenfro* et de la sculpture monumentale ; Tarquinia pour ses peintures. « *La mostra vuole documentare (…) le specifiche peculiarità di tante forme artigianali (…) e l'identità delle quattro grandi metropoli* » (TORELLI 2008, p. 20). En effet, M. Torelli pense que la genèse urbaine présuppose des caractéristiques socio-économiques et une structuration en classes, ainsi qu'une division du travail (TORELLI 2002).

[65] CITTER 1997.

[66] On ne peut pas faire une hiérarchie des cités à partir des fonctions. Il n'y a pas, dans l'histoire, que de la cohérence et de la rationalisation : voir LEVI 1989 (p. 37-39) et DUTHOY 1986.

topographie urbaine a été relancé par la découverte d'une inscription avec mention de l'Aglaurion sur les pentes orientales de l'acropole[67]. Le rapport entre l'inscription et les descriptions littéraires du massacre des partisans de Cylon vers 630 au moment où ils descendent de l'acropole pour être jugés remet en cause la topographie des monuments d'Athènes. La localisation des espaces sacrés pour la période archaïque fait supposer qu'une première *agora* existait au sud-est de l'acropole (d'après GRECO 2000).

Dans les cités coloniales, il a été reconnu également que la spécialisation des espaces devait être décidée au moment de la fondation à la période archaïque mais que la construction effective pouvait être progressive, contrairement à ce que l'exemple de Thourioi de la période classique laissait supposer. Les espaces sont définis pour un usage sacré et politique mais les édifices apparaissent au fur et à mesure des besoins et des possibilités. À Métaponte, la monumentalisation de la zone sacrée commence au début du VIe siècle [68]. À Syracuse, les fouilles des espaces sacrés ont montré une continuité cultuelle depuis la fondation[69]. Le tracé de Sélinonte se construit au cours d'un siècle d'évolution continue[70]. Les deux grands axes urbains d'Agrigente ont été réalisés après les temples. De même à Thasos, l'organisation de l'*agora* a varié, dans son orientation et dans l'aménagement des bâtiments qui l'entourent[71]. Quant à Megara Hyblaea, l'*agora*, une des plus anciennes, date de la seconde moitié du VIIe siècle : elle est prise progressivement dans un réseau urbain. Si un plan régulier s'applique à la période hellénistique, l'orientation des maisons selon les points cardinaux ne fonctionne pas systématiquement à la période archaïque et les espaces libres entre les *insulae* sont comblés au fur et à mesure des besoins et des possibilités[72]. La colonie grecque apparaît donc à la fois comme une ville fondée et comme une ville formée[73], ce qui est un apport

---

[67] DONTAS 1983.
[68] GRECO 1992, p. 95-99.
[69] VOZA 1999. E. Greco pense que cette fouille confirme ainsi un usage cultuel délimité à la fondation de la cité (GRECO 2000). Ce zonage serait également défini depuis le début à Megara (d'après POLIGNAC 1999).
[70] Le temple D est aménagé vers le milieu du VIe siècle « mais les deux artères principales ne peuvent définir un partage axial du site car elles doivent respecter les temples déjà construits » (MARTIN 1974, p. 90).
[71] On assiste au Ve siècle à un glissement des zones fonctionnelles (*agora* et nécropoles), ce qui prouve que le plan colonial n'est pas fixé une fois pour toute (BLONDE-MULLER-MULLIEZ 2002, p. 251).
[72] GRAS-TRÉZINY-BROISE 2004.
[73] Cette distinction ville formée/ville fondée s'appuyait sur l'idée de l'invention d'une ville neuve dans l'Antiquité et de la volonté d'un urbanisme fonctionnel. Tite Live (*Histoire romaine*, V, 55), reprenant cette tradition urbanistique grecque, critique la reconstruction de Rome : « Cette hâte dispensa du soin d'aligner les rues, et de bien distinguer son terrain de celui d'autrui : où il y avait un vide, on bâtissait.

récent des recherches archéologiques. De même, M. Cristofani définissait l'urbanisme étrusque en fonction de deux types de cité : le type spontané et le type fondé[74]. Le « type fondé » étrusque relevait alors d'un modèle typiquement grec. Cette vision doit être maintenant nuancée.

La notion de *polis* fait l'objet de plusieurs angles d'approche : social, politique ou économique qui font varier son image. L'archéologie permet actuellement de mieux mettre en regard les changements topographiques avec les variations de production, de distribution et de consommation des richesses ainsi que les formes de pouvoir pratiquées dans les cités.

Dans le monde latin et principalement romain, la notion de *civitas* désigne le phénomène de cité-État. Elle se différencie légèrement de la *polis* par le sens juridique nettement marqué qu'elle implique[75].

Les textes des *agrimensores* et le *De l'architecture* de Vitruve tiennent compte des contraintes religieuses. La topographie urbaine romaine est liée à des nécessités augurales sur lesquelles se fonde la politique de Rome. Les textes sur la naissance de l'*Urbs* se présentent alors comme la source première de toute la science de l'urbanisme romain et les Étrusques, servant de référence pour marquer l'ancienneté d'un récit, apparaissent comme les initiateurs de cet art. Pour P. Gros, « la codification des

---

Voilà pourquoi les vieux égouts, primitivement établis sous la voie publique, passent aujourd'hui par endroits sous des maisons particulières et pourquoi l'aspect de la ville offre l'image de prises de possession, plutôt que d'une répartition régulière » (Trad. BAILLET 1989). Après l'incendie de Rome, lors de l'invasion gauloise, la reconstruction n'a pas respecté de planimétrie régulière : Cicéron et Tacite remarquent aussi ces rues étroites et médiocres (Cicéron, *Sur la loi agraire*, II, 35, 96 et Tacite, *Annales*, XV, 38). Le texte de Tite Live a pu être utilisé dans la reconstitution de l'histoire romaine au XIXe siècle comme le signe de la naissance de la plèbe ; une plèbe chaotique dont le non-alignement des maisons est l'image (présentation donnée par Michelet, *Histoire romaine*, livre 1, chapitre III, citée dans le commentaire de G. Baillet, BAILLET 1989, p. 91). L'ouvrage de HUGUENEY-LAVEDAN 1966 fit longtemps autorité et opposait un plan régulier à une croissance sans schéma directeur.

[74] CRISTOFANI 1985, s. v. *Urbanistica*. « *Prima di esaminare i diversi esempi di città che forniscono elementi interessanti per una delineazione dell'urbanistica etrusca, è necessario effettuare una prima distinzione tra i centri di tipo spontaneo e quelli di fondazione*.» (p. 312).

[75] M. Benveniste écrivait que « dans le modèle latin, le terme primaire est celui qui qualifie l'homme en une certaine relation mutuelle, *civis*. Il a engendré le dérivé abstrait *civitas*, nom de la collectivité. Dans le modèle grec, le terme primaire est celui de l'entité abstraite *polis*. Il a engendré le dérivé *politès*, désignant le participant humain. Ces deux notions, *civitas* et *polis*, si voisines, pareilles et pour ainsi dire interchangeables dans la représentation qu'en donne l'humanisme traditionnel, se construisent en réalité à l'inverse l'une de l'autre » (BENVENISTE 1974, p. 279). B. Bravo réfute cette opinion commune (pourtant encore citée par D. Pumain) : la notion de *politès* est née avant la notion de *polis* ou de communauté politique, car elle est fondée sur une division de la communauté en groupes homogènes (BRAVO 1984 et PUMAIN-PAQUOT-KLEINSCHMAGER 2006).

principes de la science augurale a été réévaluée en fonction des exigences de l'organisation spatiale urbaine et agraire »[76]. L'*Urbs* est une notion plutôt relative à l'aspect urbain et matériel de la ville.

Avant la découverte de A. Carandini[77], la lecture du plan typique romain se faisait à partir du schéma orthogonal des colonies romaines. Ces dernières présentaient en effet le seul moment où l'urbanisme romain pouvait s'exprimer loin des contraintes topographiques et des reconstructions successives de Rome. C'est pour leur construction que les *agrimensores* ont eu besoin de canoniser l'art romain de la fondation des villes.

D'abord les découvertes des terramares[78], de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, ont laissé penser que la pratique urbanistique rectiligne était issue d'une évolution italique. Cette thèse, notamment soutenue par H. Nissen, postulait une continuité entre « *terramare, Bologna villanoviana, città etrusche, Roma Quadrata del Palatino, colonie e accampamenti romani e insieme a elaborazione teorica etrusco-romana* »[79]. À partir des années 1940, les rectifications apportées aux études sur les terramares, notamment l'absence de fossés et l'impossibilité de lire un alignement d'édifices, ont clos l'ensemble des polémiques sur l'origine italique du plan rectiligne.

Ensuite, l'idée d'une fondation des colonies romaines, lieux des expériences urbaines fonctionnelles, s'opposant à la formation d'une Rome chaotique, a également subi une remise en cause récente. D'une part la topographie des colonies ne permet pas toujours l'élaboration d'un plan canonique. M. Conventi présente un échantillon de quarante villes dans le but de prouver que les cités ne sont pas toutes uniformes[80]. Elles diffèrent par la politique et par la « mode urbanistique ». S'il existe des valeurs constantes, les nombreuses anomalies rencontrées sont dues à des connaissances encore limitées. Cette capacité urbaine à être modulable a fait comprendre que les colonies romaines ne sont pas toutes uniformes et conformes au modèle de la cité-mère ou de la

---

[76] GROS 2007, p. 98.
[77] CARANDINI-CAPPELLI 2000.
[78] Situées dans la partie méridionale de la plaine du Pô, les terramares portent le nom de la terre riche en débris organiques qui les recouvraient. Ces découvertes étaient interprétées par G. Chierici comme des espaces aux murs alignés prouvant l'autochtonie padane des Romains (CHIERICI 1871). La correspondance avec le plan de Rome semblait évidente, d'autant plus que les prédictions des *libri rituales* relèveraient d'une tradition dès le Xe siècle av. J.-C. en Italie. Pour une étude archéologique et historiographique récente, voir BERNABO BREA-CREMASCHI 2009.
[79] CASTAGNOLI 1956, p. 8. Il traite également de l'historiographie sur les terramares à partir de NISSEN 1906.
[80] CONVENTI 2004.

cité idéale. La topographie du site des colonies devient un des arguments majeurs propre à expliquer les disparités dans l'urbanisation. Comme la plus grande partie des vestiges archéologiques ne correspond pas à l'image donnée par les textes, la théorie des accommodements lancée par Hygin le Gromatique (« si la nature le permet »[81]) a eu beaucoup de succès. L. Homo et P. Grimal acceptent cette théorie puisque seuls les sites à caractère régulier sont situés en plaine[82]. R. Bedon complète cette vision en ajoutant l'idée d'inauguration du site : tous les espaces ne présentent pas la possibilité de faire des visées solaires[83]. L'alignement se fait alors sur les routes, en fonction des courbes de niveaux ou le long des fleuves. L'aspect régulier prime donc sur l'orientation quand les colonies romaines ne peuvent pas suivre le rituel à la lettre. Les écrits latins présentant l'origine étrusque de ce rituel permettaient d'expliquer la survivance de pratiques qui n'avaient plus de sens à l'époque romaine[84] : l'orientation est dissociée du plan et de l'inauguration. Ce serait une raison militaire qui aurait fait conserver aux Romains l'idée d'une régularité et d'un partage équitable, et non pas une vision religieuse de ces établissements[85] : ainsi s'expliquerait l'axialité associée à la symétrie, principe qui ne se trouve pas impérativement chez les Étrusques.

Les travaux de A.Carandini sur le Palatin, en démontrant une association entre les textes des *primordia* et l'archéologie, ont relancé le débat sur la fiabilité des textes latins et sur l'organisation urbaine de Rome à ses débuts. Les fouilles, menées depuis 1985 sur le Palatin, présentées en 1990 dans *La Grande Roma dei Tarquinii* et publiées à partir des années 2000 dans les ouvrages de synthèse[86] confirmeraient la présence du tracé du *pomerium* sur les pentes du Palatin. A. Carandini met ainsi en valeur la protohistoire des villes italiennes comme l'ancienneté de Rome et de ses fortifications. La Rome du VIIe siècle aurait déjà toute les qualités d'un centre urbain développé. L'impact de cette hypothèse de lecture du fossé, comme la trace du *pomerium*, a renouvelé la vision d'une authentification des textes sur les premiers temps de Rome. Certes, les récits des origines proviennent de compositions multiples comme c'est le cas pour les autres mythes, mais ils possèdent un fonds de vérité. S'il est difficile de

[81] Hygin le Gromatique, *L'établissement des limites*, 145, 10-11, trad. par GUILLAUMIN 2005.
[82] HOMO 1951 (p. 13-31) et GRIMAL 1966.
[83] BEDON 1999.
[84] VATTUONE 1987.
[85] WARD-PERKINS 1955.
[86] CARANDINI-CAPPELLI 2000 et CARANDINI 2006.

décrypter les éléments historiques contenus dans une légende construite à diverses époques, ces récits ont le mérite d'éclairer certains extraits de textes latins utiles à notre étude et surtout de mentionner les valeurs qu'une civilisation attribue à la vie en communauté[87].

Une optique nettement plus historique a été donnée aux études sur les villes romaines et Rome. Il est à noter un retour de l'aspect religieux dans les études sur l'urbanisme italique.

Différentes sur le principe urbain et politique, la *polis* et la *civitas* peuvent servir de comparaison avec les concentrations humaines du monde étrusque, même si ces notions évoluent, elles-mêmes, en fonction des recherches actuelles.

La part de l'inauguration et des rites de fondation tels que les Romains les présentaient a pu être aussi revalorisée ces dernières années par les travaux récents sur la fondation des cités étrusques, avec les études de A. Gottarelli sur le plan de Marzabotto, travaux qui ont été justifiés par les découvertes de A. Carandini. En effet, les articles de A. Gottarelli permettent d'affirmer avec davantage de conviction le lien entre les textes des gromatiques (et celui de Pline sur la science augurale[88]) et le tracé de Marzabotto, plan dont la dissymétrie serait en réalité une contrainte liée aux visées du soleil au solstice et non à une association entre orthogonalité et symétrie[89].

Les recherches sur l'urbanisme étrusque se sont d'abord appliqué à le comparer à son cadre méditerranéen. G. Lugli consacre une étude sur les trois mondes : grec, latin, étrusque. Six pages sur trente sont consacrées aux Étrusques et traitent de l'inauguration des sites avec l'idée d'une revanche des *agrimensores* contre les augures dans le cas de Marzabotto[90]. M. Pallottino conclut ainsi son paragraphe sur les cités et leur topographie : l'utilisation d'un plan orthogonal appartient à toute la tradition méditerranéenne[91].

---

[87] Leur crédibilité a longtemps été mise en doute : « ne faut-il point voir, dans ce conte, l'effort naïf de l'histoire primitive essayant d'expliquer l'établissement singulier de Rome en un lieu aussi peu favorisé par la nature ? » (MOMMSEN 1856 [réédition 1985, p. 47]). En effet, « les récits sur les premiers temps de Rome étaient en grande partie de la mythologie humanisée et historicisée » (DUMEZIL 1966, p. 252).
[88] Pline, *Histoire naturelle*, II, 143.
[89] GOTTARELLI 2003.
[90] LUGLI 1943.
[91] PALLOTTINO 1949.

Ensuite la recherche s'est davantage orientée vers l'implication de la cité dans son territoire. Les atlas et cartes archéologiques de l'Étrurie sont le résultat des nombreux travaux effectués depuis les années 1950 sur les campagnes et les sites extra-urbains grâce notamment au développement de la photographie aérienne[92]. La thèse de J. Heurgon en 1942 intitulée *L'histoire, la religion et la civilisation de la Capoue pré-romaine* présente un aspect topographique. Les recherches de R. Bloch sur la Volsinies étrusque et romaine s'orientent, à partir des années 1950, sur l'habitat de la zone de Bolsena et sur son territoire. « Il est du plus haut intérêt de retracer le plan des villes, d'étudier la technique de leur enceinte et d'accroître un peu le nombre très restreint des sanctuaires toscans. Tout cela vient d'être compris depuis peu », écrit R. Bloch[93]. Toutefois ce besoin de comparaison des modèles urbains où l'axialité devient le maître mot a pu engendrer des propositions comme celle de F. Castagnoli qui faisait de la cité étrusque de Marzabotto, une cité grecque : « *Il confronto strettissimo con la pianta di Napoli, Paestum, Olinto… toglie Marzabotto da ogni rapporto non solo con le terremare ma anche con i concetti della limitatio etrusca, e ne fa essenzialmente una città urbanistica greca* »[94].

Penser la formation des villes, jusque dans les années 1960, c'était chercher leur origine chez les Grecs ou en Orient. Les civilisations orientales sont urbaines et les Étrusques apparaissent en retard sur ce plan : « *compared with the Aegean World, Italy was a late-comer in the field of urban civilization* »[95]. Ce constat a orienté les recherches sur les influences étrangères donnant naissance au processus urbain. Or, les études actuelles sur le développement urbain et ses dynamiques, montrent que la structuration des habitats ne se résume pas à l'apparition des colonies grecques du VIIIe siècle. L'origine est antérieure[96]. Actuellement, l'idée d'un retard par rapport à d'autres espaces de la Méditerranée ne se trouve plus au centre des problématiques : ce processus urbain ne dépendrait pas d'influences directes, sauf pour assurer une fonction d'échanges et serait par conséquent une façon de s'adapter au système des cités. Même

[92] CHEVALLIER 1958. « Jusqu'à une époque récente, les fouilles se sont exclusivement attaché aux nécropoles. Il a fallu attendre l'application des techniques telles que la photographie aérienne ou la fouille stratigraphique réellement scientifique, pour que nous acquérions quelques idées de l'urbanisme étrusque » (HUS 1980, p. 25).
[93] BLOCH 1955, p. 37.
[94] CASTAGNOLI 1956, p. 50.
[95] WARD-PERKINS 1955, p. 127.
[96] SASSATELLI 1994.

si l'idée d'une planimétrie régulière caractérisant les cités méditerranéennes reste toujours d'actualité dans les années 1960, la connaissance des cités étrusques progresse rapidement.

L'impulsion des premières études urbaines est principalement due aux travaux effectués sur la plaine Padane. A. Grenier pour Felsina avait eu l'intuition d'une topographie particulière dans les nécropoles[97]. La découverte de Villanova permettant de rattacher dès le VIIIe siècle la culture de la plaine Padane à celle de l'Étrurie ainsi que les fouilles des sites de Felsina et de Marzabotto, ont abouti à des synthèses topographiques précoces. Les fouilles systématiques de Marzabotto ont créé une dynamique de recherche en topographie et en histoire urbaine. Deux colloques publiés par G. A. Mansuelli confirment les débuts de cette tendance historiographique : *Studi sulla città antica, la città etrusca e italica preromana* en 1970 et *Studi sulla città antica in Emilia Romagna* en 1983. Le premier correspond à un recueil de publications sur des éléments précis d'architecture et sur la réévaluation des sites compte-tenu des récents documents archéologiques. Il fait suite à l'article de G. A. Mansuelli intitulé *Formazione delle civiltà storiche nella pianura padana orientale*[98]. Le second colloque est en rapport avec l'exposition du même nom : il s'agit de présenter des modèles urbains issus des contacts établis entre leur territoire et les autres civilisations.

Les quatre manuels principaux qui évoquent l'urbanisme étrusque sont *Rasenna* en 1986, avec un article de G. Colonna intitulé *Urbanistica e architettura* ; *Storia dell'urbanistica, il mondo romano* de P. Gros et M. Torelli dont la première publication date de 1988 ; *La cité des Étrusques* de F.-H. Massa-Pairault en 1996 qui est une synthèse française ; et l'article de synthèse de S. Steingräber dans le catalogue de l'exposition *Gli Etruschi* à Venise en 2000. Ils replacent les constructions urbaines dans le contexte politique et social qui les a créées. Pour G. Colonna, la première moitié du VIe siècle marque un saut de qualité et la cité de l'Italie centrale ressemble de plus en plus à la *polis* grecque[99]. Les villes italiennes sont composées d'hommes libres qui calquent leur modèle de vie sur les aristocrates grecs avec un pouvoir gentilice et des liens de sang. La cité se définit comme centre de pouvoir. Le peuplement de la côte par

[97] GRENIER 1912.
[98] MANSUELLI 1965. Sur les intuitions de G. A. Mansuelli et son travail, voir SASSATELLI 2006. La région padane est la première à lancer un mouvement rapidement suivi : pour le Latium, par exemple, est paru, en 1980, *La formazione della città nel Lazio, seminario tenuto a Roma, 24-26 giugno, 1979*.
[99] COLONNA 1986.

des *emporia* et le choix d'un plan orthogonal, comme à Pyrgi, relèvent d'une décision politique et seraient les signes de l'intervention publique. L'urbanisation des populations suivrait le regroupement des habitations des plus puissants citadins. Pour P. Gros et M. Torelli, la stagnation édilitaire[100] du Ve siècle en Étrurie serait due à un changement social comme dans le monde romain. L'exode rural du VIe siècle et l'attraction des villes auraient créé une tension au sein des populations urbaines. On connaît notamment la migration des Claudii venus de la Sabine. Les textes latins donnent une image du IVe siècle marquée par des révoltes dans les franges des populations les moins proches du pouvoir notamment dans les cités d'Étrurie centrale. Des conflits sociaux seraient peut-être liés à un ralentissement des grands projets édilitaires et imprimeraient leurs traces dans l'urbanisme. Pour F.-H. Massa-Pairault, le système d'évolution politique des cités suit celui de M. Torelli, appliquant un modèle d'évolution de type romain fondé sur des curies et des tribus. Pour S. Steingräber, la périodisation de l'urbanisme étrusque se ferait en quatre temps : la création des cités au VIIe siècle, de nouvelles fondations au VIe siècle avec de nouveaux plans urbains, de grandes transformations au début du Ve siècle et enfin, une multiplication des sites fortifiés sur des plans réguliers au IVe siècle [101]. Toutefois, le déclin de la démographie au Ve siècle, présenté par S. Steingräber dans ce même article, n'explique pas les nouvelles constructions du début du Ve siècle et l'émergence d'une nouvelle classe sociale.

Comme le rappellent G. Sassatelli et L. Malnati, « *la città per essere veramente tale doveva unire ad una struttura urbana, fisicamente visibile nei suoi vari settori e nei suoi diversi monumenti (le strade, i luoghi di culto, le mura ecc.) una solida e complessa organizzazione, sia sul piano economico e sociale, che sul piano politico e istituzionale* »[102]. Les institutions qui gèrent la vie des cités restent cependant des sujets discutés. B. D'Agostino a refusé de faire une synthèse et a réaffirmé l'impossibilité de définir la cité étrusque par manque de sources liées à l'occupation continue des cités et par la rareté des textes en langue étrusque sur la ville[103]. En l'absence de textes, comment s'assurer de l'importance du système social et politique qui sous-tend la

[100] GROS-TORELLI 1988 (« *Virtuale stasi nell'attività edilizia e nello sviluppo urbano* », p. 46).
[101] STEINGRÄBER 2000.
[102] MALNATI-SASSATELLI 2008, p. 429.
[103] D'AGOSTINO 2005.

tactique hoplitique, c'est-à-dire la solidarité du citoyen et sa valeur civique ? Le type politique mis en place par les cités étrusques serait alors qualifié de "*polis* incomplète"[104]. Au contraire, pour G. Pugliese Carratelli, les villes étrusques ont gagné le statut juridique de cité car elles acquièrent une fonction analogue à la cité chez les Grecs[105]. Elles jouent un rôle d'État, sur une base aristocratique et peuvent s'ouvrir à une forme de démocratie. Le pouvoir se joue sur la base de la solidarité aristocratique. Encore plus polémique, dans son chapitre appelé *La città*, G. Camporeale assimile cité et démocratie car, pour lui, les villes étrusques ont acquis l'idée d'urbanisme régulier et doivent être constituées d'hommes libres comme le réclame Aristote[106]. G. Camporeale reconnaît que la première moitié du Ve siècle est marquée par des figures privilégiées assimilables à des tyrans cependant « *di estrazione democratica* »[107].

L'évolution des institutions, dans le monde étrusque, demeure toutefois difficilement perceptible et rares sont les nouveautés dans l'étude des inscriptions. C'est pourquoi, à partir des années 1990, les recherches se sont concentrées sur la formation des cités. Les travaux de référence de R. Peroni et M. Pacciarelli ont permis de mieux connaître les périodes les plus anciennes[108]. Le processus d'urbanisation naîtrait au premier âge du Fer avec des regroupements d'habitats et l'organisation du peuplement.

Il est possible ainsi de distinguer des espaces de formations différentes en Italie. M. Pacciarelli définit cinq types d'espaces entre la Campanie, la Sabine Tibérine, le Latium Vetus, l'Étrurie interne et septentrionale puis l'Étrurie méridionale et côtière[109]. La Campanie connaît une structuration plus rapide des villes certainement due au contact avec les Grecs de Grande Grèce et le mélange des populations se vérifie très tôt dans la structuration de la ville. En Étrurie méridionale, il s'agit d'une assise socio-politique par villages dont l'organisation urbaine est précoce et d'origine allogène ; dans le Latium, l'occupation du territoire est diffuse avec des habitats d'une cinquantaine d'hectares où l'influence d'une Rome nettement plus forte se fait sentir dès la période protohistorique. Les communautés des VIIe et VIe siècles en règle générale se

[104] D'AGOSTINO 1990 (« *in Comparison with Greek poleis, the Etruscan City remained only partially realized* », p. 82).
[105] PUGLIESE CARRATELLI 1996.
[106] CAMPOREALE 2000, p. 60.
[107] CAMPOREALE 2000, p. 55-62.
[108] Des synthèses ont été publiées dans PACCIARELLI 2000 et PERONI 2000.
[109] PACCIARELLI 1994.

développent sur les assises territoriales et topographiques déjà définies à l'âge du Fer : il existe très peu de centres urbains fondés *ex-nihilo* à la période orientalisante-archaïque. M. Pacciarelli pense qu'une tendance à la stabilité accompagne la naissance des centres proto-urbains, contrairement à M. Torelli qui dresse également une carte typologique de l'Italie incluant les données de l'urbanisme en soulignant les différences entre les régions[110]. La Campanie est très tôt urbanisée et colonisée par les Grecs, en phase de contact, ce qui crée une Étrurie du sud et un Latium organisés également dans ces périodes hautes. L'Étrurie centro-méridionale apparaît ensuite représentative du fait urbain mais beaucoup plus récent avec un caractère propre. Puis il reste les Italiques (qui développent un phénomène urbain à partir du Ve siècle grâce au contact avec ces deux zones), l'aire apulienne (à partir du IVe siècle grâce au contact avec Rome) et enfin un espace sans cité.

Les recherches sur la protohistoire étrusque ont permis de renouveler la vision sur les origines des cités. M. Torelli verrait une réalité de nature économico-politique derrière ces regroupements urbains[111]. D'abord, les vieilles communautés de lignages des XIIIe et XIIe siècles[112] seraient à la base des sociétés de villages de la période du Bronze. Puis la période villanovienne, avec l'utilisation du métal en agriculture, aurait permis une forte croissance économique et démographique, loin d'une vision de *pax villanoviana*. À partir de la fin du VIIe siècle, les progrès économiques créent une rupture par rapport à l'organisation sociale et politique précédente. Enfin, la structuration définitive de la cité correspondrait au VIe siècle av. J.-C.. La genèse des cités plus ou moins lente diffère toutefois en fonction des régions : chacune propose une structuration interne spécifique. Il n'en demeure pas moins que l'urbanisme caractérise toute l'Étrurie à la période classique.

---

[110] PACCIARELLI 1994 et TORELLI 2002.
[111] TORELLI 2002.
[112] L'évolution sociale qui accompagne le regroupement des villages en cité est toutefois un objet de polémique. R. Peroni voit une évolution d'une organisation en lignage : tribus au Bronze medio-récent, puis gentilice et clientèle dans une phase proto-urbaine. A. -M. Bietti Sestieri propose comme évolution : une organisation en tribus dès le Xe siècle, puis des *chiefdoms* et enfin un État (compris comme un centre avec une périphérie). Pour A. Guidi, la naissance des cités proto-urbaines a lieu entre la fin de l'âge du Bronze (850 av. J.-C.) et le quatrième âge du Fer (525 av. J.-C.) : il estime qu'il existait des tribus au Bronze antique, puis des *chiefdoms* au Bronze moyen récent, ensuite des communautés fondées sur le système gentilice-clientèle. Cette dernière reconstruction permet de ne pas oublier l'élément grec que les élites prennent pour modèle tout en conservant l'originalité italique (PERONI 1969, BIETTI SESTIERI 1976-1977 et GUIDI 2003).

Actuellement, les tendances de l'historiographie s'orientent donc vers une idée de développement du phénomène urbain. Le titre du colloque des *Studi Etruschi* en 2001, publié en 2005 (*Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale, Veio, Caere, Tarquinia, Vulci*) montre bien cette volonté de comprendre les débuts du fait urbain et de l'appréhender dans la continuité au moins pour l'Étrurie méridionale[113]. Une meilleure connaissance de l'âge du Bronze et de la période villanovienne montre comment la naissance des cités provient majoritairement du regroupement d'anciens villages : le synœcisme est visible, entre autres, pour Bologne (MANSUELLI 1970), pour Volsinies (FRASSINETI 1995, regroupement en ville au Ve siècle), pour Roselle (CITTER 1997), pour Rome (CARANDINI 2006), pour Véies (TORELLI 2002), pour Volterra (MASSA PAIRAULT 1980[114]), pour Caere (BONGHI JOVINO 2005), pour Tarquinia vers le milieu du VIIe siècle (BONGHI JOVINO 2005).

Cette tendance à remettre les villes dans leur contexte chronologique, de l'âge du Bronze à la période romaine, provient donc d'une meilleure connaissance de la phase protohistorique, mais également d'une connaissance plus approfondie du territoire archéologique italien. Connaître l'évolution du territoire, du Xe siècle à la romanisation, c'est aussi retrouver la trace du contrôle plus ou moins fort exercé par la cité et son étendue selon les périodes. Les cités ont en effet un vaste territoire pouvant aller jusqu'à soixante kilomètres de circonférence au VIe siècle[115]. Notre recherche sur les découvertes archéologiques de la période classique prolonge ainsi le projet de la fondation Thyssen et du Deutsches Historisches Institut de Rome, intitulé « Les caractéristiques du développement urbain et de la structuration de l'espace dans les cités étrusques de la fin du VIIIe siècle à la première moitié du Ve siècle » et mis en place depuis 2001[116].

Les cartes archéologiques publiées dans la revue des *Studi Etruschi*[117] ont effectué les premiers recensements. La collection *Forma Italiae*, forte de trente-huit volumes en 1999, présente les rapports de fouilles et aussi les cartes de la répartition des vestiges sur des sites précis ou des territoires. La collection *Atlante storico delle città*

---

[113] Dans un cadre plus général, l'article de S. Steingräber présente ce projet pour l'ensemble de l'Étrurie avec une période classique comme période charnière à la fin d'un cycle (STEINGRÄBER 2003).
[114] En plus du synœcisme des villages villanoviens, F.-H. Massa Pairault a suggéré l'existence d'un développement en organisation censitaire dès les années centrales du VIe siècle (MASSA PAIRAULT 1980).
[115] BONGHI JOVINO 2005 ne va pas au-delà du VIe siècle.
[116] STEINGRÄBER 2001 et STEINGRÄBER 2003.
[117] BIANCHI BANDINELLI-MARINELLI 1927 et MENGARELLI 1927.

italiane, commencée en 1996, avec un premier volume consacré à Bologne[118] et la collection intitulée *Atlante tematico di topografia antica* fondée en 1992[119], proposent des points précis et complets sur la topographie des villes antiques.

L'Atlante dei siti archeologici della Toscana (1990)[120] s'en tient à la documentation brute. Pour la trentaine de villes toscanes étudiées à partir des cartes topographiques de l'IGM, tous les sites et toutes les découvertes archéologiques sont répertoriés : du villanovien à la période romaine. Sur les fiches, sont notées la localisation des vestiges, la date de leur découverte, le type de découverte et des éléments bibliographiques. L'ensemble des éléments est reporté sur une carte topographique avec une légende à double entrée : typologique et chronologique. Cette méthode a l'avantage de proposer une vision globale du peuplement antique connu et de rassembler tout le matériel nécessaire à une étude approfondie. En revanche, *La carta archeologica della provincia di Siena* (1995)[121] est composée d'une longue présentation des territoires, de la répartition des peuplements et d'une explication de l'évolution des comportements. Dans la même perspective, l'*Atlante del Lazio antico, un approfondimento critico delle conoscenze archeologiche* (2003)[122] est constitué de sept chapitres chronologico-thématiques sur le cadre géographique du Latium, la naissance de l'État, la formation de la cité de l'époque archaïque à l'empire, les infrastructures, l'économie et la transformation chrétienne. Outre le catalogue des découvertes, ces atlas approfondissent un thème ou une période pour un espace donné dans un souci d'exhaustivité : il s'agit de cerner maintenant l'évolution du territoire et les grandes phases de son organisation.

Cette évolution, entre des données brutes et leur traitement diachronique dans les atlas, fait écho aux avancées de nos connaissances sur la formation des cités étrusques. Depuis les années 2000, les recherches sur les sites proto-urbains et les

---

[118] SASSATELLI -MORIGI GOVI *et al*. 1996.
[119] Cette collection possède une thématique citadine intitulée *La forma della città* qui comprend jusqu'à présent trois volets principalement axés sur les villes romaines mais qui permettent de faire des comparaisons topographiques destinées à compléter des publications systématiques sur la carte archéologique de la vallée des Sinni.
[120] TORELLI 1990.
[121] FRANCOVICH-VALENTI 1995.
[122] SOMMELLA 2003.

territoires ont relancé les études sur la cité. Le nouveau regard porté sur l'émergence de la cité permet d'aborder l'approche historique[123] à travers des dynamiques.

Un des exemples majeurs du traitement des territoires concerne le *Tiber Valley Project*[124] qui a vu le jour à la fin des années 1990. Il avait pour objectif d'analyser l'évolution des sites depuis la fin de la période orientalisante jusqu'au début de l'époque médiévale. Ces travaux ont abouti à la création de cartes de distribution des sites du territoire de Véies[125]. Ils se fondent sur l'étude de l'organisation agricole du territoire par une prospection systématique[126] commencée dans les années 1960 pour définir les réseaux hydrauliques[127]. Les explorations méthodiques qui ont suivi, entre autres sur le territoire de la vallée de l'Albegna sous la direction de A. Zifferero et sur le territoire de Caere sous la direction de F. Enei, prolongent ces projets[128].

Pour l'Étrurie méridionale, G. Colonna pouvait décrire les phases d'abandon et de revitalisation des centres mineurs[129] ; le schéma est celui d'un abandon, à la fin du VIe siècle – début du Ve siècle, des centres urbains mineurs en faveur d'un peuplement croissant des cités et d'une structuration de l'espace en réseaux (hydrauliques, sacrés ou routiers). À la fin du Ve siècle, la restructuration des campagnes provoque le repeuplement des centres mineurs abandonnés.

Aujourd'hui, la manière dont la ville est perçue, ressentie, et vécue devient une réalité essentielle. Ce n'est plus uniquement la fonctionnalité qui compte mais la façon d'être dans la ville. Les études géographiques actuelles sur la ville s'orientent en effet davantage sur les mixités, les brassages de populations ou les moyens mis en œuvre pour prendre en charge cette population par des systèmes de réseaux, de

---

[123] La formation des territoires peut être considérée comme « *un filo nell'approccio storico-critico* », DELLA FINA 2004, p. VII. *La formazione della città in Etruria, atti del I corso di perfezionamento* correspond à un recueil d'articles dans la suite des cours de perfectionnement de la *Scuola di etruscologia e archeologia dell'Italia antica* à Orvieto. Les articles abordent des thèmes variés ayant pour objectif de mieux connaître les territoires comme le peuplement de la nécropole La Capriola près du lac de Bolsena ou la division agraire et les sanctuaires. Le titre du livre peut sembler un prétexte pour mettre en valeur le commerce (en Grande-Bretagne, en Sardaigne, sur la route de l'ambre) ou le patrimoine (Orvieto).

[124] Le thème des *landscapes studies* est un des axes majeurs de la British School depuis sa création (POTTER-STODDART 2001). H. Patterson et M. Millett présentent le projet d'une étude sur la vallée du Tibre (PATTERSON-MILLETT 1998). Ils proposent ainsi trois phases de crise ou de transformation : le Ve siècle av. J.-C., le IIe av. J.-C. et l'Antiquité tardive (PATTERSON-WITCHER-DI GIUSEPPE 2004).

[125] Les cartes sont présentées par POTTER 1982.

[126] T. W. Potter met en relation les cartes de distribution et les prospections effectuées, donnant ainsi les pourcentages de densité des vestiges archéologiques qui favorisent l'ouverture de fouilles ponctuelles comme celles de la ferme de Tuscania (POTTER 1982).

[127] JUDSON-KAHANE 1963.

[128] ENEI 2001 et ZIFFERERO 2007.

[129] COLONNA 1986 et COLONNA 1990.

communications et d'échanges. Chez les Étrusques, l'aspect religieux prépondérant orientera nos recherches dans la mesure où les structures des sanctuaires font partie des édifices les plus facilement repérables par l'archéologie.

L'étude sur *les cités étrusques et le monde grec à la période classique, topographie et institutions* se fonde sur les textes grecs de la période classique et les données archéologiques provenant de cette même période. Comment les Grecs voient-ils les cités étrusques protagonistes des changements historiques en Occident et comment analysent-ils leur fonctionnement ? Qu'en est-il du phénomène urbain en Étrurie ? Limitées par le manque de textes et le peu de structures urbaines complètes, les recherches s'appliquent aujourd'hui à étudier de préférence les transformations du territoire et de la cité dans des cadres chronologiques plus larges. Nous nous sommes toutefois concentrée sur la période classique qui porte la marque d'une évolution radicale, voire d'une rupture, et témoigne des progrès de l'expansion romaine. On assiste en effet au cours de cette période à une pérennisation des structures urbaines et à une concentration autour des grandes villes d'espaces de plus en plus contrôlés par un seul noyau urbain puissant, même si la gestion du territoire diffère légèrement en fonction des régions. Le Ve siècle correspond en effet à la mise en place de la cité dans son plein sens urbain.

Le plan de la thèse s'organisera selon trois schémas directeurs : le premier vise à définir les éléments caractéristiques de l'urbain en Étrurie, de ses monuments et de son fonctionnement autonome. L'architecture répond à un programme défini par des objectifs fonctionnels et devient l'image des organismes politiques, judiciaires ou administratifs : R Martin comprend comme *architecture* la manière dont les maisons sont agencées, dont les aires urbaines sont réparties selon leur utilisation, et dont le programme d'aménagement monumental est mis en place[130].

La seconde partie permet de cerner l'image politique reflétée par les aménagements urbains et de s'interroger sur les lieux du pouvoir ; l'État social se retrouve surtout dans le choix du plan urbain, des réseaux hiérarchiques et des voies de

[130] MARTIN 2000.

communication. La topographie des institutions dans le monde étrusque permet d'aborder la question problématique des plans urbains et des magistratures civiles.

La troisième partie enfin rappelle les contraintes qui marquent l'urbanisme étrusque et le territoire de la cité. La distinction entre le domaine privé et le domaine public, le respect des espaces sacrés, la nécessité des équipements collectifs et des travaux publics s'imposent au développement des tissus urbains antiques. Un objet a retenu notre attention, celui de la trompette-*lituus*, parce qu'il participe à la mise en place de ces contraintes. Dans le monde étrusque, en effet, la forte présence de la religion préside également aux choix techniques et architecturaux.

PARTIE I

Les Étrusques, un peuple de cités

Introduction

Le monde grec se compose d'une mosaïque de petits États au territoire modeste et, d'une cité à l'autre, les institutions et la topographie urbaine changent[131]. Dans le monde étrusque, cette remarque peut également s'appliquer, mais les lacunes dans les sources archéologiques ne permettent pas vraiment de percevoir les variations dans l'ensemble de l'organisation citadine.

Cette première partie vise ainsi à définir les caractéristiques des cités étrusques en croisant les informations répertoriées dans le catalogue pour chaque site connu. La *cité* correspond à un ensemble urbain, par opposition à l'*ethnos* qui se compose de plusieurs villages[132], et en même temps, il s'agit d'une entité démographique qui se reconnaît comme un *peuple*.

La première partie de la thèse cherche à rassembler les éléments archéologiques qui permettent de confirmer la définition urbaine de la cité. Cet aspect urbain se dessine par des habitats, des monuments et un système d'aménagement organisé avec des lieux publics et des voies de circulation. L'évolution de ces structures et les changements dans leur orientation peuvent indiquer alors des besoins nouveaux liés à une transformation sociale.

Le fonctionnement interne des cités et la conduite extérieure de leurs actions en tant que cités se définissent en revanche par les écrits que les Grecs ont laissés. L'analyse de ces textes, contemporains de la période classique et des vestiges archéologiques, permet dans un second temps de vérifier si les cités étrusques possèdent également les caractéristiques d'un fonctionnement en communauté politique autonome[133]. Les textes hésitent toutefois entre des Tyrrhéniens, symboles d'une unité

---

[131] Pour G. Rougemont et P. Pellegrin, « la cité grecque n'existe pas : il n'y a que des cités grecques » (ROUGEMONT-PELLEGRIN 2005, p. 499).

[132] Toute description politique est amenée à se définir par rapport au vécu des auteurs et non pas en rapport avec une réalité précise. Les Anciens décrivent les systèmes politiques en fonction des réalités qu'ils connaissent. Pour désigner le monde étrusque, les Grecs utilisent la distinction entre la *polis* (cité-État avec un centre urbain plus au moins défini et surtout une structure politique indépendante et bien circonscrite) et l'*ethnos* (ou *koinon*), qui est un regroupement à caractère plutôt ethnique, avec différents degrés d'autonomie dans chaque communauté et un système d'alliance politique et surtout militaire (CABANES 1999).

[133] Nous pouvons citer les textes suivants, qui seront repris et commentés dans la suite de la thèse : Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*, VI, 88, 6 et VII, 57, 11 [46 et 49]), Aristote (*Politique*, III, 9, 6-7 1280 a [82]), le Pseudo-Aristote (*De mirabilibus auscultationibus*, 837 b [94]) et Timée (fragment 50,

ethnique, et des cités qui apparaissent singulièrement au cours des affrontements historiques avec les Grecs.

Il s'agit de voir dans un premier temps comment les traces des éléments qui composent les différentes cités étrusques peuvent s'interpréter. Ensuite l'étude des monuments, dont l'évolution est perceptible, permettra de cerner les caractéristiques urbaines étrusques. Enfin, leur fonctionnement, plus ou moins indépendant et autonome, peut s'évaluer à l'image des cités grecques comme les textes grecs le suggèrent.

---

d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 17-18 [519 b-520 c] [127]). Tous ces textes sont recueillis et traduits dans le volume 1 de la thèse.

Chapitre 1 – Les caractéristiques urbaines de la société étrusque

La tradition veut que les cités étrusques soient arrivées au terme de leur développement urbain à la période classique. Par rapport à la période précédente, quelques cités connaissent une légère baisse de fréquentation au Ve siècle comme Vetulonia et Verucchio. D'autres cités par contre sont nouvellement fondées, comme Adria, Spina, Marzabotto et, dans une moindre mesure, Prato-Gonfienti dont le statut de cité n'est pas encore assuré. Deux régions semblent intensément et depuis peu occupées : celle de Parme en plaine Padane et celle de Pise en Étrurie septentrionale. Leurs territoires semblent nettement et fortement mis en valeur par des populations concentrées dans des habitats mineurs.

Une définition en négatif des cités étrusques peut être proposée : en opposition à ces centres mineurs qui marquent l'ensemble du territoire, la continuité de l'habitat depuis la période villanovienne, la pérennité des constructions, la superficie occupée, une certaine rationalité dans l'organisation de l'espace et, enfin, certains types de monuments sont les éléments qui permettent d'établir une distinction entre une cité en tant que centre urbain bien défini et un centre mineur de son territoire. La communauté se donne des règles de vie et l'expression de ces règles peut en partie se déduire de l'organisation urbaine, la cité étant considérée comme une entité politique. Et nous suivons l'hypothèse que l'expression de ces règles peut se déduire en partie de l'analyse de l'organisation urbaine (MARTIN 1974).

Les cités ont accès à un niveau urbain et à un niveau de confort dans la vie en groupe qui n'est pas visible dans les centres mineurs. Une pratique ancienne de l'urbanisme, la densité urbaine et le maillage des rues, sont les trois éléments que nous allons étudier comme points principaux de cet aspect urbain.

1- La superficie et la densité urbaine

Le centre urbain est avant tout qualifié par sa dimension démographique. C'est ce qui permet d'individualiser la cité par rapport aux centres mineurs. Toutefois, une étude de la superficie des cités étrusques se heurte à la connaissance incomplète du développement total de la surface occupée. Le calcul du nombre d'habitants est encore plus problématique. Les études démographiques concernant les cités de l'Antiquité restent très hypothétiques : elles se fondent sur le nombre de défunts par période, ou sur le nombre de sites relevés sur le territoire qui favorisent une maîtrise des ressources alimentaires, ou sur les textes[134]. Les calculs utilisent aussi la multiplication hypothétique du nombre de foyers par îlots. Souvent ces résultats sont remis en cause parce qu'ils dépendent de l'évolution des connaissances et de statistiques contestables. Pourtant ces calculs donnent une idée de la densité à l'origine de l'organisation urbaine étrusque.

a- Les superficies urbaines

Les cités possèdent des dimensions relativement petites dans l'Antiquité, car les structures politiques ne peuvent fonctionner qu'avec des populations réduites (GROS 2000). Parmi les critères de définition d'une cité antique, il est celui de la dimension : même s'il n'est pas possible de donner un ordre de grandeur minimum pour conclure à la constitution des communautés, force est de constater que les *ethne* couvrent de vastes surfaces. La vie communautaire, par sa forme même, limite son expansion cosmopolite : agrandir la cité serait mettre en péril la pensée d'un espace appréhendé dans son ensemble et soumis à un idéal de construction et de beauté.

[134] BRUNET 2007 avec une bibliographie récente.

Tableau de la superficie estimée pour les cités étrusques

Site[135]	Superficie	Réf. vol.1
Pontecagnano	80 ha (CAMPOREALE 2000)	p. 29
Fratte	Ø	p. 35
Pompéi	60 ha (CERCHIAI 1995)	p. 41
Capoue	200 ha (CAMPOREALE 2000)	p. 45
Véies	350 ha sur le plateau. Un habitat estimé à 185-190 ha (CRISTOFANI 1984)	p. 59
Caere	150-160 ha (CAMPOREALE 2000)	p. 77
Tarquinia	120 ha (CRISTOFANI 1984)	p. 93
Vulci	90 ha (CRISTOFANI 1984) jusqu'à 140 ha (AMPOLO 1988)	p. 109
Volsinies	85 ha, périmètre de la ville de 5 km (CAMPOREALE 2000)	p. 122
Vetulonia	120 ha (SCHMIEDT 1970), 100 ha (STEIGRÄBER 2000), 38-40 ha (CYGIELMAN 2008)	p. 139
Roselle	35 ha (AMPOLO 1988), 41 ha (CRISTOFANI 1984), ou 45 ha pour CYGIELMAN -POGGESI 2008)	p. 151
Populonia	150 ha (STEIGRÄBER 2000)	p. 161
Chiusi	140 ha (GASTALDI 2008)	p. 173
Pérouse	32 ha (STEIGRÄBER 2000)	p. 189
Cortone	30 ha (STEIGRÄBER 2000)	p. 201
Volterra	116 ha (CAMPOREALE 2000) ou 100 ha (CRISTOFANI 1984)	p. 213
Arezzo	32 ha (STEIGRÄBER 2000)	p. 224
Prato-Gonfienti	20 ha fouillés (POGGESI-MAGNO 2005)	p. 239
Fiesole	30 ha (STEIGRÄBER 2000)	p. 242
Pise	Ø	p. 257
Marzabotto	25-30 ha (MANSUELLI 1966)	p. 281

[135] L'ordre des sites dans le tableau (et ceux qui suivent) correspond à celui du volume 1.

Bologne-Felsina	200 ha pour la période villanovienne (MALNATI-SASSATELLI 2008)	p. 289
Forcello di Bagnolo S. Vito	12 ha (COLONNA 1987)	p. 298
Adria	Ø	p. 308
Spina	ø ou 300-350 (ALFIERI 1959)	p. 316
Verucchio	50 ha (SASSATELLI 2008)	p. 327

Le tableau ci-dessus récapitule l'estimation des superficies par cité. D'une part les estimations peuvent changer du simple au double. D'autre part, les cités les plus proches de la côte sont les plus vastes, approchant ou dépassant la centaine d'hectares, tandis que les cités de l'Étrurie interne possèdent une surface occupant une trentaine d'hectares. Les quatre grands centres de l'Étrurie méridionale (Véies, Caere, Tarquinia et Vulci) possèdent une dimension comprise entre 100 et 200 ha. Leur territoire peut aller jusqu'à 60 km de circonférence même si leur organisation en réseau urbain n'est pas encore très clairement définie[136]. En comparaison, rappelons que la cité de Rome devrait mesurer 426 ha à l'intérieur de la muraille servienne : cette dimension est relativement sûre au IVe siècle. À la période archaïque, la superficie de Rome devait correspondre davantage à 285 ha, en comparaison aux autres cités ; elle dépassait toutefois l'ensemble des autres cités de la péninsule[137]. La majorité des cités grecques ne pouvaient également pas rivaliser avec les dimensions de Rome. En effet, C. Ampolo suggère les chiffres suivants ; Sélinonte 29 ha, Naxos 40 ha, Megara Hyblaea 61 ha, Naples, Cumes, Velia 72 ha, Héracléa 110 ha, Paestum 127 ha, Métaponte 141 ha, Camarina 150 ha, Locres 232 ha, Syracuse 315 ha, Agrigente 450 ha, Sybaris 500 ha, Tarente 510 ha, Crotone 615 ha [138]. En règle générale, les cités étrusques se situent parmi les petites cités d'Italie et elles ne peuvent pas rivaliser avec le statut de Rome.

[136] Narce et Faleries Veteres couvrent 20-30ha. La situation est un peu différente pour les sites du Latium : la superficie des sites est comprise entre 40-60ha, c'est-à-dire la moitié voire un tiers de la superficie des sites étrusques. La distance entre les sites du Latium est de 15 km environ. P. Sommella fait une étude comparée des superficies (SOMMELLA 2003). Pour la Campanie, P. Horden et N. Purcell utilisent comme cas d'étude l'Étrurie méridionale, avec une grande bibliographie sur le sujet de la perception d'un territoire dans cette région (HORDEN-PURCELL 2000).
[137] AMPOLO 1988, p.231-232. Pour des planches reproduisant la dimension des cités à la même échelle, voir GUAITOLI 1984, PACCIARELLI 1994 fig.3 et FONTAINE 2008 fig.2.
[138] AMPOLO 1988, p.232.

Seules les cités de l'Étrurie méridionale présentent des caractéristiques particulières à cause de l'ancienneté de leur urbanisme. L'exposition à Rome en 2008 sous le titre « *Etruschi, le antiche metropoli del Lazio* » reflète l'aspect démesuré de ces cités (TORELLI 2008). En effet, la carte de M. Torelli sur la propagation chronologique du phénomène urbain en Italie, comprenant les colonies de Grande Grèce, les Étrusques et le monde italique, montre une expansion du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est (Figure 1)[139]. Les centres de l'Étrurie méridionale sont les premiers à regrouper leur habitat et à passer à un système urbain. La proximité des colonies grecques au sud de la péninsule aurait influencé la constitution urbaine des cité étrusques. En Campanie, en effet, des habitants d'origines diverses, un mode de vie urbain et des données archéologiques partielles rendent plus difficile la distinction entre les cités grecques et les cités étrusques. Seuls les textes antiques ou la présence de matériel villanovien permettent, en réalité, de qualifier l'*étrusquicité* des cités.

Figure 1 - Carte du phénomène d'urbanisation en Italie (d'après Torelli 2002) :
1-2- Phénomène urbain ancien (colonies grecques, Latium et Campanie) ; 3- Phénomène urbain moins ancien (Étrurie centro-septentrionale) ; 4-6 Phénomène urbain à partir du Ve siècle (Indigènes) ; 5- Phénomène urbain spécifique (Zone apulienne)

[139] TORELLI 2002, figure n°1, p. 32.

b- Le nombre d'habitants

Les cités méridionales apparaissent également démesurées par le nombre d'habitants qu'elles auraient pu avoir : J. Heurgon obtient pour Caere à la période pré-hellénistique le chiffre de 25000 habitants[140]. S. Steingräber complète ces estimations avec des chiffres qu'il faut manier avec prudence: « *On the basis of these various indices the following projections have been made for the most important Etruscan cities at the peak of their power: Veii 32,000; Cerveteri and Populonia 25,000 each; Tarquinia 20,000; Vetulonia and Volterra 17,000 each; Vulci 15,000; Volsinii-Orvieto 13,000; Roselle 12,500; Perugia, Cortona and Arezzo 6,000 each; Chiusi 5,000* »[141]. Un autre calcul a été effectué : à partir de l'exemple de Spina, D. Pupillo estime le nombre d'îlots entre 444 et 333, portant ainsi le nombre d'habitants à 2220 individus ou à 1665 si on compte cinq personnes par maison[142]. Ces deux types de calcul montrent le déséquilibre qui peut se déduire de cette différence entre un emporion nouvellement fondé en plaine Padane et une cité anciennement fondée. Toutefois les résultats de ces calculs restent fortement tributaires de données hypothétiques donc peu probants. Le Ve siècle marquerait un seuil démographique qui aurait entraîné de nombreuses migrations vers la Campanie et la plaine Padane, dans la mesure où l'on accepte l'idée d'une « colonisation » à cette période[143].

---

[140] HEURGON 1961, p. 176-180. Le calcul se fonde sur le nombre de morts dans la nécropole de la Banditaccia, en fonction de la période historique et de l'espérance de vie supposée.
[141] STEINGRÄBER 2001, p. 293.
[142] PUPILLO 1998.
[143] A partir des textes de Strabon (*Géographie*, V, 1, 10), de Tite Live (*Histoire romaine*, V, 33, 7-8 et XXXIX, 55) et de Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, XIV, 113, 2), deux phénomènes appelés « colonisation étrusque » ont été traditionnellement définis : une première colonisation au IXe siècle, suivie d'une seconde à la fin du VIIe et au V^ei siècle, notamment après la bataille de la mer de Sardaigne, en 535 (textes dans BRIQUEL 1984 et synthèse dans CAMPOREALE 2008b). Les sources archéologiques posent la question de la différenciation entre la présence d'une communauté et la fondation d'une véritable colonie (JOLIVET 2009). La seconde colonisation, qui correspondrait en plaine Padane à l'arrivée d'Ombriens et d'Étrusques de l'Étrurie centrale, ne semble pas avoir laissé de traces archéologiques : G. Sassatelli a proposé de comprendre cette colonisation comme un processus de transformation continue, devenu ensuite un *topos* littéraire (SASSATELLI 2008). P. Gastaldi propose de comprendre le phénomène de colonisation comme une osmose culturelle à partir des mouvements de population d'Orvieto et de Pérouse vers la plaine Padane (GASTALDI 2008). En Campanie, la première colonisation semble correspondre à une réalité (CERCHIAI 2008) alors que la seconde colonisation dans son aspect unitaire et global n'aurait pas de sens (D'AGOSTINO 2008 verrait davantage l'apport de petits groupes du territoire). Le colloque d'Orvieto, *La colonizzazione etrusca in Italia* (Edizioni Quasar, 2008), montre que les chercheurs ne s'accordent pas encore sur ces phénomènes de colonisation étrusque.

A titre de comparaison avec les colonies grecques de la même période, pour Syracuse, il faudrait compter près de 45000 personnes d'après les dimensions de la ville et des îlots (DRÖGENMÜLLER 1969 et PELAGATTI 1982). Agrigente, vers 406-405 devait compter plusieurs dizaines de milliers d'habitants et s'étendre sur près de 625 ha[144]. Pour Sélinonte, les sources littéraires suggèrent qu'il existe 23000 hommes-citoyens adultes et les sources archéologiques sur le territoire proposent de compter 10 à 12000 habitants (GALLO 1999). Les estimations de la population de Megara Hyblaea, une des cités grecques coloniales dont l'urbanisme est le mieux connu, évolueraient de 2000 habitants au VIIe siècle à 20000 pour la période classique[145]. Enfin, à Athènes, le nombre des maisons dans la seconde partie du Ve siècle devait atteindre 6000 (TRAVLOS 1972), ce qui permet d'estimer les habitants à 50000 (KOLB 1984). Cette dernière cité est une exception dans la mesure où, à cette période, l'empire athénien pouvait aider la cité pour son approvisionnement. En effet, selon les estimations de C. G. Starr[146], l'Attique seul ne pouvait pas assurer la subsistance d'une ville de 10000 habitants. Quant à la cité de Rome, l'évaluation des habitants est très variable : C. Ampolo préfère considérer que la cité possède une population comprise entre 20000 et 30000 hommes[147], ce qui paraît finalement très faible par rapport à l'estimation de la surface habitable.

A comparer avec quelques cités grecques, les cités étrusques seraient finalement de petite structure et leur territoire, assez restreint, ne devait pas pouvoir assurer une grande distribution des richesses. Cette petitesse explique peut-être le grand nombre de cités et, par là même, la difficulté à concevoir et à établir de manière satisfaisante une hiérarchie.

Les cités changent d'apparence au cours de la première moitié du VIe siècle pour G. Colonna[148]. Ce dernier établit un saut de qualité à partir duquel la cité se définit comme centre de pouvoir. La disparation des potentats locaux, comme à San Giuliano, Blera, Tuscania, Bisenzio, Castro, Poggio Buco, Grotte di Castro, Bagnoregio, à la fin

---

[144] GRIFFO 1955. Pour L. Gallo, Agrigente totalise 16 à 18000 habitants. L. Gallo suggère que le nombre de citoyen d'une cité que les textes littéraires suggèrent corresponde en réalité à l'ensemble des citoyens répartis en ville et dans la campagne (GALLO 1999).
[145] Les différents calculs sont synthétisés par GRAS-TRÉZINY 1999.
[146] STARR 1977.
[147] Les sources suggèrent que, vers 508-493 av. J.-C., il puisse exister à Rome près de 150000 personnes. La production agricole permet de chiffrer le nombre à 35000 habitants (AMPOLO 1988, p. 233-234).
[148] COLONNA 1986.

du VIe siècle permet l'augmentation de la taille des centres urbains. La fin de cette période correspond majoritairement en Étrurie méridionale et centrale à une restructuration des campagnes[149]. De plus, de nombreuses migrations comme celles des Gaulois et des Samnites[150], dans le Sud et le centre de l'Étrurie, ont également favorisé la croissance des villes. Au contraire, vers Pise, en plaine Padane et en Campanie, les territoires semblent densément occupés par une série d'habitats mineurs et de fermes. Le Ve siècle est alors caractérisé par un regroupement humain et urbain autour des grands centres et par un aménagement du territoire avec des habitats qui ont laissé de faibles traces archéologiques.

2- Le maillage urbain

Le maillage urbain est le principal élément pour l'analyse de l'organisation urbaine. La qualité première des cités étrusques est d'obtenir un urbanisme fondé sur une gestion maîtrisée de l'urbain : l'aménagement de la voirie et du réseau de collecte des eaux font partie intégrante du système urbain dès le milieu du VIe siècle, tel que le montrent les cités fondées ex-nihilo comme Marzabotto. La cité serait alors pensée comme une unité fonctionnelle dès le moment de la fondation contrairement au monde grec où la construction des divers centres névralgiques de la cité se ferait progressivement.

a- Le bâti, la voirie et la gestion des eaux

Les cités étrusques possèdent un caractère urbain bien prononcé dès la fin du VIe siècle. Ce caractère est lié à la disparition de l'habitat en cabane remplacé par des structures davantage visibles archéologiquement. À la période classique, d'après les

[149] Dans la troisième partie de la thèse, nous aborderons le problème de l'organisation du territoire et de ce phénomène appelé « restructuration des campagnes » qui correspond à la disparition de villages, au regroupement des populations autour des centres principaux et à la réorganisation de l'exploitation du territoire par les fermes.
[150] M. Torelli compare ces migrations à celles de la tribu des Claudie venue des Sabines et arrivée à Rome en 495 (Tite Live, *Histoire romaine*, II, 16, 4 et TORELLI 2000).

fouilles, il ne semble plus exister d'habitats de type cabane dans les cités. Pour avoir un bref rappel des structures antérieures à la période classique, il faut se référer aux fiches de chaque site dans le catalogue du volume 1 : les paragraphes sur les origines et sur l'évolution de la cité présentent les types d'habitat qui précèdent l'aménagement de la cité à la période classique.

Il est nécessaire d'ajouter, à ces données sur les cités, les aménagements palatiaux de la période archaïque[151]. Le complexe de Murlo est composé d'un unique édifice carré et d'une cour centrale. Celui d'Acquarossa, abandonné vers 560-550, est constitué d'édifices contigus de forme tripartite qui gravitent autour d'une cour et d'une rue bordée de canaux destinés au traitement des eaux usées. Le sites de Murlo et d'Acquarossa sont considérés traditionnellement comme les premières manifestations de l'organisation urbaine étrusque[152]. Dans l'aménagement orthogonal des cités étrusques, certains ont vu l'adoption par les élites urbaines de maisons inspirées par les modèles gentilices, de type palatiaux[153]. Il nous paraît cependant difficile de voir une continuité dans le maillage urbain dans la mesure où l'aménagement relève, dans un cas, d'un unique complexe édilitaire et, dans l'autre, d'un assemblage de plusieurs maisons différentes. Les maisons urbaines peuvent toutefois marquer une continuité architecturale, fonctionnelle et structurelle avec les palais archaïques mais le maillage urbain requiert une mise en ordre nouvelle.

Pour la Campanie[154], le changement d'une organisation en cabane à une organisation en maison de pierre semble s'effectuer au Ve siècle pour Pompéi et Capoue. À Pontecagnano, on peut estimer que les îlots se répartissent le long des voies urbaines selon un ordre régulier.

---

[151] La typologie des maisons à fonction résidentielle et sacrée de l'Étrurie et du Latium comprend les sites de Murlo, Satricum, Acquarossa, la domus 3 de Rome sur le palatin, l'*atrium vestae*, la maison de 1270m² de Prato, Regisvilla, Roselle, Marzabotto et Fratte (PONTRANDOLFO 2009). Le palais de Fratte, de la période archaïque, est également constitué d'une cour centrale avec des édifices qui s'ouvrent sur cette cour et une enceinte (PONTRANDOLFO 2009). Pour Murlo, voir PHILIPPS 1985. Pour Acquarossa, voir ÖSTENBERG 1975.

[152] GROS-TORELLI 1988 et BRIQUEL 1999. Dans l'*Oxford Classical Dictonary* (3ème édition, 1996, article « acquarossa »), Acquarossa et Murlo sont considérés comme les deux sites qui permettent de focaliser l'attention des chercheurs sur les techniques de construction étrusque, l'architecture domestique et privée, et même les plans urbains. Il nous paraît cependant difficile de voir une continuité entre l'aspect de ces sites et un maillage urbain.

[153] Ce serait le début d'une typologie d'habitat que Vitruve appelle *domus* à *atrium tuscanicum* (Vitruve, *De l'architecture*, VI, 3 et PONTRANDOLFO 2009).

[154] Quand la bibliographie n'est pas indiquée, se référer au catalogue du volume 1 de la thèse.

Pour l'Étrurie méridionale, aucun habitat n'a été trouvé dans les cités de Tarquinia, de Volsinies et de Vulci à la période classique ; nos connaissances se limitent aux sanctuaires, dont les fondations sont en pierre. À Véies, les maisons possèdent un plan rectangulaire et trois pièces au début de la période classique (D'ALESSIO 2001) ; pour leur part, les habitations de tout le Ve siècle et du début du IVe siècle n'ont pas été identifiées. Toutefois dans le secteur de Piazza d'Armi, les bâtiments de la période classique ont remplacé les cabanes. À Caere, l'espace édilitaire monumentalisé à la période orientalisante est déjà construit dans le tuf en *opera quadrata*.

Pour l'Étrurie centrale, Vetulonia, Pérouse, Cortone, Arezzo, Fiesole, nous n'avons pas de données concernant la période classique, mais les constructions des périodes antérieures avaient déjà remplacé les cabanes par un bâti en pierre. Chiusi, Populonia et Volterra présentent des fondations en pierre d'édifices dont la fréquentation peut dater des périodes archaïque et classique. À Roselle, les constructions en brique crue sans socle de pierre correspondent à la phase allant du VIIe siècle à la moitié du VIe siècle, alors que les murs avec des socles de pierre dateraient des Ve et IVe siècles. À Prato-Gonfienti, les îlots d'habitation de forme géométrique reposent sur des fondations en pierre. À Pise, l'aménagement résidentiel et l'espace portuaire pouvaient être en bois en comparaison avec Spina.

En plaine Padane, la situation est un peu différente : Bologne change assez tardivement, à la fin du VIe siècle, son mode de construction des maisons, passant de la cabane à la maison rectangulaire[155]. Les structures de Forcello, Marzabotto et Verucchio sont toutes trois constituées d'îlots rectangulaires. À Forcello cependant, il semble que l'armature des murs soit en bois. Dans le Delta en revanche, les structures possèdent des fondations sur pilotis à Spina et à Adria, dès leur fondation.

Même s'il n'a pas été possible d'identifier des habitats typiques de la période classique, le bâti des périodes antérieures et la disparition des cabanes montrent comment, au Ve siècle, l'ensemble des cités d'Étrurie a atteint un certain niveau de confort et d'organisation rationnelle des espaces.

[155] Deux types de structure se succèdent à Felsina d'après C. Taglioni : des structures ovoïdes interprétées comme des cabanes d'une part ; des structures de type rectangulaire avec une certaine monumentalisation d'autre part (TAGLIONI 1999).

Le système hydraulique en relation avec la voirie est aussi une caractéristique des cités étrusques : c'est la preuve d'une gestion collective des espaces urbains et d'une pensée unitaire de son fonctionnement[156]. De plus, les prouesses techniques en matière d'hydraulique présentent une des particularités de la civilisation étrusque : les textes antiques sont particulièrement éloquents à ce sujet[157]. Nous n'avons pas de données à la période classique pour Pompéi, Vulci, Vetulonia, Fiesole, Populonia, Pérouse et Pise. Pour les autres cités, l'apport en eau sert dans le cadre des activités domestiques, religieuses et artisanales[158].

Pour les activités domestiques, les axes de circulation sont doublés de canaux de récupération des eaux de pluie : c'est le cas de Pontecagnano pour l'axe F, en fonction dès la fin du VIe siècle, qui est délimité à l'ouest par un canal destiné à recueillir les eaux de pluie ; de Prato-Gonfienti ; de Marzabotto avec des caniveaux le long des voies de circulation et dans les maisons ; de Forcello, avec des canaux pour le drainage et des égouts le long de la voie centrale ; à Spina où les eaux usées étaient également évacuées des maisons par des caniveaux. À Volterra enfin, s'il n'est pas possible de suivre le tracé des canaux en rapport avec la voirie, il est possible de constater avec A. Furiesi que certaines conduites d'eau se poursuivent jusqu'aux remparts avec des ouvertures spéciales dans la muraille : elles dateraient toutefois de la phase de restauration des rues dans la cité, dans la première moitié du IIIe siècle, et ne permettent donc pas d'avoir une idée du fonctionnement aux périodes antérieures[159].

A Véies, Volsinies, Arezzo et Chiusi (ainsi que sur le territoire d'Acerra en Campanie), un système de *cuniculi* parcourt le territoire et le sous-sol des cités. Il s'agit de canaux servant à la récupération et au stockage des eaux destinées à la consommation urbaine. Une série de puits, de citernes et de bassins à l'intérieur des maisons à Marzabotto, Prato-Gonfienti ou Pontecagnano permet également de retenir et

---

[156] Cette affirmation de J. Heurgon reste toujours d'actualité : « Très anciennement dans son histoire, le peuple étrusque a montré une exceptionnelle vocation pour les problèmes hydrauliques et une volonté constante de maîtriser les eaux de la terre » (HEURGON 1961, p. 130). Le colloque publié en 1991, *Gli Etruschi, maestri di idraulica*, présente, d'un point de vue archéologique, une série d'aménagements hydrauliques : puits, évacuation des eaux, bonification, *cuniculi* … (BERGAMINI 1991).

[157] Les Étrusques sont connus pour leurs bonifications d'après Pline (*Histoire naturelle*, III, 115) et Tite Live, à travers les travaux de Tarquins (*Histoire romaine*, I, 38, 2 et I, 56, 2). Les Romains faisaient appel aux Étrusques pour déceler les sources d'eau et les capter d'après Pline (*Histoire naturelle*, XXVI, 16, 30), Sénèque (*Questions naturelles*, III, 15) et Plutarque (*Vie de Paul-Emile*, 13).

[158] Pour la bibliographie des paragraphes suivants, se référer au catalogue du volume 1 et à BERGAMINI 1991.

[159] FURIESI 2005.

de conserver l'eau nécessaire à la population. Pour Caere, M. Cristofani recense les puits et les citernes dans l'habitat antique : ils se concentrent au centre du plateau, le long de l'extrémité sud et le long de la route qui part de l'actuelle ville moderne en direction du sud[160]. À Roselle et à Chiusi, les maisons de la fin de la période archaïque sont équipées de citernes et de puits.

L'utilisation des eaux pour les fonctions religieuses est confirmée par plusieurs exemples. L'apport des eaux en fonction des cultes est une nécessité sensible en Campanie : à Fratte, le système de gestion des eaux sur l'acropole est complexe, fonctionnant avec une citerne, des puits et des canaux ; à Capoue, l'alimentation en eau est attestée dans les aires de sanctuaires notamment à Fondo Patturelli car le culte est lié à une nécropole ; de même au sanctuaire-nécropole de la Cannicella à Volsinies. À Tarquinia, des citernes et des canalisations sont en rapport avec le sanctuaire de l'Ara della Regina et le complexe sacré. La réorganisation de la voirie change d'ailleurs la fonction de cet espace puisque le réseau de canalisation est obstrué. À Pyrgi ou à Gravisca, dans ces grands ensembles sacrés, les autels sont desservis par une série de canaux à l'organisation complexe.

Ensuite, l'utilisation de l'eau, dans le domaine artisanal à la période classique, est relativement peu connue. On a un exemple à Capoue où un système de canaux a été mis en place dans les quartiers productifs de l'habitat. À Marzabotto également, la présence d'un aqueduc et de citernes permet l'arrivée et la diffusion des eaux nécessaires au fonctionnement des ateliers.

Enfin, des monuments, comme les fontaines, restent encore peu connus. On a conservé à Caere une fontaine à tête de lion et une série de *cuniculi*. À Roselle, il reste également des vestiges d'une fontaine dans la partie nord. Cortone possède une source au nord de la ville à via Porta Colonia et une citerne-fontaine. À Marzabotto, l'aqueduc situé au pied de l'acropole devait permettre d'irriguer le sanctuaire des eaux au nord de la ville. Il semble que son tracé soit monumentalisé. L'aqueduc et la captation des eaux présupposent « *una forte organizzazione politica centralizzata che doveva progettare e garantire il funzionamento di queste opere pubbliche* »[161]. À Fratte, une fontaine

[160] CRISTOFANI 1992.
[161] S. Romagnoli dans GOVI 2007, p. 50.

installée à l'intérieur du palais permet de maintenir une autonomie de cet espace et, en même temps, favorise les rencontres au sein de la cour[162].

Ces fontaines sont la marque du caractère urbain des cités et leur monumentalisation reflète l'expression d'un pouvoir central. En effet, ces aménagements relèvent de la mise en forme d'espaces gérés par la communauté. La dimension politique, dans l'aménagement de l'approvisionnement en eau, a été bien mise en valeur pour la période romaine dans la mesure où, d'une part, les élites montrent ainsi leur pouvoir urbain : les textes comme celui de Pline le Jeune expliquent comment la légitimité politique repose également sur les largesses envers la population[163]. D'autre part, les fontaines publiques appartiennent au domaine de la rue : le caractère décoratif ou fonctionnel de ces aménagements renvoie à la question du statut juridique du lieu passant qu'est la rue[164]. Le bon fonctionnement des rues, la règlementation de leur utilisation et la construction des monuments qui lui sont constitutifs comme les fontaines, relèvent d'une surveillance et d'une autorisation accordée par un magistrat. Leur gestion n'est pas connue dans le monde étrusque mais il est possible de supposer que la construction des fontaines est tributaire d'une décision politique liée à un aménagement commun de l'espace.

Sur l'ensemble du territoire étrusque de la plaine Padane à la Campanie, le bâti respecte des règles de construction tenant compte de la protection contre les eaux mais aussi de leur captation et de leur usage au quotidien. Que le gouvernement de la cité s'implique dans l'aménagement du territoire, à travers notamment les surprenants *cuniculi* de l'Étrurie méridionale, révèle un pouvoir central efficace. Il est cependant difficile d'associer à ces travaux une idéologie politique particulière ; il s'agit peut-être davantage d'une stratégie d'aménagement urbain due à l'accroissement démographique des cités. Il est possible de percevoir, à travers la mise en place de ces systèmes de gestion des eaux, une spécificité étrusque : la précocité de ces structures et leur construction dès les origines, pour les cités nouvelles de la fin de la période archaïque, peut être la caractéristique la plus réussie de l'urbanisme étrusque.

---

[162] PONTRANDOLFO 2009.
[163] Pline le jeune, *Lettres*, X, 37-38. R. A. Staccioli présente ce « triomphe de l'eau » (STACCIOLI 2002) et la mise en perspective de ce système politique est effectuée par X. Lafon et D. Menjot avec plusieurs études de cas (LAFON-MENJOT 2008).
[164] BALLET-DIEUDONNE-GLAD 2008.

b- Les espaces vides, périphérie et *suburbium*

Une autre caractéristique urbaine systématiquement présente dans les cités étrusques concerne la séparation des nécropoles et de l'habitat à tel point que J. B. Ward-Perkins proposait comme définition principale de la cité étrusque un *espace entouré de tombes*[165]. La division entre les vivants et les morts n'est pas vraiment une caractéristique étrusque : les cités grecques et romaines fonctionnent elles aussi sur ce principe. Dans le monde étrusque, les sorties des villes et les routes sont bordées par des nécropoles. L'espace périurbain des cités, délimité par les remparts ou séparé par des éléments naturels, est principalement dédié au monde des morts[166]. Le relief ou des cours d'eau permettent en effet de distinguer les deux parties de la ville, celle de l'habitat et celle de la nécropole.

Tableau de la localisation des nécropoles par rapport à la cité

Site[167]	**Localisation**	**Réf. vol.1**
Pontecagnano	Les nécropoles sont localisées près du fleuve, à l'extérieur de la ville	p. 30
Fratte	Séparées de l'habitat par un bras du fleuve	p. 36
Pompéi	Ø	p. 42
Capoue	Localisation hors de l'espace urbain	p. 47
Véies	Elles se situent à l'extérieur de la ville, sur les pentes du plateau	p. 60
Caere	Sur les collines de la Banditaccia et du Monte Abatone qui font face à la cité antique, ainsi qu'au sud du Sorbo	p. 78
Tarquinia	Sur la colline de Monterozzi parallèle au plateau de Civita	p. 94

[165] WARD-PERKINS 1955.
[166] Nous étudierons les sanctuaires liés aux portes de la cité dans la troisième partie de la thèse.
[167] Pour la bibliographie, se reporter au catalogue, volume 1.

Vulci	Elles se développent le long des torrents et à la sortie de la ville	p. 110
Volsinies	A la période classique, elles se situent sur les pentes du rocher à la Cannicella et à Crocifisso del Tufo	p. 123
Vetulonia	Au pied de la colline	p. 140
Roselle	Au pied des collines	p. 152
Populonia	Au pied du promontoire	p. 162
Chiusi	Les nécropoles de la période classique se situent principalement au sud de l'ancien fleuve Clanis	p. 174
Pérouse	Le long des voies de communication à la sortie de la ville	p. 190
Cortone	Au pied de la colline	p. 202
Volterra	Sur les pentes de la colline	p. 214
Arezzo	A Poggio del Sole au sud-est de la ville, la nécropole est séparée de la ville par le fleuve	p. 225
Prato-Gonfienti	La nécropole de La Pozza sur le Monte Calvana serait à rapprocher de Prato-Gonfienti même s'il est difficile d'imaginer une nécropole en hauteur	p. 239
Fiesole	Au sud de la cité – difficile de comprendre le rapport entre la cité et les nécropoles	p. 243
Pise	Au nord de l'habitat - difficile de comprendre le rapport entre la cité et les nécropoles	p. 258
Marzabotto	Hors de l'espace urbain. La nécropole au sud se situe sur une côte nettement plus basse que celle de la ville	p. 282
Bologne-Felsina	Hors du périmètre de la ville. Séparées de l'habitat par les fleuves sauf au nord	p. 290
Forcello di Bagnolo San Vito	À Corte Romane	p. 299
Adria	À l'est, au sud et au nord de la ville actuelle - difficile de comprendre le rapport entre la cité et les nécropoles : peut-être le fleuve séparait-il la cité des nécropoles	p. 309

Spina	Au nord de l'habitat - difficile de comprendre le rapport entre la cité et les nécropoles : peut-être que le fleuve séparait la cité des nécropoles	p. 317
Verucchio	Au pied de la colline	p. 328

Dans la majorité des cas, l'agrandissement de la cité paraît compromis par un relief escarpé ou par la présence d'une forte concentration de nécropoles. L'idée qu'il puisse exister dans les cités des espaces vides, sans aménagement de nécropoles ou sans exploitation agricole, a été suggérée. À Pontecagnano, il existerait un espace vide correspondant à une bande de 90 m de large le long du système défensif au sud-est (PELLEGRINO *et al.* 2009). À Véies, au IVe siècle, la zone urbanisée qui présente des traces d'une installation humaine continue, dès le IXe siècle, se situe sur la partie la plus élevée du plateau et le reste du plateau notamment Piazza d'Armi devait être utilisé à des fins agricoles (BARTOLONI 2001). À Bologne, enfin, on peut estimer que l'extension de la ville est assez limitée et que l'espace dans l'enceinte devait également comprendre une série de champs cultivés (TAGLIONI 2006). Peu d'éléments permettent de conclure sur la part des espaces vides dans les cités.

L'urbanisme des cités étrusques se définit par un maillage des rues, une fonctionnalité différenciée des espaces dédiés à la politique, à la religion ou à l'habitat, et une gestion collective des ressources en eau. La forme urbaine est la caractéristique principale des cités étrusques qui ont atteint à la période classique un certain niveau de développement. Toutefois, quelques cités n'ont pas une surface d'occupation très vaste ni un maillage urbain bien défini. Les cités se caractérisent alors davantage par les monuments publics qui font partie de leur paysage urbain.

Chapitre 2 – Les monuments des cités étrusques

Le caractère des sites étrusques se définit par la présence de monuments typiques, d'une forme urbaine et d'un fonctionnement en cités. Les fortifications, les portes, la voirie, l'acropole-*arx*, le *forum-agora*, les nécropoles, les sanctuaires, l'habitat et la gestion des eaux ont été proposées comme entrées pour définir l'organisation urbaine dans les fiches du catalogue.

La voirie, la gestion des eaux, l'habitat et les nécropoles viennent d'être évoqués. Il reste à étudier les monuments et leur évolution. Si, pour les fortifications et les sanctuaires, les traces archéologiques sont facilement identifiables, en revanche les formules telles que acropole-*arx* et *forum-agora* soulignent les difficultés d'identification de ces éléments topographiques. La cité peut être considérée comme un centre de décision : il faut donc chercher comment identifier les structures du pouvoir.

La difficulté principale réside dans l'emprise des textes de référence latins et grecs qui imposent les critères de description des cités étrusques et de leur topographie[168]. Ainsi, les entrées, en italien, du dictionnaire de M. Cristofani pour l'organisation urbaine sont : *aruspicina*, *idraulica*, *limitazione*, *mura*, *templum* et *urbanistica*[169]. Dans ce lexique, l'interprétation de la topographie dans les cités étrusques reste dépendante des éléments présentés dans les textes latins. La définition de la cité qui est alors donnée est celle d'une unité religieuse fondée sur un ordre du monde dicté par la science augurale et d'un agencement des îlots urbains associé à une définition grecque de la voirie (*plateiai*, *stenopoi* et *strigae*). De même, S. Steingräber définit les cités étrusques comme des entités qui contrôlent un territoire, de dimensions variables, assorties d'un système de drainage et de fortifications imposantes. L'influence de la Grèce apparaît dans la topographie : le plan orthogonal serait le principe même de la planimétrie urbaine étrusque et il découlerait des tentatives de la

[168] Le présupposé que les cités étrusques puissent posséder des monuments sensiblement équivalents aux cités latines ou grecques a été pris en considération dans notre étude pour tenter d'évaluer l'écart entre nos attentes et les réalités archéologiques. Le système phénicien, dont la comparaison avec le système étrusque serait également pertinent, est relativement mal connu et ne peut, pour le moment, être utilisé. Le système latin est connu principalement par Rome qui est une exception. Quant au système grec répond davantage aux questionnements sur l'urbanisme car il est le mieux connu.
[169] CRISTOFANI 1985.

Grande Grèce dans l'élaboration de modèles grecs et dans l'introduction de nouvelles techniques pour les mesures architecturales[170].

Or ces deux auteurs ne tiennent pas compte de l'association entre la topographie urbaine et les institutions. Le type de monument et l'évolution de leur conception renseignent sur les besoins d'une société et sur ses choix techniques, esthétiques et fonctionnels.

Le travail fondamental de G. Colonna, intitulé « *Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia Romagna)* », permet de replacer les éléments de topographie urbaine dans un référent étrusque et de leur restituer ainsi une pleine autonomie. Il analyse le vocabulaire étrusque suivant : *cilθ*, *spura*, *meθlum*, *tuθina* et *rasna*, qu'il traduit par *arx*, *civitas*, agglomération, peuple et citoyens en armes[171]. Ces mêmes termes peuvent toutefois avoir des réalités archéologiques différentes. G. Sassatelli a vérifié, pour la plaine Padane, le modèle d'organisation urbaine suggéré par G. Colonna[172] et nous étendrons à l'ensemble de l'Étrurie cette étude.

L'étude de ce chapitre prend en compte les monuments urbains dans leur ensemble, cherche à voir leur agencement et propose de réfléchir sur leur signification. Il s'agira de proposer une définition plus précise des monuments-clefs des cités étrusques et de faire le point sur leurs caractérisations archéologiques. Nous verrons les fortifications, l'acropole, l'*agora*, les sanctuaires et enfin les espaces de divertissement.

---

[170] STEINGRÄBER 2000.

[171] COLONNA 1987. Essayer de trouver l'équivalence de ces mots dans le vocabulaire latin signale la difficulté de faire concorder deux réalités différentes. Ainsi, sans reprendre le discours argumentatif, M. Torelli propose des définitions quelque peu divergentes en particulier pour l'interprétation de *meθlum* et de *rasna* : le premier correspondrait à l'*ager* et le second à la *res publica*. *Spur* est traduit avec un léger changement par *urbs* et l'identification de *cilθ* avec *arx* ne change pas (TORELLI 2000, p. 198).

[172] SASSATELLI 2006b et COLONNA 1987.

1- Remparts et fortifications

L'idéal urbain associé aux fortifications est celui d'une cité complète. Les fortifications permettent de délimiter la ville, de défendre la cité et aussi, par la monumentalisation de cette enceinte, de montrer une image de sa grandeur et de sa puissance[173]. De récentes études ont amélioré les connaissances sur les enceintes fortifiées des cités étrusques. Les recherches d'ensemble de P. Fontaine et de B. Bouloumié[174] ont été complétées par le colloque des *Studi Etruschi* en 2004, intitulé *Città murata*, qui a mis en évidence les résultats des fouilles menées sur l'élément le plus visible et le mieux conservé des cités étrusques, c'est-à-dire les remparts. En effet, contrairement à d'autres éléments du système urbain, les fortifications sont facilement identifiables archéologiquement et elles sont présentes dans chacune des cités étrusques, permettant ainsi d'établir des comparaisons. C'est pourquoi la typologie des techniques défensives aide à comprendre la diffusion des pratiques militaires et conduit à proposer une chronologie des constructions, souvent encore objet de polémique.

De plus les fortifications constituent un élément essentiel de la définition étrusque d'une cité dans la mesure où un jeu de mot associe le nom du peuple - les *Tyrséniens*[175] – au mot grec signifiant les tours – *tyrseis*. En effet, Denys

[173] Ainsi G. Camporeale introduit le colloque des Studi Etruschi sur la *città murata* : « *la cinta muraria è una delle connotazioni che conferisce a un abitato il carattere di città, alla stregua della distribuzione funzionale degli spazi urbani, dell'impianto ortogonale delle strade, del santuario per le riunioni di carattere religioso, della piazza per le riunioni di carattere laico, dei luoghi di mercato spesso in connessione con aree santuariali, della pavimentazione stradale, del sistema fognario, della presenza di botteghe artigianali* » (CAMPOREALE 2008, p. 15).

[174] FONTAINE 1994, FONTAINE 1997 et BOULOUMIE 1986.

[175] Les mots *Tyrséniens* et *Tyrrhéniens* désigneraient, dans la littérature et dans l'épigraphie grecques, le même peuple italique, les Étrusques. La forme *Tyrsénos* est la plus ancienne mais elle se maintient en poésie au moins jusqu'au IIe siècle av. J.-C.. D. Briquel conclut son étude sur l'évolution de ces formes en écrivant que, à la période classique, « la situation générale est plutôt celle d'une coexistence de formes assimilées et de formes non assimilées » (BRIQUEL 1993, p. 196-198). Le passage du premier au second mot s'explique par ce phénomène d'assimilation considéré comme assez banal en phonétique attique à la période récente. Cette évolution dès l'époque classique n'est pas non plus associée à une aire dialectale particulière. Le texte de Stéphane de Byzance qui distingue la forme **turr* comme dorienne, ne peut pas, pour D. Briquel, être une forme uniquement assimilée à Syracuse (Stéphane de Byzance, *Ethnika*, s. v. *Τυρρηνία* et BRIQUEL 1993, n. 87). Même si c'est une forme qui apparaît vers les années 500 en zone dorienne, elle se présente dans l'épigraphie dès le Ve siècle sur le cippe dit des Tyrrhéniens à Delphes, les casques de Hiéron d'Olympie et sur la *defixio* de Sélinonte de la première décennie du Ve siècle. Le mot *Tyrsénos* semble appartenir au substrat méditerranéen (PALLOTTINO 1947) : on le retrouve dans *tuscus* ou *turscus* dans la forme ombrienne, le *Turskum numen* des tables Eugubines (VIb 58 et VIIa 47) et *Tursikina* sur une fibule d'or de Chiusi du VIIe siècle (TLE 489, HEURGON 1971 réfuté par BONFANTE 2002) sous une forme d'origine italique (DE SIMONE 1976). Le mot *Tyrsénos* se rapporte donc à une forme italique mais pas forcément étrusque et connaît une large diffusion en Méditerranée.

d'Halicarnasse[176], explique que les Grecs ont appelé les Étrusques, *Tyrrhéniens*, à cause « des tours fortifiées et d'après l'homme qui en était le prince »[177]. Il s'agirait donc d'une population aux cités fortifiées. Toutefois, dès l'Antiquité, cette étymologie *tyrseis*/*Tyrséniens* a été contredite[178]. Varron d'une part pense que « *Turres* »[179] (les tours) vient de *toruas* (qui regardent de travers) parce que les tours font saillie sur le reste du mur »[180]. Pline d'autre part rapporte que « les tours ont été inventées par les Cyclopes selon Aristote, par les Tirynthiens selon Théophraste »[181]. Ce dernier nom de peuple rappelle également une assonance avec le mot *tyrseis*. Pour Denys d'Halicarnasse d'ailleurs, *tyrseis* signifie « une construction entourée de murs et couverte d'un toit »[182]. Il ne s'agit pas forcément de tours défensives mais cet amalgame homophonique renvoie à un certain aménagement urbain des cités étrusques. La seule mention d'un monument étrusque dans les textes grecs fait écho à cette assimilation entre un peuple et un édifice (une tour).

a- Les données archéologiques

Les cités antiques conservent un caractère de villes ouvertes avec une activité qui n'est pas uniquement citadine : très certainement les cités étrusques ne dérogent pas à la règle. Elles gardent un aspect campagnard et se dotent d'espaces d'accueil car le

[176] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 30, 1-5.
[177] Trad. FROMENTIN 2002.
[178] *Tursis* n'est pas très fréquent mais il est attesté en grec chez Pindare (*Olympiques*, II, 70), Xénophon (deux attestations dans les *Helléniques*, sept dans l'*Anabase* et une dans la *Cyropédie*) et chez le lexicographe Hésychius de Sicile. Il ne s'agit pas d'une étymologie étrusque en elle-même, car la formation du mot *tour* serait typiquement grecque. P. Chantraine suggère que *tursis* corresponde à un emprunt fait par la langue grecque à une autre langue indo-européenne : il compare ce mot à *turris* en latin et *tiurri* en osque (CHANTRAINE 1968).
[179] ERNOUT-MEILLET 1932, *Turris*, p. 708-709. S'agit-il d'un emprunt de l'osque et du latin au grec ou bien est-ce une base indo-européenne ayant pour signification la « ferme-solide » ?
[180] *De lingua Latina*, V, 142, 3, trad. COLLART 1954. B. Bouloumie donne comme exemples : les ouvrages avancés à Arezzo avec des éperons sur l'acropole ; l'enceinte constituée de tours, de saillants et d'avant-corps à Cortone ; des tours quadrangulaires à Faleries Novi ; des tours quadrangulaires et des avant-corps protégeant les portes à Populonia ; les portes à Roselle ; un dispositif de portes ayant des tours avancées à Tarquinia ; des portes à *propugnaculum* à Véies et à Volterra. On connaît comme tours de flanquement celles des enceintes de Populonia, Pérouse et Rofalco (BOULOUMIE 1986).
[181] *Histoire naturelle*, VII, 57, trad. SCHILLING 1977.
[182] *Antiquités romaines*, I, 26, 1-2, trad. FROMENTIN 2002. D. Briquel compare cette assimilation Tours-Tyrrhéniens à celle des Mossynoekes, peuple du Pont et de la Scythie, dont le nom signifie « habitants de huttes en bois » (Hérodote, *Histoires*, III, 94 ou VII, 78, Xénophon, *Anabase*, V, 4, 1 et BRIQUEL 1993). Le rapport aux tours serait né dans un milieu syracusain. C'est à propos des raids syracusains en Étrurie à la période classique que la thèse des tours aurait été mise en avant, en réponse à l'utilisation de l'identification des Étrusques aux Pélasges et aux Lydiens (BRIQUEL 1993).

commerce, les échanges et la mobilité sociale ou spatiale sont un des facteurs essentiels de la croissance. Il existe cependant plusieurs types de limites de la cité : les palissades, les digues, le relief, les murailles ou, selon les Latins, le *pomerium*. Les fortifications correspondent aux limites les plus visibles dans le paysage actuel grâce à leur structure pérenne en pierre. Leur rôle est double. Les fortifications sont, d'une part, un élément important pour la défense de la cité. Elles renforcent le site naturellement défensif, apportent une monumentalisation à la cité et garantissent une protection. D'autre part, elles indiquent symboliquement la puissance de la cité. Pour la bibliographie de chaque site, il faut se reporter au volume 1 de la thèse.

En Campanie, les sites étrusques semblent se doter de fortifications à partir du VIe siècle. À Pontecagnano, les fortifications existaient déjà à cette période et se transforment à la fin du VIe siècle en un système *ad aggere*[183]. À Pompéi, les murailles étrusques d'époque classique ont été retrouvées en plusieurs points de la ville et il semble que la première phase de leur construction daterait des VIe-Ve siècles[184]. Pour Capoue, peu de données permettent de suivre le circuit des murs : V. Sampaolo propose de voir les tracés en trois points de la ville au nord et à l'est [185]. D'abord à via Galatina, où les murs sont tenus par des pierres mélangées à de la terre et des fragments de céramique du Ve siècle. Ensuite, au sud-est, où un ample fossé et un mur à double rangée ont été dégagés sur 12 m : W. Johannowsky propose cependant de les dater du IVe siècle mais V. Sampaolo suppose qu'il s'agit de l'image d'un tracé plus ancien[186]. Enfin, à Siepone, où un quartier résidentiel et artisanal archaïque a été associé à un dénivelé correspondant à une enceinte datable de la période impériale supposée remplacer une enceinte antérieure. Pour Nola, Acerra et Suessula, il n'existe pas de données sur les fortifications. À Fratte, en l'absence de traces significatives, l'aspect défensif du site naturel peut, dans une certaine mesure, pallier ce manque[187].

---

[183] Il s'agit d'une technique de défense qui requiert une levée de terre (PELLEGRINO *et al.* 2009).
[184] CORDUA 2004.
[185] SAMPAOLO 2008.
[186] JOHANNOWSKY 1983 et SAMPAOLO 2008.
[187] GRECO-PONTRANDOLFO 1990 et PONTRANDOLFO 2009.

En Étrurie méridionale, P. Fontaine décrit une homogénéité de construction avec des remparts en *opera quadrata* faits de blocs régulièrement équarris[188]. À Véies, les fortifications se divisent en deux : le plateau d'une part et Piazza d'Armi d'autre part. À Piazza d'Armi, l'enceinte fait six kilomètres de long et au moins six mètres de haut[189]. Ce système défensif existerait dès le milieu du VIe siècle alors que le reste du plateau n'est protégé que vers la fin du Ve siècle et le début du IVe siècle, d'après les fouilles effectuées autour de la porte située au nord-ouest. Les remparts seraient en cet endroit composés d'un mur de défense, d'une série de tours, d'un terre-plein et de murs de soutènement. J. B. Ward-Perkins suggère de mettre en rapport cette seconde vague de construction avec la guerre contre Rome[190]. Mais cela n'explique pas pour autant la différence entre le plateau et Piazza d'Armi. La justification par les guerres contre Rome s'inspire de la comparaison avec les murailles de Capena, cité falisque, qui dateraient de la même période[191]. À Caere, des blocs de tuf pallient les manques de la défense naturelle du site (CRISTOFANI 1992). Ils sont datés des Ve et IVe siècles. À Tarquinia, au VIIe siècle, l'aspect naturel du site suffisait à protéger la cité (d'après CATALDI-BARATTI 2001). Une construction, peut-être une première fortification, nivelle les terrains à partir du VIe siècle. Toutefois, les huit kilomètres de remparts en *opera quadrata*, hauts d'au moins 4m, datent de la fin du Ve siècle et du début du IVe siècle [192]. Sur le territoire de Tarquinia, Luni sul Mignone se doterait d'une enceinte à la fin du Ve siècle de plus d'un mètre de large entourant la colline artificielle ; elle n'est pas pour autant considérée comme une cité. À Vulci, l'enceinte, d'une largeur de 2,5m, est discontinue : elle protège seulement les secteurs faibles du site naturel. Les remparts en gros blocs de tufs équarris et les tours quadrangulaires dateraient du IVe siècle [193]. Enfin, à Volsinies, le site est également défensif et les remparts plus récents : à la porta

[188] FONTAINE 2008.
[189] STEFANI 1922 et WARD-PERKINS 1961.
[190] WARD-PERKINS 1961.
[191] G. D. B. Jones date les remparts de la fin du Ve siècle pour l'espace méridional en réponse à la pression romaine (JONES 1963), alors que l'ouvrage de synthèse récent sur Capena suggère que la constitution d'une vraie cité est un corollaire de la construction d'un rempart et propose donc la date de la seconde moitié du VIe siècle (CAPENA 1995). Cette datation se justifie notamment par la présence de nombreuses tuiles et de blocs de tuf.
[192] BOULOUMIE 1986.
[193] SGUBINI MORETTI 1993.

Maggiore, les murs en blocs de tuf dateraient du IVe siècle et à Via della Cava, les restes de murs dateraient du IIIe siècle [194].

Pour l'Étrurie centrale, plusieurs phases de construction différencient les cités. À la fin du VIIe siècle, la plus ancienne fortification connue est celle de Roselle : il devait s'agir d'un rempart de brique crue qui n'implique cependant pas une occupation totale du territoire dans le périmètre des murailles[195]. Au VIe siècle, une autre vague de construction des enceintes touche Vetulonia[196], Roselle[197], Populonia autour de la partie la plus haute[198], Volterra[199] et peut-être Fiesole[200]. Il s'agit principalement des sites côtiers. Il manque le site de Pise pour lequel nous n'avons pas de données. C'est à la fin du Ve siècle que Cortone se dote d'une enceinte[201]. La muraille est longue de 2,28 km, haute au moins de 7 m dans certaines parties de son tracé, épaisse de 3 m et ne possède pas de tours. Au IVe siècle, Populonia[202] et Volterra[203] agrandissent leurs fortifications en englobant une partie de la ville en contrebas de leur acropole. Cette situation dénote certainement une croissance non négligeable de la population urbaine et peut-être un changement de statut de la colline. À Populonia, les remparts qui vont du long de Baratti à la baie de San Quirico dateraient de la fin du IVe siècle – début du IIIe siècle, seraient composés de tours et feraient plus de 2 m d'épaisseur. Puis les autres sites de

---

[194] La muraille d'Orvieto est connue, par les textes, pour être parmi les plus fortes notamment à cause de l'ancienneté de la cité (BRUSCHETTI-FERUGLIO 1998).
[195] CYGIELMAN-POGGESI 2008.
[196] Elles sont construites au VIe siècle en blocs d'*arenaria* de formes irrégulières.
[197] A la période orientalisante, les murailles sont construites en matériau local (roche calcaire, *arenarie, galestro*). Elles se poursuivent sur environ 3 km de long et sont conservées sur une hauteur moyenne de 5 m. (CANOCCHI 1978).
[198] Une enceinte autour de l'acropole est construite vers les VIe-Ve siècles en blocs cyclopéens. La datation n'est pas certaine (MINTO 1943 et CAMILLI 2005).
[199] Une première muraille le long de l'acropole date du VIe siècle. M. Bonamici propose de dater une première phase du mur de l'acropole du VIIe siècle, avec une valeur plus symbolique que défensive (BONAMICI 2007).
[200] S. Bruni suggère une première construction de l'enceinte dès le VIe siècle (BRUNI 2002).
[201] Grande muraille en grands blocs posés sur la roche, construite à la fin du Ve siècle, longue de 2-3 km. Elle est datée tantôt du Ve siècle, tantôt de la seconde moitié du IVe siècle (RONCALLI 1990).
[202] Une seconde muraille pour la partie basse vers les IVe-IIe siècles est construite en appareil pseudo-isodome avec des tours, des avant-corps quadrangulaires et des tours quadrangulaires protégeant les portes. Elle fait 2,6 km de long de Baratti à la baie de San Quirico (MINTO 1943 et ROMUALDI-SETTESOLDI 2008).
[203] Les 7 km de murs construits aux IVe-IIIe siècles englobent les nécropoles archaïques (BONAMICI 2007).

l'intérieur se fortifient progressivement : Arezzo[204], Chiusi[205] et Pérouse à la fin du IVe siècle [206], et Fiesole au IIIe siècle [207].

En plaine Padane, les sites présentent des caractéristiques différentes puisque les fortifications correspondent à des digues et à des palissades. Dans des centres mineurs, comme Castelfranco Emilia, Imola ou Medicina, des fossés et des palissades sont destinés à drainer le sol, délimiter le territoire et défendre les habitants. D'autres centres mineurs possèdent des complexes de défense constitués d'*aggere* et de fossés à la période classique, comme à Argignone di Mirandola, Galaverna di Nonatola, Forte Urbano à Castelfranco, Siccomonte à Fidenza ou Cortemaggiore à Piacenza (MALNATI-SASSATELLI 2008). Ces structures posent le problème de l'identification du rôle de ces centres mineurs : s'agit-il de centres défensifs ou d'un espace dont l'autonomie est contrôlée par les cités (dont notamment Bologne) ?

Pour les cités, causes et moyens du peuplement, l'aménagement des fortifications est également varié. À Forcello Bagnolo S. Vito, deux terre-pleins ont pu être identifiés. Ils ont été interprétés comme des digues construites pour se protéger des inondations car les alluvions ont détruit l'habitat à plusieurs reprises, notamment en 475 av. J.-C. (DE MARINIS 1991). À Spina, une enceinte surélevée et couverte, en bois, avec terre-pleins et fossés, devait défendre la cité dès sa fondation. Pour Bologne, on peut supposer la présence de palissades de bois depuis la période villanovienne, dans le

[204] Des murs de brique crue surélevés dateraient de la fin du IVe siècle. Les vestiges qui ont été retrouvés sous la place San Niccolò dateraient du IIIe siècle. Dans la littérature latine, la muraille d'Arezzo est connue par les textes de Vitruve (*De l'architecture*, II, 8, 9) et Pline (*Histoire naturelle*, XXXV, 173). Il s'agit peut-être des briques trouvées à Fonte Pezzolo et à Catona (PERNIER 1920 – CHERICI 1993, p. 19).

[205] Une imprécision demeure toutefois sur la datation des murailles de Chiusi : 3 km de murs construits à partir de la fin du IVe siècle en blocs de travertin (STEINGRÄBER 1983, p. 227-228). Présence de murs dans le secteur méridional de la ville (Orto del vescoco et Via Violella) et dans la partie Ouest (La Rocca). TORELLI 1980 fait l'hypothèse que ces murailles puissent dater du Ve siècle (p. 311-312). Dans la littérature latine, on se figurait Chiusi pourvue d'une large enceinte (Virgile, *Énéide*, X, v. 167-168).

[206] La datation serait tardive, du IIe siècle av. J.-C. pour P. Defosse même si la première construction peut être reportée au IVe siècle : les murailles comporteraient sept portes et deux tours quadrangulaires. Elles feraient 3 km de long et 2,7 m d'épaisseur. Il s'agit de gros blocs de travertin soigneusement équarris, en appareil pseudo-isodome (DEFOSSE 1980).

[207] DE MARCO 1998.

secteur de la Fiera et au nord, piazza Azzarita[208]. Il n'y a pas de données pour la période classique mais L. Malnati et G. Sassatelli suggèrent une continuité[209].

Quant à Marzabotto, la porte Est, devait être monumentale mais n'appartenait certainement pas à une enceinte fortifiée[210]. Il s'agit d'un *aggere* artificiel qui permet de mettre en contact le niveau de la ville et le niveau de la nécropole en contrebas. La pierre d'angle en travertin et la structure en galet donnent un aspect monumental à l'entrée et au couloir qui mène à la *plateia* D. Sur la partie Est de Marzabotto, un mur en travertin a été conservé sur une longueur de 5 m. La porte nord (d'après MALNATI-SASSATELLI 2008), devait se situer plus à l'ouest qu'elle n'est définie actuellement, pour être en corrélation avec la *plateia* A et non avec un *stenopos*. Un fossé qui part de l'acropole devait passer par cet espace : en effet, dans cette zone au nord de la cité, fortement monumentalisée, se trouve notamment le temple de Tinia. Le circuit de fortifications n'est cependant pas identifiable dans son ensemble.

Le besoin défensif en Étrurie méridionale ne semble pas homogène. Les sites en eux-mêmes semblent déjà naturellement défensifs pour la plupart, en hauteur et entourés de ravins. Les sites les plus proches de la Campanie semblent se doter très tôt d'une enceinte et la plaine Padane présente la particularité de posséder des palissades. P. Fontaine confirme cette hétérogénéité et présente des types de fortifications : les murs de pierre en *opera* polygonale, ceux qui sont en *opera quadrata* irrégulière et ceux qui sont en *opera quadrata* régulière. Les dernières se localisent majoritairement dans le Sud de l'Étrurie (Figure 2)[211]. Des centres secondaires sont dotés de fortifications à partir de VIe siècle (d'après FONTAINE 2008) : les cités ne sont pas les seules à posséder des murailles[212]. La monumentalisation des enceintes peut être un gage de la force d'une communauté mais elle n'est nullement la condition *sine qua non*, nécessaire à la construction d'une cité.

---

[208] Les deux structures jumelles de la via Fondazza peuvent être interprétées comme des bases de statues. Elles marqueraient la présence de monuments à l'entrée de la nécropole, voire de la ville, dès la période orientalisante.
[209] MALNATI-SASSATELLI 2008.
[210] GOVI 2007, p. 48.
[211] FONTAINE 2008.
[212] Des villages fortifiés et des centres secondaires qui contrôlent le territoire sont également munis de fortifications, même à la période classique. Voir le catalogue du volume 1.

Figure 2 - Carte de distribution des techniques de construction des murailles en Étrurie

(d'après FONTAINE 2008, fig. 3) : 1- Murs en pierres, blocs et terre ; 2- *Opera* polygonale ; 3- *Opera* quadrata irrégulière ; 4- *Opera* quadrata régulière.

b- Évolution et régionalisation

Les données actuelles sur les fortifications des cités étrusques montrent une disparité entre le Sud et le Nord de l'Étrurie. Il semble que se fortifient en priorité les sites tyrrhéniens et campaniens ; plus tardivement, les sites de l'Étrurie centrale en contact avec l'Ombrie. Les fortifications ne sont pas homogènes dans leur distribution comme dans leur utilisation et ne semblent pas l'apanage des cités principales. Les sites escarpés naturellement défensifs sont généralement choisis pour l'implantation des cités ; le relief créant par lui-même les limites de la cité. La construction des fortifications est souvent interprétée comme un enjeu social et politique. Il s'agit d'abord d'une réponse à un contexte politique troublé dans un but préventif[213] ; et d'autre part, les murailles peuvent être l'expression d'une communauté qui veut confirmer, valoriser, voire sacraliser son espace urbain en monumentalisant ses limites.

Si certaines cités étrusques possèdent des remparts depuis la période orientalisante, la plupart d'entre elles les reconstruit au Ve siècle. Ces constructions ou reconstructions correspondent à un phénomène italique dans son ensemble, même si l'Étrurie semble un peu en retard (TORELLI 2008). D'une part, les premières machines de guerre seraient utilisées en Italie à partir de la prise de Motya vers 397 par Denys de Syracuse (CHERICI 2008), même si le bélier cité par Tite Live est en usage sous le règne de Servius Tullius[214]. D'autre part, les guerres internes et les moments troublés obligent les cités à se doter de fortifications solides. L'expansion de Rome ou l'arrivée des Gaulois rend la construction des murailles fonctionnelle et nécessaire.

D'autres interprétations veulent rapporter la création des fortifications à des décisions politiques qui structurent la cité. Pour M. Nielsen, la construction de l'enceinte dépend des revenus de la communauté et résulte d'un effort demandé à la collectivité[215]. Les murailles donnent une identité aux habitants et elles répondent à un besoin de cohésion et de sécurité. Cependant, si la construction des fortifications revêt un aspect public, l'organisation politique et sociale qui sous-tend cette décision n'est

[213] Dans le monde grec, l'évolution des murailles correspond à des besoins militaires et politiques afin de s'adapter aux transformations de la poliorcétique et de maintenir son autonomie (GARLAN 1974). Pour une mise au point récente sur les fortifications grecques en Occident,voir TREZINY 2006.
[214] *Histoire romaine*, I, 29, 2.
[215] NIELSEN 2008.

pas définie pour autant. Par ailleurs, les cités ne sont pas les seules à se doter d'éléments défensifs. H. Becker rappelle les quatre niveaux d'agglomération dans le monde latin et suggère que ces termes s'appliquent à des différences archéologiques étrusques : les *urbes* correspondraient aux cités ; les *oppida* ne sont pas assez grands pour être signifiants au même titre que les cités ; les *castella* seraient des habitats fortifiés ou des garnisons ; et les *vici* pourraient être considérés comme des fermes[216]. Or les trois premiers sites possèdent des fortifications. Alors, pour G. Camporeale, les murailles symbolisent le passage de la ville à la cité, dans la mesure où elles sont associées à d'autres constructions publiques et à une organisation urbaine[217].

Enfin, M. Torelli part du principe que la manière de faire la guerre reflète le tissu social d'une société[218]. Il propose alors d'appliquer ce principe aux fortifications étrusques[219]. Les murailles en gros blocs de pierre avec des portes simples, au VIe siècle, correspondraient à une société urbaine composée de *principes* qui utilisent la phalange et l'armement hoplitique. Au IVe siècle, les fortifications seraient des murs constitués de blocs avec des *strategemata*, refletant une société au corps civique élargi qui utilise le manipule. Les limites d'une telle reconstitution résident, d'une part, dans la non-homogénéité des constructions étrusques, et, d'autre part, dans l'absence d'une identification sociale pour le Ve siècle.

L'évolution institutionnelle des cités étrusques à la période classique resterait alors un entre-deux : la construction de la muraille nous paraît nettement plus adaptée aux conditions du terrain pour chaque cité et aux nécessités stratégiques et militaires. Une communauté s'engage sans qu'il soit possible d'en définir le système institutionnel : les besoins militaires réclament des prévisions stratégiques ou des constructions rapides.

L'évolution topographique qui pourrait nous intéresser davantage aurait trait au changement de localisation de la muraille. Pour Véies, Vetulonia, Populonia, et Fiesole (d'après CAMPOREALE 2008), il existe deux murailles : une pour la partie la plus haute ou acropole, et l'autre pour l'espace en contrebas de la colline. Cette fragmentation de

[216] BECKER 2008. Il est pourtant difficile de donner des définitions administratives latines à des réalités étrusques. En effet, la définition des types d'agglomérations dans le monde latin est elle-même difficile à établir avec précision. Le *vicus*, par exemple, correspond à des bâtiments urbains et à un ensemble de personnes défini par leur voisinage (TARPIN 2002).
[217] CAMPOREALE 2008.
[218] TORELLI 2008b.
[219] TORELLI 2008b.

l'espace urbain est-elle due à la nécessité d'agrandissement à cause de la démographie urbaine ? Ou bien est-ce un changement de conception dans l'usage et la fonction de l'*acropole* ?

2- Acropole, *arx*, *auguraculum* et *cilθ*

Ces quatre mots désignent des réalités culturelles et archéologiques assez différentes. L'acropole, demeure fortifiée, correspond exclusivement à la *polis* grecque à son origine et non à *l'astu*, habitat qui se groupe autour du palais, comme le rappelle P. Fontaine[220]. Aux origines de la cité romaine, l'*arx* apparaît également comme le lieu de naissance de la cité dans la mesure où les premiers augures y sont pris. Les textes latins prônent une antériorité étrusque dans l'art des augures que Rome pratique quotidiennement et font ainsi supposer l'existence en Étrurie de monuments semblables à l'*arx* romain[221], placé en hauteur par rapport à la cité[222] et siège de l'*auguraculum* d'où sont pris les augures urbains (Festus, 17L)[223]. Dans la topographie interne des cités, une structure semblable à l'*arx* ou à l'acropole est fortement attendue en Étrurie.

La topographie de Marzabotto suggère en effet qu'il existe un espace religieux,

---

[220] FONTAINE 1994. Sur les Dark Ages et le Haut Archaïsme dans le monde grec, voir SNODGRASS 1971. F. de Polignac rappelle combien l'existence d'une certaine forme de polis comprenant des traits censés caractériser la cité (temple, conseil, assemblées) se trouve dans les poèmes homériques. D'un autre côté, il précise que le niveau d'intégration sociale et politique de la cité classique n'est atteint généralement pas avant le VIe siècle. Il conclut donc qu'il n'est pas possible de placer une naissance, genèse ou formation, de la cité à une époque donnée, parce qu'elle relève d'un processus continu (POLIGNAC 2000).

[221] L'*arx capitolina* de Rome correspond à une colline jumelle de celle du Capitole dont la différenciation topographique a été comblée (GIANNELLI 1993). Il existe également l'*arx tarpeia* : il s'agit d'une partie de l'*arx capitolina*, qui lui est synonyme, pour la période archaïque et dans les textes poétiques postérieurs (d'après PALOMBI 1993).

[222] La vue sur l'ensemble de la ville est très règlementée comme l'indique le texte de Festus (466-468 L) rappelant que le temple d'Honos et Virtus dédié par Marius a été construit plus bas que prévu pour ne pas gêner la prise des augures, et comme le suggère également la destruction de la maison de T. Claudius Centumalus sur le Celius au début du Ier siècle av. J.-C. (Cicéron, *Les devoirs*, III, 16, 66 et Valère Maxime, *Faits et paroles mémorables*, VIII, 2, 1).

[223] Des restes en *opera quadrata* datant de la période archaïque et visibles dans le jardin de l'Aracoeli en seraient la trace. F. Coarelli rappelle toutefois qu'il existe à Rome un autre *auguraculum* qui est mentionné dans un document sur les *sacraria argeorum* par Varron (*De lingua Latina*, V, 52) et qui se situe sur le Quirinal. Sur le Palatin, il existe aussi un *templum* augural appelé *Auguratorium* qui rappelle la légende de la Roma *quadrata* et le mythique *templum* augural utilisé par Romulus au moment de la fondation de la cité (COARELLI 1993). Pour F. Coarelli, cette reconstitution érudite provient de la variante du nom avec l'*auguraculum* (COARELLI 1993). A. Magdelain propose une étude comparée des types d'*auguraculum* avec ceux de Rome, Bantia et Cosa : il montre comment la topographie de l'*auguraculum* peut changer en fonction des nécessités du terrain (MAGDELAIN 1969).

en hauteur par rapport au reste de la ville. Ainsi, le livre de D. Vitali, A.-M. Brizzolara et E. Lippolis publié en 2001 s'intitule *L'acropoli della città etrusca di Marzabotto*[224] et décrit les temples, leur planimétrie et un édifice qui pourrait correspondre au lieu du rite de l'inauguration.

Voyons ce qu'il en est pour les autres cités étrusques et ce que la documentation archéologique nous laisse déduire de cet espace urbain.

Pour chaque cité du catalogue, individualiser une acropole, *arx* ou *cilθ* n'est pas forcément évident. Selon la définition la plus large de cet espace urbain, il peut s'agir d'un site à caractère religieux surplombant la ville. Pour dix-huit cités, il n'est pas possible d'associer un critère topographique à un critère religieux.

a- Les données archéologiques

En Campanie, en dehors des nécropoles, les fouilles de Fratte, se sont concentrées sur un site en hauteur naturellement défensif : la mise en place d'un système hydraulique complexe met certainement cet espace en rapport avec des lieux de culte[225]. À Capoue, en revanche, on suppose la présence d'un grand temple assimilable à celui du Capitole romain sur les pentes du mont Tifata ou sous le théâtre à Sant'Erasmo, ce qui ferait de cette zone une acropole. Il s'agit toutefois d'un monument de la période romaine et sa localisation n'a pas forcément de lien avec un monument étrusque antérieur. Pour Pontecagnano ou Pompéi, nous n'avons pas de données.

En Étrurie méridionale, pour Caere, Volsinies et Tarquinia, aucun monument n'a fait l'objet d'un rapprochement avec une acropole-*arx*. À Tarquinia, le temple de l'Ara della Regina se situe sur un précédent temple archaïque extra-urbain[226]. Toutefois, cet aspect extra-urbain ne permettrait pas d'y voir « le siège de *l'augurium* et de *l'auspicium*, c'est-à-dire *l'arx* de la cité que l'on placerait plus volontiers au sommet du Pian della Regina, où se trouvaient le temple poliade et vraisemblablement aussi le lieu d'assemblée ou *forum* »[227]. À Vulci la présence d'une acropole se trouve peut-être dans

[224] VITALI-BRIZZOLARA-LIPPOLIS 2001.
[225] GRECO-PONTRANDOLFO 1990 et PONTRANDOLFO 2009.
[226] SOMMELLA 2003.
[227] FONTAINE 1994, p. 77.

le secteur nord de la cité à cause d'un rehaussement du terrain mais cet espace n'a pas été fouillé. À Véies, le statut de Piazza d'Armi pose problème : le site est naturellement détaché de l'ensemble du plateau par un relief escarpé. Il possède un système défensif propre, une citerne et des lieux de cultes au moins jusqu'au VIe siècle. D'après les textes latins[228], le temple de Junon Regina devait se situer sur l'*arx*. M. Torelli pense qu'il n'est pas possible de le localiser Piazza d'Armi mais plutôt sur le contrefort méridional du plateau de la Comunità[229]. Vers le milieu du VIe siècle, Piazza d'Armi est construite avec une articulation en îlots, une route de 5 m de large, une place avec une citerne et un mur d'enceinte. Au Ve siècle, a lieu la monumentalisation de la voie, la construction d'une porte majestueuse, la réalisation d'un portique et l'installation de structures artisanales. Il semble donc qu'il n'y ait pas de place dans cet aménagement pour une acropole ayant un rôle d'*auguraculum*. Cependant, la tradition veut qu'en l'absence de découverte probante, Piazza d'Armi corresponde à l'acropole, du fait de l'ancienneté des édifices : une cabane avec un culte de type héroïque du VIIe siècle pourrait être le cœur de la communauté urbaine[230].

En Étrurie centrale, les archéologues estiment également que les sites les plus élevés correspondent à l'acropole. Aucune trace archéologique ne permet de prouver ces affirmations pour Vetulonia[231], Populonia[232], Cortone[233] et Arezzo[234]. Pour Volterra, l'espace le plus haut de la ville, à Pian di Castello, est dédié exclusivement aux cultes depuis le VIIe siècle [235]. À la fin du VIe siècle, un édifice dont on a retrouvé des éléments de toiture aurait été édifié et se serait écroulé. Enfin des terres cuites architecturales dateraient un second édifice de 480 environ : la toiture a servi pour combler une

---

[228] Le temple de Junon mentionné dans les sources sur la prise de Véies en 396 ; Tite Live (*Histoire romaine*, V, 21) et Plutarque (*Vie de Camille*, 5).

[229] TORELLI 1982.

[230] Cette interprétation de G. Bartoloni faite en 2001 a été un peu nuancée dans sa publication de 2007 puisque l'auteur confirme, dans cette dernière, la difficulté de caractériser l'acropole à Piazza d'Armi (BARTOLONI 2001 et BARTOLONI 2007).

[231] L'acropole est supposée se trouver dans la partie la plus élevée sous l'habitat médiéval.

[232] Le Castello et Poggio del Telegrafo, les sites les plus élevés, sont considérés comme l'acropole.

[233] La forteresse des Médicis devait correspondre à l'acropole. M. Torelli suppose que l'*arx* serait compris dans l'enceinte vers Forte di Girifalco (TORELLI 2005).

[234] La forteresse se situe dans la partie la plus haute de la ville. V. Funghini suppose que l'acropole se situe à Castelsecco au sud-est de la ville. F. Paturzo pense qu'elle se situe vers la forteresse, partie la plus haute de la ville, ou dans la zone de S. Bartolomeo. Pour P. Zamarchi Grassi, l'acropole de la ville se situe sur les deux collines, San Pietro et San Donato (FUNGHINI 1896, PATURZO 1997 et ZAMARCHI GRASSI 2002).

[235] Pour M. Bonamici, il semble que la *così detta* acropole soit le centre d'une première monumentalisation de la cité vers le VIIe siècle avec un premier sanctuaire (BONAMICI 2005).

dépression dans la roche de la zone méridionale de l'aire sacrée au IIIe siècle. Un dépôt votif offert à une divinité identifiée comme Dis Pater[236] permet de rappeler que l'idée de regroupement urbain est liée à cette partie de la ville, premier espace aménagé. Quelques décorations architecturales correspondent au début du Ve siècle mais l'activité édilitaire date réellement du IIIe siècle [237]. Il n'y a toutefois pas d'espace qui puisse être interprété, pour le moment, comme siège de la prise des augures. Dans le processus de la fondation de la ville, l'acropole semble jouer un rôle primordial à Volterra : le tissu urbain se façonnerait à partir de l'acropole puis s'étendrait au plateau.

Enfin, deux hypothèses récentes proposent de reconnaître des *auguracula* à Roselle et à Fiesole, sans qu'une acropole ne soit vraiment identifiée. Pour Roselle, G. Bartoloni et P. Bacci Pacini proposent sur la pente nord du *forum* qu'un édifice rectangulaire soit considéré comme un *auguraculum* selon l'analogie avec la structure Y de Marzabotto[238]. Il s'agirait d'une anfractuosité aménagée dans une des pentes des deux collines au niveau de l'escalier de la période impériale. Sa visibilité se limite à l'espace du *forum* romain entre les deux collines et n'a pas d'autorité sur la partie nord où a été trouvée une maison de la période classique. À sa suite, S. Bruni suppose que la terrasse naturelle à Sant'Alessandro, sur la colline San Francesco à Fiesole, jouait le rôle de l'*auguraculum*[239]. L'ancienneté du site de la colline de San Francesco et la découverte de matériel de type monumental pour un édifice de culte évoqueraient la présence de l'acropole dans cet espace.

En plaine Padane enfin, la cité de Bologne présente un sanctuaire dédié à Héraclès et Apollon dans une partie élevée de la ville : l'ex-villa Cassarini au sud surplombe de 40 m l'ensemble de la cité. Elle est considérée comme l'*arx* d'autant plus qu'il s'agit d'un des villages de la période villanovienne qui participe au synœcisme de la ville[240]. Pour Spina, Adria, Forcello et Verucchio, il n'existe aucun espace assimilable à une acropole.

---

[236] Une inscription mentionnant « papa » serait à mettre en rapport avec Dis Pater (BONAMICI 2005). Ce dernier est considéré comme le patron des processus d'agrégation et de fondation des habitats. Il est présent sur l'acropole de Marzabotto et d'après une scholie de Virgile (*Énédie*, X, v. 200), la dodécapole lui serait dédiée en plaine Padane. Pour Rome, voir le travail de COARELLI 1976-1977.
[237] BONAMICI 2005.
[238] BARTOLONI-BACCI PACINI 2002.
[239] BRUNI 2002.
[240] SASSATELLI 1996.

Quant à Marzabotto, l'acropole se situe au nord-ouest de la cité sur une partie plus élevée à une quinzaine de mètres en surplomb. On dénombre cinq édifices, interprétés comme des lieux de culte (Figure 3). Une sixième structure (Y) serait l'*auguraculum* construit en matériau périssable ou léger. L'espace a été nivelé. Les édifices sont alignés et ils sont orientés nord-sud sauf l'édifice E orienté vers le sud-est. Ce dernier pourrait correspondre à un portique ou à un autel monumental. Un mur délimitait peut-être l'acropole et celle-ci serait englobée dans les fortifications puisqu'il semble qu'un fossé, passant derrière les temples A et B pouvait rejoindre la partie nord de la cité et la *plateia* A[241].

Figure 3 - Plan des temples de l'acropole de Marzabotto
(d'après VITALI-BRIZZOLARA-LIPPOLIS 2001).

[241] Ces données proviennent de VITALI-BRIZZOLARA-LIPPOLIS 2001.

Tableau récapitulatif des critères pour définir un espace de type arcopole-*arx*

Cités	**Point le plus haut**	**Edifices de culte**	**Ancienneté**	***Auguraculum***
Pontecagnano	Ø			
Fratte	x (Secteur légèrement surélevé avec un accès réduit)	Sanctuaire en lien avec un système de gestion des eaux	Ø	Ø
Pompéi	Ø			
Capoue	ø (supposé)			
Véies	x (pour Pian della Comunità TORELLI 1982)	Pian della Comunità et Piazza d'Armi	Piazza d'Armi	Ø
Caere	Ø			
Tarquinia	Ø			
Vulci	x (Peut-être dans le secteur nord-est avec un nivellement)	Ø	Ø	Ø
Volsinies	Ø			
Vetulonia	Ø			
Roselle	ø (supposé)	Ø	Ø	Surplombant le *forum* romain
Populonia	ø (supposé)			
Chiusi	Ø			
Pérouse	Ø			
Cortone	ø (supposé)			
Volterra	x	Un complexe sacré	Depuis le VIIe siècle	Ø
Arezzo	ø (supposé)			
Prato-Gonfienti	Ø			
Fiesole	x (Une terrasse naturelle)	Ø	Ø	Sant'Alessandro (BRUNI 2002)
Pise	Ø			
Marzabotto	x (L'espace a été nivelé)	Cinq édifices		La structure Y, sixième édifice
Felsina	x	Un sanctuaire	Ø	Ø
Forcello	Ø			
Adria	Ø			
Spina	Ø			
Verucchio	Ø			

Le type de monument qui correspond à l'acropole-*arx* est donc généralement associé à quatre critères : une séparation avec le reste de la ville ; un aspect religieux fort ; l'ancienneté de l'établissement ; et la possibilité d'être le siège d'un *auguraculum*. Les deux premiers critères comptent le plus dans l'identification de cet espace particulier, délimité et séparé du reste de la ville par un escarpement, un rehaussement artificiel du terrain ou un relief surplombant la cité. Mis à part l'exemple de Piazza d'Armi qui reste discuté, l'acropole étrusque n'est pas entourée d'un mur de péribole contrairement au monde grec.

L'*auguraculum* en revanche est difficilement identifiable car sa typologie n'est fixée qu'à partir de celle de l'*auguraculum* de Marzabotto : il s'agirait d'un espace sacré bâti en matériau périssable. G. Colonna ajoutait l'idée qu'une réserve d'eau aurait pu caractériser l'acropole[242]. Les usages cultuels demandant un aménagement hydraulique non négligeable, une gestion organisée des arrivées d'eau serait donc incluse dans le fonctionnement de ces acropoles.

b- Un problème de définition

C'est en comparant le système étrusque à ses équivalents dans les mondes grec, romain et italique que l'espace situé dans la partie haute de la ville a été associé au mot étrusque *cilθ*. Ce mot apparaît uniquement dans le *Liber linteus*, texte étrusque inscrit sur les bandelettes d'une momie égyptienne[243]. Du fait de son association au terme *sacnica* (lieu sacré) et de sa déclinaison au locatif, G. Colonna donne à ce terme un sens topographique et religieux[244]. Il s'agirait au moins d'un sanctuaire en lien avec le cadre général de la cité.

A. Prosdocimi était allé plus loin dans la signification de ce mot et proposait une association avec l'idée de l'*arx*[245]. En effet, dans le *Liber linteus*, trois espaces fonctionnent ensemble ; *spura*, *meθlum* et *cilθ*. Ces trois mots formeraient une tripartition qui correspondrait au grec *astu-polis*-acropole ; au latin *urbs-civitas-arx* ; et

[242] COLONNA 1986.
[243] Il s'agit d'un livre en lin que les critères paléographiques datent du début du Ie siècle av. J.-C.. Le texte, divisé en bandelettes pour envelopper une momie, est incomplet : il concerne un calendrier rituel, les cérémonies et leurs dates (BRIQUEL 1999).
[244] COLONNA 1987.
[245] PROSDOCIMI 1978.

chez les Ombriens au rapport entre *touta* et *ocar* dans les textes épigraphiques de la table eugubines[246] (le premier désignant la communauté, le second un lieu topographique sacré). En comparant ces trois situations différentes, M. Cristofani propose également d'associer, par élimination, le mot *cilθ* à l'*arx* puisque le mot *spura* désignerait la communauté et le mot *meθlum* correspondrait à la ville[247].

Les formules du texte de référence, le *Liber linteus*, sont toutefois figées et reflètent des rites dont le contexte et la signification nous échappent amplement.

En comparant le *cilθ* aux réalités grecques et latines, nous pouvons nous demander dans quelle mesure cet espace, dans le monde étrusque, aurait une fonction défensive ; dans quelle mesure il offre une position centrale aux divinités poliades de la cité ; enfin dans quelle mesure il s'agit d'un espace public ou politique[248].

La fonction défensive de l'acropole est apparue dans quelques cas comme Populonia et Véies où la partie la plus haute aurait été fortifiée bien avant le reste de la cité. Toutefois, dans la conclusion de son étude sur les remparts de Tarquinia, P. Fontaine note : « l'acropole, en tant que pôle tout à la fois défensif, politique et religieux, est un concept grec qui fut probablement absent de l'organisation de l'espace urbain tel qu'il fut défini par l'enceinte » dans le monde étrusque[249]. Le cas de l'aspect défensif du *cilθ* étrusque reste polémique et le site de Marzabotto ne permet pas de conclure sur ce point. Dans le monde grec, l'acropole protège les citoyens, en cas d'attaque, et met à l'abri les principaux éléments de la vie civique (palais, magasin ou temple). Tel est le cas d'Athènes où le rempart conserve sa valeur défensive même si l'acropole se pare davantage d'une valeur politique[250]. L'*arx* romain aurait également un aspect de citadelle défensive (Varron, *De lingua latina*, V, 151) qui disparaît à partir de la construction des remparts de 378 av. J.-C. et la croissance de la puissance militaire de Rome (Tite Live, *Histoire romaine*, VI, 32, 1 et COARELLI 1983). Les portes qui

---

[246] Il s'agit de plaques de bronze incisées écrites en langues osque et latine, trouvées à Gubbio et datées de la fin du IIe siècle av. J.-C..
[247] CRISTOFANI 1984. Voir la partie II pour un plus ample développement.
[248] Pour une définition de l'espace public, voir PAQUOT 2010. T. Paquot présente le sens premier du concept d'*espace public* comme étant un lieu de discussion. L'actuelle gestion de l'opinion publique a tendance à confondre les lieux publics et l'espace public. Nous emploierons toujours l'*espace public* dans son sens premier.
[249] FONTAINE 1994, p. 77.
[250] L'acropole d'Athènes donne à la cité un statut vénérable (HOLTZMANN 2003).

mènent à l'*arx* restent alors ouvertes. Il n'est pas possible dans le monde étrusque d'étudier une évolution aussi précise de cet espace.

Les cultes sur l'acropole sont garants de la qualité et de l'idéologie de la cité : le culte poliade traduit la cristallisation des forces citoyennes au moins dans l'exemple le plus complet, celui d'Athènes. En effet, B. Holtzmann interprète l'ensemble du programme édilitaire de l'acropole d'Athènes comme un ensemble cultuel dédié à Athéna Polias[251]. Dans le monde romain, l'*arx* est associé au temple tripartite du Capitole et aux trois divinités, Jupiter, Junon et Minerve. Vitruve les présente ainsi : « En ce qui concerne les édifices sacrés, pour les dieux qui sont surtout considérés comme les protecteurs de la cité : Jupiter, Junon et Minerve, qu'on leur attribue des emplacements à l'endroit le plus élevé afin que de là on découvre la plus grande partie de l'enceinte »[252]. Cette affirmation de Vitruve implique une intervention étrusque dans la définition des espaces romains des premiers siècles de la vie de Rome. Or dans le monde étrusque, seul le cas de Véies présente une divinité principale et puissante remplissant ces conditions : celle que les textes appellent Junon Regina, située sur l'acropole, incarnerait la puissance symbolique de la cité. Cette suggestion[253] ne permet pas de conclure pour les autres cités d'autant plus que l'exemple de Marzabotto présente le *cilθ* comme un espace-sanctuaire avec de nombreuses divinités. Il n'est pas évident de rapporter l'expression de la communauté urbaine à une seule divinité ou de la limiter à un seul sanctuaire localisé sur l'acropole : au contraire, le « grand temple » situé au cœur de la ville semble davantage jouer ce rôle.

Enfin, pour s'en tenir à l'exemple venant du monde grec, l'aspect public et politique de l'acropole grecque s'exprime dans l'image que l'espace donne de lui-même : l'acropole d'Athènes regroupe dans son enceinte les temples des dieux fondamentaux et des héros (comme Érechthée), protecteurs de la cité, et obtient son plein sens civique au Ve siècle, symbole d'une cité puissante, autonome, indépendante et hégémonique. Dans le monde romain, les auspices pris à partir de l'*arx* relèvent du droit sacré et du droit public[254]. Il s'agit de l'observation du vol des oiseaux dans un espace

---

[251] HOLTZMANN 2003. Pour mettre les évolutions de l'acropole d'Athènes dans leur contexte, voir ETIENNE 2004.
[252] *De l'architecture*, I, 7, 1-2, trad. par FLEURY 1990.
[253] D'après Tite Live, *Histoire romaine*, V, 22 et Plutarque, *Vie de Camille*, V, 4.
[254] Les rituels de l'inauguration du *rex*, de l'*augurium salutis* et de la prise des *auspicia* pour les comices curiates sont les trois principales affectations de l'*auguraculum Capitolinum*. À Rome, l'organisation de

carré (*templum*) délimité dans le ciel et sur la terre : les signes recueillis et interprétés indiquent l'approbation des dieux dans les actions humaines. À Rome, les augures, qui permettent d'accroître les chances de réussite par leur interprétation des signes divins (ERNOUT-MEILLET 1932), occupent également des fonctions de magistrats et relèvent d'un collège dont l'action est soumise à des règles très précises. Leur insigne est le *lituus*, le bâton recourbé, et ils peuvent consacrer un lieu (*inauguratio*) et le désacraliser (*exauguratio*). Or celui qui prend les augures est lié à la fonction royale depuis Numa[255] et le collège des augures dépend à Rome des grandes familles. Selon ce schéma, la naissance du sacerdoce accompagnerait la société urbaine : à la fin du IXe siècle et au début du VIIIe siècle, dans le Latium[256] et en Étrurie méridionale, les aspects rituels et symboliques se développent en même temps que se composent les cités. Cette précision s'appuie sur la multiplication des représentations anthropomorphiques qui se réfèrent à une divinité, sur les objets qui se rapportent aux idéologies du pouvoir comme le montre le thème de l'héroïsation ou encore sur la présence de lieux de cultes rituellement délimités. À partir de la période orientalisante (fin du VIIe siècle), la fonction sacerdotale serait l'apanage des grandes familles. Dans un moment de consolidation de l'espace civique comme au Ve siècle, la figure du sacerdoce acquiert sans doute plus d'importance. Cependant les textes latins mettent en rapport ce lieu sacré avec l'*arx* et avec l'*etrusca disciplina* (Varron, *De lingua Latina*, VII, 8 d'après les *libri augurum*), rapprochement qui correspond à la reconnaissance par les Romains d'une ascendance religieuse des Étrusques et au cautionnement positif qu'implique cette référence sur l'ancienneté du rite romain. Dans le monde étrusque, l'aspect politique du *cilθ* peut être associé à la fonction primordiale de la religion dans la vie quotidienne. Le lien avec l'ancienneté du lieu et le rappel des ancêtres ferait du *cilθ* un symbole de la cité.

Il apparaît donc que sont associées la topographie (site en hauteur par rapport à la ville) et le centre religieux. L'inauguration de la cité à partir d'un édifice particulier comme l'*auguraculum*, envisageable dans le monde étrusque, au moins à Marzabotto, prouverait que le pouvoir religieux constituerait un des éléments principaux du fonctionnement de la cité. Le temple céleste peut être inscrit dans la topographie et

---

la société archaïque est dépendante du droit public et la religion assure les fondements de ce droit public (MAGDELAIN 1979).

[255] Plutarque (*Vie de Numa*, VIII) et Tite Live (*Histoire romaine*, I, 18).

[256] SOMMELLA 2003.

révéler un rapport permanent avec les divinités. Toutefois toutes les cités n'ont pas encore livré un espace assimilable à celui de Marzabotto. Le relief n'est pas un problème puisque la création de collines artificielles semble possible. Il s'agirait plutôt de lacunes liées aux découvertes aléatoires des campagnes archéologiques ou à une diversité de situations.

La question se pose de savoir si le *cilθ* peut être considéré comme un espace où se glorifie la cité : le temple principal semble être le « grand temple » au cœur de la cité et les sanctuaires de l'acropole ne jouent pas forcément son rôle. On ne sait pas, en effet, quelle était le degré d'accessibilité de l'acropole : était-ce un espace ouvert à tous ou réservé à une partie de la population qui pratiquait les rites ? Le rôle politique de l'acropole se définit plus sûrement dans son lien avec l'ancienneté de la cité, sa fondation et sa fidélité aux cultes. Les aspects religieux et politiques semblent toutefois présents dans le monde étrusque : l'expression de la communauté politique se perçoit dans le caractère monumental et sa puissance dans les symboles iconographiques[257].

3- Place publique, *forum* et *agora*

L'autre élément-clef des cités latines et grecques, topographique et institutionnel, correspond à la place publique, *forum* ou *agora*. On donne à cet espace trois grandes caractéristiques : un lieu de contact utilisable et accessible par tous[258] ; un lieu où s'exprime la puissance publique notamment par des monuments ; enfin un lieu d'expression de l'opinion populaire[259]. La topographie et les institutions se mêlent dans les usages de cet espace au moins dans la forme qu'il revêt à la période classique. Qu'en est-il de cet espace dans le monde étrusque ?

---

[257] Pour Athènes, l'acropole devient le lieu de l'expression politique à partir de la période de Pisistrate : le sens le plus fort de cet engagement se lit dans la reconstitution des monuments et leur imposant programme architectural après leur destruction en 480-479 par les Perses (ETIENNE 2004).

[258] Le rapport entre le rôle commercial de l'*agora* et ses fonctions politico-religieuses ne s'établit pas dans toutes les cités selon les mêmes règles. À Athènes, au IVe siècle, l'aspect prépondérant pris par les activités marchandes a engendré une décadence du symbolisme politique et religieux de la place publique (MARTIN 1954).

[259] Le terme « opinion publique » est certes un peu anachronique pour la période antique. Toutefois, à partir des textes littéraires, S. Mansouri a rappelé que d'autres formes de politique s'affirmaient dans l'*agora* marchande, ses boutiques et ses ateliers et pas uniquement dans les bâtiments des institutions (MANSOURI 2002). L'*agora* peut être considérée comme le lieu de rassemblement des citoyens et de l'égalité de tous les membres de la communauté.

a- Les données archéologiques

L'absence de places publiques au Ve siècle est une caractéristique de l'archéologie étrusque. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'existe pas de place publique de type *forum*. Cette lacune peut provenir des aléas des recherches archéologiques[260], mais également de la faiblesse des traces archéologiques de ces espaces, ou encore de leur inutilité politique[261].

En Campanie, aucune place publique de la période classique n'a été découverte. Pour Pompéi et Capoue, il existe des *fora* de la période romaine. On estime que le *forum* étrusque de Pompéi se situerait à la place du *forum* romain, c'est-à-dire autour du sanctuaire d'Apollon : le sanctuaire est en effet considéré comme d'origine étrusque et l'espace qui l'entoure attesterait une continuité dans son usage et sa fonction. Le *forum* triangulaire de Pompéi pourrait également exister à la période étrusque (D'AGOSTINO-LULOF 2001).

En Étrurie méridionale, A. M. Sgubini Moretti suppose qu'à Vulci il existerait également une continuité entre la basilique romaine et un espace anciennement voué à une fonction publique[262] mais aucune place n'a pu être mise au jour pour la période classique.

Au contraire, à Tarquinia, les fouilles autour de l'Ara della Regina ont permis de montrer les différentes strates d'occupation de la zone du *forum* de la période romaine. Le *forum* du Ier siècle av. J.-C. se conforme à la politique de récupération de la mémoire

[260] F.-H. Massa-Pairault écrivait, au sujet des périodes archaïque et classique : « les retards et les difficultés d'exploration des cités nous empêchent de connaître comme à Rome, les *fora* et la plupart des zones publiques » (MASSA-PAIRAULT 1996, p. 92).

[261] Les principaux *fora* connus dans le monde étrusque proviennent de la période romaine : quand Rome s'empare des cités, se développe la monumentalisation des lieux publics. L'absence de vestiges ne permet pas automatiquement de conclure à l'absence de place publique mais davantage à la non-monumentalisation de ces espaces. Pour comparer au monde grec colonial, rappelons que l'*agora* de la cité de Paestum n'a été identifiée que dans les années 1980 par des fouilles conduites sous la direction de E. Greco (GRECO-THEODORESCU 1983). Seul le *forum* romain était visible avant ce projet de recherche car le peu de monumentalisation de l'*agora* n'a pas permis son identification immédiate. Les traces grecques étaient oblitérées par les constructions romaines qui ont également changé la localisation de la place publique. Il existe une continuité entre le *forum* et l'*agora* dans des sites plus petits en superficie comme celui de Métaponte (ADAMESTEANU 1974). La puissance de la cité grecque coloniale ne se manifestait pas forcément dans la monumentalisation des lieux publics mais dans l'étendue de l'espace qui leur était consacré (8ha à Métaponte et 10ha à Paestum), d'après GROS 2000.

[262] SGUBINI MORETTI 1993.

citadine telle que Rome la pratique. Des monuments commémoratifs présentent l'*ordo LX haruspicum*, ainsi que les *Elogia* de la famille Spurinna, et rappellent ainsi la vie de la cité à la période classique et hellénistique. La légende des prisonniers romains, lapidés sur le *forum* de Tarquinia en 358 d'après Tite Live[263], suggère la présence de cette place publique dès la fin de la période classique. Les fouilles archéologiques ont montré que des bâtiments et un édifice complexe existaient dès la période orientalisante. L'interprétation d'un bâtiment comme une curie du VIIe siècle reste encore difficilement assurée[264] mais l'ensemble des monuments montre, dès cette phase, une monumentalisation à caractère scénographique[265]. De nouveaux bâtiments de culte et la construction d'un autel accroissent l'effet de monumentalisation de la zone au VIe siècle. Au Ve siècle, l'ensemble finit par prendre la forme d'un axe routier et certains bâtiments perdent de leur utilité. Il y a donc une continuité du rituel mais de nouveaux besoins qui ont modifié la topographie de la zone et diminué les capacités religieuses de cet espace[266].

À Véies, le *forum* romain est localisé à Macchiagrande-Vignacce alors que, sur Piazza d'Armi, on retrouve une place de la fin du VIe siècle au début du Ve siècle avec une grande citerne à ciel ouvert. La citerne peut être associée aux fonctions d'un temple, d'une maison privée ou être librement accessible à tous. Les édifices publics que les fiches archéologiques ont pu mettre en évidence pour le Ve siècle sont en effet de deux ordres : les fontaines publiques et les temples, qui sont d'une certaine manière liés à l'utilisation de l'eau.

À Caere, les vestiges archéologiques comme le temple de Vigna Parrocchiale et ses édifices voisins signalent la présence de lieux publics mais pas de place ou de *forum*. Il n'y a pas de place publique à Volsinies.

En Étrurie centrale, sur les neuf cités répertoriées dans le catalogue, aucune place publique n'a été retrouvée que ce soit à Populonia, Pérouse, Cortone ou Arezzo. À Roselle, Vetulonia, Chiusi et Volterra, il existe un *forum* romain. Pour les trois dernières, il n'y aurait pas de continuité entre la période étrusque et la période romaine.

---

[263] *Histoire romaine*, VII, 18, 3.
[264] BONGHI JOVINO 2001 au sujet de TORELLI 1987.
[265] BONGHI JOVINO 1987.
[266] CHIARAMONTE-TRERE 2005.

À Vetulonia, le *forum* romain se situe à Costia dei Lippi et daterait, pour M. Cygielman, de la période hellénistique[267]. Pour Chiusi, le *forum* romain, datant du Ier siècle av. J.-C., avec des édifices riches en mosaïques, se situe place du XX septembre (BORGHI 2002) alors que la ville de la période classique serait localisée sur les autres collines qui entourent l'actuel site de Chiusi. Enfin à Volterra, au Ier siècle av. J.-C., un ensemble public est construit avec un théâtre, un *forum*, des thermes, un temple et une grande citerne. Le rapport avec une occupation de ces espaces à la période antérieure n'est pas évident. Seul le site de Roselle présenterait une continuité fonctionnelle entre un espace précédemment public et le *forum* de la période romaine au centre du vallon. G. Bartoloni estime que la *Casa del Recinto*, qui se situe dans cet espace entre les deux collines, correspond à la maison d'un chef[268]. La maison était déjà interprétée par F.-H. Massa Pairault comme un édifice public et par G. Colonna comme un lieu de culte dédié à Vesta au VIIe siècle [269].

En plaine Padane, les sites d'Adria et de Bologne ont livré un *forum* de la période romaine sans rapport avec la période étrusque. À Marzabotto, l'îlot qui jouxte le grand temple de Tinia serait peut-être dédié à une place publique. G. Sassatelli suggère en effet qu'il est possible de « *collocare proprio qui l'agorà della città etrusca di Marzabotto, quell'agorà che Mansuelli aveva invano cercato nel centro della città sia per la presenza di alcune anomalie dimensionali negli isolati, sia per l'apparente assenza al loro interno di strutture abitative e che Colonna invece aveva suggerito di collocare nelle vicinanze e ai piedi dell'acropoli, proprio in ragione della opportunità di affiancare una così importante funzione pubblica alla sfera del sacro* »[270]. La localisation de cet espace dans l'axe de la plateia B qui, du temple de Tinia, peut mener vers l'acropole, ferait correspondre les divers centres religieux et politiques de la ville. La présence d'une structure assimilée à un portique[271] confirmerait l'idée que la région I possède des caractéristiques différentes des autres quartiers. La forme et la fonction de la structure fouillée par E. Lippolis restent encore difficiles à préciser (Figure 4) : il s'agit d'un édifice monumental constitué d'au moins trois pièces avec des portiques et

[267] CYGIELMAN 2000.
[268] BARTOLONI-BACCI PACINI 2002.
[269] MASSA PAIRAULT 1996 et COLONNA 1986.
[270] MANSUELLI 1969, COLONNA 1986 et SASSATELLI 2009, p. 335.
[271] LIPPOLIS 2005.

d'un corps principal carré de 19 m de côté. La zone située au sud de l'édifice est pour le moment privée de construction et E. Lippolis la décrit comme « *una vasta area forse completamene aperta (37x34 m ca*) »[272] . Son périmètre est toutefois constitué de murs qui doivent en limiter l'accès.

Figure 4 - Plan de l'espace situé à l'est du sanctuaire de Tinia à Marzabotto

(d'après LIPPOLIS 2005) : 1-*Plateai* B, 2-*Plateia* A, 3-Sanctuaire de Tinia, 4-Edifice monumental et son enceinte, 5-Espace clos, 6-Posterula.

Il est donc possible de définir les zones publiques de type *forum* à partir de la période romaine seulement dans quelques cités et leur continuité fonctionnelle depuis la période étrusque est seulement supposée. La présence d'un temple construit aux abords

[272] LIPPOLIS 2005, p. 150.

de la place romaine apparaît comme synonyme de cette continuité : c'est l'unique élément de l'équipement monumental que l'on attendrait selon la définition de l'*agora*[273]. Seule la cité de Tarquinia semble utiliser une place témoin de la mémoire de la communauté, à une date que les textes rapprochent du IVe siècle, sans vraiment que les données archéologiques ne le confirment pour le moment. Marzabotto serait alors l'unique exemple pour la période classique d'un espace monumental non dédié aux habitations ni aux activités proprement religieuses : pour G. Sassatelli, l'exemple de Marzabotto permettrait de confirmer « *l'ipotesi che qui, accanto al tempio, ci fosse un'area con strutture e attività pubbliche, forse non necessariamente a connotazione sacra e come tale assimilabile per funzioni all'agorà della città greca* »[274]. La topographie de Marzabotto présenterait la possibilité de regroupement de la population au sein de la cité dans un espace public, ouvert à tous où on évoquait peut-être des sujets politiques.

b- L'aspect politique

L'étymologie du mot *agora* contient les deux notions de topographie et d'institution puisqu'il s'agit de la place de l'assemblée où sont prononcés des discours (CHANTRAINE 1968). C'est surtout la parole et le marché qui ont constitué les deux thèmes principaux en rapport avec l'*agora*. Dans un second temps, grâce à ses différentes activités, l'*agora* est devenue le centre de la cité (HOWATSON 1989), point de rencontre politique, religieux et commercial, en rapport avec les grands axes de circulation. Carrefour important du réseau urbain qui matérialise la notion de cité grecque, cet espace public réservé aux activités collectives prend des formes et des fonctions variées au cours de l'histoire[275].

Un temps, la grande place principale était considérée comme l'espace politique par excellence : l'« espace public » était associé à l'« espace politique »[276]. Actuellement, les recherches sur les villes de Rome et d'Athènes posent le problème

[273] MARC 2005 à partir de l'article fondateur de MARTIN 1954 et repris par MARTIN 1972. Pour les recherches récentes sur l'*agora*, voir MARC 1998.
[274] SASSATELLI 2009, p. 336.
[275] MARTIN 1954 et MARC 1998. Pour un exemple de l'évolution d'une *agora* et de la commémoration du bornage originel par des chapelles-carrefours, voir GRAS-TREZINY 2001.
[276] FUSTEL DE COULANGES 1864.

d'une évolution de ces places avec des origines qui ne sont pas en rapport direct avec la naissance des cités elles-mêmes.

Pour les Athéniens, l'*agora* semble avoir eu plusieurs localisations et changé en fonction des besoins politiques. Toutefois, la création d'une nouvelle *agora* à l'époque de Solon au VIe siècle est encore discutée[277]. À Rome, le Palatin apparaît comme le premier centre de Rome au VIIIe siècle d'après les fouilles de A.Carandini[278], ce qui confirme la description de Diodore de Sicile[279] : la naissance de Rome ne semble donc plus se construire autour du *forum* même si la phase de réorganisation et d'articulation fonctionnelle des espaces collectifs de cette zone date du VIIe siècle [280]. Pour les Romains cependant, il n'y aurait pas qu'un type de *forum* même si le schéma directeur majeur correspond à celui de la cité de Rome[281]. Le *forum* dépendrait en réalité de la dynamique d'ensemble de la cité construite[282]. Vitruve (*De l'architecture*, I, 7, 1) en effet propose lui aussi des emplacements différents selon l'usage attribué au *forum* : « si l'enceinte borde la mer, l'emplacement pour implanter le *forum* doit être choisi près du port, mais pour une ville située à l'intérieur des terres, ce sera au milieu »[283]. Le choix de l'emplacement est donc décidé en fonction de l'utilité publique et pour l'intérêt général dans une cité qui prend Rome comme modèle sans qu'il existe au préalable de conflits pour l'utilisation des espaces consacrés. Concevoir l'aménagement de la place publique répond alors, dans les mondes romain et athénien, à une forte demande et à une nécessité non définie dès l'origine. Dans les colonies grecques et les nouvelles

---

[277] L'emplacement de l'*agora* du VIIe siècle devrait se situer sur les pentes à l'est de l'acropole, d'après la découverte *in situ* d'une stèle mentionnant le sanctuaire d'Aglauros, connu par les textes comme un des monuments de l'ancienne *agora*. Se pose alors le problème de savoir dans quelles conditions la nouvelle *agora* au *Kolonos agoraios* a vu le jour et quand le transfert des activités publiques a pu se faire (pour un résumé des problématiques, voir ETIENNE 2004, p. 31-32). M. Valdés Guia reste favorable à une transformation de l'*agora* au moment de Solon à cause d'un changement politique (VALDÉS GUIA 2001). E. Greco rappelle également les différents emplacements possibles de l'*agora* d'Athènes. Il suggère la présence d'un espace politique du côté ouest de l'Acropole antérieur au changement de localisation de l'*agora* (GRECO 2005).

[278] CARANDINI-CAPPELLI 2000.

[279] « Certains indigènes habitaient à l'endroit que l'on nomme maintenant le Palatin et habitaient donc une toute petite cité », Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 21, trad. BIANQUIS 1997.

[280] G. Tagliamonte rappelle que les premières traces d'occupation du *forum* romain datent de l'âge de Bronze. Il s'agissait de nécropoles. À partir de 830-770 av. J.-C., cet espace subit un changement d'utilisation et devient un lieu d'habitat. Au milieu du VIIe siècle, semble s'effectuer une transformation de Rome dans un sens urbain et la vallée occupée par le *forum* assume un rôle central, à la fois public et politique. De cette période peuvent se dater le premier pavement en terre battue de la Sacra via et le premier pavement du *forum* lui-même (TAGLIAMONTE 1995).

[281] BALTY 1993.

[282] GROS-TORELLI 1988.

[283] Trad. FLEURY 1990.

créations de la période classique, l'espace est prévu sans qu'il soit aménagé : c'est le cas de Megara Hyblaea et de Milet[284].

Dans le monde étrusque, l'idée d'un lieu de convergence de la parole, première définition du mot *agora*, semble principalement liée au monde religieux. Les textes latins abordent le rapport à la parole au moment du rite de fondation : le questionnement des dieux et les réponses du prêtre-magistrat sont les temps forts où le discours intervient dans la prise de décision. Il semble qu'il existe également une autre source précisant l'utilisation de la parole publique : le mot étrusque, transcrit *kalatur*, désignerait le héraut, d'après l'association phonique avec le mot romain *calator*. Les inscriptions trouvées dans la résidence de Vigna Parrocchiale à Caere ont suggéré à A. Maggiani un rapport avec une institution de type royauté[285]. La parole publique liée au développement d'une opinion n'est pas un élément que l'archéologie puisse bien éclairer dans le monde étrusque même s'il existe des liens directs entre la topographie, l'organisation de l'espace, et les instituions politiques d'une cité[286].

Des lieux d'expression publique peuvent aussi se percevoir grâce à l'analyse épigraphique et par l'intermédiaire des monuments. Sur des lamelles comme celles de Pyrgi, les trous pour les clous font supposer un affichage dans un lieu sacré : il devait exister un foisonnement d'inscriptions publiques qui nous échappe. Sur les murs et dans l'enceinte des sanctuaires, comme dans les lieux publics, devaient apparaître des règlementations, des inscriptions et des statues. Peut-être cette idée permettrait-elle d'expliquer la série des deux mille statues qui, selon la légende rapportée par Pline (*Histoire naturelle*, XXXIV, 37), ont été prises à Volsinies par les Romains au IIIe siècle[287]. Ce grand nombre de statues serait un signe de la mise en valeur d'un système public.

Un autre aspect de l'opinion publique vient des rumeurs. Ces dernières constituent une part des informations que reçoit la cité et participent à l'élaboration des

---

[284] Au VIIe siècle à Megara Hyblaea (d'après VALLET-VILLARD-AUBERSON 1976), l'espace de l'*agora* aurait été « réservé » au moment de la fondation : les temples et les portiques auraient été construits un demi-siècle plus tard. Cette hypothèse est confirmée par GRAS-TREZINY 2001 et GRAS-TREZINY-BROISE 2004.

[285] MAGGIANI-RIZZO 2001 en se fondant sur PANDOLFINI 1989.

[286] MARTIN 1974.

[287] Le transfert des habitants d'Orvieto à Bolsena en 264 av. J.-C. a été l'occasion pour Rome de piller les deux mille statues en bronze de la cité (Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 34) : le dieu Voltumna (Vertumne) aurait ainsi un temple à l'entrée du « quartier étrusque » de Rome (Properce, *Élégies*, IV, 2, 1). Egalement, d'après Pline (*Histoire naturelle*, XXXIV, 6, 13), la première statue installée dans un lieu public à Rome date du VIe siècle.

ordres du jour dans les assemblées. Elles perturbent l'ordre de l'*agora* et précèdent la parole publique. S. Mansouri a rappelé que les parfumeurs, les barbiers, les cordonniers et les foulons sont, à Athènes, les commerçants chez lesquels l'information, la rumeur et les opinions politiques naissent, se propagent et se consolident jusqu'à former un courant politique parallèle[288]. Pour le monde étrusque, Théopompe (frg. 204 [104]) confirme, au détour d'un paragraphe sur les coutumes *barbares* des Étrusques, qu'il existe beaucoup d'ateliers d'épilation « comme sont chez nous les barbiers »[289] : ces pratiques laissent une certaine liberté aux rencontres et ainsi aux discussions. D'autres lieux de rencontre, de partage, de diffusion des informations et de mise en place de la parole publique existent dans la cité en dehors des espaces convenus : dans le monde étrusque, il pourrait exister une certaine pratique de la parole dans des lieux de rencontre, que l'archéologie ne permet pas de repérer dans la topographie urbaine.

c- L'aspect commercial

À Athènes, l'*agora* accueille les principales activités de la vie publique. Mais l'*ecclesia* quitte cette zone au Ve siècle et les activités commerciales prennent alors le dessus avec une monumentalisation de la place. Après les guerres médiques, la régularité des plans influence l'aménagement de l'*agora* et la place devient un élément capital de la composition urbaine. Le déclin de la notion de cité-État, le développement des entrepôts et la multiplication des zones commerciales entraînent la remise en question de l'importance de l'*agora* (MARTIN 1972). Qu'en est-il du lieu des échanges dans la cité étrusque à la période classique ?

En milieu étrusque, pour cette fonction commerciale, le problème se pose de connaître déjà l'organisation du commerce, des entrepôts, des lieux d'échange, de diffusion, de stockage. Il est difficile de réfléchir sur la manière dont se diffusent les marchandises et comment s'organise le passage des informations. Aucun lieu spécifique réservé au marché n'a été identifié pour le moment par l'archéologie et les textes sont muets sur la question.

La cité de Marzabotto, la mieux connue archéologiquement, a une situation géographique au cœur des Apennins qui fait obstacle à la culture des terrain fertiles et

[288] MANSOURI 2002.
[289] Trad. LIEBERT 2006.

favorise les échanges ; la zone de passage occupée par la cité impliquerait l'accueil des marchands, de leurs biens et des facilités d'acheminement. Or, les structures d'accueil ne sont pas encore mises au jour. Comment alors concevoir la capacité d'accueil des maisons elles-mêmes, la multiplicité de fonctions des cours et des espaces ouverts sur la rue. À Marzabotto, il n'existe pas une planimétrie fixe pour les modules d'habitat. Deux types d'habitat sont identifiés : les maisons qui ont une fonction résidentielle et celles qui cumulent habitat et atelier (GOVI 2007, p. 31). Peut-être les ateliers situés à l'avant des maisons correspondent-ils à des boutiques ? Le système économique lié aux maisons n'est pas forcément antithétique avec la présence ou l'absence d'une place de marché mais elle rend sa nécessité un peu moins importante. Les forges et les ateliers de production ne se situent pas dans des quartiers particuliers[290]. Les espaces productifs sont intégrés dans la ville et dans les îlots. Peut-être qu'une organisation spatiale nous échappe encore, mais il semble toutefois que la cité de Marzabotto ne réponde pas à une idée de zonage de l'espace commercial. Pour les autres fonctions de la cité, l'absence d'habitat dans les régions I et II laisse à penser que ces quartiers étaient réservés dès l'origine à des fonctions différentes et peut-être publiques[291].

Il existe toutefois deux exemples qui permettent de parler d'une règlementation précise de cette organisation commerciale et productive. À Pontecagnano, il semble que l'habitat se divise de manière fonctionnelle en quartiers distincts : le grand secteur oriental serait dédié aux activités de production et la Via dei Cavalleggeri séparerait le quartier de l'habitat de la zone artisanale qui s'étend à l'est. À Arezzo, à la période hellénistique, les zones suburbaines deviennent des quartiers résidentiels et productifs même s'ils sont occupés depuis la période archaïque (ZAMARCHI GRASSI 2002). Les variations dans la spécialisation des quartiers et leur évolution ne peuvent être précisées à ce jour.

Une différence essentielle entre l'urbanisme grec et celui des Étrusques résiderait, à partir de l'interprétation du système urbain de Marzabotto, dans l'utilisation différenciée des espaces. Dans le monde grec, l'idée de zonage est fortement développée : elle prélude aux nouvelles visions urbaines grecques du Ve siècle.

[290] On trouve des forges dans les maisons de la région IV îlot 2 et région V îlot 3. Un atelier est bien identifié en Région V insula 5 (GOVI 2007, p. 34 et p. 42). Un grand four pour la cuisson des céramiques certainement se situe en Région II, insula 1. (GOVI 2007, p. 39).
[291] LIPPOLIS 2005, p. 151.

Rappelons qu'Aristote et Platon conçoivent une division de la ville en trois zones (publique, privée et sacrée) et que Milet en est l'exemple[292] avec un très large espace public réservé dès la fondation et construit au fur et à mesure. Enfin, Thourioi, la fondation panhellénique inspirée par Athènes, serait construite selon le schéma suivant : une ethnie par quartier et une spécialisation des quartiers[293]. À Marzabotto, le développement diachronique des habitats est encore mal connu : si une zone de l'espace peut être dédiée à une aire publique et sacrée dans la Région I, il n'est pas possible, pour le moment, d'y associer une place de marché ou un espace réservé au commerce et à la discussion.

L'absence de la place publique, tant attendue dans le monde étrusque, pose la question cruciale de la construction et de l'affirmation d'une participation politique détachée de la sphère privée. Où s'exprime et s'exerce la parole politique dans le monde étrusque ? Quelle est la différence entre la sphère privée et la sphère publique ? D'autre part, l'absence d'espaces visibles de stockage, d'échanges de marchandises et de lieux de revente de produits agricoles, pose le problème du rapport des villes avec les campagnes, du statut juridique des terres, et des structures en matériaux périssables accueillant des espaces de vente. Cet aspect du monde étrusque serait plutôt à rattacher à Rome, où la politique est vécue dans une large mesure au niveau de la sphère privée, par les réseaux de clientèle.

4- Les sanctuaires urbains

Les monuments des cités les mieux conservés sont les structures religieuses : les temples changent d'orientation et de style mais leur lieu d'implantation varie peu dans la vie de la cité. Par conséquent, les aires sacrées apparaissent comme des points de référence dans l'organisation urbaine des cités étrusques. Toutefois, pour la période classique, l'existence des temples est souvent attestée exclusivement par la présence de

[292] MARTIN 1974, p. 55.
[293] MARTIN 1974, p. 46. E. Greco précise que le schéma *per strigas* de Thourioi proposé par F. Castagnoli ne devrait pas correspondre à la réalité du plan d'Hippodamos (CASTAGNOLI 1971 et GRECO 1997). L'éclatement des lieux sacrés dans la cité de Thourioi contrairement aux autres colonies grecques serait une réalisation d'Hippodamos (GRECO 1999b).

matériel comme des terres cuites ou des dépôts votifs. Ces traces ne suffisent pas toujours à évaluer la hiérarchie des sanctuaires.

a- Les données archéologiques

Il existe au moins quatre types de sanctuaires dans les cités : les sanctuaires qui sont localisés sur l'acropole, ceux qui appartiennent à la zone suburbaine, ceux qui dépendent d'une porte (d'une voie de communication ou d'une nécropole) et les « grands temples » ou considérés comme tels. Nous appellerons « grand temple », les temples situés au cœur de la cité, de grande dimension et munis d'un sanctuaire et (parfois) d'un autel.

En Campanie, à la période classique, de grands temples seraient dédiés notamment au culte d'Apollon à Pontecagnano et à Pompéi. Pour le premier site, l'aire se situe au sud-ouest de la cité (entre via Verdi et via Bellini) : il s'agit d'un sanctuaire ouvert à la fréquentation des Grecs et complètement restructuré au IVe siècle. Pour Pompéi, les temples qui se situent sur les *fora* romains sont traditionnellement considérés comme des aires sacrées déjà en place à la période étrusque. À Fratte, seul le caractère sacré de l'acropole est connu. À Capoue, l'existence d'un petit sanctuaire est supposée.

En Étrurie méridionale, les données sont plus nombreuses. À Véies, les aires sacrées sont localisées à Piazza d'Armi, Campetti et Macchiagrande grâce aux découvertes de matériel. Rien ne permet encore de caractériser le grand temple et les fonctions de ces sanctuaires. Seul Portonaccio se définit comme un sanctuaire extra-urbain à la sortie ouest de la ville.

À Caere, le temple de Vigna Parrocchiale est organisé selon un plan tripartite, orienté nord-ouest/sud-est et daté des Ve-IIIe siècles. Il a complètement oblitéré la résidence précédente et il est considéré comme un grand temple (*Caere* 4). Le sanctuaire de Sant'Antonio semble lié à une porte de sortie de la cité (MAFFEI 1990) : les deux temples et l'autel dateraient de la fin du VIe siècle et du début du Ve siècle, avant une restructuration. Les divinités auxquelles ce sanctuaire est dédié seraient

Aplu/Rath, Turms, Héraclès et Mnerva. Il reste une série d'autres sanctuaires qu'il est difficile d'intégrer dans l'organisation supposée de l'ensemble de la cité à Vigna Zoccoli, Valle Zuccara ainsi que le sanctuaire della Mola et Vigna Marini Vitalini : ils ont été identifiés notamment par du matériel et très peu de structures.

À Tarquinia, l'Ara della Regina correspond au grand temple même si la première phase de sa construction ne semble pas remonter au-delà du milieu du IVe siècle d'après les terres cuites. Quant au complexe sacré des VIIIe-Ve siècles, il ne correspond pas à une catégorie particulière de sanctuaire.

À Vulci, le « grand temple » est localisé sur la grande artère centrale près du *forum* romain. La divinité tutélaire pourrait être Mnerva (SGUBINI MORETTI 1997). Les terres cuites permettent de dater une première phase de 500 av. J.-C. environ. Il existe un sanctuaire suburbain peut-être dédié à Uni et à Vei-Déméter (SGUBINI MORETTI 1993) et un autre à Fontanile di Legnisina au sud de la cité. À la période classique, deux autres sanctuaires sont répertoriés : l'un serait associé à la nécropole de la Polledrara et l'autre à la Porte nord.

À Volsinies enfin, le temple du Belvédère est considéré comme le sanctuaire le plus ancien. Le caractère poliade qu'il pourrait revêtir en ferait-il un « grand temple » malgré ses dimensions restreintes ? Des terres cuites à l'est de la cité précisent également l'existence d'un temple. Sont attestés : le sanctuaire en rapport avec la nécropole de la Cannicella et le sanctuaire suburbain de Campo della Fiera qui est peut-être le centre des réunions de l'ensemble des Étrusques organisés en un système fédéral.

En Étrurie centrale, peu de grands temples sont connus. À Vetulonia, l'existence de deux aires sacrées à Mura dell'Arce et à Costa Murata est admise mais aucune structure n'a été dégagée avec précision. À Populonia, les sanctuaires de l'acropole ne sont pas datables pour le moment. À Chiusi, le matériel permet d'imaginer la présence d'un sanctuaire des IVe-IIe siècles sous l'église de S. Francesco et dans quatre autres sites de la ville. À Pérouse, des terres cuites permettent également de faire l'hypothèse de deux sanctuaires dont un suburbain. À Cortone, un lieu de culte est supposé à la sortie de la cité. Prato-Gonfienti enfin n'a pas encore livré de traces d'un sanctuaire.

Les cités les mieux connues pour leurs sanctuaires sont Volterra, pour son acropole[294] ; Arezzo pour six sanctuaires représentés par des terres cuites et le dépôt votif de Fonte Veneziana ; Fiesole pour trois sanctuaires ainsi que le laisse supposer le matériel recueilli ; et Pise avec les aires sacrées de Piazza Duomo et de Piazza Dante. À Piazza Dante, vers la fin du Ve siècle, un édifice monumental semble avoir été en activité : il pourrait être qualifié peut-être de « grand temple ». Roselle enfin présente une série de bâtiments qui ont pu être interprétés comme des sanctuaires. Près du *forum* romain, il existerait un *auguraculum*, un lieu de culte dédié à Vesta et peut-être un grand temple avec un parvis au plan rectangulaire pour la phase la plus ancienne. Sur la colline sud, près d'une porte d'entrée, un dépôt votif et un édifice de culte seraient dédiés à Artumes.

Dans la plaine Padane, le matériel archéologique laisse supposer la présence d'aires sacrées à Adria et à Spina, ce qui n'est pas le cas de Verucchio et de Forcello. Bologne conserve seulement la trace des structures du sanctuaire de l'acropole. Seule Marzabotto présente une variété de typologies. L'acropole possède six structures sacrées. Le grand temple est situé dans la cité, au nord, dans la Région I (îlot 5). Il s'agit d'un édifice périptère classique dédié au dieu Tinia avec des gradins d'accès et mesurant 35,5 m sur 21,75 m. Le sanctuaire possède également des édifices, un portique d'entrée et un puits. Enfin, au sud-est, il doit exister un lieu de culte en rapport avec la porte et la nécropole à cause de l'aménagement d'un canal et la présence d'une stèle représentant un personnage féminin sur un autel[295]. Quant à la zone nord-est, un peu périphérique par rapport à la cité, elle comporte deux sanctuaires liés au culte des eaux.

---

[294] Sur l'acropole (d'après BONAMICI 2003), la monumentalisation du site semble remonter au milieu du VIIe siècle puisqu'il reste des portions de mur d'enceinte du *téménos* quadrangulaire d'orientation nord-est/sud-ouest ainsi que des bronzes de cette période. À la fin du VIe siècle, un *sacello* aurait été construit. Son écroulement sur place aurait conduit vers 480 à la construction d'un autre édifice sacré avec un système hydraulique (vasques et puits), et un *téménos* ouvert.
[295] SASSATELLI in MALNATI-SASSATELLI 2008.

Tableau récapitulatif des sanctuaires urbains par cité

Cité[296]	**Acropole**	**Le « grand temple »**	**Temple suburbain**	**Localisation aux portes**	**Autre**
Pontecagnano		Temple dédié à Apollon au sud-ouest de la cité			
Fratte	Fonction religieuse				
Pompéi		Temple d'Apollon ?			Sur le *forum* triangulaire ?
Capoue					Petit édifice sacré à l'ouest de Siepone
Véies	Piazza d'Armi série d'aires sacrées et d'édifices		Portonaccio		Aires sacrées à Campetti et à Macchiagrande
Caere		Vigna Parrocchiale		Sant'Antonio	Vigna Zoccoli, Valle Zuccara, le sanctuaire della Mola, et Vigna Marini Vitalini.
Tarquinia		Ara della Regina			Le complexe sacré avec une série de matériels des VIIIe-Ve siècles
Vulci		Sur la grande artère centrale	Sanctuaire suburbain et Fontanile di Legnisina	Nécropole de la Polledrara et Porte nord	
Volsinies		Temple du Belvédère?	Campo della Fiera	La Cannicella en rapport avec la nécropole	A l'est de la cité
Vetulonia					Mura dell'Arce et Costa Murata
Roselle	*Auguraculum*, Seconde moitié du VIe siècle	Terrasse occidentale du *forum* romain		Colline sud près d'une porte d'entrée	Un lieu de culte dédié à Vesta

[296] Pour la bibliographie, se référer au volume 1.

Cité	Acropole	Le « grand temple »	Temple suburbain	Localisation aux portes	Autre
Populonia	Pas de sanctuaire à la période classique				
Chiusi					4 sanctuaires entre les VIe-IVe siècles et l'église de San Francesco
Pérouse			Terre cuites		Terres cuites
Cortone				Lieu de culte	
Volterra	Série de sanctuaires				
Arezzo		Place San Jacopo		Fonte Veneziana, à l'est de la ville	5 sanctuaires (terres cuites)
Prato-Gonfienti	Ø				
Fiesole	Un *auguraculum* ?			Des bronzes en rapport avec les voies de communication	Piazza Mino à côté du Palazzo Pretorio. Série de bronzes
Pise		Piazza Dante			Piazza Duomo
Marzabotto	6 édifices dont un *auguraculum*	Temple de Tinia	Sanctuaire fontanile et sanctuaire pour le culte des eaux	Peut-être en rapport avec la porte et la nécropole au sud-est ou à la porte	
Bologne-Felsina	Un sanctuaire de la fin VIe siècle et au IVe siècle				
Forcello di Bagnolo S. Vito	Ø				
Adria	Ø				Aire sacrée ou sanctuaire d'Apollon

Cité	Acropole	Le « grand temple »	Temple suburbain	Localisation aux portes	Autre
Spina	Ø				Dépôt votif
Verucchio	Ø				

Dans le monde grec colonial, la localisation des temples correspond à quelques espaces bien précis : une ceinture sacrée autour de la cité (Géla, Agrigente, Locres, Velia), une concentration des espaces sacrés près de l'*agora* (Métaponte et Poseidonia-Paestum) et l'acropole (Syracuse, Tarente, Sélinonte, Himère)[297].

Le monde étrusque propose des catégories qui ressemblent aux critères grecs sauf la localisation d'un culte aux portes de la cité qui apparaît comme une originalité étrusque. Quant au « grand temple », sa structure ressemble à celle des complexes sacrés urbains et centrés autour de l'*agora*. En l'absence de place publique bien identifiée dans le monde étrusque, se pose le problème de comparer ou d'assimiler ces deux entités : le « grand temple » propose-t-il les mêmes fonctions, la même image et le même sens que les édifices grecs sacrés proches de l'*agora* ?

b- La symbolique du grand temple ?

Les temples urbains peuvent être considérés comme les lieux de l'expression publique dans la mesure où leur construction répond à une nécessité communautaire. A. Maggiani pose la question de savoir comment interpréter politiquement ces aménagements religieux[298] : est-ce un reflet des changements politiques ? Impliquent-ils une progressive prise de pouvoir par la plèbe ou le maintien d'une organisation monarchique ?

La construction des grands temples a pu être interprétée comme une impulsion républicaine par M. Torelli[299]. Ce dernier explique ainsi leur absence à Bologne, Fiesole et Cortone, estimant que cette impulsion a lieu plus tardivement en Étrurie septentrionale. De même, pour Arezzo, les terres cuites de la rue San Jacopo seraient la

[297] Liste dans GRECO 1999b. Pour E. Greco, seul Thourioi présenterait une différence de localisation des temples qui semble beaucoup plus largement répartie dans le maillage urbain et ne correspondent pas à cette typologie. Ce serait peut-être un apport de l'étude d'Hippodamos de Milet.
[298] MAGGIANI 2005.
[299] TORELLI 2002.

marque de cette nouvelle organisation politique. Toutefois, l'absence des grands temples peut aussi correspondre à un manque de données archéologiques dont il faut tenir compte.

Le choix d'une divinité comme Vei, identifiée à la Cérès latine et à la Déméter grecque (COLONNA 1987), a pu également être associé à des couches sociales de la population urbaine qui revendiquent un accès au pouvoir. Par exemple, le sanctuaire de Campetti à l'intérieur de la cité de Véies, dédié à la déesse éponyme Vei, connaît une phase de monumentalisation au début du Ve siècle (VAGNETTI 1971). Le temple de Vigna Parrocchiale à Caere, qui est construit sur un édifice résidentiel à la fin du VIe siècle, serait dédié à Vei, identifiée grâce à un graffite (*Caere* 4). Enfin, un sanctuaire de Vulci, en périphérie, connaîtrait également un culte à cette même déesse. L'association entre une divinité et un groupe social particulier se fonde cependant sur une comparaison avec le modèle romain qu'aucun texte ne permet de confirmer dans le monde étrusque[300].

Les rénovations des temples et leur changement d'orientation rappellent que des grands projets édilitaires de la fin du Ve siècle expriment des besoins nouveaux de la part des communautés. L'exemple du temple de Tinia de Marzabotto permet de montrer comment un changement d'orientation remet en question l'organisation d'ensemble de la cité : en effet, le sanctuaire est pleinement intégré à un îlot et le réorienter demanderait un changement total dans l'organisation générale de la voirie. À Marzabotto, il n'y a pas de traces d'une modification de la topographie. À Tarquinia, au contraire, la transformation du temple de l'Ara della Regina et le changement d'orientation des fondations entre le VIe siècle et le IVe siècle [301] oblige à repenser l'ensemble de l'organisation urbaine de la cité et, par conséquent, de son organisation sociale.

Il est possible de suggérer que le sanctuaire du grand temple corresponde à un espace où se retrouve la communauté, au moment des festivités et des cultes. Par sa fonction, le sanctuaire, au cœur de la cité et au centre d'une aire sacrée, participe au

[300] Le temple de Cérès à Rome daterait des années 499-496 selon la chronologie de Varron. O. de Cazanove rappelle que « Cérès n'est pas, par essence, une divinité plébéienne » (de CAZANOVE 1990, p. 399) mais les plébéiens seront plus fidèles à son culte qu'à ceux des dieux capitolins.
[301] COLONNA 1985, p. 70.

développement du commerce et sert de lieu de rencontre. Le manque de données archéologiques ne nous permet pas d'approfondir davantage cette suggestion.

5- Gymnases et lieux de spectacle

Les aménagements urbains pour la danse, la musique, les jeux funéraires, le sport et ses entraînements sont peu connus dans les cités étrusques. À la période romaine se développent les théâtres dans les cités étrusques. Antérieurement, nous avons peu de données archéologiques[302].

À Acerra, en Campanie, une seule structure de la fin du VIe siècle, ou du début du Ve siècle, est identifiable : sous des sépultures d'époque hellénistique, il s'agit d'un espace circulaire entouré d'un fossé et composé de banquettes (DE CARO 1997). En l'absence de publication complète de la structure, aucune interprétation n'est possible.

À Caere, en Étrurie méridionale, un édifice elliptique sans toiture, au sud du complexe de Vigna Parrocchiale, a pu être interprété comme un édifice public ou un lieu pour les *ludi sacri* (CRISTOFANI 2003). Il s'agit d'une structure de 32x22 m associée au temple et creusée dans la roche (Figure 5). La structure supérieure en revanche a été complètement détruite. Sans doute s'agissait-il de tribunes en bois avec des piliers de soutien tels que le répertoire figuré du Ve siècle le laisse imaginer[303]. Une seconde phase de construction aurait alors monumentalisé l'architecture en raison des bâtiments en pierre qui l'entourent. Il s'agirait d'un lieu de réunion comme l'avait déjà suggéré G. Colonna[304]. Mais l'édifice est détruit volontairement vers 490-480 av. J.-C.. Enfin, G. Maetzke signale la présence d'un théâtre en pierre à Castelsecco près d'Arezzo mais de datation plus récente[305].

---

[302] L'aspect social de ces jeux et les problèmes politiques qu'ils soulèvent seront traités dans la seconde partie de la thèse.

[303] L'ouvrage collectif intitulé *Caere 4* rappelle les représentations iconographiques des tribunes en bois sur les fresques de la Tombe des biges de Tarquinia et sur un cippe de type Chiusi de Casuccini du musée de Palerme. Les sources littéraires précisent également que la première construction du Cirque Maxime était en bois, haute de 12 pieds (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 35-8 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 68, 1). Voir la traduction du passage de Tite Live dans la note 775 ci-après.

[304] COLONNA 1993.

[305] MAETZKE 1982-1984. Il s'agit d'un théâtre en pierre du IIe siècle av. J.-C. en rapport avec un sanctuaire. G. Colonna suggère que sa typologie soit exclusivement étrusque et ne prenne pas modèle sur les complexes théâtre-temple de l'aire latiale ou italique (COLONNA 1993).

Figure 5 - Plan général de l'édifice elliptique de Caere
(échelle 1/100) d'après CAERE 4.

Une hypothèse sur l'aspect des édifices de spectacles a été émise par J. Heurgon[306] : des tribunes en bois facilement démontables étaient installées à l'occasion des événements. La démonstration de J. Heurgon se fonde sur les représentations figurées comme celle de la tombe des Biges de Tarquinia, que

[306] HEURGON 1961b.

M. Pallottino date de 490-470 av. J.-C.[307], et du texte de Tite Live (*Histoire romaine*, I, 35). Même si les bâtiments dédiés aux jeux n'ont pas laissé de traces archéologiques visibles, les jeux occupent, dans la définition de la cité, une place politique certaine[308].

Des bâtiments pour les jeux sont, en effet, attendus dans le monde étrusque parce que l'iconographie funéraire présente de nombreuses images de ces spectacles et parce que les textes latins font référence à ce type de pratiques. L'association particulière entre les jeux et l'expression politique existe dans le monde romain et J.-P. Thuillier a démontré que le système étrusque fonctionne sur le même plan[309]. Les grands jeux romains, nés réellement sous l'impulsion du roi étrusque de Rome, Tarquin l'Ancien, ont un lien avec les besoins politiques, religieux et militaires de la société latine puisqu'ils correspondent à la valorisation d'un triomphe[310] ; de même, les jeux étrusques, notamment ceux de la confédération, revêtent ce lien social et politique.

Le jeu touche aussi les affaires de l'État dans le cas des rapports entre le roi de Véies, Lars Tolumnius, et Rome au début du IVe siècle av. J.-C.. D'un côté, Lars Tolumnius se fâche avec les autres cités étrusques de la confédération et retire sa participation des jeux. Il repart avec l'ensemble de ses artistes[311]. D'un autre côté, l'origine de la guerre entre Rome et Véies commence par le meurtre des ambassadeurs romains : la légende veut que Lars Tolumnius joue aux dés au moment où il est importuné par les Romains et un mot équivoque, mal interprété par ses alliés, envoie par hasard les ambassadeurs à la mort[312]. Deux types de jeux ont engagé l'avenir de Véies même s'ils ne relèvent pas du même cérémoniel : les grands jeux liés à la représentation et à la sphère publique, et les jeux d'intérieur comme le dé ou les échecs, associés à la sphère privée. L'incidence publique que Tite Live donne aux « jeux de société » peut

---

[307] PALLOTTINO 1952.

[308] Dans le monde grec, la présence des édifices de spectacles et de loisirs fait partie de la définition de la cité. Elle s'applique à la citation de Pausanias : on ne peut pas parler de cité si elle ne possède « ni édifices administratifs, ni gymnase, ni théâtre, ni place publique, ni fontaines alimentées en eau courante » (Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 4, 1). Il s'agit toutefois d'une citation du IIe siècle ap. J.-C. au moment où la cité grecque est entièrement conçue et développée. Malgré les dires de Pausanias, beaucoup de cités, même grecques, n'ont pas livré de gymnase.

[309] THUILLIER 1985.

[310] Tite Live, *Histoire romaine*, I, 35. Après son triomphe sur les Latins, Tarquin instaure des jeux comme la tradition l'impose mais l'aspect grandiose et international de ces jeux leur donne le nom de « jeux romains ».

[311] Tite Live, *Histoire romaine*, V, 1.

[312] Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 17.

faire référence à la légende des origines étrusques[313]. En effet, dans la légende des origines lydiennes des Étrusques[314], Hérodote présente ces jeux comme une invention lydienne et, par extension, étrusque : « c'est alors qu'on aurait inventé le jeu de dés, le jeu d'osselets, le jeu de ballon, et les autres espèces de jeux, sauf le jeu de dames, dont les Lydiens ne s'attribuent pas l'invention »[315]. Ainsi, se justifie l'existence à Rome de jeux théâtraux appelés « lydiens » ; en Étrurie, après la migration, « s'instituèrent aussi les spectacles sous le couvert de la religion » d'après Timée (frg. 62 [128])[316]. L'origine du théâtre a une place essentielle dans l'association entre les Étrusques, les jeux et les décisions politiques.

Il existe donc différents types de jeu dans les cités étrusques. La majorité des documents figurés rappelle le contexte funéraire des jeux. Les grands concours organisés dans le cadre de la dodécapole semblent davantage politiques dans la mesure où chaque cité s'engage dans la compétition. Les textes mettent donc en rapport les origines, la politique et la religion, avec l'invention des jeux et des spectacles. Les Lydiens sont toutefois à l'origine de deux types de jeux, ceux qui peuvent se jouer en intérieur autour d'une table et ceux qui relèvent du grand spectacle et des concours athlétiques. Ce sont plutôt les jeux qui requièrent une grande installation qui nous intéressent ici et que l'archéologie ne permet pas de localiser dans la cité[317].

---

[313] *Ibidem*.

[314] « On rencontre dans la littérature antique trois manières différentes de penser l'origine des Étrusques. Soit (…) en faisant intervenir les Pélasges, cette population d'allure légendaire dont les Grecs pensaient retrouver la trace dans diverses zones du bassin égéen et dont ils estimaient qu'elle avait occupé avant eux de nombreux secteurs de leur propre domaine. Soit (en ajoutant) foi à un récit d'Hérodote (…) selon lequel les premiers Étrusques étaient des colons venus de Lydie (…). Soit (…) on estimait que le peuple avait toujours vécu là où on le connaissait, en Italie et était donc autochtone (selon le récit de Denys d'Halicarnasse) » (BRIQUEL 1993, p. V-VI).Voir notamment les textes de Hérodote (*Histoires*, I, 94 [34]) et Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 27-28).

[315] Hérodote, *Histoires*, I, 94 [34], trad. LEGRAND 1946. Les jeux ont ainsi un rapport très étroit avec la politique, inventés pour faire patienter le peuple par temps de famine.

[316] Trad. personnelle. Une des légendes des origines étrusques rappelle la provenance lydienne du peuple étrusque. C'est pourquoi, dans certains textes, le mot « lydien » sert de qualificatif pour désigner les Étrusques. Pour F. Dupont, le théâtre est l'expression d'une différence et, en même temps, d'un reflet de soi. La prétendue origine étrusque des *ludi* en général s'explique dans cette perspective puisque le monde étrusque correspond à une altérité proche des Romains (DUPONT 1993).

[317] L. Cerchiai suggère que l'iconographie sur une peinture funéraire de Capoue représentant les joueurs de dames peut être une métaphore : ce serait le symbole de la planification de la ville et du rôle joué par les citadins eux-mêmes dans ce changement urbain (CERCHIAI 1995).

Les remparts, pour chaque cité, se composent de plusieurs états différents. Ils démontrent l'hétérogénéité des besoins et des structures dans un monde confronté de plus en plus, à partir du Ve siècle, aux assauts de l'extérieur. Une influence grecque peut se lire dans la construction de ces fortifications dans la mesure où les techniques de construction répondent aux nécessités de se protéger d'ennemis dont les techniques militaires s'améliorent et deviennent plus performantes. L'adaptation aux techniques et aux besoins défensifs semblent expliquer les différences de construction et de chronologie entre cités. Il est plus facile de lire un engagement de l'ensemble d'une communauté dans le choix de la construction des murailles qu'un schéma politique bien précis.

L'acropole est un autre élément fondamental dans la mise en place d'un ordre urbain. Elle n'est cependant pas présente archéologiquement dans toutes les cités contrairement aux remparts. Certaines localisations deviennent sujettes à des discussions entre archéologues. Ces lieux se définissent comme des espaces religieux, où se concentrent plusieurs temples su les hauteurs de la ville. Ils possèdent une certaine mémoire de la communauté dans la mesure où il peut s'agir des lieux d'occupation humaine les plus anciens ou de l'origine de la fondation urbaine.

Un lieu de mémoire peut également correspondre aux places publiques. Mais il est assez difficile d'en parler étant donné leur absence dans les cités étrusques. Il existe au contraire des bâtiments ou des espaces de rencontres comme l'édifice elliptique de Caere (Figure 5) ou le portique de Marzabotto (Figure 4). Ces deux seuls exemples jouxtent en réalité des temples et fonctionnent en même temps qu'eux. Le sanctuaire urbain a donc une place essentielle dans la construction du tissu social ainsi que dans les échanges. Ce lieu de rencontre peut se définir comme un lieu de pouvoir dans la mesure où se diffusent une parole publique, des informations ou des rumeurs, susceptibles de peser sur les décisions à prendre. Cette étude redonne alors un rôle capital au grand temple urbain.

Une certaine différence avec le monde grec se lit dans le rôle de l'acropole, qui ne ressemble pas vraiment à une citadelle. Les cas où une double enceinte a été individualisée sont extrêmement rares. Une autre différence avec le monde grec se situe dans le fonctionnement des rencontres et les échanges au sein de la ville : aucune place comme lieu de marché n'a pu être identifiée et les espaces de boutiques ou de stockage

sont visibles essentiellement dans les maisons. Enfin, une dernière différence réside dans la structure des temples et leur topographie : les sanctuaires principaux correspondent au grand temple et à l'acropole. Les autres sont liés souvent à des espaces particuliers comme les portes ou l'arrivée des eaux.

Dans les nécropoles, des structures en gradins existent. En revanche, les cités étrusques ne possèdent donc ni édifices administratifs particulièrement identifiables, ni gymnase, ni théâtre, ni place publique. Les sanctuaires et l'aspect monumental de la cité confirment leur organisation urbaine hiérarchisée et structurée.

Chapitre 3 – Les caractéristiques helléniques des cités étrusques

G. Sassatelli rappelle que « *la città per essere veramente tale doveva unire ad una struttura urbana, fisicamente visibile nei suoi vari settori e nei suoi diversi monumenti (le strade, i luoghi di culto, le mura ecc.) una solida e complessa organizzazione, sia sul piano economico e sociale, che sul piano politico e istituzionale* »[318].

D'un côté les cités étrusques sont constituées selon des caractéristiques urbaines propres, dont un *cilθ* et un grand temple au centre ; d'un autre côté, nous sommes sûrs du statut de cité acquis par les centres urbains. Les textes grecs nous incitent en effet à réfléchir sur l'autonomie, l'indépendance et l'organisation politique individuelle de chaque cité.

> *λείπεται δ' ἡμῖν εἰπεῖν περὶ τῶν* Τυρρηνῶν. *οὗτοι γὰρ τὸ μὲν παλαιὸν ἀνδρείαι διενεγκόντες χώραν πολλὴν κατεκτήσαντο καὶ πόλεις ἀξιολόγους καὶ πολλὰς ἔκτισαν.*
>
> « Les Étrusques, célèbres dans l'Antiquité pour leur énergie, conquirent de vastes territoires et y fondèrent des cités, nombreuses et florissantes »[319].

Cette citation de Diodore de Sicile au Ier siècle av. J.-C. (*Bibliothèque historique*, V, 40, 1) se fonde sur Posidonios d'Apamée (135-51 av. J.-C.) pour véhiculer l'image des Étrusques comme un peuple fondateur de cités.

L'appartenance au monde des cités attribue aux Étrusques un niveau de civilisation comparable à celui des Grecs. La légende des origines, partagée par les Grecs avec de nombreux peuples italiques, permet de tisser des politiques d'alliance dans le bassin méditerranéen. Les légendes se réfèrent à la conquête des territoires qui font des Étrusques un peuple migrateur[320] et un peuple puissant. Les précautions à prendre sur l'utilisation des textes grecs, contemporains de la période décrite par les traces archéologiques, et sur leur analyse, sont au moins de trois sortes. Il faut d'abord

---

[318] MALNATI-SASSATELLI 2008, p. 429.
[319] Trad. personnelle.
[320] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 28 : « Quant à Myrsilos, il inverse le récit d'Hellanicos en prétendant que les Tyrrhéniens, quand ils eurent quitté leur patrie, reçurent au cours de leurs errances le nouveau nom de Pélarges, à cause de leur ressemblance avec les oiseaux appelés *pélargoi* (cigognes), due au fait qu'ils parcouraient en bandes la Grèce aussi bien que la terre barbare », trad. FROMENTIN 2002.

compter avec une tradition littéraire déjà existante et souvent perdue. Ensuite, une volonté d'utilisation politique de thèmes littéraires, comme la barbarie ou l'origine du peuple étrusque, peut se percevoir et varier en fonction des circonstances économiques et militaires. Enfin, une dépendance des auteurs grecs à leur propre système institutionnel est perceptible quand ils décrivent le fonctionnement des Étrusques.

Une des démonstrations issues des études menées par l'Ecole de Copenhague sous la direction de M. H. Hansen et E. Nielsen[321] paraît convaincante : une cité n'a pas besoin d'être indépendante et autonome pour gagner son statut de cité. Il nous faut voir ce qu'il en est des cités étrusques, de leur autonomie et de la hiérarchie urbaine. Nous allons d'abord étudier les cités qui apparaissent dans notre corpus puis décliner quelques aspects de leur fonctionnement politique.

1- Des cités appelées *poleis*

Le mode de fonctionnement des cités étrusques figure dans les textes sous une forme hellénisée. Il s'agit d'un rattachement à des valeurs culturelles qui placent les cités dans des circuits politiques et économiques privilégiés.

a- Quelles sont les cités et les lieux connus dans la littérature grecque de la période classique ?

Dans l'*Inventory of Greek Poleis*, deux cités sont considérées comme grecques et sont répertoriées dans l'inventaire : Adria et Spina. M. H. Hansen résume dans l'introduction du livre *A Comparative Study of Thirty City-State Cultures* les différentes réponses apportées aux questions « qu'est-ce qu'une ville ? » et « qu'est-ce qu'un État ? »[322]. Il s'agit d'un habitat permanent dont certains éléments topographiques relèvent d'une symbolique propre à la cité. Une certaine densité urbaine, la séparation des activités commerciales et politiques, et la possibilité d'avoir des centres de décision où s'exercent les lois et la justice, sont symptomatiques de la définition d'une cité

[321] HANSEN 2002 et NIELSEN 1997.
[322] HANSEN 2000b.

grecque. Les recherches du Centre de Copenhague ont permis, par cet inventaire des *poleis* grecques, de compléter nos connaissances et de fournir une définition de la cité-État, variable en fonction de la chronologie, des régions et de l'usage qu'en fait chaque auteur antique[323].

Le fonctionnement de ces communautés correspond à une organisation en cités d'après les textes grecs. Une dizaine de sites apparaît dans le corpus des textes grecs relevés dans le volume I de cette thèse. Nous allons répertorier les noms des cités énumérées dans les sources écrites conservées.

La cité d'Adria est nommée chez Eschyle (frg. 71 [11]) qui rappelle le mythe de la création de l'ambre et parle des femmes d'Adria. Puis Hécatée (frg. 90 FgrHist [18]) présente la situation géographique de la cité d'Adria que Stéphane de Byzance place au centre d'un paysage luxuriant. Théopompe (frg. 129 [100]) s'appuie sur la géographie du golfe d'Adria pour justifier le nom de la ville. Eudoxe (frg. 1 [145]) affirme qu'Adria aurait été fondée par un Messapien, Pauson.

L'île d'Elbe est considérée comme Tyrrhénienne par Hécatée (frg. 59 FgrHist [15]), qui la nomme Aithalé. Philistos l'appelle Ataléia dans le fragment 21 (64]. Le Pseudo-Aristote (*De mirabilibus auscultationibus*, 837b [94]) rappelle que l'île a été fortement exploitée pour ses mines de cuivre et de fer. Les Argonautes auraient abordé à l'île d'Elbe (Pseudo-Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 839 a-b [95]). Un port de l'île s'appellerait d'ailleurs Argôon d'après Timée (frg. 85 [130]). À l'époque de Timée (frg. 164 [132]), il semble que l'extraction et la transformation des métaux se fassent dans l'île même, avant d'être exportés vers la Campanie. Scylax (frg. 6 [152]) dit qu'on peut passer par l'île d'Elbe pour aller en Corse.

Capoue est présentée par Stéphane de Byzance d'après Hécatée (frg. 62 FgrHist [17]) comme une cité italienne.

Crotone est définie par Hérodote (*Histoires*, I, 56-57 [33]), et après lui Hellanicos (frg. 4 [57]), comme une cité tyrrhénienne des Tyrrhènes-Pélasges.

[323] Pour l'Antiquité cependant, il n'est pas toujours facile de définir les rapports d'une cité avec son hinterland, son rôle dans le commerce, la place des fortifications dans la définition de l'espace et la quantification du nombre d'habitants : ces données restent à l'appréciation de chaque modèle de réflexion sur la cité antique.

Agylla apparaît lors de la guerre contre Phocée (Hérodote, *Histoires*, I, 166-167 [36]) puis chez Lycophron (*Alexandra*, v. 1236-1249 [173]). Ce dernier l'identifie comme une cité Ausonienne aux vers 1351-1361.

Spina est connue par son embouchure d'après Hellanicos (frg. 4 [57]). Le fragment d'Hellanicos d'après Denys d'Halicarnasse correspond au passage I, 28 (*Antiquités romaines*). Le texte I, 18 (sur l'arrivée des Pélasges à Spina) reprend en réalité un développement propre à Denys qui, certainement, amplifie les propos d'Hellanicos[324]. Spina est considérée comme une ville d'Italie par Eudoxe (frg. 1 [145]), et comme une cité grecque par Scylax (frg. 17 [156]).

Norchia, à l'intérieur des terres, est une cité étrusque pour Philistos (frg. 43 [66]).

Le sanctuaire de Leucothéa, d'après Aristote, est pillé par Denys de Syracuse (*Economique*, II, 2, 20 [78]). Il s'agit de l'*emporion* de Pyrgi.

Populonia ne serait pas le nom d'une cité pour le Pseudo-Aristote (*De mirabilibus auscultationibus*, 837b [94]) mais seulement un lieu-dit. Il évoque au contraire une *polis* inconnue à ce jour appelée Oinarea, bien fortifiée. Pour Timée (frg. 164 [132]), Populonia sert également de point de référence dans sa description géographique de l'île d'Elbe.

Le port de Télamon, situé à 800 stades de Rome, aurait été nommé par les Argonautes d'après Timée (frg. 85 [130]).

Pise apparaît dans les textes à partir de la description géographique de Scylax (frg. 17 [156]), puis chez Lycophron (*Alexandra*, v. 1236-1249 et v. 1351-1361 [173 et 174]).

En dehors de l'Étrurie, deux cités sont considérées comme tyrrhéniennes : Métaon fondée par un Tyrrhénien (Hellanicos, frg. 92 [59]) et Brettos situé dans le Sud de l'Italie (Antiochos, frg. 3c [73]).

Certaines de ces localités sont accompagnées du qualificatif de *polis* qui confère un statut politique à leur aspect urbain que nous avons identifié au début de cette partie.

Huit cités d'Étrurie sont explicitement nommées *poleis* dans les sources : Nola, Capoue (Hécatée, frg. 62 [17]), Adria (Hécatée frg. 90 [18], Théopompe frg. 129 [100]

[324] BRIQUEL 1984.

et Eudoxe l'historien, frg. 1 [145]), Crotone (Hérodote, *Histoires*, I, 56-57 [33] et Hellanicos frg. 4 [57]), Norchia (Philistos, frg. 43 [66]), Oinarea (Pseudo-Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 839 [95]), Populonia (Timée, frg. 164 [133]), Spina comme une cité grecque (peut-être Hellanicos, frg. 4 [57] et Scylax, frg. 17 [156]), Pise (Scylax frg. 17 [156]). Ces localités correspondent à deux cités de Campanie, deux cités de l'intérieur de l'Étrurie, une cité non connue (Oinarea) et trois cités du littoral. Il est difficile, dans le cas des fragments, de savoir dans quelle mesure l'utilisation du mot « *polis* » est un ajout du commentateur ou une citation exacte.

Pour Adria, les sources antiques hésitent entre quatre origines différentes : vénète d'après Théopompe[325], messapienne d'après Eudoxe[326], étrusque d'après Tite Live[327] et Plutarque[328], grecque d'après Stéphane de Byzance[329]. L'épigraphie met aussi en valeur le côté éginète du site[330], ce qui manifeste bien une implantation grecque dans cette région. Ces contradictions dans la composante ethnique de cette cité prouvent qu'elle est au cœur des contacts entre ces peuples. Dans la littérature scientifique actuelle, il a été suggéré que le nom de la ville pouvait n'être ni grec, ni étrusque, notamment à cause de l'ancienneté des présences étrangères sur ces côtes[331]. Pour la majorité des chercheurs cependant, le territoire peut bien être considéré comme étrusque, au moins à la période classique, de par les fondations des édifices et le type d'habitat qui ressemblent aux structures de l'Étrurie des Apennins et de la Tyrrhénie (San Cassino par exemple). M. Harari propose même de voir une organisation de l'espace sur le modèle de la *chora* grecque[332]. Le commerce de l'ambre effectué par

---

[325] D'après Théopompe (frg. 128-129 [100]), la fondation d'Adria aurait été le fait d'Adrios, fils de l'Illyrien Ionios, un dynaste local ou bien par Denys I.

[326] Adrios serait le fils de Messapios, fils de Pauson (Eudoxe, frg. 1 [145]).

[327] Tite Live, *Histoire romaine*, V, 33, 7 : « *ab Atria, Tuscorum colonia* ». Cette idée est reprise par Festus (*Ep.* 13 « *quia id genus aedicii Atriae primum in Hetruria sit institutum* ») et Pline (*Histoire naturelle*, III, 16, 120-121 *« nobili portu oppidi Tuscorum Atriae* »).

[328] *Vie de Camille*, XVI.

[329] Stéphane de Byzance (s. v. Atria) explique la fondation d'Adria par Diomède. Il considère Adria comme une *greca urbs*, se réfèrant peut-être à la colonisation syracusaine de Denys I.

[330] G. Colonna confirmerait la thèse d'implantation éginète à partir du texte de Strabon (*Géographie*, VIII, 6, 16) et des inscriptions graffites sur le fond des coupes dédiées à Apollon (COLONNA 1974). Aujourd'hui on pense plutôt qu'une communauté éginète a pu vivre à Adria mais non pas s'y implanter ou fonder la ville.

[331] MALNATI-MANFREDI 1991. Les auteurs émettent même l'hypothèse, contestée, d'une origine illyrienne ou pré-indoeuropéenne du nom d'Adria. L'ancienneté de la fréquentation de la zone en est l'argument principal : le golfe d'Adria est fréquenté depuis les Mycéniens et un culte de Diomède existerait depuis Homère.

[332] HARARI 2000, p. 37-38. La limite nord du territoire d'Adria correspondrait à la ramification du Pô, Adria-Tartaro. L'organisation du territoire se structure par une hiérarchie entre les différents villages

Adria constitue le principal élément de la réputation de la cité à partir d'un trafic méditerranéen très ancien encore actif au Ve siècle : le fragment d'une tragédie perdue d'Eschyle en fournit une trace[333] ainsi que deux textes de Lysias[334]. À la fin du Ve siècle, en effet, Lysias donne quelques précisions sur le commerce en Adriatique : le revenu de l'investissement permet de doubler le capital placé dans un bateau de charge. Mais il faut comprendre également combien il est plus dangereux de faire confiance aux personnages comme Diogiton et Eschine le Socratique, que d'accepter les risques d'un commerce au long cours ! Le fleuve d'Adria porte d'ailleurs déjà ce nom à la période classique dans un fragment d'Hécatée (fr. 90).

Spina par contre est perçue essentiellement comme une cité grecque en territoire étrusque à une période où l'activité maritime de Spina n'est plus qu'un souvenir : Strabon (*Géographie*, V, 1, 7) l'appelle *Ἑλληνὶς πόλις*[335]. Denys d'Halicarnasse reprend les descriptions d'Hérodote sur les cités fondées dans le pays des Ombriens et met en avant les deux principales cités considérées comme hellènes : Cortone (*Antiquités romaines*, I, XXVI, 1-2) et Spina (*Antiquités romaines*, I, XVIII, 3-5). Le rapprochement entre les Ombriens, les Tyrrhéniens et la cité grecque de Spina connaît un grand succès jusqu'à les associer chez Scylax dans son périple (frg. 17 [156])[336]. La réputation de Spina est d'ailleurs assez forte pour être caractérisée d'*urbs* chez Pline (*Histoire naturelle*, III, 119-120)[337] tandis que la ville d'Adria est présentée seulement

---

dépendant d'Adria le long du fleuve et d'une série de sanctuaires dont San Cassino di Crespino serait représentatif.

[333] Dans la pièce intitulée *Héliades*, Eschyle aurait parlé des femmes d'Adria qui avaient l'habitude de pleurer (frg. 71 [11]).

[334] *Contre Diogiton*, XXXII, 25 [55] et fragment 38 [56].

[335] Déjà à l'époque de Strabon, selon son propre témoignage, la cité se situait sur un bras ensablé du Pô, à 90 stades de la mer. Spina apparaît comme une cité grecque : Strabon et Pline utiliseraient comme sources Artémidore d'Ephèse et Scylax (350 av. J.-C.).

[336] On a reconnu Spina (par comparaison avec le texte de Strabon, *Géographie*, V, 1, 7). Toutefois, le témoignage du Pseudo-Scylax ne permet pas d'être certain du statut de la cité : P. Flensted-Jensen et M. H. Hansen ont démontré que le Pseudo-Scylax appelle *polis* chaque centre urbain. Peu lui importe le statut politique (FLENSTED-JENSEN–HANSEN 1996).

[337] Pour les auteurs plus récents, les différentes appellations ne permettent pas de conclure. Denys d'Halicarnasse utilise trois termes différents : celui de *polis* (*Antiquités romaines*, III, 51, 4 et IX, 18, 2), celui *d'hegemonia* (VI, 75, 3) et celui d'*ethnos* (IX, 18, 2 pour Véies et IX, 16, 2 pour les Étrusques comme *homoethnes* et IX, 1, 2). Il se calque sur Tite Live qui utilise aussi trois façons de présenter les cités : ce sont des *civitas* (IV, 23, 5 pour les Véientes et les Falisques), des *urbes* (V, 22, 8 *Veiorum* et V, 33, 9 *duodenis*), et, beaucoup plus fréquemment, des *populi* (I, 8, 3 – IV, 23, 5 et V, 1, 5). Voir AIGNER FORESTI 1994. L'origine du mot *urbs* est inconnue : il est probablement emprunté (ERNOUT-MEILLET 1932, p. 1333).

comme un *Tuscum oppidum*[338]. L'aspect grec de Spina est associé, dans les textes, à son origine pélasgique et à la présence à Delphes d'un trésor à son nom[339]. Le fait que le site de débarquement des Pélasges soit Spina[340] correspond peut-être à une volonté de la part des Étrusques de rappeler leurs bonnes relations économiques avec les Grecs dont ils sont un partenaire privilégié[341]. La grande renommée de Spina serait due à un commerce florissant et à sa domination sur l'Adriatique, réputation qu'elle emprunterait à Adria à laquelle elle se substituerait commercialement peu après sa fondation[342].

Les Étrusques se sont donc constitués en cités qui fonctionnent selon un modèle grec, avec des origines légendaires, qui sont composées de populations mixtes dans les ports de l'Adriatique tout au moins, et qui sont dotées d'institutions. L'organisation territoriale en différentes cités est évoquée pour la première fois par Hérodote dans le cadre de l'origine des Étrusques[343] : les Lydiens, arrivés en Occident, installèrent des cités (*Histoires*, I, 94) sur le modèle de leur système oriental et méditerranéen. Pour Strabon (Ier av. J.-C.- Ier ap. J.-C.), enfin, les *πόλεως Τυρρηνίδος* proviennent d'une évolution politique : le lydien Tyrrhénos fonda douze cités (*δώδεκα πόλεις*) en plus de celles de Campanie (*Géographie*, V, 4, 3). Mais les cités regroupées sous une seule bannière se seraient séparées sous la pression des voisins en cités indépendantes. Le *topos* littéraire des fondateurs de cités place les Tyrrhéniens parmi les populations civilisées.

Au Ve siècle, Thucydide pour sa part présente les Tyrrhéniens comme un ensemble constitué de cités car ces dernières se déclarent d'elles-mêmes prêtes à

---

[338] Strabon (*Géographie*, V, 1, 8), à la période impériale, constate la déchéance de la ville en « *polisma* » traduisible par « bourg ».

[339] Sur le trésor à Delphes, les textes sont postérieurs au Ve siècle : Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 18), Polémon (d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XVIII, 606 a-b), Pline (*Histoire naturelle*, III, 129) et Strabon (*Géographie*, V, 1, 7 et IX, 3, 8). Pour un récapitulatif des sources, voir JACQUEMIN 1999, n°443, p. 352.

[340] Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 18, 3-4) commente les textes d'Hellanicos. Hérodote fait une brève allusion à cette arrivée sans citer le nom de la ville.

[341] D. Briquel formule l'hypothèse que la tradition liant les Pélasges et Spina remonterait à 500 av. J.-C., après la bataille d'Alalia très défavorable à l'image des Étrusques (BRIQUEL 1984, p. 21).

[342] BRIQUEL 1984, p. 10. Spina n'est pas considérée comme une cité autonome mais davantage comme un emporion. Le plan orthogonal qu'on lui prête (UGGERI 1979) a favorisé le questionnement de l'origine grecque de la cité.

[343] Hérodote peut avoir utilisé deux types de sources ce qui expliquerait le lien avec l'histoire des Pélasges : Hécatée, d'une part, qui aurait été le premier à parler de la migration des Pélasges en Italie ; une tradition, d'autre part, née à la cours de Gélon ou de Hiéron en Sicile. Ces derniers pouvaient assimiler leur victoire sur les Étrusques à la victoire des Grecs d'Orient sur les barbares : la légende des Pélasges aurait alors servi dans cette similitude entre l'Orient et l'Occident (BRACCESI 1998).

participer à la guerre contre Syracuse (*La guerre du Péloponnèse*, VI, 88, 6) : « *ἐς Τυρσηνίαν, ἔστιν ὧν πόλεων ἐπαγγελλομένων καὶ αὐτῶν ξυμπολεμεῖν* ». De même, dans l'utilisation générique du pluriel dans un passage chez Thucydide[344], il s'agit d'une volonté collective par opposition aux mercenaires Iapyges : on peut interpréter le désaccord avec Syracuse dans le cadre d'une politique globale des cités et non pas dans une intervention individuelle. Les conflits avec Syracuse supposent une remise en cause de la thalassocratie étrusque et une volonté hégémonique grecque sur les routes commerciales en mer Tyrrhénienne et Adriatique.

b- Quels sont les peuples mentionnés ?

Quelques cités se définissent non seulement par leur statut de cité mais se présentent également avec le nom de leur peuple, ce qui confère à la cité son entité politique propre[345]. Ainsi, l'appellation des cités par leurs habitants, les Crotoniens et les Agylléens, présuppose une organisation des citoyens ou le regroupement d'un peuple conscient de son autonomie citadine. C'est la façon la plus courante de désigner les cités grecques : elle n'est appliquée que deux fois aux cités étrusques[346].

La cité de Cortone est évoquée dans le cadre des légendes liées aux origines pélasgiques chez Hérodote (*Histoires*, I, 57 [33][347]) et Hellanicos (frg. 4 [57]). Les Pélasges auraient pénétré directement en Italie par Spina et l'Adriatique : ils fondèrent Cortone, leur première cité. Sa culture pélasgique la différencie alors des cités qui l'entourent. Il existe toutefois une hésitation sur le nom de la cité. L'établissement du

[344] *La guerre du Péloponnèse*, VII, 57, 11 [49].
[345] Le fait que le mot *polis* soit explicitement utilisé ne garantit pas un fonctionnement politique précis dans la mesure où ce sont des citations rapportées par des auteurs postérieurs au Ve siècle. Nous ne savons donc pas dans quelle mesure ces auteurs ont pu modifier le texte cité.
[346] Dans les décrets d'Athènes par exemple, l'usage du *démos* ou du nom des Athéniens est nettement plus fréquent que les mots *polis* et *astu* : « le sens de *polis* comme communauté de citoyens est abondamment explicité par les termes qui renvoient aux hommes, ou, mieux, au corps civique qui la compose », LONIS 1983, p. 106.
[347] Hérodote n'utilise le terme de *polis* pour désigner une cité étrusque que dans le cas de Cortone. M. Casevitz a montré comment chez Hérodote il existe quarante-deux occurrences d'*astu*, quatre-cent-soixante-neuf de *polis* et six de *polisma* (CASEVITZ 1983). Généralement, Hérodote emploie *astu* pour désigner la cité considérée du point de vue de celui qui en parle et *polis* pour parler d'une cité vue objectivement. *Polis* est utilisé neuf fois plus souvent, ce qui atteste le développement de la cité politique au détriment du petit *astu* auquel l'individu se sent attaché. Casevitz conclut que le terme de *polis* est en passe de récupérer les anciens sens de *astu* à l'époque d'Hérodote. Cortone serait alors présentée objectivement comme une agglomération politiquement développée.

texte d'Hérodote suggère trois noms différents : Crotone, Cortone ou Crestone[348]. Il n'est donc pas certain que la cité (*Κρότωνα πόλιν*) dont parle Hérodote (*Histoires*, I, 56-57 [33]) soit localisée en Étrurie[349]. L'imprécision du texte peut provenir d'une possible assimilation avec d'autres passages d'Hérodote ou à une erreur de copiste[350]. La légende de Cortone s'est peut-être élaborée quand celle d'Ulysse s'est mise en place[351] : Nanas chez Hellanicos ou Nanos chez Lycophron serait retourné en Étrurie et serait mort à Gortyne, près de Cortone (d'après une triple origine pélasgique, troyenne et odysséenne)[352].

Quant à Caere-Agylla, son image est par excellence celle d'une cité grecque alors qu'elle est absente de *L'Inventory of Greek Cities* de M. H. Hansen [353] où seules Spina et Adria sont répertoriées. Sous l'expression, les *Agylléens* (Hérodote, *Histoires*, I, 167 [36]), la cité entre dans une démarche beaucoup plus grecque que ne le sous-entend la simple appellation de *polis*. Il s'agit ici de se référer directement aux citoyens et au mode de fonctionnement politique de la cité. Agylla est traitée à l'égale d'une cité grecque : la présence d'un trésor à Delphes et la consultation de l'oracle confirment cette volonté d'hellénisme de la part de Caere. En effet, dans la légende du massacre des prisonniers phocéens[354], l'oracle pythien est sollicité par Caere : il ordonne des jeux et des sacrifices pour soulager le peuple de la souillure antérieure. De

---

[348] DE RUYT 1938.

[349] Le cadre général peut aussi faire penser à l'Hellespont. Les Tyrrhéniens dont parle Hérodote pourraient être ceux du bassin de l'Égée et non ceux de l'Italie, interprétation qui permet d'éviter la contradiction avec le passage d'Hérodote sur la Lydie (*Histoires*, I, 94 [34]). BRIQUEL 1984, p. 113.

[350] BRIQUEL 1984, p. 127.

[351] Ulysse est connu aussi sous le nom de Nanos. Il serait mort en Étrurie où se trouve sa tombe (Lycophron, *Alexandra*, v. 1238 [173]). Il serait mort à Gortynaia d'après Théopompe (frg. 354 [108]). Une légende circule aussi sur la présence d'Ithaque en Tyrrhénie. Servius (*Commentaire à l'Énéide*, X, v. 173) précise en effet que le lieu dit *Ilva* pourrait être Ithaque et se trouver sur une île proche de l'Étrurie, voire en face de Populonia. Pour I. Malkin, c'est un héros présent très tôt en Étrurie et totalement assimilé d'après les inscriptions d'UTUSE : il ne relève pas seulement d'une généalogie, il est aussi « indigénisé » (MALKIN 1998). Un certain Nanas (un roi Pélasges) aurait fondé Cortone (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 26, 1). Plutarque (*Quomodo adolescens poetas audire debeat*, I, 66, v. 12) précise que certaines traditions sur Ulysse seraient d'origine tyrrhénienne.

[352] BRIQUEL 1984, p. 141-168.

[353] Une des priorités du centre de Copenhague dirigé par M. H. Hansen était de produire un inventaire de ce qui est connu dans la Grèce archaïque et classique et de comparer ce répertoire avec toutes les références générales sur la nature de la *polis*. Il s'agissait aussi de faire une étude comparative de toutes les civilisations qui comprennent une organisation en cité-État. Quatre civilisations n'entrent pas dans cette catégorie : l'Inde, les *oppida* celtiques, les cités vikings en Russie et les *Reichsstädte* germains. Les vingt-six autres cultures étudiées rentrent, au contraire, dans le système de cité-État, en Mésopotamie, en Afrique, en Asie et en Europe aux périodes antiques, médiévales et modernes (HANSEN 2000b).

[354] Les Phocéens sont très présents à cette période par la céramique (VILLARD 1970) et par les traités de partage des mers (COLOZIER 1953). Cependant le texte d'Hérodote comporte une lacune.

plus, le pillage du temple de Pyrgi en 384 (Aristote, *Economique*, II, 1349b [78]) montre les richesses que le port et la cité ont pu accumuler[355]. Les légendes concernant la fondation d'Agylla en appellent à son origine pélasgique sans tenir compte de la contradiction d'Hérodote : le changement de nom d'Agylla en Caere serait lié à un problème de langue et d'incompréhension linguistique des Lydiens à leur arrivée devant la cité grecque. Strabon (*Géographie*, V, 2, 3) raconte comment les Lydiens parvenant à Agylla entendirent les Pélasges parler grec et se trompèrent dans la traduction du premier mot qu'il leur fut donné d'entendre: le "salut" grec se serait transformé en nom de ville (Caere)[356]. Or, pour Hérodote, les Pélasges ne parlent pas grec, contrairement à l'interprétation de Strabon. Cette référence aux Pélasges permet de situer Agylla comme une des plus anciennes cités d'Étrurie et des plus anciennement hellénisées. Les noms de la ville de Caere se prêtent d'ailleurs à une série de jeux de mots qui montrent la familiarité de la cité avec ses voisins : Caere comme salutation[357], comme référence à Caesar[358], ou comme association avec un gentilice[359]. Malgré une lacune dans le texte d'Hérodote qui pourrait expliquer plus amplement les liens entre Carthaginois et Tyrrhéniens, Agylla est présentée comme une cité de type grec qui, si elle se comporte en barbare à la guerre et dans ses alliances, n'en est pas moins fortement liée à Delphes. Un sanctuaire et un oracle sont les deux marques de son attachement à l'hellénisme.

---

[355] L'attaque du sanctuaire de Pyrgi par Syracuse a dû être un choc pour les Hellènes (BRIQUEL 1984, p. 186). Les textes sont en effet systématiquement défavorables à Denys et il devient le type même du tyran notamment dans l'image du vol de la moitié du butin personnel de ses soldats. Cette attaque contre Caere devait correspondre à un plan de plus grande envergure avec l'alliance des Gaulois (BRIQUEL 1984, p. 190).

[356] Strabon (*Géographie*, V, 3) : « Caere a joui chez les Grecs d'une excellente réputation, non seulement de courage, mais aussi de justice, pour s'être abstenue de piraterie, bien qu'elle fût extrêmement puissante. Elle est aussi la donatrice du trésor appelé trésor des Agylléens à Pythô. En effet, l'actuelle Caere s'appelait auparavant Agylla et l'on assure qu'elle avait pour fondateur des Pélasges venus de Thessalie», trad. LASSERRE 1967. Le fait d'helléniser le nom de la ville donne déjà un aperçu de la place de Caere dans l'imaginaire des Hellènes. Ils la connaissent, la situent et l'imaginent. On retrouve ces différents noms chez Virgile (*Énéide*, VIII, v. 479). Le changement de nom est difficilement datable puisque Hérodote (*Histoires*, I, 167, 1 [36]) mentionne encore le nom d'Agylla à propos d'une victoire de 535 alors que l'anecdote de Timée la situerait dans le cadre historique de la colonisation de l'Étrurie par les Pélasges selon la théorie d'Hellanicos (FGrHist 4) (d'après LASSERRE 1967, p. 44). De même, Servius explique aussi par le jeu de mots le changement de nom de la cité (*Commentaire à l'Énéide*, VIII, v. 479 et v.597, repris X, v. 183). D'autres légendes présentent l'origine pélasgique d'Agylla (notamment Pline, *Histoire naturelle*, III, 51).

[357] Ce jeu de mots proviendrait peut-être de Timée, un habitué de ce genre d'étymologie : Cumes provient des rochers, Caere de bonjour, Rhégion des brisures… BRIQUEL 1984, p. 184.

[358] BONFANTE 1969 et TIBILETTI -BRUNO 1965.

[359] DE SIMONE 1976. L'auteur présente les différents gentilices connus dans l'épigraphie étrusque qui pourraient se référer au nom de Caere. Finalement le nom de famille *Ceizra* pourrait se rapporter au toponyme de la cité à cause d'une ressemblance de forme avec l'inscription punique de Pyrgi et par l'adjonction du suffixe (*-ra*) qui serait d'origine patronymique.

Les Agylléens passent donc pour être des Tyrrhéniens fortement hellénisés dont le lien avec Delphes ne fait pourtant pas oublier leur aspect cruel[360] et barbare[361]. Que la cité possède différents noms montre aussi qu'elle fait partie de l'horizon culturel des civilisations qui l'ont côtoyée : donner une nouvelle transcription d'un nom propre dans une autre langue, c'est lui donner sens, l'accepter, l'adopter et en faire un usage fréquent. « Cette habitude d'appeler *Polis* toute agglomération de quelque importance en dehors de toute référence à son organisation socio-politique et dans une acception essentiellement géographique, n'est d'ailleurs pas rare à l'époque classique. Hérodote et Thucydide y sacrifient volontiers »[362]. Dans quelle mesure les cités étrusques se comportent-elles comme des cités de type grec ?

---

[360] Rappelons que la cruauté des Étrusques est un *topos* littéraire très répandu. À partir du corpus, on peut décrire quelques aspects de cette cruauté. D'après Hellanicos (frg. 71c [58]), les Tyrrhéniens peuvent être particulièrement brutaux et belliqueux. On appelle supplice tyrrhénien la manière de lier ensemble un vivant et un mort selon Aristote (frg. 60 Rose [84]), Cicéron (*Hortensius*, frg.112), Valère Maxime *(Faits et paroles mémorables*, IX, II, 10) et Stéphane de Byzance (s. v. *Kyzikos*). Notons cependant une légende évoquant la libération d'un prisonnier par une femme étrusque amoureuse, rapportée par les commentateurs de Denys le Périégète (592, un scholiaste et Eustathe), expliquant ainsi l'épiclèse d'Aphrodite Kolias. Les Étrusques ont aussi la réputation de se rassasier de vengeance pour leur plaisir d'après Aristote (frg. 608 [89]). Enfin, Philocore (frg. 100 [149]) précise que les Étrusques sont des êtres violents et des bandits.

[361] Il faut tenir compte d'une tradition déjà existante qui peut influencer les textes et de la naissance d'une propagande à cette période. Les conflits et les prises de position politiques des cités de Syracuse et d'Athènes rythment l'histoire grecque de l'Occident et imposent une visibilité binaire sur le commerce et les rapports à entretenir avec les Tyrrhéniens. Le thème du barbare, utilisé par les deux cités pour justifier leurs actes politiques se développe au Ve siècle et se retrouve ainsi sous-entendu dans la plupart des textes du corpus. Le monde n'est cependant pas exclusivement réduit pour les Grecs à la division entre les Grecs et les Barbares. Dans l'étude sur l'opposition entre la géographie d'Hécatée et celle d'Hérodote, K. Zimmermann présente Hérodote comme le champion de l'opposition bipartite du monde entre Grecs et Barbares ou entre Europe et Orient, contre Hécatée qui pensait plutôt à une unité de la Méditerranée (ZIMMERMANN 1997). Pour le premier, l'opposition serait ethnique alors que pour le second, elle serait géographique. Sur cette question de différence entre Grecs et non-Grecs chez Hérodote, deux théories s'affrontent : on peut les résumer en opposant celle de F. Hartog qui présente cette vision binaire et celle de M. Dorati qui la contredit (HARTOG 2001 et DORATI 2000). En effet, Hérodote cherche à faire connaître des mœurs fort éloignées de la pensée grecque mais sans souci d'exagération, comme pour les usages matrimoniaux étudiés par M. Rosellini et S. Saïd (ROSELLINI-SAID 1978). Pour L. Miletti, ce n'est pas tant la polarité Grec-non Grec qui influence Hérodote dans sa définition des Tyrrhéniens mais ce serait le changement onomastique des peuples : il s'est intéressé à montrer notamment à travers les Pélasges que le nom des peuples est très mouvant et leur composition ethnique soumise à des changements dans le temps (MILETTI 2008).

[362] LONIS 1983, p. 101. En disant cela, R. Lonis se rapporte notamment aux nombreuses villes qui composent un royaume et qui sont appelées *polis* sans que leur fonctionnement soit celui d'une cité grecque.

2- Le fonctionnement des cités sur un modèle hellénique

Les textes grecs présentent une double vision du peuple étrusque : d'un part, il s'agit de barbares dont les enjeux économiques se heurtent à ceux des Grecs ; d'autre part, les Étrusques sont considérés comme un peuple à l'égal des Grecs car la thalassocratie étrusque et leur culture fascinent. L'utilisation de mythes grecs à leur profit, la présence de Tyrrhéniens à Delphes, et les alliances entre les cités, marquent, dans les sources littéraires grecques, la volonté des Étrusques d'établir des échanges économiques et culturels préférentiels avec les Grecs. Les références à une ligue étrusque, appelée dodécapole, complètent la vision grecque d'un monde de cités étrusques fonctionnant sur des alliances et agissant comme un peuple. Ce dernier problème sera traité dans la seconde partie de la thèse parce que les sources littéraires qui mentionnent cette institution sont postérieures à la période classique.

a- Héros éponymes et légendes

Les héros, les récits sur les origines et l'utilisation des mythes placent les cités étrusques dans un contexte hellénique. L'utilisation de ces légendes permet d'expliquer des liens politiques, culturels et économiques ainsi que des situations conflictuelles[363]. Du côté grec, le traitement de l'Histoire requiert l'intervention du mythe et, pour les cités, celui du héros fondateur : R. Vattuone a montré comment un auteur plus tardif comme Polybe ne s'intéresse pas à la formation de la cité mais au moment de la fondation des cités de manière à créer une histoire à travers le mythe[364].

La rivalité politique et militaire pour l'hégémonie en mer tyrrhénienne entre les Étrusques et les Syracusains s'appuie sur le système des cités. Hiéron de Syracuse se pose en maître des barbares tyrrhéniens à travers la glorification de sa victoire à Olympie, par ses dédicaces sur les casques d'Olympie en 474[365] et par l'œuvre de

[363] Pour le monde grec et les peuples du Sud de l'Italie, voir BERARD 1957, MALKIN 1987 et MALKIN 1998.
[364] VATTUONE 1987. Polybe semble bien connaître le système politique et économique des cités étrusques mais il n'en parle pas car il s'intéresse principalement à une histoire fondée sur le mythe.
[365] L'exemplaire du British Museum (SIG 35) et celui du musée d'Olympie sont visibles dans KUNZE 1957 (p. 108-110). Pour une description, voir CRISTOFANI 1985b (p. 256).

Pindare. « Que le Phénicien demeure tranquille en sa demeure, et que se taise le cri de guerre des Tyrrhéniens, depuis qu'ils ont vu, devant Cumes, leur insolence pleurer la perte de leur flotte ! »[366]. La mise en parallèle de la bataille de Cumes et de celle de Salamine présente, dans ce texte, la figure du tyran de Syracuse comme il propose de se voir, c'est-à-dire à l'égal de la victorieuse Athènes. À la manière des Grecs d'Orient combattant les barbares perses, les Grecs d'Occident auraient, eux aussi, par une victoire navale, combattu et vaincu des barbares ou des peuples considérés comme tels (BRACCESI 1998). Une grande partie de la diffusion et de l'utilisation de mythes et de légendes grecques qui circulent à la période classique et dont notre corpus est le reflet, dépend de cette volonté d'interprétation. La cité de Syracuse se montre, dans les textes, comme une cité hégémonique dont l'emprise sur le bassin tyrrhénien et la partie occidentale de la Grèce apparaît de plus en plus forte. Le système bipolaire entre Syracuse et ses alliés d'un côté et Athènes et ses alliés de l'autre, se retrouve en filigrane dans l'interprétation des textes grecs contemporains des faits. Ainsi, né en Méditerranée orientale, lors des guerres médiques, le concept du barbare s'applique en Occident au Ve siècle sous le coup de la propagande syracusaine[367] contre les Carthaginois et les Étrusques[368]. L'utilisation du mythe des origines des Étrusques permet d'expliquer une victoire sur les deux bords de la Méditerranée[369]. La cité d'Athènes, au contraire, se rapproche des Étrusques par un origine pélasgique commune[370]. De plus, les Pélasges ont la réputation d'être un peuple bilingue : chez Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*, IV, 109, 3-4), les villes de Thrace peuvent avoir

[366] Pindare, *Pythiques*, I, 4, v. 130-156**,** trad**.** PUECH 1977.

[367] MUSTI 1970 et BRIQUEL 1984. Pour ce dernier, la prise de position sur l'origine des Étrusques n'est pas neutre aux VIe siècle et au IVe siècle. Il pose le problème de la vision par les Hellènes de ces barbares à la fois rivaux et indispensables partenaires. Dans « l'invention » du mythe du barbare, les cités de Grande Grèce ont une grande influence (PONTRANDOLFO-ROUVERET 1983) : les Étrusques semblent l'enjeu des conflits entre les Grecs.

[368] L'inscription sur les casques offerts à Olympie par Hiéron et le texte de Pindare (*Pythique*, I, 71-80) glorifient la réussite du chef syracusain dans son combat contre les Phéniciens et les Tyrrhéniens. La victoire de Syracuse est comparée à celle d'Athènes à Salamine et à celle de Sparte sur les Mèdes, au Cithéron.

[369] Hérodote (*Histoires*, VII, 156) compare explicitement les batailles de Salamine et d'Himère en utilisant une fictive origine crétoise (POLLINI 2009).

[370] Le mur de l'Acropole d'Athènes est dit « pélasgique » par Aristophane (*Les oiseaux*, 832), Thucydide (*La guerre du Péloponnèse*, II, 17, 1) et Aristote (*La constitution d'Athènes*, XIX, 5). Pour GRAS 1985, il s'agit d'un mur à neuf portes qui n'est pas celui de l'époque mycénienne et qui limiterait une aire sacrée, jouxtant l'Asclépiéion au nord-ouest de l'Acropole. Quant à Myrsilos, il inverse le récit d'Hellanicos et reprend l'image des oiseaux, en prétendant que les Tyrrhéniens, quand ils eurent quitté leur patrie, reçurent au cours de leurs errances le nouveau nom de Pélasges, par jeux de mots avec les cigognes (*pélargoi*) : comme les oiseaux, ils parcouraient en bandes la Grèce aussi bien que la terre barbare. Il ajoute qu'à Athènes le mur qui entoure l'Acropole et que l'on appelle pélasgique fut élevé par eux.

une population composite formée de barbares bilingues dont les Pélasges[371]. Au contraire, pour Hérodote, il est possible de distinguer les Grecs et les Tyrrhéniens, grâce au langage, principale définition des peuples : si Athènes a été pélasgique comme les Étrusques, sa langue a pourtant différemment évolué, comme c'est le cas pour la ville de Cortone[372].

L'étude des mythes sur l'origine des Étrusques a permis de mesurer les rapports d'alliance entre chaque cité. Par la mythologie et les légendes de parenté, les Grecs tissent la carte de leurs alliances militaires et commerciales. Les Étrusques semblent accepter et s'adapter à ces jeux d'alliance.

Par leur héros éponyme, les Tyrrhéniens sont associés aux Grecs et y trouvent des racines communes. Tyrrhénos, le « héros éponyme des Tyrrhéniens […], passe tantôt pour le frère de Lydos, héros éponyme des Lydiens et fils d'Atys et de Callithéa, et tantôt pour un fils d'Héraclès, inventeur de la trompette[373]. Sa mère est alors Omphale. Enfin, on le dit aussi fils de Télèphe[374] et de Hiéra ; il aurait un frère, Tarchon. Tyrrhénis, d'origine lydienne, se serait exilé après la prise de Troie – ou encore au cours d'une famine qui ravageait le pays – et se serait établi en Italie centrale, donnant naissance au peuple étrusque »[375]. Les héros d'Italie, Latinos et Tyrrhénos, peuvent être demi-frères par leur commune descendance d'Héraclès. Une autre origine de Latinos, qui diffère de celle d'Hésiode, en fait non pas un fils d'Ulysse mais un fils d'Héraclès. Le mythe d'Héraclès permet en effet de rattacher les différents peuples d'un

---

[371] Thucydide connaît personnellement la région : il n'a pas besoin de se référer à Hérodote d'après BRIQUEL 1984, p.113 et p.117. Pour le premier, les Pélasges de Thrace viennent d'Attique, pour le second ils viendraient de Thessalie. Tarquinia aurait été fondée par les Thessaliens et Pérouse aurait eu comme origine les Achéens (Justin, *Pompei Trogi epitome*, XX, I, II).

[372] Il y a un jeu de mots voire une confusion entre les cités de Cortone et de Crotone. Pour Stéphane de Byzance, la capitale de la Tyrrhénie serait Crotone (s.v. Kroton).

[373] Il existe plusieurs généalogies de Tyrrhénos. Il serait le fils d'Astys, lui-même fils de Zeus, pour Hérodote (*Histoires*, I, 94 [34]) ou le fils d'Hercule et de la lydienne Omphale (reprise par Hygin, *Fables*, 274, 20). Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 27-28) rappelle ces deux généalogies et en ajoute une troisième, celle d'un fils de Télèphe qui se serait rendu en Italie après la prise de Troie. Il réfute, à l'aide du témoignage de Xanthos de Lydie, la généalogie d'Astys, dans le cadre de son développement sur l'autochtonie des Étrusques.

[374] Télèphe serait fils d'Héraclès et d'Augé, fille du roi de Tégée, Aléeos. De tous les fils d'Héraclès, c'est celui qui ressemble le plus à son père. Deux traditions sur sa naissance existent : il aurait été vendu, noyé ou mis à l'eau et serait arrivé en Mysie ; ou bien l'enfant aurait été abandonné par la mère, exposé sur la montagne et elle aurait été envoyée en Mysie.

[375] GRIMAL 1951, p. 467. Sources : Hérodote, *Histoires*, I, 94 [34] – Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 27 – Hygin, *Fables*, 274 – Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 21, 3 – Servius, *Commentaire à l'Énéide* X, v. 179 – Tzetzès, *Commentaire de Lycophron*, v. 1239, v. 1249 et v. 198. Tyrrhénos n'est pas présent dans le recueil des mythes de la Grèce de T. Gantz (GANTZ 1993).

même continent à la culture hellénique : l'histoire des taureaux de Gélon serait aussi à replacer dans les péripéties italiennes d'Héraclès[376].

Les mythes peuvent être utilisés dans la perspective d'alliances voulues et recherchées par les cités étrusques en fonction de leurs objectifs politiques, militaires et économiques. De nouvelles généalogies héroïques apparaissent à la période classique et la fonctionnalité des mythes permet de les légitimer. A. Pontrandolfo et E. Mugione le montrent par exemple à partir de l'iconographie des Argonautes à travers le choix de certaines parties du mythe : l'aire tyrrhénienne privilégie la figure de Médée par exemple, alors que l'aire adriatique semble préférer le statut héroïque de Jason et l'aspect positif de l'entreprise argonautique[377]. La geste des Argonautes, la présence d'Ulysse, l'arrivée des Troyens (Diomède en Adriatique ou Capys en Campanie) assurent aux cités étrusques une continuité avec le monde grec et orientent leur choix dans les alliances politiques, selon l'exemple adapté et modifié du fonctionnement des cités grecques. Tarchon, lui-même, considéré comme le fondateur de la cité de Tarquinia, se retrouve parent de Tyrrhénos, le héros fondateur du peuple étrusque ; il récupère d'ailleurs quelques fonctions de Tyrrhénos comme notamment l'idée qu'il aurait fondé les douze peuples (Strabon, *Géographie*, V, 2, 2). Cortone est l'exemple même de ce foisonnement des mythes : il s'agirait d'une cité pélasgique (Hérodote, *Histoires*, I, 57 [33], Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 26, 1 et Hellanicos, frg.4 [57]), ombrienne (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 26, 4) ou tyrrhénienne (Virgile, *Énéide*, VII, v. 206-210). Dardanos serait parti de Cortone pour fonder Troie (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, v. 179) et Ulysse serait mort à Cortone (Théopompe, frg. 354 [108]).

[376] Rappelons la fortune d'Héraclès fondateur de villes en Italie et père d'une série de héros locaux. Pour le colon en terre barbare, Héraclès correspond au courage, à la ténacité, au civilisateur (GENTILI 1977 et LA GENIERE 1999). Sa vertu et non sa naissance le place parmi les dieux. D. Briquel suggère que la famille des Fabii à Rome aurait repris, après la victoire de 509, l'iconographie d'Héraclès vainqueur du monstre Cacus : l'iconographie d'Héraclès se réfère à la généalogie des Tarquin, descendants de la famille corinthienne des Bacchiades et, par là même, d'Héraclès. La mort d'Héraclès aurait d'ailleurs lieu en Tyrrhénie, sur le mont Pergé, colline de la Tyrrhénia (Lycophron, *Alexandra*, v. 805 et BRIQUEL 1999).

[377] PONTRANDOLFO-MUGIONE 1999.

b- Les alliances avec Delphes

Le site de Delphes regorge de dépouilles sur les ennemis et de symboles de victoires gagnées. Ainsi, le souligne l'épigramme 97 de Simonide [7], même si le lieu d'origine de ceux qui vont apporter leurs offrandes à Apollon (Sparte ou l'Étrurie) n'est pas toujours identifiable. Les Liparéens dédièrent des statues pour la bataille navale gagnée sur les Tyrrhéniens (Antiochos, frg. 1 [71][378]). Timée (frg. 164 [133]) rappelle que les habitants de Lipari menaient constamment des guerres contre les pirates tyrrhéniens et consacraient à Delphes le dixième des dépouilles. Le lien avec Lipari, Apollon et les Tyrrhéniens se trouve également dans un fragment de Callimaque (frg. 8 [167]) dans lequel il est peut-être question d'un sacrifice humain.

Quelques autres sources présentent les Étrusques comme les donateurs des offrandes au dieu de Delphes. Deux cités, l'une sur la rive Est de l'Italie, Spina, l'autre sur la rive ouest, Caere, auraient leur trésor à Delphes[379]. Ces trésors sont évoqués dans les textes de Strabon (respectivement *Géographie*, V, 2, 3 et V, 1, 4)[380] et de Pline (*Histoire naturelle*, III, 119-120)[381]. D'après Denys d'Halicarnasse, pour Spina, il ne s'agit pas vraiment d'un trésor mais d'un autre type d'offrande qu'« ils envoyèrent pour le dieu à Delphes [c'est-à-dire] les dîmes prélevées aussi sur leurs profits maritimes, présents splendides s'il en fut »[382]. D. Briquel ajoute également au dossier le fragment de Polémon, auteur du IIIe siècle, d'après une correction (frg. 28, d'après Athénée,

[378] Ce fragment est issu de Pausanias (*Description de la Grèce*, X, 11, 3). Pausanias parle également d'offrandes provenant des prises sur les Tyrrhéniens par les Liparéens et présentés à Delphes en XX, 11, 3. Strabon (*Géographie*, VI, 2, 10) précise que c'est « à plusieurs reprises, [que les Liparéens purent] orner le sanctuaire d'Apollon à Delphes des plus belles dépouilles » gagnées au cours de leurs victoires (trad. LASSERRE 1967). Pour un commentaire sur cette offrande, voir MONTEL à paraître.

[379] La tradition veut que le trésor de Spina semble être une construction plus tardive que celui d'Agylla. L. Banti soutient que Caere est « *l'unica infatti che ha avuto rapporti con il santuario di Apollo a Delfi e vi ha costituito un tesoro proprio* » (BANTI 1969, p. 36). M. Torelli veut distinguer les deux cas : « *un po' diverso è il caso di Spina che pure ebbe a Delfi un simile edificio* » (TORELLI 1980, p. 55).

[380] Pour le premier texte : « Caere est aussi la donatrice du trésor appelé trésor des Agylléens à Pythô ». Voici l'autre texte : « Et de Spina, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, après avoir été dans les temps anciens une cité grecque renommée. De fait, on montre à Delphes un Trésor des Spinites, et tout ce que l'histoire sait d'eux atteste qu'ils exercèrent la thalassocratie. On rapporte que Spina était alors au bord de la mer, alors qu'elle se trouve aujourd'hui à l'intérieur des terres et séparée d'elles par quelque quatre-vingt-dix stades », trad. LASSERRE 1967.

[381] « Cette embouchure était appelée anciennement bouche de l'Éridan et, par d'autres, bouche Spinétique, d'après la ville de Spina qui se trouvait à proximité, une ville puissante, à en croire ses trésors déposés à Delphes, et fondée par Diomède », trad. ZEHNACKER 1998.

[382] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 18, 3-4, trad. FROMENTIN 2002.

Deipnosophistes, XIII, 606a) : « il y a deux statues de jeunes gens en marbre dans le trésor des Spinètes »[383].

Il semble que le trésor de Spina soit encore visible à la période de Polémon et à celle de Strabon mais la documentation archéologique ne permet toujours pas de l'identifier. Pour Pline (*Histoire naturelle*, III, 120), le trésor est visible comme ceux de Gygès, de Crésus et de Sybaris. Un bâtiment tripartite, appelé « trésor de Caere » (la fondation X)[384], aurait été construit au Ve siècle et détruit au siècle suivant au moment où la chapelle d'Asclépios a été érigée. Il ne peut donc pas s'agir du trésor dont parlent les auteurs grecs[385]. Pourtant, même si les vestiges archéologiques ne permettent pas de retrouver ces trésors, la présence du monde tyrrhénien à Delphes est amplement documentée par les Grecs de Grande Grèce et par les textes littéraires.

L'aspect « tyrrhénien » rend parfois confus l'origine des trésors : des cités grecques comme Lipari ou des cités purement étrusques : les travaux de A. Naso ont permis de reconnaître une série d'objets qui proviennent d'Occident et certainement des victoires sur les Étrusques[386]. Les offrandes étrusques dans les autres sanctuaires panhelléniques étaient cependant assez fréquentes. Arimnestos aurait été un roi au pays des Tyrrhéniens (Pausanias, *Description de la Grèce*, V, 12, 5), le premier des barbares à faire un don à Olympie : son offrande, le trône, serait visible dans le pronaos du temple. Pourtant le thème du trône d'Arimnestos qui serait une des plus anciennes offrandes révèle aussi une confusion : une interprétation de ce nom le met en relation avec le « pays des Arimoi » qui peut être à la fois la région de Pithécuses et celle de la Lydie. En effet, Sardes serait à l'origine le pays des Arimoi d'où proviendrait le géant Typhée, fils de Tartare et de Gaia aux cent têtes.

En se fondant sur Strabon, Pindare et Eschyle, L. Braccesi explique comment Hiéron, roi de Syracuse, utilise la légende du pays des Arimoi présente dans l'*Iliade*

---

[383] Trad. et commentaire de BRIQUEL 1984. M. Torelli met également en parallèle ce texte avec celui du Pseudo-Aristote (*De mirabilibus auscultationibus*, 836a [93]). Ces deux statues rappelleraient la légende des statues que Dédale aurait sculptées, l'une en étain et l'autre en bronze, au fond de l'Adriatique dans les îles de l'ambre (TORELLI 1993).

[384] COSTE-MESSELIERE 1936 (p. 476) et BRIQUEL 1998.

[385] En effet, A. Jacquemin précise que le bâtiment appelé communément « trésor étrusque » n'a peut-être aucun rapport avec l'Étrurie notamment parce que les constructions de Spina et de Caere devaient être encore visibles à la période où Strabon écrit. Or la « fondation X » a été détruite au IVe siècle (JACQUEMIN 1999, p. 73).

[386] NASO 2006.

pour montrer que la progression du barbare a été arrêtée par les Grecs de Sicile[387]. Autant Zeus a mis un terme à l'*hubris* de Tryphée, autant Hiéron a stoppé les velléités étrusques de thalassocratie. Ce serait aux abords de Pithécuses, l'île des singes ou pays des Arimoi[388], que la bataille aurait eu lieu. L. Braccesi donne ainsi une interprétation politique du transfert de la légende depuis l'Orient vers la Sicile : Typhée serait vainqueur sur les barbares en Asie comme Syracuse serait victorieuse en Occident[389]. La propagation de la légende selon laquelle les Étrusques seraient originaires de Lydie explique pourquoi ces derniers peuvent être comparés aux habitants de Sardes : non seulement ils sont unis dans la généalogie d'Astys mais il semble aussi qu'un décret d'Étrurie rappellerait ces liens de consanguinité entre l'Asie et l'Italie[390]. Cette légende peut, elle-aussi, être utilisée par les Étrusques dans le choix de leurs alliances et de leurs échanges. Une autre interprétation du thème des Arimoi permet de rapporter cette légende à la côte Adriatique et à la cité de Verucchio. La *gens* Ariminus (gentilice étrusque en –me) habiterait la cité de Verucchio d'après l'épigraphie et une des origines du nom de Rimini pourrait être associée à cette légende[391]. Le nom Arinates d'après Pline (*Histoire naturelle*, III, 14, 114) désignerait un ancien village de la Région VI d'Auguste. On peut donc constater que chaque mythe peut être assimilé aux deux mers qui bordent l'Étrurie, la tyrrhénienne et l'Adriatique : ces deux espaces maritimes se correspondent et se répondent.

La thématique des trésors de Delphes a donné lieu à de nombreuses interprétations : M. Pallottino suggère que le trésor delphique constitue un document sur la présence de marchands grecs à Spina[392]. G. Colonna voyait dans les trésors ainsi que le cippe des Tyrrhéniens retrouvé à Delphes des marqueurs du rôle des Étrusques en Méditerranée à une période antérieure à la « crise » du Ve siècle [393]. Le cippe dit « des

---

[387] BRACCESI 1998 et BRACCESI 2003. Chez Hésiode, la bataille se passe sur la terre des Arimoi.

[388] D'après Strabon (*Géographie*, XIII, 4, 6), en effet, les habitants de Pithécuses s'appellent les Arimoi pour les Tyrrhéniens. Pithécuses (île des singes) est appelée aussi Inarime d'après la tradition.

[389] Il s'agirait d'un discours aux exigences propagandistes à la cours de Hiéron : Syracuse comme Athènes a mis fin à la progression d'un barbare venu d'Asie comme le suggère la légende de Typhée. BRACCESI 1998.

[390] Tacite, *Annales*, IV, 55 : l'Asie viendrait du nom d'Astys et l'Italie de celui de Tyrrhénos.

[391] SASSATELLI 1996b.

[392] PALLOTTINO 1979, p. 368, n. 1, p. 48.

[393] COLONNA 1990, p. 9. Le cippe des Tyrrhéniens ne correspond pas forcément aux Étrusques : Porphyre (*De l'abstinence*, II, 17) rappelle que les Tyrrhéniens firent de grandes hécatombes pour Apollon alors que ce dernier préférait des dons simples comme les galettes de Docimos. Ces Tyrrhéniens vainqueurs sur les Carthaginois doivent très certainement se référer aux Liparéens.

Tyrrhéniens » à Delphes (SIG 24) serait daté, selon R. Flaceliere, des années 510-470[394]. G. Colonna verrait, dans la signification de l'ex-voto, une dédicace des Étrusques après la prise de Lipari sur les Cnidiens[395]. Il pourrait ainsi s'agir d'une propagande de type étrusque pour affiner les rapports avec les Grecs[396] ou d'une reconnaissance littéraire ou réelle de la thalassocratie dont les deux cités, Caere et Spina, sont représentatives[397]. Cependant le thème des trésors de Delphes serait davantage à replacer dans le contexte d'un hellénisme des cités étrusques. D. Briquel suggère que le lien entre Spina et Delphes serait un ajout à la légende de Spina par le biais de son interprétation pélasgique (Hellanicos et Hécatée ne semblent pas en parler malgré la préexistence dans les textes précédents de l'importance politique de la ville)[398]. G. Sassatelli rappelle que le trésor de Spina peut se lire de par la volonté de replacer la cité dans son élément hellénique : la présence de Dédale dans le golfe d'Adria d'après le texte du Pseudo-Aristote (*De mirabilibus auscultationibus*, 836a [93]) et d'après l'iconographie de certains documents de Spina témoigne également des rapports très anciens et continus entretenus avec l'ensemble du monde grec[399].

Le relation à Delphes serait une façon d'indiquer un « mode d'être grec »[400] pour les deux cités étrusques puisque l'oracle de Delphes participe de la colonisation grecque en Occident et prédispose aux relations avec les populations locales[401]. Non seulement les Étrusques sont présents à Delphes par leurs offrandes mais ils auraient également consulté l'oracle : Hérodote (*Histoires*, I, 166-167 [36]) explique comment l'oracle de Delphes a demandé d'expier le massacre des Phocéens par des jeux.

---

394 FLACELIERE 1954.
395 COLONNA 1984.
396 BRIQUEL 1984, p. 145.
397 HARARI 2002 à partir des suggestions de BRUNI 1998 sur Pise et de CORDANO 1989-90. TORELLI 1993 confirme également cette mémoire de la thalassocratie.
398 BRIQUEL 1984.
399 SASSATELLI 1993.
400 Aujourd'hui on pense que le commerce est la réalité fondamentale de Spina. L'histoire de ses origines est un stéréotype fixé par l'historiographie et peut-être donné aussi par les Étrusques, à travers le mythe des Pélasges. Dans un peuplement composite, comme celui de Spina, la grécité est davantage culturelle que politique dans un processus d'identification. VATTUONE 1987.
401 Le thème de l'utilisation de l'oracle dans les rapports Grecs/indigènes est complexe (BÉRARD 1957, MALKIN 1987 et MALKIN 1998). Sur les oracles et leur rôle dans la colonisation grecque : PICCIRILLI 1972. Sur Delphes et les colonies grecques : ROUGEMONT 1991.

c- Les alliances entre cités et le problème de Carthage

Quatre textes, dans le corpus, font référence à des alliances passées entre les Étrusques et les Carthaginois : le récit d'Hérodote, deux fragments de Timée et une allusion d'Aristote.

Le combat naval d'Alalia est raconté par Hérodote (*Histoires*, I, 166 [36][402]) : Étrusques et Carthaginois se mettent d'accord (*κοινῷ λόγῳ*). Une parité du nombre de navires engagés entre les deux parties est frappante[403]. Les Grecs, deux fois moins nombreux, sortent honorablement du combat. Le passage d'Hérodote sur le massacre des Phocéens par les Agylléens après la bataille d'Alalia permet de compter Caere parmi les cités étrusques partenaires du traité. Le thème de la piraterie comme cause de la guerre est assez récurrent : ici il est utilisé contre les Grecs[404]. L'avancée des Phocéens vers l'Ouest et leur désir de posséder une place dans les échanges maritimes inquiétèrent peut-être les deux peuples. D'après Timée (frg. 20 [126]), une autre bataille navale engage les Tyrrhéniens, les Carthaginois et les Libyens contre Syracuse cette fois. Les alliances militaires sont un fait connu et répété dans l'histoire du golfe Tyrrhénien.

Ces alliances militaires semblent complétées par des traités. Ainsi, Timée (frg. 164 [132]) suggère que des espaces puissent être réservés à la navigation et que des règles de conduite soient bien établies entre les peuples. Ces conventions de navigation en Méditerranée peuvent s'accompagner de pactes de non agression. Timée (frg. 50 [127]) indique également des alliances entre Milet, les Tyrrhéniens et les Ioniens, qui passent par l'amitié entre cités.

Le texte le plus explicite est celui d'Aristote (*Politique*, III, 9, 6-7 1280a [82]) qui expose les différentes conséquences possibles des alliances entre *poleis*. Il prend comme exemple les Étrusques et les Carthaginois en parlant d'engagement mutuel et d'échanges. « Les Étrusques, les Carthaginois et tous les autres peuples liés entre eux par des traités seraient comme citoyens d'une seule cité » si les conditions de la

[402] Pour un commentaire plus approfondi sur ce texte, voir GRECO 2000b.
[403] Le chiffre soixante représente la répartition égale des forces de chaque peuple (Phocéen, Carthaginois et Étrusque). Toutefois, la parité dans le nombre de bateaux est une constante chez Hérodote : en 537, lors du combat contre les Grecs, trente navires de chaque côté avaient été armés.
[404] Hérodote rappelle (*Histoires*, I, 166 [36]) que les Phocéens commettaient des rapts et des pillages.

citoyenneté n'étaient pas strictes[405]. Non seulement ce passage nous renseigne sur les rapports entre la cité des Phéniciens et les cités des Étrusques, mais aussi sur le fait que les deux peuples fonctionnent sur un système de citoyenneté, se prêtant à une sorte de *symmachia* : une isonomie garantit les droits des citoyens et ne signifie pas une fusion des peuples ainsi que le signale Aristote. Cela suppose toutefois l'existence de constitutions dans le monde étrusque ou au moins d'un appareil judiciaire et politique construit sur le principe de la citoyenneté. De plus, le texte d'Aristote pose le problème de l'identité des Étrusques qui signent le traité[406] : il semble en effet qu'il s'agisse d'une organisation politique unitaire et non d'une seule cité[407]. Le terme « Tyrrhéniens » devait renvoyer aux différentes cités côtières : B. Scardigli propose celles de Caere, Populonia, Tarquinia, Vulci et Orvieto[408]. Enfin, « les termes d'Aristote concernent plus qu'un traité précis, une situation durable, un état de fait »[409] et qui pourrait se maintenir jusqu'à la première guerre punique.

La réalité des traités entre les Carthaginois et les Tyrrhéniens est généralement admise : l'argument principal est la comparaison avec le système romain. En effet, Carthage aurait signé des traités avec Rome et ses alliés[410] pour règlementer les espaces

---

[405] Aristote, *Politique*, III, 9, 6-7 1280a [82], trad. AUBONNET 1989.

[406] La question se pose également d'intégrer la cité de Rome parmi les signataires du traité entre les Étrusques et Carthage. D'une part, le premier traité signé entre Rome et Carthage devrait dater du VIe siècle d'après Polybe : il est fort possible qu'Aristote le connaisse et les clauses du traité semblent correspondre également à une organisation politique unitaire. D'autre part, les liens entre Caere et Rome sont intenses au Ve siècle (SORDI 1960 et HUMBERT 1978). Enfin, la cité de Rome est considérée comme Tyrrhénienne depuis Hésiode (*Théogonie*, v. 1008-1022 [2]) ; dans *Ethnika*, au contraire, Stéphane de Byzance présente Rome comme une cité d'Italie et non pas comme une cité tyrrhénienne mais cette nomenclature n'est pas forcément adaptée puisque Capoue et Spina subissent le même qualificatif qui n'est pas justifié pour ces deux cités. La formulation d'Aristote est très générale : il est donc difficile d'identifier précisément les cités qui auraient pu signer ce traité mais la présence de Rome parmi elles n'est pas à exclure.

[407] AIGNER FORESTI 1994.

[408] B. Scardigli justifie la présence de Caere dans le traité par un cippe de Caere retrouvé à Carthage, une inscription de Santa Monica, un récipient en verre de Carthage trouvé à Caere, la toponymie d'un port de Caere appelé Punicum et les lamelles bilingues de Pyrgi. De plus, la période de fondation du sanctuaire de Pyrgi coïnciderait avec la date du traité entre Rome et Carthage en 509 proposée par Polybe. C'est aussi une période de troubles entre Tarquin et Porsenna à Rome (SCARDIGLI 1991).

[409] COLOZIER 1953, p. 96. Peu avant 330, Aristote (*Politique*, III, 9, 6 1280a [82]) parle d'une alliance étrusco-punique comme d'une vérité communément admise, ce qui n'est pas concevable si les liens avaient été coupés. L'alliance concerne des conventions commerciales, un pacte de non-agression et des traités d'assistance en cas de guerre.

[410] Le premier traité, daté de 509 d'après le texte de Polybe (*Histoires*, III, 22-23), est cependant source de polémique : Tite Live n'en fait pas mention. A. Aymard rappelle d'autres alliances avec Rome qui auraient existé comme celle de Phocée : « aux temps du roi Tarquin, de jeunes Phocéens venus d'Asie Mineure abordèrent à l'embouchure du Tibre et firent alliance avec les Romains » (Justin, *Pompei Trogi epitome*, XLIII, 3, 4). Pour A. Grandazzi, « il n'est plus permis de douter de l'historicité du traité » depuis que l'épigraphie a permis de compléter et de justifier les écrits latins sur les premiers temps de Rome

navigables et les moyens de la navigation[411]. Ainsi, les traités avec Rome ont peut-être eu comme modèles ceux des Étrusques. Il n'est cependant pas facile de dater les traités romains, et encore moins ceux des Étrusques. Le texte d'Aristote nous permet de dire au moins qu'il s'agirait d'un pacte de non agression prouvant des échanges réciproques de commerce et une protection contre les agresseurs. « *Si tratta di fissare della zona di navigazione, le zone di commercio libero e prevenire eventuali aggressioni dell'altro contraente o di terri* »[412].

Un autre élément qui confirme le lien entre les Étrusques et Carthage, concerne l'inscription bilingue de Pyrgi qui présente un texte religieux[413]. Certaines interprétations y trouvent la confirmation d'une alliance politique[414] avec la cité de Caere.

Les lamelles de Pyrgi présentent des textes dans les deux langues, phénicienne et étrusque. La transcription et la traduction donnent le nom du dédicant, le nom de la déesse et la mention d'une date[415], mais il est difficile d'accorder aux relations avec les Phéniciens une portée qui dépasse le cadre religieux. Affichées sur le temple, elles font donc partie du domaine public. Elles témoignent des liens avec les Carthaginois au Ve siècle et signalent leur présence en Étrurie. À cette période, pourtant, très peu de données matérielles confirment les relations entre les deux peuples. D'après E. Colozier, à partir de 550 jusqu'en 400, les rapports commerciaux semblent perdre

---

(p. 307). J. Heurgon interprète le texte de Polybe sur les traités avec Rome dans le sens où l'Afrique ne serait pas concernée dans cette volonté de protection des mers : il s'agirait plutôt de protéger les eaux de Carthage, de la Sardaigne et de la Sicile contre les attaques romaines. Aucun navire de guerre n'y serait autorisé. Il s'agirait d'une protection vers l'Est et non vers l'Ouest puisqu'on sait par ailleurs qu'une colonie lacédémonienne en 526-524 au voisinage de Leptis Magna s'est fait chasser par les Carthaginois (AYMARD 1957, GRANDAZZI 1991, HEURGON 1979 et un rappel des différentes thèses dans SCARDIGLI 1991, p. 66-70).

[411] Dionysios de Phocée se livre à des expéditions de piraterie contre les Étrusques et les Carthaginois sans attaquer aucun grec (Hérodote, *Histoires*, VI, 17 [40]). Si la marine romaine n'est pas évoquée dans les textes, on peut cependant rappeler cette remarque de Strabon (*Géographie*, V, 3, 5) disant qu'au IVe siècle, les habitants d'Antium possédaient des navires et pratiquaient la piraterie aux côtés des Tyrrhéniens alors même qu'ils étaient sujets des romains : Alexandre I d'Epire s'en serait plaint. Rome peut être considérée ici comme une cité tyrrhénienne dans la mesure où ses quelques forces navales sont associées à celles des Tyrrhéniens. Étant donnés les liens entre Caere et Rome, il n'est pas étonnant que des fonds Romains aient pu servir à la flotte de Caere : on sait que Caere avait placé Rome en situation de vassale puisqu'elle doit des tributs (GAGE 1929 et ANZIANI 1911) et que, à l'inverse, Caere devient une cité proromaine lors de l'attaque des Gaulois (BLOCH 1965).

[412] SCARDIGLI 1991, p. 23.

[413] Les premières publications des lamelles de Pyrgi se trouvent dans PALLOTTINO 1964, 1965 et 1966.

[414] HEURGON 1965 propose de voir dans le mot *atranes*, le dieu des Sicules appelé Adranos : la dédicace de Pyrgi remercierait le dieu d'une victoire contre Syracuse. L'idée d'une alliance politique lisible dans les tablettes de Pyrgi est reprise par FERRON 1972.

[415] BLOCH 1965.

leur vigueur : la reprise des contacts s'effectue vers le milieu du IVe siècle [416]. Il serait même question de quelques tensions entre les deux peuples à la relecture de Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 20, 1)[417].

Le jeu des alliances entre les cités se laisse également deviner dans les textes. Quelques cités étrusques ont conclu des accords militaires. Comme le précise Thucydide, quand elles apportèrent leur soutien à Athènes en 415 av. J.-C. [418], les cités étrusques menèrent une politique militaire individuelle. Parmi les Tyrrhéniens qui aidèrent les Athéniens en 415, il est possible d'individualiser au moins les cités de Tarquinia et de Caere. S. Bruni pense pouvoir ajouter également Pise[419]. Tarquinia semble s'être prêtée au jeu d'Athènes en 415 av. J.-C. si on se réfère aux *Elogia Tarquinensia*. Un des hommes de la famille Spurinna, Velthur Spurinna, dirigea une flotte de guerre contre les îles Lipari et participa avec trois pentécontères à l'assaut de Syracuse, à une période qui correspondrait au Ve siècle. On peut aussi penser que Caere s'est jointe au groupe des ennemis de Syracuse par sa convergence d'intérêt avec Tarquinia dans la mainmise sur le commerce en mer Tyrrhénienne, et par sa politique d'alliance avec les Carthaginois, eux-mêmes ennemis de Syracuse, notamment à cause du partage de la Sicile. Les lamelles de Pyrgi porteraient la marque d'une politique philo-carthaginoise. On peut penser que, au vu des représailles que Denys fait subir au sanctuaire du port de Caere, la cité devait être impliquée. Hormis les deux cités de Tarquinia et de Caere, il est difficile d'identifier précisément celles qui se trouvent impliquées dans un ou plusieurs traités avec Carthage. Ainsi, G. Colonna suggère que l'attaque de Syracuse contre l'île d'Elbe en 453 pourrait être un moyen de favoriser la cité de Populonia au détriment des cités méridionales[420].

---

[416] COLOZIER 1953.

[417] Diodore tire ses renseignements de Timée, lui-même de Pythéas. La volte-face étrusque en 307 devant Syracuse serait-elle la conséquence de cette tension entre les Carthaginois et les Étrusques et symbole de la fin de leurs relations amicales ? Pour G. Colonna, il est possible que les Étrusques aient déjà eu des différends avec Carthage mais l'aide aux Syracusains devait provenir de Populonia qui supporte mal depuis 340 la présence des Carthaginois en Corse (COLONNA 1980-1981).

[418] Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, VI, 88, 6 [46] : « (les Athéniens) envoyèrent à Carthage une trière pour parler amitié et voir s'ils pouvaient en tirer quelque appui ; ils envoyèrent également en Tyrrhénie, où certaines villes s'offraient d'elles-mêmes à participer à la guerre », trad. BODIN-ROMILLY 1963. M. Torelli propose de lire dans le *curriculum* de Velthur Spurinna sa participation aux alliances avec Carthage (TORELLI 1975).

[419] BRUNI 2003.

[420] COLONNA 1980-1981.

La généralisation du peuple tyrrhénien met en question aussi la possibilité d'une unité politique commune, ce qui n'est pas étayé par d'autres sources littéraires : par exemple, Véies n'est pas soutenue par Caere ; Tarquinia quant à elle rompt son alliance avec Rome[421]. Le territoire étrusque est donc présenté également dans la littérature gréco-latine comme un monde de cités semblable à celui des Grecs.

L'image du fonctionnement politique des Étrusques que véhiculent les textes grecs de la période classique est celle d'un monde intégré dans le système des cités. Les liens commerciaux qui déterminent les relations entre les cités étrusques et les autres peuples semblent se doubler de liens religieux qui scellent les amitiés politiques. Les mythes et les textes religieux complètent donc les alliances entre cités, d'après leur comportement extérieur décrit par les Grecs.

3- La *koiné* tyrrhénienne

Si les cités étrusques de l'Étrurie méridionale et de Campanie semblent les plus anciennement urbanisées, la raison de leur comportement tient aux contacts avec les Grecs de l'Italie du sud qui les ont fortement influencées. Dans la littérature grecque, d'ailleurs, l'appellation *tyrrhénien* peut renvoyer à certains Grecs installés sur le pourtour de la mer Tyrrhénienne. L'attitude hellénique de certaines cités étrusques peut s'expliquer par ce lien étroit entre les Grecs et les Étrusques autour d'un espace stratégique, la mer Tyrrhénienne.

[421] On retrouve cet exemple dans Cicéron (*Tusculanes*, III, 12-27), Tite Live (*Histoire romaine*, II, 21, 5) et Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, VI, 21, 3).

a- Les Tyrrhéniens

La première apparition des Étrusques dans les textes grecs correspond au poème d'Hésiode, *Théogonie*[422]. Le poète utilise le terme générique « *Tyrrhéniens* ». Le statut de ce peuple dans ce récit des généalogies reste polémique.

> « Agrios, ainsi que Latinos, héros puissants et accomplis, [puis elle enfanta Télégonos par la grâce d'Aphrodite d'or] qui, bien loin, au fond des îles divines, régnaient sur tout le pays des illustres Tyrrhéniens » (*Théogonie*, v. 1011-1015 [2])[423].

Ce texte est complété par deux autres fragments qui ajoutent une autre généalogie aux descendants de Circé et d'Ulysse : celle de Télégonos et celle de Grécos. Pour le premier, le vers 1014 ajoute le héros Télégonos. Pour le second, il s'agit du fragment 5 (M.-W.) d'après un passage de Jean le Lydien du VIe siècle ap. J.-C. (*De Mensibus*, I, 13).

> *ἀπὸ Λατίνου τοῦ ἄρτι ἡμῖν ῥηθέντος καὶ Γραικοῦ, τῶν ἀδελφῶν, ὥς φησιν Ἡσίοδος ἐν Καταλόγοις, Ἄγριον ἠδὲ Λατῖνον.*
>
> « Au sujet de Latinos, dont nous avons parlé peu avant, et de Graecos, son frère, comme Hésiode le dit dans *Catalogues*, « Agrios et Latinos ». »[424]

A. Casanova résume l'ensemble des interprétations sur la véracité ou non du passage de Jean le Lydien et il propose finalement d'y voir une glose à laquelle l'auteur répond de manière à prouver l'inverse[425].

Le texte d'Hésiode insinue un rapport de fraternité entre Agrios, Latinos, Télégonos et Grécos ainsi qu'un rapport de subordination entre les Latins et les Tyrrhéniens. Pour ce qui est de la généalogie, il semble que tous ces personnages se rapportent au monde latin, dont le héros éponyme ne peut être que Latinos. Télégonos est considéré comme le fondateur des cités latines, appelées Tusculum et Préneste [426].

---

[422] Eratosthène (IIIe siècle av. J.-C.) dans *Catasterismi* (I, 9) n'a pas critiqué la paternité d'Hésiode pour la *Théogonie* et confirmerait une détermination géographique constituée par des localisations occidentales réelles.
[423] Trad. MAZON 1928.
[424] Trad. personnelle. Pour une trad. italienne, voir DEBIASI 2008, p. 53.
[425] CASANOVA 1975.
[426] Il existe trois légendes relatives à l'origine de Préneste : Télégonos fils d'Ulysse et de Circé, ou bien Caeculus fils de Vulcain (une tradition locale reprise par Virgile) et Hérilus fils de Féronia chef de la

Le personnage d'Agrios par contre n'est pas connu autrement dans la mythologie ; il signifie « le sauvage »[427]. Une hypothèse fait de lui le héros éponyme des Agrians (HARTMANN 1917) ou de la dynastie royale des Silvii d'Alba Longa (DURANTE 1951). Dans ce dernier cas, Agrios ferait partie des premiers rois mythiques des centres dominants du Latium. L'histoire d'Hésiode se localise donc dans un milieu complètement latin[428]. Quant à la soumission des Étrusques aux Latins, qu'implique le verbe *ἀνάσσω* (régner), elle contredirait la connaissance historique que nous avons de la péninsule italienne à cette période. Certains acceptent de voir au IXe siècle une « *fase in cui il mondo etrusco ha subito il mondo latino* »[429]. D'autres estiment qu'il s'agit d'une erreur de la part d'Hésiode « *confuse the conquerors and the subjected* »[430]. Les liens entre Latins et Tyrrhéniens, ne relèvent peut-être pas d'un caractère politique : le texte d'Hésiode utilise certainement la référence aux Tyrrhéniens pour localiser en Occident les Latins et Circé[431]. La géographie[432] semble alors être le cadre nécessaire à la justification des « îles divines ». Cette référence aux Tyrrhéniens renvoie donc à des mondes mythiques, mythologiques et poétiques.

Dans la poésie d'Hésiode, la référence aux Tyrrhéniens serait à mettre au compte d'une localisation géographique de la descendance de Circé plutôt qu'à une définition précise du peuple Étrusque. C'est ainsi que peut-être il faut comprendre le texte de Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 29, 2) : « Il fut en effet un temps où Latins, Ombriens, Ausones et bien d'autres étaient appelés Tyrrhéniens par les Grecs parce que l'éloignement dans lequel se trouvaient ces nations par rapport à eux rendait

---

colonie arcadienne. Evandre terrassa ce dernier au pied de la ville de Préneste (FERNIQUE 1880). Strabon rapporte d'ailleurs que la ville de Préneste est grecque (*Géographie*, V, 3, 11).

[427] Chez d'autres commentateurs, le terme *sauvage* peut alors être entendu par opposition aux Grecs (WILAMOWITZ 1916), selon une vision plus positive du bon sauvage ou comme le représentant d'une société encore silvestre et non citadine (MAZZARINO 1989 puis MALKIN 1998, p. 184). On trouve un résumé de ces propositions dans WEST 1966 (édition Oxford).

[428] Un miroir de Bolsena daté du IVe siècle montre l'évolution de cette légende et comment elle a perdurée dans le milieu étrusque : le miroir présente, Latinos d'après les inscriptions, dans une scène d'allaitement d'un enfant par un animal sauvage. G. Camporeale met cette image en rapport avec l'idée qu'au milieu du IVe siècle le Sud de l'Étrurie était sous contrôle romain ; mais V. Jolivet ne souscrit pas à cette interprétation car la date est à abaisser de près d'un siècle (CAMPOREALE 2004, p. 64, JOLIVET 2005). Pour une interprétation sur les premiers temps de Rome, voir CARANDINI 2006 p. 63 et fig. 50, CORNELL 1995 p. 57-68 et MAZZONI 2010, fig. 2, p. 175.

[429] M. Torelli (p. 119-120) y voit une situation du IXe siècle, ce que réfutent A. Mele (MELE 1997, p. 161) et la réponse de B. D'Agostino dans le débat qui a suivi l'intervention de A. Mele (p. 222-223).

[430] ALFOLDI 1965, p. 188-189 et p. 191.

[431] DEBIASI 2008 souligne les points essentiels que le texte d'Hésiode met en valeur : la localisation de Circé en Occident et les attestations les plus anciennes des Latins et des Tyrrhéniens.

[432] PHILLIPS 1953 (p. 55-56) fait un résumé des interprétations.

ces détails imperceptibles ; et Rome elle-même a été considérée par bon nombre d'historiens comme une ville tyrrhénienne. Je crois donc qu'un changement de nom a suivi chez ces nations un changement dans leurs conditions de vie, mais je ne crois pas en revanche qu'ils avaient une commune origine ethnique »[433].

Ce serait en effet le contexte géographique qui permettrait l'assimilation de tous ces peuples sous un même nom mais certainement pas une confusion de la part des Grecs[434], en tout cas d'Hésiode au VIIe siècle av. J.-C.. De plus, les Tyrrhéniens servent de référence pour comprendre qui sont les Latins et où ils se situent, parce que le caractère « illustre »[435] des Tyrrhéniens doit rappeler au lecteur une littérature et un passé que les Latins, nouveaux venus dans la généalogie, ne possèdent pas. Le texte d'Hésiode serait fiable (DEBIASI 2008, p. 46) car les Tyrrhéniens correspondraient plutôt à un référent mythique ou épique destiné à encadrer géographiquement et historiquement les Latins.

Les échanges économiques et culturels entre les Grecs de Grande Grèce et de Sicile avec les peuples italiques montrent l'existence d'une certaine *koiné* tyrrhénienne[436] c'est-à-dire une culture commune. G. Colonna voit en effet un parallélisme entre les rives sicilienne et italienne de la mer Tyrrhénienne du VIe siècle au IVe siècle av. J.-C. par opposition avec la rive Adriatique[437]. Des réalisations artistiques et des problèmes politiques sont communs entre les Grecs et les Étrusques. Les ressemblances entre Cumes et Capoue, ou également Fratte et Paestum, s'expliquent par leur proximité culturelle et politique. Le flou des réalités ethniques incluses dans le mot Tyrrhénien serait certainement aussi voulu par une partie des Étrusques qui se

---

[433] Trad. FROMENTIN 2002.

[434] Cette vision perdure jusqu'à Stéphane de Byzance puisque la qualification de *tyrrhénien* est à la fois donnée à Norchia (Philistos (431-358 av. J.-C.), frg. 43 [66]) et à Brettos (Antiochos (v. 420 av. J.-C.), frg. 3c [73]). Pour F. Aigner Foresti, les textes présentent des généralités pour plusieurs raisons : parce que les Romains ou les Grecs se seraient battus contre des coalitions ; ou pour mettre en avant des valeurs guerrières grecques ou romaines ; ou simplement parce que les sources n'étaient pas en mesure de faire la distinction (AIGNER FORESTI 1994).

[435] L'adjectif « illustre » qui les définit est présent trois fois dans *Théogonie* [2] : une fois dans le passage qui nous occupe et les deux autres fois dans des fragments, se référant à la descendance de Minos (frg. 204 M.-W.) et à celle de Nélée (frg. 33a M.-W.). Il s'agit donc certainement d'une origine antérieure à la guerre de Troie. De même l'expression des « îles divines » rappellerait la connotation mythique de l'Odyssée et de la localisation de Circé ou se réfèrerait à un Occident grec et non pas italien. La référence aux Tyrrhéniens est donc liée à un espace géographique, parfois mythique.

[436] Une certaine unité apparaît dans le mode de vie des Grecs d'Occident et des Étrusques à cause de la facilité des migrations ainsi que de la circulation des hommes et des biens dans un espace aussi stratégique (AMPOLO 1993).

[437] COLONNA 1980-1981.

reconnaîtrait dans une même sensibilité culturelle ou qui aurait besoin de confirmer ce lien avec les Grecs pour justifier sa suprématie politique en Étrurie. Hérodote ne confond pas les différents peuples et appelle Tyrrhéniens les Étrusques alors que Thucydide se permet une certaine ambiguïté servant, dans les combats en alliances et pour une image extérieure, à mettre en valeur l'hellénisme. Que Rome soit considérée comme une *polis tyrrhénos* ferait partie de cette volonté de regroupement et d'ambiguïté liée à une image hellénique et non barbare des peuples italiques. D. Briquel parle de « concept intermédiaire »[438] pour définir l'emploi de l'*ethnos* Tyrrhénien, c'est-à-dire que la vision des Grecs assimile le fonctionnement politique des Étrusques à leur propre organisation, celle des cités « structurées matériellement d'une manière comparable »[439]. L'image des Grecs du Ve siècle est précise et exacte. Toutefois le cadre géographique permet d'associer les autres peuples qui habitent le pourtour de la mer Tyrrhénienne.

Or l'unité tyrrhénienne est remise en question par rapport à l'Adriatique : il semble maintenant exister davantage de ressemblance entre les deux rives que dans le cadre unique de la mer Tyrrhénienne. De Pise à Adria, une continuité de circulation révélée par les fouilles récentes nuance de beaucoup la dichotomie qui maintenait une unité tyrrhénienne.

b- La mer Tyrrhénienne, un espace d'échange et les Tyrrhéniens, un peuple migrateur

La *koiné* tyrrhénienne est un espace géographique correspondant à un milieu culturel large même si la civilisation étrusque s'en distingue.

L'Occident étrusque est une terre d'accueil bien connue des Grecs, au moins d'Athènes. Un fragment d'une tragédie de Sophocle (*Triptolème*, frg. 598-600 [26])[440], d'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 25, 4) dit ceci : « Déméter :

[438] BRIQUEL 1990, p. 173.
[439] *Ibidem*.
[440] D'après C. Dugas, les représentations de Triptolème sur les vases passent de la figure d'un vieux roi éleusinien qui révèle la culture du blé (VIe siècle) au jeune missionnaire des déesses qui donne les premiers enseignements mystiques sur le blé (Ve siècle), puis il prend sa place parmi les divinités éleusiniennes (au IVe siècle). L'aspect religieux est évoqué seulement à partir de 450 (DUGAS 1950).

Ensuite, si tu vas vers la droite, toute l'Italie, la rive tyrrhénienne et la terre des Ligures t'accueilleront, et à partir de là, ce sera à toi de chanter le bonheur qu'a l'Italie d'avoir le blé blanc »[441]. Sophocle décrit les peuples qui se succèdent le long des côtes de la mer Tyrrhénienne : les Oenôtres, les Tyrrhéniens et les Ligures. Cette bonne connaissance du peuplement du pourtour de la mer Tyrrhénienne s'accompagne de la capacité d'adaptation de cette région. Le texte de Sophocle signale que le blé aurait été importé de Grèce et qu'il se serait rapidement adapté aux conditions de culture en Italie. Le blé rappelle d'une part que les Athéniens s'approvisionnent à l'étranger et notamment en Italie[442], et d'autre part il évoque une certaine protection divine et fraternelle des terres étrusques : ont été importés l'olivier, le blé et la vigne des rives orientales de la Méditerranée dont l'exploitation en Italie a été florissante[443]. Cette unité paysagère implique encore une certaine fraternité avec les Grecs. L'évocation de l'Italie serait un moyen de rappeler les rapports amicaux qu'elle entretient avec Athènes : la critique littéraire hésite toutefois à voir dans l'œuvre de Sophocle un lien avec la politique. L'auteur serait un conservateur philo-cimonien mais il pourrait également se comporter comme un citoyen banal[444].

Les légendes sur les personnages ou les peuples errants passent d'ailleurs par la mer Tyrrhénienne et la terre des Étrusques. Ulysse[445], Héraclès, Énée[446], les Argonautes[447] ou les Pélasges, se retrouvent en Tyrrhénie ; d'après Lycophron, « Quittant l'Almopie / pour un nouveau voyage, il trouvera la Tyrrhénie, / le Lynkeus

---

[441] Trad. FROMENTIN 2002.

[442] La politique d'Athènes en Occident est liée à un commerce d'exportation de céramique et d'importation de blé. L'origine de ce blé provient de l'Adriatique (VALLET 1950) et de la Grande Grèce (GRECO 1992b).

[443] VALLET 1962.

[444] CULASSO GASTALDI 1979, p. 94.

[445] Ulysse serait venu en Tyrrhénie : pour Théopompe, il s'installe à Gortyne en Tyrrhénie (frg. 354 [108]). Gortyne et la montagne Pergé seraient ses derniers refuges d'après Lycophron (*Alexandra*, v. 799-811 [171]). Voir les commentaires dans BÉRARD 1957 et MALKIN 1998.

[446] Un accueil mitigé est, en revanche, réservé à Énée dans le texte de Lycophron (*Alexandra*, v. 648-658 [169]) : ce « rouge sanglant » est rappelé par le sang rouge d'Héraclès qui coule dans les veines des Tyrrhéniens (v. 1236-1249 [173]). Voir le commentaire dans BÉRARD 1957.

[447] D'après Hécatée (frg. 18a [13]), les Argonautes seraient passés en Étrurie depuis la mer Celte (c'est-à-dire la mer de Sardaigne pour Aristote, *De mundo*, 393a [77]). Ils auraient abordé l'île d'Elbe (Pseudo-Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, 839 a-b [95]).

qui fait jaillir ses sources chaudes / et Pise, et les vallons d'Agylla aux riches pâtures » (*Alexandra*, v. 1238-1241 [173])[448].

La mer est souvent présentée dans les textes comme emblème du pouvoir des Tyrrhéniens. La place des Étrusques en Méditerranée rappelle les mythes des migrations, notamment celui des Pélasges, de leur présence en Égée et en Espagne. La mer est une des caractéristiques des Étrusques qui perdure et le thème de la piraterie aide à maintenir cette association des Étrusques et de la mer. Le nom de la mer proviendrait des Étrusques depuis qu'ils sont devenus maîtres de la mer d'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 2, 49), après leur installation chez les Ausones. Citant Poséidonios d'Apamée[449], Diodore de Sicile[450] explique comment, puisque les Étrusques avaient des flottes puissantes et exerçaient leur suprématie sur la mer : les côtes de l'Italie auraient pris, à cause d'eux, le nom de mer Tyrrhénienne. Pour Cicéron en effet, il n'existe chez les barbares que deux peuples de marins : les Phéniciens et les Étrusques (*La République*, II, 4, 9). Enfin, ce seraient les habituels utilisateurs de cette mer qui lui auraient donné leur nom, d'après Servius (*Commentaire à l'Énéide*, I, 67) qui associe le nom de la mer aux pirates tyrrhéniens[451].

Rappelons que l'idée d'un peuple de la mer est aussi intrinsèquement fondée sur une double ouverture maritime : la mer Tyrrhénienne[452] d'un côté et la mer Adriatique[453] de l'autre portent des noms dérivés du monde étrusque[454]. Il ne faudrait

---

[448] Trad. HURST 2008. Constatons que les deux seules occurrences d'Agylla et de Pise figurent dans *Alexandra* et toujours ensemble. Ces deux cités forment comme une paire qui désigne l'ensemble des richesses de la côte tyrrhénienne.

[449] Ie siècle av. J.-C..

[450] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 40, 1.

[451] La piraterie, un thème récurrent lié à la thalassocratie, au pouvoir et à la sauvagerie. Les Grecs la dénoncent tout en la pratiquant puisque c'est un moyen de commercer et d'affirmer leur puissance. La piraterie justifie les actions grecques en mer Tyrrhénienne : les guerres contre les îles Lipari (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 9, 3), les ravages de l'île Aithalia (Elbe) par la flotte du Syracusain Playllos ou encore les incursions sur le littoral corse de la flotte d'Apellès avec soixante trières (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XI, 88, 4-5). Le fait que les Étrusques soient considérés comme des pirates exceptionnellement féroces justifie aussi l'effort de Syracuse pour établir son hégémonie en mer Tyrrhénienne. Le thème de la piraterie est intimement lié à celui du barbare, de la thalassocratie, des migrations et de la trompette guerrière. Le danger que représentent les Étrusques prend aussi forme dans l'évocation du personnage de Scylla, récurrent dans les textes poétiques de la période classique qui se réfèrent aux Tyrrhéniens. Les sources sur les pirates sont recueillies par ORMEROD 1924. GRAS 1976, GIUFFRIDA IENTILE 1983 et CRISTOFANI 1983 commentent les caractéristiques de la piraterie étrusque et les enjeux de ce *topos* littéraire. Le thème de la piraterie sera aussi évoqué dans la partie III de la thèse dans le cadre d'une étude sur les trompettes tyrrhéniennes.

[452] Une étude sur les textes ayant pour thème la mer tyrrhénienne durant toute l'Antiquité a été menée par F. Cordano. L'auteur montre comment même chez les géographes quelques confusions sont à noter entre les mers Ligure, Sarde et Tyrrhénienne (CORDANO 2006).

[453] La première attestation du *κολπος αδριας* se trouve chez Hécatée (frg. 90 [18]).

que trois jours de voyage entre Adria et Pise d'après le Scylax aux IVe-IIIe siècles av. J.-C.[455]. En effet, d'après Hérodote (*Histoires*, I, 163, 1 [35]), les Phocéens furent les premiers explorateurs grecs de l'Adriatique selon une chronologie antérieure à la fondation de Corcyre et de Marseille. Si la connaissance de la mer Adriatique et son nom sont antérieurs à la période classique[456], l'association entre les deux rives serait une nouveauté du VIe siècle : la substantielle homogénéité des deux rives a été bien montrée par M. Harari à partir notamment d'une certaine symétrie environnementale (ce sont deux espaces sublittoraux et paludéens) et aussi par le fait que Spina et Pise auraient été toutes deux fondées par des héros ingénieurs (Dédale et Epeos)[457]. G. Sassatelli confirme l'entière appartenance étrusque de la côte adriatique : dans la conception même des Étrusques, les deux mers devaient être liées entre elles. L'archéologie suggère une intervention massive des Étrusques sur le territoire d'Adria à la fin du VIe siècle et de nombreuses ressemblances avec l'Étrurie tyrrhénienne[458]. Une position grecque agressive au VIe siècle en mer Tyrrhénienne aurait provoqué la réorganisation du territoire d'Adria, la fondation de Spina, d'Alalia et celle de Gênes. Le nom de l'Adriatique dérive sans controverse d'Adria (Plutarque, *Vie de Camille*, 16, 1) qui n'est

---

[454] HARARI 2002 et COPPOLA 2002.

[455] L'éloignement des deux rives est tout relatif : « le territoire [des Tyrrhéniens] se répand de la mer tyrrhénienne à celle d'Adria : et il y a sur ce territoire une cité grecque, Spina et un fleuve. Et on peut se rendre de cette cité par le fleuve en dix stades. On peut rejoindre depuis cette ville celle de Pise en trois jours de voyage » (Scylax, frg. 17 [156]), trad. personnelle). Scylax décrit son voyage et n'a pas forcément un souci d'exactitude (PERETTI 1983 et MAGGIANI 1985).

[456] L'ambre de l'Adriatique serait un thème assez répandu dans la tragédie athénienne : il s'agit d'une survivance de l'idée que la route de l'ambre, par Adria, est une des plus anciennes dans cette zone, où on a retrouvé des éléments datables du Mycénien IIIC (1150-1050 av. J.-C.). L'Éridan correspond à la voie du commerce de l'ambre depuis Hésiode (frg. 150 M.-W. [3]). Eschyle, dans une tragédie perdue intitulée *Héliades* (frg.71 [11]), asocie également l'ambre et le fleuve mythique Éridan. Enfin, Euripide rappelle son aspect mythique et lointain (*Hippolyte*, v. 732-741 [9]) avec la mention des femmes qui pleurent des larmes d'ambre. Sur les importations de l'ambre : D'ERCOLE 2002.

[457] HARARI 2002. Pise serait une fondation grecque alors que Spina aurait une origine ombrienne d'après Justin (*Pompei Trogi epitome*, XX, I, II). Ces légendes peuvent faire référence à des faits historiques réels comme des luttes entre les Étrusque et les Ombriens (BRIQUEL 1984, p. 29). Rutilius Namazianus (I, 559) fait de Pise une colonie de l'Elide à cause de l'homonymie avec une cité du Péloponnèse et l'Arno est comparé à l'Alphée qui passe près d'Olympie. Servius (*Commentaire à l'Énéide*, X, v. 179) répercute l'idée de cette origine et lui ajoute celle d'un roi Celte.

[458] SASSATELLI 2008.

pas le nom du fleuve mais celui de la ville[459] et la cité d'Adria serait déjà structurée au VIe siècle [460].

L'image de la mer Tyrrhénienne cependant apparaît assez négative à travers la figure des pirates mais aussi à travers le personnage de Scylla. La violence du détroit est rappelée par Thucydide : « étant donné son étroitesse, étant donné que deux grandes mers, celles de Tyrrhénie et de Sicile, y précipitent leurs eaux »[461]. De même, le « flot tyrrhénien » (Lycophron, *Alexandra*, v. 715-717 [170]) entraîne les marins dans la mort et incite au suicide. Cette vision du détroit de Messine provient aussi de la tradition homérique[462].

Dans les textes poétiques du Ve siècle, Scylla présente ce rôle dans *Médée* d'Euripide (v. 1339-1359 [27]). Médée est comparée par Jason à Scylla, habitante du sol tyrrhénien, aussi sauvage qu'une lionne. Le rapport entre Médée et Scylla oblige le lecteur à se souvenir des symboles que représente Médée : l'ennemi, la femme qui tue ses enfants, la sorcière, mais aussi l'alliée, celle qui se sacrifie pour aider Jason et trahit les siens. De la même façon, Scylla est dangereuse[463]. La qualification de « tyrrhénienne » ajoute au caractère monstrueux, un sentiment de danger et de violence

---

[459] Pour Pline (*Histoire naturelle*, III, 120) et Strabon (*Géographie*, V, 1, 8), c'est la ville qui a donné son nom à la mer, d'abord appelée *atriatique* puis *adriatique*. Le léger changement de phonétique est assez répandu. RONCONI 1932 pense que, au Ve siècle, l'Adriatique correspondrait à la partie septentrionale de la mer et le golfe ionique à la partie méridionale.

[460] COLONNA 1974, p. 13.

[461] Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, IV, 24 [42], trad. de ROMILLY 1967.

[462] Homère, *Odyssée*, XII. La description de Scylla se développe aux vers 85-92 : « là demeure Scylla, la terrible aboyeuse ; / sa voix semble la voix d'un petit chien qui vient de naître, / mais c'est un affreux monstre, et personne à la voir / ne prend plaisir ; même un dieu craindrait la rencontre. / Toutes ses pattes, elle en a douze, sont difformes. / Elle a six cous sans fin, et sur chacun / Une tête effrayante avec trois rangs de dents / Nombreuses et serrées, pleine de noire mort ». Et la description de Charybde, un peu plus loin (v. 104-106) : « la divine Charybde engloutit là-dessous l'eau noire : / trois fois elle vomit et engloutit trois fois d'un jour, / terriblement ! N'y passe pas au moment qu'elle engouffre ! », trad. JACCOTTET 1982. Parce que Scylla est un être composite à la fois terrestre et marin, elle fascine les Anciens et elle échappe aux catégories traditionnelles (GOVERS 2005).

[463] Scylla est un personnage mythologique qui a, en commun avec Médée, le fait d'être une traîtresse. Scylla, la fille de Nisos, tua son père pour offrir sa cité à Minos dont elle était tombée amoureuse. La Scylla, fille de Phorcys, au contraire, fut courtisée par Poséidon et transformée en monstre par Amphitrite, l'épouse de Poséidon. Le fait d'avoir trahi les siens rend le personnage monstrueux. Scylla en tant que monstre représente l'aspect sauvage et barbare de Médée. Se développe au Ve siècle en Attique, l'idée que la beauté est intrinsèquement liée à *l'ethos* (le caractère) comme le présente le *Phèdre* de Platon. Si l'âme est salie par les meurtres, alors le corps aussi devient monstrueux : Phèdre, Clytemnestre et Médée ont toutes trois tué des hommes volontairement au sein de leur propre foyer. La comparaison choisie par Euripide a ce double aspect : la femme devenue monstre et la femme devenue aussi un danger pour son mari.

sauvage : elle confirme l'association avec le terme de « lionne »[464]. Cette image de la femme qui sème la mort au sein même de son foyer se retrouve dans *Agamemnon* d'Eschyle (v. 1233)[465]. Cassandre prédit en effet une fin tragique au personnage éponyme : en parlant de Clytemnestre, elle la compare à Scylla. « Elle médite cela, la femelle tueuse du mâle ! Comment la nommer, cette bête monstrueuse? Serpent à deux têtes, Scylla habitante des rochers et perdition des marins, pourvoyeuse de l'Hadès qui souffle sur les siens les implacables malédictions! »[466]. Dans les *Choéphores* d'Eschyle (v. 613), Scylla est « sanglante », elle qui « à des ennemis, immola un père »[467].

Le qualificatif de Tyrrhénien renforce dans le récit d'Euripide son aspect négatif. Dans l'ensemble de l'œuvre d'Euripide, en effet, quatre autres passages font référence aux Étrusques : dans le *Cyclope* (v. 11-17 [31]), il s'agit de pirates ; dans les *Héraclides* (v. 828-835 [28]), il s'agit de la trompette tyrrhénienne qui annonce un sanglant combat entre Athènes et Argos alliée à Mycènes. Dans les *Phéniciennes* (v. 1367-1379 [30]), la même trompette va décider du sort d'un combat fratricide et sanglant entre Etéocle et Polynice. Enfin, dans *Rhesos* (v. 968 [32]), la trompette tyrrhénienne est symbole d'une action éperdue pour sauver Troie. L'épithète de Tyrrhénien prend donc déjà, dans l'ensemble de l'œuvre d'Euripide, un sens néfaste qui l'associe au monstre et à la lionne pour accentuer le malheur qui s'abat sur Jason.

Scylla est étrusque, autant par sa localisation géographique vers le détroit de Messine, où la navigation est difficile, que par sa violence. Ce trait qualitatif des origines peut certes évoquer un lieu inhospitalier accentué par la référence à un peuple vindicatif : cet aspect géographique se retrouvant dans le caractère violent des peuples

---

[464] L'image de la lionne est toujours violente chez Euripide. Elle apparaît quatre fois dans *Médée* (v. 187 dont le regard est qualifié de farouche, v. 1342 et v. 1358 avec Scylla, v. 1407 où la lionne est mise sur le même plan que « l'abominable infanticide »). Dans *Electre* (v. 473), la lionne dessinée sur le casque, « bondissante, les griffes tendues » joue sur l'aspect terrifiant et, au v. 1163, la lionne est maîtresse des forfaits. Dans *Hélène* (v. 379), la lionne a aussi un œil farouche. Dans les *Bacchantes* (v. 990), la femme fautive est comparée à une lionne, mise sur le même plan que les Gorgones. GOVERS HOPMAN 2005 rappelle que Scylla est également associée à une chienne chez Eschyle (*Agamemnon*, v. 1233) : elle est connotée d'une sexualité féminine agressive dans des comparaisons qui présentent Clytemnestre et Médée comme des femmes fatales à la sensualité débridée. GOVERS HOPMAN 2005 l'interprète comme une élaboration métaphorique des thèmes du chien et de la chasse qui la caractérisaient déjà dans l'*Odyssée*.

[465] Précisons que chez Eschyle, « l'espace maritime suppose une communication implicite avec le monde souterrain de l'Hadès » : Médée est présentée chez Eschyle comme celle qui vient de la terre opposée. L'espace maritime fonctionne comme un « agent conciliateur » (SERCHIDOU 1991, p. 69).

[466] Eschyle, *Agamemnon*, v. 1230-1235, trad. MAZON 1997.

[467] Dans ce passage, elle est comparée aux auteurs des crimes lemniens, ce qui rappelle la présence des Étrusques à Lemnos.

qui l'habitent. C'est un procédé dramatique qui met l'accent sur la véhémence et la barbarie de Médée, surtout à la fin de la pièce.

La référence d'Euripide est importante pour le retentissement à la période hellénistique de ces thématiques : la tradition hellénistique a en effet donné une généalogie à Scylla en rapport avec Tyrsénos, le héros éponyme des Étrusques, qui serait le père du monstre. Il s'agit d'une scholie de *La République* de Platon[468] et peut-être de l'*Epitomé* d'Apollodore[469]. D. Briquel suit l'étude de O. Waser pour montrer comment « à partir de l'époque hellénistique, sur la foi du témoignage d'Euripide, [se construit] l'idée d'une descendance de Tyrrhénis pour Scylla. La référence à l'éponyme Tyrrhénis se sera substituée à celle des Tyrrhéniens »[470].

Dans une certaine mesure, la mer Tyrrhénienne avec ses dangers pour la navigation influe donc sur la vision grecque du peuple qui la contrôle[471], comme l'image de Scylla en est un exemple.

Même si un lien plus fort associe les Grecs d'Occident aux autres peuples d'Italie dans une *koiné* maritime[472], les Étrusques sont bien reconnus comme un peuple à part entière.

---

[468] Platon, *La République*, 588c.

[469] Apollodore, *Epitomé*, VII, 20. *Τυρρενου* résulte alors d'une correction de *Τριενος*. Voir la discussion sur cette restitution chez BRIQUEL 1991, p. 447.

[470] BRIQUEL 1991, p. 447.

[471] Il faut rappeler ici l'interprétation de ce passage dans BRIQUEL 1991, p. 447 : « Il est vrai que de tels développements et déjà les expressions d'Euripide, prouvent au moins que le monstre Scylla et les dangers des mers italiennes qu'il symbolisait pouvaient être mis en relation avec les Étrusques. Palaephatos donnait effectivement une interprétation rationnelle du monstre (*Des choses incroyables*, 20 [161]) ; il y voyait le souvenir déformé d'un navire de pirates étrusques – faisant ainsi entrer Scylla dans la question de la piraterie étrusque et du danger qu'elle avait constitué, comme le rappelle la célèbre formule d'Ephore, pour les premiers Grecs venus s'aventurer dans les parages de la Sicile ». Héraclite (*Incred*. 2) voyait dans Scylla, plus pacifiquement, une belle prostituée qui conduisait à leur perte les matelots. Il existe deux interprétations : il peut s'agir d'une construction a posteriori par des textes récents ou bien un reflet de la piraterie étrusque du IVe siècle (GIUFFRIDA IENTILE 1983, p. 51-54).

[472] Brettos, fondée par le fils d'Héraclès et de Balètia, est appelée « ville tyrrhénienne » par Stéphane de Byzance. Mais d'après G. Colonna, ce peuple-là n'interfère pas dans la dynamique des détroits (COLONNA 1980). Pour l'archéologie de la région, voir GUZZO-LUPPINO 1980.

c- La Tyrrhénie, un monde à la frontière du monde Occidental

Dans l'œuvre de Platon, il existe trois occurrences des Tyrrhéniens[473] : dans *Critias* 114d [68], les *Lois* 738 b-d [69] et le *Timée* 25b [70]. Dans ces trois cas, il est question de *Tyrrhène* au singulier, traduisible par le territoire de Tyrrhénie. Ce n'est plus le peuple mais le lieu géographique qui est important pour Platon : ce mot implique sans doute un espace symbolique. Dans *Critias* et *Timée*, l'Étrurie est associée à l'Égypte, à la royauté et à des temps reculés. Des arguments historiques et politiques ont été apportés pour comprendre le rapprochement entre Étrurie et Égypte. L. R. Taylor justifie cette association dans le *Timée* par un contexte politique : les Perses occupent l'Égypte aux temps de Platon et l'Étrurie est le pendant occidental des Perses[474]. Or d'un point de vue athénien, l'Étrurie ne correspond pas à un espace barbarisé ennemi. Au contraire, les deux pays fournissaient du blé à Athènes[475]. C'est l'argument qu'utilise L. Braccesi pour expliquer le rapprochement entre la plaine Padane et le Nil dans un autre texte, celui d'Eschyle[476]. En effet, même dans les pires années de la guerre du Péloponnèse, grâce à Corcyre, l'approvisionnement en blé par l'Adriatique se poursuit tandis que le projet égyptien fait faillite. Les rapports amicaux qu'entretiennent ces espaces avec Athènes seraient lisibles dans les allusions théâtrales, comme celle d'Eschyle[477], notamment grâce à leur lien avec l'actualité[478]. Platon, quant à lui, reprend peut-être une formulation connue ou en usage à l'époque en référence à une comparaison assez fréquente en poésie, au théâtre, en littérature ou dans le quotidien.

---

[473] Le mot n'est pas répertorié dans ASTIUS 1835 (p. 425). Il est présent au contraire chez BRANDWOOD 1976 sous trois références ; *Turrenias* dans *Timée* (25b) et *Critias* (114c) et *Turrenikas* dans *Les Lois* (738c).

[474] TAYLOR 1923. Rappelons que le IVe siècle est marqué par des incursions tyrrhéniennes en Attique qui font polémique d'après les discours d'Hypéride après la famine de 330 av. J.-C. et de Dinarque vers 324 av J.-C..

[475] Le blé devient un des produits d'exportation au Ve siècle : son développement s'accompagne d'une révolution agricole à travers de nouvelles techniques utilisées pour moudre le grain. Orvieto d'après les sources littéraires exporterait d'ailleurs son blé vers Rome par voie fluviale au Ve siècle, grâce à ses exploitations dans la fertile plaine du Paglia et les altipiani au nord et à l'est du lac de Bolsena (BRUSCHETTI 1999). Orvieto et Chiusi seraient aussi de grands centres pour la culture du blé.

[476] BRACCESI 1979, p. 12.

[477] On peut comparer l'étude historique du passage d'Eschyle à celle de l'instrumentalisation de la légende de Io liée à des aires périphériques du monde grec. E. Culasso Gastaldi cherche les éléments géographiques chez Eschyle pour démontrer les parcours politiques et économiques des cités grecques notamment celle d'Athènes. Dans l'*excursus* sur Io dans *Prométhée Enchaîné*, la jeune femme aurait suivi l'itinéraire des Pélasges d'Épire en Adriatique, dans une région de l'Adriatique déjà hellénisée par une pratique du commerce (CULASSO GASTALDI 1979).

[478] VIDAL-NAQUET 2001.

Il est possible d'apporter également une autre interprétation du rapprochement entre l'Étrurie et l'Égypte : toutes deux sont des régions à la frontière du monde grec et qui permettent le passage vers d'autres mondes d'où proviennent des produits de luxe. Autant l'Égypte est une ouverture sur l'Afrique, autant la Tyrrhénie ouvre la voie vers l'Occident[479]. Le pays des Tyrrhéniens sert à désigner l'ensemble de cette zone géographique. Le fleuve Eridan, correspondant au Pô, est considéré comme la voie de pénétration vers le Nord de l'Europe[480]. D'après Hérodote (*Histoires*, III, 115 [37]), c'est une des limites du monde. Cet espace permet de communiquer avec des îles lointaines d'où proviennent l'étain et l'ambre. Ainsi, l'Adriatique et le monde des Tyrrhéniens deviennent la frontière de l'Europe dans cette partie-là.

Enfin, l'association entre le monde égyptien et le monde tyrrhénien est peut-être liée à une fascination grecque pour la magie et la puissance des religions de ces deux peuples. Dans l'imaginaire grec, d'après le fragment d'Eschyle[481], les Étrusques apparaissent comme des faiseurs de magie. La raison principale invoquée pour expliquer ce préjugé grec correspond à la connaissance des Étrusques en plantes médicinales et autres drogues : c'est un lien avec la localisation de Circé et du centaure Chiron, en Campanie[482]. Les Étrusques fascinent également les Grecs par leur religion fortement puissante : Platon, dans les *Lois* 738 b-d [69], rappelle que les Athéniens ont importé des rites d'Étrurie comme d'Égypte.

En se fondant sur les textes antiques, M. H. Hansen explique que la *polis* est le terme générique utilisé pour désigner une cité-Etat : « *any individual self-governing*

---

[479] Pour Aristide au IIe siècle av. J.-C. (*Dionysos*, 8), Dionysos dominerait toute la terre, de l'Inde à la Tyrrhénie. La Tyrrhénie se présente comme une limite du monde occidental. Lucien (*Éloge de la danse*, 22) propose une autre interprétation. Pour ce dernier aussi, Dionysos est allé en Tyrrhénie et en Inde.

[480] La cité d'Adria est associée au mythe de Phaeton, des Héliades et de l'Éridan. Le fleuve Éridan correspond au Pô d'après la comparaison entre les textes d'Hygin (la fable 152 et la fable 154) qui auraient comme origine le récit d'Hésiode (frg. 311 M.-W. [4] et BRACCESI 1979 p. 135). L'idée d'une assimilation traditionnelle au Pô est controversée par la possibilité que l'Éridan corresponde à un *topos* littéraire sans référent géographique réel : le terme correspondrait à un espace conçu dans un infini lointain (BRACCESI 1971 p. 46-49, GRILLI 1973).

[481] Eschyle (frg. 2 [9]) dans ses *Élégies*, aurait écrit : « Race des Tyrrhéniens, peuple faiseur de drogues » trad. AMIGUES 2006 (d'après Théophraste, *Histoire des plantes*, IX, 15, 1-2). Voir le volume 1.

[482] C'est la raison invoquée par Pline, citant Eschyle : « l'Italie était couverte d'herbes très puissantes, et que beaucoup en ont dit autant de Circei, où elle habitait « (Pline, *Histoire naturelle*, XXV, 11, trad. ANDRE 1974).

political community »[483]. La communauté se dote d'un gouvernement autonome et habite un centre urbain qui gère un *hinterland*. Le monde tyrrhénien correspond à cette définition : il est présenté comme une multitude de cités, d'après l'archéologie, et ces cités apparaissent souvent liées entre elles dans leurs actions militaires, d'après les textes littéraires. Des traités assurent leur bon fonctionnement et des lois religieuses les protègent. Les Grecs n'explicitent cependant pas quel régime politique dirige ces cités, sauf Agylla et Cortone, dans la mesure où le nom ethnique utilisé dans les textes fait penser à une gestion urbaine dépendante d'un peuple composé de citoyens. L'ethnique est une manière typiquement grecque de parler d'une cité, mais la rareté de son emploi dans le contexte du monde étrusque tend à assimiler ces deux cités à un modèle de communauté urbaine de type grec, c'est-à-dire une communauté qui se définit comme un peuple autonome.

Les textes grecs de la période classique ne parlent pas de l'autre aspect d'une cité : celui de l'organisation urbaine et topographique[484]. Aucune notion de l'urbanisme étrusque n'est vraiment identifiable. Il est fait mention du sanctuaire de Leucothéa sans qu'aucune description ne nous soit parvenue[485]. Les espaces de sociabilité étrusque, tels que les lieux de banquets, les lieux où se pratique le sport[486], ou encore la localisation des boutiques de barbiers, restent ignorés dans la présentation du fonctionnement social et politique des Étrusques. La distribution des lieux dans les maisons comme l'espace culinaire, la salle à manger ou la chambre n'est pas non plus présentée dans un contexte ethnographique mais dans l'énumération d'un ensemble de préjugés. Plusieurs thèmes abordés dans les textes grecs restent par ailleurs encore assez incertains dans leur interprétation, comme les traités avec Carthage ou la réalité des trésors tyrrhéniens à Delphes.

Les Grecs du Ve siècle connaissaient donc assez bien le peuple étrusque pour que nous ne puissions pas mettre en cause la fiabilité de leurs écrits et la justesse de leurs

---

[483] HANSEN 2000, p. 151.

[484] Les principales sources qui donnent une idée de l'urbanisme étrusque sont celles de l'archéologie et des textes latins. Les textes latins ne figurent pas dans le corpus parce qu'ils datent majoritairement de la période républicaine et que le corpus s'est limité aux textes antérieurs au IIIe siècle. Ils sont toutefois utilisés au fur et à mesure des développements du volume 2. Nous n'avons pas axé directement la recherche sur le rapport entre l'archéologie et les textes latins car de nombreuses thèses existent sur le sujet (voir par exemple, SALAMON 1996 pour l'image de Véies, Caere et Chiusi dans le récit de Tite Live).

[485] Aristote, *Economique*, II, 1349b [78].

[486] Voir la partie II de la thèse.

remarques sur le fonctionnement politique étrusque, même si dans les textes d'Hésiode, de Platon et de Sophocle, la Tyrrhénie peut être utilisée comme un espace bien connu de la péninsule italienne, dont la connotation peut être amplement mythique ou tout simplement géographique, pour situer l'action dramatique en Occident. Un mode de vie à la grecque, par emprunts sélectifs[487], se diffuse dans la société étrusque et renvoie à cette volonté de paraître un puissant partenaire dans les échanges. Les Étrusques sont encore considérés comme des pairs malgré les difficultés politiques du Ve siècle.

[487] A. Hus a rappelé combien la culture étrusque fonctionnait pas emprunts sélectifs relatifs à la culture grecque et comment les relations greco-étrusques doivent en réalité s'appréhender sous la forme d'alliances entre cités. HUS 1976.

Conclusion

Les cités étrusques correspondent donc à un habitat permanent depuis leur genèse au VIIe siècle. Elles possèdent des caractéristiques suivantes : indépendance et autonomie, comme le définissent les récits grecs racontant les interventions étrusques[488]. Au point de vue de la terminologie institutionnelle, il est impossible de différencier leur hiérarchie pour laquelle les critères de dimensions ou de spécificités ne suffisent pas. Une compétitivité des cités dans un réseau urbain complexe afin d'exalter leur rang, peut s'affirmer également par la richesse de leur artisanat et par des marqueurs de l'hellénisme. Une diffusion de l'hellénisme dans toutes les couches de la population est en effet visible dans les légendes, l'architecture des monuments ou l'utilisation funéraire des importations grecques.

On a montré comment les Grecs associent le monde étrusque au monde des cités : les villes se comportent comme des entités singulières dont le fonctionnement extérieur se fonde sur des traités et des alliances entre cités. Leur rapport aux sanctuaires panhelléniques et l'utilisation des légendes de fondation favorisent ces alliances. Toutefois, les textes grecs ne permettent pas de percevoir pleinement le fonctionnement interne des cités. D'après l'archéologie, les cités étrusques sont pleinement urbanisées au Ve siècle et elles manifestent leur puissance politique et économique sur le territoire qu'elles contrôlent.

Les cités étrusques possèdent des monuments spécifiques que l'archéologie entrevoit pour le moment encore de manière limitée et qui posent de nouvelles questions quant à l'organisation politique et sociale choisie. Les monuments publics, sanctuaires, fontaines et temples de l'acropole, comme les rues, sont repérables par l'archéologie et démontrent une forte cohésion sociale. Les espaces de rencontre sont fortement marqués par l'emprise de la religion.

Il semble donc qu'une définition de la *polis* comme une entité autonome et souveraine, se justifie dans le monde étrusque. Les textes et l'archéologie permettent

[488] La confédération qui unit les cités n'est pas présente dans les récits de la période classique. On peut suggérer que des compétitions sportives ou des rencontres entre les cités étrusques dans le cadre d'une alliance rendraient effectives ces tentatives d'*agôn* et de hiérarchisation entre les cités. Voir la partie III de la thèse.

d’évoquer des rapports d’alliances entre cités et de définir leur fonctionnement politique, en comparaison avec ce que le monde grec suggère de la liberté des cités étrusques et de leur capacité à gérer un territoire et à s’inscrire dans l’espace qui les entoure. Les constructions publiques correspondent à des besoins qui ne témoignent pas avec précision des institutions politiques, mais qui obéissent à des règles religieuses de vie en société et à des exigences destinées à protéger et à défendre une communauté qui se sent unie dans sa cité.

PARTIE II

Des lieux symboliques ou l’archéologie du pouvoir

Introduction

L'interprétation des données de l'archéologie a permis, dans la première partie de la thèse, de poser les jalons du double questionnement de la topographie et des institutions, grâce à la description des monuments et des éléments-clefs qui composent l'espace urbain étrusque. La deuxième partie maintenant s'oriente davantage sur une confrontation des connaissances topographiques avec celles des différents régimes politiques des cités.

Deux auteurs en particulier nous ont orientée vers l'étude de ces problèmes en rapport avec le monde romain, dans la lignée de R. Martin pour le monde grec. Il s'agit de A. Magdelain qui a cherché dans la topographie à retrouver les éléments du pouvoir[489] et notamment de l'*auguraculum* ; et de P. Gros qui montre le lien entre le pouvoir et les contraintes topographiques générées par une forte ritualisation des espaces de la vie sociale, conséquence d'une religion qui touche tous les aspects de l'existence individuelle et collective[490]. Tous deux ont cherché à problématiser les espaces urbains à partir des obligations induites par la structure du politique.

L'archéologie du pouvoir se définit comme le moyen par lequel le pouvoir organise l'espace dans le cadre d'un système politique déterminé[491]. L'idée que les institutions peuvent se lire dans l'aménagement des espaces repose toutefois sur le décodage des traces qui déterminent l'usage des bâtiments en l'absence de textes. En effet, la citoyenneté et sa définition juridico-institutionnelle s'expriment dans les monuments et le traitement de l'espace, car elles impliquent des contraintes dont les architectes et les métiers du bâti doivent tenir compte.

Certaines contraintes topographiques semblent inhérentes à l'urbanisme étrusque dans la mesure où les rites et la religion guideraient le choix des emplacements pour différents monuments : des livres sacrés ou un certain rôle des Étrusques dans le rituel de fondation de Rome influencent l'image de leur espace urbain d'autant plus que leur monde dépend nettement d'une vie religieuse forte. Cette dernière donne la réputation à

[489] HUMBERT-THOMAS 1998.
[490] GROS-TORELLI 1988 et GROS 2007.
[491] D'après CAMASSA-DE GUIO-VERONESE 2000.

ce peuple d'être parmi « les plus religieux des hommes » d'après la formule de Tite Live tant utilisée[492].

Une imbrication des deux éléments, topographie et institution, en l'absence de véritable connaissance du droit étrusque, invite à une nouvelle lecture des données topographiques pour en voir les contraintes. Il est supposé que l'espace guidé par une décision politique exprime le fait que l'institution de l'augure serait, d'après les textes latins, une fonction étrusque déterminante. Les travaux récents de A. Gottarelli[493] sur Marzabotto ont permis de réévaluer ces données.

L'*imperium* devient dans cette perspective une institution qui a tendance à se référer au monde étrusque ; la cérémonie du triomphe se retrouve dans un système où s'affirment des origines étrusques. Les insignes du pouvoir sont alors la marque d'un emprunt romain à un fonctionnement politique étrusque. L'ensemble de ces données s'explique et se justifie dans la pensée romaine : cette reconstruction du droit et du fonctionnement politique étrusques passe toutefois par des éléments qui devaient avoir quelques fondements réels.

Pour le monde étrusque, l'identification des édifices publics, en dehors des sanctuaires, n'est pas garantie. C'est pourquoi l'archéologie propose une étude de la planimétrie des cités pour tenter de pallier ce manque. L'idée d'un urbanisme orthogonal et d'une lecture politique du plan urbain revient sans cesse dans la bibliographie sur le monde étrusque, comme un *topos* : cette évidence demande sans doute à être réexaminée. En effet, actuellement, il existe une plus grande prudence et une plus grande flexibilité dans les interprétations topographiques[494].

Quelles sont les données de l'aménagement de l'espace que nous pouvons utiliser, pour comprendre le monde étrusque, et quelles sont leurs limites ? Si la religion se situe au fondement du droit, qu'en est-il des monuments à caractère religieux et de leur interprétation ? Nous approfondirons l'analyse des plans urbains et leurs diverses

---

[492] Voir le colloque GAULTIER-BRIQUEL 1997. Valère Maxime (*Faits et paroles mémorables*, I, 1, 1b) confirme le préjugé romain que les Étrusques sont férus de connaissances religieuses : « Mais les Anciens se sont si bien appliqués non seulement à maintenir, mais encore à développer leur vie religieuse que, même lorsque l'État était au plus haut point de sa prospérité et de sa richesse, un décret du Sénat obligeait les personnalités les plus importantes à confier dix de leurs fils à chacun des peuples d'Étrurie pour leur faire acquérir chez eux la science de la religion », trad. COMBES 1995.

[493] GOTTARELLI 2003, 2003b et 2005.

[494] J.-Y. Marc rappelle les nombreuses facilités entretenues à ce sujet : « il ne faut pas voir pour autant derrière l'orthogonalité du système viaire et des parcelles, une conception urbanistique nourrie d'idéologie démocratique : c'est seulement la manière la plus simple et la plus pratique d'implanter une agglomération », MARC 2005, p. 2208.

interprétations dans un premier chapitre ; ensuite nous reviendrons dans un second temps sur la citoyenneté étrusque et les enjeux de la définition d'une cité ; enfin nous analyserons dans un troisième chapitre quels sont les différents régimes politiques attribués aux cités étrusques et les situations topographiques qu'ils entraînent.

Chapitre 1 – Plan urbain et lieux symboliques du pouvoir

En nous appuyant sur R. Martin, nous utilisons le postulat que « le système politique, et plus encore, l'état social dont il est l'émanation, ont souvent imposé aux cités postérieures leurs traits originaux, aussi bien dans le monde antique qu'aux époques contemporaines »[495]. L'étude de l'urbanisme est, en effet, liée à la prise de conscience au XXe siècle de la transformation incessante des villes[496]. Ces dernières sont des « objets de civilisation »[497], tant par le reflet d'une civilisation dont elles condensent les valeurs et les contradictions sociales, que par leur dépendance envers la société qui les a créées, en s'adaptant, de manière plus ou moins continue, aux besoins des citadins.

L'interprétation politique du système urbain est guidée, pour la période antique, par les réflexions des philosophes grecs, en particulier celles d'Aristote. Celui-ci écrit dans *Politique* (VII, 11, 7, 1330b), « une ville haute convient à l'oligarchie et à la monarchie ; la démocratie préfère une plaine »[498]. Pour un gouvernement idéal, le choix du site semble essentiel, parce que la communauté[499] s'exprime dans son mode d'implantation et dans sa conception de l'espace. Toutefois, le site et la situation des cités ne suffisent pas à expliquer leur développement, notamment pour les deux grandes agglomérations de Rome et d'Athènes[500]. Les prouesses techniques de l'homme, sa capacité d'adaptation, les conditions économiques et sociales, sont autant de facteurs qui rendent difficile l'analogie entre un site et son système politique. L'association entre

[495] MARTIN 1974, p. 23.
[496] « Cette frénésie [de commentaires sociologiques sur la ville] ne tient pas seulement à l'actualité et à l'acuité des problèmes posés par la croissance des villes, mais à la disproportion flagrante entre ceux-ci et les moyens disponibles pour les résoudre », TREANTON 1971, p.589.
[497] La communauté politique s'exprime aussi dans son utilisation de l'espace comme le définit l'Ecole des Annales en cherchant la distinction entre la ville et la campagne (CARTIER 1970).
[498] Trad. AUBONNET 2002.
[499] La *polis*, d'après P. Chantraine, désigne une communauté politique et religieuse indépendante, constituée de citoyens, souveraine, cimentée par des cultes et des lois (CHANTRAINE 1968). Ces éléments pourraient alors se lire dans la structure urbaine.
[500] Le site d'Athènes bénéficie de conditions naturelles médiocres (ETIENNE 2004, p.7-8). Les marécages de Rome ne sont pas plus favorables au développement urbain (Cicéron, *La République*, II, 11 et RAMAGE 2001, p.111). Les auteurs antiques n'ont eu de cesse que d'essayer de comprendre pourquoi, malgré de telles conditions, ces villes ce sont fortement développées et ont produit des civilisations parmi les plus puissantes du monde antique.

la topographie et le système politique repose sur des notions idéales et ne tient pas compte de l'évolution historique.

L'archéologie permet d'évaluer les traces matérielles de ces transformations urbaines. Ces vestiges reflètent les changements de besoins sociaux et peuvent suggérer des modifications dans le fonctionnement politique. Les transformations des villes gardent les traces des différentes nécessités politiques, économiques et sociales d'une civilisation à l'origine de leur évolution. En effet, nous suivons l'idée de P. Francastel qui précise : « en matière d'urbanisme, l'expansion d'un système ne se fait jamais par simple accroissement quantitatif des éléments anciens. Tout développement urbain entraîne la remise en cause intégrale des buts et des représentations imaginaires qui suggèrent l'entreprise comme les moyens et les dispositions prises pour les réaliser »[501].

Ce premier chapitre essaye de comprendre quelles indications politiques, dans le monde étrusque de la période classique, peut donner l'organisation des espaces. L'orthogonalité, la régularité et l'axialité sont traditionnellement considérées comme typiques de l'urbanisme étrusque, notamment à cause des références aux textes latins[502]. Nous allons reprendre ce dossier de manière à voir ce qu'il en est réellement de la planimétrie urbaine et de l'organisation des îlots dans le monde étrusque à la période classique ; et comment on peut penser la ville et sa politique à travers la topographie urbaine.

La principale difficulté repose sur les critères de lecture des vestiges : quelles précautions prendre dans l'interprétation, parfois systématique, des espaces ? Nous étudierons les plans urbains et, de manière plus détaillée, l'exemple de Marzabotto. Ce site est en effet le seul qui offre une grande lisibilité planimétrique[503], car la continuité de l'habitat de l'Antiquité à nos jours gêne la lecture générale des autres cités étrusques. Les nécropoles ont été utilisées comme un reflet de l'organisation urbaine : nous discuterons également ce critère politique et social.

---

[501] FRANCASTEL 1969, p. 16.
[502] PALLOTTINO 1949.
[503] La durée d'occupation est un autre argument favorable au choix de Marzabotto : l'utilisation du site s'étend du VIe siècle au IVe siècle av. J.-C.. Les éléments visibles de son organisation urbaine sans comparaison en font une cité emblématique.

1- Plan urbain et vie sociale

Dans chaque fiche des cités du catalogue (vol. 1), la troisième sous-partie est intitulée « organisation urbaine ». Elle comprend les plans urbains, le type des cité et les institutions. La description des plans urbains, proposée par la bibliographie contemporaine, présuppose souvent que l'orthogonalité est un principe fondateur de l'urbanisme étrusque et reconstitue ainsi des plans. Or les données archéologiques manquent parfois pour confirmer le fait que l'axialité et l'orthogonalité sont les maîtres mots de la construction urbaine des cités étrusques à la période classique.

a- Planimétrie : les données archéologiques

[La bibliographie utilisée pour écrire cette sous-partie se situe dans les fiches du vol. 1]

En Campanie, les plans urbains des cités étrusques résultent principalement d'hypothèses de reconstitutions : la localisation ponctuelle des découvertes de matériel, appartenant à la période classique, et une continuité relative des mêmes rues, de la période étrusque à la période romaine, sont les deux arguments principaux utilisés pour retracer la voirie. Sauf pour quelques sites préservés dans le Sud de la Campanie étrusque, la continuité urbaine jusqu'à la période romaine empêche de connaître précisément l'agencement des rues.

À Pompéi, deux axes principaux semblent d'origine étrusque, orientés selon les points cardinaux (la via di Mercurio et la via Marina), auxquels s'ajoute une série de rues obliques orientées selon la pente pour faciliter l'écoulement des eaux[504]. La réorganisation du IVe siècle, due à l'arrivée d'autres populations, a pu occulter et modifier complètement l'aspect étrusque de la cité.

Pour Capoue, le plan urbain est orthogonal d'après une supposition de J. Heurgon, avec cinq *decumani* et trois *cardines*[505]. Le plan de W. Johannowsky fait remonter cette orthogonalité au VIIe siècle, période contemporaine des premières

[504] COARELLI 2008 et CORDUA 2004.
[505] HEURGON 1942.

structures en pierre[506]. Il propose une plus grande irrégularité de la voirie et un plus grand nombre de *decumani*, individualisés au secteur Nord de la via Aldo Moro. L. Cerchiai suggère l'existence d'une refondation de la cité : elle pourrait dater des années 480-460 et correspondre à une révision de la planimétrie régulière de la cité, qui s'appuie sur des fondements civiques[507]. L'auteur se fonde principalement sur l'iconographie d'une peinture funéraire du Ve siècle, aujourd'hui perdue. La représentation d'un siège curule implique que les joueurs du jeu de dames appartiennent à un niveau social élevé : il peut s'agir de magistrats à cause de la présence du siège curule parmi les insignes du pouvoir[508]. Le jeu de dames peut alors, par métaphore, rappeler une planification de la cité semblable à la rigueur de l'échiquier : les magistrats auraient décidé la construction d'une nouvelle cité. Enfin, selon V. Sampaolo, des vestiges de l'habitat archaïque sont organisés de manière régulière mais cette orientation nord/nord-ouest ne suppose pas forcément un croisement orthogonal des rues[509]. L'évolution scientifique actuelle tempère donc l'idée d'orthogonalité.

À Fratte, les fouilles récentes ont quadrillé le parc archéologique en 18 zones[510] dont la publication en cours ne permet pas, pour le moment, de préciser la manière dont les espaces s'assemblent entre eux.

À Pontecagnano, selon les photographies aériennes, une série de rues larges de 4,5-5,5 m est coupée par deux *plateiai* qui sont orientées nord-ouest/sud-est. Il semble que le tracé des rues soit régulier, avec un croisement orthogonal des *plateiai*, selon un schéma *per strigas*. Huit axes de voirie, orientés nord-est/sud-ouest, sont utilisés dès la fin du VIe siècle. Ils sont séparés par une distance régulière de 46 m ou un de ses multiples. Un changement d'orientation des rues est datable de la seconde moitié du IIIe siècle.

En Étrurie méridionale, la continuité de l'habitat et la culture des champs, sur les plateaux, ne permettent pas toujours d'avoir une idée de l'organisation urbaine.

---

[506] JOHANNOWSKY 1970.
[507] CERCHIAI 1995.
[508] Les sièges évoquent la dignité du chef de famille. Pour un recensement des sources étrusques, voir SCHÄFER 1989 et pour un rappel des débats, voir PIEL 2000.
[509] SAMPAOLO 2008.
[510] PONTRANDOLFO 2009.

La cité de Véies est composée de deux parties : le plateau et la citadelle de Piazza d'Armi. La citadelle est séparée du reste de la ville par un fossé en partie artificiel. Elle est considérée traditionnellement comme l'acropole et se présente selon un plan rectiligne. Le principe des angles droits daterait de la première moitié du VIIe siècle : il permettrait d'encadrer une place où se trouve une citerne (BARTOLONI 2001). Les rues, de 3 à 4m de large, sont imbriquées de manière presque orthogonale (STEFANI 1944 ou GUAITOLI 1981). La disposition des maisons est organisée de manière quasi-orthogonale. Il existe peu de vestiges de la période allant du milieu du Ve siècle au IVe siècle. La viabilité pour cette époque semble adaptée au terrain. À Macchia Grande, une seule route, d'orientation est-ouest, a été identifiée.

À Caere, il n'existe pas vraiment de vue d'ensemble de la cité, partiellement recouverte par la ville moderne. De l'urbanisation antique, seules des aires sacrées et les nécropoles sont amplement étudiées. L'organisation topographique de la nécropole appelée Banditaccia est, toutefois, interprétée comme le reflet d'un processus de structuration d'une communauté naissante ; ainsi on a estimé que le plan urbain était géométrique et orthogonal.

À Tarquinia, au Ve siècle, l'ensemble du complexe sacré semble prendre la forme d'un espace organisé selon une voie de circulation bien définie[511]. Le parcellaire de la cité, mis en évidence par les photographies aériennes, suppose la présence d'une organisation orthogonale non datée (GROS-TORELLI 1988).

Pour Vulci, la trame urbaine ne semble pas régulière : d'après S. Finocchi, les axes majeurs ne sont pas reliés de manière rectiligne et homogène[512]. L'axe qui raccorde l'acropole à la cité, par exemple, est orienté nord-est/sud-ouest, selon un angle transversal par rapport aux axes majeurs de la cité. A. M. Sgubini Moretti suggère la lecture d'un plan en « arête de poisson »[513].

À Volsinies, il n'existe pas de reconstitution du plan de la cité mais la topographie de sa nécropole, Crocifisso del Tufo, au VIe siècle, est souvent citée en exemple pour parler d'une régularité planimétrique urbaine.

[511] Un changement d'utilisation de cet espace au Ve siècle est lié à la mise en place d'une rue qui oblitère certaines fonctions sacrées de ces bâtiments. Voir le commentaire dans la sous-partie suivante.
[512] FINOCCHI 1970.
[513] SGUBINI MORETTI 1993

En Étrurie centrale et septentrionale, les lacunes des plans urbains sont les plus nombreuses. Pour la cité de Vetulonia, I. Falchi estime que le plan urbain est irrégulier et que les maisons sont installées sans ordre[514]. Un demi-siècle plus tard, G. Patroni confirme l'irrégularité et la sinuosité du *decumanus* (via della Colonna)[515]. Il pense toutefois que le parallélisme de la sinuosité entre la voie considérée comme le *decumanus* et une autre rue au nord indiquerait l'existence d'une planification de l'espace. Il y aurait une certaine géométrie mais pas une construction rectiligne.

À Roselle, le plan avec le *cardo* et le *decumanus* au centre des deux collines date de la période romaine et leur antériorité n'est pas prouvée.

À Populonia, la réutilisation constante des espaces et l'absence des zones résidentielles ne permettent pas d'avoir une idée de l'organisation urbaine dans son ensemble.

À Chiusi, il n'est pas possible de retracer la voirie de la cité, ni son organisation interne. Des éléments du *decumanus maximus* se trouvent Via della Violella, près du Duomo et de l'église S. Maria Novella sur la colline de Chiusi. Ils ne datent pas de la période classique. L'utilisation des *cuniculi*, pour la constitution du plan, est cependant aléatoire à cause de l'incessante réutilisation des canaux souterrains et de leur inadéquation avec le tracé des rues.

À Pérouse, d'après S. Stopponi[516], la lecture de la répartition des puits et des éléments de drainage dans Pérouse suggère une implantation de la voirie de type régulier, caractérisée par des rues qui se croisent de manière orthogonale. Le *cardo* se situerait sur le Corso Vannuccio de la Place du IV Novembre à la Place Dante.

Pour les cités de Cortone, Volterra et Fiesole, trop peu d'éléments permettent d'avoir une idée de l'organisation topographique.

À Arezzo, de nombreuses hypothèses sur l'urbanisme ont été émises, en prenant comme présupposé le fait que les voies de la cité moderne devaient refléter une ancienne organisation de type étrusque : l'orientation selon les points cardinaux et la recherche de croisements à angle droit ont déterminé l'identification des voies principales de type *cardo* et *decumanus*[517].

---

[514] FALCHI 1894.
[515] PATRONI 1942.
[516] STOPPONI 1991.
[517] Nous ne reprendrons pas l'ensemble des discussions : voir le catalogue, vol. 1, p.141.

À Prato-Gonfienti, les sections de rues se coupent orthogonalement et les structures résidentielles sont drainées pas de profonds canaux. Il est suggéré que l'organisation ressemble à celle de Marzabotto, même si la structure globale du site ne permet pas encore d'inclure Prato-Gonfienti parmi les cités étrusques.

À Pise, enfin, des prospections ont permis d'identifier des *stenopoi* orientés nord-est/sud-ouest. Mais l'organisation d'ensemble n'est pas connue.

En plaine Padane, Marzabotto fait figure d'archétype de l'organisation rectiligne et orthonormée : nous lui consacrons un développement à part.

À Bologne, le manque de données sur les structures urbaines, hors acropole, rend difficile l'hypothèse d'un plan rectiligne au Ve siècle. L'aménagement des nécropoles le long des voies de communication suggère une structure interne pensée de manière fonctionnelle.

À Forcello di Bagnolo San Vito, les prospections géophysiques ont mis au jour les axes de voirie en direction du nord-ouest et du sud-est qui semblent indiquer un plan orthogonal. Toutefois la documentation sur l'habitat est relativement faible car les fouilles sont réduites à une série de sondages[518].

Pour Adria, G. Sassatelli suggère que la reconstruction de la cité, après les dégâts causés par les alluvions, corresponde à une régularisation et à une planification sur le modèle de Marzabotto et de Spina[519].

À Spina, l'utilisation de la photo aérienne a permis de relever le tracé des canaux, qui présuppose une organisation orthogonale des îlots d'habitation. Les axes sont orientés nord-est/sud-ouest et, au croisement des voies, ont été retrouvés des galets sur lesquels une croix est dessinée[520].

À Verucchio, G. V. Gentili fait l'hypothèse d'un plan régulier à cause de la planimétrie rectangulaire de la maison qui a été fouillée et publiée, mais l'hypothèse ne tient pas compte d'un autre mur oblique de la même période qui prolonge le mur ouest vers le nord [521].

---

[518] DE MARINIS-RAPI 2005.
[519] SASSATELLI 2008.
[520] UGGERI-PATITUCCI UGGERI 1993.
[521] GENTILI 1988.

Il semble difficile de conclure sur l'organisation urbaine en plaine Padane si ce n'est qu'un aspect fonctionnel domine dans les cités qui ont une activité commerciale nettement définie.

Tableau récapitulatif des qualificatifs associés aux plans urbains

Cité	Orthogonal	Régulier	Orthonormé[522]	Réf. du Vol.1
Pontecagnano	x	x	x	p. 31
Fratte	Ø			p. 37
Pompéi	Ø			p. 43
Capoue	x (supposé)			p. 48
Véies	x (Piazza d'Armi)	x (adapté au terrain à Macchia Grande)		p. 62
Caere	x (supposé)			p. 80
Tarquinia	Ø			p. 96
Vulci		x (arête de poisson)		p. 111
Vezlna	x (supposé)			p. 124
Vetulonia		x (parallélisme dans la disposition de deux routes)		p. 141
Roselle	Ø			p. 154
Populonia	Ø			p. 163
Chiusi	Ø			p. 176
Pérouse	x (supposé)	x (supposé)		p. 191
Cortone	Ø			p. 203
Volterra	Ø			p. 215
Arezzo	x (supposé)	x (supposé à cause d'un parallélisme entre les rues)		p. 226
Prato-Gonfienti	x	x	x	p. 240
Fiesole	Ø			p. 244
Pise	Ø			p. 259
Marzabotto	x	x	x	p. 283

[522] Nous avons travaillé sur les données de la bibliographie et les nouveautés récentes, qui ne sont pas encore publiées, ne peuvent figurer dans ce tableau. La bibliographie se trouve dans le volume 1 de la thèse. Nous entendons par « orthogonal » un plan dont les rues se croisent à angle droit. Nous appelons « régulier » un plan fondé sur des axes parallèles. Enfin, nous comprenons « orthonormé » comme un plan dont les rues se croisent à angle droit et forment des îlots identiques.

Felsina	Ø			p. 291
Forcello di Bagnolo San Vito	x	x		p. 299
Adria	x (supposé)	x (supposé)		p. 310
Spina	x			p. 318
Verucchio		x (supposé)		p. 329

Les plans urbains des cités étrusques se présentent donc sous trois formes : des plans orthonormés, d'abord, comme c'est le cas de Marzabotto, de Pontecagnano et de Prato, site de moindre importance dans l'état actuel des recherches (on peut le supposer pour Adria, Spina et Forcello) ; des plans supposés orthogonaux ou rectilignes ; et des plans qui se révèlent en « arête de poisson » avec un axe qui n'est pas forcément droit mais qui structure une organisation spatiale dont les voies secondaires peuvent suivre d'autres orientations. Ce dernier cas concerne Véies où l'adaptation du système de rues au terrain, assouplit l'aspect rectiligne du plan ; il concerne également Vulci où les voies secondaires rejoindraient un axe central sans perpendicularité ; et enfin, il s'agit de Vetulonia et d'Arezzo où les axes principaux ne semblent pas rectilignes mais suivre une même orientation.

b- Changements urbains et sociaux

Une des principales difficultés, pour le monde étrusque, réside dans la datation des plans urbains[523]. Peu d'entre eux sont effectivement datés de la période classique. Cependant, une étude politique reste possible, dans la mesure où certaines évolutions sont perceptibles dans l'organisation spatiale de la cité. En effet, la communauté a besoin de nouveaux espaces d'expression à cette époque.

D'abord, entre le VIe siècle et le IVe siècle, se développent des sites comme Marzabotto, Pontecagnano, Spina, Adria et, dans une moindre mesure, Prato, localisés

[523] D'après V. Martin, il est plus facile d'estimer l'évolution des centres urbains en fonction de leurs régimes politiques plutôt que d'essayer de résoudre l'origine de la forme urbaine. Or, toutes les cités étrusques ne permettent pas d'identifier une évolution urbaine. Nous avons essayé de montrer les transformations déterminantes dans la description des plans urbains. Toutefois, la bibliographie contemporaines énonce régulièrement un tracé canonique des rues sans définir de changements historiques notables. MARTIN 1940.

dans des zones planes et organisés selon un schéma directeur à la planimétrie régulière. Ils sont agencés selon des normes topographiques et religieuses qui semblent définir des îlots d'habitation réguliers. La création de ces sites est, en partie, dictée par les changements de flux commerciaux et les nouveaux enjeux politiques relatifs aux régions périphériques d'Étrurie ; leur durée de vie se prolonge rarement après le IVe siècle. Leur naissance, comme leur planimétrie, sont liées à une situation politique, économique et sociale singulière.

Marzabotto et Prato, aux caractéristiques similaires, ont été définies comme des colonies, répondant, par leur fondation, à un besoin spécifique des communautés. Toutefois les colons sont difficiles à qualifier : pour le site de Marzabotto, des inscriptions permettent d'avoir une idée de l'origine ethnique des habitants ; il semblerait que la naissance de la cité soit liée à un regroupement des communautés locales. De plus, si les îlots d'habitation ont tous la même surface, leur intérieur ne présente pas un découpage identique ou égalitaire : le statut et la qualité des habitants ne semblent pas identiques, encore moins équivalents. Dans la région IV, l'îlot 1 possède une série de maisons dont les surfaces varient entre 609 m² et 805 m². E. Govi l'explique en supposant une différence de potentiel économique des propriétaires[524]. Si Marzabotto correspondait à une colonie, on s'attendrait à ce que, suivant un modèle grec, que tous les lots soient identiques[525]. Même si l'interprétation d'une « colonisation interne » est toujours possible[526], la topographie des lots d'habitation ne permet nullement d'y voir une volonté d'équité sur le plan des possessions terriennes. Peut-être que les familles seraient logées dans des habitations plus ou moins importantes selon leur statut : les dimensions du logement pourraient-elles représenter une hiérarchie sociale et la monumentalisation serait-elle garante d'une fonction politique et sociale ? Rien n'est moins sûr. Une colonisation pour Marzabotto impliquerait également l'identification d'une cité-mère qui aurait présidé à une migration des citoyens. Or il n'est pas possible de préciser quelle cité pourrait avoir fondé Marzabotto.

---

[524] GOVI 2007.

[525] À Olbia de Provence, colonie de Marseille du IVe siècle av. J.-C., les maisons dans les îlots de la phase grecque possèdent la même surface (par exemple, l'îlot 6 en cours de publication). E. Lippolis propose une reconstruction du plan de Marzabotto avec des lots identiques dans les îlots (LIPPOLIS 2005, fig.5, p. 152). Cette reconstitution ne tient pas compte des données récentes sur les maisons de Marzabotto, dont l'une est en cours de publication par l'Université de Bologne. La diversité des lots, à Marzabotto, est une donnée sûre.

[526] Elle est fortement remise en question dans les débats actuels (SASSATELLI 2008).

Il existe donc une certaine circulation de la richesse et une certaine stratigraphie sociale qui préludent à l'établissement urbain dans les cités étrusques. C'est pourquoi le terme de « colonies » ne s'applique pas pleinement[527]. Il s'agit de sites nouveaux construits *ex-nihilo* selon des règles urbaines précises qui facilitent les échanges au sein de la ville et qui représentent peut-être des essais d'urbanisme comme la colonisation grecque aurait pu l'être pour l'urbanisme hellène. Toutefois l'envoi de citoyens dans ces villes ne se traduit pas par une distribution identique des lots. De plus, un lien entre la topographie urbaine et la démocratie semble difficile à établir, notamment parce qu'il faudrait estimer que la démocratie se traduit par une égalité foncière, ce qui n'est pas toujours le cas, même en Grèce.

Ensuite, une réorganisation urbaine, au début du Ve siècle, peut se comprendre comme une nouvelle fondation du système communautaire et, par conséquent, de son organisation interne. La cité de Capoue pose le problème de cette modification dans la mesure où les textes proposent de dater sa construction de 480-470 av. J.-C., d'après un fragment de Caton l'Ancien (selon Velleius Paterculus I, 7, 2)[528]. L'archéologie confirmerait l'existence d'une nouvelle définition urbaine à partir de la création des murailles vers 480 av. J.-C.. Un nouvel agencement urbain se traduit par l'abandon de la zone d'Alveo Marotta pour une autre aire, localisée principalement à l'ouest de la cité. Au Ve siècle, se développe une occupation de la via Galatina et du lieu-dit Quattro Santi.

En Étrurie méridionale, Véies, Caere et Tarquinia semblent réaménagées au Ve siècle. À Véies, une restructuration a lieu entre la fin du VIe siècle et le début du Ve siècle : à cette période, la cité est fortifiée, les routes pavées, des portiques construits et des structures artisanales mises en place. Piazza d'Armi était déjà réorganisée à une période antérieure : entre le VIIe et le VIe siècle, le bâtiment interprété comme un *hérôon*

---

[527] J.-B. Ward-Perkins avait proposé comme interprétation de Marzabotto : « *it would be unwish to assume that the plan of Marzabotto is typical of Etruscan town planning* ». C'est « *a link in the ancestry of the Roman coloniae* » mais son caractère unique la renvoie aussi au « *contact with the Greek cities of Campanie* » (WARD-PERKINS 1955, p.136).

[528] Rappelons les débats que nous avons signalés dans le catalogue : les changements urbains du Ve siècle se comprendraient comme une transformation sociale et politique. « *Il piano ortogonale non è solo un fatto urbanistico, significa una neapolis, una rifondazione della città, che potrebbe benissimo essere stata accompagnata da una riforma della magistrature eponima e dall'inizio di una nuova era, da cui Catone o la sua fonte avranno computato gli anni di Capua* » (COLONNA 1992, p.68). Il pourrait alors avoir existé un élargissement de la citoyenneté au moment signalé par Caton, vers 470. M. Torelli suggère que la date de refondation, proposée par Caton, correspondrait à une assimilation, parmi les citoyens, de populations d'origine sabellique (TORELLI 1981). L. Cerchiai propose au contraire de lire dans ce changement une refondation oligarchique (CERCHIAI 1995).

a changé d'orientation. À Caere, dans la zone Sant'Antonio, à la fin du VIe siècle et au début du Ve siècle, un changement radical de fonction transforme cet espace de zone résidentielle en sanctuaire. À Tarquinia, le complexe sacré subit un changement d'utilisation ; une cabane avec sépulture, anciennement lieu de culte, est aménagée aux VIe-Ve siècles avec un pavement et un four. Dans le secteur M, un mur orienté nord-sud est réutilisé au cours du Ve siècle : la zone est remblayée et une rue couvre l'arrivée des eaux de manière à changer la fonction du site en lui retirant une partie de sa fonction cultuelle (Figure 6)[529]. Enfin, le temple du IVe siècle de l'Ara della Regina a subi un changement d'orientation par rapport au temple antérieur.

Figure 6 – Le complexe sacré de Tarquinia et la route nord-sud
D'après CHIARAMONTE-TRÉRÉ 2005, fig.1, p.332 (l'édifice Beta correspond à la Curie et l'aire Gamma correspond au dépôt avec les insignes du pouvoir)

[529] BONGHI JOVINO 1987. La route orientée nord-sud proviendrait d'une nécessité urbaine: elle comble le canal qui mène à l'autel de la période orientalisante, ce qui suppose une nouvelle utilisation de cet espace sacré au Ve siècle. La route est interprétée comme une « *circonvallazione esterna* » et non comme une *route pomeriale interne* (CHIARAMONTE TRERE 2005, p. 336). Il y aurait donc au Ve siècle une nouvelle occupation politique et religieuse de cet espace.

Pour les autres cités de l'Étrurie méridionale et pour l'Étrurie centrale, nous n'avons pas de données. Pour Volterra, cependant, le changement d'orientation des temples sur l'acropole entre le Ve siècle et le IVe siècle dénote peut-être un changement politique et social.

En plaine Padane, seuls les bâtiments de Felsina marquent un certain changement d'organisation : G. Gualandi propose de lire deux phases de construction pour l'édifice sacré de l'acropole, comprises entre la fin du VIe siècle et le IVe siècle, d'après les vestiges du bâti et la datation du matériel en bronze[530].

Des changements d'orientation et de voirie, symboles de l'organisation globale de la topographie urbaine, impliquent une transformation de la communauté et de la gestion puisque l'utilisation des espaces change en fonction des nécessités sociales et politiques. À la période classique, ce changement se fait nettement sentir, sans qu'il soit réellement possible d'en déterminer les modalités. Les sites contrôlant les routes commerciales semblent dépendre de communautés très hiérarchisées ; l'idée d'une nouvelle fondation par d'autres groupes politiques semble plausible ; une autre conception du fonctionnement religieux, fondé sur un rite de fondation, se révèle dans les cités de l'Étrurie méridionale. Ces changements dans la planimétrie urbaine sont des indices plus ou moins indirects d'un modèle de référence : elles confirment que la période classique correspond à une période de transformation sociale.

2- L'urbanisme de Marzabotto

La cité de Marzabotto est composée de deux types de rues : des *plateiai* et des *stenopoi*. Quatre grandes rues, appelées *plateiai*, ont été identifiées : l'une orientée en direction nord-sud (A), et les trois autres selon l'axe est-ouest (B, C et D). Ces rues font 15 m de large avec des caniveaux sur les côtés et des trottoirs couverts. Les *stenopoi*, larges de 5 m, délimitent les îlots sur leur largeur. Six régions (peut-être huit mais la partie sud-est a été érodée) sont délimitées par ces *plateiai* et sont composées de cinq

[530] GUALANDI 1970.

îlots de largeur identique. Les îlots d'habitation font 145 m sur 35 m, et le pied utilisé correspond au pied attique, comme à Prato-Gonfienti. La géométrie ne s'accompagne pas de symétrie et on constate la différence de largeur entre les îlots des régions III-IV et ceux des régions V-VI. L'interprétation traditionnelle associe cette géométrie à une imitation du style architectural des colonies grecques de l'Italie du sud[531].

a- L'explication par les visées solaires

Cette asymétrie a longtemps été un obstacle à la compréhension du système de constitution de la cité de Marzabotto. Le travail de A.Gottarelli, sur la visée astronomique appliquée au plan urbain, a permis de relancer le débat sur la manière dont le site a pu être fondé.

En s'appuyant sur les descriptions des textes latins[532], A. Gottarelli a cherché à démontrer comment la visée du soleil, à son coucher et à son lever, pouvait donner des mesures différentes[533]. Les galets retrouvés aux croisements des rues confirmeraient l'aspect rituel de la fondation de la cité. Marzabotto aurait été inaugurée à une date précise fixée en fonction de la position du soleil au moment des visées, c'est-à-dire « *gli anni compresi tra il 550 e il 500* »[534].

Le premier tracé est une ligne depuis l'*arx* (temple Y sur l'acropole[535]) vers le point où le soleil se lève. Sur cet axe, le point signalant la limite sud-est de la ville (ASI) a été positionné à 553 mètres (Figure 7). Au centre de la ligne entre Y et ASI, se situe le

---

[531] « *Il disegno che regola l'insieme è chiaramente influnzato dalla doctrina urbanistica greca, che all'epoca aveva avuto ampio modo di manifestarsi nelle fondazioni coloniali e nelle loro successive ristrutturazioni* », COLONNA 1986, p. 464.

[532] La délimitation des régions du ciel est explicitée par Pline (*Histoire naturelle*, II, 143). Même si ce texte traite principalement de la lecture des signes envoyés par la foudre, il permet d'avoir une idée de la manière dont les régions du ciel pouvaient être conçues au moment de la fondation. Le texte est le suivant : « Les Étrusques ont divisé le ciel en seize secteurs pour ces observations. Le premier quartier s'étend du Septentrion au lever équinoxial, le second jusqu'au midi, le troisième atteint le coucher équinoxial, le quatrième occupe l'espace restant entre le coucher et le septentrion. Chacun d'eux est de nouveau divisé en quatre secteurs ; ils appelèrent « gauches » les huit situés du côté du levant, « droits » les huit situés à l'opposé. Parmi ces secteurs, les plus néfastes sont ceux de l'ouest contigus au nord. Aussi importe-t-il beaucoup de savoir d'où sont venues les foudres et où elles se sont retirées. Dans le cas le plus favorable, elles retournent vers les régions orientales » (Trad. BEAUJEU 1950).

[533] GOTTARELLI 2005.

[534] GOTTARELLI 2005, p.116.

[535] VITALI 1974 et VITALI *et al.* 2001. D. Vitali a identifié l'espace sur l'acropole qui correspondrait à l'*auguraculum*.

galet avec la croix (point DE). La seconde visée se fait du point central (DE) vers le coucher du soleil pour obtenir la seconde diagonale. À partir de ces deux diagonales, les bissectrices deviennent les axes de la ville (*plateiai* A et C) et se trouvent donc orientées selon les points cardinaux.

Figure 7 - Schéma des différentes visées et de leur résultat
(GOTTARELLI 2005, fig. 30).

Le point C, à la limite Nord de la ville, est obtenu au croisement de la seconde diagonale et de la parallèle à la *plateia* A qui passe par le point ASI. Il y a ainsi deux systèmes d'axes : le premier lié aux visées solaires, le second obtenu par les bissectrices. Ce schéma, avec la précision des visées solaires au solstice, permet d'expliquer la dissymétrie du plan de Marzabotto et d'expliquer le fonctionnement axial de la ville. Les constructions qui se situent en dehors de ce schéma rectangulaire sont

expliquées par le fait qu'elles entrent dans un cercle, dont le centre est le point DE et dont le rayon joint les points DE et ASI. Ainsi, le temple de Tinia se trouve dans l'espace urbain.

Cette étude a pour principal mérite de montrer l'importance de l'axe de visée fondé sur le lever et le coucher du soleil, à partir duquel toutes les diagonales prennent forme et sens. Les points cardinaux sont donc au cœur du système mais il ne s'agit pas de l'axe nord-sud qui caractérise la fondation, il s'agit de l'axe orienté vers le soleil. Le *decumanus* et le *cardo* ne sont, dans cette reconstitution, qu'un reflet de la technique inaugurale et ne sont pas au cœur du plan étrusque. A. Gottarelli rend donc à l'urbanisme étrusque son originalité, puisque la caractéristique religieuse prime dans l'unité topographique[536]. L'inauguration est donc plus complexe qu'une simple imitation par les Étrusques d'un système méditerranéen. F. Castagnoli pensait que « *templum celeste e templum augurale sono cose distinte dalla divisione stradale urbana* »[537]. Il semblerait finalement que ce ne soit pas le cas.

Dans une autre étude complétant ce dispositif, A. Gottarelli compare Marzabotto à Bantia[538]. L'*arx* de la cité de Bantia, fouillée par M. Torelli, correspond à une aire rectangulaire divisée en quatre parties définies par neuf cippes comportant des inscriptions. Ce serait le lieu des augures et des visées solaires. Les formes cachées du rite se matérialiseraient ainsi dans la ville : ce schéma retrouvé sur une colline dominant le site urbain serait applicable au plan de Marzabotto, puisqu'à de nombreux croisements, ont été retrouvées des pierres significatives, la mieux conservée étant celle du centre au croisement entre les *plateiai* A et C, marquée d'un signe distinctif sur son sommet[539].

Ce rapport entre un acte d'inauguration et sa présence concrète dans la cité suggère une commémoration du lien entre les divinités et les hommes[540]. Par

---

[536] GOTTARELLI 2005.
[537] CASTAGNOLI 1956, p. 71.
[538] GOTTARELLI 2003.
[539] MANSUELLI 1966, fig. 87 et p. 94 ; GOVI 2007, p. 11.
[540] Pour Rome, on connaît les fêtes de commémoration, les *Lupercalia* où la communauté rejoue l'état sauvage précédant la cité, acte de civilisation. L'ouverture du *mundus* permet aussi de relier les divinités chtoniennes aux divinités célestes et, par là même, de renouer avec les éléments primordiaux de la

conséquent, il est possible de penser que les villes, si elles ne sont pas fondées selon une régularité stricte, connaissent des rites d'inauguration et des rites de re-fondations.

b- Cercle et carré dans la planimétrie de Marzabotto

Le travail de A. Gottarelli utilise les textes latins des gromatiques pour appuyer sa démonstration et leur donner vie. Un point fort de l'étude de A. Gottarelli est de proposer une nouvelle vision du rapport entre deux figures géométriques qui apparaissent dans le rite de fondation de la cité romaine, le cercle et le carré.

La cité de Rome serait entourée d'un *pomerium* circulaire mais, à ses origines, elle aurait été *quadrata*[541]. « D'après Varron, cet auteur si exact, Rome fut fondée par Romulus, fils de Mars et de Rhéa Silvia, ou, selon d'autres, de Mars et d'Ilia. Rome fut d'abord appelée *Quadrata*, parce qu'elle présentait la figure d'un carré » (Solin, *Polyhistor*, I, 5[542]). Plusieurs interprétations de ces deux figures géométriques, le cercle et le carré, existent. Certains ont pu penser, comme M. Coppa[543], que la forme *quadrata* de la ville serait une phase de la construction urbaine. D'autres ont pu rapprocher ces figures géométriques de l'organisation interne de la cité : J. Collart, par exemple, propose que les mots *orbis* et *quadrata* ne s'entendent pas avec une rigueur géométrique mais plutôt avec une sensibilité topographique[544]. *Quadrata* signifierait alors que

communauté. Il s'agirait d'un fossé circulaire destiné à recevoir les offrandes aux dieux chtoniens : la dalle est ouverte trois fois par an pour renouveler ce lien (MAGDELAIN 1976).

[541] Les sources sur la *Roma quadrata* sont notamment les suivantes (MUSTI 1974-1975) : Plutarque (*Vie de Romulus*, 9), Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 86 et II, 65, 3), Lycophron (*Alexandra*, v. 1236-1249[173]), Appien (Frg. 1a, 9), Ennius (*Annales*, 157), Pap. Oxyr (XVII, 2088, v. 8-17), Festus (312 L) et Solin (*Polyhistor*, I, 5).

[542] Trad. AGNANT 1847. Avant la prise des augures et le défi de Rémus (Plutarque, *Vie de Romulus*, 9), Romulus aurait déjà fondé une ville carrée qui aurait englobé une partie du Palatin d'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 86-88).

[543] Dans l'évolution chronologique des formes urbaines, H. Jordan suggère que le terme de *Quadrata* se réfère au tracé de Romulus et celui d'*Orbis* au tracé de Servius Tullius (JORDAN 1871-1907, p. 168). Une présence anticipée de la *Roma Quadrata* ne semble pas valable pour P. Mingazzini (MINGAZZINI 1961-1962). Pour lui, il s'agit d'un *vicus* qui a pris son nom du *sacellus* et une fondation par Romulus est exclue. Enfin, d'après M. Coppa, la forme circulaire serait celle des cités aux Xe et VIIIe siècles et l'arrivée des Grecs aurait apporté une forme quadrangulaire. Cette interprétation ne tient pas compte du fait que les cabanes, habitat de cette période, peuvent être indifféremment ovales ou rectangulaires. S'il existe une différence chronologique ou fonctionnelle entre les deux formes, elle n'a pas encore été déterminée (COPPA 1990).

[544] COLLART 1954. Il se fonde sur les recherches de H. Jordan pour un tracé qui serait celui de Servius, sur les études de G. Lugli disant que le *pomerium* n'est pas forcément parallèle aux remparts, et sur le travail d'E. Pais qui indiquent combien les enceintes romaines peuvent avoir des formes diverses et irrégulières (JORDAN 1871-1907, LUGLI 1934-1946, p. 400-401, et PAIS 1926, p. 70).

l'enceinte, avec ses quatre portes, divisait la ville en quatre parts, comme le suggèrent Frontin (*Stratagèmes*, IV, 1, 14) et Varron (*De lingua Latina*, VII, 7-8). M. Humm estime que le thème de la *Roma Quadrata* aurait servi de modèle aux fondations coloniales construites sur des plans orthogonaux de type hippodaméen comme Ostie[545]. Ainsi, par renversement de perspective, ce serait le besoin d'expliquer ces colonies du IVe siècle av. J.-C., qui permettrait, en partie, de dater la légende de la fondation de Rome de cette même période.

L'interprétation de A.Gottarelli sur les visées solaires à Marzabotto permet de penser que les figures du cercle et du carré appartiendraient à une mise en place du système des limites de la cité bien antérieur chronologiquement. Le cercle possède comme centre le point DE, au milieu de la diagonale formée par l'*auguraculum* (Y) et la limite SE (ASI) ; il fixe le périmètre total de la cité. Son centre correspond au croisement orthogonal des principales *plateiai*. Le carré est construit à partir des parallèles des points cardinaux passant par le point ASI ou le rejoignant (Figure 8).

[545] HUMM 2005.

Figure 8 – Les principales phases du processus de la construction géométrique de Marzabotto
(d'après GOTTARELLI 2003, fig. 2-7).

Le rapport entre le cercle et le carré dans une même construction fait toutefois partie des problèmes mathématiques de la conception grecque de l'espace et de la géométrie urbaine de la période classique ; et, d'une certaine manière, lui échappe[546]. De manière parodique, Aristophane présente ces difficultés à travers son personnage, le géomètre Méton : comment résoudre un vrai problème mathématique à une période où le π n'existe pas[547] ? L'auteur de comédie traite par l'absurde les essais topographiques de Méton : « je prendrai mes dimensions avec une règle droite que j'applique de manière que le cercle devienne carré. Au centre, il y aura une place publique, où aboutiront des rues droites convergeant vers le centre même et comme d'un astre lui-même rond, partiront en tous sens des rayons droits » (*Les oiseaux*, v. 1000-1005)[548]. Le géomètre Méton présente ainsi le plan de Thourioi puis il est traité d'imposteur par le héros Pisthétairos. Il est intéressant de constater dans ce passage que les nouvelles conceptions urbaines grecques de la période classique parlent donc de géométrie et qu'il n'est pas invraisemblable, malgré le trait d'humour, que le cercle se transforme en carré dans les réalisations topographiques étrusques.

c- Les limites d'une étude fondée sur les textes latins

L'étude de A.Gottarelli ne tient pas compte de la reconstitution *a posteriori* d'un rituel étrusque, pour expliquer les constructions romaines de la période impériale et des colonies. La légende de la fondation de Rome par un rite étrusque concourt à donner une réelle authenticité aux théories romaines sur la construction des villes.

---

[546] Pourtant certaines interprétations de la légende associent la fondation de Rome à la volonté des Romains, soucieux de créer un mythe qui ressemble aux fondations des cités grecques (comme le suggère FLACELIÈRE 1948 ou GRANDAZZI 1991). F. Rebuffat montre comment, dans le monnayage, l'image du simple laboureur lié à la fondation d'une colonie est remplacé à la fin du Ier siècle av. J.-C. par l'image d'un prêtre laboureur correspondant ainsi à l'image du fondateur de Rome (REBUFFAT 2006).

[547] La quadrature du cercle est un problème mathématique posé notamment par Anaxagore, installé à Athènes à partir de 480 av. J.-C. : il aurait écrit, à ce sujet, un traité de physique intitulé *De la nature*. Dans le milieu des sophistes, Antiphon, certainement né à Athènes vers 480 et contemporain d'Aristophane, est le premier à approcher l'aire d'un cercle par des aires de polygones réguliers.

[548] La pièce serait datée de 414 av. J.-C., trad. VAN DAELE 1928.

Le mythe de la fondation de Rome se base peut-être sur une réalité historique[549] mais cette tradition littéraire est issue d'une relecture et d'une construction : il s'agit d'une « codification des principes de la science augurale, réévaluée en fonction des exigences de l'organisation spatiale urbaines et agraires » d'après P. Gros[550]. Les sources auraient pu aussi plaquer des connaissances cosmiques sur des pratiques urbanistiques de fait, qui sont par la suite rapportées aux Étrusques[551], peuple qui devient une garantie de grande efficacité.

Processus long et complexe, la manière dont la réécriture du mythe a eu lieu n'est pas encore fixée par l'ensemble de la communauté scientifique actuelle[552]. Il semble cependant que la définition littéraire du rite ne soit pas postérieure à la période classique[553].

Au VIe siècle, les Tarquins affirment leur ascendance à la fois étrusque et grecque ; ils ouvrent Rome à de nouvelles ethnies comme les Sabins, les Falisques ou les habitants de Capena. Entre le VIIe siècle et le VIe siècle, la ville de Rome est définitivement construite dans un mouvement expansionniste. L'impossibilité de gérer directement les territoires et le transfert à Rome des populations conquises en sont la cause. La colonie de citoyens romains à Ostie (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 33, 9), chargée de la gestion du sel, entraîne une redistribution démographique entre les VIe et Ve siècles[554]. Puis la création de la confédération latine et les traités d'alliance donnent à Rome une forme de puissance dominante qui oblige à une modification des statuts juridiques[555] et suscite certainement un nouveau regard sur les origines de l'*Urbs*.

La période du IVe siècle correspondrait au moment de la mise en place des colonies romaines : le rite de la fondation de Rome permet de justifier le plan des colonies. Ainsi, la classe dirigeante montrerait sa vision de la fondation et de

---

549 Malgré les oppositions entre les partisans d'une réalité du mythe et ceux qui la réfutent, les philologues confirment une certaine construction et une évolution du mythe. J. Poucet refuse toutefois de voir dans les travaux de A. Carandini le tracé du pomerium (POUCET 1992).

550 GROS 2007, p.98. Dans la suite de GROS-TORELLI 1988.

551 Pour D. J. Gargola, parfois certains auteurs latins aiment à plaquer des conceptions religieuses qui n'ont pas lieu d'être. Les Romains les adaptent ensuite (GARGOLA 1995).

552 Le mythe de la fondation de Rome a donné lieu à une série d'interprétations sans preuves particulièrement tangibles. La bibliographie est trop vaste pour être citée ici en entier. Nous renvoyons aux bibliographies dans les ouvrages de GRANDAZZI 1991 et CARANDINI 2006.

553 BRIQUEL 1987.

554 de CAZANOVE-MOATTI 1994, p. 13.

555 SOMMELLA 2003.

l'ordonnancement idéal d'une cité[556]. « C'est à partir de ces créations et des principes sur lesquels elles se fondaient que se sont imposés rétrospectivement le rituel de la fondation romuléenne et le mythe des premiers temps de la ville, théorisés ensuite par l'intégration d'éléments fossiles plus ou moins interprétés pour les besoins de la cause ou progressivement par la mémoire collective »[557]. C'est aussi une période de revendication identitaire face à de nouvelles migrations des peuples venus du nord et des volontés expansionnistes des autres[558].

Les rites, qu'on rapporterait à une légendaire présence étrusque, justifieraient les pratiques cultuelles et culturelles romaines nouvelles. Le monde romain opte en effet pour un plan régulier des villes fondées *ex-nihilo*. C'est pourquoi les théoriciens, dont Vitruve et Frontin sont les principaux représentants, exposent la manière de fonder une ville, religieusement et géométriquement. On conçoit que cette vision d'orthogonalité concerne les colonies, dans la mesure où une certaine égalité entre les colons doit être respectée, pour offrir aux citoyens des parts égales de terre. Ainsi, la survivance de certaines pratiques d'urbanisme dans le monde romain s'explique, à la fin de la République, par l'« invention » d'un passé des origines, pour justifier le présent.

Lié à la colonisation, le phénomène de centuriation commence très tôt en Italie, au IVe siècle, début du IIIe siècle au plus tard[559]. La première colonie romaine se situe en territoire étrusque, il s'agit de Cosa fondée en 273 sur le territoire de Vulci. Les caractéristiques des colonies romaines sont : le plan régulier, les deux axes majeurs qui suivent les points cardinaux et se coupent à angle droit, la place du *forum*. C. Promis fut le premier à observer le système de division de la ville romaine en lignes orthogonales dans le Val d'Aoste[560]. L'origine de ce plan nourrit de nombreuses polémiques. On a d'abord pensé que ce plan naissait d'une origine italique, ensuite d'une origine étrusque. Pour J. B. Ward-Perkins, le développement militaire des colonies a voulu cette

[556] C'est l'idée de VON HESBERG 1985 et GROS-TORELLI 1988, p. 127.
[557] GROS 2007, p. 98.
[558] S. Bourdin a proposé, dans son doctorat, de mieux comprendre ce qu'est un peuple en Italie au IVe siècle face aux grands mouvements de population, comme la « conquête » de l'Italie du nord par les Celtes ou la pression des Samnites sur la Campanie, qui amènent à la constitution de sociétés multiethniques (BOURDIN 2003).
[559] GARGOLA 1995 met en rapport les centuriations et la division augurale.
[560] PROMIS 1862.

régularité, primant sur une volonté d'imiter les Étrusques[561]. Le mythe des origines serait davantage fonctionnel dans cette interprétation[562].

Une autre interprétation a offert dès l'Antiquité la possibilité de comprendre pourquoi la majeure partie des vestiges archéologiques ne correspond pas à l'image donnée par les textes des cités au plan régulier. Il s'agit de « la théorie des accommodements » : Hygin le Gromatique a écrit, pour relativiser la diversité des plans, que la nature du terrain était la seule garante de la possibilité d'application des modèles d'urbanisme rectiligne[563]. L. Homo ou P. Grimal acceptent cette théorie puisque seuls les sites à caractère régulier sont situés en plaine[564]. R. Bedon abonde dans son sens en ajoutant l'idée d'inauguration du site : tous les espaces ne présentent pas la possibilité de faire des visées solaires[565]. Afin d'expliquer l'aspect rectiligne, il suggère alors que l'alignement ait suivi les routes, les courbes de niveaux ou le lit des fleuves. L'aspect régulier prime donc sur l'orientation parce que les colonies romaines ne suivent pas le rituel à la lettre. Les écrits latins, présentant l'origine étrusque du rituel, permettaient d'expliquer la survivance de pratiques qui n'avaient plus de sens à l'époque romaine[566] : l'orientation est dissociée du plan et de l'inauguration. Ce serait une raison militaire qui fait conserver aux Romains l'idée d'une régularité et d'un partage identique, et non pas une vision religieuse de cet établissement programmé[567] : ainsi s'expliquerait la régularité accompagnée de la symétrie, ce qui n'est pas forcément le cas chez les Étrusques.

Rome aurait peut-être prolongé un mode de construction que sa religion n'explique pas forcément et aurait élaboré une technique où les Étrusques ont seulement une part[568]. Le plan orthogonal est une référence à des origines communes entre Rome et ses colonies et donnerait une légitimité à leur fondation[569] ; d'autant plus que c'est

---

[561] WARD-PERKINS 1955.
[562] M. Conventi prend un échantillon de quarante colonies romaines : l'ensemble de ses fiches montre que les cités ne sont pas toutes uniformes et qu'elles diffèrent par la politique et la *mode urbanistique*. Mais il existe aussi une unicité du modèle et des valeurs constantes malgré quelques lacunes dans les connaissances (CONVENTI 2004).
[563] Hygin le Gromatique, *L'établissement des limites*, 145, 10-11 : « *Itaque si loci natura permittit* ».
[564] HOMO 1951 (p. 13-31) et GRIMAL 1966.
[565] BEDON 1999.
[566] VATTUONE 1987.
[567] WARD-PERKINS 1955.
[568] GARGOLA 1995.
[569] CASTAGNOLI 1956.

dans une période plus tardive que les Romains font appel à ce mythe pour les monnaies commémoratives d'une fondation de colonie[570].

En conclusion, la reconstitution de la planimétrie de Marzabotto à partir des rites évoqués par les textes romains selon les visées astronomiques semble fonctionner, malgré les réserves apportées à l'utilisation des schémas d'urbanisme réhabilités tardivement par les ingénieurs romains et la difficulté d'assimiler Marzabotto à une colonie. Le principe d'axialité, qui ressort comme un élément clef de l'urbanisme étrusque et augural dans cette étude, n'est cependant pas équivalent à celui dont la voirie laisse la trace. Il est donc très difficile, à partir du plan archéologique, de retrouver l'axe principal qui structure la cité.

Dans les autres cités d'Étrurie, on a également cherché les traces de telles pratiques rituelles. Ainsi, à Spina, des galets avec la représentation d'une croix, comparables à ceux de Marzabotto, ont été retrouvés aux croisements des voies nord-est/sud-ouest (UGGERI-PATITUCCI UGGERI 1993). Pour d'autres sites, toutefois mineurs, comme Casalecchio di Reno, l'appel aux rites de fondation avait été fait à tort. Il ne s'agit pas vraiment d'un plan orthogonal (BLOCH-PEYRE 1963) mais d'une réorganisation plus fonctionnelle (ORTALLI 2002) : c'est un complexe rural densément peuplé depuis la période villanovienne, au croisement entre deux voies de communication. À Ghiaccio Forte, M. A. Del Chiaro a cru reconnaître une "*pomerium street*" par un savant calcul des angles entre les murs périmétraux de la cité et le système de drainage[571].

La séparation des îlots d'habitation à l'intérieur de la cité ne semble pas non plus dépendre d'une volonté politique particulière à Marzabotto et encore moins d'une volonté d'équité. Si les îlots d'habitation s'inscrivent dans une planimétrie géométrique, ils sont aménagés à la discrétion des habitants : le rang, la richesse et la hiérarchie

[570] Le type iconographique du laboureur voilé n'apparaît pas avant le règne d'Auguste. Il est encore frappé au IIIe siècle. Ce sont des types monétaires rares provenant principalement des Provinces et qui évoquent uniquement des fondations de colonies avec une émission annuelle. L'identité du personnage est cependant souvent mal définie. Il peut être en tenue sacerdotale ou non, être prêtre ou fondateur, en fonction de son habillement (REBUFFAT 2006).

[571] DEL CHIARO 1976. L'expression « rue pomériale » est également utilisée, certainement à tort, dans des publications archéologiques sur les remparts. La rue autour des remparts peut s'appeler « boulevard » au moyen âge ou « parodos » en grec, ou « pomérial » en latin. M. Gras (*et al.*) justifie ainsi son emploi dans le cadre d'une publication sur Megara Hyblaea : en référence aux publications italiennes sur l'urbanisme et par commodité (GRAS-TREZINY-BROISE 2004, p. 138, n. 135).

sociale semblent conférer à l'organisation politique un fonctionnement qui n'est pas celui d'une colonie de colons-citoyens aux droits équivalents.

Vivre en cité signifie respecter des règles religieuses qui ne peuvent se résoudre à être les mêmes dans chaque civilisation. La cité étrusque est donc profondément différente ; d'autant plus que la cité est le reflet du monde céleste pour les Étrusques, par son orientation et celle de ses temples. Les règles religieuses de vie en communauté définissent une vision de la cité qui ne reproduit pas le système grec mais se réfère à un processus mental de conception du monde typiquement étrusque. G. A. Mansuelli estimait que Marzabotto ne dépendait pas d'un schéma grec mais participait d'une mixité entre expérience rituelle étrusque et expérience de régularité du monde colonial grec qui apporterait la géométrie[572]. L'urbanistique étrusque serait plutôt définie par l'acte religieux d'inauguration que par la régularité.

3- Orthogonalité et nécropoles

A défaut de pouvoir étudier la structure des maisons et la planimétrie urbaine dans son ensemble pour toutes les cités étrusques, l'étude des nécropoles a souvent été utilisée comme palliatif. Outre la cité de Marzabotto, les nécropoles sont les exemples les plus citées dans la littérature, notamment celles de Caere et de Volsinies. L'image d'une organisation politique qui corresponde à une République, telle que Rome commençait à la vivre à la période classique, se dégage en ligne de fond dans la bibliographie sur le monde étrusque et l'urbanisme.

a- Transformation des nécropoles et aménagement de la cité

Une dérive de l'étude de la planimétrie des nécropoles étrusques a voulu voir, dans les changements topographiques, des changements politiques et institutionnels, à

[572] MANSUELLI 1987. En opposition aux travaux de F. Castagnoli, G. A. Mansuelli a écrit : « *io credo sia da escludere per la pianta di Marzabotto il ricalco di uno schema greco. Da ricercare invece una combinazione fra le esperienze del rituale etrusco e l'ortogonalità acquisita dalle esperienze del mondo coloniale greco, con una prevalenza, credo, del rituale sulla regolarità* » (MANSUELLI 1987, p. 109).

partir de la *New Archeology* et de la *Processual Archeology*. L'article fondateur de B. D'Agostino, sur le rapport entre le monde des morts et le monde des vivants en Italie, précise pourtant bien que les institutions de départ ou les éléments unificateurs de la société sont très difficiles à percevoir et que l'étude des nécropoles permet seulement de comprendre les tendances générales des phénomènes sociaux[573]. Pour M. Cuozzo, les nécropoles donnent des informations uniquement sur les idéologies d'une communauté, les mentalités, et les productions de l'imaginaire social[574].

À la suite de ces réflexions sur l'interprétation des nécropoles, nous pensons que l'organisation et la planimétrie des nécropoles sont symptomatiques d'un changement social, qu'il n'est cependant pas possible de rattacher à un nouvel ordre politique. Le statut juridique des nécropoles dans le monde étrusque ne nous est pas connu et les transformations des croyances en l'au-delà, à la période classique, ne nous sont pas accessibles. La localisation du monde des morts par rapport à la cité, en périphérie ou le long des routes, peut relever d'une décision politique à cause de la nécessité de préserver et d'aménager les accès à la ville. Les changements de planimétrie au sein des nécropoles peuvent relever des jeux entre les puissances familiales, entre des associations religieuses, entre des conceptions différentes de la mort, mais difficilement entre des groupes politiques constitués. Une démocratisation de la vie publique à travers une organisation planimétrique rectiligne est une interprétation sans doute exagérée. Pourtant, dans cet esprit, deux nécropoles, en particulier, ont fait l'objet d'une interprétation politique que nous allons présenter ci-dessous : la Banditaccia à Caere et Crocifisso del Tufo à Volsinies.

L'organisation topographique de la Banditaccia à Caere est interprétée comme le reflet d'un processus de structuration d'une communauté naissante. Les tombes à *dado* de cette nécropole, leur alignement régulier et le croisement orthogonal des routes sépulcrales ont fait penser à une réorganisation urbaine régulière à l'image de la cité, selon un mimétisme architectural (GROS-TORELLI 1988). R. Bianchi Bandinelli serait

[573] D'AGOSTINO 1985. Dans les nécropoles grecques de Grande Grèce, par exemple, les changements topographiques évoquent des besoins sociaux nouveaux : à Paestum, une différence chronologique existe entre l'utilisation de la nécropole du nord (Arcioni) et celle du sud (Sarte Nemera).
[574] CUOZZO 1996 et CUOZZO 2000. Pour un bilan sur la *New Archaeology* trente ans après, voir HAACK à paraître.

tenté de rapprocher ces formes de tombes aux habitats urbains de type *insulae* : « il y a un exemple encore plus proche d'un véritable plan urbain ; c'est l'immense nécropole de Caere : une série de tombes, dont les chambres sont en partie creusées dans la roche et en partie construites dans le même matériau, s'alignent le long de larges rues qui se croisent à angle droit »[575]. Pour Caere, la naissance des tombes à *dado* a pu s'interpréter comme un rapport aux nouvelles formes de hiérarchies sociales et urbaines, à défaut de planimétrie connue pour l'aire urbaine[576].

Pour Volsinies, il existe deux nécropoles principales aux VIe-Ve siècles, une au nord qui se développe selon un plan régulier et une au sud selon un autre mode de construction. Crocifisso del Tufo, au nord, est souvent considérée comme un exemple de la régularité possible de la structure urbaine de la cité. La différence de structure avec l'autre nécropole, la Cannicella, s'explique peut-être par une volonté politique, ou par une différence de terrain dont la pente est plus sensible au sud, ou encore par une différence de fonction, puisque la Cannicella est dotée d'un sanctuaire dans la nécropole. « *Le ragioni di questa diversità non sono affatto da ricercarsi nella cronologia quanto piuttosto in una istintiva, intelligente capacità di adattamento al differente profilo delle pendici nei due luoghi* »[577]. À Crocifisso del Tufo, la pente est en effet moins accentuée et un écroulement d'une partie de la roche a permis un nivellement et une réorganisation de l'espace qui ne tient pas compte des anciennes tombes. La nécropole de Crocifisso ne présente pas une rigide orientation des voies de circulation et son aspect géométrique permet d'aérer la nécropole et de réutiliser les tombes. À cet aspect fonctionnel que présente M. Bizzarri, rappelons aussi l'aspect esthétique puisque la nécropole peut être vue depuis le haut des remparts de la cité[578]. Les interprétations de cette nécropole ont été souvent associées à un mode de fonctionnement politique. G. A. Mansuelli propose d'y voir « *un ottimo esempio di sistemazione, che riprende in miniatura il modello di una città regolare della seconda metà del VI secolo, viene dalla necropoli del Crocifisso del Tufo ad Orvieto* »[579]. Les rues ont une largeur comprise entre 1,6 m et 2,8 m et les tombes sont constituées selon

[575] BIANCHI BANDINELLI 1973, p. 375.
[576] Pour G. Colonna, la naissance des tombes à *dado* correspond à un nouveau fait social (COLONNA 1986).
[577] BIZZARRI 1962, p. 3.
[578] BIZZARRI 1962.
[579] MANSUELLI 1970, p. 3-12.

un même schéma architectural à *dado*, le long de ces voies qui se croisent orthogonalement. Cette planification permet d'économiser un maximum d'espace (BIZZARRI 1962) et cette standardisation peut être associée à une volonté politique dans la mesure où la cité est soumise à de fortes migrations comme le signalent les noms des défunts. En effet, d'après P. Gastaldi, la restructuration des nécropoles d'Orvieto irait de pair avec l'arrivée de nouveaux groupes et des changements politiques qui en découlent[580]. En comparant Orvieto à Chiusi et voyant qu'il n'y a pas de restructuration à Chiusi, l'auteur en conclut que dans cette cité, il existe une tension vis-à-vis des groupes en marge de l'expérience urbaine (seconde moitié du VIe siècle). Chiusi obtient une position marginale face au flux des échanges avec la plaine Padane. P. Bruschetti conclut aussi, d'après le zonage des nécropoles et le degré généralement élevé de la production artisanale, que l'organisation politique d'Orvieto est définie comme rigidement égalitaire avec une redistribution uniforme de nombreuses richesses, dans la seconde moitié du VIe siècle [581].

Il n'est toutefois pas possible de savoir dans quelle mesure, chez les Étrusques, le pouvoir citadin se manifeste dans la gestion des nécropoles, leur topographie ou leur entretien. D'un côté, les nécropoles font partie intégrante du phénomène urbain : l'aménagement et l'entretien des routes du cimetière sont traités par les pouvoirs publics au moins à la fin du IVe siècle. L'épigraphie attribue en effet l'aménagement d'une voie sépulcrale à la Banditaccia à un certain Larth Lapicanes portant la charge de *maru*, entre la fin du IVe siècle et le IIIe siècle [582]. D'un autre côté, le monde des morts est nettement d'ordre privé : le matériel funéraire, la qualité artistique des fresques ou la monumentalisation des tombes renseignent sur la richesse du défunt et son statut social. De plus, l'inauguration de la cité ne semble pas jouer dans l'organisation interne des nécropoles car elles sont localisées en périphérie loin des contraintes topographiques du centre urbain ; enfin les textes ne font aucune référence à des normes religieuses et topographiques particulières pour l'agencement des sépultures. Les nécropoles ressemblent à des espaces libres où s'expriment des expériences architecturales et planimétriques sans qu'une décision politique soit à l'origine de leur implantation.

---

[580] GASTALDI 2008.
[581] BRUSCHETTI 1999.
[582] MAGGIANI 2005 et voir l'analyse du chapitre 3 ci-après sur les magistratures.

b- Matériel des sépultures et organisation sociale

À partir du matériel des tombes et de leur conception, une évolution relative des institutions étrusques a pu être établie. La période villanovienne serait, au vu du matériel des tombes, relativement uniforme. La période orientalisante avec le développement d'un commerce florissant aurait entraîné des distinctions sociales et la naissance des *principes* étrusques. Enfin la période classique verrait l'établissement de citoyens où la parité jouerait un grand rôle. Peut-on lire dans l'urbanisme une telle organisation sociale ?

Comme nous avons essayé de le montrer pour les espaces publics, les nécropoles subissent aussi des changements entre le VIe siècle et le IVe siècle. Les familles, en effet, semblent fonctionner différemment : les tombes à *dado* remplacent progressivement les *tumuli* à la période classique (COLONNA 1986). La forme de ces tombes, rectangulaire, permet aussi un certain alignement sur la route et leur petitesse renvoie à un certain individualisme dans le type de sépulture. À Pian di Vescovo, à Blera, cinq tombes d'époque tardo-archaïque du type tombe à *dado* sont disposées en alignement ce qui donnait un assez bel effet scénique. D'après G. Camporeale, la réorganisation avec angles droits des routes et les grandes sculptures en pierre d'Ischia di Castro au VIe siècle reflèterait « *una mentalità urbana* », que l'on retrouverait dans toutes les expressions de régularité. À Crocifisso del Tufo, à Volsinies aussi, l'aspect scénographique n'est pas à négliger dans la construction de ces tombes. Le nom du défunt qui a construit la tombe pour sa famille est inscrit généralement sur l'architrave.

Les pertes économiques à Caere, après les heurts avec les Grecs, favorisent aussi la construction de tombes rectangulaires et alignées : le gain de place et la baisse des richesses en sont deux explications. On a souvent proposé l'affaiblissement des centres périphériques et un exode rural susceptibles de modifier les comportements et les mentalités. Cette individualisation des sépultures se lit à Felsina durant la phase Certosa : les tombes sont majoritairement creusées pour un seul défunt et les stèles permettent de les singulariser.

Une forte représentativité d'une individualité naissante à la fin du VIe siècle n'est pas forcément à mettre en relation avec une volonté d'égalité ou une isonomie dans la

cité. Peut-être cette volonté traduit-elle une certaine uniformisation des richesses que la standardisation des productions artisanales confirmerait au IVe siècle. Peut-être s'agit-il par ailleurs d'une vision de l'au-delà plus individualisée qui montre un changement de sensibilité mais pas pour autant une transformation politique. Un modèle gentilice s'est exprimé dans la manière dont les tombes s'organisent et dans la concentration de richesses entre les mains de petits groupes. La présence d'un matériel identique dans les tombes, certainement liée à une plus grande répartition des richesses, généralement en Étrurie à la période classique, a permis de remettre en question la place de l'aristocratie, mais cette interprétation est toute relative.

Il faut également penser à l'existence possible de lois somptuaires dont nous n'avons aucune trace textuelle dans le monde étrusque. Ces lois pourraient très bien expliquer une volonté de conformité au niveau des sépultures et un effacement de l'ostentation funéraire, dans l'architecture sépulcrale et dans le mobilier. Ces lois existent dans le monde grec. À Sparte, l'austérité de la société serait une réponse aux protestations du *démos* et une tentative d'éviter l'avènement d'un tyran[583]. À Athènes, au contraire, les modes de reconnaissance sociale changent au Ve siècle et il semble que le matériel funéraire soit limité, ou se standardise : la raison évoquée est celle de la mise en place des lois somptuaires[584]. Quant à Rome, les XII tables, peut-être d'inspiration solonienne, engageraient également à limiter le luxe afin de préserver une certaine paix sociale[585].

L'existence de lois somptuaires en Étrurie reste une hypothèse. L'uniformité du matériel des nécropoles de Véies par exemple, à partir de la période classique, implique certainement la promulgation et le respect de lois somptuaires (BOITANI 2008). M. Cristofani a formulé également cette hypothèse pour expliquer les carences dans le matériel des nécropoles de Volterra, du Ve siècle jusqu'au milieu du IVe siècle [586]. Toutefois G. Cateni précise que la présence de marbre grec et de trésors monétaires dans la cité, à cette période, correspond à un luxe dans le choix des importations et laisse douter de l'existence de lois somptuaires[587]. En effet, d'autres solutions sont possibles pour comprendre la standardisation et l'appauvrissement du matériel

[583] OLIVEIRA-GOMES 2005.
[584] HOPPER 1966.
[585] HUMBERT 1994, p.205. Sur les lois somptuaires à Rome, voir COUDRY 2004.
[586] CRISTOFANI 1981.
[587] CATENI 2007.

funéraire. Il peut exister des groupes au sein de la communauté comme des collèges ou des regroupements religieux qui désirent suivre un même mode d'ensevelissement. Ces derniers peuvent disposer de lois personnelles qui visent à une certaine égalité sans que l'ensemble de la cité ne soit concerné.

Il ne semble donc pas que la planification ou l'orthonormalité des nécropoles soit le résultat d'une identification citadine. D'autant plus que la mixité entre un caractère privé et un aspect public des nécropoles ne permet pas de définir quel type de pouvoir aurait eu en charge leur construction et de quelles normes la topographie s'inspire. Il faut peut-être penser que nous sommes plus sensibles à la gestion matérielle de la cité qu'à la gestion *politique* dans la mesure où les traces matérielles (archéologiques) nous y encouragent et qu'il est difficile, par l'archéologie, d'identifier une politique globale.

La question de l'urbanisme est perturbée par l'inadéquation entre le système étrusque décrit par les Latins et les vestiges archéologiques ; une inadéquation relative, liée notamment à des connaissances archéologiques partielles[588]. Peu de sites étrusques, actuellement, bénéficient d'un plan complet, comme à Marzabotto. Capoue, Marzabotto, les nécropoles de Crocifisso del Tufo à Orvieto et la Banditaccia à Caere sont les quatre exemples fondamentaux qui justifient un urbanisme régulier étrusque, sur lesquels tous les manuels s'accordent. Comme le souligne G. Camporeale, on peut dire que les Étrusques ont adopté ce plan, « *sulla base di notizie (occasionali) di fonti antiche e di elementi (frammentari) della ricerca archeologica* »[589]. Dans les autres villes, les reconstructions postérieures rendent peu exploitables la topographie des sites. D'une part, « c'est comme bâtisseurs de villes qu'ils ont révélé leur génie »[590], d'autre part, « l'archéologie réclame l'établissement de critères précis pour fournir un

[588] L'historiographie actuelle est cependant consciente que l'archéologie est assez imprécise mais « grâce au nombre des informations qu'elle est capable de donner et à leur étalement dans le temps, elle est en mesure de donner une image valable d'une évolution », BISTAUDEAU 2006, p. 246. Il constate ainsi que, malgré ses limites, l'archéologie peut combler des attentes historiques.
[589] CAMPOREALE 2000, p. 56. Ces propos concernent le site d'Accesa (Massa Marittima), au sujet de l'alignement des édifices et de la disposition des angles droits de certains édifices.
[590] HEURGON 1961, p. 165.

diagnostic. Au vu du plan, c'est-à-dire le plus souvent, de lambeaux de plans et de sondages limités, quand et comment peut-on tirer des conclusions à ce sujet ? »[591].

Les plans des cités étrusques, tels que l'archéologie peut actuellement les proposer, fonctionnent selon trois aspects : rectilinéaire, orthogonal et orthonormé. Ces trois fonctions différentes ne se correspondent pas forcément. S'il existe un axe principal que, dans la plupart des cas, l'archéologie a su retrouver, il assure la fonctionnalité de l'ensemble du système urbain mais n'impose pas une utilisation de la géométrie et de l'orthogonalité. En l'absence de textes sur le fonctionnement urbain et politique des Étrusques, la légende de la fondation de Rome et les écrits des gromatiques romains sont les seuls témoignages d'un art étrusque de la *limitatio*. Les axes de la cité et les limites de la ville proviendraient d'un acte préalable à la constitution urbaine, celui de la fondation. À partir de ces documents, l'orthogonalité a été définie comme l'élément caractéristique de l'urbanisme étrusque, alors qu'il s'agit d'un aspect récurrent de la topographie des cités du bassin méditerranéen.

L'étude de la planimétrie de Marzabotto rappelle une forte hiérarchie sociale et la primauté des normes religieuses s'exerçant sur la cité. Le principe d'axialité ne se limite peut-être pas à la seule voirie ; la visée solaire correspondrait davantage à l'origine de la construction urbaine. À la période classique, la pensée religieuse accompagne une structure sociale fondée sur des inégalités de richesse. Qu'en est-il du droit et de la structure politique dans les cités que l'archéologie ne nous ait pas permis d'identifier ? Comment pallier l'image partielle donnée par l'archéologie ?

[591] HUOT-PRESSOUYRE 1988, p. 261.

Chapitre 2 – La cité et le citoyen

L'urbanisme subit des transformations au Ve siècle dans la majeure partie des grandes cités d'Étrurie. Les réseaux commerciaux, les rapports de force avec les Grecs et les Phéniciens, et le cadre de l'Italie en général, provoquent des changements à l'origine d'une redéfinition des structures économiques et politiques. Cette situation joue un rôle déterminant dans l'évolution interne des communautés même s'il est difficile d'en mesurer l'impact réel.

Pour essayer de comprendre ces évolutions topographiques, nous allons évoquer d'autres documents, épigraphiques et littéraires, qui accordent une attention particulière au fonctionnement social et politique des cités étrusques. Les questions de hiérarchies sociales étrusques et de l'organisation de la citoyenneté sont complexes. Elles nous paraissent cependant fondamentales dans la compréhension du phénomène urbain et nécessitent la présentation d'un état des lieux. La bibliographie, très diversifiée et peu synthétique, montre qu'il existe des sources variées et des échelles d'approche très différentes. Les études se concentrent sur des micro-histoires et une vision, cité par cité, du fonctionnement institutionnel et social. Les spécificités étrusques semblent mieux connues vers les projections padanes et campaniennes, plutôt qu'en Étrurie. Il nous a semblé nécessaire de procéder à une mise au point présentant, de manière synthétique, les aspects institutionnels corrélatifs de notre démarche archéologique, et les problèmes interprétatifs qu'ils posent.

La principale difficulté réside dans l'absence de connaissance sur le droit étrusque et son application dans l'ensemble organisé de la cité. La communauté peut être fragmentée et très hiérarchisée ; le droit du citoyen peut également ne pas s'appliquer à une large majorité de citadins. En comparant avec Rome, le Ve siècle commence avec l'émergence d'une nouvelle organisation politique et sociale liée à la République[592]. Ce modèle a été également recherché dans le monde étrusque pour tenter de savoir comment est constitué le corps social étrusque. La fin de la suprématie des

[592] TORELLI 2000 suggère une naissance de la République vers le début du Ve siècle en Étrurie méridionale au moins et une prise de pouvoir de l'oligarchie au moins à partir du second quart du Ve siècle. Cette oligarchie devrait se prolonger au cours du IVe siècle et peut-être du IIIe siècle.

principes et, dans certains cas, des grandes familles riches, telles que le font supposer les nécropoles[593], a des conséquences sur le fonctionnement de la cité.

La problématique qui sert de fil conducteur à ce chapitre se pose en ces termes : comment les nouveaux comportements sociaux et politiques se manifestent-ils et comment les rattacher à un nouvel agencement urbain. Nous verrons d'abord le lexique qui désigne la cité en étrusque ; ensuite le poids de l'armée et son rapport aux fonctions du citoyen étrusque ; enfin, les différentes hypothèses sur l'organisation sociale étrusque à la période classique.

1- *Meθlum* et *spura*

Le lexique institutionnel étrusque, étudié par G. Colonna à partir d'un travail de A.Prosdocimi et complété notamment par A. Maggiani et G. Sassatelli, comprend quatre mots, assez bien identifiés, qui nomment un espace habité ou citadin dans la langue étrusque : *cilθ, tuθina, meθlum* et *spura*[594]. Le premier mot, *cilθ*, s'applique à une partie de l'habitat, à un lieu précis comme l'*arx* ou l'acropole. Il semblerait que *tuθina* définisse une communauté rurale qui n'aurait pas d'autonomie juridique et dépendrait de centres urbains dont elle serait une émanation : des « *agglomerati di tipo paganico-vicano rurale* »[595], au moins pour l'Étrurie centro-septentrionale[596]. Les deux autres termes, *meθlum* et *spura*, correspondent à la notion de ville ou de cité.

[593] BARTOLONI 2000.
[594] PROSDOCIMI 1978, COLONNA 1987, MAGGIANI 2001 et SASSATELLI 2006b.
[595] TAGLIONI 1996.
[596] G. Colonna se fonde sur l'épigraphie : une dédicace de la période récente de l'*ager* de Volsinies et l'inscription sur la statue appelée *Arringatore* de Cortone (COLONNA 1987). *Tuθina* existe sous forme de nom propre ou de substantif. Il s'agirait de communautés de type *pagus*, dépendantes des cités de Volsinies et de Cortone. L'apparition du mot *tuθi* sur le plomb de Magliano, datable de 400 av. J.-C., se réfèrerait à une structure de type *pagus*. Il existe aussi des occurrences du mot *Tuθina* avec des magistratures que G. Colonna interprète comme des charges civiles en lien avec la gestion des villes (*marunu*, *marni* et *cepen* à Norchia).

a- Définitions de *meθlum* et de *spura*

Meθlum (ou le mot *meχ(-l)*) s'apparenterait à un terme juridique, topographique et institutionnel référencé dans le texte du *Liber linteus* et dans des documents épigraphiques des cités de Volsinies et de Tarquinia[597]. Ce *Liber linteus*, inscrit sur les bandelettes de lin de la momie de Zagreb, aurait été écrit entre le IIIe siècle et le Ier siècle av. J.-C. ; il aurait servi pour l'usage d'une communauté de l'Étrurie septentrionale dont on ne connaît pas bien le nom. Sa forme est celle d'un calendrier religieux composé de 1130 mots lisibles.

On lit *meθlum* sur une borne du territoire à Bolsena : le cippe de Bolsena avec l'inscription *θval meθlumes* (ET Vs 8.3) a été retrouvé devant une des entrées basses de la ville. Elle serait en relation avec le *pomerium* urbain. Le cippe parle des confins de la ville et non pas de l'*ager* quel que soit le sens du premier mot (COLONNA 1987). G. Colonna est surpris de trouver ce terme sur la borne de Bolsena, dans une « *città fondata* » [598]. En effet, les confins de *l'urbs* et de *l'ager* sont généralement « *intestati allo spura come accade a Fiesole* ». Comme les éléments de vocabulaire, *meθlum* et *spura*, sont donc, tous les deux, en rapport avec les confins, ils contiendraient, tous les deux, des notions topographiques. *Meθlum* serait une entité topographique qui correspondrait à *l'urbs* alors que le *spura* serait un équivalent de la *civitas* et associerait la cité et son *ager*[599]. Le bornage est en effet une affaire de topographie plutôt que de citoyens. Les deux autres inscriptions de Volsinies mentionnant *meθlum* (ET Vs 1.181 et ET Vs 7.5) sont trop lacunaires pour aider à la compréhension du sens de *meθlum*. Les trois autres inscriptions (ET Ta 1.170 et ET Ta 1.17, ainsi qu'une occurrence en plaine Padane ET Pa 4.2) suggèrent l'association du *meθlum* avec une magistrature de type *zilaθ* ou *maru*[600]. C'est pourquoi les définitions de *meθlum* sont divergentes. D'après M. Pallottino, *meθlum* peut être considéré comme un concept politique ou institutionnel,

[597] Une référence toutefois est difficilement interprétable : *meθlum* apparaît comme l'épiclèse de la divinité Letham(s) sur le foie de Plaisance.
[598] COLONNA 1987, p. 21.
[599] La *civitas* correspond à l'ensemble des citoyens, au droit de cité, à la condition de citoyen (ERNOUT-MEILLET 1932). La *civitas* a une valeur juridique abstraite (celle de la communauté de droits et de devoirs) mais elle n'exprime pas nécessairement le partage d'une vie en commun au sein d'une même cité matérielle (HUMBERT 1981).
[600] Pour les fonctions supposées de ces magistratures, voir le chapitre 3 ci-après.

assimilable à *populus*[601]. Au contraire, G. Colonna[602] fait la différence entre le *meθlum* qui serait la ville et le *spura* qui serait l'ensemble des citoyens.

Quant au *spura*, l'occurrence la plus ancienne est incisée sur un objet de Volsinies du VIIe siècle. Mais la majorité des occurrences des mots de la famille de **spur*- concerne les charges du *cursus honorum* municipal, écrites sur le *Liber linteus*. Ainsi, les mots de la famille de **spur*- appartiennent majoritairement à des expressions rituelles peu traduisibles. Il est ainsi difficile d'estimer la part de l'élément citadin dans ces formules consacrées. L'aspect topographique de *spura* peut se matérialiser dans les formules liées au bornage. Les cippes avec l'inscription *tular spural* posent des problèmes de traduction : s'agit-il des confins de l'*urbs* ou de l'*ager* ? Expriment-ils seulement leur qualité de confins publics ? L'utilisation du mot *tular* est essentiellement en rapport avec le mot *spura* et non pas *meθlum*, mais l'expression des limites de la cité peut employer les deux termes, sans qu'une distinction soit compréhensible dans l'état actuel de nos connaissances. Pour la majorité des commentateurs, *spura* ne correspond pas à une entité topographique d'autant plus que les expressions du bornage sont essentiellement liées à la cité de Fiesole[603]. Il s'agit donc d'un épiphénomène.

Différentes définitions ont été proposées pour le mot *spura*. Elles sont répertoriées dans un article de G. Alessio[604] : on entend par *spura*, "*città*" (Decke, Trombetti, Cortsen), "*confine*" (Torp), "*estero*" (Ribezzo), "*società, popolo*" (Goldmann, Leifer) et "*territorio*" (Devoto). Pour G. Colonna, dont l'étude est plus convaincante, *spura* serait l'équivalent de communautés organisées au sens le plus ample sans distinction de sexe, d'âge ou d'état social et correspondrait à la notion de

---

[601] PALLOTTINO 1942. Le thème du *populus* et de son équivalent laisse planer un doute juridique. En effet, G. Perl explique que *populus* peut correspondre à l'ensemble des Étrusques comme un *ethnos* et correspondrait plutôt au mot *rasna*, alors que M. Cristofani interprétait plutôt le *populus* dans le cadre de la cité comme équivalent du *spura* (Voir PERL 1990 et CRISTOFANI 1981).

[602] COLONNA 1987.

[603] Nous aborderons le thème du bornage dans la 3ème partie.

[604] ALESSIO 1970. Signalant qu'une série de noms dérivatifs (*spurie, spurienas, spurina, spurius, spurennius*…) n'ont pas de rapport avec le terme de *polis*, G. Alessio propose de voir dans le mot *spura*, une innovation de l'espace méditerranéen. En latin, il existe une série de mots qui possèdent des sonorités équivalentes : A. Ernout et A. Meillet proposent que *spurcus* soit un ancien terme du vocabulaire religieux, idée qui se fonde sur un extrait de l'œuvre de Festus (348L et ERNOUT-MEILLET 1932). La communauté qui s'inscrit dans un cadre politique et juridique est avant tout fondée sur des normes religieuses.

civitas[605]. Hommes et choses seraient compris aussi dans un terme spatial sans valeur territoriale spécifique (puisque G. Colonna détermine un seul exemple de locatif dans le *Liber linteus*[606]). Comme parallèle linguistique, on aurait *tota* en ombrien qui prendrait aussi le sens de « l'assemblée plénière »[607]. Une inscription ombrienne « *tutas* » sur des casques, au IVe siècle, a en effet été retrouvée dans la nécropole de Frontone sur le territoire de Pérouse[608] : sa présence peut correspondre à un cadeau ou à une prise de guerre sur une communauté ombrienne. Le rapport de ces objets à une entité collective relève de leur utilisation ou de leur fabrication. Se pose alors le problème de savoir si ces armes, qui portent l'inscription de la communauté, ont fait l'objet de dépenses publiques[609], si l'armée est composée de citoyens, ou bien si le porteur du casque a reçu une charge publique. Par comparaison, dans le Picenum à Suasa, un casque en bronze portant l'inscription « *mi spural* » (TLE 694) a également été découvert. D'après G. Colonna, on retrouve le nom de la ville sur d'autres supports, comme, par exemple, sur un poids de bronze à Sovana, un dolium à Chiusi, ou un lot de tuiles dans l'*ager* de Populonia[610]. Dans ces autres cas, le mot *sp(ural)* suit le nom abrégé de la ville.

L'antériorité de la communauté sur le phénomène urbain est attestée quelle que soit l'interprétation du *meθlum* et du *spura*. Cette idée se fonde principalement sur la comparaison avec les mondes latin et grec. En comparant avec le monde latin, G. Devoto pose la question de savoir si l'évolution linguistique de la notion de ville en étrusque aurait eu la même progression que le mot *urbs* : il présente le fait que *urbs* et *orbis* ne sont pas des mots d'origine indo-européenne et qu'ils sont préexistants au latin dans un type d'organisation qui « *non ha ancora i caratteri tipici della città* »[611]. Rome passerait de ce modèle à un système fondé sur la *civitas*, assemblée de citoyens. Quant au monde grec, la *polis* aurait, comme sens le plus littéral, celui de « citadelle »

[605] COLONNA 1987.
[606] COLONNA 1987.
[607] DEVOTO 1970. G. Colonna fait ce parallèle aussi à partir des tables Eugubines (COLONNA 1987).
[608] Les casques avec l'inscription *tutas* ont été retrouvés dans la tombe 17.2.1840 de la nécropole Frontone à Pérouse. Les inscriptions sont publiées dans RONCALLI 1990b, p.352-353.
[609] BERICHILLO 2004.
[610] COLONNA 1987.
[611] DEVOTO 1970, p. 367.

c'est-à-dire le relief le plus haut[612] : l'idée de la communauté serait associée à un espace limité et bien défini.

En comparant l'évolution du sens de ces termes, G. Colonna présente le passage du *meθlum* au *spura* comme une progression culturelle[613] : le premier mot se réfèrerait à l'usage de la cabane et à l'absence de charges civiles, alors que le second signifierait une communauté fondée sur le droit. Les arguments utilisés pour définir ces deux mots se fondent sur des comparaisons épigraphiques entre le *Liber Linteus*, le foie de Plaisance et les cippes de confins. G. Colonna permet ainsi de concevoir l'existence de communautés dotées d'une autonomie juridique à la période classique.

Quant à l'organisation sociale, la construction urbaine pré-existerait à la mise en place d'une communauté. Le citadin dans le *meθlum*, devient un citoyen dans le *spura*. La construction de la citoyenneté et l'accès au droit dans la cité se feraient progressivement à partir du VIIe siècle et plus massivement en Étrurie à partir du milieu du VIe siècle. En effet, la présence d'une magistrature dans l'inscription sur le cippe de Rubiera en plaine Padane et le mot *spura* inscrit à Orvieto datent du VIIe siècle alors que pour d'autres communautés le processus semble plus lent. On peut ainsi lire chez C. Taglioni que le passage au *spura* se serait effectué à Felsina dans la seconde moitié du VIe siècle [614]. Toutefois, ce changement reste hypothétique car les occurrences des mots qui désignent la cité en étrusque sont peu fréquentes et toujours associées à des inscriptions à caractère religieux.

Toutefois les définitions des deux termes étrusques peuvent entrer en contradiction. Pour M. Pallottino, *meθlum* se rapporte à l'idée de la communauté et *spura* à une vision topographique, alors que G. Colonna et M. Cristofani proposent une interprétation différente. Ces deux mots sont malgré tout porteurs de connotations topographiques et institutionnelles. La documentation manque pour affirmer avec certitude la transformation progressive de *meθlum* en *spura*. Le présupposé de cette évolution réside dans la naissance de la notion de citoyens, attribuée à la phase de transition qu'est le Ve siècle. C'est au IVe siècle que des entités plus petites et dépendantes (*tuθina*) apparaissent sur le territoire des grandes cités. Mais les rapports de hiérarchie et l'implantation des réseaux ne sont pas bien définis par manque

[612] CHANTRAINE 1968.
[613] COLONNA 1987.
[614] TAGLIONI 1996, p. 17.

d'inscriptions portant la mention des charges publiques. En réalité, cette reconstruction ne tient pas compte des différents sens que peut prendre la notion de *spura*.

b- Le nom des cités et la valeur des termes institutionnels étrusques

Les noms des cités étrusques peuvent guider une réflexion sur ce qu'on pourrait appeler la citadinité (ou comment le citadin se reconnaît dans la cité qu'il habite). La valeur politique, sociale et religieuse, donnée à une cité, ne nous est connue que par de faibles indices. Le nom des cités en est un.

Tableau des noms des cités étrusques

	Nom étrusque[615]	**Nom grec**	**Nom latin**
Pontecagnano	Aminaia ?	Πικεντία	Picentia
Fratte	Irna ?	Μαρκῖνα	Ø
Pompéi	Ø	Ø	Ø
Capoue	Velthur ?	Καπύα	Volturnum
Véies	Véies	Ø	Veientes
Caere	Cirsa, Caisriva	Ἄγυλλα	Caere
Tarquinia	Ø	Ø	Tarquinia
Vulci	Velc/Velch	Ø	Volci
Vezlna - Orvieto	Velzna	Οὐολσίνιον	Volsinies
Vetulonia	Vatl, Vetluna, Vetalu, Valtuna.	Ø	Vetulonia
Roselle	Ø	Ῥουσέλλαι	Rusellae
Populonia	Ø	Ποπλώνιον	Pupluna, Puplana, Pufluna, Fufluna, Populonium, Populonia
Chiusi	Clevsin, Camars	Κλουσιον	Clusium
Pérouse	Ø	Περυσία, Περουσία	Perusia, Perusium, Pirusio
Cortone	Ø	Κρότων, Κυρτώνιον, Κρήστων, Γορτυναία	Corythus, Cortona
Volterra	Velathri	Ø	Volaterra
Arezzo	Ø	Ἀρρήτιον	Arretium
Prato-Gonfienti	Ø	Ø	Ø
Fiesole	Visulis, Vupsul, Vis	Ø	Faesula
Pise	Ø	Πῖσα	Pisa
Marzabotto	Kainua	Ø	Ø

[615] Pour la bibliographie, se reporter au catalogue du volume 1 ou aux fiches du BTCGI.

Bologne-Felsina	Felsina	Ø	Bononia
Forcello di Bagnolo San Vito	Ø	Ø	Ø
Adria	Ø	’Αδρία/’Ατρία	Adria/Atria
Spina	Ø	Σπῖνα	Spina
Verucchio	Ø	Ø	Ø

Le tableau ci-dessus récapitule les différents noms des cités étrusques. Nous n’avons pas de données sur le nom étrusque des cités suivantes : Pompéi, Tarquinia, Prato-Gonfienti, Arezzo, Pise, Adria, Spina et Verucchio. Aucune explication n’a été proposée pour Pontecagnano, Fratte, Pérouse, Cortone ou Chiusi[616]. G. Colonna[617] remarque que les noms des cités apparaissent toujours au locatif en rapport avec trois types de noms : une magistrature particulière, une divinité particulière, enfin un produit artisanal spécifique. Une typologie du nom des cités peut en effet comprendre, comme critère, une association entre la cité et ses institutions, ou la cité et une divinité qui la représente. Nous compléterons cette typologie de G. Colonna par les noms qui s’appuient sur le relief (ou la topographie du lieu).

Certains noms de cités étrusques ont un rapport avec le sens même de la cité et sa fondation. L’expression « ville nouvelle » a été identifiée pour deux cités : Nola et Marzabotto. La cité de Nola, à la fin du Ve siècle et pendant tout le IVe siècle, frappe des monnaies avec l’inscription « *URI* » (*URINA*) d’après G. Alessio[618] : ce dernier propose d’y voir le nom le plus ancien de Nola qui serait un dérivé d’une forme osque signifiant « la ville nouvelle »[619]. Pour la cité de Marzabotto ensuite, l’inscription ---]*ni kainuathi x*[-- désignerait au locatif le nom Kainua. Il s’agirait d’un nom parlant mis en rapport

[616] La cité de Pontecagano s’appellerait Πικεντία, Picentia (pour la colonie romaine), peut-être Aminaia ; celle de Fratte, *Irna* (légende monétaire) ou *Marcina* (Strabon, *Géographie*, V, 4, 13) ; celle de Pérouse, Περυσία, Περουσία, Perusia, Perusium, Pirusio ; celle de Cortone, Κρότων, Κορτωνία, Κυρτώνιον, Κρήστων, Corythus ; celle de Chiusi, Camars ou Clevsin.

[617] COLONNA 1984b. Une équivalence peut exister entre des gentilices et des noms de cités . Le nom de Tarquin, roi de Rome, aurait été donné à cause de son origine de Tarquinia. Il s’agit cependant du terme latin qui désigne cette cité. Pour COLONNA 1984b, Tarquinia correspond à une magistrature inscrite dans le *cursus honorum* de Laris Pulenas (*tarχnalθ*).

[618] ALESSIO 1970.

[619] Comme d’après Hécatée (Stéphane de Byzance), Nola serait une *Polis Aisonon*. Son nom actuel proviendrait de l’osque *NuVLA* (ethnique *NUVLANUS*, Nolani), étymologiquement la ville nouvelle, en opposition à *URI*, la ville. ALESSIO 1970 pose la question de savoir s’il s’agit d’un avant-poste des Samnites avant leur expansion en Campanie. Il propose un lien entre *Urbs* et Uri car la forme « *urbis* » ne semble pas vraiment justifiée en latin. Il la compare à *Uru* en summérien, *Uri* en basque ou un « *UR-THI* » en Étrusque.

avec le grec *kainòs/kainòn* qui signifie « nouveau ». Marzabotto s'appelerait Kainua, ce qui pourrait se traduire par « ville nouvelle »[620]. Pour d'autres cités, le nom antique qui nous est parvenu serait l'expression de la communauté. Le nom de Populonia dériverait du terme « peuple »[621]. L'interprétation du nom de *Visul* (Fiesole) ferait intervenir le terme de « *spura* » d'après N. Rilli[622] : *pural visulis, vupsul, spural vis* pourraient être à l'origine du nom étrusque de Fiesole-Sesto Fiorentino.

Certaines cités semblent porter le nom d'une divinité comme Mantoue issue de la prophétesse du même nom, mère de Ocnus (le fondateur de la ville) et fille de Tirésias (Apollodore, *Bibliothèque*, III, 7, 7 et Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 76)[623]. Le nom de Véies proviendrait de la déesse Vei à laquelle un temple serait consacré dans la ville (VAGNETTI 1971 et MAGGANI 1978).

Enfin, il a été suggéré un rapport du nom des cités avec des réalités géographiques. Le nom de Capoue serait lié à celui du fleuve Volturnum (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 37), ou au nom du faucon en étrusque, ou encore à un héros troyen. Le nom de Roselle pourrait aussi avoir un rapport avec la nature du lieu où la cité a été créée : A. Mazzolai suggère un lien avec les sources et les torrents[624].

Plus particulièrement, la cité de Caere se distingue par le grand nombre de ses appellations et leurs différentes interprétations. En grec, la cité s'appelle *Agylla* (Hérodote, *Histoires*, I, 167, Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XV, 14 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 20). D'après Stéphane de Byzance (s. v. *Agylla*), *Agyllio* pourrait signifier également « le bronze », compte-tenu de sa production artisanale ou de l'utilisation de ce matériau dans son armement. La version phénicienne, d'après les lamelles de Pyrgi du Ve siècle, serait Kaisria. En étrusque, le nom de la cité serait *Cirsa* (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 183). Une inscription de la seconde moitié du IVe siècle av. J.-C., sur un des sarcophages en marbre de la

[620] SASSATELLI 2005, p.52.
[621] MINTO 1943. Le terme latin *populus* aurait une origine étrusque d'après DEVOTO 1932 et DE SIMONE 1980b.
[622] RILLI 1964.
[623] Il s'agirait d'une contamination du nom d'une divinité étrusque (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, v. 198-202 « *quod etrusca lingua Mantum Ditem patrem appellant* »). MALNATI-MANFREDI 1991, p. 117. Sur le développement de la légende, voir BRIQUEL 1991.
[624] MAZZOLAI 1960.

tombe de la famille des Tamsnie, se lit *Caisriva*, interprétée par G. Proietti comme le nom ethnique de la ville de Caere[625].

Le nom étrusque n'est pas encore attesté pour chaque cité, ce qui rend la comparaison un peu difficile. Il semblerait toutefois que le fonctionnement de la communauté soit inclus dans le nom même de la ville pour quelques exemples[626], à moins que nos sources littéraires ne cherchent à identifier, dans le nom, le sens même d'une cité. Il est possible de rapprocher cette remarque de l'idée que, dans le rite de fondation romain, proclamer solennellement le nom de la cité, la fait réellement exister et que le nom se charge alors d'une valeur surnaturelle comme le rappelle D. Briquel, en se fondant sur les récits de Jean le Lydien[627].

2- Les citoyens

L'armée et la cité sont liées par le fonctionnement même de la cité. L'organisation militaire des hommes est l'élément central qui caractérise à la fois, chez les Grecs, la hiérarchie sociale et l'appartenance au corps civique. Dans le monde étrusque, les modalités militaires font également partie intégrante des règles communautaires : d'après le texte de Festus (295L)[628], les *libri rituales*[629] fixent les rites de fondation des villes, la consécration des temples et des autels, la sanctification des

[625] PROIETTI 1985.
[626] Plus tardivement, certaines villes peuvent porter le nom d'une famille aristocratique locale comme Sienne par exemple (VALENTI 1995), d'après l'épigraphie de l'hypogée Monteaperti et de la tombe Guistrigona).Voir dans la partie III de la thèse.
[627] BRIQUEL 1987.
[628] « *Rituales nominantur Etruscorum libri, in quibus perscribtum est, quo ritu condantur urbes, arae, aedes sacrentur, qua sanctitate muri, quo iure portae, quomodo tribus, curiae, centuriae distribuantur, exercitus constituant<ur>, ordinentur, ceteraque eiusmodi ad bellum ac pacem pertinentia*. »
[629] Chaque moment de la vie des Étrusques semble en effet régi par une série de *libri* qui précisent les contraintes religieuses. A. Pollino donne la liste de tous les types de *libri* connus : les *libri haruspicini* qui traitent de la divination par l'examen du foie des animaux (moutons) offerts en sacrifice ; les *libri fulgurales* pour l'interprétation de la foudre et de l'éclair et celui de l'interprétation du vol des oiseaux (auspices), des prodiges et des rêves ; les *libri fatales* pour la division du temps et la durée de vie des hommes et des peuples (dix siècles) ; les *libri acherontici* pour les rites de délivrance et le passage vers l'au-delà (POLLINO 1985). Les *libri rituales* contiennent les normes pour le rite de fondation des cités, pour la consécration des temples et des autels, pour établir des normes juridiques pour les portes et les murs, ainsi que l'institution des tribus, curies et centuries, pour la formation et l'organisation de l'armée et pour toutes les activités civiles en rapport avec la paix et la guerre.

murs, la disposition des portes, la distribution des tribus, curies et centuries, la constitution de l'armée et la résolution des problèmes de guerre et de paix.

Toutefois, le rapport entre le citadin et le citoyen dans le monde étrusque reste polémique. En l'absence de textes explicites, l'archéologie, les références latines et l'épigraphie, aident à reconstituer une image souvent polémique de ces groupes civiques et des habitants des cités. Définir le peuple en armes, premier principe du monde des cités, semble difficile. La figure de l'hoplite et le statut problématique des mercenaires entretiennent les débats, notamment pour une période où la situation de conflits est endémique[630].

a- Le peuple en armes et les hoplites

La présence des armes dans les tombes n'est pas uniforme en Étrurie. Il n'existe pas vraiment d'études d'ensemble satisfaisantes sur les variations chronologiques et régionales[631]. L'analyse des dépôts d'armement et l'iconographie des soldats, renvoient souvent à des interprétations contradictoires. Plusieurs objets ont servi systématiquement de référence pour montrer une utilisation de la tactique hoplitique par les Étrusques. L'olpe Chigi et les situles représentent des fantassins alignés. Un relief de Chiusi des années 480 montre un combat d'hoplites dans une phalange avec un archer. Enfin, les plaques de Murlo représentent une suite de soldats avec le porteur des insignes du pouvoir[632].

Ces images ne permettent pourtant pas de conclure à une formation militaire d'ensemble et les personnages n'ont pas toujours un armement complet. C'est pourquoi T. Piel a repris l'ensemble des images. À partir d'un catalogue des représentations sur les stèles, les cippes, les urnes, la céramique ou la coroplastique des guerriers, il démontre que la majorité des productions d'images d'hoplites apparaît vers le milieu du VIe siècle sur des stèles et des cippes funéraires de la Val di Chiana (Fiesole) et de Chiusi (production qui termine vers 470), c'est-à-dire très tôt dans la constitution des

[630] G. Tagliamonte présente le Ve siècle comme une période d'instabilité ; l'idéologie du guerrier apparaît centrale dans la vision que les Italiques donnent d'eux-mêmes (TAGLIAMONTE 1994). Le lien entre la guerre et l'État est alors très fort.

[631] Sur le thème de la guerre et de l'armement des hoplites, on peut voir aussi la synthèse de C. Saulnier, mais les données archéologiques ont aujourd'hui considérablement augmenté (SAULNIER 1980).

[632] JANNOT 1985 pour le commentaire de Diodore, l'olpe Chigi, les situles, le relief de Chiusi et la plaque de Murlo.

cités[633]. En Étrurie méridionale, l'image funéraire de l'hoplite est quasi absente. En plaine Padane, elle apparaît au Ve siècle et se prolonge dans le premier quart du IVe siècle. En effet, les Étrusques « se montrent avec les schémas et les images d'un monde au moins partiellement étranger »[634] et ces emprunts au répertoire grec ne signifient pas qu'ils se conforment à ces schémas[635]. Dans les nécropoles, au Ve siècle, il y a peu de dépôts : les tombes de Bologne ne présentent pas de valorisation du défunt par les armes. Le guerrier se semble pas un marqueur social particulièrement important (contrairement à Verucchio)[636]. Une variété de panoplies guerrières dans l'iconographie rappelle la technique du manipule et celle de la phalange : ce qui pose le problème de la facilité des mélanges culturels du monde de la plaine Padane.

Archéologiquement, il n'est pas évident de donner un sens au dépôt des armes dans les tombes, contrairement aux chars qui sont les caractéristiques d'un luxe et d'une hiérarchie sociale liée à une puissance militaire. Par exemple, sur le territoire de Pérouse, les sépultures avec des armes et l'image idéologique du banquet réapparaissent à la fin du Ve siècle : C. Berichillo conclut, à partir d'une identification de l'armement hoplitique, à une oligarchie paritaire qui aurait repris le contrôle de la ville[637].

Ces interprétations dépendent d'une idée du citoyen fondée sur sa capacité militaire. La comparaison avec les cités grecques et Rome invite à chercher dans les citoyens étrusques des soldats.

C'est justement à la période classique, chez les Grecs et les Romains, que s'affirme une idéologie attachée au citoyen-soldat. Dans le monde athénien, la réforme hoplitique marque une certaine parité dans l'organisation des citoyens et daterait de la fin de la période archaïque[638]. À Rome, le pendant de cette réforme serait celle de

---

[633] PIEL 2000.
[634] JANNOT 1985, p. 128.
[635] J.-R. Jannot prend l'exemple d'un fragment de cippe de type clusinien en *pietra fetida* provenant de Chianciano et conservé au musée de Barracco à Rome (JANNOT 1980). Sur les quatre faces sont sculptés des fantassins et des cavaliers en relief, transposition de modèles grecs répandus par la céramique. Toutefois la manière dont les personnages sont représentés et l'ensemble de la composition insistent davantage sur un climat de fraternité guerrière que sur la condition sociale des combattants : ils ne semblent pas appartenir à un *genos* (aucune femme n'est présente contrairement à une représentation grecque) et ne semblent pas être des citoyens (aucune divinité n'est visible).
[636] CHERICI-MALNATI 2007. Cette analyse s'oppose à celle de F.-H. Massa-Pairault qui voit dans la variété des représentations d'hoplites sur les stèles, une référence aux différentes classes censitaires (MASSA-PAIRAULT 1980). L'idéal hoplitique serait alors influencé par Spina et Athènes.
[637] BERICHILLO 2004.
[638] SNODGRASS 1965.

Servius Tullius à la fin du VIe siècle [639]. Ces changements impliquent la mise en place d'une tactique militaire nouvelle et d'une réorganisation sociale. Les deux schémas, grec et romain, se répondent d'abord par un cadre politique et économique : les tyrans ou les rois intègrent de nouvelles couches sociales de la population provenant d'une forte augmentation démographique. Pour le monde grec, l'apparition des hoplites a été perçue comme le signe d'une démocratisation au cœur du système de la *polis* : la tactique hoplitique s'accompagne en effet de notions d'égalité, d'entraide et de formation à la maîtrise de soi. Le sens démocratique associé à la technique hoplitique s'appliquerait cependant de manière progressive[640]. Le système servien est constitué de cinq classes censitaires et cent quatre-vingt-treize centuries : il correspond à l'adoption par l'armée de l'organisation manipulaire et à la création de la première véritable monnaie de bronze. Même si l'attribution de la réforme à Servius Tullius est discutable, ce système devait fonctionner à Rome à la fin du Ve siècle[641] car la création de la censure a été datée par l'annalistique que de 443, au plus tôt (HUMM 2005).

Par analogie, on attend alors dans le monde étrusque que les citoyens soient également militaires et participent à la défense de la cité. Or si l'image de l'hoplite est fortement présente dans le monde étrusque, l'idéologie qui l'accompagne est plus

[639] L'étude de l'apparition des classes censitaires qui permettent de réorganiser l'armée romaine se fonde sur les textes latins (voir la liste dans HUMM 2005, p. 345-372). Il faut tenir compte d'une historiographie latine qui recompose les premiers siècles de Rome en comparant avec l'histoire grecque : il existe en effet deux traditions concernant la généalogie des rois de Rome et le fait d'intercaler, entre les règnes des deux Tarquin, celui de Servius Tullius permet de synchroniser la chute des Bacchiades de Corinthe et l'exil de Démarate avec Tarquin le Superbe. Cette substitution des traditions historiographiques aurait lieu au IIe siècle av. J.-C., sous l'influence de la chronographie grecque. O. de Cazanove rappelle les deux traditions : l'une dite « ancienne », représentée par Fabius Pictor, qui compte deux générations de rois étrusques ; l'autre dite « récente » (Calpurnius Pison, suivi par Denys d'Halicarnasse) qui crée artificiellement une génération supplémentaire dans la famille des Tarquins, qui est aussi celle de Servius Tullius. Dans la tradition ancienne, Servius devait être contemporain de Tarquin l'Ancien (de CAZANOVE 1988). Sur la constitution progressive des traditions afférentes au sixième roi de Rome, voir VERNOLE 2002.

[640] L'adoption de l'armement, l'application de la technique hoplitique et la pénétration corrélative du comportement politique et social auraient progressé par étapes (DETIENNE 1968, HANSON 1991 et, pour l'introduction de l'hoplitisme à Rome, AMPOLO 1970-1971).

[641] Fabius Pictor, Tite Live et Timée datent la réforme servienne du VIe siècle et ce sont des auteurs fiables. M. Humm pense que ces auteurs se réfèrent peut-être à une tradition qui leur est antérieure : ainsi s'expliquerait le déplacement de la datation de la réforme du système des centuries du IVe siècle au VIe siècle (HUMM 2005, p. 345-372). D'un point de vue fiscal, les réformes serviennes sur les taxes sont comparables au système athénien des *symmories* du IVe siècle. Il semble d'ailleurs que les Romains aient importé une nouvelle technique militaire et un nouveau bouclier des Étrusques eux-mêmes, d'après Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, XXIII, 2, 2 et XXVIII, 2, I). A. M. Snodgrass date cet emprunt au règne de Servius. En revanche, pour P. Nilsson, ce serait à la bataille de Crémère (SNODGRASS 1965 et NILSSON 1929).

difficile à percevoir, faute de textes. Les interprétations sont très divergentes notamment en fonction des diverses sources utilisées.

Pour M. Torelli, l'introduction de la technique hoplitique en Étrurie daterait du milieu du VIIe siècle : il s'agit sans doute de la manifestation des changements sociaux dont le rythme d'évolution est déterminé par celui de l'oligarchie des *principes*[642]. En Ligurie, la stèle Lerici représentant tous les éléments du fantassin de type hoplite a permis de caractériser un « hoplitisme » au VIIe siècle [643]. Ce serait donc une période bien antérieure aux changements romains ou athéniens. La représentation de l'hoplite n'est pas caractéristique de la république ou de la démocratie dans le monde étrusque à la période classique[644].

L'étude de B. D'Agostino[645] sur l'aspect militaire des cités étrusques insiste sur le fait que les représentations iconographiques des hoplites ne nous autorisent pas à en déduire des conséquences politiques démocratiques : l'apparition des guerriers dans l'iconographie correspond à une période où le paysage politique est encore fortement marqué par les chefferies et les palais comme San Giovenale ou Acquarossa. Ce n'est donc pas dans un contexte de cité que la représentation des hoplites apparaît, ni qu'elle se développe par la suite. En l'absence de textes, on ne peut pas s'assurer de l'importance du système social et politique qui sous-tend la tactique hoplitique, c'est-à-dire la solidarité du citoyen et sa valeur civique. Le type politique mis en place par les cités étrusques serait alors qualifié de « *poleis* incomplète »[646]. B. D'Agostino se place donc dans l'optique d'un système non démocratique avant le IVe siècle [647]. Il est possible

[642] TORELLI 1974-1975, p. 13-17. C'est une date très haute par rapport aux réalités du monde grec.
[643] L. Gervasini et A. Maggiani utilisent le mot *hoplitisme* pour caractériser la diffusion dans l'art des stèles du décor de fantassins en Ligurie. Pour T. Piel, c'est au milieu du VIIe siècle en Étrurie qu'apparaissent les représentations de fantassins lourds sous l'influence des modèles grecs. L'apparition des images va de pair avec l'adoption des armes pour les fantassins à pieds d'après le matériel des tombes et les décors des *buccheri* vers 600 av. J.-C. (GERVASINI- MAGGIANI 1996 et PIEL 2000).
[644] Cette hypothèse est en contradiction avec la conclusion de F.-H. Massa-Pairault : « on assiste très probablement à une adoption des aspects censitaires de la démocratie athénienne sous une forme locale contrôlée par les grandes familles » (MASSA-PAIRAULT 1980, p. 38).
[645] D'AGOSTINO 2005. Ce dernier a répété son refus de faire une synthèse et l'impossibilité de définir la cité étrusque par manque de sources liées à l'occupation continue des cités et à la rareté des textes de langue étrusque sur la ville. La formation de la cité étrusque est sous-tendue par les dynamiques sociales qui ne donnent pas naissance, comme en Grèce, à des groupes de citoyens constitués, conscients de leur statut et de leurs droits dans un cadre démocratique.
[646] « *In comparison with Greek poleis, the Etruscan city remained only partially realized* » (D'AGOSTINO 1990, p. 82).
[647] D'AGOSTINO 1990.

que le gouvernement soit passé, de la période archaïque à la période hellénistique, d'une monarchie à une république, toujours dans l'affirmation de la tradition aristocratique et avec un gouvernement né de l'aristocratie (tyrannie ou oligarchie). La citoyenneté chez les Étrusques se marque donc, non pas dans un « *demos* », mais dans une solidarité aristocratique. Les hoplites seraient les clients des grandes familles[648], comme le suggère l'évolution des tombes vers une différenciation par la richesse du matériel funéraire.

À partir des textes littéraires, J.-R. Jannot rappelle que les affrontements entre les Grecs et les Étrusques de Chiusi entre 480 et 460 en Campanie sont présentés comme deux armées de combattants de cavalerie légère et de fantassins armés en hoplite[649]. D'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, VII, 4, 1), toutefois, les cavaliers sont mêlés aux fantassins et la place qu'il leur faut pour manœuvrer empêche l'organisation de phalanges hoplitiques. La représentation iconographique des hoplites peut donc être adaptée à une société de grandes familles et de clients et non à une structuration des cités. Les hoplites sont liés traditionnellement à la vision d'une société d'hommes égaux mais ce n'est pas le cas en Étrurie : la parité et le statut égalitaire se liraient davantage dans l'accès à la cavalerie. Le rôle de la cavalerie, considérée comme essentielle, est une tactique étrangère à celle de la phalange hoplitique. Ainsi, J.-R. Jannot[650] suppose qu'à la fin du Ve siècle, la cavalerie n'est plus considérée seulement comme une partie de l'armée, mais bien comme l'expression militaire d'un milieu social : en Étrurie, l'image des cavaliers légers utilisant des armes de jet évolue vers celle de lanciers à l'allure aristocratique et à la tenue ostentatoire.

Le rapport entre l'aristocratie et la cavalerie dans l'iconographie évoluerait d'après A. M. Adam selon trois phases[651]. D'abord l'aristocrate de la période archaïque se définit comme un chef hoplitique. À partir de la deuxième moitié du Ve siècle, l'image étrusque du cavalier se remilitarise et devient aux yeux de l'aristocratie une véritable image de référence, sans apparaître pour autant la principale image. Enfin, vers le milieu du IVe siècle, l'image du défunt aristocrate comme conducteur (ou passager) de char redevient fréquente et fait référence à ses fonctions de magistrat au service de la

[648] A. M. Snodgrass constate l'usage du gentilice en rapport avec « l'hoplitisme » (SNODGRASS 1965).
[649] JANNOT 1980.
[650] JANNOT 1995. L'auteur présente cette hypothèse à partir de la peinture de la tombe Querciola de Tarquinia. Voir les compléments de LUBTCHANSKY 2005.
[651] ADAM 1995.

cité plutôt qu'à son activité militaire. Pour N. Lubtchansky, sur la fresque de la tombe du Baron, les cavaliers pourraient faire référence à l'éducation des adultes et aux différentes classes d'âge qui structurent la hiérarchie aristocratique[652].

b- Mercenaires et *stipendium*

Le problème est alors de savoir si, à la période classique, il existe une armée de citoyens ou bien si les aristocrates utilisent des armées privées. La guerre semble être alors une affaire de professionnels.

L'emploi des mercenaires dans les armées étrusques correspond principalement à des apports étrangers[653]. A. M. Adam et A. Rouveret montrent qu'il pourrait s'agir d'ombro-sabelliens : « Il faut admettre que (…) la guerre ne semble concerner dans la plupart des cas, qu'une frange réduite de la population de la cité et qu'elle est aussi partiellement affaire de professionnels, recrutés dans la cité ou hors de celle-ci »[654]. Les citoyens ne sont pas forcément des soldats mais les soldats peuvent être intégrés à la communauté[655]. G. Colonna suggère que des mercenaires pourraient venir du Picenium dans le cas de l'armée de Porsenna : la faible démographie de Chiusi et de Volsinies à cette époque pourrait expliquer leur présence comme mercenaires[656].

La polémique dans les textes latins concernant l'utilisation du *stipendium* est l'une des sources principales sur la pratique du mercenariat dans le monde étrusque. Chez les Romains, il semble en effet que la solde des citoyens armés n'existait pas avant le IVe siècle. Or il semble que, deux siècles plus tôt, il existe déjà un paiement des soldats effectué par les chefs étrusques. Le *stipendium* de Porsenna est la seule

---

652 LUBTCHANSKY 2005.

653 On connaît mieux le cas de mercenaires étrangers en Sicile au IVe siècle. Les mercenaires et les pirates du IVe-IIIe siècles seraient le fait de cités isolées comme celles de la Campanie ou du nord de l'Adriatique, comme le prouverait une légende sur les monnaies au nom des Tyrrhéniens. G. Colonna pense, en se fondant sur Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, XIX, 72, 2), qu'il pourrait s'agir d'Étrusques de la plaine Padane car ils sont associés aux Ligures et aux Celtes (COLONNA 1980-81).

654 ADAM-ROUVERET 1990, p. 356. Les auteurs se fondent sur la documentation iconographique et son rapport avec le matériel funéraire pour chaque cité à la période classique. Il en résulte que les représentations militaires sont toujours associées à un milieu riche et difficiles à rattacher raux valeurs de la cité.

655 Au Ve siècle, l'adoption en Étrurie du motif iconographique de la pyrrhique, utilisé pour les rites funéraires, tend à prouver la nécessité d'intégrer les guerriers dans l'ensemble du corps civique. Mais les représentations figurent toutefois dans des contextes de jeux funéraires et les soldats ressemblent davantage à des athlètes ou des serviteurs des grandes familles. La pyrrhique semble ritualisée (ADAM-ROUVERET 1990).

656 COLONNA 2001b.

attestation de cette pratique dans le monde étrusque d'après les sources littéraires. Au VIe siècle, l'armée du roi Porsenna serait composée de soldats appointés et, par conséquent, pour les Latins, cet usage serait le signe de la non citoyenneté des soldats, signe d'une faiblesse de l'armée. Tite Live et Denys d'Halicarnasse[657] racontent cet épisode de Mucius surprenant Porsenna en compagnie du scribe calculant les *stipendia* de son armée.

Pour J.-R. Jannot, il s'agit d'une allusion au paiement des mercenaires alors que F.-H. Massa-Pairault précise que la tradition de l'*hospitium* des survivants de cette armée offert par Cumes après la défaite d'Aricie en 507, serait la preuve qu'une partie de ces troupes devait être composée de citoyens de Chiusi[658]. Il s'agirait davantage d'une solde. L'aristocratie finance les guerres auxquelles elle ne participe pas : ce qui expliquerait la vision négative de ce récit par les Romains (JANNOT 1985). F.-H. Massa-Pairault estime que la disqualification des actes de Porsenna valorise l'acte romain : le *stipendium* romain est une paie assurée par le trésor public grâce à un impôt[659]. Le recourt au *stipendium* est peut-être aussi nécessaire afin que les hommes subviennent à leur entretien car l'armée est loin de ses bases et de ses revenus habituels[660]. À Rome, l'utilisation du *stipendium* apparaîtrait après le pillage d'Anxur chez les Volsques[661]. Pour M. Humm, c'est un argument supplémentaire pour placer les réformes de Servius Tullius au IVe siècle : l'introduction du *tributum* directement liée à celle du *stipendium* permettrait de gérer les taxes de tous les citoyens sans distinction de statut, militaire ou non. On peut ainsi comparer le système à celui d'Athènes à la même période[662].

Porsenna ne pouvait-il pas payer également des guerriers inscrits dans le corps civique ? L'apparition de la monnaie semble accompagner une réorganisation sociale.

---

[657] Tite Live (*Histoire romaine*, II, 12, 7), Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, V, 28, 2) et COLONNA 1976.

[658] JANNOT 1984 et MASSA-PAIRAULT 1980. Le *stipendium* donné par Porsenna à son armée pose en effet le problème de savoir si cette armée était composée de citoyens comme le laisse supposer l'*hospitium* reçu par les survivants après la défaite en Campanie ou de mercenaires tels que les Gaulois : F.-H. Massa-Pairault suggère que l'iconographie des cippes représentant l'armement hoplitique pourrait assurer une certaine homogénéité du groupe social de Chiusi au moment où Porsenna levait son armée (MASSA-PAIRAULT 1980).

[659] MASSA-PAIRAULT 1980.

[660] ADAM-ROUVERET 1990, p. 350.

[661] JANNOT 1985. La solde fait officiellement son apparition à Rome lors du siège de Véies par Camille. Pour les Romains, un citoyen non soldat est un esclave ou un mercenaire ; c'est pourquoi la vision de Porsenna est négative.

[662] HUMM 2005.

On attribue en effet à Servius Tullius, en même temps que la réforme censitaire, l'introduction de la monnaie de bronze. Pourquoi l'apparition de la monnaie en Étrurie au Ve siècle ne serait-elle pas également liée à une réforme des groupes sociaux ?

L'usage de lingots en métal, l'*aes rude*, *grave* ou *signatum*, précède la création des monnaies en Étrurie. La première apparition de la monnaie date du Ve siècle pour les cités de Vulci, Populonia et Pise. Il s'agit de trois cités côtières au nord du littoral de la mer Tyrrhénienne. Le commerce maritime pratiqué par ces trois cités joue un rôle déterminant dans la décision d'utiliser la monnaie dans les échanges ; mais se défendre contre les raids syracusains et payer des soldats chargés de la sécurité de la cité sont autant d'éléments pouvant justifier de frapper monnaie.

Les soldats ne seraient pas forcément les citoyens même si l'aristocratie semble se réserver la cavalerie. Au contraire, le recours aux mercenaires expliquerait le développement du corps civique avec l'arrivée de migrants. Cette vision d'une armée incluant l'utilisation de mercenaires ne s'oppose pas à une intégration des guerriers dans le corps civique. Qu'en est-il alors de la masse citadine qui ne semble pas participer à la guerre ? A-t-elle des droits politiques ?

3- L'organisation sociale des cités

Il est traditionnellement convenu que le système et l'organisation sociale des cités étrusques se fonde sur le clientélisme (MAGGIANI 2001). Cette affirmation repose sur trois types de documents : l'épigraphie et l'étude des noms étrusques, l'imagerie dans les tombes et sur les sarcophages, et les textes latins à partir de la conquête romaine de l'Étrurie comme ceux de Tite Live. Comment faire coïncider ces différentes sources et créer une passerelle entre les éléments de la vie quotidienne et les institutions d'une cité[663] ?

[663]M. Torelli essaie d'associer le système social et le système politique, en se fondant sur les textes latins. Dans son tableau sur le type de société et les types de fortifications, l'auteur présente la période archaïque (650-550) avec une société urbaine de *principes* et la période classique, entre 400 et 350 av. J.-C., avec une société au corps civil élargi (TORELLI 2008b). Nous ne pensons pas que cette association avec les types de fortifications soit possible.

a- Aristocratie, clientélisme et plèbe à la période classique

À partir des documents épigraphiques, une catégorie sociale inférieure semble apparaître : il s'agit des attestations du mot *lautni* et des *Vornamengentile*. Le mot *lautni* apparaît dans les textes épigraphiques en référence à des personnages possédant des noms individuels[664]. Cette absence de gentilice, forme onomastique qui relève un statut social élevé dans la communauté, marquerait la dépendance de ces personnes aux grandes familles. Certains *lautni* obtiennent ensuite un gentilice : c'est ce qu'une étude de H. Rix[665] désigne comme les *Vornamengentile*, catégorie de noms de famille qui dériveraient du nom d'esclaves affranchis. Ces esclaves auraient bénéficié d'affranchissements en masse, à la période hellénistique, obtenant ainsi la citoyenneté. Actuellement, la reprise du *corpus* de ces noms amène à penser qu'à cette époque, ces personnes sont déjà bien introduites dans la société[666]. Des affranchissements pourraient dater, en réalité, de périodes plus anciennes, et peut-être du début de la période classique.

L'imagerie funéraire sert également à étudier la question de l'organisation sociale étrusque, même si l'interprétation de ces données a aussi ses limites, car il n'est pas possible de transposer ces images en des pratiques politiques. À partir des reliefs de Chiusi, J.-R. Jannot montre comment les images de magistrats et d'assemblées se multiplient à la période classique. Il révèle un déséquilibre entre des groupes gentilices qui gardent une autonomie militaire comme ceux de Porsenna, d'après les textes, et une volonté de multiplier les références aux magistratures dans l'iconographie[667]. Une catégorie sociale intermédiaire pourrait alors avoir une responsabilité accrue dans la gestion des cités. À partir d'un recensement des images funéraires représentant les magistrats et leurs insignes du pouvoir, T. Piel propose une évolution dans la représentation sociale voulue par les défunts : les cortèges funéraires au cours du ve siècle ressemblent à la manifestation d'un orgueil gentilice et traduisent, jusque vers 350 av. J.-C., un rapport de forces au sein de la cité qui est peut-être encore favorable

[664] Sur les noms des esclaves, voir PFIFFIG 1960. Pour une controverse et l'idée que le *lautni* pourrait être un homme libre par un affranchissement récent, voir OLZSCHA 1968.
[665] RIX 1963.
[666] BENELLI 1996. L'auteur estime que H. Rix se fonde sur un corpus réduit et sans doute erroné. Sur les prénoms et un bilan après l'étude de Rix, voir SALOMIES 2008.
[667] JANNOT 1985.

aux grandes *gentes*[668]. Enfin, pour B. D'Agostino, les tombes peintes de Tarquinia et les reliefs funéraires de Chiusi suggèrent que l'Étrurie n'a pas développé une idéologie de cité fondée sur une communauté égalitaire et que sa hiérarchie, basée sur le clientélisme, est quelque peu différente de celle du monde grec[669].

Enfin, le dernier type de document permettant d'évoquer les différenciations sociales du monde étrusque concerne les textes latins. Des révoltes du peuple sont à noter en Étrurie à partir du IVe siècle à Arezzo et à Volsinies. Pourtant ces deux cas ne semblent pas avoir des causes identiques, ni un contexte politique semblable. Le soulèvement d'Arezzo dénonce essentiellement l'oligarchie urbaine[670]. Il semblerait qu'il s'agisse d'un cas particulier car une seule famille occupe une position dominante, les Cilnii : c'est ce monopole du pouvoir qui semble être contesté. À Volsinies, en 265, au contraire, il semble que l'opposition maître-esclave soit davantage la cause de l'insurrection[671].

La différence chronologique entre ces rébellions et le modèle romain[672] a fait dire à M. Torelli que la catégorie inférieure correspondrait à des *servi* et non à une plèbe. Ce décalage chronologique par rapport aux catégories sociales inférieures semble impliquer l'absence de plèbe chez les Étrusques, ce qui oblige à penser différemment le

---

[668] PIEL 2000.

[669] D'AGOSTINO 1988 et D'AGOSTINO 1989. Les mêmes sources annonceraient les changements sociaux du VIe siècle. Une société gentilice, dominée par des modèles élitistes et des images de héros, devient une société citadine avec transformation du répertoire figuré qui se transforme en *truphé* aristocratique.

[670] Tite Live, *Histoire romaine*, X, 3-5 : *Etruriam rebellare ab Arretinorum seditionibus motu orto nuntiabatur, ubi Cilnium genus praepotens diuitiarum inuidia pelli armis coeptum*. « On annonçait que l'Étrurie se révoltait à cause d'une agitation qui avait été provoquée par les révoltes des Arretins, où on avait commencé à chasser par la force des armes la famille des Cilnii, toute puissante, à cause de l'envie que suscitaient les richesses », trad. BRIQUEL à paraître.

[671] Florus (*Epitome* I, 21, 1), Valère Maxime (*Faits et paroles mémorables*, IX, 1 2) et JANNOT 1987, chap. 10.

[672] Il semble que la plèbe comme force révolutionnaire apparaisse à Rome vers 494 : une fraction du *populus* se révolte et fait sécession. Pour M. Humbert, l'image de la pression plébéienne serait déjà fixée dans les XII tables. Celles-ci démontreraient une évolution dans l'organisation sociale et politique : la loi n'est plus l'attribut du magistrat car il ne serait plus qu'un exécuteur. Les XII tables se rapprocheraient de la vision démocratique solonienne. Elles seraient le reflet d'une volonté, visant à réduire le poids politique et idéologique des grandes *gentes* (D'AGOSTINO 1991). L'histoire de l'évolution des XII tables nous est connue par Cicéron (HUMBERT 1990). Les chefs plébéiens accèdent au consulat vers 367, symbole d'une intégration. Les luttes entre les patriciens et les plébéiens proviendraient, non pas d'un problème de classe, mais d'un problème relatif à la vie urbaine et à la cohabitation en ville (Tite Live, *Histoire romaine*, III, 9, 5). « *La pubblicazione delle XII tavole portò al risultato di palesare la inadeguatezza di certe norme arcaiche alla realtà della vita, già nella seconda metà del V secolo e quindi di facilitare quella unificazione civica e giuridica fra patrizi e plebei, che l'ordinamento militare censitario centuriato aveva già attuato rispetto alla più rilevante fra le funzioni cittadine, cioè il servizio militare* », LEVI 1997, p. 130.

système social étrusque. Ainsi, pour M. Torelli, le clientélisme ne permet pas de définir une plèbe de type romain dans le monde étrusque[673].

En réalité, l'interprétation de cette catégorie sociale inférieure n'est pas évidente : la comparaison avec le monde latin ne permet pas d'éliminer la catégorie de la plèbe ou des hommes libres dépendants. En effet, les textes latins présentant les phases de la conquête romaine ne peuvent pas constituer une image réelle des phases les plus tardives. Ils témoignent seulement de la résistance à la progression romaine et peuvent donner une idée des tensions urbaines sans pour autant statuer sur l'évolution des rapports sociaux. Le silence littéraire sur les conflits de la période classique ne permet pas non plus de les nier.

À l'inverse, J. Heurgon avait utilisé le modèle grec pour définir cette catégorie sociale inférieure. Il l'avait surtout assimilée à des *penestes* plutôt qu'à des *servi*[674]. Le modèle thessalien des *penestes* permet d'attribuer aux hommes libres un statut de dépendance. Ces hommes auraient le droit de possession mais pas vraiment l'accès aux charges publiques.

Si les documents ne permettent pas de trancher sur le statut de la catégorie sociale inférieure (ou des catégories) qu'ils nous présentent, il est possible de définir une genèse ancienne de cette organisation sociale. Un fort rapport de hiérarchie semble exister et une volonté des catégories inférieures a obtenir des charges publiques commence à apparaître dès la période classique. Des tensions sociales urbaines et le clientélisme devaient déjà exister à la période classique. Les raisons de cette organisation et ses modalités restent encore difficiles à préciser. Enfin, la terminologie variable chez Tite Live entre *ples*, *populus* et *demos* montre l'inadéquation de la terminologie latine (et certainement grecque) à l'Étrurie.

[673] TORELLI 2004.
[674] HEURGON 1959 en se fondant sur les textes de Denys d'Halicarnasse.

b- Sénat, curies et tribus

Un Sénat existerait à Tarquinia d'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, V, 3, 2) et à Arezzo d'après Tite Live (*Histoire romaine*, XVII, 24, 2). Pour Tarquinia, l'institution du Sénat devait exister depuis la période archaïque : l'idée d'une république à Tarquinia serait ainsi confirmée selon M. Torelli[675]. Ce dernier estime alors que le terme de *praetor* appliqué dans les *Elogia Tarquinensis* à Velthur Spurinna, personnage vivant au Ve siècle, serait à traduire comme une magistrature de la république, suivant l'hypothèse d'une stabilité des institutions[676]. En se fondant sur une étude du récit de Denys d'Halicarnasse, un ordre républicain naîtrait en même temps que Rome vers 509 ; et la grande hostilité de Tarquinia envers Véies, en 403, développée au sein de la Ligue étrusque, serait liée à l'opposition entre une cité républicaine et une cité monarchique.

Les traces archéologiques semblent pouvoir confirmer cette hypothèse d'après M. Torelli[677]. Ce dernier identifie le bâtiment Bêta du complexe sacré de Tarquinia comme une curie (Figure 9) : ainsi s'expliquerait en partie pourquoi l'édifice n'aurait pas été transformé en sanctuaire. Toutefois aucune typologie archéologique précise ne permet d'attribuer avec certitude un édifice à une curie. A. Guidi, suivant l'hypothèse de M. Torelli, envisage la naissance des curies à l'âge du Fer au moment de l'apparition des chars, des instruments en rapport avec les chevaux et l'idéologie du banquet, dans le matériel des tombes de Véies et de Tarquinia au moins : il s'agirait davantage de chefs de curies que de personnages de rang *royal*[678].

Le modèle des développements, impliquant une structure en curies et aussi en tribus, se fonde principalement sur un rapprochement avec Rome à la même période et ne concerne que l'étude de Tarquinia. Or la formation de Rome est progressive, et il est impossible pour le moment de généraliser une telle organisation sociale en Étrurie, ni de l'appliquer de manière certaine, même à Tarquinia.

---

675 TORELLI 1975b.
676 *Ibidem*.
677 TORELLI 1982.
678 GUIDI 2003. F.-H. Massa-Pairault se fonde également, dans son manuel, sur l'idée de curies et de tribus en Étrurie (MASSA-PAIRAULT 1996).

Figure 9 - L’édifice Bêta de Tarquinia interprété comme une Curie

Contexte de l’édifice dans l’ensemble des fouilles du complexe sacré de Tarquinia
GRECO-TORELLI 1983 [réédition 1994].

Au centre, la route de la période classique recouvre la cavité naturelle, au centre du culte protohistorique.
À l’est, la pièce rectangulaire avec un autel. À l’ouest, un enclos trapézoïdal.

Plan de l’édifice Bêta au VIIe siècle et suggestion de reconstitution de l’édifice (BONGHI JOVINO 1987).

Le peuple en armes reste un point encore discuté. Il semble que la frange supérieure de la population participe à la guerre au moins dans le cadre de la direction des opérations militaires et avec la cavalerie. Il ne semble cependant pas que le droit de citoyenneté soit directement lié à une fonction militaire. Ce droit permet toutefois d'accéder aux charges publiques et de gouverner la cité.

La cité se définit par une aristocratie et un gouvernement restreint : il n'est pas dit si le droit s'applique à tous et quelles sont les devoirs des élites. Dans un système clientéliste, tout type d'oligarchie, république ou monarchie, sont possibles. Le changement social lié à l'arrivée de nouvelles populations peut engendrer des tensions, et les besoins matériels impliquent une organisation urbaine nouvelle. Nous allons voir maintenant ce que nous pouvons savoir des institutions et des magistratures.

Chapitre 3 – Les magistratures et la cité

L'organisation fondée sur une hiérarchie sociale et une aristocratie forte reste l'élément le mieux connu du fonctionnement des cités étrusques. Le point le plus discuté, en revanche, serait le régime politique utilisé : la naissance de l'idée de République en Étrurie, sur le modèle chronologique de Rome, serait au cœur des interprétations sur les changements archéologiques que nous avons pu identifier dans la topographie des cités. À l'inverse, le modèle grec est cité pour évoquer le passage d'une monarchie à une démocratie. Or il est difficile de suivre G. Camporeale qui assimile, dans son chapitre intitulé « *la città* », cité et démocratie en Étrurie. Pour ce dernier, les tyrans, de la première moitié du Ve siècle, seraient des figures privilégiées « *di estrazione democratica* »[679]. Même si le système athénien laisse sous-entendre que le régime démocratique est inséparable de l'organisation en cité, en réalité, il existe peu de théoriciens grecs de la souveraineté réelle du peuple : Protagoras cité par Platon et le discours de Périclès, chez Thucydide, en sont les très rares exemples[680].

Toutefois, si le régime monarchique est contesté, il semble exister un rassemblement fédéral qui pourrait imposer aux cités des décisions politiques. Les types d'institutions, les lieux où le pouvoir pourrait s'exprimer et les discussions que font naître l'idée d'une fédération de douze cités, la dodécapole, nous donnent à réfléchir.

1- Régimes politiques et magistratures

Les textes, surtout latins, et l'épigraphie présentent encore, à la période classique, un fonctionnement monarchique au moins dans les cités de l'Étrurie méridionale[681]. Toutefois l'épigraphie étrusque n'offre pas de titre de magistrature qui corresponde vraiment à une institution monarchique. Nous proposons, dans cette partie, de discuter des figures de magistrats suprêmes connus pour la période archaïque et

[679] CAMPOREALE 2000, p. 55-62.
[680] Platon, *Protagoras*, 322 e-323 et Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, II, 34-46.
[681] Les textes grecs n'évoquent jamais le régime politique des cités étrusques.

classique ; d'étudier les types de charges publiques que l'épigraphie permet de référencer ; et d'analyser le rapport avec les insignes du pouvoir, utilisés à Rome et présentés comme originaires d'Étrurie.

a- Roi, tyran et barbare

Dans l'état actuel de nos connaissances, l'archéologie étrusque confirme la présence d'un roi exclusivement pour la cité de Caere[682]. Les documents épigraphiques pour la période classique correspondent aux lamelles de Pyrgi. La partie punique de l'inscription de Pyrgi traduit la charge de Thefarie Velianas, *zilaθ seleita* d'après le texte étrusque, par le mot *roi*[683]. Peut-être la langue et la culture punique ne connaissent-elles pas d'équivalent à cette charge publique et en déforment-elles la valeur juridique ; toutefois il doit s'agir d'une magistrature suprême capable de signer des textes dont la portée législative concerne également les alliés politiques de la cité[684]. La figure du tyran a paru s'imposer pour décrire Thefarie Velianas et sa magistrature suprême[685] : A. Maggiani rappelle qu'un épisode tyrannique à Caere a pu avoir lieu au début du Ve siècle, à l'image des coups d'État tentés à Rome notamment en 485 par Spurius Cassius et en 384 par Manlius Capitolinus (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 13), et à l'image des changements de constitutions dans les cités de Grande Grèce et de Sicile comme à Syracuse, à Rhégion et à Tarente aux mêmes périodes[686]. Un autre document, plus tardif, mais il décrit une situation politique du Ve siècle : les *Elogia Tarquiniensia* présentent un roi à Caere (*Caeritum rex*), appelé Orgolnius et chassé par

[682] On connaît, par les textes, l'existence d'une monarchie pour des périodes antérieures mais pas pour la période classique : Mézence aurait été un roi de Caere. Il est connu par la littérature et par un graffite du Louvre (BRIQUEL-GAULTIER 1989).

[683] Le *zilaθ seleita* présent sur les lamelles de Pyrgi du VIe siècle reste encore difficile à interpréter. G. M. Facchetti est d'accord avec A. Maggiani pour rapprocher le *zilaθ seleita* de Caere avec la *praetura maxima* de Rome au moins vers 500 (FACCHETTI 2000 et MAGGIANI 1996).

[684] Pour une interprétation politique philo-punique des lamelles de Pyrgi, voir PALLOTTINO 1964. Pour un point sur la bibliographie, voir *Lamine di Pyrgi* 1970, p.63-68 et COLONNA 1985, p.127-134.

[685] A. Maggiani préfère comprendre la magistrature de Thefarie Velianas, non pas comme un roi, mais comme une magistrature suprême de type *praetor rei populi* ou *zilaθ meχl rasnal*. A. Maffei et F. Nastasi l'interprètent davantage comme un tyran législateur assimilable à la figure de Solon à Athènes et en rapport avec une politique impérialiste de la cité. En effet les liens avec Rome sont très forts au niveau des élites de la plèbe qui font des échanges pour leur éducation avec les grandes familles de Caere et qui confient à Caere le soin de veiller sur les Vestales et le feu sacré de Rome (MAGGIANI 1996 et MAFFEI-NASTASI 1990).

[686] MAGGIANI 1996.

le chef tarquinien de l'expédition contre Lipari en 480[687]. Ce second texte épigraphique, lacunaire, est pourtant controversé dans la mesure où il s'agit d'une restitution qui peut également faire référence à une situation du milieu du IVe siècle[688]. L'aspect monarchique des institutions de Caere fait donc toujours débat et la figure d'un tyran paraît plus probable que celle d'un roi.

Les textes latins et grecs[689] présentent, pour la fin du VIe siècle et pour le Ve siècle, des figures militaires aux pleins pouvoirs, des *reges*, au contraire des tyrans qui n'apparaissent pas dans la description des institutions. Au VIe siècle, émergent de nombreuses figures de rois étrusques, à partir de Tarquin roi de Rome et considéré comme étrusque, et de Porsenna, la figure légendaire[690] du roi étrusque qui a permis de chasser les rois de Rome[691]. Évoquons simplement la polémique sur le mot *lucumon* : il s'agirait du prénom de Tarquin avant qu'il n'arrive à Rome et signifierait « le roi »[692]. Porsenna, personnage de la fin du VIe siècle, est appelé *rex* par Tite Live (ou *basileus* par Denys d'Halicarnasse et par Plutarque[693]). Ces appellations cependant datent de la période augustéenne, moment où il est difficile de penser un pouvoir personnel non monarchique (JANNOT 1984). Il a été alors proposé que Porsenna puisse revêtir une magistrature suprême mais pas celle d'un roi[694]. Il s'agit en effet d'un personnage à qui

---

687 Les *Elogia* datent du Ier siècle ap. J.-C. Les fragments des *Elogia* ont été publiées en premier par M. Romanelli et une restitution convaincante a été faite par M. Torelli (ROMANELLI 1948 et TORELLI 1975b).

688 A. Maggiani pense que le fragment devrait se rattacher à un autre *elogium* (MAGGIANI 2005).

689 Aucune figure de tyran, autre que mythologique, n'est présente dans les textes grecs : Arimnestos est présenté par Pausanias (*Description de la Grèce*, V, 12, 4-5) comme un roi ; Tarquin et Porsenna apparaissent aussi chez Strabon sous le titre de rois et non pas de tyrans (Strabon, *Géographie*, II, 2-4).

690 La figure de Porsenna peut apparaître comme légendaire. Une série d'autres interprétations de la légende de Porsenna cherche à situer ces conflits dans un cadre politique plus large et à enlever à Porsenna une partie de son historicité. A. Cherici propose de mettre en relation ces exploits légendaires avec des conflits entre les Étrusques pour la maîtrise des ressources hydrauliques. G. Colonna rappelle que le nom de Porsenna pose un problème linguistique et que la démographie des cités étrusques mises en cause dans la légende n'aurait pas pu permettre à Porsenna de lever une armée : il suggère que cette tradition littéraire serait née dans les régions de l'Adriatique et aurait subi une confusion avec la venue dans le Latium des Sabins et des Ombriens (CHERICI 1994 et COLONNA 2001b).

691 Porsenna ressemble à un *condottiere* appelé pour restaurer la monarchie à Rome et qui, finalement, se rallie à la République. Il permet le passage de la royauté élective à la République à Rome (PIEL 2003). Le candidat à la royauté était sélectionné selon ses mérites et devait être élu (FROMENTIN 2004).

692 Le *lucumon* correspond au chef de la gens ou au roi (Pour Tarquin, voir HEURGON 1961, p. 103 ; pour d'autres complément voir le chapitre 3 suivant, sur le *fanum* et les jeux).

693 Pour un tableau sur l'ensemble des titulatures de Porsenna données par les différents textes antiques, voir PIEL 2003, annexe 2.

694 « Notre Porsenna clusinien pourrait ne guère différer d'un magistrat suprême au pouvoir en fait héréditaire s'appuyant sur cette aristocratie que nous montrent les reliefs et leur accordant les honneurs de magistratures, manifestement recherchées, plus peut-être pour leur prestige que pour leur pouvoir » (JANNOT 1984, p. 404).

la littérature prête de nombreuses actions guerrières et sociales. T. Piel liste vingt-neuf occurrences du personnage dans la littérature antique[695]. Porsenna, avec une armée personnelle, aurait notamment conquis Rome, inventé le *stipendium* et repoussé le monstre Olta qui ravageait les campagnes de Volsinies. Il serait le roi de Chiusi et de Volsinies (Pline, *Histoire naturelle*, II, 140). Porsenna se serait immiscé dans les politiques intérieures des cités voisines de Chiusi ; il est associé aux migrations vers Pérouse ou la plaine Padane ; et il aurait assuré à Chiusi une certaine suprématie politique et militaire sur le Tibre. Si Tarquin correspond en effet à un roi, l'institution que représente Porsenna fait l'objet de polémiques : entre un roi, un magistrat suprême ou un *condottiere*, les interprétations sont nombreuses.

Plus problématique est, au cœur du Ve siècle, la figure du roi de Véies dont l'existence tient à la compréhension du texte de Tite Live, source principale qui a donné naissance au personnage de Lars Tolumnius[696], et dans la perspective d'une histoire romaine des origines de la République. À Véies se prolongerait une monarchie pendant tout le Ve siècle peu favorable à la cité[697] : Lars Tolumnius serait un tyran et un impie. Il utilisait ses propres domestiques dans le cadre des jeux publics (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 1, 5) et aurait tué les ambassadeurs romains. Le scandale de Véies viendrait de ce que la cité utilise des rois alors qu'elle serait dotée d'institutions comparables à celles de Rome (MASSA PAIRAULT 1980). En 437 ou 428, lors de la guerre contre Rome, Lars Tolumnius est tué par Aulus Cornelius Cossus (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 18-20). Mais la monarchie perdure. Il semble qu'en 403, il y ait un nouveau roi (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 1). A. Maggiani suggère de lire chez Tite Live un renouvellement annuel des charges publiques[698]. Que les Étrusques n'aient pas évolué comme Rome permet de justifier les agissement romains et la victoire de la cité latine.

Les notions de *roi* et de *tyran* semblent connotées négativement et liées à une interprétation traditionnelle postérieure. Les références à des monarchies ou à des tyrannies pendant la période classique seraient un contrepoint à la vision de l'histoire

---

[695] PIEL 2003.

[696] Lars Tolumnius apparaît dans les textes suivants : L. Ampelius (*Aide mémoire*, 21, 1), Cicéron (*Philippiques*, IX, 4), Florus (*Epitome*, I, 6), Tite Live (*Histoire romaine*, IV et V, et *Periochae Librorum*, IV 15), Properce (*Élégies*, IV, 10), Servius (*Commentaire à l'Énéide*, VI, v. 841 et VI, v. 855), Valère Maxime (*Faits et paroles mémorables*, IX, 9).

[697] Il existerait des antécédents à cette institution : un certain Vel Vibe aurait été roi de Véies au temps de Amulius, descendant de Neptune (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, VIII, v. 285).

[698] MAGGIANI 2005.

romaine qui considère Rome comme le meilleur régime politique ; à moins qu'il ne s'agisse d'un *topos* littéraire sur la cruauté des Étrusques[699] dont la tyrannie serait un signe ; ou encore d'un retard institutionnel, des cités étrusques, par rapport au développement du monde latin.

Un *topos* de la littérature grecque correspond en outre au lien entre Tyrrhénien et tyran. D'après Hippias (frg. 6 [51]), la confusion, entre les notions de roi et de tyran et l'exercice du pouvoir qu'elles indiquent, est fréquente chez les poètes grecs, à cause notamment de la cruauté des premiers rois. Le commentateur d'Hippias ajoute que l'étymologie du nom des Étrusques se retrouve dans cette institution politique à la connotation négative : « Il paraît que le mot de tyran vient des Tyrrhéniens : certains étaient de mauvais hommes qui se livraient à la piraterie »[700]. Une autre explication à cette identification entre les deux mots se retrouve chez Philochore (frg. 100 [149]) au IVe siècle av. J.-C. : « Le terme de tyran vient des Tyrrhéniens, qui étaient à l'origine des êtres violents et des bandits »[701]. Le commentateur, cette fois, rappelle que cette association phonétique correspondrait à la cruauté dont auraient fait preuve les Tyrrhéniens quand ils avaient habité l'Attique : l'enlèvement des petites ourses de l'Artémision de Brauron et l'établissement à Athènes des Tyrrhéniens, qui auraient exercé une autorité sur les Athéniens, en seraient la cause. Le jeu de mots avec les tyrans aurait alors été diffusé par la tradition athénienne, dans le cadre de la question des Tyrrhènes de l'Égée, de la légende des Pélasges[702] ou de l'activité de piraterie de ces Tyrrhéniens alors présents en mer Égée[703].

---

[699] Le thème de la *truphé* des Étrusques est aussi très fréquent dans les sources antiques. Nous ne traiterons pas cet aspect ici, même s'il peut aussi expliquer le lien entre les Tyrans et les Tyrrhéniens (pour les textes sur ce thème, voir LIEBERT 2006).

[700] Hippias, fragment 6 [51] : « Les poètes qui succédèrent à Homère ont subi un malheur personnel lorsqu'ils appelèrent « tyrans » les rois d'avant la guerre de Troie, ce nom s'étant par la suite répandu chez les Grecs, à l'époque d'Archiloque, ainsi que le dit le sophiste Hippias. Homère, en tout cas, dit que le roi Echétos était le plus criminel de tous et non un tyran : « vers le roi Echétos, le plus funeste des mortels » (*Od.*, XIX, 85). Il paraît que le mot de tyran vient des Tyrrhéniens : certains étaient de mauvais hommes qui se livraient à la piraterie », trad. personnelle.

[701] Trad. A. Morice inéd.

[702] D'après BRIQUEL 1993, le rapport aux tyrans serait issu plutôt d'un milieu littéraire attique.

[703] Il est question des Étrusques jusqu'au milieu du IVe siècle où il semble que des pirates tyrrhéniens s'attaquent directement à l'Attique. M. M. Torelli présente l'évolution de la piraterie étrusque au IVe siècle (TORELLI M. M. 1975). On peut rappeler la capture par Timoléon du pirate étrusque Postumius en 339, la création d'une colonie athénienne dans l'Adriatique à cause des pirates en 325, les discours contre les Étrusques prononcés par Hypéride et Dinarque, enfin les plaintes d'Alexandre adressées à Rome dans le troisième quart du IVe siècle contre les pirates tyrrhéniens d'après Strabon (*Géographie*, V, 3, 5).

La confusion entre Tyrrhénien et tyran se poursuit jusqu'à Porphyre pour lequel l'établissement du texte original hésite entre les deux mots (*De l'abstinence*, II, 17[704]). J. Bouffartigue et M. Patillon, qui ont établi le texte aux *Belles Lettres*, estimèrent qu'il fallait rétablir « tyrans » au lieu de « Tyrrhéniens »[705]. L'argument principal d'une telle restitution consiste à remettre en contexte ce récit et les guerres en mer Tyrrhénienne : les Étrusques et les Carthaginois sont connus pour avoir signé des alliances et aucune autre référence ne précise qu'il y aurait eu une opposition violente entre eux. Semble alors davantage plausible la thèse selon laquelle ce sont les tyrans, à la manière de ceux de Sicile, qui apporteraient une offrande destinée à Apollon à la suite d'une victoire sur les Carthaginois comme celle d'Himère en 480, plutôt que les Tyrrhéniens. Le tyran apparaît en réalité dans un contexte de piraterie ou de guerre, ce qui reflète peut-être la place privilégiée du chef militaire chez les Étrusques : « ils accordaient des distinctions et des honneurs particuliers aux chefs qui conduisaient leur armée » (Posidonios d'Apamée, selon Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 40, 1)[706].

L'imagerie funéraire présente des cortèges de magistrats à la période classique mais il ne s'agit pas de représentation de roi ou de tyran. Des hommes peuvent apparaître seuls, comme Vel Saties dans la tombe François de Vulci[707] : ce défunt veut se montrer en triomphateur ou, tout au moins, comme un personnage de marque dans l'histoire de sa cité et un magistrat. La figure du chef et sa capacité à bénéficier d'un pouvoir militaire est alors importante. Quant à l'épigraphie étrusque, elle permet davantage d'approcher les types de magistratures qui existent dans les cités étrusques de la période classique.

---

[704] « On lit également chez certains historiens qu'après leur victoire sur les Carthaginois, les Tyrans/ Tyrrhéniens offrirent à Apollon des hécatombes, et qu'à cette occasion ils rivalisèrent vivement de magnificence les uns avec les autres. Ils s'enquirent ensuite de celles qui avaient été les mieux agréées. Contre toute attente, le dieu répondit que c'étaient des morceaux de pâte de Dokimos», trad. BOUFFARTIGUE-PATILLON 1979. Dokimos est un Delphien connu pour ne donner que quelques grains de blé.

[705] BOUFFARTIGUE-PATILLON 1979. Contrairement à ce que pensaient MEINEKE 1970 et PLÜSS 1899, p. 501.

[706] Trad. personnelle.

[707] Il s'agit d'une tombe du IVe siècle. Voir les expositions de BURANELLI 1987 et de SGUBINI MORETTI 2004.

b- Epigraphie et magistrature

Dans l'épigraphie étrusque apparaît un certain nombre de magistratures : le contexte iconographique et textuel qui les accompagne a permis de formuler une série d'hypothèses sur leurs fonctions. Les études de G. Colonna, R. Lambrechts, A. Maggiani et G. M. Facchetti ont permis de constater un déséquilibre chronologique et géographique des sources[708]. 90% de la documentation épigraphique sur les magistratures proviennent de l'Étrurie méridionale[709]. La majorité de la documentation est datable du IVe siècle au IIe siècle av. J.-C.. La plus ancienne des attestations pour l'ensemble des magistratures est celle du cippe de Rubiera, en plaine Padane, daté de la fin du VIIe - début du VIe siècle : il s'agit de la mention d'un *zilaθ*[710].

Le cadre institutionnel de Caere, de la période archaïque à la période récente, utilise deux magistratures prépondérantes qui sont déclinées avec différents adjectifs : le *maru* et le *zilaθ* (MAGGIANI 2005). Les charges présentes à Tarquinia correspondent aux *maru*, *purθ*, *camθi* et *zilaθ*. À Vulci, il s'agit de la charge de *zilac* et celle de *purtsvavc*. L'épigraphie de Volsinies indique quatre magistratures : le *maru*, le *zilaθ*, l'*eprθnevc* et le *canθe* (MAGGIANI 1996). L'épigraphie de Chiusi présente deux types de magistrats, le *zilaθ* (ET Cl 1.166 et Cl 1.2251) et le *purθ* (ET Cl 1.338 et Cl 1.113). À Cortone, au IIIe siècle av. J.-C., il existe des magistrats appelés *zilaθ* et *zilaθ meχl rasnal*. À Bologne, figure également la mention de la magistrature du *zilaθ* pour la période classique. Pour les autres cités du catalogue, il n'est pas fait mention de titre. La

[708] COLONNA 1987, LAMBRECHTS 1959, MAGGIANI 1996-2001-2005 et FACCHETTI 2000. Rappelons que l'absence de témoignage épigraphique dans certaines cités ne signifie pas, non plus, l'absence de fonctionnement institutionnel de type municipal.

[709] MAGGIANI 2005. Ces 90% proviennent de Caere (5), Tarquinia (47) et Vulci (3). À Véies, il n'y a pas d'épigraphie qui mentionne des magistratures en particulier. Les témoignages littéraires parlent d'une organisation monarchique au Ve siècle. À Caere, il n'existe que deux magistratures, le *zilaθ* et le *maru*, soit à cause de la fixité du cadre institutionnel depuis la période archaïque, soit parce que la documentation est incomplète. À Tarquinia, l'aspect institutionnel et politique semble plus mature et mieux articulé : au début du IVe siècle, se multiplient les charges de magistrature sans comparaison ailleurs. Vulci enfin est pauvre en inscriptions : il est fait mention de *zilaθ* et de *purt*.

[710] Les deux cippes de Rubiera datent de la fin du VIIe siècle au début du VIe siècle (pour le premier) et du premier quart du VIe siècle av. J.-C. (pour le second). Leur fonction devait être funéraire malgré une découverte hors contexte. L'interprétation de l'inscription peut être celle d'une dédicace en lien avec une femme et avec un *zilaθ*. Pour le décor du cippe, P. Amann présente un élément interprété comme une tresse qui permettrait d'y reconnaître la représentation stylisée d'un personnage féminin. G. Sassatelli rappelle que le type du cippe de Rubiera pourrait correspondre à ceux de Bologne : le magistrat serait-il alors une émanation de Felsina ou le gestionnaire d'un village aux marges du territoire étrusque ? (AMANN 2008 et SASSATELLI 2008).

fonction de *zilaθ* est celle qui revient dans l'ensemble des cités comme un élément-clef de la hiérarchie institutionnelle.

Dans le *cursus honorum*, la progression serait la suivante : *maru*[711], puis *cepen*[712], *eisnevc*, *purt* (militaire[713]) ou *macstrevs*, et *zilaθ* (MAGGIANI 2001). Quelques éléments restent cependant en dehors de ce *curriculum*-type[714] (quelques types de *zilaθ*, *camθi*, *camθi eterau*[715]). Peut-être qu'au Ve siècle, l'émergence des *curricula* sur les épitaphes pourrait être le signe de l'affirmation du poids des grandes familles.

La figure de *macstrevs* reste ambiguë. En effet, cette magistrature se fonde sur le nom étrusque de Servius Tullius, *Macstarna* ou *Mastarna*, qui a donné lieu à plusieurs

---

[711] La plus ancienne mention de *maru* proviendrait de Caere, du cippe de la Tragliatella et daterait du VIIe siècle. R. Lambrechts recense quatorze inscriptions de *maru* dont deux lui semblent douteuses (LAMBRECHTS 1959). Ce mot désigne pour lui un magistrat. Il pourrait aussi s'agir d'un collège de membres aux fonctions spécialisées. Dans le *cursus honorum*, le *maru* serait le plus bas degré des titres.

[712] Le *cepen* est considéré comme le *maru* pour G. Colonna : il s'agit de charges en lien avec des structures de type *pagus* (COLONNA 1987). Il existe aussi des inscriptions avec des magistratures comme *marunu*, *marni* et *cepen* à Norchia.

[713] Le terme de *purθ* est assez récent. L'inscription de Vulci date du IIIe siècle et se trouve hors d'un *cursus honorum*. R. Lambrechts recense 9 inscriptions de *purθ* (LAMBRECHTS 1959). Il constate beaucoup de variétés pour ce seul terme qui ne s'accompagne pas d'un déterminant contrairement aux autres fonctions : il émet l'hypothèse d'une magistrature supérieure au *zilaθ*, comme un prytane par exemple.

[714] G. Van Heems essaie de définir une typologie du *cursus honorum* : cursus elliptique, ascendant, descendant et mixte. Il constate d'une part qu'il est difficile de faire la différence entre la sphère privée et la sphère publique et d'autre part, qu'il n'existe pas de formulaire précis : il n'existe souvent qu'une seule mention de magistrature (VAN HEEMS 2009).

[715] Pour A. Maggiani, il aurait une fonction religieuse (MAGGIANI 2001). Au contraire pour G. M. Facchetti, les *camθi eterau* auraient cette fois un lien avec la jeunesse, comme le Camillus latin serait un jeune assistant du rite (FACCHETTI 2002). Le même problème se pose pour l'adjectif *eterau* associé au *zilaθ* . Le *zilaθ eterau* pose une série de problèmes en rapport avec l'idée du compagnonnage guerrier. G. M. Facchetti résume ainsi la polémique sur le thème de l'*etera* : il s'agit d'une classe particulière de personnages soit d'une catégorie sociale inférieure (souvent associée avec *lautni* qui veut dire affranchi), soit d'une différenciation hiérarchique au sein d'une famille (par l'âge ou par la parentèle). Pour ce qui est de la catégorie sociale inférieure, trois propositions existent : il pourrait s'agir du terme désignant le client (LAMBRECHTS 1959) ; ou bien des esclaves publics (MASTROCINQUE 1996) ; ou encore des semi-libres, appelés *servi* par les Romains par opposition à la classe des *domini* (FACCHETTI 2002). Ainsi, explique-t-il les révoltes des IVe et IIIe siècles d'Arezzo et de Volsinies. F.-H. Massa Pairault confirme cette idée : cette charge est liée à la promotion d'*homines novi*, pas forcément pauvres puisque le sarcophage des Amazones présente la grand-mère d'un *ziletera* (TLE 122a). Toujours d'après F.-H. Massa Pairault, si, à Rome, la distinction se fait entre la plèbe et le patriciat, en Étrurie, la distinction devait se faire entre les *etera* et les *nobil*es (MASSA PAIRAULT 1980). L. Agostiniani, toutefois, ne tranche pas quant à la désignation socio-politique ou la définition d'une classe d'âge (AGOSTINIANI 2007). Pour ce qui est d'un groupe social différent, deux propositions ont été faites : M. Pallottino suggère d'assimiler le *zilaθ eterau* au *magister equitum* latin ; A. Maggiani rapproche plutôt l'*etera* d'une classe d'âge. Il s'agirait des associations de *jeunes*, le terme *etera* étant employé pour des personnes de condition libre (PALLOTTINO 1955-56, MAGGIANI 1996 et MAGGIANI 2001). Enfin, une dernière interprétation, qui rendrait ce débat un peu vain, renvoie à la désignation de la tombe et non pas à la qualification d'un nom propre (BENELLI 2003). Mais E. Benelli n'est pas vraiment suivi dans sa proposition.

interprétations[716]. Sur la tombe François, son emploi ne correspond pas à un suffixe habituel des gentilices mais davantage à un substantif, équivalent du *magister* en latin. Sa charge serait celle du *magister equitum* (commandant suprême des forces à cheval ou de la réserve) ou *magister populi* (dictateur selon l'équivalence de Varron, *De lingua latina* V, 14, 82)[717]. Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, IV, 3, 2) dit que Servius a été le chef de la cavalerie dans la guerre contre les Sabins. Il existe en effet une inscription de Tuscania pour un magistrat étrusque qualifié de *macsterθe*. Pour A. Maggiani, il s'agirait de la mention du *macstrevs* mais il la daterait de la période où la tombe a été peinte, c'est-à-dire au IVe siècle av. J.-C., plutôt qu'à la période à laquelle elle renvoie, c'est-à-dire au VIe siècle av. J.-C. (MAGGIANI 2005).

Quant au *zilaθ*, sa présence dans un espace frontalier comme Rubiera vers 600 av. J.-C. devrait correspondre pour G. Colonna à une charge militaire comme un *magister populi* ou un dictateur (COLONNA 1987). Une évolution de la charge est possible mais elle est difficile à évaluer. Pour A. Maggiani, cette fonction est interprétée comme une charge suprême de magistrature (MAGGIANI 2001). R. Lambrechts recense 35 inscriptions de *zilaθ* et 40 mentions d'un même titre toutes tirées de la racine *zil-*. Il s'agit du titre le plus fréquent et il prend une multiplicité de formes linguistiques. R. Lambrechts interprète cette fonction comme celle du premier magistrat de la ville ou comme chef des patriciens[718]. Comme il existe plusieurs types de *zilaθ*, on peut penser à un collège de magistrature et à une charge annuelle voire éponyme. Sa fonction est liée à un commandement[719].

Il existe enfin la mention d'autres magistratures, qui apparaissent comme des *hapax*. À Caere, dans le bâtiment de Vigna Parrochiale, A. Maggiani et M. A. Rizzo

---

[716] HEURGON 1961, p. 106. Il explique comment les deux interprétations opposées sont présentées par Alföldi qui voit dans *Macstarna* un nom personnel et Thomsen qui le comprend comme un titre officiel (CORNELL 1995).

[717] MARTINI 1998.

[718] LAMBRECHTS 1959.

[719] Dans les *Elogia Tarquiniensia*, le *zilaθ* peut être interprété comme une magistrature suprême sûrement élective impliquant un commandement avec un *imperium*. Le fonctionnement étrusque et celui des Romains ne semblent cependant pas tout à fait identiques. Pour M. Pallottino, *zilaθ parxis* serait un *magister populi*. Il interprète le *zilaθ* comme un *praetor* sur une base linguistique sans correspondance institutionnelle (PALLOTTINO 1955-1956). G. M. Facchetti confirme une équivalence avec le *praetor* latin dans la mesure où toutes deux sont des magistratures suprêmes (au moins au milieu du IVe siècle pour le *praetor*). Toutefois la racine *ZI* contiendrait en plus le sens de « droit, juste ». Le *zilaθ* possèderait le *ius dicere* : « *notiamo incidentalmente che il nome della magistratura suprema della città-stato in etrusco (zilaθ) e in osco (mediss) riflette, come funzione precipua, quella dello ius dicere, in latino, invece, « praetor » rispecchia fondamentalmente la funzione militare* » (FACCHETTI 2000, p.29).

comprennent le mot *kalaθur* comme un synonyme de *rex*[720]. Le *munica* que Venel Tamsnie aurait effectué après avoir été *zilaθ* au milieu du IVe siècle (ET Cr 1.161), n'a pas non plus de signification précise. Quant au terme *mulu*, il semble que R. E. Wallace l'associe à une charge à vocation publique : cette inscription aurait été trouvée dans le bâtiment tripartite de Murlo et confirmerait ainsi la fonction politique de ce site[721].

Certaines magistratures apparaissent dans les textes épigraphiques en rapport avec les notions de la cité que nous avons individualisées dans le chapitre précédent : *meθlum* et *spura*. *Maru* et *zilaθ* sont associés à l'idée de la cité.

Le *maru*, d'abord, se retrouve sur deux inscriptions de Tarquinia ; il aurait accompli une action au nom du *spura* à Tarquinia (ET Ta 1.88 et Ta 1.196). À Caere, l'organisation et la gestion de la cité peuvent avoir été confiées à un *maru*. C'est l'interprétation de A. Maggiani pour l'inscription de la nécropole de la Banditaccia de Caere : en effet, vers 300-290 av. J.-C., Larth Lapicanes est chargé de l'entretien de la voie sépulcrale de la Banditaccia, en tant que *maru*.[722]. Pour G. Colonna, le *maru* gèrerait la communauté sur le plan matériel puisqu'on le retrouve sur les inscriptions de Magliano en périphérie de Vulci à la fin du Ve siècle et sur des inscriptions de Norchia, en rapport avec le terme de *tuθi* qu'il définit comme un village ou une structure de type *pagus*[723].

Le *zilaθ* est associé aux deux mots du lexique institutionnel. Au sujet de la notion de *meθlum*, l'inscription de Tarquinia (ET Ta 1.170) présente un personnage qui aurait commis un acte en faveur du *meθlum* mais il n'est pas possible de préciser davantage les activités liées à la gestion urbaine. L'inscription ne peut être mieux comprise. G. Colonna suggère de la rapporter à une fonction urbaine comme le *praetor* urbain latin ou un *astynomos* grec[724]. Enfin, il existe plusieurs mentions d'un *zilaθ spurana* : comment comprendre alors que certains *zilaθ* puissent avoir des compétences qui ne sont pas liées à la ville ? F. Aigner Foresti constate que la famille Aletna de Musarna, par exemple, possède toujours la magistrature du *zilaθ* citadin, qui serait

[720] MAGGIANI-RIZZO 2001.
[721] WALLACE 2008.
[722] MAGGIANI 2005
[723] COLONNA 1987. D'après M. Tarpin, une structure de type *pagus* correspondrait à un territoire occupé par une communauté alors que le mot *vicus* s'apparenterait davantage à un espace de type urbain (TARPIN 2002).
[724] COLONNA 1987.

éponyme et annuelle : il pourrait s'agir d'un principe dynastique ou d'un équivalent du consul romain[725]. La sphère de compétence de ce *zilaθ* est peut-être liée aux confins du territoire ou à des villes satellites de la cité principale (MAGGIANI 2001). À Vulci, Sehre Tute (CIE 5316) aurait vécu 25 ans et aurait été trois fois *zilaθ*. Il serait mort quand il était *zilaθ* des *purtsva*. Cette inscription figure sur un sarcophage : F. Buranelli suggère que sa visibilité permettait une valorisation de la *gens*[726].

Malgré des difficultés propres à concevoir le sens exact des magistratures et leurs équivalences dans le monde latin, il semble que le *maru* soit une charge liée aux édifices publics et le *zilaθ* un titre de type *praetor* dont l'épiclèse se décline en fonction des besoins. La chronologie et l'évolution des magistratures restent difficile à évaluer. Une pompé et des honneurs sont toutefois associés à ces magistratures comme l'importation, à Rome, des insignes du pouvoir le laisse suggérer.

c- Les insignes du pouvoir

Le thème des insignes du pouvoir a largement été discuté. Il est cependant nécessaire de rappeler dans ce débat les diverses formes que peuvent prendre les magistratures : les insignes font partie de la *pompa* du magistrat et de son statut social. D'après les textes, ils auraient été introduits à Rome par les rois étrusques et proviendraient de Vetulonia ou de Tarquinia[727]. Les douze faisceaux des licteurs d'après

[725] AIGNER FORESTI 1994.
[726] BURANELLI 1991.
[727] Silius Italicus mentionne Vetulonia (*La guerre punique*, VIII, 483-488) ; Strabon mentionne Tarquinia comme la cité à l'origine des faisceaux de licteurs, de la *tuba* et d'autres pratiques cérémonielles adoptées par Rome (*Géographie*, V, 2, 2) ; Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, III, 61-62) et Florus (*Epitome*, I, 1, 6) estiment que les insignes ont été reçus comme un tribut remis par les ambassadeurs des cités de la dodécapole, vaincues par Tarquin l'Ancien. Macrobe (*Saturnales*, I, 6, 7) y voit davantage une défaite étrusque. Enfin, il existe un licteur par cité d'après Tite Live (*Histoire romaine*, I, 8, 3). PIEL 2000 émet cependant cette réserve : ce n'est pas parce que les insignes du pouvoir romain viennent d'Étrurie qu'ils sont les insignes du pouvoir en Étrurie. T. Schäfer en vient à rejeter le caractère institutionnel ou du moins socio-politique des faisceaux sans hache de Chiusi (SCHÄFER 1989). R. Lambrechts est également très critique (LAMBRECHTS 1959). N'oublions pas que le droit fondé sur les *libri rituales* comme cela semble être le cas chez les Étrusques est une conception très étrangère au *mos majorum* latin et à son interprétation par les pontifes (FACCHETTI 2000). La vision du droit et, par conséquent, celle du sens des magistratures et des insignes du pouvoir doivent être relativement différentes.

Tite Live seraient un emprunt au monde étrusque, un par cité de la dodécapole[728]. Cet emprunt étrusque n'aurait subi qu'une seule modification lors du vote demandé au Sénat par Tarquin [729] (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 72, 1). T. Piel recense vingt-sept textes qui évoquent une liste d'insignes de commandement. Seize catégories d'insignes sont mentionnées par les textes et non pas trois comme la tradition l'impose c'est-à-dire la *sella curulis*[730], les *fasces* et les toges prétextes. Il existe, par exemple pour la toge, dix habits distincts en fonction des différents grades. La différence chronologique, entre les textes et la période dont ils parlent, favorise le mélange des différents insignes entre eux, entre eux et ceux qui n'ont pas de rapport avec le pouvoir, puis entre les insignes du pouvoir et ceux du triomphe.

Chaque magistrature devait posséder des symboles en propre même si les sources ne permettent pas de restituer le rapport entre chaque magistrature et ses emblèmes.

La distinction de la magistrature royale, par exemple, est d'abord vestimentaire ; ce vêtement doit être la toge qui, d'après Servius, serait d'origine étrusque (*Commentaire à l'Énéide*, II, 781)[731]. En effet, Plutarque (*Vie de Numa*, VIII, 7-8) précise que « on apportait [à Numa] les insignes »[732] : c'est-à-dire qu'à la fin de la cérémonie, « Numa endossa l'habit royal ». Le roi possédait aussi le bâton toujours d'après Servius (*Commentaire à l'Énéide*, VII, v. 187). Ce dernier fait un jeu de mots entre *lituus* (bâton) et *lis* (procès) : « *vel lituum id est regium baculum, in quo potestas esset dirimendarum litium* ». Le *lituus*, utilisé par les augures, possède très certainement une origine étrusque ainsi que le vêtement du roi. Le sceptre, insigne de la royauté, aurait été récupéré par les possesseurs de l'*imperium* sous la République : une glose de Servius précise que les chefs romains se rendaient, sceptre en main, à la curie, comme lors de la *devotio* en 390 av. J.-C.. À partir de Numa, le *lituus* et le sceptre se séparent : le *lituus* ne sera plus que l'insigne d'un prêtre, d'un appariteur au service du roi de

[728] T. Schäfer recense les sources étrusques sur les faisceaux de licteurs : l'aspect récent de la documentation iconographique romaine et étrusque lui fait douter de leur origine étrusque. Les faisceaux de Vetulonia correspondent à huit *virgae* en fer surmontées d'une hache bipenne (SCHÄFER 1989).
[729] La couronne, le sceptre, la toge triomphale (*toga picta*) quittent en 509 la sphère du pouvoir pour devenir des emblèmes religieux.
[730] PIEL 2000. Il existe une série de pliants de différents types qui peuvent correspondre à différentes magistratures. T. Piel les énumère et les différencie alors que S. Steingräber considère qu'il s'agit pour chaque siège d'un même type de fonctionnalité (PIEL 2000 et STEINGRÄBER 1979).
[731] L. W. Bonfante précise toutefois que la grande diversité des vêtements plus ou moins ornés ne permet pas de conclure sur leur signification politique (BONFANTE 1971).
[732] Trad. FLACELIERE-CHAMBRY-JUNEAUX 1957.

Rome (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 5). Il n'y a pas de représentation de *litui* après le Ve siècle et cela, jusqu'à la période républicaine romaine[733].

T. Piel définit quatre grandes périodes de la rationalisation des emblèmes[734] : 700-550 av. J.-C. correspondrait à l'âge d'or des insignes sceptraux avec une grande diversité des insignes d'une cité à l'autre, et dans une même cité ; 550-450 av. J.-C. correspondrait à une rupture dans l'imagerie du pouvoir avec une disparition de nombreux insignes et une désacralisation des emblèmes des *principes* ; 425-300 av. J.-C. serait la période de la genèse d'une institutionnalisation des insignes étrusques avec le début des cortèges psychopompes ; enfin de 300 av. J.-C. au Ier siècle av. J.-C., ce serait le temps de la romanisation institutionnelle avec les licteurs, scribes et porteurs de *sella curulis* dans les cortèges et le retour de thèmes archaïsants. À partir de la période archaïque et pendant la période classique, la cité semble alors récupérer les insignes du pouvoir en les institutionnalisant (ce qui n'exclut pas, dans l'iconographie, une tolérance pour l'usage privé). La dépersonnalisation progressive de ces emblèmes serait un gage de la consolidation de la cité et de la prise de pouvoir des élites urbaines.

Le succès des cortèges funéraires (à Chiusi et à Tarquinia) et une imagerie encore archaïsante, notamment en plaine Padane, sont des marques de l'orgueil gentilice du Ve siècle (PIEL 2000). Ici encore, il est difficile de passer d'une imagerie funéraire aux pratiques politiques des cités. De même, le siège curule retrouvé dans une tombe des Jardins Margherita à Bologne permet de définir seulement le rang de la personne ou du moins la place qu'elle revendique dans la société des morts (et/ou celle des vivants) mais pas la place qu'elle a civilement occupée[735]. J.-R. Jannot interprète les emblèmes comme des « signes du pouvoir » sur les cippes de Chiusi où figurent abondamment les *litui* et les pliants qui possèdent un caractère socio-politique fort[736].

---

[733] T. Piel rappelle qu'il existe une influence non négligeable des modèles proche-orientaux, ce qui est un obstacle majeur à l'étude de l'iconographie d'un tel insigne (PIEL 2000). Le *lituus* est cependant un des plus anciens insignes politico-religieux attestés d'abord en Étrurie méridionale et dans le Latium. À partir de l'iconographie cependant, il est difficile de définir la magistrature qui se rapporte aux emblèmes du pouvoir et ces emblèmes eux-mêmes. Le *lituus* par exemple est considéré par J.-R. Jannot et T. Piel comme le bâton des augures mais, dans un contexte sportif, notamment sur les peintures funéraires étrusques, il est possible de voir un simple *pedum* (bâton de l'arbitre) et non pas un *lituus*.

[734] « Nous constatons en définitive que la question des origines des insignes du pouvoir romain, si elle passionnait les Anciens, est une mauvaise question pour la recherche actuelle. Il convient de lui substituer celle, plus constructive, de la formation des insignes, dans une approche à la fois chronologique, géographique, morphologique et contextuelle » (PIEL 2000, p. 673).

[735] Pour une photographie du matériel funéraire et du siège curule d'ivoire, provenant de la tombe du même nom du Jardin Margherita, voir SASSATELLI 1996, p.24.

[736] JANNOT 1984b.

Il n'est donc pas possible de rattacher une magistrature étrusque particulière à un type d'emblème. Toutefois, le foisonnement des insignes des magistratures montre l'ampleur de leur symbolique et T. Piel précise que le nombre des notices constituées par les Anciens sur les insignes signifie leur importance dans les cités de l'Italie centrale[737].

Les traces archéologiques, comme les changements d'orientation de la trame urbaine, comme la construction de temples et comme un matériel identique dans les sépultures, ont fait penser à un certain changement politique au cours du Ve siècle. La tendance est de voir dans cette transformation la naissance d'un système républicain en Étrurie, qui ne s'oppose pas à l'aspect oligarchique. Toutefois, dans l'optique de la République, la survivance de modèles monarchiques, tels que la littérature ou l'épigraphie le sous-entendent, reste difficile à interpréter. La hiérarchie des magistratures nous échappe dans sa grande majorité mais il semble qu'il existe des magistratures suprêmes et des magistratures civiles. D. Briquel rappelle deux orientations de la recherche sur les monarchies étrusques : d'une part les insignes du pouvoir confirment la présence d'une aristocratie dans le monde étrusque qui peut se transformer en monarchie ; d'autre part, il est difficile de définir les magistratures particulières de chaque régime politique (monarchie ou république)[738]. Le *zilaθ* existe à une période très antérieure à celle qui était traditionnellement attribuée à la République en Étrurie. R. Lambrechts suppose que, au cours des VIe-Ve siècles, l'Étrurie abolit ses royautés et confine la fonction royale à un rôle religieux[739]. Ainsi, s'expliquerait comment le chef de la ligue étrusque est appelé *rex* par Tite Live alors que le chef de la ligue latine est appelé *dictator*.

2- Les lieux où s'affirmerait un pouvoir public fort

Les espaces de pouvoir dans la cité posent encore des difficultés d'identification. Pourtant les titres des magistratures invitent à penser que des activités collégiales

[737] PIEL 2000.
[738] BRIQUEL 1987b.
[739] LAMBRECHTS 1959.

peuvent exister et qu'il leur faut certainement un lieu de réunion. De plus, seul l'aspect religieux permet de fixer, par sa pérennité et son caractère sacré, des espaces où se retrouve une communauté urbaine, et des espaces où s'exprime un pouvoir, que le cadre religieux légitime.

a- Les sanctuaires

La religion correspond traditionnellement au ciment des sociétés[740] ; son évolution est lente et les traces archéologiques de ses manifestations et de ses pratiques figurent le plus souvent parmi les éléments qui résistent le mieux à la dégradation du temps. Pour le monde étrusque, M. Torelli suggère un rapport étroit entre les cultes et les *gentes* jusqu'au VIe siècle [741]. À partir de cette période, l'explosion de la construction des temples et la diffusion d'une nouvelle architecture (et de formes décoratives), donnent l'impression d'une harmonisation et d'une intrusion de l'élément religieux dans la prise en charge de la cité[742].

Traditionnellement, la construction édilitaire dans les cités est liée à un pouvoir politique. A. M. Sgubini Moretti suggère que la ferveur édilitaire de Vulci au Ve siècle corresponde à un profond changement d'ordre politique et social. La vieille aristocratie cèderait son pouvoir à des classes moyennes qui fonderaient leur politique sur le cens et l'isonomie[743].

Les représentations iconographiques associées à la construction des temples sont également interprétées dans un sens politique : les terres cuites de la via S. Jacopo, à Arezzo, uniques vestiges d'un grand temple, seraient l'expression de l'identité des *poleis* de type républicain (TORELLI 2002). De même, l'étude de M. Menichetti montre comment, à partir des fresques, frises, stucs ou autres supports iconographiques, le pouvoir gentilice, voire royal, s'inscrit dans l'espace de la maison-palais[744] puis se

[740] ELIADE 1964. Pour les sociétés les plus anciennes, il faut comprendre également, dans la notion de religion, un rapport au sacré et à l'invisible.
[741] TORELLI 2000.
[742] COLONNA 1985.
[743] SGUBINI MORETTI 1993.
[744] Les temples enfin mettent en scène la communauté civique par leurs décors architecturaux, comme c'était le cas pour les palais orientalisants de Murlo ou d'Acquarossa, qui disparaissent au début du VIe siècle. Les frises en terre cuite contenant une série de symboles religieux et politiques ont permis de

diffuse dans l'iconographie des temples avec notamment le mythe d'Héraclès : « *la metis degli eroi del mito è ormai indispensabile alla legittimazione del potere dei principes e il mito ha conquistato nuovo spazio fino a raggiungere il cuore del sistema gentilizio* »[745]. F.-H. Massa-Pairault propose en effet trois types d'interprétation des représentations iconographiques des mythes grecs dans un sens politique : les mythes qui rappellent la fondation de la cité, les mythes de frontière destinés à définir les rapports avec le voisinage, et les mythes qui reflètent soit le fonctionnement interne de la société soit le développement culturel et politique[746]. Ainsi, les programmes figuratifs des temples auraient pour fonction principale d'exprimer l'identité de la cité : l'apothéose d'Héraclès représentée à l'Ara della Regina de Tarquinia, et probablement sur le grand temple de Vulci, correspondrait au héros géniteur du *nomen Etruscum*. De même, la mise en scène de héros homériques évoquerait les luttes contre l'ennemi romain comme ce serait le cas au temple du Belvédère d'Orvieto. À partir de l'iconographie des terres cuites, D'Agostino reste plus nuancé quant à la possibilité de définir une institution politique particulière. Il remarque au contraire que les sanctuaires peuvent avoir des rôles importants dans la vie sociale et publique des populations : le Portonaccio de Véies pourrait être ainsi « destiné à la célébration des rites de passage marquant l'entrée des jeunes dans la communauté politique »[747].

Enfin, le choix de la divinité peut donner une idée de la catégorie sociale qui a fait ériger le monument et de son idéologie politique. Pour A. Maggiani, le grand temple dédié à Vei, dans la cité de Caere, serait la marque d'une prise de pouvoir d'un groupe de type plébéien vers 490-480, par comparaison avec le temple de Cérès à Rome[748]. Cette interprétation laisse peu de place à une organisation monarchique de la société de Caere au milieu du Ve siècle. De plus, dans le cas de Caere, c'est en effet un temple qui remplace l'ancienne résidence à vocation publique durant la période classique.

Les sanctuaires restent les monuments les plus faciles à identifier par l'archéologie et ce sont les manifestations extérieures les plus visibles d'un pouvoir

---

mettre en place une hiérarchie des pouvoirs. Du palais, les terres cuites se retrouvent sur les temples. L'interprétation de Murlo hésite entre une explication de type résidentiel et une explication de type cultuel.

[745] MENICHETTI 1994, p. 93.

[746] MASSA-PAIRAULT 1999. Même référence pour les programmes figuratifs suivants.

[747] D'AGOSTINO 2004, p. 49.

[748] MAGGIANI 2005.

public[749]. Il s'agit de savoir dans quelle mesure une partie des activités liées au politique peut s'effectuer dans ce lieu riche en symboles. En effet, dans le monde grec, le temple est aussi un espace du pouvoir : il sert de lieu de définition de l'esprit civique, de lieu d'échange, de lieu de thésaurisation. F. de Polignac a bien insisté sur le rôle politique des sanctuaires grecs, que M. Silver a approfondi jusqu'à établir leur utilisation économique[750]. Dans le monde latin aussi, un certain aspect financier est associé aux sanctuaires[751]. Qu'en est-il dans le monde étrusque[752] ?

Dans la première partie de la thèse, nous avons décrit deux structures qui étaient associées à des sanctuaires[753]. Il s'agit de l'édifice elliptique de Caere adjacent au temple et de la structure interprétée comme un portique à l'est du temple de Tinia à Marzabotto[754]. À Caere, seules les fondations sont visibles et les structures internes ont disparu. Il est possible que des structures en bois avec piliers de soutènement aient permis l'installation de gradins. En comparaison, à Rome, le côté méridional du *Comitium* est composé de gradins aménagés de manière elliptique et d'une plateforme de la première moitié du Ve siècle[755]. La durée de vie de la structure de Caere pose problème puisqu'elle n'aurait vécu que les vingt premières années du Ve siècle. S'agit-il d'un essai politique de courte durée ou de jeux sacrés devenus caduques ?

Quant à Marzabotto, un espace réservé à la vie publique dans la *Regio* I pourrait être identifiable : un point de rencontre des citoyens, espace social et religieux. Pour E. Lippolis, la zone située entre la porte nord et la *plateia* B correspond à « *l'epicentro di strutture e attività pubbliche, con una forte connotazione sacra, che potrebbero anche esserci ampliate ad altre funzioni collettive* »[756]. En effet, la *plateia* B mène à l'acropole et pourrait être considérée comme une voie sacrée. De plus, l'absence de

---

[749] D'AGOSTINO 2004, p. 51 : les sanctuaires ont une fonction politique.
[750] POLIGNAC 1984 et SILVER 1995. « Jusqu'alors on liait la naissance de la cité grecque au développement d'institutions politiques se mettant en place au détriment des structures « gentilices », fondées sur la naissance et la parenté. (…) c'est en montrant l'importance du rôle joué par ces sanctuaires tant dans la définition de l'espace de la cité que dans l'intégration des membres de la communauté civique que F. De Polignac pouvait présenter cette cité comme étant d'abord une communauté cultuelle », MOSSE 1984, préface.
[751] MALRIEU 2005 et MAUCOURANT 2005.
[752] L'aspect financier est assuré dans les *emporia* comme Pyrgi et Gravisca où les temples sont aussi liés à une activité économique et marchande bien définie.
[753] Pour des comparaisons sur la définition des espaces consacrés dans le bassin méditerranéen occidental, voir DUPRE RAVENTOS *et al*. 2008.
[754] *CAERE* 4 et LIPPOLIS 2005.
[755] COARELLI 1995, p. 513.
[756] LIPPOLIS 2005, p. 150.

maison dans ce quartier et un espace vide qui borde le *stenopos* entre le temple et l'autre structure monumentale à l'est, font penser à une zone aux fonctions sacrées voire publiques. Le mauvais état de conservation des structures situées à l'est du temple ne permet pas d'affiner l'interprétation des fonctions de ce quartier[757]. E. Lippolis n'exclut pas une fonction sacrée de cet édifice monumental et suggère, par la présence de portiques et d'un espace vide de structures au sud, que des activités publiques puissent s'y dérouler. L'absence de typologie de portique, en Étrurie, nous oblige à nous tourner vers les typologies grecques. M. -C. Hellmann propose d'identifier plusieurs fonctions pour les portiques en milieu religieux car ces structures ont rempli de nombreuses fonctions depuis le début des sanctuaires grecs avant de devenir à l'âge hellénistique des moyens de régularisation et d'encadrement [758]. Les portiques servent à proposer un toit aux visiteurs pour passer la nuit, à les préserver du soleil et de la pluie, à réunir les participants (pour des banquets notamment), à exposer les ex-voto ou les offrandes particulières. À la fin de la période hellénistique, en Grèce, les portiques sont utilisés dans les espaces publics de manière systématique.

Pour Caere, il s'agirait d'une structure adjacente au temple et dans celui de Marzabotto, d'un espace vide et d'édifices dont l'identification reste difficile. Dans ces deux cas, la proximité du temple confère une garantie : ce pouvoir de rassemblement, où se définirait un aspect politique, pourrait être une des fonctions du grand temple au centre de la cité. Il semble que la monumentalisation des espaces de la discussion est assez tardive dans le monde romain et grec. Elle témoigne souvent de l'inutilité de ces espaces. C'est pourquoi des espaces vides peuvent souvent mieux représenter les lieux de la parole publique. Un autre espace, les cours des maison, apparaît comme un lieu qui correspond également à ces attentes.

---

[757] En comparaison, le sanctuaire de Capena serait considéré comme un lieu d'échanges, sous le règne de Tullus Hostilius : un marché aurait été aménagé près du sanctuaire et du bois sacré (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 30) (LIEBERT 2006). À Scorano, appelé *Lucus Feroniae*, les éléments archéologiques ne permettent pas de remonter au-delà du IVe siècle. Saccagé en 211 par Hannibal, le site devient une colonie romaine au Ier siècle ap. J.-C. sous le nom de Colonia Iulia Felix Lucus Feroniae. Ont été retrouvés les murs de la période impériale, un téménos, un portique derrière l'autel et une implantation thermale.

[758] HELLMANN 2006, p. 218. Un portique est une colonnade devant un mur de fond. Ce type architectural est de tous les temps et de tous les pays.

b- Les habitations : espace privé ou espace public ?

Dans la littérature latine, l'étymologie de l'*atrium* est devenu un élément caractéristique de l'habitat étrusque. L'*atrium* dans la maison romaine correspond à la pièce principale : elle sert de salle commune, caractérisée traditionnellement par une forme carrée, un toit percé d'une ouverture au centre, et un bassin. Ce nom est également attribué à des monuments publics et à une partie de la basilique, dans le monde romain (ERNOUT-MEILLET 1932).

L'origine de l'*atrium* peut être mise en rapport avec le feu (*ab ater*) en souvenir de l'ancienne maison où la fumée du foyer s'échappait par une ouverture aménagée dans le toit d'après Servius (*Commentaire à l'Énéide*, I, v. 726). Une autre étymologie propose un lien entre l'*atrium* et la cité d'Adria (Varron, *De lingua Latina*, V, 161[759]) : l'*atrium* proviendrait des *Atriates Tusci* par association de sonorités (*ab atria*). Si le modèle de ces cours internes à *impluvium* serait à chercher à Adria, la présence d'un *atrium* à *impluvium* n'est pas impossible mais improbable car les maisons d'Adria devaient être construites sur pilotis. L'état des fondations ne permet pas de définir l'organisation interne des maisons. Ce type de construction s'est exporté dans les centres satellites d'Adria comme pour le site de Podere Forzello situé à vingt kilomètres au sud, où ont été retrouvées les fondations des maisons constituées de deux cents piliers de bois de la période classique séparés par des canaux (SALZANI-VITALI 2002). Varron aurait expliqué l'architecture romaine, par son étymologie, en utilisant l'argument des origines, plutôt que les éléments qui la composent.

Il existe cependant des *atria* à *impluvium* en Étrurie, notamment dans la maison de Roselle dite « *casa dell'impluvium* » qui daterait de la fin de l'archaïsme et dans les maisons de Marzabotto et de Prato-Gonfienti[760]. La planimétrie de la maison 6 de l'*insula* 1 de la région IV de Marzabotto présente dans la cour centrale un puits destiné à recueillir les eaux qu'une ouverture dans le toit, de type *compluvium*, devait permettre de laisser couler. Dans un des îlots d'habitation de Prato-Gonfienti (Lotto n°14), de

[759] BRIQUEL 1991 p. 305-308, n. 81. Vitruve (*De l'architecture*, VI, 3) explique que l'*atrium* est une cour interne étrusque avec *impluvium*. Donner à des éléments architecturaux une origine étrusque relève aussi du mythe (MOROLLI 1985).

[760] À Fratte, enfin, le complexe archaïque de la zone 3 se présente comme un bâtiment avec deux ouvertures, une au sud et une à l'est, donnant sur une cour centrale certainement approvisionnée par une fontaine. Toutefois, il s'agit davantage d'un palais, parce que la typologie de la cour, à ciel ouvert, ne correspond pas à celle des cours à *compluvium* (PONTRANDOLFO 2009).

1400m², les pièces de la maison s'ouvrent sur une cour quadrangulaire couverte et dotée d'un *compluvium*[761]. En comparaison, il est possible de citer la maison à *atrium* découverte par A. Carandini sur le Palatin : elle daterait du VIe siècle av. J.-C.[762]. Cette typologie correspond à celle de la *domus ad atrium Tuscanicum* codifiée par Vitruve (*De l'architecture*, VI, 3) et décrite par Varron (*De lingua Latina*, V, 161) et par Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 46).

Se pose alors un problème de définition de l'espace public. Dans la maison, la cour sert de lieu de rencontre et d'échange : les activités domestiques s'y concentrent mais un accès à cet espace semble autorisé aux personnes extérieures à la maison[763]. Il s'agit donc d'un espace commun, que nous pourrions également qualifier d'espace semi-public.

Dans le monde romain, l'*atrium*, d'après A. P. Zaccaria Ruggiu, devient un lieu public définissant le rang social et politique du propriétaire[764] : les non-membres de la famille peuvent entrer, créant ainsi un rapport social et donc aussi politique, quand c'est nécessaire. A. P. Zaccaria Ruggiu se fonde sur Vitruve (*De l'architecture*, VI, 5, 1) pour qui les *atria* sont des « *loca communica cum extraneis* » et sur leur rôle social d'accueil, de salutations, et de réception des clients. Il conclut ainsi que la cour vient reproduire à une échelle plus petite les fonctions des édifices publics : « *si tratta di una vera e propria piazza da piccola città inglobata nell'edificio privato* »[765].

L'aspect politique de la cour dans le monde étrusque est moins bien connu. Cet aspect se justifie si l'exercice du pouvoir par les grandes familles oblige l'espace privé à se structurer en fonction de la pratique du clientélisme et d'une forte hiérarchie sociale. Un lieu d'exercice du pouvoir, d'un point de vue archéologique, devrait se retrouver dans les habitations. D'un autre côté, il ne semble pas évident, dans l'état actuel de nos connaissances, de faire la différence entre les maisons des catégories sociales aisées et celles des catégories sociales inférieures. L'organisation spatiale des maisons dans la cité étrusque apparaît dans certains textes latins comme une caractéristique principale de

---

[761] POGGESI *et al.* 2005.
[762] CARANDINI-CARAFA 2000.
[763] Les maisons d'Olynthe, à la période classique, possèdent également une cour à ciel ouvert (CAHILL 2002 et KARVONIS 2008). Mais la centralité de la cour dans les maisons de Marzabotto et leur aspect couvert avec des portiques leur offrent certainement d'autres fonctionnalités.
[764] ZACCARIA RUGGIU 1995, p. 370-377.
[765] ZACCARIA RUGGIU 1995, p. 371. La lecture sociologique de l'habitation antique se base sur l'article fondateur de F. Coarelli (COARELLI 1983b).

leur fonctionnement. Posidonios d'Apamée d'après Diodore de Sicile, alors qu'il décrit la *truphé* et la mollesse des Étrusques, présente les caractéristiques architecturales des maisons : « Chez eux, non seulement les esclaves mais aussi la plupart des hommes libres ont toutes sortes de maisons particulières »[766]. Ces « maisons particulières » devraient correspondre aux *domus* dont les Étrusques auraient gardé le type de construction dans les cités : ils n'auraient pas opté pour des *insulae* à étages contrairement à Rome[767].

Nous proposerions davantage de voir, dans cette alternance de moments privés et de moments publics dans la cour de la maison, un aspect semi-public. La cour n'est pas un espace public : elle est considérée comme un espace familial et semi-public. C'est un espace commun, d'un lieu de contact, de discussion et de partage des informations. Les idées politiques et législatives peuvent prendre naissance dans ces lieux d'échange informel. La cour de la maison étrusque pourrait être donc un lieu accessible. Si elle ne remplace pas les lieux de décision, elle permet toutefois d'établir un rapport privilégié entre les membres d'une communauté et elle sert à diffuser des informations.

c- Les autres espaces de représentation du pouvoir

Le cérémonial public comprend aussi les défilés, les chars, les jeux et les banquets, qui sont autant de marques représentatives du pouvoir. Les défilés et les chars se retrouvent aisément dans le monde des *Principes* étrusques[768] et rarement dans les sources de la période classique. Il semblerait toutefois que le triomphe romain aurait une origine étrusque[769].

---

[766] HEURGON 1961, p. 174-175.
[767] HEURGON 1961.
[768] L'exposition intitulée *Principi Etruschi* classe les chars parmi les insignes de l'élite (BARTOLONI 2000). A. -M. Adam rappelle comment le char est considéré comme un signe du statut et de l'image du chef de clan selon une idéologie gentilice qui s'affirme jusque dans le cadre de la cité (ADAM 1995).
[769] Le mot latin utiliserait un mot grec passé au filtre de l'étrusque (d'après DE SIMONE 1968, p. 141). De plus, Strabon (*Géographie*, II, 2-4) reprenant un passage de Polybe dont la source serait Fabius Pictor explique que « les ornements du triomphe, les insignes des consuls et, d'une manière générale, les emblèmes portés par les magistrats ont été apportés à Rome de Tarquinia, avec les faisceaux, les haches, les trompettes, les cérémonies religieuses, l'art divinatoire et tout l'accompagnement musical des manifestations publiques romaines » (Trad. AUJAC 1969). J.-L. Bastien rappelle les polémiques sur les origines du triomphe romain (BASTIEN 2007).

Quant aux banquets, aux jeux, aux spectacles et aux fêtes religieuses, ils correspondent à des moments privilégiés de rencontre et, peut-être, de discussion.

Pour les banquets, les sources littéraires grecques nous renseignent sur le déroulement de leur cérémonial mais elles restent prisonnières du thème de la volupté, du luxe et de la mollesse attribué aux Étrusques : d'après Athénée (*Deipnosophistes*, IV, 153 f), c'était aussi le moment de consommer du vin et, également, d'assister à une série de spectacles notamment des combats. La question du banquet est cependant beaucoup plus complexe parce qu'elle relève également de la sphère privée et funéraire. Archéologiquement, les témoignages de la pratique du banquet sont avant tout funéraires, avec une large diffusion à partir du Ve siècle : le choix de la vaisselle qui accompagne le défunt, choix individuel, permet de le rattacher à la consommation du vin à la manière grecque[770]. Dans quelle mesure la pratique du banquet implique-t-elle un moment privilégié où on peut parler des affaires de l'État? Il s'agit d'un moment de partage communautaire et d'un marqueur de l'hellénisme : il confirme l'appartenance de l'organisateur à un certain rang. Le lien avec la vie politique réside certainement dans cette référence à un statut social mais il n'est pas possible de s'assurer d'une réelle pratique du *symposium* grec dans le monde étrusque. L'image du banquet représente surtout un symbole de l'hellénisme.

Pour les jeux, nous avons vu, dans la première partie de la thèse, qu'il en existait deux types associés au monde étrusque : les jeux d'intérieur, comme les dés ou les échecs, et les jeux athlétiques qui supposent un cérémonial particulier. Ces derniers peuvent être associés à la catégorie des espaces communs parce que les liens entre la politique et ces jeux sont un fait assuré[771], parce que la pratique des compétitions donne lieu à la construction d'édifices particuliers, et parce que des spectateurs sont présents, même s'il n'est pas possible de connaître les conditions d'accessibilité à ces jeux.

L'organisation des jeux athlétiques renvoie à la structure sociale du monde étrusque et, notamment, au rapport particulier entre l'aristocratie et le sport. Cette marque aristocratique existe dans le monde latin et, certainement, dans le monde

[770] La question du banquet est complexe parce qu'elle se fonde principalement sur le matériel funéraire. Pour le rapport entre le banquet, l'hellénisme et la politique, nous ne citerons que deux références : GRUZINSKI-ROUVERET 1976 et D'AGOSTINO 1988. Ce type de sources ne renseigne pas directement sur les pratiques quotidiennes du monde des vivants mais plutôt sur le goût qu'ont les Étrusques à faire référence aux cérémonies grecques dans le cadre d'une volonté de paraître hellénisés et socialement aisés (JONCHERAY 2009).

[771] Nous renvoyons à la première partie de la thèse.

étrusque : on connaît une représentation iconographique des spectateurs, celle de la tombe des Biges, datable du début du Ve siècle. Les spectateurs sont installés sur une tribune à deux niveaux. Sur le banc couvert d'un dais du niveau supérieur, sont assis au moins sept personnages, hommes et femmes. Sur le niveau inférieur, les hommes sont accroupis ou à demi couchés[772]. Dans les autres tombes archaïques, le besoin de représenter les spectateurs est très rare[773] : cette rareté semble donner à l'image de la tombe des Biges une valeur collective aux jeux. Il s'agit d'une représentation funéraire et familiale qui peut dépasser le simple cadre de la sphère privée. D'autres données archéologiques présentent, dans le monde étrusque, des espaces qui ont un sens funéraire et familial très marqué et qui se rapportent à des structures pour accueillir des spectateurs[774]. Les structures en gradins, ou « théâtriformes » pour G. Colonna, existent dans des contextes funéraires ou religieux à Tarquinia au VIIe siècle, à la Cuccumella de Vulci et près de l'« autel » de Grotta Porcina à Blera[775]. Enfin, les grandes tombes de Caere et de Tarquinia, et les reliefs sculptés de Chiusi notamment, nous montrent l'importance des compétitions sportives et cultuelles représentées dans l'iconographie funéraire.

La forme que prennent les tribunes pour le spectacle confirme le statut privilégié de l'aristocratie dans la société étrusque et les jeux. Le texte de Tite Live (*Histoire romaine*, I, 35[776]) explique comment s'est effectuée la construction des gradins pour assister aux jeux de Tarquin l'Ancien à Rome. Les *fori*[777], nom donné aux tribunes, sont

---

[772] STEINGRÄBER 1979 (p. 54, p. 173, p. 179, p. 210 ; pl. 7.1) et STEINGRÄBER 1984 (p. 295-297 ; fig. 38).

[773] Dans le monde grec, les scènes où apparaissent les spectateurs sont également très rares. Il existe, vers 580 av. J.-C., une représentation du public sur la panse du dinos de Sophilos (CHARBONNEUX-ROLAND-VILLARD 1968, fig. 58 et THUILLIER 1985, p. 651). Il s'agit des spectateurs qui assistent, assis sur les gradins, aux jeux en l'honneur de Patrocle. La représentation de la collectivité est très rare chez les Grecs comme chez les Étrusques. Il est difficile d'aller au-delà de ce constat et de définir des lieux d'assemblées.

[774] L'édifice elliptique de Caere, décrit dans la première partie de la thèse, ne correspond pas à ce type de structure (CRISTOFANI 2003).

[775] COLONNA 1993.

[776] « Sa première guerre fut contre les Latins ; là il prit d'assaut la place d'Apioles, et comme cette guerre lui rapportait plus de butin qu'elle n'avait fait de bruit, il donna des jeux magnifiques et mieux organisés que ceux des rois précédents. C'est à cette date que remonte le choix d'un emplacement pour le cirque qu'on appelle aujourd'hui Grand Cirque. On assigna aux Pères et aux chevaliers des emplacements pour se faire construire des loges particulières qu'on appela *fori*. Ils assistaient au spectacle dans des loges supportées par un échafaudage de douze pieds de hauteur. On présenta des chevaux de course et des pugilistes, presque tous étrusques. Dès lors, chaque année revinrent ces jeux solennels qu'on appelle tantôt Jeux Romains, tantôt Grands Jeux. Ce même roi assigna également aux particuliers dans le pourtour du *forum* des terrains à bâtir. On y éleva des portiques et des boutiques », trad. BAILLET 1954.

[777] L'étymologie de *forus* ne permet pas de le rapprocher de *forum* même si l'origine des deux mots est incertaine (ERNOUT-MEILLET 1932).

édifiés par chaque famille après distribution des lots. L'attribution des places fait certainement référence à la réforme d'Auguste sur la hiérarchisation des sièges entre sénateurs et chevaliers. Le texte de Tite Live permettrait ainsi de rapprocher la réforme des origines de Rome[778]. Malgré cette limite d'interprétation du texte, l'idée que les échafaudages soient aux frais des grandes familles peut donner une idée de l'expression de la hiérarchie sociale dans le monde étrusque et du rapport entre un espace et un statut social dont le pouvoir s'exprime aussi bien dans le domaine privé que dans la sphère religieuse à caractère public.

Les exemples iconographiques, archéologiques ou littéraires[779] donnent aux spectacles un caractère familial et présentent des grandes familles ou des personnages de haut rang comme organisateurs de ces jeux. Il semble donc difficile d'assimiler ces espaces de rencontre à des lieux publics ou à des espaces où s'exprime une parole politique puisque ces loisirs dépendent d'une décision aristocratique. Symboles de la puissance des familles, les jeux reflètent peut-être leur place dans la hiérarchie sociale au niveau où les décisions politiques engagent la cité.

Conclusion

Le lien entre la topographie et les institutions prend sa source dans l'acte de fondation de la cité à partir d'une comparaison avec la légende de Rome et son rite étrusque. Toutefois, l'obstacle majeur pour évaluer pleinement l'apport de ces légendes, reste leur reconstitution *a posteriori*. Quant à l'influence grecque dans la construction de la cité étrusque, elle reste une donnée discutée. On peut penser davantage à une influence grecque dans les techniques de construction et dans l'architecture, plus que dans le plan de la cité elle-même, plan soumis à de fortes contraintes religieuses spécifiques au monde étrusque. La distinction, entre le plan d'une cité formée au fil des siècles et le plan d'une cité fondée comme une colonie, n'est plus vraiment un critère, aujourd'hui, pour comprendre les différences structurelles que l'on peut remarquer dans

[778] ZANKER 1990.
[779] THUILLIER 1985 pour les sources.

le monde antique. Même les colonies, ou les villes fondées, subissent des transformations et des évolutions qui ne sont pas toujours identifiables mais dont l'archéologie commence actuellement à prendre conscience. Le thème de la re-fondation des cités permet de justifier ces transformations topographiques. Or, s'il est impossible de prouver, pour les cités dont nous ne possédons pas les traces d'un rite de fondation, que le plan initial devait suivre le schéma de l'*Etruscus Ritus*, tel que l'étude sur Rome nous le propose, il est possible de constater des changements d'orientation des temples et des restructurations urbaines à la période classique.

Les changements topographiques qui adviennent à la période classique impliquent une modification des comportements politiques et certainement une réorganisation sociale. Le modèle romain des tensions entre la plèbe et le patriciat, ainsi que l'apparition de la République, se trouve au cœur des réflexions sur l'évolution politique étrusque : on suppose un modèle d'évolution semblable dans le monde étrusque. Nous avons vu qu'il s'agissait certainement davantage, chez les Étrusques, d'une mainmise encore forte de l'aristocratie sur le fonctionnement politique et militaire des cités mais que le nombre de citadins augmente fortement.

Le nom des magistrats et la réalité de leurs charges publiques restent encore des sujets de polémiques car difficiles à unifier, voire à intégrer, dans un ensemble cohérent. Seul un faible pourcentage de citadins aurait accès aux charges publiques et aux magistratures civiles. L'apparition de tyran à la période classique et la disparition de grandes figures militaires de type *condottieri* seraient l'image d'un repli de la cité sur elle-même, repli devenu nécessaire pour rétablir la concorde dans le corps civique.

On ne peut pas reconstruire le paysage de ces institutions pour chaque cité. Leur évolution est également difficile à évaluer, individuellement. Quant au paysage topographique, il correspond à une certaine forme de pouvoir : on pourrait le qualifier de diffus, si ce pouvoir s'exerce dans le cadre d'habitations privées, et de sacré dans la mesure où les sanctuaires représentent des cadres d'expression du pouvoir. Les grands sanctuaires urbains devaient associer deux éléments : la représentation de l'autorité à travers l'iconographie et peut-être une certaine pratique effective du pouvoir[780]. Le rôle

[780]Et peut-être l'affichage de richesses dans les sanctuaires : les dédicaces sur le temple de Pyrgi devaient être clouées sur un des murs du sanctuaire et présentent un des personnages les plus importants de la cité sous un angle politique, à savoir l'association stratégique avec les Phéniciens (PALLOTTINO 1964).

de la maison prend son sens dans une société aristocratique et l'idée que l'*atrium* serve aux rencontres et aux échanges économiques et politiques semble plausible.

L'existence ou non de votes et le déroulement des prises de décision politique sont encore inconnus et montrent également la faiblesse des sources archéologiques, littéraires et épigraphiques. L'identification de bâtiments avec une assemblée publique, comme un Sénat ou une curie, est mise en cause par l'absence de marqueurs archéologiques précis. Dans le cas du bâtiment elliptique de Caere, sa fonction publique paraît une hypothèse solide mais son rôle politique et le type de réunions qui s'y déroulaient ne peuvent pas être définis.

PARTIE III

Les limites de la cité

Introduction

La structure des plans urbains montre qu'une large part des contraintes topographiques et institutionnelles doit dépendre du rôle de la religion étrusque. La première partie de la thèse présentait les monuments des cités, expressions de la sphère publique. La seconde partie cherchait plus précisément les lieux dans lesquels les acteurs de la vie publique donnaient sens à la communauté. La troisième partie voudrait maintenant déterminer comment le pouvoir de la cité s'exprime sur l'espace.

Pour les Étrusques, seules les sources archéologiques peuvent fournir des informations analysables. Il s'agit de croiser les données relatives aux territoires des cités, recensées dans le catalogue du volume 1.

La définition de la cité grecque comprenant les deux entités, l'*astu* considérée comme le centre urbain et la *chôra* (la campagne qui en dépend), nous guide dans cette troisième partie. De même, l'existence d'un *ager publicus* à Rome nous aide à poser le problème de l'influence de la cité sur son territoire. La comparaison avec les sources romaines, à cause de leur plus grand nombre, est toutefois plus décisif que l'exemple grec, et s'avère ici plus utile que précédemment.

Le *pomerium*[781], limite invisible de Rome que l'art étrusque de la *limitatio* aurait défini, montre une corrélation entre l'agrandissement du territoire et l'agrandissement de Rome. La *limitatio*, art de délimiter les confins de propriété publique ou privée, correspond au rite des augures[782] et prévaut sur la disposition des temples[783] d'après les

[781] L'interprétation de l'étymologie du *pomerium* est controversée : *pomerium* peut signifier « qui fait le tour de toute la ville derrière les murs, délimitée par des lignes bien établies », ou bien l'espace compris devant les murailles et libre de toute construction (Aulu-Gelle, *Les nuits attiques*, XIII, 14, trad. MARACHE 1978). Les sources d'Aulu-Gelle doivent être l'augure Messala et Varron (*De lingua latina*, V, 143, « *orbis qui quod erat post murum* »). Le problème d'un espace situé devant ou derrière le mur n'est pas tranché. D'autres étymologies sont possibles, même si elles paraissent fantaisistes, avec notamment Festus (abrégé, 295, 4) qui rapproche *pomerium* de *posimirium*. Tite Live (*Histoire romaine*, I, 44, 3) donne également sa définition du *pomerium* : le *pomerium* (*post-moerium*) « signifie les *boulevards* mais il désigne plutôt la zone, ce terrain que jadis, quand on fondait une ville, les Étrusques bornaient avec rigueur et consacraient d'après les augures comme emplacement des fortifications » (trad. BAILLET 1954). Dans ce texte, Tite Live décrit l'agrandissement du *pomerium* afin que les maisons ne touchent pas le mur d'enceinte parce qu'il s'agit d'un « espace, où l'on ne devait rien bâtir ni cultiver, qui s'appelle en latin *pomerium*, à la fois parce qu'il est derrière le mur et le mur derrière lui » (trad. *ibidem*).

[782] CRISTOFANI 1985, « *Limitazione* », p. 157.

[783] Comme la fondation de la cité, la localisation d'un temple par les haruspices (Vitruve, *De l'architecture*, I, 7, 1) et l'inauguration d'un temple (Varron, *De lingua Latina*, VII, 8) requièrent une certaine connaissance de la science religieuse. P. Gros précise que les *sacra* et les *templa* ne peuvent être déplacés, pour les Romains, sans perdre leur sens et leur efficacité (GROS 2007). Ce parallèle avec les temples explique en partie comment la cité est un espace sacré et pourquoi elle correspond au *mundus*.

textes des architectes romains : « parmi toutes les opérations de l'arpentage, la plus éminente dans la tradition est l'établissement des limites. Il possède en effet une origine céleste »[784]. Cette origine céleste correspond aux connaissances astronomiques qui permettent de tracer les axes de la cité. Elle se réfère également aux régions du ciel qui, définies par les haruspices à l'aide du bâton-*lituus*, président au choix des espaces fastes et néfastes au moment de la fondation de la cité[785]. L'étude de l'urbanisme étrusque est fortement influencée et imprégnée par la vision romaine qui donne à la *limitatio* urbaine une origine étrusque, même si ces textes procèdent d'une reconstruction tardive et schématisent une vision de l'urbanisme étrusque. La définition de la limite comme lieu de confins provient du trait (ou des axes) que la *limitatio*[786] impose. Cet élément topographique est dépendant des décisions institutionnelles et d'une forte présence religieuse au moment de son établissement, au moins dans l'interprétation romaine de ce rite. Comment les communautés étrusques se définissent-elles à l'intérieur de ces limites ? Nous avons trouvé dans l'organisation interne de l'espace des cités étrusques, des traces spécifiques du rapport avec la religion. Pouvons nous l'étendre au territoire ?

Quant aux textes grecs, ils ne restent pas sans donner, eux aussi, quelques indications sur les cités étrusques. Ils s'intéressent, au-delà des Tyrrhéniens, à l'influence des cités étrusques sur la Grèce, à une période contemporaine des visées athéniennes en Occident. Ce sont des attestations indirectes qui qualifient certains objets, comme la trompette, de « tyrrhéniens ». Il convient de nous interroger sur la valeur de ce terme. Dans quelle mesure fait-il référence aux habitants du littoral tyrrhénien ou aux Étrusques ? Nous avons repris le cas particulier de la trompette tyrrhénienne, dans la mesure où les textes des tragiques athéniens l'évoquent comme un *topos* littéraire. Nous essaierons de comprendre pourquoi ces textes sont systématiquement utilisés dans le cadre des études sur le rapport entre les Grecs et les Étrusques au Ve siècle av. J.-C.. Le caractère exceptionnel de ces textes, le sens du mot tyrrhénien et la place d'Athènes en Occident à la période classique seront analysés.

---

[784] Hygin le Gromatique, *L'établissement des limites*, I, 1-3, trad. GUILLAUMIN 2005.

[785] Le moment de l'inauguration est accompli avec le bâton appelé *lituus*, utilisé par Romulus, selon les dires de Cicéron (*De la divination*, 1, 17), pour délimiter les régions dans le ciel. Cette délimitation est explicitée par Pline (*Histoire naturelle*, II, 143) dans son interprétation des foudres.

[786] Le rapport entre *limitatio* et *limus* (limite, frontière) est incertain contrairement au rapport entre *limitatio* et *limes* qui concorde (ERNOUT-MEILLET 1932, s. v. *limus*).

Nous déclinerons alors les échelles spatiales pour voir, dans un premier temps, les limites des cités et de leur territoire ; dans un second temps, les cités hors du territoire dans les limites du monde étrusque ; dans un troisième temps, les cités hors de l'Italie, sur mer et en Grèce à travers l'image de la trompette.

Chapitre 1- Frontière urbaine et frontière territoriale

La notion de frontière, dans l'Italie antique[787], est liée à une interaction culturelle (ROUVERET 1997). Il n'existe pas forcément de frontières closes, mais une série d'espaces qui correspondent à des lieux de confluence culturelle. Les limites du territoire des cités sont également mouvantes, du fait des tensions entre les cités, des besoins en matières premières et de l'évolution des forces militaires en présence. D'après A. Zifferero, le phénomène de la frontière commence à se déterminer en Étrurie quand arrivent à pleine maturation les dynamiques de peuplement rural[788]. Or, cet apogée dans la constitution urbaine des cités étrusques, correspond à la période classique, moment qui conduit à la maîtrise du territoire et certainement à l'affirmation des frontières.

L'étude des limites des cités nous entraîne vers celle des limites du territoire. Nous souhaitons mieux comprendre leur interaction et les fonctions qu'elles assument dans l'organisation urbaine. Individualiser la cité, par rapport au reste du territoire, rappelle la distinction grecque entre le monde civilisé qu'elle représente et le monde sauvage qui l'entoure[789]. L'identité de la cité se constitue notamment par opposition à l'espace qui n'est pas sous son autorité.

Chez les Romains, le récit de la fondation de Rome fait de l'*Urbs* une entité unique et sacrée. La ville est traditionnellement associée à un *templum* à partir des rites mythiques de la fondation : les axes tracés dans le ciel et sur la terre se mêlent, pour créer un « espace défini », enclos divin, et zone délimitée, séparée du reste du monde[790]. Le *pomerium* romain, limite de la ville non visible mais essentielle au développement et à l'aménagement des espaces urbains, est associé à l'évolution et aux transformations

[787] En Grande Grèce, la construction d'une idéologie de la frontière s'effectue en deux temps (POLLINI 2008). Il s'agit d'abord d'un usage des légendes et des récits mythologiques qui justifient une définition plus précise des limites d'une cité grecque, telle qu'il est possible de la retrouver dans l'analyse des sanctuaires de frontière. Puis à partir de la fin des guerres médiques, commence l'édification des fortifications autour des territoires.
[788] ZIFFERERO 1995.
[789] Pour cette distinction dans le monde grec, voir VIDAL-NAQUET 2004.
[790] ERNOUT-MEILLET 1932. Pour des comparaisons sur différents types de fondation, voir DETIENNE 1990.

du territoire ; il est également mis en parallèle avec l'idée d'une intervention étrusque[791]. La place des Étrusques dans le rituel, correspond à leur capacité à conférer, aux tracés des visées urbaines, une protection divine, un sens religieux.

En réalité, peu de données directement issues du monde étrusque[792] permettent de connaître les valeurs religieuses et l'imaginaire social assimilés aux limites urbaines. C'est principalement à travers le prisme latin[793] que va se dérouler ce chapitre : quelle meilleure connaissance de la ville nous apporte alors la confrontation entre les éléments du rituel romain et la connaissance actuelle des cités étrusques ? Quel est le rapport entre ces limites du territoire et cette gestion du fonctionnement urbain qu'on a pu évaluer d'après les sources archéologiques ?

Le développement s'élargit progressivement de la cité à son territoire, en trois temps : d'abord les limites des cités, ensuite celles du territoire, enfin le lien entre ces deux.

1- L'*urbs iusta* latine et les Étrusques

Le *pomerium* est un élément que l'archéologie peut difficilement identifier à cause de son caractère invisible dans la cité. Les fossés, les murs et les portes peuvent, au contraire, correspondre à une limite, en négatif, de la localisation du *pomerium*[794]. Ils

[791] Plusieurs auteurs attribuent au rite romain une origine étrusque. Varron (*De lingua Latina*, V, 143 et *Economie rurale*, II, 1, 9-10) parle d'un *Etruscus ritus* correspondant au tracé à la charrue, le fossé et les murailles. Pour Plutarque, « Romulus fait venir de Tyrrhénie des hommes pour le guider et lui enseigner en détail les rites et les formules à observer, comme dans une cérémonie religieuse » (*Vie de Romulus*, 9 trad. FLACELIERE-CHAMBRY-JUNEAUX 1957). Macrobe (*Saturnales*, V, 19, 11-14), en citant Carminius ou Granius selon les éditions, rapporte comment les Étrusques utilisaient la charrue d'airain pour tracer les fondements des villes. Enfin, les *libri rituales*, d'origine étrusque, définissent les règles utilisées pour fonder une ville, décider de faire la guerre et construire des temples d'après Festus (358L), son abréviateur Paul Diacre (285 L) et Varron (*De lingua Latina*, V, 143). D. Briquel constate le silence de Caton et de Tite Live (BRIQUEL 1987). Les tables Eugubines et la stèle de Capoue (CIL, X, 3825) précisent qu'au Ier siècle av. J.-C., l'acte de fondation avec l'usage de la charrue se faisait encore. Pour une présentation du texte des tables, voir POULTNEY 1959. Pour un commentaire sur leur topographie, voir SISANI 2001. Les bornes de Capoue devaient être au nombre maximum de six et César Octavien a fait placer des stèles à l'endroit du tracé de la charrue (PANCIERA 1999).

[792] G. Camporeale a recensé les sources littéraires et les représentations figurées des murailles dans l'art étrusque. Ces dernières sont finalement assez rares (CAMPOREALE 2008).

[793] C'est à travers le monde romain, comme le rappelle D. Briquel, qu'apparaît l'aspect religieux des murs d'enceinte chez les Étrusques (BRIQUEL 2008).

[794] A. Carandini pense localiser une partie du *pomerium* romain sur le Palatin à partir du texte d'Aulu-Gelle (*Les nuits attiques*, XIII, 14 : « le *pomerium* le plus ancien, qui a été établi par Romulus, était borné aux racines du mont Palatin. Mais ce *pomerium* fut de temps en temps porté en avant à mesure que la

marquent de manière visible la fin de l'espace urbain[795]. Le bilan des connaissances sur les cités étrusques à la période classique, d'après le catalogue du volume 1, montre une disparité dans le nombre et la fonction des portes, excluant un plan préétabli.

L'étude de ces portes est souvent associée à celle de cultes ou de signes religieux[796]. Des stipes votives se trouvent aux portes de la cité, à Tarquinia, Vulci, Cortone à des périodes différentes. Pour G. Camporeale, ces exemples permettent de démontrer l'existence de cultes aux portes dans le monde étrusque[797].

a- Les portes et les données archéologiques

En Campanie[798], actuellement, seules les portes de Capoue ont été fouillées. Elles sont traditionnellement estimées au nombre de trois. On estime que celle du nord serait dédiée à Jupiter et que la porte située peut-être à l'est du *decumanus maximus* est appelée *lunonis*.

En Étrurie méridionale, pour Caere et Volsinies, aucune porte de la période classique n'a été fouillée. La porte nord de Vulci correspond au moins à la période romaine car elle est associée à un sanctuaire de la même époque[799]. Le plan de la cité de Tarquinia, à Pian della Civita, suggérait la présence de six portes dont cinq sont hypothétiques. La porte Romanelli daterait de la fin du Ve siècle et du début du IVe siècle, alors que le matériel ferait remonter son implantation au VIe siècle [800]. À Véies, on estime à sept le nombre de portes, mais seule la porte nord-ouest de Piazza

---

république s'agrandissait et il entoura un grand nombre de hautes collines », trad. MARACHE 1978). Toutefois, archéologiquement, A. Carandini présente les traces d'un fossé (CARANDINI 1990).

[795] Nous ne traiterons pas ici des différents types de fortifications et de leur rôle dans la définition de la cité. Pour cela, se reporter à l'analyse archéologique de la partie I.

[796] I. Edlung-Berry suggère l'existence d'une religion des portes. En effet, ces dernières correspondent aussi à un lieu de passage dans l'espace sacré de la cité. La cérémonie expiatoire associée aux murs qu'on trouve dans les tables eugubines en est le meilleur exemple épigraphique, même s'il concerne le monde ombrien (EDLUNG-BERRY 2006).

[797] CAMPOREALE 2008.

[798] Nous rappelons que les développements qui suivent se reportent au catalogue du volume 1 et la bibliographie également.

[799] A. Pautasso présente la stipe votive retrouvée à la porte nord de Vulci. Il existe quelques céramiques du VIIe siècle dans les dernières couches. Mais l'arc chronologique des ex-votos est compris entre les IIIe et IIe siècles av. J.-C. (PAUTASSO 1994).

[800] CATALDI-BARATTI 2001. Au VIIe siècle, la cité utilise le système naturel de défense avant une première construction des murs en *opera quadrata* au VIe siècle. Puis le terrain est nivelé et la porte Romanelli daterait d'une restauration ou restructuration des Ve-IVe siècles. A. Romanelli, par comparaison avec les techniques édilitaires, datait la porte du IVe siècle (ROMANELLI 1934).

d'Armi, appelée porte du Dipylon et datée de la fin du VIe siècle - début du Ve siècle, a été entièrement fouillée[801]. La cité de Musarna, à la période hellénistique, posséderait deux portes[802].

En Étrurie centrale, les données sont principalement datées de la période hellénistique. Les portes de Vetulonia ne sont pas connues mais il devait en exister au moins deux au nord de la ville non datées. À Cortone[803] et à Volterra[804], les restes de la muraille et des portes ne sont pas datés non plus. À Roselle, les fortifications étant les plus anciennes, le nombre de portes se monterait à sept[805]. La porte nord est constituée d'une chambre d'accès et de canalisations. La route actuelle passe par la porte Est. Une seconde porte existerait à l'est, une autre à l'ouest, une au sud, une au sud-est et une au sud-ouest.

Enfin, en plaine Padane, seule Marzabotto présente deux portes, une au nord et une à l'est. Cette dernière serait en rapport avec un lieu de culte. G. Sassatelli estime que la stèle représentant un personnage féminin tenant une fleur pourrait correspondre à un culte de Perséphone ou d'Artémis[806] à cause du caractère funéraire, lié également à la nécropole qui se situe à la sortie de la ville. Il n'est pas possible d'avoir des données pour le sud et l'ouest à cause de l'effondrement du plateau. Creusées dans le terrain, ces portes donnent accès aux nécropoles[807].

Le nombre de portes est très variable en fonction des découvertes archéologiques. Il faudrait pouvoir effectuer un tableau chronologique présentant l'évolution du nombre de portes par cité et les datations des stipes votives qui leur correspondent. Dans l'état actuel des connaissances, l'étude des portes, espace

---

[801] FONTAINE 1993.
[802] BROISE-JOLIVET 2007.
[803] Il existe des traces d'une porte à double voûte sur la place du marché et à Porta San Agostino. G. Materazzi suppose une continuité des murailles du IVe siècle av. J.-C. au IXe siècle ap. J.-C. (MATERAZZI 2008). Une stipe votive serait déposée auprès des remparts au moment de la monumentalisation du circuit de la fortification, vers le IIe siècle av. J.-C..
[804] Deux portes sont visibles : la porte de Diane au nord, soutenue par deux tours et par des piliers, et, au sud, la porte de l'Arc, avec trois têtes sculptées.
[805] M. Cygielman et G. Poggesi évoquent les différents décomptes du nombre de portes à Roselle, entre six et huit portes. Ils estiment qu'il existe au moins sept portes en fonction du dénivelé et des nécropoles. Les portes nord et sud-est comportent un aménagement correspondant à la tactique militaire du IVe siècle. La porte Ouest se trouve en rapport avec l'entrée du *forum* et la porte sud-ouest avec le *podium* du grand temple. La localisation des autres portes n'est pas sûre (CYGIELMAN-POGGESI 2008).
[806] MALNATI-SASSATELLI 2008.
[807] Elles sont toutes localisées, à la période classique, en dehors des villes, séparées par un nivellement du terrain ou une limite construite comme les remparts.

privilégié du passage de la cité au territoire, moment clef du franchissement de la limite[808], ne permet pas de confirmer la vision idéale que les textes latins laissaient sous-entendre. Servius (*Commentaire à l'Énéide*, I, 422, 3), en effet, présente ainsi sa définition de « *l'urbs iusta* » : elle comporterait trois portes, trois routes et trois temples. Selon Vitruve, ce serait le chiffre trois qui structure l'ensemble. Cet élément triple correspond également chez Vitruve à la conception du temple de type toscan. La présentation d'une triple *cella* permet de se demander si, chez Vitruve, le temple ne serait pas un reflet ou un résumé de la cité. L'utilisation du chiffre trois atteindrait ainsi son paroxysme dans la structure du temple. De plus, il est possible de se poser cette question puisque l'interprétation du temple du Capitole par Macrobe (*Saturnales*, III, 4, 8) le fait correspondre à une figure de l'ensemble du monde : Jupiter serait la partie intermédiaire, Junon la partie inférieure de la terre et Minerve la partie haute[809]. Peu de sites possèdent un ensemble bien assuré pour la période classique. Si les Latins rapportent aux Étrusques l'utilisation d'un nombre d'or pour l'aménagement des portes et des routes, il s'agit d'une cité idéale. Archéologiquement, il n'est pas possible de savoir si cette vision idéale correspond à celle des Étrusques : les premières données montrent que la réalisation des cités n'a pas forcément utilisé ces théories.

b- Le sang et les limites

Il est plusieurs fois question d'un lien entre le sang et la limite de la cité. Dans le rite de fondation de Rome d'une part, la légende veut que Rémus soit tué pour avoir franchi les remparts. Tite Live (*Histoire romaine*, I, 6), Virgile et Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 87-88) s'intéressent plus précisément à la rivalité entre les deux frères. Rappelons les deux versions de la mort de Rémus données par Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 87) : celui du meurtre avant la fondation au cours d'une bataille et celui du meurtre au moment de la fondation et de la construction des murs. Parmi les prescriptions de Numa, d'autre part, on apprend qu'aucun sacrifice

[808] Au moment du rite, on soulève la charrue. « Aussi considère-t-on comme sacré le mur tout entier, à l'exception des portes. Si l'on tenait les portes pour sacrées, on ne pourrait, sans craindre la colère divine, y faire passer ni les choses nécessaires qui entrent dans la ville ni les choses impures qu'on en rejette » (Plutarque, *Vie de Romulus*, 9, trad. FLACELIERE-CHAMBRY-JUNEAUX 1957).

[809] S'agit-il de divinités liées aux Étrusques ? On sait par Tite Live (*Histoire romaine*, VII, 3, 7) que le rite utilisé dans le temple de Nortia vers Bolsena serait l'équivalent de celui de la Minerve au temple capitolin.

sanglant ne doit être offert au dieu des limites. « Numa dans sa sagesse, avait compris que le dieu des bornes, veillant sur la paix et témoignant pour la justice, devait être pur de tout meurtre »[810].

Le meurtre de Rémus a confirmé l'idée que les Étrusques aient pu pratiquer des sacrifices humains. À Tarquinia, on a retrouvé en effet la tombe d'un homme de 35/40 ans inhumé aux marges de la cité dans le troisième quart du VIIIe siècle avec, comme seul mobilier, un vase eubéen sur son thorax et le squelette sans tête d'un enfant de 10 ans à l'angle d'un bâtiment de la zone sacrée du VIIe siècle [811]. A. Carandini, dans les fouilles du Palatin, estime qu'il aurait lui aussi trouvé une dépouille rituelle[812]. La documentation en Étrurie est cependant assez marginale pour conclure à la pratique du sacrifice humain. S'il y a eu un sacrifice humain au moment de la fondation, il peut s'agir d'un rite expiatoire pour l'ensemble de la communauté[813].

La mort de Rémus pose un problème de conscience aux Romains dans la mesure où il s'agit d'un crime familial qui se mêle à l'origine de la cité : une sorte de sacrifice libérateur ou propitiatoire. M. Benabou montre comment la conscience romaine évolue de la conception d'une nécessité du meurtre à une gêne[814]. Pour expliquer ce meurtre, le châtiment du défi de Rémus a été compris comme la prédiction des guerres civiles dans les textes de la fin de la République. Toutefois rien ne fait penser à un sacrifice humain

---

[810] Plutarque, *Vie de Numa*, VIII, 16, trad. par FLACELIERE-CHAMBRY-JUNEAUX 1957.

[811] BONGHI JOVINO-BAGNASCO-GIANNI 2007.

[812] CARANDINI 1990.

[813] D'autres récits de sacrifices humains existent en dehors de la fondation de Rome : G. Colonna présente un texte de Callimaque (*Aetia* IV, frg. 93 de R. Pfeiffer *in* COLONNA 1984). Il s'agit d'un sacrifice humain organisé par les Étrusques au lendemain du siège et de la prise de Lipari, vers 485-475 av. J.-C.. Ce récit se calque certainement sur celui du massacre des prisonniers phocéens de Caere. De même, le frg. VIII, 4 de Callimaque [167] peut se comprendre comme le récit d'un sacrifice humain offert à Apollon par les Tyrrhéniens. Il peut s'agir d'un *topos* littéraire chez Callimaque. D'après les Scholies de Pindare (*Pythique*, II, 2-4), ce seraient les Grecs qui auraient apporté la civilisation aux Tyrrhéniens : « Quant aux sacrifices humains, Théophraste dit dans son traité *Sur les Tyrrhéniens* qu'ils avaient arrêté d'en perpétrer sur l'ordre de Gélon » (Trad. A. Morice, inéd.). Pour A. Carandini, un sacrifice humain serait certainement lié à la construction du rempart sur le Palatin (CARANDINI 1990). M. Di Fazio distingue toutefois les sacrifices humains des meurtres rituels, et beaucoup d'exemples de sacrifices humains deviennent douteux d'après lui (DI FAZIO 2001). Quant à la légende du sacrifice humain sur le *forum* de Tarquinia pendant la guerre contre Rome, elle relèverait d'une littérature latine anti-étrusque (BRIQUEL 1992).

[814] BENABOU 1984. La face sombre de Romulus est définie chez DUMEZIL 1948 p. 60. Cicéron (*De officiis*, III, 41) et Horace (*Epistulae*, VII, 17-20) condamnent Romulus. La vision négative de Romulus est affirmée ensuite par les auteurs chrétiens, notamment Saint Augustin (*De la cité de Dieu*, III, 6 « parce qu'enfin les écarts des humains déplaisent à ces dieux-là, au point que, choqués par la conduite de Pâris, ils auraient abandonné Troie au fer et au feu, bien davantage aurait dû les monter contre les Romains ce frère assassiné de Romulus que contre les Troyens ce mari grec cocu. Et un fratricide dans une ville sortant de terre aurait dû les fâcher bien plus qu'un adultère dans une cité brillante ! », trad. JERPHAGNON 2000).

dans le meurtre de Rémus : D. Briquel préfère l'idée que Rémus est un fondateur négatif, symbole du monde externe et sauvage[815]. La cité nouvelle se doit d'imposer de nouvelles règles. C'est peut-être ce qui expliquerait l'interdit : « ils [ne] sacrifiaient [le jour natal de leur patrie], dit-on, aucun être vivant ; ils pensaient que la fête consacrée à la naissance de leur patrie devait rester pure et n'être pas ensanglantée »[816]. Le jour de la fête anniversaire de la fondation de la ville, aucun sang ne doit couler pour honorer les dieux.

c- Communautés civilisées et place du son dans la cité

Puisque la cité, constituée d'une communauté et d'un espace urbain, ne permet pas qu'un sacrifice humain entache la nouvelle fondation, la communauté se doit d'obéir à la règle : la « civilisation » passe par une organisation sociale normalisée dans laquelle le sacrifice humain n'a plus sa place. Cette norme apparaît dans la fable 274 d'Hygin sur l'invention de la trompette : l'influence grecque[817] perceptible dans ces fables permet toutefois de comprendre que Grecs et Latins s'accordent pour émettre des valeurs et des préjugés semblables sur la civilisation étrusque. Il s'agit d'un texte tardif, véhiculé par une longue tradition, mais l'association des thèmes qu'il aborde en font un texte rare et précieux.

La fable 274 rend plusieurs interprétations possibles de l'invention de la trompette : elle la place notamment dans la perspective de l'évolution d'une civilisation vers un monde normalisé. Voici le texte d'Hygin (Ier siècle av. J.-C.), *Fables*, 274, 20 :

« *Tyrrhenus Herculis filius tubam primus inuenit hac ratione, quod cum carne humana comites eius uescerentur, ob crudelitatem incolae circa regionem diffugerunt ; tunc ille quia ex eorum decesserat, concha pertusa buccinauit et pagum conuocauit, testatique sunt se mortuum sepulturae dare nec consumere. Unde tuba Tyrrhenum melos dicitur. Quod exemplum hodie <R>omani seruant, et cum aliquis decessit, tubicines cantant et amici conuocantur testandi gratia eum neque ueneno neque ferro interiisse. Cornicines autem classici inuenerunt.* »

[815] BRIQUEL 2000.
[816] Plutarque, *Vie de Romulus*, 9, trad. FLACELIERE-CHAMBRY-JUNEAUX 1957.
[817] Cette fable serait influencée par un original grec qu'Hygin n'aurait pas très bien traduit d'après H. J. Rose. M. Kremmer propose comme source principale un traité grec, le *Peri Eurematon* (BRIQUEL 1991).

« Tyrrhénus, fils d'Hercule, inventa la trompette et de cette manière : comme ses compagnons se nourrissaient de chair humaine, les habitants de la région alentour s'enfuyaient devant pareille sauvagerie ; et alors, à la mort de l'un d'eux, il fit sonner un coquillage (*concha*) percé et fit venir les gens du village qui témoignèrent qu'ils donnaient au mort une sépulture, au lieu de le manger. La trompette (*tuba*) est donc appelée chant tyrrhénien. Les Romains conservent cette pratique et lorsque quelqu'un meurt, on fait sonner les trompettes (*tubicines*) pour convoquer les amis afin qu'ils témoignent qu'il n'est mort ni sous le poison ni sous le fer. Quant aux marins, ils inventèrent les sonneurs de cor (*cornicines*) ».
Éd. et trad. BORIAUD 1997.

La fable explique la réalité d'un emprunt musical des Latins aux Étrusques, met en scène des symboles de la civilisation. Le coquillage devient *tuba* puis, dans la marine, *cornu*[818]. Il est important de souligner que l'instrument « primitif », qui rappelle un instrument marin, devient une trompette après le passage dans une communauté structurée par des normes religieuses. Le signal ou l'appel est au cœur du récit : la *tuba* serait un instrument qui invite au rassemblement. Elle permettrait aussi de rendre publics les événements de la société : elle présente le fait que les compagnons de Tyrrhénus ne sont pas des êtres sauvages mais appartiennent bien au monde des civilisés. Ce mythe essaie d'expliquer très certainement l'utilisation de la trompette dans les funérailles en lui donnant un aspect archaïsant, grâce à l'invocation aux Étrusques[819]. En même temps, l'invention de la trompette est liée au monde de la cité : le fait d'enterrer les morts fait passer le village dans le monde de la *polis*. Cet appel lancé par la trompette pour le rassemblement rappelle le rôle du héraut, appelé *calator* chez les Romains[820].

Le rapport entre la trompette guerrière et la trompette funéraire s'explique par le fait que son usage pendant les combats annonce déjà la mort, celle du champ de bataille.

---

[818] Il peut porter indifféremment l'un de ces deux noms : le *cornu* peut avoir l'apparence recourbée d'un *lituus* d'après Virgile (*Énéide*, VII, v. 513) ou la forme du *bucina* chez Pline (*Histoire naturelle*, IX, 103). Chez Virgile, Junon posséderait la voix d'un *cornu* recourbé (BRIQUEL 1991).

[819] Au Ier siècle av. J.-C., la trompette suit le corps au moment des funérailles, d'après Horace (*Satires*, I, 6, v. 44) et Properce (*Élégies*, II, 13, v. 20 et IV, 11, v. 9). La trompette est même qualifiée de *funerea* chez Ovide (*Héroïdes*, 12, v. 140) qui préfère le chant des oiseaux symbole de l'amour à celui de la trompette symbole de la mort (*Amours*, II, 6). Plus tardivement, l'expression « trompette et bougie » de Servius (*Commentaire à l'Énéide*, V, v. 138 et XI, v. 192) provient de Perse (*Satires*, III, 103) et s'applique au rituel des funérailles. La trompette donnerait le signal d'enflammer le bûcher chez Valérius Flaccus (*Argonautiques*, III, v. 349) ou le signal de l'ouverture des jeux funéraires (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, V, v. 113). Pour les vivants, lors des funérailles ou du départ à la guerre, elle permet de détourner de la mort, de ne pas y penser (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, XI, v. 192).

[820] Le héraut, à Rome, appelle également au rassemblement des comices. Ces comices sont nommées *calata* (COARELLI 1983). Varron précise que la trompette qui annonce ce rassemblement correspond au lituus (Varron, *De lingua Latina*, V, 91 et VI, 91).

Au moment de mourir, se fait encore entendre le chant des trompettes (Ennius, *Annales*, v. 485). C'est une manière de rappeler le lien avec la cité : les funérailles publiques et la mort au combat sont permises aux seuls citoyens[821], ce qui marque leur appartenance à une communauté. Le signal donné par la trompette annonce donc qu'il est temps de se préparer à la mort. C'est un signal aussi funeste par métaphore : l'exil de Cicéron et son fatal destin ont été annoncés par Clodius, improprement appelé « clairon »[822]. Au contraire, chez Aulu-Gelle (*Nuits Attiques*, XX, 2, 2), le moment des funérailles est commandé par un autre type de trompette qui ne serait ni le *lituus*, ni la *tuba*, mais la *siticen*. Il cite Capiton et Caton. Ces deux dernières citations sont les deux occurrences du *lituus* dans un sens négatif, lié aux funérailles.

Le texte d'Hygin propose un autre thème de réflexion : celui du cannibalisme et de la nécrophagie. À partir du texte d'Hygin, le changement de statut d'une communauté est symbolisé par l'appel de la trompette : les peuples voisins peuvent venir confirmer que les Étrusques ne sont ni barbares ni sauvages. En effet, ils enterrent leurs morts et ne les mangent pas. Les règles sociales, civiles et religieuses, dans le cadre de la cité empêchent l'accomplissement du cannibalisme.

Dans le monde grec, le cannibalisme et la nécrophagie ont toujours été réprouvés[823]. Étant souvent le fait des dieux, ils sont le symbole de la sauvagerie et figurent en bonne place dans les *topoi* littéraires sur les barbares. Pour Aristote, en effet, le refus du cannibalisme est une attitude de citoyen : l'homme n'est pas utilisable comme moyen (*Politique*, I), ce n'est pas un esclave car il est libre et l'égal des autres dans la démocratie athénienne[824]. La cité en effet se définit comme une société où la pratique alimentaire est notamment liée à des cultes communs. Il n'est pas de sacrifice humain[825] qui permette la cohésion d'un groupe à partir du moment où tous les membres présentent une certaine égalité entre citoyens selon Aristote.

---

[821] Les funérailles publiques concernent surtout les aristocrates.
[822] Cicéron, *Lettres aux familiers*, III, 12, 1.
[823] A. Moreau montre, pour le mythe d'Œdipe, comment les trois crimes (parricide, inceste et cannibalisme) servent à désigner le comble du dérèglement dans la pensée grecque (MOREAU 1979). La nécrophagie, au contraire, a donné lieu à une série de débats intellectuels opposant les différents usages de cette pratique. Elle est considérée comme sacrilège par Hérodote (*Histoires*, III, 38) alors que des groupes marginaux ou étrangers peuvent l'élever au rang de norme au sein de la cité (BRIQUEL 1991 et HARTOG 2001).
[824] DAVIS 1989.
[825] L'éventualité de sacrifices humains lors de la fondation des remparts du Palatin par Romulus n'est pas contredite ici. Ces sacrifices sont peut-être douteux mais pas impossibles.

Le cannibalisme est la marque d'un certain rapport à la mort dans un groupe social. Les ethnologues l'associent aux vertus des morts[826]. C'est une pratique funéraire, alimentaire et sacrificielle. Mais elle n'a pas sa place dans une société organisée en cité, ni en fédération. L'invention de la trompette se place au moment du passage d'un type de société archaïque sauvage à un type civilisé selon les règles d'ensevelissement des morts et de pacification du territoire. Dans un contexte de paix et dans le cadre des funérailles, l'instrument de musique révèle un moment privilégié où s'affirment une religion et un rassemblement de la communauté civique. Une image civilisatrice est associée à la trompette : elle prélude à l'organisation sociale et militaire, aux lois et à la guerre[827].

La légende de l'invention de la trompette par les Étrusques est un thème également abordé par beaucoup de commentateurs. L'espace urbain et la communauté, les deux éléments qui forment une cité, sont règlementés par des normes dans lesquelles le signal envoyé par l'instrument joue le rôle essentiel de rassembler la population : celle de la communauté et celle des environs par sa portée sonore. Outre le thème littéraire de l'invention étrusque de la trompette, trois textes mêlent cet instrument aux insignes du pouvoir importés par Rome depuis l'Étrurie[828], chez Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 40, 1), Strabon (*Géographie*, V, 2, 2) et Silius Italicus (*La guerre punique*, VIII, 483-488). Enfin, Servius glose sur l'invention de la trompette en partant d'un vers de Virgile (*Énéide*, VIII, 526) qui associe la *tuba* à l'adjectif « tyrrhénien »[829]. L'invention de la trompette est une légende revendiquée par la cité de

---

[826] FRAZER 1890.

[827] La place de la trompette tyrrhénienne s'inscrit dans une pratique généralisée, durable et variée de la musique dans le monde étrusque : « la place énorme qui revenait à la musique dans la vie quotidienne des Étrusques est certainement un des traits les plus frappants de leur civilisation » d'après J. Heurgon, même si la trompette « depuis Eschyle (est) célébré(e) pour son excellence (militaire) » (HEURGON 1961, p. 243).

[828] Le tableau de PIEL 2000 présente les neuf textes sur les origines étrusques des *imperii insignia romani*.

[829] Servius (*Commentaire à l'Énéide*, I, v. 67) : « dans cette inaction ils inventèrent de jeter les dés et les jetons, de jouer à la balle, de faire entendre les sons de la flûte et les accords de l'harmonie et des trompettes, afin de distraire leurs concitoyens et leur faire supporter plus facilement le jeûne » (Trad. BRIQUEL 1991, n° 3, p. 319). Le vers de Virgile se traduit : « un éclair jaillit à l'improviste, dardé du haut de l'éther en un grand bruit ; d'un coup tout parut s'abattre et les éclats tyrrhéniens d'une trompette mugir dans les hauteurs » (Trad. PERRET 1989). C'est un grand fracas qui retentit. Cette légende, dans le monde latin, s'explique par le fait que les sources latines attribuent volontiers les instruments à vent au monde étrusque. U. Pizzani constate, du point de vue linguistique, que les noms des instruments à cordes dans la littérature latine conservent leur nom grec tandis que les instruments à vent possèdent uniquement des noms latins (PIZZANI 1995).

Vulci ou de Tarquinia[830] : la source des traditions littéraires sur le mythique Maleus, inventeur de la trompette tyrrhénienne, pourrait provenir de Regisvilla. D'après Silius Italicus, c'est à Vetulonia que l'on doit l'invention « du son de l'airain [pour] enflammer les troupes ». Vetulonia, ayant déjà apporté aux Romains les insignes du pouvoir, serait donc la patrie d'origine de la trompette.

L'instrument de musique apparaît alors parmi les éléments essentiels au fonctionnement de la cité. Les différents récits sur l'invention de la trompette montrent une longue pérennité de cette légende. Le mythe des Tyrrhéniens comme inventeurs de la trompette se développe peut-être à partir du IVe siècle av. J.-C. selon un fragment de Scamon, cité par Clément d'Alexandrie[831] et selon un autre de Ménandre[832]. Cette légende des origines s'est étendue à partir du IIe siècle av. J.-C. : on la trouve chez trois auteurs grecs, Athénée (*Deipnosophistes*, IV, 184a), Pollux (*Onomasticon*, IV, 85) et Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, V, 40). Parmi les auteurs chrétiens, Tatien (*Oratio ad Graecos* 2) et Théodoret (*Graecarum affectionum curatio*, I, 19), en parlent aussi. Le texte le plus abondamment commenté est celui de Pausanias (*Description de la Grèce*, II, 21, 3) : « on raconte que le temple d'Athéna *Salpinx* a été édifié par Hégélos. Cet Hégélos était le fils de Tyrsénos, et celui-ci d'Héraclès et de sa femme lydienne. C'est Tyrsénos qui inventa la trompette et Hégélos qui en enseigna l'usage aux compagnons doriens de Téménos, et c'est pourquoi il a donné le nom de *Salpinx* à Athéna »[833]. Pour D. Briquel[834], le texte de Pausanias serait la compilation de deux légendes : l'une qui introduit la trompette en Grèce lors de la guerre des Doriens et une autre qui fait des Tyrrhéniens les inventeurs de la trompette[835].

---

[830] Strabon mentionne Tarquinia comme étant la cité qui fut à l'origine des faisceaux de licteurs, de la *tuba* et d'autres pratiques cérémonielles adoptées par Rome (*Géographie*, V, 2, 2). D. Briquel pense que Strabon a utilisé des chroniques de Tarquinia (BRIQUEL 1991).

[831] Fragment 5 d'après Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 74. FGrHist, IIIB, 476, F6 – FHG, IV, 490, F5.

[832] Fragment 869 Koerte d'après Pollux IV, 87.

[833] Trad. BRIQUEL 1991, p. 322, n° 11.

[834] BRIQUEL 1991, p. 319-344.

[835] Nous renvoyons à l'étude sur la fable d'Hygin. Dans la littérature latine, c'est à partir d'Hygin, au Ier siècle qu'apparaît la légende de l'invention tyrrhénienne. Hygin (*Fables*, 274, 20) présente Tyrrhénus comme le chef des Étrusques et l'inventeur de la trompette ; Silius Italicus (*La guerre punique*, V, 12) le présente comme un simple lydien qui apporte au peuple autochtone une amélioration musicale. Pline (*Histoire naturelle*, VII, 56) dit que Tyrrhénos a inventé la lance et le javelot alors que Pisaeus le Tyrrhénien a inventé la trompette de bronze. Lactance dans son commentaire à la *Thébaïde* de Stace (IV, 224) attribue cette invention à Malée, roi des Étrusques. Comme le souligne J.-R. Jannot (JANNOT 1990, n. 5, p. 44), la plupart des auteurs qui parlent de l'invention de la trompette ne font que se citer les uns les

Le thème est repris, au Ve siècle ap. J.-C., par Hésychius le lexicographe ; au VIe siècle ap. J.-C. par Isidore de Séville (*Sev. etym*. III, 21, 3), le scholiaste de Lycophron (150), le *Papyrus Oxyrrhynchos* (10 1914 107 1241 col 6) ; et au IXe siècle ap. J.-C., par Photius.

Les limites de la cité apparaissent, dans le monde romain, en relation avec l'application des règles religieuses tant dans le tracé lui-même que dans la valeur séparatrice entre urbain et territoire présent dans l'imaginaire collectif. Le monde étrusque est rattaché, d'après la tradition littéraire, à cette double définition des limites. Les données archéologiques confirment l'emploi de la religion dans l'espace dédié aux passages, notamment les portes qui séparent le monde des vivants du monde des morts, et le citadin, du voyageur. L'invention de la trompette attribuée aux Etrusques devient la marque d'un monde civilisé.

2- Les limites des territoires

Assimiler les limites des diocèses de la période médiévale avec celles des cités étrusques n'est plus d'actualité aujourd'hui. Cette thèse a été contredite de manière convaincante par L. Banti pour la cité de Pérouse[836]. Pourtant M. Torelli se sent obligé de préciser que la définition du territoire de Cortone ne peut pas s'étudier selon la carte des diocèses (il n'y a pas de tradition diocésaine parce que Cortone reprend son indépendance vers la fin du Moyen Âge)[837]. De même R. Luti précise qu'en ce qui concerne la cité de Roselle, l'idée de se baser sur les limites du diocèse ne convient pas : Vetulonia et Roselle font partie du même évêché à la période médiévale (contrairement à ce qu'affirme S. Mazzolai qui donne aux fleuves Ombrone et Farma le sens de limites, en comparant avec celles du diocèse)[838]. Pourtant A. Maggiani, pour la période tardo-classique et hellénistique, sur le territoire de Fiesole, se reporte encore

autres. L'origine étrusque de la trompette deviendrait un *topos* littéraire à partir du Ier siècle ap. J.-C., moment où apparaissent les instruments à cordes dans la littérature latine (WILLE 1967).

[836] BANTI 1936.

[837] TORELLI 2005.

[838] LUTI 2000 et MAZZOLAI 1960.

aux limites des diocèses[839]. Dans le catalogue de la thèse, ce sont davantage les frontières dites naturelles comme les montagnes ou les fleuves qui ont permis d'évaluer l'extension maximale des cités.

Les limites du territoire dans le monde étrusque fluctuent selon des variations chronologiques qui nous échappent. Deux types de structures permettent de définir des frontières : des sanctuaires compris comme des lieux d'échanges culturels et des habitats fortifiés identifiés comme des garnisons pour surveiller les mouvements des cités voisines.

Au moment d'établir les cartes de la répartition de la population sur le territoire, trois types de structures ont été identifiées (volume 1) : des sépultures, des lieux de culte et des habitats. Nous nous sommes concentrée sur les deux derniers types de vestiges car ils permettaient des comparaisons topographiques avec les cités. Toutefois, dans les cas où les tombes formaient des nécropoles par leur grand nombre et leur vaste étendue, nous avons considéré la nécessité de localiser sur la carte un habitat. Les développements qui suivent se fondent sur la description des cartes de localisation des sites mineurs, présentées dans le catalogue (volume 1).

a- Les données archéologiques

Les données archéologiques concernent les sanctuaires et les sites fortifiés.

En Campanie, rien à ce jour ne permet de définir des espaces de confins ou des limites territoriales. À Capoue, il existe deux sanctuaires extra-urbains. Fondo Patturelli et Mont Tifata sont connus par des terres cuites mais aucune structure n'a été identifiée. Il semble que le sanctuaire de Diane Tifatina se situe en un point stratégique : il domine la plaine du haut du mont Tifata, assure le contrôle et la protection du territoire, et se situe le long de la route qui mène en Campanie centrale[840]. Il ne s'agit pas forcément de sanctuaires de confins.

[839] MAGGIANI 2008.
[840] CERCHIAI 1995, p. 157.

En Étrurie méridionale, les sanctuaires situés sur les confins sont associés, pour la plupart, à des habitats. Pour Véies et Tarquinia, le peu de données sur les sanctuaires extra-urbains, à la période classique, ne permet pas de formuler de remarques précises.
À Caere, les sanctuaires se concentrent en deux endroits à la période classique : d'une part, ils forment une ceinture autour de la cité, le long des principales voies de communication[841]. D'autre part, les zones destinées à l'échange, dans les ports de Pyrgi, Punicum ou Alsium, sont également marquées par des sanctuaires : les temples jouent un rôle de contact culturel. Toutefois, les confins à l'intérieur des terres sont plus difficiles à matérialiser. Il semble que le contrôle est exercé plutôt par des sites d'habitat que par des sanctuaires. Pour l'*ager* de Caere, A. Zifferero suggère qu'il existe une « géographie du sacré »[842] : les sanctuaires se distribuent aux marges des espaces avec des spécifications géomorphologiques comme le passage entre la plaine côtière et la colline. Quant aux lieux de culte suburbains, ils peuvent jouer un rôle notamment dans les rites de passages de la communauté.

Pour Vulci, la limite avec le territoire de Roselle est constituée par une alternance entre des habitats et des sanctuaires, dans la vallée de l'Albegna, seul espace où des traces archéologiques de la période classique sont attestées avec certitude. À l'emplacement de sanctuaires et de fermes des périodes archaïque et classique[843], des sites fortifiés auraient été construits pendant la période hellénistique comme Ghiaccio Forte, centre fortifié fondé au IVe siècle sur la rive droite de l'Albegna en même temps que Talamone (Telamon), Saturnia et peut-être Orbetello (FIRMATI 2001).

Pour Volsinies, le lieu de culte de Piana del Lago indique les confins entre le territoire de Vulci et celui de Volsinies. Toutefois ce sanctuaire pourrait avoir un lien avec un habitat (BERLINGO-D'ATRI 2004).

En Étrurie centrale, des habitats fortifiés et des sanctuaires correspondent aux limites des territoires sans qu'il soit possible de définir une règle précise, dans l'état actuel de nos connaissances.

---

[841] Le sanctuaire de Montetosto marque une étape sur la route vers l'emporion de Pyrgi. G. Colonna associe la présence de ce sanctuaire à la légende du massacre des Phocéens. V. Jolivet rappelle les caractéristiques palatiales qui se retrouvent également sur le site (COLONNA 1967 et JOLIVET 2010).
[842] ZIFFERERO 2005.
[843] ATTOLINI-PERKINS 1992.

À Vetulonia, les marques de l'exploitation minière du territoire sont nettement plus visibles que les sites cultuels. Les limites du territoire seraient marquées par des éléments du relief ou des habitats. De même pour Roselle, il est difficile de définir les limites du territoire. La frontière avec la cité de Vulci doit se situer vers l'Albegna même si l'aire d'influence des sites de Telamon et de Colle Bengodi n'est pas clairement définie. Il est possible que la frontière ait, un temps, correspondu au fleuve Ombrone. Pour Populonia, il n'y a pas de données sur les sanctuaires extra-urbains à la période classique.

Sur le territoire de Chiusi, les lieux de culte se localisent autour des habitats : Chiusi et Chianciano possèdent au moins deux sanctuaires actifs à la période classique sur l'espace géré directement par le centre urbain. San Martino au nord et Città delle Pieve au sud représentent, en revanche, les extensions maximales de l'ensemble du territoire de Chiusi et peuvent être considérés comme des sanctuaires de confins.

Le territoire de Pérouse est un peu particulier puisque les traces archéologiques de la période classique ne concernent que des lieux de culte, notamment à Monte Acuto (au nord, sur la commune actuelle d'Umbertide), à Pasticcetto di Magione (près du lac de Trasimène), à Colle Arsiccio (sanctuaire des eaux près du lac Trasimène), à Civitella d'Arna, à Mandoleto (stipe votive près du lac de Trasimène), à Bettona (connue à la période impériale avec l'inscription d'un *praetor Etruriae*) et au lac Trasimène (BERICHILLO 2004). Ces espaces, déjà occupés à la période orientalisante, n'enregistrent pas de changement de culte, mais il est difficile d'identifier les communautés qui leur sont associées.

À Cortone, la cité est entourée de quelques sanctuaires. Aux limites du territoire, vers le Chiana, les sites fortifiés se situent en hauteur et les sanctuaires dans la plaine.

Les limites Est et Nord de la cité de Volterra sont marquées par des habitats diffus dont les traces matérielles sont principalement des nécropoles et des lieux de culte.

Sur le territoire d'Arezzo, le sanctuaire de Pieve di Socana (dont la première construction daterait de 460 av. J.-C.) était très certainement lié à un centre habité, comme un point de contrôle du fleuve Arno ou un nœud de communication vers le nord-est et l'est. En revanche, le site de Falterona ressemble à un sanctuaire de passage avec le monde ombrien : il est situé sur un seuil géographique qui permet la traversée

des Apennins. Le matériel des stipes votives indique par ailleurs un rapport conflictuel[844].

Une série de lieux de culte le long de la vallée à Sieve, à Poggio di Colla et à Impruneta, permet également à Fiesole de contrôler une voie de circulation très fréquentée. Toutefois, les sites fortifiés ou un habitat diffus, que les nécropoles mettent en valeur, complètent l'occupation du territoire.

Enfin, pour le territoire de Pise, deux lieux de culte ont pu être mis en évidence : Monte Castellare di Asciano dans les Monts Pisani et Ponte Amoriano à l'entrée de la vallée du Serchio. Il s'agit en effet de deux zones stratégiques pour les échanges et le contrôle du territoire de Pise. Toutefois, il ne semble pas que des sanctuaires puissent jouer un rôle de confins dans cette région.

En Emilie-Romagne, nous n'avons pas répertorié de lieux de culte extra-urbains dans la plaine. Au contraire, quelques sanctuaires se situent dans les collines comme Monteguragazza dans le vallée du Reno et au bord du rivage de l'Adriatique, comme Cavallara sur le territoire de Spina et comme Rimini sur le territoire de Verucchio. Ces cultes sont liés à la cité (pour Cavallara par exemple) ou ils correspondent à des étapes sur l'itinéraire des grandes voies de circulation du commerce (comme Monteragazza).

b- Éléments de confins et interprétations

Les sanctuaires occupent une place particulière, soit proche de la ville, soit très éloignée vers les frontières : cette dernière localisation doit correspondre à des besoins stratégiques probablement en rapport avec des voies de communication.

La principale interprétation des sanctuaires de confins consiste à mettre en parallèle le fonctionnement de la Campanie et celui de l'Étrurie. A. Zifferero a présenté le rôle économique et culturel de ce type de sanctuaires[845]. M. Torelli complète ces études par une conclusion sur le fonctionnement politique des communautés : il propose de voir dans la présence de sanctuaires de confins l'image des *poleis* qui n'ont pas

[844] R. Chellini présente les offrandes armées du « lac des idoles » dont le début du dépôt date du VIe siècle av. J.-C. (CHELLINI 2002).
[845] ZIFFERERO 1995 et ZIFFERERO 1998.

encore accompli leur transformation sociale et politique à la manière romaine[846]. Cette suggestion est calquée sur l'hypothèse que l'absence de grand temple urbain oblige les populations à se reconnaître dans des *sacra* périphériques. La création des temples urbains serait liée à la phase républicaine selon un modèle romain : leur absence dénote, comme pour les sanctuaires de confins, l'absence d'un régime républicain. Toutefois cette interprétation repose sur l'assimilation des temples des acropoles à des sanctuaires périphériques, ce qui est contestable. Quant aux sanctuaires suburbains, du fait de leur éloignement relatif du centre urbain, ils précisent l'identité d'une société mais ne remplacent pas les fonctions du grand temple urbain.

M.-C. Hellmann rappelle les trois catégories de sanctuaires grecs définies à partir des recherches en Grande Grèce : les sanctuaires urbains, les sanctuaires péri-urbains (ou extra-muraux par anglicisme), et les sanctuaires extra-urbains (ou suburbains)[847]. Ces trois sortes d'implantations existaient dès le VIIe siècle et ont acquis un sens politique de rassemblement de la communauté et d'exaltation de la puissance publique. Les sanctuaires extra-urbains revêtent, en Italie, une fonction particulière car ils se situent sur les voies de communication, souvent au contact avec d'autres peuples. La distinction entre les sanctuaires de passage et les sanctuaires de confins n'est pas toujours bien déterminée. Les « sanctuaires de confins » pourraient correspondre aux lieux de culte les plus éloignés de la cité et se localiseraient dans un espace considéré comme la limite entre deux territoires (notamment en rapport avec des sites fortifiés ou des éléments de relief particuliers). Nous avons constaté que la présence des sanctuaires sur les zones frontalières ne constituent pas une règle générale. Quant aux lieux de culte périphériques, Caere, Cortone et Chiusi sont les cités où des sanctuaires forment une ceinture autour de la cité.

Les sanctuaires dispersés sur le territoire constitueraient peut-être davantage un relais des sanctuaires urbains et mettraient en valeur la cité, conçue comme l'élément central, soulignant leur appartenance à la communauté qu'elle représente : les familles se définissant dans un sanctuaire mettraient également à l'honneur la communauté civique d'appartenance.

Peut-être ces sanctuaires « de confins » étaient-ils associés à des habitats en matériaux périssables et à des habitats dont la trace a été perdue. On constate que les

[846] TORELLI 2002.
[847] HELLMANN 2006, p.151-154 et EDLUND 1987, p.41-42.

sanctuaires se situent dans des lieux de contact, de confluence, de passage et de contrôle d'un espace, sur des routes ou des sites en hauteur, liés à des reliefs ou à des fleuves. Les temples permettent de réfléchir sur une structuration des échanges : ils peuvent correspondre à des péages, à des relais ou aux traces d'une religiosité liée au voyage. D'une certaine manière, ils permettent un type de contrôle des échanges et du territoire, notamment dans des zones sensibles, aux frontières. Ils sont les marqueurs des chemins, des voies et du bon déroulement du commerce. Ils correspondent à de petites communautés locales qui se définissent par leur appartenance religieuse et rappellent également leurs liens avec la cité principale.

La présence de sanctuaires de confins au Ve siècle sur l'ensemble du territoire étrusque ne permet pas vraiment de préciser la valeur du régime politique de la cité principale. Pour la cité de Cortone, si le sanctuaire urbain n'a pas été découvert, la cité possède une série de bornes porteuses de la mention *tular rasnal* qui dénotent une forte emprise de la cité sur son territoire. Ces inscriptions ne permettent pas de définir un régime politique mais démontrent, dans la cité, une cohésion sociale qui ne fait pas appel au modèle politique romain.

c- Les bornes comme marqueurs de confins

Les données de l'épigraphie nous apprennent qu'il existe des bornes pour signaler les limites des cités et de leur territoire. C'est le mot *tular* qui traduit l'idée de limite[848]. Il existe des expressions telles que *tular spural*, signifiant « les limites de la ville » dont il existe plusieurs mentions à Fiesole[849]. Sur l'ensemble des occurrences du mot *tular* et de ses dérivés (RIX 1991), l'association avec un mot de la famille de **spur*- correspond à 30%[850]. Elle est cependant très localisée dans la région de Fiesole à la

[848] Pour J. Heurgon, *tul* signifierait cippe de bornage et *tular* correspondrait aux *fines* du latin. Au contraire, d'après O. Carruba, la racine *Tul* pourrait avoir davantage un sens politique de confins. Le mot *tular* est présent sur des cippes datables des IVe et IIIe siècles av. J.-C. : ils ont été recensés par R. Lambrechts et M. Cristofani (HEURGON 1969, CARRUBA 1976, LAMBRECHTS 1970 et CRISTOFANI 1978).

[849] Il s'agit de deux cippes différents (TLE² 675-676-677 et RILLI 1964, p. 97). A. Maggiani propose également de voir, dans l'association entre le mot *hil* et le mot *tular*, l'implication d'un magistrat de type *maru* qui pourrait avoir la charge de gérer des confins (ET Cl 8.5 de Montepulciano et MAGGIANI 2001).

[850] H. Rix propose dix-sept références épigraphiques sur les confins (RIX 1991). Les seize occurrences du même mot dans le *Liber linteus* ont été comptabilisées comme une seule référence. Quatre inscriptions font directement appel à la cité ; nous ajoutons l'inscription de Spina qui a donné lieu à de nombreux débats sur les confins de la cité. Nous n'avons pas encore pu consulter le *Thesaurus linguae Etruscae*,

période hellénistique, ce qui rend sa fréquence très rare. Comment comprendre ces expressions des limites de la ville, au vu de leur faible occurrence ? S'agit-il des confins de l'*urbs* ou de l'*ager* ?

Tableau des occurrences épigraphiques des confins de la cité

Réf. ET[851]	**Texte**	**Localisation**	**Datation**	**Interprétations**
Fs 8.2 TLE 675	tular śpu / ral / hiḷ purapum / viσ'l / vχ papr	Fiesole, S. Martino alla Palma	hellénistique	
Fs 8.3 TLE 676	tular. śpural. hil. purapum. vipσ'l vχ. papr	Fiesole, S. Martino alla Palma	hellénistique	
Fs 8.4 TLE 683	tular. śp. a. viσ'. vχ au. cur. clt	Fiesole, S. Andrea a Morgiano	IIe siècle	Inscription officielle à caractère monumental ? (LAMBRECHTS 1970) – en rapport avec un habitat du Ve siècle. (MAGGIANI 2008)
Fs 8.5 TLE 689	tular. śpu. pur. au. papσ'inaś. l a.cursniś. l	Fiesole, Loc. Inc. 4		Changement de juridiction. (MAGGIANI 2008)
Sp 8.1	mi tular (« je suis les confins »)	Spina	IVe siècle	Point de repère par rapport à l'organisation de la plaine Padane par Felsina, plus qu'un marqueur de limite. (SASSATELLI 2006b)

Il existe peu de documents épigraphiques sur les limites de la ville étrusque, et ils sont principalement localisés à Fiesole. Dans ces quelques cas, le bornage comprend le terme de *spura* et non pas de *meθlum*[852]. Ce serait donc à la communauté que se

dans sa nouvelle édition 2009. Ce recensement ne comprend pas non plus les bornes trouvées en Tunisie (HEURGON 1969).

[851] La référence (abrégée en ET) et les transcriptions correspondent à celles de RIX 1991. La référence TLE correspond à PALLOTTINO 1978.

[852] Varron (*De lingua Latina*, V, 143, 4) : « Des bornes, limites du *pomerium*, se dressent autour d'Aricie et autour de Rome. C'est pourquoi les cités dont l'enceinte avait été tracée auparavant à la charrue, reçurent aussi le nom d'*urbes* (villes), mot formé sur *orbis* (pourtour) et sur *uruum* (araire) ». « *Cippi*

rapportent les limites et non pas à la ville elle-même. Ainsi, d'après G. Colonna, ces inscriptions exprimeraient seulement leur qualité de confins publics et ne s'appliqueraient ni aux confins de l'*ager*, ni à ceux de l'*urbs*[853]. Cette explication conviendrait également pour les objets sur lesquels apparaît le nom des villes suivi du mot *sp(ural)* : un poids de bronze comme à Sovana, un *dolium* à Chiusi, un casque à Suasa ou encore un lot de tuiles dans l'*ager* de Populonia. Ces éléments appartiennent à la cité mais ne définissent pas forcément les limites mêmes de l'espace urbain. La communauté aurait donc légitimé l'implantation de ces bornes sans qu'elles soient définies pour cette même communauté : il peut s'agir, par exemple, du règlement d'un litige de droit privé pour lequel la communauté s'est portée garante. Ainsi, G. M. Facchetti propose de voir les moments où le bornage se réfère à la cité et non pas à une décision de la cité dans les expressions de type *tular spural hil*[854]. Il précise que le mot *hel-/hil-* peut désigner un rapport direct avec l'objet : ces expressions signifieraient alors les « propres confins de la cité ». À l'opposé, A. Maggiani propose d'interpréter le mot *hil* comme une charge publique qui suppose une responsabilité dans les confins[855].

Une première difficulté d'interprétation de ces inscriptions réside dans la compréhension des termes et dans l'exactitude du sens des formules. La seconde difficulté tient à leur localisation : quatre d'entre elles constituent un ensemble cohérent pour la cité de Fiesole. A. Maggiani considère que, pour la période hellénistique, Fiesole possédait un vrai *ager publicus*[856] : le reste du territoire, au-delà de la borne, serait géré par des grandes familles qui assurent ainsi la défense de l'*ager publicus*. La borne désignerait cette fois la fin de l'autorité publique de la cité : le *purth* semble être le magistrat qui s'occupe de gérer ces confins à Fiesole.

Le bornage peut apparaître comme une affaire de tous dans certains cas et notamment dans le cadre de la cité de Fiesole à la période hellénistique. Pour ce qui concerne les confins des cités étrusques à la période classique, il n'existe pas de règle nettement identifiable. Des sanctuaires peuvent jouer un rôle important dans le repérage

---

pomeri stant et circum Ariciam et circ[o]um Romam. Quare et oppida quae prius erant circumducta aratro ab orbe et urvo urb[s]es[t] », trad. COLLARD 1954.

[853] COLONNA 1987.

[854] ET Fs 8.2 et 8.3, ET Cl 8.5 et FACCHETTI 2002.

[855] MAGGIANI 2001.

[856] MAGGIANI 2008 en suivant ainsi COLONNA 1987.

des regroupements de populations aux alentours et de relais le long des voies de communication. Des sites défensifs ou des habitats diffus permettent également de repérer les espaces frontaliers. Cette diversité tend à renforcer le caractère autonome des cités étrusques dans la gestion de l'espace où elles se constituent.

Il semble que les signes matériels de la forte présence des cités à leurs frontières correspondent aux sanctuaires, au moins pendant tout le Ve siècle. À partir du milieu du IVe siècle, en règle générale, cette organisation tombe en désuétude : de nombreux sites fortifiés apparaissent et il est possible que ces centres secondaires aient gagné en autonomie et en indépendance. Les grandes cités individualisées à la période classique ne continuent pas forcément à asseoir leur pouvoir sur l'ensemble des territoire jusqu'alors définis.

Les bornes demeurent une indication de l'étendue politique de la ville malgré de nombreuses polémiques. L'aspect sacré des bornes chez les Étrusques est rappelé par la *prophétie de Végoia*, un texte tardif du Ier siècle av. J.-C.[857]. Il s'agit d'une injonction de la divinité Végoia au devin Arruns, attirant la malédiction sur ceux qui enlèveront les pierres du bornage. Elle rappelle la mesure sacrée du bornage, qu'il soit privé ou public. Cet aspect sacré est dû notamment à la garantie par les dieux des décisions civiles. Les bornes sont protégées par des rites et rappellent l'aspect sacré des limites de la cité.

3- L'aspect symbolique des limites urbaines

Les textes latins font référence à un modèle de type étrusque qui permet de relier la cité à son territoire. Le thème de la charrue qui sépare la ville et le territoire est associé au rituel de la division de l'espace par les augures afin que le territoire et la ville

[857] La datation et l'authenticité du document posent problème. K. O. Müller l'a authentifié. On le date de la fin du neuvième siècle étrusque (c'est-à-dire du Ier siècle av. J.-C., voire de l'année 4). J. Heurgon établit sa provenance à Chiusi et propose une réélaboration du texte à la période chrétienne. La prophétie contiendrait des éléments anti-romains qui pourraient dater sa forme poétique de la période de Tarquin l'Ancien. Dans une interprétation propagandiste de l'inscription, on a aussi avancé la date de 91 av. J.-C., correspondant au moment du tremblement de terre. D. Briquel propose de lire une cosmogonie au début du texte. Enfin A. Valvo, même s'il n'émet pas de doutes sur l'authenticité de cette inscription, pense que le texte a subi beaucoup de modifications. Les recommandations finales par exemple seraient ajoutées à la période chrétienne. C. Guittard rapproche le contenu de la prophétie, par sa dimension cosmogonique, des oracles d'Hystaspe ou encore du *Livre de Daniel* (MÜLLER 1877, HEURGON 1959, BRIQUEL 1986, VALVO 1988 et GUITTARD 2009).

se complètent pour former la communauté. Les Étrusques interviennent en donnant une dimension symbolique à l'espace urbain et en choisissant un soc de charrue en bronze. Ainsi, l'acte de fondation de Rome peut revêtir un aspect sacré, puisqu'il est cautionné par les spécialistes des actes religieux. Quelles traces fournit l'archéologie quant au rapport entre les limites urbaines et le territoire dans le monde étrusque ?

a- L'interprétation romaine du lien étrusque entre la cité et le territoire

Pour Rome, la cité fonctionne dans un rapport symbolique entre le centre et la périphérie. Le centre aurait une valeur cosmique et domine le territoire. La stratification des textes du Ier siècle av. J.-C., à commencer par Varron, explique en partie la présence des Étrusques dans ces récits.

Varron propose un *excursus* sur la manière dont on fonde les cités par le rite étrusque dans la suite du paragraphe qui traite des *oppida* et de la construction des murailles. Celles-ci sont décrites comme le point essentiel du rite en rapport avec l'araire et le fossé. « Les limites tirent leur origine première comme l'a écrit Varron de la discipline étrusque, parce que les haruspices ont divisé le monde en deux parties »[858], écrit Frontin. Les limites dans le rite de fondation de la ville de Rome correspondent à un apport étrusque, malgré la confusion de Frontin entre les augures, qui prennent les auspices, et les haruspices. La prise des auspices évoque des limites[859], comme un phénomène d'appropriation d'un lieu : « c'est que l'établissement des limites n'est pas sans tenir compte du système du monde »[860]. L'*ager*, au moins celui qui est considéré comme *publicus*, fait partie de la cité dans le monde romain, car l'augure doit embrasser à la fois la ville et la campagne : pour savoir si Numa sera roi, « l'augure prit place à sa gauche, la tête voilée et tenant de la main droite un bâton recourbé et sans nœud appelé *lituus*. De là, embrassant du regard la ville et la campagne, il invoqua les dieux, marqua

[858] Frontin, *Les limites*, p. 157-161, trad. GUILLAUMIN 2005.
[859] Rappelons la définition du *pomerium* par Aulu Gelle (*Les nuits attiques*, XIII, 14) : « Le *pomerium* est un lieu à l'intérieur du territoire libéré par les augures qui fait le tour de toute la ville derrière les murs, délimité par des lignes bien établies ; il marque la limite de l'auspice urbain », trad. MARACHE 1978.
[860] Commentaire de GUILLAUMIN 2005.

dans le ciel les régions par une ligne tracée de l'est à l'ouest et spécifia que les régions de droite étaient celles du Midi, les régions de gauche, celles du nord »[861].

On peut lire ce lien intrinsèque entre Rome et le monde qu'elle a conquis dans la lecture de sa topographie : l'agrandissement du *pomerium* en est l'exemple le plus flagrant. Les différentes phases de son extension[862] sont rapportées notamment par Tacite, par Tite Live, par Aulu-Gelle et par Dion Cassius[863]. D'après Tacite (*Annales*, XII, 23-24), « l'usage antique [permet que] tous ceux qui ont étendu les limites de l'empire [aient] aussi le droit d'étendre les limites de la ville »[864]. L'extension du *pomerium* aux différentes époques, depuis les guerres civiles jusqu'à l'empire, est bien connue et justifiée par un accroissement du territoire géré par Rome[865]. Toutefois, pour les limites de la ville romaine, seuls les cippes d'époque impériale ont été retrouvés par l'archéologie, même si l'existence des cippes du *pomerium* primitif est attestée par Tite Live (*Histoire romaine*, I, 44), Tacite (*Annales*, XII, 24) et Varron (*De lingua Latina*, V, 143).

Pourtant il ne semble pas que ce soit au moment même de la fondation, que le bornage de la ville de Rome ait été exécuté : Virgile (*Énéide*, I, v. 275-279) explique le

---

[861] Tite Live, *Histoire romaine*, I, 18, trad. BALLET 1954.

[862] La tradition de repousser les limites du *pomerium* chez les Romains est un thème littéraire très répandu. Il est critiqué par Sénèque : « Sylla fut le dernier des Romains qui agrandit l'enceinte de la ville, ce qui, chez nos ancêtres, ne se pratiquait jamais qu'à la suite de la conquête de quelque territoire en Italie, et non dans les provinces. Il est cependant plus utile de savoir cela, que d'apprendre que le mont Aventin était en dehors des murs, pour l'une de ces deux raisons : ou que le peuple s'y était retiré autrefois, ou que Rémus, s'étant placé sur cette montagne pour considérer le vol des oiseaux, les auspices ne lui avaient pas été favorables » (*De la brièveté de la vie*, 13, 8, trad. NAYA 2006). Ce thème littéraire est repris par plusieurs auteurs antiques.

[863] Tacite (*Annales*, XII, 23-24) mentionne les différentes phases d'agrandissement du *pomerium* par Auguste et par Claude. Aulu-Gelle (XIII, 14) évoque trois agrandissements (Servius Tullius, Sylla et César). Dion Cassius atteste un élargissement du *pomerium* par César (43, 50, 1) et un par Auguste (55, 6, 6). Tite Live (*Histoire romaine*, livre I, 44) explique comme le Quirinal et le Viminal sont entrés dans l'enceinte du *pomerium*. Pour F. Hinard, l'élargissement du *pomerium* aurait un lien avec une activité édilitaire dans la cité de Rome, avec le recrutement d'hommes nouveaux dans le corps des citoyens, et à l'emprise de Rome sur le sol italien (HINARD 2001).

[864] « César agrandit aussi le *pomerium* de la ville, d'après l'usage antique, en vertu duquel tous ceux qui ont étendu les limites de l'empire ont aussi le droit d'étendre les limites de la ville. Et cependant les généraux romains, bien qu'ils eussent soumis de grandes nations, n'en avaient pas usé, si ce n'est L. Sylla et le divin Auguste ». « *Pomerium urbis auxit Caesar, more prisco, quo iis qui protulere imperium etiam terminos urbis propagare datur. Nec tamen duces Romani, quamquam magnis nationibus subactis, usurpauerant, nisi L. Sulla et diuus Augustus* », éd. et trad. GOELZER 1966, p. 323-324. La tradition de l'agrandissement du *pomerium* n'est certainement pas antérieure à Sylla (HARRIS 1979 et SORDI 1987). F. Hinard refuse de compter Servius Tullius parmi les personnages qui ont agrandi le *pomerium* : cela relève du mythe (HINARD 2001, p. 28).

[865] BLUMENTHAL 1952. P. Gros rappelle les vicissitudes de l'extension du *pomerium* et son impossibilité à coïncider avec la limite effective de l'habitat. La muraille servienne serait l'équivalent du *pomerium* pour les augures, c'est-à-dire que l'extension de la ville dans le *pomerium* représenterait un quart de la superficie de celle du IIe siècle ap. J.-C. (GROS 2007).

refus de Romulus de donner des limites par cette interpellation : « à ceux-là ni bornes dans l'espace ni durée définie je ne fixe, je leur ai donné un empire sans fin »[866]. Certes il s'agit d'un poème, mais il précise peut-être un lien avec la réalité. En effet, Romulus n'aurait pas souhaité installer des bornes pour ne pas faire apparaître les territoires pris sur autrui et développer des injustices. Ce serait Numa, à l'extrême fin du VIIIe siècle, qui aurait fait en personne un bornage complet du territoire de Rome[867]. Numa aurait partagé le territoire entre les citoyens pauvres. Même si Plutarque, qui rapporte cette légende, évoque une vision idyllique et pacifiste de l'agriculture, il présente la mise en place du bornage en fonction d'un partage de *l'ager publicus*.

La référence aux Étrusques dans la fondation de Rome apparaît comme une construction intellectuelle dans la mesure où les textes latins datent des périodes républicaine et impériale. La tradition a subi un long processus de récriture et de stratification littéraire. Il s'agit également de procédés d'antiquaires pour expliquer une situation de fait au Ier siècle av. J.-C. ; dans cette perspective, les Étrusques apparaissent comme une référence authentifiant la fondation de Rome, qui trouve sa légitimité dans son ancienneté. La tradition littéraire et l'évolution du thème ont pu être établies. Les premiers récits dateraient de Dioclès de Péparéthos (seconde moitié du IVe siècle ou première moitié du IIIe siècle av J.-C.), repris au IIIe siècle par Fabius Pictor et par d'autres annalistes[868]. L'épisode romancé et anecdotique du premier sillon n'est pas fondamental, et seul Plutarque pose la différence entre fossé et rempart. Le rappel de la fondation de Rome à la période augustéenne correspondrait à une volonté de revalorisation de la figure de Romulus, dont Auguste pourrait être un double[869] ; ou bien la mention du *mundus*[870] permettrait de considérer la ville elle-même comme le centre

[866] Trad. PERRET 2006.
[867] Plutarque, *Vie de Numa*, 16, 3.
[868] REBUFFAT 2006.
[869] Un poème de Properce (*Élégies*, IV,10), selon l'étude de GARANI 2007, suggère d'ailleurs cette adéquation. Romulus et Auguste sont étroitement liés dans la mesure où le prince se présente notamment comme restaurateur de la République et refondateur de l'État. On a même hésité à donner à Octavien le surnom de Romulus (SCOTT 1925).
[870] Quant au *mundus* (Plutarque, *Vie de Romulus*, 11, 1), l'origine étrusque de ce rite paraît attestée. À Marzabotto, le *mundus* serait au centre de l'autel B, sur l'acropole : il s'agit d'une structure rectangulaire au centre de laquelle se trouve un puits profond de 6 m. avec des restes d'animaux sacrifiés au fond (GOVI 2007, p. 21). Le *mundus* ne se situerait pas au croisement des deux routes principales, là où a été trouvé un galet marqué d'une croix (MANSUELLI 1966).

du monde, et de justifier l'impérialisme romain[871]. Ovide présente le berceau de Rome comme étant le sanctuaire de Jupiter Sator, sur l'*arx*, et le *mundus* comme le lieu où ont été déposées les mottes de terre de tous les territoires d'origine des compagnons de Romulus[872]. Plutarque et Jean le Lydien sont d'accord sur la provenance diversifiée des mottes de terre.

Un second rite de la fondation de Rome, repris dans les fondations des colonies, trace sur la terre les limites de la cité : il s'agit de celui de la charrue. Plusieurs symboles associés au thème de la charrue permettent de confirmer un lien entre la cité et le territoire. Ce lien est valable également dans le monde grec d'après les légendes de fondation[873]. Dans les poèmes bucoliques latins, la charrue est symbole de paix : en temps de paix, on s'occupe des champs et en temps de guerre, on délaisse cette occupation[874]. Cet aspect est lié aussi à des phénomènes naturels : les citoyens partent à la guerre au moment de la moisson, ce qui pose souvent des problèmes de ravitaillement. La guerre est dépendante des saisons et du travail des champs. De même, Mars est à la fois un dieu guerrier et un dieu nourricier. Il est surprenant à première vue de trouver dans la série des textes sur le soc de la charrue (« *vomer* ») les traités de médecine sur l'art de vomir (« *vomere* ») et sa nécessité. Or l'acte de vomir est aussi lié à l'acte de séparer les bons des éléments mauvais, c'est ressortir du corps les ingrédients néfastes, comme le soc de la charrue sépare les mottes de terre d'un côté faste et de l'autre néfaste. Le soc de la charrue doit être incurvé pour permettre aux mottes de terre de se répandre sur un côté et de marquer ainsi une séparation physique entre le monde

---

[871] TOULZE 1993.

[872] Il existe trois références dans les *Métamorphoses* (II, v. 95 et v. 116), dans les *Fastes* (VI, 276) et dans les *Tristes* (III, 1). Ovide serait plutôt le tenant d'une évocation du rite de la fondation de Rome pour expliquer la création des colonies.

[873] L'association entre les bovins attelés et la fondation des villes existe dans d'autres légendes de fondation : pour Thèbes, Cadmos suivit une vache, et, pour Troie, une vache s'est couchée à l'endroit où la ville devait être fondée (Apollodore, *Bibliothèque*, III, 21-27). Rappelons que la famille de Cadmos est associée aux bovins : Io, transformée en vache, est l'ancêtre de Cadmos. La vache préfigure aussi le sacrifice initial qui va sceller la communauté d'après le commentaire de F. Letoublon (LETOUBLON 1987, p. 135-137). Ovide dans le livre III des *Métamorphoses* donne trois exemples du motif de la charrue qui donne naissance aux hommes. Au v. 11, Cadmos doit suivre une génisse qui n'a pas subi le joug. Quand elle s'arrêtera, ce sera le lieu de fonder la ville. Et au v. 104, une race d'hommes qui s'entretuent naît des dents de serpent que Cadmos plante dans le sillon. Le dernier exemple au livre VII est celui de Jason et de Médée : Jason laboure la plaine et fait naître des guerriers qui s'entretuent. Médée l'aide à prendre les taureaux et à faire fonctionner l'araire (voir également Valérius Flaccus, *Argonautiques*, I, v. 69). Ces deux mythes de la prise de la charrue président à la fondation d'une nouvelle communauté.

[874] Dans la littérature latine, on trouve de nombreux exemples. Virgile rappelle qu'on délaisse les charrues pour faire la guerre (*Énéide*, VII, v. 635). Dans Stace (*Thébaïde*, XII, v. 628), les charrues sont suspendues le temps des combats à Éleusis.

civilisé et le monde sauvage. De ces quelques exemples, qui ne se veulent pas exhaustifs, des différents sens métaphoriques de la charrue, il apparaît que celle-ci est reconnue comme un symbole de paix et de construction d'une communauté civique. Fondée sur le ravitaillement et le travail de la terre, une société peut constituer une force agricole et assurer son autonomie, que la guerre met souvent en péril. Il s'agit surtout d'une vision sénatoriale romaine définissant un idéal du citoyen agriculteur et soldat. La charrue revêt un sens de civilisation car son usage augmente le rendement de la terre qui assure la sédentarisation et la richesse d'une société. Dans le cadre de la fondation de Rome, la charrue implique l'idée d'une main mise sur le territoire de la cité par l'agriculture et par ses études technologiques sur le travail de la terre.

b- Lien entre limites urbaines et limites territoriales : les données archéologiques

L'évolution des murailles et les différents moments de leur édification ne sont pas déterminées pour toutes les cités, et la fluctuation des frontières est méconnue. Nous pouvons toutefois essayer de croiser les données sur le type d'organisation du territoire des cités étrusques et les limites de la cité.

Tableau du rapport entre la construction des murailles et le type d'organisation du territoire

Cité[875]	**Date des fortifications**	**Type d'organisation du territoire de la cité à la période classique**
Pontecagnano	VIe-Ve siècles	Ø
Fratte	Ø	Ø
Pompéi	VIe-Ve siècles	Ø
Capoue	fin du VIe siècle	Ø
Véies	VIIIe siècle. Piazza d'Armi, vers le milieu du VIe siècle. Le plateau vers la fin du Ve siècle-début du IVe siècle	Regroupement

[875] Pour la bibliographie, se reporter au catalogue (volume 1).

Caere	Ve-IVe siècles	Regroupement avec ceinture de sanctuaires
Tarquinia	VIIe siècle	Regroupement
Vulci	IVe siècle	Regroupement
Vezlna	IVe siècle	Regroupement
Vetulonia	VIe siècle	Regroupement
Roselle	la fin du VIIe siècle	Regroupement
Populonia	VIe-Ve siècles	Regroupement
Chiusi	à partir du IVe siècle	Plusieurs centres avec ceinture de sanctuaires
Pérouse	IVe siècle	Regroupement avec uniquement des sanctuaires dans le territoire
Cortone	entre le Ve siècle et la seconde moitié du IVe siècle	Regroupement
Volterra	VIe siècle	Regroupement
Arezzo	fin du Ve siècle	Regroupement
Fiesole	IVe siècle	Plusieurs centres
Pise	pas de traces à la période classique	Plusieurs centres
Marzabotto	un fossé ?	Ø
Felsina	un fossé ?	Ø
Forcello di Bagnolo	un fossé ?	Ø
Adria	Ø	Ø
Spina	palissade ?	Ø
Verucchio	Ø	Ø

En croisant ces informations, il apparaît que les cités qui fonctionnaient avec plusieurs centres, au cœur de l'Étrurie, ne portent pas de traces de murailles à la période classique (Chiusi, Fiesole, Pise) : elles commencent à se fortifier à partir du IVe siècle, à la période où les fortifications des centres secondaires se développent de plus en plus.

La réciprocité n'est pas exacte puisque Vulci et Volsinies qui semblent pratiquer un regroupement des élites dans le centre urbain ne connaissent pas, semble-t-il, de phase fortifiée avant le IVe siècle.

Les fortifications permettent de circonscrire le périmètre de la cité et de l'individualiser par rapport à son *ager*. Elles permettent la séparation entre le monde des vivants et le monde des morts, notamment dans des régions où la morphologie du sol ne présente pas une distinction nette entre les deux (MALNATI-SASSATELLI 2008). Les limites de la ville ont alors un aspect symbolique et défensif.

Il existe plusieurs moyens de délimiter la cité : le *pomerium*, les fortifications, le dénivelé. Si le *pomerium* apparaît comme une construction intellectuelle des limites urbaines, les fortifications et le choix géographique du site sont archéologiquement plus faciles à identifier et à comparer. Les fortifications sont mieux connues et bien travaillées dans le monde étrusque pour le IVe siècle, car fleurissent les sites fortifiés à peu près sur tout le territoire. La présence d'une limite visible dans l'espace n'est pas cependant la garantie d'une organisation urbaine de type cité. Il semble nécessaire que les parties visibles et les parties invisibles procèdent d'un ensemble cohérent. Le rapport au territoire montre que les traces de la domination de la cité ne sont pas majoritairement militaires au Ve siècle mais nettement plus culturelles et sociales.

Par comparaison, l'urbanisme romain est soumis à des règles religieuses strictes selon un rite, semble-t-il, d'origine étrusque : l'espace est donc contraint par une série d'obligations religieuses. Non seulement le tracé de la ville est affecté d'une protection divine qui le rend intouchable mais aussi les temples ont des espaces consacrés qu'on ne peut remettre en cause facilement.

Les limites de la cité nous ont permis de constater que les fortifications ne sont pas forcément les seuls éléments à prendre en compte dans la définition de la cité. L'importance du temple que nous avions suggérée dans la cité se confirme, à l'extérieur même de la cité, dans les réseaux religieux et sociaux qui se tissent sur le territoire. Les règles religieuses de vie en communauté définissent une vision de la cité qui ne reproduit pas celles du monde grec : elles se réfèrent à un processus mental de conception du monde typiquement étrusque.

Chapitre 2 – Un espace contrôlé par la cité

Le territoire se dessine à partir des réseaux, des circuits et des flux humains, ou économiques, produits par des groupes sociaux. La distance quotidiennement parcourue par des citadins pour aller cultiver leurs parcelles ou la proximité des sources d'approvisionnement peuvent être un témoignage de la puissance d'une cité : les maraîchers habitaient majoritairement en milieu urbain ou dans des espaces qui n'ont pas laissé de traces archéologiques au Ve siècle.

L'espace sous influence d'une cité, non plus le territoire, se caractérise au contraire par des champs de forces et des dynamiques : c'est la distinction effectuée par les géographes C. Raffestin et A. Turco pour différencier l'espace et le territoire[876]. En archéologie, l'espace se définit par l'attraction et par la diffusion du matériel. Dans ce cas-là, les productions des ateliers d'une cité et l'extension de ses exportations, telles que G. Colonna les utilise[877], sont un critère retenu pour apprécier l'étendue de son rayonnement, mais non nécessairement pour affirmer le contrôle politique qu'elle exerce. Les produits finis qui circulent ne sont pas forcément les témoins d'un rattachement politique, culturel et économique de groupes sociaux à la cité principale. L'influence culturelle, élément privilégié pris par M. Torelli pour identifier le territoire d'une cité, permettrait ainsi de suivre les migrations des citadins, notamment à travers leurs artisans[878]. M. Bonghi Jovino propose également d'étudier l'exportation des techniques architecturales[879] car le savoir-faire d'une cité peut servir d'exemple aux centres mineurs qui affichent leur volonté d'imiter les modes et les goûts de la cité principale.

L'archéologie se heurte à la difficulté du choix des sources qui peuvent aider à comprendre un système de gestion et de contrôle. Les critères d'évaluation de ces migrations et du rayonnement de la cité sont aussi les voies de communication,

[876] RAFFESTIN-TURCO 1991.
[877] COLONNA 1990.
[878] TORELLI 2002.
[879] BONGHI JOVINO 2005.

permettant de maîtriser l'approvisionnement et de contrôler le territoire[880], et les traces onomastiques révélées par l'épigraphie. Les cités étrusques, à la période classique, semblent se comporter en effet comme les centres économiques et politiques des territoires qui les entourent. La faiblesse de la documentation archéologique des centres mineurs et la disparition de certains d'entre eux à la fin du VIe siècle suggèrent l'existence d'une tendance au regroupement et à une gestion centralisée de l'espace. Quant au statut juridique du territoire, il mérite d'être évoqué dans l'analyse de l'espace urbain qui le gère. Qu'en est-il de la place des grandes familles terriennes et de leurs possessions ? Quelle part accorder à un domaine public[881] ? Nous aborderons ce chapitre en deux temps : l'organisation des territoires par les cités d'une part, et l'influence politique des cités hors du territoire d'autre part, à travers le thème de la dodécapole.

1- Le territoire et la cité : organisation et gestion

Dans le corpus archéologique, nous avons proposé une partie intitulée « territoire » pour chaque cité. Cette partie de la fiche présente des suggestions sur les réseaux hydrographiques, le relief et les voies de communication. Elle fait ensuite le point sur les différentes recherches relatives à l'évolution de ces territoires entre la période archaïque et la période classique. Elle dresse enfin l'inventaire des sites où les archéologues ont trouvé des traces d'habitat au Ve siècle [882].

Cette recherche nous a paru importante dans le cadre d'une étude sur les cités étrusques parce qu'elle permet de définir en négatif ce que la cité doit être, en terme de monumentalisation et de concentration d'habitants, ainsi que la première partie de la thèse l'a mis en évidence. En outre, cette étude permet de se rendre compte des

[880] Les routes sont documentées principalement en plaine Padane, dans les territoires de Véies et de Caere. En Étrurie centrale, les « *vie cavi* » sont les voies de communication les plus visibles (QUILICI 2000).

[881] Comme exemple de comparaison, la cité de Rome possède, au Ve siècle av. J.-C., un *ager publicus* qui comprend les terres collectives. La jouissance de ce domaine public est concédée aux particuliers par les magistrats. Une partie du territoire peut appartenir à un domaine public. Aucune source ne permet d'identifier et d'analyser un territoire public dans le monde étrusque mais son existence n'est pas à écarter (SALERNO 2005).

[882] Les limites identifiées par l'archéologie sont cependant changeantes en fonction des nouvelles données politiques et économiques : les confins entre Roselle et Vetulonia, ainsi ceux entre Tarquinia et Caere, sont parmi les moins rigides.

nouvelles dynamiques de peuplement au cours de la période classique en Étrurie et d'appréhender la fonction de la cité dans son rapport avec la *chôra*. C'est ce que nous voulons étudier maintenant.

a- Croisement des données archéologiques

En Campanie[883], il est délicat de présenter une organisation des territoires dans la mesure où les limites des cités elles-mêmes sont difficilement identifiables. De même, la hiérarchie du réseau urbain n'est pas évidente. Capoue se comporterait comme un grand centre, surtout si l'on en croit l'évocation qu'en font les textes littéraires et l'importance de sa production artisanale. L. Cerchiai rappelle que la Campanie se compose d'un mélange de plusieurs ethnies et que la fin du Ve siècle correspond à un processus de fusion territoriale entre la côte et la *mesogeia*[884].

En Étrurie méridionale, à partir de la constitution des premières cités, l'occupation des vastes plaines de tuf se fait de manière intensive avec la disparition des quatre-vingts villages favorisant de l'apparition des cités (Véies, Caere, Tarquinia, Bisenzio, Vulci). Leur territoire est très vaste.

Le territoire de Véies est très structuré par les voies de communication, ce qui permet un grand rayonnement de la cité vers Rome, vers le Tibre, vers le Lucus Feroniae, vers Nepi, vers l'*oppidum* archaïque de Monte S. Angelo (à Baccano) et vers le Fosso Galeria à la Lucchina[885]. Les petits centres qui fonctionnaient sur une base gentilice disparaissent à la période classique. Se produit alors une restructuration des campagnes, liée à de nouvelles techniques agricoles et fondée sur la construction d'une série de fermes. Quelques petits centres, considérés comme fortifiés, survivent, entre l'Arrone et le Tibre, sans présenter de traces matérielles d'édifices[886]. L'influence de

[883] Le développement de l'ensemble de cette sous-partie correspond à un synthèse de l'analyse menée dans le volume 1. Nous renvoyons donc au catalogue pour davantage de précision et une bibliographie mise à jour.
[884] CERCHIAI 1995.
[885] QUILICI 1992.
[886] DE SANCTIS 1997.

Rome se fait sentir dès le milieu du Ve siècle, et les sites falisques prennent leur indépendance en se libérant de l'emprise de Véies.

Caere aurait eu à gérer un territoire dont la limite à l'est pouvait s'éloigner de la côte à plus de 150 km, au moins à la période orientalisante et archaïque[887]. La cité de Caere apparaît comme le moteur principal du peuplement de la plaine littorale : l'habitat rural se concentre à la période classique et beaucoup de fermes disparaissent. Ce dépeuplement des campagnes se manifeste également aux marges du territoire, dans les monts de la Tolfa et vers Véies : les centres secondaires ne semblent plus manifester une occupation aussi intense et productive que précédemment[888].

Pour Tarquinia, les habitats de confins ne relèvent pas d'une continuité d'occupation entre le VIe siècle et le IVe siècle comme c'est le cas dans la zone de Viterbe, dans le Biendano ou la vallée du Mignone. La restructuration des campagnes prend ainsi fin au Ve siècle, avec des marques d'une centralisation confirmée par la construction de la cité de Tarquinia elle-même. Un regroupement des sites mineurs autour de Tarquinia en fournit une preuve. La défense du territoire semble faire l'objet d'une importante préoccupation dès le Ve siècle avec la construction de murs en pierre sèche de type défensif à Monte Rovello, Cencelle et Grottelle.

Entre le début du Ve siècle et le IVe siècle, le renforcement du centre de Vulci se manifeste par un contrôle du territoire proche, notamment des cités de la vallée de la Fiora, de l'Albegna et du lac de Bolsena, où le manque de matériel archéologique signale l'absence d'occupation à la période classique. Quant à Vulci, le Ve siècle marquerait son apogée.

Pour ce qui est du territoire d'Orvieto, dans le second quart du Ve siècle, il subit une diminution du peuplement de ses campagnes, peut-être liée à une récession économique[889], contrairement à l'espace situé autour du lac de Bolsena, qui continue à jouir d'une forte densité de population.

Les cités de l'Étrurie méridionale semblent jouer un rôle moteur dans l'organisation rurale qui se gère par une occupation intensive du territoire. Ce système semble connaître une crise vers le milieu du IVe siècle.

---

887 BONGHI JOVINO 2005.
888 ENEI 2001.
889 MAGGIANI 1990.

En Étrurie centrale, les territoires plus petits sont plus faciles à observer par l'archéologie.

Pour Vetulonia, l'extraction et le travail du métal ont présidé à l'organisation du territoire. La crise de cette cité, vers le milieu du Ve siècle, est en partie liée à l'affermissement de ses deux voisines, Populonia et Roselle[890]. Le regroupement autour de la cité se distingue par une série de centres mineurs qui gravitent autour de la colline de Vetulonia et qui sont connus par leurs nécropoles (Santa Teresa, Castellaccia, San Germano, Poggio Zenone, Selvello, Val Berretta, Pian d'Alma). Quelques projections vers le littoral sont à noter alors que, au nord du territoire, les traces archéologiques diminuent.

Pour Roselle, le réseau d'habitat sur le territoire doit être plutôt lâche avec des espaces modestes (des maisons ou des fermes) dont il est difficile de retrouver la trace[891]. Les nécropoles qui subsistent sont densément localisées autour de la cité.

Quant au territoire de Populonia, il semble très étroit et correspond presque exclusivement au promontoire. L'ensemble des activités artisanales et les nécropoles se concentrent dans la plaine : il s'agit d'un modèle d'organisation du territoire par concentration autour de la cité elle-même[892].

Pour Chiusi, le modèle présente une certaine anomalie à la période classique : une série de centres mineurs composés d'une aristocratie rurale[893] montre que les campagnes ne se dépeuplent pas [894].

À Pérouse, la constitution du centre urbain s'accompagne de la disparition des fiefs de potentats locaux à l'exception de quelques centres destinés à contrôler le territoire[895]. À partir du second quart du Ve siècle, les traces archéologiques concernent uniquement des lieux de culte : la cité a phagocyté tous les habitats secondaires.

---

[890] CYGIELMAN 2002 et MAGGIANI 2008.
[891] CITTER 1997.
[892] MAGGIANI 2008.
[893] MAGGIANI 1990.
[894] GASTALDI 1998 et PAOLUCCI 2002. La cité de Chiusi a dû créer de petits centres gérés par des clients dépendant d'elle (TORELLI 2002) : Chianciano, Sarteano, Città delle Pieve et Monteleone devaient être sous son contrôle. On compte, pour la période classique, quelques lieux de culte extra-urbains comme le temple de Turan à Monte Venere (VE-IIe siècle av. J.-C.) et des découvertes cultuelles à Poderi Bagnolo (un *xoanon* féminin du VIe siècle et d'autres statues). À partir de la fin de la période hellénistique, grâce à la bonification du territoire et à la régulation du torrent, la Caina, le territoire est parsemé de bourgs fortifiés (BRUSCHETTI 2003).
[895] BERICHILLO 2004.

À Cortone, le modèle de l'organisation territoriale serait davantage une concentration dans la cité elle-même et sur les frontières du territoire[896].

Pour la cité de Volterra, le territoire subit une baisse de fréquentation. D'après le matériel, un vide de deux siècles se révèle entre le VIe siècle et les IVe-IIIe siècles dans les nécropoles : il s'agit d'une éclipse des centres mineurs au profit de la cité. D'après S. Bruni, la densité de tombes et de matériel dans le territoire s'accroît rapidement au IVe siècle av. J.-C., et la côte devient plus attractive[897]. Cet accroissement irait de pair avec un phénomène de restructuration de l'aspect urbain de la cité, attesté notamment par la construction d'une nouvelle enceinte.

À Arezzo, la population se regroupe autour de la cité. Quelques lieux de culte et quelques autres sites défensifs marquent les points importants des voies de communication et précisent les frontières.

À Fiesole, comme à Chiusi, le territoire est géré par une série de petits centres, situés aux frontières (sur des sites de hauteur) ou dans la plaine de l'Ombrone et de l'Arno, et qui mettent à profit ces espaces de communication et d'agriculture[898].

Le territoire de Pise connaît une dynamique d'extension vers le nord et vers l'ouest à la période classique. De grandes transformations, dues aux variations du cours des fleuves de la plaine, ont lieu dans la zone de Pontedera vers 480-470 av. J.-C.. Le territoire est densément occupé.

Deux modèles sont donc appliqués en Étrurie centrale : celui d'un regroupement autour de la cité (Arezzo, Cortone, Pérouse, Populonia, Volterra, Vetulonia et Roselle) et celui d'une occupation dense du territoire et de centres mineurs très actifs à la période classique (Chiusi, Fiesole et Pise).

En plaine Padane, les données archéologiques présentent une unité régionale, certainement due à la réorganisation des échanges effectuée par Felsina à la fin du VIe siècle. Les voies de circulation du matériel ne rendent pas évidentes les prolongements et les limites des cités. Le territoire semble très peuplé et dynamisé par la cité de Felsina[899]. La *chôra*, considérée comme un territoire immédiatement adjacent

[896] TORELLI 2005.
[897] BRUNI 1999.
[898] MAGGIANI 2008.
[899] SASSATELLI 2008.

à la cité et lui permettant une subsistance économique, n'est pas aisé à délimiter pour Felsina. Son influence culturelle s'exprime en effet à travers une large diffusion des fibules et de la céramique typiques de sa production sur l'ensemble de la région jusqu'à Rubiera[900]. Au contraire, la production des stèles felsiniennes du Ve siècle montre une aire d'influence de la cité de Felsina plus réduite[901]. Chaque site du territoire devait posséder alors une autonomie qu'il est difficile de cerner avec précision.

Ce bref récapitulatif des données du corpus permet de retracer une carte du dynamisme des territoires à la période classique. Trois grands modèles semblent se présenter, dans l'état actuel de nos connaissances.

Le type 1, en gris clair sur la carte (Figure 10), correspond à une région dans laquelle les territoires des cités n'ont pas de limites bien définies. Le réseau urbain présente un déséquilibre en faveur d'une seule cité dont la puissance réside dans sa fonction d'échange à un nœud de communication. Les autres cités apparaissent comme des relais ou des points d'arrivée des marchandises, comme les ports. Nous classerons dans cette catégorie la Campanie et la plaine padane.

Le type 2, en gris très foncé sur la carte, répond au modèle de concentration autour de la cité. La hiérarchie urbaine paraît concentrique. Elle comprend, au centre, la cité principale ; puis des fermes ou des habitats dont les traces archéologiques sont faibles, pour la gestion du territoire ; enfin des centres mineurs frontaliers pour la défense du territoire. Le territoire peut être densément exploité même si la disparition des traces archéologiques des habitats à la période classique laissent supposer un certain dépeuplement des campagnes. Dans cette catégorie, se placent les cités de l'Étrurie méridionale qui possèdent de vastes territoires (Caere, Tarquinia, Véies, Vulci, auxquelles nous ajouterons Volterra), les cités côtières qui possèdent des territoires plus petits (Populonia, Vetulonia et Roselle) ainsi que les cités de la frontière ombrienne (Volsinies, Pérouse, Cortone et Arezzo). Le regroupement autour de la cité n'empêche pas un contrôle des limites grâce à quelques sites de confins situés dans des régions spécifiques comme de part et d'autre des monts de la Tolfa (la vallée du Marangone pour Caere et les hauteurs qui surplombent la vallée du Mignone pour Tarquinia),

[900] *Ibidem*.
[901] SASSATELLI 1988.

comme la vallée de l'Albegna pour Vulci ou comme la zone qui s'étend à l'est du lac de Bolsena pour Volsinies.

Le troisième et dernier type, de couleur intermédiaire sur la carte, se caractérise par une occupation de l'espace pyramidale. Plusieurs centres secondaires soutiennent la cité dans sa gestion du territoire : ils servent de relais et de contrôle dans les endroits stratégiques. Cet éclatement des centres avec un maillage plus serré de *pagi* ou de *vici* correspondrait à un certain dynamisme de la région centrale de l'Étrurie, de la vallée du Chiana à la vallée de l'Arno jusqu'à son embouchure. Il est possible de compter dans ce type d'organisation Chiusi, Fiesole et Pise[902].

On peut ainsi schématiser ces trois grands ensembles de gestion des territoires dans la carte figurant ci-dessous.

Figure 10- Carte de localisation des trois modèles d'organisation du territoire à la période classique, dans l'état actuel de nos connaissances.

[902] Voir MAGGIANI 2008 pour un maillage serré à Fiesole et une organisation légèrement différente à Pise.

b- Les interprétations

Il est devenu légitime d'associer des sites géographiques et des types d'organisation politique après les commentaires d'Aristote (*Politique*, VII, 11, 4-6 ou 1330b)[903]. Cette conception grecque des différents régimes politiques et de la définition d'une cité idéale, a été fortement utilisée afin de projeter sur le paysage et sur le territoire, les éléments de la politique citadine. Toutefois, les thématiques d'Aristote ne prennent pas en considération l'encadrement chronologique ni l'évolution possible du système politique pour un site donné. Le système de Fiesole, organisé autour de plusieurs centres, est interprété par A. Maggiani comme un ensemble de centres secondaires gérés par des *gentes*, notamment pour la période hellénistique, parce que l'épigraphie et le matériel des tombes le permettent[904]. Quelle réponse apporter alors à la question du statut du territoire et de la propriété de la terre ? Peut-on envisager une sorte d'*ager publicus* autour de la cité et des confins laissés aux grandes familles ?

Des hypothèses sur la localisation des possessions terriennes des grandes familles ont été effectuées sur la base des corrélations toponymiques et des inscriptions dans les tombes. Les toponymes Aulena et Corsignano, entre le territoire de Fiesole et celui de Volterra, feraient référence aux tribus Aules et Cursnis (RILLI 1964). Pour le territoire de l'Alfina, qui se situe aux confins entre la cité d'Orvieto et celle de Chiusi, on connaît une *gens* qui porte le même nom à Chiusi (Pline, *Histoire naturelle*, II, 140), ce qui pourrait signifier que cet espace se situe dans la zone d'influence de Chiusi. L'archéologie cependant présente principalement des tombes de la période hellénistique : il est donc difficile de formuler des hypothèses pour la période classique. Pour Chiusi, toutefois, il semblerait que les possessions familiales soient très dispersées : l'onomastique des grandes familles indique une série de mariages et d'alliances qui empêchent d'établir une carte de la distribution du sol[905]. Les sanctuaires périurbains peuvent également être marqués d'une coloration gentilice. Par exemple,

[903] Rappelons cette citation sur l'organisation urbaine idéale d'Aristote : « quant aux lieux fortifiés, la bonne solution n'est pas la même pour tous les régimes politiques : ainsi une citadelle convient à une oligarchie et à une monarchie, le plat pays à une démocratie ; ni l'une ni l'autre ne conviennent à une aristocratie, mais plutôt un certain nombre de points fortifiés », trad. AUBONNET 1986.
[904] MAGGIANI 2008.
[905] BENELLI 2001.

M. Torelli a présenté une convaincante association entre le temple de l'ara della Regina et la famille des Spurinna[906]. Il semble aussi que le toponyme du *fanum* à Orvieto soit lié à la *gens* de Chiusi (d'après TAMBURINI 1989-1990), au moins dans la mesure où Porsenna aurait un lien étroit avec ce sanctuaire. Quelques centres mineurs deviennent à la période hellénistique des fiefs dont l'origine serait une famille. L'exemple de Sienne est le plus connu : la ville serait fondée par une famille dominante et soutenue par une classe rurale subalterne (d'après l'épigraphie de l'hypogée Monteaperti et de la tombe Guistrigona)[907]. De même, Saturnia correspondrait en Étrusque à la ville Urina selon Pline (*Histoire naturelle*, III, 52)[908] : les habitants seraient appelés les Aurini et il existe une famille qui porte le nom de cette ville.

Ces éléments suggèrent qu'une partie des terres devait appartenir à des grandes familles, au moins en Étrurie centrale, peut-être à la période classique, de manière plus évidente pour la période hellénistique. Le rapport entre la propriété terrienne et l'organisation politique des cités n'est cependant pas évident. Il devait exister un système bien réglementé pour la mesure des terrains et la protection de la propriété. D'après Frontin, gromatique romain, la centuriation, système de mesure des terres, serait fixée dès les origines de Rome, faisant ainsi appel aux Étrusques pour cautionner l'ancienneté de cette action[909]. Il semblerait que la mesure du terrain soit une invention étrusque car, linguistiquement, la racine verbale étrusque *acn*, ayant donné *acnua* en latin, désignerait l'unité de mesure (DILKE 1995). M. Pallottino suggérait en effet de comprendre le mot *acnasvers* (au génitif pluriel) inscrit sur les lamelles de Pyrgi, au sens de *propriété* ou de *bien*[910].

Le droit de propriété semble être un aspect important de l'implication des citoyens dans la définition des communautés étrusques. Les cités, dont la monumentalisation implique l'autoreprésentation d'une communauté consciente de sa singularité, se doivent donc de respecter des territoires privés sur l'ensemble de la zone où elles exercent leur influence. Il n'est pas sûr que la constitution des cités ait impliqué la création de terrains appartenant à la communauté, assimilables à un *ager publicus*.

---

[906] TORELLI 1974-1975.
[907] VALENTI 1995.
[908] À Saturnia, on a retrouvé des sols du Ve siècle peut-être en rapport avec une entrée monumentale (CAMPOREALE 2000).
[909] Frontin, I, 13 *in* GUILLAUMIN 2005.
[910] PALLOTTINO 1964.

Ces espaces appartenant à de grandes familles et qui seraient associés à un lieu géographique précis ne sont pas forcément non plus la matérialisation de *tribus*.

La gestion des territoires dans le monde étrusque à la période classique apparaît donc variée. Le résultat de nos recherches suggère la présence de trois grands modèles : une gestion régionale, une gestion locale avec centralisation, une gestion locale avec éclatement des centres. Ces systèmes correspondent à la manière dont les grandes familles gèrent et se répartissent les terres. Les migrations et la place politique des différentes familles restent des domaines d'étude, où les synthèses sont encore difficiles à réaliser mais qu'il ne faut pas négliger. L'onomastique suggère des alliances entre familles de différentes cités et une solidarité aristocratique doit interférer dans les choix politiques. La puissance des cités provient d'abord de leur capacité à maintenir l'intégrité de leur territoire, et ensuite, à étendre leur influence les unes sur les autres. Le thème de la dodécapole met en avant cette ambiguïté : la cité qui dirige la ligue prend de l'ascendance sur les autres alors que l'indépendance de chaque cité semble, archéologiquement, respectée.

2- La dodécapole étrusque

Le fonctionnement politique des cités étrusques est dépendant d'une structure supérieure, qui semble exister à la période classique et qui rend la lecture du système politique un peu plus complexe. Strabon (*Géographie*, V, 2, 2) estime que la crise de la période archaïque naît de la faillite du système de la dodécapole monarchique[911] alors que Tite Live nomme *rex* le titulaire du sacerdoce de la ligue étrusque. L'interprétation de la magistrature *meχl rasnal* reste fortement discutée, ainsi que le rapport entre l'autonomie des cités étrusques et leur dépendance en matière de politique extérieure. L'existence d'un chef aux pouvoirs militaires supérieurs peut expliquer quelques lacunes dans les magistratures civiles mais peut aussi renforcer le doute sur le fonctionnement autonome des cités.

[911] VATTUONE 1987.

a- Les sources

L'existence d'une dodécapole étrusque est attestée à la période impériale ; mais les sources font référence à une organisation antique dont elle s'inspirerait. En effet, les premières occurrences de ce thème, dans les textes littéraires grecs et latins, apparaissent au Ier siècle av. J.-C. : Denys d'Halicarnasse parle de *δώδεκα ἡγεμονίας*[912] ; Diodore de Sicile[913] et Strabon[914] présentent les *πόλεις δώδεκα*. D'après Strabon, ces douze cités auraient été fondées par le héros Tyrrhénos à son arrivée en Étrurie et le chef de ces douze cités serait Tarchon. J. Heurgon suggère alors que cette légende proviendrait d'une source littéraire ou mythique originaire de Tarquinia[915]. Tite Live mentionne les *duodecim populi*[916] qu'il appelle aussi *duodenae urbes*[917]. Il place l'existence de cette unité au Ve siècle pendant la guerre de Véies contre Rome, puis en 310 av. J.-C.[918] et même en 301 av. J.-C.[919]. Pline[920] et Servius[921] font également appel à ces récits. De même, Cicéron[922] évoque la dodécapole.

Si la mention des douze peuples relève du domaine de la narration historique, il existe une réelle ligue étrusque, sous les empereurs Auguste et Claude : cette renaissance de la confédération apparaît dans une quinzaine de textes épigraphiques[923]. En général, les études consacrées au difficile problème des institutions fédérales de l'Étrurie utilisent une série d'inscriptions latines d'époque impériale où l'on croit reconnaître une survivance ou une résurrection de la Ligue étrusque, après plusieurs siècles d'intégration à Rome ; les sources mentionnent le titre de *Praetor Etruriae XV populorum* et accessoirement celui d'*Aedilis Etruriae*. La formule évoque incontestablement le *concilium Etruriae*, la confédération des *XII Populi* dont parlent Tite Live et toute la tradition à propos de l'Étrurie indépendante.

---

912 Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 59, 4 - VI, 75, 3 et IX, 1, 2.
913 Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, III, 61, 2 et IX 18, 2.
914 Strabon, *Géographie*, V, 2, 2.
915 HEURGON 1965, p. 86.
916 Tite Live, *Histoire romaine*, I, 8, 3 - IV, 23, 5 et V, 1, 5 et VII, 15, 9.
917 *Ibidem*, V, 33, 9.
918 *Ibidem*, IX, 37, 12 : Pérouse, Cortone et Arezzo auraient été à la tête de la ligue.
919 *Ibidem*, X, 5, 13.
920 Pline, *Histoire naturelle*, XXXIII, 41 – XXXIII, 1, 10.
921 Servius, *Commentaire à l'Énéide*, II, v. 278 – VIII, v. 65 – VIII, v. 475 et VIII, v. 506.
922 Cicéron, *La République*, II, XXI, 38 et XXII, 39.
923 LIOU 1969. Sous Justinien, le rescrit d'Hispelluma reprend également cette tradition.

Comme les Étrusques s'appellent eux-mêmes Rasenna, d'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 30), les inscriptions contenant ce mot ont été interprétées en rapport avec la ligue étrusque[924]. Ainsi, le *praetor Etruriae* serait le *zilaθ meχl rasnal* (CIE 5360 = TLE 87, CIE 5472 = TLE 137, CIE 5526 = TLE 99 et CIE 5093 = TLE 233). Toutefois B. Liou souligne la rareté des inscriptions et le hiatus chronologique qui sépare le terme étrusque du terme latin[925]. M. Pallottino pense que le *Praetor Etruriae* correspond à un titre honorifique puisque un Lucius Venuleio à Pise a été cinq fois prêteur d'Étrurie[926]. Les occurrences du terme de *zilaθ rasnal* viennent de Tarquinia pour deux d'entre elles (ET Ta 7.59 et Ta 1.184) et la troisième provient de la tombe des Leinies de Volsinies, utilisée aux IVe-IIIe siècles (ET Vs 1.179). *Rasna* correspondrait à une réalité institutionnelle antérieure à l'établissement des cités (COLONNA 1987) mais dont l'origine est encore incertaine. Serait-ce « une légende locale imaginant un éponyme national parallèle au Tyrrhénos de la légende lydienne »[927], un inventeur de la ligue au moment de la suprématie de Chiusi et de Volsinies entre les VIe-Ve siècles ? S'agit-il plutôt d'un terme ethnique utilisé pour désigner ceux qui ont un statut social, contrairement aux esclaves, et pour signaler une différence d'origine ? Ou bien faudrait-il y une expression socio-institutionnelle pour désigner, comme le suggère H. Rix, « la partie des citoyens en armes » comme pour l'ombrien *poplo* et le latin *populus*[928] ? La borne avec l'inscription *tular rasna*, à Cortone, au lieu-dit Campaccio[929], correspondrait ainsi à l'espace nécessaire pour la survivance de la communauté, comprise comme étant le peuple en armes. Pour F. Aigner Foresti, il semble évident que le *zilaθ rasnal* est le chef militaire de la fédération étrusque du IVe siècle, succédant au *lucumon* de la période archaïque[930].

---

[924] G. Bonfante compte sept fois le mot Rasenna dans l'épigraphie à partir de 500 av. J.-C.. Il pense qu'on ne peut pas, comme le fait C. De Simone, nier l'identité Rasenna-Rasna (BONFANTE 2002).
[925] LIOU 1969.
[926] PALLOTTINO 1942, p. 311.
[927] COLONNA 1987. L'idée d'une unité politique est aussi liée à la manière dont sont présentées les origines des Étrusques : Pélasges ou Tyrrhéniens, ce serait un seul peuple qui s'affiche comme uni dans la même langue et la même culture. Seules quelques rares cités afficheraient des origines divergentes ou multiples.
[928] RIX 1984.
[929] COLONNA 1987 : le cippe se trouvant à 1,5 km de la ville (au sud-est en direction de Pérouse), il ne peut pas correspondre à la limite du *pomerium*, encore moins aux confins de l'État ou de l'Étrurie. Il serait plutôt associé à un contexte d'aire sacrée avec un dépôt de bronze (LAMBRECHTS 1972).
[930] AIGNER FORESTI 1994.

L'inscription *tular rasnal*, sur la borne de Cortone, a provoqué plusieurs interprétations (ET Co 8.1 et Co 8.2). Elle pourrait correspondre à des confins entre le territoire étrusque et le territoire ombrien[931]. Toutefois cette frontière est mouvante : il n'est pas possible de la définir précisément (d'après PERL 1990)[932]. Pour G. Colonna, le contexte d'aire sacrée et de dépôt explique l'allusion aux Étrusques, et ne concerne pas les confins de l'État ou de l'Étrurie : il existe en effet des rites de lustration du territoire en rapport avec les sanctuaires[933]. Pour F. Aigner Foresti, on ne peut pas trancher : le cippe de Cortone ne peut correspondre à une marque de la limite des douze peuples ni à une mention de la ville elle-même[934]. En tout cas, il semble que le territoire étrusque devait avoir une limite que les sources antiques connaissent : F. Aigner Foresti met en rapport ce cippe avec le texte de Tite Live (*Histoire romaine*, X, 10, 6) dans lequel l'armée des Gaulois arrive aux limites de l'Étrurie et non pas à celles d'une ville en particulier (AIGNER FORESTI 1994).

b- La chronologie

Le fonctionnement de la ligue (ou confédération des douze cités) est principalement défini par le texte de Tite Live qui évoque ses activités dans le contexte de la guerre entre Véies et Rome.

La fin du Ve siècle est en effet marquée par des épisodes plus ou moins conflictuels entre les cités au nord de Rome et leurs alliées étrusques. Les réunions sont évoquées dans l'*Histoire romaine* de Tite Live : elles dateraient de 434 (IV, 23, 5), de 433 (IV, 25,7-8), de 405 (IV, 61, 1-2), de 397 (V, 17, 6), de 389 (VI, 2, 2 où ce n'est pas un *concilium* mais une *coniuratio* des *principes Etruriae*) et de 293 à la demande des Samnites (X, 16, 3)[935]. Tite Live, dans ces différents extraits, explique notamment comment les cités en appellent à la dodécapole : cette dernière refuse notamment, sous

[931] CAMPOREALE 1985, p. 34.
[932] PERL 1990, p. 101 : la frontière a changé au cours du siècle.
[933] COLONNA 1987.
[934] AIGNER FORESTI 1994.
[935] Entre 434 et 389 av. J.- C., pendant les années de guerre entre Véies et Rome, les *concilia* ont lieu au *fanum Voltumnae*. Qu'un lieu religieux soit choisi comme centre de la Ligue est un indice d'archaïsme. On ne peut pas conclure sur la fréquence de ces réunions : elles semblent parfois exceptionnelles pour répondre à la demande explicite d'un peuple comme les Falisques, les Capenates ou les habitants de Véies.

prétexte d'avoir affaire à un roi[936], de venir en aide à Véies. Ce refus aurait permis aux autres cités de se libérer d'un sentiment de culpabilité et de ne pas prendre parti dans la guerre. D. Briquel suggère que les faits, rapportés par Tite Live, proviendraient d'une influence de l'historiographie étrusque sur celle de Rome : il s'agirait d'une présentation imaginée par des Étrusques, voulant faire voir leur pays sous un jour favorable aux Romains[937]. Le caractère artificiel de ces textes permet d'en mesurer le contenu politique : ainsi serait marquée une volonté d'exclure Véies pour en faire la seule cité hostile à Rome. L'utilisation de la ligue se prolongerait pour Tite Live jusqu'au IIIe siècle parce qu'il existerait encore une assemblée de princes[938]. L'autre auteur antique qui donne une vision de la manière dont fonctionne la ligue est Denys d'Halicarnasse. Abandonnant pour une fois son hostilité envers les Étrusques (AIGNER FORESTI 1994), Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, IX, 1, 2) explique lui aussi comment la communauté refusa d'aider Véies ; pour lui, ce n'est pas à cause d'une hostilité politique mais plutôt à cause de l'arrivée des Gaulois et de l'engagement militaire entretenu sur d'autres fronts. Denys précise l'existence d'un vote commun des chefs des cités dans une assemblée générale (*Antiquités romaines*, III, 59, 4).

L'aspect tardif des sources littéraires et le point de vue exclusivement latin des récits rend malaisé le recadrage chronologique de la dodécapole. Les polémiques sur le sens du mot « *rasnal* » et sur son usage politique laissent planer le doute sur la réalité de cette association politico-religieuse étrusque. Par ailleurs, le chiffre douze semble récurrent dans les légendes appliquées aux Tyrrhéniens : ce sont les douze marins-pirates tyrrhéniens[939] qui s'emparèrent de Liber-Dionysos (Hygin, *Fables*, 134)[940]. Les

---

[936] L'isolement en 403 du roi de Véies proviendrait également du fait que ce dernier aurait commis un *nefas* (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 1, 3-7) : il aurait retiré ses artistes de la compétition sacrée parce qu'il n'aurait pas été élu grand prêtre de la confédération étrusque. D. Briquel rappelle la sympathie de Tite Live pour les Étrusques et les possibles sources qu'il utilise. Tite Live ne ferait cependant pas référence à une source étrusque plus ancienne sur la guerre entre Rome et Véies comme le pensait A. Bayet (BRIQUEL 1994 et BAYET 1973).

[937] BRIQUEL 2001.

[938] *Histoire romaine*, VI, 2, 2 - X, 13, 3 et X, 16, 3. En 343, ce sont les chefs qui décident d'agir (Tite Live, *Histoire romaine*, VII, 32, 3). En 298, le conseil a été critiqué (Tite Live, *Histoire romaine*, X, 13, 3).

[939] Ni Apollodore (*Bibliothèque*, III, 5, 3), ni Ovide (*Métamorphoses*, IV, 22), ni Properce (*Élégies*, IV, 17, 25) ne mentionnent le nombre de marins (ROMIZZI 2003). Les pirates tyrrhéniens qui emportèrent Dionysos sont connus par l'hymne homérique de Dionysos. La version définitive de ce texte doit dater de la période hellénistique. Pourtant l'association des pirates, des Tyrrhéniens et des transformations que Dionysos leur fait subir se retrouve sur une hydrie datée de 520-510 av. J.-C. du Toledo Museum of Art et dans un texte d'Euripide (*Cyclope*, v. 10-17 [31]). Pour l'hydrie, voir TORELLI 2000, p. 557.

siècles étrusques seraient également au nombre de douze, c'est-à-dire onze intervalles de temps après lesquels doit disparaître la civilisation étrusque (Censorin, *De die natali*, 17, 6).

De plus, des modèles préexistent à cette structuration en douze cités, en Ionie et dans le Latium. Du côté latin, la ligue latine, qui structurait les cités d'une même culture linguistique et religieuse, existait depuis le Xe siècle jusqu'en 388 av. J.-C.. Il s'agit d'une confédération à base ethnique et égalitaire qui se transforme en fédération, sur laquelle Rome prend l'ascendant au Ve siècle avec le *foedus Cassianum*[941]. Cette réalité romaine à la période classique a pu influencer la présentation livienne de la confédération étrusque. Les actions de la confédération étrusque sont d'ailleurs visibles au moment où la ligue de Délos est créée et que l'amphictyonie de Delphes est mise en place[942].

Enfin, une chronologie du fonctionnement de la dodécapole étrusque à la période classique semble en légère contradiction avec un passage de Strabon (*Géographie*, V, 2, 2) :

καὶ δώδεκα πόλεις ἔκτισεν, οἰκιστὴν ἐπιστήσας Τάρκωνα, *ἀφ' οὗ* Ταρκυνία *ἡ πόλις, ὃν διὰ τὴν ἐκ παίδων σύνεσιν πολιὸν γεγεννῆσθαι μυθεύουσι. τότε μὲν οὖν ὑφ' ἑνὶ ἡγεμόνι ταττόμενοι μέγα ἴσχυον, χρόνοις δ' ὕστερον διαλυθῆναι τὸ σύστημα εἰκὸς καὶ κατὰ πόλεις διασπασθῆναι βίᾳ τῶν πλησιοχώρων εἴξαντας· οὐ γὰρ ἂν χώραν εὐδαίμονα ἀφέντες τῇ θαλάττῃ κατὰ λῃστείαν ἐπέθεντο, ἄλλοι πρὸς ἄλλα τραπόμενοι πελάγη, ἐπεί, ὅπου γε συμπνεύσαιεν, ἱκανοὶ ἦσαν οὐκ ἀμύνασθαι μόνον τοὺς ἐπιχειροῦντας αὐτοῖς, ἀλλὰ καὶ ἀντεπιχειρεῖν καὶ μακρὰς στρατείας ποιεῖσθαι.*

---

[940]M. Gras a étudié le nom de ces marins : ils s'appellent Aéthalidès, Médon, Lycabas, Libys, Opheltès, Mêlas, Alcimédon, Epopeus, Dictys, Simon, Acoétès (ce dernier était le pilote que Liber sauva pour son humanité) et Protée (GRAS 1985, p.585-588).

[941] En 493 av. J.-C., est signé le *foedus Cassianum* qui règle le rapport entre Rome et les autres cités. Il devrait être resté en vigueur jusqu'en 338 quand Rome dissout la représentation politique fédérale de la Ligue Latine ou bien jusqu'aux guerres sociales (de CAZANOVE-MOATTI 1994, p. 16). Une trentaine de villes fait partie de la confédération latine. À la période classique, Rome a besoin de changer ses statuts juridiques à cause du transfert chez elle des populations conquises et d'une redistribution démographique de citoyens romains dans les colonies comme à Ostie (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 33, 9) où est exploité le sel.

[942] L'amphictionie est « une association à caractère religieux de peuples autour d'un ou deux sanctuaires communs. L'amphictionie ionienne, dont on suppose souvent l'existence à l'époque archaïque, avait ainsi deux centres, le sanctuaire du Panionion au cap Mycale près de Milet et celui d'Apollon à Délos » (QUEYREL 1996, p. 15). Celle de Delphes apparaît au moment de la première guerre sacrée au VIe siècle autour du sanctuaire de Déméter Pylaia à Anthéla et celui d'Apollon à Delphes. « Cette amphictionie s'occupait de l'administration du sanctuaire d'Apollon, de l'entretien du temple et de l'organisation du concours des Pythia à Delphes. Elle regroupe douze peuples et cités de Grèce centrale et de la région de l'Attique » (*ibidem*).

« Il [Tyrrhénos] y fonda douze cités et mit à leur tête un seul chef, Tarchon, qui a donné son nom à la ville de Tarquinia et dont on raconte, parce qu'il manifesta dès l'enfance une grande intelligence, qu'il était né avec les cheveux blancs. Gouvernés par un seul homme, les Tyrrhéniens étaient à cette époque extrêmement puissants mais il est probable que leur confédération se désagrégea quelque temps plus tard et que, cédant à la pression violente de leurs proches voisins, ils furent obligés de se morceler en cités indépendantes les unes des autres. Car ils n'auraient pas, sans cela, abandonné leurs terres, si fertiles, pour se tourner vers la mer et vivre de piraterie, chacun dans la mer de son choix, alors qu'ils avaient les moyens, à condition d'unir leurs efforts, non seulement de repousser ceux qui les attaquaient mais aussi de les attaquer à leur tour et d'entreprendre des campagnes de grande envergure. »[943]

Pour Strabon, la dodécapole correspondrait donc au début de l'installation des Tyrrhéniens et la crise de la période archaïque naîtrait de la faillite du système de la dodécapole (*Géographie*, V, 2, 2) : le morcellement en cités indépendantes serait la conséquence de la fin de la ligue étrusque et daterait d'une période où les cités sont autonomes, c'est-à-dire avant l'unité à travers Rome. Cette époque pourrait correspondre aux périodes classique et hellénistique[944]. Malgré ces doutes sur la réalité d'une dodécapole étrusque, il est toutefois intéressant de constater comment s'est développée, autour de plusieurs cités, l'image d'une puissance politique unie.

c- Les capitales

Même si le nombre de cités impliquées dans la ligue ne semble pas varier (avant la période romaine où il passe de 12 à 15) le nom des cités qui en faisaient partie, lui, a pu changer. Non seulement les listes sont variables mais il existe aussi des noms qui ne sont pas connus : Perrhaison par exemple est évoquée comme une des douze capitales par Stéphane de Byzance (s. v. *tyrrhénien*) mais ce nom ne correspond à aucune cité identifiée.

Il semble que plusieurs phases se soient succédées : M. Torelli propose que la liste des douze peuples ne corresponde pas à un organisme fixe mais à la représentation

[943] Trad. LASSERRE 1967.

[944] La reconstitution de Strabon n'est pas tout à fait confirmée par l'archéologie qui place le début des cités-États au VIIIe siècle. Quand les cités se regroupent, il n'est en effet pas assuré que leur fonctionnement en cité-État se prolonge : M. H. Hansen présente ainsi les exemples de la Crète où cinq centres urbains dépendent d'un seul État et le monde des Mèdes qui perd son fonctionnement de cité-État au moment de l'unification d'après Hérodote (HANSEN 2002).

intermittente d'une situation politique donnée révélant les rapports de force entre les cités à un moment de leur histoire[945]. Roselle par exemple, porte de sortie sur la mer de Chiusi, serait devenue une cité à part entière avant d'entrer dans la ligue. De même les légendes sur la fondation de Populonia associent son appartenance à la ligue et l'acquisition de son indépendance[946].

Une première liste des noms associés à la dodécapole évoquerait la situation du VIIIe siècle : Véies, Caere, Tarquinia, Volsinies, Chiusi, Pérouse, Volterra, Arezzo, Fiesole, Cortone, Vetulonia et Vulci. Une seconde liste de cités, considérées comme des peuples, présenterait la situation des VIe-Ve siècles : Roselle prendrait la place de Vetulonia. Une série de peuples figure sur le monument de Claude[947], plaque en marbre (78 cm de haut, 75 cm de large et 15 cm d'épaisseur) trouvée en 1840 à Caere et contemporaine des *Elogia Tarquiniensia*. Même s'il manque la partie gauche de la face principale, on peut distinguer une série de personnages masculins et féminins, présentant en relief les peuples d'Étrurie. Sous les figures du côté principal, il est écrit : vetulonenses, vulcentani, tarquinienses. On a pensé qu'il s'agissait d'une personnification de trois peuples de la ligue étrusque. P. Liverani propose de reconstituer un monument de trois côtés avec une quinzaine de figures : il aurait pour fonction d'honorer l'empereur et de commémorer les bienfaits reçus, par la ligue étrusque, de sa part[948]. La liste des noms ne correspondrait pas à un ordre particulier (ni à un parcours géographique, encore moins à un ordre alphabétique ou chronologique[949]). Les inscriptions seraient « *fuori campo* »[950] car il s'agit d'un travail d'ensemble original de statues, sans modèles connus. En réalité, les noms figurant sur ce relief ne correspondraient pas à une liste des peuples étrusques faisant partie de la

---

[945] TORELLI 1985. L'auteur se fonde sur des données de la période romaine. Cette idée est reprise par CITTER 1997.

[946] Populonia aurait acquis son indépendance d'après Servius (*Commentaire à l'Énéide*, X, v. 172) car les légendes de fondation de la cité en faisaient une colonie de Volterra ou un établissement de population corse.

[947] Il peut s'agir d'une base de statue ou d'autel, d'une partie d'un trône sur lequel serait assise la statue colossale de Claude trouvée dans les mêmes fouilles, ou encore de la décoration d'une enceinte sacrée (LIVERANI 1989).

[948] LIVERANI 1989. L'auteur compare le monument de Claude à trois autres : la base de Pozzuoli (n. 17), la base de la statue de Tibère dans le *forum* de César à Rome sur laquelle quatorze cités d'Asie mineure sont représentées commémorant l'aide qu'il leur avait apportée, et l'Ara Ubiorum à Lyon où quinze peuples de Germanie sont personnifiés pour remercier l'empereur de les avoir réunifiés.

[949] Le parcours géographique est difficilement acceptable d'après TORELLI 1985, notamment parce qu'il manque Caere et parce qu'aucune route ne serait facile à pratiquer selon ce schéma.

[950] LIVERANI 1989.

ligue au Ier siècle ap. J.-C.. Il s'agirait au contraire des cités que l'empereur Claude aurait honorées. Il est intéressant de constater toutefois que ces cités revendiquent leur statut de peuple et leur place parmi les plus grandes cités étrusques.

Plusieurs cités sont considérées comme des capitales : Volsinies, Capoue et Felsina. L'idée qu'il puisse exister trois dodécapoles renvoie à la partition du monde étrusque en trois espaces : la plaine Padane, l'Étrurie centrale et la Campanie. Cette vision correspond à l'hypothèse controversée des colonisations étrusques au nord et au sud du noyau central, à une utilisation différente de l'espace et à une gestion autonome des régions.

Pour Volsinies, Valère Maxime (*Faits et paroles mémorables*, IX, I) signale que sa richesse et ses nombreuses lois en faisaient la capitale de l'Étrurie et que, d'après ses remparts (Zonaras, *Epitome*, VIII, 7 d), elle serait la plus ancienne des cités Tyrrhènes. C'est une cité prépondérante d'après les textes tardifs de Florus (*Epitome*, I, 21) et d'Orose (*Histoires contre les païens*, IV, 5, 3). Les réunions de la ligue étrusque auraient lieu dans un sanctuaire de Volsinies, le *fanum* de Voltumna[951], dont le dieu d'après un passage du livre de Properce (*Élégies*, IV, 2, 3)[952] serait celui de Volsinies : le mot « *fanum* » désigne un espace sacré entouré d'une enceinte. Enfin, le rescrit de Constantin place le lieu des fêtes « *apud vulsinios* » (CIL XI, 5203[953]). Les fouilles de Campo della Fiera à Volsinies (STOPPONI 2007) ont permis de découvrir un temple considéré comme le *fanum* de la ligue étrusque. Il s'agit d'une vaste zone plate et facile d'accès. Un enclos en forme de U a été localisé. Le *fanum* serait constitué d'espaces libres avec un sol en terre battue. On a retrouvé un puits et des antéfixes rappelant la présence d'un temple. F. Aigner Foresti remarque toutefois que cette localisation n'est

[951] Tite Live parle de convocation au *fanum voltumna* durant la période classique (*Histoire romaine*, IV, 23 - IV, 25 et IV, 61).
[952] Le dieu Veltumna est le *deus Etruriae princeps* d'après Varron (*De lingua Latina*, V, 46). Il s'agirait d'un démon chtonien qui se serait transformé en une divinité supérieure se confondant avec Tin (PFIFFIG 1975, p. 234 et CRISTOFANI 1985, p. 75). On peut le comparer à Jupiter Latiaris pour la ligue latine et à Zeus Amasios pour la ligue achéenne (AIGNER FORESTI 1994).
[953] Dans le rescrit de Spello, l'empereur Constantin dispense le *sacerdos* ombrien d'Hispellum de se rendre à Volsinies pour célébrer des jeux communs à l'Étrurie et à l'Ombrie. CIL XI, 5265 = D 705 LIOU 1969.

pas en position centrale par rapport aux métropoles de l'Étrurie du nord si le *fanum* devait regrouper l'ensemble des Étrusques[954].

En plaine Padane, la position capitale de Felsina dans la dodécapole est supposée à partir du texte de Pline (*Histoire naturelle*, III, 115-116) : « *intus coloniae Bononia, Felsina vocitata tum cum princeps Etruriae esset* » c'est-à-dire, « Bononia, appelée Felsina quand elle était la cité la plus importante de l'Étrurie (Padane) ». Une autre traduction suggérée par G. Colonna est reprise par G. Sassatelli : « Felsina, la plus ancienne cité de l'Étrurie », ce qui donne à Felsina un poids dans le processus d'ethnogenèse étrusque[955]. Le souvenir du nom étrusque d'une cité est un *unicum* dans l'historiographie latine (VATTUONE 1987). Ce texte établit un rapport entre la colonisation et l'idée d'une dodécapole. Diodore de Sicile explique en effet que le peuplement était assez différent : « pour certains, [les Tyrrhéniens établis entre l'Apennin et les Alpes] étaient des colons émigrés des douze cités tyrrhéniennes, pour d'autres des Pélasges chassés de Thessalie, avant la guerre de Troie, par le déluge survenu du temps de Deucalion et venus s'établir dans la région » (*Bibliothèque historique*, XIV, 113, 1)[956]. Il se fonde sur Hérodote (*Histoires*, I, 57 [33]), Timée (frg. 85 [130]) et Hellanicos (frg. 4 [57]). Tite Live (*Histoire romaine*, V, 33, 9) précise aussi l'existence d'une dodécapole de la plaine Padane sans préciser le nom des cités ni son organisation. De plus, d'après Pline, trois cents *oppida* auraient été pris par les Étrusques aux Ombriens certainement dans la partie adriatique, ce qui confirmerait une expansion étrusque associée à une idée de colonisation. Pour Plutarque (*Vie de Camille*, 16, 1-3), l'aire Padane est contrôlée par les Étrusques.

Pour sa part, G. Sassatelli fait appel à une idée d'étrusquisation de la plaine Padane sans utiliser le terme de colonisation[957]. Il rappelle que la présence des Étrusques en plaine Padane remonte à la phase villanovienne et que la surface occupée par la cité de Felsina, près de trois cents hectares, après le synœcisme, c'est-à-dire le regroupement des villages, en ferait une des plus grandes cités tyrrhéniennes. Elle suit d'ailleurs les mêmes évolutions que les autres grandes cités avec un synœcisme comme

[954] AIGNER FORESTI 1994.
[955] COLONNA 1999 et SASSATELLI 2008.
[956] Trad. BONNET-BENNETT 1997.
[957] SASSATELLI 1987.

fondation, l'acquisition de l'écriture à partir du VIIe siècle [958], une monumentalisation vers le VIe siècle et une réorganisation du territoire pour optimiser les échanges venus du nouveau site de Spina dans la première moitié du IVe siècle. Felsina, en tant que « *princeps Etruriae* », indiquerait une ancienneté de la phase étrusque en plaine Padane et limiterait l'idée d'une colonisation. Le contexte de seconde colonisation serait une invention moderne justifiée par le changement radical de la culture et des institutions vers la fin du VIe siècle : il s'agirait davantage d'un « *radicale processo di trasformazione* »[959]. G. Sassatelli proposerait également une révision de l'idée d'une première colonisation[960].

Si la plaine Padane a pu être comprise comme une périphérie, elle est cependant au cœur de nombreux mouvements de populations. Ce qu'on appelle la « seconde colonisation »[961] serait une fréquentation plus dense de la part des populations post-Apennins, de la fin du VIe siècle. G. Sassatelli daterait cette fréquentation vers 520-510. L. Malnati la situe vers 580. Enfin, M. Harari propose de rehausser les dates. Les migrants proviendraient de l'Étrurie centrale de Volterra ou de Pérouse comme l'écrivain Aulus Caecina, originaire de Volterra, l'aurait écrit (Scholiaste de Virgile, *Énéide*, X, v. 200)[962].

L'Étrurie Padane doit beaucoup au nord-ouest de l'Étrurie : il suffit de comparer ses inscriptions avec celles de Chiusi. Marzabotto serait-elle une fondation coloniale de Chiusi ?[963] La cité de Marzabotto serait aussi dénommée *Kainua*[964] d'après les

---

[958] La pratique de l'écriture existe en plaine Padane depuis le VIIe siècle : une inscription gravée sur une petite amphore de la nécropole Melenzani de Bologne, comprend trente mots et cinq mentions onomastiques. Il s'agirait d'un don indiquant le donateur et sa femme (COLONNA–MORIGI GOVI 1985).

[959] SASSATELLI 2005, p.239-240.

[960] SASSATELLI 2008.

[961] TORELLI 1986, p. 57 : *« il settentrione è, con ogni probabilità (come mostrano indubbie somiglianze tra materiali archeologici), responsabile della seconda colonizzazione della valle Padana con la creazione di una nuova « dodecapoli », colonizzazione che rafforza centri verosimilmente indeboliti, come Felsina-Bologna, e ne fonda nuovi come Mantova e Marzabotto* ». Les quatre centres de la nouvelle fondation (d'après COLONNA 1986 p. 463) sont Marzabotto, Spina, San Polo d'Enza et Forcello près de Mantoue, alors que Bologne et Verucchio seraient entièrement rénovées.

[962] SASSATELLI 1990, MALNATI 1996 et HARARI 2002.

[963] Les liens entre la plaine Padane et l'Étrurie centrale sont connus par de nombreuses légendes. Pérouse et Mantoue sont liées par le héros Ocnus, fondateur de Mantoue (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, IX, v. 60). Il s'agit toutefois d'une légende plus récente que celle de la fondation thébaine et herculéenne de Mantoue (d'après MAZZARINO 1970). Cortone quant à elle serait liée à Spina par la légende des Pélasges : les nouveaux arrivants seraient allés directement, de Spina, fonder la cité de Cortone dans le centre de l'Étrurie (BRIQUEL 1984, p. 27-28). Pour G. Colonna, la théorie de la fondation de Mantoue par Tarchon et Ocnus est reprise par Virgile mais elle serait déjà annoncée chez Aulus Cecina, un écrivain étrusque de Volterra, contemporain de Cicéron (COLONNA 1989). Cette légende est sans doute liée à un orgueil naissant dans la Pérouse des IVe et IIIe siècles car (pour BRUSCHETTI 2003) Pérouse a déjà son caractère de

inscriptions trouvées lors des fouilles du temple urbain (région I, *insula* 5). L'idée de ville nouvelle est en rapport avec le thème de la colonisation[965]. Toutefois Marzabotto ne serait pas une colonie des cités étrusques de l'Étrurie centrale mais certainement une construction par regroupement des peuples de la vallée du Reno : « *un'iniziativa della comunità stessa della valle del Reno e delle valli adiacenti, in altre parole dello spura locale, d'accordo ovviamente con Felsina e sotto lo stimolo dalla particolarissima congiuntura determinata dal rilancio dei commerci padani* »[966]. La présence de la divinité Dis Pater à Marzabotto serait aussi une marque des processus d'agrégation et de fondation des habitats[967]. Il y aurait eu une cinquantaine d'années de vie en agglomérat avant que ne soit organisée la cité[968].

Ce qu'on appelle la « révolution felsinienne » daterait du milieu du VIe siècle [969] dans des espaces déjà répertoriés pour la période villanovienne. Il s'agit d'une organisation proprement urbaine des centres principaux avec une gestion des campagnes et une convergence des routes[970].

---

cité au Ve siècle, malgré l'absence de traces urbaines et à cause de la richesse des matériels dans les tombes ; l'expansion de son territoire vers l'outre-Apennin culminerait aux VIe-Ve siècles.

[964] SASSATELLI 2005. L'inscription *mi kainuathi* est interprétée comme une formule d'appartenance avec le nom de la cité et, sur un bucchero, l'expression]*ke tinas ka*[pourrait correspondre à une traduction comme *donner à Tinia*, suivie de l'épiclèse ou du nom de la cité. Le nom suggéré par G. Colonna (]*ainnathi*) serait donc relu comme *]ainuathi*. L. MALNATI et V. MANFREDI rappellent que certains ont aussi proposé pour Marzabotto le nom de Melpum d'après les textes de Pline (*Histoire naturelle*, III, 21, 125) puisque la période de la disparition de cette ville correspondrait à celle de Marzabotto (COLONNA 1974 et MALNATI-MANFREDI 1991).

[965] Voir notre analyse de l'idée d'une colonie de Marzabotto dans le chapitre 1.

[966] COLONNA 1987, p.36.

[967] Pour BONAMICI 2005, Dis Pater est vu comme le patron des processus d'agrégation et de fondation des habitats. L'appellation « papa » serait en rapport avec ce patronage. Le *mundus* de Marzabotto serait lié à Dis Pater comme à Rome (COARELLI 1976-77, p. 346).

[968] Ce serait le cas aussi pour le centre secondaire de Servirola San Polo dans la vallée dell'Enza. Il s'agirait pour G. Colonna d'une *colonisation interne* (COLONNA 1987).

[969] ORTALLI 2002 : à cause de la redéfinition des routes commerciales avec les Grecs à partir de 540 av. J.-C., après Alalia, on note une revitalisation de l'économie nord-italique et la vivacité commerciale serait liée à la fertilité de la plaine.

[970] G. Sassatelli voit une connotation proprement urbaine de ces centres à cause de leur gestion des rapports hiérarchiques ville-campagne et de leur convergence vers les routes. La fondation de nouvelles villes représenterait une volonté d'équilibre (SASSATELLI 1990). « *Convincente è dunque l'ipotesi che i diversi centri abitativi costituissero un sistema, forse di tipo federale, complesso ma ben integrato, all'interno del quale è stata anche postata una qualche funzione di primato da parte di Felsina* », ORTALLI 2002, p. 58 (en se référant à COLONNA 1986 et à SASSATELLI 2000b).

Pour Capoue, l'étymologie de la cité, donnée par Strabon (*Géographie*, V, 4, 3[971]), indiquerait que la cité est la « tête » des douze cités (d'après un jeu de mots entre *caput* et Capoue). Au contraire, pour Servius (*Commentaire à l'Énéide*, X, 145), une autre étymologie de Capoue viendrait du fait que la cité aurait été fondée sous l'augure d'un faucon, qui se dit « *capys* » en étrusque. Il propose une autre hypothèse : celle d'une première appellation de Capoue « Vulturnus ». Chassés par les Samnites, les Étrusques appelèrent par la suite cette ville, Capoue, parce qu'elle aurait été fondée une seconde fois par un certain Faucon qui aurait les pieds crochus comme les oiseaux de proie. Tite Live confirme, dans cette seconde hypothèse, le nom de la cité (*Histoire romaine*, IV, 37, 12) : Volturnus, nom de Capoue, aurait été prise par les Samnites en 429 av. J.-C. et changerait de nom à ce moment-là (en prenant le nom de la campagne environnante).

On a voulu aussi proposer d'autres cités pour la tête de cette confédération : Tarquinia, Vulci et Chiusi. L'hégémonie de Tarquinia est une hypothèse fondée d'abord sur le texte de Strabon qui présente un Tarchon chef de la dodécapole et institué par Tyrrhénos lui-même[972]. La dodécapole de la plaine Padane aurait été elle aussi fondée par Tarchon[973]. Cette idée est complétée par les *Elogia Tarquiniensia* qui datent du début de l'époque impériale. Velthur Spurinna, un membre de cette grande famille de Tarquinia, dont le nom est inscrit sur le *forum*, aurait participé à une campagne militaire commune avec les Étrusques[974] : l'épigraphie de sa statue se réfèrerait à des archives étrusques mentionnant le titre de *zilaθ meχl rasnal*. Le *zilaθ meχl rasnal* serait le chef de la ligue étrusque pour une magistrature qui dépasse le cadre citadin[975]. Il pourrait s'agir d'une magistrature exceptionnelle, devenue par la suite un titre seulement

[971] « Les Tyrrhènes y auraient fondé douze villes et aurait donné à celle qui est comme leur tête le nom de Capoue », trad. LIEBERT 2006, p. 38.
[972] Un certain « art national » serait lisible (d'après MASSA PAIRAULT 1999) sur une œuvre de Chiusi où Tarchon et Tyrrhénos sont présentés tous les deux ensemble : Lycophron les associe dans *Alexandra* v. 1248-1249 [173] (« Tarchôn et Tyrsénos, loups rougeoyants / Nés de la race d'Héraclès », trad. HURST 2008).
[973] La dodécapole et la fondation de Mantoue seraient une œuvre de Tarchon d'après les fragments d'un livre perdu, les *Res Etruscae* de Verrius Flaccus (HRR, 2, p.79 et BRIQUEL 1984, p. 25).
[974] TORELLI 1975. Tous les Étrusques n'ont pas participé à la guerre contre Syracuse en 415 : Thucydide (VII, 57, 11 et VI, 88, 6) insiste sur une alliance des cités. C'est pourquoi son titre de magistrature qui comprend le mot « *rasna* » peut difficilement être interprété comme le chef de l'ensemble des Étrusques.
[975] Le *zilaθ meχl rasnal* aurait une valeur institutionnelle en rapport avec une fonction au sein de la ligue étrusque pour C. De Simone, à cause du mot *meχl*. *Themiasa meχ θuta* est un titre de Thefarie Velianas sur les lamelles de Pyrgi (DE SIMONE 1985).

honorifique ce qui justifierait ses nombreux emplois à la période hellénistique[976]. Le *zilaθ meχl rasnal* est ainsi comparé par sa fonction honorifique au *dictator Latinus* qui apparaît aux fêtes rituelles de Jupiter Latial, divinité principale de la Ligue latine. Pour A. Maggiani, le *zilaθ meχl rasnal* attesté à la fin du Ve siècle serait, à Tarquinia, le véritable héritier de la figure du roi, le chef du *populus* détenteur d'une charge non annuelle comparée au *zilaθ* éponyme[977]. La charge de *zilc ceχaneri* est aussi attestée à Tarquinia : il s'agirait pour A. Maggiani d'une charge exceptionnelle, liée à la ligue, à comparer aussi avec le *dictator* romain (MAGGIANI 2005).

Pour Vulci, les fresques de la tombe François seraient les éléments révélateurs d'une guerre interne à l'issue de laquelle Vulci récupèrerait un vaste territoire.

La mention de *zilaθ rasneas clevsnisl'* (ET Vs 1.79 et TLE² 233 en 320 av. J.-C.) enfin serait une fonction liée au cadre d'une entité supérieure aux cités mais dirigée par Chiusi, à cause de la présence du terme ethnique « clusinien »[978] au génitif. Cette interprétation pose le problème de la direction de la Ligue étrusque (s'agit-il d'une seule cité qui commande l'ensemble de la Ligue ?) ou de la possibilité qu'il existât plusieurs ligues que chaque cité pouvait créer (s'agit-il d'un rassemblement autour de la cité de Chiusi ?). M. Torelli, par exemple, refuse de voir dans cette inscription un chef de la ligue[979]. Pour H. Rix, *meχ* aurait uniquement le sens de « *res* » : ainsi le « *meχ clevsins* » par exemple correspondrait à un *foedus clusinum*[980]. Alors il s'agirait peut-être du chef qui devait gérer un traité d'alliance avec Chiusi et son territoire[981].

Cependant, l'hégémonie d'une cité n'est pas forcément en rapport avec sa capacité à diriger la ligue. Il faudrait que cette dernière soit effective et politisée, deux éléments qui restent encore au stade d'hypothèses.

---

[976] Dans la table de Cortone, G. M. Facchetti estime que Larth Cucrina Lausisa ne posséderait le grade de *zilaθ mexl rasnal* qu'à titre honorifique, à la fin du IIIe siècle - début du IIe siècle av. J.-C. (FACCHETTI 2000).
[977] MAGGIANI 2005.
[978] G. M. Facchetti traduit l'inscription ET Vs 1.179 par « *Vel Lathites, fratello di Arnth, figlio di Larth, nipote di Vel, rivesti il maronato cittadino, il purthanato e fu capo della lega chiusina d'Etruria e (fu) brillante nalla <battaglia romana>, con buon <merito ?> circa questi fatti* » (FACCHETTI 2000, p.39).
[979] TORELLI 1981, p. 251.
[980] G. M. Facchetti propose également de traduire « *meχ clevsins* » par *foedus clusinum* (FACCHETTI 2000). Ce fonctionnement serait à mettre en parallèle avec celui de Rome et de son *foedus Cassianum* de 493 av. J.-C. Cette hypothèse a le mérite d'éviter la supposition de plusieurs ligues pan-étrusques.
[981] RIX 1984.

d- Rôle et fonction de l'association : le *fanum* et les jeux

Pour F. Aigner Foresti, il existerait une organisation politique, juridique et militaire permanente chez les Étrusques qui se considéraient eux-mêmes comme liés par un destin politique commun[982]. L'auteur propose de voir dans la ligue étrusque le même fonctionnement qu'une amphictionie, à caractère sacré avec, en plus, des responsabilités politico-militaires et juridiques. La ligue serait active surtout dans la seconde moitié du Ve siècle même si la source principale pour cette datation est Tite Live, avec les réserves que l'on a pu évoquer. La conception de ce type d'association oscille entre un *nomen* et un *koinon*, faute de savoir quel terme exact pourrait lui correspondre[983]. Peut-être que Denys d'Halicarnasse, dans la partie de son œuvre qui est perdue abordait-il le sujet d'un *Nomen Etruscum* (PERL 1990). Cette hésitation entre les deux définitions de la dodécapole montre une certaine méconnaissance des auteurs antiques concernant le fonctionnement réel de la ligue.

Pour F. Aigner Foresti, il s'agit d'un *koinon* dans le sens d'une « union associative », c'est-à-dire un organe de réunion pan-étrusque fondé, pour Tite Live, sur une assemblée ou *concilium*[984] ou bien, pour Denys[985], sur une *koine ecclesia* ou *agora*[986]. L'action d'un *populus* devait toujours passer par le conseil pour être validée[987]. L'assemblée remplirait une fonction délibérative et décisionnelle[988] qui pouvait être un avis non contraignant[989]. Elle déciderait des ambassades, des troupes, et de la signature des alliances ; elle aurait des compétences en guerre et en paix et serait en mesure de régler les litiges entre les cités. F. Aigner Foresti se fonde sur G. Perl qui

---

[982] AIGNER FORESTI 1994. G. Camporeale a montré, par les témoignages littéraires, qu'une organisation fédérale stable entre les cités est très improbable voire impossible sur le plan politique : « *Le stesse fonti utilizzate dal Camporeale però ci indicano che, nell'ambito di emergenze militari (e di operazioni belliche in genere) fosse piuttosto usuale convocare riunioni (concilia) di rappresentanti dei vari popoli dell'Etruria e formare leghe e unioni (societas, coniuratio) ad hoc tra varie città etrusche, per i singoli casi* » (FACCHETTI 2000, p.36 et CAMPOREALE 1985).

[983] Par comparaison avec le monde latin pour lequel Denys d'Halicarnasse appelle *koinon* la Ligue Latine et Tite Live *Nomen Latinum*.

[984] Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 23, 5 et 61, 2 ; V, 17, 6 ; X 13, 3 et 16, 3.

[985] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 59, 4 - IX, 1, 2 et IX, 18, 2. Les termes employés par Denys d'Halicarnasse impliquent un nombre élevé de participants. Peut-être se réfère-t-il à une période où l'armée se rassemblait. Or si les organes fédéraux sont formés des représentants de chaque peuple, une partie seulement a besoin de participer à la réunion pour qu'une décision soit acceptée.

[986] AIGNER FORESTI 1994.

[987] Tite Live, *Histoire romaine*, V, 17, 6.

[988] Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 57, 1.

[989] Tite Live, *Histoire romaine*, IX, 32, 1 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, IX, 18, 2.

présente le « *nomen Etruscum* » comme une confédération (*Staatenbund*) d'États indépendants s'inscrivant sur un fond religieux[990].

La réunion politique n'a pas forcément de lien direct avec les jeux et l'aspect religieux dans le texte (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 1, 4). Ce n'est pas ce que propose H. Rix quand il associe le sacerdoce élu par les douze peuples avec la fonction de *meχl rasna*[991]. L'élection du roi de la ligue (ou d'un chef religieux) aurait lieu tous les ans : il devait s'agir d'une haute position sociale mais on ignore sa fonction. Est-il en même temps un chef militaire ? « *Nulla prova che gli Etruschi agissero sotto un commando politico unico. Il che significa che la lega dei 'XII populi', che pure è sicuramente esistita, non funzionò mai come organo centrale politico : conservandosi sempre una lega sacrale, simile a tante di quelle che i Greci chiamavano anfizioni* »[992]. Un commandement unique de l'armée pose le problème de savoir comment concilier les contingents par cités (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, IX, 16, 2) et le volontariat (*Antiquités romaines*, IX, 1, 2)[993] au Ve siècle qui est une période où les familles et les forces armées commandées par des *condottieri* exercent leur pouvoir sur tout le territoire. La figure de ces *condottieri* laisse planer un doute sur la manière dont l'armée est commandée (Strabon, *Géographie*, V, 2, 2) et sur l'autonomie des cités (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 17, 7-9).

On peut dès lors relever la contradiction entre un monde du Ve siècle qui est régi selon des lois électives et qui repose sur une certaine oligarchie représentant une masse de citoyens et une série de figures singulières, images des magistratures au pouvoir unique. Tite Live appelle *rex* le sacerdoce de la ligue, après élection. Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, III, 61, 2) l'appelle *basileus*, comme le personnage de Porsenna (*ibidem*, V, 21, 1). Pour Servius (Commentaire à l'Énéide, II, v. 278), il aurait existé douze *lucumons*, c'est-à-dire douze rois[994].

---

[990] AIGNER FORESTI 1994 et PERL 1990.

[991] RIX 1984. Le mot *metl* désignerait la confédération (d'après PALLOTTINO 1937 et HEURGON 1965). Lui correspondrait la légende M sur certaines monnaies du Ve siècle (SAMBON 1903, p. 59, n° 76 et p. 73, n° 120 et p. 569 ; GARUCCI 1885, p. 26). Il est cependant difficile de savoir si ces monnaies sont reconnues par toutes les cités étrusques : est-ce le résultat d'une organisation juridico-politique commune ou non (AIGNER FORESTI 1994) ?

[992] PARETI 1958, p. 283.

[993] Il existe des éléments étrangers dans les armées : DE SIMONE 1980.

[994] Le terme de *lucumon* (pour AIGNER FORESTI 1994) correspond aussi à un roi : ce serait confirmé par les textes où Lucumon apparaît comme prénom, c'est-à-dire toujours comme un roi (Servius V, 560) ou un futur roi (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 34, 1), un personnage à la tête d'une armée (Denys

« *L'analogia con il mondo greco ci conferma che l'organizzazione cittadina e organizzazione federale potevano essere molto simili* »[995]. Les hésitations entre un monde uni par des liens supérieurs et un monde de cités indépendantes subsistent encore au regard des sources littéraires et archéologiques[996].

Il est possible de distinguer divers types d'organisation des habitats. Dans l'état actuel de nos connaissances, la diversité de gestion du territoire ne permet pas d'aboutir à une conclusion sur le régime politique de la cité principale. Toutefois, l'idée d'un éclatement des centres évoque souvent l'idée d'une aristocratie terrienne alors que le centralisme suggère davantage la puissance d'une élite urbaine.

---

d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 37, 2) ou d'une cité (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 33, 1 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, XIII, 10, 1).

[995] AIGNER FORESTI 1994, p. 344.

[996] Les conséquences sur l'histoire sociale des Étrusques : TORELLI 1981 p. 168 et RONCALLI 1985, p. 70.

Chapitre 3- Les cités étrusques hors de l'Italie et leur emblème

Hors des frontières de l'Étrurie, les cités étrusques imposent leur puissance en groupe ou individuellement. Une thématique récurrente et surprenante dans les textes grecs de la période classique est celle de la trompette tyrrhénienne. Nous avons catalogué cinq occurrences dans la tragédie athénienne du Ve siècle chez Eschyle (*Euménides*, v. 566-573 [8]), Sophocle (*Ajax*, v. 14-17 [24]) et Euripide (*Héraclides*, v. 828-835 [28], *Phéniciennes*, v. 1356-1379 [30] et *Rhésos*, v. 986-992 [32]). Le texte d'Eschyle, le premier chronologiquement, est aussi le plus important : les autres auteurs se réfèrent à son texte et, après Euripide, l'expression de la trompette tyrrhénienne devient une formulation presque figée.

Cet objet semble correspondre à un emblème car il cristallise une vision grecque des Étrusques, à travers le comportement international des cités étrusques, vision soumise à l'intérêt politique athénien que nous devons décoder. La trompette étrusque, appelée *lituus*, se retrouve dans les récits des auteurs grecs, et même latins, comme un symbole de la société tyrrhénienne. Ce n'est pas tant cet instrument lui-même qui a inspiré cette étude mais une représentation particulière du monde étrusque véhiculée métaphoriquement par ce *topos* littéraire.

Nous nous interrogerons alors sur l'aspect métaphorique de cette trompette à travers toutes les données archéologiques et littéraires dont nous disposons, pour comprendre l'image de la mentalité étrusque qu'elle véhicule et voir en quoi elle peut faire partie des insignes du pouvoir. Montrer l'importance du texte d'Eschyle et les enjeux du rapport entre les Étrusques et les Athéniens sont les points forts de cette partie. Mais nous voudrions également voir comment la *salpinx* tyrrhénienne peut être assimilée au *lituus*, correspondant ainsi à un objet originaire d'Étrurie et non pas d'Italie occidentale en règle générale.

Après avoir recensé les sources archéologiques qui permettent de caractériser la trompette étrusque et de l'individualiser dans le panorama de la musique antique, nous analyserons la place symbolique de la trompette comme signe d'une présence publique puis comme signal militaire du danger et de la guerre.

1- La trompette : plusieurs noms, une même réalité ?

À ce jour, il n'existe pas de mot attesté dans le vocabulaire étrusque pour désigner cet instrument. *Tuba* et *lituus* sont les deux mots qui le désignent en latin. Les Grecs utilisent plutôt les termes, *salpinx* ou *kodon*, auxquels ils ajoutent l'adjectif tyrrhénien. Chacun s'accorde pourtant à donner à cet objet des qualités identiques et une même conception technique.

a- Forme et matériau du *lituus*

Plusieurs instruments de musique de type trompette ont été retrouvés lors des fouilles en Étrurie. Toutefois leur appartenance au genre du *lituus* est difficile à établir (Annexe A).

Dans le dépôt votif de l'Ara della Regina[997], ont été retrouvés une hache, un bouclier et une trompette. La hache pèse 1,2 kg. Elle est en bronze, obtenue par fusion, et sa forme rappelle la typologie villanovienne (XIe-IXe siècles). Le bouclier à décor en cercles concentriques avec une représentation de chevaux renvoie à une typologie du VIIe siècle av. J.-C.. La trompette enfin est pliée en trois morceaux. Elle mesurerait au maximum 1,45 m[998]. Elle a été fabriquée en plusieurs fois d'après les résultats de la radiographie. M. Bonghi Jovino daterait ce dépôt du premier quart du VIIe siècle [999]. Toutefois, l'étude de cette trompette a montré qu'il devait s'agir davantage d'une trompette phénicienne et que, par conséquent, ce dépôt ne correspondrait pas à une série d'instruments de pouvoir étrusque.

Au musée Grégorien du Vatican, dans la collection Feoli[1000], il existe une autre trompette. L'instrument proviendrait plus certainement de Vulci d'après M. Bonghi Jovino, qui récuse l'idée d'E. Albini[1001] qui voyait plutôt une origine de Caere.

---

997 BONGHI JOVINO 1987, p. 100, fig. 92, n°197 inv. C.176/A-20.
998 Dans la tombe des reliefs à Caere, les deux *litui* dessinés sur les piliers mesurent entre 1,45 m et 1,48 m (BLANCK-PROIETTI 1986 p.24-26, à l'inverse de HEURGON 1961 p.202-212 qui voit, dans ces représentations, un bâton de berger).
999 BONGHI JOVINO 1987.
1000 *Museo gregoriano etrusco* I, tav 21 et 84.
1001 ALBINI 1937, BONGHI JOVINO 1987 et BLANCK-PROIETTI 1986, p. 25, fig.14.

Enfin une troisième trompette serait apparue sur le marché des antiquaires lors d'une vente chez Sothby en 1982[1002]. Elle daterait du Ve siècle.

Les découvertes archéologiques ne nous aident pas vraiment à reconstruire cet objet. Il reste les représentations figurées et les documents littéraires. Au moins dix représentations de la trompette-*lituus* sont connues dans l'art étrusque de la période classique (voir le tableau ci-après p.308) : il s'agit d'un tube droit recourbé à son embouchure. La comparaison avec les références grecques et latines[1003] confirme que la principale composante de la trompette étrusque est le bronze et que la forme de la trompette est recourbée.

Une première caractéristique de cet instrument provient de son matériau. Le bronze est associé à l'effet sonore de l'instrument. « La bouche de bronze », chez Sophocle (*Ajax*, v. 14-17 [24]), a pu être interprétée comme un rappel des divers objets étrusques en bronze qui circulaient à Athènes à la période classique comme le rappelle GRAS 1985[1004]. En effet, Critias (fragment 1 [52]), dans la seconde moitié du Ve siècle av. J.-C., loue la valeur des vases étrusques en bronze et, à la même période, Phérécratès (fragment 5 [53]) précise qu'une lampe de type étrusque existe à Athènes.

Le son du bronze rejoint également celui des armes en bronze, que guide la trompette[1005] : l'analogie entre les deux est présente chez Virgile, Silius Italicus, et Pline[1006]. Le son de la trompette évoque l'instrument par métonymie. Chez Virgile, le

---

[1002] The Summa Galleries Inc., Beverly Hills, North Rodeo Drive, California, Auction V, Ancient art, sept. 18, 1981, n°53 – Sothby, London, 13/14 Déc. 1982, n°224, p. 77-78.

[1003] Chez les auteurs latins, la trompette est aussi caractéristique du monde étrusque. Elle est présentée sous deux formes : en rapport avec le bâton-*lituus* dont elle tire son nom et en rapport avec le mythe de l'invention.

[1004] M. Gras a écrit que ces textes « montrent l'intérêt que l'on accordait au bronze étrusque et mettent en valeur le caractère *industrieux* du peuple étrusque » (GRAS 1985, p.586).

[1005] C'est le son du bronze qui fait référence à la trompette. À deux reprises, Virgile évoque ainsi la trompette par une expression détournée et des ablatifs absolus qui indirectement font référence à la trompette. La première est « *dat signum specula Misenus ab alta / aere cavo* » (*Énéide*, III, v. 239-240, « Misène, du haut d'une guette, donne le signal de sa trompe de bronze », trad. PERRET 2006). La seconde est « *Misenum Aeoliden, quo non praestantior alter / aere ciere uiros Martemque accendere cantu. / Hectoris hic magni fuerat comes, Hectora circum / et lituo pugnas insignis obibat et hasta* » **(«** Misène, fils d'Eole, sans égal pour entraîner les hommes, pour enflammer Mars aux accents de sa trompe de bronze. Il avait été le compagnon du grand Hector ; auprès d'Hector, quand il affrontait la bataille, il imposait par son clairon comme par sa lance. », *Énéide*, VI, v. 163-167, trad. PERRET 1978). Dans les textes poétiques notamment, deux autres instruments de musique complètent ce panorama sur le son en bronze : le *cornu* est en bronze (*Énéide*, VII, v. 615) et la *tuba* produit un terrible son d'airain (*Énéide*, XI, v. 503).

[1006] Virgile (*Géorgiques*, IV, v. 72), Silius Italicus (*La guerre punique*, XIV, 373), et Pline (*Histoire naturelle*, VII, 201). Virgile fait un parallèle entre les bruits guerriers de l'airain et l'appel de la trompette

passage commenté par Servius (*Commentaire à l'Enéide*, VIII, 526), parle de « clameur tyrrhénienne ». Chez Stace, plusieurs fois la trompette est désignée par le son ou le bruit tyrrhénien[1007]. Le terme de *pulsus*, utilisé par Virgile[1008], ne désigne pas un instrument de musique particulier mais un signe, un signal parfois négatif : chez Tibulle (*Élégies*, I, 1, 4), ce serait une manière de présenter la scène comme celle d'une armée en déroute[1009]. Le signal est en effet la première fonction de la trompette : elle appelle et elle émet des ordres. L. Deroy estime en effet qu'une origine étrusque du mot « *lituus* » peut être envisagée ; peut-être s'agirait-il d'un dérivé du verbe latin « *litare* » qui signifie « signaler », « marquer », « indiquer »[1010].

Une certaine imprécision toutefois se lit dans la transcription du son de la trompette, ce bruit reconnaissable entre tous d'après Ulysse (Sophocle, *Ajax*, v. 14-17 [24]). Deux instruments en bronze, la *tuba* et le *lituus*, sont souvent confondus dans les textes latins qui ne sont pas des spécialistes de l'armée et des faits militaires : la *tuba* est une trompette droite et le *lituus* une trompette recourbée. Le son permet parfois de les distinguer. Ainsi le son du *lituus* est plutôt aigu (*acutus*)[1011] alors que la *tuba* a plutôt un son « mâle éclatant »[1012]. D'après Jean le Lydien (*Ad Carm.*, 1, 1, 23) le son du *lituus* est aigu et celui de la *tuba* est grave. Lucain oppose au son strident (*stridor*) du *lituus*, et

---

(« L'éclat martial de l'airain gourmande les [abeilles] attardées, et une voix se fait entendre, imitant les accents saccadés des trompettes », trad. de SAINT-DENIS 1998). Il s'agit du tumulte des soldats qui vont lever le camp d'après le commentaire de Columelle (*De re rustica*, IX, 4). Pline dans son mythe de l'invention de la trompette par Piseus écrit *aeneam tubam*. Silius Italicus (*La guerre punique*, XIV, 373) : « et sans plus attendre dans les terribles stridences de l'implacable airain, les trompettes lancèrent leur chant sur la mer » (Trad. VOLPILHAC 1981).

[1007] Stace, *Thébaïde*, III 648, IV 404 et VII 630.

[1008] « *Qui nimbos et non imitabile fulmen / aere et cornipedum pulsu simularet equorum* » (*Énéide*, VI, v. 590-591, le son en bronze imite la foudre).

[1009] Ce serait un hommage à Horace d'après PERRELLI 2000.

[1010] DEROY 1975. L'étymologie que Festus (253L) prête à Ennius est difficile à comprendre : « *LITUUS* : trompette, ainsi appelé parce qu'il est témoin du procès. Or, le *lituus* est une sorte de trompette ou de clairon recourbé, et celui qui en sonne est appelé *liticen*. Ennius dit : *Inde loci lituus sonitus effudit acutos* » (Trad. SAVAGNER 1846). Pour SKUTSCH 1985, l'étymologie de Festus est impossible : il montre que le texte a subi des corrections. Festus rapproche les sonorités des mots *lituus* et *lis* (au génitif *litis*) qui signifie « querelle », « dispute », « procès », ou « cause du procès ». Même actuellement, l'étymologie du *lituus* ne fait pas l'unanimité. Le bâton marque dans le ciel la trace des limites et la trompette signale tous les événements. Chez Plaute (*Poenulus*, v. 488-489) et Tite Live (*Histoire romaine*, VIII, 9, 1), *litare* signifie « obtenir des présages en parlant d'un sacrifiant ». Chez Suétone (*Othon*, 8), ce serait plutôt « donner des présages en parlant d'une victime sacrifiée » (Trad. AILLOUD 1980). Pour L. Deroy, on peut réunir dans la même étymologie, sous la même notion de signe et dans la même appartenance étrusque les trois termes *litare*, *lituus* et *littera* (DEROY 1975). Le terme *litare* ferait allusion à « un ensemble de signes ».

[1011] Le mot est utilisé par Lucain (*De la guerre civile*, I, v. 237), Stace (*Thébaïde*, VI, v. 228) et Ennius (*Annales*, V, v. 544). Stace (*Thébaïde*, IX, v. 724) utilise aussi le verbe *ululat*.

[1012] Cette expression existe chez plusieurs auteurs. Nous renvoyons notamment à Apulée (*Florida*, 17) qui évoque un son *mâle* et à Lucain (*De la guerre civile*, I, v. 237) qui parle d'un fracas.

le *clangor*[1013] de la *tuba* (*De la guerre civile*, 1, 237 et 1, 7). La *tuba* aurait donc une sonorité profonde sans qu'on puisse vraiment la qualifier de grave. En la comparant à une voix éclatante, Ennius essaie de rendre le son de la trompette (*Annales*, V, 453) par l'onomatopée *taratantara* que l'on pourrait traduire par « taratata » : « *At tuba terribili sonitu taratantara dixit* » [1014]. Servius (*Commentaire à l'Énéide*, IX, v. 501) explique comment cet hémistiche sonne comme une véritable trompette notamment par l'onomatopée inventée et l'assonance qui en découle[1015]. Nous avons vu qu'en règle générale, la *tuba* correspond à l'idée d'intensité, de puissance sonore. On peut lire aussi qu'elle est comparée au tonnerre (Servius, *Commentaire à l'Éneide*, XI, v. 192)[1016]. Le bronze est un composé de cuivre et d'étain. L'augmentation du pourcentage d'étain dans l'alliage rend le son peut-être plus puissant et plus aigu.

Il n'existe pas de répertoire musical pour la trompette[1017] mais une ligne musicale bien définie : on essaie de reproduire le son de la *salpinx* avec l'*aulos*. C'est le métal qui lui donne en partie sa puissance : Horace (*Art poétique*, v. 202) précise en effet que la flûte, si elle est constituée d'un alliage comme l'orichalque, peut concurrencer la trompette[1018] et produire un son qui s'en approche. Il serait équivalent à celui d'un violon alto, d'un registre medium aigu (d'après PAQUETTE 1984). M. Bonghi Jovino estime que la forme cylindrique de la trompette ne peut donner qu'un seul son unidirectionnel qui conférerait à l'instrument une qualité magique[1019]. L'amplitude serait limitée à six tons. Une sangle fixée au pavillon et passée dans la main du trompettiste permettrait de relever l'instrument, d'alléger son poids et de le plaquer contre sa bouche[1020]. C'est peut-être sa matière, le bronze, qui donne à l'instrument de

---

[1013] Toutefois *clangor* correspondrait au cri de l'aigle (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 34, 8) ou à l'aboiement du chien (Grattius Faliscus - un contemporain d'Ovide - *Cynégétiques*, 186).

[1014] Traduisible par « mais, la trompette au son terrible dit *taratata* ». Il s'agit d'un son éclatant mais aussi d'un son aigu comme le rappelle Ennius : « alors on commença à se souvenir d'un même son aigu, de là comme le son d'un *lituus* retentit de manière aiguë » (Ennius, *Annales*, V, 544, trad. personnelle).

[1015] « *At tuba terribilem sonitum hemistichium Ennii : nam sequentia iste mutavit. Ille enim ad exprimendum tubae sonum ait "taratantara dixit". Et multa huius modi Vergilius cum aspera invenerit, mutat. Bene tamen hic electis verbis imitatur sonum tubarum* ».

[1016] La rudesse du son est rappelée chez Lucrèce (*De natura rerum*, IV, v. 543) et Pline (*Histoire naturelle*, VIII, 75). Pour Servius, la trompette est donc loin de fournir une mélodie (*Commentaire à l'Énéide*, XI, v. 474).

[1017] On connaît cependant un appel aux armes sur une céramique attique (BELIS 1984).

[1018] Porphyre (*Commentaire d'Horace, Art poétique*, 202-203) complète cette idée, disant que la flûte cherche à concurrencer par son matériau la trompette mais n'y parvient pas vraiment.

[1019] BONGHI JOVINO 1987.

[1020] En l'absence de trous, c'est la pression des lèvres qui module le son (ARMISEN-MARCHETTI 2002).

musique, *tuba* ou *lituus*, une place à part dans le monde musical antique[1021], caractérisé par un son puissant, voire effrayant.

La seconde caractéristique, exclusive, de la trompette étrusque, correspond au pavillon recourbé. Les auteurs latins suggèrent également que la forme de la trompette est recourbée en soulignant sa ressemblance avec le bâton augural, lui-même recourbé[1022]. Cicéron (*De la divination*, 1, 17) explique comment « ce *lituus*, un bâton incurvé légèrement infléchi à son extrémité qui a pris le nom, parce qu'il lui ressemble, d'un instrument de musique »[1023]. L'analogie entre ces deux formes, le bâton des augures et la trompette, appelés tous deux *lituus*, donne à penser que ces deux objets ont une origine commune[1024]. Pollux (*Onomasticon*, IV, 85) est réellement le seul à préciser que la trompette inventée par les Étrusques est de forme droite et recourbée (*eutheia kai kampule*). Toutefois ses écrits datent du IIe siècle ap. J.-C., à une époque où les Latins ont déjà largement diffusé la légende de l'invention étrusque de la trompette[1025].

[1021] « *Gli strumenti sono come gli oggetti : non solo le forme e i colori, ma anche i loro suoni e persino le sostanze di cui sono fatti sono dotati di un significato. Le connotazioni che ne conseguono sono spesso concordanti, e qualche volta contraddittorie* » (DI GIGLIO 2000, p. 112).

[1022] Par opposition à la *tuba*. Pour Varron (*De lingua Latina*, V, 117), le mot *tuba* vient de *tubus*, tuyau. Il s'agirait, d'après M. Armisen-Marchetti, d'un instrument de bronze ou de fer de 1,20 m. de long, mince tuyau droit muni d'une embouchure amovible d'os ou de corne et, à l'autre extrémité, d'un pavillon évasé en forme d'entonnoir. D'après l'étude de J. E. Scott, la *tuba* est longue et droite, en bois, bronze ou cuivre. Elle était formée de segments qui s'insèrent les uns dans les autres et d'une longueur variable de 1 à 3 m. Cet instrument cylindrique se terminait par un embout plutôt conique. L'instrument pouvait donner jusqu'à onze harmoniques à peu près (ARMISEN-MARCHETTI 2002 et SCOTT 1962).

[1023] Trad. APPUHN 1937. Cette idée est reprise par des sources tardives comme Terentianus Maurus (*De litteris, de syllabis, de metris*, v. 1855 et v. 1858). Ce dernier commente un vers de Virgile (*Énéide*, IX, 503) : *at tuba terribilem sonitum procul aere recurvo*, c'est-à-dire « mais la trompette <produit> un son terrible au loin, à travers le bronze recourbé », trad. personnelle.

[1024] Aujourd'hui l'origine étrusque du *lituus*-trompette est aussi communément acceptée, même si deux théories s'étaient opposées au début du XXe siècle : une origine celtique (SACHS 1996 qui est revenu sur cette hypothèse dans un autre ouvrage) et une origine étrusque (MÜLLER 1877, p. 211). Ce bâton, terme qui délimite les régions du ciel lors du rite de la fondation de Rome, est celui que les Étrusques, appelés pour le rite, auraient utilisé. Chez Virgile, le *lituus* apparaît en effet trois fois : une fois pour désigner le bâton augural (*Énéide*, VII, v. 187) et deux fois pour faire allusion à l'instrument militaire (*Énéide*, VI, v. 167 et *Géorgiques*, III, 183). Que les Étrusques soient perçus comme des spécialistes de la guerre serait une construction augustéenne dont Virgile se fait l'interprète (ADAM-ROUVERET 1990). Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, V, 8) se demande aussi lequel des deux objets a la primauté du nom, dans un commentaire sur un vers de Virgile. Les commentateurs actuels sur la musique antique profitent de cette association entre les deux *litui* pour décrier l'instrument de musique. Ainsi R. Meucci résume la forme du *lituus* en ces termes : « *costituito da un lungo canneggio bronzeo pressoché cilindrico con terminazione conica ripiegata all'indietro e quindi simile all'omonimo bastone degli auguri* » (MEUCCI 1985, p. 387). C. Vendries confirme le rôle militaire du lituus et son origine incertaine (VENDRIES 1999).

[1025] Hygin, *Fables*, 274, 20, Silius Italicus, *La guerre punique*, V, 12, et Pline, *Histoire naturelle*, VII, 56. Toutefois ces auteurs appellent la trompette inventée par les Étrusques *tuba* et non pas *lituus*.

b- Les usages de la trompette dans le cérémonial étrusque

La trompette apparaît dans les scènes des cortèges qui accompagnent les magistrats et dans les scènes des jeux funéraires, plus rarement dans les scènes de banquet (voir le tableau ci-après)[1026]. Rappelons toutefois les difficultés d'interprétation des supports iconographiques du monde étrusque : ces représentations, principalement dans un contexte funéraire, et leurs interprétations doivent tenir compte d'un contexte difficile à identifier qui ne livre pas toujours l'ensemble des significations.

Tableau des représentations du *lituus* dans l'iconographie étrusque

Référence	**Datation**	**Scène de banquet**	**Scène de jeux**	**Scène de cortège**	**Insignes militaires**
Chiusi, relief clusinien Jannot C.II.33	4e ¼ du VIe s. av. J.-C. (JANNOT 1984) ou 2e moitié du Ve s. av. J.-C. (PARIBENI 1939)		x		
Chiusi, tombe del Pozzo à Poggio Renzo	entre 500 et 490 av. J.-C.	x			
Chiusi, relief clusinien Jannot C.III.5	1er tiers du Ve s. av. J.-C. (JANNOT 1984), 2e moitié du Ve s. av. J.-C. (PARIBENI 1939)		x		
Chiusi, Tomba della Scimmia	1ère moitié du Ve s. av. J.-C. (vers 480)		x		
Bologne, stèle de Vel Kaiknas	1ère moitié du Ve s. av. J.-C.				x (utilisation marine)
Vulci, Amphore étrusque à figures noires	470 av. J.-C.		x[1027]		
Tarquinia, tomba degli Scudi	2e moitié du IVe s. av. J.-C.				x (avec les licteurs)

[1026] Chez les Étrusques, J.-R. Jannot définit cinq thèmes dans l'usage de la musique d'après l'iconographie : scènes de la vie privée avec le banquet, scènes de danse et de rites chorégraphiques, scènes strictement funéraires (comme la *prothesis*, l'*eisphora* ou les rites de la porte), les concours sportifs ou spectacles, et les scènes de cortège ou manifestations publiques (JANNOT 1990).
[1027] THUILLIER 1997.

Orvieto, tombe Golini II	3e ¼ du IVe s. av. J.-C.	x		x	
Orvieto, tombe des Hescanas	Fin du IVe s. av. J.-C.			x (voyage vers l'au-delà)	
Tarquinia, tombe Giglioli	Fin IVe s. / début IIIe s. av. J.-C. (STEINGRABER 1984)				x (avec un bouclier, un ténia et un cor)
Tarquinia, tombe Bruschi	Début du IIIe av. J.-C.			x (*togati*)	
Tarquinia, Tombe Giglioli	4e ¼ du IVe s. av. J.-C. (COLONNA 1984c) ou au IIIe s. (STEINGRÄBER 2006), ou au IIe s (MORETTI 1966)				x (avec les licteurs)
Tarquinia, tombe du Typhon	3e ¼ du IIIe s. (SACCHETTI 2000), ou Ie s. (PALLOTTINO 1952)				x (avec les licteurs)

Au Ve siècle, l'instrument apparaît dans les scènes de banquet funéraire et de jeux. Il figure également au milieu d'insignes et de scènes militaires. Au IVe siècle, en rapport avec les changements de goût artistique, les représentations de la trompette droite se retrouvent dans des scènes de cortèges de magistrats ou de processions funèbres[1028]. T. Piel fait la différence entre les représentations figurées du *lituus* et celles de la *tuba* : il estime que la *tuba* est confinée à l'Étrurie Padane, alors que le *lituus* accompagne les cortèges psychopompes de l'Étrurie méridionale jusqu'en 300 av. J.-C., date à partir de laquelle il est relayé par le *cornu*[1029]. La présence d'un *liticen* sur la stèle de Vel Kaiknas, à Bologne, aurait un caractère sacré et funéraire alors que G. Sassatelli lui attribuerait plutôt une signification politique puisque la trompette est aussi un instrument de marine[1030]. Le *cornu* est très présent dans l'iconographie de la plaine Padane depuis la période archaïque[1031].

[1028] H. Blanck et G. Proietti présentent une évolution iconographique du *lituus* entre le VIe siècle et le IIIe siècle avec un allongement progressif des représentations du tube (BLANCK-PROIETTI 1986).
[1029] PIEL 2000.
[1030] SASSATELLI 1996. Pour une étude plus précise de la stèle de Bologne, voir MAGGIANI 1997.
[1031] La trompette de la collection Augusto Castellani conservée à la villa Giulia à Rome est en forme de spirale : elle ressemble davantage à un *cornu*. Elle provient de Tarquinia et le diamètre de sa spirale atteint 57 cm (JURGEIT 2000, p. 136, inv. 5116). Le *cornu* en forme de cercle est datable du IVe siècle malgré de nombreuses restaurations.

Pour les funérailles ou pour les jeux funéraires, il est facile de rappeler le lien entre les trompettes et la mort. Mais les Étrusques utilisent la trompette dans le cadre des concours sportifs et dans les spectacles. Chez Tite Live (*Histoire romaine*, XXXIII, 32, 5) : « Les Romains assistèrent au spectacle. Suivant l'usage le héraut s'avança avec le musicien au milieu de l'arène, où il annonce ordinairement l'ouverture des jeux par un chant solennel ; il fit imposer silence à l'assemblée par le son de la trompette »[1032]. Aux jeux isthmiques, la trompette demande aussi le silence pour que le héraut puisse faire une proclamation (Valère Maxime, *Faits et paroles mémorables*, IV, 8, 5). Stace évoque les trompettes « pacifiques » (*placidae*) qui annoncent les lutteurs durant les jeux funéraires et familiaux[1033]. Pour Virgile aussi, la trompette sonne le début des jeux (*Énéide*, V, v. 113). Ainsi commente Servius : selon la coutume romaine, la trompette est celle qui annonce le commencement et les jeux funèbres[1034].

Les jeux participent de la constitution d'une communauté par la cohésion et la commémoration des actes religieux. Ils concourent aussi au développement de la cité. Dans les récits de la fondation de Rome, les jeux athlétiques trouvent leur place : c'est « la naissance d'un peuple »[1035]. G. Capdeville rappelle les principales légendes où les jeux athlétiques servent de cadre à la naissance d'une société[1036]. Le récit de l'enlèvement des Sabines se situe au moment des jeux célébrés en l'honneur de Consus[1037], qui eurent lieu quatre mois après la fondation matérielle de Rome. Il compare cette légende à celle de Préneste, lors de la fondation, par Caeculus. Les peuples voisins sont invités à devenir de nouveaux citoyens, pour assurer la pérennité de la nouvelle cité. De même agit Thésée, au moment de rassembler les bourgades de l'Attique, et de fonder Athènes. Les jeux ont peut-être également ce rôle dans le monde étrusque.

D'après l'iconographie, la trompette est représentée dans les jeux au moment du pugilat comme dans les courses équestres. Pour J.-P. Thuillier, elle sert à régler le

---

[1032] Trad. ACHARD 2001.
[1033] Stace, *Silves*, III, 1, v. 139 et v. 151.
[1034] « *Et tvba commissos Romano more, sicut hodieque videmus omnibus ludis funebribus, ut sunt divorum: nam si sacri sint, id est festi, lustrantur faculis. ante etiam ab hymnis incipiebant* ».
[1035] DUMEZIL 1968, p. 259.
[1036] CAPDEVILLE 1993.
[1037] Varron (*De lingua Latina*, VI, 20), Plutarque (*Vie de Romulus*, 14, 1) et Servius (*Commentaire à l'Énéide*, VIII, v. 636).

déroulement du combat, son terme ou la victoire d'un des adversaires[1038]. Elle annonce alors la mort sur le champ de bataille et pas seulement les funérailles. Mais elle est ambiguë car elle désigne aussi bien la victoire que la mort en héros, ce qui lui donne une connotation positive[1039]. La trompette et les fanfares peuvent donc avoir un sens glorieux, comme ce fut le cas à la mort de Claude (Sénèque, *Apocolocyntosis*, 12, 1). Il n'y a pas de muses des trompettes : seules Niké et Fama sont liées aux trompettes droites car on les utilise dans les processions et à la victoire après un effort digne des athlètes ou des guerriers. « Le rideau est levé, les tentures sont repliées et la scène apparaît avec son décor »[1040], après le son des trompettes (*tuba*) qui annoncent la danse pyrrhique, c'est-à-dire en armes, chez Apulée (*Métamorphoses*, X, 29).

La présence de la *tuba* dans les arènes sert de signal pour le début des jeux et des courses, elle scande les combats et elle proclame les vainqueurs. Ainsi un texte anonyme latin donne une réponse à la question :

« Hadrien : Qu'est-ce que la *tuba* ?

Épictète : Elle sert à inciter les cœurs à la guerre, à donner le signal dans les camps, à avertir le peuple aux arènes, à commencer les pièces de théâtre, à pleurer lors des funérailles »[1041].

Les Latins, en grande partie débiteurs des Étrusques en matière de religion, utilisent aussi la trompette dans l'arène pour demander le silence en vue de la proclamation des vainqueurs ou, dans le but d'exciter les adversaires[1042]. Cependant, la description des plus anciens jeux votifs de Rome (499 av. J.-C.) par Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, VII, 72-73) révèle des éléments typiquement étrusques : J.-P. Thuillier voit, dans cette description, notamment le refus de la nudité athlétique et des courses de triges (Fabius Pictor devait être la source de ce passage de Denys)[1043].

[1038] Comme pour les tombes des augures, THUILLIER 1985, p. 239.

[1039] Chez Stace (*Thébaïde*, III, 648), la gloire et la trompette tyrrhénienne sont associées : elles signifient les réussites militaires et la victoire sur le champ de bataille. Le poète fait référence au son de la trompette à la fois lors du combat et lors des célébrations en l'honneur de Fama ou de Niké.

[1040] Trad. SERS 2007.

[1041] *Altercatio Hadriani et Epicteti*, 29, trad. personnelle.

[1042] G. Ville rappelle que la gladiature étrusque ressemble à la gladiature romaine, ce qui a favorisé son assimilation, mais les Étrusques ne semblent pas être les inventeurs de ces jeux (VILLE 1981).

[1043] THUILLIER 1975.

Les trompettes sont encore utilisées dans le monde latin pour les cérémonies sacrées et pour les sacrifices[1044]. Elles apparaissent dans les processions des magistrats et dans la *pompa*. Numa est connu pour avoir organisé la paix, assagi le peuple de Rome et avoir inféodé la royauté à la religion, dans la mesure où il a attendu les auspices favorables pour déclarer son règne. Or l'intérêt de Numa est de présenter un nouveau type de royauté, de sortir de l'État mis en place par Romulus. Tout en renouvellant l'alliance avec les dieux, il participe lui-même à l'acte des augures tout en faisant la séparation entre les différents pouvoirs politiques et religieux. Il charge donc les trompettes d'une action religieuse et non plus royale. La distinction entre le *fas* et le *ius* (attribuée à Numa) c'est-à-dire entre le pouvoir du roi et le pouvoir religieux, semble difficilement applicable au monde étrusque. Les trompettes auraient, dans le monde étrusque, un lien avec les cérémonies religieuses mais aussi avec le pouvoir politique.

D'autres mentions, dans des sources littéraires latines postérieures, indiquent bien que les trompettes qui appellent au rassemblement civique ont un lien avec le rituel et avec les sacrifices. Varron (*De lingua Latina*, V, 117) écrit que « les joueurs de trompette appellent pour les sacrifices »[1045]. Le poids de la religion dans le monde étrusque, d'après la littérature latine, est un préjugé si bien établi qu'une autre série étymologique (fantaisiste) rapproche le nom des Étrusques (*Tusci*) du verbe grec *thuein* (faire un sacrifice[1046]) même si la prononciation n'est pas exactement la même. Ainsi, pour Servius (*Commentaire à l'Énéide*, II, 781), les Étrusques seraient appelés *Tusci* à cause de leur pratique répétée des sacrifices. Les trompettes figurent, selon les textes latins, dans les manifestations les plus caractéristiques de la civilisation étrusque.

Toutefois, lors des sacrifices évoqués dans les textes, la trompette remplit les fonctions proches de celles de la flûte : ce qui crée, par là même, une certaine confusion. Au IVe siècle, les sacrifices chez les Étrusques se feraient au son de la flûte d'après

---

[1044] Des joueurs de trompette peuvent participer à des cultes et appeler ainsi des éléments chtoniens comme les serpents (Granius Licinianus, *Annales*, XXXIII, 21).

[1045] « *Tubae ab tubis, quos etiam nunc ita appellant tubicines sacrorum. cornua, quod ea quae nunc sunt ex aere, tunc fiebant bubulo e cornu. vallum vel* », trad. COLLARD 1954.

[1046] M. Detienne montre que la racine « *thu-* » est à l'origine d'un vocabulaire technique des sacrifices. Il se fonde sur J. Casabona (CASABONA 1966), pour écrire : « on a pu ainsi noter qu'un des plus anciens termes employés par l'épopée homérique pour désigner les offrandes aux dieux, le mot *thúos* (pluriel *thúea*), avait un sens premier de "substance brûlée pour obtenir des fumées odorantes" » (DETIENNE 2007, p. 60).

Aristote[1047] (fragment 608 Rose, d'après Pollux, *Onomasticon*, IV, 56 et Plutarque, *Sur les moyens de réprimer la colère*, XI [406 b]) et d'après Alkimos (fragment 3 cité par Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 14 [518 b][1048]). C'est également au IVe siècle que les joueurs de *tibia* présideraient aux banquets sacrés du temple de Jupiter au Capitole d'après

Tite Live (*Histoire romaine*, IX, 30, 5-10)[1049]. Horace précise que la flûte (*tibia*) rivalise, à son époque, avec la *tuba* : « la flûte, n'a pas toujours été, comme aujourd'hui, cerclée d'orichalque et rivale de la trompette ; grêle de son, simple, percée de peu de trous, elle avait l'emploi de donner le ton aux chœurs, de les soutenir, et de couvrir de ses accents les gradins aux rangs encore peu serrés, où s'assemblait le peuple très facile à compter, vu son petit nombre, sobre, religieux, respectueux »[1050]. La *tibia* préside également aux sacrifices et aux banquets. L'image de la flûte semble se rapprocher de celle de la trompette des sacrifices et les textes latins entretiennent une certaine confusion.

Il semble toutefois que, si les trompettes sont présentes au moment des sacrifices ou dans les cortèges de magistrats, elles ne doivent pas sonner hors des cadres qui leurs

---

[1047] Aristote s'étonne que le son de la flûte accompagne aussi les cuisiniers. Le rapport entre le sacrifice et la cuisine est pourtant direct : il s'agit de découper la viande (ce qui implique, au moins dans le monde grec, des pratiques sociales, culturelles et religieuses nettement plus complexe. Voir VERNANT 1979). Le boucher des sacrifices, celui de la cuisine et celui de la gladiature se retrouvent, semble-t-il, au son de la flûte, dans un contexte sacré chez les Étrusques. Or, généralement, Aristote émet un jugement négatif sur la musique étrusque : elle appelle à la mollesse par le son de ses flûtes. C'est à cause de la condamnation par les philosophes de ce type d'instrument de musique que la flûte devient à partir de Périclès un élément de luxe utilisé seulement dans les concerts privés et publics, dans les banquets, ce qui incite à la paresse (HEURGON 1961, p. 244). C'est pourquoi, une scholie de Virgile (Schol. Bern, *Géorgiques*, II, 193) commente le vers tout en développant le thème de l'Étrusque obèse qui souffle dans de l'ivoire sur l'autel : l'ivoire correspond à la flûte, l'usage de cette flûte est habituel dans un contexte sacré et l'Étrusque se trouve être gras parce qu'il participe aux sacrifices. Plus on pratique de sacrifices, plus il y a abondance de viande. Ceci pourrait expliquer la surprenante attestation d'Elien (*La personnalité des animaux*, XII, 46) : pour la chasse, chez les Étrusques, on utilise un filet, des chiens et de la musique. La fascination pour la musique fait tomber les bêtes sauvages dans les filets.

[1048] Athénée reprend cet argument en citant Ératosthène dans le passage IV, 157a.

[1049] Tite Live explique comment en 312 av. J.-C. des joueurs de *tibia* présidaient aux banquets sacrés du temple de Jupiter au Capitole. Les *tibicines* avaient été chassés et sont revenus de Tibur par un subterfuge. Ainsi s'explique la préséance des *tibicines* traversant la ville déguisés et masqués aux petite fêtes des Quinquatries, lors du défilé des corporations d'artisans (HUMM 2005).

[1050] *Art poétique*, v. 202-203, trad. VILLENEUVE 1978. Le commentaire de Porphyre (*Commentaire d'Horace, Art poétique*, v. 202-203) précise que la flûte utilisée dans l'intervalle des spectacles est imposante, grande et ornée de métal qui ressemble à une feuille dorée. Le commentaire de F. Villeneuve précise que nous ignorons la composition du bronze ou du laiton nommé ὀρείχαλκος (VILLENEUVE 1978). D'après R. Halleux, la définition de l'orichalque chez les auteurs grecs date du IVe siècle. La première apparition du mot chez Théopompe serait imprécise (HALLEUX 1973). R. Halleux propose de voir dans l'orichalque un type de cuivre. Au Ier siècle ap. J.-C., la flûte serait faite de différents matériaux en fonction de son usage : Pline (*Histoire naturelle*, XVI, 172) dit que les flûtes du sacrifice se font en buis, celles des spectacles en lotus, os d'âne et argent.

sont fixés. Gardienne de la cité, la trompette est considérée comme *non pia* (Lucain, *De la guerre civile*, I, v. 237) quand elle sonne à un moment non justifié en ville : elle réveille des pulsions guerrières en temps de paix. Le *lituus* et la *tuba* mènent cette « fanfare impie ». La trompette et son utilisation semblent donc être très règlementées à l'intérieur des murailles, certainement parce que leur son rappelle les moments de la guerre[1051].

Le *lituus*, dans le monde latin et d'après la documentation étrusque, accompagne les magistrats et fait partie des insignes du pouvoir : bâton augural et trompette, il préside aux jeux dans une ambiance religieuse et suit la procession des magistrats. Dans le cadre des jeux, le *lituus* n'est pas exclusivement un instrument martial[1052] : il sert également à appliquer la sentence de l'arbitre. Le magistrat prononce une décision politique ou sportive. Le sens philosophique que pouvaient avoir les instruments de musique et les vertus qui les accompagnaient, dans le monde étrusque, nous sont toutefois encore inconnues.

c- La place du *lituus* dans la fondation de la cité

Dans le monde romain, par son nom et par le matériau qui la compose, la trompette-*lituus* semble avoir une place non seulement dans le rite de fondation de la cité romaine, mais encore au moment de la destruction.

Un rôle est donné au bâton augural-*lituus* dans les récits de la fondation de Rome. La trompette, au contraire, figure dans un seul texte du rite de fondation de l'*Urbs* : Jean le Lydien (*De Mensibus*, 4, 60) parle de la proclamation solennelle du nom de la ville remplacée par le son d'une trompette incurvée. De cette manière, le nom n'est pas

[1051] Quand la *tuba* des ennemis hors de la ville se fait entendre, elle effraie la cité assiégée chez Tite Live (*Histoire romaine*, XXV, 24, 5) et Stace (*Thébaïde*, X, v. 552). « La confusion des appels » des *tubae* correspond aux sons des assiégés et des ennemis chez Tite Live (*Histoire romaine*, XXXVII, 29, 4). Du haut de sa tour, le chef exhorte des troupes à la retraite (Stace, *Thébaïde*, XI, v. 50) : il appelle avec le *lituus* et la *tuba* de l'armée lui répond. L'alarme dans la ville est donnée par la trompette chez Sénèque (*Thyeste*, v. 575). Le texte de Tite Live (*Histoire romaine*, XXXVII, 29, 3) montre comment les trompettes permettent d'appeler ceux qui sont dans les campagnes. Le son de la trompette doit donc pouvoir être entendu de loin.
[1052] Contrairement à THUILLIER 1985.

prononcé et, d'après les rites magiques[1053], il garde toute son intégrité. Ce moment se conçoit comme une recommandation auprès des dieux : la cité est ainsi protégée et sacrée. D. Briquel rappelle qu'il y a peut-être dans le texte de Jean le Lydien une confusion entre les types de *litui* et que son caractère d'*hapax* rend douteuse sa fiabilité[1054]. Si le rite de la proclamation du nom n'est pas prouvé, il n'en est pas moins certain que l'instrument de musique occupe une fonction dans le rituel de fondation de la cité : il assure par son matériau, le bronze, une protection presque magique.

Par son nom et sa composition, en effet, la trompette participe du rituel de la fondation de Rome ; d'un côté, pour tracer les limites de la ville, on utilise la charrue faite d'une ossature en bois et d'un soc en bronze[1055] ; d'un autre côté, pour tracer les limites des régions dans le ciel et obtenir le consentement des dieux, on utilise le *lituus*-bâton en bois sans nœud[1056].

En effet, à partir du moment où les cités se constituent sous une forme urbaine, la société se structure également de manière civile et militaire. La trompette, associée à la protection de la cité, devient alors, dans son rôle guerrier, un instrument de destruction pour les autres cités. Dans un texte d'Ovide (*Métamorphoses*, I, v. 97-98), on peut lire : « jamais encore de fossés profonds n'entouraient les cités ; point de trompettes au long

---

[1053] P. Sica développe cette idée en comparant plusieurs civilisations : cacher le nom de la ville permet d'empêcher les ennemis de tenir la cité en leur pouvoir (SICA 1970).

[1054] BRIQUEL 1987, p. 171-190. L'auteur explique que proclamer solennellement le nom de la cité pour la première fois la fait exister. Le nom est chargé d'une valeur surnaturelle, qui lui obtient une faveur divine. Il compare ce texte à la légende de la fondation de Caere et à son changement de nom.

[1055] Il est bien précisé dans les textes que le soc de la charrue, lors de la fondation de Rome, était en bronze. L'araire se doit d'être en bronze au moment de la fondation, précisent Plutarque (*Vie de Romulus*, 9) et Frontin (*Les limites*, I, 13-14). Ce sont les textes eux-mêmes de l'*Etrusca disciplina* dictés par Tagès qui l'auraient défini d'après Macrobe (*Saturnales*, V, 19, 13, citant Granius Flaccus ou Carminius) et Festus (p.358). Les textes ne sont pas fiables pour le nom de l'auteur de cette citation. Carminus est un auteur des IIIe-IVe siècles après J.-C., dramaturge et historien (RICHARD 1937). D'autres textes proposent d'attribuer cette citation à Granius, un auteur du Ier siècle avant J.-C. (comme WILLIS 1963). Dans ce cas-là, pour Macrobe, le bronze aura la fonction de vouer la cité aux dieux infernaux. D'après E. Peruzzi, dans son travail sur l'agriculture dans l'Antiquité, « *the Latin ploughshare was in iron, a metal which certainly could not be inauspicious for its very use in agriculture (indeed, it has many favourable magic powers in folklore*) » (PERUZZI 1981, p.107). On peut justifier cette affirmation par quelques textes latins, notamment Lucrèce (*De natura rerum*, II, v. 1164) qui rappelle la nécessité d'utiliser le fer pour travailler la terre car le bronze est un matériau trop fragile pour ce genre de travail. C'est pourquoi, si Romulus utilise le bronze, il s'agit d'un fait d'autant plus remarquable qu'il est rare et digne d'être précisé dans les récits sur la fondation de Rome. Toutefois, Denys d'Halicarnasse (*Antiquités Romaines*, I, 88) et Varron (*De lingua Latina*, V, 143), qui parlent du rite du *sulcus primigenius*, n'évoquent pas l'alliage du soc. Seul Varron (*De lingua Latina*, V, 143) présente le rite de la charrue comme originaire d'Étrurie. Les autres auteurs (Plutarque, *Vie de Romulus*, 10, 3 ; Tacite, *Annales* XII, 23 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 88, 2) ne donnent pas d'origine pour le rite du sillon.

[1056] Si le *lituus*-bâton ne devait pas avoir de nœud, très certainement la trompette devait être fondue d'un seul tenant. Le bâton augural en effet est un « *baculum sine nodo aduncum* », c'est-à-dire sans nœud (Tite Live, *Histoire romaine*, I, 18, 7).

col, point de cors recourbés pour faire résonner le bronze ; point de casques, point d'épées »[1057]. La cité est donc représentée par les murailles, immédiatement après par les instruments en bronze, symboles de la guerre, et enfin par son armée[1058].

Dans la cité des abeilles de Virgile (*Géorgiques*, IV), deux passages parlent du bronze. Au moment de la fondation de la ruche, il faut choisir le lieu : faire « tinter le bronze et les cymbales ». Il s'agit de la référence au mythe de Zeus qui est sauvé de la folie meurtrière de Cronos par le son du bronze qui couvre ses cris. Il est alors aidé par les abeilles qui le nourrissent (v. 60 à 65)[1059]. Le second passage (v. 70-72) est celui de la guerre. L'appel se fait au son du bronze qui rappelle, comme ailleurs, celui de la trompette guerrière. Au signal de la trompette, les armées combattent, et le combat cesse avec la mort du roi entraînant la mort de la colonie parce que les abeilles s'entretuent ensuite. Le lien entre la naissance de la ruche et la mise à mort du roi passe par le son du bronze. Dans le premier cas, il s'agit des cymbales[1060], dans le second, il s'agit de la *tuba* mais il n'est pas indifférent de voir le début et la fin d'une ruche sous le signe du bronze, suggéré par les Étrusques.

L'autodestruction de la cité par le son du bronze se lit aussi dans un texte de Stace (*Thébaïde*, X, v. 550 et suivants). Anthée est tué sur son char, il fait le tour de la ville et les roues fumantes labourent la terre où sa pique trace un troisième sillon[1061]. Au sillon, répond dans le mythe d'Anthée la *tuba* : au son de la trompette, la ville se détruit de l'intérieur. Le son des trompettes ennemies brise aussi les murs : « la trompette sinistre ébranle la ville d'une clameur retentissante et ses appels haineux brisent l'obstacle des portes »[1062].

[1057] *Nondum praecipites cingebant oppida fossae / non tuba directi, non aeris cornua flexi / non galeae, non ensis erat*, éd. et trad. LAFAYE 1928.

[1058] Il ne faut pas oublier que la cité est un haut lieu de l'expression artistique. C'est dans une cité qu'on trouve les grands ateliers et les fours nécessaires pour le travail du bronze. Ce travail demande des compétences artistiques et des artisans spécialisés. Donc le bronze est aussi un symbole de civilisation, car il représente une technologie avancée liée à des savoir-faire urbains.

[1059] Les Curètes couvrent les cris du petit Zeus pour éviter la colère de Cronos en utilisant le son des cymbales. Comme les Grecs associent percussions métalliques et naissance de Zeus, les Étrusques associent bronze et naissance de la cité : l'anecdote du sauvetage de Zeus s'inscrit dans le passage de la cité des abeilles, une cité qui s'identifie fortement aux premiers temps de Rome, à la monarchie et à la période étrusque. Les *Géorgiques* s'inscrivent dans une glorification d'Auguste dont le principat entend renouer avec la tradition latine.

[1060] Macrobe (*Saturnales*, V, 19, 11-14) prête au bronze, dans le vers de Virgile, une vertu calmante.

[1061] On voit encore apparaître le chiffre trois et le thème du sillon dans la façon de mourir de Troïlus (Virgile, *Énéide*, v.474-478) et dans le signal du rapt annoncé par trois coups de trompettes (Ovide, *Art d'aimer*, I, 3). Cette destruction de la cité rappelle le récit biblique des trompettes de Jéricho.

[1062] Trad. NISARD 1878.

Pour le monde étrusque, cependant, il est difficile d'en préciser l'usage avec certitude. D. Briquel met en parallèle le texte de Jean le Lydien (sur la fondation de Rome et le rôle de la trompette dans la proclamation du nom de la cité) et les textes annonçant la fin des siècles[1063]. En effet, lors des changements de siècle, les prodiges se multiplient et la trompette retentit. Le son de la trompette est lié à un nouvel âge d'après deux textes : Servius (*Commentaire à l'Énéide*, VIII, 526) et Censorin (XVII, 5)[1064]. Le premier se fonde sur Varron et sur son traité *Des siècles* dans lequel l'auteur rapporte qu'« on entendit, venu du ciel, le son des trompettes » à la fin d'un siècle. Cette référence permet à Servius d'expliquer pourquoi Énée sent la présence des camps étrusques sans les voir car il entend les trompettes. Leur son perçant se propage sur de longues distances, rendant incertain son point de départ et suggérant une relation à quelque prodige. Quant à Censorin, il rappelle que le premier siècle d'une cité commence avec le jour de sa fondation (en prenant Varron comme source peut-être). Ce parallèle présente la capacité de la trompette incurvée à donner naissance et à détruire la cité, dans un contexte étrusque.

La charrue se doit d'avoir un soc en bronze ; le *lituus* est constitué d'un bâton en bois dans le rites des augures, et d'un tube en bronze dans le cadre de la guerre et des proclamations rituelles. La charrue s'adresse au sol et le *lituus* à l'air. Or, le bronze et le bois sont les deux matériaux nécessaires au rituel de fondation de Rome selon les exigences de l'*Etrusca disciplina* telles que les textes latins les ont transmises. On peut suggérer, par ce parallélisme, que le bâton marque dans l'espace du ciel les traces de l'espace terrestre et la trompette, en scellant ce pacte, permettrait d'inaugurer l'air comme on vient d'inaugurer la terre. Par ce dédoublement et par la valeur du bronze, la trompette semble présente dans la définition même de la cité, de son inauguration à sa destruction.

L'étude d'un instrument de musique permet de montrer combien les éléments sonores sont importants pour les cités étrusques. Il semble que la trompette fasse partie

[1063] BRIQUEL 1987.
[1064] BRIQUEL 1985. La foudre, la mort surprenante ou tout autre prodige peut être le symbole d'un changement de siècle. Les siècles ne correspondent pas à des périodes définies par un nombre d'années fixe : il s'agit davantage du nombre d'années que le plus vieil homme d'une génération donnée a pu vivre.

des cortèges des magistrats et qu'elle réponde à des critères de forme et de sonorité très précis. Les sources indirectes et les sources iconographiques étrusques confirment l'existence d'une trompette typiquement étrusque. L'expression « trompette tyrrhénienne », qui apparaît comme un motif littéraire régulièrement utilisé dans les textes de tragédies grecques du Ve siècle av. J.-C., doit faire référence à un instrument bien connu parmi les autres civilisations qui côtoient les Étrusques.

2- Les trompettes étrusques comme métaphores des institutions

Non seulement la trompette-*lituus* avait avoir sa place dans le récit du rite de fondation de Rome, mais elle participait encore aux activités de la cité et cristallisait une partie des symboles de la cité primitive et peut-être des cités étrusques. Les textes grecs tout autant que les textes latins évoquent, à travers la trompette, un certain fonctionnement des cités étrusques. Ce chapitre permet d'approcher la symbolique de la trompette dans le monde étrusque et d'ouvrir d'autres pistes de réflexion sur les magistratures et la religion. Les textes d'Eschyle et de Sophocle, ainsi que les figures d'Athéna et de Junon, suggèrent un poids militaire et politique de la trompette, devenue emblème des Étrusques.

a- Eschyle, Sophocle et la trompette étrusque

Le texte d'Eschyle se situe vers le milieu de la pièce. Il ouvre une nouvelle phase dramatique, celle du procès.

[8] ESCHYLE, *Euménides*, v. 566-573

Athéna : « Héraut, fais ton office, en contenant la foule. Et que, jusqu'au ciel, la trompette (*salpinx*) perçante d'Étrurie, sous le souffle humain qui l'emplit, fasse aux oreilles du peuple éclater sa voix aiguë. À l'heure où ce Conseil s'assemble, il convient de faire silence et de laisser la cité tout entière entendre les lois qu'ici j'établis, pour durer à jamais, et, dès aujourd'hui, pour permettre à ces hommes de prononcer un juste arrêt. »

Texte établi et traduit par P. MAZON (CUF, Les Belles Lettres, 1997).

Athéna, par cette réplique, entre sur scène avec les juges et se prépare à ouvrir les débats. Elle demande le silence et, par un effet d'annonce, anticipe sur l'arrivée d'Apollon et la justification de l'acte d'Oreste. Il s'agit de la première occurrence de la trompette tyrrhénienne dans toute la littérature grecque et de la seule occurrence dans l'œuvre d'Eschyle. L'adjectif « tyrsénien » renvoie à un élément non grec employé par une divinité grecque poliade et dans le cadre d'un procès athénien.

En dehors de toute référence à la musique, les Tyrrhéniens apparaissent dans un autre passage chez Eschyle. Il s'agit du fragment 2 de ses *Élégies*[1065] : d'après Théophraste (*Histoire des plantes*, IX, 15, 1-2 [9]), Eschyle aurait loué les Tyrrhéniens pour leurs connaissances médicinales[1066]. Quant à la trompette (*salpinx*), indépendamment des Tyrrhéniens, elle apparaît dans les *Sept contre Thèbes* (v. 394) en contexte guerrier : paré de ses armes resplendissantes et de son bouclier de bronze qui sème la terreur, Tydée, aux dires du messager, attend le son de la trompette pour attaquer. Dans les *Perses* (v. 395), la trompette sonne pendant que l'armée des Grecs marche au combat. L'instrument figure une troisième fois, dans un fragment où la Justice approuve la paix que la déesse (Athéna ?) a offerte, ayant fait taire les trompettes guerrières[1067]. Cette *salpinx* guerrière présente dans l'œuvre d'Eschyle est devenue, dans les *Euménides*, une trompette tyrrhénienne pacifique.

Si Eschyle fait référence à une trompette de type tyrrhénien au moment où Athéna va prononcer des lois qui engagent la cité athénienne tout entière[1068], on peut certainement associer à cet instrument une valeur supplémentaire que la *salpinx* grecque ne possède pas.

Des rapprochements littéraires nombreux permettent d'associer Athéna, la trompette et les Tyrrhéniens. Des légendes postérieures aux textes tragiques font d'Athéna comme des Tyrrhéniens, les inventeurs de la trompette[1069]. Toutefois, les

---

[1065] BERGK 1882, II, 241, F2.

[1066] Une variante de ce fragment a été identifiée chez Pline (*Histoire naturelle*, XXV, 11) : Eschyle aurait écrit que l'Italie était couverte de plantes aux puissantes vertus.

[1067] *Papyrus Oxyrrhynchos*, n°2256, frg. 8. LLOYD-JONES 1957, n°281, p. 575.

[1068] C'est un changement civil que propose Athéna en énonçant des lois nouvelles : E. Greco rappelle dans son compte-rendu la suggestion qui a été faite d'associer les *Euménides* (la transformation des Érinyes en Euménides) aux changements institutionnels d'Athènes (matérialisés dans le déplacement de la cité depuis l'agora vers son site actuel). GRECO 2000.

[1069] Une autre tradition veut qu'Athéna soit elle-même l'inventeur de la trompette, d'après Hésychius (s. v. *salpinx* dans *Etymologicum Magnum*, 708.2), une scholie de Lycophron (*Alexandra*, 915) et Eustathe

textes d'Hygin et de Pausanias annoncent une généalogie des Tyrrhéniens en rapport avec Héraclès-Hercule et avec son aspect civilisateur. La présence d'Athéna confirme cette image positive de la trompette car elle est aussi perçue comme un symbole de la justice. Certaines épigrammes de l'*Anthologie grecque* approfondissent en effet ce thème avec des doublons : d'après Antipater de Sidon (VI, 46), la trompette de bronze aux accents barbares, qui a servi aux batailles et au théâtre, a fait l'objet d'une offrande à Athéna par Phérénicos ; Phérénicos a offert à Athéna la trompette qui est fanfare à la guerre et douceur en temps de paix (Antipater de Sidon, VI, 159) ; d'après Tymnès (VI, 151), Miccos de Pallène a suspendu dans le temple d'Athéna troyenne la flûte d'Enyalios, ouvrage des Tyrrhéniens, qui a servi pour donner le signal de la paix et de la guerre ; enfin d'après Archias (VI, 195), le même Miccos de Pallène a suspendu cette flûte qui servait de signal pour les combats ou pour proclamer les lois de la paix.

Dans le texte d'Eschyle, c'est en tant que porteuse des valeurs de la paix que la trompette tyrrhénienne est appelée par Athéna : ce sont les lois de la paix et de la justice qui vont être énoncées pour Oreste et pour Athènes. La trompette étrusque est ainsi associée à la guerre et à la paix. Elle se situe au cœur de ce qui assure un fondement et une légitimité à la communauté. Le rapprochement entre Athènes et les Tyrrhéniens peut se comprendre également dans le cadre d'une alliance politique. Les liens mythologiques entre l'Italie et la Grèce se fondent sur l'arrivée des Troyens et l'instauration d'un culte à Athéna en Italie. Il y a certainement, derrière l'évocation des Tyrrhéniens par Eschyle, ce jeu lié à l'expansion d'Athènes en Occident, parenté mythologique avec l'Italie.

(*Commentaire de l'Iliade d'Homère*, IV, 165). D'après le scholiaste de l'*Iliade* (XVIII, 219), Athéna aurait inventé la trompette pour les Étrusques. Un rapport entre la trompette, les Tyrrhéniens et Athéna est donc assez fréquent dans la littérature grecque. Lycophron donne à Athéna l'épiclèse de Trompette dans *Alexandra*, v. 914-915 : « car à deux mains elle guidera la pointe de flèche, / la Trompette en personne, faisant vibrer la tresse méotienne », trad. QUIGNARD 1971.

[24] SOPHOCLE, *Ajax*, v. 14-17

Ulysse : « Ah, voix d'Athéna, de celle qui m'est chère entre les déesses, comme le son en est reconnaissable, et même lorsque tu te dérobes à mon regard, comme je l'entends et m'en saisis vivement par l'esprit, tel celui de la trompette tyrrhénienne à bouche de bronze (*kodon*). »

Texte établi et traduit par A. DAIN (CUF, Les Belles lettres, 1969).

Chez Sophocle, dans la seconde occurrence du thème de la trompette tyrrhénienne, le son de la voix d'Athéna est reconnaissable et saisit l'esprit du héros par comparaison avec « celui de la trompette tyrrhénienne à bouche de bronze »[1070]. Le texte se situe au début de la pièce. Ulysse n'ose pas entrer dans la tente d'Ajax pour vérifier si ce dernier est bien l'auteur du massacre des troupeaux. La tirade d'Ulysse annonce l'arrivée d'Athéna, qui va lui apprendre la vérité. Sophocle n'utilise cependant pas le terme *salpinx*, mais le mot *kodon*, à comprendre certainement comme « l'embouchure » de la trompette[1071]. Elle s'identifie à la voix d'Athéna et ne correspond plus à un accessoire. Peut-être l'auteur joue-t-il d'un effet d'écho répondant au texte d'Eschyle, dans lequel le son de la trompette, provoqué par les hérauts, accompagnait les paroles d'Athéna[1072]. Comparer une voix au son de la trompette ne représente pas en soi une grande nouveauté : il s'agit d'un *topos* de la littérature grecque, notamment homérique[1073]. Au chant XVIII de l'*Iliade*, la voix d'airain

---

[1070] Le terme « tyrrhénien » apparaît dans l'œuvre de Sophocle dans deux autres passages mais ils servent de repères géographiques pour localiser l'Œnotrie, bordée par la mer Tyrrhénienne (*Triptolème*, Fragment 598 - PEARSON 1963 - d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 12, 2) ou pour définir le tracé du fleuve Inarchos (Fragments 270-271 - PEARSON 1963 - d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 25, 4). La *σάλπιγξ* apparaît dans trois passages où son origine tyrrhénienne n'est pas mentionnée : dans *Ajax* (v. 291), elle appelle les soldats ; dans *Electre* (v. 711), la trompette de bronze donne le signal de la cavalerie ; et dans le fragment 351, l'heure que ne trouble pas le bruit de la trompette correspond au milieu de la nuit, par périphrase. Quant aux références au *κώδων*, il n'en existe qu'une seule autre, dans le fragment 859 (LLOYD-JONES 1983, p. 377) : il s'agit des cloches accrochées au bouclier et qui tintent pour effrayer l'ennemi.

[1071] Sophocle ajoute deux éléments qui rendent singulière l'intervention de la trompette tyrrhénienne dans le passage cité en référence : il s'agit du matériau, le bronze, et de la forme de la trompette, son embouchure. Ces éléments correspondent à ce que nous avons déjà décrit du matériau et de la forme que les sources latines ont confirmés et développés. Il semblerait donc que la description que Sophocle présente, dès le Ve siècle av. J.-C., les caractéristiques qui seront canoniques dans les occurrences postérieures pour désigner la trompette étrusque. L'image du bronze, de la forme recourbée et de la puissance sonore qui s'en dégage représente un type unique de trompette.

[1072] R. B. Egan propose de voir dans l'assonance des diphtongues de la réplique du texte d'Eschyle une imitation de la manière dont le son des propos d'Athéna prolonge le son de la trompette (EGAN 1979).

[1073] Le lien entre la trompette et la poésie a toujours été un thème de prédilection des lettrés : Platon faisait déjà de la trompette la *mimésis* des poètes (la *République*, 397c). Dans le monde romain aussi, dès la

d'Achille, à côté de qui se trouve Athéna, fait entendre un son strident, que le poète compare à celui d'une trompette[1074]. La voix, le bronze, la trompette et Athéna sont présents dans cette scène homérique[1075]. L'originalité de Sophocle réside dans cet ajout qui se justifierait par la caractéristique principale suivante : on entend le son de la trompette sans voir ce qu'elle incarne. Dans le texte d'Eschyle, le son monte jusqu'au ciel ; dans celui de Sophocle, Ulysse reconnaît la déesse à sa voix alors qu'elle ne s'est pas encore manifestée.

L'usage de la trompette confirme la différence thématique qu'il y a entre les œuvres d'Eschyle et de Sophocle : M. Fartzoff distingue chez Eschyle des valeurs intégrées à la cité et chez Sophocle des valeurs liées à la noblesse d'âme des héros[1076]. Si l'utilisation guerrière de la trompette est attestée dans toutes les sociétés méditerranéennes[1077], la trompette tyrrhénienne évoque une certaine maîtrise de soi. L'entendre et ne pas être effrayé par le son guerrier qu'elle produit, démontre, chez Eschyle, une maîtrise face aux devoirs du citoyen et, chez Sophocle, un courage héroïque. Pourquoi donc une trompette non grecque, qui fait tressaillir quand on l'entend, qui excite l'imagination et engendre la peur parce qu'on ne voit pas ce qu'elle annonce, devient-elle un attribut de la déesse Athéna et un symbole du citoyen ou du héros ?

République, le parallèle entre la voix du poète et la trompette est un thème récurrent. C'est aussi un des thèmes de l'art poétique que de faire sonner la trompette comme le vers. Une des définitions de *tuba* dans le dictionnaire GAFFIOT (s. v. *Tuba*) correspond à « discours emphatique » pour le passage de Sidoine Apollinaire (*Ep.*, 4, 3). Parmi les nombreux exemples, citons Martial, auteur du Ier siècle ap. J.-C. (*Épigrammes*, VIII, 3, v. 22 – VIII, 55, v. 4 - X, 64, v. 4 et XI, 3, v. 8) : il associe la voix du poète épique à la puissance du vers. Pétrone (*Satyricon*, 44, 9) et Silius Italicus (*La guerre punique*, XII, v. 210) préconisent d'enfler sa voix comme une trompette pour impressionner les foules. M. Armisen-Marchetti explique les emplois littéraires de la trompette chez Sénèque : la formation du son dans la *tuba* sert d'analogie explicative pour décrire et justifier l'efficacité dramatique de certains vers (ARMISEN-MARCHETTI 2002).

[1074] Il existe une seconde occurrence du motif de la trompette dans l'*Iliade* (XXI, v. 388) : il s'agit du grand fracas des dieux qui se lancent dans la querelle. Le son de la trompette arrive jusqu'à Zeus assis dans l'Olympe. Le son strident qui monte jusqu'à l'éther et qui retentit comme le bronze est également présent dans l'analogie entre l'oiseau appelé *chalcos* et son cri (*Iliade*, XIV, 288).

[1075] « Là, debout, il cria, et de son côté Pallas Athéna se fit entendre : cela excita chez les Troyens un tumulte indicible. Aussi claire que la voix de la trompette éclate, quand ceignent une ville les ennemis briseurs de vies, aussi claire fut la voix de l'Éacide. Les Troyens, en entendant la voix d'airain de l'Éacide, tous eurent le cœur troublé », trad. LASSERRE 1965.

[1076] FARTZOFF 2006.

[1077] L'étymologie du mot *salpinx* d'après P. Chantraine serait « faute de mieux, (…) un emprunt à un substrat méditerranéen », CHANTRAINE 1968, p. 986. F. J. Ledo-Lemos 1996 suggère de rattacher l'étymologie de la *salpinx* au nom d'un « animal marin » (LEDO-LEMOS 1996).

b- Confirmation du lien entre la *salpinx* tyrrhénienne et le *lituus* : Athéna

Un seul et unique texte propose une correspondance entre le nom latin de la trompette étrusque et une expression grecque. Il permet de montrer comment, au moins d'un point de vue latin, la *salpinx* tyrrhénienne des textes tragiques fait référence directement au monde étrusque et non pas à une *koiné* tyrrhénienne et aux habitants de l'Occident tyrrhénien[1078]. Dans un extrait des *Nuits Attiques* (V, 8), Aulu-Gelle, grammairien latin du IIe siècle ap. J.-C., présente la figure de style de l'ellipse à partir d'une citation de Virgile. Il donne, par la même occasion, la définition du *lituus* (« courte baguette, courbée en sa partie la plus forte, dont se servent les augures ») et il pose le problème d'une antériorité de la trompette-*lituus* par rapport au bâton augural.

Voici le texte d'Aulu-Gelle : *et quoniam facta litui mentio est, non praetermittendum est, quod posse quaeri animaduertimus, utrum lituus auguralis a tuba, quae lituus appellatur, an tuba a lituo augurum lituus dicta sit; utrumque enim pari forma et pariter incuruum est. Sed si, ut quidam putant, tuba a sonitu lituus appellata est ex illo Homerico uerbo: λίγξε βιός necesse est ita accipi, ut uirga auguralis a tubae similitudine lituus uocetur*. R. Marache traduit ce texte ainsi : « Et puisqu'on a fait mention du *lituus* (l'insigne augural), il ne faut pas oublier qu'on peut se demander, comme nous l'avons noté, si le *lituus* augural a pris le nom de la trompette qui est appelée *lituus*, ou si la trompette a été appelée *lituus* du nom du *lituus* des augures. Les deux en effet ont la même forme et la même courbure. Mais si comme certains pensent, la trompette a été appelée *lituus* à cause du son d'après le mot homérique « *λίγξε βιός*, l'arc retentit », il faut nécessairement conclure que la baguette augurale est nommée *lituus* par suite de sa ressemblance avec la trompette »[1079].

Deux éléments nous échappent dans ce texte. Le premier réside dans les références qu'Aulu-Gelle appelle à son aide dans sa démonstration : ces commentateurs du corpus homérique nous sont inconnus. Le second problème correspond à l'association entre *lituus* et *λίγξε βιός*. Il est difficile pour nous d'associer les sonorités de ces deux mots, et tout aussi difficile de rapprocher le son de l'arc et celui de la trompette. Il faut savoir toutefois que le vers d'Homère (*Iliade*, IV, v. 125) a fait l'objet

[1078] Contrairement à M. Pallottino pour qui la *salpinx* n'est pas le *lituus* (PALLOTTINO 1942 réédition 1985, Milan, Ed U. Heopli, p.352-353).
[1079] Éd. et trad. MARACHE 1978.

de multiples commentaires de grammairiens antérieurs à Aulu-Gelle même si ce dernier est le seul à préciser le rapprochement avec le *lituus*. L'expression *λίγξε βιός* est une onomatopée d'après Tryphon (*De tropis*, VIII, 1) et Quintilien (*Institution oratoire*, I, 5, 72) : il s'agit, dans les études de grammaire, d'un exemple archétypal du génie de la langue homérique, capable de faire entendre une action trop rapide pour être vue. « L'arc retentit, la corde vibra fortement et la flèche partit »[1080]. Trois actions qui semblent se dérouler simultanément d'après les sens auditifs et visuels, sont en réalité chronologiquement bien distinguées dans le vers 125. Cet exemple du génie homérique est cité par Denys d'Halicarnasse (*De compositione verborum*, 5) dans le cadre de sa réflexion sur l'utilisation du temps dans la langue grecque. On entend le son de l'arc avant de voir les conséquences, comme dans l'image de la trompette tyrrhénienne dans les textes d'Eschyle et de Sophocle qu'on entend sans voir. Le son de l'arc qui retentit est cependant, dès le IIIe siècle av. J.-C., associé au son de la trompette lui-même : Lycophron dans *Alexandra* (v. 914-915) rappelle le texte d'Homère en donnant à Athéna l'épiclèse de « Trompette ». « C'est une métaphore musicale dans laquelle l'arc est assimilé à un instrument à cordes cependant que le sifflement de la flèche rappelle l'instrument à vent », commente A. Hurst[1081].

Des commentateurs antiques ont pu associer la trompette étrusque à la scène du chant IV de l'*Iliade* peut-être à cause du contexte littéraire d'où provient l'onomatopée « *λίγξε βιός* » : le contexte correspond étrangement à la situation du texte d'Eschyle. Au chant IV de l'*Iliade*, les Troyens et les Achéens veulent arrêter la guerre. Héra, n'étant pas de cet avis, envoie Athéna ranimer les désirs de vengeance. Athéna, ayant pris l'apparence d'un Troyen, exhorte un autre Troyen, Pandaros, à tirer une flèche sur Ménélas, au nom d'Apollon, en lui promettant de grandes offrandes. Au moment où il tire la flèche en fer, l'arc puis la corde retentissent d'un son aigu (v. 125). Mais Athéna fait dévier le trait ; Ménélas est seulement blessé et la guerre s'apprête à reprendre.

Dans ce passage, les mêmes personnages que ceux du drame d'Eschyle sont présents, avec également des rôles semblables : un homme à l'origine du son perçant (Pandaros chez Homère ; le sonneur de trompette chez Eschyle), Athéna qui aide à l'accomplissement de l'action par ses propos (dans les deux cas), Apollon au nom de

---

[1080] « λίγξε βιός, νευρὴ δὲ μέγ' ἴαχεν, ἆλτο δ' ὀιστὸς » (*Iliade*, IV, v. 125), trad. JACCOTTET 1982.
[1081] HURST 2008, v. 914-915.

qui s'est déroulée l'action (loué par Pandaros d'un côté, à l'origine de la prophétie d'Oreste de l'autre), et un fils d'Atrée, jouet de la revanche des dieux (les victimes sont Ménélas et Oreste). De plus, si l'acte d'Athéna est dirigé contre ses protégés, les Achéens, il se révèle en réalité bénéfique pour eux. Ménélas n'est pas mort malgré la flèche qu'Athéna a fait lancer contre lui, et Oreste ne sera pas jugé trop sévèrement pour le matricide qu'Athéna a favorisé. Donc, si l'acte de Pandaros, aiguisé par les propos d'Athéna, a jeté un grand trouble chez les Achéens, il a été bénéfique pour eux dans la mesure où ils se retrouvent en position de victimes et ne semblent plus responsables des conséquences de la guerre. De même, l'acte d'Oreste lui sera pardonné et la ville d'Athènes jouira d'une réputation de terre d'asile.

Le rapprochement du texte d'Homère et de celui d'Eschyle – c'est-à-dire de l'arc de Pandaros et de la trompette tyrrhénienne – permet d'expliquer un des effets dramatiques des *Euménides* et de conforter les rôles d'Athéna et d'Apollon dans le déroulement de l'action. Il semblerait donc que la trompette tyrrhénienne, comme la flèche de Pandaros, ne soit qu'un leurre : si elle effraie par sa sonorité et sème le trouble, elle annonce en réalité un dénouement positif.

Les textes grecs et latins sont cohérents et unanimes quant à la présentation des caractéristiques principales de la trompette étrusque, recourbée et en bronze.

Une connotation positive de la trompette tyrrhénienne, dans la première moitié du Ve siècle av. J.-C., est véhiculée par l'association de la trompette tyrrhénienne en bronze avec les paroles d'Athéna : l'instrument au son effrayant permet une action civique et héroïque. Si la trompette tyrrhénienne est traditionnellement interprétée comme synonyme de fracas et de mauvaises surprises, elle n'en est pas moins associée, dans ces deux textes, à l'image d'une valorisation de soi et de la cité. Elle appelle au calme, à l'écoute et au dépassement de soi dans le cadre militaire et civil de la cité.

L'utilisation de la trompette tyrrhénienne au moment d'édicter les lois de la cité, comme Eschyle le suggère, concorde avec les récits des Latins et avec la présentation iconographique des cités. La légende de l'invention de la trompette a déjà fait intervenir le *lituus* dans le cadre d'une origine étrusque des insignes du pouvoir. Dans la liste de ces insignes que les Romains auraient empruntés aux Étrusques, on retrouve la *tuba*. Le

tableau de T. Piel présente les neuf textes relatifs aux origines étrusques des *imperii insignia* romains[1082] ; dans la tradition littéraire antique, on peut en compter trois qui incluent la *tuba* parmi les insignes ; pour Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, V, 40), la *sella curulis*, les *fasces*, la *toga praetexta* et la *tuba* sont pris aux chefs étrusques ; pour Strabon (*Géographie*, V, 2, 2), Tarquin l'ancien aurait introduit à Rome les *fasces* et la *tuba* ; enfin pour Silius Italicus (*La guerre punique*, VIII, 483-488), la *sella curulis*, les douze *fasces*, la *tuba* et la *toga praetexta* ont été importés. T. Piel présente donc les instruments de musique dans sa liste des insignes du pouvoir présents dans les cortèges des magistrats[1083]. La fonction militaire de la trompette confirme cette position : « les cuivres, le *lituus* et le cor, sont des instruments nécessaires à tout défilé officiel, à tout cortège de magistrature, à toute *pompa*. Mais il semble bien que chacun ait des rôles et des fonctions différentes. Le cor apparaît pour la première fois dans une scène de combat (vase à figures noires de Tarquinia). Son caractère guerrier ne fait aucun doute et sa présence indique que le magistrat qu'il accompagne est doté de l'autorité militaire. C'est l'emblème sonore de l'*imperium* »[1084]. Le *lituus* a cette capacité de fonder et de détruire les cités d'après les symboles qui lui sont attribués.

Pollux (*Onomasticon*, IV, 84) rappelle que les Égyptiens, les Argiens, les Tyrrhéniens et les Romains se servent de la trompettes dans les processions et les cérémonies sacrées. La *pompa* des magistrats romains est constituée d'éléments empruntés aux pratiques étrusques. Dans la suite des magistrats, la trompette apporte de la solennité et appelle au silence par respect pour la charge publique. Chez Eschyle, la trompette tyrrhénienne, que l'on peut interpréter comme une trompette étrusque selon les rapprochements intellectuels latins, est l'attribut du héraut. Il s'agit d'une excellente trompette fabriquée par les spécialistes du bronze, ou connus comme tels.

[1082] PIEL 2000.

[1083] PIEL 2000. La liste des insignes du pouvoir selon T. Piel est la suivante : « insignes royaux, insignes inter-royaux, dictatoriaux, consulaires, décemviraux, fédéraux, militaires, des magistrats, de dignité, *tribulan*, *sella*, *sceptrum*, *lituus*, *pedum*, *hasta*, caducée, *vexillum*, *baculum*, *fasces*, *virga*, *corona*, vêtements, *scutum*, instruments de musique ».

[1084] JANNOT 1990, p. 44. Il confirme les dires de J. Heurgon : « droites, recourbées ou circulaires, *tubae*, *litui* et *cornua* ont donné aux armées étrusques et aux défilés officiels leur fanfare » (HEURGON 1961, p. 248).

c- Junon, Athéna et les trompettes

La déesse Athéna est attestée dans plusieurs textes en référence aux trompettes et aux Étrusques. À Argos, elle est symbolisée avec une trompette à ses côtés. Plusieurs textes, issus de la légende des Pélasges, témoignent d'un échange entre les Tyrrhéniens et Argos, ce qui renforce les liens entre les cités à partir des thématiques mythologiques. Les Pélasges arrivant à Spina apportent avec eux le culte d'une Héra argienne[1085]. En conséquence, la divinité d'Argos (en Thessalie) est dite pélasgienne, d'après Apollonios de Rhodes (*Argonautiques*, I, v.12-14), et il existerait à Argos un temple de Déméter pélagienne (Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 22, 1). La migration des Pélasges en Méditerranée, suggérée par les textes, comprend une halte à Argos avant l'arrivée à Spina et la fondation de cette ville. Ce serait Dédale qui aurait fait venir ces Pélasges, d'Argos à Spina, d'après le Pseudo-Aristote (*De mirabilibus auscultationibus*, 81). Un autre type de légende, dans le répertoire des pirates tyrrhéniens, raconte comment la cité d'Argos fit appel à eux pour voler une idole représentant Héra[1086]. Un prodige empêcha cet acte : les Tyrrhéniens durent déposer la statue sur la rive et lui offrirent des libations. M. Torelli trouve l'explication de ce lien avec Argos dans le cadre de l'alliance entre Athènes et Argos au Ve siècle : il s'agirait des intérêts commerciaux des deux cités dans le Nord de l'Adriatique[1087].

Une Héra d'Argos est aussi liée à la fondation d'une cité étrusque, et les trompettes d'Athéna instaurent des liens entre les différents inventeurs. Il existerait également, dans le Latium et à Véies, des représentations « argiennes » de Junon (*hoplosmiai*). Le culte de type argien pour la Junon de Véies et celle de Faleries aurait été introduit par le fondateur des deux cités, Halésus, fils de Saturne et ancêtre de la dynastie du roi Morrius de Véies (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, VIII, 285). Halésus est le fondateur présumé de Faleries, assimilé au Quirinus des Romains. Cette divinité

[1085] Les sources antiques qui suivent sont rapportées par TORELLI 1993, p. 57-62.
[1086] Ménodote l'Historien, frg. I, (cité p. 79), *Liste des choses célèbres à Samos* (Athénée, *Deipnosophistes*, XV, 12). « Mais les Argiens l'apprirent et se mirent en colère ; ils promirent de l'argent aux Tyrrhéniens, qui menaient une vie de pirates, pour les persuader d'enlever l'idole de bois, eux-mêmes étant persuadés que si cela arrivait, les Samiens feraient subir à Admète un traitement particulièrement terrible. Les Tyrrhéniens se rendirent dans le port d'Héra et se mirent aussitôt à la tâche ; le temple n'ayant pas de porte, ils enlevèrent sans tarder la statue et la transportèrent jusqu'à la mer pour la mettre dans leur bateau. Après avoir largué les amarres et remonté l'ancre, et malgré toute la force de leurs rames, ils ne purent partir », trad. personnelle.
[1087] TORELLI 1993.

pourrait avoir un lien avec la constitution de la communauté civique. Pour F.-H. Massa-Pairault, le culte de la Junon Argienne serait une émanation à la fois des curies et du pouvoir des *principes* possesseurs de char : elle est invoquée avec son char et son bouclier et protège les petits esclaves d'après Servius (*Commentaire à l'Énéide*, I, 17)[1088]. Cette fonction politique dans l'organisation de la communauté se retrouve dans d'autres épiclèses de Junon. La Junon de Lavinium possède un bouclier de type salien. On connaît aussi la Junon Regina de Véies que les Romains ont apportée à Rome[1089], celle de Faleries[1090] et celle de Gabies. La Junon de Gabies serait aussi à l'origine du rite de la *classis provincia*[1091]. Les fonctions de Junon sont liées au foyer, au mariage, à la petite enfance. Cependant Junon peut aussi se référer au monde des armes : elle possède un char et des attributions guerrières. C'est, par exemple, une Junon guerrière qui protège Carthage et son destin : « jadis, une ville occupée par des colons tyriens, Carthage, regardait de loin l'Italie et les bouches du Tibre, opulente et passionnément âpre à la guerre. Junon la préférait, dit-on, à tout autre séjour, même à Samos. Là étaient ses armes, là était son char » (Virgile, *Énéide*, I, 12)[1092]. Il existe donc un lien entre Junon, la communauté et la guerre. Plusieurs légendes présentent cette divinité en rapport avec la fondation des cités.

La divinité qui est associée aux trompettes recourbées de type tyrrhénien prend la figure de Junon dans le monde romain. Le rôle d'Athéna qui édicte ses lois afin que la cité retrouve son harmonie s'est transformé, et c'est à Junon que revient en partie, dans le monde latin, la thématique de la fondation de la cité.

La voix de Junon, dans le monde romain, serait davantage liée aux trompettes que celle de Minerve si l'on en croit Virgile (*Énéide*, VII, v. 513) : « dans la trompe recourbée elle enfle sa voix tartaréenne dont aussitôt toute forêt frissonna et retentirent les bois profonds »[1093]. Les sonorité de l'adjectif *tartareus* évoquent le son de la

---

[1088] MASSA-PAIRAULT 1980.
[1089] On possède pour Véies une série de documents qui rappellent la présence d'un tel culte : un sanctuaire à Ceile pour Junon, deux à Vignale (Apollon, Junon et Mercure?) et, à Casato, le groupe sculpté de la Villa Giulia. D'après Tite Live (*Histoire romaine*, V, 22, 4) et Plutarque (*Vie de Camille*, 132), la coutume étrusque voulait qu'on ne touche pas la statue de Junon : le culte était affilié à une famille déterminée. Les Romains l'ont apportée à Rome d'après Martianus Capella (2, 149).
[1090] Tertullien cite les noms de dieux comme Nortia à Volsinies, Valentia à Ocriculum, Hostia à Sutrium et Junon des Falisques (BERGER 1997).
[1091] MASSA-PAIRAULT 1980.
[1092] Trad. PERRET 1978. Rappelons que Junon serait associée à Janus aux premiers temps de Rome avant que Jupiter ne prenne la place de Janus (RENARD 1953).
[1093] Trad. PERRET 1978.

trompette, de la même manière que l'onomatopée *taratantara* d'Ennius (*Annales*, V, 453) et l'expression *cornuque recuruo* fait référence au *lituus* et à l'esthétique du recourbé, qui caractérise les objets sacrés des Étrusques. La voix de Junon est celle de la guerre. Elle est associée en même temps aux sonorités de la trompette, dont la puissance sonore rappelle ici celle du *lituus*. Junon commande pour le roi qui n'ose pas ouvrir les portes du temple de Janus : elle prend donc les rênes de la royauté et prend la décision de déclarer la guerre. Elle occupe la place du roi et du magistrat suprême en déclinant, par le son de la trompette recourbée, les devoirs militaires et religieux régissant le fonctionnement de la cité.

Une autre occurrence du rapport entre Junon et la trompette recourbée existe chez Cicéron, dans un passage où l'instrument est désigné sous le nom de *lituus* : « Ah ! Comme tes lettres m'ont mieux fait voir la situation que n'avaient fait tes paroles ! Les projets qu'on remâche chaque jour, les plans de Publius, les trompettes guerrières de la déesse aux grands yeux, Athénion porte-enseigne, la lettre écrite à Gnéus, la conversation entre Théophane et Memmius : dans quelle impatience tu m'as mis d'avoir des nouvelles de ce banquet, de cette orgie ! »[1094]. Ce passage est à mettre en rapport avec les manœuvres de Clodius. L'orgie a eu lieu chez Clodia, sœur de Publius Clodius et femme de Métellus Céler. Le rapprochement entre les « yeux brillants » épithète de Junon (*glaukopis*) et celui que Cicéron donne à Clodia expliquerait la présence des trompettes. Leur présence peut être interprétée comme une manifestation des plans malveillants de l'ambitieux Publius qui cherche à obtenir de hauts postes militaires. Mais en outre, le parallèle entre Junon et Clodia fait de cette dernière un personnage dangereux : elle se prépare à des manœuvres quasiment guerrières. Il est intéressant de voir que Junon est associée aux voix de la guerre et au pouvoir[1095]. Il s'agit de la seule déesse qui est mise en rapport avec les trompettes recourbées-*lituui* dans les textes littéraires latins.

L'air et le son diffusent les informations divines. Peut-être la trompette est-elle liée à Junon et à Jupiter dans la mesure où le tonnerre de la déesse complète la foudre du dieu. La cité se mettrait donc sous la protection de Junon et de Jupiter au moment de

[1094] Cicéron, *Lettres à Atticus*, II, 12, 2, trad. CONSTANS 1940, p. 234.
[1095] Mars est directement impliqué dans le retentissement des trompettes de guerre, mais seul le contexte guerrier permet ce rapprochement. Au contraire, Junon est une figure qui apparaît autant au moment de la guerre que pendant les cérémonies religieuses : elle accompagne les trompettes dans chacun de leur usage, et notamment celui de la politique de la communauté.

la fondation. La Junon qui pourrait être appelée lors du rite de fondation peut être celle du Capitole ; il en existe une autre dont l'épiclèse rappelle l'usage de la trompette. Il s'agit de Junon Moneta, c'est-à-dire Junon « qui avertit ». Pour F. Coarelli, l'*auguraculum* de Rome devait se trouver sur la route entre la *Via sacra* et le *comitium*, plus ou moins au sommet des *scalae gemoniae* et au sud-est du temple de Junon Moneta qui occupait le sommet de l'*arx*[1096].

Une autre Junon possède des caractéristiques qui rappellent les symboles des Étrusques : Junon Sospita, décrite par Cicéron (*La nature des dieux*, I, 29, 82), porte des chaussures de type pointu[1097], survivance archaïsante au sein de l'élite socio-politique de Rome. Les chaussures recourbées ont la particularité d'être connues en Grèce aussi parmi les signes étrusques qui s'exportèrent[1098]. Même si, d'après l'iconographie, entre 616 et 509 av. J.-C., à Rome, la *tuba* faisait partie des insignes triomphaux et si les chaussures faisaient partie des insignes de dignité civile[1099], nous pensons alors que la trompette peut aussi jouer un rôle dans la vie politique.

Quant au rituel de la lustration des trompettes (*tubilustrium*), il peut être associé à Minerve et à Junon à cause de la localisation du rite[1100]. Les textes suggèrent que le rituel provient d'une origine étrusque parce qu'il dépend d'une date religieuse fixée par les haruspices. Ce rite est assez compliqué ; il est signalé par Festus (352L) et Varron (*De lingua Latina*, VI, 14). Il existerait deux cérémonies de *tubilustrium* : une le 23 mars dans l'*atrium sutorium* (Festus, 480L) et une autre le 23 mai (Festus, 725L). Les

---

[1096] COARELLI 1981. L'auteur explique cette localisation par le fait que l'*auguraculum* devait être visible par le peuple c'est-à-dire en position dominante face au *comitium*.

[1097] « Nous pensons que c'est par le biais de ces statues archaïques étrusques, encore visibles à la fin de la République, dont nous parlent Quintilien (*Institution oratoire*, XII, 10, 7) et Pline (*Histoire naturelle*, XXXIV, 16, 34) que ces vêtements des temps archaïques ont pu devenir les marques de dignité de certaines élites romaines, plusieurs siècles après qu'ils sont passés de mode », PIEL 2000, p. 670. Ces marques de dignités sont les *calcei patricii*, l'anneau et la *bulla aurea*. Les chaussures à terminaison pointue apparaissent dans l'iconographie étrusque entre 540 et 475 av. J.-C..

[1098] M. Gras rappelle comment Cratinos dénonce le luxe étranger dont les *tyrrhenia sandalia*, ces sandales qui auraient inspiré Phidias pour chausser Athéna Parthénos (GRAS 1985).

[1099] D'après le tableau de PIEL 2000 intitulé « Tableau analytique des insignes de pouvoir et de dignité étrusco-romains ».

[1100] On suggère une autre localisation de l'*atrium* des cordonniers au Vicus Sandaliarius, dont le nom serait la trace d'une ancienne concentration de cordonniers (RICHARDSON 1992, p. 42). E. Tortorici, dans le *Lexicon topographicum Urbis Romae*, localise la cérémonie annuelle du *tubilustrium* dans le quartier de l'Argilète parce que la lecture de Martial (2, 17, 1-3) y suggère la localisation des boutique de chausseurs et parce que l'*atrium* n'est plus nommé après le Ier siècle ap. J.-C.. C. Daremberg et E. Saglio proposaient une autre localisation de cet *atrium* dans le temple de Minerve puisqu'il s'agit de la déesse des cordonniers (TORTORICI 1993 et DAREMBERG-SAGLIO 1877-1900).

tubilustria du 23 mars auraient remplacé les grandes Quinquatries[1101] d'après Varron (*De lingua Latina*, VI, 17 et 14). Il s'agirait d'un jour noir, cinq jours avant la nouvelle Lune : le *tubilustrium* serait un grand vacarme de trompettes destiné à encourager la lune au moment de sa décroissance. Les petites quinquatries sont placées avant le solstice d'été au moment où le calendrier solaire remplace le calendrier lunaire (HUMM 2005). Cet aspect lunaire présente une ressemblance par sa féminité avec celui de Junon[1102].

Il existe une autre série de légendes qui associent le *tubilustrium* avec d'autres dieux. Peut-être s'agit-il, dans ce cas, de la seconde série de rituels, celle du 23 mai ? Jean le Lydien (*De mensibus*, 4, 60) dit que la purification des trompettes s'accompagne d'honneurs rendus à Mars et à Nériène. En associant ce texte à celui d'Aulu-Gelle[1103], R. Schilling montre comment *nerio*, qui signifie *virtus* et *fortitudo*, personnifie en quelque sorte l'énergie de Mars : il conclut que Nériène devait être la seule bénéficiaire de la cérémonie à l'origine, que sa personnalité était devenue évanescente et que, pour éviter la figure de Minerve qui aurait l'air d'une usurpatrice, Ovide aurait eu recours à une périphrase[1104]. Ovide écrit en effet « le dernier de ces cinq jours invite à purifier les trompettes sonores et à sacrifier à la vaillante déesse » (*Fastes*, III, v. 849 et v. 848a)[1105]. Pour Festus (304, 33), la fête des Quinquatries se rapporte à Minerve (ERNOUT-MEILLET 1932) et proviendrait d'un culte grec d'Arcadie[1106].

Autant Numa décida que les trompettes ne seraient dédiées qu'aux sacrifices, autant Junon rouvre les portes du temple de la guerre au bruit de sa voix de trompette

---

[1101] Elles se seraient appelées ainsi parce que ce jour aurait été le cinquième après les ides mais c'est une erreur car ce serait plutôt le cinquième jour avant les calendes. Ce jour correspond à celui de Vulcain comme l'écrit Ovide (*Fastes*, V, v. 726) : « La nuit suivante le chien d'Érigone se montre ; l'origine de ce signe a été expliquée ailleurs. Le jour qui succède appartient à Vulcain ; c'est le jour des *Tubilustria* ; on purifie avec l'eau lustrale les trompettes forgées par le dieu », trad. BOXUS-POUCET 2004.

[1102] DUMEZIL 1966.

[1103] *Nuits Attiques*, XIII, 23, 1 : « *Nerio igitur Martis uis et potentia et maiestas quaedam esse Martis demonstratur* ». DAREMBERG-SAGLIO 1877-1900, s. v. *Quinquatries* : « et quant aux modernes il en est qui expliquent l'intervention de Minerve et sa substitution au couple de Mars-Nerio, parce qu'elle aussi était considérée, du moins chez les Grecs, comme une personnification de l'atmosphère, partageant avec Jupiter l'attribut de la foudre et de l'égide ».

[1104] SCHILLING 1992.

[1105] Trad. BOXUS-POUCET 2004.

[1106] Festus, 352L : « *Tubilustria, quibus diebus adscribtum in Fastis est, in atrio Sutorio agna tubae lustrantur, quos tubos appellant; quod genus lustrationis ex Arcadia Pallanteo translatum esse dicunt* ».

recourbée. Elle fait donc revenir à la mémoire les vieilles réminiscences guerrières des premiers temps de Rome. En même temps, elle est la marque d'un changement, mieux encore, d'une cité déjà accomplie.

Nous avons constaté dans les textes latins les rapports qu'il y a entre Junon, la fondation de Rome et les trompettes de type étrusque. Il est difficile de prouver ensuite un lien direct avec le panthéon étrusque. Rien ne dit que la religion romaine corresponde à la religion étrusque. Toutefois l'exemple romain est éclairant car Junon fait partie des divinités principales qui encadrent et protègent la ville et elle joue un rôle poliade non négligeable pour plusieurs cités étrusques : elle est peut-être celle à qui le rituel du *lituus*-trompette s'adresse pour demander protection au moment de la fondation de Rome.

Cet aspect solennel se retrouve dans la première image de la trompette étrusque qui nous est parvenue c'est-à-dire dans le passage d'Eschyle (*Euménides*, v. 566-573 [8]). La *salpinx* annonce le lien entre l'élaboration des lois des cités à leur début et fait référence à l'organisation des citoyens. Dans la suite des magistrats, la trompette participe aux cérémonies religieuses et aux actes marquants de la vie de la cité : elle fait partie des insignes des magistrats et rappelle leur pouvoir militaire. C'est pourquoi, dans le cadre des luttes hégémoniques en mer à la période classique, la trompette peut revêtir également le symbole de la contestation et de l'affrontement guerrier, hors des limites de la cité, dans l'espace marin.

3- La trompette tyrrhénienne ou le signal de la puissance des cités étrusques

Les textes grecs et latins cristallisent, autour d'un objet en particulier, les éléments les plus sensibles de la civilisation étrusque : ils signalent par là même la distance culturelle entre eux et les Étrusques.

Les thématiques abordées par Euripide sont les plus faciles à interpréter puisqu'elles correspondent à la vision traditionnelle de la trompette guerrière comme métonymie de la violence.

L'historiographie des recherches sur la trompette tyrrhénienne dans la littérature grecque a rapproché l'instrument du thème du barbare et de la cruauté des Étrusques. À

partir de l'article de R. Rebuffat[1107], la trompette tyrrhénienne a été associée à la piraterie et par conséquent à la vision négative d'un peuple étrusque caractérisé par la violence. M. Gras accepte cette analyse et J.-P. Thuillier comprend la présence de la trompette dans des scènes de jeux funéraires uniquement comme un motif guerrier[1108]. L'étude de E. Culasso Gastaldi sur les auteurs de tragédies athéniennes et leur rapport avec l'Occident arrive à la conclusion que la trompette tyrrhénienne doit être considérée comme un *topos* littéraire, voire une formule figée[1109]. En réalité, si on observe les deux premiers textes du corpus littéraire qui évoquent la trompette, le lecteur peut être surpris par le contexte dans lequel cet instrument apparaît. Eschyle et Sophocle rapprochent la trompette des activités civiles alors que toutes les autres occurrences font, de la trompette, un signal du combat.

a- Les textes d'Euripide

[28] EURIPIDE, *Héraclides*, v. 828-835

Le messager : « L'autre de son côté, conjurait ses alliés de ne pas consentir à l'opprobre d'Argos et de Mycènes. Puis, quand le son clair de la trompette tyrrhénienne (*salpinx*) eut donné le signal, et que les deux armées eurent engagé la lutte, t'imagines-tu quel grondement s'éleva du fracas des boucliers, et quelles lamentations mêlées de plaintes ? D'abord, le choc de l'armée argienne nous enfonça. Puis ils refluèrent. »

Texte établi et traduit par L. MERIDIER (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

[30] EURIPIDE, *Phéniciennes*, v. 1356-1379

Le messager : « Les succès remportés devant les tours, tu les connais : l'enceinte des murs n'est pas si loin que tu ne saches seulement une partie des faits. Quand ils furent parés de leurs armes d'airain, les jeunes fils du vieil Œdipe vinrent se placer au milieu de l'espace libre entre les armées, eux, les deux chefs, les deux capitaines, pour se mesurer en combat singulier. Les yeux vers Argos, Polynice formula ce vœu :

[1107] REBUFFAT 1977.
[1108] GRAS 1985 et THUILLIER 1985, p. 224.
[1109] CULASSO GASTALDI *et al.* 1979. En appendice, L. Burelli dresse la liste suivante : « *i motivi delle fatiche « occidentali » di Eracle, il giardino dell'Esperide, Atlante, la « tromba tirrenica » sono gli elementi divenuti canonici* » (BURELLI 1979, p. 167).

« Puissante Héra, je t'appartiens, puisque l'hymen m'unit à la fille d'Adraste et que j'habite ton pays : accorde-moi donc de tuer mon frère, et de tremper dans le sang de l'adversaire ma dextre victorieuse ». Abominable couronne à demander que le meurtre d'un frère ! Beaucoup étaient gagnés par les larmes devant une si grande infortune, et leurs prunelles échangeaient des regards. Pour Etéocle, c'est vers la demeure de Pallas au bouclier d'or qu'il tourna des yeux avec cette prière : « ô fille de Zeus, donne à ma main la gloire de plonger dans la poitrine de mon frère le fer victorieux parti de notre bras et de tuer celui qui est venu saccager ma patrie ! ». Puis, quand eut jailli, pareil à un flambeau, le son de la trompette tyrrhénienne (*salpinx*), signal de la lutte sanglante, d'un élan terrible ils coururent l'un sur l'autre. Comme des sangliers aiguisant leur dent sauvage, ils se heurtèrent, la barbe trempée d'écume. »
Texte établi et traduit par H. GREGOIRE, L. MERIDIER et F. CHAPOUTIER (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

[32] EURIPIDE, *Rhésos*, v. 986-992
Hector : « Allez dire aux alliés de s'armer au plus vite, d'atteler par couples les chevaux, et la torche en main, d'attendre l'appel de la trompette tyrrhénienne (*salpinx*). Car je franchirai le fossé, et le rempart, je mettrai le feu aux navires achéens. J'en suis certain, les rayons du soleil qui se lève, apporteront aux Troyens, le jour de la liberté. »
Texte établi et traduit par F. JOUAN (CUF, Les Belles Lettres, 2004).

Dans les *Héraclides* (v. 828-835 [28]), pièce composée vers 430, la référence à la trompette tyrrhénienne apparaît dans le dernier quart du texte. Le messager annonce à Alcmène la victoire des forces athéniennes sur les Argiens et sur Eurystheus, son ennemi. Il décrit la bataille et raconte comment, au signal de la trompette, les troupes s'élancent avec fracas. Dans les *Phéniciennes* (v. 1356-1379 [30]), composée vers 410, la trompette étrusque est également présente dans le dernier quart de la pièce. Créon revient avec le cadavre de son fils, et le messager lui apprend que les deux fils d'Œdipe se sont entretués en combat singulier. La trompette a donné le signal de leur lutte à mort. Enfin, dans *Rhésos* (v. 986-992 [32]) Hector exhorte les alliés à attendre le signal

de la trompette étrusque pour saccager le camp des ennemis. Dans chacun de ces trois cas, la trompette tyrrhénienne se caractérise par un usage essentiellement militaire[1110].

Le fait que les trompettes soient qualifiées de « tyrrhéniennes » ajoute un élément dramatique : dans les *Héraclides*, elles évoquent le début du fracas et des lamentations ; dans les *Phéniciennes*, il s'agit d'une lutte sanglante ; dans *Rhésos*, en revanche, la lutte n'est pas présentée comme particulièrement dangereuse, mais elle est le signe du feu et de la destruction de la flotte annoncée par Hector. Par opposition à l'autre occurrence de la trompette dans cette pièce, celle des Tyrrhéniens annonce et prédit plutôt un massacre.

Les deux autres références aux Tyrrhéniens chez Euripide expriment une action violente, en lien avec le cœur des combats, avec un monstre marin ou avec les pirates : Scylla l'habitante du monde tyrrhénien (*Médée*, v. 1323-1360) et les pirates qui ont enlevé Dionysos (le *Cyclope*, v. 10-17). Dans *Hippolyte* (v. 732-741), c'est l'autre rive, l'Adriatique, point de passage vers le bout du monde, qui est évoquée. Cette référence plutôt négative aux Étrusques a été interprétée comme une référence à leur caractère barbare[1111].

b- Modélisation du thème du barbare, de la piraterie et de la thalassocratie

L'interprétation des textes de ces auteurs tragiques renvoie généralement à la période historique où les Étrusques et les Athéniens entretenaient des alliances politiques. L. Braccesi propose de distinguer, chez les trois auteurs tragiques, trois moments forts de la politique athénienne en Occident[1112]. Eschyle correspondrait à la période de Thémistocle, avec une Athènes forte qui se veut porte-voix de la démocratie après les guerres médiques. Sophocle appartiendrait à une période d'expansion politique et commerciale d'Athènes. Enfin, Euripide mettrait en évidence les équilibres précaires entre Athènes et l'Occident en pleine guerre du Péloponnèse. À la fin du Ve siècle, il propose exclusivement une thématique de violence et de danger liée à cet instrument de

[1110] Trois autres occurrences de la *salpinx* existent dans les tragédies d'Euripide sans référence aux Tyrrhéniens et dans un contexte tout aussi guerrier. Dans les *Troyennes* (v. 1267), la trompette correspond au signal de la retraite des femmes vers les vaisseaux. Dans les *Phéniciennes* (v. 1102), les trompettes ont sonné des deux côtés des murs de Thèbes pour l'engagement des combats. Dans *Rhésos* (v. 144), la trompette sonnerait la retraite des Grecs.
[1111] Euripide est un contemporain du débat sur les barbares (PONTRANDOLFO-ROUVERET 1983).
[1112] BRACCESI 1979.

musique, à l'opposé des valeurs pacifiques de la trompette que l'on trouve chez Eschyle et Sophocle.

La trompette tyrrhénienne chez Euripide serait peut-être un souvenir des affrontements connus des Athéniens. En effet, c'est en rapport avec la thalassocratie et la marine étrusque que ces textes peuvent se comprendre.

Le lien entre les Tyrrhéniens, les pirates et la trompette se retrouve d'abord dans un passage de Pindare (518-442 av. J.-C.) dans les *Pythiques* (I, 4, v. 130-156) : Pindare glorifie la victoire syracusaine à Cumes en 474 ajoutant qu'elle a fait « taire le cri de guerre des Tyrrhéniens » (*ὁ Τυρσανῶν τ' ἀλαλατὸς ἔχῃ*). Le cri de guerre des Tyrrhéniens fait référence à l'attaque de leurs bateaux. R. Rebuffat rappelle également trois références aux pirates-trompettes[1113] : Ménandre (IVe siècle av. J.-C.)[1114], Hésychius[1115] (Ve siècle ap. J.-C.) et Photius (IXe siècle ap. J.-C.[1116]). Les Tyrrhéniens sont appelés *leistosalpigktai* : il s'agit d'un composé bouffon, formé sur l'association de deux mots, pirate et trompette, et destiné à faire rire le public de la comédie. L'expression de « pirate-trompette », même si elle est postérieure à Euripide rappelle le lien entre la marine étrusque et la trompette. L'instrument doit être utilisé dans un contexte maritime. Toutefois, pour Hésychius et Photius, les pirates-trompettes seraient Tyrrhéniens parce que, justement, les Tyrrhéniens ont inventé la trompette et qu'ils sont considérés comme des pirates.

Il est difficile, d'après les deux citations tardives, de rattacher les pirates-trompettes à des Tyrrhéniens pour la période classique : le thème littéraire de la trompette étrusque devient l'instrument caractéristique des pirates. D'après le commentaire de Stace par Lactance (*Thébaïde*, IV, 224[1117]), Maléus, le roi des Étrusques[1118], non seulement inventa le premier la trompette, mais s'adonnait aussi et surtout à la piraterie.

[1113] REBUFFAT 1977.
[1114] Fragment 869 Koerte cité par Pollux IV, 87.
[1115] 836, éd. K. Latte, p. 592 : « les Tyrrhéniens sont appelés *leistosalpigktai* car ils sont les premiers à avoir inventé la trompette », trad. Personnelle.
[1116] Photius (*Lexicon*, s. v. *leistosalpigktai*) dit que les Tyrrhéniens sont appelés *leistosalpigktai* parce que Pisaios a inventé la trompette (reprise de Pline, *Histoire naturelle*, VII, 56).
[1117] L'idée que le « bruit des Tyrrhéniens » signifierait le son de la trompette parce qu'elle a été inventée par Maléus est repris dans un passage qui suit (VI, 404).
[1118] M. Gras reconnaît dans cette mention une allusion à la geste de Maléos, « roi Pélasge de Regisville ». D. Briquel attribue la scolie à Mélas le Lydien (Scholiaste d'Homère, *Iliade*, 17, 211). On trouve aussi cette légende chez le scholiaste de Stace (*Thébaïde*, VI, 382). GRAS 1985 et BRIQUEL 1984.

Un passage de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, VII, 56) souligne que l'invention de la trompette serait due à un certain Pisaeus Tyrrhenus, probablement un Étrusque de Pise[1119], ou le fils de Tyrrhénos, qui passait aussi pour l'inventeur de l'éperon. Il s'agit de deux inventions que l'on associe au même milieu maritime et guerrier : elles sont signes d'un grand danger imminent. R. Rebuffat montre, à partir des textes et des représentations figurées, que, dès le VIIIe siècle, les Étrusques devaient utiliser l'éperon, une invention qui remonterait à 800 av. J.-C. en Méditerranée[1120]. La trompette, quant à elle, permettait de donner des ordres sur de longues distances, et elle manifestait la présence des navires alors qu'ils n'étaient pas encore repérables. Les cités étrusques expriment leur puissance dans une thalassocratie que les textes mettent en valeur, vision opposée à celle de la tyrannie et de la barbarie : la trompette présente également ces deux aspects. Le thème de la thalassocratie est intrinsèquement lié à la vision grecque de la grandeur des cités étrusques. La puissance de ces cités sur mer correspond ainsi à un niveau politique et culturel suffisant pour acquérir, aux yeux des Grecs, une place de choix dans le monde des cités[1121].

Il est sûr que les pirates tyrrhéniens sont présents en mer Égée, Tyrrhénienne et Adriatique, d'autant plus que l'activité du commerce est inséparable de la piraterie[1122]. Euripide rappelle également la légende de Dionysos enlevé par les pirates tyrrhéniens : « Quand Héra eut contre toi suscité la gent des pirates tyrrhéniens pour que tu fusses vendu au loin, à cette nouvelle me voilà, avec mes enfants, prenant la mer à ta recherche »[1123]. Puis au IVe siècle av. J.-C., les fragments de Dinarque et d'Hypéride[1124] évoquent le souvenir des ravages des pirates Tyrrhéniens, inventeurs de la trompette et de l'éperons, sur les côtes de l'Attique. Avec l'éperon, la trompette appartient donc au thème de la mer et de la guerre. D'ailleurs, dans le monde latin, la fable d'Hygin

---

[1119] Le problème de Pise est plus complexe. Rappelons dans l'*Anthologie palatine* (VI, 350), l'épigramme de Crinagoras sur les trompettes étrusques qui sonnent lors des jeux olympiques à Pise. Une équivalence topographique entre la cité de l'Élide et celle de l'Arno pourrait expliquer l'attribution à un habitant de Pise l'invention des trompettes.
[1120] REBUFFAT 1977.
[1121] CRISTOFANI 1983.
[1122] GRAS 1985 et REBUFFAT 1977.
[1123] «*Ἐπεὶ γὰρ Ἥρα σοι γένος Τυρσηνικόν / λῃστῶν ἐπῶρσεν* », *Cyclope*, v. 10-17.
[1124] Le discours de Dinarque concerne le passage des pirates Tyrrhéniens à Athènes en 324 av. J.-C. ([118] ou encore frg. 46 [119]). Pour Hypéride (frg. 166 [147]), il s'agit de la famine de 330 av. J.-C. attribuée aux pirates tyrrhéniens.

(*Fables*, 274, 20) fait également référence au monde marin : Tyrsénos invente la trompette en soufflant dans un coquillage percé[1125].

Le rappel du son de la trompette étrusque crée dans la tragédie d'Euripide une atmosphère de peur et de violence. L'évocation littéraire de la trompette pour les Grecs est aussi une façon d'intégrer le thème du barbare, car il est associé à des personnages mythologiques considérés eux-mêmes comme barbares. Les Amazones sont souvent représentées sur les vases attiques en présence de trompettes, notamment pour souligner leur caractère guerrier. Sur les trois fragments de l'*epinetron* 907 à figures noires, daté des débuts du Ve siècle et attribué au peintre de Sappho, conservé au musée d'Éleusis, la trompette est utilisée dans une scène de préparation au combat : les Amazones s'arment. A. Belis propose de lire l'inscription sur la céramique comme une partition selon une notation musicale du type solfégique telle que les théoriciens du IIe siècle ap. J.-C. l'ont décrite[1126].

L'iconographie de l'Amazone sonnant la trompette semble assez fréquente dans la céramique attique (VON BOTHMER 1957). L'iconographie de la *salpinx* dans la céramique attique a été étudiée par S. D. Bundrick[1127] : il constate une diminution de sa fréquence après les guerres médiques. Il l'explique en réalité par un changement de mode musical (« *neue musik* ») avec l'apparition des odéons, et aussi par une nouvelle esthétique des scènes picturales. La diminution de l'image de la trompette dans l'iconographie attique peut être mise en rapport également avec l'idée suggérée par D. Musti[1128] : une démocratisation rendrait l'éthique du guerrier moins intéressante pour le plus grand nombre, et donc les thèmes de la céramique changeraient.

Toutefois, l'association entre la trompette et les barbares se justifie par le fait que les Grecs possèdent une grande variété de trompettes dont l'origine est étrangère : A. Di Giglio montre qu'il existe dans l'Antiquité grecque six types de trompettes qui proviennent d'Étrurie, d'Égypte, de Perse, de Gaule, de Paphlagonie et de Tyrrhénie[1129]. Ils doivent correspondre à des instruments différents par le son, par la forme et

[1125] Chez les Latins également, la trompette appelée « classicus » provient de « classis » (la flotte) (ERNOUT-MEILLET 1932).
[1126] BELIS 1984.
[1127] BUNDRICK 2005.
[1128] MUSTI 2000.
[1129] DI GIGLIO 2000, table IV. Dans l'ensemble des instruments à vents, A. Di Giglio a répertorié douze instruments venus de l'étranger en usage chez les Grecs.

probablement par l'utilisation, même s'il est surprenant de voir l'Étrurie et la Tyrrhénie distinguées dans ce classement. Dans le monde musical grec, les Étrusques sont en effet associés à trois instruments de musique, uniquement des instruments à vent : la trompette, l'*aulos* et la *kéras* (de cette dernière, seul Athénée fait mention dans *Deipnosophistes*, IV, 82).

De plus, la trompette est absente de la palestre et des banquets : elle n'entre pas dans la formation du citoyen ni dans la *paideia* chez les Grecs, pour qui la musique joue un grand rôle. Pour D. Paquette, les instruments à vent ont quelque chose de dionysiaque alors que les instruments à cordes s'adressent à l'esprit[1130]. Or le monde dionysiaque et la piraterie sont liés dans le mythe du rapt du dieu par des pirates tyrrhéniens. Dans les textes d'Aristote, A. Barker a dégagé quatre fonctions essentielles de la musique : pour le divertissement, pour vivre en citoyen libre, pour développer un bon caractère dans l'éducation et pour une purification de l'âme[1131]. La trompette ne rentre pas dans ces catégories.

Le fait que les instruments à cordes servent à l'éducation du citoyen chez les Grecs tandis que la trompette n'y participe pas, est également lié au mythe. La trompette ne correspond pas au monde policé : les instruments à vent déforment le visage tout comme la flûte maudite par Athéna, flûte qui apportera le malheur à Marsyas dans sa lutte contre Apollon. Rejetés par Athéna, les instruments à vent sont toutefois liés à sa fonction guerrière. Ce rejet peut expliquer le *topos* de la *truphé* des

---

[1130] PAQUETTE 1984, p. 140. Cette idée est plutôt contredite par le passage d'Apollodore (III, 37-38) : Dionysos se défendrait en faisant entendre le son des flûtes. Dans ce texte, pour M. Gras, le son de la flûte de Dionysos s'opposerait à celui de la trompette des pirates qui n'est pas mélodieux : les dialectiques civilisation/barbarie, paix/guerre, harmonie/mugissement, douceur/brutalité se lisent dans l'opposition entre la flûte et la trompette (GRAS 1985). Cette opposition existe aussi en Étrurie (JANNOT 1974) à cause de l'importance de l'*aulos* dans le monde étrusque. Toutefois, selon nous, l'opposition entre les instruments à vent et les instruments à cordes est beaucoup plus pertinente que l'opposition flûte-trompette. La flûte de Dionysos, en effet, permet le dépassement de soi, dans le cadre ritualisé du banquet mais aussi dans l'anarchie de la transe. La flûte est utilisée par Dionysos dans le texte d'Apollodore contre les pirates pour déclencher leur folie suicidaire et non pas pour les éduquer ou les civiliser. Elle est tout aussi dangereuse pour les hommes que la trompette guerrière des Étrusques. La trompette est aussi présente dans le cortège de Dionysos, et portée par un appariteur (selon JEANMAIRE 1951, repris dans la n. 25 de GRAS 1985). Pourtant, dans la version d'Ovide (*Métamorphoses*, III, v. 535), l'instrument utilisé par Dionysos est « la flûte au pavillon recourbé ».

[1131] Cette idée est reprise par les philosophes stoïciens comme Sénèque (*De la colère*, 3, 9) : la musique a une action sur l'âme. Ainsi on apaise par la lyre, on « aiguillonne » par le *lituus* et la *tuba*.

Étrusques et leur utilisation de la flûte dans des contextes inattendus comme la cuisine et la boxe[1132].

Chez Euripide et dans les interprétations de l'invention de la trompette par les Étrusques, l'allusion à la trompette tyrrhénienne évoque la piraterie, la sauvagerie et la violence des Étrusques. Elle apparaît alors, si ce n'est comme un *topos* littéraire, du moins comme un outil de la définition du barbare. Cette fonction rappelle certainement un usage de la trompette dans le monde grec, usage principalement militaire[1133]. Lors des jeux grecs, la trompette signale la victoire puis apparaît tardivement comme un exercice athlétique plutôt lié à un effort physique[1134]. L'utilisation de la *salpinx* devait être toutefois plus riche et plus complexe que ne le laisse entrevoir la littérature[1135]. Chez Euripide, la trompette tyrrhénienne est en rapport avec la mer et la thalassocratie : elle rappelle le coquillage marin de la fable d'Hygin[1136] qui indique des actions guerrières ainsi qu'une volonté de créer des règles d'organisation sociale.

L'étude de l'ensemble des textes relatifs aux trompettes tyrrhéniennes fait cependant apparaître un autre aspect du *lituus* sur lequel il faudrait davantage insister : la *salpinx-lituus* peut correspondre à l'impression que les sources iconographiques étrusques et les sources littéraires latines avaient donnée, c'est-à-dire un instrument proche des décisions politiques de la cité. L'étude de la trompette dévoile quelque peu le fonctionnement des cités étrusques tel que les Grecs le percevait, sur terre et sur mer.

Les valeurs données à la trompette étrusque et sa place dans le cadre symbolique de la cité restent dépendants du filtre des autres civilisations méditerranéennes que nous

---

[1132] Au IVe siècle av. J.-C., Aristote (frg. 608 Rose) et Alkimos (FHG, IV, 296, 5) évoquent la présence de la flûte chez les Tyrrhéniens dans la cuisine, le pugilat et les châtiments corporels.

[1133] Rappelons que Aristide Quintilien (*De Musica*, 62, 11-20 et 72, 12) donne à la trompette pour fonctions de sonner l'assaut de front, l'attaque par l'aile, le repli, les manœuvres à gauche et à droite, l'enveloppement. Ces ordres sont compris et entendus par les soldats plus facilement et sûrement que les ordres verbaux.

[1134] Tardivement, la trompette est insérée dans les jeux panhelléniques peut-être, selon l'hypothèse de BELIS 1999, à cause de la résistance physique et donc athlétique qu'elle demandait. En Béotie au Ve siècle av. J.-C., on connaît des compétitions de joueurs de *salpinx*, par exemple à Tanagra, Platée, Orchomène et Coronée. À Athènes, les trompettes font partie des jeux lors des Panathénées. Mais la première compétition officielle de trompette à Olympie serait datée de 396 av. J.-C. (d'après TURRENTINE 1969).

[1135] HALE 2003.

[1136] Voir la sous-partie intitulée « communautés civilisées et place du son dans la cité ».

connaissons mieux. La trompette est attestée dans toutes les sociétés de la Méditerranée antique. La portée du son et la puissance de sa sonorité lui permettent de couvrir les autres bruits notamment lors des batailles et de s'imposer, ce qui lui vaut un usage presque exclusivement militaire. Elle permet de relayer les ordres. En Grèce, à Rome et certainement en Étrurie, l'usage de l'instrument offre des similitudes. Toutefois, la trompette tyrrhénienne, qui fait son apparition littéraire au Ve siècle, véhicule une image des Étrusques et de leur comportement guerrier.

Nous avons vu comment les Étrusques, utilisateurs d'une trompette particulière, recourbée, au son perçant, deviennent, dans la littérature aussi, les inventeurs de cet instrument de musique. Or la trompette a un double aspect, positif par la gloire militaire qu'elle souligne et négatif par la mort qu'elle entraîne. L'objet lui-même est un symbole double : il se montre violent, sanguinaire et ravageur, mais il fait aussi appel à la raison et intervient comme messager et comme pacificateur.

Les textes d'Eschyle et de Sophocle témoignent d'une réputation de la trompette étrusque : elle serait porteuse d'une image civile et religieuse. L'Athéna d'Eschyle se prépare à établir les lois de la paix et de la justice dans la cité d'Athènes, accompagnée d'un héraut et d'un joueur de trompette tyrrhénienne, selon une image assimilable à celle du monde étrusco-romain.

La trompette se retrouve proche des sphères du pouvoir : elle devient presque une garantie de puissance et un signe de civilisation. C'est peut-être le matériau - le bronze - lui-même, qui impose à l'objet une place dans les croyances antiques. Non seulement il représente pour le monde grec le symbole du luxe étrusque et des capacités techniques de cette civilisation, mais il fait référence aussi à une symbolique religieuse liée à l'haruspicine et aux premiers temps de Rome.

Il semble enfin que la trompette soit liée aux divinités premières de Rome, celles qui protègent la cité et qui l'avertissent des dangers. Nous pensons que Junon est nettement impliquée, au moins à Rome, dans la symbolique de la trompette étrusque.

Les légendes sur l'origine des Étrusques montrent comment ce peuple est considéré à la fois comme un allié hellénisé et comme un ennemi barbare. La trompette condense ces deux aspects à la période classique.

Conclusion

Les textes grecs et romains, et les réalités archéologiques du fonctionnement urbain dans ces deux civilisations, peuvent servir de comparaisons pour percevoir les indices du rapport entre la topographie urbaine et les institutions dans le monde étrusque. En déclinant trois échelles géographiques, de la cité dans ses murs à son extension par delà les mers, nous avons essayé de faire parler des sources hétérogènes et d'aller au-delà de la traditionnelle interprétation de la *limitatio* à partir des textes romains. Il s'agit de chercher, à travers les traces archéologiques, les liens possibles entre la cité et son territoire.

Pour les limites de la cité, le rite de fondation, le *pomerium* et les remparts ne peuvent être dissociés d'après les récits latins. Toutes les données concordent pour leur fournir une origine étrusque. L'archéologie ne permet pas de préciser l'existence d'un *pomerium* de type étrusque. Cette interprétation romaine rappelle que les Étrusques sont partie prenante dans le récit du rite de fondation de Rome et que le nécessaire souvenir de leur présence n'est pas forcément le reflet d'une réalité, mais répond davantage à un besoin de situer l'événement dans un temps ancien, en le plaçant ainsi sous une protection sacrée que lui confère leur réputation religieuse. Toutefois, en faisant appel aux Étrusques, les textes latins laissent transparaître des éléments clefs, propres aux croyances religieuses étrusques.

Pour les limites du territoire, les traces archéologiques montrent plusieurs modèles possibles de gestion et de contrôle des espaces. La typologie des espaces de confins reste encore à approfondir. Mais la structuration de la société étrusque implique une solidarité des élites qui, même à la période classique, leur offre une grande capacité migratoire et les place sur un rapport d'*agon*. La dodécapole est ainsi une institution qui dépasse le cadre des cités. Son existence à la période classique n'est pas encore complètement attestée. Mais l'ensemble des récits suggère une tension constante entre les cités et des positions hégémoniques qui varient.

Enfin, la trompette apparaît dans l'entourage des magistrats comme un insigne du pouvoir et son image suit les hérauts même en Grèce. L'étude des trompettes tyrrhéniennes nous a menés un peu loin, mais elle a permis de constater que les Étrusques sont bien connus des Athéniens, que leurs arts sont prisés à Athènes et que

leurs compétences militaires sont reconnues. Dans l'espace maritime et hors des frontières d'Étrurie, une image que les Étrusques véhiculent est celle d'un peuple partenaire des échanges et dangereux sur mer.

Conclusion

Cette étude sur les cités étrusques et le monde grec à la période classique s'est appuyée sur les textes littéraires et sur les données archéologiques. Ces documents ont permis d'effectuer un état des lieux et d'analyser de plus près les fonctions des temples et de l'habitat, structures qui laissent des traces archéologiques visibles. Un premier apport de notre travail réside dans le répertoire le plus exhaustif possible des données archéologiques de la période classique en Étrurie et dans ses projections padanes et campaniennes (volume 1). Une seconde contribution de cette thèse consiste à coordonner les éléments topographiques et les institutions de la cité (volume 2). En prenant appui sur les directions de recherche ouvertes par les travaux de Roland Martin pour le monde grec, nous avons essayé de préciser dans quelle mesure les données acquises sur l'organisation de l'espace urbain en Etrurie pouvaient nous éclairer sur le fonctionnement politique et social de ces communautés. Nous avons ajouté, à ces recherches sur l'urbanisme, la différenciation conceptuelle entre lieu public et espace public et nous l'avons appliquée au monde étrusque. Les lieux publics correspondent à tout élément topographique où la communauté civique se représente et où elle a accès. L'espace public, au contraire, ne se caractérise pas forcément par un lieu précis : il s'agit de l'espace de la parole, de la discussion politique, des débats et des décisions qui engagent l'ensemble de la communauté[1137]. Ces concepts ont pu guider un travail de recherche pour définir où, dans des cités autonomes, pouvaient s'effectuer les prises de décisions.

Trois difficultés principales ont été rencontrées. La première concerne l'étude d'une documentation antique très variée. La comparaison des données archéologiques avec d'autres ensembles parallèles, dont les sources écrites, a permis de formuler des hypothèses et d'enrichir une vision sur l'urbanisme et sur les institutions étrusques,

[1137] Ces réflexions ont été inspirées notamment par les travaux des géographes contemporains et des séminaires de l'École doctorale MCSPP intitulés « Concepts et théories nomades : la ville à l'intersection des disciplines, des temps et des lieux ».

malgré quelques différences irréductibles comme la portée et l'éclairage de ces ensembles. Ensuite, le foisonnement de la bibliographie contemporaine a nécessité un long dépouillement. L'actualité de la recherche, avec les publications en cours, notamment sur Fratte, Marzabotto et Pyrgi, place cette synthèse dans une constante évolution. Enfin, l'inégalité de la documentation archéologique pour chaque site donne à cette recherche un caractère inachevé. Ces lacunes ne facilitent pas la prise de position face aux débats actuels.

Afin de réduire ces difficultés, nous avons, dans chaque partie du développement de la thèse, associé les textes littéraires et l'archéologie, afin de bien montrer les différentes approches possibles. Chaque source historique permet d'affiner les deux idées principales qui composent la définition de la cité : un espace urbain et une communauté politique consciente d'elle-même.

La première partie de la thèse coordonne les caractéristiques urbaines des cités étrusques, présentées par les données archéologiques, et l'image de centre autonome, offerte par les textes littéraires grecs contemporains de ces données archéologiques. Il était peut-être attendu, dans le développement argumentatif, une présentation des communautés avant de décrire la manière dont elles ont ordonné leurs espaces de vie selon les règles qu'elles ont établies. Nous avons procédé à l'inverse, non pas selon une logique historique, mais dans le but d'indiquer comment notre démarche veut, en premier lieu, apparaître comme un commentaire archéologique. Il s'agissait d'identifier les besoins des communautés urbaines et de voir dans quelle mesure des éléments architecturaux du monde grec pouvaient correspondre à ces besoins, être empruntés, transformés ou ignorés.

Les principaux éléments urbains et monumentaux des cités étrusques montrent l'émergence de deux pôles à caractère sacré : l'acropole et le complexe édilitaire au cœur de la cité. Nos comparaisons ont permis d'appuyer l'hypothèse du poids du sacré dans la cité étrusque. Les édifices correspondent aux bâtiments publics les plus visibles. Ils présentent une image de la cité. Le rôle et la place de l'acropole identifiée comme un

complexe sacré situé dans une zone surélevée souvent en rapport avec une ancienne occupation humaine de la cité sont confirmés. Le complexe sacré au cœur de la cité, appelé « grand temple », est apparu comme une figure emblématique : il s'agit d'un espace de rencontres pour la communauté, d'un espace de mémoire et d'un lieu de représentation civique. Les décors et l'architecture des temples peuvent évoquer un idéal politique et la puissance du groupe donateur. L'absence de places publiques au service de la communauté et comme lieu de débats ou d'échanges pose le problème du rôle joué par ces grands temples : remplissent-ils les fonctions de place publique et en quelque sorte la remplacent-ils ? Cette absence de lieu de rassemblement pose également le problème de la diffusion des marchandises, des lieux de stockage et des espaces de commerce. La communauté est pourtant sollicitée dans l'aménagement de la ville, l'entretien des rues, des fontaines, des édifices de culte et des remparts. Ce sont des éléments qui relèvent d'un usage collectif et suggèrent l'existence de magistrats adaptés à ces fonctions.

Le modèle de la cité grecque idéale sous entend un tracé géométrique, une division fonctionnelle des quartiers par activités[1138] et une gestion hygiénique du système des eaux. Les deux premiers critères semblent un peu différents dans le monde étrusque, à cause des besoins politiques différents. Les plans urbains ne nécessitent pas forcément l'usage de la géométrie mais ils semblent davantage correspondre à des critères d'axialité et à des contraintes religieuses. La division des quartiers apparaît moins nettement dans les cités étrusques et la fonction commerciale n'est pas réellement visible à la période classique. Les fonctions politiques et commerciales ne se concentrent pas dans un seul lieu et les espaces à caractère sacré ne semblent pas avoir récupéré ces deux fonctions. Le troisième critère, sur la gestion de l'eau, pourrait correspondre à une pratique étrusque fortement ancrée et antérieure à la période classique. De plus, la culture hellénique a permis de montrer, dans cette étude, comment les communautés urbaines étrusques avaient conscience d'elles-mêmes. Les légendes suggèrent des politiques d'alliance entre cités grecques et étrusques.

[1138] Le caractère très partiel des sources disponibles, pour le monde grec également, doit cependant un peu nuancer ces propos : l'organisation de cette cité idéale est supposée à partir des études sur Hippodamos de Milet car une telle division fonctionnelle des quartiers selon l'activité économique a rarement laissé de traces archéologiques (GRECO 1997 et 1999b). Les zones portuaires ou les espaces de marché correspondent à cette division de l'espace urbain même si leur monumentalisation est relativement tardive par rapport à notre période historique.

La seconde partie dresse un bilan des institutions, grâce à l'épigraphie et aux sources littéraires et questionne les traces archéologiques pour localiser les espaces où s'exercice le pouvoir.

À partir des textes littéraires et épigraphiques, les interprétations du système étrusque, dans la bibliographie moderne, varient d'un modèle à l'autre et les sources utilisées sont assez variées pour rendre une synthèse difficilement cohérente. Des figures fortes du pouvoir comme Porsenna au VIe siècle pour Chiusi, Lars Tolumnius pour Véies à la fin du Ve siècle, la famille des Spurina à Tarquinia ou Thefarie Velianas à Caere montrent que la pratique du pouvoir peut s'exercer individuellement. Le rôle du *zilath* dont les multiples qualificatifs déclinent les responsabilités différentes semble prédominant. Les rois ou les tyrans ne possèdent pas un terme étrusque institutionnel précis : ce sont avant tout des *zilath*. Les identifications avec le modèle grec suggèrent que le corps civique des cités étrusques a mis en place un système politique de type oligarchique. Au Ve siècle, une uniformisation des tombes et de la composition du matériel funéraire pourrait confirmer une certaine homogénéité des élites. La comparaison avec le monde latin suggère la présence d'une monarchie élective au VIe siècle et la naissance de revendications de certaines catégories de la population et de grandes familles qui se sentent politiquement marginalisées au début du Ve siècle. Les textes littéraires semblent confirmer davantage cette seconde vision de l'évolution sociale pour le monde étrusque : la stagnation édilitaire et la baisse des richesses font penser à des tensions sociales visant à obtenir du pouvoir dans les centres étrusques.

Les études sur les documents iconographiques principalement originaires de contextes funéraires nous ont aidée dans une moindre mesure. Ces images montrent une diffusion accrue des scènes de cortèges ou des représentations des insignes du pouvoir, au moins à partir de la période hellénistique. La population semble de plus en plus demandeuse de ces références politiques. Les images d'hoplites ou de guerriers rappellent les implications militaires du pouvoir et un goût prononcé pour l'hellénisme marqueur d'un statut social élevé. Ce statut social n'est pas forcément le corollaire d'une responsabilité dans les institutions du commandement.

La topographie, c'est-à-dire le maillage urbain et l'aménagement des nécropoles ont souvent été utilisés comme argument pour expliquer la montée, au Ve siècle, d'un désir d'égalité au sein de la population. Si la fondation de Marzabotto donne lieu à un

découpage des îlots identiques, l'utilisation des maisons modifie rapidement ces plans. L'évolution diachronique des aménagements des maisons est, à ce jour, visible uniquement dans la région 5. Un plan urbain rectiligne ou une division identique des lots d'habitations ne permet pas de conclure sur un type de régime politique en particulier. L'application d'un plan rectiligne et le partage en lots calibrés dans les nécropoles, comme Crocefisso del Tufo et la Banditaccia, ne reflètent pas non plus un pouvoir politique dont l'égalité serait un principe. Les routes qui traversent les nécropoles pour rejoindre la cité sont certes à la charge des pouvoirs publics[1139] mais la gestion des lots et l'application du droit de propriété ou des concessions relèvent de fonctions complexes qui nous échappent. Un plan orthonormé ne répond pas en réalité à un critère pour qualifier l'urbanisme étrusque. La visée et l'axialité au moment de la fondation peuvent ne pas se lire sur le maillage urbain lui-même. Des critères de facilité de circulation, d'esthétique, de goût hellénisant pour la géométrie ou le désir de certains groupes à se distinguer ont pu également intervenir.

Les institutions politiques peuvent donc difficilement se lire dans les plans des cités, des nécropoles, des maisons ou des temples. Pourtant à travers les lieux publics, la communauté donne une image d'elle-même. La politique et les espaces de discussion peuvent se traduire archéologiquement dans les espaces vides autour de ces lieux, dans des structures adaptées, ou dans des lieux initialement dévolus à la sphère privée. La cour des maisons semble jouer un rôle de passage, de centralisation éphémère et de discussion des informations. C'est également le lieu d'arrivée des marchandises de la campagne et, peut-être, de leur stockage[1140]. Par rapport au monde grec, le rôle de la cour et l'absence d'espace de commerce localisé font de la cité étrusque une entité différente.

La troisième partie enfin associe le territoire de la cité, d'après le recensement des sites présentant des structures identifiables (volume 1), et les institutions religieuses qui décident des limites de la cité, d'après les sources littéraires.

[1139] L'inscription qui mentionne un magistrat dans la nécropole de Caere laisse supposer qu'il existe une implication des pouvoirs publics sur les routes qui partent de la cité, au moins à Caere et à la fin du IVe siècle (MAGGIANI 2005).

[1140] Voir la première partie sur le *forum* et la seconde partie sur les habitations.

La cité dans le monde étrusque apparaît comme une forte concentration humaine et comme un espace sacré. La communauté se représente dans ses monuments et se distingue ainsi des centres secondaires de son territoire. Les remparts sont les limites les plus visibles de la cité et définissent, en partie seulement, le statut de la cité. Les différents noms utilisés en étrusque pour désigner les diverses hiérarchies urbaines n'existent pas. Les nouveautés de l'archéologie confirment l'application de certaines règles des arpenteurs latins connues par les textes : le rôle de la visée solaire et des augures renforce le poids de la religion sur la fondation des colonies et, peut-être, des cités. L'opposition entre les cités formées et les cités fondées perd alors de son importance. Les études récentes tempèrent également l'interprétation politique de la topographie : le tracé des voies dans les nécropoles et, par extension, la trame urbaine, ne reflètent pas un type défini d'institution politique. Le choix des arpenteurs peut être motivé par des goûts particuliers de la communauté ou des besoins politiques et stratégiques. Les lois somptuaires ou les désirs d'égalité ne sont pas connus.

La littérature grecque apporte, dans cette partie, un lien entre les limites de la cité et les institutions politiques : l'utilisation de la trompette dans les cérémonies solennelles et les batailles montre que cet instrument appartient à l'ensemble des insignes du pouvoir. Cet objet cristallise la vision d'une civilisation en l'associant aux thèmes de la mer, à savoir la thalassocratie et les pirates. Il permet aussi de rappeler la place des magistrats dans la cité et leur rôle militaire. Il s'agit d'un objet dont le double, le bâton, est également porteur de valeurs sacrées et permet de délimiter les axes de la cité. Le *lituus* se situe à la naissance et à la destruction de la cité parce que l'engagement militaire fait partie de la puissance civile. Si les citoyens ne sont pas forcément des soldats, les magistrats, eux, le sont.

Reprendre le dossier de l'urbanisme étrusque, en se concentrant sur la période classique, a permis d'étudier un ensemble cohérent de données. Les documents archéologiques, réunis pour la première fois dans un seul volume, ont aidé à comprendre la structure du bâti étrusque, et de faire le point sur nos connaissances au sujet de l'occupation du territoire étrusque. Ce long travail de recensement montre

comment l'archéologie permet de nuancer le fonctionnement de chaque cité à la période classique en favorisant les comparaisons.

L'influence grecque se lit dans les choix architecturaux mais l'aménagement urbain dépend des communautés dont les modes d'exercice du pouvoir et de hiérarchie sociale sont différents. Les structures de débat et de réunion restent encore absentes des traces archéologiques étrusques, suggérant pour le moment un mode de fonctionnement différent des modèles d'assemblées latins et grecs. L'apport de l'étude de la planimétrie urbaine nous a permis de reposer le problème de la répartition des espaces politiques dans la cité et d'évaluer leur éclatement topographique. La fonction de la cour dans les maisons étrusques, à cause de sa récurrence à Marzabotto et de l'image étrusque que véhiculent les textes antiques, est alors apparue comme celle d'un lieu privé où l'espace de la parole publique pouvait prendre sens. Les cours peuvent correspondre finalement à des lieux semi-publics dont l'accès sert à mettre en valeur un rôle social, à diffuser des informations et à alimenter le débat politique. Cette suggestion pourra être intégrée à l'évolution diachronique des cités étrusques pour des approfondissements et des recherches futures.

Les cités étrusques de la période classique répondent aux critères d'urbanisme, d'autonomie politique et de conscience de la communauté propres à former une unité. Cette conscience s'exprime par une gestion organisée du territoire et des lieux à caractère public, fondés sur une cohésion religieuse. Toutefois l'existence de citoyens et d'espaces d'exercice du pouvoir s'entrevoient encore difficilement. Le poids des grandes familles et le caractère semi-privé des espaces où la parole exprime les idées politiques engagent à penser à un éclatement des lieux du pouvoir dans la cité.

Sources antiques

[les références, dans le corps du texte, qui sont suivies d'un numéro de renvoi au catalogue du volume 1 ne sont pas reprises intégralement dans cette liste]

Altercatio Hadriani Augusti et Epicteti philosophi, texte édité par L. W. DALY et W. SUCHIER, Urbana, The University of Illinois Press, 1939.

L. AMPELIUS, *Aide-mémoire*, texte établi et traduit par M.-P. ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

ANTHOLOGIE GRECQUE, livre V, tome II, texte établi et traduit par P. Waltz, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

APOLLODORE, *La "Bibliothèque"*, texte traduit, annoté et commenté par J.-C. CARRIÈRE et B. MASSONIE, Besançon-Paris, Université de Besançon-Les Belles Lettres, 1991.

APOLLONIOS DE RHODES, *Argonautiques*, tome 1, chants I-II, texte établi et commenté par F. VIAN et traduit par E. DELAGE, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 3e tirage [1974].

APPIEN, *Histoire romaine*, texte traduit par H. WHITE, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1982.

APULEE, *Apologie, Florides*, texte établi et traduit par P. VALLETTE, Paris, Les Belles Lettres, 1960, 2e édition.

APULEE, *Les métamorphoses ou l'Ane d'Or*, texte établi par D. S. ROBERTSON et traduit par O. SERS, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

ARISTOPHANE, *Les oiseaux*, texte établi et traduit par H. VAN DAELE, Paris, Les Belles Lettres, 1928.

ARISTIDE QUINTILIEN, *La Musique*, texte traduit par F. DUYSINX, Genève, Droz, 1999.

ARISTOTE, *Economique*, texte établi par A. WARTELLE et B. A. van GRONINGEN, et traduit par A. WARTELLE, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

ARISTOTE, *Politique*, livre I-II, texte traduit par J. AUBONNET, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 4e tirage [1960].

ARISTOTE, *Politique*, livre III-IV, tome II, 1ère partie, texte traduit par J. AUBONNET, Paris, Les Belles Lettres, 1989, 2e édition [1971].

ARISTOTE, *Politique*, livre VII, texte traduit par J. AUBONNET, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 2e tirage [1986].

ARISTOTE, *Constitution d'Athènes*, texte établi et traduit par G. MATHIEU et B. HAUSSOULIER, Paris, Les Belles lettres, 1996.

ATHENEE, *Deipnosophistes*, livre I et II, texte établi et traduit par A. M. DESROUSSEAUX, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

ATHÉNÉE, *Deipnosophistes*, traduction dirigée par L. CANFORA [Ateneo, *I Depnosophisti, i dotti a banchetto*, Salerno Editrice, Roma, 2001, 3 vol.].

AULU-GELLE, *Nuits attiques*, livre V-X, tome II, texte traduit par R. MARACHE, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 2e tirage.

AULU-GELLE, *Nuits attiques*, livre XI-XV, texte traduit par R. MARACHE, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 2e tirage.

AULU-GELLE, *Nuits attiques*, livre XVI-XX, texte établi et traduit par Y. JULIEN, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 2e tirage.

CALLIMAQUE, *Aetia*, in R. PFEIFFER, *Callimachus Fragmenta*, Vol 1, Oxford, Clarendon, 1949.

CENSORIN, *Le Jour Natal*, texte traduit par G. ROCCA-SERRA, Paris, J. Vrin, 1980.

CICERON, *De la divination*, texte traduit par par C. APPUHN, Paris, librairie Garnier, 1937.

CICERON, *Discours, tome IX, Sur la loi agraire*, texte établi et traduit par A. BOULANGER, Paris, Les Belles Lettres, 1960, 2e édition.

CICERON, *Discours, tome XX, Philippiques*, livres V-XIV, texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Paris, Les Belles Lettres, 1964, 2e tirage.

CICERON, *La République*, texte traduit par E. BREGUET, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

CICÉRON, *Les Devoirs*, texte établi et traduit par M. TESTARD, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 3e tirage.

CICERON, *Lettres aux familiers*, Vol III, texte établi et traduit par D. R. SHACKLETON BAILEY, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2001.

CICERON, *Lettres à Atticus*, livre I-IV, texte traduit par E. CONSTANS, Paris, Les Belles Lettres, 1940.

CICÉRON, *Tusculanes*, livre III-V, Tome II, texte établi par G. FOHLEN et traduit par J. HUMBERT, Paris, Les Belles Lettres, 1960, 2e édition.

CICERON, *La nature des dieux*, texte traduit par C. AUVRAY-ASSAYAS, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

CICERON, *L'hortensius : fragments*, reconstitution M. RUCH, Paris, Les Belles Lettres, 1958.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Les stromates*, texte traduit et commenté par M. CASTER, Paris, Les Éditions du Cerf, 1951.

COLUMELLE, *De l'Agriculture*, texte établi et traduit par J. C. DUMONT, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, livre I, texte traduit par V. FROMENTIN, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 2e tirage [1998].

DENYS D'HALICARNASSE, *The Roman Antiquities*, livre I-II, texte traduit par E. CARY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1960.

DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, livre III, texte traduit par J.-H. SAUTTEL, Paris, Les Belles Lettres, 2002, 2e tirage [1999].

DENYS D'HALICARNASSE, *The Roman Antiquities*, livre III-IV, texte traduit par E. CARY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1953.

DENYS D'HALICARNASSE, *The Roman Antiquities*, livre V-VI, texte traduit par E. CARY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1940.

DENYS D'HALICARNASSE, *The Roman Antiquities*, livre VI-VII, texte traduit par E. CARY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1943.

DENYS D'HALICARNASSE, *The Roman Antiquities*, livre VIII-IX, texte traduit par E. CARY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1945.

DENYS D'HALICARNASSE, *The Roman Antiquities*, livre XI-XX, texte traduit par E. CARY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1963.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre III, texte établi et traduit par B. BOMMELAER, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre IV, texte traduit par A. BIANQUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre V, texte établi et traduit par M. CASEVITZ, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

DIODORE DE SICILE, *The Library of history*, livre IX-XII, texte traduit par C. H. OLDFATHER, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1989.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre XI, texte établi et traduit par J. HAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre XIV, texte établi et traduit par M. BONNET et par E. R. BENNETT, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre XV, texte établi et traduit par C. VIAL, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre XIX, texte établi et traduit par F. BIZIERE, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique-Fragments*, livre XXI-XXVI, texte établi et traduit par P. GOUKOWSKI, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

DIODORE DE SICILE, *Library of history-Fragments*, livre XXI-XXXII, texte traduit par F. R. WALTON, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1957.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, livre XLI-XLV, tome IV, texte traduit par F. H. BALDWIN, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1987.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, livre LI-LV, tome VI, texte traduit par F. H. BALDWIN, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1980.

ELIEN le SOPHISTE, *La personnalité des animaux*, livre X-XVII, tome II, texte établi et traduit par A. ZUCKER, Paris, Belles Lettres, 2002.

ENNIUS, *Les Annales, Fragments tragiques*, J. HEURGON, 1960, Centre de Documentation Universitaire.

ERATOSTHENE, *Catasterismi*, texte édité par A. OLIVIERI, Leipzig, B. G. Teubner, 1897.

ESCHYLE, *Tragédies : les suppliantes, les Perses, Sept contre Thèbes, Prométhée enchaîné*, texte établi et traduit pat P. MAZON, Paris, Les Belles Lettres, 2000, 2e édition.

ESCHYLE, *Agamemnon, Les Choephores, Les Euménides*, Tome II, texte traduit par P. MAZON, Paris, Les Belles Lettres, 1997, 2e édition [1952].

EURIPIDE, *Les Bacchantes*, texte établi et traduit par H. GREGOIRE, Paris, Les Belles Lettres, 1993, 2e édition.

EURIPIDE, *Cyclope*, texte établi et traduit par L. MERIDIER, Paris, Les Belles Lettres, 1961 [1956].

EURIPIDE, *Héraclides*, texte établi et traduit par L. MERIDIER, Paris, Les Belles Lettres, 1961 [1956].

EURIPIDE, *Hélène*, texte établi et traduit par H. GREGOIRE, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

EURIPIDE, *Médée*, texte établi et traduit par L. MERIDIER, Paris, Les Belles Lettres, 1961 [1956].

EURIPIDE, *Phéniciennes*, texte établi et traduit par H. GRÉGOIRE et L. MÉRIDIER, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

EURIPIDE, *Troyennes*, texte établi et traduit par L. PARMENTIER et H. GRÉGOIRE, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

EURIPIDE, *Hippolyte*, texte établi et traduit par Louis MERIDIER, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

EURIPIDE, *Rhesos*, texte établi et traduit par F. JOUAN, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

EUSTHATE, *Commentaire de l'Illiade d'Homère*, tome I-IV, Hildesheim, G. Olms, 1970 [1827-1830].

FESTUS, *De Verborum Significatu Cum Pauli Epitome*, texte établi par W. M. LINDSAY, Leipzig, Aedibus B. G. Teubner, 1997 [1913].

FLORUS, *Œuvres, Epitome*, tome I, texte établi et traduit par P. JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

FRONTIN, *Les limites*, in *Les arpenteurs romains*, texte établi et traduit par J. Y. GUILLAUMIN, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

FRONTIN, *Les Statagèmes*, texte traduit par P. LAEDERICH, paris, Edition Economica, 1999.

GRATTIUS FALISCUS, *Cynegeticon*, texte établi et traduit par E. RAYNAUD, Paris, Garnier, 1931.

HÉSIODE**,** *Théogonie*, texte établi et traduit par P. MAZON, Paris, Les Belles Lettres, 1928.

HESIOD, *Theogony*, texte établi et traduit par M. L. WEST, Oxford, Clarendon Press, 1966.

HESYCHIUS d'ALEXANDRIE, *Lexique*, texte établi par J. ALBERTI et M. SCHMIDT, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1965 [1858].

HERODOTE, *Histoires*, livre I, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1946.

HERODOTE, *Histoires*, livre III, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1939.

HERODOTE, *Histoires*, livre VI, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

HERODOTE, *Histoires*, livre VII, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1951.

HOMERE, *L'Odyssée*, texte traduit par P. JACCOTTET, Paris, F. Maspero, 1982.

HOMÈRE, *L'Iliade*, texte traduit par E. LASSERRE, Paris, Flammarion, 2006.

HORACE, *Œuvres : Odes, Chant séculaire, Epodes, Satirs, Epîtres, Art poétique*, texte traduit par F. RICHARD, Paris, Flammarion, 1967.

HORACE, *Les Epîtres*, texte établi et traduit par F. VILLENEUVE, Paris, Les Belles Lettres, 1934.

HORACE, *Satires*, texte établi et traduit par F. VILLENEUVE, Paris, Les Belles Lettres, 2001, 2e tirage.

HYGIN, *Fables*, texte établi et traduit par J. Y. BORIAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

HYGIN le Gromatique, *L'établissement des limites*, in *Les arpenteurs romains*, texte établi et traduit par J. Y. GUILLAUMIN, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

ISIDORE DE SEVILLE, *Etymologies*, texte établi par G. GASPARETTO, traduit par J.-Y. GUILLAUMIN, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

JEAN LE LYDIEN, *Liber de mensibus*, texte édité par R. WVENSCH, Leipzig, B.G. Teubner, 1967.

JUSTIN, *Histoire universelle extraite de Trogue Pompée*, texte traduit par J. PIERROT et par E. BOITARD, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1833.

LUCAIN, *La guerre civile*, texte établi et traduit par A. BOURGERY, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 6e tirage.

LUCIEN DE SAMOSATE, *Éloge de la danse*, texte traduit par C. TERREAUX, Paris, Arléa, 2007.

LUCRECE, *De la Nature*, livre I-VI, texte établi et traduit par A. ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 2010, 9e tirage.

LYCOPHRON, *Alexandra*, texte traduit par A. HURST, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

LYCOPHRON, *Alexandra*, texte traduit par P. QUIGNARD, Paris, Mercure de France, 1971.

MACROBE, *Les Saturnales*, livre I-III, texte traduit par Ch. GUITTARD, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

MACROBE, *Les Saturnales*, livre IV-V, texte traduit par F. RICHARD, Paris, Garnier, 1953.

MARTIAL, *Epigrammes*, livre I-VII, tome I, texte établi et traduit par H. J. IZAAC, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

MARTIAL, *Epigrammes*, livre VIII-XII, tome II, texte établi et traduit par H. J. IZAAC, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

OROSE, *Histoires contre les païens*, tome II, livres IV-VI, texte établi et traduit par M.-P. ARNAUD-LINDET, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

OVIDE, *Les Métamorphoses*, texte traduit par O. SERS, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

OVIDE, *Les Fastes*, livre I-III, tome I, texte établi et traduit par R. SCHILLING, Paris, Les Belles Lettres, 1993, 2e tirage.

OVIDE, *Les Fastes*, livre IV-VI, tome II, texte établi et traduit par R. SCHILLING, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

OVIDE, *L'Art d'Aimer*, texte établi et traduit par H. BORNECQUE, Paris, Les Belles Lettres, 1994, 8e édition.

OVIDE, *Lettres d'amour, lettres d'exil : Héroïdes, Tristes, Lettres du pont*, texte établi et traduit par D. DANIELE, Arles, Actes Sud, 2006.

Oxyrhynchus Papyri : GRENFELL, B. P. et HUNT, A. S., *Oxyrhynchus Papyri*, Egypt Exploration Society, 1898.

PAUL DIACRE, *De Verborum Significatu Cum Pauli Epitome*, texte édité par W. M. LINDSAY, Leipzig, Aedibus B. G. Teubner, 1997 [1913].

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, Livre V, texte établi par M. CASEVITZ et traduit par J. POUILLOUX, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

PAUSANIAS, *Description of Greece*, Livre I-II, texte traduit par W. H. S. JONES, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1992.

PAUSANIAS, *Description of Greece*, Livre VIII-X, texte traduit par W. H. S. JONES, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1965.

PETRONE, *Satyricon*, texte établi par F. DESBORDES et traduit par L. TAILHADE, Paris, Flammarion, 2007.

PHOTIUS, *Lexicon*, texte établi par J. ALBERTI et M. SCHMIDT, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1965 [1864].

PINDARE, *Olympiques*, texte traduit par A. PUECH, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 3e tirage [1930].

PINDARE, *Pythiques*, texte traduit par A. PUECH, Paris, Les Belles Lettres, 1961, 4e édition.

PLATON, *La République*, texte traduit par É. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1948.

PLATON, *Protagoras*, texte établi et traduit par A. CROISET, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

PLAUTE, *Comédies : Poenulus*, tome V, texte établi et traduit par A. ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 2003 [1961].

PLINE, *Histoire naturelle*, livre II, texte établi et traduit par J. BEAUJEU, Paris, Les Belles lettres, 1950.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre III, texte établi et traduit par H. ZEHNACKER, Paris, Les Belles lettres, 1998.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre VII, texte établi et traduit par R. SCHILLING, Paris, Les Belles lettres, 1977.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre VIII, texte établi et traduit par A. ERNOUT, Paris, Les Belles lettres, 1952.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre IX, texte établi et traduit par E. de SAINT-DENIS, Paris, Les Belles lettres, 2003 [1955].

PLINE, *Histoire naturelle*, livre XVI, texte établi et traduit par J. ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXV, texte établi et traduit par J. ANDRE, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXVI, texte établi, traduit et commenté par A. ERNOUT et R. PÉPIN, Paris, Les Belles Lettres, 1957.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXXIII, texte établi et traduit par H. ZEHNACKER, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXXIV, texte traduit par H. LE BONNIEC, Paris, Les Belles Lettres, 1983, 2e tirage.

PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXXV, texte traduit par J.-M. CROISILLE, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

PLINE LE JEUNE, *Lettres*, livre X, texte traduit par M. DURRY, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

PLUTARQUE, *Vies, Camille*, texte traduit par R. FLACELIERE, E. CHAMBRY et M. JUNEAUX, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 3e tirage.

PLUTARQUE, *Vies, Romulus* et *Numa*, texte traduit par R. FLACELIERE, E. CHAMBRY et M. JUNEAUX, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 4e tirage [1957].

PLUTARQUE, *Vie de Paul Emile*, tome IV, texte établi et traduit par R. FLACELIÈRE et E. CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

PLUTARQUE, *Œuvres morales : du contrôle de la colère*, texte établi et traduit par J. DUMORTIER, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

PLUTARQUE, *Œuvres morales (Quomodo adolescens poetas audire debeat)*, tome I, 1ere partie, texte établi et traduit par A. PHILIPPON et J. SIRINELLI, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

POLLUX, *Onomasticon*, texte édité par E. J. A. BETHE, Stuttgart, B. G. Teubner, 1998 [1900].

POLYBE, *Histoires*, livre III, tome III, texte établi par J. DE FOUCAULT, revue et traduit par E. FOULON, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

POLYBE, *Histoires*, livre VI, texte traduit par R. WEIL, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

PORPHYRE, *De l'abstinence*, livres II et III, tome II, texte établi et traduit par J. BOUFFARTIGUE et M. PATILLON, Paris, Les Belles Lettres, 1979.

PROPERCE, *Élégies*, texte établi et traduit par D. PAGANELLI, Paris, Les Belles Lettres, 1990, 7e tirage.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre I, texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 2e tirage.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre XII, texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

RUTILIUS NAMATIANUS, *Sur son retour*, texte établi et traduit par E. WOLFF, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, livre I-X, texte traduit par L. MOREAU, Paris, Edition du Seuil, 1994.

SENEQUE, *Dialogue : de la Colère*, texte établi et traduit par A. BOURGERY, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 6e tirage.

SENEQUE, *La Brièveté de la Vie*, texte traduit par E. NAYA, Paris, Ellipses, 2006.

SENEQUE, *L'Apocoloquintose du divin Claude*, texte établi et traduit par R. WALTZ, Paris, Les Belles Lettres, 1966, 1966, 3e édition [1934].

SÉNÈQUE, *Questions naturelles*, livres I-III, tome I, texte établi et traduit par P. OLTRAMARE, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 4e tirage [1929].

SENEQUE, *Tragédies : Œdipe, Agamemmon, Thyeste*, texte établi et traduit par F.-R. CHAUMARTIN, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

SERVIUS, *Servii grammatici qui ferrentur in Vergilii Carmina commentarii*, Vol.1, livre I-V, texte édité par G. THILO et H. HAGEN, Berlin, B. G. Teubner, 1923.

SERVIUS, *Servii grammatici qui ferrentur in Vergilii Carmina commentarii*, Vol.2, livre VI-XII, texte édité par G. THILO et H. HAGEN, Berlin, B. G. Teubner, 1923.

SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, livre I-IV, texte établi et traduit par A. LOYEN, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

SILIUS ITALICUS, *La guerre punique*, tome II, livres V-VIII, texte établi et traduit par J. VOLPILHAC *et al*., Paris, Les Belles Lettres, 1981.

SILIUS ITALICUS, *La guerre punique*, tome III, livres IX-XIII, texte établi et traduit par J. VOLPILHAC *et al*., Paris, Les Belles Lettres, 1984.

SILIUS ITALICUS, *La guerre punique*, tome IV, livres XIV-XVII, texte établi et traduit par M. MARTIN et G. DEVALLET, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

SOLIN, *Polyhistor*, texte traduit par M. A. AGNANT, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1847.

STACE, *La Thébaïde*, livre I-IV, tome 1, texte établi et traduit par R. LESUEUR, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

STACE, *La Thébaïde*, livre V-VIII, tome 2, texte établi et traduit par R. LESUEUR, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

STACE, *La Thébaïde*, livre X-XII, tome 3, texte établi et traduit par J.-H. MOZLEY, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1961.

STACE, *Silves*, texte établi et traduit par D. R. SHACKLETON BAILEY, Loeb, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 2003.

STÉPHANE DE BYZANCE, *Ethnika*, texte édité par A. MEINEKE, Graz, Akademische Druck – und Verlagsamstalt, 1958.

STRABON, *Géographie*, livre II, texte traduit par G. AUJAC, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

STRABON, *Géographie*, livre III-IV, texte établi et traduit par F. LASSERRE, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

STRABON, *Géographie*, livre V-VI, texte traduit par F. LASSERRE, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 2e tirage.

STRABON, *Géographie*, livre VIII, tome V, texte établi et traduit par R. BALADIÉ, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

STRABON, *Géographie*, livre IX, tome VI, texte établi et traduit par R. BALADIÉ, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

STRABON, *Geography*, livre XIII-XIV, texte traduit par H. L. JONES, Loeb, Londres, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1970.

SUETONE, *Vies des douze Césars : Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien*, texte établi et traduit par H. AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

TACITE, *Annales*, livres IV-VI, texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Paris, les Belles lettres, 1990, 2e tirage.

TACITE, *Annales*, livres XI-XII, texte établi et traduit par H. GOELZER, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

TACITE, *Annales*, livres XIII-XVI, tome IV, texte établi et trad. par P. WUILLEUMIER, Paris, Les Belles lettres, 1996, 4e tirage.

TATIEN, *Oratio ad Graecos and fragments*, texte établi et traduit par M. WITTAKER, New York, Clarenton Press, 1982.

TERENTIANUS MAURUS, *De Litteris, De Syllabis, De Metris*, texte traduit par C. CIGNOLO, New York, G. Olms Verlag, 2002.

THEODORET de CYR, *Thérapeutique des maladies helléniques*, texte traduit par P. CANIVET, Paris, Edition du Cerf, 1958.

THEOPHRASTE, *Histoire des plantes*, livre IX, tome V, texte établi et traduit par S. AMIGUES, Les Belles Lettres, 2006.

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, livres I, texte établi et traduit par J. de ROMILLY, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, livres II, texte traduit par J. de ROMILLY, Paris, Les Belles Lettres, 2009, 7e tirage.

THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, livres VI-VII, texte traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY, Paris, Les Belles Lettres, 1975, 4e tirage.

TIBULLE, *Elégies*, livre I, texte traduit par M. PONCHONT, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre I, tome I, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre II, tome II, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1991, 6e tirage.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre III, tome III, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1962, 3e tirage.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre IV, tome IV, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1993, 2e tirage.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre V, tome V, texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1989, 4e tirage.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre VI, tome VI, texte établi par J. BAYET et texte traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre VII, tome VII, texte établi par J. BAYET et texte traduit par G. BAILLET, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre VI-X, texte traduit par A. FLOBERT, Paris, Flammarion, 1996.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre X, texte établi par C. GUITTARD et traduit par D. BRIQUEL, Paris, Les Belles Lettres, à paraître.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre XXIV, tome XIV, texte établi et traduit par P. JAL, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre XXV, tome XV, texte établi et traduit par F. NICOLET-CROIZAT, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre XXXIII, tome XXIII, texte établi et traduit par G. ACHARD, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre XXXVII, tome XXVII, texte établi et traduit par J.-M. ENGEL, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

TITE LIVE, *Histoire romaine*, livre XXXIX, tome XXIX, texte établi par J. BAYET et traduit par A.-M. ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

Abrégés des livres de l'histoire romaine de Tite-Live, Periochae librorum, texte établi et traduit par P. JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

VALERE MAXIME, *Faits et paroles mémorables*, livre I-III, tome I, texte traduit par R. COMBES, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

VALERE MAXIME, *Faits et paroles mémorables*, livre IV-VI, tome II, texte traduit par R. COMBES, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

VALÈRE MAXIME, *Faits et paroles mémorables*, livres VI-IX, Tome 2, texte établi et traduit par C. FRÉMION, Paris, Paléo, 2006.

VALERIUS FLACCUS, *Argonautiques*, texte établi et traduit par G. LIBERMAN, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

VARRON, *De Lingua Latina*, livre V, texte établi et traduit par J. COLLARD, Paris, Les Belles Lettres, 1954.

VARRON, *De Lingua Latina*, livre VI, texte établi et traduit par P. FLOBERT, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

VARRON, *De Lingua Latina*, livre V-VII, tome I, traduit par R. G. KENT, Loeb, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1967.

VARRON, *Economie rurale*, livre II, tome II, texte établi et traduit par CH. GUIRAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, texte traduit par M. DESPRES et Y. GERMAIN, Clermont-Ferrand, Paléo, 2003.

VIRGILE, *Enéide*, livre I-IV, tome I, texte établi et traduit par J. PERRET, Paris, Les Belles Lettres, 2006, 4e tirage.

VIRGILE, *Enéide*, livre V-VIII, tome II, texte établi et traduit par J. PERRET, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

VIRGILE, *Enéide*, livre IX-XII, tome III, texte établi et traduit par J. PERRET, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

VIRGILE, *Les Bucoliques*, texte traduit par E. de SAINT-DENIS, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 7e tirage.

VIRGILE, *Les Géorgiques*, texte traduit par E. de SAINT-DENIS, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

VITRUVE, *De l'architecture*, livre I, texte traduit par Ph. FLEURY, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

VITRUVE, *De l'architecture*, livre II, texte établi et traduit par L. CALLEBAT, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

VITRUVE, *De l'architecture*, livre VI, texte traduit par L. CALLEBAT, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

XENOPHON, *Anabase*, livre IV-VII, tome II, traduit par P. MASQUERAY, Paris, Les Belles Lettres,1961, 4e édition.

ZONARAS, *Epitome*, livre VI-X, texte édité par L. DINDORFIUS, Leipzig, B. G. Teubner, 1869.

Bibliographie

ADAM, A. M. (1995), « Aspects de l'iconographie des cavaliers en Etrurie du VIe au IVe siècle av. notre ère : représentation et idéologie », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 107, 1, p.71-96.

ADAM, A. M. et ROUVERET, A. (1990), « Les cités étrusques et la guerre au Ve siècle av. notre ère », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.327-356.

ADAMESTEANU, D. (1974), « Problemi topografici ed urbanistici metapontino », *Metaponto. Atti del tredicesimo convegno di studi sulla Magna Grecia*, Naples, Arte tipografica, p.153-186.

AFZELIUS, A. (1942), *Die Römische Eroberung Italiens (340-264 v. Ch.)*, Aurhus, Universitesforleget.

AGOSTINIANI, L. (2007), « Le iscrizioni », *Il sarcofago delle Amazzoni*, BOTTINI A. et SETARI E. (éd.), Milan, Electa, p.90-97.

AIGNER FORESTI, F. (1994), « La lega etrusca », *Federazioni e federalismo nell'Europa antica alle radici della casa comune europea*, I, Milan, Vita e Pensiero, p.327-350.

ALBINI, E. (1937), « Strumenti musicali degli Etruschi e loro origini », *L'illustrazione vaticana*, 7, p.669.

ALESSIO, G. (1970), « Osservazioni sui riflessi latini e sabini dell'Etr. Spur- "città" », *La città etrusca e italica pre-romana*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.361-364.

ALFIERI, N. (1959), « Spina e le nuove scoperte. Problemi archeologici e urbanistici », *Spina e l'Etruria padana*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.25-45.

ALFOLDI, A. (1965), *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.

AMANN, P. (2008), « Intorno al cippo II di Rubiera », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.247-272.

AMPOLO, C. (1970-1971), *« Su alcuni mutamenti sociali nel Lazio tra l'VIII e il V secolo »*, *Dialoghi di Archeologia*, IV- V, 1970-71, p.37-100.

AMPOLO, C. (1988), « La città riformata e l'organizzazione centuriata. Lo spazio, il tempo, il sacro nella nuova realtà urbana », *Storia di Roma, volume 1, Roma in Italia*, Turin, Giulio Einaudi editore, p.203-240.

AMPOLO, C. (1993), « Greci d'Occidente, Etruschi, Cartaginesi : circolazione di beni e di uomini », *Magna Grecia Etruschi Fenici. Atti del trentatreesimo convegno di studi sulla Magna Grecia*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.223-252.

AMPOLO, C. (1997), « Il sistema della polis », *I Greci. Storia Cultura Arte Società, vol.2*, SETTIS S. éd., Turin, G. Einaudi, p.297-342.

ANZIANI, D. (1911), « Caeritum Tabulae », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 31, p.435-455.

ARMISEN-MARCHETTI, M. (2002), « La “poetica tuba” : sens et devenir d’une image dans la littérature latine », *Pallas*, 59, p.271-280.

ASTIUS, F. (1835), *Lexicon Platonicum*, vol. III, Leipzig.

ATTOLINI, I. et PERKINS, P. (1992), « The excavation of an Etruscan Farm at Podere Tartuchino », *Papers of the British School at Rome*, 60, p.1-76.

AYMARD, A. (1957), « Les deux premiers traités entre Rome et Carthage », *Revue des études anciennes*, 59, 1, p.277-293.

BALLET, P., DIEUDONNE-GLAD, N. et *al.* éd. (2008), *La rue dans l’Antiquité. Définition, aménagement, devenir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BALTY, J. C. (1993), « Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs », *La ciudad en el mundo romano, volume 1, XIVe congrès international d’archéologie classique*, Tarragone, Institut d’Estudis Catalans, p.91-108.

BANTI, L. (1936), « Contributo alla storia e alla topografia del territorio perugino », *Studi Etruschi*, 10, p.97-127.

BANTI, L. (1969), *Il mondo degli Etruschi*, Rome, Primato.

BARKER, A. (2005), *Psicomusicologia nella Grecia Antica*, Naples, edition Guida.

BARTOLONI, G. dir. (2000), *Principi Etruschi tra Mediterraneo ed Europa*, Venise, Marsilio.

BARTOLONI, G. (2001), « Piazza d’Armi », *Veio, Cerveteri, Vulci città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI A. M. (éd.), Rome, “L’Erma” di Bretschneider, p.29-35.

BARTOLONI, G. (2007), « Véies, recherches récentes sur la *cittadella* », *Les Etrusques, dernières découvertes 1992-2007*, *Dossiers de l’Archéologie*, 322, p.22-29.

BARTOLONI, G. et BACCI PACINI, P. (2002), « Roselle una rilettura dei dati di scavo nell’abitato arcaico », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell’Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d’Elsa, Grafiche Boccacci, p.187-212.

BASTIEN, J.-L. (2007), *Le triomphe romain et son utilisation politique à Rome aux trois derniers siècles de la République*, Rome, École française de Rome.

BAYET, J. (1973), *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, Payot (2ème édition).

BECKER, H. (2008), « Urbs, oppidum, castellum, vicus. Settlement differentiation and landscape nomenclature in Etruria », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.73-82.

BEDON, R. (1999), *Les villes des trois Gaules de César à Néron dans leur contexte historique, territorial et politique*, Paris, éd. Picard.

BELARTE, M. C. (2009), « Colonial Contacts and Protohistoric Indigenous Urbanism on the Metirennaean Coast of the Iberian Peninsula », *Colonial Encounters in Ancient Iberia: Phoenician, Greek, and Indigenous Relations*, DIETLER M. et LOPEZ-RUIZ C. (dir.), Chicago/Londres, University of Chicago Press, p.91-112.

BELFIORE, V. (à paraître), *Il liber Linteus*, Studi etruschi.

BELIS, A. (1984), « Un nouveau document musical », *Bulletin de correspondance hellénique*, 108, p.99-109.

BELIS, A. (1999), *Les musiciens dans l'Antiquité*, Paris, Hachette Littératures.

BENABOU, M. (1984), « Rémus, le mur et la mort », *A.I.O.N.*, 6, p.103-115.

BENELLI, E. (1996), « Sui cosiddetti penesti etruschi », *Parola del passato*, 51, p.335-344.

BENELLI, E. (2001), « Le iscrizioni funerarie chiusine di età ellenistica », *Studi Etruschi*, 64, p.225-263.

BENELLI, E. (2003), « Una misconosciuta nota di G. Helbig e l'etrusco etera », *Miscelanea etrusco-italica, III*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche.

BENVENISTE, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, « Deux modèles linguistiques de la cité », Gallimard, p.272-280.

BERARD, J. (1953), « Écriture pré-alphabétique et alphabet en Italie et dans les pays égéens », *Minos*, II, p.65-83.

BERARD, J. (1957), *La Colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris, PUF (2ème édition).

BERGAMINI, M. éd. (1991), *Gli Etruschi, maestri di idraulica*, Milan, Electa.

BERGER, J. D. (1997), « Tertullien et l'étrusca disciplina. La divination dans le monde italique », *Des Sévères à Constantin : les écrivains du IIIe siècle et l'« Etrusca disciplina »*, BRIQUEL D. et GUITTARD C. (éd.), *Caesarodunum*, Supplément 66, p.113-124.

BERICHILLO, C. (2004), « Studi sul territorio perugino nell'antichità », *Ostraka*, 13, 2, p.177-276.

BERGK, T. (1882), *Poetae Lyrici Graeci*, Teubner éd. .

BERLINGÒ, I. et D'ATRI, V. (2004), « Piana del Lago. Un santuario di frontiera tra Orvieto e Vulci », *Tra Orvieto e Vulci*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.241-257.

BERNABÒ BREA, M. et CREMASCHI, M. (2009), *Acqua e civiltà nelle terramare. La vasca votiva di Noceto*, Milan, Skira.

BIANCHI BANDINELLI, R. et GIULIANO, A. (1973), *Les Etrusques et l'Italie avant Rome. De la protohistoire à la guerre sociale*, Paris, Gallimard.

BIANCHI BANDINELLI, R. et MARINELLI, O. (1927), « Proposta di un'edizione archeologica della carta per l'Etruria al 100.000 », *Studi Etruschi*, 1, p.449-454.

BIETTI SESTIERI, A.-M. (1976-1977), « Contributo allo studio delle forme di scambio della tarda età del Bronzo nell'Italia continentale », *Dialoghi di Archeologia*, 9-10, p.201-241.

BISTAUDEAU, P. (2006), « Notice bibliographique sur « *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, M. Reddé, L. Dubois, D. Briquel, H. Lavagne et F. Queyrel (éd.), E. De Boccard, 2003 », *Latomus*, 65, p.246.

BIZZARRI, M. (1962), « La necropoli di Crocifisso del tufo in Orvieto », *Studi Etruschi*, 30, p.1-156.

BLANCK, H. et PROIETTI, G. (1986), *La tomba dei rilievi*, Rome, De Luca.

BLOCH, R. (1955), *L'art et la civilisation étrusques*, Paris, Plon.

BLOCH, R. (1965), *Tite-Live et les premiers siècles de Rome*, Paris, Les Belles Lettres.

BLOCH, R. (1975), « Processus d'assimilations divines dans l'Italie des premiers siècles », *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité*, DUNAND F. et LEVEQUE P. (éd.), Leiden, Brill, p.112-122.

BLOCH, R. et PEYRE C. (1963), « Casalecchio di Reno », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 75, p.256-258.

BLOCH, O. et WARTBURG, W. von (1932), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.

BLONDE, F., MULLER, A. et MULLIEZ, D. (2002), « Evolution urbaine d'une colonie à l'époque archaïque, l'exemple de Thasos », *Habitat et urbanisme dans le monde grec de la fin des palais mycéniens à la prise de Milet (49 av. J.-C.)*, LUCE J. M. (dir.), *Pallas*, 58, p.251-267.

BLUMENTHAL, A. von (1952), « Pomerium », *Erste Reihe*, 21, 2, p.867-876.

BOITANI, F. (2008), « Nuove indagini sulla mura di Veio nei pressi della porta Nord-Ovest », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.135-154.

BONAMICI, M. (2003), *Volterra, l'acropoli e il suo santuario : scavi 1987-1995*, Pise, Giardini editori e stampatori.

BONAMICI, M. (2005), « Appunti sulle pratiche culturali nel santuario dell'acropoli volterrana », *Offerte dal regno vegetale e dal regno animale nelle manifestazioni del sacro : atti dell'incontro di studio, Milan, 26-27 giugno 2003*, BONGHI JOVINO M., CHIESA F. et BAGNASCO G. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.1-14.

BONAMICI, M. (2007), « Città e territorio », *Etruschi di Volterra. Capolavori da grandi musei europei*, CATENI G. (éd.), Milan, Federico Motta Editore, p.129-202.

BONFANTE, G. (1969), « Caere, città di Caesares ? », *Studi linguistici in onore di V. Pisani*, vol 1., Brescia, La Paideia, p.161-65.

BONFANTE, G. (2002), « Il nome degli Etruschi », *Studi Etruschi*, 65-68, p.203-204.

BONFANTE, L. W. (1971), « Roman Costumes: A Glossary, and Some Etruscan Derivations », *American Journal of Archaeology*, 75, p.277-284.

BONGHI JOVINO, M. (1987), « Gli scavi nell'abitato di Tarquinia e la scoperta dei bronzi in un prelimiare inquadramento », *Tarquinia. Ricerche scavi e prospettive*, BONGHI JOVINO M. et CHIARAMONTE TRERE C. (dir.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.59–77.

BONGHI JOVINO, M. (2001), « Il santuario dell'Ara della regina. Acquizioni e problemi », *Tarquinia etrusca : una nuova storia : Tarquinia, Museo archeologico nazionale, Palazzo Vitelleschi, Salone delle Armi, 4 ottobre - 30 dicembre 2001*, MORETTI SGUBINI A.-M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.45-49.

BONGHI JOVINO, M. (2005), « Città e territorio. Veio, Caere, Tarquinia, Vulci : appunti e riconsiderazioni », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise–Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.27-61.

BONGHI JOVINO, M. et BAGNASCO-GIANNI, G. (2007), « Tarquinia aujourd'hui. *Le complexe monumental* », *Les Etrusques, dernières découvertes 1992-2007, Dossiers de l'Archéologie*, 322, p.40-45.

BONINI, P. (2006), *La casa nella Grecia romana. Forme e funzioni dello spazio privato fra I e VI secolo*, Rome, Edizioni Quasar.

BORGHI, R. (2002), *Chiusi*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

BOULOUMIE, B. (1986), « A propos des fortifications d'Etrurie », *La fortification dans l'histoire du monde grec*, TREZINY H. et LERICHE P. (éd.), Paris, éditions du CNRS, p.385-388.

BOURDIN, S. (2003), *Peuples et conflits territoriaux en Italie centrale et septentrionale au IVe siècle av. J.-C.*, thèse sous la direction de X. LAFON, Université d'Aix-en-Provence.

BRACCESI, L. (1971), *Grecità adriatica. Un capitolo della colonizzazione greca in Occidente*, Bologne, Patron edizioni.

BRACCESI, L. (1979), « Introduzione », *I tragici greci e l'Occidente*, BURELLI L., CULASSO GASTALDI E. et VANOTI G. (éd.), Bologne, Patron edizioni, p.5-17.

BRACCESI, L. (1998), « Ierone, Erodoto e l'origine degli Etruschi », *Hesperia*, 9, p.53-62.

BRACCESI, L. (2003), « Ariminum, prodigi ed espiazioni », *Hesperia*, 17, p.239-250.

BRANDWOOD, L. (1976), *A world Index to Plato*, Leeds, W. S. Maney and Son.

BRAVO, B. (1984), « Commerce et noblesse en Grèce archaïque à propos d'un livre d'Alfonso Mele », *Dialogue d'histoire ancienne*, 10, p.9-160.

BRESSON, A. (2007), *L'économie de la Grèce des cités (fin VIe-Ier siècle a. C.), volume 1*, Paris, A. Colin.

BRIQUEL, D. (1984), *Les Pélasges en Italie : recherches sur l'histoire de la légende*, Rome, École française de Rome.

BRIQUEL, D. (1985), « Perspectives actuelles de la langue étrusque », *Ktéma*, 10, p.111-125.

BRIQUEL, D. (1986), « *Visions étrusques de l'autochtonie* », *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, p.295-313.

BRIQUEL, D. (1987), « I riti di fondazione », *Tarquinia. Ricerche scavi e prospettive, Atti del Convegno internazionale di studi*, BONGHI JOVINO M. et CHIARAMONTE TRERE C. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.171-190.

BRIQUEL, D. (1987b), « La royauté en Etrurie. Les apports récents : confirmations et remises en cause », *Ktéma*, 12, p.139-148.

BRIQUEL, D. (1990), « Le regard des Grecs sur l'Italie indigène », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.165-188.

BRIQUEL, D. (1991), *L'origine lydienne des Etrusques, histoire de la doctrine dans l'Antiquité*, Rome, École française de Rome.

BRIQUEL, D. (1992), « Sur un épisode sanglant des relations entre Rome et les cités étrusques : les massacres de prisonniers au cours de la guerre de 358/351 », *La Rome des premiers siècles, légende et histoire. Table ronde en l'honneur de M. Pallottino*, Florence, Biblioteca di Studi Etruschi, p.37-46.

BRIQUEL, D. (1993), *Tyrrhènes peuples des Tours. Denys d'Halicarnasse et l'autochtonie des Etrusques*, Rome, École française de Rome.

BRIQUEL, D. (1994), « I passi liviani sulle riunioni della Lega etrusca », *Federazioni e federalismo nell'Europa antica alle radici della casa comune europea*, I, Milan, Vita e Pensiero, p.351-372.

BRIQUEL, D. (1998), « Le città etrusche e Delfi. Dati d'archeologia delfica », *Etrusca disciplina : i culti stranieri in Etruria*, Rome, Edizioni Quasar, p.143-169.

BRIQUEL, D. (1999), « La référence à Héraclès de part et d'autre de la révolution de 509 », *Le mythe grec dans l'Italie antique : fonction et image*, MASSA PAIRAULT F.-H. (éd.), Rome, École française de Rome, p.101-120.

BRIQUEL, D. (2000), « La leggenda di Romolo e il rituale di fondazione delle città », *Rome, Romolo, Remo e la fondazione della città*, CARANDINI A. (éd.), Rome, Electa, p.39-44.

BRIQUEL, D. (2001), « La tradizione storiografica sulla dodecapoli etrusca », *La lega etrusca dalla dodecapoli ai quidecim populi, Atti della giornata di studi, Chiusi 9 octobre 1999*, Pise-Rome, Istituto editoriali poligrafici internazionali, p.9-18.

BRIQUEL, D. (2008), « La città murata : aspetti religiosi », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.121-134.

BRIQUEL, D. et GAULTIER, F. (1989), « Réexamen d'une inscription du musée du Louvre : un Mézence à Caere au VIe siècle av. J.-C. », *Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 133, 1, p.99-115.

BRIZZOLARA, A. M., GOVI E. et *al.* (2004), « La città etrusca di Marzabotto », *Scoprire. Scavi del dipartimento di archeologia, Catalogo della mostra, Bologna, S. Giovanni in Monte, 18 mai – 18 juin 2004*, GUAITOLI M. T., MACHETTI N. et SCAGLIARINI D. (éd.), Bologne, Ante Quem, p.37-51.

BROISE, H. et JOLIVET V. (2007), « Musarna étrusque et romaine », *Les Etrusques, dernières découvertes 1992-2007, Dossiers de l'Archéologie*, 322, p.12-15.

BRUNET, M. (2007), « Paysages ruraux et agriculture en Grèce classique et hellénistique », *Économies et sociétés en Grèce classique et hellénistique, Pallas*,74, p.31-42.

BRUNI, S. (1998), *Pisa etrusca, anatomia di una città scomparsa*, Milan, Longanesi.

BRUNI, S. éd. (1999), *Legoli, un centro minore del territorio volterrano. Contributi per lo studio del popolamento etrusco nella media val d'Era*, Pontedera, Bandecchi et Vivaldi éd.

BRUNI, S. (2002), « La valle dell'Arno: casi di Fiesole e di Pisa », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle del Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.271-344.

BRUNI, S. (2003), « « Pisa etrusca et loca et flumina »… sed etiam maria. Appunti sulla vicenda di Pisa etrusca », *Pisa e il Mediterraneo. Uomini, merci, idee dagli Etruschi ai Medici*, TANGHERONI M. (éd.), Milan, Skira, p.45-56.

BRUSCHETTI, P. (1999), *Castel Giorgio il territorio dell'Alfina tra Orvieto e Bolsena*, Perouse, ed. Quattroemme.

BRUSCHETTI, P. (2003), « Il « territorio » di San Mariano in età antica », *San Mariano, frammenti di storia*, Perouse, Ed. futura, p.29-56.

BRUSCHETTI, P. et FERUGLIO, A. E. (1998), *Todi-Orvieto*, Pérouse, ed. Quattroemme.

BUNDRICK, S. D. (2005), *Music and Image in Classical Athens*, Cambridge, Cambridge University Press.

BURANELLI, F. éd. (1987), *La tomba François di Vulci*, Rome, Edizioni Quasar.

BURANELLI, F. (1991), *Gli scavi a Vulci della società Vincenzo Campanari – Governo Pontificio (1835-1837)*, Rome, "L'Erma" Bretschneider.

BURELLI, L. (1979), « Appendice », *I tragici greci e l'Occidente*, BURELLI L., CULASSO GASTALDI E. *et al*. (ed.), Bologne, Patron edizioni, p.165-167.

CABANES, P. (1999), *Petit atlas Historique de l'Antiquité grecque*, Paris, Armand Colin.

Caere 4, Vigna Parrocchiale : scavi 1983-1989, CRISTOFANI M., BELLELLI V., GUARINO A., GUIDI G. F., RENDELI M. et TROJSI G. (éd.), Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, 2003.

CAHILL, N. (2002), *Household and city organization at Olynthus*, Londres, Yale University Press.

CAMASSA, G., DE GUIO, A. et *al.* éd. (2000), *Paesaggi di potere: problemi e prospettive (Atti del convegno, Udine 16-17 maggio 1996)*, Rome, Edizioni Quasar.

CAMILLI, A *et al.* (2005), « Piombino (LI). Populonia: indagini 2005 nell'area urbana, nelle necropoli e sul territorio », *Notiziario della Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana*, 1, p.239-256.

CAMPOREALE, G. (1985), « Volsinii e la dodecapoli etrusca. Storia del problema », *Volsinies e la dodecapoli etrusca*, DELLA FINA G. M. (éd.), Orvieto, Edizioni Quasar, p.11-36.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi : storia, civiltà*, Libreria, Utet.

CAMPOREALE, G. éd. (2004), *The Etruscans Outside Etruria*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum.

CAMPOREALE, G. (2008), « La città murata d'Etruria nella tradizione letteraria e figurativa », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.15-36.

CAMPOREALE, G. (2008b), « La colonizzazione etrusca, aspetti e problemi », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.9-38.

CANOCCHI, D. (1978), « Mura di cinta », *Roselle : gli scavi e la mostra*, Pise, Pacini editore.

CAPDEVILLE, G. (1993), « Jeux athlétiques et rituels de fondation », *Spectacles sportifs et scéniques dans le monde étrusco-italique*, THUILLIER J.-P. (éd.), Rome, École française de Rome, p.141-187.

CAPENA 1995 : *Capena e il suo territorio*, Bari, Dedalo éd., 1995.

CARANDINI, A. (1990), « Il Palatino e il suo sistema di Montes », *La grande Roma dei Tarquini*, CRISTOFANI M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.79-97.

CARANDINI, A. (2006), *Remo e Romolo. Dai rioni dei Quiriti alla città dei Romani (775/750 – 700/675 a. C.)*, Turin, Einaudi.

CARANDINI, A. et CAPPELLI, R. éd. (2000), *Rome, Romolo, Remo e la fondazione della città, exposition au Museo nazionale romano*, Rome, Electa.

CARANDINI, A. et CARAFA, P. (2000), *Palatium e Sacra Via I. Prima delle mura, l'età delle mura e l'età delle case arcaiche*, Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato.

CARNOY, A. (1955-1957), « Origines du vocabulaire sportif latin », *Nouvelle Clio*, 7-9, p.99-101.

CARRUBA, O. (1976), « Nuova lettura dell'iscrizione etrusca dei cippi di Tunisia », *Athenaeum*, 54, p.163-173.

CARTIER, M. éd. (1970), *Histoire et urbanisation*, Numéro spécial des annales, 4.

CASABONA, J. (1966), *Recherches sur le vocabulaire des sacrifices en grec, des origines à la fin de l'époque classique*, Gap, Ed. Ophrys.

CASANOVA, A. (1975), « Un'aporia in Giovanni Lido (*De Mens*. I, 13) », *Maia*, 27, p.125-131.

CASTAGNOLI, F. (1956), *Ippodamo da Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale*, Rome, De Luca éd..

CASTAGNOLI, F. (1971), « Sull'urbanistica di Thurii », *Parola del Passato*, 26, p.301-307.

CASEVITZ, M. (1983), « Mon astu, sa polis. Les exemples d'Hérodote », *Ktéma*, 8, p.75-83.

CATALDI, M. et BARATTI, G. (2001), « La cinta urbana », *Tarquinia etrusca : una nuova storia*, MORETTI SGUBINI A. M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.69-74.

CATALDI, M., BARATTI, G. et *al.* (2008), « La cinta fortificata di Tarquinia alla luce della nuova documentazione », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.155-170.

CATENI, G. (2007), « La città in età arcaica (VI-V sec. a.C.) », *Etruschi di Volterra. Capolavori da grandi musei europei*, CATENI G. (éd.), Milan, Federico Motta Editore, p.114-129.

CAZANOVE, O. de (1988), « La chronique des Bacchiades et celle des rois étrusques de Rome », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 100, p.615-648.

CAZANOVE, O. de (1990), « Le sanctuaire de Cérès jusqu'à la deuxième sécession de la plèbe », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.373-399.

CAZANOVE, O. de, et MOATTI, C. (1994), *L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris, Armand Colin.

CERCHIAI, L. (1995), *I Campani*, Milan, Longanesi.

CERCHIAI, L. (2008), « *La Campania : i fenomeni di colonizzazione* », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.401-421.

CHABOT, P. (1948), *Les villes*, Paris, Armand Colin.

CHANTRAINE, P. (1968), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, édition Klincksieck.

CHARBONNEAUX, J., MARTIN, R. et VILLARD, F. (1968), *Grèce Archaïque*, Paris, Gallimard.

CHELLINI, R. (2002), *Acque sorgive salutari e sacre in Etruria (Italiae Regio VII) Ricerche archeologiche e di topografia antica*, Oxford, Hedges.

CHERICI, A. (1993), « Un'antica miniera ad Arezzo ? », *Rivista di topografia antica*, 3, p.168-173.

CHERICI, A. (1994), « Porsenna e Olta, riflessioni su un mito etrusco », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 106, p.353-402.

CHERICI, A. (2008), « Mura di bronzo, di legno, di terra, di pietra. Aspetti politici, economici e militari del rapporto tra comunità urbane e territorio nella grecia e nell'Italia antica », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.37-66.

CHERICI, A. et MALNATI, L. (2007), « Armati e tombe con armi nella società dell'Etruria padana », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.147-186.

CHEVALLIER, R. (1958), « Photographie aérienne et recherche archéologique, à propos du livre de J. BRADFORD, *Ancient Landscapes* », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 84, p.268-279.

CHIARAMONTE TRERE, C. (2005), « Nuovi dati sull'urbanistica tardo-arcaica di Tarquinia », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise–Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.331-340.

CHIERICI, G. (1871), *Le antichità preromane della provincia di Reggio nell'Emilia*, Reggio nell'Emilia, tip. di S. Calderini.

CITTER, C. éd. (1997), *Grosseto, Roselle e il Prile, note per la storia di una città e del territorio circostante*, Turin, SPA éd.

CLANCIER, Ph. *et al*. (2005), *Autour de Polanyi : vocabulaires, théories et modalités des échanges, Nanterre, 12-14 juin 2004*, Paris, E. De Boccard.

COARELLI, F. (1976-1977), « Ara Saturni, Mundus, Senaculum », *Dialoghi di Archeologia*, 9-10, 1, p.346-377.

COARELLI, F. (1981), « La doppia tradizione sulla morte di Romolo e gli Auguracula dell'Arx e del Quirinale », *Gli Etruschi e Rome*, Rome, Giorgio Bretschneider ed., p.173-188.

COARELLI, F. (1983), *Il foro romano, periodo arcaico*, Rome, Edizioni Quasar.

COARELLI, F. (1983b), « Architettura sacra e architettura privata nella tarda repubblica », *Architeture et société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, Rome, École française de Rome, p.191-217.

COARELLI, F. (1993), « Auguraculum (arx), Auguraculum (collis latiaris) et Auguratorium », *Lexicon topographicum Urbis Romae*, Rome, Edizioni Quasar, p.142-143.

COARELLI, F. (1995), « Comitium », *Lexicon topographicum Urbis Romae*, Rome, Edizioni Quasar, p.513.

COARELLI, F. (2008), « Il settore nord-occidentale di Pompei e lo sviluppo urbanistico della città dall'età arcaica al III secolo a.C. », *Nuove ricerche archeologiche nell'area vesuviana. (scavi 2003-2006), Atti del Convegno Internazionale, Roma 1-3 febbraio 2007*, GUZZO P. G. et GUIDOBALDI M. P. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

COCATRE-ZILGIEN, P. (2005), « Auspicium », *Dictionnaire de l'Antiquité*, LECLANT J. (éd.), Paris, PUF, p.287-288.

COLLARD, J. (1954), *VARRON, De lingua Latina*, Paris, Les Belles Lettres.

COLONNA, G. (1961), « Ripostiglio di monete greche dal santuario di Pyrgi », *Atti del VI Congresso internazionale di numismatica*, Rome, Istituto italiano di numismatica, p.167-177.

COLONNA, G. (1961b), « La ceramica etrusco-corinzia e la problematica dell'orientalizzante recente in Etruria », *Archeologia classica*, 13, p.9-25.

COLONNA, G. (1967), « L'ingresso del santuario, la via Cere-Pyrgi ed altri problemi », *Archeologie Classica*, 19, p.342-348.

COLONNA, G. (1974), « I Greci di Adria », *Rivista storica dell'Antichità*, 4, p.1-21.

COLONNA, G. (1976), « Scriba cum rege sedens », *Mélanges offerts à J. Heurgon. L'Italie préromaine et républicaine*, Rome, École française de Rome, p.187-195.

COLONNA, G. (1980-1981), « La Sicilia e il Tirreno nel V e IV secolo », *Kokalos*, 26-27, p.157-191.

COLONNA, G. (1984), « Apollon, les Etrusques et Lipari », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 96, p.557-578.

COLONNA, G. (1984b), « Intervento », *Dibattito, AION*, VI, p.257-259.

COLONNA, G. (1984c), « Un trofeo di Novio fannio, commandante sannita », *Studi di antichità in onore di Guglielmo Maetzke*, MARZI COSTAGLI M. G. et TAMAGNO PERNA L. (éd.), Rome, Giorgio Bretschneider ed, p.229-241.

COLONNA, G. éd. (1985), *Santuari d'Etruria*, Milan, Electa.

COLONNA, G. (1986), « Urbanistica e architettura », *Rasenna, storia e civiltà degli Etruschi*, PUGLIESE CARRATELLI G. (dir.), Milan, Libri Scheiwiller, p.371-532.

COLONNA, G. (1987), « Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia Romagna) », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche. Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.15-24.

COLONNA, G. (1989), « Etruschi e umbri a nord del Po », *Gli Etruschi a nord del Po*, BENEDINI E. (dir.), Mantoue, Accademia Nazionale Virgiliana, p.11-26.

COLONNA, G. (1990), « Città e territorio nell'Etruria meridionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle*, Rome, École française de Rome, p.7-21.

COLONNA, G. (1992), « Gli Etruschi », *La Campania fra il VI e il III a. C.*, Galatina, Congedo Editore, p.65-72.

COLONNA, G. (1993), « Strutture teatriformi in Etruria », *Spectacles sportifs et scéniques dans le monde étrusco-italique*, THUILLIER J.-P. (éd.), Rome, École française de Rome, p.321-347.

COLONNA, G. (1999), « Felsina princeps Etruriae », *Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 143, 1, p.285-292.

COLONNA, G. (2001), « Portonaccio », *Veio, Cerveteri, Vulci città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI A. M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.37-88.

COLONNA, G. (2001b), « Porsenna, la lega etrusca e il Lazio » *La lega etrusca dalla dodecapoli ai quidecim populi*, Pise-Rome, Istituto editoriali poligrafici internazionali, p.29-35.

COLONNA, G. (2004), « La disciplina etrusca e la dottrina della città fondata », *Studi Romani*, 52, 3-4, p.303-312.

COLONNA, G. et MORIGI GOVI C. (1985), « L'anforetta con iscrizione etrusca da Bologna », *Studi Etruschi*, 49, p.85-87.

COLOZIER, E. (1953), « Les Etrusques et Carthage », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 65, p.63-98.

CONVENTI, M. (2004), *Città romane di fondazione*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

COPPA, M. (1990), *Piccola storia dell'urbanistica*, Libreria, Utet.

COPPOLA, A. (2002), « I nomi dell'Adriatico », *Hesperia*, 15, p.101-106.

CORNELL, T. J. (1995), *The Beginnings of Rome. Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c.1000-264 BC)*, Londres, Routledge.

CORDANO, F. (1989-90), « Egineti ed Etruschi dall'Adriatico al Tirreno », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia di Macerata*, 22-23, p.651-658.

CORDANO, F. (2006), « I confini del Mar Tirreno », *Gli Etruschi e il Mediterraneo. Commerci e politica*, Rome, Edizioni Quasar.

CORDUA, M. (2004), « Gli Etruschi in Campania, il caso di Pompei », *Italia Antiqua, la formazione della città in Etruria*, Orvieto, Edizioni Quasar, p.93-118.

COSTE-MESSELIERE, P. de la (1936), *Au musée de Delphes : Recherches sur quelques monuments archaïques et leur décor sculpté*, Paris, E. De Boccard.

COUDRY, M. (2004), « Loi et société : la singularité des lois somptuaires de Rome », *Cahier du centre Gustave Glotz*, 15, p.135-171.

CRISTOFANI, M. (1978), « Società e istituzioni nell'Italie preromana », *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 7, p.52-112.

CRISTOFANI, M. (1981), « Geografia del popolamento e storia economica-sociale nell'Etruria mineraria », *Etruria Mineraria*, NEPPI MODONA A. *et al.* (éd.), Florence, Ed. L. S. Olschki, p.429-442.

CRISTOFANI, M. (1983), *Gli Etruschi del Mare*, Milan, Longanesi.

CRISTOFANI, M. (1984), « Il quadro ambientale e l'urbanesimo », *Etruschi una nuova immagine*, CRISTOFANI M. (éd.), Florence, Giunti Martello, p.14-31.

CRISTOFANI, M. éd. (1985), *Dizionario illustrato della civiltà etrusca*, Florence, Giunti Martello.

CRISTOFANI, M. éd. (1985b), *Civiltà degli Etruschi*, Milan, Electa.

CRISTOFANI, M. et *al.* éd. (1992), *Caere 3, Lo scarico arcaico della Vigna Parrocchiale*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche.

CRISTOFANI, M. (2003), « L'edificio ellittico », *Caere 4, Vigna Parrocchiale : scavi 1983-1989*, CRISTOFANI M., BELLELLI V., GUARINO A., GUIDI G. F., RENDELI M. et TROJSI G. (éd.), Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, p.249-254.

CULASSO GASTALDI, E., BURELLI, L. et VANOTI, G. éd. (1979), *I tragici greci e l'Occidente*, Bologne, Patron edizioni.

CUOZZO, M. (1996), « Prospettive teoriche e metodologiche nell'interpretazione delle necropoli: la post-processual archeology », *A.I.O.N.*, n.s. 3, p.1-37.

CUOZZO, M. (2000), « Orizzonti teorici e interpretativi, tra percorsi di matrice francese, archeologia post-processuale e tendenze italiane: considerazioni e indirizzi di ricerche per lo studio delle necropoli », *Archeologia teorica*, TERRENATO N. (éd.), Florence, Edizioni all'Insegna del Giglio, p.323-360.

CYGIELMAN, M. (2000), *Vetulonia, museo civico archeologico "Isodoro Falchi" guida*, Florence, Giorgi & Gambi.

CYGIELMAN, M. (2002), « Per una definizone di città nell'Etruria settentrionale, il caso di Vetulonia », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.161-181.

CYGIELMAN, M. et POGGESI, G. (2008), « Cinta murata di Roselle. Alcune considerazioni alla luce dei recenti lavori di restauro », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.245-255.

D'ACUNTO, M. ET PALMISCIANO, R. éd. (2010), *Lo scudo di Achille nell'Iliade. Esperienze ermeneutiche a confronto. Atti della giornata di studi*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore.

D'AGOSTINO, B. (1985), « Società dei vivi, comunità dei morti: un rapporto difficile », *Dialoghi di Archeologia*, 3, 1, p.47-58.

D'AGOSTINO, B. (1988), « Le immagini e la società in Etruria arcaica », *A.I.O.N.*, 10, p.217-225.

D'AGOSTINO, B. (1989), « Image and society in archaic Etruria », *Journal of Roman Studies*, 79, p.1-10.

D'AGOSTINO, B. (1990), « Military organization and social structure in Archaic Etruria », *The Greek City from Homer to Alexander*, MURRAY O. et PRICE S. (éd.), Oxford, Clarendon Press, p.59-83.

D'AGOSTINO, B. (1991), « Dal palazzo alla tomba. Percorsi della *imagerie* etrusca-arcaica », *Miscellanea etrusca e italica in onore di Massimo Pallottino, Archeologia Classica*, 43, p.223-235.

D'AGOSTINO, B. (2004), *Les Etrusques*, Aix-en-Provence, Edisud.

D'AGOSTINO, B. (2005), « La città », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise–Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.21-26.

D'AGOSTINO, B. (2008), « Discussion à la communication de L. Cerchiai », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar.

D'AGOSTINO, B., LULOF, P. S. *et al.* (2001), *Il tempio dorico del Foro Triangolare di Pompei*, Rome, "L'Erma "di Bretschneider.

D'ALESSIO, M. T. (2001), « Veio. Macchiagrande-Vignacce », *Veio, Cerveteri, Vulci città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI A. M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.17-18.

DAREMBERG, C. et SAGLIO, E. éd. (1877-1900), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, Librairie Hachette et Cie.

DAVIS, M. (1989), « Cannibalism and nature », *Métis*, 4, p.33-50.

DEBIASI, A. (2008), *Esiodo e l'Occidente*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

DE CARO, S., GUZZO, P. G. et TOCCO SCIARELLI, G. (1997), « La Campania. L'attività della Soprintendenza Archeologica di Napoli e Caserta nel 1996 », *Mito e storia in Magna Grecia*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.401-452.

DEFOSSE, P. (1980), « Les remparts de Pérouse », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 92, p.725-819.

DEL CHIARO, M. A. (1976), *Etruscan Ghiaccio Forte, Excavations 1971-1973*, Santa Barbara, University Art Gallery.

DELLA FINA, G. M. (2004), « Introduzione », *Italia Antiqua*, 1, *la formazione della città in Etruria*, Rome, Edizioni Quazar, p.1-4.

DE MARCO, M. (1998), *Guida archeologica al sito di Fiesole*, Bagno a Ripoli, Grafiche Martinelli.

DE MARINIS, R. (1991), « L'abitato etrusco del Forcello : opere di diffesa e di drenaggio e importanza delle vie di communicazione fluviale », *Gli Etruschi, maestri di idraulica*, BERGAMINI M. (éd.), Milan, Electa, p.75-86.

DE MARINIS, R. et RAPI M. (2005), *L'abitato etrusco del Forcello di Bagnolo S. Vito (Mantova) : le fasi arcaiche*, Comune di Bagnolo San Vito.

DENNIS, G. (1848-1878), *The Cities and Cemeteries of Etruria*, I et II, Londres, John Murray.

D'ERCOLE, M. C. (2002), *Importuosa Italiae litora : paysage et échanges dans l'Adriatique à l'époque archaïque*, Naples, Centre Jean Bérard.

DEROY, L. (1975), « Lettre et litre deux mots d'origine étrusque », *Les études classiques*, 43, p.45-58.

DE RUYT, F. (1938), « La citation d'Hérodote I, 57, par Denys d'Halicarnasse, I, 29 au sujet de Cortone pélagique et des Etrusques », *L'Antiquité classique*, 7, 2, p.281-290.

DE SANCTIS, A. (1997), « Alcune considerazioni sul territorio veiente in età orientalizzante e arcaica », *Le necropoli arcaiche di Veio (giornata di studi in memoria di Massimo Pallottino)*, BARTOLONI G. (éd.), Rome, Università degli Studi di Roma la Sapienza, p.101-141.

DE SIMONE, C. (1968), *Dei Griechischen Entlehnungen im Etruskischen*,I, Wiesbaden, Harrassowitz.

DE SIMONE, C. (1972), « Etrusco Tursikina sulla formazione e l'origine dei gentilizi etruschi n –kina (-cina) », *Studi Etruschi*, 40, p.154-181.

DE SIMONE, C. (1976), « Ancora sul nome di Caere », *Studi Etruschi*, 44, p.163-184.

DE SIMONE, C. (1980), « Le iscrizione etrusche di Orvieto », *Annali Faina*, I, p.27-41

DE SIMONE, C. (1980b), « L'aspetto linguistico », *Lapis Satricanus*, archaeological, epigraphical, linguistic and historical aspects of the new inscription from Satricum, Stibbe C. M., Colonna G., et De Simone C. éd., 's-Gravenhage, Ministerie van Cultuur, Recreatie en Maatschappelijk Werk, p.71-94.

DE SIMONE, C. (1985), « Volsinii e i XII populi nella documentazione epigrafica», *Volsinies e la dodecapoli etrusca*, DELLA FINA G. M. (éd.), Orvieto, Edizioni Quasar, p.89-100.

DETIENNE, M. (1968), « La phalange problème de controverses », *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, VERNANT J.-P. (dir.), Paris, Edition du Seuil, p.119-147.

DETIENNE, M. éd. (1990), *Tracé de fondation*, Louvain-Paris, Peeters.

DETIENNE, M. (2007), *Les jardins d'Adonis*, Paris, Folio Histoire.

DEVOTO, G. (1932), « Nomi di divinità etrusche », *Studi Etruschi*, 6, p.243-260.

DEVOTO, G. (1970), « La terminologia della città », *Studi sulla città antica*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.365-369.

DI FAZIO, M. (2001), « Sacrifici umani e uccisioni rituali nel mondo etrusco », *Accademia Nazionale dei Lincei. Rendiconti Classe di scienze morali storiche e filologiche*, 12 (3), p.435-505.

Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici, Pise–Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 2005.

DI GIGLIO, A. (2000), *Strumenti delle muse, lineamenti di organologia greca*, Bari, Levante editore.

DILKE, O. A. W. (1995), *The Roman land Surveyors. An introduction to the agrimensors*, Sophia-Antipolis, éditions APDCA.

DONTAS, G. S. (1983), « The true Aglaurion », *Hesperia*, 52, p.48-63.

DORATI, M. (2000), *Le Storie di Erodoto : etnografia e racconto*, Pise, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali.

DORIER-APPRILL, E. éd. (2001), *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Editions du Temps.

DRÖGENMÜLLER, H. G. (1969), « Sirakus », *Gymnasium*, Beihefte, 6, Heidelberg, p.8.

DUGAS, C. (1950), « La mission de Triptolème d'après l'imagerie athénienne » *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 62, p.7-31.

DUMEZIL, G. (1948), *Mitra-Varuna. Essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté*, Paris, Gallimard.

DUMEZIL, G. (1966), *La religion romaine archaïque*, Paris, Payot.

DUMEZIL, G. (1968), *Mythe et épopée* I, Paris, Gallimard.

DUPONT, F. (1993), « Ludions, lydioi », *Spectacles sportifs et scéniques dans le monde étrusco-italique*, THUILLIER J.-P. (éd.), Rome, École française de Rome, p.189-210.

DUPRÉ RAVENTÓS, X. *et al.* (2008), *Saturnia Tellus, Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico, Atti del convegno internazionale svoltosi a Roma dal 10 al 12 novembre 2004*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche.

DURANTE, M. (1951), « ˜Agrioj ºd˜ Lat‹non », *Parola del Passato*, 6, p.216-217.

DUTHOY, R. (1986), « Qu'est-ce qu'une *polis* grecque ? Esquisse d'une morphologie succincte », *Les études classiqu*es, 54, p.3-20.

EDLUND-BERRY, I. E. M. (1987), « The Gods and the Places : Location and Function of Sanctuaries in the Coutryside of Etruria and Magna Grecia (700-400 B. C.) », *Actas Rom* 43, Stockholm, Skrifter utgivna av Svenska Institutet i Rom 4, p.43-65.

EDLUND-BERRY, I. E. M. (2008), « The Language of Etrusco-Italic Architecture: New Perspectives on Tuscan Temples », *American Journal of Archaeology*, 112, 3, p.441-448.

EGAN, R. B. (1979), « The assonance of Athena and the sound of the salpinx. Eumenides 566-571 », *Classical Journal*, 74, p.203-212.

ELIADE, M. (1964), *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot.

ENEI, F. (2001), *Progetto Ager Caeretanus, il litorale di Alsium*, Rome, Regione Lazio.

ERNOUT, A. (1950), « Tyrrhénus chez Virgile », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 76, p.5-8.

ERNOUT, A. et MEILLET A. (1932), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck (4ème édition).

ETIENNE, R. (2004), *Athènes, espaces urbains et histoire : des origines à la fin du IIIe siècle ap. J.-C.*, Paris, Hachette supérieur.

FACCHETTI, G. M. (2000), *Frammenti di diritto privato etrusco*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

FACCHETTI, G. M. (2002), « L'appellativo etrusco etera », *Studi Etruschi*, 65-68, p.225-235.

FALCHI, I. (1894), « Vetulonia », *Notizie degli scavi*, 5e série, 1.

FARTZOFF, M. (2006), « Le vocabulaire de la distinction dans les tragédies conservées d'Eschyle et de Sophocle », *Ktéma*, 31, p.359-374.

FERNIQUE, E. (1880), *Etude sur Préneste, ville du Latium*, Paris, Thorin.

FERRON, J. (1972), « Un traité d'alliance entre Caere et Carthage contemporain des derniers temps de la royauté étrusque à Rome ou l'événement commémoré par la quasi-bilingue de Pyrgi », *Aufstieg une Niedergang der Römischen Welt*, 1, 1, p.189-216.

FINOCCHI, S. (1970), « Significato dei rapporti tra cinta fortificata e piano negli insediamenti preromani », *Studi sulla città antica*, Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.39-53.

FIRMATI, M. éd. (2001), *Scansano, guida al territorio, museo della vite e del vino, museo archeologico*, Sienne, Nuova Immagine.

FLACELIERE, R. (1948), « Sur quelques passages des vies de Plutarque », *Revue des études grecques*, 61, 284/285, p.67-103.

FLACELIERE, R. (1954), *Fouilles de Delphes*, III, Paris, E. De Boccard.

FLENSTED-JENSEN, P. et HANSEN, M. H. (1996), « "Pseudo-Skylax' Use of the term *polis*. More studies in the Ancient Greek Polis », *Historia Einzelschriften*, 108 (CPC, 3, 1996), p.137-167.

FONTAINE, P. (1993), « Veies, les remparts et la porte de la Piazza d'Armi », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 105, p.221-239.

FONTAINE, P. (1994), « Tarquinia, l'enceinte et la porte nord. Contribution à l'architecture militaire étrusque. Mit 18 Abbildungen », *Archäologischen Anzeiger*, 1, p.73-86.

FONTAINE, P. (1997), « Pour une carte archéologique des fortifications étrusques », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75 (1), p.121-146.

FONTAINE, P. (2008), « Mura, arte fotificatoria e città in Etruria. Riflessioni sui dati archeologici », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.203-220.

FOURMONT, M. H. (2000), « Agora », *Dictionnaire de la Grèce Antique*, Encyclopedia Universalis, Paris, Albin Michel, p.38-40.

FRANCASTEL, P. (1969), *L'urbanisme de Paris et l'Europe, 1600-1680*, Paris, Klincksieck.

FRANCOVICH, R. et VALENTI, M. éd. (1995), *La carta archeologica della provincia di Siena (vol.1 il Chianti senese, Castellina in Chianti, Castelnuovo berardenga, Giaole in Chianti, Radda in Chianti)*, Sienne, Nuova Immagine.

FRASSINETI, G. (1995), « Gli Umbri nella protostoria di Rimini e Ravenna », *Studi Romagnoli*, 46, p.197-215.

FRAZER, J. G. (1890), *The golden Bough : a Study in Magic and Religion*, Londres, Macmillan.

FROMENTIN, V. (2004), « Choisir le meilleur : la royauté élective à Rome selon Denys d'Halicarnasse », *Ktéma*, 29, p.311-323.

FUNGHINI, V. (1896), *L'Antica acropoli di Arezzo e sua origine pubblicazione postuma*, Sienne, Protagon editori toscani [1994].

FURIESI, A. (2005), *L'acqua a Volterra, storia dell'approvvigionamento idrico della città*, Sienne, Nuova Immagine.

FUSTEL DE COULANGES, D. (1864), *La Cité antique : étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, [Paris, Flammarion, 2009].

GAGE, G. (1929), « Les Etrusques dans l'Enéide », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 46, p.115-144.

GALLO, L. (1999), « La Polis e lo sfrutamento della terra », *La città antica : istituzioni, società, forme urbane*, GRECO E. (éd.), Rome, Donzelli, p.37-54.

GANTZ, T. (1993), *Early Greek Myth, A Guide to Literary and Artistic Sources*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

GARGOLA, D. J. (1995), *Lands, laws and gods (magistrates and ceremony in the regulation of public lands in Republican Rome)*, Londres, The University of North Carolina Press.

GARANI, M. (2007), « Propertius' temple of Jupiter Feretrius and the spolia opima (4.10): a poem not to be read? », *L'Antiquité classique*, 76, p.99-117.

GARLAN, Y. (1974), *Recherches de poliorcétiques, guerre et économie en grèce ancienne*, Paris, E. De Boccard.

GARUCCI, R. (1885), *Le monete d'italia antica*, I, Rome, Coi tipi del cav. V. Sabiucci.

GASTALDI, P. éd. (1998), « L'abitato arcaico di Chiusi : lo scavo del Petriolo », *A.I.O.N.*, n.s. 5, p.113-228.

GASTALDI, P. (2008), « Modelli d'interpretazione tra le città dell'Etruria interna e il fenomeno della colonizzazione », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.273-295.

GAULTIER, F. et BRIQUEL, D. éd. (1997), *Les plus religieux des hommes, état de la recherche sur la religion étrusque*, Paris, La Documentation Française.

GENIERE, J. de la (1999), « Essai sur les véhicules de la légende d'Héraclès en Occident », *Le mythe grec dans l'Italie antique : fonction et image*, MASSA PAIRAULT F.-H. (éd.), Rome, École française de Rome, p.11-27.

GENTILI, B. (1977), « Eracle « omicida giustissimo » Pisandro, Stasicoro e Pindaro », *Il mito greco, atti del convegno internazionale (Urbino, 5-12 maggio 1973)*, Rome, Ed. dell'Ateneo e Bizzarri, p.299-305.

GENTILI, G. V. (1988), « Verucchio », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche. Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.207-219.

GERVAIS-LAMBONY, P. (2001), « La citadinité, ou comment un mot peut en cacher d'autres », *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, DORIER-APPRILL E. (éd.), Paris, Editions du Temps, p.92-108.

GERVASINI, L. et MAGGIANI A. (1996), « La stele di Lerici e l'oplismos dei Liguri in età arcaica (tavv II-V) », *Studi Etruschi*, 62, p.27-62.

GIANNINI, P. (2003), *Centri etruschi e romani dell'Etruria meridionale*, Grotte di Castro, Tipografia Ceccarelli (3ème édition).

GIANNELLI, G. (1993), « Arx », *Lexicon topographicum Urbis Romae*, Rome, Edizioni.Quasar, p.127-129.

GIUFFRIDA IENTILE, M. (1983), *La piraterie tirrenica, momenti e fortuna*, Rome, Giorgio Bretschneider ed.

GOTTARELLI, A. (2003), « *Auguraculum, sedes inauguratuinis* e *limitatio* rituale della città fondata. Elementi di analogia tra la forma urbana della città etrusca di Marzabotto e il *templum* augurale di Bantia (I) », *Ocnus*, 11, p.133-148.

GOTTARELLI, A. (2003b), « Modello cosmologico, rito di fondazione e sistemi di orientazione rituale. La connessione solare », *Ocnus*, 11, p.149-168.

GOTTARELLI, A. (2005), « Templum solare e città fondata. La connessione astronomica della forma urbana della città etrusca di Marzabotto, III », *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto. Nuove prospettive di ricerca. Atti del convegno di studi, Bologna 2003*, GOVI E. et SASSATELLI G. (éd.), Bologne, Ante Quem, p.101-138.

GOUDINEAU, C. (1980), « Introduction », *Histoire de la France urbaine*, tome 1, DUBY G. (éd.), Paris, Seuil, p.42-59.

GOVERS HOPMAN, M. I. (2005), *La chienne du détroit : Scylla dans l'imaginaire grec et romain*, thèse sous la direction de C. DE LAMBERTERIE, Université de Paris IV-Sorbonne.

GOVI, E. éd. (2007), *Marzabotto una città etrusca*, Bologne, Ante Quem.

GRANDAZZI, A. (1991), *La fondation de Rome*, Paris, Les Belles Lettres.

GRAS, M. (1976), « La piraterie tyrrhénienne en mer Egée : mythe ou réalité ? », *Mélanges offerts à J. Heurgon*, Paris, E. De Boccard, p.341-370.

GRAS, M. (1985), *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Paris, E. De Boccard.

GRAS, M. et TREZINY, H. (1999), « Megara Iblea », *La città greca antica : istituzioni, società e forme urbane*, GRECO E. (éd.), Rome, Progetti Donzelli, p.251-267.

GRAS, M. et TREZINY, H. (2001), « Megara Iblea retours sur l'agora », *Architettura urbanistica società nel mondo antico*, GRECO E. (éd.), Paestum, Pandemos, p.51-64.

GRAS, M., TRÉZINY, H. et BROISE, H. (2004), *Mégara Hyblaea 5. La ville archaïque*, Rome, École française de Rome.

GRECO, E. (1992), *La Grande Grèce*, Paris, Hachette.

GRECO, E. (1992b), « L'impero di Sibari. Bilancio archeologico-topografico », *Sibari e la Sibaritide*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.459-486.

GRECO, E. (1997), « Ippodamo e Turii », Ostraka, 6, p.435-439.

GRECO, E. (1999), « Turi », *La città greca antica : istituzioni, società e forme urbane*, GRECO E. (éd.), Rome, Progetti Donzelli, p.413-430.

GRECO, E. (1999b), « Nomi di strade nelle città greche », *Koin£. Miscellanea di studi archeologici in onore di Piero Orlandini*, CASTOLDI M. (éd.), Milan, Edizioni ET, p.223-229.

GRECO, E. (2000), « Note di topografia e di urbanistica, IV », *A.I.O.N.*, n.s. 7, p.223-233.

GRECO, E. (2000b), « A Rhegion : il poseidoniate, i Focei e la fondazione di Velia », *Nel cuore del Mediterraneo antico. Reggio, Messina e le colonie calcidesi dell'area dello Stretto*, GRAS M., GRECO E. et GUZZO P. G. (éd.), Corigliano Calabro (CS), Meridiana Libri, p.199-206.

GRECO, E. (2005), « Introduzione », *Teseo e Romolo, le origini di Atene e Roma a confronto*, GRECO E. (éd), Athènes, Scuola archeologica italiana di Atene, p.9-12.

GRECO, E. et PONTRANDOLFO, A. éd. (1990), *Fratte, un insediamento etrusco-campano*, Modène, Franco Cosimo Panini.

GRECO, E. et THEODORESCU, D. (1983), *Poseidonia-Paestum, II, L'agora*, Rome, École française de Rome.

GRECO, E. et TORELLI, M. (1983), *Storia dell'urbanistica : il mondo greco*, Rome, Laterza ed..

GRENIER, A. (1912), *Bologne villanovienne et étrusque: VIIIe- IVe siècles avant notre ère*, Paris, Fontemoing et Cie.

GRIFFO, P. (1955), *Nuovissima guida per il visitatore dei monumenti di Agrigento: la zona archeologica e la città moderna*, Agrigente, Presso la Soprintendenza delle Antichità.

GRILLI, A. (1973), « L'Eridano e le isole elettridi », *Padusa*, 9, p.63.

GRIMAL, P. (1951), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF.

GRIMAL, P. (1966), *Les villes romaines*, Paris, PUF.

GROS, P. (2000), « La construction d'un espace méditerranéen et les premières mégapoles (VIIIe siècle av. J.-C. – IVe siècle ap. J.-C. », *Mégapoles méditerranéennes, géographie urbaine rétrospective*, NICOLET C. (éd.), Rome, École française de Rome, p.65-87.

GROS, P. (2007), « Le concept d'espace à Rome », *Rome et l'Etat moderne européen*, GENET J.-P. (éd.), Rome, École française de Rome, p.97-114.

GROS, P. et TORELLI, M. (1988), *Storia dell'urbanistica : il mondo romano*, Rome, Laterza ed..

GRUZINSKI, S. et ROUVERET, A. (1976), « "Ellos son como ninos". Histoire et acculturation dans le Mexique colonial et l'Italie méridionale avant la romanisation », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 88, 1, p.159-219.

GUAITOLI, M. (1981), « Notizie preliminari su recenti ricognizioni svolte in seminari dell'Istituto », *Quaderni dell'Istituto di Topografia antica dell'Università di Rome*, 9, p.79-87.

GUAITOLI, M. (1984), « Urbanistica », *Archeologia Laziale VI*, QUILICI GIGLI S. éd., Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, Rome, p.364-381.

GUALANDI, G. (1970), « Problemi urbanistici e cronologici di Felsina alla luce degli scavi dei Giardini Margherita e della facoltà di ingeneria (ex villa Cassarini) », *Atti e memoria della deputazione di storia patria per la province di Romagna*, 20, p.47-69.

GUIDI, A. (2003), « La presenza dell'uomo : dall'economia di sopravvivenza alla nascita dello stato », *Atlante del Lazio antico, un approfondimento critico delle conoscenze archeologiche*, SOMMELLA P. (éd.), Rome, p.27-57.

GUILLAUMIN, J.Y. (2005), *Les arpenteurs romains : HYGIN le Gromatique, FRONTIN*, Paris, Les Belles Lettres.

GUITTARD, C. (2009), « Traduire l'étrusque : de l'étrusque au latin et du latin à l'étrusque », *Traduire, transposer, transmettre: dans l'Antiquité gréco-romaine*, BORTOLUSSI B., KELLER M., MINON S. et SZNAJDER L. (éd.), Paris, Éditions A. et J. Picard, p.113-126.

GUZZO, P. G. et LUPPINO, S. (1980), « Per l'archéologia dei Brezi: due tombi fra Thurii e Crotone », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 92, p.821-914

HAACK, M.-L. (2009), « Introduction », *Ecritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne*, HAACK M.-L. (éd.), Bordeaux, Ausonius, p.9-14.

HAACK, M.-L. éd. (à paraître), *L'écriture et l'espace de la mort*, colloque.

HALE, J. R. (2003), « Salpinx and Salpinktes: Trumpet and Trumpeter in ancient Greece », *Literature, art, history: studies on classical antiquity and tradition in honour of W. J. Henderson*, BASSON A. F. et DOMINIK W. J. (éd.), Frankfurt am Main, Peter Lang éd., p.267-275.

HALLEUX, R. (1973), « L'orichalque et le laiton », *L'Antiquité classique*, 42, 1, p.64-82.

HANSEN, M. H. (2000), « Hellenic Polis », *A Comparative Study of Thirty City-State Cultures, an Investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre*, HANSEN M. H. (éd.), Copenhague, C.A. Reitzels Forlag, p.141-188.

HANSEN, M. H. (2000b), « Introduction », *A Comparative Study of Thirty City-State Cultures, an Investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre*, HANSEN M. H. (éd.), Copenhague, C.A. Reitzels Forlag, p.11-34.

HANSEN, M. H. (2002), « Introduction », *A Comparative Study of Six City-State Cultures, an Investigation conducted by the Copenhagen Polis Centre*, Copenhagen, C. A. Reitzels Forlag, p.7-22.

HANSEN, M. H. et NIELSEN, E. éd. (2004), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford, Oxford University Press.

HANSON, V. D. (1991), « The ideology of hoplite battle, ancient and modern », *Hoplites : the classical Greek battle experience*, HANSON V. D. (dir.), Londres, Routledge, p.3-11.

HARARI, M. (2000), *Gli Etruschi del Po*, Pavie, Cardano.

HARARI, M. (2002), « Tirreno e Adriatico : mari paralleli », *Padusa*, 38, p.19-25.

HARRIS, W. V. (1979), *War and Imperialism in Republican Rome*, Oxford, Clarendon Press.

HARTMANN, A. (1917), *Untersuchungen über die Sagen vom Tod des Odysseus*, Munich, C. H. Beck.

HARTOG, F. (2001), *Le Miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard.

HELLMANN, M.-C. (2006), *Architecture religieuse et funéraire*, Paris, éd. Picard.

HEURGON, J. (1942), *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de la Capoue pré-romaine des origines à la seconde guerre punique*, Paris, E. De Boccard.

HEURGON, J. (1959), « Les penestes étrusques chez Denys d'Halicarnasse (IX, 5, 4) », *Latomus*, 18, p.715-723.

HEURGON, J. (1961), *La vie quotidienne des Etrusques*, Paris, Hachette.

HEURGON, J. (1961b), « Les tribunes des spectateurs dans les peintures étrusques », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, p.179-183.

HEURGON, J. (1965), « Les inscriptions de Pyrgi et l'alliance étrusco-punique autour de 500 av. J.-C. », *Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 109e année, 1, p.89-103.

HEURGON, J. (1968), « La Magna Grecia e i santuari del Lazio », *La Magna Grecia e Roma nell'età arcaica*, Naples, Arte Tipografica, p.9-29.

HEURGON, J. (1969), « Inscriptions étrusques de Tunisie », *Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 113e année, 4, p.526-551.

HEURGON, J. (1971), « Recherches sur la fibule d'or inscrite de Chiusi : la plus ancienne mention épigraphique du nom des Etrusques », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 83, p.9-28.

HEURGON, J. (1979), « Sur l'interdiction de naviguer au-delà du Beau-Promontoire dans le premier traité entre Rome et Carthage (Pol., III, 22-23) », *Antiquités africaines*, 14, p.37-42.

HINARD, F. (2001), « L'élargissement du *pomerium*. L'Italie et l'espace urbain de Rome », *Rome, ville et capitale de Jules César à la fin des Antonins*, LEFEBVRE S. éd., Paris, Editions Jacques Marseille, p.27-37.

HOLTZMANN, B. (2003), *L'acropole d'Athènes, monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athèna Polias*, Paris, éd. Picard.

HOMO, L. (1951), *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité*, Paris, Albin Michel.

HOPPER, R. J. (1966), « The Solonian Crisis », *Ancient Society and institutions, studies presented to Victor Ehrenberg on his 75th birthday*, Badian E. éd.,Oxford, Basil Blackwell, p.139-146.

HORDEN, P. et PURCELL, N. (2000), *The Corrupting Sea: A Study of Mediterranean History*, Londres, Blackwell.

HOWATSON, M. C. éd. (1989), *Dictionnaire de l'Antiquité. Mythologie, littérature, civilisation*, Paris, Robert Lafont.

HUGUENEY, J. et LAVEDAN, P. (1966*), Histoire de l'Urbanisme*, Paris, éd. H. Laures.

HUMBERT, M. (1978), *Municipium et civitas sine suffragio : l'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Rome, École française de Rome.

HUMBERT, M. (1981), « Le droit latin impérial : cités latins ou citoyenneté latine ? » *Ktéma*, 6, p.207-226.

HUMBERT, M. (1990), « La crise politique du Ve siècle et la législation décemvirale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.263-287.

HUMBERT, M. (1994), Institutions politiques et sociales de l'Antiquité, Paris, Dalloz (5ème édition).

HUMBERT, M. (2005), « Citoyenneté romaine », *Dictionnaire de l'Antiquité*, LECLANT J. (éd.), Paris, PUF, p.502.

HUMBERT, M. et THOMAS, Y. (1998), « Relecture d'A. Magdelain », *Mélanges de droit romain et d'histoire ancienne. Hommage à la mémoire de André Magdelain*, Paris, Ed. Panthéon-Assas, p.IX-XVIII.

HUMM, M. (2005), *Appius Claudius Caecus, La République accomplie*, Rome, École française de Rome.

HUOT, J. L. et PRESSOYRE, L. (1988), « Conclusions », *La ville neuve, une idée de l'Antiquité ?*, HUOT J. L. (éd.), Paris, Errances.

HUS, A. (1976), « Résistance et assimilation des Etrusques à la culture grecque », *Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien, travaux du VIe congrès international d'Etudes classiques (Madrid, 1974)*, Bucarest, Editura Academiei, p.151-159.

HUS, A. (1980), *Les Etrusques et leur destin*, Paris, éd. Picard.

JACQUEMIN, A. (1999), *Offrandes monumentales à Delphes*, Athènes, École française d'Athènes.

JANNOT, J.-R. (1974), « L'aulos étrusque », *L'Antiquité classique*, 43, p.118-142.

JANNOT, J.-R. (1980), « Description d'un combat, à propos d'une représentation de l'archaïsme tardif », *Guerre et Société en Italie (Ve- IVe siècle avant J.-C.)*, ADAM A. M. et ROUVERET A. (éd.), Paris, Presses de l'École Normale Supérieure.

JANNOT, J.-R. (1984), « Un avatar étrusque du mythe grec. Acteon, Calu et le jeu de Phersu », *Revue des études latines*, 62, p.45-56.

JANNOT, J.-R. (1984b), *Les reliefs archaïques de Chiusi*, Rome, École française de Rome.

JANNOT, J.-R. (1985), « Les cités étrusques et la guerre. Remarques sur la fonction militaire dans la cité étrusque », *Ktéma*, 10, p.127-142.

JANNOT, J.-R. (1987), *A la rencontre des Etrusques*, Rennes, éd. Ouest France.

JANNOT, J.-R. (1990), « Musique et rang social dans l'Etrurie antique », *Die Welt der Etrusker internationales Kolloquium*, HERES H. et KUNZE M. (éd.), Akademie, Verlag Berlin, p.43-50.

JANNOT, J.-R. (1995), « A propos des cavaliers de la tombe Querciola, développement d'une nouvelle « cavalerie » à l'aube du IVe siècle ? », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 107 (1), p.13-31.

JEANMAIRE, H. (1951), *Dionysos histoire du culte de Bacchus*, Paris, Payot.

JOHANNOWSKY, W. (1970), « Capua », *Enciclopedia dell'Arte Antica*, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, p.180-182.

JOHANNOWSKY, W. (1983), *Materiali di età arcaica dalla Campania*, Naples, G. Macchiaroli.

JOLIVET, V. (2005), « Compte rendu : Giovannangelo Camporeale (ed.), *The Etruscans Outside Etruria*. Los Angeles: J. Paul Getty Museum, 2004. Pp. 317; ills. 240. ISBN 0-89236-767-9 », *Bryn Mawr Classical Review* (http://bmcr.brynmawr.edu/2005/2005-09-14.html), consulté le 15 septembre 2005.

JOLIVET, V. (2009), « Compte rendu : DELLA FINA G. M. (éd.): La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria (Edizioni Quasar, Rome 2008) », *Histara* (http://histara.sorbonne.fr/cr.php?cr=699), consulté le 10 février 2010.

JOLIVET, V. (2010), « L'énigme Montetosto, sanctuaire ou palais ? », *Les dossiers de l'archéologie, Palais en Méditerranée de Mycènes aux Tarquins*, 339, p.48-51.

JONCHERAY, C. (2009), « Les inscriptions grecques peintes sur les vases attiques dans les nécropoles de Felsina », *Ecritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne*, HAACK M.-L. (éd.), Bordeaux, Ausonius, p.161-180.

JONES, G. D. B. (1963), « Capena and the ager capenas, part II », *Paper of the British School at Rome*, 31, p.100-159.

JORDAN, H. (1871-1907), *Topographie der Stadt Rom im Alterthum*, Berlin, Weidmann.

JUDSON, S. et KAHANE, A. (1963), « Underground Drainageways in Southern Etruria and Northern Latium », *Papers of the British School at Rome*, 31, p.74-99.

JURGEIT, F. (2000), « La cornu di Tarquinia », *La collezione Augusto Castellani*, MORETTI SGUBINI A. M. (dir.), Rome, G. Gretschneider, p.136.

KARVONIS, P. (2008), « Typologie et évolution des installations commerciales dans les villes grecques du IVe siècle et de l'époque hellénistique », *Revue des études anciennes*, 110, p.57-81.

KOLB, F. (1984), *Die Stadt im Altertum*, Munich, C. H. Beck.

KUNZE, E. (1957), *Bericht über die Ausgrabungen in Olympia*, VIII, Berlin, de Gruyter.

LAFON, X. et MENJOT, D. (2008), « Introduction : « in urbem acquam ducere », *L'eau dans la ville, Histoire urbaine*, 22, p.5-10.

« La formazione della città nel Lazio, seminario tenuto a Rome, 24-26 giugno, 1979 », *Dialoghi di archeologia*, n.s. 2,1980.

LAMBRECHTS, R. (1959), *Essai sur les magistratures des Républiques étrusques*, Bruxelles, Palais des Académies.

LAMBRECHTS, R. (1970), *Les inscriptions avec le mot "Tular" et le bornage étrusque*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

Lamine di Pyrgi (le), Tavola rotonda internazionale sulla interpretazione dei testi fenicio ed etrusco di contenuto analogo inscritti su due delle lamine d'oro scoperte nel santuario etrusco di Pyrgi, Rome, Accademia Nazionale dei Lincei, 1970.

LAWRENCE, D. H. (1932), *Etruscan Places*, Londres, Secker.

LEDO-LEMOS, F. J. (1996), « La etimología de salpinx : substrato indoeuropeo pregriego », *Helmantica*, 47, p.435-442.

LETOUBLON, F. (1987), « Sic deinde quicumque alius transiliet moenia mea. Comment tracer par la parole les limites de Rome », *Etudes indo-européennes*, 6, 21-24, p.139-153.

LEVI, M. A. (1989), *La città antica, morfologia e biografia della aggregazione urbana nell'antichità*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

LEVI, M. A. (1997), *Ercole e Rome*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

LIEBERT, Y. (2006), *Regards sur la truphé étrusque*, Limoges, Pulim.

LIPPOLIS, E. (2005), « Nuovi dati sull'acropoli e sulla forma urbana », *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto. Nuove prospettive di ricerca. Atti del convegno di studi, Bologna 2003*, GOVI E. et SASSATELLI G. (éd.), Bologne, Ante Quem, p.139-165.

LISSARRAGUE, F. (1995), « Philostrate entre les images et les mots », *Histoire de l'histoire de l'art de l'Antiquité au XVIIIe siècle*, tome 1, POMMIER E. (éd.), Paris, Klincksieck, p.79-93.

LIOU, B. (1969), *Praetores Etruriae XV populorum*, Bruxelles, Latomus.

LIVERANI, P. (1989), « Il rilievo con i popoli etruschi : proposta di ricostruzione », *Caere 2, Il teatro e il ciclo statuario Giulio-Claudio*, SANTORO P. (dir.), Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, p.145-155.

LONIS, R. (1983), « Astu et polis », *Ktema*, 8, p.95-109.

LUBTCHANSKY, N. (2005), *Le cavalier tyrrhénien : représentations équestres dans l'Italie archaïque*, Paris, E. De Boccard.

LUGLI, G. (1934-1946), *I monumenti antichi di Roma e suburbio*, Rome, G. Bardi.

LUGLI, G. (1943), « L'urbanistica nel mondo etrusco, italico e romano », *L'urbanistica dall'antichità ad oggi*, Florence, Sansoni, p.29-61.

LUTI, R., AMINTI, F. *et al.* (2000), « Ricerche sul territorio di Roselle finalizzate all'individuazione degli approdi esistiti tra l'epoca etrusca e quella moderna », *Science and Technology for cultural heritage*, 9, p.15-65.

MAETZKE, G. (1982-1984**),** « Il santuario etrusco italico di Castelsecco (Arezzo) », *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, 55-56, p.35-53.

MAFFEI, A. et NASTASI, F. éd. (1990), *Caere e il suo territorio da Agylla a Centumcellae*, Rome, Libreria dello Stato.

MAGDELAIN, A. (1969), « L'auguraculum de l'arx à Rome et dans d'autres villes », *Revue des études latines*, 47, p.253-269

MAGDELAIN, A. (1976), « Le pomerium archaïque et le mundus », *Revue des études latines*, 54, p.71-109.

MAGDELAIN, A. (1979), « L'inauguration de l'Urbs et de l'imperium », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, LXXXIX, p.11-29.

MAGGIANI, A. (1978), « n°100 Rivista di Epigrafia Etrusca », *Studi Etruschi*, 46, p.358-359.

MAGGIANI, A. (1985), « Pisa, Spina e un passo controverso di Scilace. Studio sul primo portolano del Mediterraneo », *La Romagna tra il VI e il IV secolo a. C. nel quadro della protostoria dell'Italia centrale*, Bologne, Bonomia University Press, p.307-320.

MAGGIANI, A. (1990), « La situazione archeologica dell'Etruria settentrionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.23-49.

MAGGIANI, A. (1996), « Appunti sulle magistrature etrusche (tavv. IX –XIII) », *Studi Etruschi*, 62, p.63-94.

MAGGIANI, A. (1997), « Agoni funebri helleikois nomois per Vel Kaiknas », *Ocnus*, 5, p.123-135.

MAGGIANI, A. (2001), « Magistrature cittadine, magistrature federali », *La lega etrusca dalla dodecapoli ai quindecim populi*, Pise-Rome, Istituti Editoriali Poligrafici Internazionali, p.38-49.

MAGGIANI, A. (2005), « Da Veio a Vulci: le istituzioni politiche », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise–Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.61-73.

MAGGIANI, A. (2008), « Oppida e castella. La difesa del territorio », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.355-372.

MAGGIANI, A. et RIZZO, M. A. (2001), « L'area sacra in località S. Antonio », *Veio, Cerveteri Vulci. Città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI A. M. (dir.), Rome, "L'Erma" di Breteschneider, p.143-145.

MALKIN, I. (1987), *Religion and Colonization in Ancient Greece, Studies in Greek and Roman religion*, Leiden, Brill.

MALKIN, I. (1998), *The returns of Odysseus, Colonization and Ethnicity*, Berkeley, University of California Press.

MALNATI, L. (1996), « Il fenomeno urbano nell'Italia settentrionale in età preromana », *The Iron Age in Europe, the Colloquia of the XIII internazional Congress of Prehistoric Sciences*, BIETTI SESTIERI A. M. et KRUTA V. (éd.), Forli, A.B.A.C.O., p.181-190.

MALNATI, L. et MANFREDI, V. (1991), *Gli Etruschi in Val Padana*, Milan, Il Saggiatore.

MALNATI, L. et SASSATELLI, G. (2008), « La città e i suoi limiti in Etruria padana », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.429-469.

MALRIEU, A. (2005), « Le rôle économique des sanctuaires romains : thésaurisation et investissement des fonds sacrés », *Topoi*, 12-13, p.95-116.

MANSOURI, S. (2002), « L'agora athénienne ou le lieu de travail, des discussions et des nouvelles politiques : chercher la politique là où elle n'est apparemment pas », *Dialogues d'histoire ancienne*, 28, p.41-63.

MANSUELLI, G. A. (1965), « Formazione delle civiltà storiche nella pianura padana orientale, aspetti e problemi », *Studi Etruschi*, 33, p.3-47.

MANSUELLI, G. A. dir. (1966), *Guida alla città etrusca e al museo di Marzabotto*, Bologne, Alfa.

MANSUELLI, G. A. (1969), « Nuovi risultati di scavo », *Studi Etruschi*, 37, p.229-232.

MANSUELLI, G. A. (1970), « Bologna », *Enciclopedia d'Arte Antica*, Supplément, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, p.154-155.

MANSUELLI, G. A. éd. (1983), *Studi sulla città antica. L'Emilia-Romagna*, Rome, "L'Erma" di Breteschneider.

MANSUELLI, G. A. (1987), « L'età etrusca e lo sviluppo della civiltà urbana », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche. Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.101-114.

MANSUELLI, G. A. et ZANCHERI, R. éd. (1970), *La città etrusca e italica preromana - Studi sulla città antica*, Bologne, Istituto per la storia di Bologna.

MARC, J.-Y. (1998), « Les agoras grecques d'après les recherches récentes », *Histoire de l'Art*, 42-43, p.3-15.

MARC, J.-Y. (2005), « Urbanisation (Grèce) », *Dictionnaire de l'Antiquité*, LECLANT J. (éd.), Paris, PUF, p.2208-2009.

MARTIN, P. M. (1982), *L'idée de royauté à Rome, de la Rome royale au consensus républicain*, Clermont-Ferrand, Adosa.

MARTIN, R. (1954), *Recherches sur l'agora grecque. Etudes d'histoire et d'architecture urbaines*, Paris, E. De Boccard.

MARTIN, R. (1972), « Agora et Forum », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 84, p.903-933.

MARTIN, R. (1974), *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, éd. Picard (2ème édition).

MARTIN, R. (2000), « Urbanisme et architecture », *Dictionnaire de la Grèce Antique*, Encyclopedia Universalis, Paris, Albin Michel, p.1316-1328.

MARTIN, V. (1940), *La vie internationale de la Grèce des cités*, Paris, Librairie du Recueil Sirey.

MARTINI, M. C. (1998), *Due studi sulla riscrittura annalistica dell'età monarchica a Rome*, Bruxelles, Latomus.

MASTROCINQUE, A. (1996), « Servitus publica a Roma e nella società etrusca », *Studi Etruschi*, 62, p.249-270.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1980), « Notes sur le problème du citoyen en armes : cité romaine et cité étrusque », *Guerre et Société en Italie (Ve-IVe siècle avant J.-C.)*, ADAM A. M. et ROUVERET A. (éd.), Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, p.29-50.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1990), « Introduction », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.1-5.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1996), *La cité des Etrusques*, Paris, édition du CNRS.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1999), « Introduction », *Le mythe grec dans l'Italie antique : fonction et image*, MASSA PAIRAULT F.-H. (éd.), Rome, École française de Rome.

MATERAZZI, G. (2008), *Cortona e il suo territorio « tra il mito e la storia ». Alla luce delle ultime scoperte acheologiche*, Cortone, Calosci.

MAUCOURANT, J. (2005), « À propos de l'économie des sanctuaires de l'Antiquité : une perspective institutionnaliste », *Topoi*, 12-13, p.117-132.

MAZZARINO, S. (1970), « Intorno alla tradizione su Felsina princeps Etruria », *Studi sulla città antica*, Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.217-221.

MAZZARINO, S. (1989), *Fra Oriente e Occidente. Ricerche di storia greca arcaica*, Milan, Rizzoli.

MAZZOLAI, A. (1960), *Roselle e il suo territorio*, Grossete, Tipografia Stem.

MAZZONI, C. (2010), *She-Wolf. The Story of a Roman Icon*, Cambridge, Cambridge University Press.

MEINEKE, A. (1970), *Fragmenta comicorum graecorum*, Berlin, De Gruyter (réédition).

MELE, A. (1979), *Il commercio arcaico, prexis et emporie*, Naples, Centre Jean Bérard.

MELE, A. (1997), « Il processo di storicizzazione dei miti », *Mito e storia in Magna Grecia*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.151-166.

MENGARELLI, R. (1927), « I lavori dell'antica Commissione per la Carta Archeologica (tavv. LVIII-LXVIII) », *Studi Etruschi*, 1, p.449-471.

MENICHETTI, M. (1994), *Archeologia del potere. Re, immagini e miti a Roma e in Etruria in età arcaica*, Milan, Longanesi.

MEUCCI, R. (1985), « Riflessioni di archeologia musicale. Gli strumenti militari romani e il lituus », *Nuova rivista musicale*, 19, 3, p.383-394.

MEUCCI, R. (1989), « Roman military Instrument and the Lituus », *The Galpin Society Journal*, 42, p.85-97.

MILETTI, L. (2008), *Linguaggio e metalinguaggio in Erodoto*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore.

MINGAZZINI, P. (1961-1962), « L'origine del nome di Roma ed alcune questioni topografiche attinenti ad essa. La Roma Quadrata, il Sacello di Volupia, il Sepolcro di Acca Larenzia », *Bollettino della Commissione Archeologica Comunale di Rome*, 78, p.3-13.

MINTO, A. (1943), *Populonia*, Florence, Istituto di Studi Etruschi.

MOMMSEN, T. (1856 réédition 1985), *Histoire romaine*, Paris, Editions Robert Laffont.

MONTEL, S. (à paraître), « Des colons qui veulent passer pour plus Grecs que les Grecs de métropole », *Portraits de migrants, portraits de colons, II*, ROUILLARD P. (dir.), Paris, E. De Boccard.

MOREAU, A. (1979), « A propos d'Œdipe. La liaison entre trois crimes, parricide, inceste et cannibalisme », *Etudes de littérature ancienne*, 2, p.97-127.

MORETTI, M. (1966), *Nuovi monumenti della pittura etrusca*, Milan, Lerici.

MOROLLI, G. (1985), *Vetus Etruria, il mito degli Etruschi nella letteratura architettonica nell'arte e nella cultura da Vitruvio a Winckelman*, Florence, Alinea editrice.

MOSSE, C. (1984), « Préface », *La naissance de la cité grecque*, POLIGNAC F. de (éd.), Paris, La Découverte.

MÜLLER, K. O. (1877), *Die Etrusker, Vier Bücher*, II, Stuttgart, A. Heitz.

MULLER, K. (1885), *Fragmenta historicorum graecorum* [Firmin-Didot 1938].

MUSTI, D. (1970), *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica: studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso*, Rome, Edizioni dell'Ateneo.

MUSTI, D. (1974-1975), « Varrone nell'insieme delle tradizioni su Roma Quadrata », *Gli storiografi latini tramandati in framenti*, BOLDRINI S. (éd.), Urbino, Università di Urbino, p.297-318.

MUSTI, D. (1995), *Demokratia. Origini di un'idea*, Rome-Bari, Laterza ed..

MUSTI, D. (2000), « Musica greca tra aristocrazia e democrazia » *Synaulìa, cultura musicale in Grecia e contatti mediterranei*, MUSTI D., CASSIO A. C. et ROSSI L. E. (dir.), A.I.O.N. Quaderni 5, p.7-56.

MUSTI, D. (2008), *Lo scudo di Achille, idee e forme di città nel mondo antico*, Rome-Bari, Laterza ed..

NASO, A. (2006), « Etruschi (e Italici) nei santuari greci », *Stranieri e non cittadini nei santuari greci*, NASO A. (éd.), Florence, Le Monnier.

NICOLET, C. (2000), « De la ville à la mégapole, l'inversion des signes : le cas de Rome », *Les mégapoles méditerranéennes*, NICOLET C. (éd.), École française de Rome, p.888-895.

NIELSEN, M. (2008), « Mura e porte urbiche nell'immaginario del cittadino », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.67-72.

NIELSEN, T. H. éd. (1997), *Yet more studies in the ancient Greek Polis*, Stuttgart, F. Steiner.

NILSSON, P. (1929), « The Introduction of Hoplit Tactics in Rome », *Journal of Roman Studies*, 19, p.1-11.

NISSEN, H. (1906), *Orientation*, I, Berlin, Weidmann.

OLIVEIRA-GOMES, C. de (2005), *La tyrannie grecque archaïque. Histoire politique et intellectuelle*, thèse sous la direction de M. TRÉDÉ, Université de Paris IV.

OLZSCHA, K. (1968), « Etruskisch lautn und etera », Glotta, 46, p.212-227.

ORMEROD, H. A. (1924), *Piracy in the Ancient World. An essay on Mediterranean History*, Liverpool, The University Press of Liverpool Ltd.

ORTALLI, J. (2002), « La « rivoluzione » felsinea : nuove prospettive dagli scavi di Casalecchio di Reno », *Padusa*, 38, p.57-77.

ÖSTENBERG, C. E. (1975), *Case estrusche di Acquarossa*, Rome, Multigrafica editrice.

PACCIARELLI, M. (1994), « Sviluppi verso l'urbanizzazione dell'italia tirrenica protostorica », *La presenza etrusca nella Campania meridionale*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

PACCIARELLI, M. (2000), *Dal villaggio alla città. La svolta protourbana del 1000 a. C. nell'Italia tirrenica*, Florence, Edizioni all'Insegna del Giglio.

PAIS, E. (1926), *Histoire romaine. 1, Des origines à l'achèvement de la conquête (133 avant J.-C.)*, Paris, PUF.

PALOMBI, D. (1993), « Arx tarpeia », *Lexicon topographicum Urbis Romae*, Rome, Edizioni Quasar, p.129-130.

PALLOTTINO, M. (1937), « Nomi etruschi di città », *Scritti in onore di B. Nogara*, città del Vaticano, Pubblicazioni di Bartolomeo Nogara, p.341-358.

PALLOTTINO, M. (1942), *Etruscologia*, Milan, Hoepli.

PALLOTTINO, M. (1947), *L'origine degli Etruschi*, Rome, Studium Urbis.

PALLOTTINO, M. (1949), « Giudizi e pregiudizi sull'architettura italica », *Archeologia classica*, 1, p.196-201.

PALLOTTINO, M. (1952), *La peinture étrusque*, Genève, Collection Skira-Flammarion.

PALLOTTINO, M. (1955-1956), « Nuovi spunti sul tema delle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 24, p.51-64.

PALLOTTINO, M. (1964), « Scavi nel santuario etrusco di Pyrgi : relazione preliminare della settima campagna e scoperta di tre lamine d'oro inscritte in Etrusco e in Punico », PALLOTTINO M. *et al.*, *Archeologia classica*, 16, p.49-117.

PALLOTTINO, M. (1965), « Nuova luce sulla storia di Roma arcaica dalle lamine d'oro di Pyrgi », *Studi Romani*, 13, p.1-13.

PALLOTTINO, M. (1966), « I frammenti di lamina di bronzo con iscrizione etrusca scoperti a Pyrgi », *Studi Etruschi*, 34, p.175-210.

PALLOTTINO, M. éd. (1978), *Thesaurus linguae etruscae*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche.

PALLOTTINO, M. (1979), *Saggi di antichità*, Rome, Giorgio Bretschneider ed..

PANCIERA, S. (1999), « Dove finisce la città ? », *La forma della città e del territorio, supp. 5, Esperienze metodologiche e risultati a confronto*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.9-15

PANDOLFINI, M. (1989), « I dati epigrafici dello scavo della Vigna parrocchiale », *Miscellanea ceretana, I*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, p.69-83.

PAOLUCCI, G. (2002), « Chiusi, il territorio », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.247-270.

PAQUETTE, D. (1984), *L'instrument de musique dans la céramique de la Grèce antique, étude d'organologie*, Paris, E. De Boccard.

PAQUOT, T. (2010), *L'espace public*, Paris, La découverte.

PARETI, L. (1958), « La disunione politica degli Etruschi e i suoi riflessi storici e archeologici », *Studi minori di storia antica* I, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, p.283-295.

PARIBENI, E. (1939), « I rilievi chiusini arcaici. II. Repertorio figurativo », *Studi Etruschi*, 13, p.179-202.

PATRONI, G. (1942), « Vetulonia, Pompei e la storia », *Studi Etruschi*, 15, p.109-126.

PATURZO, F. (1997), *Arezzo antica, la città dalla preistora alla fine del mondo romano*, Cortona, Calosci.

PATTERSON, H. et MILLETT, M. (1998), « The Tiber Valley Project », *Papers of the British School at Rome*, 66, p.1-20.

PATTERSON, H., WITCHER, R. et DI GIUSEPPE, H. (2004), « Three South Etrurian "crises": first Results of the Tiber Valley Project », *Papers of the British School at Rome*, 72, p.1-36.

PAUTASSO, A. (1994), *Il deposito votivo presso la porta nord a Vulci*, Rome, Giorgio Bretschneider ed.

PELAGATTI, A. P. (1982), « Siracusa : gli ultimi scavi di Ortigia », *Annuario della scuola archeologica di Atene e delle missioni italiane in Oriente*, 44, p.117-163.

PELLEGRINO, C., *et al*. (2009), « Pontecagnano tra Etruschi, Sanniti e Romani. Gli scavi dell'UNiversità di Napoli "L'Orientale" lungo l'autostrada SA-RC », *Verso la città. Forme insediative in Lucania e nel mondo italico fra IV e III sec.a. C.*, OSANNA M. (dir.), Venosa, Osanna Edizioni, p.457-490.

PERETTI, A. (1983), « I peripli arcaici e Scilace in Carianda », *Geografia e geografi nel mondo antico*, PRONTERA F. (éd.), Bari, Laterza ed., p.71-114.

PERL, G. (1990), « Nomen Etruscum », *Die Welt der Etrusker : internationales Kolloquium*, HERES H. von et KUNZE M. (éd.), Berlin, Akademie-Verlag, p.101-109.

PERNIER, L. (1920), « Arezzo. Ricerche per la scoperta delle antihe mura urbani laterizie nei terreni di Fonte Pezzolo e Catona », *Notizie degli scavi*, 5e série, A317, p.167-215.

PERONI, R. (1969), « Per uno studio dell'economia di scambio in Italia nel quadro dell'ambiente culturale dei secoli intorno al Mille a. C. », *Parola del Passato*, 24, p.134-160.

PERONI, R. (2000), « Formazione e sviluppo dei centri protourbani medio-tirrenici », *Rome, Romolo, Remo, e la fondazione della città*, CARANDINI A. et CAPPELLI R. (éd.), Milan, Electa, p.26-30.

PERRELLI, R. (2000), « Tibullo e i "classica pulsa" : (I, 1, 4) », *Bollettino di studi latini*, 30 (2), p.466-475.

PERUZZI, E. (1981), « Romulus' furrow », *Parola del Passato*, 36, p.106-128.

PFIFFIG, A J. (1960), « Die Namen ehemals unfreier Personen bei den Römern und in Etrurien », *Beiträge zur Namenforschung*, 11, p.256-259.

PFIFFIG, A J. (1975), *Religio etrusca*, Graz, Akademische Druck und Verlagsanstalt.

PHILIPPS, K. M. (1985), « Murlo », *Case e palazzi d'Etruria*, STOPPONI S. (éd.), Milan, Electa, p.64-69.

PHILLIPS, E. D. (1953), « Odysseus in Italy », *The Journal of Hellenic Studies*, 73, p.55-56.

PICCIRILLI, L. (1972), « Aspetti storico-giuridici dell'anfizionia delfica e suoi rapporti con la colonizzazione greca », *Annali della Scuola Normale di Pisa*, série III, vol II, 1, p.35-61.

PIEL, T. (2000), *Principes Etruriae : recherches sur les représentations et la nature du pouvoir en Etrurie (VIIe – Ier siècle av. J.-C.)*, thèse sous la direction de J.-R. JANNOT, Université de Nantes.

PIEL, T. (2003), « À propos de l'image royale des « Principes » étrusques chez les auteurs grecs et latins », *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie : colloque de Nantes et Angers*, LACHENAUD G. et LONGREE D. (éd.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.527-537.

PIGANIOL, A. (1967), *La conquête romaine*, Paris, PUF.

PIZZANI, U. (1995), « Il lessico musicale dal greco al latino », *Atti del II seminario internazionale di studi sui lessici tecnici greci e latini (Messina, 14-16 dicembre 1995)*, RADICI COLACE P. (éd.), Accademia Peloritana dei Pericolanti, p.281-302.

PLÜSS, T. (1899), « Phidyle », *Neue Jahrb. Klass. Altert*., 3, p.501.

POGGESI, G. et MAGNO, A. (2005), « Prato. La necropoli etrusca in località La Pozza sul Monte Calvana », *Notiziario della Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana*, 1, p.78-79.

POGGESI, G., DONATI, L., BOCCI, E., MILLEMACI, G., PAGNINI, L. et PALLECCHI, P. (2005), « Prato-Gonfienti : un nuovo centro etrusco sulla via per Marzabotto », *Culti, forma urbana e*

artigianato a Marzabotto. Nuove prospettive di ricerca. Atti del convegno di studi, Bologna 2003, GOVI E. et SASSATELLI G. (éd.), Bologne, Ante Quem, p.267-300.

POLANYI, K. (1968), « Ports of Trade in Early Societies », *Primitive, archaic and modern economy*, DALTON G. (éd.), New-York, Anchor Books, p.238-239.

POLIGNAC, F. de (1984), *La naissance de la cité grecque*, Paris, La découverte.

POLIGNAC, F. de (1999), « L'installation des dieux et la genèse des cités en Grèce d'Occident, une question résolue ? Retour à Megara Hyblaea », *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale, actes de la rencontre en hommage à Georges Vallet*, Rome, École française de Rome, p.209-299.

POLIGNAC, F. de (2000), « Repenser la « cité » ? Rituels et société en Grèce archaïque », *Studies in the ancient Greek polis*, HANSEN M. H. et RAAFLAUB K. (éd.), Stuttgart, F. Steiner éd., p.7-21.

POLLINI, A. (2008), *Frontières et territoires en Grande Grèce*, thèse sous la direction d'A. ROUVERET, Université de Paris X-Nanterre.

POLLINI, A. (2009), « Hérodote, témoin des migrants en Grande Grèce », *Portraits de migrants, portraits de colons, I*, ROUILLARD P. (dir.), Paris, E. De Boccard, p.53-62.

POLLINO, A. éd. (1985), *Art et civilisation des Etrusques*, Antibes, Musée d'histoire et d'archéologie d'Antibes.

PONTRANDOLFO, A. éd. (2009), *Fratte il complesso monumentale arcaico*, Province de Salerne, Menabò comunicazione.

PONTRANDOLFO, A. et MUGIONE, E. (1999), « La saga degli Argonauti nella ceramica attica e protoitaliota. Uso e rifunzionalizzazione di un mito », *Le mythe grec dans l'Italie antique : fonction et image*, MASSA PAIRAULT F.-H. (éd.), Rome, École française de Rome, p.329-352.

PONTRANDOLFO, A. ET ROUVERET, A. (1983), « La rappresentazione del barbaro in ambiente magno-greco », *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Pise-Rome, École française de Rome, p.1051-1066.

POTTER, T. W. (1982), « Prospections en surface, théorie et pratique », *Villes et campagnes dans l'Empire romain*, FEVRIER P. A. et LEVEAU P. (dir.), Aix-en-Provence, J. Lafitte éd., p.19-43.

POTTER, T. W. et STODDART, S. (2001), « A Century of Prehistory and Landscape Studies at the British School at Rome », *Paper of the British School at Rome*, 69, p.3-34.

POUCET, J. (1992), « Les grands travaux d'urbanisme dans la Rome étrusque: libres propos sur la notion de confirmation du récit annalistique par l'archéologie », *La Rome des premiers siècles. Légende et histoire. Actes de la table ronde en l'honneur de Massimo Pallottino* (Paris, 3-4 mai 1990), Florence, Ed. L. S. Olschki.

POULTNEY, J. W. (1959), *The Bronze Tables of Iguvium*, Baltimore, The Johns Hopkins University.

PROIETTI, G. (1985), « L'ipogeo monumentale dei Tamsnies, considerazioni sul nom etrusco di Caere e sulla magistratura cerite nel IV sec. a.C. », *Studi Etruschi*, 51, p.557-571.

PROSDOCIMI, A. L. (1978), « Il lessico istituzionale italico. Tra linguistica e storia », *La cultura italica. Atti del convegno della Società Italiana di Glottologia*, Pise, Giardini editori e stampatori, p.29-74.

PROMIS, C. (1862), *Le antichità d'Aosta, Augusta Praetoria Salassorum*, Torino, Stamperia Reale.

PRONTERA, F. (2000), « Vision de la grande ville : da Erodoto a Strabone », *Mégapoles méditerranéennes, géographie urbaine rétrospective*, NICOLET C. (éd.), École française de Rome, p.24-31.

PUGLIESE CARRATELLI, G. (1996), « Préface », *La cité des Etrusques*, MASSA-PAIRAULT F.-H. (éd.), Paris, CNRS éditions, p.7-8.

PUMAIN, D., PAQUOT, T. et KLEINSCHMAGER, R. (2006), *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, Economica, Athropos.

PUPILLO, D. (1998), « Spunti per una ricerca demografica su Spina », *Spina e il delta padano. Riflessioni sul catalogo e sulla mostra ferrarese. Atti del convegno (Ferrara 1994)*, REBECCHI F. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.285-294.

QUEYREL, A. et QUEYREL, F. (1996), *Lexique d'histoire et de civilisations grecques*, Paris, Ellipses.

QUILICI, L. (1992), « Evoluzione della tecnica stradale nell'Italia centrale », *Atlante tematico di topografia antica n°1, Tecnica stradale romana*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.19-32.

QUILICI, L. (2000), « Le strade carraie nell'Italia arcaica », *Carri da guerra e principi etruschi. Catalogo della mostra. Roma 1999. 27 maggio-4 luglio. Museo del Risorgimento*, EMILIOZZI A. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.73-82.

RAFFESTIN, C. et TURCO A. (1991), « Epistémologie de la géographie humaine », *Les concepts de la géographie humaine*, BAILLY A. (dir.), Paris, Masson, p.23-31.

RAMAGE, E. S. (2001), « Urban problems in ancient Rome », *Rome, ville et capitale de Jules César à la fin des Antonins*, LEFEBVRE S. éd., Paris, Editions Jacques Marseille, p.109-152.

RAVIOLA, F. (1999), « Atene in Occidente e Atene in Adriatico », *La dalmazia e l'altra sponda, problemi di archaiologhia adriatica*, BRACESSI L. et GRACCIOTTI S. (éd.), Ed. L. S. Olschki, p.41-70.

REBUFFAT, F. (2006), « Le type du labourage de fondation et son origine possible », *Pouvoir et religion dans le monde romain, en hommage à Jean-Pierre Martin*, VIGOURT A., BERENGER-BADEL A., LORIOT X. et KLEIN B. (éd.), Paris, PUPS, p.39-51.

REBUFFAT, R. (1977), « Naissance de la marine étrusque, deux inventions diaboliques, le rostre et la trompette », *Dossiers de l'Archéologie*, 24, p.50-58.

REDDE, M. (2003), *La Naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, E. De Boccard.

RENARD, M. (1953), « Aspects anciens de Janus et de Junon », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 31, 1, 5-21.

RENZETTI, G. (1950-1951), « Vetulonia - Carta archeologica della città », *Studi Etruschi*, 21, p.291-296.

RICHARDSON, L. (1992), *A new Topographical Dictionary of ancient Rome*, Londres, John Hopkins University Press.

RILLI, N. (1964), *Gli Etruschi a Sesto Fiorentino*, Florence, Tipogra fiagiuntina.

RIX, H. (1963), *Das etruskische Cognomen : Untersuchungen zu System, Morphologie und Verwendung der Personennamen auf den Jüngeren Inschriften Nordetruriens*, Wiesbaden, O. Harrassowitz.

RIX, H. (1984), « Etr. meX rasnal = lat. res publica », *Studi di antichità in onore di Guglielmo Maetzke*, MARZI COSTAGLI M. G. et TAMAGNO PERNA L. (éd.), Rome, Giorgio Bretschneider ed., p.455-468.

RIX, H. éd. (1991), *Etruskische Texte, editio minor*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

ROMANELLI, P. (1934), « Tarquinia – Saggi di scavo nell'area dell'antica città », *Notizie degli scavi*, série 6 A331, 10, 59, p.438-444.

ROMANELLI, P. (1948), « Tarquinia – scavi e ricerche nell'area della città », *Notizie degli scavi*, série 8 vol. 2 345 / 73, p.193-270.

ROMIZZI, L. (2003), « Il mito di Dioniso e i Pirati Tirreni in epoca romana », *Latomus*, 62, p.352-361.

ROMUALDI, A. et SETTESOLDI, R. (2008), « Le fortificazioni di Populonia. Considerazioni per la cinta muraria della città bassa », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p307-316.

RONCALLI, F. (1985), « I santuari dei duodecim populi », *Volsinies e la dodecapoli etrusca*, DELLA FINA G. M. (éd.), Orvieto, Edizioni Quasar, p.70.

RONCALLI, F. (1990), « Nuove osservazioni sulle mura etrusche di Perugia », *Die Welt der Etrusker internationales Kolloquium*, HERES H. et KUNZE M. (éd.), Akademie, Verlag Berlin, p.81-89.

RONCALLI, F. (1990b), *Gens Antiquissima Italiae. Antichità dell'Umbria a Leningrado*, Pérouse, Electa - Editori Umbri Associati.

RONCONI, A. (1932), « Per l'onomastica antica dei mari », *Studi italiani di filologia classica*, 9, 3-4, p.193-242 et p.257-331.

ROSELLINI, M. et SAID, S. (1978), « Usages de femmes et autres nomoi chez les sauvages d'Hérodote. Essai de lecture structurale », *Annali della Scuola Normale di Pisa*, 8, p.949-1005.

ROUGEMONT, G. (1991), « Delphes et les cités grecques d'Italie du sud et de la Sicile », *La Magna Grecia e i santuari della madrepatria*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.157-192.

ROUGEMONT, G. et PELLEGRIN, P. (2005), « Cité grecque », *Dictionnaire de l'Antiquité*, LECLANT J. (éd.), Paris, PUF, p.498-502.

ROUVERET, A. (1995), « Le Ve siècle », *L'art de l'Antiquité, Les origines de l'Europe*, HOLTZMANN B. (éd.), Paris, Gallimard, p.354-366.

ROUVERET, A. (1999), « Arts et langages de la frontière en grande Grèce (VIe-IVe siècle av. J.-C.) », *Confini e frontiera nella Grecità d'Occidente*, STAZIO A. et CECCOLI S. (éd.), Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.481-607.

SACCHETTI, F. (2000), « Charu(n) nella pittura funeraria etrusca », *Ocnus*, 8, p.127-164.

SACHS, C. (1996), *Storia degli strumenti musicali*, Milan, A. Mondadori.

SALAMON, G. (1996), *Les images des Etrusques dans l'idéologie romaine*, thèse sous la direction de J. BRISSON, Université de Paris X-Nanterre.

SALERNO, F. (2005), « Il problema giuridico delle frontiere », *Caesarodunum*, 39, p.41-51.

SALOMIES, O. (2008), « Les prénoms italiques : un bilan de presque vingt ans après la publication de Vornamen », *Les prénoms de l'Italie antique, Journée d'études, Lyon, 26 janvier 2004,* POCCETTI P. (éd.), Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.15-38.

SALZANI, L. et VITALI, D. (2002), « Gli scavi archeologici nel podere Forzello a San Basilio di Ariano Polesine », *Padusa*, 38, p.115-138.

SAMBON, A. (1903), *Les monnaies antiques d'Italie*, Paris, Aux Bureaux du « Musée ».

SAMPAOLO, V. (2008), « La perimetrazione di Capua e l'abitato arcaico, note preliminare », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.471-484.

SARTRE, M., SARTRE-FAURIAT, A. et BRUN, P. éd. (2009), « Urbanisme », *Dictionnaire du monde grec antique*, Paris, Larousse in extenso.

SASSATELLI, G. (1987), « Felsina e l'Etruria padana. Vita, società e cultura della città etrusca », *Bologna antica e medievale*, TEGA W. (dir.), Milan, Nuova Editoriale Aiep, p.1-20.

SASSATELLI, G. (1988), « Topografia e sistemazione monumentale delle necropoli felsinee », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche, Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.235-255.

SASSATELLI, G. (1990), « La situazione in Etruria padana », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.51-100.

SASSATELLI, G. (1993), « Spina nelle immagini etrusche: Eracle, Dedalo e il problema dell'acqua », *Spina, storia di una città tra Greci ed Etruschi*, BERTI F. et GUZZO P. G. (éd.), Ferrare, Ferrara Arte, p.115-127.

SASSATELLI, G. (1994), « Problemi del popolamento nell'Etruria padana con particolare riguardo a Bologna », *La presenza etrusca nella campania meridionale*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.497-510.

SASSATELLI, G. (1996), « Da Felsina a Bologna », *Da Felsina a Bononia, dalle origini al XII secolo*, SASSATELLI G. et MORIGI GOVI C. (éd.), Bologne, Grafis, p.11-26.

SASSATELLI, G. (1996b), « Verucchio, centro etrusco "di frontiera" », *Ocnus*, 4, p.249-271.

SASSATELLI, G. (2000), « L'espansione etrusca nella valle padana », *Gli Etruschi*, TORELLI M. (dir.), Milan, Bompiani, p.169-179.

SASSATELLI, G. (2005), « Un altro documento epigrafico e il nome etrusco della città », *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto.* N*uove prospettive di ricerca. Atti del convegno di studi, Bologna 2003*, GOVI E. et SASSATELLI G. (éd.), Bologne, Ante Quem, p.47-55.

SASSATELLI, G. (2006), « Guido Achille Mansuelli maestro di Etruscologia a Bologna », *Il Carrobbio*, 32, p.5-15.

SASSATELLI, G. (2006b), « La Bologna etrusca », *Storia di Bologna, I, Bologna nell'antichità*, SASSATELLI G. et DONATI A. (éd.), Bologne, Bonomia University Press, p.117-155 et p.233-257.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

SASSATELLI, G. (2009), « Il tempio di *Tina* a Marzabotto e i culti della città etrusca », *Altinoi, il santuario altinate : strutture del sacro a confronto e i luoghi di culto lungo la via Annia*, CRESCI MARRONE G. et TIRELLI M. (dir.), Rome, Edizioni Quasar, p.325-344.

SASSATELLI, G., MORIGI GOVI, C. *et al*. (1996), *Da Felsina a Bononia, dalle origini al XII secolo*, Bologne, Grafis.

SAULNIER, C. (1980), *L'armée et la guerre dans le monde etrusco-romain*, Paris, E. De Boccard.

SCARDIGLI, B. éd. (1991), *I trattati romano-cartaginesi*, Pise, Scuola Normale Superiore.

SCHÄFER, T. (1989), *Imperii insignia, sella curulis und fasces. Zur Repräsentation römischer Magistrate*, Mainz, Verlag P. von Zaben.

SCHMIEDT, G. (1970), « Contributo della fotografia aerea alla ricostruzione della città italica ed etrusca preromana », *Studi sulla città antica*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.91-107.

SCOTT, J. E. (1962), « La musica romana ; gli strumenti », *Musica antica e orientale*, WELLESZ E. (éd.), Milan, Feltrinelli, p.453-458.

SCOTT, K. (1925), « The Identification of Augustus with Romulus-Quirinus », *Transactions and proceedings of the American Philological Association*, 56, p.82-105.

SENSI, L. (2001), « Perugia », *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole Tirreniche*, Pise-Rome-Naples, Scuola normale superiore, École française de Rome et Centre Jean Bérard, p.414-458.

SERGHIDOU, A. (1991), « La mer et les femmes dans l'imaginaire tragique », *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, 6, 1, p.63-88.

SGUBINI MORETTI, A. M. éd. (1993), *Vulci e il suo territorio*, Rome, Edizioni Quasar.

SGUBINI MORETTI, A. M. (1997), « Il tempio grande di Vulci : le terrecotte architettoniche di fase arcaica », *Deliciae fictiles*, LULOF P. S. et MOORMANN E. M. (éd.), Amsterdam, Thesis Publ., p.115-166.

SGUBINI MORETTI, A. M. dir. (2004), *Eroi etruschi e miti greci. Gli affreschi della Tomba François tornano a Vulci*, Calenzano, Cooperativa archeologia.

SICA, P. (1970), *L'immagine della città da Sparta a Las Vegas*, Bari, Laterza ed..

SILVER, M. (1995), *Economics structures of the Ancient Near East*, Londres, Greenwood Press.

SISANI, S. (2001), *Tuta Ikuvina. Sviluppo e ideologia della forma urbana a Gubbio*, Rome, Edizioni Quasar.

SKUTSCH, O. (1985), *The annals of Q. Ennius, edited with introduction and commentary*, Oxford, Clarendon Press.

SNODGRASS, A. M. (1965), « L'introduzione degli opliti in Grecia e in Italia », *Rivista storica italiana*, 77, p.434-444.

SNODGRASS, A. M. (1971), *The Dark Age of Greece : an archaeological survey of the eleventh to the eighth centuries BC*, Edinburgh, University Press.

SOMMELLA, P. éd. (2003), *L'atlante del Lazio antico, un approfondimento critico delle conoscenze archeologiche*, Rome, Istituto di Studi Romani.

SORDI, M. (1960), *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

SORDI, M. (1987), « Silla e lo *ius pomerii proferendi* », *Il confine nel mondo classico*, Milan, Vita e pensiero éd., p.200-211.

STACCIOLI, R. A. (2002), *Acquedotti, fontane e terme di Roma antica : i grandi monumenti che celebrano il trionfo dell'acqua nella città più potente dell'antichità*, Rome, Newton & Compton.

STARR, C. G. (1977), *The Economic and social growth of early Greece: 800-500 B. C.*, Oxford, Oxford University Press.

STEFANI, E. (1922), « Veio – esplorazione dentro l'area dell'antica città », *Notizie degli scavi*, serie 5, A319, 19, p.379-400.

STEFANI, E. (1944), *Scavi archeologici a Veio in contrada Piazza d'Armi*, Monumenti antichi dei Lincei, 40.

STEINGRÄBER, S. (1979), *Etruskische Möbel*, Rome, Giorgio Bretschneider ed.

STEINGRÄBER, S. (1983), *Città e necropoli dell'Etruria, luoghi segreti e itinerari affascinanti alla riscoperta di un'antica civiltà italica*, Rome, Newton Compton.

STEINGRÄBER, S. (1984), *Catalogo ragionato della pittura etrusca*, Milan, Jaca Book.

STEINGRÄBER, S. (2000), « L'urbanistica etrusca », *Gli Etruschi*, TORELLI M. (éd.), Milan, Bompiani, p.291-312.

STEINGRÄBER, S. (2001), « The Process of Urbanization of Etruscan Settlements from the Late Villanovan to the Late Archaic Period (End of the Eighth to the Beginning of the Fifth Century B.C.): Presentation of a Project and Preliminary Results », *Etruscan Studies*, 8, p.7-33.

STEINGRÄBER, S. (2003), « The Process of Urbanization of the Etruscan Settlements from the Late Villanovan to the Late Archaic Period (end of 8th to Beginning of 5th cent. B.C.): Presentation of a Project », *Archaeologiae, Research by Foreign Missions in Italy*, I, p.81-90.

STOPPONI, S. (1991), « Nuove osservazioni sul pozzo Sorbello e sul suo inserimento nel tessuto urbano di Perugia antica », *Gli Etruschi, maestri di idraulica*, BERGAMINI M. (éd.), Milan, Electa, p.235-248.

STOPPONI S. (2007), « Les fouilles de Campo della Fiera à Orvieto », *Les Etrusques, dernières découvertes 1992-2007, Dossiers de l'Archéologie*, 322, p.68-73.

TAGLIAMONTE, G. (1994), *I figli di Marte. Mobilità, mercenari e mercenariato italici in Magna Greca e Sicilia*, Rome, Giorgio Bretschneider ed..

TAGLIAMONTE, G. (1995), « Forum romanum (fino alla prima età repubblicana) », *Lexicon topographicum Urbis Romae*, Rome, Edizioni Quasar, p.313-325.

TAGLIONI, C. (1996), « L'abitato », *Da Felsina a Bononia, dalle origini al XII secolo*, SASSATELLI G. et MORIGI GOVI C. (éd.), Bologne, Grafis, p.17-30.

TAGLIONI, C. (1999), *L'abitato etrusco di Bologna*, Bologne-Imola, Ante Quem.

TAGLIONI, C. (2006), « La città e le sue articolazioni interne », *Storia di Bologna, I, Bologna nell'antichità*, SASSATELLI G. et DONATI A. (éd.), Bologne, Bonomia University Press, p.259-263.

TAMBURINI, M. E. (1989-1990), « Testimonianze etrusche sull'altopiano dell'Alfina », *La voce di Castel Giorgi*o, I, n°4, oct-dec et anno II, n°1 janv-mars, p.4.

TARPIN, M. (2002), *Vici e pagi dans l'occident romain*, Rome, École française de Rome.

TAYLOR, L. R. (1923), *Local Cults in Etruria*, Rome, Accom Editori Alfieri & Lacroix.

THUILLIER, J.-P. (1975), « Denys d'Halicarnasse et les jeux romains (Antiquités romaines, VII, 72-73) », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 87, 2, p.563-581.

THUILLIER, J.-P. (1985), *Les jeux athlétiques dans la civilisation étrusque*, Rome, École française de Rome.

THUILLIER, J.-P. (1997), « Un relief archaïque inédit de Chiusi », *Revue archéologique*, 2, p.243-260.

TIBILETTI BRUNO, M. G. (1965), « Caere, caerites, caeretes », *Studi Etruschi*, 33, p.547-548.

TORELLI, M. M. (1975), « TYRRANOI », *Parola del Passato*, 30, p.417-433.

TORELLI, M. (1974-1975), « Tre studi di storia etrusca », *Dialoghi di archéologia*, 8, 1, p.3-79.

TORELLI, M. (1975b), *Elogia Tarquiniensia*, Florence, Sansoni.

TORELLI, M. (1980), *Etruria*, Bari, Laterza ed..

TORELLI, M. (1981), *Storia degli Etruschi*, Bari, Laterza ed..

TORELLI, M. (1982), « Veio, la città, l'*arx* e il culto di Giunone Regina », BLANCK H. et STEINGRÄBER S. (éd.), *Miscellanea Archaeologica Tobias Dohrn dedicata*, Rome, Giorgio Bretschneider ed., p.117-128.

TORELLI, M. (1985), « I duodecim popoli etruriae », *Volsinies e la dodecapoli etrusca*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.37-73

TORELLI, M. (1986), « La storia et la religione », *Rasenna, storia e civiltà degli Etruschi*, PUGLIESE CARRATELLI G. (dir.), Milan, Libri Scheiwiller, p.15-79.

TORELLI, M. (1987), « Appunti per una storia di Tarquinia », *Tarquinia. Ricerche scavi e prospettive*, BONGHI JOVINO M. et CHIARAMONTE TRERE C. (dir.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.129-140.

TORELLI, M. éd. (1990), *Atlante dei siti archeologici della Toscana*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

TORELLI, M. (1993), « Spina e la sua storia », *Spina, storia di una città tra Greci ed Etruschi*, BERTI F. et GUZZO P. G. (éd.), Ferrare, Ferrara Arte, p.53-69.

TORELLI, M. (2000), « The Etruscan City-State », *A Comparative Study of Thirty City-State Cultures*, HANSEN M. H. (éd.), Copenhagen, C.A. Reitzels Forlag, p.189-208.

TORELLI, M. (2002), « Appunti sulla genesi della città nell'Etruria centro-settentrionale », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.21-39.

TORELLI, M. (2002b), « L'ellenizzazione della società e della cultura etrusche », *Gli Etruschi*, TORELLI M. (éd.), Milan, Bompiani, p.141-156.

TORELLI, M. (2004), « Quali Greci a Gravisca ? », *I Greci in Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.119-147.

TORELLI, M. (2005), « Il territorio di Cortona », *Il museo della città etrusca e romana di cortona. Catalogo delle collezioni*, Florence, Edizioni Polistampa, p.201-212.

TORELLI, M. (2008), « Le ragioni della mostra », *Le antiche metropoli del Lazio*, TORELLI M. et MORETTI SGUBINI A.-M. (éd.), Milan, Electa, p.18-23.

TORELLI, M. (2008b), « Urbs ipsa moenia sunt (Isid. XV, 2, 1) ideologia e poliocetica nelle fortificazioni etrusche di IV-II sec a. C. », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.265-278.

TORTORICI, E. (1993), « Atrium Sutorium », *Lexicon topographicum Urbis Romae*, Rome, Edizioni Quasar, p.137.

TOULZE, F. (1993), « Centre et périphérie à Rome », *Uranie*, 3, p.87-118.

TRAVLOS, J. (1972), *Athènes au fil du temps, atlas historique d'urbanisme et d'architecture des grandes villes mondiales*, Boulogne, J. Cuenot.

TREANTON, J.-R. (1971), « Quelques travaux récents d'histoire et de sociologie urbaine », *Revue française de sociologie urbaine*, 12, 4, p.589-596.

TRÉZINY, H. (2006), « Les fortifications archaïques dans le monde grec colonial d'Occident », *Quinte giornate internazionali di studi sull'area elima e la Sicilia Occidentale nel contesto mediterraneo. Guerra e pace in Sicilia e nel mediterraneo antico (VIII-III sec. a. C.) : arti, prassi e teoria della pace e della guerra, Erice 12-15 ottobre 2003*, Pise, Edizioni della Normale, p.255-266.

TURRENTINE, E. (1969), « Notes on the ancient Olympic Trumpet-Blowing Contests », *Instrumentalist*, 23, p.42.

UGGERI, G. (1979), « L'insediamento antico nel delta del Po », *Il delta del Po*, Bologne, Tipografia Compositori, p.1-61.

UGGERI, G. et PATITUCCI UGGERI, S. (1993), « La topografia della città », *Spina storia di una città tra Greci ed Etruschi*, BERTI F. et GUZZO P. G. (éd.), Ferrare, Ferrara Arte, p.21-31.

VAGNETTI, L. (1971), *Il deposito votivo di Campetti a Veio*, Florence, Sansoni.

VALDES GUIA, M. (2001), « Espacio político, espacio religioso de Atenas en el s. VI : los cultos de Zeus, Apolo y Deméter y el Consejo-Heliea de Solón », *Dialogues d'histoire ancienne*, 27, 1, p.81-108.

VALENTI, M. (1995), *Carta archeologica della provincia di Siena. Vol I-il Chianti Senese*, Sienne, Nuova Immagine.

VALLET, G. (1950), « Athènes et l'Adriatique », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 62, p.33-52.

VALLET, G. (1962), « L'introduction de l'olivier en Italie centrale d'après les données de la céramique », *Hommage à Albert Grenier*, RENARD M. éd., Bruxelles, Latomus, p.1554-64.

VALLET, G., VILLARD, F. et AUBERSON, P. (1976), *Mégara Hyblaea 1- Le quartier de l'agora archaïque*, Rome, École française de Rome.

VALVO, A. (1988), *La profezia di Vegoia, proprietà fondiaria e aruspicina in Etruria nel I sec a. C.*, Rome, Istituto italiano per la Storia Antica.

VAN HEEMS, G. (à paraître), « Idéologie et écriture : à propos des inscriptions étrusques à cursus honorum », *L'écriture et l'espace de la mort*, HAACK M.-L. (éd.).

VATTUONE, R. (1987), « L'immagine della città, aspetti e problemi di storiografia antica », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche, Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.115-130.

VENDRIES, C. (1999*), Instruments à cordes et musiciens dans l'Empire Romains. Etude historique et archéologique (IIème siècle av JC / Vème siècle ap. J.-C.)*, Paris, L'Harmattan.

VERNANT, J.-P. et DETIENNE, M. dir. (1979), *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard.

VERNOLE, V. E. (2002), Servius Tullius, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

VIDAL-NAQUET, P. (2001), *Le miroir brisé, tragédie athénienne et politique*, Paris, Les Belles Lettres.

VIDAL-NAQUET, P. (2004), *Le chasseur noir : formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La découverte (3ème édition).

VILLARD, F. (1970), « Céramique ionienne et phocéenne en Occident », *Parola del Passato*, 130-133, p.108-129.

VILLE, G. (1981), *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*, Rome, École française de Rome.

VITALI, D. (1974), « L'Acropoli della città etrusca di Marzabotto. Problematica », *Inarcos*, 342-343, p.2-12 et p.2-7.

VITALI, D., BRIZZOLARA, A.-M. et LIPPOLIS, E. (2001), *L'acropoli della città etrusca di Marzabotto*, Bologna-Imola, Ante Quem.

VON BOTHMER, D. (1957), *Amazons in Greek Art*, Oxford, Clarendon Press.

VON HESBERG, H. (1985), « Zur Plangestaltung der coloniae maritimae », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts. Römische Abteilung*, 92, p.127-150.

VOZA, G. (1999), *Siracusa 1999. Lo scavo archeologico di Piazza Duomo*, Palerme-Syracuse, A. Lombardi.

WALLACE, R. E. (2008), « *Muluvanice* Inscriptions at Poggio Civitate (Murlo) », *American Journal of Archaeology*, 112, p.449-458.

WALSER, G. (1972), « Römische und gallische Millitärmusik », *Festschrift Arnold Geering, Beiträge zur Zeit und zum Begriff des Humanismus vorwiegend aus dem Bereich der Musik*, RAVIZZA V. von (éd.), Bern, Haupt, p.231-239.

WARD-PERKINS, J. B. (1955), « Early Roman Towns in Italy », *Town Planning Review*, 26, p.127-154.

WARD-PERKINS, J. B. (1961), *Veii, the Historical Topography of the Ancient City*, Rome, British School at Rome.

WEBB, R. (2006), « The imagines as a fictional text : *ekphrasis*, *apaté* and illusion », *Le défi de l'art, Philostrate, Callistrate et l'image sophistique*, CONSTANTINI M., GRAZIANI F. et *al.* (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p.113-136.

WEBER, M. (1921), « Die Stadt », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 47, p.621-712.

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von (1916), « Das Proômium der Théogonie des Hesiodos », *Die Ilias und Homer*, Berlin, Weidmann, p.463-479.

WILLE, G. (1967), *Musica romana. Die Bedeutung der musik im leben der Römer*, Amsterdam, P. Schippers.

ZACCARIA RUGGIU, A. P. (1995), *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*. Rome, Ecole française de Rome.

ZAMARCHI GRASSI, P. (2002), « Arezzo antica. Prolegomena per uno studio sulla città e sul suo agro », *Etruschi nel tempo. I ritrovamenti di Arezzo dal'500 ad oggi*, VILUCCHI S., ZAMARCHI GRASSI P. et BALDASSARRI S. (éd.), Arezzo, Centro degli affari e convegni di Arezzo, p.37-56.

ZANKER, P. (1990), *The Power of images in the ages of Augustus*, The University of Michigan Press.

ZIFFERERO, A. (1995), « Economia, divinità e frontiera. Sul ruolo di alcuni santuari di confine in Etruria meridionale », *Ostraka*, 4, p.333-350.

ZIFFERERO, A. (1998), « I santuari come indicatori di frontiera nell'Italia tirrenica preromana », *Papers from the EAA Third Annual Meeting at Ravenna*, 1, Oxford, p.223-232.

ZIFFERERO, A. (2005), « La formazione del tessuto rurale nell'agro cerite: una proposta di lettura », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise–Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.257-272.

ZIFFERERO, A. (2007), « Caratteri insediativi e architettura funeraria a Marsiliana d'Albegna (Manciano GR) – 2002 », *Bollettino della Soprintendenza di Toscana*.

ZIMMERMANN, K. (1997), « Hdt IV 36, 2 et le développement de l'image du monde d'Hécatée à Hérodote », *Ktéma*, 22, p.285-298.

Annexe A - Les trompettes étrusques : les données archéologiques

Tarquinia, Ara della Regina (BONGHI JOVINO 1987)

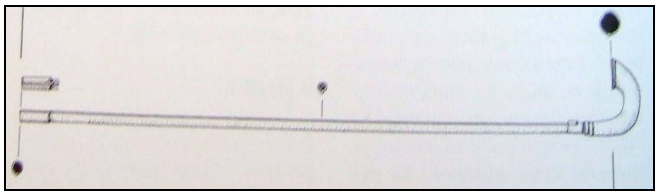

Vente Sothby (BLANCK-PROIETTI 1986, p.25, fig.14)

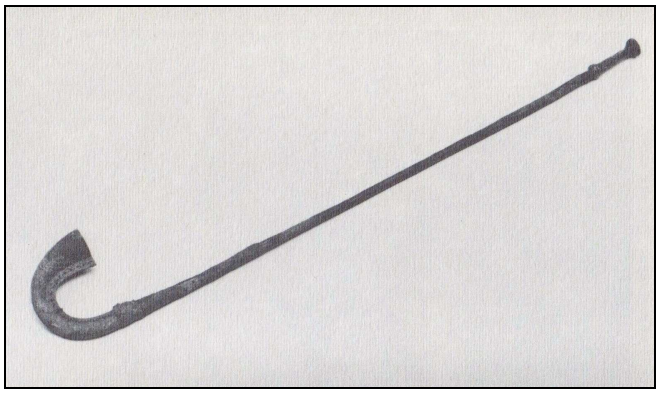

Index des auteurs antiques

Alkimos, 341
Anaxagore, 179
Antiochos, 118, 130, 141
Antipater de Sidon, 321
Antiphon, 179
Apollodore, 148, 200, 272, 290, 340
Appien, 176
Aristarque, 20
Aristide, 150, 341
Aristophane, 127, 179
Aristote, 18, 20, 21, 22, 25, 26, 29, 30, 41, 51, 72, 101, 117, 118, 119, 124, 125, 127, 133, 134, 135, 136, 143, 151, 160, 256, 284, 314, 328, 340, 341
Aristoxène, 20
Athénée, 52, 121, 130, 237, 258, 314, 328, 340
Aulu-Gelle, 245, 249, 256, 270, 308, 324, 332
Callimaque, 130, 253
Caton, 170, 249, 256
Censorin, 291, 318
Cicéron, 23, 34, 81, 125, 138, 144, 160, 211, 219, 246, 253, 256, 287, 296, 308, 330, 331
Clément d'Alexandrie, 20, 258
Columelle, 306
Critias, 149, 305
Denys d'Halicarnasse, 27, 72, 109, 112, 115, 118, 120, 121, 123, 128, 129, 130, 138, 140, 142, 176, 200, 204, 206, 208, 212, 213, 218, 224, 226, 227, 228, 252, 287, 288, 290, 300, 301, 302, 312, 316, 322, 325, 327
Denys le Périégète, 125
Dinarque, 149, 220, 338
Diodore de Sicile, 58, 97, 115, 137, 144, 200, 204, 207, 221, 235, 236, 257, 258, 287, 295
Dion Cassius, 270
Ennius, 176, 256, 306, 307, 330
Eratosthène, 139
Eschyle, 117, 120, 131, 145, 147, 149, 150, 257, 303, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 333, 334, 336, 342
Eudoxe, 117, 118, 119
Euripide, 145, 146, 147, 148, 290, 303, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 341
Eustathe, 320
Fabius Pictor, 27, 204, 236, 271, 312
Festus, 81, 119, 176, 195, 201, 245, 249, 306, 316, 331, 332
Florus, 211, 219, 226, 294
Frontin, 176, 181, 269, 285, 316

Hécatée, 117, 118, 120, 121, 125, 133, 143, 144, 199
Hellanicos, 115, 117, 118, 119, 121, 122, 124, 125, 127, 129, 133, 295
Héraclite, 148
Hérodote, 24, 31, 72, 112, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 133, 134, 136, 142, 145, 150, 200, 256, 292, 295
Hésiode, 128, 132, 135, 139, 140, 141, 145, 150, 152
Hésychius, 72, 259, 320, 337
Hippocrate, 21
Hippodamos, 20, 21, 25, 101, 107
Homère, 29, 119, 146, 220, 320, 324, 325, 326, 337
Horace, 253, 255, 306, 307, 314
Hygin, 36, 128, 150, 182, 246, 254, 256, 258, 290, 308, 321, 338, 341
Hygin le Gromatique, 36, 182, 246
Hypéride, 149, 220, 338
Isidore de Séville, 259
Jean le Lydien, 139, 201, 272, 306, 315, 318, 332
Justin, 128, 135, 145
L. Ampelius, 219
Lactance, 258
Lucain, 306, 314
Lucien, 150
Lucrèce, 307, 316
Lycophron, 118, 123, 128, 129, 143, 146, 176, 259, 298, 320, 325
Lysias, 120
Macrobe, 226, 249, 252, 316, 317
Martial, 323, 331
Ménandre, 258, 337
Orose, 294
Ovide, 255, 272, 290, 307, 316, 317, 332, 340
Palaephatos, 148
Paul Diacre, 249
Pausanias, 30, 111, 128, 130, 131, 218, 258, 321, 328
Pétrone, 323
Phérécratès, 305
Philistos, 117, 118, 119, 141
Philocore, 125
Photius, 259, 337
Pindare, 18, 72, 127, 131, 253, 337
Platon, 21, 101, 146, 148, 149, 150, 152, 216, 322
Plaute, 306
Pline, 23, 26, 27, 37, 63, 65, 72, 76, 98, 119, 120, 121, 124, 130, 131, 132, 146, 150, 173, 219, 246, 255, 258, 284, 287, 295, 297, 305, 307, 308, 314, 320, 331, 337, 338
Pline le jeune, 65
Plutarque, 63, 83, 89, 90, 119, 123, 145, 176, 218, 227, 249, 252, 253, 254, 271, 295, 311, 314, 316, 329
Polémon, 121, 130, 131
Pollux, 258, 308, 314, 327, 337
Polybe, 23, 126, 135, 236

Porphyre, 132, 221, 307, 314
Posidonios d'Apamée, 115, 221, 236
Properce, 98, 219, 255, 271, 290, 294
Quintilien, 325, 331, 341
Saint Augustin, 253
Scamon, 258
Scylax, 117, 118, 119, 120, 145
Sénèque, 63, 270, 312, 315, 323, 340
Servius, 123, 124, 129, 144, 145, 176, 200, 204, 208, 209, 219, 223, 227, 234, 252, 255, 257, 270, 287, 293, 296, 298, 301, 306, 307, 311, 313, 318, 328
Sidoine Apollinaire, 323
Silius Italicus, 226, 257, 258, 305, 308, 323, 327
Simonide, 130
Solin, 176
Sophocle, 18, 142, 152, 303, 305, 306, 319, 322, 323, 325, 333, 334, 336, 342
Stace, 258, 272, 306, 311, 312, 315, 317, 337
Stéphane de Byzance, 71, 117, 119, 125, 128, 135, 141, 148, 199, 200, 292
Strabon, 23, 120, 121, 124, 129, 130, 131, 257, 286, 287, 291, 292, 298, 301, 327
Suétone, 306
Tacite, 23, 34, 132, 270, 316
Tatien, 258
Théodoret, 258
Théophraste, 72, 150, 253, 320
Théopompe, 20, 99, 117, 118, 119, 123, 129, 143, 314
Thucydide, 19, 25, 29, 51, 121, 125, 127, 128, 137, 142, 146, 216, 298
Tibulle, 306
Timée, 51, 112, 117, 118, 119, 124, 130, 134, 137, 149, 204, 295
Tite Live, 31, 33, 58, 60, 63, 79, 83, 88, 89, 90, 93, 109, 111, 119, 120, 135, 138, 151, 158, 180, 200, 204, 208, 209, 211, 212, 213, 217, 218, 219, 226, 227, 229, 233, 238, 245, 249, 252, 270, 286, 287, 289, 290, 291, 294, 295, 298, 300, 301, 306, 307, 311, 314, 315, 316, 329
Tzetzès, 128
Valère Maxime, 81, 125, 158, 211, 219, 294, 311
Valérius Flaccus, 255, 272
Varron, 72, 81, 88, 90, 108, 176, 224, 234, 235, 245, 249, 255, 266, 269, 270, 294, 308, 311, 313, 316, 318, 331
Virgile, 76, 84, 124, 129, 139, 252, 255, 257, 270, 272, 296, 305, 308, 311, 314, 317, 324, 329
Vitruve, 34, 61, 76, 89, 97, 181, 234, 235, 245, 252
Xanthos, 128
Xénophon, 72
Zonaras, 294

Index des lieux géographiques

Accessa, 209
Acerra, 65, 77, 119
Acquarossa, 62, 225, 254
Adria, 19, 23, 53, 56, 64, 70, 89, 92, 101, 112, 116, 126, 127, 129, 130, 131, 134, 146, 157, 160, 166, 182, 185, 186, 218, 219, 258, 301, 407
Agrigente, 34, 57, 60, 116
Agylla, 128, 134, 135, 143, 159, 167, 220
Alalia, 28, 132, 148, 161, 326
Alsium, 286
Arezzo, 31, 56, 59, 63, 65, 69, 75, 79, 87, 92, 101, 108, 112, 115, 117, 119, 181, 184, 185, 218, 219, 231, 234, 246, 254, 287, 300, 308, 310, 315, 321, 405, 414, 422, 428
Argos, 162, 361, 368
Athènes, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 30, 33, 60, 94, 95, 97, 104, 105, 107, 109, 133, 136, 139, 145, 151, 158, 162, 165, 176, 197, 207, 223, 229, 239, 243, 271, 334, 341, 351, 358, 361, 370, 372, 375, 376, 377, 413, 416, 419, 420, 438
Bantia, 86, 193
Blera, 61, 206, 262
Bologne, 27, 44, 45, 56, 64, 70, 79, 80, 89, 101, 112, 116, 117, 182, 186, 218, 223, 245, 246, 252, 324, 325, 339, 340, 401, 402, 403, 409, 411, 413, 415, 416, 421, 422, 423, 424, 425, 429, 433, 434, 436
Bolsena, 39, 46, 106, 155, 165, 213, 276, 306, 310
Caere, 19, 24, 31, 33, 44, 46, 55, 57, 59, 63, 65, 66, 68, 77, 86, 91, 100, 106, 111, 114, 117, 119, 120, 123, 134, 135, 136, 143, 144, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 167, 180, 183, 188, 203, 204, 217, 220, 239, 245, 246, 248, 255, 256, 257, 262, 265, 277, 285, 289, 299, 304, 305, 306, 310, 321, 322, 334, 346, 382, 402, 403, 406, 409, 410, 411, 413, 422, 423, 430, 436
Camarina, 57
Capena, 77, 198, 256
Capoue, 39, 55, 63, 65, 66, 68, 76, 86, 91, 99, 110, 114, 123, 128, 129, 149, 157, 178, 183, 187, 209, 217, 220, 273, 274, 285, 299, 305, 322, 326
Carthage, 148, 149, 150, 151, 152, 168, 362
Casalecchio di Reno, 201
Castro, 61, 207
Chianciano, 223, 287, 307
Chiusi, 19, 55, 59, 63, 65, 69, 74, 79, 91, 101, 112, 115, 119, 165, 167, 181, 184, 205, 215, 218, 219, 222, 226, 228, 231, 241, 245, 250, 252, 262, 287, 289, 292, 293, 300, 301, 307, 308, 309, 310, 312, 316, 321, 325, 327, 328, 339, 382, 401, 402, 414, 418, 420, 427, 436
Corcyre, 160, 165
Corinthe, 224
Coronée, 375

Cortone, 56, 63, 66, 69, 75, 78, 87, 92, 101, 112, 115, 117, 131, 133, 134, 140, 142, 167, 181, 184, 212, 218, 219, 245, 274, 275, 284, 287, 289, 290, 300, 308, 310, 315, 316, 317, 321, 325, 327
Cosa, 86, 199
Crotone, 57, 128, 129, 133, 140
Cumes, 17, 18, 57, 135, 139, 157, 228, 370
Délos, 319
Delphes, 74, 131, 134, 136, 138, 143, 144, 146, 147, 168, 319
Elbe, 127, 128, 152, 159
Faleries, 57, 75, 361
Felsina, 40, 56, 64, 70, 92, 116, 184, 189, 207, 216, 218, 245, 291, 301, 309, 322, 323, 324, 325, 326
Fiesole, 56, 63, 64, 69, 78, 84, 88, 92, 112, 115, 117, 181, 184, 213, 214, 218, 220, 222, 284, 288, 291, 292, 293, 300, 301, 308, 309, 310, 311, 312, 321
Forcello, 56, 64, 65, 70, 80, 89, 92, 112, 116, 182, 184, 185, 218, 301, 325
Fratte, 55, 62, 65, 66, 68, 77, 86, 91, 110, 114, 157, 179, 183, 217, 219, 258, 299, 380
Géla, 116
Ghiaccio Forte, 201, 286
Gravisca, 23, 66, 437
Gubbio, 93
Héracléa, 57
Himère, 116, 139, 243
Lemnos, 28, 162
Lipari, 143, 144, 146, 152, 159, 240, 277
Locres, 57, 116
Luni, 77
Magliano, 212, 248
Mantoue, 220, 325, 327
Marseille, 160, 186
Marzabotto, 20, 27, 38, 39, 40, 53, 56, 61, 62, 64, 65, 66, 69, 80, 86, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 101, 103, 104, 108, 109, 112, 115, 118, 123, 174, 177, 182, 184, 185, 186, 187, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 201, 202, 209, 210, 218, 219, 256, 257, 258, 275, 297, 301, 325, 326, 380, 383, 385, 402, 407, 415, 416, 421, 423, 424, 429, 433, 434
Megara Hyblaea, 17, 57, 60, 106, 202
Mégara Hyblaea, 416
Métaponte, 34, 57, 99, 116
Milet, 20, 106, 109, 116, 148, 319
Motya, 83
Murlo, 62, 222, 248, 254
Musarna, 249, 275
Naples, 19, 57, 411, 418, 420, 425, 434
Narce, 57
Naxos, 57
Nola, 77, 129, 219
Norchia, 128, 129, 156, 212, 246, 248
Olympie, 74, 138, 139, 144, 160, 375
Orbetello, 286
Orchomène, 375

Ostie, 195, 198, 319
Paestum, 39, 57, 99, 116, 157, 203
Palerme, 119
Parme, 53
Pérouse, 56, 59, 63, 64, 69, 75, 79, 91, 101, 112, 115, 140, 181, 184, 215, 218, 219, 223, 241, 284, 287, 300, 308, 310, 315, 316, 321, 325
Phocée, 128, 150
Pise, 53, 56, 61, 63, 64, 69, 78, 92, 112, 115, 129, 146, 151, 157, 159, 160, 182, 184, 218, 219, 229, 288, 301, 308, 309, 310, 316, 371
Pithécuses, 17, 145
Plaisance, 213, 216
Platée, 375
Pompéi, 55, 63, 64, 68, 76, 86, 91, 99, 110, 114, 178, 183, 217, 218, 299
Pontecagnano, 55, 63, 65, 68, 70, 76, 86, 91, 108, 110, 114, 179, 183, 185, 186, 217, 219, 299
Populonia, 55, 59, 63, 64, 69, 75, 78, 84, 87, 91, 94, 101, 112, 115, 128, 129, 134, 149, 151, 152, 181, 184, 215, 217, 220, 229, 287, 292, 300, 307, 308, 310, 321
Prato-Gonfienti, 20, 27, 53, 56, 63, 65, 69, 92, 112, 115, 182, 184, 190, 218, 258, 429
Préneste, 155, 161, 341
Punicum, 286
Pyrgi, 18, 23, 41, 66, 106, 128, 135, 136, 149, 150, 151, 152, 220, 239, 255, 265, 286, 313, 327, 380, 406, 407, 413, 418, 421, 427
Regisvilla, 62, 282
Rhégion, 18, 135
Rimini, 145, 288
Rofalco, 75
Rome, 17, 19, 24, 28, 29, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 42, 44, 57, 60, 61, 62, 72, 77, 83, 85, 88, 94, 95, 96, 99, 100, 104, 105, 106, 109, 118, 121, 129, 141, 149, 150, 152, 155, 156, 157, 165, 173, 176, 193, 194, 197, 198, 199, 201, 203, 208, 209, 211, 215, 219, 223, 224, 229, 232, 234, 238, 239, 240, 242, 243, 246, 249, 250, 251, 255, 256, 260, 261, 263, 264, 269, 272, 277, 280, 282, 292, 294, 295, 296, 297, 304, 305, 313, 315, 317, 318, 319, 320, 322, 326, 328, 338, 340, 341, 342, 343, 345, 346, 347, 348, 349, 359, 362, 364, 366, 375, 376, 377, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438
Roselle, 31, 33, 44, 55, 59, 62, 63, 65, 66, 69, 75, 78, 88, 91, 101, 112, 115, 181, 184, 217, 220, 258, 275, 284, 286, 287, 300, 304, 307, 309, 310, 321, 404, 406, 409, 422, 425
Rubiera, 216, 245, 247, 309
Salamine, 139
San Giovenale, 225
Saturnia, 286, 312
Sélinonte, 34, 57, 60, 74, 116
Sienne, 221, 312
Sovana, 215, 292
Sparte, 139, 143, 207

Spina, 19, 20, 23, 53, 56, 59, 63, 64, 65, 70, 80, 89, 92, 112, 116, 126, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 143, 144, 146, 147, 149, 160, 182, 185, 186, 201, 218, 219, 223, 288, 291, 301, 324, 325, 361, 422, 431, 433, 437, 438
Suasa, 215, 292
Suessula, 77
Sybaris, 17, 57, 144
Syracuse, 18, 19, 34, 57, 60, 74, 83, 116, 128, 132, 135, 136, 138, 139, 145, 148, 151, 152, 159, 240, 327
Tanagra, 375
Tarente, 57, 116, 240
Tarquinia, 19, 24, 33, 44, 55, 57, 59, 63, 66, 68, 75, 77, 86, 91, 94, 99, 103, 111, 114, 118, 119, 120, 140, 141, 149, 151, 152, 180, 183, 188, 189, 213, 217, 218, 219, 226, 231, 234, 236, 245, 248, 249, 250, 252, 254, 261, 262, 274, 277, 278, 282, 285, 300, 304, 305, 306, 310, 315, 316, 320, 321, 327, 339, 340, 359, 382, 401, 404, 406, 410, 411, 413, 421, 423, 432, 437
Telamon, 27, 286, 287
Thasos, 34
Thèbes, 297, 369
Thourioi, 19, 21, 34, 109, 116, 197
Troie, 140, 142, 156, 163, 242, 278, 297, 323
Tuscania, 46
Véies, 19, 27, 31, 33, 44, 46, 55, 57, 63, 65, 68, 70, 75, 77, 84, 87, 91, 94, 95, 100, 110, 114, 117, 121, 131, 152, 167, 180, 183, 185, 188, 208, 217, 220, 229, 234, 241, 245, 255, 275, 285, 299, 304, 305, 306, 310, 315, 317, 318, 321, 361, 362, 382
Velia, 57, 116
Verucchio, 53, 56, 64, 70, 89, 92, 112, 116, 145, 183, 185, 218, 219, 223, 288, 301, 325
Vetulonia, 53, 55, 59, 63, 64, 69, 78, 84, 87, 91, 101, 112, 114, 181, 184, 185, 217, 249, 250, 275, 282, 284, 287, 300, 304, 307, 309, 310, 321
Volsinies, 39, 44, 55, 63, 65, 66, 69, 78, 86, 91, 100, 106, 111, 114, 180, 203, 204, 207, 212, 213, 214, 217, 228, 231, 241, 245, 246, 274, 286, 301, 310, 316, 321, 322, 323, 362
Volterra, 31, 44, 56, 59, 63, 65, 69, 75, 78, 88, 92, 101, 112, 115, 181, 184, 189, 208, 218, 275, 287, 300, 308, 310, 312, 321, 325, 405, 414
Vulci, 23, 33, 44, 55, 57, 59, 63, 64, 68, 78, 87, 91, 99, 111, 114, 117, 149, 180, 183, 185, 199, 217, 229, 244, 245, 246, 248, 249, 254, 262, 274, 282, 286, 287, 300, 301, 305, 306, 310, 321, 327, 328, 333, 339, 403, 406, 408, 410, 411, 423, 428, 434, 435

Les cités étrusques et le monde grec à la période classique, topographie et institutions

Claire Joncheray

Le recensement des données archéologiques et des textes littéraires grecs, du milieu du VIe au milieu du IVe siècle av. J.-C., a permis d'étudier l'architecture des cités étrusques : le maillage urbain, les monuments et le rapport de la cité avec son territoire ont été comparés aux connaissances du monde grec voisin souvent pris comme modèle dans les interprétations actuelles, comparaison analysée et parfois contestée.

L'absence de grande place et de structures adaptées aux rassemblements s'explique par des besoins institutionnels différents : un bilan sur les magistratures et sur la structure de la société étrusque permet d'identifier ces besoins tels que l'accueil des clients ou le respect de règles religieuses strictes. Une étude du rôle des trompettes, au sein des insignes du pouvoir, permet également de mesurer le statut militaire de l'autorité des magistrats et confirme une cohésion sociale de la cité.

La distinction entre les lieux publics, indicateurs de la conscience des communautés urbaines à former un tout unitaire, et l'espace public, où s'exprime le politique, tend à conclure à un éclatement des lieux de pouvoir. Des espaces alternatifs comme les cours des maisons ou les espaces vides dans les sanctuaires peuvent se doter d'une certaine fonction politique.

The architecture of Etruscan city-states is investigated by reviewing existing archeological data and Greek literary sources ranging from the the mid-6th to the mid-4th century B.C. We then proceed to compare Etruscan and Greek city-states in terms of urban network, monumental construction or the relation between cities and their surrounding territories. Since recent interpretations tend to rely on a comparison with Greek city-states, a discussion and critical examination of this model is provided.

It is argued that the absence in Etruscan city-states of urban squares and structures capable of hosting large gatherings can be explained by differing institutional needs and requirements, such as the adherence to strict religious rules, or the reception of clients by patrons. These distinctive factors are identified by assessing the structure of Etruscan society and by examining Etruscan magistracies. An examination of the role of trumpets among symbols of power is also developed in order to ascertain the military nature of the authority bestowed on Etruscan magistrates, as well as the strong social fabric of Etruscan city-states.

By drawing on the distinction between urban public places, indicative of the consciousness of a urban community of forming a unitary whole, and urban public space, of a more specifically political significance, we arrive at the conclusion that a fragmentation of the latter into multiple places of power can be observed in Etruscan city-states. Finally, it is shown that such alternative spaces as the inner courts of private houses or the free spaces in sanctuaries can also be given a certain political status.

université Paris Ouest Nanterre La Défense
ALMA MATER STUDIORUM UNIVERSITÀ DI BOLOGNA
UMR 7041 ArScAn CNRS Paris I - Paris X
ED 395 Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent

Università di Bologna – Scuola Dottorale di Archeologia
Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense – École doctorale 395 « Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent »

Thèse pour obtenir les grades de

Docteur de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense

(Histoire et archéologie des mondes anciens) et Dottore di ricerca in Archeologia

soutenue par

Claire JONCHERAY

le 27 Novembre 2010

Les cités étrusques et le monde grec à la période classique

Topographie et institutions

Vol. 1 – Catalogue des sources

Sous la direction conjointe de

Madame le Professeur Agnès Rouveret (Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense) et de Monsieur le Professeur Giuseppe Sassatelli (Università di Bologna)

devant un jury composé des directeurs et de

Monsieur le Professeur Olivier de Cazanove (Université de Paris I – Sorbonne)

Madame le Professeur Angela Pontrandolfo (Università di Salerno - Italie)

Università di Bologna – Scuola Dottorale di Archeologia
Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense – École doctorale 395 « Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent »

Thèse pour obtenir les grades de

Docteur de l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense

(Histoire et archéologie des mondes anciens) et Dottore di ricerca in Archeologia

soutenue par

Claire JONCHERAY

le 27 Novembre 2010

Les cités étrusques et le monde grec à la période classique

Topographie et institutions

Vol. 1 – Catalogue des sources

Sous la direction conjointe de

Madame le Professeur Agnès Rouveret (Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense) et de Monsieur le Professeur Giuseppe Sassatelli (Università di Bologna)

devant un jury composé des directeurs et de

Monsieur le Professeur Olivier de Cazanove (Université de Paris I – Sorbonne)

Madame le Professeur Angela Pontrandolfo (Università di Salerno - Italie)

Sommaire

Sommaire *7*

Liste des illustrations *9*

Avertissement *13*

Corpus archéologique *19*

LA CAMPANIE ETRUSQUE **21**
Introduction 23
1- Le territoire et la cité de Pontecagnano 29
2- Le territoire et la cité de Fratte 35
3- Le territoire et la cité de Pompéi 41
4- Le territoire et la cité de Capoue 45

L'ÉTRURIE MERIDIONALE **53**
5- Le territoire et la cité de Véies 55
La cité de Véies 59
6- Le territoire et la cité de Caere 67
La cité de Caere 77
7- Le territoire et la cité de Tarquinia 87
La cité de Tarquinia 93
8- Le territoire et la cité de Vulci 101
La cité de Vulci 108
9- Le territoire et la cité de Velzna 115
La cité de Velzna 122

L'ÉTRURIE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE **129**
10- Le territoire et la cité de Vetulonia 131
La cité de Vetulonia 137
11- Le territoire et la cité de Roselle 145
La cité de Roselle 149
12- Le territoire et la cité de Populonia 155
La cité de Populonia 159
13- Le territoire et la cité de Chiusi 165
La cité de Chiusi 171
14- Le territoire et la cité de Pérouse 181
La cité de Perouse 187
15- Le territoire et la cité de Cortone 193
La cité de Cortone 198
16- Le territoire et la cité de Volterra 205
La cité de Volterra 211
17- Le territoire et la cité d'Arezzo 217
La cité d'Arezzo 222

18- Le territoire et la cité de Fiesole 229
La cité de Prato-Gonfienti 237
La cité de Fiesole.....240
19- Le territoire et la cité de Pise 245
La cité de Pise 255

LA PLAINE PADANE.....261
Introduction 263
20- L'Émilie occidentale entre le Taro et le Panaro.....265
21- La vallée du Reno et la cité de Marzabotto.....275
La cité de Marzabotto.....279
22- La cité de Bologne-Felsina 287
La cité de Felsina.....287
23- Le territoire de Mantoue et la cité de Forcello.....293
La cité de Forcello di Bagnolo San Vito 296
24- Le territoire et la cité d'Adria 301
La cité d'Adria 306
25- Le territoire et la cité de Spina.....311
La cité de Spina 314
26- La Romagne et Verucchio 321
La cité de Verucchio 325

Textes Grecs 329

Liste des abréviations bibliographiques 331

Les textes des VIIe - VIe siècles av. J.-C. 333

Les textes du Ve siècle av. J.-C.....337

Les textes du IVe siècle av. J.-C.....378

Les textes du début du IIIe siècle av. J.-C. 440

Index des auteurs.....447

Index Thématique.....449
Les Étrusques 449
Cités étrusques.....449
Autres cités et autres peuples en rapport avec les Tyrrhéniens.....450
Guerres et événements 451
Fleuves 451
Mer 451
Ressources.....452
Personnages mythiques 452
Musique.....453
Coutumes étrusques.....453
Productions étrusques.....453

Liste des illustrations

Carte de localisation des sites urbanisés de Campanie à la période classique. 27
Plan de Pontecagnano avec les axes nord-est/sud-ouest (A à H) 32
Plan du parc archéologique de Fratte 38
Carte de localisation des vestiges archaïques et classiques dans le secteur nord-occidental de Pompéi 44
Plan de la cité de Capoue 50
Carte de localisation de Véies, des centres secondaires sous son influence à la période classique et des cités voisines de l'*Ager Faliscus*, du Latium et de l'Étrurie. 57
Plan de la cité de Véies 64
Plan général de Piazza d'Armi 65
Plan du sanctuaire de Portonaccio 65
Carte de localisation de Caere et des centres secondaires sous son influence. 72
Plan du sanctuaire de Montetosto 72
Plan des deux aires du sanctuaire de Pyrgi 73
Plan du site fortifié de la Castellina 74
Plan de Punta della Vipera 75
Plan de la cité de Caere 84
Carte de localisation de Tarquinia et des centres secondaires sous son influence 90
Plan de Gravisca vers 480 av. J.-C. 91
Plan de l'acropole de Luni sul Mignone 91
Plan de Tarquinia 98
Plan de Tarquinia avec le tracé des routes de la période archaïque 98
Plan du temple de l'Ara della Regina et de ses deux phases de construction 99
Carte de localisation de Vulci et des centres secondaires sous son influence à la période classique. 105
Plan de Ghiaccio Forte 105
Plan de Regisvilla (Montalto di Castro) 106
Plan de Saturnia 106
Plan de Sovana avec la localisation des structures des périodes archaïque et hellénistique 107
Planimétrie de Vulci 112
Carte de localisation de Velzna et des centres secondaires sous son influence à la période classique 119
Plan du centre secondaire de Civita Fosso d'Arlena 119
Plan de Monterado 120
Plan du sanctuaire de Pian del Lago 120
Plan de la ville d'Orvieto et localisation des vestiges étrusques 126
Plan du temple du Belvédère 127
Plan du sanctuaire de la nécropole de la Cannicella 127
Plan de la nécropole Crocifisso del Tufo 128
Carte de localisation de Vetulonia et des centres secondaires sous son influence 135
Plan du quartier hellénistique de Vetulonia 140
Plan de la cité de Vetulonia 141
Carte de localisation de Roselle et les confins de son territoire. 147
Plan de la cité de Roselle 153

Carte de localisation de Populonia et des sites de l'île d'Elbe à la période classique ..157
Plan de Castiglione di S. Martino.....158
Plan de la cité de Populonia 162
Plan de l'aire des fouilles de l'acropole de Populonia 163
Carte de localisation de Chiusi et des centres secondaires sous son influence 169
Carte des différentes localités qui font de Chiusi un ensemble multipolaire 177
Plan de la cité de Chiusi à la période hellénistique 178
Carte de localisation de Pérouse et des sites mineurs sous son influence à la période classique. 185
Plan de la cité de Pérouse 191
Carte de localisation de Cortone et de son territoire. 196
Plan des fouilles du site de Camucia 196
Plan de la cité de Cortone.....202
Carte de localisation de Volterra et des sites mineurs sous son influence à la période classique. 209
Planimétrie générale de Volterra 215
Carte de localisation d'Arezzo et des sites mineurs sous son influence à la période classique 220
Plan d'Arezzo 226
Carte de localisation de Fiesole et des sites mineurs sous son influence à la période classique. 234
Planimétrie générale du site de Pietramarina 235
Plan du site fortifié de Cetamura del Chianti 235
Photographie aérienne des principales zones fouillées à Prato-Gonfienti 239
Plan de Fiesole 243
Carte de localisation de Pise et des sites mineurs sous son influence à la période classique. 250
Plan de Chiarone di Capannoni pour la phase du Ve siècle et la restitution de l'édifice en bois avec trois espaces de vie 250
Plan de la citadelle de Monte Castellare au sud des Monts Pisani.....251
Plan de l'habitat de Murella 251
Plan de la maison à portique du Ve siècle de Ponte del Tiglio 252
Plan de San Rocchino.....252
Plan de l'habitat de Tempagnano et de ses différents sondages (A, B, C et D).....253
Carte de Pise à la période classique 258
Localisation des sites étrusques de la vallée du Taro à la vallée du Panaro. 270
Plan de Forte Urbano.....270
Plan de Mirandola, loc. Povertà lors des prospections en 1990 271
Plan schématique de Monte Castagneto, section de G. Chierici 271
Plan de la section de San Polo d'Enza. 272
Plan de Collecchio.....272
Carte de localisation des sites avec restes de structures d'habitat pour la période classique dans la vallée du Reno. 277
Reconstitution de la planimétrie de Casalecchio di Reno 278
Plan de la cité de Marzabotto 283
Plan des temples de l'acropole de Marzabotto.....284
Plan du temple pour le culte des eaux de Marzabotto.....284
Plan du temple de Tinia à Marzabotto (RégionI, îlot 5).....285

Plan du secteur à l'est du temple de Tinia à Marzabotto (RégionI, îlot 4) 285
Plan de Felsina entre le la fin VIe siècle et le Ve siècle av. J.-C. 289
Carte de localisation de Forcello San Bagnolo di San Vita et des sites étrusques de la période classique de son territoire 295
Plan de la cité de Forcello Bagnolo San Vita 298
Carte de localisation d'Adria et des sites avec restes de structure d'habitat qui dépendent de l'*emporion* à la période classique..... 303
Plan du site de Balone..... 304
Plan d'une tranchée de fondation du site de San Basilio..... 304
Photo du site de San Cassiano di Crespino..... 305
Plan des nécropoles d'Adria 308
Carte de localisation de Spina et des sites mineurs de son territoire. 313
Plan de Spina 318
Carte de localisation de Verucchio et des sites étrusco-ombriens de Romagne à la période classique. 323
Planimétrie des structures de Pian del Monte, dans le secteur sud-est 328

Avertissement

Ce volume présente la recherche et la compilation des données sur les cités étrusques de la période classique ainsi que les textes grecs de cette même période qui font référence aux Étrusques. À la fois archéologique et littéraire, cette documentation permet d'avoir une vision d'ensemble, et la plus exhaustive possible, de nos connaissances actuelles. Elle est à la fois un bilan sur les recherches et les découvertes, et une synthèse qui permet de mieux poser les problèmes de l'urbanisme étrusque.

Deux parties composent ce volume : d'une part un catalogue des cités et de leur territoire ; d'autre part, un recueil de textes littéraires grecs. Il a paru finalement plus judicieux d'entrer dans le monde des cités étrusques de la période classique par leur géographie et de saisir les rouages de leur fonctionnement interne tels que l'archéologie et l'épigraphie le permettent. L'avantage de cette vision globale est de donner ainsi la possibilité d'apprécier sous un angle différent les textes grecs déjà connus et étudiés. Ces textes offrent également un éclairage subtil sur les stratégies politiques, les mythes ou les événements historiques.

Le premier volet de ce *corpus* comprend l'ensemble des données archéologiques sur les cités étrusques et leur territoire, à la période classique, de la Campanie à la plaine Padane. Gênes et les sites extérieurs au continent italien où les Étrusques furent présents n'ont pas été pris en compte, leur rôle de relais dans les échanges n'en faisant pas nécessairement des cités d'origine étrusque. Si la Campanie ouvre ce parcours descriptif, c'est puisqu'il s'agit de la région, située le plus au sud, et en contact direct avec les Grecs installés en Italie. La suite du parcours documentaire s'effectue du sud vers le Nord. La difficulté de présentation de la Campanie et de la plaine Padane s'est ressentie dans la mesure où les données sont concentrées sur les cités de Capoue et de Bologne qui semblent influencer l'ensemble de la région et pas uniquement un territoire nécessaire à la constitution économique et sociale de la cité. Cela explique qu'une série d'habitats de Campanie n'est pas répertoriée sous la forme adoptée pour le reste du *corpus* et que la fiche sur la cité de Bologne ne comprend pas de partie consacrée à son territoire.

Chaque cité est décrite en deux temps, d'abord dans son rapport à un espace qui lui est propre et qu'elle semble gérer, puis dans son intégrité propre, telle que le suggère la définition minimale de la cité comme la somme d'une *chôra* et d'une *astu*.

L'étude du territoire nous a semblé d'abord nécessaire pour replacer la cité dans son contexte géographique et ses rapports avec ses voisines. Sa localisation implique un mode de développement particulier. La manière dont le contrôle sur le territoire s'effectue et fluctue offre une idée du fonctionnement humain de la cité et de sa capacité à intégrer les populations des alentours. Ainsi se justifient les six entrées de chaque fiche : les limites du territoire, la géographie et l'hydrographie, les voies de communication, l'évolution du territoire, ses caractéristiques entre le VIe siècle et le IVe siècle, et son habitat à la période classique. Il est difficile de présenter les débats historiographiques dans les fiches. Nous avons cherché à problématiser le développement de chaque cité, autant que possible, pour la faire apparaître dans sa singularité et dans son interaction avec les autres.

Pour définir les limites des territoires, plusieurs critères ont été retenus : de l'influence architecturale à la diffusion des productions artistiques des cités, des frontières naturelles aux axes stratégiques du développement minier ou commercial, de l'usage de l'écriture ou de la diffusion de certains rites propres à la cité… C'est à titre indicatif que les limites des territoires sont présentées dans ces fiches. Définir les voisins d'une cité et la proximité des ressources naturelles donnent ainsi une idée des possibles tensions politiques liées à des différents territoires.

De plus, nous avons essayé, en constituant la documentation, de trouver et de maintenir un équilibre entre un travail de recherche soucieux du détail sur les territoires et une nécessité de restituer une fiche synthétique, qui globalise les données en les schématisant parfois. Il est en effet difficile de qualifier le terme *habitat*. Les prospections archéologiques présentent une série d'*habitats* définis par le nombre de leurs sépultures ou par le type et la quantité de céramiques recueillies. En réalité, le dernier critère de la fiche concerne des *habitats* marqués par des structures et des édifices. Il comprend également des lieux de culte, identifiés par du matériel ou par des structures, parce qu'une partie de la valeur politique impulsée par la cité se retrouve dans la mise en place des sanctuaires. Les éléments religieux donnent une idée de l'organisation politique et spatiale de la cité à défaut d'une autre architecture. La

comparaison des structures et de leur organisation permet, en négatif, de comprendre à quoi correspondent une cité étrusque et ses monuments. La carte de répartition des *habitats* permet de replacer les principaux centres identifiés par des structures ou par une connotation religieuse. Elle donne une vision générale sur les grands ensembles du territoire d'une cité. Le fonds de carte utilisé provient du *Barrington Atlas of the Greek and Roman Worlds* édité par R. Talbert. Cette visualisation topographique se complète par un tableau récapitulatif des données sur le territoire à la période classique. Suit une série de plans quand les structures des édifices le permettent.

Légende des cartes de localisation des sites élaborées à partir de TALBERT 2000[1] :

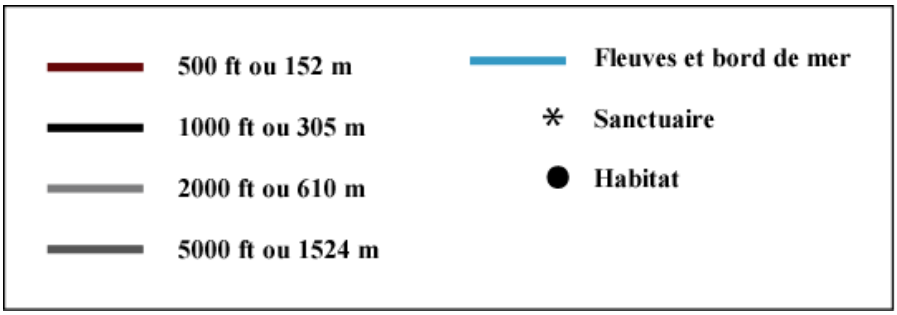

Quant à la fiche de détail sur les cités elles-mêmes, elle se compose de trois grands ensembles : une présentation générale, le point sur la période charnière du VIe siècle au IVe siècle, puis une réflexion sur l'organisation spatiale et institutionnelle de la cité.

La première partie de la présentation générale permet de rappeler que les cités prennent naissance avant la période classique et qu'une série de phénomènes est à l'origine de leur formation. Leurs évolutions permettent d'expliquer également un fonctionnement et une organisation sociale, politique, spatiale et économique différentes. La recherche du doctorat étant centrée sur le monde classique, la seconde partie de la fiche fait une plus large place aux connaissances sur cette période. Les changements topographiques entre le VIe siècle et le IVe siècle nous intéressent plus particulièrement et impliquent des transformations sociales et politiques. Le dernier point de chaque fiche essaie de reprendre sous une forme synthétique, l'organisation

[1] Les premiers chiffres sont en mesure anglaise.

générale spatiale et institutionnelle de la cité et ce qu'on peut en dire à la période classique. Pour les magistratures ou les institutions, cette synthèse a dû tenir compte également des autres périodes historiques, notamment postérieures.

Certes, l'aspect schématique de ces fiches réduit les possibilités de précision dans la présentation des données. Mais l'enjeu de ce catalogue correspond davantage à un panorama général des connaissances destiné à pointer les manques ou les éléments susceptibles d'améliorer la compréhension de la structure de ces cités étrusques. Nous avons choisi le symbole ∅ quand les données sont manquantes.

Vient ensuite la présentation des plans de chaque cité et des lieux de pouvoir, c'est-à-dire les possibles acropoles, places, lieux publics ou sanctuaires. Les plans n'étant pas tous à la même échelle, il est difficile de les comparer. Ils ne permettent pas toujours d'avoir une idée générale de l'organisation urbaine. Parfois, seuls des points de localisation des découvertes dans la ville moderne donnent un aperçu de la cité étrusque et de son étendue.

La connaissance des cités étrusques dépend en effet des découvertes ponctuelles et des projets archéologiques actuels. De nombreuses fouilles en cours peuvent encore préciser une série d'éléments indiqués dans ces fiches archéologiques. La collection *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle Isole Tirreniche*, dirigée par G. Nenci et G. Vallet depuis 1977 a servi de base à la présentation générale de la plupart des cités. Nous nous sommes fondée également sur les recensions des manuels de S. Steingräber (1983), G. Camporeale (2000) et P. Giannini (2003). Les fiches ont pu être complétées ensuite par des monographies, des rapports de fouille parus dans les bulletins des Surintendances ou les *Notizie degli scavi* et des articles spécialisés. Les colloques des *Studi Etruschi* (*Dinamiche di sviluppo* publié en 2005 et *La città murata* publié en 2008) ont également permis d'ajouter ponctuellement des données aux fiches du *corpus*. Pour la recherche sur les territoires, les atlas, les synthèses et les cartes archéologiques ont permis de compléter les données.

Le second volet de ce *corpus* comprend les sources littéraires grecques, contemporaines des données archéologiques. Les textes ont été recensés à partir du *Thesaurus Linguae Graecae*, selon une recherche effectuée par mots-clefs (*Tyrrhénien*, *Tyrsénien*, *Adria*, *Éridan* et le nom de chaque cité étrusque) et à partir d'une série de

recueils comme ceux de G. Buonamici (1939), G. A. Mansuelli (1986) et A. D'Aversa (1995). La recherche a été la plus exhaustive possible. Nous n'avons pas ciblé les textes qui présentent une signification dans le cadre d'une réflexion sur l'urbanisation étrusque ou sur le fonctionnement politique des cités. Un index des thématiques figure à la fin du recueil ainsi qu'un index alphabétique des auteurs. Les textes en grec ont été revus à partir des publications anglaises, françaises ou allemandes. Chaque fragment a été vérifié auprès des recueils de référence qui figurent dans la liste des abréviations et les correspondances entre les différentes attributions ont été signalées. Dans les cas où la traduction en français n'existait pas dans des publications récentes, nous avons opté pour une traduction personnelle ou celles, inédites, de M. Antoine Morice, agrégé de Lettres Classiques, qui nous a fourni amicalement son aide.

La présentation des textes s'effectue par ordre chronologique, dans les limites de notre sujet, c'est-à-dire depuis Hésiode (700 av. J.-C.) jusqu'au début du IIIe siècle av. J.-C. Le classement des auteurs par ordre chronologique n'est pas toujours facile : pour un même siècle, sont indiqués en priorité les auteurs dont les dates sont généralement admises et suivent ensuite ceux dont les dates, plus évasives, correspondent au siècle lui-même.

Les textes qui présentent les événements de la période classique et qui sont largement postérieurs à cette période chronologique n'ont pas été retenus. Les sources comme Tite Live, Diodore de Sicile ou Strabon, ne figurent pas dans ce *corpus*, même s'il en est fait état au cours du travail dans le catalogue des sites archéologiques. Ce choix s'explique par la volonté de rester d'une part dans une sensibilité grecque et d'autre part dans un même cadre chronologique.

Bibliographie :

BUONAMICI, G. (1939), *Fonti di storia etrusca tratte dagli autori classici*, Florence-Rome, Ed. L. S. Olschki.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi*, Bari.

La città murata in Etruria. Atti del XXV Convegno di studi etruschi ed italici, Chianciano Terme-Sarteano-Chiusi, 30 marzo-3 aprile 2005, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, 2008.

D'AVERSA, A. (1995), *L'Etruria e gli Etruschi negli autori classici*, Brescia, La Paideaia.

Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria Meridionale: Veio, Caere, Tarquinia, Vulci. Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi ed Italici, Roma, Veio, Cerveteri/Pyrgi, Tarquinia, Tuscania, Vulci, Viterbo, 1-6 ottobre 2001, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 2005.

GIANNINI, P. (2003), *Centri etruschi e romani dell'Etruria meridionale*, 3ème édition, Tipografia Ceccarelli.

MANSUELLI, G. A. (1986), « Topografia storica della regione etrusca », *Rasenna, storia e civiltà degli Etruschi*, PUGLIESE CARRATELLI G. (dir.), Milan, Libri Scheiwiller, p.677-716.

STEINGRÄBER, S. (1983), *Città e necropoli dell'Etruria, luoghi segreti e itinerari affascinanti alla riscoperta di un'antica civiltà italica*, Rome, Newton Compton.

TALBERT, R. éd. (2000), *Barrington Atlas of the Greek and Roman Worlds*, Princeton-Oxford, Princeton University Press.

Corpus archéologique

LA CAMPANIE ETRUSQUE

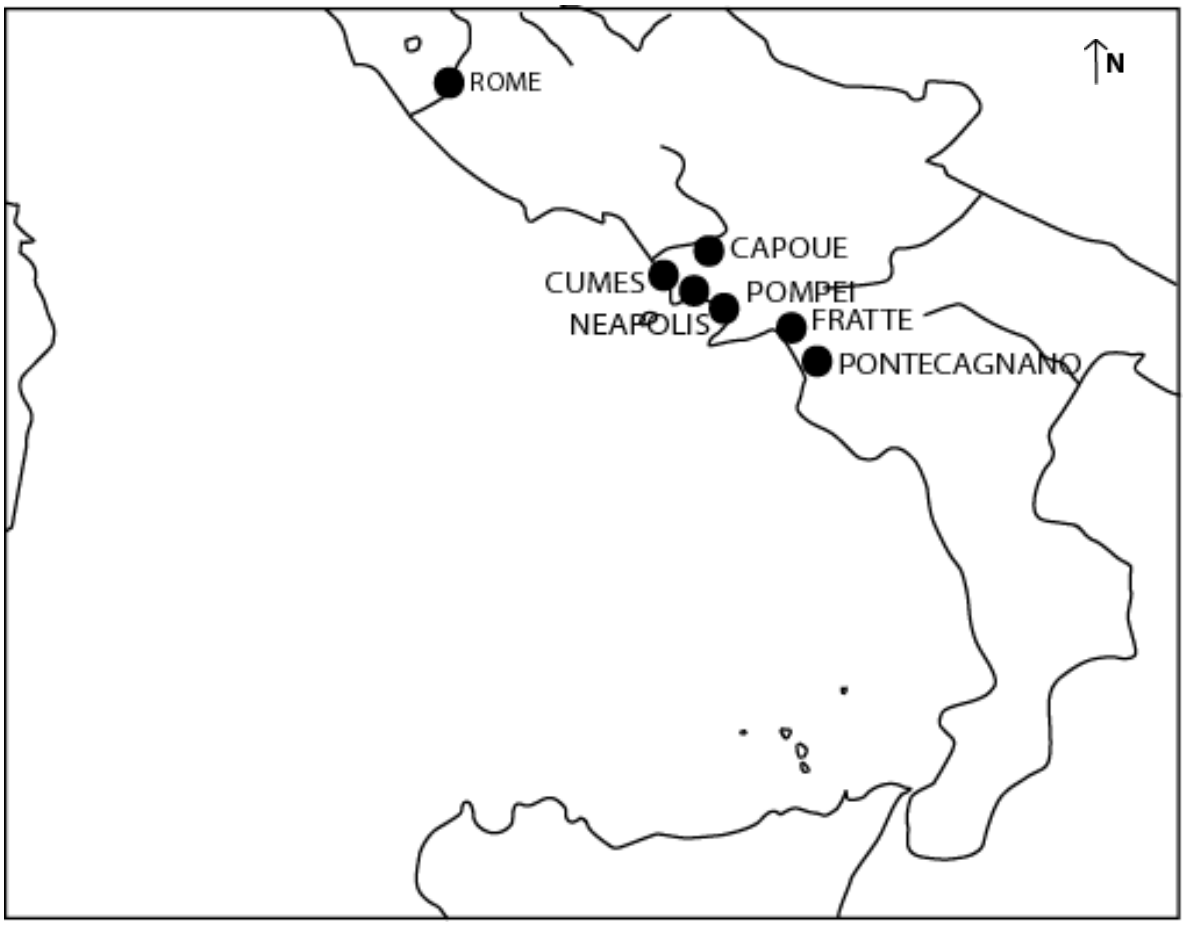

Introduction

1- Le territoire et la cité de Pontecagnano

2- Le territoire et la cité de Fratte

3- Le territoire et la cité de Pompéi

4- Le territoire et la cité de Capoue

Introduction

La présentation des cités étrusques de la Campanie, dans ce *corpus*, est atypique par rapport aux autres régions du fait même de sa position stratégique et des liens directs avec les cités grecques. Cette présentation se divise en trois temps : d'abord un rappel du contexte historique et topographique propre à la Campanie ; ensuite une présentation des sites étrusquisés et la localisation des principaux centres urbains où une présence étrusque a été identifiée ; puis les fiches des cités étrusques de Pontecagnano, Fratte, Pompéi et Capoue.

La Campanie se divise en trois grands ensembles géographiques : la plaine de Capoue, la *Mesogeia* qui comprend la vallée du Sarno, et l'agro picentino qui englobe la presqu'île de Sorrente jusqu'au fleuve Sélé. Elle est considérée comme une région de frontière, point stratégique de convergence des intérêts commerciaux grecs, étrusques et indigènes. La pluriethnicité est un phénomène caractéristique de la Campanie et les influences culturelles et politiques s'appliquent à l'ensemble de la population.

Le passage entre le VIIe et le VIe siècle, après la seconde colonisation grecque, marque la fin du processus urbain qui se développait localement depuis l'âge du Fer (CERCHIAI 1995). Dans la vallée du Sarno notamment, le phénomène de concentration urbaine est lié au dépeuplement de la *chora*, selon un processus de type synœcisme qui entraîne la disparition des villages agricoles. Le phénomène urbain se présente comme dépendant des échanges culturels, des mobilités ethniques et des exigences commerciales.

Dans la première moitié du VIe siècle, les liens entre Capoue et Cumes structurent la région à la fois étrusquisée et hellénisée. Des tensions, toutefois, semblent s'accroître avec l'arrivée au pouvoir du tyran de Cumes, Aristodémos, à la fin du VIe siècle et la naissance de la puissance de Syracuse qui encourage une politique de fermeture. La fondation de Neapolis en 474 pour contrôler le golfe de Naples transforme au Ve siècle les équilibres de la Campanie. Enfin le déplacement des populations indigènes vers le littoral à partir de la fin du Ve siècle et leur emprise sur les cités campaniennes mettent fin à la primauté étrusque en Campanie.

J. Heurgon rapporte que la tradition littéraire présente neuf colonies étrusques en Campanie : Capoue, Nola, Nuceria, Herculanum, Pompei, Sorrente, Marcina, Salerne et Picentia. Toutefois, l'archéologie confirmerait l'installation urbaine étrusque dans quatre sites : Pontecagnano, Fratte, Pompéi et Capoue (HEURGON 1942). Cependant, le promontoire de Sorrento jusqu'au Sélé, est occupé par les Étrusques d'après Pline (*Histoire naturelle*, III, 70). D'autres sites possèdent du matériel et des inscriptions en langue étrusque : Acerra, Cales, Herculanum, Nola, Nocera, Sorento, Suessula, Castellammare di Stablia, Stablies, Calatia, Eburum et Vico Equense et Vietri sul mare. D'autres, encore, sont connus par leur nom sans que l'archéologie ne les ait identifiés : *Irnthi*, *Velsu*, *Marcina*, *Urina* ou *Velcha*. Les textes font mention d'une dodécapole campanienne dont la tête serait Capoue.

Nocera, Nola, Acerra et Suessula sont les principaux centres urbains étrusquisés. Nocera, appelée également *Noukeria*, est née d'un synœcisme des habitats de la vallée du Sarno à partir de la fin du VIIe siècle. Servius (*Commentaire à l'Énéide*, VII, 738) suggère que son origine est pélasgique et Stéphane de Byzance, d'après Philistos, la considère comme une cité tyrrhénienne. Les fortifications de la cité peuvent être datées des IVe-IIIe siècles respectant la limite entre l'habitat et les nécropoles des périodes précédentes. Le nom de Nocera, comme celui de Nola, dérivent de l'adjectif osque *neu/nou* qui signifie *nouveau* : il est possible de considérer ces deux cités comme des « villes nouvelles ».

Nola est la plus ancienne ; elle daterait au moins de la fin du VIIe siècle et Stéphane de Byzance citant Hécatée, la décrit comme une cité ausonienne (frg. 61 [16]). Le matériel des tombes montre en effet une certaine hétérogénéité de la population depuis la phase villanovienne (CESARANO 2004), à la confluence entre les Samnites, les Osques et les Étrusques. Les monnaies de Nola, émises à partir de la fin du Ve siècle, suggèrent une dynamique économique et politique que l'archéologie urbaine ne peut confirmer. La stratigraphie a été en effet perturbée par les éruptions du Vésuve vers la fin du Ve siècle et par les alluvions du fleuve Sarno (VECCHIO à paraître).

Acerra, ensuite, est caractérisée par de grands fossés artificiels utilisés pour le drainage ou la bonification des terres baignées par le fleuve Clanis. Cette série de

constructions hydrauliques serait un témoignage de la présence étrusque à Acerra. L'homonymie entre cette cité et un autre lieu de la plaine Padane, d'après Strabon (*Géographie*, V, 247), confirmerait l'origine étrusque de la ville. L'habitat est caractérisé à ce jour par des cabanes et le territoire alentour serait occupé pourtant par une série de fermes ou d'habitats isolés de la période archaïque jusqu'à la période romaine (DE CARO 2001). Une seule structure de la fin du VIe siècle – début du Ve siècle est identifiable : sous des sépultures d'époque hellénistique, il s'agit d'un espace circulaire entouré d'un fossé et composé de banquettes (DE CARO 1997). Devenue en 332 av. J.-C. *civitas sine suffragio*, Acerra planifie l'espace urbain et se dote d'une muraille.

Suessula, enfin, au centre d'une série de rivières, contrôle la vallée et les montagnes. La zone archéologique comprend 40ha. Elle est connue, à la période classique, par ses nécropoles, leur matériel et leurs inscriptions étrusques, même si le toponyme de la ville semble d'origine osque (PERSICHINI 2004). La monumentalisation de la ville date du IVe siècle quand elle devient *civitas sine suffragio*. Dans le *forum*, on a trouvé quelques traces d'antéfixes du Ve siècle (GIAMPAOLO 2007).

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
ACERRA	Vallée du Clanis et plaine fertile	Du Néolithique à la période romaine	Des *cunicoli* et une occupation capillaire du territoire par des fermes	Habitat
CALES	Au nord du Volturnus, proche de Capoue	Archaïque	Nécropoles et matériel	Habitat
CAPOUE	Dans la vallée du Volturnus	De la période archaïque à la période romaine	Découvertes ponctuelles qui permettent de faire une hypothèse sur le plan urbain	Capitale de la dodécapole campanienne, à la tête d'un territoire entre le Volurnus et le Sarno
FONDO PATTURELLI	Proche de Capoue, sur les hauteurs	VIe siècle	Pas de structures mais des terres cuites	Sanctuaire extra-urbain dépendant de Capoue
FRATTE	Dans la région de Salerne	De la période archaïque à la période hellénistique	Canalisation, nécropoles et édifices de culte	Habitat
HERCULANUM	Sur le littoral	Archaïque	Matériel	Habitat peut-être de fondation grecque
MONT TIFATA	Proche de Capoue, sur les hauteurs	VIe siècle	Pas de structures mais des terres cuites	Sanctuaire extra-urbain dépendant de Capoue
NOCERA	Dans la vallée du Sarno	Archaïque	Nécropole	Habitat
NOLA	Près du Clanis	VIIe-IIe siècles	Nécropole	Habitat
POMPÉI	Sur le littoral, à l'embouchure du Sarno	Du VIIe siècle à la période romaine	Deux temples, une enceinte et des vestiges de murs	Port
PONTECAGNANO	Le plus au sud de la région	De la période orientalisante à la période romaine	Découvertes ponctuelles qui permettent de faire une hypothèse sur le plan urbain	Habitat
SUESSULA	Entre Capoue et Acerra	VIIIe-IIe siècles	Nécropole et terres cuites	Habitat

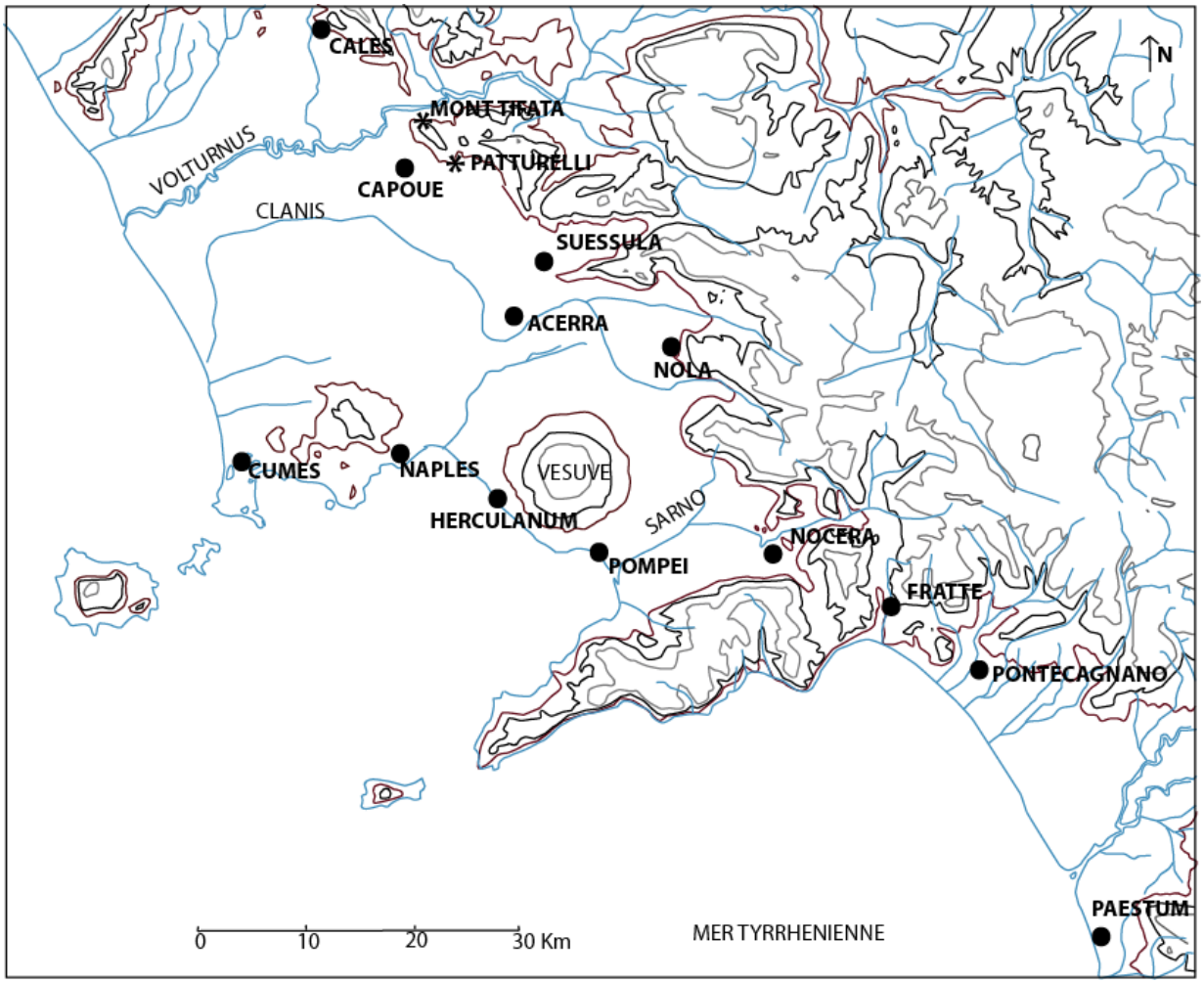

Carte de localisation des sites urbanisés de Campanie à la période classique.

Bibliographie :

CERCHIAI, L. (1995), *I Campani*, Milan, Longanesi.

CESARANO, M. (2004), « Nola : segni di differenzazione sociali in alcuni corredi di età orientalizzante da un centro della mesogeia campana », *Italia Antiqua, la formazione della città in Etruria*, Orvieto, Edizioni Quasar, p.23-45.

DE CARO, S., GUZZO, P. G. et TOCCO SCIARELLI, G. (1997), « La Campania. L'attività della Soprintendenza Archeologica di Napoli e Caserta nel 1996 », *Mito e storia in Magna Grecia*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.401-452.

DE CARO, S., GUZZO, P. G. et TOCCO, G. (2001), « La Campania. L'attività della Soprintendenza Archeologica di Napoli e Caserta nel 2000 », *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero*, Tarente, Istituto per la storia e l'archeologia della Magna Grecia, p.863-936.

GIAMPAOLO, D. et ROSSI A. (2007), « Suessula : i nuovi rinvenimenti », *Gli Etruschi e la Campania Settentrionale*, Colloque des Studi Etruschi e Italici (à paraître).

HEURGON, J. (1942), *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de la Capoue pré-romaine des origines à la seconde guerre punique*, Paris, E. De Boccard.

PERSICHINI, S. (2004), « Tracce di divisioni agrarie preromane nel territorio di Acerra », *Italia Antiqua, la formazione della città in Etruria*, Orvieto, Edizioni Quasar, p.45-66.

VECCHIO, G. (à paraître), « Nola : la fase arcaica della necropoli di "Torriccelle" », *Gli Etruschi e la Campania Settentrionale*, Colloque des Studi Etruschi e Italici.

1- Le territoire et la cité de Pontecagnano

Le territoire de Pontecagnano devait correspondre à la plaine littorale jusqu'aux Monts Picentini, entre le fleuve Sélé et le territoire de Fratte. Il dispose d'un riche arrière-pays agricole.

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Πικεντία, Picentia (pour la colonie romaine), peut-être Aminaia[2]
Site : Sur les rives du fleuve
Situation : Proche du littoral, frontière avec la colonie grecque de Poseidonia-Paestum
Superficie : 80 ha (CAMPOREALE 2000)
Formation : ∅
Fondation : Une scholie (Schol. Bern., *Géorgiques*, II, 97) suggère que la cité est d'origine pélasgique
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : Les monnaies avec l'inscription *AMI* proviennent peut-être de Pontecagnano

Les origines

Pontecagnano est un site occupé depuis le Néolithique et il connaît un *faciès* villanovien.

L'évolution de la cité

L'habitat connaît une restructuration au VIIe siècle d'après les nouveaux rites dans les nécropoles et une réorganisation de leur structure. La vocation emporique de Pontecagnano, au cœur des échanges entre la cité de Poseidonia et le monde indigène, se développe aux VIIe et VIe siècles. À partir du milieu du VIe siècle, son rôle décline au profit de Fratte.

[2] G. Colonna suggère que l'inscription *Amina* corresponde à un gentilice et fasse référence peut-être à une cité mais pas à celle de Pontecagnano, parce que le porteur de ce gentilice se distinguerait par son origine étrangère (COLONNA 1984 au sujet de l'article de BAILO MODESTI 1984).

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Au début du VIe siècle, la cohésion de la communauté s'exprime à travers une monumentalisation des aires de cultes. Au Ve siècle, la création des fortifications complète cette organisation urbaine. Les connaissances de la cité sont toutefois partielles ; seules les nécropoles sont bien connues.

La forme urbaine

Fortifications : La construction des fortifications date du passage entre le VIe et le Ve siècle. Les fortifications se transforment au Ve siècle avec un système *ad aggere* et un fossé devant la construction

Portes : ∅

Voirie : Selon les photographies aériennes, une série de rues larges de 4,5-5,5m est coupée par deux *plateia* qui sont orientées nord-ouest/sud-est

Arx-acropole : ∅

Forum-place publique : ∅

Nécropoles : Les nécropoles sont localisées près du fleuve, à l'extérieur de la ville

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Nord de la ville (loc. Pastini)	Du VIe siècle au IVe siècle	Une aire à ciel ouvert avec des vases partiellement enterrés. Matériel en terre cuite représentant des femmes assises sur un trône ou des offrants avec un porc	Sanctuaire suburbain lié à une divinité féminine à caractère chtonien et agraire
Sud-ouest de la ville (entre via Verdi et via Bellini)	Orientalisant jusqu'au Ve siècle. Complètement restructuré au IVe siècle	Un portique monumental à la période archaïque. Du matériel et des dépôts votifs	Une aire sacrée, dédiée à Apollon. Sanctuaire ouvert à la fréquentation des Grecs

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
A la place de la nécropole gentilice de Palinuro	Du VIe siècle au milieu du Ve siècle. Abandonné jusqu'au IVe siècle	Deux espaces autour d'une cour à ciel ouvert avec des fours pour la cuisson des céramiques	Des secteurs de l'*insula* peuvent être dédiés à des activités agricoles ou artisanales

Les maisons se situent le long des voies urbaines sauf dans un espace vide correspondant à une bande de 90 m de large, longeant le système défensif au sud-est.

L'utilisation de l'eau

L'axe de circulation appelé F, en fonction dès la fin du VIe siècle, est délimité à l'ouest par un canal destiné à recueillir les eaux de pluie et à l'est par un autre canal construit en mur de travertin.

C- ORGANISATION URBAINE

Entre la fin du VIe siècle et le début du Ve siècle, la cité connaît une *refondation* : un tracé régulier des rues et une réorganisation de l'espace suburbain (PELLEGRINO *et al.* 2009).

Le plan urbain

Il semble que le tracé des rues soit régulier avec un croisement orthogonal des *plateia*, selon un schéma *per strigas*. Huit axes de voirie orientés nord-est/sud-ouest sont utilisés dès la fin du VIe siècle. Ils sont séparés par une distance régulière de 46m ou un de ses multiples. Un changement d'orientation des rues est datable de la seconde moitié du IIIe siècle.

L'habitat semble divisé en quartiers aux fonctions distinctes. Le grand secteur oriental serait dédié aux activités de production. Via dei Cavalleggeri sépare le quartier de l'habitat et celui de la zone artisanale qui s'étend à l'est.

Type de cité

La présence d'un fossé à la fondation du mur rappelle le tracé du *pomerium*.

Institutions

À partir de l'étude du matériel des nécropoles, L. Cerchiai précise qu'au VIe siècle, la limitation des richesses suggère une organisation urbaine fondée sur l'encadrement de l'autorité des grandes familles (CERCHIAI 1995). Dans le premier quart du Ve siècle, les coutumes funéraires se transforment et l'usage des lécythes comme vases spécifiques du rituel funéraire se diffuse. Ce changement est interprété politiquement par une tendance à l'isonomie ou, au contraire, à l'oligarchie.

Plan de Pontecagnano avec les axes nord-est/sud-ouest (A à H)
1- Fortification avec un fossé du Ve siècle, 3-4- les deux sanctuaires, 5- la ville du IIIe siècle, 6- axe extraurbain qui coupe la voie D au IIIe siècle, 7- pavement du IIIe siècle, 8- sépulture (PELLEGRINO *et al.* 2009)

D- BIBLIOGRAPHIE

BAILO MODESTI, G. (1984), « Lo scavo dell'abitato antico di Pontecagano e la coppa con l'iscrizione AMINA [---] », *A.I.O.N.*, 4, p.215-246.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi : storia, civiltà*, Libreria Utet.

CERCHIAI, L. (1995), *I Campani*, Milan, Longanesi.

COLONNA, G. (1984), « Intervento », *Dibattito, AION*, VI, p.257-259.

PELLEGRINO, C., *et al*. (2009), « Pontecagnano tra Etruschi, Sanniti e Romani. Gli scavi dell'UNiversità di Napoli "L'Orientale" lungo l'autostrada SA-RC », *Verso la città. Forme insediative in Lucania e nel mondo italico fra IV e III sec.a. C.*, OSANNA M. (dir.), Venosa, Osanna Edizioni, p.457-490.

2- Le territoire et la cité de Fratte

Encadré par les montagnes et le littoral, le territoire de Fratte est très étroit. La cité ne peut pas disposer d'une *chôra* agricole adaptée à ses besoins. La cité de Fratte serait liée à son rôle d'*emporion* à partir de la fin du VIe siècle, prenant ainsi la suite de Pontecagnano.

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : *Irna* (légende monétaire) ou *Μαρκῖνα* (Strabon V, 4, 13)
Site : Sur deux terrasses fluviales créées par le fleuve Irno
Situation : Entre le promontoire de Sorrente et le territoire de Pontecagnano
Superficie : ∅
Formation : ∅
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : ∅

Les origines

Le site de Fratte est occupé depuis le VIe siècle grâce aux échanges avec Capoue et l'Étrurie. L'épigraphie montre un aspect multi-ethnique avec la présence d'Osques, de Grecs et d'Étrusques.

L'évolution de la cité

Au VIe siècle, Fratte se présente comme un centre intermédiaire entre Capoue et Poseidonia. C'est également un centre prospère : la grande expansion dans ses nécropoles suggère une croissance démographique. L'absence d'arrière-pays agricole et les problèmes commerciaux de la cité au Ve siècle provoquent une crise après 474. Le système emporique qui se fonde sur les pôles de Cumes et Fratte se déstructure dans le premier quart du Ve siècle après les batailles d'Himère en 480 et de Cumes en 474. Les traces d'incendie sur l'acropole suggèrent une destruction violente vers la fin du Ve siècle. Le site est toutefois encore occupé jusqu'au IIIe siècle.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Fratte s'urbanise dans le dernier quart du VIe siècle avec la monumentalisation de l'acropole, en position dominante sur la colline de Scigliato.

La forme urbaine

Fortifications : Sur l'acropole
Portes : ∅
Voirie : Une route utilisée du VIe siècle au IVe siècle sur l'acropole
Arx-acropole : Secteur légèrement surélevé avec un accès réduit
Forum-place publique : ∅
Nécropoles : Séparées de l'habitat par un bras du fleuve

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Acropole	De la fin du VIe siècle au début du Ve siècle	Matériel architectural et fondation en murs de grande épaisseur	Édifices de prestige et aire sacrée

L'habitat

Un édifice monumental mesure 25m x 12m. Il est composé d'une cour centrale avec une fontaine et de bâtiments latéraux[3].

L'utilisation de l'eau

Un système de gestion des eaux complexe fondé sur des citernes, puits, canaux et la fontaine de l'édifice monumental.

[3] PONTRANDOLFO 2009.

C- ORGANISATION URBAINE

Le déclin de Fratte après les trente premières années du Ve siècle met fin à l'ostentation des nécropoles et aux constructions monumentales, qui ne reprendront qu'à la fin du IVe siècle.

Le plan urbain

L'édifice archaïque ne correspond pas à un plan géométrique régulier et l'agencement entre les diverses zones du parc archéologique n'a pas encore été étudiée avec précision.

Type de cité

Il s'agit d'une cité qui est liée aux échanges. Peut-être faut-il associer cette cité à un *emporion*.

Institutions

D'après les nécropoles, le cadre social de la cité de Fratte faciliterait la mobilité et l'intégration des différentes populations campaniennes.

Plan du parc archéologique de Fratte
(d'après PONTRANDOLFO 2009).

D- BIBLIOGRAPHIE

CERCHIAI, L. (1995), *I Campani*, Milan, Longanesi.

GRECO, G. et PONTRANDOLFO, A. éd. (1990), *Fratte, un insediamento etrusco-campano*, Modène, Franco Cosimo Panini.

PONTRANDOLFO, A. éd. (2009), *Fratte il complesso monumentale arcaico*, Province de Salerne, Menabò comunicazione.

3- Le territoire et la cité de Pompéi

Pompéi, cité du littoral, devait drainer les flux des échanges de l'ensemble de la vallée du Sarno. Sa fonction de relais dans les échanges prend la force de Stablies. Le long de la ligne de côte, trois aires sacrées, Sant'Abbondio, Fondo Iozzino, Bottaro, contrôlent le territoire. Toutefois, définir Pompéi comme une cité étrusque pose le problème de qualifier précisément les critères qui définissent son ethnicité. La céramique et la littérature antique sont les seuls marqueurs réels de la présence étrusque à Pompéi.

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : ∅
Site : À l'embouchure du fleuve Sarno. Terrasse élevée sur la plaine
Situation : Entre le Vésuve et la pointe de Sorrente
Superficie : 60 ha (CERCHIAI 1995)
Formation : Phénomène d'agrégation de type synœcisme de la première moitié du VIe siècle
Fondation : Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 21 3-4) suggère que les Pélasges arrivés en Campanie auraient fondé Pompéi
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : ∅

Les origines

Les villages agricoles de l'âge du Fer comme San Valentino Torio et San Marzano sont abandonnés et Pompei et Nocera se développent dans la vallée du Sarno au début du VIe siècle.

L'évolution de la cité

Depuis le VIe siècle, la cité antique occupe la partie nord-occidentale du site de Pompéi. Le tracé des fortifications et des routes a ensuite été utilisé pendant toute la durée de la vie de la cité.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Des vestiges étrusques se situent dans les zones du *forum* civil (du matériel), les régions VI et VIII (avec des puits et des cabanes) et la région VI (avec une colonne étrusque, du matériel et des murs).

La forme urbaine

Fortifications : Elles datent de la période étrusque (VIe-Ve siècles) et ont été retrouvées en plusieurs points de la ville. Il s'agit d'une construction en *opera quadrata* avec des blocs de tuf et de lave

Portes : ∅

Voirie : Deux axes principaux semblent d'origine étrusque (la via di Mercurio orientée nord-sud et la via Marina orientée est-ouest)

Arx-acropole : ∅

Forum-place publique : Peut-être autour du sanctuaire d'Apollon

Nécropoles : ∅

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Sur le *forum* romain	Troisième quart du VIe siècle (peut-être une phase monumentale plus ancienne du début du siècle)	Matériel en terre cuite. Riche décoration polychrome de type campanien	Temple d'Apollon selon une inscription républicaine. Culte à « *carattere stanziale* » (CERCHIAI 1995)
Sur le Ve siècle triangulaire	De 530 à la fin VIe siècle	Matériel	Le temple dorique de type grec à plan périptère

L'habitat

∅

L'utilisation de l'eau

∅

C- ORGANISATION URBAINE

L'ensemble de l'espace délimité par l'enceinte ne devait pas être entièrement bâti : un secteur seulement de la ville était urbanisé, le reste était cultivé. Vers 470, le sanctuaire d'Apollon semble redimensionné et l'enceinte est refaite.

Le plan urbain

Il semble coexister des structures en pierre et des cabanes à la période classique. L'organisation des rues se structure autour de deux axes principaux orientés selon les points cardinaux (la via di Mercurio et la via Marina) et une série de rues obliques orientées selon la pente pour faciliter l'écoulement des eaux.

Type de cité

Le site de Pompéi est considéré par Strabon (*Géographie*, V, 4 8 et 13) comme le port de la vallée du Sarno (et peut-être des cités d'Acerra, Nola et Nocera).

Institutions

Ø

Carte de localisation des vestiges archaïques et classiques dans le secteur nord-occidental de Pompéi
(d'après COARELLI 2008).

D- BIBLIOGRAPHIE

CERCHIAI, L. (1995), *I Campani*, Milan, Longanesi.

COARELLI, F. (2008), « Il settore nord-occidentale di Pompei e lo sviluppo urbanistico della città dall'età arcaica al III secolo a.C. », *Nuove ricerche archeologiche nell'area vesuviana. (scavi 2003-2006), Atti del Convegno Internazionale, Roma 1-3 febbraio 2007*, GUZZO P. G. et GUIDOBALDI M. P. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

CORDUA, M. (2004), « Gli Etruschi in Campania, il caso di Pompei », *Italia Antiqua, la formazione della città in Etruria*, Orvieto, Edizioni Quasar, p.93-118.

4- Le territoire et la cité de Capoue

Le territoire de Capoue comprend la vallée du Volturno et s'étend jusqu'au Vésuve au sud. La légendaire fertilité de cette plaine littorale et les rapports constants avec Cumes permettent à Capoue de se constituer comme une des principales cités de la Campanie : Stéphane de Byzance citant Hécatée parle de Capoue comme d'une *πόλις* *Ἰταλίας* à cause de la diversité ethnique qui compose la cité et Strabon la présente comme la capitale de la dodécapole de Campanie.

Deux sanctuaires à la périphérie de la cité sont à noter au Mont Tifata et au Fondo Patturelli, dominant le cours et la plaine du Volturnus. Ils sont connus par des terres-cuites mais aucune structure n'a été identifiée.

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Fondo Patturelli, derrière l'enceinte de Capoue	Du VIe siècle au IIe siècle	Dans une zone de nécropole orientale. Terres cuites architecturales et la « tuile de Capoue » sur laquelle est inscrit un calendrier religieux	Un sanctuaire suburbain en lien avec la nécropole et un bois sacré
Sur les pentes du Mont Tifata à Sant'Angelo in Formis, à 5km au nord de la cité	De la première moitié du VIe siècle	Terres cuites qui dénotent une première influence grecque avant une influence des ateliers de Capoue. Podium du IVe siècle	Sanctuaire de Diane aux confins de la *chôra* de Capoue

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Volturnum (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 37) ou Velthur
Site : Plaine
Situation : Proche de Cumes
Superficie : 200 ha (CAMPOREALE 2000)
Formation : synœcisme ?
Fondation : Par le troyen Kapys le père d'Anchise (Hécatée) ; ou par Romus, fils d'Ascanius (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 73) et descendant de

Kapys ; ou par Capys fils de Capetus et ancêtre de Tiberinus (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 145)

Événements au Ve siècle : Les événements sont liés à l'histoire de sa voisine, Cumes, et de la fondation de Naples en 474. Des mercenaires de Capoue sont impliqués dans l'assassinat du tyran Aristodémos de Cumes en 485-484. Vers 423, les Samnites occupent la cité de Capoue et ils prennent Cumes en 421 (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XII, 76-4 et Strabon, *Géographie*, V, 4, 4). Les rapports avec Rome sont fréquents pour l'approvisionnement en blé de la ville du Latium pendant tout le Ve siècle

Numismatique : ∅

Les origines

Le site de Capoue serait occupé aux environs du IXe siècle par des groupes culturels diversifiés. La phase villanovienne est attestée et le processus d'urbanisation serait assimilable à celui des cités étrusques d'Étrurie méridionale, c'est-à-dire par synœcisme.

L'évolution de la cité

Les plus anciennes traces de planification de l'habitat et l'exportation de l'artisanat datent du VIIe siècle. À la fin du VIe siècle, un système décoratif standardisé est mis en place sur les monuments de la ville ; c'est la période d'apogée de l'artisanat de Capoue, connue pour ses terres cuites architecturales et sa céramique. Au début du Ve siècle, au contraire, certains quartiers artisanaux semblent supprimés et la sphère de production liée à l'architecture des temples décline. Le système économique fondé sur les liens avec Cumes est remis en cause.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Les données sur l'aire urbaine sont peu nombreuses et sporadiques à cause de la continuité de l'habitat : les villes modernes de S. Maria Capua Vetere, Curti et San Prisco se situent sur le site de l'ancienne cité de Capoue. Le Ve siècle est marqué par une restructuration de la cité avec la création des murailles vers 480 av. J.-C. et une refondation qui daterait de 471 av. J.-C. (d'après Velleius Paterculus I, 7, 2 citant Caton l'Ancien).

La forme urbaine

Fortifications : Une enceinte en gros blocs est datable de la fin du VIe siècle (fouilles à Siepone) et du début du Ve siècle (à via Galatina au nord-ouest de la ville). Le peu de données ne permet pas de suivre le circuit des murs (SAMPAOLO 2008)

Portes : Trois portes sont traditionnellement indiquées. On connaît celle du nord dédiée à Jupiter et la *porta lunonis* qui est peut-être à l'est du *decumanus maximus*

Voirie : Certainement organisée selon un plan orthogonal

Arx-acropole : Le capitole de la période classique se trouverait sous le théâtre à Sant'Erasmo

Forum-place publique : Ø

Nécropoles : Localisation hors de l'espace urbain

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
À l'ouest de Siepone	De la fin du VIe siècle au début du Ve siècle	Matériel	Petit édifice sacré

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Alveo Marotta. Aire à l'extérieure de l'enceinte, au nord de la porte du Ponte di S. Prisco	De la première moitié du VIe siècle à la fin du Ve siècle	Des trous de poteau pour la période la plus ancienne, puis un habitat de forme rectangulaire. Le four pour la cuisson des tuiles plates aurait fonctionné de la fin du VIe siècle au début du Ve siècle	L'espace d'habitat et de travail artisanal est abandonné vers 480-470 av. J.-C. peut-être en rapport avec une nouvelle définition de l'espace urbain. Peut-être s'agit-il d'un *pagus* abandonné lors de la refondation de 471 (ALLEGRO 2008)
Proprietà Merola	Occupation plus intense à la fin du VIe siècle et au début du Ve siècle. Réoccupation vers le début du IVe siècle.	Trous de poteaux et cabanes	Structure d'habitat, même typologie que l'Alveo Marotta. Un nouvel habitat aligné sur la route

Loc. Curti, le long du coté sud d'un des possibles *decumani*, au sud de la via Appia	IVe-IIIe siècles. Les fondations dateraient peut-être de la seconde moitié du Ve siècle	Matériel et implantation d'une structure en blocs de tuf	Habitat
Località Petrara, à l'ouest de Fondo Patturelli	Traces d'occupation de la période archaïque	Matériel	Habitat
Siepone, zone NE de la ville	Du VIIe siècle à sa destruction au Ve siècle	Régularisation du pavement au VIe siècle. Foyer, tuile et édifice. Deux fours seraient en rapport avec l'habitat	Un quartier résidentiel avec une planimétrie régulière des maisons ? Un abandon lié à la refondation de la ville ?

L'utilisation de l'eau

L'alimentation en eau est attestée dans les aires de sanctuaires notamment à Fondo Patturelli car le culte est lié à une nécropole. Dans les quartiers productifs de l'habitat, un système de canaux a été mis en place.

C- ORGANISATION URBAINE

Pour Denys d'Halicarnasse, la fondation de Capoue remonterait à 524 av. J.-C. alors que Caton la daterait de 471 av. J.-C. D'après l'archéologie, il existe plusieurs grandes phases de l'organisation urbaine de Capoue : aux VIIe-VIe siècles, l'aire urbaine se concentre dans la zone occidentale ; au VIe siècle, la zone orientale présente des vestiges de l'habitat ; au Ve siècle, un hiatus est à noter dans la zone orientale et naît une occupation de la via Galatina et du lieu-dit Quattro Santi ; enfin au IVe siècle, l'habitat archaïque est abandonné et la sphère religieuse publique est revitalisée (ALLEGRO 2008).

Le plan urbain

Dans l'habitat, cohabitent jusqu'aux débuts du Ve siècle des constructions de cabanes et des maisons en brique crue sur fondation de pierre en tuf.

Le plan urbain est cependant supposé orthogonal d'après J. Heurgon, avec cinq *decumani* et trois *cardines* (HEURGON 1942). Le plan de W. Johannowsky fait remonter l'orthogonalité au VIIe siècle, période contemporaine des premières structures stables en murs de pierre. Il propose une plus grande irrégularité de la voirie et un plus grand nombre de *decumani* individualisés au secteur nord de la via Aldo Moro (JOHANNOWSKY 1970). L. Cerchiai suggère que les thèmes des peintures funéraires du Ve siècle, notamment la représentation d'un siège et d'un jeu de dames, peuvent se comprendre par une métaphore de la planification de la cité semblable à la rigueur de l'échiquier. Une refondation de la cité pourrait dater des années 480-460 sur des fondements civiques et une révision de la planimétrie régulière de la cité (CERCHIAI 1995).

Type de cité

Capoue a tous les aspects d'une cité attractive qui fonctionne comme une capitale et connaît plusieurs fondations.

Institutions

Le processus d'urbanisation met en valeur l'émergence de groupes qui adoptent, dans leurs pratiques funéraires, le rituel héroïque de l'incinération et exhibent un riche matériel lié au thème du banquet. L. CERCHIAI suggère que le modèle aristocratique de Cumes influence les groupes dirigeants de Capoue ; il devait également exister des solidarités aristocratiques entre les deux cités au VIe siècle telle que Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, VII, 10, 3) semble le proposer (CERCHIAI 1995).

Les changements urbains du Ve siècle se comprendraient alors comme une transformation sociale et politique. « *Il piano ortogonale non è solo un fatto urbanistico, significa una neapolis, una rifondazione della città, che potrebbe benissimo essere stata accompagnata da una riforma della magistrature eponima e dall'inizio di una nuova era, da cui Catone o la sua fonte avranno computato gli anni di Capua* » (COLONNA 1992, p.68). Il pourrait alors avoir existé un élargissement de la citoyenneté au moment signalé par Caton, vers 470. M. Torelli suggère que la date de refondation proposée par Caton correspondrait à une intégration de population d'origine sabellique

parmi les citoyens (TORELLI 1981). L. Cerchiai propose au contraire de lire dans ce changement une refondation oligarchique (CERCHIAI 1995).

Plan de la cité de Capoue
Pour la période archaïque et classique, il est possible de localiser :
4- Nécropole aux loc. Fornaci 1, 5- Nécropole in loc. Fornaci 2, 6- Nécropole in loc. Capobianco, 7- Nécropole loc. Quattrordici Ponti, 8- Tombe à loc. Curti, 9- Nécropole di via Galatina et loc. Quattro Santi, 11a- Scavi à l'ouest de Siepone, 11b- Proprietà Merola, 11c- Alveo Marotta, 11d- Loc. Curti, 11e- Località Petrara, 11f- Via Santa Maria delle Grazie, 11g- Via R. D'Angiò (d'après ALLEGRO-SANTANIELLO 2008).

D- BIBLIOGRAPHIE

ALLEGRO, N. et SANTANIELLO, E. (2008), *L'abitato della prima fase di Capua*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi : storia, civiltà*, Libreria, Utet.

CERCHIAI, L. (1995), *I Campani*, Milan, Longanesi.

COLONNA, G. (1992), « Gli Etruschi », *La Campania fra il VI e il III a. C.*, Galatina, Congedo editore, p.65-72.

HEURGON, J. (1942), *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de la Capoue pré-romaine des origines à la seconde guerre punique*, Paris, E. De Boccard.

JOHANNOWSY, W. (1970), « Capoue », *Enciclopedia dell'Arte Antica*, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, p.180-182.

SAMPAOLO, V. (2008), « La perimetrazione di Capua e l'abitato arcaico, note preliminare », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore.

TORELLI, M. (1981), *Storia degli Etruschi*, Bari, Laterza.

L'ÉTRURIE MERIDIONALE

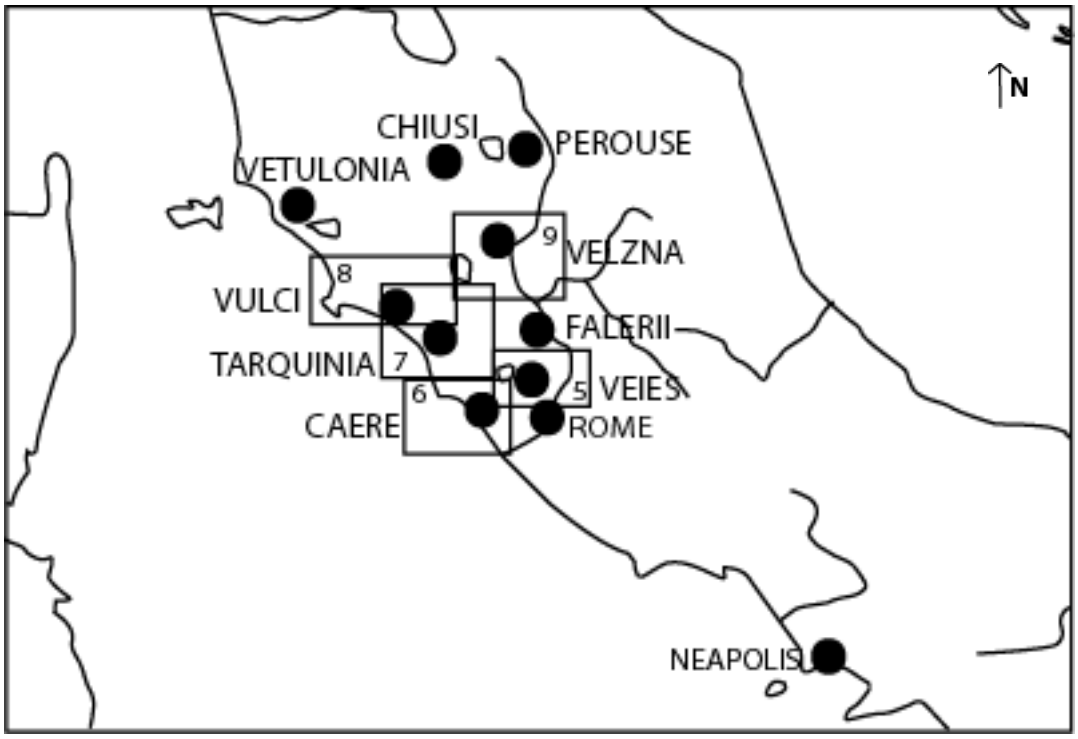

5- Le territoire et la cité de Véies

6- Le territoire et la cité de Caere

7- Le territoire et la cité de Tarquinia

8- Le territoire et la cité de Vulci

9- Le territoire et la cité de Velzna

5- Le territoire et la cité de Véies

A- Les limites du territoire

Le territoire de Véies est limité au nord par celui des Falisques (Nepi, Sutri, Capena, Narce et Faleries), à l'ouest par celui de Caere, le fleuve Arrone jouant le rôle de frontière, et au sud, celui de Rome au niveau du Tibre. L'influence de Véies sur l'ensemble de la vallée du Tibre devait s'étendre de Capena jusqu'à Rome. La basse vallée du Tibre jusqu'à son embouchure est un espace de conflits entre Véies et Rome.

B- Géographie et hydrographie

Véies est une cité frontalière de la basse vallée du Tibre. L'ensemble du territoire drainé par la vallée du Tibre est vallonné.

C- Les voies de communication

Les routes à la sortie de la ville de Véies attestent d'une bonne liaison de la cité avec ses voisines. Une route encaissée dans le tuf mène vers le territoire falisque par la porte Capena au nord-est ; la voie pour le Lucus Feroniae (à Capena), vue à Fosso Pantanelle, fait 6,7m de large ; la Via Veientana profonde de 1m et large de 2m conduit au Tibre ; la Via di Nepi, taillée dans le tuf, est large de 6m. La route qui mène à l'*oppidum* archaïque de Monte S. Angelo, à Baccano fait 10-11m de profondeur et 5m de large. Enfin, la route vers le Fosso Galeria à la Lucchina est profonde de 3,8m (Quilici 2000). Le paysage de Véies est parcouru par des canaux d'irrigation et des *cunicoli* (Judson-Kahane 1963).

D- Évolution du territoire

Depuis le VIIIe siècle, Véies participe aux échanges entre Caere et le monde falisque. Véies fait fructifier les ressources agricoles de son territoire par la mise en place de villages satellites. En effet, A. De Sanctis présente le territoire de Véies à la période orientalisante comme un ensemble de petits centres qui fonctionnent sur une base gentilice et qui perdurent jusqu'à la période archaïque (De Sanctis 1997). G. Cifani

suggère que la décadence de Véies est progressive à partir du VIe siècle en territoire falisque au profit de Rome : dans la seconde moitié du Ve siècle, un nouveau rôle économique et commercial est assuré par les cités falisques dans la vallée du Tibre ; elles acquièrent une autonomie par rapport à Véies (CIFANI 2005).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

La restructuration des campagnes, liée à de nouvelles techniques agricoles, prend fin au cours du Ve siècle. La connaissance de l'occupation du territoire se fonde principalement sur des prospections de surface (POTTER 1982) : il semble que les campagnes soient densément occupées par de petits centres résidentiels ou des fermes (PEREGO 2005). Quelques petits centres fortifiés entre l'Arrone et le Tibre survivent à la période archaïque principalement caractérisés par des nécropoles et du matériel (DE SANCTIS 1997).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Il n'est pas possible d'identifier des habitats en particulier. Deux sites se détachent toutefois : Monte Sant'Angelo au nord vers le lac de Bracciano et Fidène au sud sur la rive gauche du Tibre.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
FIDENE	Rive gauche du Tibre, au nord de Rome	Destruction en 435-426 par les Romains	Matériel	Habitat pour le contrôle du trafic fluvial
MONTE S. ANGELO	Près du lac de Bracciano	Période archaïque	Matériel et fortifications	Habitat fortifié

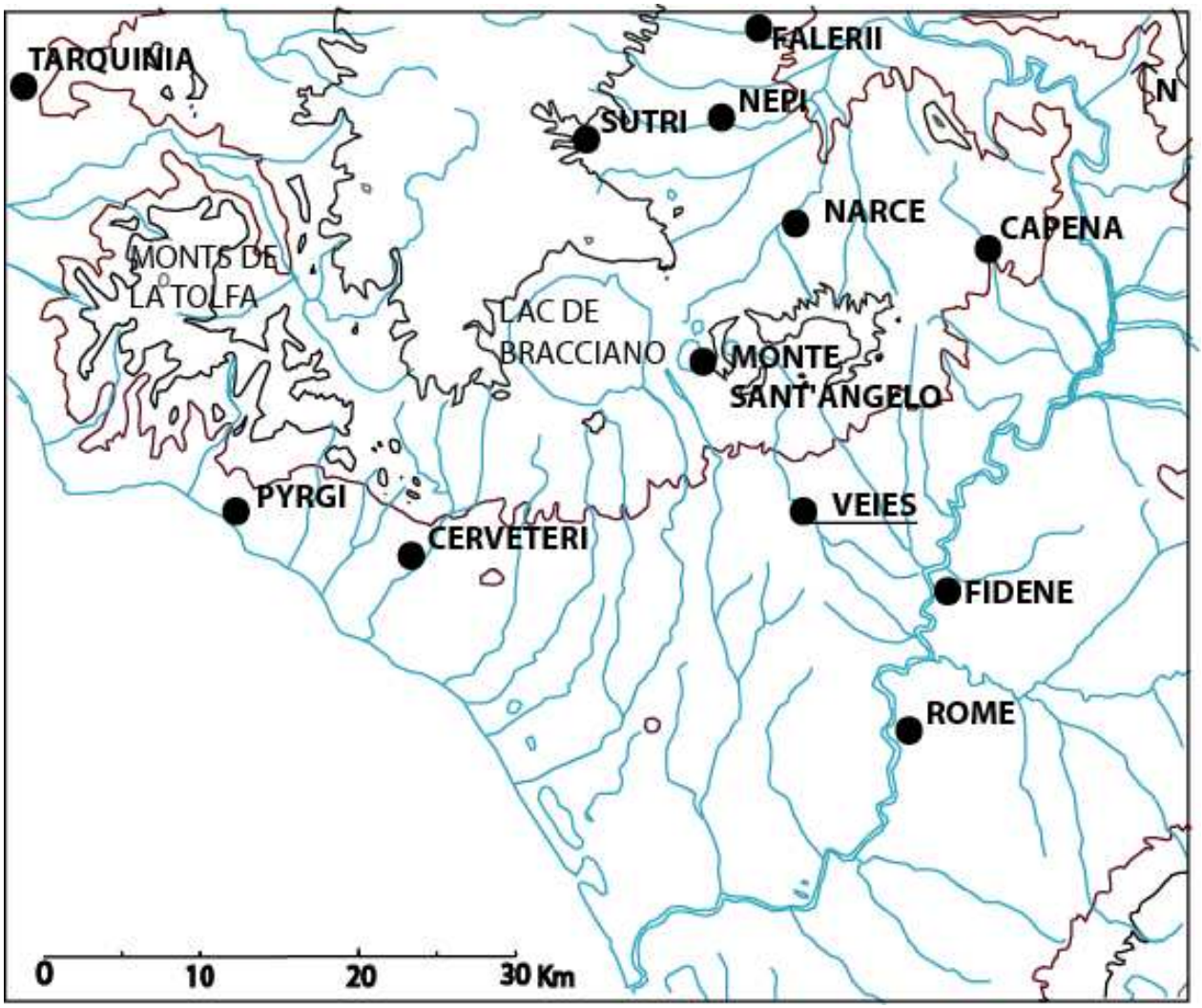

Carte de localisation de Véies, des centres secondaires sous son influence à la période classique et des cités voisines de l'*Ager Faliscus*, du Latium et de l'Étrurie.

G- BIBLIOGRAPHIE

CIFANI, G. (2005), « I confini settentrionali del territorio veiente », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.151-162.

DE SANCTIS, A. (1997), « Alcune considerazioni sul territorio veiente in età orientalizzante e arcaica », *Le necropoli arcaiche di Veio (giornata di studi in memoria di Massimo Pallottino)*, BARTOLONI G. (éd.), Rome, Università degli Studi di Roma la Sapienza, p.101-141.

JUDSON, S. et KAHANE, A. (1963), « Underground Drainageways in Southern Etruria and Northern Latium », *Paper of the British School at Rome*, 31, p.74-99.

PEREGO, L. G. (2005), *Il territorio tarquiniese : ricerche di topografia storica*, Milan, LED.

POTTER, T. W. (1982). « Prospections en surface, théorie et pratique », *Villes et campagnes dans l'Empire romain*, FEVRIER P. A. et LEVEAU P. (dir.), Aix-en-Provence, Université de Provence, J. Laffitte éd., p.19-43.

QUILICI, L. (2000), « Le strade carraie nell'Italia arcaica », *Carri da guerra e principi etruschi. Catalogo della mostra. Roma 1999. 27 maggio-4 luglio. Museo del Risorgimento*, EMILIOZZI A. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

LA CITÉ DE VÉIES

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Le nom de Véies viendrait de la déesse infernale Vei à laquelle une stipe votive serait dédiée (COMELLA 1990)
Site : Plateau entre les torrents Valchetta et Piordo
Situation : Rive droite de la basse vallée du Tibre
Superficie : 350 ha sur le plateau. Un habitat estimé à 185-190 ha (CRISTOFANI 1984)
Formation : Un synœcisme
Fondation : Par le fondateur Halésus, également fondateur présumé de Faleries, considéré comme le fils de Saturne et l'ancêtre de la dynastie du roi Morrius de Véies (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, VIII, 285)
Événements au Ve siècle : La guerre contre Rome
- 477 : Bataille de Cremera où trois cents Fabii patriciens romains sont tués (d'après Tite Live sur le modèle des Thermopyles de 480)
- 474 : Victoires des consuls V. et A. Manlius. Armistice de 40 ans (perte de Fidène pour Véies)
- 437 ou 442 : Fidène se révolte contre les Romains et le roi de Véies Larth Tolumnius déclare la guerre à Rome
- 426 : Refus de la dodécapole d'aider Véies. Nouvelle trêve de 20 ans avec Rome
- 403 : Nouveau refus de la ligue étrusque de s'unir contre Rome
- 405-396 : Guerre décennale (modèle de la guerre de Troie par Tite Live) et victoire de Rome

Numismatique : ∅

Les origines

Trois villages, aux nécropoles différenciées, se seraient regroupées pour former la cité de Véies. La citadelle appelée Piazza d'Armi devait jouer un rôle moteur au début de ce processus.

L'évolution de la cité

Des cabanes marquent la présence d'une installation humaine à Véies dès le IXe siècle près de la porte nord-ouest (BOITANI 2008) et à Piazza d'Armi (BARTOLONI 2001). La zone de Macchiagrande, au contraire, ne semble pas occupée avant le VIIe siècle (D'ALESSIO 2001). À la période archaïque, l'artisanat, renommé pour sa production de statues en terre cuite, est florissant. Le Ve siècle, ensuite, correspond à une période de tension avec Rome jusqu'à la fin de la guerre et la victoire romaine en 396 av. J.-C.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Entre la fin du VIe siècle et le début du Ve siècle, la cité connaît une restructuration : elle est fortifiée et ses temples (le Portonaccio et Campetti) sont rénovés. À la même période, les routes sont pavées, des portiques construits et des structures artisanales mises en place. La disposition des maisons est organisée de manière quasi-orthogonale. L'uniformité du matériel des nécropoles à partir de cette période implique certainement la promulgation de lois somptuaires (BOITANI 2008). Il existe peu de vestiges pour la seconde moitié du Ve siècle. Au IVe siècle, la majeure partie du site de Piazza d'Armi semble utilisée à des fins agricoles et seule la partie la plus élevée du plateau semble être occupée par l'habitat.

La forme urbaine

Fortifications : Le plus ancien système de défense daterait du VIIIe siècle (BOITANI 2008). Piazza d'Armi, au sud du plateau, possède son propre système de défense vers le milieu du VIe siècle. Le plateau de Véies serait fortifié vers la fin du Ve siècle-début du IVe siècle (WARD-PERKINS 1961)

Portes : Au nombre de sept pour les principales. La porte nord-ouest de Piazza d'Armi, appelée du Dipylon, date de la fin du VIe siècle - début du Ve siècle

Voirie : La viabilité est adaptée au terrain. À Macchiagrande, on a identifié une route d'orientation est-ouest. À Piazza d'Armi, les rues, de 3 à 4m de large, sont imbriquées de manière presque orthogonale (STEFANI 1944). Une série de routes marque la sortie de la cité

Arx-acropole : Deux possibilités ont été proposées : Piazza d'Armi (BARTOLONI 2001) ou l'extrémité méridionale de Piano di Comunità (TORELLI 1982)

Forum-place publique : Sur Piazza d'Armi, se situe une place de la fin du VIe siècle au début du Ve siècle avec une grande citerne à ciel ouvert. Le *forum* romain est localisé à Macchiagrande-Vignacce

Nécropoles : Elles se situent à l'extérieur de la ville, sur les pentes du plateau (Macchia della Comunità, Vacchereccia, Monte Michele, Picazzano, Casala del Fosso, Grotta Gramiccia, Riserva del Bagno, Pozzuolo, Oliveto Grande, Monte Campanile, Casale del Fosso, Grotta Gramiccia, Valle la Fata, Quattro Fontanili)

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Piazza d'Armi	Période orientalisante	Inhumation d'un homme de 25-30 ans dans un espace supporté par une toiture. Absence totale de mobilier. Orientation NNO/SSE	Un *héroon* surmonté d'une structure à portique
Piazza d'Armi au centre du plateau	VIIe siècle – première moitié du VIe siècle	Édifice constitué d'une pièce rectangulaire divisée par des murs en *opus quadratum* dont les angles sont signalés par des cippes	Temple à *oikos*
Piazza d'Armi	VIe siècle	Édifice de 15x8m, pilier en bois au centre, orienté selon un axe NE/SO	Temple de Junon Regina
Campetti au NO du plateau	La stipe date des VIe-Ve siècles.	Un riche dépôt votif, terres cuites, bronzes et céramiques	Sanctuaire dédié à une divinité féminine infernale, Vei, qui aurait donné son nom à la cité
Campetti, sous la villa romaine	VIe-Ve siècles	Matériel	Aire sacrée
Macchiagrande, près de la porte Capena	VIe-IIIe siècles	Matériel en terre cuite et autel avec des dédicaces	Aire sacrée dédiée à Minerve
Portonaccio à l'ouest du plateau.	Seconde moitié du VIIe siècle jusqu'à la période romaine	1500m². Un édifice avec trois *cellae* mesurant 19x10m. Une piscine accompagne la structure en blocs de tuf. Autels et fosses de sacrifice. Estimé à 12m de haut	Temple extraurbain dédié à Minerve reconstruit au VIe siècle sur un plan tripartite

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Piazza d'Armi situé à l'entrée du plateau à la limite de la route E/O	Du VIIe siècle au début VIe siècle	15,35x8,07m. Incendie puis 10x20m. Frises ornées de décorations de cavaliers et de félins sur la toiture de la maison	Une habitation
Piazza d'Armi	Du VIIe siècle au début du	Des décorations dans un puits	Une structure ?

	VIe siècle		
Piano di Comunità	De la fin du VIIe siècle au début VIe siècle	Trois espaces contigues derrière un portique	Un habitat
Macchiagrande	Du VIe siècle au IIe siècle	Édifice central à plan rectangulaire (100m²). Trois espaces de dimensions diverses. Pavement en terre battue. Un petit couloir	Un habitat
Macchiagrande-Vignacce	Du VIe siècle au IIe siècle	Plan rectangulaire. Deux espaces dont un possède un seuil	Un habitat

A Macchiagrande-Vignacce et Piano di Comunità, les maisons possèdent un plan rectangulaire et trois pièces. Les habitations du plein Ve siècle et du début du IVe siècle n'ont pas été identifiées (D'ALESSIO 2001).

L'utilisation de l'eau

Citerne : Une grande citerne au centre de Piazza d'Armi vers le milieu du VIe siècle.

Cunicoli : Une série de travaux hydrauliques en grande quantité dans les environs de Véies avec notamment le Ponte Sodo, un tunnel de 70m de long pour canaliser le torrent Valchetta, sans doute antérieur au Ve siècle.

C- ORGANISATION URBAINE

La cité est composée de deux parties : le plateau et la citadelle de Piazza d'Armi. La citadelle est séparée du reste de la ville par un fossé en partie artificiel. Elle est considérée traditionnellement comme l'acropole et se présente selon un plan orthogonal.

Le plan urbain

Le principe des angles droits daterait de la première moitié du VIIe siècle. À Piazza d'Armi, les structures sont organisées orthogonalement autour d'une place où se trouve une citerne (BARTOLONI 2001). Toutefois la localisation de l'acropole reste discutable à la relecture des textes : Tite Live (*Histoire romaine*, V, 21) et Plutarque (*Vie de Camille*, 5) proposent de localiser le temple de Junon Regina sur l'acropole, ce que, pour M. Torelli, l'archéologie ne confirme pas pour Piazza d'Armi (TORELLI 1982).

Type de cité

La cité de Véies se comporte comme un avant-poste des Étrusques vers le Latium. La cité est vaste et intégrée dans un système de communication bien adapté au territoire.

Institutions

L'épigraphie ne donne pas d'indication sur les magistratures de Véies (MAGGIANI 2005). On connaît le fonctionnement de la cité par les sources littéraires : elles évoquent une monarchie. Un certain Vel Vibe aurait été roi de Véies au temps de Amulius, descendant de Neptune (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, VIII, 285). Pendant la guerre contre Rome au Ve siècle, le régime politique monarchique de Véies aurait constitué la principale raison du refus de la ligue étrusque d'aider la cité. Lars Tolumnius, le roi de Véies, aurait été tué à la guerre par Aulus Cornelius Cossus (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 18-20) puis un nouveau roi aurait été élu en 403 (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 1). Entre 428 et 403, d'après Tite Live, les charges publiques étaient annuelles. Toutefois, la description des institutions de Véies par Tite Live peut être contaminée par une transposition des charges romaines.

Plan de la cité de Véies
avec les murailles étrusques et le tracé régulier d'époque romaine (d'après BENEVOLO 1993).

Plan général de Piazza d'Armi
En gris les fouilles 1996-2002 de l'université de la Sapienza (d'après BARTOLONI 2009).

Plan du sanctuaire de Portonaccio
A-Temple ; B-Piscine ; C-*Cuniculus* pour alimenter la piscine ; D-annexe ; F-autel ; G-H-portique ; I-*oikos* de Minerve ; L-Base ; α-mur ; β-espace trapézoïdal (d'après COLONNA 1985).

D- BIBLIOGRAPHIE

BARTOLONI, G. (2001), « Piazza d'armi », *Veio, Cerveteri, Vulci città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI A. M. (éd.), Rome, "L'Erma" de Bretschneider, p.29-35.

BARTOLONI, G. éd. (2009), *L'abitato etrusco di Veio. Ricerche dell'Università di Roma "La Sapienza", Volume I. Cisterne, pozzi e fosse*, Rome, Sapienza Università di Roma.

BENEVOLO, L. (1993), *Storia della città, 1-la città antica*, Rome, Laterza.

BOITANI, F. (2008), « Nuove indagini sulla mura di Veio nei pressi della porta nord-ovest », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino, Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.135-154.

COLONNA, G. éd. (1985), *Santuari d'Etruria*, Milan, Electa.

COMELLA, A. et STEFANI G. (1990), *Materiali votivi del santuario di Campetti a Veio, scavi 1947 e 1969*, Rome, Giorgio Bretschneider éd.

CRISTOFANI, M. (1984), « Il quadro ambientale e l'urbanesimo », *Etruschi una nuova immagine*, CRISTOFANI M. (éd.), Florence, Giunti Martello, p.14-31.

D'ALESSIO, M. T. (2001), « Veio. Macchiagrande-Vignacce », *Veio, Cerveteri, Vulci città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI A. M. (éd.), Rome, "L'Erma" de Bretschneider, p.17-18.

FONTAINE, P. (1993), « Veies, les remparts et la porte de la Piazza d'armi », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 105, p.221-239.

MAGGIANI, A. (2005), « Da Veio a Vulci: le istituzioni politiche », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali**,** p.61-73.

STEFANI, E. (1944), *Scavi archeologici a Veio in contrada Piazza d'Armi*, Monumenti antichi dei Lincei 40.

TORELLI, M. (1982), « Veio, la città, l'*arx* e il culto di Giunone Regina », BLANCK H. et STEINGRÄBER S. (éd.), *Miscellanea Archaeologica Tobias Dohrn dedicata*, Rome, Giorgio Bretschneider ed., p.117-128.

WARD-PERKINS, J. B. (1961), « Veii. The historical topography of the ancient city », *Papers of British School at Rome*, 29, p.1-123.

6- Le territoire et la cité de Caere

A- Les limites du territoire

Le territoire de Caere se structure en quatre espaces : le littoral à l'ouest, les Monts de la Tolfa au nord, le lac de Bracciano au nord-est et les plateaux collinaires au sud-est vers Véies et Rome. Les confins entre le territoire de Caere et celui de Véies, cité qui devait contrôler le Tibre jusqu'à la mer, ne sont pas identifiables. Quant à la frontière avec Tarquinia au nord, elle paraît assez mouvante : en effet, au Ve siècle av. J.-C., les Monts de la Tolfa, Luni sul Mignone et Monte Rovello semblent passés sous l'influence de Tarquinia. Cependant, les sanctuaires de Grotta Porcina, Blera, San Giuliano et Grasceta Cavallari (Colonna 1985, carte 18) semblent appartenir, encore à la période classique, au territoire de Caere.

B- Géographie et hydrographie

La cité de Caere se définit principalement par son caractère côtier. C'est une ville un peu en retrait par rapport au littoral, mais la vaste plaine côtière a joué un rôle essentiel dans son développement. Cette plaine est largement irriguée par une série de petites rivières puis par l'Arrone. La région du lac de Bracciano qui correspond au centre de ce réseau hydrologique est un ancien lac volcanique.

C- Les voies de communication

Il faut compter, à partir de la cité, une série de routes reliant les points stratégiques du territoire comme les confins vers Véies et les Monts de la Tolfa. Ainsi un réseau de voies partirait en étoile depuis Caere : ponts, viaducs, canaux, *via cave* et routes dont il reste partiellement quelques traces (Enei 2001).

Les sites de la plaine littorale devaient être reliés entre eux et à Caere. Entre Caere et Pyrgi, il existe une voie, longue de 12km et large de 10m environ, bordée par des pierres de tuf. Sa monumentalisation daterait du début du Ve siècle (Quilici 2000). De plus, la via Aurelia romaine devait emprunter un tracé étrusque.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Le protovillanovien, présent surtout dans la plaine littorale n'est pas caractérisé par un essor de la civilisation de Caere. La phase villanovienne dans le territoire est bien documentée : la fondation de Pyrgi remonte au VIIe siècle. Le modèle d'écriture et de formation des tumulus est adopté aux alentours de la cité. La phase archaïque présente un dynamisme dans les échanges, la richesse des nécropoles et la densité de l'occupation du territoire. La bonification des terres notamment dans la plaine littorale favorise les cultures, leur irrigation et la naissance de nombreuses petites propriétés (ENEI 2001). À partir du Ve siècle, le cadre historique se complexifie et débute une crise du système économique de l'Étrurie méridionale. À partir du milieu du IVe siècle, Caere est connue pour son intense activité de piraterie. Au début du IIIe siècle, les guerres contre Rome se concluent par la confiscation d'une partie du territoire de Caere et la dévastation de Pyrgi en 270 (MAFFEI-NASTASI 1990).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Des prospections de surface menées dans la plaine littorale et dans les Monts de la Tolfa permettent d'avoir une idée de l'évolution du peuplement dans ces deux zones. Pour l'est et le sud du territoire de Caere, les données sont beaucoup plus lacunaires.

La plaine littorale semble fortement occupée par des fermes, selon les prospections de surface, de la seconde moitié du VIIe siècle jusqu'à la fin du VIe siècle. Toutefois, un fort déséquilibre entre la masse des sites ruraux qui émergent et ceux qui sont explorés ponctuellement ne permet pas de préciser le type de structure (ZIFFERERO 2005). Il s'agit d'une occupation intensive et parcellaire du territoire. La cité de Caere apparaît comme le moteur principal du peuplement rural.

À la période classique, les données sur le terrain semblent indiquer une forte concentration de l'habitat rural. Sur les cent treize sites du VIe siècle identifiés par F. Enei dans la plaine littorale, seuls cinquante-cinq perdurent au Ve siècle (ENEI 2001). Cette diminution s'expliquerait par une difficulté d'identification du matériel de la période classique, par un changement d'ordre social et politique interne à la communauté de Caere comme une réorganisation de la division des terrains, ou bien par des raisons écologiques comme de petites oscillations microclimatiques (ENEI 2001). Ce phénomène de dépeuplement des campagnes se manifeste davantage aux marges du

territoire, dans les Monts de la Tolfa et vers Véies sauf dans la région de l'actuelle Civitavecchia qui, au contraire, est fortement occupée. L'habitat de la Castellina sur le Marangone surveillait le sanctuaire de Punta della Vipera, le port de Punicum et les sites de La Scaglia et Pisciarelli dont il ne reste que des nécropoles. Dans les Monts de la Tolfa, quatre grands centres structurent le territoire au VIe siècle : Monterano, La Conserva, Pian de Santi et Pian Cisterna. Ces sites perdent, dans le premier quart du Ve siècle leur dynamisme. Il faut attendre le milieu du IVe siècle pour ressentir une certaine reprise dans les mécanismes de peuplement (ZIFFERERO 1990).

Dans la vallée du Biedano, les sites témoignent d'une faiblesse au Ve siècle : Castel d'Asso, Norchia, Blera. Le site de Blera, passe sous l'influence de Caere entre les VIIe-VIe siècles d'après le type de construction des tombes ; il semblerait repris par Tarquinia lors des entreprises militaires des Spurinna au IVe siècle. À la période classique le site est affaibli et ne présente pas de structures particulièrement datables (QUILICI GIGLI 1976). San Giovenale n'est pas détruit en 500 av. J.-C. mais il existe une lacune de la documentation entre le Ve siècle et la première décennie du IVe siècle. A. Maffei et F. Nastasi expliquent cette diminution de la puissance de Caere au Ve siècle par les vicissitudes politiques et économiques liées à la puissance de Syracuse qui compromet les circuits commerciaux (MAFFEI-NASTASI 1990).

Au IVe siècle, les petits centres ruraux précédemment occupés par une population agricole dépendante de structures gentilices deviennent des espaces de défense des lignes de confins notamment au nord du territoire (TORELLI 1970-1971). Il semble que le territoire soit contrôlé par de riches familles terriennes propriétaires de grands complexes de sépultures (ENEI 2001). Les Monts de la Tolfa seraient conquis au milieu du IVe siècle par Aule Spurinna (TORELLI 1975) et un site portuaire serait construit à l'embouchure du Mignone, Castrum Novum (MAFFEI-NASTASI 1990). Vers 384, la flotte syracusaine pille le sanctuaire de Pyrgi. Au nord du territoire, le site d'Artena, connu par la littérature (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 61, 10-11), n'a pas été retrouvé.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Sur le littoral, plusieurs ports contrôlent les échanges : Alsium, Pyrgi et Punicum, dont seuls sont significatifs les vestiges de Pyrgi. Ce port est connu pour ses sanctuaires : le temple B daterait du VIe siècle, la zone C de 490-480 et le temple A de 460-455. L'ensemble est décoré à nouveau au IVe siècle avant que le sanctuaire ne soit abandonné et livré au pillage de Denys de Syracuse (COLONNA 1996). La remontée du niveau de la mer ne permet pas de connaître l'organisation du port à la période étrusque. Sur la route qui mène du port à Caere, se situe un sanctuaire, celui de Montetosto, datant du Ve siècle (COLONNA 1985b).

Autour de l'actuelle Civitavecchia, on compte deux sites de nécropoles, Pisciarelli et La Scaglia, qu'il n'a pas été possible de mettre en rapport avec un habitat. Le site de la Castellina sul Marangone a permis de mettre au jour des vestiges en pierre dont la datation remonterait au VIe siècle. L'habitat se double de remparts à l'époque archaïque (GRAN-AYMERICH 2008). Les sanctuaires et les nécropoles se situent sur les pentes du site. La Castellina aurait un double rôle de site-frontière et de port ; proche du littoral, il correspond certainement à un site fortifié pour le contrôle de la côte, de la route vers Tarquinia et des Monts de la Tolfa. L'embouchure du fleuve Marangone permet en effet de relier la mer aux mines d'alumine. Le site de Punta delle Vipera, sanctuaire sur la côte Tyrrhénienne, semble lié aux habitats de la Castellina et de Punicum. Daté dans sa première phase du VIe siècle, il est reconstruit au IVe siècle, peut-être après l'incursion des Syracusains en 348 av. J.-C. (COMELLA 2001).

Gravitant autour de Caere, une centaine de sites est établie en hauteur. Ils représentent des centres mineurs connus par leur nécropole isolée. Une ceinture de lieux de cultes, externe à la cité et située le long des voies de communication, est active pendant la seconde moitié du VIe siècle et la première moitié du Ve siècle, comme Procoio di Ceri, Castel Campanile, Castel Giuliano ou Sasso di Furbara. M. Cristofani suggère que le *lucus silvani* dont parle Virgile se situe à Valle della Mola car il s'agit d'un lieu fréquenté depuis l'âge de Bronze et qui se situe dans la plaine fertile la plus proche de Caere (CRISTOFANI 2003).

Vers le lac de Bracciano, Canale Monterano, sous influence de Caere vers les VIe-Ve siècles, connaît un déclin au cours du Ve siècle : les seuls témoignages sont des

nécropoles et une stipe votive. Bléra site de confins, connaît également une continuité d'habitat que seule la documentation céramique permet de confirmer.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
ALSIUM	Vers la ville moderne de Ladispoli ?	Du VIIe siècle au Ve siècle	Matériel	Un port de Caere lié à la production de sel et à relier avec la nécropole de Monteroti (ENEI 2001)
BLERA	Vallée du Biedano	Du VIIIe siècle à la période romaine	Nécropole	Site de confins
CANALE MONTERANO	Entre les Monts de la Tolfa et le lac de Bracciano	VIe-Ve siècles	Nécropoles et une stipe votive	Habitat
LA CASTELLINA	Sur la rive du Marangone	VIe-IIIe siècles	Restes de murs en blocs d'arenaria sur un périmètre de 700m. Les nécropoles se trouvent à Località Volpelle, Fosso Cupo et Perazzetta	Habitat fortifié
MONTETOSTO	Sur la route de Caere-Pyrgi	Fin du VIe siècle	Édifice de 64m x 56m en grands blocs de tuf. Les murs périmétraux sont sûrement précédés de portiques	Sanctuaire lié à l'expiation du massacre des prisonniers phocéens ?
PROCOIO DI CERI	Ceri, aux alentours de Caere	VIe-IVe siècles	Matériel	Lieu de culte associé à un habitat vers Ceri ?
PUNICUM	Vers Civitavecchia	Ø	Matériel	Un port de Caere
PUNTA DELLA VIPERA	Côte tyrrhénienne près du fosso Marangone	VIe-IIIe siècles	Un téménos qui protège l'aire sacrée. Forme rectangulaire 11,8m x 7,8m. 2 ou 3 colonnes sur la façade. Orienté sud-ouest. Une unique cella de forme carrée 8m x 8m. Peu de restes de la décoration. Puits sacré	Sanctuaire extra-urbain dédié au culte de Minerve et peut-être de type oraculaire

PYRGI	Sur le littoral	Du VIIe au IIIe siècle	Au nord, deux temples de la fin du VIe siècle dans un téménos de forme rectangulaire (temple A et B, aire C). Au sud, une aire sacrée avec des autels et des temples	*Emporion* de Caere où on pratiquait la prostitution sacrée et l'accueil des populations grecques
SASSO DI FURBARA		VIe-IVe siècles	Matériel	Lieu de culte

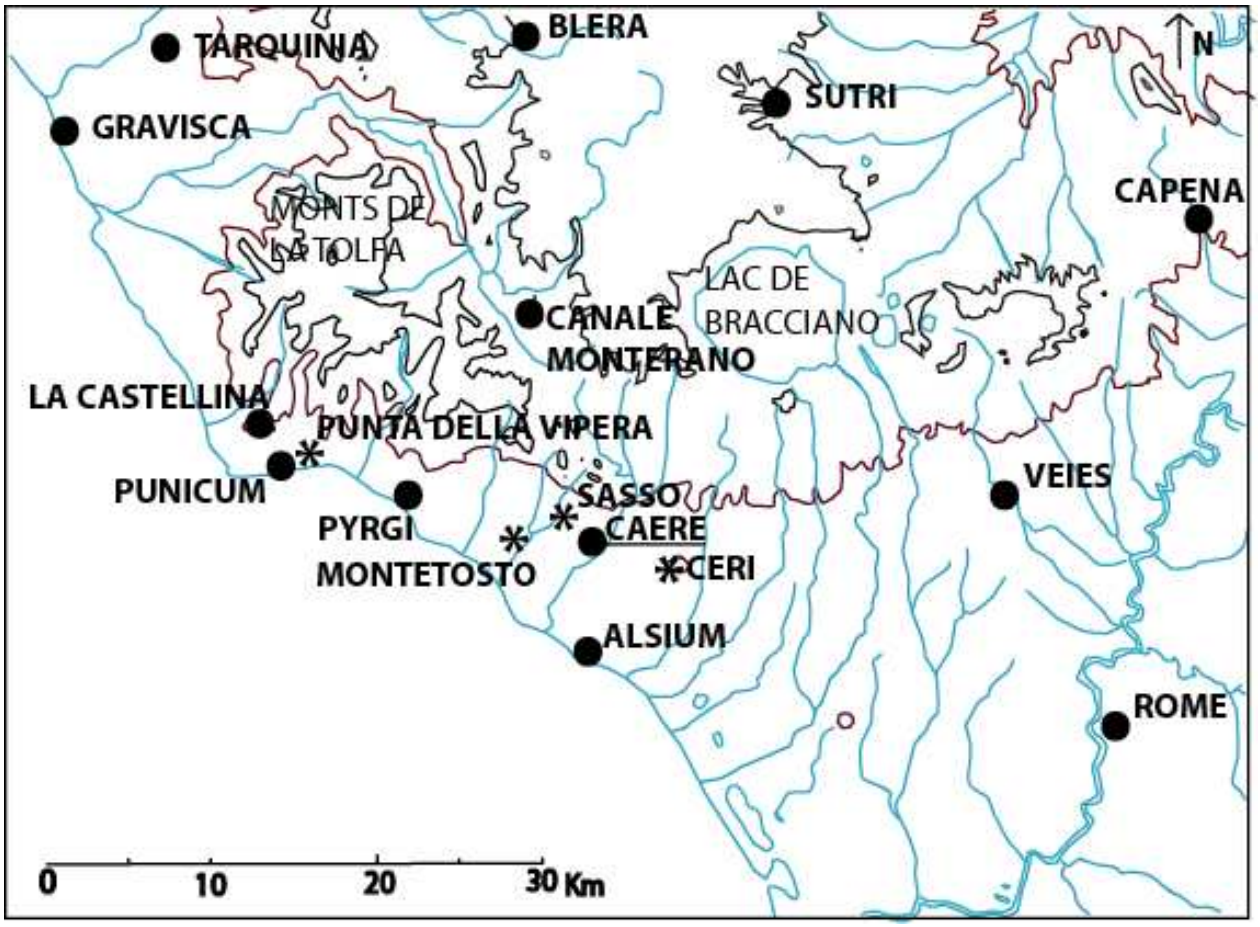

Carte de localisation de Caere et des centres secondaires sous son influence.
Sont reportées également sur la carte les grandes cités qui entourent Caere : Tarquinia et son port Gravisca, Véies, Sutri, Rome et la falisque Capena.

Plan du sanctuaire de Montetosto
(d'après COLONNA 1985b).

Plan des deux aires du sanctuaire de Pyrgi
(d'après BAGLIONE 2007).

Plan du site fortifié de la Castellina
(d'après GRAN-AYMERICH 2008).

Plan de Punta della Vipera
(d'après TORELLI 1967).

G- BIBLIOGRAPHIE

ACCONCIA, V., F. CESARI, *et al*. (2005), « Forme di popolamento nell'entroterra cerite: nuovi dati dalla valle del Mignone », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.273-282.

BAGLIONE, P. (2007), « Le sanctuaire de Pyrgi », *Dossiers de l'Archéologie*, juillet-août, n°322, p.112-117.

COLONNA, G. éd. (1985), *Santuari d'Etruria*, Milan, Electa.

COLONNA, G. (1985b), « Il santuario di Montetosto », *Case e palazzi d'Etruria*, STOPPONI S. (éd.), Milan, Electa, p.192-195.

COLONNA, G. (1996), « Pyrgi », *Enciclopedia dell'arte antica*, II, supl. IV, p.678-684.

COMELLA, A. (2001), *Il santuario di Punta della Vipera, santa marinella comune di Civitavecchia, I-i materiali votivi*, Giorgio Bretschneider éd.

CRISTOFANI, M. (2003), « Risultati », *Caere 4, Vigna Parrocchiale : scavi 1983-1989*, CRISTOFANI M., BELLELLI V., GUARINO A., GUIDI G. F., RENDELI M. et TROJSI G. (éd.), Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, p.255-258.

ENEI, F. (2001), *Progetto Ager caeretanus, il littorale di Alsium. Ricognizioni archeologiche nel territorio dei communi di ladispoli, Cerveteri e Fiumiciano (Alsium, Caere, Ad Turres, Ceri)*, Rome, Regione Lazio.

GRAN-AYMERICH, J. (2008), « Les deux remparts de La Castellina del Marangone, au sud de Civitavecchia : le mur de pente et le mur du sommet », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.285-294.

MAFFEI, A. et NASTASI, F. éd. (1990), *Caere e il suo territorio da Agylla a Centumcellae*, Rome, Libreria dello Stato.

QUILICI, L. (2000), « Le strade carraie nell'Italia arcaica », *Carri da guerra e principi etruschi. Catalogo della mostra. Roma 1999. 27 maggio-4 luglio. Museo del Risorgimento*, EMILIOZZI A. (éd.), "L'Erma" di Bretschneider, p.73-82.

QUILICI GIGLI, S. (1976), *Blera, topografia antica della città e del territorio*, Mainz am Rheim, P. von Zabern.

TORELLI, M. (1967), « Terza campagna dis cavi a Punta della Vipera (S. Marinella) », *Studi Etruschi*, 35, p.331-352

TORELLI, M. (1970-71), « Tre studi di storia etrusca », *Dialoghi di archeologia*, VIII, 1, p.3-78.

TORELLI, M. (1975), *Elogia tarquiniensia*, Florence, Sansoni.

ZIFFERERO, A. (1990), « Città e campagna in Etruria Meridionale : indagine nell'entroterra di Caere », *Caere e il suo territorio da Agylla a Centumcellae*, MAFFEI A. et NASTASI F. (éd.), Rome, Libreria dello Stato, p.60-70.

ZIFFERERO, A. (2005), « La formazione del tessuto rurale nell'agro cerite: una propos ta di lettura », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.257-272.

LA CITÉ DE CAERE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Cirsa en étrusque (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 183), *Agylla* en grec (Hérodote, *Histoires*, I, 167 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XV, 14 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 20), Caere en latin. La version phénicienne d'après les lamelles de Pyrgi du Ve siècle serait Kaisria. Une inscription de la seconde moitié du IVe siècle av. J.-C., sur un des sarcophages en marbre de la tombe de la famille des Tamsnie, se lit *Caisriva*, interprétée par G. Proietti comme l'ethnique de la ville de Caere (PROIETTI 1985).

Site : Plateau entouré des torrents Manganello et Mola

Situation : Proche du littoral à 7km de la mer

Superficie : 150-160 ha

Formation : La colline est occupée depuis le IXe siècle. Vers le milieu du VIIe siècle, les villages se regroupent par synœcisme

Fondation : Les Pélasges ou les Sicules seraient à l'origine de la cité

Événements au Ve siècle : La cité de Caere est concernée par la guerre contre les Phocéens en mer de Sardaigne en 540 à l'issue de laquelle furent massacrés des prisonniers phocéens. En 509, Caere aurait accueilli le roi de Rome avant son exil à Cumes. Des navires de Caere auraient également participé en 480 à la campagne contre Lipari et en 474 à la bataille de Cumes. L'attaque des Syracusains contre Pyrgi en 384 marque également un repli de Caere (Ps-Aristote, *Economiques*, 1349b ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XV, 14, 3 ; Strabon, *Géographie*, V, 2, 8 ; Elien, *Histoires variées*, I, 20 ; Polyen, *Poliorcétique des Grecs*, V, 2, 21). En 390, Caere accueille les Vestales et le feu sacré des Romains pour les protéger du pillage de la ville par les Gaulois. De 398 à 357, Caere entretient de bons rapports avec Rome

Numismatique : ∅

Les origines

Les Pélasges auraient fondé Alsium (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 20, 5), Pyrgi (Strabon, *Géographie*, V, 2, 8) et Caere (Strabon, *Géographie*, V, 2, 3 et 2, 8). M. Cristofani suggère que cette propagande littéraire était nécessaire depuis le VIIIe siècle (CRISTOFANI 1992). Les traces de cabanes sur le plateau de Caere montrent une intense occupation au premier âge du Fer (MAGGIANI–RIZZO 2005).

L'évolution de la cité

L'apogée de Caere correspond aux VIIe et VIe siècles. La population se concentre sur le plateau et Caere devient un centre de production artisanale important qui attirent les artisans grecs. On estime que le *bucchero* est inventé vers 660 à Caere. La richesse de Caere se lit dans les décors des tombes, reflets d'une idéologie aristocratique avec les trônes, les boucliers ou les sièges curules. Les tumulus deviennent familiaux et leur utilisation s'étend jusqu'au Ve siècle. Le début du Ve siècle est marqué par un grand mouvement de construction d'œuvres publiques : des temples colossaux à Pyrgi, Montetosto ou Furbara. Dans un second temps, la fabrication des produits de consommation de masse diminue fortement. A. Maffei et F. Nastasi suggèrent d'interpréter le VIe siècle comme le moment d'une civilisation urbaine achevée et le Ve siècle comme celui d'un déstructuration d'une cité et d'un peuple. L'artisanat de Caere refleurit dans la seconde moitié du IVe siècle. À la période romaine, on compte encore quelques villas sur le plateau mais l'habitat n'est plus aussi densément occupé (MAFFEI-NASTASI 1990).

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Les fouilles plus approfondies dans l'aire urbaine à Vigna Parrocchiale ont montré l'évolution de l'espace à la période classique : cette zone est monumentalisée au VIe siècle puis complètement rénovée à la fin du VIe siècle pour donner place à un nouveau temple.

La forme urbaine

Fortifications : Cité défendue par des falaises du plateau et par des blocs de tufs mis en place aux Ve-IVe siècles

Portes : ∅

Voirie : Les témoignages de voies de circulation, en dehors de celles des nécropoles, sont apparus dans la cité moderne

Arx-acropole : ∅

Forum-place publique : Un édifice elliptique sans toiture se trouve au sud du complexe de Vigna Parrocchiale. C'est une structure adjacente au temple et qui fonctionne à la même période. L'ellipse mesure 32m x 22m et l'édifice pouvait comporter deux parties : une tribune en bois et un soubassement en pierre. Il a pu être

interprété comme un édifice public ou un lieu pour les *ludi sacri* (CRISTOFANI 2003). Mais il est détruit volontairement vers 490-480

Nécropoles : Sur les collines de la Banditaccia et du Monte Abatone qui font face à la cité antique, ainsi qu'au sud, au Sorbo

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Vigna Parrocchiale	V^e^-IIIe siècles	Un édifice tripartite orienté NNO-SSE qui a complètement oblitéré la résidence précédente	Grand temple dédié peut-être à Vei à cause d'un graffite (*Caere* 4)
Vigna Zoccoli	VIe-IIIe siècles	Petit *sacellum* de Valle Zuccara. Terres cuites peintes et céramiques	Temple dédié à Héra ?
Sanctuaire della Mola	VIe siècle	Sur une terrasse en partie naturelle et en partie artificielle, se situe un temple type temple B de Pyrgi, de 8x5,5m, en rapport avec une citerne hypogée	Sanctuaire
Sant'Antonio	De la fin du VIe siècle et début du Ve siècle, puis il subit une transformation radicale au IVe siècle	Statues votives. Un temple A (18m x 24m) orienté SO et un temple B et les fondations d'un autel. Le temple B est certainement dédié à Applu/Rath (MAGGIANI-RIZZO 2001). Les divinités Turms, Héraclès et Mnerva seraient également présentes	Le sanctuaire serait en rapport avec une porte (MAFFEI-NASTASI 1990)
Vigna Marini Vitalini	La fin du VIe siècle	Matériel en terre cuite et ex-voto anatomiques	Deux édifices sacrés

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Vigna Parrocchiale	VIIe - VIe siècles	Espace édilitaire monumentalisé à la période orientalisante en *opera quadrata* en tuf	Des édifices à usage résidentiel et artisanal autour d'une place avec une citerne pour recueillir les eaux usées

L'utilisation de l'eau

Des canaux sous les édifices du VIe siècle à Vigna Parrocchiale mènent à un grand bassin destiné à recueillir les eaux usées, à 1m de profondeur. Ce bassin est colmaté avec des terres cuites datées des deux premiers quarts du Ve siècle (*Caere* 4). On a également conservé une fontaine à tête de lion et une série de *cunicoli*.

M. Cristofani propose une carte de répartition des puits et des citernes dans l'habitat antique. Ces éléments se concentrent au centre du plateau, le long de l'extrémité sud et le long de la route qui part de l'actuelle ville moderne en direction du sud (CRISTOFANI 1992, fig. 6).

C- ORGANISATION URBAINE

D'après les prospections de surface, A. Maffei et F. Nastasi présentent des cartes de distribution de l'habitat sur le plateau de Caere : à la période orientalisante, l'occupation de l'espace est ponctuelle avec une forte concentration de matériel à Vigna Grande (MAFFEI-NASTASI 1990). À la période archaïque, l'ensemble de l'espace est densément occupé sans marque de discontinuité. À la période hellénistique, par contre, deux grands ensembles sont individualisés : la partie nord avec Vigna Grande et la partie sud, plus petite, avec Sant'Antonio. Enfin à partir du Ier siècle, l'habitat se concentre sur Vigna Grande et Vignali, avec une série de petits autres sites épars sur le plateau. Pour M. Cristofani, l'évolution entre l'âge du Fer et la période archaïque se marque par une moindre occupation de la partie nord-ouest et une intensification du peuplement sur l'ensemble du reste du plateau avec une extension vers le sud-ouest (CRISTOFANI 1992).

Le plan urbain

Il n'existe pas vraiment de vues d'ensemble de la cité, partiellement recouverte par la ville moderne. L'organisation topographique de la Banditaccia est toutefois interprétée comme le reflet d'un processus de structuration d'une communauté naissante. Les tombes à dado de la nécropole de la Banditaccia, leur alignement régulier et le croisement orthogonal des routes sépulcrales ont fait penser à une réorganisation

urbaine régulière également dans le centre de la cité, par mimétisme architectural entre la cité des vivants et celle des morts (GROS-TORELLI 1992).

Type de cité

La cité de Caere a toujours été considérée comme une métropole par la grandeur de ses nécropoles, la richesse du matériel et la force militaire que les sources littéraires laissent entrevoir. Les rapports avec les Grecs sont étroits : la cité semble entretenir des alliances avec des cités de Grande Grèce et serait présente dans le sanctuaire de Delphes, avec son propre trésor.

Institutions

Les institutions de Caere sont connues par la littérature et l'épigraphie. Elles font apparaître, pour la période classique, la figure du tyran et celle du roi.

Dans l'ordre chronologique, les magistrats présents à Caere dans l'épigraphie sont : un *maru* au VIIe siècle (cippe de Tragliatella indiquant des confins sacrés de la ville gérés par une autorité urbaine) ; un *kalathur* au VIe siècle que A. Maggiani et M. A. Rizzo assimilent à un roi (Vigna Parocchiale)[4] ; un *zilaθ seleita* vers 500 av J.-C. que A. Maggiani assimile à une magistrature pluriannuelle comme le *praetor maximus* à Rome (les lamelles de Pyrgi)[5] ; un *zilaθ* au IVe siècle parmi les membres de la famille Tamsnies (PROIETTI 1985) ; un *zilaθ* doublé d'un *munica* que A. Maggiani associe à une *décurie* vers 350 (ET Cr 1.161)[6] ; un *maru* vers 300-290 av. J.-C. qui gère une route de la Banditaccia ; un *zilaθ* sur un poids en bronze de Sant'Antonio (MAGGIANI 2002). Enfin il est possible d'interpréter l'inscription ET Cr 5.4 comme un *cursus honorum* : *tamera* et *purθ* pourraient s'interpréter comme des magistratures que le personnage auraient exercées (CRISTOFANI 1967). A. Maggiani remarque que, de la période archaïque à la période récente, deux magistratures semblent fixer le cadre institutionnel de Caere par leur prépondérance : le *maru* et le *zilaθ*[7].

[4] MAGGIANI-RIZZO 2001.
[5] MAGGIANI 2005.
[6] MAGGIANI 1996.
[7] MAGGIANI 2005.

Le problème de la royauté et de la tyrannie se pose à Caere parce qu'il est difficile de distinguer la différence entre ces deux institutions d'après les sources antiques et parce que cette ambiguïté est présentée comme une constante dans la vie de Caere.

Mézence, le premier, serait un roi de Caere : il est connu par la littérature et par un graffite du Louvre (BRIQUEL-GAULTIER 1989).

Thefarie Velianas, personnage mis en valeur dans les lamelles de Pyrgi, apparaît comme un roi dans la partie punique de l'inscription et comme un *zilaθ seleita* dans la partie étrusque. Traduire cette institution par le mot *roi* n'a pas satisfait A. Maggiani qui préfère y voir une magistrature suprême de type *praetor rei populi* ou *zilaθ meχl rasnal* (MAGGIANI 1996). A. Maffei et F. Nastasi l'interprètent davantage comme un tyran législateur assimilable à la figure de Solon à Athènes et en rapport avec une politique impérialiste de la cité (MAFFEI-NASTASI 1990).

Enfin, les *Elogia tarquiniensia* parlent vers 430 d'un roi à Caere (*Caeritum rex*). Aulus Spurinna, fils ou neveu de Velthur, le chef de l'expédition contre Lipari en 480, aurait chassé le roi Orgolnius de Caere. Il est possible de dater aussi cet événement des années centrales du IVe siècle, ce qui rend difficile la conception d'une royauté à cette période à Caere et celle d'une restitution de la République par Tarquinia pendant la guerre contre Rome. Est-ce que la monarchie à Caere serait épisodique ou est-ce une continuité des précédentes institutions royales ou tyranniques de Mézence et de Velianas ? Toutefois, il s'agit d'une restitution de M. Torelli que A. Maggiani ne cautionne pas[8] : ce dernier pense que le fragment devrait se rattacher à un autre *elogium*. M. Torelli appuie sa restitution sur l'existence d'une inscription CIE 6187 qui donne une dimension historique au nom Orgolnius : une famille appelée Urgulanii aurait eu un membre influent auprès d'Auguste et une certaine Urgulania aurait été l'épouse de M. Plautus Silvanus et l'amie de Livie (TORELLI 1969).

Il semble donc que la réalité d'une des institutions principales de Caere soit difficilement compréhensible par ses voisins et alliés. De plus, l'organisation sociale de Caere d'après l'étude des nécropoles, de leur architecture et de leur matériel, donne à penser que les groupes aristocratiques de type *principes* semblaient écartés du pouvoir en faveur de nouveaux groupes préférant à l'ostentation funéraire la singularité des

[8] TORELLI 1975 et MAGGIANI 2005.

tombes à dado qui se généralisent dans la seconde moitié du VIe siècle (MAFFEI-NASTASI 1990). C'est pourquoi, dans ce contexte social d'une supposée remise en question de la prédominance aristocratique, les institutions royales et tyranniques semblent difficilement trouver leur place. A. Maggiani suggère également que le grand temple dédié à Vei serait la marque d'une prise de pouvoir d'un groupe de type plébéien vers 490-480 à Caere, selon une comparaison avec le temple de Cérès à Rome. Cette interprétation laisse peu de place à une organisation monarchique de la société de Caere au milieu du Ve siècle (MAGGIANI 2005).

A. Maggiani suggère toutefois qu'un passage tyrannique à Caere au début du Ve siècle est possible, à l'image des coups d'État tentés à Rome notamment en 485 par Spurius Cassius et en 384 par Manlius Capitolinus (Tite Live, *Histoire romaine*, IV, 13), et les changements de constitutions dans les cités de Grande Grèce et de Sicile comme à Syracuse, Rhégion et Tarente (MAGGIANI 1996). A. Maffei et F. Nastasi acceptent également cette possibilité dans la mesure où les liens avec Rome sont très forts au niveau des élites de la plèbe qui font des échanges pour leur éducation avec les grandes familles de Caere et qui confient à Caere la mission de veiller sur les Vestales et le feu sacré de Rome (MAFFEI-NASTASI 1990).

Plan de la cité de Caere
Les numéros correspondent à la localisation des espaces sacrés et des lieux publics (d'après MAFFEI-NASTASI 1990).

D- BIBLIOGRAPHIE

BRIQUEL, D. et GAULTIER, F. (1989), « Réexamen d'une inscription du musée du Louvre : un Mézence à Caere au VIe siècle av. J.-C. », *Compte-rendu de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 133, 1, p.99-115.

Caere 4 : *Caere 4, Vigna Parrocchiale : scavi 1983-1989*, CRISTOFANI M., BELLELLI V., GUARINO A., GUIDI G. F., RENDELI M. et TROJSI G. (éd.), Rome, CONSIGLIO NAZIONALE DELLE RICERCHE, 2003.

CRISTOFANI, M. (1967), « un *cursus honorum* di Cerveteri », *Studi etruschi*, 35, p.609-618.

CRISTOFANI, M. (1992), *Cerveteri, tre itinerari archeologici*, Rome, Edizioni Quasar.

CRISTOFANI, M. (2003), « Risultati », *Caere 4, Vigna Parrocchiale : scavi 1983-1989*, CRISTOFANI M., BELLELLI V., GUARINO A., GUIDI G. F., RENDELI M. et TROJSI G. (éd.), Rome, CONSIGLIO NAZIONALE DELLE RICERCHE, p.255-258.

GROS, P. et TORELLI, M. (1988), *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Laterza.

MAFFEI, A. et NASTASI, F. éd. (1990), *Caere e il suo territorio da Agylla a Centumcellae*, Rome, Libreria dello Stato.

MAGGIANI, A. (1996), « Appunti sulle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 62, p.63-94.

MAGGIANI, A. (2002), « La libbra etrusca. Sistema ponderali e monetazione », *Studi etruschi*, 65-68, p.163-202.

MAGGIANI, A. (2005), « Da Veio a Vulci: le istituzioni politiche », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.61-73.

MAGGIANI, A. et RIZZO, M. A. (2001), « L'area sacra in località S. Antonio », *Veio, Cerveteri, Vulci città d'Etruria a confronto*, MORETTI SGUBINI, A. M. (éd.), Rome, "L'Erma" de Bretschneider, p.143-156.

MAGGIANI, A. et RIZZO, M. A. (2005), « Cerveteri. Le campagne di scavo in loc. Vigna Parrocchiale e S. Antonio », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.175-184.

PROIETTI, G. (1985), « L'ipogeo monumentale dei Tamsnies, considerazioni sul nom etrusco di Caere e sulla magistratura cerite nel IV sec. a.C. », *Studi etruschi*, 51, p.570-571.

TORELLI, M. (1975), *Elogia tarquiniensia*, Florence, Sansoni.

TORELLI, M. (1969), « Senatori etruschi della tarda republica e dell'impero », *Dialoghi di archeologia*, 3, p.295.

7- Le territoire et la cité de Tarquinia

A- Les limites du territoire

Le territoire de la cité de Tarquinia s'étend de la mer Tyrrhénienne aux collines de Viterbe ; il est frontalier avec les territoires de Vulci au nord, de Caere et de Véies au sud, de Faleries à l'est. Il semble que des conflits liés à l'agrandissement de la *chora* marquent régulièrement l'histoire de Tarquinia. La zone d'expansion naturelle du territoire de cette cité est tournée vers Bléra et les Monts de la Tolfa, que l'on estime traditionnellement inclus dans l'orbite de Cerveteri au VIe siècle, jusqu'au lac de Bolsena, lieu où s'exerce généralement l'hégémonie de Vulci.

B- Géographie et hydrographie

Le territoire de Tarquinia se divise en deux grands ensembles : d'une part la vallée du Marta qui s'étend jusqu'au littoral ; la vallée du Mignone et les Monts de la Tolfa d'autre part.

C- Les voies de communication

Le fleuve Marta correspond à la voie principale de pénétration dans le territoire. Tarquinia devait être reliée à l'ensemble du territoire et des cités voisines. Toutefois, aucune trace archéologique des voies étrusques n'a pu être répertoriée. Il semble cependant que l'itinéraire vers le lac de Bolsena, perpendiculairement au Marta, soit davantage fréquenté à la période classique (Perego 2001).

D- Évolution du territoire

Tarquinia au VIIe et au VIe siècle semble contrôler un espace étroit : la plaine côtière entre le Mignone et l'Arrone ainsi que la basse vallée du fleuve Marta. À la période archaïque, L. G. Perego estime que la construction de plusieurs groupes de sépultures à fosses ou à chambres prouve une occupation diffuse du territoire (Perego 2001). Au IVe siècle, une vingtaine de sites défensifs découverts dans la vallée du Mignone et au nord jusqu'à Tuscania et Musarna est interprétée comme étant les traces du début des

guerres contre Rome et de l'arrivée des Romains à Sutri (CERASUOLO-PULCINELLI 2008). Vers 360 av. J.-C., Tarquinia semble récupérer les sites de la vallée du Biedano et créer de nouveaux centres : Norchia, Bléra, Musarna, Tuscania et Luni sul Mignone apparaissent comme des bases stratégiques (COLONNA 1978).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

L. G. Perego répertorie 149 sites dépendants de Tarquinia à la période archaïque dont une vingtaine d'habitats[9]. La confrontation avec la carte de répartition des sites à la période hellénistique fait apparaître, pour le Ve siècle, la fin de la restructuration des campagnes comme à Véies. D'autres voies de circulation sont valorisées : la crête collinaire de Monte Romano vers Viterbe et le lac de Bolsena. Il s'agit de la plus grande extension du territoire vers le lac de Bolsena et la Tolfa. Le développement de la cité s'accompagne d'une distribution capillaire des habitats. Près de la ville, les villages présentent une fonction agro-pastorale. Deux pôles se détachent : un regroupement autour de la cité et un éparpillement sur les Monts de la Tolfa. La défense du territoire semble faire l'objet d'une importante préoccupation qui se fait sentir dès le Ve siècle avec la construction de murs en pierre sèche de type défensif à Monte Rovello, Cencelle et Grottelle, utilisés ensuite à la période hellénistique.

Dans la vallée du Mignone, cette volonté de contrôle se marque par la création de sanctuaires de frontière comme sur le Mignone (ZIFFERERO 1995). À San Giovenale, l'habitat du début du VIe siècle avec des petites rues en terre battue disparaît à la période classique. San Giovenale et San Giuliano connaissent un déclin rapide durant le Ve siècle. De même, aucune trace de continuité n'a été retrouvée pour le site de Surina (Viterbe) entre le VIe et le IVe siècle.

Les Monts de la Tolfa et la vallée de Biedano sont abandonnés par Tarquinia au début de l'âge du Fer et passent dans l'orbite de Cerveteri (BONGHI JOVINO 2005). Ils sont toujours l'objet de conflits entre les deux cités. À la période classique, l'occupation entre Civitavecchia et Allumiere est sporadique et semble retourner sous l'influence de Tarquinia. En effet, une série de sites, apparemment abandonnés au Ve siècle, reprennent vigueur au IVe siècle : le petit habitat de Poggio San Pietro sur un petit plateau de tuf dominant la vallée du Mignone, la nécropole de Ferrone, celle de Grottini di Rota, celle

[9] PEREGO 2005.

de Pian Cisterna et l'habitat de Pian dei Santi n'enregistrent aucun matériel pour le Ve siècle.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Au sud de Tarquinia, on compte trois sites fortifiés : Cencelle, Monte Rovello et Luni sul Mignone. Ce dernier est un grand centre secondaire, connu par un édifice monumental dès le IXe siècle : un habitat et des sanctuaires se développent sur 8ha. Le site est fortifié au Ve siècle. De plus, Grottelle est un site fortifié au nord de Tarquinia.

Sur le littoral, devaient exister les ports de Gravisca, Martanum au nord et Rapinium au sud (baie di S. Agostino). Gravisca correspond au port principal de Tarquinia. Les autres ports ne sont pas vraiment caractérisés par des structures. Gravisca est considéré comme un *emporion* notamment grâce aux sanctuaires fréquentés autant par les Étrusques que par les commerçants grecs. Les édifices comprennent six phases : la première date de 580 av. J.-C., la seconde de 550, la troisième de 530, la quatrième de 480, la cinquième de 400-380 et la sixième de la fin du IVe siècle. Le plan des édifices est régularisé à la fin du Ve siècle et le complexe sacré comprend au moins cinq édifices donnant lieu à des pratiques rituelles (FIORINI 2005).

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CENCELLE	Monts de la Tolfa	Périodes archaïque et classique	Fortifications	Site fortifié
GRAVISCA	Sur le littoral	Du VIe siècle à 281 (destruction par Rome)	Plusieurs sanctuaires et des ateliers de fabrique du bronze	*Emporion* qui subit une décadence vers 480
GROTTELLE	Proche de Tarquinia	Périodes archaïque et classique	Fortifications	Site fortifié
LUNI SUL MIGNONE	Dans la vallée du Mignone	Du protovillano-vien au Ve siècle	Blocs rectangulaires de tuf et un fossé à l'ouest large de 5,5m. Au NO, les fortifications datent du Ve siècle. On compte également une citerne, des puits, des *cunicoli*, une maison du Ve siècle, une acropole fortifiée et des sanctuaires	8ha d'habitat. Centre mineur

MONTE ROVELLO	Monts de la Tolfa	Du protovillano-vien au IIIe siècle	Fortifications en murs de pierre sèche	Site fortifié

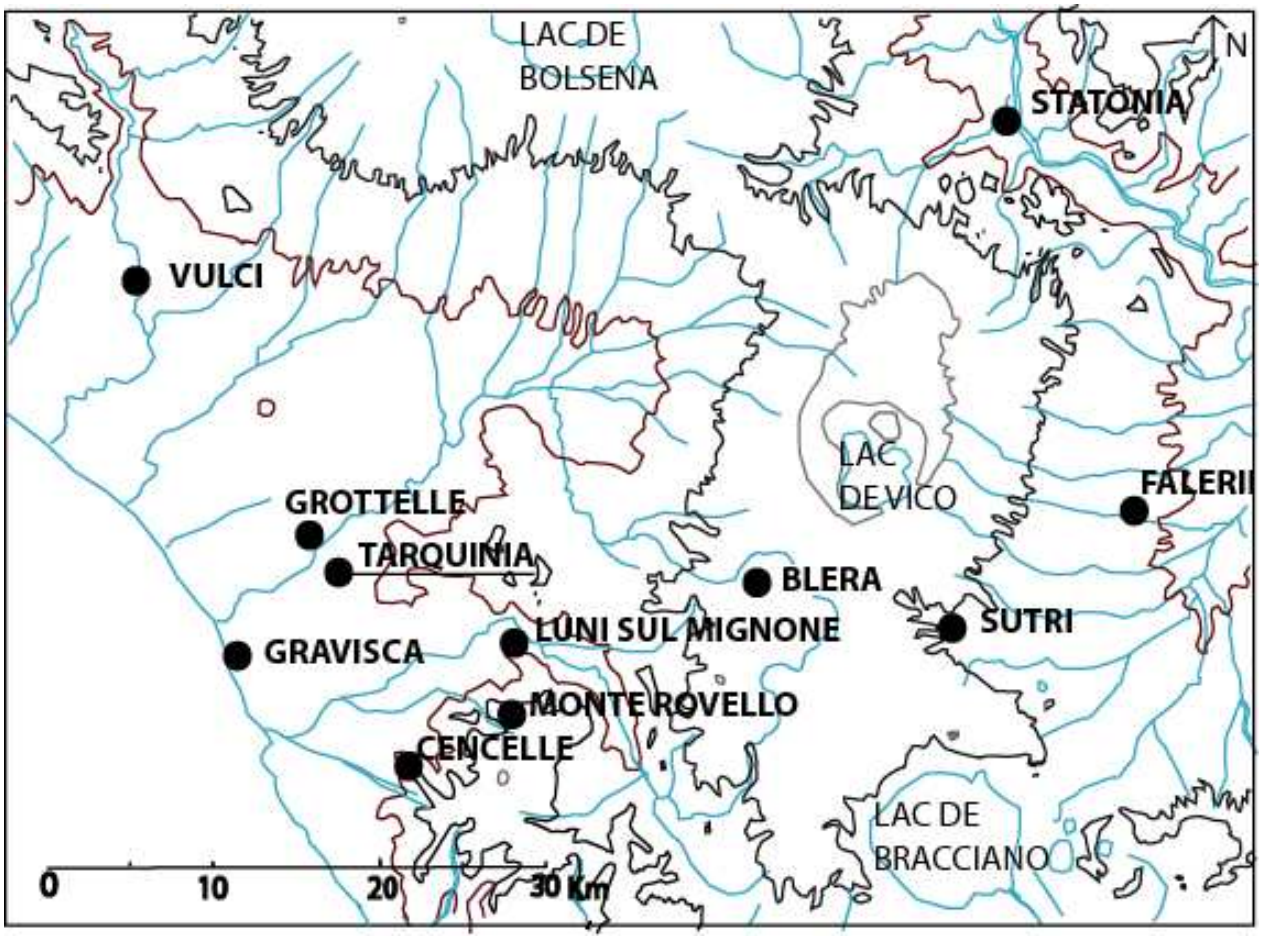

Carte de localisation de Tarquinia et des centres secondaires sous son influence
à la période classique ainsi que les sites voisins de Bléra, Sutri, Faleri, Vulci et Statonia.

Plan de Gravisca vers 480 av. J.-C.
(d'après FIORINI 2005).

Plan de l'acropole de Luni sul Mignone
(d'après STEINGRÄBER 2008).

G- BIBLIOGRAPHIE

BONGHI JOVINO, M. (2005), « Città e territorio. Veio, Caere, Tarquinia, Vulci: appunti e riconsiderazioni », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.27-61.

CERASUOLO, O. et PULCINELLI, L. (2008), « Fortezze di confine tardo-etrusche nel territorio tra Caere e Tarquinia. Noto di topografia e architettura », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore**,** p.527-532.

COLONNA DI PAOLO, E. et COLONNA, G. (1978), *Norchia*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche.

FIORINI, L. (2005), *Gravisca scavi nel santuario greco, Topografia generale e storia del santuario. Analisi dei contesti delle stratigrafia*, Bari, Edipuglia.

PEREGO, L. G. (2001), « Quadro delle presenze archeologiche del « territorio tarquiniese » fra il tirreno e le prime propagini collinari del Viterbese », *Tarquinia etrusca : una nuova storia : Tarquinia, Museo archeologico nazionale, Palazzo Vitelleschi, Salone delle Armi, 4 ottobre - 30 dicembre 2001*, MORETTI SGUBINI A.-M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.14-20.

PEREGO, L. G. (2005), *Il territorio tarquiniense : ricerche di topografia storica*, Milan, LED-Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto.

STEINGRÄBER, S. (2008), « Testimonianze di mura urbane e di fortificazioni nell'Etruria rupestre (Etruria meridionale interna) », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.295-306.

ZIFFERERO, A. (1995), « Economia, divinità e frontiera. Sul ruolo di alcuni santuari di confine in Etruria meridionale », *Ostraka*, 4, 2, p.333-350.

LA CITÉ DE TARQUINIA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : ∅
Site : Collinaire à partir de deux collines, la Civita et Monterozzi
Situation : À 6 km de la mer, dans la vallée du Marta
Superficie : 180 ha
Formation : Synœcisme entre villages
Fondation : Tarchon serait le fondateur de Tarquinia d'après Tite Live et Cicéron. Il serait l'instigateur de la Dodécapole et aurait donné son nom à la cité (Strabon, *Géographie*, V, 2, 2)
Événements au Ve siècle : Le milieu du Ve siècle est marqué par une crise à Tarquinia d'après la récession des importations de céramiques attiques et le déclin de l'utilisation de la peinture dans les nécropoles. À partir de 450, les cultes à Gravisca semblent perdre leur caractère grec et se satisfaire des cultes purement locaux. À la fin du Ve siècle, au contraire, les *Elogia tarquiniensia* datées du début de l'époque impériale se réfèrent à des activités militaires communes aux Étrusques que Velthur Spurinna, de Tarquinia, aurait dirigées. À partir de 397 d'après Tite Live (*Histoire romaine*, V, 16, 2-7), débutent les interventions militaires contre Rome
Numismatique : ∅

Les origines

L'occupation du plateau commence au IXe siècle et la première organisation urbaine daterait du VIIe siècle avec une définitive affirmation de l'habitat de Pian di Civita comme unité territoriale et centre du regroupement des petits villages.

L'évolution de la cité

La cité de Tarquinia est prospère pendant la phase villanovienne et orientalisante. La monumentalisation de l'habitat se manifeste dès le VIIe siècle avec le dépôt des symboles du pouvoir dans le complexe sacré fouillé par l'Université de Milan (BONGHI JOVINO 1987). La ville connaît son apogée du VIe siècle au début du Ve siècle, phases les plus anciennes de l'habitat. Dans le second quart du Ve siècle, les importations de céramiques attiques diminuent et les productions artistiques stagnent. La fin du Ve siècle serait marquée par une reprise politique et le IVe siècle, par les conflits de Tarquinia

avec ses voisins : contre le tyran de Caere, contre les *oppida* latins ou pour le maintien de la paix sociale à Arezzo.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La cité de Tarquinia se développe sur le plateau de la Civita dont seulement une partie a été fouillée. La zone de l'Ara della Regina, située à peu prés au centre du plateau, connaît une monumentalisation au VIe siècle et une réorganisation au IVe siècle. Elle devient, à la période romaine, l'épicentre de la ville, avec le *forum* et ses monuments commémoratifs.

La forme urbaine

Fortifications : G. Baratti formule l'hypothèse que la première construction des fortifications daterait du VIIe siècle (BARATTI 2008). Le terrain est ensuite nivelé et une première phase de construction correspond au VIe siècle, au moins au niveau de la porte Romanelli. Les 8 km de remparts en *opera quadrata* qui sont encore visibles dateraient de la fin du Ve siècle et du début du IVe siècle

Portes : La seule porte étudiée est la Porta Romanelli, datée de la fin du Ve siècle et du début du IVe siècle par son architecture, et du VIe siècle par le matériel de ses fondations. L'existence des autres portes reste hypothétique en fonction des accès naturels du plateau comme la voie d'accès au fleuve Marta

Voirie : Rue du Ve siècle large de 3m à l'Ara della Regina. La voie d'accès au fleuve Marta est creusée dans un banc de calcaire sur 7,5m de large. Une route tardo-étrusque au centre de la fouille de l'université de Milan dans le secteur G a transformé l'utilisation de la zone (CHIARAMONTE TRERE 2005). Cette route est comparable avec celle de la porte nord-est près de Casale Ruggeri, celle de Civitucola et celle de Pian di Civita au niveau d'un édifice à plan allongé en blocs calcaires

Arx-acropole : ∅

Forum-place publique : À la période romaine, l'Ara della Regina

Nécropoles : Sur la colline de Monterozzi parallèle au plateau de Civita

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Complexe sacré	VIIIe-V siècles	Une cabane avec sépulture visiblement lieu de culte. Elle est de nouveau aménagée aux VIe-Ve siècles avec un pavement et un four	Secteur M et aire Gamma

		Au secteur M : un mur orienté NS est réutilisé au cours du Ve siècle. La zone est remblayée. Dépôts votifs	
Complexe sacré	VIIe siècle	Deux pièces et un autel au fond de la salle relié à un canal. L'ensemble est associé à un dépôt avec trompette, bouclier et hache	Édifice B avec du matériel pour une cérémonie de commémoration
Complexe sacré	VIe siècle	Autel et canal de l'édifice B sont agrandis. Plusieurs autels : un autel quadrangulaire, un puits sec et un autel chtonien. Puits et citerne dans la zone A. Nouveau dépôt	Lieu de rassemblement et de mémoire
Complexe sacré	Ve siècle	Démolition du temple/autel et fermeture de la cavité naturelle. Entre B et A, le système hydraulique est repensé : citerne et puits sont comblés	Changements radicaux. La céramique suggère un rituel pour une divinité féminine
Ara della Regina sur la « vetta » du col oriental	IVe siècle sur un précédent archaïque extraurbain (BONGJI JOVINO 2001)	Un terre-plein, un escalier et une rampe centrale. Trois pièces. Terres cuites datables du milieu du IVe au IIIe siècle	Temple dédié à la déesse Diane-Artémis

L'habitat

Aucune maison de la période classique n'a été identifiée.

L'utilisation de l'eau

Des citernes et des canalisations sont en rapport avec le sanctuaire de l'Ara della Regina et le complexe sacré.

C- ORGANISATION URBAINE

La topographie urbaine de Tarquinia permettrait une lecture politique de l'occupation des espaces. Il semblerait en effet que des changements politiques correspondent à des

réaménagements urbains et sacrés (BONGHI JOVINO 2001). Il a été développé l'idée d'un plan urbain régulier qui remonterait au moins à la période classique.

Le plan urbain

Au Ve siècle, l'ensemble du complexe sacré semble prendre la forme d'un espace organisé selon une des voies de circulation bien définie. La route orientée nord-sud proviendrait d'une nécessité urbaine (BONGHI JOVINO 1987) : elle comble le canal qui mène à l'autel de la période orientalisante, ce qui suppose une nouvelle utilisation de cet espace sacré au Ve siècle. La route est interprétée comme une « *circonvalazione esterna* » et non comme une *route pomeriale interne* (CHIARAMONTE TRERE 2005). Il y aurait donc au Ve siècle une nouvelle occupation politique et religieuse de cet espace.

Il existe deux types de plan de Tarquinia : le premier qui indique les zones fouillées de Tarquinia et le tracé des fortifications (BONGHI JOVINO 1986) ; le second qui prend en compte le parcellaire de la cité mis en évidence par les photographies aériennes (repris par GROS-TORELLI 1992). L'absence d'hypothèse sur la place de l'acropole et sur celle des habitations ne permet pas de définir l'organisation urbaine de la cité dans sa totalité.

Type de cité

Le dépôt votif de Tarquinia, qui comprend du matériel lié au banquet, un bouclier et une trompette, a été interprété comme une confirmation du caractère sacré et politique qu'acquiert la cité de Tarquinia dès le VIIe siècle. La cité se serait regroupée autour de ces expressions du pouvoir. Les bronzes, symboles de la royauté, semblent liés pour M. Bonghi Jovino à un usage rituel et cérémoniel (BONGHI JOVINO 2005). Indicateurs de prestige et de richesse, ils ont une valeur sacrée, votive et symbolique. Tarquinia est considérée comme une des plus puissantes et des plus anciennes cités étrusques. À la période impériale, le bas-relief de Caere avec la représentation des cités personnifiées présente également la cité de Tarquinia aux côtés de Vulci et de Caere (LIVERANI 1989).

Institutions

L'histoire constitutionnelle de Tarquinia reste difficile à reconstruire dans son ensemble. On estime qu'il existe un Sénat et des charges publiques dès la période archaïque. Cette vision est influencée par Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*,

V, 3, 2). Un ordre républicain naîtrait en même temps que Rome vers 509 et la grande hostilité de Tarquinia envers Véies en 403 au sein de la ligue étrusque serait liée à l'opposition entre une cité républicaine et une cité monarchique. Ainsi M. Torelli identifie le bâtiment Béta du complexe sacré de Tarquinia comme une curie, ce qui explique en partie pourquoi l'édifice n'aurait pas été transformé en sanctuaire (TORELLI 1982). De plus, M. Torelli estime que le terme de *praetor* appliqué dans les *Elogia tarquinensis* à Velthur Spurinna, personnage vivant au Ve siècle, serait à traduire comme une magistrature de la République (TORELLI 1975).

Les institutions de Tarquinia à partir du IVe siècle av. J.-C. sont relativement bien connues par l'épigraphie dans la mesure où la majorité des inscriptions concernant les magistratures étrusques proviennent de Tarquinia même. Il existe une certaine cohérence dans le *cursus honorum* au moins à Tarquinia et dans son territoire parce que les données sont les plus nombreuses. Les charges présentes à Tarquinia correspondent aux *maru*, *purθ*, *camθi* et *zilaθ*. Trois personnages mènent une action sur la ville : ET Ta 1.170 a été *camθi* pour le *meθlum* ; ET Ta 1.196 et ET Ta 1.88 auraient été *maru* pour la *spura*. Un autre personnage possède la charge de *meχl rasnal* (ET Ta 7.59).

Dans la tombe del Convegno, l'iconographie présente des collèges de magistrats et des inscriptions dont un *zilc cexaneri* qui apparaît comme une charge exceptionnelle : A. Maggiani propose de voir dans cette magistrature une relation avec la ligue étrusque et une correspondance possible avec le *dictator* romain (ET Ta 1.9, Ta 5.4, MAGGIANI 1996 et STEINGRÄBER 1984).

Les sarcophages portent également des représentations de magistrats et d'insignes du pouvoir en rapport avec des magistratures à partir de la fin du IVe siècle. Pour A. Maggiani[10], l'évolution de cette iconographie se divise en deux temps : du IVe siècle au milieu du IIIe siècle, on compte trois licteurs à la suite du magistrat *zilaθ* ; et à partir de la seconde moitié du IIIe siècle, le nombre des appariteurs augmente d'une manière pléthorique.

[10] MAGGIANI 1996.

Plan de Tarquinia

(d'après BONGHI JOVINO 1986).

Plan de Tarquinia avec le tracé des routes de la période archaïque
(d'après CAVAGNARO VANONI 1989).

Plan du temple de l'Ara della Regina et de ses deux phases de construction (d'après COLONNA 1985). La première phase date de la période archaïque et la seconde du IVe siècle.

D- BIBLIOGRAPHIE

BARATTI, G., M. CATALDI, *et al.* (2008), « La cinta fortificata di Tarquinia alla luce della nuova documentazione », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.155-170.

BONGHI JOVINO, M. éd. (1986), *Gli Etruschi di Tarquinia*, catalogue d'exposition, Modène, Panini.

BONGHI JOVINO, M. (1987), « Gli scavi nell'abitato di Tarquinia e la scoperta dei bronzi in un prelimiare inquadramento », *Tarquinia. Ricerche scavi e prospettive*, BONGHI JOVINO M. et CHIARAMONTE TRERE C. (dir.), Rome, "L'Erma" di Bretschenider, p.59–77.

BONGHI JOVINO, M. (2001), « Il santuario dell'Ara della regina. Acquizioni e problemi », *Tarquinia etrusca : una nuova storia : Tarquinia, Museo archeologico nazionale, Palazzo Vitelleschi, Salone delle Armi, 4 ottobre - 30 dicembre 2001*, MORETTI SGUBINI A.-M. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.45-49.

CAVAGNARO VANONI, L. (1989), « Intervento alla Civita di Tarquinia della Fondazione Lerici. Bref bilan de 13 campagnes de prospection effectuées à l'aide d'un magnétomètre entre 1966 et 1981 », *Secondo congresso internazionale etrusco*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.341-345.

CHIARAMONTE TRERE, C. (2005), « Nuovi dati sull'urbanistica tardo-arcaica di Tarquinia », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p.331-340.

COLONNA, G. (1985), *Santuari d'Etruria*, Milan, Electa.

GROS, P. et TORELLI, M. (1992), *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Laterza.

LIVERANI, P. (1989), « Il rilievo con i popoli etruschi : proposta di ricostruzione », *Caere 2, Il teatro e il ciclo statuario Giulio-Claudio*, SANTORO P. (dir.), Rome, Consiglio nazionale delle ricerche, p.145-155.

MAGGIANI, A. (1996), « Appunti sulle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 62, p.63-94.

STEINGRÄBER, S. (1984), *Catalogo ragionato della pittura etrusca*, Milan, Jaca Book.

TORELLI, M. (1975), *Elogia tarquiniensia*, Florence, Sansoni.

TORELLI, M. (1982), « Veio, la città, l'*arx* e il culto di Giunone Regina », BLANCK H. et STEINGRÄBER S. (éd.), *Miscellanea Archaeologica Tobias Dohrn dedicata*, Rome, Giorgio Bretschneider éd., p.117-128.

8- Le territoire et la cité de Vulci

A- Les limites du territoire

Le territoire de Vulci est très vaste. Il est délimité par le fleuve Arrone au sud, frontalier avec le territoire de Tarquinia ; la vallée de l'Albegna et les Monts de l'Uccellina au nord, frontière avec Roselle ; le lac de Bolsena à l'est et la mer Tyrrhénienne à l'ouest. Au nord, la plaine de Grosseto dépend de Vulci au VIe siècle avant de connaître un changement radical et une influence de Roselle. Le lac de Bolsena a peut-être été inclus par Vulci dans son territoire à la fin de la période classique même s'il peut aussi appartenir au territoire de Tarquinia (Pannucci 1964).

B- Géographie et hydrographie

Le territoire se sépare en deux grands ensembles : la plaine côtière d'où la cité tire une partie de sa richesse et les plateaux volcaniques. Trois principales vallées parcourent le territoire : la vallée de l'Albegna au nord, la vallée de la Fiora au centre sur laquelle s'est constituée la cité de Vulci, et la vallée de l'Arrone au sud.

C- Les voies de communication

Il reste des tronçons de la voie *Aurelia Vetus* datant du IIIe siècle av. J.-C., le long de la côte : cette voie doit certainement reprendre un ancien tracé qui permettait de rejoindre les ports de Vulci.

D- Évolution du territoire

L'habitat, occupé depuis le VIIIe siècle, s'interrompt dans la majorité des sites au VIe siècle voire au début du Ve siècle pour reprendre ensuite vers le milieu du IVe siècle.

Le long de la côte, l'espace est occupé par des sites au rôle portuaire depuis la fin du VIIIe siècle à Pescia Romana ou par des sites à vocation agricole comme à Le Pianacce-Pian du Gangani. Ces habitats disparaissent à la période classique et Regisvilla devient à cette période le centre le plus important. Cet espace est occupé par une série de villas à la période romaine.

Dans la vallée de l'Albegna, la richesse se fait rare et l'autonomie diminue à la période classique. Marsiliana d'Albegna, dont les tombes sont très riches pour la période orientalisante, présente une lacune pour les Ve-IVe siècles. La grande connotation gentilice de l'espace s'effrite à la période classique à cause d'une destruction du site par Vulci, peut-être partielle, vers 620 av. J.-C. (ZIFFERERO 2007). À Magliano, les restes d'habitat et les murailles dateraient des VIIe-VIe siècles et les nécropoles manifestent la fin de leur fréquentation vers le milieu du VIe siècle. Un habitat brusquement abandonné ou brûlé est à noter sur la colline de la Civitella au sud de Scansano avec du matériel du VIe siècle ainsi qu'une ferme à Podere Tartuchino à Scansano (ATTOLINI-PERKINS 1992).

Les cités de la vallée du Fiora sont constituées d'un peuplement en villages de 3ha à 5ha peu distants les uns des autres. Ces centres, abandonnés au IXe siècle au profit de Vulci, renaissent au VIIe siècle comme centres dépendants dans une zone à fort intérêt économique et commercial puis disparaissent à nouveau en faveur de Vulci. Leur émergence vers le IVe siècle en fait des sites plus modestes. Pitigliano, Poggio Buco et Sorano manquent de témoignages pour les Ve et IVe siècles. Pitigliano reprend au IVe siècle avec de riches fermes agricoles et connaît une certaine récession au IIIe siècle. Poggio Buco en revanche reprend son activité seulement au IIIe siècle.

Pour les alentours du lac de Bolsena, Vesentum (Bisenzio) continue à exister comme centre mineur entre le VIe siècle et le Ve siècle av. J.-C. On note un *hiatus* pour la période hellénistique avant qu'il ne devienne un *municipium* sous la période romaine. Ischia di Castro, après une réorganisation vers le VIe siècle, disparaît au cours des Ve-IVe siècles. M. Rendeli estime qu'il existe une quarantaine de sites où une trace d'occupation humaine est présente à la période archaïque entre le lac de Mezzano et Vulci (RENDELI 1993).

Les traces archéologiques montrent un repeuplement de la campagne vers le IIIe siècle, avec une renaissance des centres mineurs majoritairement fortifiés (CRISTOFANI 1976).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

L'utilisation du territoire est très dense au VIe siècle et au début du Ve siècle avec une série de fermes et de grands centres d'habitat. Un *hiatus* entre le début du Ve siècle et le IVe siècle est à noter avec un renforcement du centre de Vulci certainement à cause des

guerres liées au contrôle du territoire notamment vers les cités de la vallée de la Fiora, de l'Albegna et du lac de Bolsena. C'est ainsi, en partie, que les inscriptions sur les fresques de la tombe François sont interprétées. La fin du VIe siècle serait marquée par ces guerres vers l'est du territoire et la fondation vers le littoral de sites portuaires et défensifs, comme Regisvilla et Doganella. Au IVe siècle, nombre de sites sont fortifiés comme Ghiaccio Forte, Talamone, Orbetello, Doganella ou Poggio Fuoco.

Dans la vallée de la Fiora, Sovana semble passer à la période archaïque de l'influence d'Orvieto à celle de Vulci, d'après le matériel des nécropoles et la narration imagée des fresques de la tombe François. Seule Sovana montrerait une continuité au Ve siècle avec une partie des fortifications qui daterait de cette période.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Sur la côte, à Orbetello, rien n'est signalé pendant la seconde moitié du Ve siècle mais le site de Colle Bengodi présente des traces d'une fréquentation cultuelle pour la période classique. Le principal port de Vulci semble être Regae ou Regisvilla, connu par Strabon (*Géographie*, V, 2, 8) et l'*Itin. Mar*. (499, 3-4). Sa fondation remonterait à Maleos, le mythique roi Pélasges. Le sanctuaire qui caractérise ce site fait penser à un projet unitaire urbanistique (SGUBINI MORETTI 1993).

Dans la vallée de l'Albegna, à Saturnia, on a retrouvé des sols du Ve siècle correspondant peut-être à une entrée monumentale (CAMPOREALE 2000). Des traces de fréquentation saisonnière correspondent à des cabanes tardo-classiques (V^{e}-IVe siècles) à Poggio delle Sorche ou Ghiaccio Forte. Le site de Ghiaccio Forte est connu aux VIe-Ve siècles par un temple et des cabanes pour la transhumance avec 1km de remparts. Un autre lieu de culte est présent à Santa Maria in Borraccia et un autre habitat rural à Poggio delle Sorche. Doganella présente des traces de fréquentation à la période classique, sans discontinué du VIIe siècle au IIIe siècle.

Dans la vallée de la Fiora, seule Sovana semble maintenir une continuité d'occupation, destinée certainement à contrôler la frontière avec Chiusi. Enfin, sur les rives du lac de Bolsena, Bisenzio présente également une continuité d'occupation.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BISENZIO	Rive du lac de Bolsena	Période villano-vienne jusqu'au milieu du Ve siècle	Matériel de la période classique	Centre mineur
COLLE BENGODI	Orbetello	Ve siècle	Matériel et terre cuite architecturale	Sanctuaire
DOGANELLA	Vallée de l'Albegna	VIIe-IIIe siècles	Fortification et plan régulier des structures à partir du IVe siècle	Centre mineur puis site fortifié au IVe siècle. Correspondrait au Kalousion de Polybe détruit en 225 av. J.-C.
GHIACCIO FORTE	Vallée de l'Albegna	VIe-IIIe siècles	Stipe votive	Sanctuaire de la période archaïque
POGGIO DELLE SORCHE	Sur la route qui relie les deux sanctuaires (Santa Maria in Borraccia et Ghiaccio Forte)	Ve siècle	Fond de cabane	Habitat
REGISVILLA	Com. Montalto di Castro	Ø	Fondation en pierre. Édifice rectangulaire avec une cour. Une rue de 2m de large avec trottoir	Le port de Vulci
SANTA MARIA IN BORRACCIA	Com. Magliano in Toscana	Ve siècle	Stipe et matériel votif	Sanctuaire
SATURNIA	Vallée de l'Albegna	Du VIIe siècle au milieu du Ve siècle	Une route. Des murs et des piliers. Puits et citernes. Série de nécropoles	Centre mineur
SOVANA	Haute vallée de la Fiora	Ø	Un édifice rectangulaire près du dôme, présence de remparts et de routes	Centre mineur avec sanctuaire

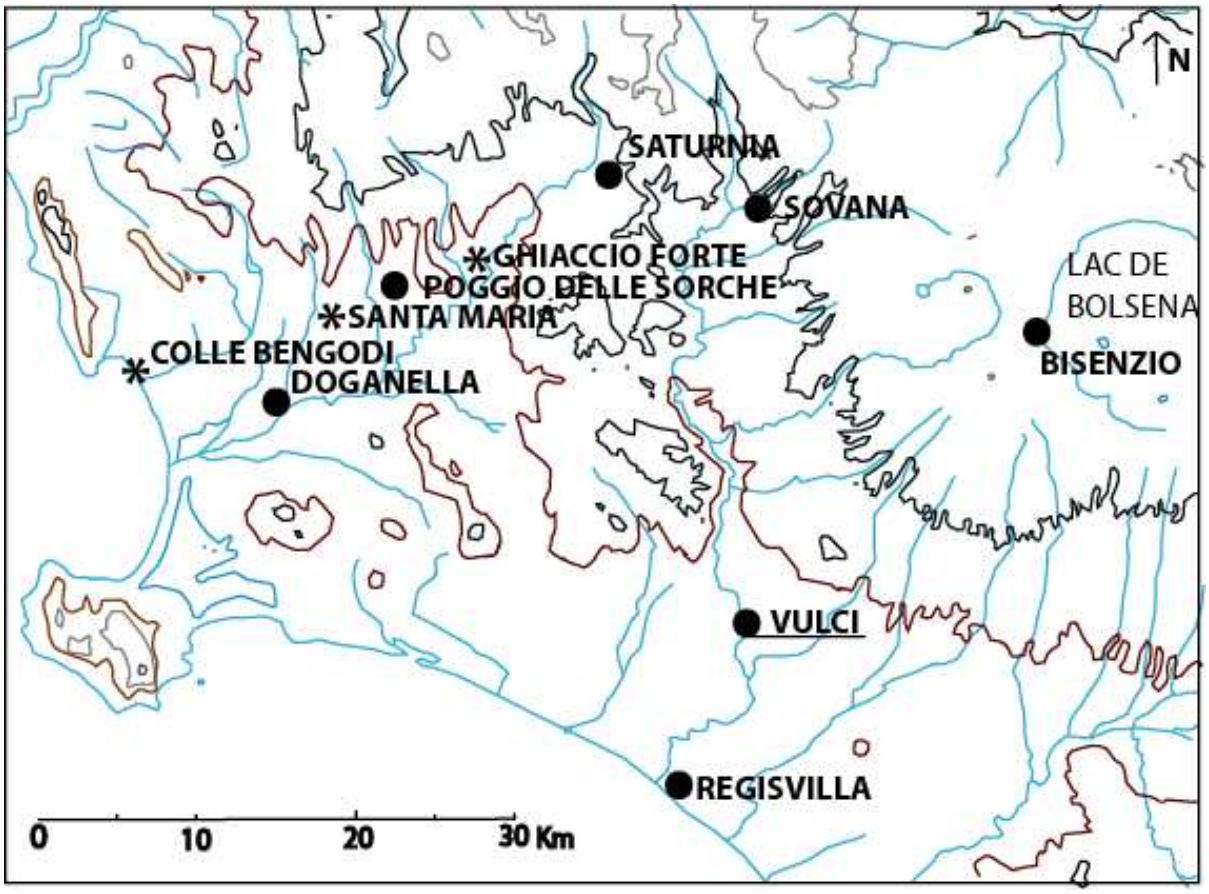

Carte de localisation de Vulci et des centres secondaires sous son influence à la période classique.

Plan de Ghiaccio Forte
(d'après FIRMATI 2002).

Plan de Regisvilla (Montalto di Castro)
(d'après TORTORICI-MORSELLI 1982).

Plan de Saturnia
a-pilier d'un édifice étrusque – b/c/f-puits antiques – d-castellum aquarum – e-conduite d'eau en plomb – g-restes de structures romaines (SCHMIEDT 1970).

Plan de Sovana avec la localisation des structures des périodes archaïque et hellénistique
(d'après MICHELUCCI 1990). L'étoile indique l'espace fouillé en 1990 et les flèches présentent les traces de la murailles en *opera quadrata*.

G- BIBLIOGRAPHIE

ATTOLINI, I. et PERKINS, P. (1992), « The excavation of an Etruscan farm at Podere Tartuchino », *Papers of British School at Rome*, 60, p.1-76.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi*, Libreria, Utet.

CRISTOFANI, M. (1976). *Città e campagna nell'Etruria settentrionale*, Banca popolare dell'Etruria.

FIRMATI, M. et RENDINI P. éd. (2002), *Museo archeologico Scansano*, Nuova Immagine.

MICHELUCCI, M. éd. (1990), *SOVANA ricerche e scavi nell'area urbana*, Pitigliano, ATLA.

PANNUCCI, U. (1964), *Bisenzo e le antiche civiltà intorno al lago di Bolsena*, Grotte di Castro, C. Ceccarelli.

RENDELI, M. (1993), *Città aperte. Ambiente e paesaggio rurale organizzato nell'Etruria meridionale organizzato durante l'età orientalizzante e arcaica*, Rome, Gruppo Editoriale Internazionale.

SCHMIEDT, G. (1970), « Contributo della fotografia aerea alla ricostruzione della città italica ed etrusca preromana », *Studi sulla città antica*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.91-107.

SGUBINI MORETTI, A. M. éd. (1993), *Vulci e il suo territorio*, Rome, Edizioni Quasar.

TORTORICI, O. et MORSELLI, C. (1982), « Montalto di Castro. Saggi di scavo nell'area di Regisvilla », *Archeologia nella Tuscia*, I, Rome, Consiglio nazionale della ricerca, p.124.

ZIFFERERO, A. (2007), « Caratteri insediativi e architettura funeraria a Marsiliana d'Albegna (Manciano GR) – 2002 », *Bollettino della Soprintendenza di Toscana*.

LA CITÉ DE VULCI

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : En étrusque VELC/VELCH, en latin Volci
Site : Sur un plateau délimité au nord par le Fosso Fontanile et au sud par le Fosso di Pian di Voce
Situation : Rive droite du fleuve Fiora
Superficie : 126 ha (90 ha CRISTOFANI 1984)
Formation : ∅
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : Apparition de la monnaie au Ve siècle avec la légende étrusque THEZI et THEZLZ, caractérisée par une gorgone ailée en course ou une sphinge ou un hippocampe (MAGGIANI 2002)

Les origines

Le site semble occupé depuis la période du Bronze Final, même s'il n'est pas possible de faire d'hypothèses sur le peuplement de Vulci durant la première phase de la période orientalisante à cause de la faiblesse des recherches (RENDELI 2002).

L'évolution de la cité

L'apogée de la cité de Vulci se situe vers la fin du VIIe siècle et le début du VIe siècle av. J.-C. La période classique est marquée par des difficultés commerciales et par une économie nettement dominée par l'agriculture. Le milieu du IVe siècle annonce les changements politiques et sociaux dans la cité. Les Romains prennent en main le territoire et la cité de Vulci vers 280 av. J.-C. Les nécropoles présentent une continuité du VIIIe siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Les importations de céramiques grecques, leur redistribution et la production locale ont fait la richesse de Vulci du VIIe siècle jusqu'au milieu du Ve siècle. La cité est fortement marquée par la crise du milieu du Ve siècle d'après le matériel des nécropoles.

La connaissance de l'habitat de Vulci à la période classique se fonde principalement sur des prospections de surface (SGUBINI MORETTI 1993). Le matériel permet d'individualiser plusieurs édifices, traces d'une nouvelle ferveur édilitaire au début du Ve siècle.

La forme urbaine

Fortifications : Enceinte discontinue qui ne protège que les secteurs faibles. Les remparts en gros blocs de tuf équarris, larges de 2,5m, avec des tours quadrangulaires dateraient du IVe siècle

Portes : Cinq portes datées du IVe siècle

Voirie : Le *décumanus* romain reprendrait un ancien tracé. Plusieurs autres axes seraient identifiables (SGUBINI MORETTI 1993)

Arx-acropole : Peut-être dans le secteur nord-est avec un terrassement rehaussé

Forum-place publique : La basilique romaine est certainement construite sur un espace anciennement voué à une fonction publique (SGUBINI MORETTI 1993)

Nécropoles : Elles se développent le long des torrents et à la sortie de la ville

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Grand temple dans la partie urbaine ayant une haute vue sur la grande artère centrale près du *forum* romain	Une chronologie initiale de 500 av. J.-C. Une première construction au IVe siècle. Restructuration d'époque impériale	Podium, grand escalier, rampe inclinée, cella unique. Péristasis continue, 4 colonnes dans la largeur et 6 dans la longueur. Mesures : 24,60x36,40m	Temple principal d'architecture gréco-étrusque dont le culte est mal connu. La divinité tutélaire pourrait être Mnerva (SGUBINI MORETTI 1997)
Fontanile di Legnisina	Du Ve siècle au Ier siècle	Autel et dépôt votif. Restes de murs	Sanctuaire suburbain dédié peut-être à Uni et à Vei-Déméter (SGUBINI MORETTI 1993)
Nécropole de la Polledrara	Milieu du Ve siècle	Terres cuites architecturales	Une aire sacrée
Porte Nord	VIe siècle av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.	Stipe votive	Lieu de culte

L'habitat

Deux fours sont identifiés dans l'aire urbaine, l'un près de la porte ouest et l'autre à Poggio del Favaro près de la porte nord. Leur datation est incertaine.

L'utilisation de l'eau

Ø

C- ORGANISATION URBAINE

Le processus d'organisation urbaine à Vulci prend fin au cours du VIIe siècle et les limites de la cité de Vulci sur le plateau doivent être définitives au VIe siècle. La ferveur édilitaire du Ve siècle se concentre sur la périphérie de Vulci. Et c'est dans la seconde moitié du IVe siècle que peut être daté un changement urbain avec la construction de la muraille, associée à un nouveau projet unitaire pour l'ensemble des principaux sanctuaires (SGUBINI MORETTI 1997).

Le plan urbain

Le plan de Vulci s'organise en deux parties : l'acropole et le reste de la cité. La trame urbaine ne semble pas régulière (d'après FINOCCHI 1970). Les axes majeurs ne sont pas reliés de manière rectiligne et homogène. L'axe qui relie l'acropole à la cité, par exemple, est orienté nord-est/sud-ouest, selon un angle transversal par rapport aux axes majeurs de la cité. A. M. Sgubini Moretti suggère la lecture d'un plan en « arête de poisson » (SGUBINI MORETTI 1993).

Type de cité

La cité de Vulci se comporte comme le chef lieu d'un vaste territoire. Elle semble assez puissante pour rassembler et contrôler une population qui se regroupe au Ve siècle dans la ville. Vulci figure parmi les plus importantes des cités étrusques de la côte Tyrrhénienne avec Tarquinia et Vetulonia, sur le bas-relief de Caere daté de la période impériale (LIVERANI 1989).

Institutions

A. M. Sgubini Moretti suggère que la ferveur édilitaire du Ve siècle corresponde à un profond changement d'ordre politique et social. La vieille aristocratie cèderait son pouvoir à des classes moyennes qui fonderaient leur politique sur le cens et l'isonomie (SGUBINI MORETTI 1993).

Un personnage représenté sur les fresques de la tombe François de Vulci porte le nom de Macstarna. Ce nom ferait référence à Servius Tullius et à une magistrature connue aux VIe-IVe siècles dont la fonction est discutée : d'après M. Pallottino, elle ne serait pas comparable au *magister* romain mais le servirait (PALLOTTINO 1992).

Deux autres magistratures sont connues par quatre inscriptions du IIIe siècle av. J.-C. (MAGGIANI 1996). Il s'agit de la charge de *zilac* et celle de *purtsvavc*. Un père et son fils de la famille Tutes ont assuré les deux fonctions (ET Vc. 1.93 et 1.94). Un certain Vel Zimaru a été *zilaθ eterau* (ET Vc 1.56) à l'âge de 14 ans. Les inscriptions de Vulci suggèrent à A. Maggiani que le terme de *purtsvavc*, au moins à Vulci, ne désignerait pas une charge supérieure comme la présidence d'un collège de *zilaθ* mais au contraire une charge collégiale attribuée à un *zilaθ* : il serait possible de cumuler les deux fonctions (MAGGIANI 1996).

Planimétrie de Vulci
reconstituée à partir d'une photogrammétrie (d'après ADAMESTEANU 1964).

D- BIBLIOGRAPHIE

ADAMESTEANU (1964), *Tenth Congress of International Society of Photogrammetry*, Lisboa, p.68.

FINOCCHI, S. (1970), « Significato dei rapporti tra cinta fortificata e piano negli insediamenti preromani », *Studi sulla città antica*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.39-53.

LIVERANI, P. (1989), « Il rilievo con i popoli etruschi : proposta di ricostruzione », *Caere 2, Il teatro e il ciclo statuario Giulio-Claudio*, SANTORO P. (dir.), Rome, Consiglio nazionale delle Ricerche, p.145-155.

MAGGIANI, A. (1996), « Appunti sulle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 62, p.63-94.

MAGGIANI, A. (2002), « La libbra etrusca. Sistemi ponderali e monetazione », *Studi Etruschi*, 65-68, p.163-199.

PALLOTTINO, M. (1992), « Vérités ou vraisemblances des données prosopographiques à la lumière des découvertes épigraphiques », *La Rome des premiers siècles, légende et histoire*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.3-7.

RENDELI, M. (2002), « Sviluppo del rapporto tra centro e territorio in Etruria nel VII e VI sec a. C. », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.41-83.

SGUBINI MORETTI, A. M. éd. (1993), *Vulci e il suo territorio*, Rome, Edizioni Quasar.

SGUBINI MORETTI, (1997), « Il tempio grande di Vulci : le terrecotte architettoniche di fase arcaica », *Deliciae fictiles*, LULOF P. S. et MOORMANN E. M. (éd.), Amsterdam, Thesis Publ., p.115-166.

SOMMELLA, P. (2003), « Politica e progetti monumentai. Le grande fasi e glia spetti formali », *Atlante del Lazio antico, un approfondimento critico delle conoscenze archeologiche*, Rome, Istituto di Studi Romani, p.83-109.

9- Le territoire et la cité de Velzna

A- Les limites du territoire

Les confins de la cité de Velzna se situent entre le monde étrusque, le monde ombrien dont la ville de Todi domine le Tibre en amont de Velzna, et le monde falisque au sud. Velzna contrôle le territoire de l'Alfina au nord-ouest, le Tibre à l'est et une partie de l'Étrurie viterbienne au sud. Le lac de Bolsena à l'ouest apparaît comme une frontière naturelle avec les cités de Vulci et de Tarquinia. Les limites toutefois entre les territoires de Vulci, Pérouse, Chiusi et Tarquinia sont mouvantes.

B- Géographie et hydrographie

Le territoire de Velzna est principalement constitué de collines fortement irriguées par des torrents qui se jettent dans la vallée du Tibre et ses affluents. Cette vallée encaissée draine l'ensemble de la région. Quant au bassin lacustre de Bolsena, il correspond à un ancien cratère de volcan bordé par une série de collines.

C- Les voies de communication

Des voies qui longent les grandes vallées devaient joindre Velzna à l'ensemble des grandes cités qui l'entourent. Une route devait également mener au lac de Bolsena.

D- Évolution du territoire

Les alentours du lac de Bolsena sont occupés depuis la Préhistoire et les traces sur le territoire de Velzna remontent jusqu'à l'âge du Fer. Après une phase villanovienne, l'organisation du territoire au VIIe siècle s'effectue de manière capillaire. L'influence volsinienne sur le territoire de l'Alfina se lit notamment dans le style des peintures funéraires (Bruschetti 1999). Il s'agit de la création de petits satellites d'habitats à vocation agricole destinés à renforcer l'image politique et économique de Velzna, le long des voies commerciales. Cette série d'habitats fortifiés se continue au VIe siècle : il ne reste que les traces des nécropoles comme à Poggio Ginestra, Caldane di Castel Viscaro ou Massa di Paglio. À partir du milieu du Ve siècle, l'occupation du territoire

semble se regrouper auprès de Velzna et de grands centres périphériques : on assiste au dépeuplement des campagnes. Au IVe siècle, beaucoup des sites mineurs abandonnés à la fin du VIe siècle sont réoccupés.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Aux VIe-Ve siècles, s'urbanise une partie de la population qui était éparse autour du lac de Bolsena et se met en place un programme de bonification et d'irrigation des terres, dont il reste quelques *cunicoli* à Castel Giorgio. Dans le second quart du Ve siècle, on observe un dépeuplement des campagnes peut-être lié à une récession économique (MAGGIANI 1990), ce qui entraîne une concentration autour de la cité de Velzna. L'espace autour du lac de Bolsena, à l'inverse, continue à être densément occupé : Civita Fosso d'Arlena semble habitée du VIe au IVe siècle malgré le ralentissement de la deuxième moitié du Ve siècle. L'habitat fortifié de Monterado entre Bagnoreggio et le lac de Bolsena culminant à 630m continue aussi à être utilisé, depuis le VIe siècle et jusqu'à la fin du Ve siècle (QUILICI 2006). Au IVe siècle seulement naîtrait la préférence pour le site actuel de Bolsena et une reprise de l'habitat sur le site de la Capriola. Les communautés rurales réaffirment leur importance avec une série d'habitats fortifiés comme Castellonchio cité par Tite Live (*Histoire romaine*, IX, 41, 6) et des nécropoles éparses comme celles des tombes peintes appelées Golini et Hescanas.

Le Tibre est mis à profit par Velzna jusqu'à Bomarzo au sud. On connaît des avant-postes étrusques sur la rive gauche du fleuve dès la fin de la période orientalisante. Les nécropoles de Montecchio présentent une chronologie du VIe siècle à la période romaine. Il devrait exister un port aux confluents du Paglia et du Tibre dont il ne reste pas de traces (FERUGLIO-GATOFOLI 2001).

Le territoire de l'Alfina se situe à la limite entre la cité d'Orvieto et celle de Chiusi : il tire son nom de la *gens* Alfina, connue à Chiusi (Pline, *Histoire naturelle*, II, 140 et BRUSCHETTI 1999). L'archéologie de cette zone présente surtout des tombes de la période hellénistique et, à Castel Giorgio, du matériel sporadique de la période classique.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Autour du lac de Bolsena, Civita Fosso d'Arlena est constituée d'espaces rectangulaires de murs en pierre sèche construits avec des blocs de tuf et des pierres irrégulières dans la partie centrale. Un temple est peut-être identifiable dans l'édifice quadrangulaire directement appuyé sur le tuf, dans la zone sud de l'habitat. Parmi les trois temples du IIIe siècle identifiés à Bolsena, R. Bloch suggère que le temple de Poggio Casetta, en position naturellement élevée, a une forme typique des VIe-Ve siècles malgré un matériel de la période hellénistique (BLOCH 1972). À Monterado, le périmètre des fortifications, dont les fondations sont en basalte de 1,20-1,30m de large, atteint 440m. Au nord du lac, les nécropoles de Grotte di Castro semblent utilisées jusqu'au Ve siècle seulement.

Au sud du lac de Bolsena, Montefiascone présente une continuité d'habitat à la période classique confirmée par des découvertes de matériel sporadique du VIe siècle à Colle Marcello et des vestiges d'un édifice sacré à Fondaccio. Les Grottes Santo Stefano constitueraient les confins du territoire et Piana del Lago serait un sanctuaire de frontière entre Velzna et Vulci (BERLINGO-D'ATRI 2004).

Le long du Tibre, à Copio, dominant le Fosso San Lorenzo, on retrouve du matériel de fabrication d'Orvieto du VIe au IVe av. J.-C. Au sud, Bomarzo (du VIIe siècle au Ve siècle) possède également du matériel de la période classique.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BOMARZO	Au sud près du Tibre	VIIe-Ve siècles	Matériel et nécropole	Habitat
CASTEL GIORGIO	Territoire de l'Alfina, aux confins avec Chiusi	V^{e}- IVe siècles	Tombes et matériel épars	Habitat
CIVITA FOSSO D'ARLENA	Près du lac de Bolsena	VIe-IVe siècles malgré le ralentis-sement à la deuxième moitié du Ve siècle	Des espaces rectangulaires de murs en pierre sèche construits avec des blocs de tuf et des pierres irrégulières dans la partie centrale, fortifiés par un mur double avec des petits murs transversaux. Un temple est peut-être identifiable dans l'édifice quadrangulaire directement appuyé sur le tuf	Centre mineur
COPIO	Surplombe le Fosso San Lorenzo. Com. de Montecchio	VIIe - IVe siècles	Nécropoles et quelques structures	Avant-poste pour le contrôle du commerce
GROTTE DI CASTRO	Au nord du lac	Utilisé jusqu'au Ve siècle	Nécropole	Habitat
GROTTE SANTO STEFANO	Au sud du territoire	Période archaïque et classique	Nécropole	Habitat identifié avec Trossulum
MONTEFIASCO NE	Au sud du lac de Bolsena	Période archaïque et classique	Découvertes sporadiques de matériel du VIe siècle à Colle Marcello et les restes d'un édifice sacré à Fondaccio	Centre mineur
MONTERADO	Entre Bagnoreggio et le lac de Bolsena	VIe - Ve siècles	Le périmètre des fortifications, dont les fondations sont en basalte de 1,20-1,30m de large, atteint 440m.	Habitat fortifié
PIANA DEL LAGO	Montefia-scone, sur la rive méridionale du lac de Bolsena	De la fin du Ve siècle à la fin de la période hellénis-tique	Enceinte avec un portique, des autels et un édifice orienté N/S avec une *cella* carrée (5m x 5m) et peut-être deux *alae*.	Sanctuaire de confins entre Chiusi et Velzna, peut-être en liaison avec un habitat à Cornos.

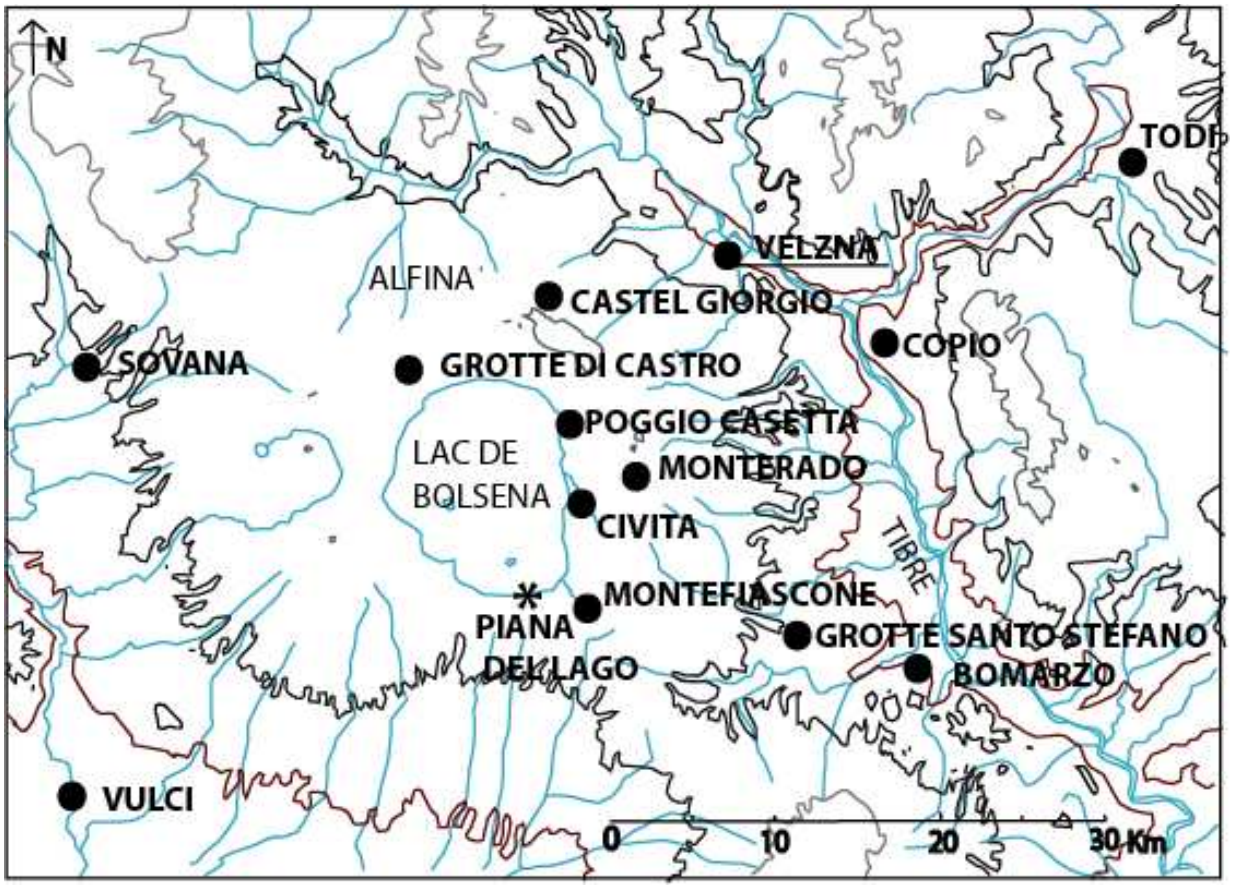

Carte de localisation de Velzna et des centres secondaires sous son influence à la période classique
(Les sites de Vulci, Sovana et Todi sont placés sur la carte comme référence).

Plan du centre secondaire de Civita Fosso d'Arlena
A- Temple ; B- Habitations ; C et D- Murs (d'après BLOCH 1972).

Plan de Monterado
(d'après QUILICI 2006).

Plan du sanctuaire de Pian del Lago
(d'après BERLINGO-D'ATRI 2004).

G- BIBLIOGRAPHIE

BERLINGÒ, I. et D'ATRI, V. (2004), « Piana del Lago. Un santuario di frontiera tra Orvieto e Vulci », *Tra Orvieto e Vulci*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.241-257.

BLOCH, R. (1972), *Recherches archéologiques en territoires volsinien. De la Protohistoire à la civilisation étrusque*, Paris, E. De Boccard.

BRUSCHETTI, P. (1999), *Castel Giorgio, il territorio dell'Alfina tra Orvieto e Bolsena*, Pérouse, ed Quattroemme.

DELLA FINA, G. M. éd. (1999), *Volsinii e il suo territorio*, Rome, Edizioni Quasar.

FERUGLIO, A. E. et GAROFOLI, M. (2001), « La necropoli del fosso San Lorenzo fra Baschi e Montechhio (prov. Terni) », *Gli Umbri del Tevere*, DELLA FINA C. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.193-227.

MAGGIANI, A. (1990), « La situazione archeologica dell'Etruria settentrionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.23-49.

QUILICI, L. et QUILICI GIGLI, S. (2006), « L'insediamento fortificato di Monterado presso Bagnoreggio », *Atlante tematico di topografia antica 15, La forma della città e del territorio*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.41-62.

TAMBURINI, P. (1990-1991), « Contributi per la storia del territorio volsinies II-III », *Archeologia Classica*, XLII-XLIII, p.22-23 et p.454-455.

LA CITÉ DE VELZNA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : *Velzna* en étrusque, *Οὐολσίνιον* en grec et *Volsinies* en latin
Site : Sur un rocher (banc de tuf de forme elliptique) de 1,5km de long, 800m de large et haut de 30-50m
Situation : Au confluent entre la Paglia et le Tibre
Superficie : 85 ha, périmètre de la ville de 5km
Formation : Synœcisme
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : Au VIe siècle, Velzna connaît une période de conflits avec Vulci (d'après la narration de la fresque de la tombe François de Vulci). Puis les événements sont liés à la reconstitution des activités de la ligue étrusque au Ve siècle et son refus d'aider Véies dans sa lutte contre Rome : il semble que le territoire de Velzna soit un grenier à blé de Rome. La guerre contre Rome débuterait en 397 : cette date peut être une anticipation de celle de 388 ou bien correspondre à un réel conflit. En 392, Velzna est alliée à Capoue contre Rome et signe une trêve de vingt ans (Tite Live, *Histoire romaine*, V, 31, 5 et 32, 2-5)
Numismatique : ∅

Les origines

Le site d'Orvieto est occupé depuis le IXe siècle et la fondation de la cité serait peut-être due à un synœcisme.

L'évolution de la cité

La période orientalisante est peu représentée dans la cité. L'apogée de la cité correspond à la première moitié du VIe siècle alors que la seconde moitié serait caractérisée par le conflit avec Vulci. Au Ve siècle, la fertilité du territoire assure à la cité une grande autonomie et la présence en périphérie de Velzna du *fanum* Voltumnae, sanctuaire de l'ensemble des Étrusques, donne à la cité une place prépondérante en Étrurie. La population du territoire se regroupe dans la cité à partir du second quart du Ve siècle peut-être pour des raisons économiques ou sécuritaires (MAGGIANI 1990). Au IVe siècle, un mouvement de retour vers les terres des populations urbaines s'accompagne de changements sociaux et d'immigration italique. La guerre contre Rome se conclut en

308 par une délocalisation vers Bolsena pour une entrée définitive dans l'orbite de Rome en 280.

B- Le point sur les VIe-IVe siècles

La cité de Velzna se situe sur un rocher qui ne permet pas d'extension topographique. Au contraire, il semble que la roche connaisse des éboulements successifs même aux périodes étrusques. Il a été suggéré notamment qu'un éboulement aurait recouvert les tombes les plus anciennes de la nécropole de Crocifisso del Tufo au nord de la cité, peu avant la construction d'une nouvelle nécropole à la planimétrie régulière au Ve siècle.

La forme urbaine

Fortifications : Des murs de fondations en *opera quadrata*, datant du IIIe siècle, ont été retrouvés via della Cava et autour de la roche. À Porta Maggiore les murs en blocs de tuf dateraient du IVe siècle

Portes : ∅

Voirie : ∅

Arx-acropole : ∅

Forum-place publique : ∅

Nécropoles : À la période classique, elles se situent sur les pentes du rocher à la Cannicella et Crocifisso del Tufo

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Temple du Belvédère à l'est de la cité	Ve siècle	Blocs de tuf avec un podium de 22x17m, des gradins (large 15m) et une colonnade. Deux cippes avec une inscription à Tinia et une stipe votive des Ve-IIIe siècles	Sanctuaire le plus ancien avec peut-être un caractère poliade
San Lorenzo	Fin Ve - début IVe siècles	Terres cuites	Lieu de culte
Temple de la Vigna Grande	Période classique	Terres cuites	Lieu de culte
Via San Leonardo	Période classique	Terres cuites	Lieu de culte
Place San Domenico	Période classique	Terres cuites	Lieu de culte

Piazza del Popolo	Période classique	Terres cuites	Lieu de culte
La Cannicella	Période archaïque et classique	Nécropole et lieu de culte : autel et canalisations	Lieu de culte extra-urbain
Campo della Fiera	Période archaïque et classique. Il serait détruit au IIIe siècle	Vaste zone plate et facile d'accès. Espaces libres, sol en terre battue. Un enclos en forme de U. Puits et antéfixes	Espace sacré entouré d'une enceinte qui correspondrait au sanctuaire extra-urbain de Voltumna qui représente les peuples d'Étrurie

L'habitat

Il n'existe pas d'édifices clairement identifiés. Des murs ont été mis au jour sous l'église Sant'Andrea, sous le Palazzo Monaldeschi, sous le Palazzo del Capitano del Popolo et sous San Domenico. Le nombre de *cunicoli* signale une intense utilisation du sous-sol de la ville.

L'utilisation de l'eau

Cuves, *cunicoli* et puits sur le rocher. À partir d'un puits central ou d'un puits vertical, partent des canaux de manière orthogonale dans la majorité des *cunicoli* de la période étrusque (BIZZARRI-CENCIAIOLI 1991).

C- ORGANISATION URBAINE

Les découvertes archéologiques sont trop ponctuelles pour donner une vision d'ensemble de la topographie urbaine.

Le plan urbain

Il n'existe pas de reconstitution possible du plan de la cité mais la topographie de sa nécropole, Crocifisso del Tufo, au VIe siècle, est souvent considérée comme un exemple de la régularité possible. G. A. Mansuelli propose d'y voir « *un ottimo esempio di sistemazione, che riprende in miniatura il modello di una città regolare della seconda*

metà del VI secolo, viene dalla necropoli del Crocifisso del Tufo ad Orvieto »[11]. Les rues ont une largeur comprise entre 1,6m et 2,8m et les tombes sont constituées selon un même schéma architectural « *a dado* », le long de ces voies qui se croisent orthogonalement. Cette planification permet d'économiser un maximum d'espace (BIZZARRI 1962) et cette standardisation peut être associée à une volonté politique dans la mesure où la cité est soumise à de fortes migrations comme le signalent les noms des défunts.

La différence de structure avec l'autre nécropole, la Cannicella, s'explique peut-être par une volonté politique, par une différence de terrain dont la pente est plus sensible au sud, ou encore, par une différence de fonction puisque la Cannicella est dotée d'un sanctuaire dans la nécropole.

Type de cité

Il s'agit d'une cité particulière compte-tenu de son rôle dans le développement de la ligue étrusque : le *fanum Etruriae* se situerait dans la plaine au sud d'Orvieto. La cité de Velzna peut-elle être considérée comme la capitale religieuse ?

Institutions

Certaines sources littéraires présentent Porsenna comme un roi de Volsinies : ce serait sur le territoire de Volsinies que le monstre Olta ou Volta aurait été anéanti (Pline, *Histoire naturelle*, II, 140). A. Cherici suggère qu'il s'agit d'un moment de tension pour l'utilisation de l'eau et du réseau hydrologique de la Chiana (CHERICI 1994).

L'épigraphie de Volsinies indique quatre magistratures : le *maru*, le *zilaθ*, l'*eprθnevc* et le *canθe* (MAGGIANI 1996). Une inscription des IVe-IIIe siècles (ET Vs 1.179) suggère une association des charges civiques avec un ethnos et un *rasna*.

Enfin, d'après le matériel des nécropoles et la manière dont est géré le territoire, P. Bruschetti suggère une organisation politique à Velzna de type égalitaire avec une redistribution de richesses uniformes et élevées (BRUSCHETTI 1999). De plus, la diffusion d'un type d'armement caractérisé par un casque à calotte sphérique et à bouton, muni d'un couvre-nuque et de paragnathides, suggère, par un parallèle avec Rome, la création de classes censitaires (MASSA PAIRAULT 1980).

[11] MANSUELLI 1970, p. 3-12.

Plan de la ville d'Orvieto et localisation des vestiges étrusques
(d'après BRUSCHETTI- FERUGLIO 1998).

Plan du temple du Belvédère
(d'après COLONNA 1985).

Plan du sanctuaire de la nécropole de la Cannicella
Les chiffres romains correspondent à la numérotations des sondages (d'après BRUSCHETTI-FERUGLIO 1998).

Plan de la nécropole Crocifisso del Tufo
(d'après BRUSCHETTI-FERUGLIO 1998).

D- BIBLIOGRAPHIE

BIZZARRI, M. (1962), « La necropoli di in Orvieto », *Studi Etruschi*, 30, p.1-156.

BIZZARRI, M. et CENCIAIOLI, L. (1991), « Cunicoli di drenaggio ad Orvieto », *Gli Etruschi maestri di idraulica*, BERGAMINI M. (éd.), Milan, Electra**,** p.163-169 et p.169-178.

BRUSCHETTI, P. (1999), *Castel Giorgio, il territorio dell'Alfina tra Orvieto e Bolsena*, Pérouse, ed. Quattroemme.

BRUSCHETTI, P. et FERUGLIO, A. E. (1998), *Todi-Orvieto*, Pérouse, ed. Quatroemme.

CHERICI, A. (1994), « Porsenna e Olta, riflessioni su un mito etrusco », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 106, p.353-402.

COLONNA, G. éd. (1985), *Santuari d'Etruria*, Milan, Electa.

MAGGIANI, A. (1990), « La situazione archeologica dell'Etruria settentrionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.23-49.

MAGGIANI, A. (1996), « Appunti sulle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 62, p.63-94.

MANSUELLI, G. A. (1970), « La necropoli orvietana di Crocifisso del Tufo : un documento di urbanistica etrusca », *Studi Etruschi*, 38, p.3-12.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1980), « Notes sur le problème du citoyen en armes : cité romaine et cité étrusque », *Guerre et Société en Italie (Ve-IVe siècle avant J.-C.)*, ADAM A. M. et ROUVERET A. (éd.), Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, p.29-50.

L'ÉTRURIE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

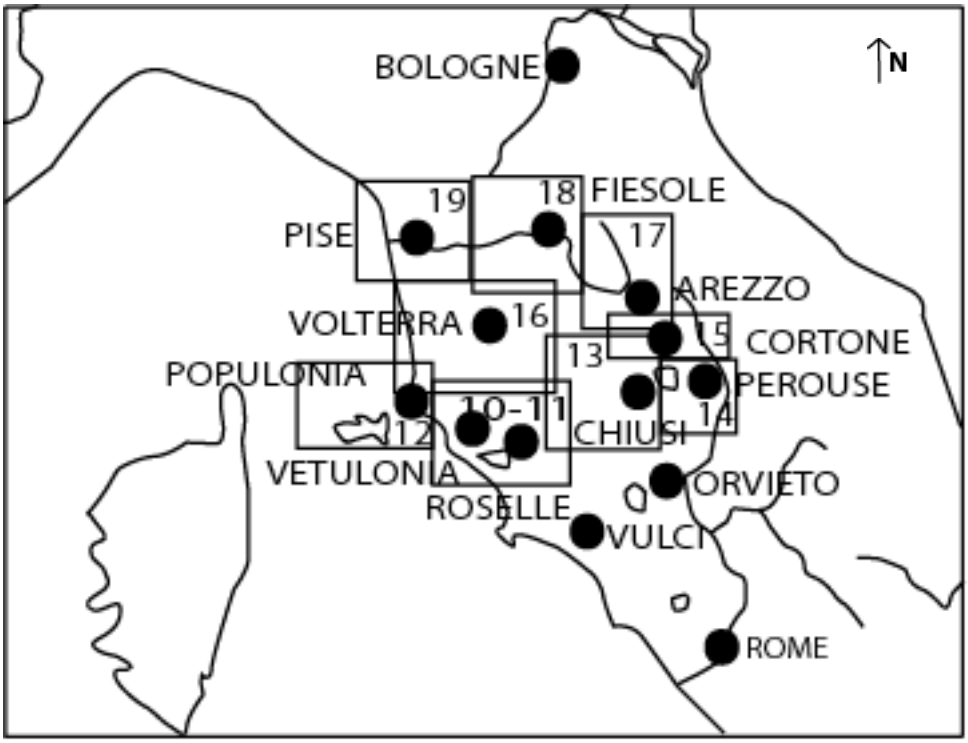

10- Le territoire de Vetulonia

11- Le territoire de Roselle

12- Le territoire de Populonia

13- Le territoire de Chiusi

14- Le territoire de Pérouse

15- Le territoire de Cortone

16- Le territoire de Volterra

17- Le territoire d'Arezzo

18- Le territoire de Fiesole

19- Le territoire de Pise

10- Le territoire et la cité de Vetulonia

A- Les limites du territoire

Les limites naturelles marquent les confins du territoire de Vetulonia : la mer Tyrrhénienne à l'ouest, le lac Prile au sud et les collines métallifères au nord-est. L'Est correspond à la frontière avec Roselle et Chiusi, l'Ouest avec Populonia et le Nord avec Volterra.

B- Géographie et hydrographie

Au sud de Vetulonia, le lac Prile devait servir d'abri naturel pour le port de la cité (Camporeale 2000). La principale vallée, celle du fleuve Bruna, se jette dans le lac Prile légèrement au sud-est de Vetulonia. Il s'agit de la principale voie de peuplement et de pénétration dans les collines métallifères.

C- Les voies de communication

Elles se situent certainement le long des fleuves. Une route menait de Vetulonia à Roselle et à Populonia.

D- Évolution du territoire

Depuis le IXe siècle, le territoire de Vetulonia est occupé par des habitats épars que signalent des tombes à tumulus. Pour les VIIIe-VIIe siècles, il semble que Vetulonia exerce sa prédominance sur la cité de Roselle et impose un monopole des échanges. Pour les VIIe-VIe siècles, M. Cygielman répartit sur une carte du territoire de Vetulonia neuf sites. Il s'agit de Lago Accesa, Selvello, San Germano, Poggio Pelliccia, Val Petraia, Rondelli, Meleta, Pian d'Arma et Val Berretta[12]. Ces habitats ont une fonction bien définie dans l'exploitation et l'organisation du territoire : certains servent à l'extraction et au travail du métal tandis que d'autres contrôlent les confins. Le travail de S. Giuntoli confirmerait qu'au début du VIe siècle Roselle commence à se substituer à

[12] Cygielman 2002.

Vetulonia dans l'occupation de l'espace autour du lac Prile[13]. Le territoire de Vetulonia est principalement structuré par l'extraction et la mise en valeur du minerais ainsi que par le contrôle maritime de cette zone. L'idée d'une crise liée à l'arrivée de Syracuse et à l'affirmation du pôle sidérurgique de Populonia vers le milieu du Ve siècle qui renvoie à l'abandon d'une partie des sites de travail du métal, semble confirmée. Dans la liste des cités qui se réunissent contre Tarquin Priscus, Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, III, 51) ne présente Vetulonia qu'en appendice, ce qui a induit un modèle de crise de Vetulonia dès la période archaïque. En revanche, le modèle d'une prise du territoire par Roselle et Populonia aux dépens de Vetulonia pour la période archaïque semble aujourd'hui remis en question (CYGIELMAN 2002 et MAGGIANI 2008). Une certaine crise de Vetulonia se ferait sentir seulement à partir du milieu du Ve siècle et la reprise démographique aurait lieu vers le IVe siècle.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Il existe trois espaces d'occupation du territoire : autour de Vetulonia et du lac ; la vallée du fleuve Bruna et les collines métallifères au nord de Vetulonia ; les collines à l'ouest de Vetulonia et au nord de Populonia.

Une série de petits centres connus par leurs nécropoles (Santa Teresa, Castellaccia, San Germano, Poggio Zenone, Selvello, Val Berretta, Pian d'Alma) gravite autour de Vetulonia. Un port devait très certainement servir de débouché pour les productions de la cité, sans qu'elle ne passe par Populonia. G. Camporeale suggère que le port se trouve dans la lagune peut-être au niveau du fleuve Ampio[14]. Une série de toponymes avec le nom « *porto* » semble en effet se référer à un port au moins pour la période médiévale (LUTI 2000). M. Cygielman suggère que Pian d'Alma et Val Berretta devaient être deux points stratégiques sur la route vers Punta Ala : il s'agirait certainement d'une zone portuaire en face de l'île d'Elbe, encore active à la période classique[15].

Entre l'Accesa et Vetulonia, au nord du territoire, le long de la vallée du Bruna, une grande partie des habitats semble disparaître à la fin du VIe siècle. La disparition de ces

[13] GIUNTOLI 1997.
[14] CAMPOREALE 2000.
[15] CYGIELMAN 2002.

centres mineurs et la diminution drastique du matériel des nécropoles pour la période classique à Vetulonia sont à l'origine de l'idée d'un fléchissement économique et politique de la cité. Massa Marittima, Macchia del Monte, sur la rive Est du lac Accesa (CAMPOREALE 1997) et Castel di Pietra possèdent des quartiers d'habitation avec des espaces domestiques et un quartier de traitement du métal qui ne semblent plus utilisés à la fin de la période archaïque.

Les collines à l'ouest de Vetulonia correspondent à un espace de frontière avec Populonia. Il s'agit d'une zone marécageuse. D'après A. Maggiani, Castello di Scarlino, existant du VIIe siècle au Ve siècle et certainement fortifié au IVe siècle, appartiendrait à l'orbite de Vetulonia et démontrerait la force de Vetulonia capable de s'opposer à l'influence de Populonia pendant la période classique[16]. Au nord-ouest du territoire, la documentation se fait rare au Ve siècle, avant une reprise à la période hellénistique, avec des sites fortifiés comme Monte Pitti (fortifications qui entourent 240m² d'habitat), Monte Rombolo ou Monte Calvi au nord.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Les sites qui présentent des traces d'habitat pour la période classique sont assez rares. Ce sont principalement des nécropoles qui signalent la présence d'un peuplement sur le territoire.

Autour de Vetulonia, les nécropoles de San Germano et de Selvello restent encore utilisées au Ve siècle, ce qui indique une activité continue dans cette zone. Le site de Poggetti Lepri correspondrait peut-être à un temple du Ve siècle (CURRI 1971). Dans la même zone se situe Poggio Pelliccia, une nécropole qui présente une utilisation continue du VIIe siècle au Ve siècle.

Dans la vallée du fleuve Bruna et les collines métallifères, Macchia del Monte semble encore en activité avec des quartiers d'habitation. Castellaccia présente des restes de galeries et de puits qui rappellent le travail minier. La nécropole de Santa Teresa en revanche cesse de servir après la fin du VIe siècle. Enfin, vers Populonia, Castello di Scarlino correspondrait à un habitat, peut-être fortifié. Au sud, la nécropole de Pian d'Alma serait encore en usage à la période classique alors que celle de Val Berretta n'est plus utilisée après le milieu du Ve siècle.

[16] MAGGIANI 2008.

Au nord-ouest de Vetulonia, trois sites (Monte Pitti, Rombolo et Calvi) présentent des puits et des galeries difficilement datables mais qui possèdent des similitudes avec les autres sites des collines métallifères au nord de Vetulonia (FABBRI 1992).

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CASTELLACCIA	Massa Marittima	Période classique	Galeries et puits	Espace minier
CASTELLO DI SCARLINO	Scarlino	VIIe-Ve siècles	Cabanes et structures	Habitat
MACCHIA DEL MONTE	Au bord du lac de l'Accesa	Depuis la fin de la période orientali-sante	Quatre quartiers d'habitations. Plan rectangulaire des structures	Habitat minier
MONTE CALVI	Campiglia Marittima	Période classique	Galeries et puits	Espace minier
MONTE PITTI	Campiglia Marittima	Période classique	Galeries et puits	Espace minier
MONTE ROMBOLO	Campiglia Marittima	Période classique	Galeries et puits	Espace minier
PIAN D'ALMA	Scarlino	Période classique	Nécropole	Espace minier
POGGETTI LEPRI	Gavorrano (GR).	Ve siècle	Matériel	Sanctuaire ?
SAN GERMANO	Au nord de Vetulonia	VIe siècle	Nécropole	Espace minier
SANTA TERESA	Gavorrano (GR).	Du VIIe au VIe siècle	Nécropole	
SELVELLO	Rive gauche du Bruna au confluent avec le torrent Asina	Du VIIe au IVe siècle	Nécropole et matériels architecturaux	Espace minier
VAL BERRETTA	Castiglione della Pescaia	Du VIIe jusqu'au milieu du Ve siècle	Une nécropole et une route	Espace minier

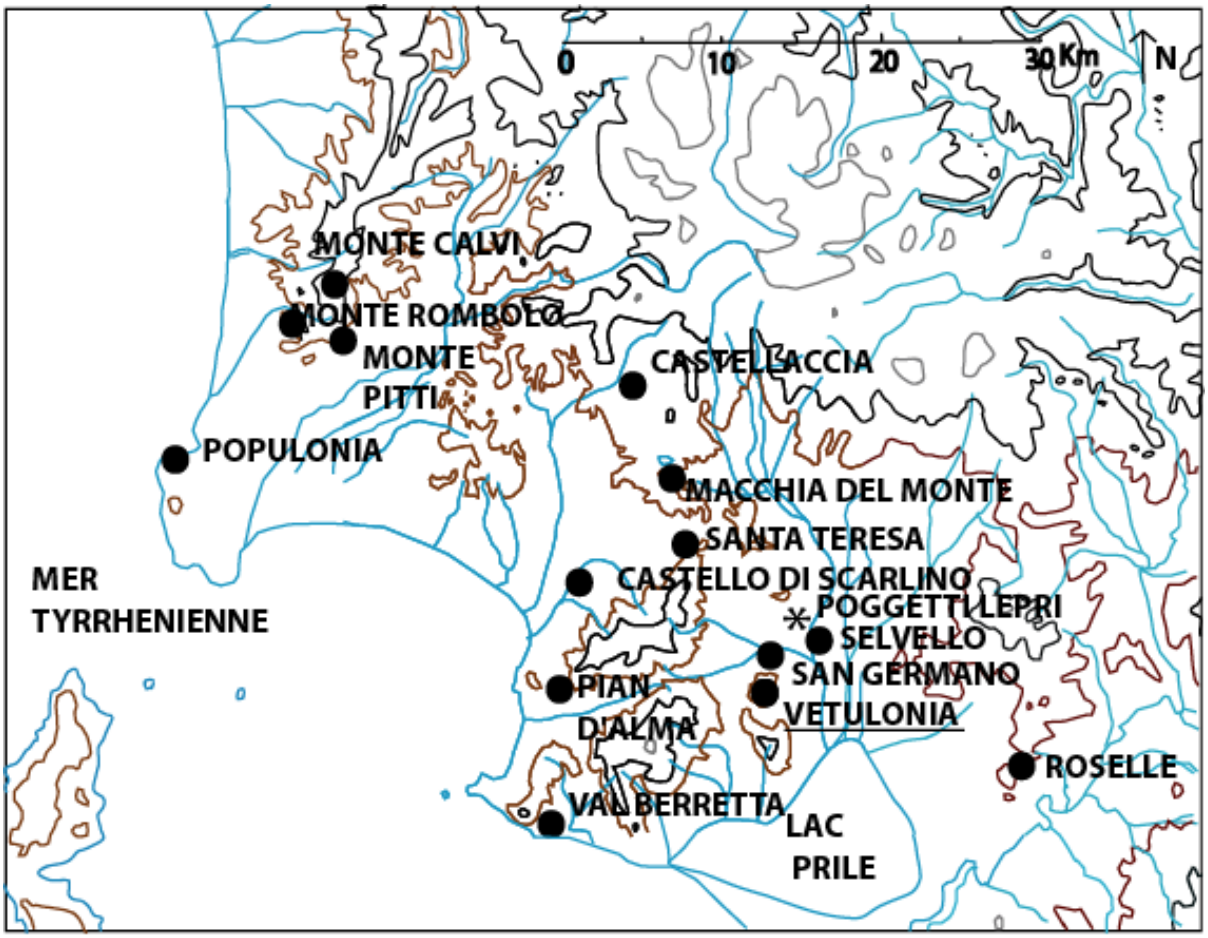

Carte de localisation de Vetulonia et des centres secondaires sous son influence à la période classique avec Roselle et Populonia.

G- BIBLIOGRAPHIE

BERNARDINI, C. (2009), « Il sito etrusco », *Dieci anni di ricerche a Castel di Pietra*, Edizione degli scavi (1997-2007), CITTER C. (éd.), Florence, All'Insegna del Giglio, p.81-99.

CAMPOREALE, G. (1997), *L'abitato etrusco dell'Accesa. Il quartier B*, Rome, "L'Erma" Bretschneider.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi*, Libreria, Utet.

CURRI, C., DANI A. et SORBELLI S. (1971), « Una nuova necropli etrusca nell'agro vetuloniese a S. Germano », *Studi Etruschi*, 39, p.175-191.

CYGIELMAN, M. (2002), « Per una definizone di città nell'Etruria settentrionale, il caso di Vetulonia », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.161-181.

FABBRI, M. (1992), « Vetulonia », *Atlante dei siti archeologici della Toscana*, TORELLI, M., MASSERIA C., *et al.* (éd.), "L'Erma" di Bretschneider, p.487-502.

FEDELI, F., GALBERTI A., ROMUALDI A. (1993), *Populonia e il suo territorio : profilo storico-archeologico*, Florence, All'Insegna del Giglio.

GIUNTOLI, S. (1997), « Vetulonia nel VI-V sec. a. C. : elementi per un profilo storico-archeologico », Università degli Studi di Roma « La Sapienza », Dottorato di Ricerca di Archeologia (Etruscologia), VIII ciclo.

LUTI, R., AMINTI P. L., DONATI L. et PRANZINI E. (2000), « Ricerche sul territorio di Roselle finalizzate all'individuazione degli approdi esistiti tra l'epoca etrusca e quella moderna », *Science and technology for cultural heritage*, 9, 1-2, p.15-65.

MAGGIANI, A. (2004), « I Greci nell'Etruria più settentrionale », *I Greci in Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar.

MAGGIANI, A. (2008), « Oppida e castella. La difesa del territorio », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.355-372.

TALOCCHINI, A. (1981), « Ultimi dati offerti dagli scavi vetuloniesi (Poggio Pelliccia e Costa Murata) », *L'Etruria mineraria*, NEPPI MODONA A. *et al.* (éd.), Florence, Ed. L. S. Olschki, p.99-138.

VON VACANO, O. W. (1985), *Gli Etruschi a Talamone ; la baia di Talamone dalla preistoria ai giorni nostri*, Bologne, Cappelli.

LA CITÉ DE VETULONIA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Vatl, Vetluna, Vetalu, Valtuna.
Site : Collinaire
Situation : Au nord du lac Prile, versant oriental et méridional du fleuve Bruna
Superficie : 120 ha (SCHMIEDT 1970), 100 ha (STEINGRÄBER 2000), 38-40 ha (CYGIELMAN 2008)
Formation : Synœcisme
Fondation : Ø
Événements au Ve siècle : Ø
Numismatique : Abondante production à partir du IVe siècle. Une série de pièces en bronze avec la légende VATL a été affectée à Vetulonia.

Les origines

Vetulonia serait issue d'un synœcisme à la période villanovienne, à partir de deux villages de l'âge du Fer identifiés par les nécropoles. M. Cristofani propose que Convento et les hauteurs de Vetulonia correspondent aux villages de ces deux nécropoles[17]. Mais M. Cygielman pense également que dès le IXe siècle, il existait un seul noyau d'habitat constitué à Vetulonia[18].

L'évolution de la cité

À la période orientalisante, la croissance de ces nécropoles signale certainement une dynamique sociale et économique de Vetulonia à laquelle répond une hiérarchie et une vitalité des habitats du territoire. Au VIe siècle, les nécropoles quittent la colline pour la plaine et le matériel funéraire s'uniformise. Vetulonia connaît une légère crise au Ve siècle liée peut-être aux incursions syracusaines (454-453 av. J.-C.). Une reprise se fait sentir à partir du IVe siècle. Au IIIe siècle, une réorganisation du contexte urbain se met en place (MAGGIANI 2004) : c'est une cité florissante qui crée une autre enceinte et frappe monnaie. Son rôle actif dans les échanges se poursuit au IIe siècle avec un déclin total au Ier siècle.

[17] CRISTOFANI 1997.
[18] CYGIELMAN 2002.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La vitalité de Vetulonia perdure jusqu'à la première moitié du Ve siècle (TALOCCHINI 1981). Les témoignages entre la seconde moitié du Ve siècle et le IVe siècle sont rares. Un incident violent serait peut-être une explication à cette faiblesse documentaire selon l'interprétation du dépôt de cent-vingt casques Négau, au pied des fortifications, datant de la première moitié du Ve siècle et présentant des inscriptions qui se référent à la *gens* Haspanas. Le Ve siècle se distingue par une crise du système fondé sur une série de gros bourgs qui contrôlent les ressources du territoire (MAGGIANI 2008). Au IVe siècle, la reconstruction des murailles et la réutilisation des tombes à tumulus de la période archaïque sont la preuve d'un nouveau dynamisme de la cité, que M. Torelli associe aux faveurs accordées par Rome au détriment de Roselle[19].

La forme urbaine

Fortifications : Construites en pierre sèche au VIe siècle en blocs d'*arenaria* de formes irrégulières (datées par le dépôt des casques Négau) puis reconstruites au IVe siècle et au IIIe siècle (SCHMIEDT 1970)

Portes : Hypothèse de deux portes au nord de la cité

Voirie : Une route étrusque antique au nord de l'espace hellénistique. I. Falchi suggère d'interpréter la voie est-ouest comme le *decumanus* de la cité et la route vers Castelsecchio comme une voie transversale (FALCHI 1895)

Arx-acropole : On suppose que l'acropole se trouve dans la partie la plus élevée, sous l'habitat médiéval

Forum-place publique : Hypothèse d'un édifice public sous le temple du IIe siècle suite à la découverte d'une fosse comprenant de précieuses céramiques d'importation du Ve siècle. À la période romaine, le *forum* se trouve à Costa dei Lippi

Nécropoles : Au pied de la colline

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Mura dell'Arce	VIe siècle	Murs	Fortification (FALCHI 1885) ou un podium d'une aire de culte (MAGGIANI 2003)
Costa Murata	VIe siècle - Ve siècle	Matériel	Dépôt sacré

[19] TORELLI 1985.

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Costa Murata	VIe siècle - IIe siècle av. J.-C.	Structure et vases attiques	Un quartier résidentiel du IIe siècle av. J.-C. sur une zone déjà habitée à la période archaïque

L'utilisation de l'eau

Ø

C- ORGANISATION URBAINE

L'habitat se situe sur deux collines : celui de la période archaïque semble occuper la partie sud de Vetulonia alors que l'habitat hellénistique se développerait au nord (CYGIELMAN 2002).

Le plan urbain

I. Falchi estime que le plan de Vetulonia est irrégulier et que les maisons sont installées sans ordre[20]. G. Patroni confirme l'irrégularité et la sinuosité du *decumanus* (via della Colonna). Il pense toutefois que le parallélisme de la sinuosité entre la voie considérée comme le *decumanus* et une autre rue au nord indiquerait qu'on peut suivre une planification de l'espace[21]. Dans les travaux récents, au contraire, il n'est pas fait mention de la topographie urbaine de Vetulonia et les recherches soulignent davantage les lacunes (MAGGIANI 2008).

Type de cité

Vetulonia correspond à une cité fondée sur l'exploitation minière qui semble nettement dépendante des circonstances politiques extérieures. Au même rang que Tarquinia et Vulci, Vetulonia apparaît sur le bas-relief des peuples étrusques de Caere (LIVERANI 1989).

[20] FALCHI 1894.
[21] PATRONI 1942.

Institutions

D'après les textes littéraires, les insignes du pouvoir en usage à Rome proviendraient de Vetulonia. Cette caractéristique majeure montrerait l'influence et la portée de la cité de Vetulonia qui pourtant, à la période classique, semble peu active. Silius Italicus notamment (*La guerre punique*, VIII, 483-488) attribue la paternité de l'invention des insignes du pouvoir à Vetulonia mais également celle de la trompette (réfutant l'origine pisane de cet instrument). T. Piel rappelle cependant que l'iconographie de la tombe du Licteur de Vetulonia peut être mise en rapport avec les représentations étrusco-latines du pouvoir même si les origines, la fonction et l'usage de la *bipenne* et des faisceaux des licteurs dans le monde étrusque restent discutables (PIEL 2000).

Ces inventions seraient liées à un exercice du pouvoir mené par des groupes familiaux qui auraient la primauté sur l'aspect militaire de la cité : ainsi A. Maggiani interprète l'inscription *Haspnas* sur les casques, comme appartenant à un groupe familial (MAGGIANI 1990). Le Ve siècle correspondrait toutefois à un changement politique, dont l'enfouissement des casques serait le reflet. Une seule inscription récente et fragmentaire (ET Vn 1.4) fait mention d'un exercice possible de la charge de *zilaθ*.

Plan du quartier hellénistique de Vetulonia
(d'après FALCHI 1894 repris dans PATRONI 1942).

Plan de la cité de Vetulonia
A- La ville, B- Costa murata, C- Quartier hellénistique, D- Nécropole Banditelle (d'après RENZETTI 1950-1951).

D- BIBLIOGRAPHIE

CRISTOFANI, M. (1997), « Considerazioni su Poggio Civitate (Murlo, Siena) », *Prospettiva*, 1, p.9.

CYGIELMAN, M. (2000), *Vetulonia, museo civico archeologico "Isodoro Falchi" guida*, Florence, Giorgio & Gambi.

CYGIELMAN, M. (2002), « Per una definizione di città nell'Etruria settentrionale: il caso di Vetulonia », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.161-184.

CYGIELMAN, M. et POGGESI G. (2008), « Cinta murata di Roselle. Alcune considerazioni alla luce dei recenti lavori di restauro », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.245-255.

FALCHI, I. (1885), « Vetulonia », *Notizie degli scavi*.

FALCHI, I. (1894), « Vetulonia », *Notizie degli scavi*.

FALCHI, I. (1895), « Vetulonia », *Notizie degli scavi*, p.275.

LIVERANI, P. (1989), « Il rilievo con i popoli etruschi : proposta di ricostruzione », *Caere 2, Il teatro e il ciclo statuario Giulio-Claudio*, SANTORO P. (dir.), Rome, Consiglio nazionale della ricerca, p.145-155.

MAGGIANI, A. (1990), « La situazione archeologica dell'Etruria settentrionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.23-49.

MAGGIANI, A. (2003), « Un santuario vetuloniese di età ellenistica, quaderni di archeologia Etrusco-Italica », *Miscellanea etrusco-italica*, III, 29, p.137-154.

MAGGIANI, A. (2008), « Il tramonto della città arcaica », *Vetulonia, gloria delle genti di Lidia. Storia di una città fra Etruschi e Romani*, Comune di Castiglione della Pescaia et la Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana, p.9-11.

MAGGIANI, A. et ZAMBELLI, S. (2004), *CIE* III.4 *Inscriptiones in instrumentis et russelis et vetuloniae*, Rome.

PATRONI, G. (1942), « Vetulonia, Pompei e la storia », *Studi Etruschi*, 15, 1942, p.109-126.

PIEL, T. (2000), *Principes Etruriae : recherches sur les représentations et la nature du pouvoir en Étrurie (VIIe – Ier siècle* av. J.-C.*)*, thèse sous la direction de J.-R. JANNOT, Université de Nantes.

RENZETTI, G. (1950-1951), « Vetulonia - Carta archeologica della città », *Studi etruschi*, 21, p.291-296.

SCHMIEDT, G. (1970), « Contributo della fotografia aerea alla ricostruzione della città italica ed etrusca preromana », *Studi sulla città antica*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.91-107.

TALOCCHINI, A. (1963), « La città e la necropoli di Vetulonia secondo i nuovi scavi (1959-1962) », *Studi Etruschi*, 31, p.435-451.

TALOCCHINI, A. (1981), « Ultimi dati offerti dagli scavi vetuloniesi (Poggio Pelliccia e Costa Murata) », *L'Etruria mineraria*, NEPPI MODONA A. *et al.* (éd.), Florence, Ed. L. S. Olschki, p.99-138.

TORELLI, M. (1985), « I duodecim popoli etruriae », *Volsinies e la dodecapoli etrusca*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.37-73.

11- Le territoire et la cité de Roselle

A- Les limites du territoire

R. Luti propose de se fonder sur les cours d'eau pour définir les frontières du territoire de Roselle (Luti *et al.* 2000). La ligne de séparation avec Vetulonia serait le fleuve Bruna qui prend sa source dans les collines métallifères et le lac Accesa. La limite avec Chiusi, à l'est, se situerait au niveau de la jonction entre l'Ombrone et l'Orcia (Camporeale 2000). Les Monts Amiata devaient ainsi se trouver sous le contrôle de Roselle. La frontière avec Vulci semble en revanche incertaine entre le cours de l'Ombrone et celui de l'Albegna. Au milieu du VIe siècle, il semble qu'une partie du territoire de Grosseto dépende de Vulci. Roselle récupèrerait à la période classique ce territoire tout en renforçant son urbanisme : le matériel trouvé à Talamone, daté du Ve siècle, correspond aux usages de Roselle.

B- Géographie et hydrographie

Le paysage de la plaine de Grosseto devait être totalement différent à la période classique : le lac Prile devait occuper une grande partie de la plaine et le cours du fleuve Ombrone devait se jeter dans le lac. Il est difficile de localiser avec précision l'embouchure de l'Ombrone ainsi que de délimiter les rives du lac. À la période étrusque, le lac possède encore une ouverture sur la mer (Mazzolai 1960).

C- Les voies de communication

La position géographique de Roselle est particulièrement favorable aux échanges commerciaux entre la mer Tyrrhénienne et la vallée de l'Ombrone. L'axe principal, orienté nord-sud, longerait le côté oriental de la colline de Roselle, ce qui expliquerait l'ouverture de trois portes de la cité sur ce côté. Cet axe devait permettre de rejoindre Vetulonia et la vallée de l'Albegna. R. Luti suggère que cette voie de circulation préexistait à la fondation de Roselle et qu'il était impossible de l'éviter en passant par la plaine (Luti *et al.* 2000). A. Mazzolai suggère que la via Aurelia devait reprendre un tracé déjà utilisé à la période étrusque (Mazzolai 1960).

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Une phase villanovienne est attestée aux alentours de Roselle par des nécropoles et des puits. La période orientalisante semble moins bien représentée. Au VIe siècle, au contraire, toute la zone de la plaine à l'ouest de Roselle est riche en sépultures. Ces nécropoles autour de la cité ne sont plus utilisées à la période classique. En 294, Rome conquiert la cité et les premières villas apparaissent.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

À la période classique, les nécropoles se raréfient et se concentrent aux alentours de la colline de Roselle (principalement Casoni del Terzo, Casette di Mota, Poggio Mosconcino). Les nécropoles de Campo Tre Fonti, Grancia et Ponte Tura semblent abandonnées au cours du Ve siècle alors que la Canonica à l'ouest se renforce (CITTER 1997). Des nécropoles de chronologie incertaine sont regroupées dans la partie nord-est de la cité (MAZZOLAI 1960). Il semble que la croissance économique de Roselle stagne et que la densité humaine subisse un arrêt brutal. La crise commerciale engendrerait un dépeuplement des campagnes (LUTI *et al.* 2000).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Le réseau d'habitats sur le territoire devait être plutôt lâche avec des espaces modestes (maisons ou fermes) dont il est difficile de retrouver la trace. C. Citter propose d'interpréter l'occupation du territoire de la manière suivante : *« un paesaggio agrario caratterizzato da una rete insediativa a maglia piuttosto larghe e nuclei molto modesti (case o al più fattorie)* »[22].

Quant au port de Roselle, R. Luti propose plusieurs possibilités : une escale fondée sur pilotis et construite grâce à l'exploitation des forêts du territoire pourrait se trouver au pied de la colline de Roselle, là où le lac de Prile devait arriver ; il serait possible également de supposer un port vers Grosseto, sur la voie vers l'Ombrone et éloigné de Vetulonia. Le site de Grosseto, florissant à partir du VIe siècle, présente une continuité au Ve siècle (LUTI *et al.* 2000).

[22] CITTER 1997, p.30.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
GROSSETO	Au sud de Roselle	Période archaïque et classique	Matériel	Port de Roselle ?
TALAMONE	A l'embouchure de l'Albegna	Période archaïque et classique	Matériel	Habitat sous influence de Roselle ?

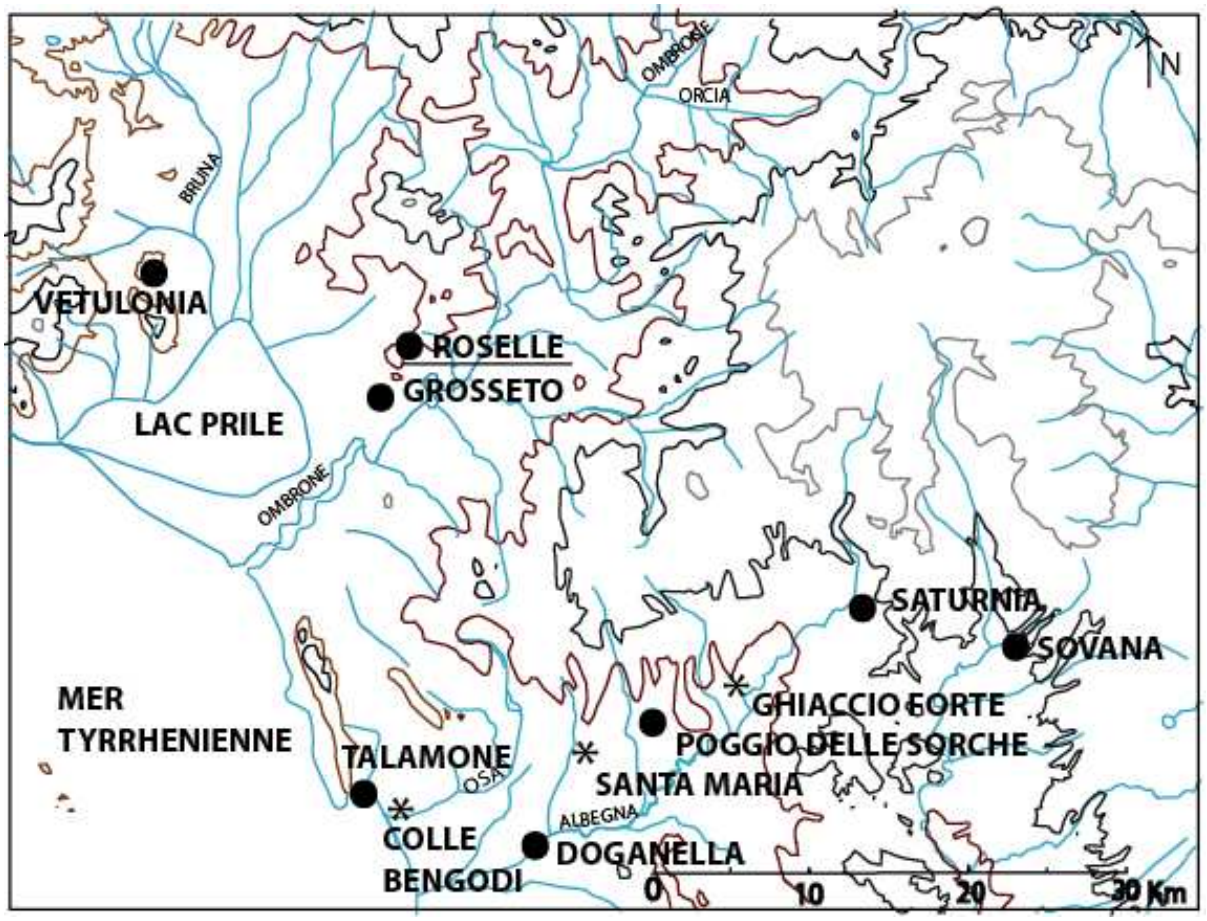

Carte de localisation de Roselle et les confins de son territoire.
L'Ombrone devait se jeter dans le Lac Prile et non directement dans la mer Tyrrhénienne (d'après LUTI *et al*. 2000).

G- BIBLIOGRAPHIE

AGRICOLI, G. (1996), *Roselle et son territoire*, Grosseto.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi*, Libreria, Utet.

CITTER, C. éd. (1997), *Grosseto, Roselle e il Prile, note per la storia di una città e del territorio circostante*, Turin, SPA éd.

LUTI R., AMINTI P. L., DONATI L., et PRANZINI E. (2000), « Ricerche sul territorio di Roselle finalizzate all'individuazione degli approdi esistiti tra l'epoca etrusca e quella moderna », *Science and technology for cultural heritage*, 9, 1-2, p.15-65.

MAZZOLAI, A. (1960), *Roselle e il suo territorio*, Grossete, Tipografia Stem.

LA CITÉ DE ROSELLE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : *Rusellae* en latin, Ῥουσέλλαι pour Ptolémée (*Géographie*, III, I, 43), l'ethnique *Rousilanoi* pour Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, III, 51). Pour A. Mazzolai, le nom de Roselle est à mettre en rapport avec la présence de sources et de torrents (MAZZOLAI 1960)

Site : Deux collines à Poggio di Mota unies par une vallée. Hauteur du plateau : 150m

Situation : Près du lac Prile aujourd'hui ensablé, dans la plaine de Grosseto, au débouché de la vallée de l'Ombrone

Superficie : 60 ha (ou 41 ha CRISTOFANI 1984, ou 45ha pour CYGIELMAN-POGGESI 2008)

Formation : Un habitat de cabanes entre les deux collines. Peut-être un synœcisme au VIIe siècle

Fondation : ∅

Événements au Ve siècle : ∅

Numismatique : ∅

Les origines

La colline de Roselle est fréquentée depuis l'Enéolithique mais son occupation stable remonte au VIIIe siècle (LUTI *et al*. 2000).

L'évolution de la cité

La cité de Roselle semble vivre dans l'ombre de Vetulonia à cause de la richesse minière et du monopole de Vetulonia dans les échanges jusqu'à la fin du VIIe siècle. C. Citter a suggéré que Roselle pouvait être une porte de sortie sur la mer de Chiusi (CITTER 1997). À partir du VIe siècle, elle prendrait son indépendance, grâce à sa position stratégique et non pas à cause de la décadence de Vetulonia.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

À la période classique, la cité semble prendre une ascendance sur Vetulonia. L'habitat étrusque est principalement concentré dans la partie nord de la ville et l'ensemble de la surface délimitée par les remparts ne devait pas être occupé avant la période

hellénistique. L'urbanisme de Roselle change au VIe siècle, moment où est détruit une grande partie des habitats à deux pièces : la *casa dell'impluvium* montre comment le plateau au nord est utilisé pour la culture et l'élevage. La concentration des édifices de culte se situe entre les deux vallées au VIe siècle. Toutefois la documentation relative aux Ve-IVe siècles est assez rare.

La forme urbaine

Fortifications : À la fin du VIIe siècle, Roselle devait posséder des remparts de brique crue. À la période orientalisante (CANOCCHI 1978), les murailles sont construites en matériau local (roche calcaire, *arenarie*, *galestro*). Elles se poursuivent sur environ 3km de long et sont conservées sur une hauteur moyenne de 5m. M. Cygielman et G. Poggesi proposent d'interpréter le mur de brique crue non comme une muraille mais comme un mur de terrassement pour les habitations, associé à une détérioration naturelle de la roche (CYGIELMAN-POGGESI 2008)

Portes : Au moins sept portes (CYGIELMAN-POGGESI 2008). La porte nord est constituée d'une chambre d'accès et de canalisations. La route actuelle passe par la porte Est. Une deuxième porte existerait à l'est, un autre à l'ouest, une au sud, une au sud-est et une au sud-ouest

Voirie : La rue qui sépare les maisons des VIIe -VIe siècles est en terre battue et pourvue de caniveaux. Le *cardo*, le *decumanus* et le tracé des voies de communication vers les sorties de la ville sont romains

Arx-acropole : Selon l'hypothèse de G. Bartoloni et P. Bacci Pacini, il faut voir dans l'espace sur la pente nord du *forum* un *auguraculum* selon l'analogie avec la structure X de Marzabotto (BARTOLONI 2002)

Forum-place publique : Terres cuites et canalisations au centre du vallon. *Forum* et amphithéâtre de la période romaine. G. Bartoloni et P. Bacci Pacini estiment que la *Casa del Recinto* correspond à la maison d'un chef. Elle était déjà interprétée par F.-H. Massa Pairault comme un édifice public et par G. Colonna comme un lieu de culte dédié à Vesta au VIIe siècle[23]

Nécropoles : Au pied des collines

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Colline sud près d'une porte d'entrée	Fin du VIe siècle	Fosse de 1x2m remplie de matériel et documentation en terre cuite architecturale	Dépôt votif et édifice de culte dédié à Artumes (NAUMANN-HILLER 1959)
Forum romain, côté occidental	Seconde moitié du VIe siècle	Un espace travaillé dans la roche	Pour loger un autel. Interprété par BARTOLONI 2002

[23] BARTOLONI 2002, MASSA PAIRAULT 1996 et COLONNA 1986.

			comme un *auguraculum*
Terrasse occidentale du *forum* romain, près de la route menant à une porte	Deux phases de construction : VIe siècle et Ve siècle	Blocs rectangulaires sur la roche taillée et terres cuites architecturales	Un édifice de culte avec un parvis au plan rectangulaire pour la phase la plus ancienne

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Colline Nord	Du VIIIe au VIe siècle	300m². Plan carré, cour munie d'un *impluvium* et d'une colonnade. Quatre espaces qui s'ouvrent sur la cour.	Casa dell'*impluvium*
Colline nord sous l'amphithéâtre.	Dernier quart du VIIe siècle et début du VIe siècle	Orientation N/S. Fondation en pierre, élévation en brique crue.	Casa B
Colline Nord	Entre la fin du VIe siècle et le milieu du Ve siècle	Mur en relation avec un sol en terre battue	Mur C
Forum romain	VIIe siècle, faciès orientalisant et archaïque	Édifice de forme ovale à l'intérieur d'un périmètre rectangulaire. Technique de construction des murs en argile	Casa del recinto, lieu de culte ou habitation
Forum romain	Abandonné à la fin du VIe siècle	Une construction qui coupe la maison orientalisante. Murs périmétraux en pierre. Toit composé de tuiles et de *coppi*. Puits.	Casa a due vani ou édifice public
Colline sud, versant Nord, sous l'habitat hellénistique	La fin du VIe siècle	Sol en terre battue. Destruction avec tuiles et *coppi*. Type de maisons à deux pièces. Un four.	Édifice
Colline sud	V^e-IVe siècles	Mur et pavement	Édifice

Les constructions en brique crue sans socle de pierre correspondent à la phase du VIIe siècle à la moitié du VIe siècle, alors que les murs en socle de pierre dateraient des Ve et IVe siècles.

L'utilisation de l'eau

Citerne : Au niveau du *forum*. Une citerne et un puits dans la maison à *impluvium*

Fontaine : Vestige dans la partie Nord

C- ORGANISATION URBAINE

Au VIe siècle, la cité de Roselle connaît un grand développement avec la création d'une seconde enceinte et la multiplication des importations de céramique grecque. Il semble possible de penser qu'une réorganisation de la cité est à mettre en rapport avec les sanctuaires et l'*auguraculum*, daté de la seconde moitié du siècle. Au Ve siècle se manifesterait davantage un repli de la cité sur elle-même.

Le plan urbain

La cité est divisée en trois secteurs : la colline septentrionale occupée principalement par des édifices privés, la colline méridionale caractérisée par des structures de type artisanal, et la vallée centrale correspondant aux éléments de prestige. La monumentalisation de la période augustéenne a toutefois entièrement restructuré la vallée centrale. Le *forum* et les deux axes principaux ne permettent pas de donner une image du plan urbain de la cité.

Type de cité

Roselle est une entité politique autonome.

Institutions

Ø

Plan de la cité de Roselle
A- L'habitat de la colline sud, B- L'amphithéâtre, C- Le *forum*, D- L'habitat de la colline nord, E- Tour médiévale. Les chiffres correspondent aux portes. (d'après CYGIELMAN-POGGESI 2008).

D- BIBLIOGRAPHIE

BACCI PACINI, P. (1981), « Roselle », *Gli Etruschi in Maremma. Popolamento ed attività produttive*, CRISTOFANI M. (éd.), Milan, p.115-129.

BARTOLONI, G. et BACCI PACINI, P. (2002), « Roselle una rilettura dei dati di scavo nell'abitato arcaico », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.187-212.

CANOCCHI, D. (1978), « Mura di cinta », *Roselle : gli scavi e la mostra*, Pise, Pacini editore.

CITTER, C. éd. (1997), *Grosseto, Roselle e il Prile, note per la storia di una città e del territorio circostante*, Documenti di Archeologia, editrice SPA.

COLONNA, G. (1986), « Urbanistica e architettura », *Rasenna storia e civiltà*, PUGLIESE CARRATELLI G. (dir.), Milan, Libri Scheiwiller, p.371-532.

CRISTOFANI, M. éd. (1984), *Gli Etruschi, una nuova immagine*, Florence, Guinti Martello.

CYGIELMAN, M. et POGGESI, G. (2008), « Cinta murata di Roselle. Alcune considerazioni alla luce dei recenti lavori di restauro », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.245-256.

LAVIOSA, C. (1970), « L'urbanistica delle città arcaiche e le strutture in mattoni crudi di *Roselle », Studi sulla città antica*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), Bologne, Istituto per la storia di Bologna, p.209-216

LUTI, R., AMINTI, P. L., DONATI, L., et PRANZINI, E. (2000), « Ricerche sul territorio di Roselle finalizzate all'individuazione degli approdi esistiti tra l'epoca etrusca e quella moderna », *Science and technology for cultural heritage*, 9, 1-2, p.31-65.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1996), *La cité des Étrusques*, Paris, Edition du CNRS.

MAZZOLAI, A. (1960), *Roselle e il suo territorio*, Grossete, Tipografia Stem.

NAUMANN, R. et HILLER, F. (1959), « Rusellae », *Reti Medievali*, 66, p.1-30.

NICOSIA, F. et POGGESI, G. (1998), « Roselle dagli Etruschi all'età romana », *Roselle. Guida al parco archeologico*, Sienne, Nuova Immagine, p.31-34.

12- Le territoire et la cité de Populonia

A- Les limites du territoire

Populonia occupe un promontoire rocheux. Son avancée sur la mer ne permettait pas à la cité de contrôler un vaste territoire continental. La limite avec le territoire de Vetulonia se définirait au niveau du fleuve Pecora. Au nord en revanche il n'est pas certain que le territoire de Populonia jouxte celui de Volterra : il semble en effet que la cité de Vetulonia étende son influence à la période classique jusqu'au Monte Calvi. M. Pistolesi propose toutefois de signaler la limite des territoires de Populonia et Volterra au niveau de Donoratico, un peu au nord de Monte Calvi sur la côte (Pistolesi 2004). Quant à l'île d'Elbe, elle devait dépendre de Populonia, même si la chronologie de ce rattachement territorial reste discutée.

B- Géographie et hydrographie

L'ouverture sur la mer Tyrrhénienne est la caractéristique principale du territoire de Populonia.

C- Les voies de communication

Ø

D- Évolution du territoire

Le promontoire et ses alentours sont occupés depuis l'âge du Bronze même si la majeure partie des recherches se concentre sur la période hellénistique. Pour cette période-ci, F. Cambi et L. Botarelli ont proposé que le territoire de Populonia s'étende jusqu'à Castello di Scarlino et jouxte celui de Roselle (Cambi 2004-2005). A. Maggiani propose au contraire de maintenir la zone de Scarlino dans l'orbite de Vetulonia : les marais et le cours de la Cornia seraient suffisants pour servir de frontière. Une alliance entre les deux cités pourrait également expliquer cette absence de traces archéologiques marquant la frontière (Maggiani 2008).

L'île d'Elbe appartiendrait à tous les Étrusques mais elle entrerait dans l'orbite de Populonia au IVe siècle (d'après MINTO 1943). Pour A. Maggiani, au contraire, l'île serait contrôlée par Populonia depuis le VIIe siècle et durant une bonne partie de la période archaïque à cause du réseau très dense des habitats de petite dimension sur les hauteurs (MAGGIANI 2008). Les sites de la côte occidentale disparaissent au cours du VIe siècle. On peut émettre l'hypothèse que Populonia en perd le contrôle à cause de la thalassocratie de Cerveteri. D'un autre côté, le VIe siècle correspond à la fin de l'activité minière de San Piero a Grado (Pise) et à l'accroissement de la pratique de l'affinage des métaux à Populonia. Les Syracusains, au Ve siècle, semblent avoir pris l'île et avoir imposé un protectorat sur Populonia qui lui garantit l'utilisation exclusive de ses ressources minières (COLONNA 1981 contre FEDELI 1983 qui estime que les Grecs n'ont pas pu prendre l'île). Dans la seconde moitié du IVe siècle, un grand système de défense du territoire sur l'île et le continent se met en place.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

L'ensemble du promontoire de Populonia est sous son contrôle, ainsi que le littoral, depuis le golfe de Baratti jusqu'au golfe de Follonica, et la zone comprise entre Venturina et Riotorto. L'espace au pied du promontoire est densément occupé par les nécropoles et les activités artisanales. Toutefois il reste peu de traces archéologiques pour la période classique qui permettrait de suggérer des hypothèses sur le système de contrôle du territoire. L'île d'Elbe, d'où la cité importe les minerais qui lui fournissent sa principale activité, devait être sous son contrôle. Le port de Populonia devait se trouver sur la plage de Baratti mais aucun élément ne permet de le préciser. Pour A. Maggiani, le modèle d'organisation du territoire de Populonia se présente comme une concentration autour de la cité elle-même (MAGGIANI 2008).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Les traces d'habitat pour le Ve siècle se situent principalement sur l'île d'Elbe. On retrouve au centre de l'île des traces de fortifications dès le Ve siècle, à Capo Bianco. Monte Castello di Procchio, au centre de l'île, est fortifié plus tardivement, vers les IVe-IIIe siècles ; mais la zone présente cependant une fréquentation possible dès le Ve siècle.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CAPO BIANCO	Ile d'Elbe vers Portoferraio	V^{e}-IVe siècles	Blocs de murs encastrés dans la roche	Habitat
CASTIGLIONE DI SAN MARTINO	Ile d'Elbe	Peut-être dès le Ve siècle (matériel des IVe - IIIe siècles)	Plan rectangulaire des murs en pierre sèche. Un édifice avec deux salles	Un *castellum* pour contrôler la côte
MONTE CASTELLO	Ile d'Elbe	Peut-être dès le Ve siècle	Matériel	Lieu de culte ? MAGGIANI 2008

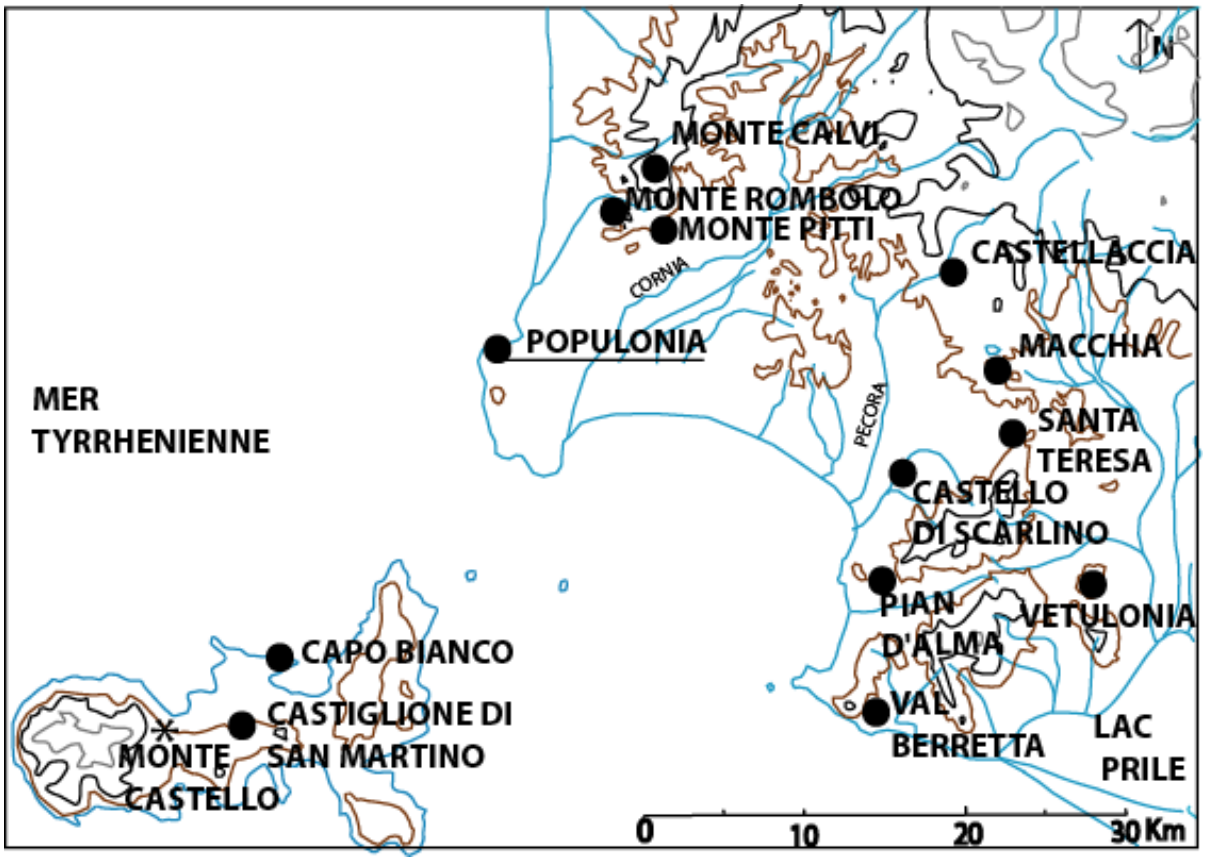

Carte de localisation de Populonia et des sites de l'île d'Elbe à la période classique ainsi qu'une partie du territoire de Vetulonia à la même période.

Plan de Castiglione di S. Martino

(MAGGIANI 2008 d'après GIOVANNINI 1985).

G- BIBLIOGRAPHIE

CAMBI, F. et BOTARELLI, L. (2004-2005), « Il territorio di Populonia fra il periodo etrusco tardo ed il periodo romano. La ricognizione archeologica », *Rassegna di archeologia*, 21B, p.159-170.

COLONNA, G. (1981), « Presenza greca ed etrusco-meridionale nell'Etruria mineraria », *L'Etruria mineraria*, NEPPI MODONA A. *et al.* (éd.), Florence, Ed. L. S. Olschki, p.443-453.

FEDELI, F. (1983), *Populonia, storia e territorio*, Florence, All'Insegna del Giglio.

GIOVANNINI, A. (1985), « Tipologia strutturale construttiva delle fortezze d'altura », *Studi Classici e Orientali*, XXXV, p.283-306.

MAGGIANI, A. (2008), « Oppida e castella. La difesa del territorio », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.355-372.

MINTO, A. (1943), *Populonia*, Florence, Istituto di Studi Etruschi.

PISTOLESI, M. (2004), *Castello di Donoratico. I risultati delle prime campagne di scavo 2000-2001*, BIANCHI G. (éd.), Florence, p.23-25.

LA CITÉ DE POPULONIA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : *Ποπλώνιον*, Pupluna, Puplana, Pufluna, Fufluna, Populonium, Populonia (BTCGI)
Site : Promontoire de Baratti
Situation : Sur le littoral
Superficie : 150 ha
Formation : Ø
Fondation : Par les Corses ou par Volterra (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 172)
Événements au Ve siècle : La cité est encore insérée dans les trafics maritimes après la bataille de Cumes même si on suppose une incursion des Syracusains vers l'île d'Elbe en 453
Numismatique : Débute au Ve siècle avec la Gorgone comme *emblema*

Les origines

Ø

L'évolution de la cité

Les nécropoles présentent une phase protovillanovienne au nord de Populonia et une phase villanovienne au lieu-dit Poggio delle Granate dont le matériel funéraire révèle l'inscription de la cité dans un circuit d'échanges notamment avec les cités méridionales. Au VIIe siècle, Poggio del Telegrafo considéré comme l'acropole de Populonia était déjà occupé (ACCONCIA 2004-2005). Les IVe-IIIe siècles correspondent à l'apogée de la cité comme le prouvent les temples construits ou reconstruits à cette période. Les Romains seraient arrivés à Populonia vers 295 ou 294, quand ils s'installent à Roselle. Au IIe siècle, une nouvelle organisation urbaine modifie les orientations des temples et réaménage l'acropole (ROMUALDI 2002).

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Pour G. Colonna, le Ve siècle correspond à une période de grande prospérité pour la cité, liée aux intérêts de Syracuse. L'ouvrage de F. Fedeli confirme cette richesse de Populonia au moment de la *crise* des cités étrusques tyrrhéniennes[24].

La forme urbaine

Fortifications : Une enceinte autour de l'acropole construite vers les VIe-Ve siècles en blocs cyclopéens. Il semble qu'à Poggio del Telegrafo les murs d'orientation nord-sud correspondraient à une technique de construction des IVe-IIIe siècles (CAMILLI 2005). Une seconde enceinte pour la partie basse serait construite en appareil pseudo-isodome avec des tours, avant-corps quadrangulaires et des tours quadrangulaires protégeant les portes. Elle fait 2,6km de long de Baratti à la baie de S. Quirico. A. Minto date cette seconde enceinte du Ve siècle (MINTO 1943). A. Romualdi et R. Settesoldi rappellent que le mur a été effectué avec des techniques et des matériaux divers datables du Ve siècle au IIIe siècle (ROMUALDI-SETTESOLDI 2008)

Portes : Au nombre de trois dans la partie basse (période hellénistique ?)

Voirie : Dans la partie basse, il existe une route vers Poggio della Porcareccia (orientée sud-est) et une voie qui suit la colline. Sur l'acropole, la voie est pavée (période hellénistique)

Arx-acropole : Le Castello et Poggio del Telegrafo, sites les plus élevés, sont considérés comme l'acropole mais il n'y a pas de trace de l'*arx*

Forum-place publique : ∅

Nécropoles : Au pied du promontoire

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Poggio del Telegrafo	IIe siècle	Blocs polygonaux orientés SSE. L'édifice mesure 18x13m	Espace d'habitat du IIIe siècle nivelé pour la construction d'un temple dédié peut-être au culte de l'eau et d'Isis
Sur l'acropole	Période hellénistique	Trois structures : A, B et C	Temples
Au pied de la colline	IIIe siècle	Édifice 28m x 14m	Sanctuaire

[24] COLONNA 1981 et FEDELI *et al*. 1993.

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Poggio del Telegrafo	VIe-Ve siècles	Traces d'occupation	Habitation avant un réaménagement de cet espace aux IVe-IIIe siècles puis au IIe siècle
Campo Sei	Du VIe au IIIe siècle	Fondations de murs	Deux édifices industriels (BONAMICI *et al.* 2005)

L'utilisation de l'eau

Présence d'une citerne sur l'acropole (période hellénistique).

C- ORGANISATION URBAINE

La cité de Populonia est composée de deux parties : un espace urbanisé sur les hauteurs et un espace consacré aux morts et dédié à l'industrie en contrebas. La zone de l'acropole subit une nouvelle implantation urbaine au IIe siècle, ce qui rend difficile la connaissance de l'organisation des périodes précédentes.

Le plan urbain

Les traces d'occupation de la période classique sur l'acropole ne permettent pas de définir une organisation spatiale particulière à cause de la réutilisation constante de cet espace.

Type de cité

Souvent considérée comme une émanation des cités voisines, Populonia semble indépendante à la période classique.

Institutions

Ø

Plan de la cité de Populonia
(d'après ROMUALDI -SETTESOLDI 2008).

Plan de l'aire des fouilles de l'acropole de Populonia
(d'après MASCIONE 2008).

D- BIBLIOGRAPHIE

ACCONCIA, V., DI NAPOLI A., *et al*. (2004-2005), « Poggio del Telegrafo (Piombino, LI) : saggi di scavo sull'acropoli di Populonia (PDT 2003) », *Rassegna di archeologia*, 21 B, p.9-44.

BONAMICI, M. *et al*. (2005), « La metallurgia del ferro a Populonia », *Populonia. Scavi e ricerche dal 1998 al 2004*, BARTOLONI G. (éd.), Rome, Ed. dell'Ateneo, p.43-46.

CAMILLI, A *et al.* (2005), « Piombino (LI). Populonia: indagini 2005 nell'area urbana, nelle necropoli e sul territorio », *Notiziario della Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana*, 1, p.239-256.

COLONNA, G. (1981), « Presenza greca ed etrusco-meridionale nell'Etruria mineraria », *L'Etruria mineraria*, NEPPI MODONA A. *et al.* (éd.), Florence, Ed. L. S. Olschki, p.443-453.

FEDELI, F., GALIBERTI A., *et al*. éd. (1993), *Populonia e il suo sito. Profilo storico-archeologico,* Florence, All'insegna del Giglio.

MASCIONE, C. (2008), « Le indagini archeologiche nel 2006 », *Materiali per Populonia, 7*, ACCONCIA V. et RIZZITELLI C. (éd.), Pise, Edizioni ETS, p.15-19.

MINTO, A. (1943), *Populonia*, Florence, Istituto di Studi Etruschi.

ROMUALDI, A. éd. (2002), *Populonia, ricerche sull'acropoli*, Pontedera, Bandecchi & Vivaldi.

ROMUALDI, A. et SETTESOLDI, R. (2008), « Le fortificazioni di Populonia. Considerazioni per la cinta muraria della città bassa », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.307-316.

13- Le territoire et la cité de Chiusi

A- Les limites du territoire

Le territoire de Chiusi se situe au centre de l'Étrurie ; il est frontalier avec les territoires de Volterra, Fiesole, Cortone, Orvieto, Roselle et Vulci. Par sa situation centrale, Chiusi possède un rôle prépondérant au niveau des échanges, dans la vallée d'Elsa au nord et dans celle de l'Ombrone au sud. Les Monts du Chianti au nord-ouest, les Monts de Cetona à l'ouest, le lac Trasimène à l'est, le fleuve Chiana au nord et l'Astrone (ou le Paglia) au sud devaient constituer des limites naturelles à l'extension du vaste territoire de Chiusi.

B- Géographie et hydrographie

La cité de Chiusi gère une vaste zone cultivée notamment pour la vigne et les céréales. Le lac de Chiusi, certainement plus étendu qu'aujourd'hui, était une des ressources principales de Chiusi et donnait à la plaine du Chiana un autre aspect paysager. En effet, il faut compter avec l'existence d'un fleuve, aujourd'hui disparu, le Clanis, et avec un changement d'orientation du fleuve Chiana, affluent du Tibre et non de l'Arno. Le Chiana est une voie de pénétration des hommes et de leurs produits qui communique avec le littoral Tyrrhénien et la ville de Rome. La zone de Chiusi est fortement liée à l'hydrographie avec trois lacs : à Montepulciano, Chiusi et Trasimène.

C- Les voies de communication

L'archéologie ne permet pas de repérer les structures qui correspondent aux routes. Toutefois, la densité de l'habitat et l'éparpillement des nécropoles sur l'ensemble du territoire à la période classique suggèrent un vaste réseau de communication.

D- Évolution du territoire

Il semble que la région du Chianti vers Murlo et Montepulciano subisse une annexion par Chiusi au VIe siècle, empiétant ainsi sur le territoire de Volterra. À la période classique, la construction urbaine ne s'oppose pas à une présence éparse du peuplement

sur le territoire. Le passage des Gaulois ne semble pas affecter le territoire de Chiusi. À partir de la fin de la période hellénistique, grâce à la bonification des terres et à la régulation du Chiana, le territoire est parsemé de bourgs fortifiés comme Trequanta (BRUSCHETTI 2003). Au IIe siècle, des centres secondaires correspondent à des fermes ou des établissements agricoles, définis par de petites nécropoles éparses qu'une uniformisation des rites funéraires fait apparaître dans l'orbite de Chiusi (CRISTOFANI 1976).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Au cours de la période classique, la cité de Chiusi subit une grande transformation économique, sociale et politique. A. Maggiani propose une reconstitution du territoire de Chiusi et de son évolution à partir des productions typiques de Chiusi à la période classique (MAGGIANI 1990). La distribution des productions de céramique de la fin du VIe siècle-début du Ve siècle fait apparaître une série de centres mineurs comme Chianciano, Dolciano, S. Casciano, Podere Gallina, Podere Colle di Sopra, Podere Montebello-La Pellegrina, Fornace Marcianella, Cimbano et Laviano. Ces productions chutent vers le milieu du Ve siècle pour se concentrer sur la création d'urnes-statues que l'on retrouve à Chianciano, Città delle Pieve, Sarteano, Marciano in Valdichiana, Marcinella et peut-être Sovana. A. Maggiani conclut que le modèle d'une aristocratie urbaine, dont l'économie est fondée sur l'agriculture, se transforme au Ve siècle en un modèle d'économie rurale avec la croissance des centres mineurs aux dépens de Chiusi (MAGGIANI 1990). La cité a dû créer de petits centres gérés par des clients dépendants (TORELLI 2002). Le modèle de peuplement de Chiusi semble être une anomalie dans le système d'agrégation urbaine du VIe siècle (PAOLUCCI 2002) puisque le développement urbain ne s'accompagne pas d'un dépeuplement des campagnes.

Pour Chianciano Terme, la périodisation du déclin est un peu décalée par rapport à Chiusi : l'urbanisation des campagnes à Chiusi daterait de la fin du VIe siècle au début du Ve siècle, alors que Chianciano présente une contraction de l'habitat au cours des Ve-IVe siècles d'après l'étude de G. Paolucci sur les nécropoles (PAOLUCCI 1993). Le nombre des villages reste toutefois élevé. Ceux-ci peuvent acquérir au IVe siècle un caractère pseudo-urbain comme l'indiquent les murs en blocs de pierre et l'aire sacrée de Casa al Vento.

À l'ouest du lac Trasimène, au nord de Chiusi, entre la période archaïque et tout le Ve siècle, la documentation archéologique met en évidence une forte vitalité du territoire (PAOLUCCI 2002b). Le matériel des tombes témoigne encore d'un luxe certain au Ve siècle. Cette zone ne semble pas connaître de crise : Castiglione del Lago et Bruscalupo sont les deux centres majeurs. Au IVe siècle, des sanctuaires sont constitués pour regrouper les communautés rurales comme à Casamaggiore, sanctuaire dédié à la déesse Cel pour les groupes de Pozzuolo et Gioiella. À la période hellénistique, les centres les plus importants sont Bruscalupo et Gioiella et les tombes éparses continuent à scander le territoire.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Il a été suggérée que la création de Chiusi devait correspondre à l'agrégation de familles aristocratiques localisées aux alentours de la cité. Ainsi M. Menichetti a répertorié une série de nécropoles en activité jusqu'au milieu du Ve siècle autour de trois pôles : Chianciano, Chiusi et Montepulciano. Les annotations sur ces découvertes sont ponctuelles et elles répondent à une présence éparse de villages dans le territoire. Ces villanges, cependant, n'ont pas laissé de traces de structures (MENICHETTI 1992). On compte pour la période classique quelques cultes extra-urbains pour Chiusi comme le prouvent le temple de Turan à Montevenere (Ve-IIe siècles av. J.-C.) et des découvertes cultuelles à Poderi Bagnolo (un *xoanon* féminin du VIe siècle et d'autres statues). Au Ve siècle, des sanctuaires liés au culte des eaux commencent à se manifester à Chianciano Terme : à Sillene, quelques bronzes des VIe-Ve siècles ont été retrouvés sur le lieu qui deviendra au IIIe siècle un complexe sacré (MEZZETI 2004) et à Poggio Bacherina, des structures datées du IIe siècle semblent réutiliser un site fréquenté vers les VIe-Ve siècles (PAOLUCCI 1993).

Dans les Monts de Cetona, La Foce se situe sur le versant ouest de la montagne et devait correspondre à un village des VIe-Ve siècles tel que les tombes le laissent supposer. De même, à Sarteano, les nécropoles présentent une continuité de la période villanovienne jusqu'à la période classique (MENICHETTI 1992).

Au sud de Chiusi, M. Mezzeti présente le matériel découvert à Città delle Pieve, site interprété comme un lieu de culte (MEZZETI 2004). Il s'agit d'une des seules mentions

de présence humaine à la période classique au sud du lac Trasimène ; cette zone reste pour le moment muette sur les données archéologiques (PAOLUCCI 2002b).

Sur la rive ouest du lac de Trasimène, au contraire, la documentation permet de constater une occupation dense de la zone : il s'agit d'une série de structures d'habitat installés pour le contrôle des principales voies de communication vers le lac Trasimène, la zone de Cortone et celle de Pérouse[25]. G. Paolucci répertorie du matériel funéraire du Ve siècle dans les localités suivantes : Bruscalupo, Loc. La Torre près de Bruscalupo, Loc. S. Marco, Loc. Porto, Loc. Renai, Gioiella, Pozzuolo, Laviano, Petrignano, Collelungo, Petrignano, et Castiglione del Lago (PAOLUCCI 2002b). Très nombreuses devaient donc être les fermes de petites et moyennes dimensions, dont seules témoignent des nécropoles éparses datant du Ve siècle. Castiglione del Lago et Bruscalupo deviennent les centres les plus importants de la zone : nous cartographierons uniquement ces deux sites.

Au nord du territoire, le site de Sinalunga, aux confins nord-est avec les cités d'Arezzo et de Cortone, présente du matériel provenant de Chiusi durant toute la période archaïque (RASTRELLI 2002). Bettolle serait également un site d'habitat, dont la fonction était de contrôler les confins septentrionaux. Son identification a été possible uniquement avec du matériel de surface.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
Bettolle	Au nord vers Crotone	Période classique	Nécropole	Centre de frontière
Bruscalupo	Au nord de Villastrada, à Vaiano	Du Ve siècle jusqu'à l'hellénisme	Nécropole avec une trentaine de tombes	Centre mineur
Castiglione del Lago	A l'ouest du lac Trasimène	Du VIe siècle au IVe siècle	Nécropole et matériel épars	Habitat
Chianciano	A l'ouest de Chiusi	Du VIIe siècle au Ve siècle	Nécropoles	Pôle urbain ?
Città delle Pieve	Au sud de Chiusi	Période archaïque	Matériel	Habitat et/ou lieu de culte
La Foce	Dans les Monts Cetona	VIe-Ve siècles	Nécropole	Village ?

[25] PAOLUCCI 2002b.

Montepulciano	Loc. Ciarlina	Ve siècle	Nécropole	Habitat ?
Montevenere	Chiusi	V^{e}-IIe siècles av. J.-C.	Matériel	Lieu de culte dédié à Turan
Poderi Bagnolo	Chiusi	Période archaïque et début du Ve siècle	Nécropole et un *xoanon* féminin du VIe siècle	Lieu de culte lié au torrent Astrone
Poggio Bacherina	Chianciano	Du VIe siècle au Ier siècle	Matériel (les structures dateraient du IIe siècle)	Lieu de culte incendié au Ier siècle
Sarteano	Dans les Monts Cetona	Du IXe siècle au Ve siècle	Nécropole	Habitat ?
Sinalunga	Loc. Colle dei Cappuccini	Période archaïque	Nécropole et matériel épars	Centre de frontière
Sillene	Chianciano	VIe-IIe siècles av. J.-C.	Matériel et stipe votive	Lieu de culte

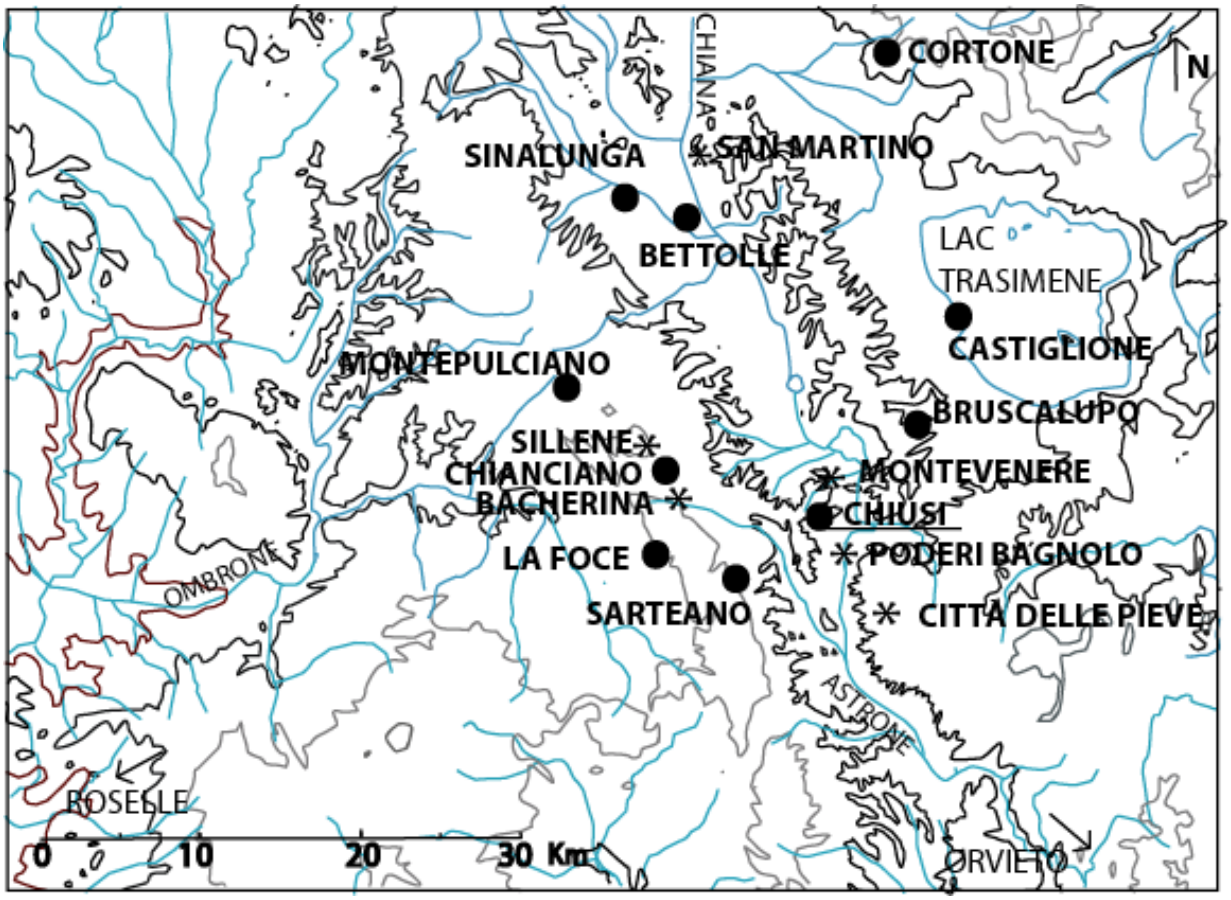

Carte de localisation de Chiusi et des centres secondaires sous son influence (ainsi que Cortone et San Martino).

G- BIBLIOGRAPHIE

La civiltà di Chiusi e del suo territorio, Florence, Ed. L. S. Olschki, 1993.

MAGGIANI, A. (1990), « La situazione archeologica dell'Etruria settentrionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.23-49.

MENICHETTI, M. (1992), « Montepulciano – Clusium », *Atlante dei siti archeologici della Toscana*, TORELLI M. et MASSERIA C. *et al.* (éd.), "L'Erma" di Bretschneider, p.315-384.

MEZZETI, M. (2004), « Santuari collegati al culto delle acque in territorio chiusino. Il caso specifico del crescente lunare di Città della Pieve », *Italia Antica. La formazione della città in Etruria Atti del corso di perfezionamento*, Orvieto, Edizioni Quasar, p.219-237.

PAOLUCCI, G. (1993), « L'insediamento tardo etrusco di Poggio Bacherina a Chianciano Terme », *La civiltà di Chiusi e il suo territorio*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.451-462.

PAOLUCCI, G. (1998), *Archeologia in Valdichiana*, Rome, Multigrafica Editrice.

PAOLUCCI, G. (2002), « Chiusi, il territorio », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.247-270.

PAOLUCCI, G. (2002b), « Ad ovest del lago Trasimeno: note di archeologia e di topografia », *Perugia etrusca : atti dell' IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.163-228.

RASTRELLI, A. (2002), « Per una definizione della città nell'Etruria settentrionale -Chiusi e la Val d'Elsa », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.213-236.

TORELLI, M. (2002), « Appunti sulla genesi della Città nell'Etruria centro-settentrionale », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.21-39.

LA CITÉ DE CHIUSI

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Camars en étrusque d'après Tite Live (forme ombrienne), Clevsin sur les inscriptions, Κλουσιον en grec, Clusium en latin
Site : Collinaire, d'une hauteur de 398m
Situation : La cité surplombe la vallée du Chiana, affluent du Tibre, au confluent avec le torrent Astrone. Le fleuve Clanis formait un lac au nord de la colline
Superficie : 26 ha ou 140 ha (GASTALDI 2008)
Formation : ∅
Fondation : Fondé par Clusius ou Télémaque (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 167)
Événements au Ve siècle : Les exploits de Porsenna se datent de la fin du VIe siècle et son fils, Arruns aurait obtenu une victoire en Campanie vers 500. Il semble qu'entre 438 et 426 la cité ait de bons rapports avec Rome. Le blé arrivant à Rome en 433 devait provenir des productions de Chiusi. Un *foedus* entre Rome et Chiusi aurait pu être signé (Appien, *Celtica*, 2) alors que Tite Live (*Histoire romaine*, V, 35, 4) insiste sur le fait qu'il n'existait pas de lien entre les deux cités
Numismatique : À la période hellénistique avec peut-être le symbole d'une roue

Les origines

La première occupation du site de Chiusi remonte au Bronze Final. Les découvertes, exposées au sud, loin des vents, se situent principalement sous la place de Forti (BORGHI 2002). La présence de cabanes pour la période villanovienne suggère un habitat constitué en villages mais ne permet pas de définir la manière dont s'est formée la cité.

L'évolution de la cité

De la période orientalisante à la période classique, les riches nécropoles de Chiusi confirment la continuité de l'habitat. Les populations rurales se concentrent dans un système urbain à partir de la première moitié du VIe siècle (PAOLUCCI 2002). Le matériel s'intensifie à la période hellénistique. Au IIIe siècle, Rome et Chiusi auraient signé un *foedus*. Puis, au Ier siècle, la cité de Chiusi subit une réorganisation complète (BORGHI 2002). Pline (*Histoire naturelle*, III, 8, 51-52) évoque alors deux villes : *clusinim vetus* et *clusium novus*.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La connaissance des structures de la période archaïque et classique à Chiusi est très mince. P. Gastaldi estime que la fouille récente de la localité Petriolo serait en mesure de définir une partie de l'habitat, en l'absence d'autres éléments de comparaison appropriés (GASTALDI 1998). Le site de Chiusi laisse également à penser que l'habitat se dispersait sur plusieurs collines et que sa superficie à la période archaïque et classique dépassait largement celle de la ville actuelle (DELLA FINA 2000).

La forme urbaine

Fortifications : 3km de murs construits à partir de la fin du IVe siècle en blocs de travertin (STEINGRÄBER 1983). Présence de murs dans le secteur méridional de la ville (Orto Vescovile et Via della Violella) et dans la partie ouest (La Rocca). M. Torelli émet l'hypothèse que ces murailles peuvent dater du Ve siècle (TORELLI 1980)

Portes : Une porte derrière le Dôme à la période hellénistique

Voirie : Un tracé se trouve dans la zone des Forti. Des éléments du *decumanus maximus* se trouvent Via della violella, près du Duomo et de l'église S. Maria Novella

Arx-acropole : Ø

Forum-place publique : Le *forum* romain avec des édifices riches en mosaïque, se situe place du XX septembre. Il est datable du Ier siècle av. J.-C. et peut-être lié à un théâtre (BORGHI 2002)

Nécropoles : Les nécropoles de la période classique se situent principalement au sud de l'ancien fleuve Clanis

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Chiesa di S. Francesco (la partie la plus élevée de la ville et près du *forum* romain)	IVe-IIe siècles	Terres cuites architecturales et un édifice d'orientation N/S	Un sanctuaire étrusque
Aire urbaine de Monte S. Paolo au NO de la cité.	VIe siècle	Acrotère	Lieu de culte
Loc. Petriolo	Second quart du VIe siècle	Une couverture en tuile. Antéfixe de Gorgone	Lieu de culte
Place XX Septembre	Ø	Continuité des découvertes de matériel	Lieu de culte (BORGHI 2002)

Une série d'antéfixes et de terres cuites architecturales de la période archaïque et classique, découvertes dans la ville actuelle de Chisui, suggère la présence de lieux de culte qu'on ne peut pas identifier.

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Cathédrale	Du IVe au Ier siècle	Four de forme circulaire creusé dans l'argile	Atelier pour la terre cuite
Petriolo	Du VIe au Ve siècle	Un édifice avec deux espaces sur une structure antérieure. Hypothèse d'un troisième espace. Destruction et écroulement du toit	Habitat et structures artisanales

L'utilisation de l'eau

Citerne : Deux citernes souterraines : une au sud-ouest de la place du Dôme (liée à un puits), l'autre au larghetto de Fontebranda. Datations difficiles. Une « citerne » dans l'espace 1 de la structure de Petriolo mais sans rapport avec un système hydraulique

Cunicoli : *Cunicoli* en fer à cheval à l'Orto Vescovile. Plusieurs autres dont un Via Garibaldi de 85cm de large et 5m de profondeur. Leur fonction est interprétée comme un système hydraulique (BORGHI 2002)

Puits : Plusieurs puits ont été retrouvés en liaison avec l'affleurement de la nappe phréatique vers La Rocca

C- ORGANISATION URBAINE

La cité de Chiusi se développe sur trois collines. La continuité de l'habitat rend difficile la connaissance globale de l'occupation antique du site. L'urbanisation de la cité connaîtrait un retard par rapport à l'Étrurie côtière : la ville se constitue au VIe siècle et il semble que, d'après les nécropoles, le contrôle du territoire ne s'accompagne pas d'un exode rural (RASTRELLI 2002). Pour le Ve siècle, il a été émis l'hypothèse d'une superficie de l'habitat supérieure au site actuel avec un développement ininterrompu, accompagné de la construction de murailles et d'édifices sacrés. Aucune structure particulière n'a cependant pu être identifiée.

Le plan urbain

Il n'est pas possible de retracer la voirie de la cité de Chiusi, ni son organisation interne. R. Borghi présente quatre cartes avec la localisation des découvertes dans la ville actuelle mais il les date respectivement de l'âge du Fer, de la période hellénistique, de la période romaine et de la période tardo-antique (BORGHI 2002). La période prise en compte par notre étude n'est donc pas cartographiée. Quant à A. Rastrelli, elle présente une carte de Chiusi pour la période archaïque et classique où apparaissent la fragmentation de l'habitat et les différents sites qui pourraient constituer l'ensemble de la cité de Chiusi. Les Monts Petriolo, Badiola et San Paolo, localisés à l'ouest de la ville actuelle de Chiusi, seraient en réalité les trois Monts à partir desquels se structure la cité archaïque et classique de Chiusi (RASTRELLI 2000).

Type de cité

La cité de Chiusi semblerait très étendue et fragmentée en plusieurs pôles. Cette organisation expliquerait peut-être celle du territoire, également multipolaire avec une occupation dense de l'ensemble de la superficie pour la période classique. L'inscription ET Cl 8.5, mentionnant un *tutal spural hil*, a été très discutée. S'agit-il des confins propres à la cité ?

Institutions

L'épigraphie de Chiusi présente deux types de magistrats, le *zilaθ* (ET Cl 1.166 et Cl 1.2251) et le *purθ* (ET Cl 1.338 et Cl 1.113). Quant à la littérature, elle présente abondamment la figure de Porsenna, roi de Chiusi qui a donné lieu à davantage de conjectures.

L'inscription (ET Vs 1.179 ou TLE² 233) de 320 av. J.-C. présente Vel Lathites qui fut *zilaθ rasneas clevsnisl'*. L'interprétation selon laquelle ce personnage serait un *zilaθ* de la ligue étrusque de Chiusi serait un non-sens (selon TORELLI 1980). Il s'agit peut-être d'une magistrature supracitadine extraordinaire ou d'un titre militaire (selon FACCHETTI 2000). A. Maggiani propose plutôt de voir un rapport avec l'entrée de Velzna dans l'orbite de Chiusi à partir de Porsenna et que les liens politiques avec la cité du *fanum* devaient être encore forts au IVe siècle (MAGGIANI 2005). Quant à l'imagerie funéraire,

J.-R. Jannot a montré, à partir des urnes, comment les magistrats étaient représentés en assemblées (pour 12% de son corpus) ou en cortèges (7,8%)[26]. Une nette hiérarchie se lit dans l'attitude des personnages, assis, porteurs d'insignes, ou assistant à des jeux. Pourtant, l'identification des magistrats reste difficile : ces scènes renvoient davantage à des images conventionnelles et à des scènes de deuil masculin.

Les entreprises du roi Porsenna sont connues par de nombreux récits ; T. Piel liste vingt-neuf occurrences du personnage dans la littérature antique. Porsenna, avec une armée personnelle, aurait notamment conquis Rome, inventé le *stipendium*, honoraire des soldats, et repoussé le monstre Olta qui ravageait les campagnes de Velzna (PIEL 2003). Porsenna se serait immiscé dans les politiques intérieures des cités voisines de Chiusi ; il est associé aux migrations vers Pérouse ou la plaine Padane ; et il aurait assuré à Chiusi une certaine suprématie politique et militaire sur le Tibre. Porsenna ressemble à un *condottiere* appelé pour restaurer la monarchie à Rome et qui, finalement, se rallie à la République ; il est présenté dans la littérature comme un roi, à la fois de Chiusi, de Velzna et des Italiques, et comme un libérateur de Rome. Son monument funéraire est décrit par Varron (d'après Pline, *Histoire naturelle*, XXXVI, 19, 91-93), Tite Live (*Histoire romaine*, II, 9, 1), Strabon (*Géographie*, V, 2, 2) et Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, V, 21). Ce mausolée fabuleux a donné lieu à de nombreuses spéculations sur sa localisation et sur sa forme.

La magistrature de Porsenna correspondrait pour Tite Live à un *rex* et pour Denys ou Plutarque à un *basileus*. Ainsi J.-R. Jannot suggère qu'il s'agirait d'un magistrat suprême au pouvoir héréditaire s'appuyant sur une large aristocratie (JANNOT 1985). Le *stipendium* donné par Porsenna à son armée pose en effet le problème de savoir si cette armée était composée de citoyens tel que le laisse supposer l'*hospitium* reçu par les survivants après la défaite en Campanie ou de mercenaires tels que les Gaulois : F.-H. Massa-Pairault suggère que l'iconographie des cippes représentant l'armement hoplitique pourrait assurer une certaine homogénéité du groupe social de Chiusi au moment où Porsenna lèverait son armée (MASSA-PAIRAULT 1980). Pour T. Piel, même si l'imagerie présente des cortèges funéraires et ressemble à la manifestation d'un orgueil gentilice au cours du Ve siècle, il n'est pas possible de transposer ces images en des pratiques politiques dans des cités dont le plan institutionnel est inconnu (PIEL

[26] JANNOT 1984.

2000). L'imagerie funéraire jusque vers 350 av. J.-C. révèle un rapport de forces au sein de la cité qui est peut-être encore favorable aux grandes *gentes*. J.-R. Jannot pose également ce déséquilibre entre des groupes gentilices qui gardent une autonomie militaire comme Porsenna et des images de magistrats et d'assemblées qui se multiplient en pleine période d'affirmation de la cité (JANNOT 1985).

Toutefois, une série d'autres interprétations de la légende de Porsenna cherche à placer ces conflits dans un cadre politique plus large et enlève à Porsenna une partie de son historicité. A. Cherici propose de mettre en relation ces exploits légendaires avec des conflits entres les Étrusques pour la maîtrise des ressources hydriques (CHERICI 1994). G. Colonna rappelle que le nom de Porsenna pose un problème linguistique et que la démographie[27] des cités étrusques mises en cause dans la légende n'aurait pas pu permettre à Porsenna de lever une armée : il suggère que cette tradition littéraire serait née dans les régions de l'Adriatique et aurait subi une confusion avec la descente dans le Latium des Sabins et des Ombriens.

[27] COLONNA 2001. G. Paolucci précisait toutefois que, si les textes de Tite Live, Denys d'Halicarnasse ou Plutarque suggéraient que le territoire de Chiusi fut peu occupé à la fin de la période archaïque, le nombre de villages reste élevé et l'archéologie dément cette vision littéraire (PAOLUCCI 1993).

Carte des différentes localités qui font de Chiusi un ensemble multipolaire à la période archaïque et classique (d'après RASTRELLI 2000).

Plan de la cité de Chiusi à la période hellénistique
(d'après BORGHI 2002).

D- BIBLIOGRAPHIE

BORGHI, R. (2002), *Chiusi*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

CHERICI, A. (1994), « Porsenna e Olta, riflessioni su un mito etrusco », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 106, 1, p.353-402.

COLONNA, G. (2001), « Porsenna, la lega etrusca e il Lazio », *La lega etrusca dalla dodecapoli ai quidecim populi*, Pise-Rome, Istituto editoriali poligrafici internazionali, p.29-35.

DELLA FINA, G., Ed. (2000), *Chiusi dal Villanoviano all'età arcaica*, Rome, Edizioni Quasar.

FACCHETTI, G. M. (2000), *Frammenti di diritto privato etrusco*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

GASTALDI, P. éd. (1998), « L'abitato arcaico di Chiusi : lo scavo del Petriolo », *A.I.O.N.*, n.s. 5, p.113-228.

JANNOT, J.-R. (1984), *Les reliefs archaïques de Chiusi*, Rome, École française de Rome.

JANNOT, J.-R. (1985), « Les cités étrusques et la guerre. Remarques sur la fonction militaire dans la cité étrusque », *Ktéma*, 10, p.127-142.

MAGGIANI, A. (2005), « Da Veio a Vulci: le istituzioni politiche », *Dinamiche di sviluppo delle città nell'Etruria meridionale (Veio, Caere, Tarquinia, Vulci). Atti del XXIII Convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali**,** p.61-73.

MASSA PAIRAULT, F.-H. (1980), « Notes sur le problème du citoyen en armes : cité romaine et cité étrusque », *Guerre et Société en Italie (V^e^- IVe siècle avant J.-C.)*, ADAM A. M. et ROUVERET A., Paris, Presses de l'École Normale Supérieure.

PAOLUCCI, G. (1993), « L 'insediamento tardo etrusco di Poggio Bacherina a Chianciano Terme », *La civiltà di Chiusi e il suo territorio*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.451-462.

PAOLUCCI, G. (2002), « Chiusi, il territorio », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.247-270.

PIEL, T. (2000), *Principes Etruriae : recherches sur les représentations et la nature du pouvoir en Étrurie (VIIe – Ier siècle av. J.-C.)*, thèse sous la direction de J.-R. JANNOT, Université de Nantes.

PIEL, T. (2003), « À propos de l'image royale des « Principes » étrusques chez les auteurs grecs et latins », *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire : représentations, récits et idéologie : colloque de Nantes et Angers*, LACHENAUD G. (éd.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p.527-537.

RASTRELLI, A. éd. (2000), *Chiusi etrusca*, Chiusi, Edizioni Luì.

RASTRELLI, A. (2002), « Per una definizione della città nell'Etruria settentrionale - Chiusi e la Val d'Elsa », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.213-236.

STEINGRÄBER, S. (1983), *Città e necropoli dell'Etruria, luoghi segreti e itinerari affascinanti alla riscoperta di un'antica civiltà italica*, Rome, Newton Compton.

TORELLI, M. (1980), *Etruria*, Bari, Laterza.

14- Le territoire et la cité de Pérouse

A- Les limites du territoire

Le territoire de Pérouse possède comme frontière naturelle le Tibre à l'est et le lac Trasimène à l'ouest. Le Tibre délimite les confins avec le monde ombrien, présent sur sa rive gauche (Pline, *Histoire naturelle*, III, 53 fait du Tibre une limite naturelle). Le lac est le lieu de convergence de trois territoires, ceux de Pérouse à l'est, de Cortone au nord et de Chiusi au sud et à l'ouest. La limite avec Cortone se situe au niveau de la colline nord du lac, d'après la description par Tite Live de la bataille d'Hannibal et d'après la localisation de la *tabula cortonensis* qui ferait référence à un bornage. La frontière entre Chiusi et Pérouse vers le Sud se situerait vers Città delle Pieve, région sous l'influence de Chiusi à la période classique.

Au sud, Marsciano pourrait indiquer la limite avec Todi, cité ombrienne. P. Bruschetti propose au contraire que le fleuve Nestore corresponde à la limite avec Orvieto (Bruschetti 2002). Quant à L. Cenciaioli, elle suggère une limite un peu plus au sud avec le fleuve Fersinone (Cenciaioli 2002).

Enfin, la limite nord se situerait vers Umbertide ; L. Banti propose comme limite la rivière Niccone située dans une zone montagneuse au peuplement épars (Banti 1936).

B- Géographie et hydrographie

Le territoire de Pérouse st composé de trois grands ensembles : la vallée du Tibre qui draine l'ensemble de ce territoire et offre à Pérouse un rôle de contrôle dans les échanges entre les Ombriens et Orvieto au sud ; au nord et à l'ouest, les collines (à vocation forestière ou pastorale) et le lac Trasimène, dont le niveau des eaux fluctue de façon irrégulière ; enfin la plaine au sud de Pérouse qui favorise le développement agricole. Le lac de Trasimène est né de l'action de la sédimentation des eaux à la période du plio-pleistocène : le terrain alluvionnaire des fonds de vallée favorisa une mise en valeur agricole (Cenciaioli 2002).

C- LES VOIES DE COMMUNICATION

Les voies de communication ne sont pas connues archéologiquement mais elles devaient correspondre à peu près à celles d'aujourd'hui. Elles permettraient de rejoindre les grands axes (BRUSCHETTI 2002), en empruntant le fond des vallées ou le pourtour du lac. La cité de Pérouse se situe au carrefour des routes qui mènent de l'Ombrie et de la plaine Padane au Latium et à l'Étrurie centrale. La via Casia, la Via Flaminia et la Via Amerina parcourent le territoire à la période romaine.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Pour L. Banti, avant le IVe siècle, rares sont les données sur les Étrusques concernant le territoire de Pérouse et la cité ne possédait pas les caractéristiques d'une cité étrusque de confins : l'auteur rapprochait volontiers la culture de Pérouse à celle des Ombriens (BANTI 1936). Actuellement, la vision est différente puisqu'il existe des notices éparses sur l'occupation du territoire à la période villanovienne : L. Bonomi Ponzi propose de reconstituer l'existence d'un habitat stable daté de la fin de l'âge du Bronze Final, localisé aux alentours de Pérouse, et fonctionnant avec une série de villages satellites établis le long des principales lignes directrices du territoire (BONOMI PONZI 2002). L'organisation du territoire serait ainsi fondée sur des *principes* qui dominent et contrôlent les voies commerciales.

P. Bruschetti, à partir du territoire compris entre Pérouse et le lac Trasimène, propose un modèle d'évolution du territoire en quatre phases[28]. La phase villanovienne est caractérisée par de petits habitats sur les hauteurs. La seconde phase à la période archaïque est dominée par des *principes*, grands propriétaires terriens qui font garder le territoire par des centres fortifiés notamment sur la rive droite du Tibre. La troisième phase correspond à une profonde évolution sociale aux Ve - IVe siècles avec une prise en compte des couches les plus pauvres de la population. L'oligarchie de Pérouse semble toutefois maintenir son contrôle sur la ville et le territoire car le niveau économique des tombes reste élevé. À la fin du IIIe siècle, les conséquences des guerres puniques pèsent lourdement sur les conditions économiques et sociales des populations à cause de la dévastation des campagnes.

[28] BRUSCHETTI 2002.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

De petits potentats locaux sont constitués à la période archaïque et disparaissent au cours du Ve siècle. Dans le Sud, vers Orvieto, les nécropoles qui indiquaient la présence de grandes familles sur un espace non urbanisé ne sont plus utilisées à partir de la seconde moitié du VIe siècle, comme à Castel San Mariano et à San Valentino. P. Berichillo présente trois zones d'occupation du territoire : Ponte San Giovanni (du milieu du VIe siècle au début du Ve siècle) où une communauté semble dépendre de l'autorité d'une aristocratie résidant sur place ; San Mariano di Corciano avec des tombes possédant des chars ; enfin, San Valentino di Marsciano où le rituel funéraire implique également un niveau social élevé et un rapport à la défense du territoire[29]. Une raison de cette disparition aristocratique viendrait du fait que le centre urbain de Pérouse est déjà formé et socialement articulé au VIe siècle. Entre le second quart du Ve siècle et le IVe siècle, la présence humaine hors de Pérouse est majoritairement caractérisée par des sanctuaires, qui présentent une continuité d'utilisation de la période orientalisante à la période classique. Seules les prospections de surface permettent de percevoir que le territoire reste densément occupé comme le long de la route qui mène de Pérouse à Chiusi en passant par Mandoleto (BRUSCHETTI 2002).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Il n'existe pas vraiment de contexte d'habitat en dehors de la ville entre le milieu du Ve siècle et la fin du IVe siècle (BERICHILLO 2004) : il s'agit plutôt de zones sacrées qui définissent des confins notamment à Monte Acuto (au nord sur la commune actuelle d'Umbertide), Pasticcetto di Magione (près du lac de Trasimène), Colle Arsiccio (sanctuaire des eaux près du lac Trasimène), Civitella d'Arna, Mandoleto (stipe votive près du lac de Trasimène), Bettona (connue à la période impériale avec l'inscription d'un *Praetor Etruriae*) et le lac Trasimène. Ces espaces déjà occupés à la période orientalisante n'enregistrent pas de changement de culte et le manque de données ne permet pas d'identifier les communautés qui y sont associées.

Le Monte Acuto s'explique également dans une mise en perspective avec les autres sanctuaires voisins de type ombriens (Monte Asciano à Gubbio, Monte Subasio à Assise, Monte Torre Maggiore à Terni et Monte San Pancrazio à Calvi). Il s'agirait

[29] BERICHILLO 2004.

donc d'un sanctuaire où s'expriment les confins et les échanges avec le monde italique (CENCIAIOLI 2002). Cette forme de religiosité populaire sur les reliefs et le long des voies de communication, que l'on retrouve également sur les rives du lac Trasimène rappelle le peuplement umbro-sabellique (BRUSCHETTI 2002). A. Maggiani présente une série de lieux de culte qui ne sont répertoriés que par un seul bronze du Ve siècle à Colle del cardinale, à Monte vile, à Colle Umberto I, et dans trois autres dont la localisation est incertaine (MAGGIANI 2002). La rareté de la documentation ne nous a pas portée à présenter ces localités sur la carte, ni à les considérer comme des lieux de culte.

Toutefois le site d'Arna présente à partir du IVe siècle des caractéristiques urbaines : en effet, des exemples de terres cuites architecturales suggèrent l'existence d'un temple et les nécropoles, dont les tombes à fosses présentent un rite d'inhumation, suggèrent la présence d'une population assez nombreuse.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BETTONA	Sur la rive gauche du Tibre en position dominante	VIIIe-IVe siècles	Matériel	Lieu de culte
CIVITELLA D'ARNA	Proche de Pérouse	VIe-IIIe siècles	Matériel votif	Lieu de culte. Un avant poste pour le contrôle de la rive gauche du Tibre et de la vallée de Chiascio
COLLE ARSICCIO	Près du lac Trasimène	Du VIe siècle à la période impériale	Matériel votif et une enceinte de 12,50x10,90m	Sanctuaire des eaux et de la fertilité
MANDOLETO	Près du lac Trasimène	VIe-IVe siècles	Stipe votive	Sanctuaire des eaux
MARSCIANO	Vers Todi	VIe-IVe siècles	Matériel votif	Lieu de culte
MONTE ACUTO	Umbertide	VIe-IVe siècles (déjà présents à la période protohisto-rique)	Matériel votif et une enceinte pseudo-rectangulaire avec une muraille de 3m de large	Sanctuaire dédié à une divinité agricole pastorale qui domine le territoire du Tibre
MONTE TEZIO	Au nord de Pérouse	Ve siècle	Matériel en bronze	Stipe votive

PASTICCETTO DI MAGIONE	Près du lac Trasimène	VIe-IVe siècles	Stipe votive	Sanctuaire

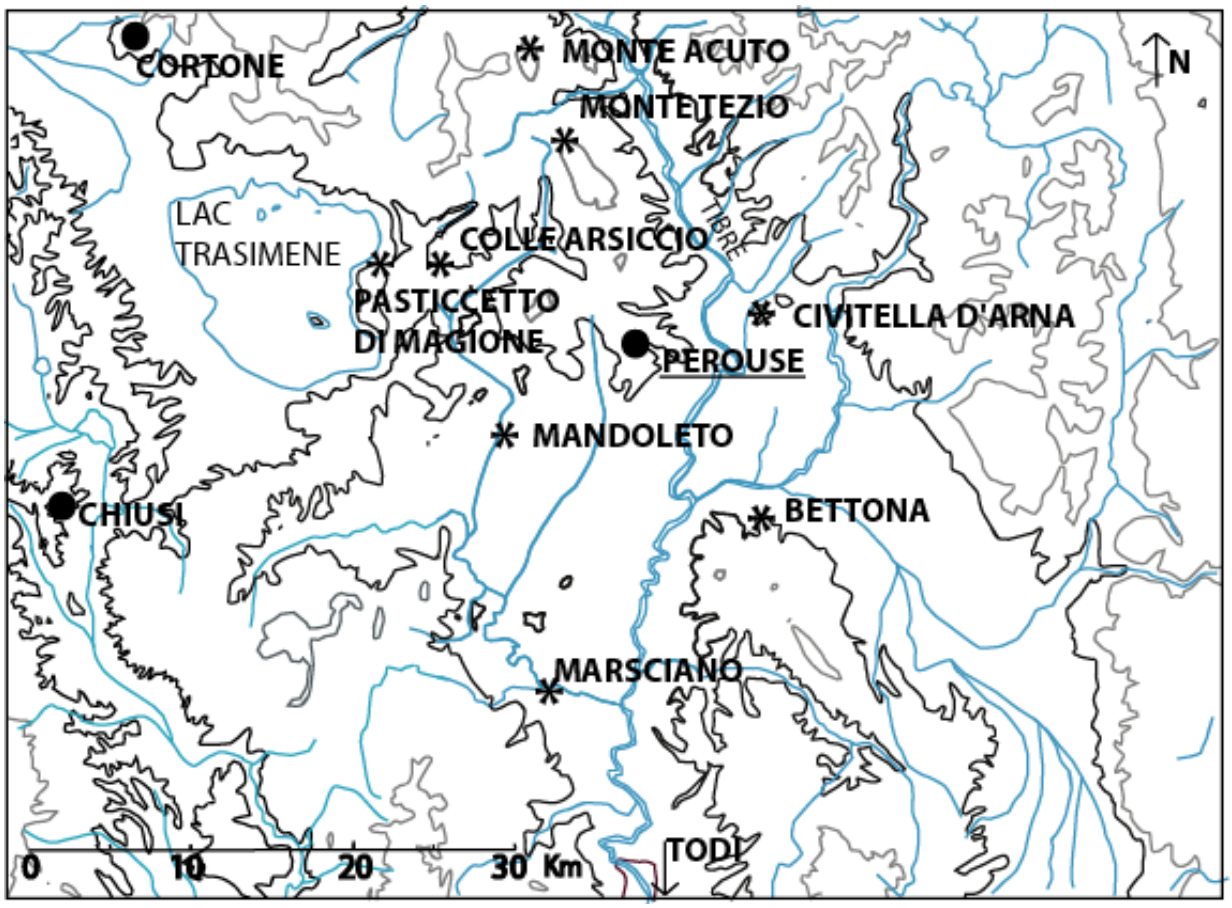

Carte de localisation de Pérouse et des sites mineurs sous son influence à la période classique.

G- BIBLIOGRAPHIE

BANTI, L. (1936), « Contributo alla storia e alla topografia del territorio perugino », *Studi Etruschi*, 10, p.97-127.

BERICHILLO, C. (2004), « Studi sul territorio perugino nell'antichità », *Ostraka*, 13, 2, p.177-276.

BONOMI PONZI, L. (2002), « Perugia e il suo territorio in età villanoviana e orientalizzante », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.585-604.

BRUSCHETTI, P. (2002), « Il territorio di Perugia etrusca », *Perugia etrusca : atti dell' IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-94.

BRUSCHETTI, P. (2003), « Il “territorio” di San Mariano in età antica », *San Mariano, frammenti di storia*, Ed futura, p.29-56.

CENCIAIOLI, L. (2002), « Aspetti e considerazioni su Perugia arcaica e il suo territorio », *Perugia etrusca. Atti dell' IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.49-70.

MAGGIANI, A. (2002), « I culti di Perugia e del suo territorio », *Perugia etrusca. Atti dell' IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.267-300.

LA CITÉ DE PEROUSE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Περυσία, Περουσία, Perusia, Perusium, Pirusio (SENSI 2001)
Site : Colline sur une hauteur de 500m
Situation : La rive gauche du Tibre
Superficie : 32 ha (STEINGRÄBER 2000)
Formation : ∅
Fondation : Auleste frère ou père d'Ocnus, fondateur de Mantoue et Felsina (d'après Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 198). Possibilité d'une origine sarsinate (Servius, *Commentaire à l'Énéide*, X, 201) ou achéenne (Justin, XX, 1, 11).
Événements au Ve siècle : D'après Tite Live (*Histoire romaine*, IV, 52), Pérouse aurait ravitaillé Rome lors de la pénurie de blé en 412 av. J.-C.
Numismatique : *Aes grave*.

Les origines

C. Shaw associait la constitution étrusque de la cité de Pérouse à l'idée d'une conquête étrusque de cet espace de confins avec les Ombriens (SHAW 1939). Or L. Bonomi Ponzi suggère plutôt que la colline de Pérouse possédait un ou plusieurs habitats dès la période villanovienne (BONOMI PONZI 2002).

L'évolution de la cité

La continuité de l'habitat à Pérouse rend difficile la connaissance des périodes antérieures à la période archaïque, elle-même mal connue. Le développement urbain de Pérouse est successivement daté par S. Stopponi de la fin du VIe siècle et par A. E. Feruglio de la seconde moitié du VIe siècle[30]. Une explication au développement urbain de Pérouse dans la seconde moitié du VIe siècle met en rapport le phénomène de « colonisation » de la plaine Padane et des possibles migrations de population depuis Chiusi sous le règne du roi Porsenna à partir de matériel funéraire de type clusinien (CENCIAIOLI 2002). Un alphabet inscrit sur un fond de *bucchero* trouvé viale Pellini, associé à du matériel villanovien (CENCIAIOLI 2002), dénote l'existence d'un pôle urbain à Pérouse même si le processus d'urbanisation semble plus lent que dans les autres espaces de l'Étrurie. Toutefois, A. E. Feruglio date cet alphabet des années 500-

[30] STOPPONI 1996 et FERUGLIO 1993.

480 av. J.-C. (FERUGLIO 1993). Du IVe siècle, date la grande période de Pérouse avec la création de son enceinte fortifiée et l'intense occupation des campagnes autour de la ville (BRUSCHETTI 2002).

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Pérouse possèderait les caractéristiques d'une cité dès le VIe siècle. En effet, de nouvelles nécropoles apparaissent et marquent un enrichissement notable de la population mais les éléments de l'espace urbain pour cette période sont absents. La moment où le matériel des tombes est le plus riche s'étend du milieu du Ve siècle jusqu'au début du IVe siècle.

La forme urbaine

Fortifications : Elles datent du IVe siècle d'après P. Defosse, avec un tracé long de 3km. Il s'agit de gros blocs de travertin soigneusement équarris, en appareil pseudo-isodome de 2,7m d'épaisseur. Pour M. Torelli, les remparts datent du IIe siècle[31]

Portes : Sept portes et deux tours à sections quadrangulaires, de la période hellénistique.

Voirie : Des rues étrusco-romaines se situent sous le cours Cavour et la porte San Ercolano, vers Orvieto

Arx-acropole : Ø

Forum-place publique : Ø

Nécropoles : Le long des voies de communication. À partir de la période archaïque, il s'agit de Santa Caterina Vecchia, Sperandio et Monteluce ; à partir de la période classique, Frontone et Santa Giuliana SS Trinità et une aire Via della Pallotta (matériel sporadique)

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Incertain	Fin du VIe siècle	Une antéfixe à tête de femme	Lieu de culte
Via Settevalli in loc. San Faustino	Du VIe siècle au IIe siècle	Matériel	Lieu de culte extra-urbain ?

L'habitat

Ø

[31] DEFOSSE 1980 et TORELLI 2008.

L'utilisation de l'eau

Série de citernes et de puits datables de la période hellénistique.

C- ORGANISATION URBAINE

La cité se structure autour de deux collines : Colle del Sole au nord-est et Colle Landone au sud. La dépression entre les deux cols correspond à l'actuel tracé du Corso Vannucci, de la piazza Dante à la préfecture (PIEROTTI-CALZONI 1950-1951). Il n'est cependant pas possible de reconstruire la physionomie du tissu urbain de Pérouse puisqu'il faut tenir compte des écroulements de la colline qui ont limité l'extension de la ville et de la surimposition des constructions médiévales et modernes.

Le plan urbain

Pour S. Stopponi, la lecture de la répartition des puits et des éléments de drainage dans Pérouse suggère une implantation de la voirie de type régulier, caractérisée par des rues qui se croisent de manière orthogonale (STOPPONI 1991). Le *cardo* se situerait sur le Corso Vannuccio de la Place du IV Novembre à la Place Dante.

Type de cité

La cité de Pérouse fait partie de la ligue étrusque d'après Tite Live (*Histoire romaine*, IX, 37, 12) et figure parmi les douze cités les plus anciennes d'après Appien (*Bellum civile*, V, 4, 32) et Stéphane de Byzance (s. v. *Perraision*). Pérouse semble être une cité qui accueille beaucoup de migrants à cause de sa position limitrophe entre Chiusi et l'Ombrie.

Institutions

L'étude du matériel des nécropoles et le resserrement de l'occupation territoriale autour de Pérouse font dire à C. Berichillo que la cité connaît une phase oligarchique (BERICHILLO 2004). Le pouvoir se manifesterait de manière relativement paritaire avec une volonté de règlementer le luxe funéraire et avec un enrichissement global de la population. Au contraire, à la fin du Ve siècle, réapparaissent les sépultures avec du

matériel lié à la guerre et aux banquets. C. Berichillo émet alors l'hypothèse que le territoire se retrouverait sous l'autorité de petits habitats qui n'auraient pas laissé de traces archéologiques (BERICHILLO 2004). P. Bruschetti suggère que le maintien d'un groupe oligarchique dirigeant serait constant car il n'existe pas d'habitat stable dans les campagnes ni de sépultures monumentales à partir de la fin du VIe siècle (BRUSCHETTI 2002).

Les inscriptions ne mentionnent pas de magistratures qui pourraient aider à la compréhension de l'organisation de la cité.

Dans une tombe de la nécropole de Frontone au cours du IVe siècle, la présence d'une panoplie avec l'inscription ombrienne *tutas* pose la question d'une entité collective à Pérouse : s'agit-il d'une prise de guerre ou d'une référence à une appartenance collective si l'on donne à *tutas* le sens de *civitas* ou de *mi spural* (RONCALLI 2002) ?

Le cippe de Pérouse (ET Pe 8.4) qui date de la fin du IIIe siècle se présente comme une borne de confins (*tular*). Il s'agirait d'un acte juridique entre deux familles pour définir des limites de terrains, préciser l'usage de l'eau et règlementer l'accès à une sépulture. Ce texte présente un jugement de droit privé avec la mention *rasnes* qui se réfèrerait plutôt à l'ensemble du monde étrusque. L'arbitre de ce jugement ne semble pas défini par une magistrature particulière (d'après FACCHETTI 2000).

Plan de la cité de Pérouse

avec la localisation des murs et des principales portes de la cité (TORELLI 2008).

D- BIBLIOGRAPHIE

BANTI, L. (1936), « Contributo alla storia e alla topografia del territorio perugino », *Studi etruschi*, 10, p.97-127.

BERICHILLO, C. (2004), « Studi sul territorio perugino nell'antichità », *Ostraka*, 13, 2, p177-276.

BONOMI PONZI, L. (2002), « Perugia e il suo territorio in età villanoviana e orientalizzante », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.585-604.

BRUSCHETTI, P. (2002), « Il territorio di Perugia etrusca », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-94.

CENCIAIOLI, L. (1992), « Perugia », *Studi etruschi*, 58, p.620-623.

CENCIAIOLI, L. (2002), « Aspetti e considerazioni su Perugia arcaica e il suo territorio », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.49-70.

DEFOSSE, P. (1980), « Les remparts de Pérouse », *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 92, p.725-819.

FACCHETTI, G. M. (2000), *Frammenti di diritto privato etrusco*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

FERUGLIO, A. E. (1993), « Perugia etrusca in età arcaica », *Storia illustrata delle città dell'Umbria*, Milan, E. Sellino, p.33.

MAGGIANI, A. (2002), « I culti di Perugia e del suo territorio », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.267-300.

PIANU, G. (1985), *Perugia*, Milan, Electa.

PIEROTTI, A. M. et CALZONI, M. (1950-51), « Ricerche su Perugia etrusca : la città e la necropoli urbana », *Studi Etruschi*, 21, p.275-291.

RONCALLI, F. (2002), « Perugia fra Umbri ed Etruschi », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), p.139-159.

SENSI, L. (2001), « Perugia », *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole Tirreniche*, Pise-Rome-Naples, Scuola normale superiore-École française de Rome-Cenre Jean Bérard, p.414-458.

SHAW, C. (1939), *Etruscan Perugia*, Baltimore, The John Hopkins Press.

STEINGRÄBER, S. (2000), « L'urbanistica etrusca », *Gli Etruschi*, TORELLI M. (éd.), Milan, Bompiani, p.291-312.

STEINGRÄBER, S. (2001), « Perugia e le caratteristiche dello sviluppo urbanistico: presentazione di un progetto », *Perugia etrusca. Atti dell'IX Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.319-322.

STOPPONI, S. (1991), « Nuove osservazioni sul pozzo Sorbello e sul suo inserimento nel tessuto urbano di Perugia antica », *Gli Etruschi, maestri di idraulica*, BERGAMINI M. (éd.), Milan, Electra, p.235-248.

STOPPONI, S. (1996), « Perugia », *Enciclopedia dell'Arte Antica*, II suppl., 4, Rome, p.331-339.

TORELLI, M. (2008), « Urbs ipsa moenia sunt (Isid. XV, 2, 1) ideologia e poliorcetica nelle fortificazioni etrusche di IV-II sec a. C. », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.265-278.

15- Le territoire et la cité de Cortone

A- Les limites du territoire

La cité de Cortone joue un rôle central en reliant la moyenne vallée du Tibre à l'est, frontière entre les Étrusques et les Ombriens, et la vallée du Chiana à l'ouest, vaste plaine entre Chiusi et Arezzo. Les deux grands fleuves correspondent à des frontières naturelles du territoire de Cortone. Les limites nord et sud du territoire sont plus difficiles à évaluer. Au nord, la rivière Nestore et, dans son prolongement, la cité de Castiglion Fiorentino formeraient la ligne de séparation avec le territoire d'Arezzo. Le lac Trasimène, au sud, servirait volontiers de limite naturelle avec le territoire de Pérouse et celui de Chiusi : tandis que Monte Gualandro devait se situer sur le territoire de Pérouse, Tuoro devait l'être sur celui de Cortone (Polybe localise à cet endroit la bataille du lac de Trasimène au IIIe siècle). Toutefois, pour M. Torelli, le lac ne serait pas la frontière mais le Niccone, un affluent du Tibre (Torelli 2005). Le territoire prend alors la forme d'un rectangle allongé, petit et concentré autour de la cité elle-même.

B - Géographie et hydrographie

Le réseau hydraulique autour de la cité de Cortone est très dense le long du mont. Les montagnes culminent à 1065m ; ce contraste de près de 700m avec la plaine de la Chiana permet certainement une complémentarité des terroirs et des productions agricoles.

La chaîne de montagne définit un seuil hydraulique : les fleuves à l'ouest du territoire se jettent dans le Chiana tandis que les rivières Nestore et Niccone à l'est se jettent dans le Tibre. La plaine du Chiana représente le cœur économique de la cité que les bonifications ont rendu performant (Torelli 2005).

C- Les voies de communication

Les routes du territoire de Cortone empruntent naturellement les voies de pénétration fluviales et les cols pour rejoindre les grands centres urbains voisins : Arezzo, Chiusi et

Pérouse. M. Ciuman répertorie les routes qui partent de la cité de Cortone (CIUMAN 2005). Par la porte San Domenico, la route vers Pérouse emprunte la plus récente via Trasimena et le colle dell'Ossaia, ou la via Perusina qui suit le fleuve Esse. Par la porte Montanina, une autre route prend la direction du Tibre. Il devait exister également une route vers Arezzo qui partait de la porte Bifora. Il n'y a cependant pas de traces matérielles de ces voies.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Les traces de fréquentation du territoire remontent à la période préhistorique. À partir de la période orientalisante, les principaux sites sont localisés par leurs nécropoles. Leur concentration s'effectue autour de la cité même de Cortone et dans la plaine du Chiana. À la période hellénistique, la majeure partie des nécropoles rurales se concentre moins dans la vallée que vers les frontières avec Pérouse et Arezzo (TORELLI 2005).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Pour M. Torelli, Cortone se comporte comme un grand centre hégémonique qui contrôle un territoire, de taille réduite grâce à des *oppida* et des *castella* (TORELLI 2002). Ce phénomène de contrôle sur le territoire serait datable au plus tôt de la fin du VIe siècle avec Montecchio Vesponi du côté d'Arezzo et Cignano du côté de Chiusi. Seul le matériel de superficie a permis l'identification des *castella* comme Fratta, San Martino a Bocera et Camucia. Toutefois pour la période classique, il existe très peu de tombes à Cortone et dans son territoire, et seules les sources littéraires présentent une cité prospère (TORELLI 2005). D'après M. Torelli, la période classique est identifiée, par le matériel, uniquement dans les sites de Bettolle, Mezzavia, Ossaia et Terontola et, par des nécropoles, à Cignano, Mezzavia et Terontola (TORELLI 2005).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Les habitats du territoire de Cortone ne se définissent pas par les traces archéologiques d'édifices. Les sites de Cignano, Monte Vesponi et Tuoro del Trasimeno se signalent comme des avant-postes de Cortone sur la route des principales cités voisines. Ils dominent les points de passage et sont interprétés comme des centres fortifiés pour le contrôle des confins même en l'absence de structures répertoriées. La ville actuelle de

Tuoro sul Trasimeno correspondrait au champ de bataille de Trasimène et ferait partie de l'*ager* de Cortone : les traces archéologiques définissent un lieu de culte hellénistique.

Aucun temple n'est répertorié sur le territoire de Cortone à la période classique. Toutefois les marges du territoire sont marquées par de petits lieux de culte, comme le suggèrent les stipes votives liées au culte des eaux à Brolio et à San Martino alla Rota (CAPPELLETTI 1992). Ces lieux cultuels indiquent les marges du territoire et le parcours des hommes et des marchandises.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BROLIO	Casteglion Fiorentino	VIe siècle	Stipe votive et matériel architectural	Lieu de culte
CAMUCIA	Au sud de Cortone	Utilisé du VIe siècle au IIe siècle	Matériel et installation de drainage	Sanctuaire suburbain ?
CIGNANO	Vers le territoire de Chiusi	Peut-être dès le VIe siècle	Matériel et nécropole	Site fortifié
MONTECCHIO VESPONI	Entre Castiglion et Cortone	Peut-être dès le VIe siècle	Matériel	Site fortifié
SAN MARTINO ALLA ROTA	Près de Cignano	Période classique	Nécropole et matériel votif	Lieu de culte
TUORO SUL TRASIMENO	Sur le lac Trasimène	IIIe siècle mais peut-être antérieur	Matériel	Habitat à la frontière de Pérouse

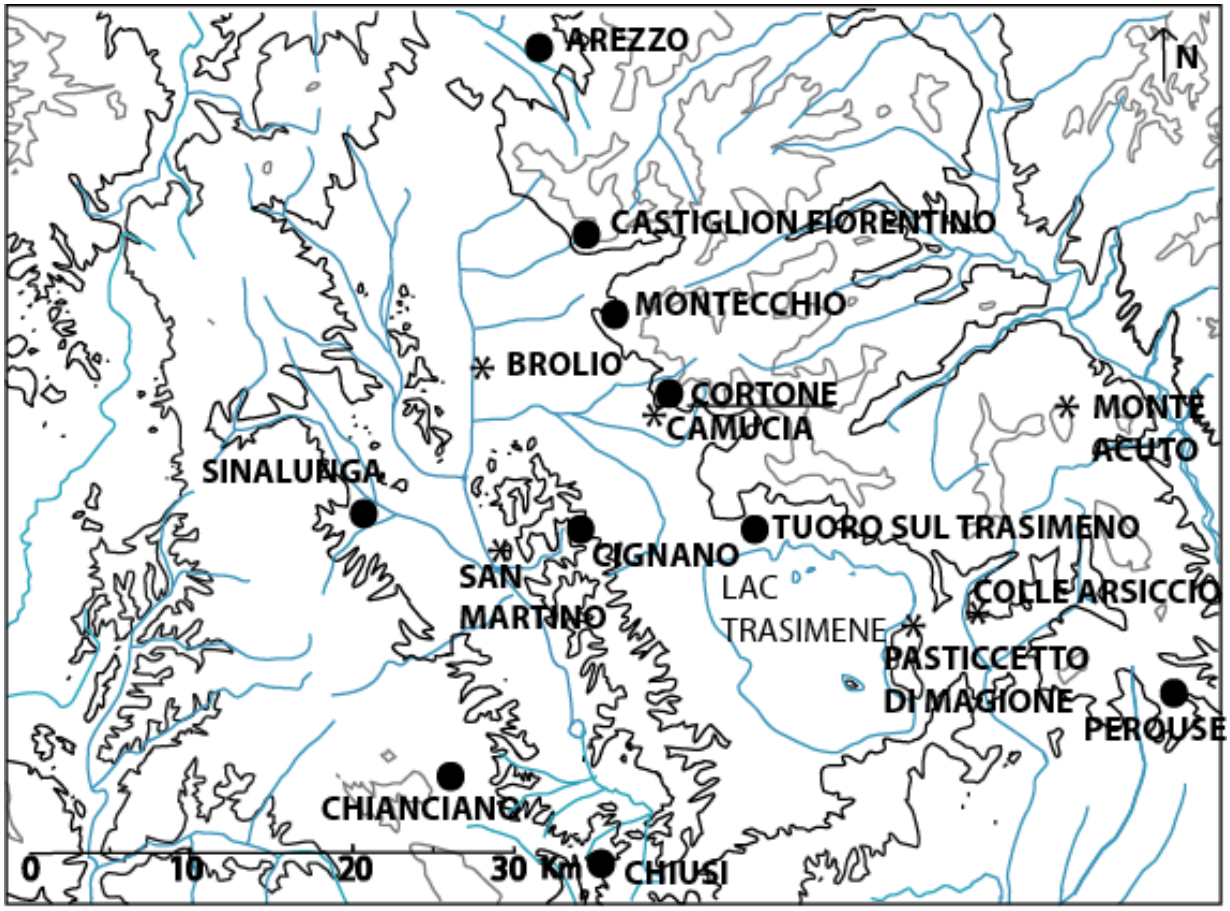

Carte de localisation de Cortone et de son territoire.
Aux marges de la cité, Sinalunga et Chianciano dépendent du territoire de Chiusi ; Castiglion Fiorentino, de celui d'Arezzo ; Monte Acuto, Colle Arsiccio et Pasticcetto, de celui de Pérouse.

Plan des fouilles du site de Camucia
d'après *Il museo della città etrusca e romana di Cortona* 2005.

G- BIBLIOGRAPHIE

BRUSCHETTI, P. (1980), « Nota sul popolamento antico del territorio cortonese », *Annuario XVIII dell'Accademia etrusca*, p.85-103.

CAPPELLETTI, M. (1992),« Cortona », TORELLI M., MASSERIA C. *et al.* (éd.), *Atlante dei siti archeologici della Toscana*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.395-406.

CATALDI G. et LAVAGNINO E. (1987), « La pianificazione antica della Val di Chiana : un piano di venticinque secoli », *Cortona, struttura e storia*, Cortone, Editrice grafica d'Etruria, p.33-138.

CIUMAN, M. (2005), « La viabilità antica », *Il museo della città etrusca e romana di Cortona. Catalogo delle collezioni*, Florence, Edizioni polistampa, p.37-42.

NOVELLI, N. (1973), *Urbanismo italico a Cortona nel suo impianto umbro-etrusco-romano*, Milan, Falletti.

TORELLI, M. (2002), « Appunti sulla genesi della Città nell'Etruria centro-settentrionale. », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.21-39.

TORELLI, M. (2005), « Il territorio di Cortona », *Il museo della città etrusca e romana di Cortona. Catalogo delle collezioni*, Florence, Edizioni polistampa, p.201-212.

LA CITÉ DE CORTONE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Κρότων, Κορτωνία, Κυρτώνιον, Κρήστων, Γορτυναία, Corythus, Cortona
Site : Collinaire, hauteur de 250m
Situation : Rive gauche de la Chiana
Superficie : 30 ha
Formation : ∅
Fondation : Cortone serait une cité pélasgique (Hérodote, *Histoires*, I, 57, Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 26, 1 et Hellanicos, FgrHist 4F4), ombrienne (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 26, 4) ou tyrrhénienne (Virgile, *Énéide*, VII, 206-210). Dardanos serait parti de Cortone pour fonder Troie (Servius *Commentaire à l'Énéide*, X, 179) et Ulysse serait mort à Cortone (Théopompe, FGrHist 115F354)
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : Une série de bronzes avec le symbole de la roue serait peut-être frappée à Cortone au IVe siècle

Les origines

Cortone possède une place de choix dans le récit des origines du peuple étrusque : les Pélasges venus de Spina auraient pris alors le nom de Tyrrhénien à Cortone et le lien toponymique avec la grecque Crotone renforce cette appartenance au monde grec (Hérodote, *Histoires*, I, 57 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 29-30). L'idée virgilienne (*Énéide*, VII, 209 et IX, 10) d'un retour de Dardanos dans sa cité d'origine, Cortone, accentue cette volonté d'associer la cité étrusque au monde grec. Enfin, Ulysse semble, à partir du Ve siècle, associé à Cortone, cité qu'il aurait fondée (Théopompe, frg. 354 ; Lycophron, *Alex*andra, v. 795, v. 807 ; schol. Lycoph. Alex 806 ; Aristote, *Constitution d'Ithaque*, frg. 507 Rose ; Plutarque, *Quaest Graec*, 14). Le culte d'Ulysse correspondrait au modèle du fondateur grec et se superposerait, à partir de la période hellénistique, à celui d'un certain Nanas, roi Pélasge (Lycophron, *Alexandra*, v. 1242-1245). Ulysse devient une sorte d'ancêtre commun : il serait enterré sur la montagne Perkna, nom qui rappelle Pergamon, la ville de Troie.

L'évolution de la cité

Il existe une période préhistorique à Cortone. Toutefois le premier habitat connu daterait de la période villanovienne. Il s'agit d'une cabane trouvée via Vagnotti datée du VIIIe siècle (FORTUNELLI 2005). Cette ancienneté de Cortone est de plus en plus affirmée. La période archaïque à Cortone est connue par de riches tombes à tumulus dans la nécropole du Sodo. Cortone est un habitat prospère aux VIIe-Ve siècles tel que les nécropoles le présentent. La société semble se transformer à la période hellénistique. Le matériel des nécropoles permet alors de penser qu'il existe une nouvelle assise sociale et que la cité frappe monnaie (TORELLI 2005). Après un déclin, cette dernière redevient florissante au IIe siècle avec des changements dans l'utilisation de l'alphabet et des constructions monumentales comme la nouvelle architecture de la Porta Bifora.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La production d'objets en bronze de qualité au Ve siècle prouve que la cité est encore florissante et maîtrise parfaitement un savoir-faire artisanal qui fait sa renommée à cette période.

La forme urbaine

Fortifications : Grande muraille en grands blocs postés sur la roche, longue de 2-3km. Sa datation varie entre le Ve siècle et la seconde moitié du IVe siècle (RONCALLI 1990). Pour M. Torelli, le circuit des fortifications connaîtrait une phase de monumentalisation au IIe siècle (TORELLI 2008)

Portes : Traces d'une porte à double voûte sur la place du marché et à Porta Sant'Agostino, fondation de murs en arc avec voûte. Une seule porte serait datable du IVe siècle : celle qui se situe à l'ouest de l'actuelle entrée géminée

Voirie : Ø

Arx-acropole : La forteresse des Médicis devrait correspondre à l'acropole. M. Torelli suppose que l'*arx* serait compris dans l'enceinte vers Forte di Girifalco (TORELLI 2005)

Forum-place publique : Ø

Nécropoles : Les nécropoles se situent dans la plaine

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
NE de la ville, à Tavernelle	Période classique	Terres cuites architecturales	Lieu de culte lié à une voie de communication

L'habitat

Ø

L'utilisation de l'eau

M. Torelli rappelle que la cité de Cortone possède une citerne-fontaine et une source au nord de la ville à via Porta Colonia (TORELLI 2005). Les eaux de pluie sont recueillies dans une série de conduite d'eaux et de citernes (une citerne de plan rectangulaire a été retrouvée à via Bagni di Bacco). Il est possible qu'à la période hellénistique, voire à la période antérieure, existait un système de gestion des eaux usées.

C- ORGANISATION URBAINE

Cortone est davantage connue par les textes littéraires que par les découvertes archéologiques. Dans la cité, les éléments sont trop épars pour retracer une organisation urbaine précise et la voirie contemporaine a recouvert les vestiges antiques.

Le plan urbain

Trop peu d'éléments permettent d'avoir une idée de l'organisation de la cité : il est difficile de dater les quelques murs en pierre sèche découverts dans la cité. La connaissance de la topographie ne permet pas non plus de reconnaître la localisation d'un grand temple ou de lieux publics.

Type de cité

Cortone est présentée comme une cité de la ligue par Tite Live (*Histoire romaine*, IX, 37, 12) et les textes sur la fondation du peuple étrusque la mettent au cœur de la naissance d'une culture étrusque. On a cru voir dans la découverte d'un cippe avec les deux inscriptions *tular rasnal*, les limites de ce territoire étrusque, avec celui des

Ombriens alors que sa localisation en périphérie de Cortone ne justifie pas cette interprétation (CAMPOREALE 1985). Or le cippe, daté du IIe siècle av. J.-C., se situe à 1,5km au sud-est de Cortone. Il s'agit d'un contexte d'aire sacrée avec un dépôt de bronzes, sur le parcours de la *via Trasimena* en direction de Pérouse. L'inscription, en rapport avec l'enceinte d'un édifice religieux, a été interprétée comme la signalement de la fin de l'*ager publicus* de la cité (COLONNA 1988).

Institutions

Les institutions nous sont connues par l'épigraphie à partir seulement de la fin du IIIe siècle av. J.-C. grâce à la Table de Cortone dont la traduction reste encore contestée. Il s'agit d'une tablette en bronze écrite sur les deux faces. Treize personnages de l'élite de la cité sont nommés dans un contrat juridique ou dans l'énoncé d'un rituel funéraire. Un magistrat appelé *zilaθ meχl rasnal* et un *zilaθ* participent à cet acte et permettent de le dater (AGOSTINIANI-NICOSIA 2000).

D'autres documents épigraphiques donnent des indications sur certains aspects du droit à Cortone au IIe siècle av. J.-C. : un cippe avec inscription correspond à la *limitatio* d'une propriété privée ordonnée par un collège de magistrats et de sacerdoces citadins. Il a été trouvé dans la villa Passerini à 600m au sud-est des murs de la ville. La communauté civique s'exprime également dans le don fait à Tec Sans d'après l'inscription *tuθineś χisvlicś* sur le bronze appelé *Arringatore*. Peut-être s'agit-il d'une petite communauté dépendante de Cortone.

Plan de la cité de Cortone
(d'après le catalogue *Il museo della citta etrusca e romana di Cortona*, 2005).

D- BIBLIOGRAPHIE

AGOSTINIANI, L. et NICOSIA, F. (2000), *Tabula Cortonensis*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

BRUSCHETTI, P. (1980), « Nota sul popolamento antico del territorio cortonese », *Annuario XVIII dell'Accademia etrusca*, p.85-103.

CAMPOREALE, G. (1985), « Volsinii e la dodecapoli etrusca. Storia del problema », *Volsinii e la Dodecapoli etrusca*, Orvieto, Edizioni Quasar, p.11-36.

CATALDI, G. et LAVAGNINO, E. (1987), « La pianificaizione antica della Val di Chiana : un piano di venticinque secoli », *Cortona, struttura e storia*, Cortone, Editrice grafica d'Etruria, p.33-138.

COLONNA, G. (1988), « Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia Romagna) », *La formazione della città preromana in Emilia Romagna*, Bologne, Istituto per la storia di Bologna.

FORTUNELLI, S. (2005), « La capanna di Via Vagnotti », *Il museo della città etrusca e romana di Cortona. Catalogo delle collezioni*, Florence, Edizioni polistampa, p.59-64.

MATERAZZI, G. (2008), *Cortona e il suo territorio « tra il mito e la storia » alla luce delle ultime scoperte acheologiche*, Cortone, Calosci.

NEPPI MODONA, A. (1977), *Cortona etrusca e romana nella storia e nell'arte*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

NOVELLI, N. (1973), *Urbanismo italico a Cortona nel suo impianto umbro-etrusco-romano*, Milan, Falletti.

RONCALLI, F. (1990), « Le mura etrusche di Perugia. Il tratto settentrionale e il problema della datazione », *Mura e torri di Perugia*, RONCALLI F., NICOLINI U. et NUCCIARELLI, F. I. (éd.), Pérouse, p.11-47.

TORELLI, M. (2005), « Il territorio di Cortona », *Il museo della città etrusca e romana di Cortona. Catalogo delle collezioni*, Florence, Edizioni polistampa, p.201-212.

TORELLI, M. (2008), « Urbs ipsa moenia sunt (Isid. XV, 2, 1) ideologia e poliocetica nelle fortificazioni etrusche di IV-II sec a. C. », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.265-278.

16- Le territoire et la cité de Volterra

A- Les limites du territoire

Les limites du territoire de Volterra sont incertaines. Au nord, les confins avec le territoire de Pise se situent vers Legoli : les stèles (Bruni 1999) attestent du contrôle de cet espace à la fin du VIe siècle par une aristocratie rurale diffuse sous l'influence de Volterra. Au nord-est, les confins du territoire avec celui de Fiesole-Artimino devaient se situer dans les Monts du Chianti. À l'est et au sud-est, le Val d'Elsa et la haute vallée de l'Ombrone devaient dépendre du territoire de Volterra. Les collines métallifères, au sud, correspondent à la limite entre le territoire de Volterra et celui de Vetulonia.

B- Géographie et hydrographie

Entre la mer Tyrrhénienne et les Monts du Chianti, Volterra se situe au centre de quatre grandes vallées : le Vald'Era et le Vald'Elsa qui mènent à la plaine de l'Arno au nord, la vallée du Cecina débouchant sur la mer Tyrrhénienne et celle de l'Ombrone qui devait se jeter dans le lac Prile.

C- Les voies de communication

Les voies de communication devaient suivre les voies naturelles de pénétration dans les collines. De nouveaux itinéraires qui menaient de la côte vers Chiusi à la fin de la période archaïque ont permis le développement de la cité de Volterra (Cateni-Maggiani 1997).

D- Évolution du territoire

Le territoire semble se structurer autour de Volterra à partir de la formation urbaine de la cité vers la fin du VIIe siècle. Les premières traces religieuses sont visibles sur le territoire à travers des stipes votives et des petits centres sacrés (Bonamici 2007). Le territoire de Volterra au VIe siècle av. J.-C. est marqué par une occupation diffuse des campagnes : les potentats ruraux comme Murlo et Castelnuovo Berardenga contrôlent les bassins de l'Ombrone, de l'Orcia, du Chiana et de l'Arno. Entre le VIe siècle et les

IVe-IIIe siècles, le matériel des nécropoles et la disparition des palais annoncent une baisse de fréquentation de ces espaces : il s'agit d'une éclipse des centres mineurs au profit d'un autre type de peuplement à partir du centre principal et d'une « colonisation » outre Apennins (CRISTOFANI 1979). Le territoire est intensément habité ensuite entre le IVe siècle et le Ier siècle comme le prouve le matériel des tombes composé de biens de consommation et de monnaies venant de Volterra : San Gimignano, Casole, Monteriggioni et Barberino sont les quatre centres principaux qui organisent cet espace à partir du IVe siècle.

Dans le Val d'Elsa, s'enrichissent certaines couches de la population entre le VIIe siècle et le début du VIe siècle d'après le matériel des nécropoles. Au VIe siècle, l'occupation de cet espace ressemble à une série de centres à vocation rurale, indépendants des grands centres voisins. Ils sont abandonnés au cours du VIe siècle. Ce serait le cas pour douze sites[32] sur les trente et un sites cartographiés par G. C. Cianferoni (CIANFERONI 2002).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Il est difficile d'aborder les dynamiques territoriales de Volterra à la période archaïque et à la période classique (MAGGIANI 2007).

Le Val d'Era est une zone de confins. Seules quelques découvertes fortuites et le sanctuaire d'Ortaglia permettent de préciser le peuplement dans cette zone.

Dans le Val d'Elsa, on constate une drastique diminution des habitats et la formation de petits groupes gentilices qui bénéficient d'une sépulture. L'utilisation de certaines sépultures se poursuit jusqu'à la première moitié du Ve siècle (CATENI 2007) : Monteriggioni, La Canonica, Ranza, Santa Colomba, Mucellena, La Poggiola, Le Ville, Agresto, Mensanello, Dometaia, Panicastra, Libbiano, La Ripa (Poggio a Issi), Cellore et San Martino. Quatre dépôts votifs de la fin du VIe siècle ont pu être identifiés à Quartaia, Colle, Pugiano et San Gimignano, et interprétés par G. C. Cianferoni comme des sanctuaires (CIANFERONI 2002). Dans la seconde moitié du Ve siècle, toute le Val d'Elsa subit une instabilité avec l'éclipse de certains centres : les nécropoles San Martino, Dometaia et Le Ville continuent pourtant à être utilisées (CIANFERONI 2002). Cette « crise » serait due à l'attraction de Volterra sur les populations rurales et aux

[32] Poggiolo, Chiocciola, La Senese, Cavallano, Poggio di Caio, Le Porciglia, Santinovo, La Doccina, Campiglia dei Foci, Fabbiano di Sopra, Poggio alle Corti, Poggio del Comune.

changements des voies de communication. G. De Marinis propose au contraire une continuité au Ve siècle pour les sites de Colle, Dometaia, Barberino, San Martino et Monteriggioni (DE MARINIS 1977).

L'embouchure du Cecina est également une zone de confins avec des sites déjà individualisés à la période villanovienne : Bibbona, Casale Marittimo, Querceto, Pomarance, Rocca Sillana. Près de Volterra, on compte une série de sites sacrés : la stipe de Casa Bianca (route de Saline à Pomarance) et un bronze à Silvano dal Podere San Mario.

Les terrasses fluviales au sud-ouest de Sienne dans la vallée de l'Ombrone sont favorables au développement de l'habitat même si ne sont pas répertoriées de structures bâties à la période qui nous intéresse.

Au nord, vers Montaione et Castel Fiorentino, on connaît aussi des centres habités, au moins au VIe siècle, et fortifiés au IVe siècle. Une continuité à la période classique n'est pas attestée. Au nord-est, au IVe siècle, Castellina in Chianti et Sienne dépendraient de Volterra alors que Radda in Chianti et Celtamura dépendraient du Val d'Arno. Volterra et Fiesole fonctionnent en effet de manière parallèle dans cet espace aux confins de leurs territoires : BRUNI 2007 inclut ces deux cités dans sa recherche sur la colonisation notamment parce que la céramique ne permet pas de définir véritablement les influences (la plupart des sites correspondant à du matériel sporadique). L'agglomération de Saina apparaît à cette période, suggérant une utilisation familiale de l'espace.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Très peu de structures d'habitat ont été identifiées pour la période classique. La continuité de l'occupation de l'espace est marquée principalement par du matériel et des nécropoles.

Sur le littoral, le site de Riparbella correspond à la projection de Volterra sur la mer mais il souffre d'une carence documentaire entre le Ve siècle et le milieu du IVe siècle dans les nécropoles (BIAGIOLI 2004). Deux espaces bâtis, non datés précisément, sont à noter également à Collemezzano (*Studi Etruschi* 1969, p.274) et un habitat fortifié à Monte Carvoli. Bibbona est un important sanctuaire signalé par une stipe votive.

Dans la haute vallée du Cecina, Casa Bianca et Fatagliano marquent le territoire immédiat de Volterra par des lieux de cultes.

Dans le Val d'Era se situe le sanctuaire d'Ortaglia riche en matériel ainsi que le site de Legoli.

Dans la Vallée de l'Elsa, l'habitat se maintient à travers la continuité des nécropoles à Dometaia, Monteriggioni, Le Ville, la Ripa, San Martino et Barberino. Colle di Val d'Elsa correspond à un lieu de culte. Plus au sud, vers la vallée de l'Ombrone, se situe La Piana où se trouvent des traces de murs.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BARBERINO	Val d'Elsa	Continuité au Ve siècle	Nécropole	Centre rural
BIBBONA	Au sud du Cecina	De la fin du VIe siècle au début du Ve siècle	Stipe votive	Sanctuaire
CASABIANCA	La saline de Volterra	De la période archaïque à la période romaine	Stipe votive	Lieu de culte
COLLE	San Gimignano	Périodes archaïque et hellénistique	Bronzes votifs	Sanctuaire
COLLEMEZZANO	Cecina (proche du littoral)	Incertaine	Traces de murs	Habitat
DOMETAIA	Casole d'Elsa	Continuité au Ve siècle	Nécropole	Centre rural
LA PIANA	Sienne	Détruit violemment aux IIIe-IIe siècles	Traces de murs	Habitat
LA RIPA	San Gimignano-zone Cellone	VIe-Ve siècles	Riche en matériel et nécropole	Habitat
LEGOLI	Vers la frontière avec Pise	Début du Ve siècle	Stèle	Aristocratie diffuse
LE VILLE	Val d'Elsa	Continuité au Ve siècle	Nécropole	Centre rural
MONTE CARVOLI	Rosignano Marittima	Incertaine	Restes de murailles	Site fortifié
MONTERIGGIONI	Val d'Elsa	Continuité au Ve siècle	Nécropole	Centre rural

PODERE ORTAGLIA	Peccioli, Loc. Le Serre	Du IXe au IIIe siècle	Zone très riche en matériel. Incendie au Ve siècle	Sanctuaire étrusque, frontière entre Pise et Volterra
RIPARBELLA	Sur le littoral	Carence au Ve siècle	Nécropole	Avant poste de Volterra sur la mer
SAN MARTINO	San Gimignano	Continuité au Ve siècle	Nécropole	Centre rural

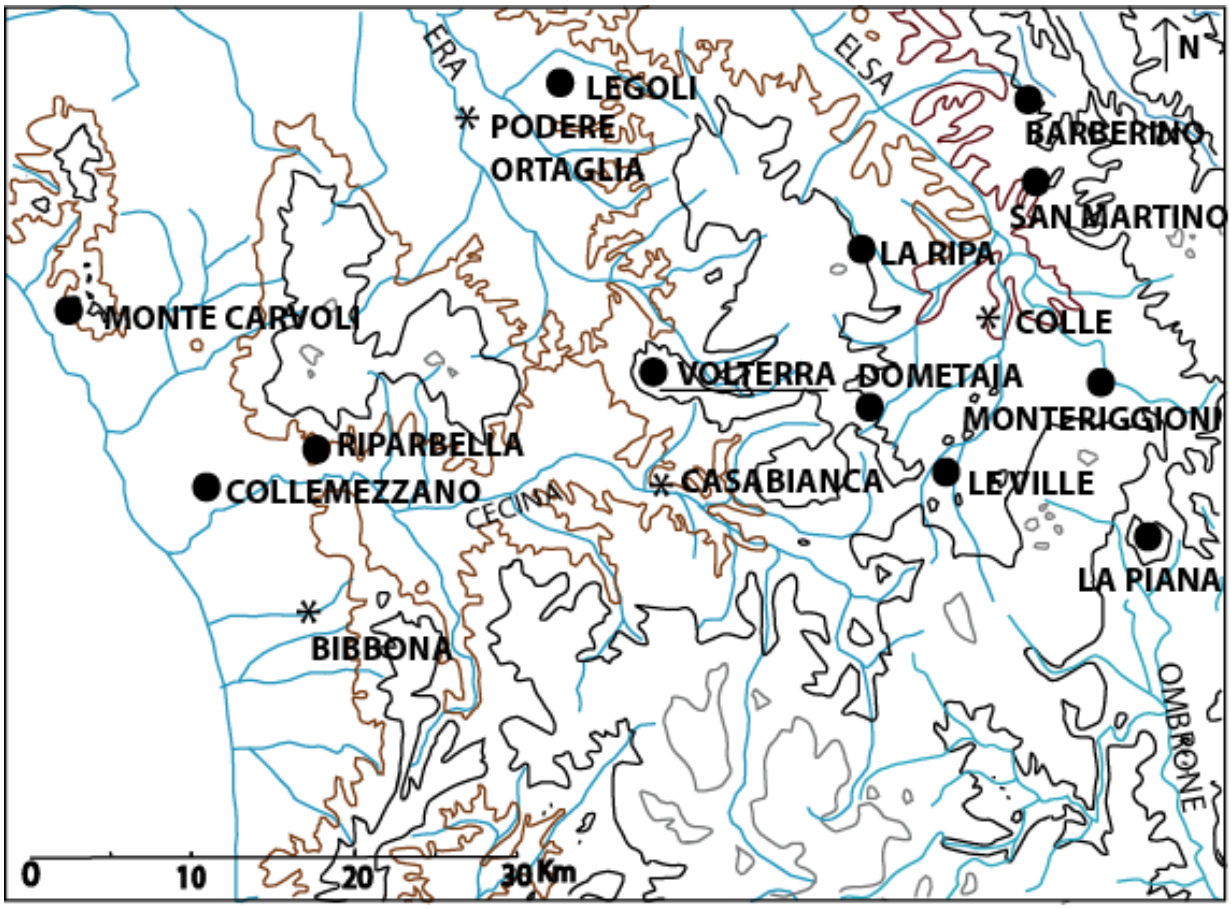

Carte de localisation de Volterra et des sites mineurs sous son influence à la période classique.

G- BIBLIOGRAPHIE

BIAGIOLI, G. éd. (2004), *Riparbella. Terra della maremma pisana dalle origini ai nostri giorni*, Riparbella, Amministrazione Comunale.

BONAMICI, M. (2007), « Città e territorio », *Etruschi di Volterra. Capolavori da grandi musei europei*, CATENI G. (éd.), Milan, Federico Motta Editore, p.129-202.

BRUNI, S. éd. (1999), *Legoli, un centro minore del territorio volterrano. Contributi per lo studio del popolamento etrusco nella media val d'Era*, Pontedera, Bandecchi & Vivaldi.

BRUNI, S. (2007), « Volterra e Fiesole nei fenomeni di colonizzazione », *La colonizzazione etrusca in Italia*, Orvieto, Edizioni Quasar.

CATENI, G. (2007), « La città in età arcaica (VI-V sec. a.C.) », *Etruschi di Volterra. Capolavori da grandi musei europei*, CATENI G. (éd.), Milan, Federico Motta Editore, p.114-129.

CATENI, G. et MAGGIANI, A. (1997), « Volterra dalla prima età del ferro al V sec. a. C. Appunti di topografia urbana », *Aspetti della cultura di Volterra etrusca fra l'età del ferro e l'età ellenistica e contributi della ricerca antropologica alla conoscenza del popolo etrusco*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.43-92.

CIANFERONI, G. C. (2002), « L'alta Valdelsa in età orientalizzante e arcaica », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.83-127.

CRISTOFANI, M. éd. (1979), *Siena : le origini : testimonianze e miti archeologici : catalogo della mostra*, Florence, Ed. L. S. Olschki.

DE MARINIS, G. (1977), *Topografia storica della Val d'Elsa in periodo etrusco*, Castelfiorentino, Società Storica della Valdelsa.

MAGGIANI, A. (2007), « Il territorio volterrano in età arcaica », *Etruschi di Volterra. Capolavori da grandi musei europei*, CATENI G. (éd.), Federico Motta Editore, p.130-137.

LA CITÉ DE VOLTERRA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Velathri sur les monnaies
Site : Collinaire
Situation : À équidistance entre les vallées de l'Era, de l'Elsa et du Cecina
Superficie : 116 ha (CAMPOREALE 2000) ou 100 ha (CRISTOFANI 1984)
Formation : Synœcisme entre plusieurs villages retrouvés par les nécropoles
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : Circulation de l'*aes grave* avant la monnaie et des monnaies grecques au Ve siècle

Les origines

Les premières traces d'occupation de la roche de Volterra datent du IXe siècle (CATENI-MAGGIANI 1997). Le premier centre urbain devait se trouver vers Ripaie (FURIESI 2005). Puis le tissu urbain se serait construit progressivement à partir de l'acropole (BONAMICI 2005).

L'évolution de la cité

À la période tardo-orientalisante, la cité de Volterra devait être occupée de manière éparse par des figures aristocratiques et marginalisée par rapport au territoire. Dans la première moitié du VIe siècle, la construction des murailles assure une plus grande puissance à la cité qui connaît un grand développement à la fin de l'archaïsme (CATENI-MAGGIANI 1997). Au IVe siècle, un développement démographique et économique de la cité se traduit par l'émission d'une monnaie propre et la création de sanctuaires. Au Ier siècle av. J.-C., ensuite, toute la partie publique de la ville est construite et comporte notamment un théâtre, des thermes et un *forum*.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La tradition historiographique veut que Volterra subisse une phase de crise durant la période archaïque (BANTI 1960). Ce vide documentaire est lié en partie à l'écroulement des Balze et à la construction des murailles au IVe siècle qui englobent l'aire des nécropoles archaïques. Au Ve siècle et jusqu'au milieu du IVe siècle, une lacune dans le matériel des nécropoles rend difficile la connaissance de la cité. Pourtant, les monnaies grecques du Ve siècle découvertes près des murs et la sculpture appelée « tête Lorenzini » montrent la vitalité culturelle et commerciale de Volterra. Le peu de données rend la lecture des structures très problématique mais les dernières découvertes ont un peu modifié la conception de cet ensemble (CATENI-MAGGIANI 1997).

La forme urbaine

Fortifications : Une première muraille le long de l'acropole au VIe siècle. M. Bonamici propose de dater une première phase du mur de l'acropole du VIIe siècle, avec une valeur davantage symbolique que défensive (BONAMICI 2007)

Portes : Deux portes sont visibles : la porte de Diane au nord, soutenue par deux tours et des piliers ; et au sud, la porte de l'Arc avec trois têtes sculptées

Voirie : Routes qui mènent aux portes

Arx-acropole : Pian di Castello est considéré comme l'acropole. On a identifié un complexe sacré dans la partie la plus haute de la ville dès le VIIe siècle. Il n'y a pas de traces de structures avant le milieu du VIe siècle. Les décorations architecturales correspondent au début du Ve siècle mais l'activité édilitaire date réellement du IIIe siècle

Forum-place publique : Au Ier siècle av. J.-C., un ensemble public est construit avec un théâtre, un *forum*, des thermes, un temple et une grande citerne

Nécropoles : Sur les pentes de la colline

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Pian di Castello	Fin VIe siècle	Système de toiture de type campanien	Construction d'un *sacello*. Écroulement sur place
Pian di Castello	Vers 480	Couverture de l'édifice déposée dans la première moitié du IIIe siècle pour combler une dépression de la roche dans la zone méridionale de l'aire sacrée. Le lieu de culte est caractérisé par une cour	Un temple toscan construit sur les marges au plan trapézoïdal (BONAMICI 2005)

		ouverte et un système de vasques	
Pian di Castello	Période hellénistique	Podium orienté NO / SE et dallage. Deux dépôts votifs	Deux temples qui remplacent les précédents, avec un changement d'orientation
Sous le théâtre romain	Période hellénistique	Podium	Édifice sacré

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Piano di Castello au SO du sanctuaire hellénistique	Ve siècle	Fondations de murs	Habitat

L'utilisation de l'eau

Citerne : Deux citernes sur l'acropole à la période romaine dont une monumentale. Une troisième dans la cave du Palais Viti d'un diamètre de 2 m. Sa datation est incertaine : au VIe ou au IIIe siècle

Cunicoli : On compte, à la porte S. Felice, deux *cunicoli* de 1,70m de haut et 50cm de large construits avant la fin du IVe siècle (FURIESI 2005). Une série de conduites d'eau se poursuit jusqu'aux remparts avec des ouvertures spéciales dans la muraille : elle date de la phase de restauration des rues dans la cité, dans la première moitié du IIIe siècle, et ne permettent pas d'avoir une idée du fonctionnement aux périodes antérieures

C- ORGANISATION URBAINE

La cité de Volterra, sur les hauteurs, a subi des éboulements sur les pentes occidentales du plateau. La ville actuelle restreint la visibilité des vestiges et crée une lacune dans les données sur l'habitat. Le changement d'orientation des temples sur l'acropole entre le Ve siècle et le IVe siècle dénote peut-être un changement politique et social.

Le plan urbain

La cité se structure en terrasse sur trois niveaux : l'acropole sur Piano di Castello, la plaine centrale correspondant à la piazza dei Priori, et l'ample niveau à l'ouest avec la *cosidetta* « Tombe di Casa Bruci ». Toutefois la voirie et les différents quartiers de la cité ne sont pas identifiables.

Type de cité

Volterra apparaît bien structurée autour d'un *hinterland* avec de petits centres de pouvoir. Elle se comporte comme une capitale et rassemble la population rurale à la période classique.

Institutions

À partir du milieu du IIIe siècle, apparaissent sur les urnes de Volterra la représentation des cortèges de magistrats avec les insignes du pouvoir et de la justice. Dans la tombe des Caecinae, au IIe siècle, une inscription mentionne un *zilaθ* (MAGGIANI 1996).

Planimétrie générale de Volterra
(d'après CATENI 2007).

D- BIBLIOGRAPHIE

BANTI, L. (1960), *Il mondo degli Etruschi*, Rome, Biblioteca di Storia Patria.

BONAMICI, M. (2005), « Appunti sulle pratiche culturali nel santuario dell'acropoli volterrana », *Offerte dal regno vegetale e dal regno animale nelle manifestazioni del sacro : atti dell'incontro di studio Milano 26-27 giugno 2003*, BONGHI JOVINO M., CHIESA F. et BAGNASCO G. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.1-14.

BONAMICI, M. (2007), « Città e territorio », *Etruschi di Volterra. Capolavori da grandi musei europei*, CATENI G. (éd.), Milan, Federico Motta Editore, p. 129-202.

CAMPOREALE, G. (2000), *Gli Etruschi : storia, civiltà*, Libreria, Utet.

CATENI, G. et MAGGIANI, A. (1997), « Volterra dalla prima età del ferro al V sec. a. C. Appunti di topografia urbana », *Aspetti della cultura di Volterra etrusca fra l'età del ferro e l'età ellenistica e contributi della ricerca antropologica alla conoscenza del popolo etrusco*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.43-92.

CATENI, C. et FURIESI ,A. (2007), *La città di pietra. Mura etrusche e medievali di Volterra*, Pisa.

CRISTOFANI, M. (1984), « Il quadro ambientale e l'urbanesimo », *Etruschi una nuova immagine*, CRISTOFANI M. (éd.), Giunti, p.14-31.

FURIESI, A. (2005), *L'acqua a Volterra, storia dell'approvvigionamento idrico della città*, Sienne, Nuova Immagine.

MAGGIANI, A. (1996), « Appunti sulle magistrature etrusche », *Studi Etruschi*, 62, p.63-94.

17- Le territoire et la cité d'Arezzo

A- Les limites du territoire

Le territoire d'Arezzo possède des frontières communes avec Fiesole au nord-ouest, Volterra à l'ouest, l'Ombrie à l'est et au nord-est, et Cortone au sud. C'est un point de contrôle sur la voie stratégique nord-nord/est qui rejoint le Pô en passant par Falterona. Il est cependant difficile d'identifier les limites de ce territoire. On peut estimer que les sources de l'Arno, dans le Casentino, se présentent comme une limite au nord d'Arezzo. Au sud, le site de Castiglion Fiorentino correspond à la limite avec le territoire de Cortone. Toutefois le site de Sinalunga, davantage au sud, serait inscrit à l'époque romaine dans la tribu d'Arezzo. Quant à la frontière Est du territoire d'Arezzo, quelques traces de murs non datables ont été repérées à Anghieri ainsi que des bronzes votifs.

B- Géographie et hydrographie

L'économie de la région est principalement axée sur l'agriculture avec une plaine fertile (Cristofani 1976). Le système hydrique était constitué de cours d'eau brefs à régime instable et la Chiana se jetait dans le Tibre.

C- Les voies de communication

Les voies de communication devaient correspondre aux voies naturelles de la vallée du Chiana, de la vallée de l'Arno et du haute Val Tiberina.

D- Évolution du territoire

À partir du VIe siècle, les familles aristocratiques semblent se concentrer autour de la cité d'Arezzo malgré une aristocratie agraire bien installée dans le territoire, comme le prouvent le cratère d'Euphronios et les grands vases de la nécropole de Casalta-Lucignano (Zamarchi Grassi 2002). Au cours de la seconde moitié du IVe siècle, le bipolarisme ville-campagne provoqua une certaine opposition des couches les plus inférieures de la population et la remise en cause du système agricole de production (Tite Live, *Histoire romaine*, IX, 37 et X, 37). Au IIIe siècle, le territoire d'Arezzo subit

l'arrivée des Gaulois et le contrecoup des guerres puniques. Au IIe siècle, en revanche, une reprise économique se fait sentir notamment dans les productions artistiques.

E- Le territoire entre le VIe siècle et le IVe siècle

Dans le Casentino, zone de transit, les traces d'occupation durant les périodes archaïque et classique sont principalement religieuses, à l'exception de Sansepolcro où le matériel correspond à un habitat associé à un four pour la terre cuite datable du VIe siècle. La création d'habitats stables survient à la période tardo-archaïque. À la période hellénistique, le commerce s'intensifie dans les zones limitrophes, surtout avec Volterra, et l'habitat devient plus dense. Quant aux alentours d'Arezzo, la population se regroupe surtout près de la cité.

F- L'habitat sur le territoire à la période classique

Le centre habité de Castiglion Fiorentino à la limite du territoire d'Arezzo correspondrait à un centre fortifié dont l'occupation serait continue de la période classique à la période hellénistique. Le temple aurait été utilisé du VIe siècle au IIe siècles, et les fortifications dateraient du IVe siècle avec une porte dite étrusque. Cependant le seul habitat connu date du IIIe siècle. Castel San Niccolò se situe sur une colline de 1050m. Le site étrusque est daté des VIe-Ve siècles mais les structures sont manquantes dans le secteur central et ouest ; quelques restes de murs et les pavements en terre battue font penser à un autre *oppidum* (Fedeli 1990) mais de classification difficile d'après *Nuovi contributi* 1989.

Autour d'Arezzo, à Impiano, les prospections de surface ont défini une occupation des VIe-Ve siècles sans pouvoir préciser le type de fréquentation (Tracchi 1971).

Les éléments religieux scandent également le territoire : le sanctuaire de Pieve a Socana était très certainement lié à un centre d'habitat, comme point de contrôle du fleuve Arno et point stratégique vers le nord-est et l'est. Sur la voie de pénétration vers le Nord, à Venere, surplombant l'Arno, se trouve également un lieu de culte matérialisé par un temple et du matériel votif dont la datation est incertaine. La stipe de Falterona, site fréquenté intensément entre la fin du VIe siècle et le début du IIIe siècle, correspond notamment à la frontière avec le territoire de Fiesole : elle présente autant de matériel de production locale que de matériel des cités voisines.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CASTEL SAN NICCOLO	Poggio Bombari	VIe-Ve siècles	Élévation des murs en pisé et quelques fondations en pierre	Site fortifié ?
CASTIGLION FIORENTINO	Vers Arezzo	Peut-être dès le VIe siècle	Matériel	Site fortifié ?
FALTERONA	Aux sources de l'Arno	Du VIe siècle à la période romaine	Stipe votive	Sanctuaire des eaux et de confins
IMPIANO	Laterina	VIe-Ve siècles	Matériel	Fréquentation de la zone
PIEVE A SOCANA	Castel Focognano	La première construc-tion devrait dater de 460 av. J.-C.	Un autel et des inscriptions étrusques. Matériel architectural	Sanctuaire lié à un habitat

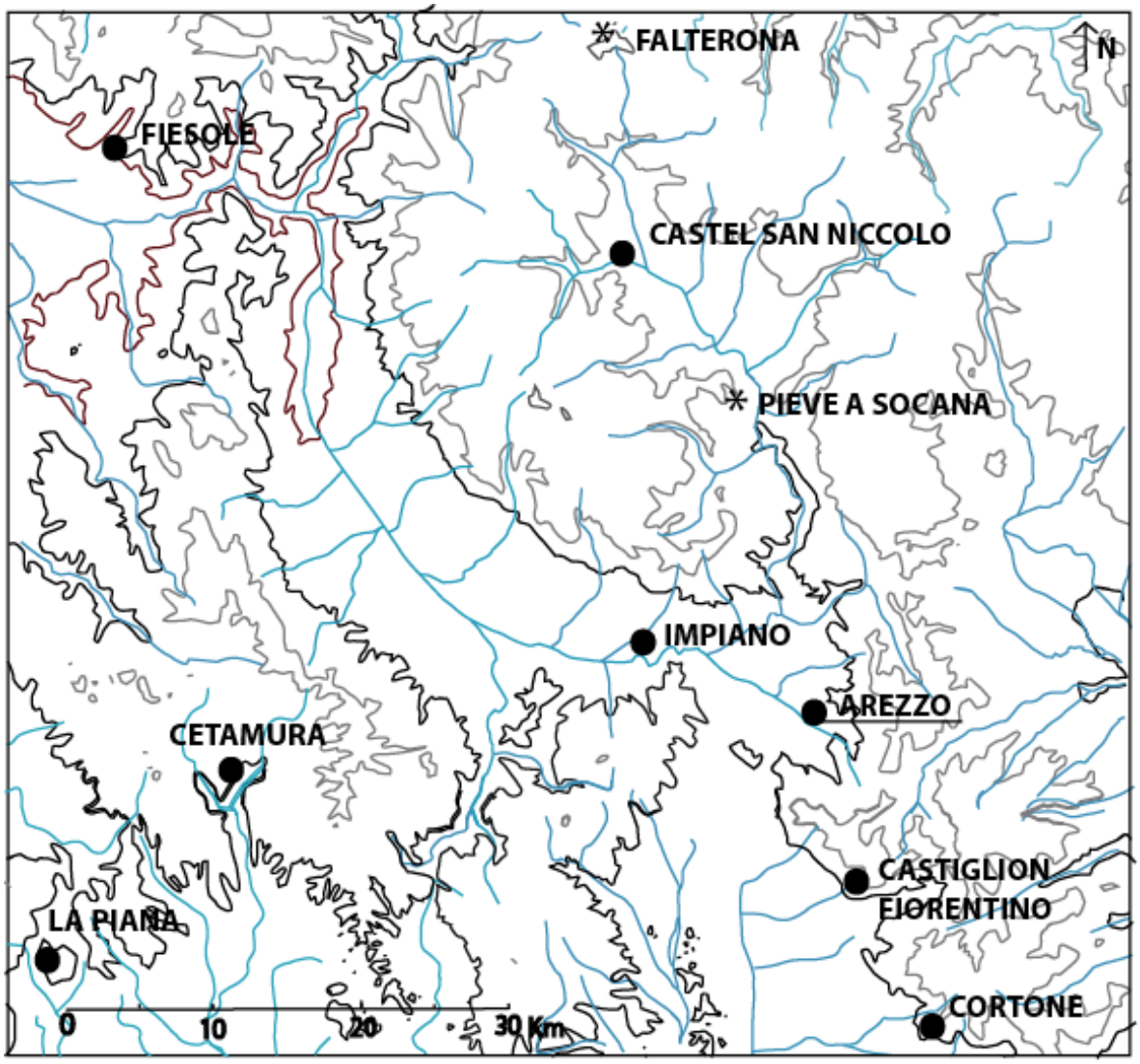

Carte de localisation d'Arezzo et des sites mineurs sous son influence à la période classique
(Fiesole, Cortone, Cetamura et La Piana sont également représentés).

G- BIBLIOGRAPHIE

CAMPOREALE, G. et FIRPO, G. éd. (2009), *Arezzo nell'antichità*, Rome, Giorgio Bretschneider Editore.

CRISTOFANI, M. (1976), *Città e campagna nell'Etruria settentrionale*, Banca popolare dell'Etruria.

FEDELI, L. (1990), « Il Casentino archeologico », *I castelli del territorio casentinese*, Florence, Arnaud, p. 93-95.

GALLORINI, S. (1992), *Castiglion Fiorentino : dalle origini etrusco-romane al 1384*, Cortone, Calosci.

Nuovi contributi per una carta archeologica del Casentino, a cura del Gruppo archeologico casentinese, Arezzo, 1989.

Nuovi contributi per una carta archeologica della Valtiberina, a cura del Gruppo archeologico casentinese, Arezzo, 1992.

TRACCHI, A. (1971), « Etruria Toscana: Ritrovamenti lungo le strade etrusco-romane del Valdarno Superiore, della Valdambra e dell'Alta Valle dell'Ombrone », *Studi Etruschi*, 39, p.153-175.

TRACCHI, A. (1978), *Dal Chianti al Valdarno*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche.

ZAMARCHI GRASSI, P. (2002), « Arezzo antica. Prolegomena per uno studio sulla città e sul suo agro », *Etruschi nel tempo. I ritrovamenti di Arezzo dal'500 ad oggi*, VILUCCHI S., ZAMARCHI GRASSI P. et BALDASSARRI S. (éd.), Arezzo, Centro degli affari e convegni Arezzo, p.37-56.

LA CITÉ D'AREZZO

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : ᾽Αρρήτιον en grec, Arretium en latin
Site : Collinaire
Situation : Plaine fertile et marécageuse au croisement entre le Val di Chiana, le Valdarno Casentino et la vallée du Tibre
Superficie : 32 ha (STEINGRÄBER 2000)
Formation : ∅
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : Dans la littérature, Arezzo apparaît dans la liste des cités qui aident les Latins à lutter contre Tarquin Priscus en 590 av. J.-C. (Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 51, 4). Puis la cité réapparaît au moment des guerres samnites quand elle demande la paix à Rome en 311-310 av. J.-C. (Tite Live, *Histoire romaine*, IX, 32, 1 et Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XX, 35, 5)
Numismatique : *Aes grave* avec roue et amphore. Arezzo aurait une série spécifique à partir du IIIe siècle

Les origines

Le site d'Arezzo est fréquenté depuis la Préhistoire : des traces du Paléolithique supérieur existent à La Fortezza. Le centre urbain se forme ensuite au VIe siècle par l'agrégation de familles aristocratiques environnantes comme pour Chiusi (ZAMARCHI GRASSI 2002).

L'évolution de la cité

A. Fatucchi considère trois moments dans la construction de la cité d'Arezzo : une période ancienne, le IIIe siècle et le Ier siècle (FATUCCHI 1970). F. Paturzo critique cette vision dans la mesure où les éléments antiques pris en compte par A. Fatucchi devraient correspondre à la période hellénistique[33]. La construction de la via Cassia peut avoir en effet changé une partie de la voirie d'Arezzo ; la cité semble florissante à la période romaine.

[33] PATURZO 1997 et FATUCCHI 1970.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Arezzo joue notamment un rôle primordial dans les échanges entre Bologne et l'Étrurie centrale à partir du VIe siècle. Toutefois, peu de matériel est datable du Ve siècle (MAGGIANI 1990). Seules les terres cuites de San Jacopo (qui rappellent celles de Faleries et de Satricum) et le matériel en bronze, signe d'un artisanat florissant, correspondent à cette période. L'habitat devait occuper toute la structure supérieure et la partie Est de la cité jusqu'au fleuve Castro.

La forme urbaine

Fortifications : Des murs en brique sont connus dans la littérature latine comme les plus anciens d'Arezzo selon Pline (*Histoire naturelle*, XXXV, 170-173) et Vitruve (*De architectura*, II, 8.9). Cette enceinte pourrait correspondre au sanctuaire de la Catona au nord de la cité (ZAMARCHI GRASSI 2002). Des restes de l'ancienne muraille se trouvent sous la place San Niccolò. F. Paturzo propose, comme date la plus haute, la fin du Ve siècle (PATURZO 1997). Il n'est pas possible de retracer la ligne de murailles à cause de la difformité du tracé. La date traditionnelle pour l'apparition des murailles est le IIIe siècle (ZAMARCHI GRASSI 2002)

Portes : Ø

Voirie : La voie nord-sud légèrement inclinée vers l'Ouest qui mène du Prato à la Via Pellicceria semble correspondre au *cardo* de la cité antique

Arx-acropole : V. Funghini suppose que l'acropole se situe à Castelsecco au sud-est de la ville. F. Paturzo pense qu'elle se situe vers la forteresse, partie la plus haute de la ville, ou dans la zone de S. Bartolomeo. Pour P. Zamarchi Grassi, l'acropole de la ville se situe sur les deux collines, San Pietro et San Donato[34]

Forum-place publique : Plusieurs localisations ont été proposées : entre les deux sommets de la ville ; ou bien, à la place du jardin Prato ; ou encore, à la place du Dôme (PATURZO 1997)

Nécropoles : À Poggio del Sole au sud-est de la ville, la nécropole est séparée de la ville par le fleuve

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Fonte Veneziana, à l'est de la ville	De 540 av. J.-C. à la fin du VIe siècle	Stipe de bronze et céramiques	Sanctuaire (une inscription pour Suris datée du IIIe siècle)

[34] FUNGHINI 1896, PATURZO 1997 et ZAMARCHI GRASSI 2002.

San Bartolomeo et Piazza San Niccolò	Du VIe siècle à la période impériale	Stipe votive et construction de murs qui évoquent la *pars postica* d'un temple	Sanctuaire
Via Roma (non loin de San Jacopo)	Fin du VIe siècle et début du Ve siècle	Terres cuites architecturales	Sanctuaire
Place San Jacopo au SO de la ville	480 av. J.-C.	Terres cuites architecturales	Sanctuaire
Porta San Lorentino au NO	Ve siècle	Groupes en bronze comme la Chimère	Sanctuaire
Catona	IVe-Ier siècles	Terres cuites architecturales	Sanctuaire
Prato	IIIe siècle	Un puits contenant des restes de terres cuites architecturales	Lieu de culte

L'habitat

Au sud-ouest de la ville, a été trouvée une officine de céramiques des IIe-Ier siècles.

L'utilisation de l'eau

Un *cuniculo* a été repéré dans le centre ville. Les eaux sur la colline Cermona permettent une captation aisée.

C- ORGANISATION URBAINE

Les restes de la cité antique ont été détruits par la cité médiévale et moderne. On estime que la cité étrusque était localisée entre le dôme San Pietro et la forteresse médiévale (San Donato). Beaucoup d'études sur la topographie d'Arezzo sont souvent contradictoires.

Le plan urbain

La viabilité d'Arezzo s'adapte au terrain et les rues devaient converger vers un centre. Toutefois, les lacunes dans la documentation rendent la reconstruction de la topographie urbaine hypothétique : elle se fonde sur l'actuelle voirie et la découverte de murs antiques à la datation difficile. A. Cherici estime que le *decumanus* de la cité devait passer par l'actuelle place du Dôme et la Piaggia del Murello car il devait être lié aux

murailles (CHERICI 1992). F. Paturzo part du principe que les murailles sont postérieures à la voirie et que la voirie doit être régulière : il essaie de définir ainsi, à partir du *cardo* qui suivrait la rues Pellicceria et Fontanella en direction nord-sud, un *decumanus* perpendiculaire qui correspondrait à des ruelles au sud-est de la ville moderne comme la via Pescioni (PATURZO 1997). P. Zamarchi Grassi présente au contraire deux séries de direction : les voies nord-sud (Pietramala, Pellicceria, Fontanella, delle Gagliarde) et les voies est-ouest (Redi, Guinizzelli, Ricasoli, Piaggia di Murello, via S. Lorenzo, M. Perennio, Fiorentina) (ZAMARCHI GRASSI 2002). À la période hellénistique, les zones suburbaines deviennent des quartiers résidentiels et productifs, même s'ils connaissent une occupation depuis la période archaïque (ZAMARCHI GRASSI 2002).

Type de cité

Vers la fin du VIe siècle, Arezzo et Chiusi deviennent les deux grands centres moteurs du Val du Chiana. Cortone, Pérouse et Arezzo sont appelées par Tite Live (*Histoire romaine*, IX, 37, 12) « *capita Etruriae populorum* ». Pourtant il n'est pas possible d'avoir une idée plus générale de la cité à la période étrusque.

Institutions

L'épigraphie ne permet pas de construire une image des éléments institutionnels. Les terres cuites de la via S. Jacopo, par contre, sont interprétées comme les marqueurs d'un grand temple et, par conséquent, serait l'expression de l'identité des *poleis* de type républicain, processus tardif dans les cités de l'Étrurie Méridionale (TORELLI 2002).

Plan d'Arezzo
d'après PATURZO 1997).

D- BIBLIOGRAPHIE

CHERICI, A. (1992), *L'aratore di Arezzo ed altri monumenti*, Arezzo, Provincia.

FATUCCHI, A. (1970), « I primi mille anni della vicenda urbanistica di Arezzo », *Atti e memoria dell'Accademia Petrarca*, 39, p.284-321.

FUNGHINI, V. (1896), *L'Antica acropoli di Arezzo e sua origine pubblicazione postuma*, Sienne, Protagon editori toscani [réédition 1994].

MAGGIANI, A. (1990), « La situazione archeologica dell'Etruria settentrionale », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.23-49.

PATURZO, F. (1997), *Arezzo antica, la città dalla preistora alla fine del mondo romano*, Cortone, Calosci.

TORELLI, M. (2002), « Appunti sulla genesi della Città nell'Etruria centro-settentrionale », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E., Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.21-39.

STEINGRÄBER, S. (2000), « L'urbanistica etrusca », *Gli Etruschi*, TORELLI M. (éd.), Milan, Bompiani, p.291-312.

ZAMARCHI GRASSI, P. (2002), « Arezzo antica. Prolegomena per uno studio sulla città e sul suo agro », *Etruschi nel tempo. I ritrovamenti di Arezzo dal'500 ad oggi*, VILUCCHI S., ZAMARCHI GRASSI P. et BALDASSARRI S. (éd.), Arezzo, Centro degli affari e convegni Arezzo, p.37-56.

18- Le territoire et la cité de Fiesole

A- Les limites du territoire

Pour définir les limites du territoire de Fiesole (Visul), il est possible de se fonder sur la diffusion des *pietre fiesolane*, stèles avec inscriptions et décors gravés (Magi 1932[35]), ou sur la localisation des petits sanctuaires ruraux (comme à Caldine, Mugnone, Val di Sieve, Vincigliata, Castel di Poggio, Impruneta, Poggio di Colla vers Vicchio). La diffusion des stèles définit un territoire essentiellement localisé au nord de l'Arno avec un peuplement dense entre Frascole et Londa à l'Est, Pistoia et Artimino à l'ouest, Mugello au nord. L'influence de l'artisanat se fait sentir au sud dans les sculptures de Castellina in Chianti et de Castellina Vecchia.

Ainsi le territoire de Fiesole devait comprendre la vallée de la Sieve, la vallée de Bisenzio et la vallée de l'Arno jusqu'à Vicchio au nord-est et Empoli à l'ouest. La zone de Pistoia serait influencée par Fiesole même s'il est difficile de trouver des documents pour affirmer une attribution particulière de cet espace. La cité possède des frontières avec Pise, Volterra et Arezzo.

B- Géographie et hydrographie

La vaste plaine que domine Fiesole est drainée par l'Arno et ses affluents. La position stratégique de Fiesole permet de relier la plaine Padane, l'Étrurie centrale et la mer Tyrrhénienne.

C- Les voies de communication

Ø

D- Évolution du territoire

L'urbanisme actuel rend difficile la connaissance de la zone comprise entre Empoli et Florence. Récemment la découverte d'un site à Prato-Gonfienti dont la structure des maisons correspond à celles de Marzabotto a complété la vision des liens entre la plaine

[35] Étude reprise par Capecchi 1996 et Bruni 2002.

Padane et la vallée de l'Arno. L'ensemble du territoire semble se structurer vers le VIe siècle.

Pour la période hellénistique, A. Maggiani propose comme modèle de peuplement, un maillage serré de *pagi* ou *vici* gérés par des *gentes* qui se manifeste sous un aspect guerrier (MAGGIANI 2008). Un territoire lié directement à la cité serait signalé par une ceinture de marqueurs spatiaux (cippe, inscription, sanctuaire comme à Impruneta) et les confins seraient assurés par une série de *castella*. La colline San Romolo et celle d'Artimino se comportent comme des points de contrôle du territoire. Les cippes comme ceux de S. Martino alla Palma permettent de penser que des grandes familles ou des magistrats contrôlent ces espaces de confins, peut-être leurs propres terres au IIIe siècle.

Avec la romanisation, la création de la colonie de Florentia change l'organisation de la plaine et met fin à la prépondérance de Fiesole.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Fiesole semble dominer un territoire occupé par plusieurs autres habitats de grande dimension dont Artimino et Prato-Gonfienti. En effet, les monuments d'Artimino et de Sesto Fiorentino acquièrent vers le milieu du VIe siècle des caractéristiques typiques de Fiesole (BRUNI 2002).

Au sud du territoire, la limite entre les territoires de Fiesole et de Volterra dans les Monts du Chianti reste discutée. A. Tracchi semble associer le Chianti et le Valdarno : une culture identique à celle de Fiesole au VIe siècle se signale dans les collines du Chianti et dans sa série de petits habitats (TRACCHI 1978). M. Valenti, dans une recherche fondée principalement sur les données de l'archéologie de surface, a montré qu'entre Sienne et Arezzo il existait une césure dans l'habitat pour la phase de la fin du VIe siècle (ou début du Ve siècle) jusqu'au IVe siècle (VALENTI 1995). Le réseau des habitats de type *regia*-palais se transforme en une série d'*oppida* et de petits centres mineurs. Deux types de potentats se distinguent au IVe siècle : ceux qui possèdent des territoires de grande dimension (comme Castellina in Chianti, Poggione Villa à Sesta) et ceux qui en possèdent de petite dimension (Donterutoli, Radda in Chianti, Colonna del Grillo et Mensia-Monteaperti). M. Valenti définit donc une période archaïque où l'appropriation de l'espace du Chianti se fait par des groupes gentilices et une période

hellénistique où l'espace est fortifié à la suite d'une réorganisation territoriale (VALENTI 1995). Il n'y a pas un total abandon du Chianti au milieu du Ve siècle mais une baisse de l'occupation. Peu d'éléments permettent de définir les formes réelles d'habitat pour le Ve siècle et la première moitié du IVe siècle.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Sur les espaces occupés aujourd'hui par Empoli et Artimino, une série de découvertes sporadiques indique la présence étrusque à la période classique. Empoli se situe en effet à un carrefour favorable entre la vallée de l'Elsa et la vallée de l'Arno. Peu de traces permettent de préciser le type d'habitat. Sur la carte de E. Ferretti[36], six des sites sont datables de la période étrusque : deux nécropoles (à San Frediano et à Martignana), des espaces signalés par du matériel (à Poggiale et à Ponte alla Stella), une structure en pierre non datable à Monterappoli et le site d'Empoli (avec une série de découvertes fortuites et un reste d'habitat à Piazza del Pratello). La ville d'Empoli semble être continuellement occupée jusqu'à la période hellénistique.

Dans la plaine de l'Arno en revanche, il semble que le développement d'une aristocratie à Fiesole au VIe siècle va de pair avec le développement de Florence : Piazza delle Signora correspondrait à une aire sacrée dont le matériel est daté du VIIe au Ve siècle (BRUNI 2002). La carte archéologique de Florence de 1995 présente aussi les fondations d'habitat à Poggio di San Marino sans préciser la chronologie. Une inscription de type *tular* à Florence ainsi qu'un lieu de culte en font le proche territoire de Fiesole. À Poggio di Firenze, le matériel correspond certainement à un habitat fortifié datant de la période archaïque et du Ve siècle : A. Tracchi propose d'interpréter cet espace comme un important centre fortifié posté sur la route de Chiusi, entre Arno et Chianti (TRACCHI 1978).

À Sesto Fiorentino, au nord-ouest de Florence, l'espace est occupé à la période classique par des nécropoles et des structures difficilement interprétables. On y retrouve également des stèles du Ve siècle.

Prato-Gonfienti, ensuite, correspond à un site de plaine dont une vingtaine d'hectares a été fouillée. Le site est fondé dans la seconde moitié du VIe siècle et abandonné au Ve siècle peut-être à cause de changements climatiques. De fortes pluies auraient rendu

[36] FERRETTI *et al.* 1995.

vaine la bonification des sols (POGGESI 2007). L'habitat se situe à proximité d'un sanctuaire connu pour ses découvertes de bronzes, appelé Pizzidimonte. À la fin du Ve siècle, l'habitat semble rejoindre les zones collinaires (Palco et Polendone, Podere Murato di Valibona sur la commune de Vaiano, et Chiesino sul Monteferrato) qui ont fourni uniquement du matériel sporadique (PERAZZI 2005). À la période hellénistique, l'espace est contrôlé par l'habitat fortifié de Podere Castiglione sur les hauteurs de Gonfienti (Commune de Calenzano).

Le sud de l'Arno se caractérise principalement par des sites en hauteur qui contrôlent le territoire comme Artimino, Pietramarina ou l'avant-poste de Montereggi. Pour Artimino, il reste quelques structures de murs qui correspondraient à des édifices monumentaux dont l'utilisation serait comprise entre le VIe siècle et le Ier siècle. À Fiesole, les stèles datent du Ve siècle. On y trouve aussi une stipe votive et des restes de fortifications. Pietramarina correspondrait à un avant-poste car le site permet d'avoir un contrôle visuel sur Prato, le Val di Pesa et les Monts du Chianti. Le site est occupé depuis le VIIe siècle grâce aux communautés d'Artimino et il est transformé par Fiesole en un point central du territoire.

Pistoia a également fourni quelques matériaux de la période classique mais pas de structures identifiables. Il est donc difficile de connaître la portée de la restructuration du territoire par Fiesole au milieu du VIe siècle.

Au sud de Florence, sur les hauteurs de Scandicci, le matériel atteste aussi la présence des Étrusques aux VIe-Ve siècles. À Bagno a Ripoli, on constate, d'après le matériel, une fréquentation du VIe siècle à la période impériale. Fiesole est associée à une série de lieux de culte le long de la valle di Sieve, à Poggio di Colla et à Impruneta, sa voisine. Les fortifications de Poggio di Colla à Vicchio dateraient de la période hellénistique mais la fréquentation du lieu remonterait aux Ve-IVe siècles (TRACCHI 1978). C'est aussi à la période hellénistique que se fortifie le site de Dicomano.

M. Valenti associe les centres du nord du Chianti aux nouveaux symboles de pouvoir citadin des hauteurs du Valdarno et du Valdambre, construisant des complexes fortifiés dans des zones jusqu'alors désertes (Cetamura del Chianti sur la commune di Gaiole, peut-être la Pietraia et Poggio la Croce sur la commune de Radda)[37]. Sienne par contre se trouverait sur le territoire de Volterra. Le territoire de Visul-Fiesole compterait des

[37] VALENTI 1995.

fortins et des sites de type non urbain au sommet des collines qui gèrent le territoire. Ces habitats fortifiés en hauteur comme Poggio la Croce et Radda in Chianti dépendraient du territoire de Fiesole pour le contrôle des confins à partir de la restructuration urbaine de Fiesole au IVe siècle. Pour Cetamura uniquement, le matériel trouvé daterait des Ve ou IVe siècles.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
ARTIMINO	Carmignano	VIe-Ier siècles	Nécropoles et structures édilitaires peut-être de type monumental. Murailles et fréquentation entre Villa Medicis et le Borgo	Habitat
BAGNO A RIPOLI	A l'est de Florence	Période classique	Matériel	Habitat
CETAMURA DEL CHIANTI	Dans les Monts du Chianti	IIIe-IIe siècles	Sur une occupation plus ancienne	Site fortifié
EMPOLI	Vallée de l'Arno	Période classique	Traces de murs	Habitat
FLORENCE	Poggio di Firenze et Villa le Rose	Époque archaïque et classique	Traces de fortifications et inscriptions. Stipe votive des VIe -Ve siècles	Habitat et sanctuaire
IMPRUNETA	Au sud de Florence	VIe-Ve siècles	Série de bronzes assimilables à ceux de la Villa Marchi de Fiesole	Lieu de culte
MONTEREGGI	Colline d'Artimino	Période classique	Matériel	Site fortifié
PIETRAMARINA	Carmignano	Du VIIe siècle au IIe siècle	Fondation sur la roche avec un système de drainage. Murailles et matériel du Ve siècle	Site fortifié
PISTOIA	Vallée del'Arno	Période classique	Matériel	Habitat
PIZZIDIMONTE	Sur les hauteurs de Prato	Période classique	Matériel	Lieu de culte
POGGIO DI COLLA	Proche de Vicchio	VIe-IIIe siècles	Un mur d'enceinte du IIIe siècle sur des niveaux de la période classique	Site fortifié
SCANDICCI	Au SO de Florence	Période classique	Matériel	Habitat

SESTO FIORENTINO	Dans la plaine	VIIe-IIIe siècles	Nécropoles et puits. Stèles du Ve siècle	Habitat

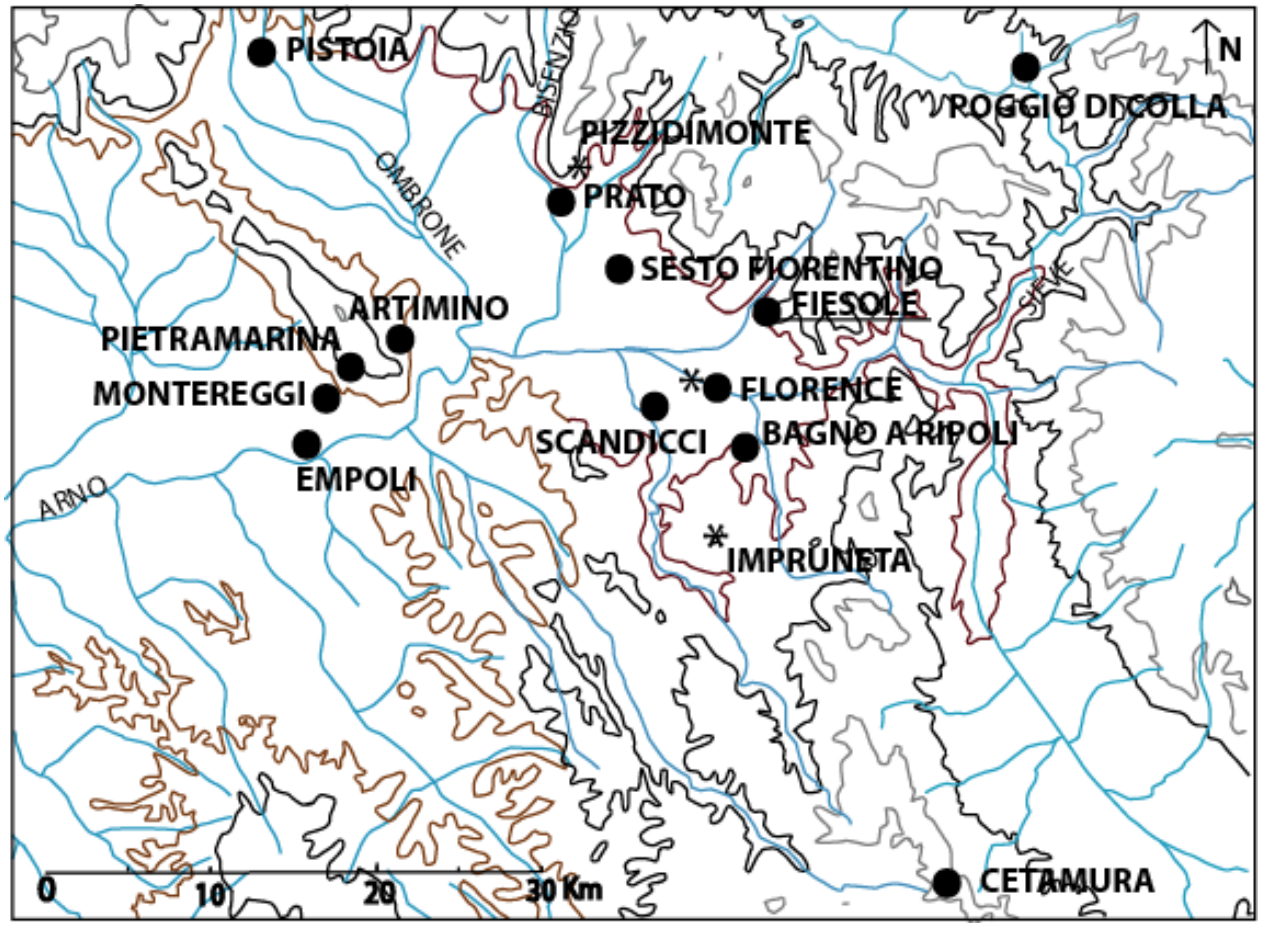

Carte de localisation de Fiesole et des sites mineurs sous son influence à la période classique.

Planimétrie générale du site de Pietramarina
(d'après BETTINI 2008).

Plan du site fortifié de Cetamura del Chianti
zona A : édifices de forme rectangulaire qui s'appuient sur le mur d'enceinte - zone B : édifices en contrebas et porte nord –
zone C : Partie en pente et porte Est - zone D : murs
(d'après TRACCHI 1978).

G- BIBLIOGRAPHIE

BETTINI, M. C. (2008), « L'insediamento etrusco di Pietramarina (Carmignano, PO). Un avantposto nel medio Valdarno », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore**,** p.411-423.

BRUNI, S. (2002), « La valle dell'Arno: casi di Fiesole e di Pisa », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.271-344.

CAPECCHI, G. (1996), « Le pietre fiesolane », *Alle origini di Firenze*, Florence, Edizioni Polistampa.

FERRETTI, E., R. MACII, *et al.* éd. (1995), *Ritrovamenti archeologici nel territorio di Empoli*, Associazione archeologica del Medio Valdarno.

MAGGIANI, A. (2008), « *Oppida* e *castella*, la diffesa del territorio », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore**,** p.355-372.

MAGI, F. (1932), « Stele e cippi fiesolani », *Studi Etruschi*, 6, p.11-87.

PERAZZI, P. et POGGESI, G. (2005), « La Carta Archeologica della Provincia di Prato », *Notiziario della Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana*, 1, p.66-72.

POGGESI, G. (2007), « La découverte d'un nouveau centre étrusque à Prato », *Les Dossiers de l'archéologie, Les Étrusques, dernières découvertes 1992-2007*, n°322, p.46-51.

TRACCHI, A. (1978), *Dal Chianti al Valdarno*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche.

VALENTI, M. (1995), *Carta archeologica della provincia di Siena. Vol I-il Chianti senese*, Sienne, Nuova Immagine.

LA CITÉ DE PRATO-GONFIENTI

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : ∅
Site : En plaine
Situation : Entre le fleuve Bisenzio et le torrent Marinella. Au pied du relief de Calvana avec la hauteur du sanctuaire de Pizzimonte
Superficie : 20 ha fouillés
Formation : ∅
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : Fondée au milieu du VIe siècle et abandonnée au Ve siècle
Numismatique : ∅

Les origines

La cité est fondée à la période classique

L'évolution de la cité

∅

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La ville possède une justification historique grâce à Marzabotto. Les deux cités sont localisées de part et d'autre des Apennins sur la route des échanges entre la plaine Padane et la plaine de l'Arno. Toutes deux possèdent le même arc chronologique et une organisation des maisons assez semblable.

La forme urbaine

Fortifications : ∅
Portes : ∅
Voirie : La largeur des rues est de 5m
Arx-acropole : ∅
Forum-place publique : ∅
Nécropoles : La nécropole de La Pozza sur le Monte Calvana serait à rapprocher de Prato Gonfienti même s'il est difficile d'imaginer une nécropole en hauteur (POGGESI-MAGNO 2005)

Les sanctuaires urbains

Ø

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Lotto n°14	VIe-Ve siècles	Pièces ouvertes sur une cour quadrangulaire couverte et dotée d'un *compluvium*. L'entrée s'ouvre sur la rue. Le sol est en terre battue et pierrailles	Maison de 1400m²

L'utilisation de l'eau

Des canaux à l'intérieur des maisons et le long des voies de circulation.

C- ORGANISATION URBAINE

Le site a été fouillé de manière ponctuelle par différents sondages qui ne permettent pas de donner une vision générale de la cité, quoique certains éléments donnent l'idée du plan.

Le plan urbain

Prato-Gonfienti possèderait un plan régulier depuis la seconde moitié du VIe siècle. Le site est caractérisé par une unité architecturale et par une activité commerciale et artisanale intense. Les sections de rues se coupent orthogonalement et les structures résidentielles sont drainées pas de profonds canaux périmétraux.

Type de cité

Dans l'état actuel de nos connaissances, Prato-Gonfienti correspond à un site mineur ou à une colonie. Il est difficile, pour le moment, de le considérer comme une cité fondée ex-nihilo.

Institutions

Ø

Photographie aérienne des principales zones fouillées à Prato-Gonfienti
A- Lotto 14 ; B- Lotto 15F ; C- Bacino di Compenso ; D- Édifice romain (d'après POGGESI-MAGNO 2005).

D- BIBLIOGRAPHIE

PERAZZI, P. et POGGESI, G. (2005), « La Carta Archeologica della Provincia di Prato », *Notiziario della Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana*, 1, p.66-72.

POGGESI, G. (2007), « La découverte d'un nouveau centre étrusque à Prato », *Les Dossiers de l'archéologie, Les Étrusques, dernières découvertes 1992-2007*, n°322, p.46-51.

POGGESI, G. et MAGNO, A. (2005), « Prato. La necropoli etrusca in località La Pozza sul Monte Calvana », *Notiziario della Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana*, 1, p.78-79.

LA CITÉ DE FIESOLE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Visulis, Vupsul, Vis en étrusque, Faesula en latin (RILLI 1964)
Site : Collinaire, haut de 200 à 300m
Situation : En position dominante sur le Val d'Arno
Superficie : ∅
Formation : La ville serait formée par le regroupement de deux centres ; S. Francesco et S. Apollinare -Borgunto datés du VIIe siècle. Une cabane du Bronze Final a été trouvée sous l'autel romain du « temple étrusque »
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : ∅

Les origines

Des céramiques datant du IIe millénaire av. J.-C. ont été retrouvées dans la zone du temple hellénistique. Le site est continuellement occupé jusqu'à la période médiévale. Peut-être que, au VIIe siècle, la réunification des habitats situés sur les deux hauteurs serait à l'origine de la formation de la ville (SALVINI 1990).

L'évolution de la cité

À partir du milieu du VIe siècle, il semble que la cité organise le territoire qui l'entoure pour établir le contrôle des voies de circulation et surveiller le travail de la plaine fertile. Même si le plan urbain est reconnaissable seulement à partir du IVe siècle, il semble exister une continuité d'utilisation des espaces comme le « temple étrusque » que le matériel date du VIIe siècle av. J.-C. jusqu'au Ier siècle ap. J.-C. (CAGNIANELLI, 1995-1996).

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

À Fiesole, la continuité de l'occupation du site rend difficile sa compréhension urbaine. La décoration du temple urbain laisse à penser que la cité est déjà structurée au VIe siècle (BRUNI 2002).

La forme urbaine

Fortifications : Les murailles dateraient du IVe siècle av. J.-C. et mesureraient 2,5km de long. S. Bruni suggère une première construction de l'enceinte dès le VIe siècle (BRUNI 2002)

Portes : Ø

Voirie : Ø

Arx-acropole : San Francesco correspondrait à l'acropole et la terrasse naturelle localisée à Sant'Alessandro correspondrait à l'*auguraculum* (BRUNI 2002)

Forum-place publique : Ø

Nécropoles : Pour la période archaïque, elles se trouveraient au sud de la cité

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Piazza Mino à côté du Palazzo Pretorio	Depuis le VIe siècle jusqu'à la période impériale	Série de bronzes	Sanctuaire
Secteur septentrional, partie inférieure de la colline San Francesco	De la fin du VIe siècle jusqu'au IVe siècle	Couverture en tuile, terres cuites architecturales	Monumentalisation d'un lieu de culte du VIIe siècle
Ex Villa Marchi sur le versant sud	Ve siècle	Série de bronzes	Trésor votif du « temple de la Villa Marchi »
Col Sant'Apollinaire sur la voie vers Vincigliata et la vallée du Sieve	Ø	Série de bronzes	Sanctuaire
Sant'Alessandro	Ø	Terrasse naturelle et partie la plus élevée de la cité	L'*auguraculum*

L'habitat

Ø

L'utilisation de l'eau

Ø

C- ORGANISATION URBAINE

La cité est organisée sur deux hauteurs marquées par deux églises : San Francesco au nord et Sant'Apollinare au sud. Dans la dépression au centre des deux hauteurs, se situe le cœur religieux et politique de la cité, au moins à partir du IVe siècle.

Le plan urbain

Il n'est pas possible de retracer le plan urbain de la cité à la période classique.

Type de cité

Il existe au moins cinq occurrences du mot *tular*, dont quatre en rapport avec le terme *śpur*, dans l'épigraphie à Fiesole et datées de la période hellénistique (ET Fs 8.1 à 8.5). Poggio di Firenze, d'où provient au IIe siècle une grande épitaphe étrusque rupestre avec une inscription mentionnant les confins et la cité, est un site fortifié au Ve siècle sur la route de Chiusi. La *spur* de Fiesole possèderait un vrai *ager publicus* (COLONNA 1987).

Institutions

Deux inscriptions de la période hellénistique (ET Fs 8.2 et Fs 8.3), dans la localité de S. Martino alla Palma, présentent un certain *hil* associé aux termes *tular* et *śpura*. A. Maggiani propose d'interpréter ce mot comme une charge publique qui suppose une responsabilité dans les confins (MAGGIANI 2001). Le territoire serait contrôlé par une *śpura* principale et une série d'habitats satellites (COLONNA 1987) que de grandes *gentes* contrôleraient au début du IIIe siècle av. J.-C. (MAGGIANI 2008). En 184 av J.-C., Q. Petronius Melior aurait été *Praetor Etruriae XV populorum*. A. Maggiani propose un modèle fondé sur deux niveaux de pouvoir dans la cité : un *zilaθ* annuel avec des compétences sur la *spura* et un *zilaθ mechl rasnal* avec des compétences étendues sur tout le territoire de la cité (MAGGIANI 2008).

Plan de Fiesole
(d'après DE MARCO 1998).

D- BIBLIOGRAPHIE

BRUNI, S. (2002), « La valle dell'Arno: casi di Fiesole e di Pisa », *Città e territorio in Etruria. Per una definizione di città nell'Etruria Settentrionale*, MANGANELLI M. et PACCHIANI E. (éd.), Colle di Val d'Elsa, Grafiche Boccacci, p.271-344.

CAGNIANELLI, C. (1995-1996), « Il tempio etrusco di Fiesole: due seoli di indagini », *Annuario dell'Accademia etrusca di Cortona*, 27, p.11-58.

COLONNA, G. (1987), « Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia Romagna) », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche. Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.15-24.

DE MARCO, M. (1998), *Guida archeologica al sito di Fiesole*, Bagno a Ripoli, Grafiche Martinelli.

MAGGIANI, A. (2001), « Magistrature cittadine, magistrature federali », *La lega etrusca dalla dodecapoli ai quidecim populi*, Pise-Rome, Ed Istituto editoriali poligrafici internazionali, p.37-49.

MAGGIANI, A. (2008), « *Oppida* e *castella*, la diffesa del territorio », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.355-372.

RILLI, N. (1964), *Gli Etruschi a Sesto Fiorentino*, Florence, Tipografia Giuntina.

SALVINI, M. (1990), *Fiesole : contributi alla ricerca delle origini*, Pise-Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali.

19- Le territoire et la cité de Pise

A- Les limites du territoire

Pise se situe au centre d'une plaine agricole : à l'est, le Bientina et les Monts Pisansi correspondent au territoire le plus proche de Pise et le mieux surveillé par la cité. Le Bientina est une région lacustre avec un habitat de cabanes sur pilotis. Mais le territoire de Pise devait être plus vaste.

Au sud, dans la zone de Pontedera entre l'Arno et l'Era au contact du territoire de Volterra et de la moyenne Valderna (Bruni 2007), la diffusion des marqueurs funéraires en marbre et celle des céramiques permettent de placer les sites sur le territoire de Pise (Maggiani 2008). Entre l'Arno et l'Era, l'habitat semble préférer les sites collinaires. Il s'agit d'un réseau rural mis au profit d'un besoin urbain : on relève un fort potentiel agricole, lié à l'élevage et à l'exploitation du bois.

Au nord, la région de Lucques et la vallée du Serchio font partie du territoire de Pise. Il s'agit en réalité d'un espace étrusquisé et non ligure (Zecchini 1999). La vallée du Serchio correspond à une zone d'élevage entre l'Étrurie padane et l'Étrurie centrale. Elle permet un lien commercial avec la plaine Padane.

Le littoral au nord, devait s'étendre sur la côte jusqu'au fleuve Magra dans la haute vallée du Versilia (Maggiani 2004). Au sud, la région de Livourne serait également sous le contrôle de Pise (Bruni 1998).

B- Géographie et hydrographie

Le cours de l'Arno, dans l'Antiquité, avait un parcours plus sinueux à son embouchure (Strabon, *Géographie*, V, 2, 5) même si le canal artificiel de l'Usciana existait déjà. Au début du Ve siècle, une surcharge d'alluvions, dans le sud du lit de l'Arno, liée aux changements hydrographiques, a légèrement modifié le peuplement de cet espace : le sud du fleuve devient un vaste territoire boisé et le nord, comme le Bientina, connaît une forte occupation (Bruni 2004). Le fleuve Serchio a subi lui aussi une transformation écologique vers les Ve-IVe siècles : la zone fut inondée et alluvionnée. Les marécages recouvrent une partie des sites de la vallée du Serchio ; ce qui explique

une lacune de la documentation entre le milieu du Ve siècle et le IIe siècle (CIAMPOLTRINI 1999). L'Auser, ancien nom du Serchio, se séparait au niveau de Lucques : une branche du fleuve se jetait dans l'Arno vers le Bientina et l'autre dans la mer Tyrrhénienne.

Quant au littoral, la ligne de côte se situait nettement en deçà de son tracé actuel sans pour autant faire de Pise une cité de bord de mer (PASQUINUCCI 1989). Le paysage côtier devait être lagunaire et les embouchures des fleuves devaient être marquées par une forte pénétration alluvionnaire dans la mer.

C- LES VOIES DE COMMUNICATION

Les voies de communication devaient suivre les vallées et les tracés des fleuves.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Les traces archéologiques sur le territoire permettent de conférer à Pise une dimension régionale au moins à partir de la seconde moitié du VIIe siècle (BRUNI 2003), avec un peuplement sur le littoral, de Livourne à la haute vallée du Versilia, qui comprend une série de petits centres et de ports. Aux VIe-Ve siècles, de petits habitats fortifiés sur les Monts Pisani sont créés et le Bientina est occupé.

Dans la vallée du Serchio, sur la base de trente-six sites répertoriés (entre matériel de surface, nécropoles, puits et restes de murs), M. Zecchini conclut que la progression étrusque date des VIIe-VIe siècles ; l'habitat est dispersé aux VIe-Ve siècles notamment grâce à la vitalité de l'Étrurie du nord ; la période allant du milieu du Ve siècle à la fin du IVe siècle peut être considérée comme une période de crise (ZECCHINI 1999). La reprise des activités a lieu autour de 330.

La transformation du système de contrôle du territoire date de la fin du VIe siècle et du début du Ve siècle. La zone de Pontedera, au confluent de l'Era et de l'Arno, n'est pas totalement abandonnée au Ve siècle mais subit des destructions à la suite des débordements et des changements du cours de l'Arno. Au IVe siècle se redistribue l'habitat avec une densité plus grande dans le Val d'Egola et le Val d'Elsa et les Monts Pisani sont abandonnés. Pour A. Maggiani, Pise contrôle directement la *chora* agricole

qui la jouxte et laisse à l'initiative des groupes gentilices les confins, au moins à la période hellénistique[38].

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Pour M. Pasquinucci et S. Storti, *l'ager pisanus* septentrional à la période classique comprend cinq sites sur les trente-cinq répertoriés de la préhistoire à la période romaine[39]. Il s'agit de San Rocchino, l'Isola di Migliarino, Ponte alle Conche, Barbaricina et Pisa. Pour S. Bruni, trente et un sites correspondent à la période classique sur l'ensemble du territoire[40].

Pour A. Maggiani, la restructuration du territoire à la période classique correspond à la mise en place d'une ceinture de points de contrôle sur le versant nord-occidental du territoire : les sites fortifiés contrôleraient la plaine de Pise au Ve siècle pour être ensuite généralisés dans l'ensemble du territoire de Pise au IVe siècle (MAGGIANI 2008).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Sur les Monts Pisani, aux alentours de Pise, on constate une réoccupation de certains sites ou des fondations ex-nihilo vers le milieu du Ve siècle et jusqu'au début du IVe siècle. Cette zone élevée permet d'établir un contrôle sur la plaine, face aux Ligures. Il s'agit des sites fortifiés de Monte Spazzavento, Spuntone del Campaccio, Monte Castellare di Asiano en position centrale le long de la route, Monte Castellare, Monte Cotrozzi et Castello di Ripafratta. Enfin, à Ponte a Moriano, il existerait un lieu de culte au Ve siècle.

Sur le littoral au sud de l'Arno, S. Bruni présente deux sites sous l'influence de Pise : Suese et San Piero a Grado[41]. Ce dernier semble être un site portuaire et connaît une destruction violente à la fin du IVe siècle. Pourtant aucun des deux sites ne présente de vestiges archéologiques bâtis. Sur la partie nord du littoral, la vallée de la Versilia est

[38] MAGGIANI 2008.
[39] PASQUINUCCI *et al.* 1989.
[40] BRUNI 1998. L'auteur cartographie les sites de Pise, San Piero a Grado, Suese, Romito di Pozzuolo, Pontardeto, Buca di Castelvenere, Antro della paura di Gioviano, Pian della Rocca, Montecatino in Val Freddana, Tempagnano, Monte Cotrozzi, Palaiola, Fossa nera di Capannori, Rio ralletta, Colmo dei Bicchi, Chiarone di Capannori, Isola, Pollino, Bottaccio, Bientina podere 56, Bientina podere 54, San Lorenzo a Pagnatico, Ponsacco, Marti, Monte Spazzavento di Vecchiano, Monte Castellare di Asciano, Campaccio, Arena, Pugnano, Coltano.
[41] BRUNI 1998.

occupée par une série de sites construits avec des cabanes à San Rocchino et à Montramito (PARIBENI 1990).

Dans le sud du territoire et à Pontedera, aucune structure n'est cartographiable. Dans le Bientina, au nord de Pontedera, une série de structures bâties des VIe-Ve siècles a pu être observée. Des traces de murs de cette période sont visibles à Frizzone di Porcari, Chiarone, Santa Maria del Giudice et à Ponte Gini. Les restes d'habitat, de maisons avec des puits, sont présents à Ponte del Tiglio (Podere 40/1983-'84 et Podere 55). À Romito di Pozzuolo, en phase 1, une maison de 80m² en partie creusée dans la roche est détruite vers 450 par un incendie. L'habitat du Bientina connaît un déclin à la fin du Ve siècle.

Dans la région de Lucques, Montecatino (en phase 1) aurait pour fonction de contrôler la route vers Versilia. Tempagnano, à l'est de Lucques sur une île fluviale du Bientina, date du Ve siècle. La planification correspond à une tradition de cabanes et les murs sont consolidés par des piliers de bois ; l'organisation est plutôt rectiligne.

Enfin, dans la vallée du Serchio, l'habitat est épars : il est composé généralement de séries de cabane en bois, d'une cour destinée aux activités productives et ses nécropoles présentent un caractère familial (CIAMPOLTRINI 2005). Ces sites sont interprétés comme des centres mineurs ou des fermes. Murella à Castelnuovo di Garfagnana se situe à l'ouest du Serchio et du torrent de Castiglione. L'espace a été habité en deux phases d'après les cabanes et les foyers. Il existe une trace possible de rituel de fondation avec libation de vin (CIAMPOLTRINI 2005).

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CASTELLO DI RIPAFRATTA	Monti Pisani	Période classique	Matériel	Site fortifié
CHIARONE	Capannori	De l'âge du Fer au IVe siècle	Cabane et foyers	Habitat
FRIZZONE DI PORCARI	Particella 103	V^{e}-IVe siècles	Des traces de murs et une route en galet	Habitat
MONTE CASTELLARE DI ASIANO	Monti Pisani	Du VIIe siècle jusqu'à la fin du Ve siècle	Matériel	Un lieu de culte ?

MONTE CASTELLARE	Au sud des Monts Pisani	Période classique	Traces d'enceinte et matériel	Site fortifié
MONTECATINO IN VAL FREDDANA	Vallée du Serchio	V^{e}-IVe siècles	Cabane	Habitat
MONTE COTROZZI	Monti Pisani	VIe-IIIe siècles	Matériel et restes de murs. Inscriptions	Habitat ou avant-poste
MONTE SPAZZAVENTO	Vecchiano	Milieu du Ve siècle et jusqu'au début du IVe siècle	Muraille	Site fortifié
MONTRAMITO	Massarosa	VIe-IIIe siècles	Cabane	Habitat
MURELLA	Castelnuovo di Garfagnana	V^{e}-IVe siècles	Cabane et foyers	Habitat
PONTE A MORIANO	Vallée du Serchio	Ve siècle	Matériel	Lieu de culte
PONTE DEL TIGLIO	La Bientina, Podere 40/1983-'84 et Podere 56	V^{e}-IVe siècles	Cabane, puits et nécropole	Habitat
PONTE GINI	La Bientina, Castelfranco di Sotto	V^{e}-IIIe siècles	Des traces de murs	Habitat
ROMITO DI POZZUOLO	Monti Pisani	Détruit vers 450 par un incendie	Phase I (1984-85) une maison de 80m² en partie creusée dans la roche	Habitat
SAN PIERO A GRADO (et SUESE)	Sur le littoral au sud de l'Arno	Destruction violente à la fin du IVe siècle	Matériel	Site portuaire
SAN ROCCHINO	Massarosa	VIIIe-IIe siècles	Cabane	Habitat
SPUNTONE DEL CAMPACCIO	Monti Pisani, entre Agnano et Calci	Abandon à la fin du Ve siècle	Sondages partiels et limités. Une certaine monumentalité et une culture matérielle de haut rang	Habitat en position stratégique
TEMPAGNANO	Au nord-est de Lucques	Ve siècle	Cabane	Habitat

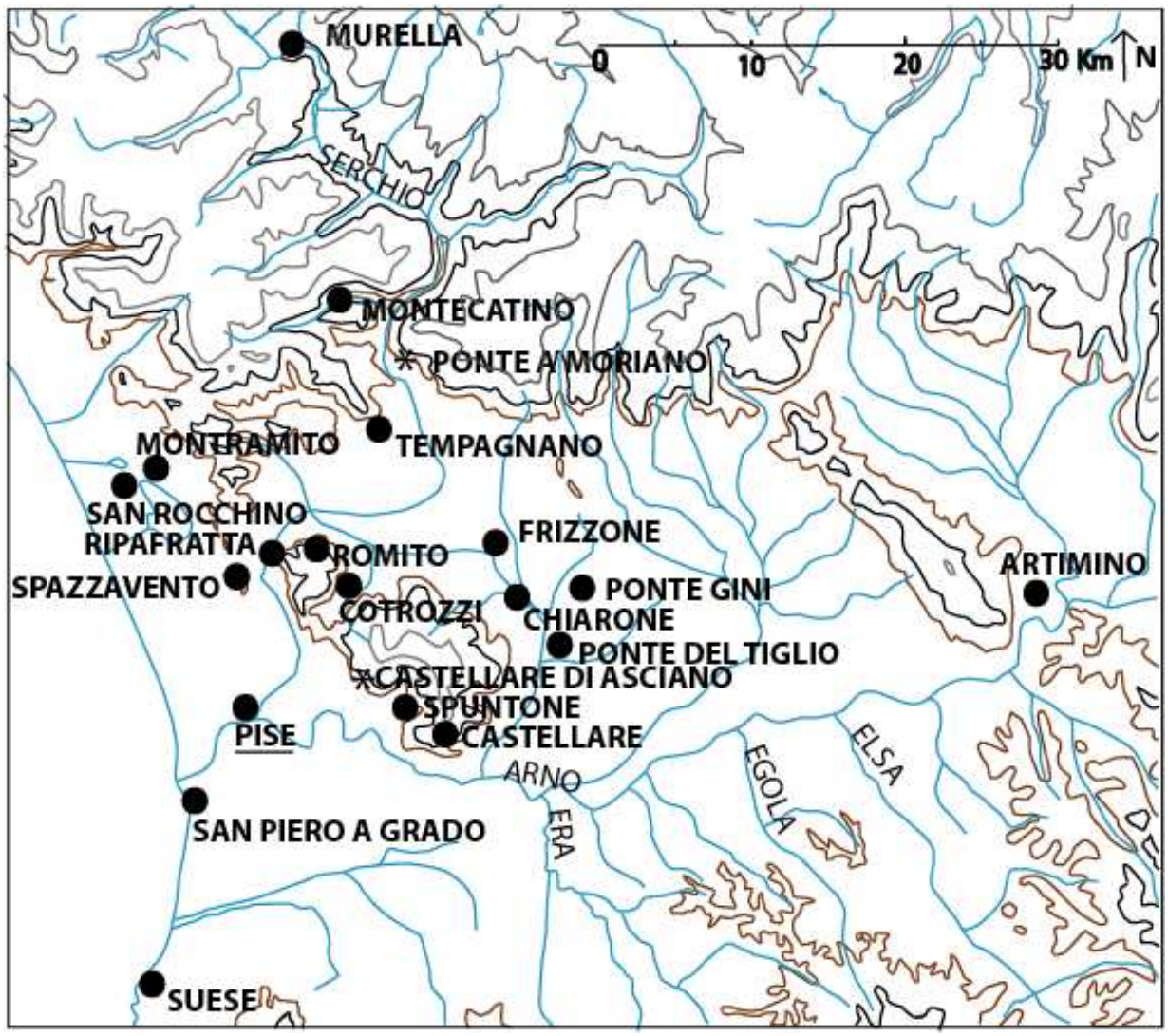

Carte de localisation de Pise et des sites mineurs sous son influence à la période classique.

Plan de Chiarone di Capannoni pour la phase du Ve siècle et la restitution de l'édifice en bois avec trois espaces de vie
(d'après CIAMPOLTRINI 2005).

Plan de la citadelle de Monte Castellare au sud des Monts Pisani.

En noir, les traces de fortifications étrusques ; en rayé, les murs de la période médiévale (d'après MAGGIANI 2008).

Plan de l'habitat de Murella
(d'après CIAMPOLTRINI 2005).

Plan de la maison à portique du Ve siècle de Ponte del Tiglio
(d'après CIAMPOLTRINI 1999).

Plan de San Rocchino
(d'après PARIBENI 1990).

Plan de l'habitat de Tempagnano et de ses différents sondages (A, B, C et D) (d'après CIAMPOLTRINI 2005).

G- BIBLIOGRAPHIE

BRUNI, S. (1998), *Pisa etrusca, anatomia di un acittà scomparsa*, Milan, Longanesi.

BRUNI, S. (1999), « I confini del territorio della polis pisana in età arcaica. Una proposta », *Athenaeum*, 87, p.243-266.

BRUNI, S. (2003), « « Pisa etrusca et loca et flumina »… sed etiam maria. Appunti sulla vicenda di Pisa etrusca », Pisa *e il Mediterraneo. Uomini, merci, idee dagli Etruschi ai Medici*, TANGHERONI M. (éd.), Milan, Skira, p.45-56.

BRUNI, S. (2004), « Tra Arno ed Era : appunti sulle dinamiche del popolamento in età etrusca », *Pontedera, dalle prime testimonianze al Quattrocento*, Pise, Pacini editore, p.27-55.

BRUNI, S. (2007), « Pise, nouvelles données pour l'époque archaïque et classique », *Les Dossiers de l'archéologie, Les Étrusques, dernières découvertes 1992-2007*, 322, p.52-54.

CIAMPOLTRINI, G. et ANDREOTTI, A. (1999), *Gli Etruschi del Bientina : storia di Communità rurali fra X e V secolo a.C.*, Buti, Emme & Emme.

CIAMPOLTRINI, G. éd. (2005), *Gli Etruschi della Garfagnana : ricerche nell'insediamento della Murella a Castelnuovo di Garfagnana*, Florence, Edizioni Polistampa.

MAGGIANI, A. (2004), « La prima età del Ferro nella toscana settentrionale », *I LIGURI, Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, DE MARINIS, R. et SPADEA G. (éd.), Milan, Skira, p.159-162.

MAGGIANI, A. (2008), « *Oppida* e *castella*, la diffesa del territorio », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, p.355-372.

PARIBENI, E. (1990), *Etruscorum ante quam ligurum*, Pontedera, Bandecchi & Vivaldi.

PASQUINUCCI, M. et STORTI, S. (1989), *Pisa antica : scavi nel giardino dell'Arcivescovado*, Pontedera, Bandecchi e Vivaldi.

ZECCHINI, M. (1999), *Lucca etrusca, abitati, necropoli, luoghi di culto*, Lucca, Accademia lucchese di scienze, lettere ed arti.

LA CITÉ DE PISE

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Πῖσα en grec et Pisa en latin
Site : Centre d'une zone lagunaire
Situation : Au nord du cours de l'Arno, à la confluence avec l'Auser. Séparée de la mer par une série de cordons côtiers de 3,8km
Superficie : ∅
Formation : De petits agglomérats à l'âge du Bronze
Fondation : Par les fils de Nelée (Strabon, *Géographie*, V, 2, 5) ou une fondation par Tarchon (Caton, fr. d, II Chassignet) ou par Pélops (Pline, *Histoire naturelle*, III, 50). Servius (*Commentaire à l'Énéide*, X, 179) présente près de huit versions différentes des origines de Pise, cité étrusque, ligure ou grecque.
Événements au Ve siècle : Peut-être la cité aurait-elle participé en 415 au combat d'Athènes contre Syracuse (BRUNI 2003)
Numismatique : À la fin du Ve siècle, apparaissent des monnaies en argent, fondées sur un système de drachmes. Le droit représente une amphore dans un cercle avec un animal marin d'un côté et le revers est lisse.

Les origines

Pise serait un centre étrusque depuis le IXe siècle et, peut-être, depuis l'âge du Bonze (BRUNI 1998).

L'évolution de la cité

L'habitat du VIIIe siècle serait constitué de plusieurs villages. L'aspect urbain de Pise serait atteint au VIIe siècle avec l'occupation de l'espace par des maisons à caractère privé. L'activité économique serait liée au travail des métaux jusqu'au VIe siècle d'après la suggestion de S. Bruni (BRUNI 2003). La période classique correspondrait à une vivacité politique et économique d'après les productions funéraires en marbre et la céramique, et d'après les légendes des origines qui dénotent une alliance avec la Grèce. Au IVe siècle, une crise se ferait ressentir à Pise, peut-être déclenchée par un changement politique en Émilie occidentale.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La cité de Pise se développe dans le secteur nord de l'actuel cours de l'Arno. L'habitat de la période classique devait se concentrer entre l'Auser et l'Arno. Vers 480 av. J.-C., une violente inondation sur presque tout l'ensemble de l'habitat a détruit les principales zones d'activité économique et religieuse de la période archaïque (Sant'Apollonia et Piazza del Duomo). La reconstruction de la cité s'inscrit dans un cadre plus vaste : S. Bruni propose de voir dans l'origine orvietane des matrices du temple de Piazza Dante, une volonté de reproduire localement des modèles de la « capitale » religieuse du *nomen etruscum* (BRUNI 1998).

La forme urbaine

Fortifications : ∅ pas de circuit de défense au Ve siècle (BRUNI 1998)
Portes : ∅
Voirie : Peut-être des *stenopoi*
Arx-acropole : ∅
Forum-place publique : ∅
Nécropoles : Au nord de l'habitat, jusqu'à Arena Garibaldi et la Chiesa San Zeno. Abandon vers le milieu du Ve siècle de l'aire entre Pietrasantina et San Jacopo

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Piazza Dante	Vers la fin du Ve siècle	Terres cuites architecturales et beaucoup de matériel	Un édifice monumental à caractère religieux de grande dimension
Piazza Duomo	Période classique et un dépôt du début du IVe siècle	Beaucoup de matériel et quelques fondations autour d'un axe orienté N/S.	Aire sacrée. Une dévotion de personnages assez riches pour une figure féminine (BRUNI 1998) ? Difficile de donner un cadre d'ensemble car la zone est très perturbée à la période hellénistique
Piazza Duomo		Une vaste zone ouverte autour d'un autel de pierre, grand bloc	Lieu de culte

		quadrangulaire de 100x40m	

L'habitat

L'aménagement de l'espace portuaire urbain a donné lieu à des structures et des murs.

L'utilisation de l'eau

Ø

C- ORGANISATION URBAINE

Par sa situation, Pise possède une économie fondée sur le commerce maritime et le travail du bois. Les légendes de la fondation de Pise, entre les mondes ligure, étrusque et grec, présentent Pise comme une cité de frontière et un point de rencontre. Les années 480-470 correspondent à une période de grands changements urbains même si les découvertes archéologiques sont ponctuelles.

Le plan urbain

Le plan urbain et les assises économico-sociales de Pise au cours du milieu du Ve siècle sont mal connus. Il n'est pas possible de reconstituer le tissu urbain de la période classique. Des inondations de l'Arno et de l'Auser au début du siècle ont profondément modifié l'espace. Dans le quartier du port antique, des prospections ont permis d'identifier des *stenopoi* orientés nord-est/sud-ouest. La majorité des constructions devait être en bois et le port devait se situer à l'embouchure de l'Arno.

Type de cité

Elle a été interprétée comme un site de frontière (BRUNI 2003) ou comme un *emporion* (GRAS 1985) assimilable à celui de Gravisca ou de Gênes selon une suggestion de M. Cristofani (CRISTOFANI 1983).

Institutions

Ø

Carte de Pise à la période classique
(d'après BRUNI 1993).

D- BIBLIOGRAPHIE

BRUNI, S. éd. (1993), *Pise, Piazza Dante : Uno spaccato della storia pisana : La campagna di scavo 1991*, Pontedera, Bandecchi & Vivaldi.

BRUNI, S. (1998), *Pisa etrusca. Anatomia di una città scomparsa*, Milan, Longanesi.

BRUNI, S. (2003), « "Pisa etrusca et loca et flumina"… sed etiam maria. Appunti sulla vicenda di Pisa etrusca », *Pisa e il Mediterraneo. Uomini, merci, idee dagli Etruschi ai Medici*, TANGHERONI M. (éd.), Milan, Skira, p.45-56.

CRISTOFANI, M. (1983), *Gli Etruschi del mare*, Milan, Longanesi.

GRAS, M. (1985), *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Paris, E. De Boccard.

LA PLAINE PADANE

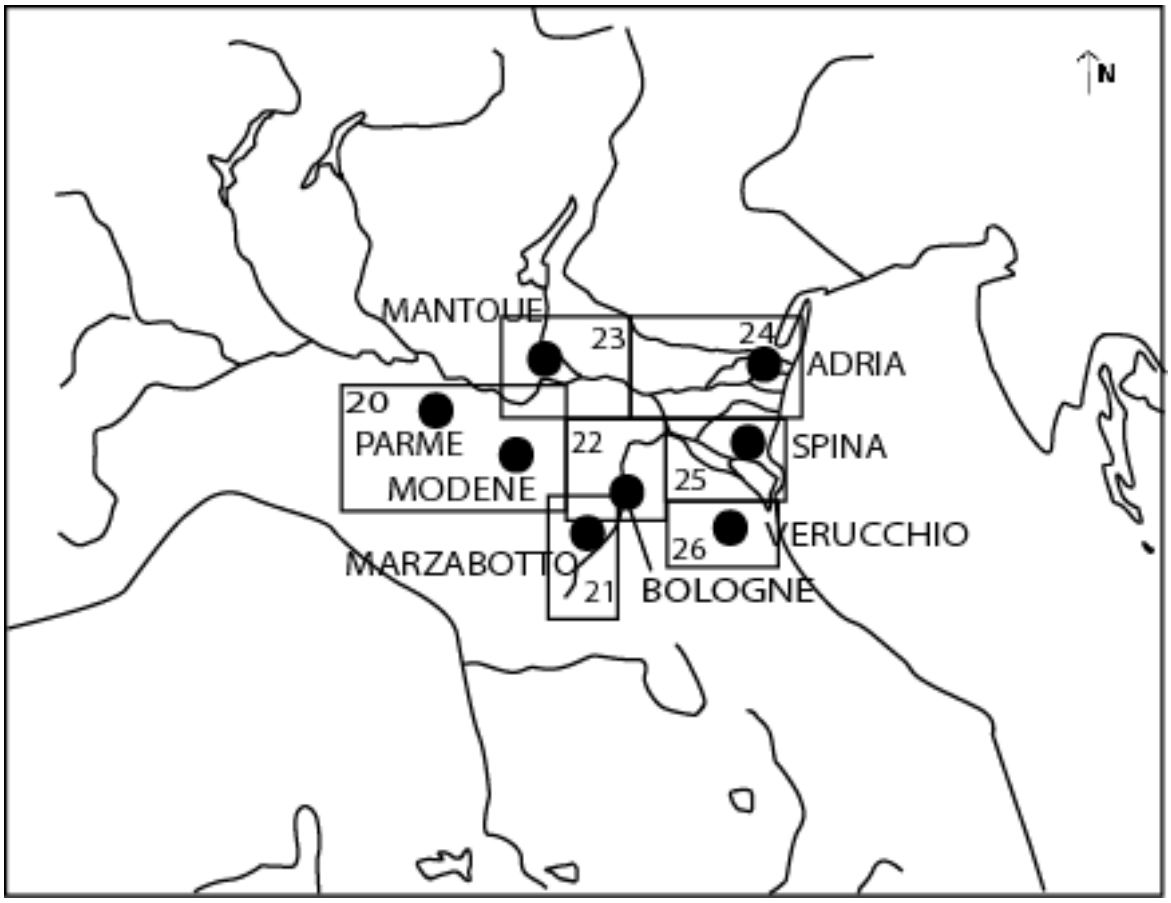

Introduction

20- L'Émilie occidentale entre le Taro et le Panaro

21- La vallée du Reno et la cité de Marzabotto

22- La cité de Bologne-Felsina

23- Le territoire de Mantoue et la cité de Forcello

24- Le territoire et la cité d'Adria

25- Le territoire et la cité de Spina

26- La Romagne et Verucchio

Introduction

Le découpage territorial qui prélude à l'établissement des fiches archéologiques sur la plaine Padane se fonde sur des critères géographiques. Il ne s'agit pas d'une interprétation historique mais d'une division pratique pour faciliter la lecture. La cité de Bologne-Felsina semble isolée mais cette impression doit être contrebalancée par le fait que l'influence de Felsina devait s'étendre à la période classique sur l'ensemble de la plaine Padane. Il a semblé plus judicieux, dans la présentation, de séparer les régions géographiquement homogènes et la cité de Felsina elle-même. Les données sont présentées selon une répartition qui se veut moins rigide que pratique.

On notera également, dans le découpage géographique, l'absence de la vallée de la Samoggia, localisée entre le Panaro et le Reno. Dans cette vallée, sont à noter des sites le long de la route qui parcourt le piémont des Apennins. Mais il s'agit principalement de nécropoles et la plupart ne présente pas de continuité entre la période villanovienne et la période classique. C'est pourquoi ces sites ne sont pas cartographiés.

Dans l'ensemble de la plaine Padane, s'est constitué un système monétaire fondé sur l'*aes rude* et l'*aes signatum* (NERI 1998).

BIBLIOGRAPHIE

LABATE, D. (1989), « Topografia storica della Valle del Secchia in età etrusca e direttrici commerciali », *Rubiera. « Principi » etruschi in Val di Secchia, catalogo della mostra*, AMBROSETTI G., MACELLARI R. et MALNATI L., Reggio Emilia, Tecnostampa, p.39-48.

MALNATI, L. et MANFREDI, V. (1991), *Gli Etruschi in Val Padana*, Milan, Il saggiatore.

NERI, D. (1998), *Aspetti premonetali e monetali nell'Emilia centrale: aes signatum e moneta greca da Castelfranco Emilia*, Florence, All'Insegna del Giglio.

SASSATELLI, G. (1990), « La situazione in Etruria Padana », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.51-100.

20- L'Émilie occidentale entre le Taro et le Panaro

A- Les limites du territoire

La région comprise entre les deux fleuves, Taro et Panaro, se situe dans la partie la plus occidentale de la plaine Padane, dans les actuelles provinces de Parme et de Modène. Il s'agit de voies de pénétration vers la Versilia au sud (zone de Pise). Cet espace est dorénavant associé au monde étrusque, et non plus au monde ligure (Malnati 2004), notamment à cause de l'accroissement du nombre d'inscriptions en langue étrusque qui en proviennent. On peut se demander toutefois dans quelle mesure il existe une influence de Felsina dans cet espace. G. Sassatelli rappelle les problèmes de lecture des cippes monumentaux de Rubiera datés de la phase orientalisante : la documentation archéologique suggère un rapport étroit avec Bologne, même s'il a été proposé un rapprochement typologique de ces cippes avec ceux du côté tyrrhénien et de la Versilia (Sassatelli 2008).

B- Géographie et hydrographie

Cette région, drainée par le Pô, possède un riche réseau hydrographique. Quelques changements sont à noter sur le positionnement des fleuves : le cours du Secchia, notamment, voie de pénétration vers l'Étrurie, par le Passo di Pradarena, et la vallée du Serchio, se situait beaucoup plus à l'est dans l'Antiquité[42].

C- Les voies de communication

Parmi les voies de communication qui ont laissé des traces archéologiques, E. Govi et G. Sassatelli répertorient les routes construites avec des dalles en pierre à Cittanova, à San Polo, à Castelnuoco Monti, à Correggio, à Sorbolo, à San Ilario, à Taneto, à Collecchio et à Quingento[43]. Le peuplement devait s'organiser en fonction de ces routes et des voies commerciales. D. Labate propose la reconstitution de trois voies ; l'une le long du Piemont des Apennins reliant l'ensemble des sites, une autre parallèle dans la

[42] Patroncini 1976 confirme Chevallier 1965.
[43] Govi-Sassatelli 1992.

plaine et passant par Rubiera, et une troisième qui passe les Apennins en suivant les vallées du Serchio et du Secchia pour ensuite suivre le Panaro et arriver à Spina. Cette reconstitution ne tient cependant pas compte de la densité du trafic et des liaisons entre chaque site (LABATE 1989).

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

D'après M. Catarsi Dall'Aglio, il n'existe pas de traces d'occupation étrusque avant le VIIe siècle dans la région de Parme[44]. Au contraire, la région de Modène présente une continuité entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Entre autres, on peut noter à Castelfranco Emilia, un habitat du VIIIe siècle délimité par une palissade de bois (MALNATI-SASSATELLI 2008). Toutefois les données en Émilie sont assez rares pour la période des IXe-VIIe siècles (d'après MALNATI 2004). Au VIe siècle, l'occupation intensive du territoire serait alors liée à une bonification des terres et le contrôle s'effectuerait par des centres, petits et moyens.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Pour toute la zone occidentale du Taro au Panaro, D. Vitali présente un catalogue de cinquante-trois sites archéologiques étrusques en se fondant notamment sur R. Scarani qui répertorie, entre les deux fleuves, trente-deux sites[45]. D. Labate répertorie quatre-vingt-six sites étrusques, ligures et celtes entre le Parma et la vallée du Reno, comprenant une série de fermes entre le Secchia et le Panaro[46]. Pour M. Catarsi Dall'Aglio, une trentaine de sites mineurs sont localisables dans la région de Fidenza et aux alentours de Parme[47].

Sur le piémont, entre le Parma et le Panaro, la carte de répartition des sites archéologiques du VIIe siècle au IIe siècle (réalisée par TIRABASSI 1990) comprend deux-cent-cinq références. Enfin, la carte archéologique du Fiorano Modenese (LABATE 2006) présente, dans un espace plus restreint, une quinzaine de sites de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Il faut rajouter également une série de tombes de la période classique dispersées dans la plaine comme à San Cesario sul Panaro et à Guastalla près du Pô.

[44] CATARSI DALL'AGLIO 2009.
[45] VITALI 1983 et SCARANI 1971.
[46] LABATE 1989.
[47] CATARSI DALL'AGLIO 2009.

À partir du milieu du Ve siècle, le territoire de la plaine est un peu moins connu que le piémont des Apennins. L. Malnati écrivait au sujet du territoire de Carpi au nord de Modène : « *mancano purtroppo nell'area attorno a Carpi e, in genere, nella massa pianura, fino ad ora, dati per il periodo della seconda metà del V secolo, probabilmente il momento più significativo della presenza etrusca in Emilia Occidentale (Castelvetro, Rubiera, Casale, S. Polo d'Enza, Fraore)* »[48]. Les prospections de surface permettent de vérifier une utilisation dense du territoire mais n'ont pas permis la fouille de structures complètes.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Une série de fermes est identifiable dans la plaine et une série d'habitats, localisés par leur nécropole, se situe sur le piémont. Trois vallées sont particulièrement habitées : l'Enza, le Crostolo et la Secchia. Elles favoriseraient la pénétration vers l'Étrurie centrale. Par exemple, « *Castelvetro si inscrive nel progetto di popolamento di una fascia pedemontana di territorio con siti fondati nelle vallate fluviali che solcano gli Appennini, dal Reno all'Enza* »[49]. Pour la région de Rubiera, L. Malnati et R. Macellari suggèrent que le Ve siècle corresponde à une phase de disparition des villages au profit de fermes[50]. Les groupes isolés seraient donc plus nombreux.

Les sites entre le Taro et le Parma qui possèdent des structures d'habitat à la période classique sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

[48] MALNATI 1985, n. 32, p.41.
[49] PIZZIRANI 2009, p. 175.
[50] MALNATI–MACELLARI 1989.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BAGANZOLA	Parme	De la fin du VIe au Ve siècle	Nécropole et restes de structures avec un four à céramique	Habitat
CACCIOLA	Scandiano	VIIe-Ve siècles	Cabane et matériel	Habitat
CANALI	Reggio Emilia	Période classique	Des murs de galets en pierre sèche	Habitat
CA' NUOVA	Nirano	VIe-Ve siècles	Structures en pierre sèche	Ferme
CARPI	S. Croce di Carpi et Budrione, via Gusmea	Du VIIe siècle au début du Ve siècle	Matériel	Deux habitats
CASALE loc. Villa Rivalta	Reggio Emilia	VIe-IVe siècles	Un four pour la cuisson des céramiques	Zone artisanale
CASTELLARANO	Roteglia	Période classique	Un mur en pierre sèche, orienté N/S forme un angle droit vers l'Ouest. Traces de cabane et d'un mur en pierre sèche. Matériel de l'âge du Fer	Habitat
CASTELVETRO	Sur le piémont	Une seconde phase à la fin du Ve siècle	Nécropole et traces d'une route	Une émanation de Felsina ?
CAVE CUOGHI	Sassuolo	VIe-Ve siècles	Structures en pierre sèche	Ferme
CITTANOVA	Dans la plaine	VIIe-VIe siècles	Route d'une quinzaine de mètres de long	
COLLECCHIO	Vallée du Parma	Ve siècle	Murs en pierre sèche en galet et un cabane	Habitat
CORREGGIO	Loc. Villa S. Marina	De la première moitié du VIe au Ve siècles	Nécropole et traces d'une route	Pour relier Rubiera au Pô ?
FRAORE	Reggio Emilia	Période classique	Des murs de galets en pierre sèche	Habitat
FORTE URBANO	Castelfranco Emilia	De la fin du Ve siècle jusqu'au début du IVe siècle	Canaux, fossés et trous de poteaux. Quatre phases sont visibles à Forte Urbano : la phase D du Ve siècle montre un espace nivelé et bonifié. Il n'est pas possible de	Un espace fortement lié à l'agriculture (dégradation et abandon du site par la suite)

			définir sa planimétrie. Site bien défendu	
MIRANDOLA	Loc. Povertà et loc. Miseria Vecchia près du Pô	Période classique	Fossés et trous de poteaux	Espace lié à l'agriculture ?
MONTE CASTAGNETO	Castelnuovo Monti	Période classique	Un long mur en galet (hauteur 0,70, largeur 1m) associé à un puits (profondeur 8,30m). Matériel type Servirola et Castellarano. Petite nécropole à flanc de colline	Habitat
POGGIO RUSCO	Loc. Boccazzola	Période classique	Fosses et trous de poteaux	Habitat de cabanes
QUINGENTO	Vallée de l'Enza	Période classique	Nécropoles et structure en pierre sèche constituant une route et un habitat	Habitat
RUBIERA	Vallée de la Secchia	De la fin du VIIe au début du VIe siècle	Découverte de matériel (bucchero), un puits, un cippe avec inscription mentionnant un magistrat	Habitat
SAN ILARIO	Vallée de l'Enza	Période classique	Nécropole et large route de 7m sur une longueur de 30m. Un four de la période de l'âge du Fer	Habitat
SAN POLO D'ENZA	Loc. Servirola	Période classique	Les structures rectangulaires en pierre sèche définissent deux phases d'habitat : la première regroupant les cabanes et la fonderie ; la seconde phase correspondrait à la période Marzabotto II. La planimétrie serait orthogonale	Un centre mineur sur 3ha. Un habitat de l'âge du Fer sur un grand village de l'âge du Bronze
SORBOLO	Loc. Casaltone	Période classique	Nécropoles et traces d'une route	Habitat
TANETO	Vallée de l'Enza	Période classique	Nécropoles et traces d'une route	Habitat

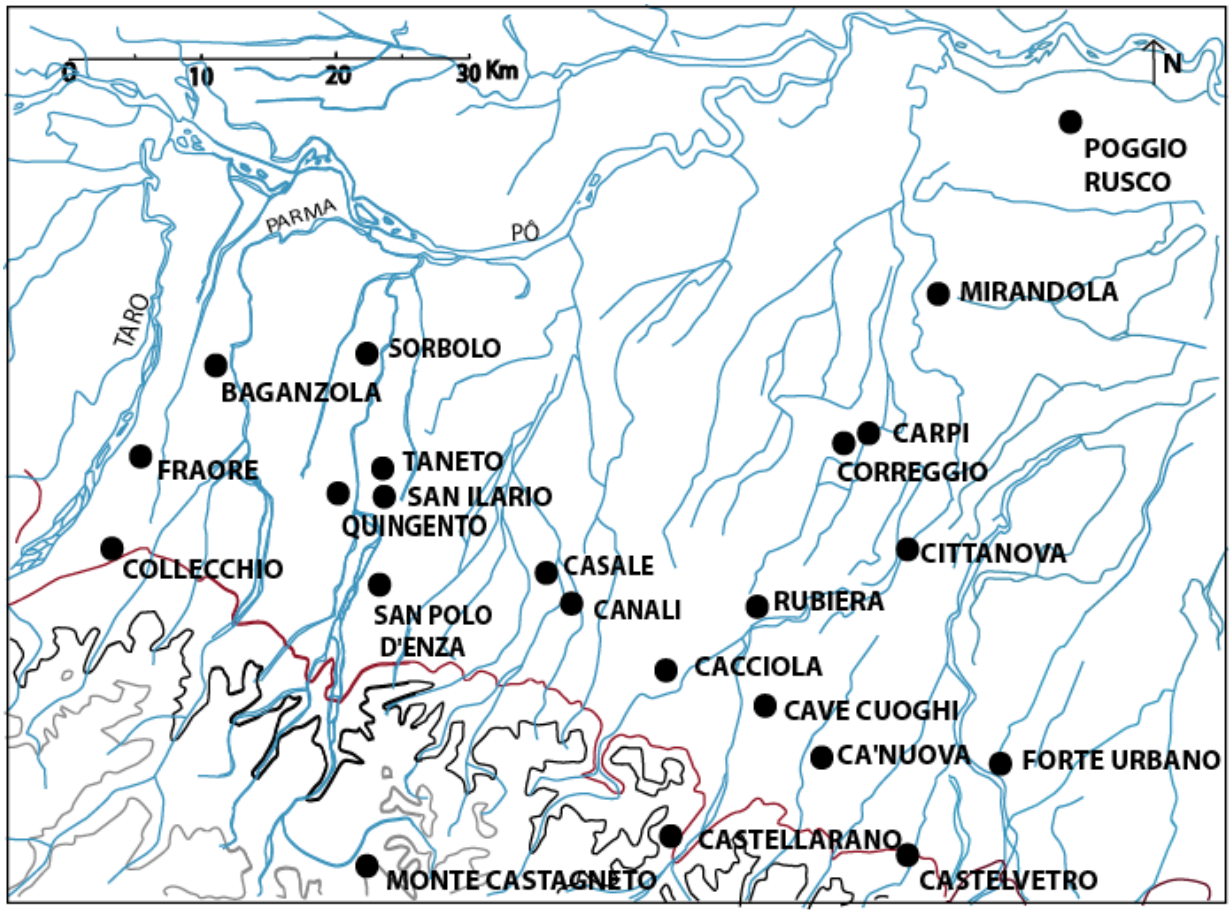

Localisation des sites étrusques de la vallée du Taro à la vallée du Panaro.

Plan de Forte Urbano
(d'après MALNATI-SASSATELLI 2008).

Plan de Mirandola, loc. Povertà lors des prospections en 1990
1- céramiques de l'âge du Fer ; 2- éléments romains ; 3- ancien lit du fleuve ; 4- ramifications ; A et B – sites de l'âge du Fer (d'après MALNATI-CALZOLARI 1992).

Plan schématique de Monte Castagneto, section de G. Chierici
(d'après GOVI-SASSATELLI 1992).

Plan de la section de San Polo d'Enza.
Des murs en galets sur des couches de l'âge du Fer (d'après GOVI-SASSATELLI 1992).

Plan de Collecchio
(d'après SCARANI 1970).

G- BIBLIOGRAPHIE

CATARSI DALL'AGLIO, M. (2009), « Testimonianze dell'età del ferro dal Parmese », *Archeologia ad alta velocità. Indagini geologiche e archeologiche lungo il tracciato ferroviario*, BERNABÒ BREA M. et RENZO V. (éd.), Quaderni di Archeologia dell'Emilia Romagna.

CHEVALLIER, R. (1965), « Problematica della centuriazione », *Arte e civiltà romana nell'Italia settentrionale*, Bologne, Edizioni Alfa, p.581-591.

GOVI, E. et SASSATELLI, G. (1992), « Testimoniane di età preromana : strade e monumentalizzazione », *Atlante tematico di topografia antica n°1, Tecnica stradale romana*, Rome, “L’Erma” di Bretschneider, p.125-139.

LABATE, D. (1989), « Topografia storica della Valle del Secchia in età etrusca e direttrici commerciali, », *Rubiera. « Principi » etruschi in Val di Secchia, catalogo della mostra*, AMBROSETTI G., MACELLARI R. et MALNATI L., Reggio Emilia, Tecnostampa, p.39-48.

LABATE, D. éd. (2006), *Fiorano e la valle del torrente spezzano. Archeologia di un territorio*, Florence, All’insegna del Giglio.

MALNATI, L. (1985), « Il territorio carpigiano durante l’età del ferro », *Ricerche archeologiche nel Carpigiano*, Modène, Edizioni Panini, p.29-50.

MALNATI, L. (2004), « Liguri ed Etruschi in Emilia fra il VII e il V sec. a. C. », *I Liguri, un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, DE MARINIS R. C. et SPADEA G. (éd.), Milan, Skira, p.235-237.

MALNATI, L. et CALZOLARI, M. éd. (1992), *Gli Etruschi nella Bassa Modenese Nuove scoperte e prospettive di ricerca in un settore dell’Etruria padana*, Gruppo studi bassa moenese, San Felice sul Panaro.

MALNATI L. et MACELLARI, R. (1989), « Rubiera e la valle del Secchia : dalla colonizzazione etrusca alla crisi politica ed economica del IV-III secolo a. C. », *Rubiera . « Principi » etruschi in Val di Secchia, catalogo della mostra*, AMBROSETTI G., MACELLARI R. et MALNATI L. (éd.), Reggio Emilia, Tecnostampa, p.25-38.

MALNATI, L. et SASSATELLI, G. (2008), « La città e i suoi limiti in Etruria padana », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.429-469.

PATRONCINI, L. (1976), « Rubiera », *"Scavi e scoperte. Emilia-Romagna"*, *Studi Etruschi*, 44, p.397-401.

PIZZIRANI, C. (2009), « Il sepolcreto etrusco della Galassina di Castelvetro (MO). Analisi preliminare dei dati topografici e dei contesti tombali », *Archeologia preromana in Emilia Occidentale: la ricerca oggi tra Monts e pianura : Milano, 5 aprile 2006*, CHIARAMONTE TRERE C. (éd.), Milan, Cisalpino, p.165-178.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l’Archeologia dell’Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

SCARANI, R. (1970), « Collecchio (Parma) », *Notizie degli scavi*, p.39-49.

SCARANI, R. (1971), « Repertorio », *Preistoria dell’Emilia Romagna*, Bologne, Forni, p.542.

TIRABASSI, J. (1990), « Topografia storica », *Vestigia Crustunei, insediamenti etruschi lungo il corso del Crostolo*, AMBROSETTI G. et MACELLARI R. (éd.), Reggio Emilia, Tecnostampa, p.45-76.

VITALI, D. (1983), « L’età del ferro nell’Emilia occidentale, dati, considerazioni, proposte », *Studi sulla città antica, L’Emilia-Romagna*, MANSUELLI G. A. et ZANCHERI R. (éd.), “L’Erma” di Bretschneider, p.129-174.

21- La vallée du Reno et la cité de Marzabotto

A- LES LIMITES DU TERRITOIRE

Il s'agit d'une vallée, au sud de Bologne, orientée nord-est/sud-ouest. Sa situation stratégique entre la plaine du Pô et l'Étrurie centrale est renforcée par la possibilité de traverser, facilement, les Apennins pour rejoindre la vallée de l'Arno et Fiesole.

B- GÉOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

Le fleuve Reno prend sa source au nord de Pistoia et se jette dans le Pô, dans le bras Padua à Spina.

C- LES VOIES DE COMMUNICATION

On peut supposer que les voies de communication suivaient la vallée. La route, découverte à Grizzana, a certainement été empruntée dès la période étrusque.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

G. A. Mansuelli recense trente-huit sites archéologiques dans cet espace, de la période villanovienne à la période romaine. Il pensait que l'installation des communautés dans la vallée du Reno était liée à l'utilisation des mines de métaux[51]. G. Sassatelli suggère au contraire une circulation des matières premières plus vaste en plaine Padane[52]. Avec l'arrivée des Celtes, la vallée du Reno perd de son importance pour la vallée de l'Idice, qui lui est parallèle vers l'Est. C'est pourquoi, nous avons fait apparaître Monterenzio sur la carte ci-après.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

La grande nouveauté de la période classique réside dans l'aménagement de cet espace au cours du radical processus de transformation de la plaine Padane après le milieu du VIe siècle : il s'agit d'une réorganisation du système interne des réseaux, voies de

[51] MANSUELLI 1965.
[52] SASSATELLI 1990.

commerce et hiérarchie urbaine. Le mouvement qui est à l'origine de la fondation de Marzabotto, de sa régularisation et de sa planification, serait certainement local : G. Colonna suggère un regroupement de communautés de la vallée du Reno (COLONNA 1988). G. Sassatelli propose d'associer également, à la fondation de Marzabotto, la cité de Felsina, dans la mesure où cette dernière est intéressée par le changement politique et la réorganisation économique de la plaine Padane à cette période. L'impulsion des autres communautés étrusques est limitée mais pas forcément exclue (SASSATELLI 2008).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

On compte deux habitats, celui de Casalecchio di Reno et celui de Marzabotto. Casalecchio marquerait l'entrée dans la vallée et fonctionnerait peut-être comme un relais. Marzabotto, au cœur de la vallée, serait née du regroupement des habitants des Apennins sous l'impulsion de Felsina. Sasso Marconi, entre les deux habitats, présente des nécropoles du Ve siècle. On connaît aussi un lieu de culte à Monteguragazza. Les autres sites correspondent uniquement à des nécropoles.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CASALECCHIO DI RENO	Vallée du Reno	Site occupé depuis la période villanovienne, réorganisé au VIe siècle, et en activité jusqu'au début du IIe siècle	Une vaste place avec pavement en galet et la fin d'une large route pavée de 3,5m à 4,5m de large. Une autre route dans le village de 5m de large. Deux espaces fouillés qui se caractérisent par des fondations en galet, murs avec des panneaux de bois et des espaces ouverts : 1- au nord de la voie Isonzo, Podere Tosarella. Ilots rectangulaires de 100m x 200m, orientés OSO et ENE, séparés par une cour. 2- au sud, îlots d'habitations de 9,5-10m x 16m. Typologie des	Complexe rural

			édifices longs avec des espaces ouverts	
GRIZZANA	Vallée du Reno	Période archaïque et classique	Trace d'une route et nécropole	Voie de pénétration
MONTEGURA-GAZZA	Vallée du Reno	Période archaïque et classique	Traces de murs	Sanctuaire

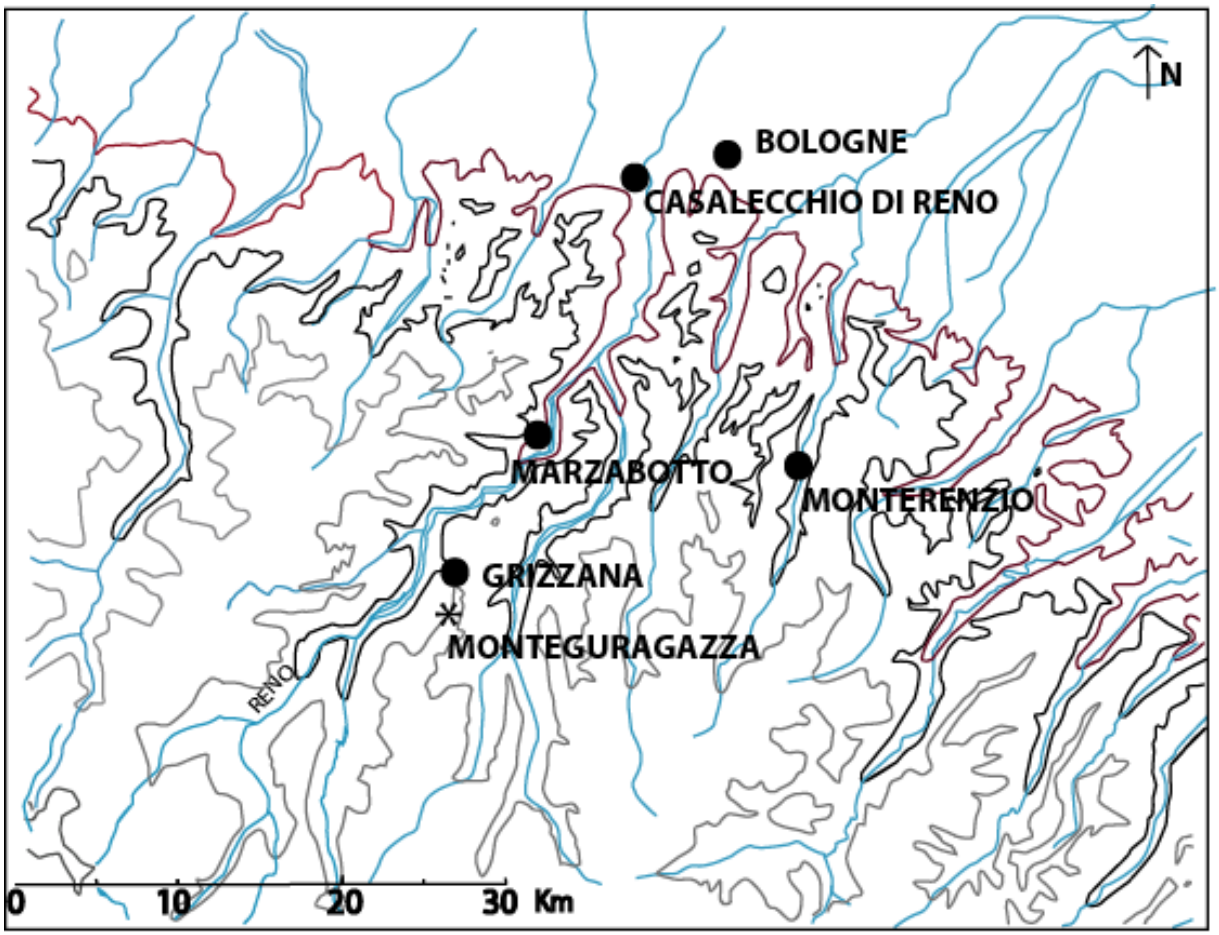

Carte de localisation des sites avec restes de structures d'habitat pour la période classique dans la vallée du Reno.
Sont localisés également les sites de Bologne-Felsina et de Monterenzio.

Reconstitution de la planimétrie de Casalecchio di Reno
(d'après ORTALLI 2002).

G- BIBLIOGRAPHIE

COLONNA, G. (1988), « Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia Romagna) », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche, Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.15-24.

MANSUELLI, G. A. (1965), « Contributo alla conoscenza del popolamento pre-protostorico emiliano: la valle del Reno », *Atti della X Riunione scientifica dell'Istituto di preistoria e protostoria in memoria di Francesco Zorzi*, Verone, Stamperia Valdonega.

ORTALLI, J. (2002), « La « rivoluzione » felsinea : nuove prospettive dagli scavi di Casalecchio di Reno », *Padusa*, 38, p.57-77.

SASSATELLI, G. (1990), « La situazione in Etruria Padana », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle av. J.-C.*, Rome, École française de Rome, p.51-100.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

LA CITÉ DE MARZABOTTO

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Kainua (inscription)
Site : Ample terrasse d'origine fluviale (Plateau de Pian di Misano)
Situation : Rive gauche du Reno, au sud de Bologne.
Superficie : 25-30 ha
Formation : La planimétrie actuelle est précédée d'une phase d'habitat de cabanes (vers le milieu du VIe siècle)
Fondation : Les principaux signes archéologiques d'une fondation sont les cippes qui signalent les croisements de rues, dont le cippe marqué d'une croix au centre de la cité (au croisement des *plateiai* A et C)
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : ∅

Les origines

Le site de Marzabotto semble occupé à partir du VIIIe siècle (soit au Villanovien III).

L'évolution de la cité

Marzabotto est fondée au cours du VIe siècle puis la cité est abandonnée au IVe siècle. Outre cet avantage chronologique qui circonscrit la cité à la période classique, il s'agit de la planimétrie la plus complète d'une cité étrusque.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Avec un plan urbain quasiment entier, malgré une érosion de la partie sud-ouest du plateau, Marzabotto est la seule cité à pouvoir être étudiée dans son ensemble. La cité se caractérise par une production métallurgique, dans ses grandes maisons et ses ateliers (SASSATELLI 1990).

La forme urbaine

Fortifications : Un mur de travertin a été conservé dans la partie Est sur une longueur de 5m. On peut supposer la présence d'un fossé sur l'acropole, fossé qui se prolongerait vers le Nord de la cité (MALNATI-SASSATELLI 2008)

Portes : Deux portes sont connues. Celle de l'Est présente un aspect monumental et permet de mettre en contact le niveau de la ville et le niveau de la nécropole en contrebas. Au nord, une autre porte mène à la nécropole (SASSATELLI in MALNATI-SASSATELLI 2008 propose d'en revoir la localisation davantage à l'ouest afin qu'elle coïncide avec une rue principale)

Voirie : La largeur des *plateiai* est de 15m avec, des deux côtés, des caniveaux et des trottoirs. Ces derniers seraient recouverts d'une toiture. Les *stenopoi* qui délimitent les îlots sont moins larges (5m). Les routes en terre battue vers le Nord et vers l'Est menaient à l'entrée de la cité

Arx-acropole : Au nord-ouest de la cité sur une partie plus élevée. L'espace a été nivelé. On dénombre cinq édifices orientés nord-sud, interprétés comme des lieux de culte. Une sixième structure serait l'*auguraculum*

Forum-place publique : Espace libre et portique à l'est du temple de Tinia (LIPPOLIS 2005 et SASSATELLI 2009)

Nécropoles : Hors de l'espace urbain, une à l'est et l'autre au nord

Les sanctuaires urbains

Localisation	Description	Interprétation
Acropole - Édifice A	Murs et angle NO de la structure. Blocs de travertin sur fondation de galet	Temple périptère sur podium à une cella et un pronaos
Acropole - Édifice B	Podium carré muni d'un puits en son centre	Mundus
Acropole - Édifice C	Plan rectangulaire de 18,7m x 17,6m	Temple de type étrusque avec trois pièces
Acropole - Édifice D	Un podium avec une enceinte, à ciel ouvert	Autel
Acropole - Édifice E	Structure orientée vers l'Est avec un plan rectangulaire (27m x 16m)	Temple lié aux activités de l'édifice Y
Acropole - Édifice Y	Restes en travertin 14m x 3,20m, avec un portique et un escalier.	*Auguraculum*
Région I îlot 5, près de l'entrée Nord.	Des édifices liés à un sanctuaire à côté du temple, un portique d'entrée. Périptère classique, gradins d'accès. 35,5m x 21,75m	Temple de Tinia
Au NE	Antéfixes et tuiles peintes (GENTILI 1978). Édifice de 9m x 7,5m. Un bassin et un canal	Temple pour le culte des eaux : une fontaine monumentale et publique
Au SE	Série de matériel, blocs de pierre et cippe	Aire sacrée liée à la nécropole ou à la porte

L'habitat

Localisation	Description	Interprétation
Région II îlot 1	Zone d'artisanat. Abondance du matériel (tuile et briques) et four pour la terre cuite	
Région III, îlot 2, maison de tête	Deux fours	
Région IV îlot 1	Huit maisons. Entrée sur la *plateia* A. Planimétrie uniforme. Long couloir d'entrée, cour interne cruciforme à ciel ouvert sur lesquels s'ouvrent trois espaces alignés	
Région IV îlot 2 - au nord de la *plateia* B	Deux maisons qui font face à la *plateia*. Espaces spécialisés pour l'artisanat	
Région V îlot 2 - la maison de tête	Entrée monumentale sur la *plateia* D. Cinq espaces de vie pour une seule habitation	Fonction publique ?
Région V îlot 3	Maisons plus petites que dans la région IV et presque carrées. Entrée sur les *stenopoi*. La superficie d'une maison correspond à la moitié de l'îlot. Cour en croix : 17, 45m x 10,75m	
RégionV îlot 5	Four pour le travail du métal	Un atelier

L'habitat est caractérisé par des îlots d'habitation de 145m x 35m. Les maisons possèdent des murs avec des fondations de pierre et une élévation en brique crue. Les toits sont en tuiles.

L'utilisation de l'eau

En plus des puits systématiquement présents dans les maisons (une cinquantaine sont répertoriés), on peut noter des caniveaux le long des voies de circulation et dans les maisons. On a retrouvé des conduites d'eau et un système de captation des eaux.

C- ORGANISATION URBAINE

Le plan urbain

Le plan urbain est rectiligne et orthonormé. Quatre grandes rues appelées *plateiai* ont été identifiées : l'une orientée en direction nord-sud (A), et les trois autres selon l'axe est-ouest (B, C et D). Les six régions (peut-être huit mais la partie sud-est a été érodée) délimitées par ces *plateia* seraient composées de cinq îlots de largeur identique. La géométrie ne s'accompagne pas de symétrie et la différence de largeur entre les îlots des

régions III-IV et ceux des régions V-VI a été expliquée par A. Gottarelli[53]. En s'appuyant sur les descriptions des textes latins, A. Gottarelli a pu démontrer comment la visée du soleil à son coucher et à son lever pouvait donner des mesures différentes (GOTTARELLI 2005). Les galets retrouvés aux croisements des rues confirmeraient l'aspect rituel de la fondation de la cité.

Type de cité

Cette structure urbaine fait sans aucun doute de Marzabotto une cité. On a proposé de voir la fondation de la cité en rapport avec la réorganisation des échanges dans la plaine Padane, à cause de sa spontanéité et de sa contemporanéité avec la fondation de Spina. Marzabotto est souvent considérée comme une colonie dont le peuplement serait principalement local (SASSATELLI 2008).

Institutions

Ø

[53] GOTTARELLI 2005.

Plan de la cité de Marzabotto
(d'après SASSATELLI-GOVI 2005).

Plan des temples de l'acropole de Marzabotto
(Édifice A, B, C, D, E, Y d'après VITALI 1985).

Plan du temple pour le culte des eaux de Marzabotto
(d'après GUALANDI 1983).

Plan du temple de Tinia à Marzabotto (RégionI, îlot 5) (d'après SASSATELLI-GOVI 2005).

Plan du secteur à l'est du temple de Tinia à Marzabotto (RégionI, îlot 4)
1-*Plateai* B, 2-*Plateia* A, 3-Sanctuaire de Tinia, 4-Édifice monumental et son enceinte, 5-Espace clos, 6-Posterula (d'après LIPPOLIS 2005).

D- BIBLIOGRAPHIE

GENTILI, G. V. (1978), « Ipotesi sulla celtizzazione nell'Emilia e nella Romagna », *I Galli e l'Italia, catalogo mostra*, Rome, De Luca, p.114-116.

GOTTARELLI, A. (2005), « Templum Solare e città fondata. La connessione astronomica della forma urbana della città etrusca di Marzabotto (III) », *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto, Nuove prospettive di ricerca*, SASSATELLI G. et GOVI E., Bologne, Ante Quem, p.101-138

GOVI, E. éd. (2007), *Marzabotto una città etrusca*, Bologne, Ante Quem.

GUALANDI, G. (1983), « Grecia ed Etruria : la monumentalizzazione delle aree di culto », *Studi sulla città antica. L'Emilia-Romagna*, MANSUELLI G. A. (éd.), Rome, "L'Erma" di Breteschneider, p.25-63.

LIPPOLIS, E. (2005), « Nuovi dati sull'acropoli e sulla forma urbana », *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto.* N*uove prospettive di ricerca*, GOVI E. et SASSATELLI G. (éd.), Bologn, Ante Quem, p.139-165.

MALNATI, L. et SASSATELLI G. (2008), « La città e i suoi limiti in Etruria padana », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.429-469.

MANSUELLI, G. A. dir. (1966), *Guida alla città etrusca e al museo di Marzabotto*, Bologne, Alfa.

SASSATELLI, G. (1990), « La situazione in Etruria padana », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Ve siècle*, École française de Rome, p.51-100.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

SASSATELLI, G. (2009), « Il tempio di *Tina* a Marzabotto e i culti della città etrusca », *Altinoi, il santuario altinate : strutture del sacro a confronto e i luoghi di culto lungo la via Annia*, CRESCI MARRONE G. et TIRELLI M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.325-344.

SASSATELLI, G. et GOVI, E. éd. (2005), *Culti, forma urbana e artigianato a Marzabotto, Nuove prospettive di ricerca*, Atti del convegno di studi, Bologne, Ante Quem.

VITALI, D. (1985), « L'acropoli di Marzabotto », *Santuari d'Etruria*, COLONNA G. (éd.), Milan, Electa, p.109-112.

22- La cité de Bologne-Felsina

LA CITÉ DE FELSINA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Felsina en étrusque, Bononia en latin
Site : Piémont des Apennins
Situation : En plaine
Superficie : Les limites de la ville sont définies par les voies naturelles : les fleuves (Ravone à l'est et Aposa à l'ouest) et les Apennins au sud. La limite nord devait correspondre à la Piazza Azzarita
Formation : Regroupement de villages villanoviens contigus mais autonomes (SASSATELLI 1996)
Fondation : Ocnus fils d'Auleste fondateur de Pérouse, aurait fondé Mantoue et Bologne
Événements au Ve siècle : Réorganisation des échanges en plaine Padane à partir du centre moteur de Felsina dès le milieu du VIe siècle
Numismatique : Peut-être un fonctionnement à partir d'*aes signatum* et de lingots (NERI 1998)

Les origines

Le site de Felsina est occupé depuis le IXe siècle av. J.-C. et on estime que la formation urbaine correspond à un synœcisme. L'expression de Pline (*Histoire naturelle*, III, 115, « *Felsina princeps Etruriae* ») suggère le rôle important de Felsina dans la formation de l'*ethnos* étrusque au moins en plaine Padane (SASSATELLI 2008).

L'évolution de la cité

Au VIIIe siècle, Felsina doit être un centre décisionnel de type urbain qui contrôle un vaste territoire à la céréaliculture extensive. L'étendue de la cité de Felsina devait être de 200 ha à la phase villanovienne et près de 500 cabanes datées du VIIIe siècle et du VIe siècle ont été mises au jour. Vers le milieu du VIe siècle, s'effectue un changement radical des assises urbaines qui implique certainement une refondation urbaine de Bologne (TAGLIONI 1996).

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Cette période correspondrait à l'apogée urbain de la cité avec l'adoption des maisons en pierre, la naissance d'un grand sanctuaire citadin et l'apparition des magistratures dans l'épigraphie. Toutefois cet aspect de Felsina et son rôle central dans l'organisation de la plaine Padane à cette période contraste avec la rareté de la documentation archéologique de l'habitat (SASSATELLI 1990). Dans les nécropoles, se multiplient les signes du pouvoir sur les stèles et dans le matériel des tombes.

La forme urbaine

Fortifications : On peut supposer que les limites de la ville de la période classique sont les mêmes que celles des périodes antérieures : une palissade de bois avec un fossé devaient se trouver à Piazza Azzarita (MALNATI-SASSATELLI 2008)

Portes : Ø

Voirie : Route sépulcrale à la sortie de la cité en direction de l'Ouest, large de 11m avec des fossés latéraux d'environ 2m de large et profonds de plus de 1m. Elle dessert les nécropoles en direction de la vallée du Reno. Place San Domenico, il existe aussi une rue large de 5,5m avec deux caniveaux latéraux destinés à l'écoulement des eaux de pluie. Place Calderini, se trouve une autre rue large de 8m, accompagnée peut-être d'un trottoir qui porterait sa largeur à 12m. Une dernière rue est identifiée Villa Cassarini, large de 4m (GOVI-SASSATELLI 1992)

Arx-acropole : Villa Cassarini au sud de la cité sur la hauteur qui surplombe la ville de 40m. Présence d'un sanctuaire bâti selon deux phases avec un changement d'orientation (d'après les restes des édifices et les bronzes) chronologiquement compris entre la fin du VIe siècle et le IVe siècle (GUALANDI 1970)

Forum-place publique : Ø

Nécropoles : Séparées de l'habitat par le fleuve sauf au nord, hors du périmètre de la ville, Via Don Minzoni. À l'est de la ville, et plus on s'éloigne, se situent les nécropoles Arnoaldi, De Luca, Battistini, Aureli, Certosa et Polisportivo. À l'ouest, celles de Tamburini, Via del Cestello et le jardin Margherita. Au nord-est, se trouve la sépulture de la Facoltà di Veterinaria

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Villa Cassarini	La fin VIe siècle et le IVe siècle	Murs en pierre sèche orientés NO / SE	Sur l'acropole

L'habitat

Les données sont ponctuelles et disséminées dans la ville de Bologne.

L'utilisation de l'eau

Système de drainage Via Foscolo-Frassinago (ORTALLI-PINI 2002) dans le *suburbium* de la ville pour la phase Certosa. Série de fosses alignées.

C- ORGANISATION URBAINE

Le plan urbain

Deux types de structure se succèdent à Felsina (TAGLIONI 1999) : des structures ovoïdes interprétées comme des cabanes d'une part ; puis des structures de type rectangulaire avec une certaine monumentalisation d'autre part. Le manque de données sur les structures urbaines, hors acropole, rend difficile l'hypothèse d'un plan orthogonal au Ve siècle. On peut estimer que l'extension de la ville est assez limitée ; que l'espace dans l'enceinte devait également comprendre une série de champs cultivés ; et qu'une monumentalisation de la cité débuterait dès la fin du VIe siècle, ce que confirme la structuration des nécropoles le long des voies de communication (TAGLIONI 1996).

Type de cité

La cité ressemble à une capitale : elle semble gérer l'ensemble de la plaine Padane selon une parfaite intégration dans le réseau des cités nouvelles.

Institutions

Sur les stèles de Bologne, apparaît la mention d'une magistrature nommée *zilaθ*. H. Rix a présenté deux occurrences du terme et G. Sassatelli en a identifié une troisième[54]. Trois stèles (10, 2 et 159) pourraient également correspondre à des tombes de magistrats grâce à une iconographie du voyage du défunt et d'un navire représentant certainement les liens avec l'Adriatique. La tombe dite « *dello sgabello* » rappelle, par son faste, un grand prestige social peut-être associé à une charge publique.

Plan de Felsina entre le la fin VIe siècle et le Ve siècle av. J.-C.

[54] RIX 1982 et SASSATELLI 1990.

(d’après SASSATELLI 1996).

D- BIBLIOGRAPHIE

GOVI, E. et SASSATELLI, G. (1992), « Testimoniane di età preromana : strade e monumentalizzazione », *Atlante tematico di topografia antica n°1, Tecnica stradale romana*, Rome, “L’Erma” di Bretschneider, p.125-139.

GUALANDI, G. (1970), « Problemi urbanistici e cronologici di Felsina alla luce degli scavi dei Giardini Margherita e della facoltà di ingeneria (ex villa Cassarini) », *Atti e memoria della deputazione di storia patria per la province di Romagna*, 20, p.47-69.

MALNATI, L. et SASSATELLI, G. (2008), « La città e i suoi limiti in Etruria padana », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.429-469.

NERI, D. (1998), *Aspetti premonetali e monetali nell'Emilia centrale: aes signatum e moneta greca da Castelfranco Emilia*, Florence, All’Insegna del Giglio.

ORTALLI, J. et PINI, L. éd. (2002), *Lo scavo archeologico di via Foscolo-Frassinago a Bologna : aspetti insediatici e cultura materiale*, Florence, All’insegna del Giglio.

RIX, H. (1982), « Una nuova ricostruzione della stele Ducati 137 e la questione di magistrati etruschi a Felsina-Bologna », *Emilia preromana*, 9-10, p.281-286.

SASSATELLI, G. (1990), « La situazione in Etruria padana », *Crise et transformation des sociétés archaïques de l’Italie antique au Ve siècle*, École française de Rome, p.51-100.

SASSATELLI, G. (1996), « Da Felsina a Bologna », *Da Felsina a Bononia, dalle origini al XII* secolo, SASSATELLI G. et MORIGI GOVI C. (éd.), Bologne, Grafis, p.11-26.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l’Archeologia dell’Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

TAGLIONI, C. (1996), « L’abitato », *Da Felsina a Bononia, dalle origini al XII* secolo, SASSATELLI G. et MORIGI GOVI C. (éd.), Bologne, Grafis, p.17-30.

TAGLIONI, C. (1999), *L'abitato etrusco di Bologna*, Bologne-Imola, Ante Quem.

23- Le territoire de Mantoue et la cité de Forcello

A- LES LIMITES DU TERRITOIRE

Le territoire de la région de Mantoue se concentre le long du fleuve Mincio, au nord du Pô. Il s'agit de la voie qui relie la région d'Adria (à l'est) à celle des lacs alpins (au nord).

B- GÉOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La région se situe dans la plaine, au confluent du Pô et du Mincio, ce qui rend favorable les échanges et les communications. Cet environnement paludéen et les lacs des environs de Mantoue présentent cependant un des inconvénients majeurs du site à cause de l'insalubrité et des inondations.

C- LES VOIES DE COMMUNICATION

Ø

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

La région est occupée depuis la fin de l'âge du Bronze. Les découvertes paléovénètes se regroupent davantage à l'est par rapport à celles du monde étrusque. La présence étrusque est documentée depuis la période villanovienne (DE MARINIS 1989).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

La carte de répartition des céramiques étrusco-padanes du Ve siècle (DE MARINIS 1989) fait apparaître une douzaine de sites archéologiques. C'est une période où le commerce entre le Pô et l'espace transalpin est florissant.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Le site de Mantoue serait occupé à partir du VIe siècle, fondé au moment de la réorganisation des échanges dans la plaine Padane mais la présence de matériel de la période du Ve siècle est très rare. Il a été suggéré que la population ait habité Forcello di

Bagnolo au Ve siècle et qu'elle aurait changé d'emplacement au IVe siècle, pour des zones plus facilement défendables : Mantoue et peut-être aussi Castellazzo (DE MARINIS 1989).

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BOZZOLO	Vallée de l'Oglio	Période classique	Nécropole. Découverte d'une inscription alphabétique en langue étrusque	Habitat
CASTELBEL-FORTE	Entre la vallée du Mincio et celle du Tartaro	Période classique	Nécropole	Habitat
CASTELLAZZO DELLA GAROLDA	Vallée du Mincio	Période archaïque à hellénistique mais absence de matériel pour le Ve siècle	Nécropole	Habitat
CASTIGLIONE	Près du lac de Garde	Période classique	Matériel	Habitat
MANTOUE	Vallée du Mincio	Période classique	Matériel	Habitat

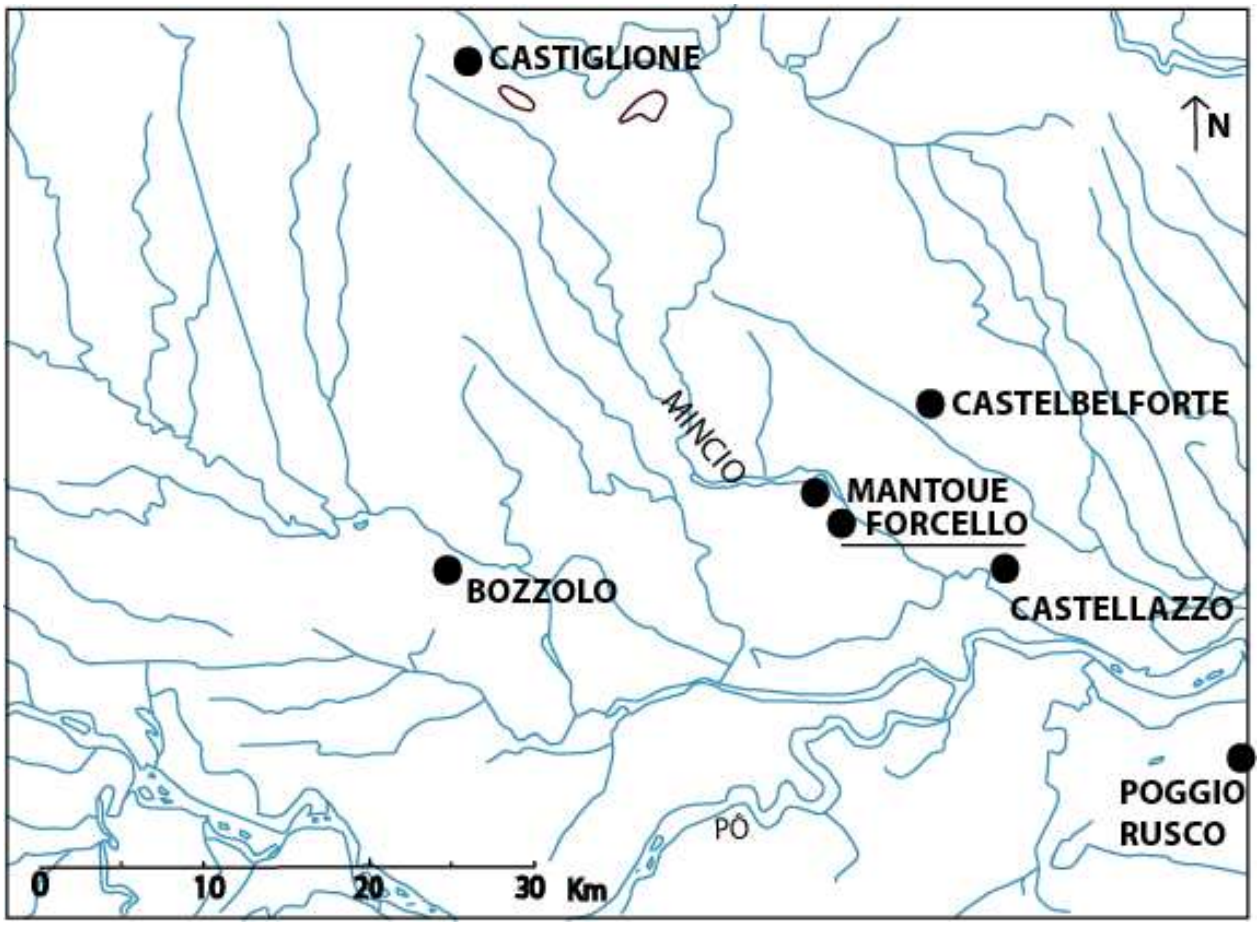

Carte de localisation de Forcello San Bagnolo di San Vita et des sites étrusques de la période classique de son territoire
(la localisation de Poggio Rusco permet de faire la transition avec la carte des sites entre le Taro et le Panaro).

G- BIBLIOGRAPHIE

DE MARINIS, R. (1989), « Problemi e prospettive della ricerca protostorica nel Mantovano », *Gli Etruschi a nord del Po, atti del convegno, Mantova, 4-5 ottobre 1986*, BENEDINI E. (éd.), Mantoue, Accademia nazionale virgiliana, p.27-49.

LA CITÉ DE FORCELLO DI BAGNOLO SAN VITO

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : ∅
Site : Sur un plateau (1km de long et 500m de large), 16m au dessus du niveau de la mer
Situation : À la confluence du Mincio et du Pô
Superficie : 12 ha (COLONNA 1987)
Formation : ∅
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : Présence d'*aes signatum*

Les origines

Il n'est pas fait mention d'une présence humaine antérieure au VIe siècle.

L'évolution de la cité

Le site de Forcello di Bagnolo est utilisé à partir de la fin du VIe siècle (530 environ) jusqu'au début du IVe siècle (380 environ) d'après la céramique. Il serait par la suite abandonné au profit du site de Mantoue. L'installation dans cette zone est liée à la facilité de communication le long des voies fluviales.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La chronologie du site correspond à la période de réorganisation des échanges en plaine Padane : elle peut être comparée à celle de Marzabotto, d'Adria et de Spina. Toutefois le manque de données ne permet pas de proposer une vision complète de la cité.

La forme urbaine

Fortifications : Deux terre-pleins pour se protéger des inondations (DE MARINIS 1991). Une palissade de bois et des fossés renforçaient la limite nord-ouest de la cité
Portes : ∅

Voirie : Les prospections géophysiques ont mis au jour les axes de voirie en direction du nord-ouest et du sud-est qui semblent indiquer un plan orthogonal. Un grand axe central a été dégagé, large de 15m. Il est constitué de deux rues parallèles, larges de 4,1m et bordées par deux canaux centraux larges de 3m pour recueillir les eaux usagées (DE MARINIS 1991). La rue qui sépare les maisons R18 et S18 possède une largeur de 4,5m

Arx-acropole : Ø

Forum-place publique : Ø

Nécropoles : à Corte Romane

Les sanctuaires urbains

Ø

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
R18	Six phases d'habitat successives. La phase F correspond au VIe siècle. Les phases E à B concernent le Ve siècle. La phase A serait plutôt datée du IVe siècle	Ilots rectangulaires, pavement de sol en terre battue et armature des murs en bois. La maison aurait subi deux incendies, un à la fin du VIe siècle et l'autre vers 460-450. Après ce second incendie, la maison aurait été reconstruite (phase C) sur un plan rectangulaire de 12,30m x 5,20m. Vases miniatures et un dépôt votif devant la maison	Maison considérée comme une *casa laboratorio* à cause de la quantité d'inscriptions retrouvée et un possible travail du tissu et de la laine
S18	Période classique	Foyers et trous de poteaux	

L'utilisation de l'eau

Canaux pour le drainage et les égouts le long de la voie centrale.

C- ORGANISATION URBAINE

Le plan urbain

La voirie semble délimiter les îlots de manière orthogonale. Toutefois la documentation sur l'habitat est relativement faible car les fouilles se sont limitées à une série de

sondages (DE MARINIS-RAPI 2005). La palissade de bois qui devait entourer la cité possède un caractère pratique mais devait conférer également une signification symbolique à l'habitat (MALNATI - SASSATELLI 2008).

Type de cité

L'aspect productif d'une des maisons fait penser à une cité fortement impliquée dans les échanges, le commerce et l'artisanat.

Institutions

Ø

Plan de la cité de Forcello Bagnolo San Vita
A- sondage 1981 ; B- sondage 1982 ; C-Zone de fouilles S 17, R-S-T 18 ; D- Zone de fouilles V-W 10-11 ; E- terre-plein ; F- Zone de prospection magnétique : G- Canal artificiel (d'après DE MARINIS 1991).

D- BIBLIOGRAPHIE

COLONNA, G. (1987), « Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia Romagna) », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche*. *Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.15-24.

DE MARINIS, R. (1991), « L'abitato etrusco del Forcello : opere di diffesa e di drenaggio e importanza delle vie di communicazione fluviale », *Gli Etruschi, maestri di idraulica*, BERGAMINI M. (éd.), Milan, Electa, p.75-86.

DE MARINIS, R. et RAPI, M. (2005), *L'abitato etrusco del Forcello di Bagnolo S. Vito (Mantova) : le fasi arcaiche*, Comune di Bagnolo San Vito.

MALNATI, L. et SASSATELLI, G. (2008), « La città e i suoi limiti in Etruria padana », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra editore, p.429-469.

24- Le territoire et la cité d'Adria

A- LES LIMITES DU TERRITOIRE

La limite nord du territoire d'Adria serait le fleuve Tartaro (HARARI 2000). La limite sud serait indiquée par le site de San Basilio, à 20km d'Adria sur une dune proche du littoral.

B- GÉOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

Il s'agit de la partie du Delta la plus au nord. Le principal bras du Pô, l'Olanda, devait se diviser, dans l'Antiquité, pour rejoindre Adria d'un côté et San Basilio de l'autre (PERETTO 2007).

C- LES VOIES DE COMMUNICATION

Les voies de communication devaient suivre le cours du fleuve.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Cette région est fréquentée depuis d'âge du Bronze : elle correspond à la route de l'ambre.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

R. Peretto place sur le plan du territoire d'Adria dix-sept sites ; des structures se situent uniquement à Adria, à San Basilio, à San Cassiano et à Balone. Ces centres mineurs, localisés le long de voies fluviales, sont identifiés à partir des prospections[55]. « *La ricerca in superficie condotta dai gruppi archeologici nel territorio tra Rovigo e Gavello ha consentito di individuare numerosi siti etrusco-padani nell'entroterra di Adria, che sottolineano una presenza diffusa nel territorio controllato dal centro deltizio* » (PERETTO 2002, p.93). G. Sassatelli propose de voir, dans cette présence diffuse de l'habitat, la trace de la réorganisation territoriale de Bologne et de la plaine du Pô : il pourrait s'agir d'un afflux de personnes intéressées par de nouvelles

[55] PERETTO 2002.

dynamiques économiques, afflux que la bonification des terres du Delta a rendu possible (SASSATELLI 2008).

Il n'est pas facile d'évaluer les rapports hiérarchiques entre les centres secondaires et la cité d'Adria interprétée jusqu'à présent comme le grand *emporion* adriatique, concurrencé exclusivement par Spina. Pourtant le parallélisme chronologique et culturel entre Adria et San Basilio pourrait faire penser que chaque cité maintient dans le Delta un lien direct avec la mer grâce à des canaux. Adria n'est pas forcément la seule cité d'accueil des Grecs et les sites secondaires ne fonctionneraient pas seulement comme des relais de marchandises venues d'Adria (SASSATELLI 2008). G. Colonna au contraire pense que San Basilio devait être la projection d'Adria sur la mer (COLONNA 2002).

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Les sondages effectués à San Basilio (SALZANI-VITALI 2002) ont mis au jour des tranchées de fondation et des pilotis, perturbés par les périodes romaines. Les phases les plus anciennes correspondraient aux VIe-Ve siècles. La circulation devait se faire par canaux et l'habitat être construit sur pilotis. Il en serait de même pour Balone (PERETTO 1994). San Cassiano correspond à un habitat du Ve siècle dont « *la sua planimetria complessa, le fondazioni litiche, gli alzati d'incannucciata e le coperture laterizie, rimandano a modelli dell'Etruria appenninica e tirrenica* » (HARARI 2002, p.22). Il manque cependant de la documentation pour la seconde moitié du Ve siècle à San Basilio et à Adria.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
BALONE	Près du Pô	VIe-Ve siècles	Fossés et trous de poteaux. Petite nécropole	Habitat
SAN BASILIO	Dune sur le littoral	VIe-Ve siècles	Tranchées de fondation et trous de poteaux (plus de 200)	Habitat sur pilotis et séparé par des canaux : port d'Adria ou *emporion* autonome ?
SAN CASSIANO	Crespino sur la commune de Rovigo	VIe-Ve siècles	Fondation de maisons en galet. Trois espaces : une cabane ovale, une maison principale et un	Habitat rural. Construction avec une monumentalisation peu habituelle dans le Delta. Un village de

			complexe productif	colons responsables de la bonification et de la valorisation agricole du Delta (HARARI 2004)

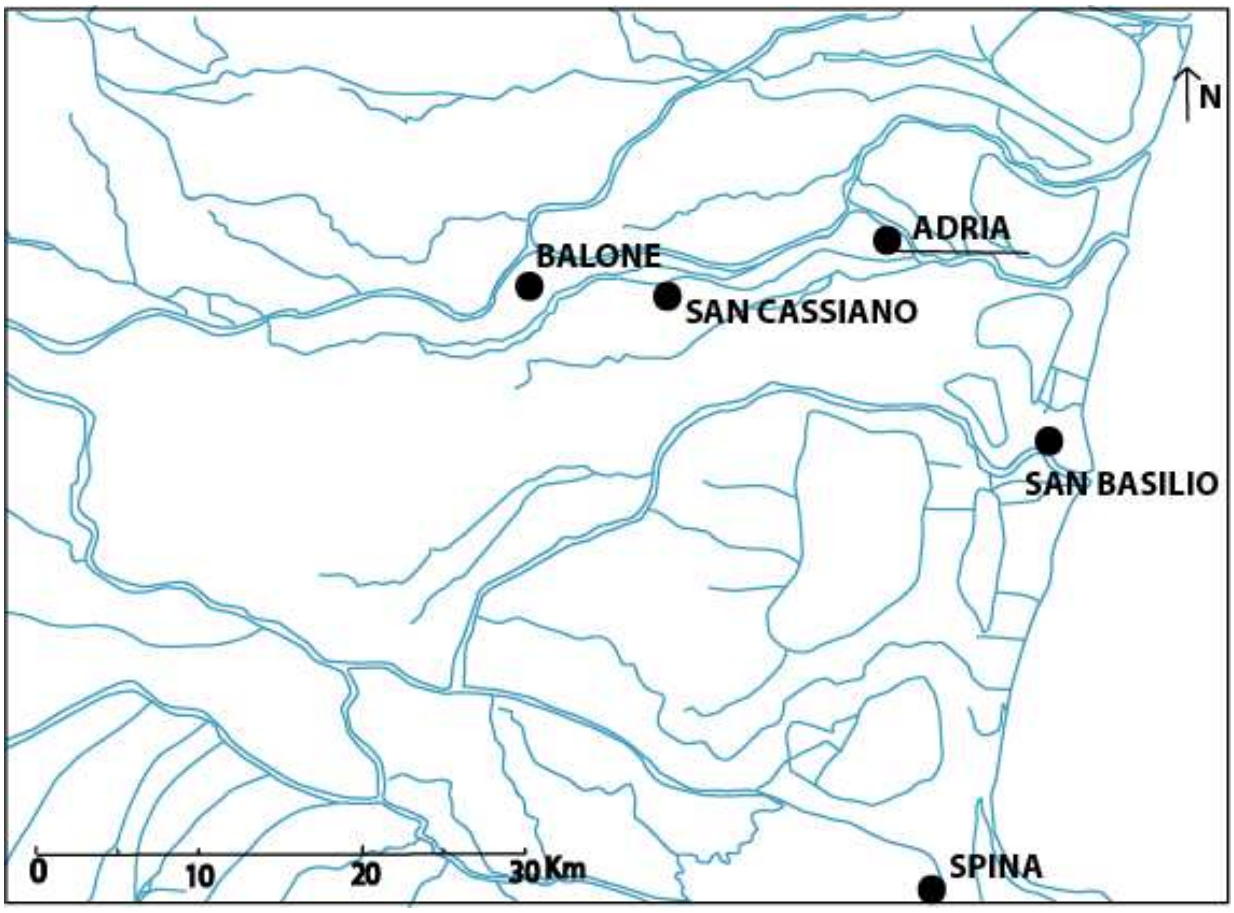

Carte de localisation d'Adria et des sites avec restes de structure d'habitat qui dépendent de l'*emporion* à la période classique.

Plan du site de Balone
(d'après PERETTO 1994).

Plan d'une tranchée de fondation du site de San Basilio
(d'après SALZANI 2002).

Photo du site de San Cassiano di Crespino
(d'après HARARI 2002).

G- BIBLIOGRAPHIE

COLONNA, G. (1974), « I Greci di Adria », *Rivista storica dell'antichità*, 4, p.1-21

COLONNA, G. (2002), « L'Adriatico antico dall'VIII al V sec a. C. », *L'archeologia dell'Adriatico dalla preistoria al medioevo* (Ravenna, 7-9 juin 2001), LENZI F. (éd.), All'insegna del Giglio.

DE MIN, M. (1987), « Adria e l'area deltizia veneta nel VI e V sec a C. », *La formazione della città, in Emilia Romagna*, Nuova Alfa Editore (con la mostra), 3, p.183-7.

HARARI, M. (2002), « Tirreno e Adriatico : mari paralleli », *Padusa*, 38, p.19-25.

PERETTO, R. éd. (1994), *Balone, insediamento etrusco presso un ramo del Po*, Comune di Rovigo museo civico delle civiltà in polesine.

PERETTO R., VALLICELLI M. C., *et al.* (2002), « L'entroterra di Adria : conoscenze archeologiche e paleoambientali », *Padusa*, 38, p.91-111.

PERETTO, R. (2007), « Modelli insediativi protostorici in amito perifluviale nell'area veneta del Delta de Pô », *Genti del delta da Spina a Comacchio*, in *Divo Cassiano : il culto del santo martire patrono di Comacchio*, Imola, La Mandragora, p.33-49.

SALZANI, L. et VITALI D. (2002), « Gli scavi archeologici nel podere Forzello a San Basilio di Ariano Polesine », *Padusa*, 38, p.115-138.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

LA CITÉ D'ADRIA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : *'Αδρία*/*'Ατρία* en grec et Adria/Atria en latin
Site : Sur la branche septentrionale du Pô qui passe au sud de Rovigo, à 12km du littoral actuel de l'Adriatique
Situation : Entre la plaine alluviale du Pô et celle de l'Adige, sur une lagune dans l'Antiquité
Superficie : ∅
Formation : ∅
Fondation : Adrios serait le héros éponyme de la cité. Il peut être originaire d'Illyrie ou de Messapie. Diomède à son retour de Troie aurait lui aussi fondé Adria.
Événements au Ve siècle : destruction par les alluvions vers 530 et reconstruction (DONATI-PARRINI 1999)
Numismatique : ∅

Les origines

La présence de matériel de type paléovénète, avec des céramiques typiques de la plaine Padane étrusque et des importations grecques, permet à M. Harari de nuancer l'idée d'une fondation éginète telle que G. Colonna l'a proposée[56]. Il semble que l'*emporion* d'Adria, vénète à son origine, subisse une refondation étrusque au VIe siècle : le matériel des VIe-Ve siècles correspond à celui de l'Étrurie Padane au même moment (BONOMI 2002).

L'évolution de la cité

Dans le troisième quart du VIe siècle, Adria est détruite, après une inondation, et reconstruite sur les alluvions. La principale organisation de la ville serait datée du second quart du VIe siècle (DONATI-PARRINI 1999). Jusqu'au début du Ve siècle, une grande quantité de fragments de céramiques attiques à figures rouges marquerait le dynamisme de la ville par opposition à la seconde moitié du Ve siècle où les fragments d'importations sont très rares. Adria deviendrait une colonie de Denys Ier de Syracuse au IVe siècle, comme l'indiquerait la fosse Philistina.

[56] HARARI 2001et COLONNA 1974.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

La phase d'Adria II correspond à la restructuration du centre urbain. Pour M. Harari, le processus de structuration urbaine serait dû à l'initiative d'indigènes plutôt étrusques que vénètes (HARARI 2004).

La forme urbaine

Fortifications : ∅
Portes : ∅
Voirie : ∅
Arx-acropole : ∅
Forum-place publique : À la période romaine, la zone derrière l'hôpital public et le Musée
Nécropoles : Elles sont localisées à l'est, au sud et au nord de la ville actuelle ; une seule serait datable du VIe siècle

Les sanctuaires urbains

Localisation	Datation	Description	Interprétation
S. Maria alla Tomba	Incertaine	Dépôt votif et structures en bois	Aire sacrée ou sanctuaire d'Apollon (COLONNA 1974)

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Loc. Bettola	Période classique	Restes de structures en bois et matériel grec	Niveaux grecs ?

L'utilisation de l'eau

Une branche du Pô devait forcément passer par Adria (PERETTO 2002) et couper en deux les nécropoles du sud.

C- ORGANISATION URBAINE

La refondation de 530, après la destruction de l'habitat par les alluvions, s'accompagnerait d'une certaine orthogonalité. Ce projet peut être en relation avec la

réorganisation de la plaine Padane, avec une présence grecque et peut-être une migration étrusque (BRUNI 2001 suggère la présence d'Étrusques de la vallée de l'Arno).

Le plan urbain

La ville antique se situerait au sud-est de la ville actuelle. Il s'agirait d'un ample espace avec des structures en bois de type pilotis. Il n'est pas possible de définir précisément l'organisation de la ville antique. G. Sassatelli suggère que la reconstruction d'Adria, après les dégâts causés par les alluvions, corresponde à une régularisation et une planification sur le modèle de Marzabotto et de Spina (SASSATELLI 2008).

Type de cité

Il s'agit d'un *emporion* dans la mesure où la cité d'Adria est un port ouvert sur les échanges et où la présence des Grecs est fortement attestée par l'épigraphie et la littérature. Toutefois Hécatée (frg. 90), Théopompe (frg. 128C), Strabon (*Géographie*, V, 1, 8) et Plutarque (*Vie de Camille*, 16, 1) présentent Adria comme une cité grecque.

Institutions

Ø

Plan des nécropoles d'Adria
(d'après SCARPARI 1951).

D- BIBLIOGRAPHIE

BONOMI S. *et al.* (2002), « Adria, via San Francesco, scavo 1994 : materiali dagli strati arcaici », *Padusa*, 38, p.201-215.

COLONNA, G. (1974), « Ricerche sugli Etruschi e sugli Umbri a nord degli Appennini », *Studi Etruschi*, 42, p.3-27.

DALLEMULLE, U. (1977), « Topografia ed urbanistica dell'antica Adria », *Aquileia nostra*, 48, p.165-192.

DONATI, L. et PARRINI, D (1999), « Resti di abitazioni di età arcaica ad adria. Gli scavi di Francesco antonio Bocchi nel giardino pubblico », *Protostoria e storia del « venetorum angulus »*, Pise-Rome, p.567-ss.

HARARI, M. (2001), « Adria da *emporion* a *polis* », *Commerci e produzione in età antica nella fascia costiera fra Ravenna e Adria*, BERTI G. et BOLLINI M. (éd.), Ferrare, Accademia delle Science di Ferrara, p.43-58.

HARARI, M. (2004), « Una definizione di Spina », *Storia di Ferrara. Volume II. Spina tra archeologia e storia*, HARARI M. et BERTI F. (éd.), Ferrare, Corbo editore, p.37-51.

PERETTO R., VALLICELLI M. C., *et al.* (2002), « L'entroterra di Adria : conoscenze archeologiche e paleoambientali », *Padusa*, 38, p.91-111.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

SCARPARI, G. B. (1951), « Gli Etruschi adriati », *Rassegna Economica Del Polesine*, 1-2, p.3-30.

25- Le territoire et la cité de Spina

A- Les limites du territoire

Les activités de Spina se définissent en tenant compte de l'ensemble du Delta, avec Adria, San Basilio et les autres sites mineurs (Gras 1998) car le Delta fonctionne comme un système. Toutefois se pose le problème de la *chora* de Spina ou du territoire productif qui est directement dépendant de la cité. Dans quelle mesure le lien entre Spina, Felsina et le Delta permet-il à la cité de fonctionner comme une *polis*, avec un territoire dépendant ? Spina se situe en effet au débouché d'une région productrice (l'agriculture de la plaine Padane et le sel du Delta) et des routes maritimes.

B- Géographie et hydrographie

Le littoral est constitué d'une série de lagunes fermées par un cordon littoral. Spina se situe sur un important nœud fluvial du bras méridional du Pô, à la confluence du Reno. L'érosion fluviale éloigne cependant Spina de la mer de telle manière que la cité se retrouve à vingt stades de la mer aux temps du Pseudo-Scylax (VIe ou IVe siècle) (Balista-Bonfatti-Calzolari 2007).

C- Les voies de communication

Elles devaient suivre les bras du fleuve. Pline (*Histoire naturelle*, III, 120) rappelle la présence de canaux artificiels qui relient les différentes régions du Delta et doublent la ligne de côté par une voie navigable.

D- Évolution du territoire

L'espace est déjà occupé au XIIe siècle et a connu l'expérience des terramares. Les légendes sur l'arrivée des Pélasges au débouché du Pô vers Spina feraient référence à un peuplement très ancien et à des contacts fréquents avec le monde grec (Harari 2004).

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Le territoire aux alentours de Spina semble moins bien connu que celui d'Adria (HARARI 2004). Il s'agirait d'une série de petits noyaux d'habitats datables, entre le VIe siècle et le IVe siècle, et localisés le long des zones fluviales. Le territoire devait offrir une production agricole et ligneuse.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

G. Colonna présente le sanctuaire extra-urbain de Spina, au nord de la cité, au lieu-dit Cavallara et M. Harari évoque les localités de Punta Montirone et Voghenza-Voghiera[57].

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CAVALLARA	Près du littoral, au nord de Spina	VIe-Ve siècles	Série de petits bronzes	Sanctuaire extra-urbain dédié à Héraclès
VOGHIERA	Sur un ancien bras du Pô	VIe-Ve siècles	Matériel	Habitat
TRAVA	Sur un ancien bras du Pô	Période classique	Matériel	Habitat
VALBIANCA	Portoverrara	Période classique	Matériel d'importation grecque	Habitat

[57] COLONNA 1998 et HARARI 2004.

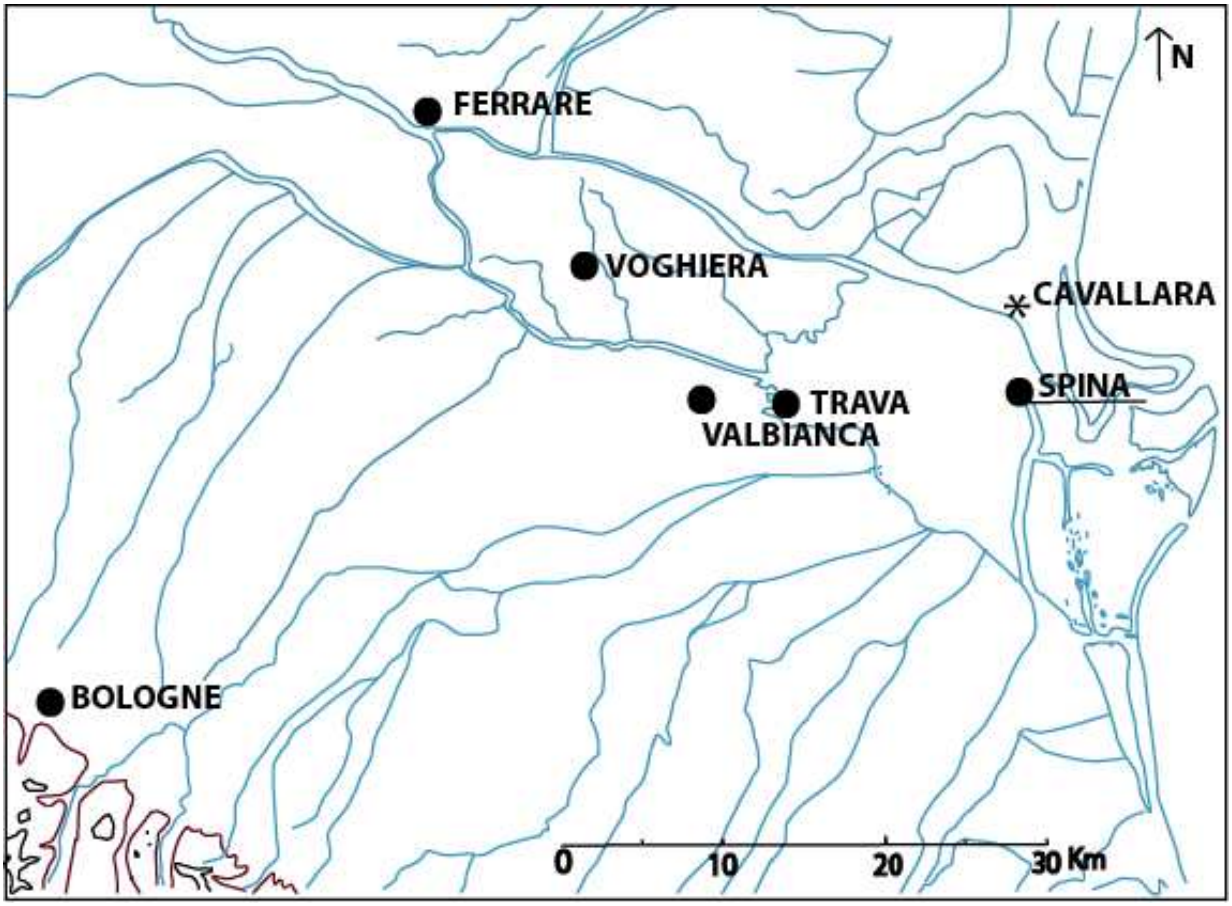

Carte de localisation de Spina et des sites mineurs de son territoire.

G- BIBLIOGRAPHIE

BALISTA, C., BONFATTI L. et CALZOLARI, M. (2007), « Il paesaggio naturale e antropico delle Valli tra Spina e Comacchio e le sue trasformazioni dall'età etrusca all'alto medioevo », *Genti del delta da Spina a Comacchio*, Ferrare, Corbo editore, p.15-32.

GRAS, M. (1998), « Spina, aspetti commerciali », *Spina e il delta padano. Riflessioni sul catalogi e sulla mostra derrarese*, REBECCHI F. (éd.), Rome, "L'Erma" di Bretschneider, p.57-65.

HARARI, M. (2004), « Una definizione di Spina », *Storia di Ferrara. Volume II. Spina tra archeologia e storia*, HARARI M. et BERTI F. (éd.), Ferrare, Corbo editore, p.37-51.

LA CITÉ DE SPINA

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : Spina en grec
Site : Dans le Delta du Pô, proche du littoral
Situation : À la confluence de deux canaux, entre la vallée de Lepri et la vallée Mezzano. La cité est liée à Felsina et à l'Étrurie centrale par le fleuve Reno
Superficie : 6 ha (Valle Lepri). S'agit-il seulement d'un quartier de la cité (HARARI 2004) ? N. Alfieri pense que l'occupation du site de Spina devait atteindre les 300-350 ha[58]
Formation : ∅
Fondation : Les légendes de fondation de la cité se réfèrent aux héros Diomède (Pline, *Histoire naturelle*, III, 16, 20) ou aux Pélasges venus de Thessalie (Hellanicos, frg. 4 et Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 18)
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : Utilisation de l'*aes signatum* et de l'*aes rude* (GULETTA 2005)

Les origines

Les textes littéraires présentent la cité de Spina comme une vraie cité grecque voire une colonie sans mère-patrie explicite. Or, la documentation, archéologique et épigraphique, confirme une occupation étrusque, malgré la présence de quelques inscriptions grecques. Le site de Spina ne semble pas occupé avant le VIe siècle.

L'évolution de la cité

La première phase de Spina, que l'on associerait volontiers à une colonie grecque, n'est pas connue. La fondation de Spina remonte au milieu du VIe siècle : elle serait liée à la réorganisation de la plaine Padane et au déplacement des voies commerciales dont le débouché était anciennement Verucchio (SASSATELLI 1996).

[58] ALFIERI 1959.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

Le VIe siècle correspond à une nouvelle utilisation des ressources de la plaine Padane rendue possible par une bonification des terres. Dans ce contexte, on peut noter une croissance démographique des sites de la plaine du Pô entre le VIe siècle et le IVe siècle. Spina est un centre commerçant qui se construit au VIe siècle : sa situation sur le littoral et la mixité de sa population l'associent au monde des *emporia*. Le problème se pose de savoir dans quelle mesure Spina est autonome par rapport à Felsina qui dirige la réorganisation des voies commerciales. L'habitat se situe à l'extrémité orientale de la zone fouillée. Un rapide éloignement de la mer a nécessité la construction de canaux pour relier le site au littoral.

La forme urbaine

Fortifications : Les lignes parallèles de trous de poteaux suggèrent la création d'une enceinte surélevée et d'une palissade de bois

Portes : ∅

Voirie : L'utilisation de la photo aérienne a permis de relever le tracé des canaux. Le décumanus se situe au lieu dit Paganella, près de Motta della Girata. Le canal artificiel de 15-20m de large est visible sur 1,8km. Une série de petits canaux le traverse. L'axe majeur serait large de 8m et long de près de 17m

Arx-acropole : ∅

Forum-place publique : ∅

Nécropoles : Plus de 4000 tombes. Localisées à Valle Pega et à Valle Trebba au nord de l'habitat

Les sanctuaires urbains

Une stipe votive a été identifiée sur le « dosso C » de la Valle Pega (MALNATI 1993)

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Fouille du secteur 9.I.A-D/21.I.A. Zone Est	De la fin du VIe siècle au début du Ve siècle	3 pièces. La surface totale est de 10,5m x 8,5m (90m²). Trace de bois brûlé. Four pour le métal (UGGERI 1979)	Maison sur pilotis

Une seule maison a été entièrement fouillée et publiée.

L'utilisation de l'eau

Une série de canaux devait servir de voies de circulation. La cité est délimitée au nord-est par un bras du fleuve et au sud-ouest par un canal artificiel. Les eaux usées étaient également évacuées des maisons par des caniveaux (UGGERI-PATITUCCI UGGERI 1993).

C- ORGANISATION URBAINE

L'espace urbain à Spina est certainement organisé par quartiers, en fonction de la situation des dunes du littoral. Les restes des piliers en bois ont permis de proposer l'hypothèse de constructions sur pilotis. L'autonomie politique et étatique de Spina reste cependant discutée.

Le plan urbain

On pense que la création de Spina par les Étrusques correspond véritablement à un acte de fondation. Il s'agirait d'un projet unitaire de contrôle des eaux, guidé par une forte autorité politique. La structuration des canaux présuppose une organisation orthogonale des îlots d'habitation. Les axes sont orientés nord-nord-ouest / sud-sud-ouest et aux croisements des voies ont été retrouvés des galets sur lesquels est dessinée une croix (UGGERI-PATITUCCI UGGERI 1993).

Type de cité

D'un côté, l'autonomie de Spina est limitée par le fait qu'il s'agit d'une cité portuaire et commerciale, peut-être le port de Felsina. La découverte de stèles de type felsinien à Spina et la présence à Felsina de représentations iconographiques maritimes font penser à une dépendance politique de Spina envers Felsina.

D'un autre côté, les textes présentent Spina comme une *polis* grecque (Scylax, 17 et Strabon, *Géographie*, V, 1, 7) ou une *urbs* (Pline, *Histoire naturelle*, III, 16, 120). De plus, il n'existe pas de traces archéologiques d'un *emporion* avec des sanctuaires et des quartiers spécialisés.

M. Harari propose de voir dans Spina une vraie cité, à la fois maritime et dotée d'un territoire agricole (HARARI 2004).

Institutions

Le cippe « *mi tular* » (ET Sp 8.1) datant du IVe siècle témoignerait de la capacité de l'autorité locale de Spina à garantir la propriété. L'absence de contexte ne permet pas vraiment de comprendre l'utilité juridique de ce document. G. Sassatelli explique qu'il est possible de lire cette inscription davantage comme un point de repère par rapport à l'organisation de la plaine Padane par Felsina, que comme un marqueur de limite (SASSATELLI 2006).

Les richesses des tombes et la présence d'une enseigne représentant des chevaux font dire à L. Malnati qu'il devait exister une élite citadine apte à gérer la cité (MALNATI 1993).

Plan de Spina
(MALNATI-SASSATELLI 2008).

D- BIBLIOGRAPHIE

ALFIERI, N. (1959), « Spina e le nuove scoperte. Problemi archeologici e urbanistici », *Spina e l'Etruria padana*, Florence, Ed. L. S. Olschki, p.25-45.

GULETTA, M. I. (2005), « Spina », *Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole tirreniche*, Pise-Rome-Naples, Scuola normale superiore-École française de Rome-Cenre Jean Bérard, p.526-617.

HARARI, M. (2004), « Una definizione di Spina », *Storia di Ferrara. Volume II. Spina tra archeologia e storia*, HARARI M. et BERTI F. (éd.), Ferrare, Corbo editore, p.37-51.

MALNATI, L. (1993), « Le istituzioni politiche e religiose a Spina e nell'Etruria padana », *Spina storia di una città tra Greci ed Etruschi*, BERTI F. et GUZZO P. G. (éd.), Ferrare, Ferrara Arte, p.145-177.

MALNATI, L. et SASSATELLI, G. (2008), « La città e i suoi limiti in Etruria padana », *La città murata in Etruria. In memoria di M. Pallottino. Atti del XXV convegno di Studi Etruschi e Italici*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, p.429-469.

REBECCHI, F. éd. (1998), *Spina e il delta padano. Riflessioni sul catalogo e sulla mostra ferrarese. Atti del convegno (Ferrara 1994)*, Rome, "L'Erma" di Bretschneider.

SASSATELLI, G. (2006) « La fase felsinea (VI-IV sec. a. C.) », *Storia di Bologna, I, Bologna nell'antichità,* SASSATELLI, G. et DONATI A. (éd.), Bologne, Bonomia University Press, p.233-257.

UGGERI, G. et PATITUCCI UGGERI, S. (1993), « La topografia della città », *Spina storia di una città tra Greci ed Etruschi*, BERTI F. et GUZZO P. G. (éd.), Ferrare, Ferrara Arte, p.21-31.

26- La Romagne et Verucchio

A- LES LIMITES DU TERRITOIRE

La Romagne se situe au carrefour entre le monde étrusque et le monde ombrien, dans la partie orientale de la plaine Padane. Sa situation aux confins rend parfois difficile l'évaluation des rapports entre les territoires étrusques et ombriens. G. Colonna proposait un *facies* archéologique ombrien sur la base d'une relecture des sources littéraires[59]. Est-il possible de distinguer les zones d'extension des Ombriens et celles des Étrusques ? G. Sassatelli rappelle que la documentation épigraphique se présente en faveur des Étrusques dans le Piémont et la plaine, alors que les Ombriens se retrouveraient majoritairement dans les montagnes[60]. Le territoire de Verucchio se limiterait à la vallée de la Marecchia.

B- GÉOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La Romagne correspond à la région la plus au sud du Delta, entre les montagnes et le littoral. Les vallées pénètrent dans l'Étrurie centrale vers la vallée du Tibre.

C- LES VOIES DE COMMUNICATION

Verucchio contrôle la voie de pénétration vers le Tibre mettant en rapport la cité avec Pérouse et même la Campanie.

D- ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Pour la période des VIIIe-VIIe siècles, Verucchio semble contrôler directement la vallée Marecchia. À Imola, la documentation présente un vide pour la période villanovienne (VON ELES 1995).

[59] COLONNA 1974.
[60] SASSATELLI 2008.

E- LE TERRITOIRE ENTRE LE VIe SIÈCLE ET LE IVe SIÈCLE

Il est difficile de définir le réseau urbain et l'influence romagnole de la cité de Verucchio dans la mesure où la culture ombrienne, forte dès le VIe siècle, s'impose dans la majeure partie des sites archéologiques.

F- L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE À LA PÉRIODE CLASSIQUE

Les sites sont principalement documentés par leurs nécropoles sauf San Martino in Gattara, Covignano et Ravenne. Les traces d'habitat retrouvées à San Martino in Gattara, sur un terrassement fluvial du Lamone, point de passage obligé entre la Toscane et la Romagne, seraient davantage ombriens (BERMOND MONTANARI 1976). Une structure du Ve siècle, retrouvée à Covignano (VEGGIANI 1979), devrait correspondre à un habitat rural étrusque même si se pose également le problème de la présence des Ombriens.

À Rimini, les alluvions ne sont pas stables pour les niveaux des XIIIe-VIe siècles ce qui ne permet pas d'établir une continuité d'occupation étrusque même si un lieu de culte existait entre le VIe et le IIIe siècles. De même pour Ravenne, il existe peu de traces de la présence étrusque. Vers la fin du Ve siècle, apparaîtrait un habitat sur pilotis.

Nom	Localisation	Datation	Description	Interprétation
CESENA	Forlì	VIe-Ve siècles	Nécropole	Habitat de culture ombrienne ?
COVIGNANO	Rimini	VIe-Ve siècles	Fossés et trous de poteaux	Habitat de culture étrusque (GENTILI 1988)
FAENZA		Période classique	Nécropole	Habitat de culture ombrienne ?
MONTERICCO	Imola	VIe-IVe siècles	Nécropole	Habitat de culture ombrienne ?
RAVENNE	Littoral	Ve siècle	Fossés et trous de poteaux	Un habitat sur pilotis à rattacher peut-être à une conquête ombrienne (BERMOND MONTANARI 1985)
RIMINI	Littoral	VIe-IIe siècles	Stipe sur la rive du fleuve Marecchia	Lieu de culte

RUSSI	Ravenne	VIe-Ve siècles	Nécropole	Habitat de culture ombrienne ?
SAN MARTINO IN GATTARA	Ravenne	VIe-IVe siècles	Nécropole, puits et fondations de murs	Habitat de culture ombrienne

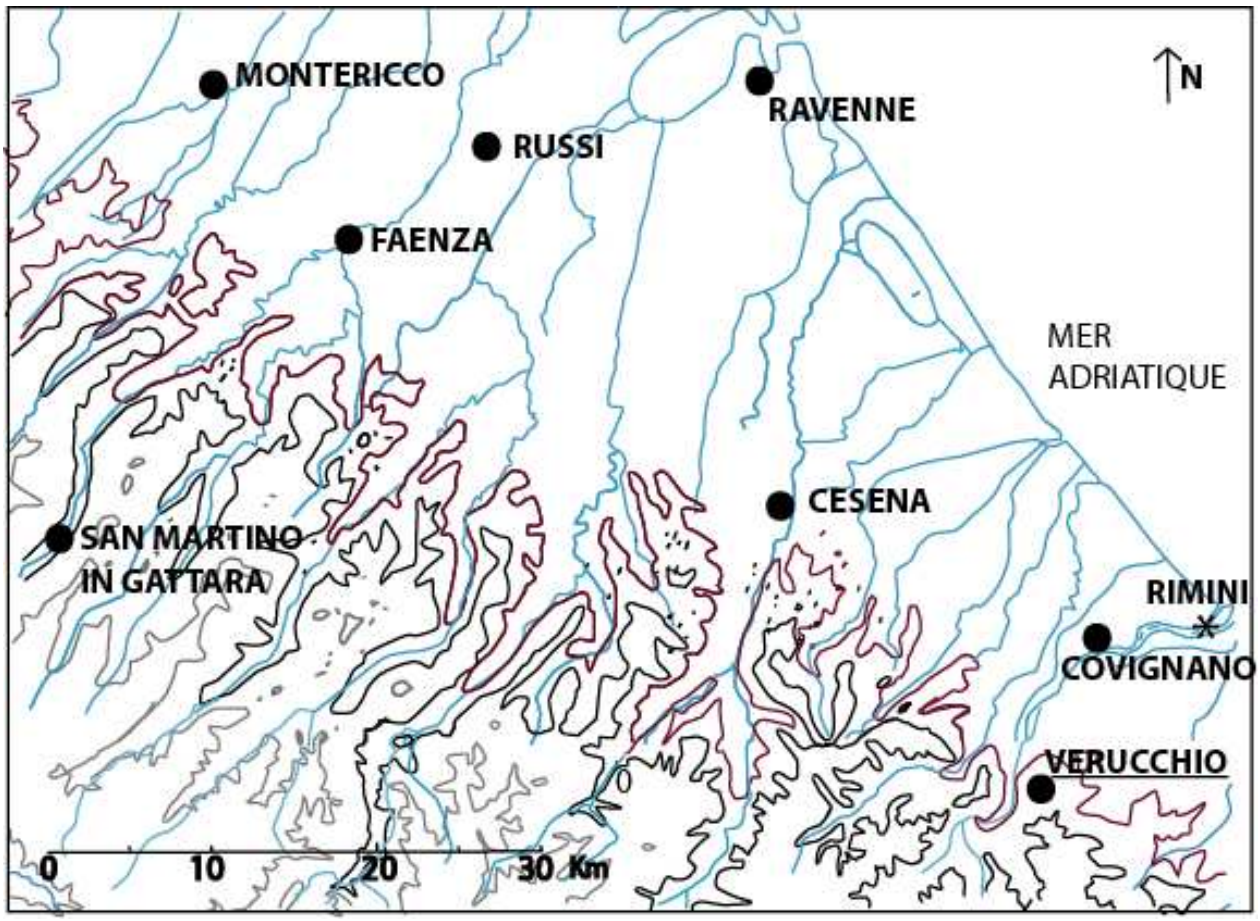

Carte de localisation de Verucchio et des sites étrusco-ombriens de Romagne à la période classique.

G- BIBLIOGRAPHIE

BERMOND MONTANARI, G. (1976), « San Martino in Gattara (Ravenna) », *Studi Etruschi*, 44, p.402.

BERMOND MONTANARI, G. (1985), « La Romagna tra VI e IV secolo nel quadro della protostoria italica », *La Romagna tra il VI e IV sec a. C. nel quadro della protostoria dell'Italia centrale, Atti del convegno, Bologne, 23-24 ottoble 1982*, Bologne, University press Bologna, p.11-38.

COLONNA, G. (1974), « Ricerche sugli Etruschi e sugli Umbri a nord degli Appennini », *Studi Etruschi*, 42, p.3-27.

GENTILI, G. V. (1988), « Verucchio », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche. Atti del Convegno di studi, Bologna-*

Marzabotto 7-8 Dicembre 1985, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.207-219.

SASSATELLI, G. (1996), « Verucchio, centro etrusco "di frontiera" », *Ocnus*, 4, p.249-271.

SASSATELLI, G. (2008), « Gli Etruschi nella Valle del Po, riflessioni, problemi e prospettive di ricerca », *La colonizzazione etrusca in Italia. Atti del XV Convegno Internazionale di Studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*, DELLA FINA G. M. (éd.), Rome, Edizioni Quasar, p.71-114.

VEGGIANI, A. (1979), « Pietre da macina di provenienza toscolaziale negli insediamenti umbro-etruschi in Romagna », *Studi Romagnoli*, 30, p.351-355.

VON ELES, P. (1995), *Verucchio, Museo civico archeologico*, Rimini, Province de Rimini.

LA CITÉ DE VERUCCHIO

A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Noms antiques : ∅
Site : Collinaire
Situation : Sur le piémont des Apennins, sur une voie de pénétration de la côté adriatique vers l'Italie centrale. La complexité ethnique de Verucchio est liée à son rôle de passage et de frontière
Superficie : 50 ha
Formation : Regroupement de plusieurs villages au IXe siècle
Fondation : ∅
Événements au Ve siècle : ∅
Numismatique : ∅

Les origines

Le site de Verucchio ne manque pas de témoignages proto-villanoviens des XIIe-Xe siècles. Il s'agit d'un avant-poste pour le contrôle de la vallée de la Marecchia.

L'évolution de la cité

On compte près de 500 tombes à Verucchio du milieu du IXe siècle au VIe siècle. La cité est connue principalement pour ses nécropoles et le riche matériel. L'habitat étrusque et ses activités artisanales se trouvent sur Pian del Monte, depuis le VIIe siècle. Le VIe siècle est considéré traditionnellement comme une période de crise avec le déplacement des échanges au profit de Spina nouvellement fondée dans le Delta du Pô. Le IVe siècle comme la fin du développement de la ville avec l'arrivée des Ombriens sur le territoire où Verucchio demeure une enclave étrusque.

B- LE POINT SUR LES VIe-IVe SIÈCLES

À la fin du VIe siècle, Verucchio semble connaître une récession, même si l'habitat, situé à Pian del Monte, est caractérisé par une continuité jusqu'au IVe siècle. Pour G. V. Gentili, l'habitat de la phase « Verucchio 4 » (VIe-IVe siècles) ne correspondrait

pas vraiment à la culture étrusque. Pour G. Sassatelli, au contraire, la situation de crise serait peut-être davantage liée à la réorganisation de la plaine Padane et à la création de Spina, qu'à l'arrivée des Ombriens[61].

La forme urbaine

Fortifications : ∅
Portes : ∅
Voirie : ∅
Arx-acropole : ∅
Forum-place publique : ∅
Nécropoles : localisées au pied de la colline, au sud, à l'est et au nord

Les sanctuaires urbains

∅

L'habitat

Localisation	Datation	Description	Interprétation
Pian del Monte ; loc. Le Pegge	Ve siècle sur des structures villanoviennes	Fondation en pierre sèche d'un espace rectangulaire	Maison
Pian del Monte, « casa di Verucchio 4 », secteur SE	Ve siècle	Structure rectangulaire en pierre sèche. 15m x 20m. Fondation en galet. Toit en tuile. Trois espaces donnant sur une cour à ciel ouvert avec un *impluvium* et peut-être un portique sur l'avant	Maison

L'utilisation de l'eau

Puits utilisé dès la période villanovienne et abandonné au IVe siècle sur Pian del Monte

[61] GENTILI 1988 et SASSATELLI 1996.

C- ORGANISATION URBAINE

Le plan urbain

L'architecture urbaine se caractérise d'abord par une phase de constructions en cabanes à plan circulaire, puis vers le Ve siècle par des édifices de fondation en pierre sèche. G. V. Gentili fait l'hypothèse d'un plan régulier à cause de la planimétrie rectangulaire de la maison (GENTILI 1988). Toutefois la structure devait être plus complexe comme le laisse suggérer un mur oblique qui prolonge le mur ouest vers le Nord. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de la maison d'une personne d'un haut rang social ou d'un espace commercial.

Type de cité

L'habitat de Verucchio pourrait être interprété comme un avant-poste commercial et pas seulement comme un site de peuplement de par sa complexité ethnique. G. Sassatelli rappelle le rôle de Verucchio dans les échanges grâce à sa situation stratégique de contrôle des voies de pénétration vers l'Étrurie centrale (SASSATELLI 1996).

Institutions

Ø

Planimétrie des structures de Pian del Monte, dans le secteur sud-est (retravaillée d'après GENTILI 1988).

D- BIBLIOGRAPHIE

GENTILI, G. V. (1988), « Verucchio », *La formazione della città in Emilia-Romagna - Prime esperienze urbane attraverso le nuove scoperte archeologiche. Atti del Convegno di studi, Bologna-Marzabotto 7-8 Dicembre 1985*, BERMOND MONTANARI G. (éd.), Imola, Istituto per la Storia di Bologna, p.207-219.

SASSATELLI, G. (1996), « Verucchio, centro etrusco "di frontiera" », *Ocnus*, 4, p.249-271.

Textes Grecs

Liste des abréviations bibliographiques

Aeschyli et Sophoclis Paris, éditeur Firmin-Didot, 1856.

ALG	DIEHL, E. (1942), *Anthologia Lyrica Graeca*, Leipzig, Teubner éd.
FHG	MULLER, K. (1885), *Fragmenta Historicorum Graecorum* [Paris, Firmin-Didot, 1938].
FGrHist	JACOBY, F. (1923), *Die Fragmente der Griechischen Historiker* [Leiden, E. J. Brill, 1999].
CGM	KAIBEL, G. (1899), *Comicorum Graecorum Fragmenta* [Berolini, Weidmann, 1958].
CUF	Collection des Universités de France
DÜRING	DÜRING, I. (1961), *Aristotle's Protrepticus an attempt at Reconstruction*, Stockholm, Distr. Alquist et Wiksell.
FOA	MULLER, C. (1888), *Oratores Attici, Fragmenta Oratorum Atticorum*, Paris, Firmin-Didot.
FPCA	MEINEKE, A. (1839-1840), *Fragmenta Poetarum Comoediae Antiquae* [Leiden, Brill, 1970].
GGM	MULLER, C. (1855), *Geographi Graeci minores*, Paris, Firmin-Didot.
HUNTER	HUNTER, R. L. (1983), *Eubulos the Fragments*, Cambridge University Press.
LASSERRE	LASSERRE, F. éd. (1966), *Die Fragmente des Eudoxos von Knidos*, Berlin, Walter de Gruyter.
MOST	MOST, G. W. (2007), *Hesiod*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray.
M.-W.	MERKELBACH, R. et WEST, M. L. (1967), *Fragmenta Hesiodea*, Oxonii, Clarendoniano.
Oxyrhynchus Papyri	GRENFELL, B. P. et HUNT, A. S. (1898), *Oxyrhynchus Papyri*, Londres, Egypt Exploration Society.

PCG	KASSEL, R. et AUSTIN, C. (2001), *Poetae Comici Graeci*, Berlin, Walter de Gruyter.
PEARSON	PEARSON, A. C. éd. (1963), *The Fragments of Sophocles*, Amsterdam, A. M. Hakkert éd.
PLG	BERGK, T. (1882), *Poetae Lyrici Graeci*, Leipzig, Teubner éd.
PMG	PAGE, D. L. (1962), *Poeta Melici Graeci*, Oxford, Clarenton Press.
ROSE	ROSE, V. (1886), *Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta* [Leipzig, Teubner, 1968].
SOMMERSTEIN	SOMMERSTEIN, A. H. (2008), *Aeschylus Fragments*, Cambridge, Harvard University Press.

BIBLIOGRAPHIE :

BREYSIG, A. (1867), *Germanici Caesaris Aratea cum scholiis* [Hildesheim, G. Olms éd., 1967].

BRIQUEL, D. (1984), *Les Pélasges en Italie*, Rome, École française de Rome.

COUGNY, E. (1986), *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, Paris, Édition Errances [1886-1892].

FABRE, P. (1965), « La date de la rédaction du Périple de Skylax », *Les Etudes classiques*, 33, p. 353-366.

Harpocration, *Lexeis of the ten Orators*, J. KEANEY (éd.), Amsterdam, A. M. Hakkert, 1991.

Stéphane de Byzance, *Ethnika*, A. MEINEKE (éd.), Graz, Akademische Druck – und Verlagsamstalt, 1958.

1. **HESIODE** (v. 700 av. J.-C.), *Théogonie*, v. 337-339

Τηθὺς δ' Ὠκεανῷ ποταμοὺς τέκε δινήεντας,
Νεῖλόν τ' Ἀλφειόν τε καὶ Ἠριδανὸν βαθυδίνην,
Στρυμόνα Μαίανδρόν τε καὶ Ἴστρον καλλιρέεθρον

« Téthys à Océan enfanta les fleuves tourbillonnants, – Nil, Alphée, Éridan aux tourbillons profonds, – Strymon, Méandre, Istros aux belles eaux courantes. »
Texte établi et traduit par P. MAZON (CUF, Les Belles Lettres, 1928).

2. **HESIODE** (v. 700 av. J.-C.), *Théogonie*, v. 1008-1022

Αἰνείαν δ' ἄρ' ἔτικτεν ἐυστέφανος Κυθέρεια,
Ἀγχίσῃ ἥρωι μιγεῖσ' ἐρατῇ φιλότητι
Ἴδης ἐν κορυφῇσι πολυπτύχου ἠνεμοέσσης.
Κίρκη δ', Ἠελίου θυγάτηρ Ὑπεριονίδαο,
γείνατ' Ὀδυσσῆος ταλασίφρονος ἐν φιλότητι
Ἄγριον ἠδὲ Λατῖνον ἀμύμονά τε κρατερόν τε·
[Τηλέγονον δὲ ἔτικτε διὰ χρυσῆν Ἀφροδίτην·]
οἳ δή τοι μάλα τῆλε μυχῷ νήσων ἱεράων
πᾶσιν Τυρσηνοῖσιν ἀγακλειτοῖσιν ἄνασσον.
Ναυσίθοον δ' Ὀδυσῆι Καλυψὼ δῖα θεάων
γείνατο Ναυσίνοόν τε μιγεῖσ' ἐρατῇ φιλότητι.
Αὗται μὲν θνητοῖσι παρ' ἀνδράσιν εὐνηθεῖσαι
ἀθάναται γείναντο θεοῖς ἐπιείκελα τέκνα.

« Cythérée au front ceint d'une couronne enfantait Énée, unie d'amour charmant au héros Anchise, sur les cimes de l'Ida aux mille replis forestiers. Circé, fille de Soleil, le

fils d'Hypérion, de l'amour d'Ulysse l'endurant donna le jour à Agrios, ainsi qu'à Latinos, héros puissants et accomplis, [puis elle enfanta Télégonos par la grâce d'Aphrodite d'or] qui, bien loin, au fond des Iles divines, régnaient sur tout le pays des illustres Tyrrhéniens. Calypso, divine entre les déesses, à Ulysse donna pour fils et Nausithoos et Nausinoos, à lui unie d'amour charmant. Telles sont les Immortelles, entrées au lit d'hommes mortels, qui leur ont enfanté des fils pareils aux dieux. »
Texte établi et traduit par P. MAZON (CUF, Les Belles Lettres, 1928).

3. **HESIODE** (v. 700 av. J.-C.), fragment 150, d'après les *Oxyrhynchus Papyri*, 1358 fr. 2, v. 23-24
150 M.-W. - 98.23 MOST

.... παρ' 'Ηριδανοῖ]ο βα[θυρ]ρ[ό]ου αἰπὰ ῥέεθρα,
....]πρ.[.....] ἠλέκτροιο.

« Auprès du cours d'eau rapide de l'Éridan profond et riche en courants.
… de l'ambre. »
Traduction personnelle.

4. **HESIODE** (v. 700 av. J.-C.), fragment 311 M.-W.

D'après Hygin, *Fables*, 152
Phae<th>on Solis et Clymenes filius cum clam patris currum conscendisset et altius a terra esset elatus, prae timore decidit in flumen Eridanum.

« Alors que Phaéton fils du Soleil et de Clyméné, monté en cachette sur le char de son père, était allé trop haut, et trop loin de la terre, il tomba, de peur, dans le fleuve Éridan. »
Texte établi et traduit par J.-Y. BORIAUD (CUF, Les Belles Lettres, 2003).

D’après Hygin, *Fables*, 154

Nam cum esset propius terram uectus, uicino igni omnia conflagrarunt, et fulmine ictus in flumen Padum cecidit ; hic amnis a Graecis Er<i>danus dicitur, quem Pherecydes primus uocauit. Indi autem quod calore uicini ignis sanguis in atrum colorem uersus est, nigri sunt facti. sorores autem Phaet<h>ontis dum interitum deflent fratris in arbores sunt populos uersae. h<a>rum lacrimae, ut Hesiodus indicat, in electrum sunt duratae.

« Lorsqu’en effet il fut entraîné trop près de la terre, tout ce qui approcha le feu s’embrasa et, frappé de la foudre, il tomba dans le Pô ; ce fleuve est appelé Éridan par les Grecs et Phérécyde fut le premier à le citer. Quant aux Indiens, par l’effet de la chaleur et de la proximité du feu, la couleur de leur sang vira au sombre, et ils devinrent noirs. Quant aux sœurs de Phaéton, à force de pleurer leur frère, elles furent changées en peupliers. Leurs larmes, solidifiées, devinrent, raconte Hésiode, de l’ambre ; on les appelle pourtant les Héliades. »

Texte établi et traduit par J.-Y. BORIAUD (CUF, Les Belles Lettres, 2003).

5. **HESIODE** (v. 700 av. J.-C.), fragment 261 a-b MOST

a- Schol. Strozz. In *Germanici Aratea* p. 185.4 Breysig

Phaethontem Solis et Clymenes filium esse dixerunt et quia paternos currus adfectans sibi atque mundo concremationis detrimenta conflixerit et a Iove fulmine percussus in Eridanum deciderit fluvium – sic Hesiodus refert – et a Sole patre inter sidera conlocatus.

« On dit que Phaéton était le fils du Soleil et de Clyméné, et que, en essayant de maîtriser le char de son père, il suscita une conflagration dommageable pour lui-même et le monde. Frappé par la foudre de Jupiter, il tomba dans le fleuve Éridan – tel que Hésiode le rapporte – et il fut placé par son père, le Soleil, dans les étoiles. »

Traduction personnelle.

b- Schol. Strozz. In *Germanici Aratea* p. 174.6 Breysig, *de Heridano*
Hesiodus autem dicit inter astra conlocatum propter Phaethonta.

« Mais Hésiode dit que (la constellation d'Éridan) a été placée dans les étoiles près de Phaéton. »
Traduction personnelle.

6. **STESICHORE** (640-550 av. J.-C.), fragment 93, d'après Vibius Sequester, *De fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus, gentibus, quorum apud poetas mentio fit*
PMG, 133, 93 – PLG, III, 226, 65

Himera oppido Thermitanorum dedit nomen Himerae. Hoc flumen in duas partes findi ait Stesichore, unam Tyrrhenum mare, aliam in Libycum decurrere.

« La rivière Himera a donné son nom à Himera, l'*oppidum* des Thermitani. Stésichore dit que le fleuve se sépare en deux parties : l'une s'écoulant vers la mer Tyrrhénienne et l'autre vers la mer Libyenne. »
Texte établi par D. A. CAMPBELL (*Greek Lyric III*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1991, F270) et traduction personnelle.

7. **SIMONIDE** (556-468 av. J.-C.), *Epigrammata* fragment 97, d'après l'*Anthologie Palatine*, VII, 650b
ALG, 96, 97a

Τούσδ' ἀπὸ Τυρρηνῶν ἀκροθίνια Φοίβῳ ἄγοντας
ἓν πέλαγος, μία ναῦς, εἷς τάφος ἐκτέρισεν.

« Ceux-ci partirent d'Étrurie pour apporter leurs trophées à Apollon ; la même mer, le même vaisseau, le même tombeau les ensevelirent. »
Texte établi par P. WALTZ et traduit par P. WALTZ, M. DUMITRESCU, H. LE MAITRE et G. SOURY (CUF, Les Belles Lettres, 1960).

Avec sa variante : *Epigrammata*, d'après l'*Anthologie Palatine*, VII, 270
ALG, 96, 97b – PLG, III, 463, 109

Τούσδε ποτ' ἐκ Σπάρτας ἀκροθίνια Φοίβῳ ἄγοντας
ἓν πέλαγος, μία ναῦς, ἓν σκάφος ἐκτέρισεν.

« Ceux-ci partirent un jour de Sparte pour porter leurs trophées à Apollon. La même mer, la même nuit, le même tombeau les ensevelit. »
Texte établi par P. WALTZ et traduit par A.-M. DESROUSSEAUX, A. DAIN, P. CAMELOT, et E. des PLACES (CUF, Les Belles Lettres, 1960).

8. **ESCHYLE** (525-456 av. J.-C.), *Euménides*, v. 566-573

Αθ. *κήρυσσε, κῆρυξ, καὶ στρατὸν κατειργαθοῦ·*
εἴτ' οὖ ⟨ρανό⟩νδ⟨εδ⟩ιάτορος Τυρσηνικὴ
σάλπιγξ βροτείου πνεύματος πληρουμένη
ὑπέρτονον γήρυμα φαινέτω στρατῷ·
πληρουμένου γὰρ τοῦδε βουλευτηρίου
σιγᾶν ἀρήγει καὶ μαθεῖν θεσμοὺς ἐμοὺς
πόλιν τε πᾶσαν εἰς τὸν αἰανῆ χρόνον
καὶ τῶνδ' ὅπως ἂν εὖ καταγνωσθῇ δίκη.

Athéna : « Héraut, fais ton office, en contenant la foule. Et que, jusqu'au ciel, la trompette perçante d'Étrurie, sous le souffle humain qui l'emplit, fasse aux oreilles du

peuple éclater sa voix aiguë. À l'heure où ce Conseil s'assemble, il convient de faire silence et de laisser la cité tout entière entendre les lois qu'ici j'établis, pour durer à jamais, et, dès aujourd'hui, pour permettre à ces hommes de prononcer un juste arrêt. »
Texte établi et traduit par P. MAZON (CUF, Les Belles Lettres, 1997).

9. **ESCHYLE** (525-456 av. J.-C.), *Elégies*, d'après Théophraste, *Histoire des plantes*, IX, 15, 1-2
PLG, II, 241, 2

καὶ γὰρ Αἰσχύλος *ἐν ταῖς ἐλεγείαις ὡς πολυφάρμακον λέγει τὴν* Τυρρηνίαν· ‘Τυρρηνὸν *γενεάν*, *φαρμακοποιὸν ἔθνος*.’

« Eschyle lui aussi, dans ses *Elégies*, cite en effet l'Étrurie pour sa richesse en drogues : “Race des Tyrrhéniens, peuple faiseur de drogues”. »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 2006).

10. **ESCHYLE** (525-456 av. J.-C.), *Élégies*, d'après Pline, *Histoire naturelle*, XXV, 11
PLG, II, 241, 2

Unde arbitror natum ut Aeschylus e vetustissimis in poetica refertam Italiam herbarum potentia proderet, multique Circeios, ubi habitavit illa, magno argumento etiam nunc durante in Marsis, a filio eius orta gente, quoniam esse domitores serpentium constat.

« De là vient, je pense, qu'un des plus anciens poètes, Eschyle, a écrit que l'Italie était couverte d'herbes très puissantes, et que beaucoup en ont dit autant de Circei, où elle [Circé] habitait ; on en voit encore maintenant une grande preuve chez les Marses, nation issue de son fils, puisqu'on sait qu'ils charment les serpents. »
Texte établi et traduit par J. ANDRE (CUF, Les Belles Lettres, 1974).

11. **ESCHYLE** (525-456 av. J.-C.), *Héliades*, fragment 71, d'après Bekker *Anecdota*, 346, 9-10
SOMMERSTEIN, p. 73, F71

᾽Αδριαναί τε γυναῖκες τρόπον ἕξουσι γόων.

Chœur : « Et les femmes d'Adria auront avoir la manie des lamentations. »
Traduction personnelle.

Avec sa variante : *Aeschyli et Sophoclis*, p. 235, F228
᾽Αδριηναί τε γυναῖκες τρόπον ἕξουσι γόων.

12. **PINDARE** (518-442 av. J.-C.), *Pythiques*, I, 4, v. 130-156

Ζεῦ τέλει᾽, αἰεὶ δὲ τοιαύ-
ταν ᾽Αμένα παρ᾽ ὕδωρ
αἶσαν ἀστοῖς καὶ βασιλεῦσιν διακρί-
νειν ἔτυμον λόγον ἀνθρώπων·
σύν τοι τίν κεν ἁγητὴρ ἀνήρ
υἱῷ τ᾽ ἐπιτελλόμενος δᾶμον γεραί-
ρων τράποι σύμφωνον ἐς ἡσυχίαν.
Λίσσομαι νεῦσον, Κρονίων, ἄμερον
ὄφρα κατ᾽ οἶκον ὁ Φοίνιξ ὁ Τυρσα-
νῶν τ᾽ ἀλαλατὸς ἔχῃ, ναυ-

σίστονον ὕβριν ἰδὼν τὰν πρὸ Κύμας,
οἷα Συρακοσίων ἀρ-
χῷ δαμασθέντες πάθον,
ὠκυπόρων ἀπὸ ναῶν ὅ σφιν ἐν πόν-
τῳ βάλεθ᾽ ἁλικίαν,

Ἑλλάδ' ἐξέλκων βαρείας

δουλίας. ἀρέομαι

πὰρ μὲν Σαλαμῖνος Ἀθαναίων χάριν

μισθόν, ἐν Σπάρτᾳ δ' ἐρέω

πρὸ Κιθαιρῶνος μάχαν,

ταῖσι Μήδειοι κάμον ἀγκυλότοξοι,

παρὰ δὲ τὰν εὔυδρον ἀκτὰν

Ἱμέρα παίδεσσιν ὕμνον

Δεινομένεος τελέσαις,

τὸν ἐδέξαντ' ἀμφ' ἀρετᾷ,

πολεμίων ἀνδρῶν καμόντων.

« Zeus qui mènes toutes choses à leur terme, que toujours, le long des eaux l'Aménas, la voix publique décerne à bon droit, aux citoyens comme aux rois, le même éloge ! Grâce à toi le prince, avec son fils pour lieutenant, doit savoir traiter avec honneur le peuple et le former à la concorde pacifique. Je t'en supplie, consens, ô fils de Cronos, que le Phénicien demeure tranquille en sa demeure, et que se taise le cri de guerre des Tyrrhéniens, depuis qu'ils ont vu, devant Cumes, leur insolence pleurer la perte de leur flotte !

Ils savent ce qu'ils ont souffert, quand le chef des Syracusains les a domptés et que, du haut de leurs vaisseaux rapides, il a jeté à la mer la fleur de leur jeunesse, arrachant ainsi la Grèce à la dure servitude. J'irai chercher pour salaire à Salamine la reconnaissance des Athéniens, et à Sparte, je dirai la bataille livrée au pied du Cithéron – deux désastres pour les Mèdes à l'arc recourbé – mais non sans avoir rapporté aux fils de Dinomène le tribut de l'hymne que, le long des eaux limpides de l'Himéras, ils ont mérité par leur vaillance, quand ils infligèrent un désastre pareil à leurs ennemis. »

Texte établi et traduit par A. PUECH (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

13. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), fragment 18a, d'après les Scholies d'Apollonios de Rhodes, IV, 259
FGrHist, IA, 1, F18a – FHG, 19, 278

Κελτικὴν θάλασσαν· διὰ δὲ τούτου τοῦ στόματος πλεῦσαι τοὺς Ἀργοναύτας· καὶ ἐλθεῖν εἰς Τυρρηνίαν. κατακολουθεῖ δὲ αὐτῶι καὶ Ἀπολλώνιος.

« Sur la mer celte : les Argonautes y sont entrés en bateau, puis ils sont allés en Tyrrhénie. Apollonios le confirme aussi. »
Traduction personnelle.

14. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), fragment 18b, d'après les Scholies d'Apollonios de Rhodes, IV, 284
FGrHist, IA, 1, F18b – FHG, I, 13, 187

τὸν Ἴστρον φησὶν (Apollonios) *ἐκ τῶν Ὑπερβορέων καταφέρεσθαι καὶ τῶν Ῥιπαίων ὀρῶν* (*οὕτω δὲ εἶπεν ἀκολουθῶν Αἰσχύλωι ἐν Λυομένωι Προμηθεῖ* [F 197 N2] *λέγοντι τοῦτο*), *γενόμενον δὲ μεταξὺ Σκυθῶν καὶ Θραικῶν σχίζεσθαι, καὶ τὸ μὲν εἰς τὴν καθ' ἡμᾶς θάλασσαν ἐκβάλλειν ῥεῖθρον, τὸ δὲ εἰς τὴν Ποντικὴν θάλασσαν ἐκπίπτειν* [*τὸ δὲ εἰς τὸν Ἀδριατικὸν κόλπον*]. *Σκύμνος δὲ ἐν τῆι ις* (?) *περὶ Εὐρώπης αὐτὸν μόνον φησιν ἀπὸ ἐρήμων φέρεσθαι τὸν Ἴστρον.*
οὐδὲ διὰ Τανάιδος ἔπλευσαν, ἀλλὰ κατὰ τὸν αὐτὸν πλοῦν καθ' ὃν καὶ πρότερον, ὡς Σοφοκλῆς ἐν Σκύθαις (F 504 N2) *ἱστορεῖ. Καὶ Καλλίμαχος αὐτῶν τοὺς μὲν εἰς τὸν Ἀδρίαν πεπλευκότας μὴ εὑρεῖν τοὺς Ἀργοναύτας, τοὺς δὲ διὰ τῶν Κυανέων πετρῶν ἐπὶ τὴν Κέρκυραν, ἔνθα κἀκεῖνοι τότε ἦσαν. ὁ δὲ Ἴστρος καταφερόμενος ἐξ Ὑπερβορέων, ὅταν φθάσηι ἐπὶ τὸν μεταξὺ Σκυθίας καὶ Θράικης τόπον, σχίζεται εἰς δύο, καὶ τὸ μὲν αὐτοῦ εἰς τὸν Εὔξεινον πόντον βάλλει. τὸ δὲ ἕτερον εἰς τὴν Τυρρηνικὴν θάλασσαν.*

« Il déclare que l'Ister coule depuis les montagnes des Hyperboréens et des Rhipaiens (il parle ainsi en suivant ce que dit Eschyle dans *Prométhée enchaîné*), puis se divise entre les Scythes et les Thraces ; l'un de ses lits se jette alors dans notre mer, et l'autre se déverse dans le Pont-Euxin [le troisième dans le golfe Adriatique]. Scymnos, dans le livre *Sur l'Europe*, dit que l'Ister est le seul à couler depuis des régions désertiques.
Et ils ne naviguèrent pas en suivant le Tanaïs mais en effectuant le même trajet en bateau qu'auparavant, comme le raconte Sophocle dans *les Scythes*. Selon Callimaque, certains d'entre eux, après avoir navigué vers l'Adriatique, ne trouvèrent pas les Argonautes, tandis que les autres franchirent les Cyanées jusqu'à Corcyre, et ces hommes *(les Argonautes)* s'y trouvaient alors aussi ; l'Ister, qui descend de chez les Hyperboréens, se divise en deux après avoir atteint la région entre la Scythie et la Thrace : un cours se jette dans le Pont-Euxin, l'autre dans la mer Tyrrhénienne. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

15. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - Le monde Tyrrhénien et ses îles*, fragment 59, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 46
FGrHist, IA, 1, F59 – FHG, I, 2, 25

Αἰθάλη· *νῆσος* Τυρσηνῶν. Ἑκαταῖος Εὐρώπηι.

« Aithalé (Elbe) : île des Tyrrhéniens. Hécatée la cite dans son livre *Europe*. »
Traduction personnelle.

16. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - Le monde Tyrrhénien et ses îles*, fragment 61, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 479
FGrHist, IA, 1, F61 – FHG, I, 2, 28

Νῶλα· *πόλις* Αὐσόνων. Ἑκαταῖος Εὐρώπηι.

« Nola : cité des Ausoniens. Hécatée la cite dans son livre *Europe*. »
Traduction personnelle.

17. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - Le monde Tyrrhénien et ses îles*, fragment 62, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 357
FGrHist, IA, 1, F62 – FHG, I, 2, 27

Καπύα· πόλις Ἰταλίας. Ἑκαταῖος Εὐρώπηι. ἀπὸ Κάπυος τοῦ Τρωικοῦ.

« Capoue : cité de l'Italie. Hécatée la cite dans son livre *Europe*. Son nom vient de Capos le Troyen ».
Traduction personnelle.
[rien ne permet d'attribuer la dernière phrase à Hécatée]

18. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - De l'Ionie*, fragment 90, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 28-29
FGrHist, IA, 1, F90 – FHG, I, 4, 58

Ἀδρία· πόλις καὶ παρ' αὐτὴν κόλπος Ἀδρίας καὶ ποταμὸς ὁμοίως, ὡς Ἑκαταῖος. ἡ χώρα τοῖς βοσκήμασίν ἐστιν ἀγαθή, ὡς δὶς τίκτειν τὸν ἐνιαυτὸν καὶ διδυμητοκεῖν, πολλάκις καὶ τρεῖς καὶ τέσσαρας ἐρίφους τίκτειν, ἔνια δὲ καὶ πέντε καὶ πλείους. καὶ τὰς ἀλεκτορίδας δὶς τίκτειν τῆς ἡμέρας, τῶι δὲ μεγέθει πάντων εἶναι μικροτέρας τῶν ὀρνίθων.

« Adria : cité du même nom que le golfe d'Adria près duquel elle se situe, et que le fleuve, comme le dit Hécatée. Le territoire est bon pour les troupeaux, de sorte que les bêtes mettent bas deux fois par an et accouchent de jumeaux ; souvent aussi trois ou quatre chevreaux naissent en même temps, et parfois même cinq ou davantage. Et les poules pondent deux fois par jour, mais pour ce qui de leur taille, elles sont plus petites que tous les autres oiseaux. »
Traduction personnelle.

19. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - De l'Ionie*, fragment 93, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 415
FGrHist, IA, 1, F93 – FHG, I, 4, 61

Λιβυρνοί· ἔθνος προσεχὲς τῶι ἐνδοτέρωι μέρει τοῦ Ἀδριατικοῦ κόλπου. Ἑκαταῖος Εὐρώπηι. τὸ θηλυκὸν Λιβυρνίς. καὶ Λιβυρναῖοι. ὠνομάσθησαν δὲ ἀπό τινος Λιβυρνοῦ Ἀττικοῦ. εὕρηται τὰ Λιβυρνικὰ σκάφη. καὶ Λιβυρνικὴ μανδύη εἶδος ἐσθῆτος.

« Les Liburnoi : un peuple très proche du centre du golfe d'Adria, comme le dit Hécatée dans son livre *Europe*. Le féminin est "Liburnis" ; on les appelle aussi "Liburnaioi". Ils sont appelés ainsi d'après un certain "Liburnos" d'origine attique. Les "Liburnika" sont connus pour être de bons navires. La casaque liburnienne est en forme de vêtement[62]. »
Traduction personnelle.

20. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - De l'Ionie*, fragment 101, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 9
FGrHist, IA, 1, F101 – FHG, I, 5, 69

Ἄβροι· ἔθνος πρὸς τῷ Ἀδρίᾳ Ταυλαντίων, προσεχὲς τοῖς Χελιδονίοις, ὡς Ἑκαταῖος.

« Les Abros (efféminés) : un peuple des Talanties près d'Adria, tout proche des Khélidoniens, comme le dit Hécatée. »
Traduction personnelle.

[62] d'après Eschyle F 364 N2.

21. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - De l'Ionie*, fragment 102b, d'après Strabon, *Géographie*, VII, 5, 8
FGrHist, IA, 1, F102b – FHG, I, 5, 71

ὁ Ἄωος, ἐφ' ᾧ Ἀπολλωνία πόλις… τὸν δ' Ἄωον Αἴαντα καλεῖ Ἑκαταῖος, καί φησιν ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ τόπου, τοῦ περὶ Λάκμον, μᾶλλον δὲ τοῦ αὐτοῦ μυχοῦ, τόν τε Ἴναχον ῥεῖν εἰς Ἄργος πρὸς νότον καὶ τὸν Αἴαντα πρὸς ἑσπέραν καὶ πρὸς τὸν Ἀδρίαν.

« Puis l'Aoos qui arrose Apollonia… Hécatée appelle l'Aoos Aias et prétend qu'au même endroit dans le Lacmos, ou plutôt dans le même fond de vallée, prennent naissance l'Inachos, qui coule vers le sud en direction d'Argos et l'Aias vers l'ouest et l'Adriatique. »
Texte établi et traduit par R. BALADIE (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

22. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - De l'Ionie*, fragment 106, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 709
FGrHist, IA, 1, F106 – FHG, I, 14, 200

Ὠρικός· πόλις ἐν τῶι Ἰονίωι κόλπωι. Ἑκαταῖος λιμένα καλεῖ Ἠπείρου τὸν Ὠρικὸν ἐν τῆι Εὐρώπηι· "μετὰ δὲ Βουθρωτὸς πόλις, μετὰ δὲ Ὠρικὸς λιμήνή". Ἀπολλόδωρος δὲ ὁ θαυμασιώτατος πόλιν αὐτὴν οἶδε.

« Orikos : une cité dans le golfe des Ioniens. Hécatée, dans son livre *Europe*, appelle Orikos le port du continent : "à la fois entre la cité de Bouthrotos et le port Orikos". Le très admirable Apollodore connaît la cité elle-même. »
Traduction personnelle.

23. **HECATEE** (VIe/Ve siècle av. J.-C.), *Europe - De l'Ionie*, fragment 199, d'après Strabon, *Géographie*, XII, 3, 25
FGrHist, IA, 1, F199

ἀλλ' οὐδὲ δόξαν ἔχει τοιαύτην τῶν παλαιῶν εἰπεῖν, ὡς συμφωνούντων ἁπάντων, μηδένας ἐκ τῆς περαίας τοῦ Ἅλυος κοινωνῆσαι τοῦ Τρωικοῦ πολέμου. πρὸς τοὐναντίον δὲ μᾶλλον εὕροι τις ἂν μαρτυρίας· Μαιάνδριος γοῦν ἐκ τῶν Λευκοσύρων φησὶ τοὺς Ἐνετοὺς ὁρμηθέντας συμμαχῆσαι τοῖς Τρωσίν, ἐκεῖθεν δὲ μετὰ τινων Θρᾳκῶν ἀπᾶραι καὶ οἰκῆσαι περὶ τὸν τοῦ Ἀδρίου μυχόν, τοὺς δὲ μὴ μετασχόντας τῆς στρατείας Ἐνετοὺς Καππάδοκας γενέσθαι. [...] *αὐτὸς δὲ ὁ Ἀπολλόδωρος παρατίθησι τὸ τοῦ Ζηνοδότου ὅτι γράφει ἐξ Ἐνετῆς, ὅθεν ἡμιόνων γένος ἀγροτεράων ταύτην δέ φησιν Ἑκαταῖον τὸν Μιλήσιον δέχεσθαι τὴν Ἀμισόν.*

« Mais Apollodore ne peut pas non plus prêter cette opinion aux anciens comme s'ils s'accordaient sur le fait qu'aucun peuple d'au-delà de l'Halys n'a pris part à la guerre de Troie. On trouvera bien plutôt des témoins en sens contraire. Ainsi Maeandrios dit-il que les Enètes avaient quitté le territoire des Leucosyriens pour combattre en alliés aux côtés des Troyens et qu'ils partirent de Troie avec un parti de Thraces pour aller se fixer à l'extrémité de l'Adriatique, tandis que les Enètes, qui n'avaient pas pris part à l'expédition, devinrent des Cappadociens. […] Apollodore lui-même allègue dans ce sens le témoignage de Zénodote écrivant ainsi le vers d'Homère :
D'Énété, le pays où l'on dit qu'est la souche
D'une race de mule au naturel farouche.
Cette Énété, dit-il, Hécatée de Milet l'assimile à Amisos. »
Texte établi et traduit par F. LASSERRE (CUF, Les Belles Lettres, 1975).

24. **SOPHOCLE** (495-405 av. J.-C.), *Ajax*, v. 14-17

ΟΔ. *Ὦ φθέγμ᾽ Ἀθάνας, φιλτάτης ἐμοὶ θεῶν,*
ὡς εὐμαθές σου, κἂν ἄποπτος ᾖς, ὅμως
φώνημ᾽ ἀκούω καὶ ξυναρπάζω φρενί,
χαλκοστόμου κώδωνος ὡς τυρσηνικῆς.

Ulysse : « Ah, voix d'Athéna, de celle qui m'est chère entre les déesses, comme le son en est reconnaissable, et même lorsque tu te dérobes à mon regard, comme je l'entends et m'en saisis vivement par l'esprit, tel celui de la trompette tyrrhénienne à bouche de bronze. »
Texte établi et traduit par A. DAIN (CUF, Les Belles Lettres, 1969).

25. **SOPHOCLE** (495-405 av. J.-C.), *Inachos*, fragment 270-271, d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 25, 4
F270-271 PEARSON

Σοφοκλεῖ δ᾽ ἐν Ἰνάχῳ δράματι ἀνάπαιστον ὑπὸ τοῦ χοροῦ λεγόμενον πεποίηται ὧδέ·
Ἴναχε νᾶτορ, παῖ τοῦ κρηνῶν
πατρὸς Ὠκεανοῦ, μέγα πρεσβεύων
Ἄργους τε γύαις Ἥρας τε πάγοις
καὶ Τυρσηνοῖσι Πελασγοῖς.

« Par ailleurs, Sophocle, dans son *Inachos*, fait dire par le chœur en anapestes :
"Inachos qui coule sans cesse, enfant du père des sources,
Océan, toi que vénèrent profondément
Les champs d'Argos, les collines d'Héra
Et aussi les Tyrrhéniens Pélasges". »
Texte établi et traduit par V. FROMENTIN (CUF, Les Belles Lettres, 1998).

26. **SOPHOCLE** (495-405 av. J.-C.), *Triptolème*, fragment 598, d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 12, 2

F598 PEARSON

μαρτυρεῖ δέ μοι τῷ λόγῳ Σοφοκλῆς μὲν ὁ τραγῳδοποιὸς ἐν Τριπτολέμῳ δράματι· πεποίηται γὰρ αὐτῷ Δημήτηρ διδάσκουσα τὸν Τριπτόλεμον, ὅσην χώραν ἀναγκασθήσεται σπείρων τοῖς δοθεῖσιν ὑπ' αὐτῆς καρποῖς διεξελθεῖν· μνησθεῖσα δὲ τῆς ἑῴου πρῶτον Ἰταλίας, ἥ ἐστιν ἀπ' ἄκρας Ἰαπυγίας μέχρι πορθμοῦ Σικελικοῦ, καὶ μετὰ τοῦτο τῆς ἀντικρὺ ἁψαμένη Σικελίας, ἐπὶ τὴν ἑσπέριον Ἰταλίαν αὖθις ἀναστρέφει καὶ τὰ μέγιστα τῶν οἰκούντων τὴν παράλιον ταύτην ἐθνῶν διεξέρχεται, τὴν ἀρχὴν ἀπὸ τῆς Οἰνώτρων οἰκήσεως ποιησαμένη. ἀπόχρη δὲ ταῦτα μόνα λεχθέντα τῶν ἰαμβείων, ἐν οἷς φησι·

τὰ δ' ἐξόπισθε, χειρὸς εἰς τὰ δεξιά,
Οἰνωτρία τε πᾶσα καὶ Τυρρηνικὸς
κόλπος Λιγυστική τε γῆ σε δέξεται.

« Mon propos est corroboré par le témoignage du poète tragique Sophocle, dans sa pièce intitulée *Triptolème* ; il y représente en effet Déméter indiquant à Triptolème toute l'étendue des terres qu'il devra parcourir pour y semer les graines qu'elle lui a données. Après avoir d'abord fait mention de l'Italie orientale qui s'étend du cap d'Iapygie jusqu'au détroit de Sicile, pour en venir ensuite à la Sicile qui se trouve en face, elle se tourne alors vers l'Italie occidentale et énumère les plus importantes parmi les nations qui habitent ce littoral, en commençant par la région occupée par les Œnôtres. Il suffit de citer ces seuls vers iambiques, dans lesquels elle dit :

"Et ensuite, à ta main droite,
C'est l'Œnôtrie tout entière, le golfe Tyrrhénien
Et la terre ligure qui t'accueilleront". »

Texte établi et traduit par V. FROMENTIN (CUF, Les Belles Lettres, 1998).

27. **EURIPIDE** (480-406 av. J.-C.), *Médée*, v. 1323-1360

Ια. *Ὦ μῖσος, ὦ μέγιστον ἐχθίστη γύναι*
θεοῖς τε κἀμοὶ παντί τ᾽ ἀνθρώπων γένει,
ἥτις τέκνοισι σοῖσιν ἐμβαλεῖν ξίφος
ἔτλης τεκοῦσα κἄμ᾽ ἄπαιδ᾽ ἀπώλεσας·
καὶ ταῦτα δράσασ᾽ ἥλιόν τε προσβλέπεις
καὶ γαῖαν, ἔργον τλᾶσα δυσσεβέστατον.
Ὄλοι᾽. Ἐγὼ δὲ νῦν φρονῶ, τότ᾽ οὐ φρονῶν,
ὅτ᾽ ἐκ δόμων σε βαρβάρου τ᾽ ἀπὸ χθονὸς
Ἕλλην᾽ ἐς οἶκον ἠγόμην, κακὸν μέγα,
πατρός τε καὶ γῆς προδότιν ἥ σ᾽ ἐθρέψατο.
Τὸν σὸν δ᾽ ἀλάστορ᾽ εἰς ἔμ᾽ ἔσκηψαν θεοί.
κτανοῦσα γὰρ δὴ σὸν κάσιν παρέστιον
τὸ καλλίπρῳρον εἰσέβης Ἀργοῦς σκάφος.
Ἤρξω μὲν ἐκ τοιῶνδε· νυμφευθεῖσα δὲ
παρ᾽ ἀνδρὶ τῷδε καὶ τεκοῦσά μοι τέκνα,
εὐνῆς ἕκατι καὶ λέχους σφ᾽ ἀπώλεσας.
Οὐκ ἔστιν ἥτις τοῦτ᾽ ἂν Ἑλληνὶς γυνὴ
ἔτλη ποθ᾽, ὧν γε πρόσθεν ἠξίουν ἐγὼ
γῆμαι σέ, κῆδος ἐχθρὸν ὀλέθριόν τ᾽ ἐμοί,
λέαιναν, οὐ γυναῖκα, τῆς Τυρσηνίδος
Σκύλλης ἔχουσαν ἀγριωτέραν φύσιν.
Ἀλλ᾽ οὐ γὰρ ἄν σε μυρίοις ὀνείδεσιν
δάκοιμι· τοιόνδ᾽ ἐμπέφυκέ σοι θράσος·
ἔρρ᾽, αἰσχροποιὲ καὶ τέκνων μιαιφόνε.
Ἐμοὶ δὲ τὸν ἐμὸν δαίμον᾽ αἰάζειν πάρα,
ὃς οὔτε λέκτρων νεογάμων ὀνήσομαι,

οὐ παῖδας οὓς ἔφυσα κἀξεθρεψάμην

ἔξω προσειπεῖν ζῶντας ἀλλ᾽ ἀπώλεσα.

Μη. *Μακρὰν ἂν ἐξέτεινα τοῖσδ᾽ ἐναντίον*

λόγοισιν, εἰ μὴ Ζεὺς πατὴρ ἠπίστατο

οἷ᾽ ἐξ ἐμοῦ πέπονθας οἷά τ᾽ εἰργάσω·

σὺ δ᾽ οὐκ ἔμελλες τἄμ᾽ ἀτιμάσας λέχη

τερπνὸν διάξειν βίοτον ἐγγελῶν ἐμοὶ

οὐδ᾽ ἡ τύραννος, οὐδ᾽ ὅ σοὶ προσθεὶς γάμους

Κρέων ἀνατεὶ τῆσδέ μ᾽ ἐκβαλεῖν χθονός.

Πρὸς ταῦτα καὶ λέαιναν, εἰ βούλῃ, κάλει

καὶ Σκύλλαν ἣ Τυρσηνὸν ᾤκησεν πέδον·

τῆς σῆς γὰρ ὡς χρῆ καρδίας ἀνθηψάμην.

Jason : « Monstre ! De toutes les femmes la plus haïe des dieux, de moi, de tout le genre humain ! Sur tes enfants tu as osé porter le glaive, après les avoir mis au monde, et tu m'as frappé à mort en m'ôtant mes fils. Et après ce forfait, tu contemples le soleil et la terre, quand tu as osé l'action la plus impie ! Mort à toi ! Aujourd'hui j'ai ma raison ; je l'avais perdue le jour où de ta demeure et de ton pays barbare je t'emmenai à une maison grecque, redoutable fléau, traîtresse à ton père et au sol qui t'avaient nourrie. Le génie vengeur attaché à ta personne, c'est sur moi que l'ont lancé les dieux, car tu avais tué ton frère à ton foyer, quand tu montas sur la nef Argo à la belle proue. Tels furent tes débuts. Devenue la femme de celui qui te parle, et après m'avoir donné des enfants, à ton hymen et à ton lit, tu les as immolés. Jamais il ne se fût trouvé de Grecque pour oser ce forfait, et c'est à elles que je t'ai préférée pour épouse ! Je me suis allié à une ennemie, pour ma perte, à une lionne – non à une femme – d'un naturel plus sauvage que la Tyrrhénienne Scylla. Mais sur toi mille injures ne sauraient mordre telle est l'impudence de ta nature. Va-t-en à la male heure, infâme, abjecte infanticide ! Pour moi, sur mon destin je puis gémir : de mon nouvel hymen je ne jouirai pas et les fils que j'avais engendrés et nourris, je ne les aurai plus vivants pour leur adresser la parole : je les ai perdus.

Médée : j'en aurais long à répliquer à ces discours, si Zeus, père du monde, ne savait comment je t'ai traité et ce que tu m'as fait. Tu n'allais pas, après avoir outragé ma couche, passer agréablement ta vie en te riant de moi, non plus que la princesse ; et celui qui t'avais donné une épouse, Créon, ce n'est pas impunément qu'il devait me chasser du pays. Là-dessus libre à toi de m'appeler lionne et Scylla, l'habitante du sol tyrrhénien. A ton cœur, comme il faut, j'ai rendu coup pour coup. »
Texte établi et traduit par L. MERIDIER (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

28. **EURIPIDE** (480-406 av. J.-C.), *Héraclides*, v. 828-835

Αγ. *ὁ δ' αὖ τό τ' Ἄργος μὴ καταισχῦναι θέλειν*
καὶ τὰς Μυκήνας συμμάχους ἐλίσσετο.
ἐπεὶ δ' ἐσήμην' ὄρθιον Τυρσηνικῇ
σάλπιγγι καὶ συνῆψαν ἀλλήλοις μάχην,
πόσον τιν' αὐχεῖς πάταγον ἀσπίδων βρέμειν,
πόσον τινὰ στεναγμὸν οἰμωγήν θ' ὁμοῦ ;
τὰ πρῶτα μέν νυν πίτυλος Ἀργείου δορὸς
ἐρρήξαθ' ἡμᾶς, εἶτ' ἐχώρησαν πάλιν.

Le messager : « L'autre de son côté, conjurait ses alliés de ne pas consentir à l'opprobre d'Argos et de Mycènes. Puis, quand le son clair de la trompette tyrrhénienne eut donné le signal, et que les deux armées eurent engagé la lutte, t'imagines-tu quel grondement s'éleva du fracas des boucliers, et quelles lamentations mêlées de plaintes ? D'abord, le choc de l'armée argienne nous enfonça. Puis ils refluèrent. »
Texte établi et traduit par L. MERIDIER (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

29. **EURIPIDE** (480-406 av. J.-C.), *Hippolyte*, v. 732-741

Χο. *Ἠλιβάτοις ὑπὸ κευθμῶσι γενοίμαν,*
χθονὸς ἥ πτεροῦσσαν ὄρνιν
θεὸς ἐν ποταναῖς ἀγέλαις θείη·
ἀρθείην δ' ἐπὶ πόντιον
κῦμα τᾶς Ἀδριηνᾶς
ἀκτᾶς Ἠριδανοῦ θ' ὕδωρ,
ἔνθα πορφύρεον σταλάσ-
σουσ' ἐς οἶδμα πατρὸς τάλαι-
ναι κόραι Φαέθοντος οἴκτωι δακρύων
τὰς ἠλεκτροφαεῖς αὐγάς·

Le Chœur : « Puissé-je plonger aux inaccessibles profondeurs de la terre, ou qu'un dieu me range, oiseau ailé, parmi les bandes qui volent ! Puissé-je prendre l'essor jusqu'au flot marin de la rive Adriatique et jusqu'aux eaux de l'Éridan, où, dans la sombre houle de leur père, les malheureuses filles, par pitié pour Phaéthon, distillent les lueurs ambrées de leurs larmes ! »
Texte établi et traduit par L. MERIDIER (CUF, Les Belles Lettres, 1927).

30. **EURIPIDE** (480-406 av. J.-C.), *Phéniciennes*, v. 1356-1379

Αγ. *Τὰ μὲν πρὸ πύργων εὐτυχήματα χθονὸς*
οἶσθ'· οὐ μακρὰν γὰρ τειχέων περιπτυχαί
ὥστ' οὐχ ἅπαντά σ' εἰδέναι τὰ δρώμενα.
Ἐπεὶ δὲ χαλκέοις σῶμ' ἐκοσμήσανθ' ὅπλοις
οἱ τοῦ γέροντος Οἰδίπου νεανίαι,
ἔστησαν ἐλθόντ' ἐς μέσον μεταίχμιον
δισσὼ στρατηγὼ καὶ διπλὼ στρατηλάτα

ὡς εἰς ἀγῶνα μονομάχου τ᾽ ἀλκὴν δορός.
Βλέψας δ᾽ ἐς Ἄργος ἧκε Πολυνείκης ἀράς·
Ὦ πότνι᾽ Ἥρα, σὸς γάρ εἰμ᾽, ἐπεὶ γάμοις
ἔζευξ᾽ Ἀδράστου παῖδα καὶ ναίω χθόνα,
δός μοι κτανεῖν ἀδελφόν, ἀντήρη δ᾽ ἐμὴν
καθαιματῶσαι δεξιὰν νικηφόρον,
αἴσχιστον αἰτῶν στέφανον, ὁμογενῆ κτανεῖν.
Πολλοῖς δ᾽ ἐπῄει δάκρυα τῆς τύχης ὅση,
κἄβλεψαν ἀλλήλοισι διαδόντες κόρας.
Ἐτεοκλέης δὲ Παλλάδος χρυσάσπιδος
βλέψας πρὸς οἶκον ηὔξατ᾽· Ὦ Διὸς κόρη,
δὸς ἔγχος ἡμῖν καλλίνικον ἐκ χερὸς
ἐς στέρν᾽ ἀδελφοῦ τῆσδ᾽ ἀπ᾽ ὠλένης βαλεῖν
κτανεῖν θ᾽ ὃς ἦλθε πατρίδα πορθήσων ἐμήν.
Ἐπεὶ δ᾽ ἀφείθη πυρσὸς ὡς Τυρσηνικῆς
σάλπιγγος ἠχὴ σῆμα φοινίου μάχης,
ἦξαν δρόμημα δεινὸν ἀλλήλοις ἔπι·
κάπροι δ᾽ ὅπως θήγοντες ἀγρίαν γένυν
ξυνῆψαν, ἀφρῷ διάβροχοι γενειάδας.

Le messager : « Les succès remportés devant les tours, tu les connais : l'enceinte des murs n'est pas si loin que tu ne saches seulement une partie des faits. Quand ils furent parés de leurs armes d'airain, les jeunes fils du vieil Œdipe vinrent se placer au milieu de l'espace libre entre les armées, eux, les deux chefs, les deux capitaines, pour se mesurer en combat singulier. Les yeux vers Argos, Polynice formula ce vœu : "Puissante Héra, je t'appartiens, puisque l'hymen m'unit à la fille d'Adraste et que j'habite ton pays : accorde-moi donc de tuer mon frère, et de tremper dans le sang de l'adversaire ma dextre victorieuse". Abominable couronne à demander que le meurtre d'un frère ! Beaucoup étaient gagnés par les larmes devant une si grande infortune, et

leurs prunelles échangeaient des regards. Pour Etéocle, c'est vers la demeure de Pallas au bouclier d'or qu'il tourna des yeux avec cette prière : "ô fille de Zeus, donne à ma main la gloire de plonger dans la poitrine de mon frère le fer victorieux parti de notre bras et de tuer celui qui est venu saccager ma patrie !". Puis, quand eut jailli, pareil à un flambeau, le son de la trompette tyrrhénienne, signal de la lutte sanglante, d'un élan terrible ils coururent l'un sur l'autre. Comme des sangliers aiguisant leur dent sauvage, ils se heurtèrent, la barbe trempée d'écume. »

Texte établi et traduit par H. GREGOIRE, L. MERIDIER et F. CHAPOUTIER (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

31. **EURIPIDE** (480-406 av. J.-C.), *Cyclope*, v. 10-17

Σι. *Καὶ νῦν ἐκείνων μείζον' ἐξαντλῶ πόνον.*
Ἐπεὶ γὰρ Ἥρα σοι γένος Τυρσηνικὸν
λῃστῶν ἐπῶρσεν, ὡς ὁδηθείης μακράν,
⟨ἐγὼ⟩ πυθόμενος σὺν τέκνοισι ναυστολῶ
σέθεν κατὰ ζήτησιν. Ἐν πρύμνῃ δ' ἄκρᾳ
αὐτὸς λαβὼν ηὔθυνον ἀμφῆρες δόρυ,
παῖδες δ' ἐρετμοῖς ἥμενοι, γλαυκὴν ἅλα
ῥοθίοισι λευκαίνοντες, ἐζήτουν σ', ἄναξ.

Silène : « Et aujourd'hui elle est pire encore, la peine dont j'épuise l'amertume ! Quand Héra eut contre toi suscité la gent des pirates tyrrhéniens pour que tu fusses vendu au loin, à cette nouvelle me voilà, avec mes enfants, prenant la mer à ta recherche. À la pointe de la poupe, moi-même, tenant le double gouvernail, je dirigeais la nef ; et mes fils, assis aux rames, du battement des avirons blanchissaient l'onde glauque, en quête de toi Seigneur. »

Texte établi et traduit par L. MERIDIER (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

32. **EURIPIDE** (480-406 av. J.-C.), *Rhésos*, v. 986-992

Εκ. Χωρεῖτε, *συμμάχους δ' ὁπλίζεσθαι τάχος*
ἄνωχθε πληροῦν τ' αὐχένας ξυνωρίδων.
Πανοὺς δ' *ἔχοντας χρὴ μένειν* Τυρσηνικῆς
σάλπιγγος αὐδήν· ὡς ὑπερβαλὼν τάφρον
τείχη τ' Ἀχαιῶν *ναυσὶν αἶθον ἐμβαλεῖν*
πέποιθα Τρωσί *θ' ἡμέραν ἐλευθέραν*
ἀκτῖνα τὴν στείχουσαν ἡλίου φέρειν.

Hector : « Allez dire aux alliés de s'armer au plus vite, d'atteler par couples les chevaux, et la torche en main, d'attendre l'appel de la trompette tyrrhénienne. Car je franchirai le fossé, et le rempart, je mettrai le feu aux navires achéens. J'en suis certain, les rayons du soleil qui se lève, apporteront aux Troyens, le jour de la liberté. »
Texte établi et traduit par F. JOUAN (CUF, Les Belles Lettres, 2004).

33. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, I, 56-57

Ἐπὶ *μὲν γὰρ Δευκαλίωνος βασιλέος οἴκεε γῆν τὴν φθιῶτιν, ἐπὶ δὲ Δώρου τοῦ* Ἕλληνος *τὴν ὑπὸ τὴν* Ὄσσαν *τε καὶ τὸν* Ὄλυμπον *χώρην, καλεομένην δὲ* Ἱστιαιῶτιν· *ἐκ δὲ τῆς* Ἱστιαιώτιδος *ὡς ἐξανέστη ὑπὸ* Καδμείων, *οἴκεε ἐν* Πίνδῳ, Μακεδνὸν *καλεόμενον· ἐνθεῦτεν δὲ αὖτις ἐς τὴν* Δρυοπίδα *μετέβη, καὶ ἐκ τῆς* Δρυοπίδος *οὕτως ἐς* Πελοπόννησον *ἐλθὸν* Δωρικὸν *ἐκλήθη.* Ἥντινα *δὲ γλῶσσαν ἵεσαν οἱ* Πελασγοί, *οὐκ ἔχω ἀτρεκέως εἰπεῖν· εἰ δὲ χρεόν ἐστι τεκμαιρόμενον λέγειν τοῖσι νῦν ἔτι ἐοῦσι* Πελασγῶν *τῶν ὑπὲρ* Τυρσηνῶν Κρότωνα *πόλιν οἰκεόντων, οἳ ὅμουροί κοτε ἦσαν τοῖσι νῦν* Δωριεῦσι *καλεομένοισι* (*οἴκεον δὲ τηνικαῦτα γῆν τὴν νῦν* Θεσσαλιῶτιν *καλεομένην*), *καὶ τῶν* Πλακίην *τε καὶ* Σκυλάκην Πελασγῶν *οἰκισάντων ἐν* Ἑλλησπόντῳ, *οἳ σύνοικοι ἐγένοντο* Ἀθηναίοισι, *καὶ ὅσα ἄλλα* Πελασγικὰ *ἐόντα πολίσματα τὸ οὔνομα μετέβαλε, εἰ τούτοισι τεκμαιρόμενον δεῖ λέγειν, ἦσαν οἱ*

Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες. Εἰ τοίνυν ἦν καὶ πᾶν τοιοῦτο τὸ Πελασγικόν, τὸ Ἀττικὸν ἔθνος, ἐὸν Πελασγικόν, ἅμα τῇ μεταβολῇ τῇ ἐς Ἕλληνας καὶ τὴν γλῶσσαν μετέμαθε. Καὶ γὰρ δὴ οὔτε οἱ Κροτωνιῆται οὐδαμοῖσι τῶν νῦν σφέας περιοικεόντων εἰσὶ ὁμόγλωσσοι οὔτε οἱ Πλακιηνοί, σφίσι δὲ ὁμόγλωσσοι, δηλοῦσί τε ὅτι τὸν ἠνείκαντο γλώσσης χαρακτῆρα μεταβαίνοντες ἐς ταῦτα τὰ χωρία, τοῦτον ἔχουσι ἐν φυλακῇ.

« Sous le roi Deucalion, il [Crésus] habitait le pays de Philotide ; sous Doros fils d'Hellen, le territoire au pied de l'Ossa et de l'Olympe appelé Histiaiotide ; chassé de l'Histiaiotide par les Cadméens, il habita Pindos, sous le nom de Macedne ; de là, par un nouveau changement, il se transporta en Dryopide ; et quand, de la Dryopide, il vint où il est, dans le Péloponnèse, il fut appelé dorien. Quelle langue parlaient les Pélasges, je ne puis le dire exactement. S'il convient de former une conjecture d'après ce qui subsiste encore de nos jours des Pélasges qui habitaient au-dessus des Tyrrhéniens la cité de Crotone, lesquels étaient jadis voisins de ceux qu'on appelle aujourd'hui les Doriens et habitaient alors le territoire appelé maintenant la Thessaliotide, et des Pélasges qui colonisèrent dans l'Hellespont Plakia et Skylakè, lesquels avaient habité avec les Athéniens, et des autres cités qui étaient pélasgiques et ont changé de nom, - s'il faut, dis-je, former une conjecture d'après ces gens, les Pélasges parlaient une langue barbare. Si donc tel était le cas pour l'ensemble de la nation pélasgique, le peuple athénien, étant pélasge, dut, en même temps qu'il se transformait en Grecs, apprendre une langue nouvelle. Aussi bien, ni les Crotoniates ni les habitants de Plakia ne parlent la même langue qu'aucune des populations qui les entourent, tandis qu'il y a entre eux une communauté de langage. »

Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1946).

34. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, I, 94

Λυδοὶ δὲ νόμοισι μὲν παραπλησίοισι χρέωνται καὶ Ἕλληνες, χωρὶς ἢ ὅτι τὰ θήλεα τέκνα καταπορνεύουσι. Πρῶτοι δὲ ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν νόμισμα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου κοψάμενοι ἐχρήσαντο, πρῶτοι δὲ καὶ κάπηλοι ἐγένοντο. Φασὶ δὲ αὐτοὶ Λυδοὶ καὶ τὰς παιγνίας τὰς νῦν σφίσι τε καὶ Ἕλλησι κατεστεώσας ἑωυτῶν ἐξεύρημα γενέσθαι. Ἅμα δὲ ταύτας τε ἐξευρεθῆναι παρὰ σφίσι λέγουσι καὶ Τυρσηνίην ἀποικίσαι, ὧδε περὶ αὐτῶν λέγοντες. Ἐπὶ Ἄτυος τοῦ Μάνεω βασιλέος σιτοδείην ἰσχυρὴν ἀνὰ τὴν Λυδίην πᾶσαν γενέσθαι· καὶ τοὺς Λυδοὺς τέως μὲν διάγειν λιπαρέοντας, μετὰ δέ, ὡς οὐ παύεσθαι, ἄκεα δίζησθαι, ἄλλον δὲ ἄλλο ἐπιμηχανᾶσθαι αὐτῶν. Ἐξευρεθῆναι δὴ ὧν τότε καὶ τῶν κύβων καὶ τῶν ἀστραγάλων καὶ τῆς σφαίρης καὶ τῶν ἀλλέων πασέων παιγνιέων τὰ εἴδεα, πλὴν πεσσῶν· τούτων γὰρ ὧν τὴν ἐξεύρεσιν οὐκ οἰκηιοῦνται Λυδοί. Ποιέειν δὲ ὧδε πρὸς τὸν λιμὸν ἐξευρόντας· τὴν μὲν ἑτέρην τῶν ἡμερέων παίζειν πᾶσαν, ἵνα δὴ μὴ ζητέοιεν σιτία, τὴν δὲ ἑτέρην σιτέεσθαι παυομένους τῶν παιγνιέων. Τοιούτῳ τρόπῳ διάγειν ἐπ' ἔτεα δυῶν δέοντα εἴκοσι. Ἐπείτε δὲ οὐκ ἀνιέναι τὸ κακόν, ἀλλ' ἔτι ἐπὶ μᾶλλον βιάζεσθαι, οὕτω δὴ τὸν βασιλέα αὐτῶν δύο μοίρας διελόντα Λυδῶν πάντων κληρῶσαι τὴν μὲν ἐπὶ μονῇ, τὴν δ' ἐπὶ ἐξόδῳ ἐκ τῆς χώρης, καὶ ἐπὶ μὲν τῇ μένειν αὐτοῦ λαγχανούσῃ τῶν μοιρέων ἑωυτὸν τὸν βασιλέα προστάσσειν, ἐπὶ δὲ τῇ ἀπαλλασσομένῃ τὸν ἑωυτοῦ παῖδα, τῷ οὔνομα εἶναι Τυρσηνόν. Λαχόντας δὲ αὐτῶν τοὺς ἑτέρους ἐξιέναι ἐκ τῆς χώρης [καὶ] καταβῆναι ἐς Σμύρνην καὶ μηχανήσασθαι πλοῖα, ἐς τὰ ἐσθεμένους τὰ πάντα, ὅσα σφι ἦν χρηστὰ ἔπιπλα, ἀποπλέειν κατὰ βίου τε καὶ γῆς ζήτησιν, ἐς ὃ ἔθνεα πολλὰ παραμειψαμένους ἀπικέσθαι ἐς Ὀμβρικούς, ἔνθα σφέας ἐνιδρύσασθαι πόλις καὶ οἰκέειν τὸ μέχρι τοῦδε. Ἀντὶ δὲ Λυδῶν μετονομασθῆναι αὐτοὺς ἐπὶ τοῦ βασιλέος τοῦ παιδός, ὅς σφέας ἀνήγαγε· ἐπὶ τούτου τὴν ἐπωνυμίην ποιευμένους ὀνομασθῆναι Τυρσηνούς. Λυδοὶ μὲν δὴ ὑπὸ Πέρσῃσι ἐδεδούλωντο.

« Les Lydiens ont à peu près les mêmes coutumes que les Grecs, à cela près qu'ils livrent à la prostitution leurs enfants de sexe féminin. Ils sont les premiers à notre

connaissance qui frappèrent et mirent en usage la monnaie d'or et d'argent ; les premiers aussi qui firent le commerce de détail. À ce qu'ils disent, les jeux pratiqués maintenant chez eux et chez les Grecs seraient également de leur invention. Ces jeux auraient été inventés chez eux, disent-ils, dans le même temps qu'ils colonisèrent la Tyrrhénie ; et voici comme ils racontent les choses. Sous le règne d'Atys fils de Mânes, une forte disette se serait produite dans toute la Lydie. Pendant un certain temps, les Lydiens persistèrent à mener leur vie ; puis, comme la disette ne cessait pas, ils cherchèrent des remèdes, et imaginèrent les uns une chose les autres une autre. C'est alors qu'on aurait inventé le jeu de dés, le jeu d'osselets, le jeu de ballon, et les autres espèces de jeux, sauf le jeu de dames, dont les Lydiens ne s'attribuent pas l'invention. Et voici comment ils faisaient servir contre la faim ce qu'ils avaient inventé. De deux jours l'un, ils jouaient toute la journée, pour se distraire de chercher à manger ; le lendemain, ils cessaient de jouer et mangeaient. Ils vécurent de la sorte pendant dix-huit années. Mais comme le mal, au lieu de faire relâche, devenait encore plus violent, alors le roi partagea l'ensemble des Lydiens en deux groupes, dont il tira au sort l'un pour rester, l'autre pour quitter le pays ; il se mit lui-même à la tête du groupe ; désigné pour demeurer sur place, et à la tête du groupe qui partait il mit son fils, appelé Tyrrhénos. Ceux des Lydiens qui furent désignés par le sort pour quitter le pays descendirent à Smyrne, construisirent des vaisseaux, chargèrent sur ces vaisseaux tout ce qu'ils possédaient d'objets mobiliers de valeur, et s'éloignèrent par mer, en quête d'un territoire et de moyens de vivre, jusqu'à ce que, après avoir côtoyé beaucoup de peuples, ils arrivèrent chez les Ombriens ; là, ils établirent des cités, qu'ils habitent jusqu'à maintenant. Mais ils changèrent leur nom de Lydiens contre un autre, tiré de celui du fils du roi qui les avait conduits ; prenant pour eux-mêmes son nom, ils s'appelèrent Tyrrhéniens. »

Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1946).

35. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, I, 163

Πρώτῃ δὲ Φωκαίῃ Ἰωνίης ἐπεχείρησε. Οἱ δὲ Φωκαιέες οὗτοι ναυτιλίῃσι μακρῇσι πρῶτοι Ἑλλήνων ἐχρήσαντο, καὶ τόν τε Ἀδρίην καὶ τὴν Τυρσηνίην καὶ τὴν Ἰβηρίην καὶ τὸν Ταρτησσὸν οὗτοί εἰσι οἱ καταδέξαντες· ἐναυτίλλοντο δὲ οὐ στρογγύλῃσι νηυσὶ ἀλλὰ πεντηκοντέροισι. Ἀπικόμενοι δὲ ἐς τὸν Ταρτησσὸν προσφιλέες ἐγένοντο τῷ βασιλεῖ τῶν Ταρτησσίων, τῷ οὔνομα μὲν ἦν Ἀργανθώνιος, ἐτυράννευσε δὲ Ταρτησσοῦ ὀγδώκοντα ἔτεα, ἐβίωσε δὲ ⟨τὰ⟩ πάντα εἴκοσι καὶ ἑκατόν.

« La ville d'Ionie à laquelle il s'attaqua d'abord fut Phocée. Les citoyens de cette cité sont les premiers des Grecs qui aient accompli des navigations lointaines ; ce sont eux qui découvrirent le golfe Adriatique, la Tyrrhénie, l'Ibérie, Tartessos ; ils ne naviguaient pas sur des bateaux ronds, mais sur des pentécontères. Arrivés à Tartessos, ils gagnèrent l'amitié du roi des Tartessiens, nommé Arganthonios, qui régna à Tartessos pendant quatre-vingts années et vécut en tout cent vingt ans. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1946).

36. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, I, 166-167

Ἐπείτε δὲ ἐς τὴν Κύρνον ἀπίκοντο, οἴκεον κοινῇ μετὰ τῶν πρότερον ἀπικομένων ἐπ' ἔτεα πέντε καὶ ἱρὰ ἐνιδρύσαντο. Καὶ ἦγον γὰρ δὴ καὶ ἔφερον τοὺς περιοίκους ἅπαντας, στρατεύονται ὧν ἐπ' αὐτοὺς κοινῷ λόγῳ χρησάμενοι Τυρσηνοὶ καὶ Καρχηδόνιοι νηυσὶ ἑκάτεροι ἑξήκοντα. Οἱ δὲ Φωκαιέες πληρώσαντες καὶ αὐτοὶ τὰ πλοῖα, ἐόντα ἀριθμὸν ἑξήκοντα, ἀντίαζον ἐς τὸ Σαρδόνιον καλεόμενον πέλαγος. Συμμισγόντων δὲ τῇ ναυμαχίῃ Καδμείη τις νίκη τοῖσι Φωκαιεῦσι ἐγένετο· αἱ μὲν γὰρ τεσσεράκοντά σφι νέες διεφθάρησαν, αἱ δὲ εἴκοσι αἱ περιεοῦσαι ἦσαν ἄχρηστοι· ἀπεστράφατο γὰρ τοὺς ἐμβόλους. Καταπλώσαντες δὲ ἐς τὴν Ἀλαλίην ἀνέλαβον τὰ τέκνα καὶ τὰς γυναῖκας καὶ τὴν ἄλλην κτῆσιν ὅσην οἷαί τε ἐγίνοντο αἱ νέες σφι ἄγειν, καὶ ἔπειτα ἀπέντες τὴν Κύρνον ἔπλεον ἐς Ῥήγιον. Τῶν δὲ διαφθαρεισέων νεῶν τοὺς ἄνδρας οἵ τε Καρχηδόνιοι

καὶ οἱ Τυρσηνοὶ (...) ἔλαχόν τε αὐτῶν πολλῷ πλείστους καὶ τούτους ἐξαγαγόντες κατέλευσαν. Μετὰ δὲ Ἀγυλλαίοισι πάντα τὰ παριόντα τὸν χῶρον, ἐν τῷ οἱ Φωκαιέες καταλευσθέντες ἐκέατο, ἐγίνετο διάστροφα καὶ ἔμπηρα καὶ ἀπόπληκτα, ὁμοίως πρόβατα καὶ ὑποζύγια καὶ ἄνθρωποι. Οἱ δὲ Ἀγυλλαῖοι ἐς Δελφοὺς ἔπεμπον, βουλόμενοι ἀκέσασθαι τὴν ἁμαρτάδα.

« Quand ils furent arrivés à Kyrnos, ils habitèrent avec ceux qui étaient arrivés avant eux, et ils fondèrent des sanctuaires. Comme ils commettaient des rapts et des pillages chez tous les peuples voisins, Tyrrhéniens et Carthaginois, s'étant mis d'accord, entrèrent en guerre contre eux, les uns et les autres avec soixante vaisseaux. Les Phocéens armèrent eux aussi leurs navires, qui étaient au nombre de soixante, et se portèrent au-devant de l'ennemi dans la mer appelée Sardonienne. Le combat naval s'engagea, et les Phocéens remportèrent une victoire cadméenne : de leurs navires, quarante furent détruits ; les vingt subsistants se trouvèrent hors d'usage, ayant eu leurs éperons faussés. Ils regagnèrent Alalia, prirent à bord leurs enfants, leurs femmes et tout ce que leurs navires pouvaient porter du reste de leurs biens, abandonnèrent Kyrnos et cinglèrent vers Rhégion. Quant à ceux qui montaient les navires détruits, les Carthaginois et les Tyrrhéniens [se les partagèrent. Les habitants d'Agylla] en eurent pour leur part de beaucoup le plus grand nombre ; ils les conduisirent hors de leur cité et les lapidèrent. Depuis lors, quiconque chez les Agylléens passait par le lieu où les Phocéens avaient été lapidés et où reposaient leurs corps, qu'il s'agit de bestiaux, de bêtes de charge ou d'hommes, devenait contrefait, estropié, impotent. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1946).

37. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, III, 115

Αὗται μέν νυν ἔν τε τῇ Ἀσίῃ ἐσχατιαί εἰσι καὶ ἐν τῇ Λιβύῃ. Περὶ δὲ τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ τῶν πρὸς ἑσπέρην ἐσχατιέων ἔχω μὲν οὐκ ἀτρεκέως λέγειν · οὔτε γὰρ ἔγωγε ἐνδέκομαι Ἠριδανόν τινα καλέεσθαι πρὸς βαρβάρων ποταμὸν ἐκδιδόντα ἐς θάλασσαν τὴν πρὸς βορέην ἄνεμον, ἀπ᾽ὅτεο τὸ ἤλεκτρον φοιτᾶν λόγος ἐστί, οὔτε νήσους οἶδα

Κασσιτερίδας ἐούσας, ἐκ τῶν ὁ κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ. Τοῦτο μὲν γὰρ ὁ Ἠριδανὸς αὐτὸ κατηγορέει τὸ οὔνομα ὡς ἔστι Ἑλληνικὸν καὶ οὐ βάρβαρον, ὑπὸ ποιητέω δέ τινος ποιηθέν· τοῦτο δὲ οὐδενὸς αὐτόπτεω γενομένου δύναμαι ἀκοῦσαι, τοῦτο μελετῶν, ὅκως θάλασσά ἐστι τὰ ἐπέκεινα τῆς Εὐρώπης. Ἐξ ἐσχάτης δ' ὧν ὅ τε κασσίτερος ἡμῖν φοιτᾷ καὶ τὸ ἤλεκτρον.

« Ce sont-là les extrémités du monde en Asie et en Libye. De celles qui se trouvent en Europe vers le couchant je ne puis parler avec certitude ; car je n'admets pas, quant à moi, que des Barbares appellent Éridan un fleuve se jetant dans la mer septentrionale, d'où, à ce qu'on dit, viendrait l'ambre ; et j'ignore l'existence d'îles Cassitérides, d'où viendrait l'étain. Pour celui-là, l'Éridan, se dénonce comme étant un nom grec et non barbare, forgé par quelque poète ; pour celles-ci, j'ai beau donner mes soins à la question, je ne puis entendre dire par personne qui l'ait constaté de ses yeux qu'il existe une mer à ces confins de l'Europe. Mais c'est un fait que l'étain et l'ambre nous viennent d'un bout du monde. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1939).

38. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, IV, 33

Πολλῷ δέ τι πλεῖστα περὶ αὐτῶν Δήλιοι λέγουσι, φάμενοι ἱρὰ ἐνδεδεμένα ἐν καλάμῃ πυρῶν ἐξ Ὑπερβορέων φερόμενα ἀπικνέεσθαι ἐς Σκύθας, ἀπὸ δὲ Σκυθέων ἤδη δεκομένους αἰεὶ τοὺς πλησιοχώρους ἑκάστους κομίζειν αὐτὰ τὸ πρὸς ἑσπέρης ἑκαστάτω ἐπὶ τὸν Ἀδρίην, ἐνθεῦτεν δὲ πρὸς μεσαμβρίην προπεμπόμενα πρώτους Δωδωναίους Ἑλλήνων δέκεσθαι, ἀπὸ δὲ τούτων καταβαίνειν ἐπὶ τὸν Μηλιέα κόλπον καὶ διαπορεύεσθαι ἐς Εὔβοιαν, πόλιν τε ἐς πόλιν πέμπειν μέχρι Καρύστου, τὸ δ' ἀπὸ ταύτης ἐκλείπειν Ἄνδρον·

« Mais ce sont les Déliens qui, de beaucoup, en disent sur eux le plus long : des offrandes enveloppées de paille de froment, venant de chez les Hyperboréens, étaient,

affirment-ils, apportées par les Scythes ; à partir de la Scythie, les peuples, les recevant chacun de son voisin, les transportaient dans la direction du Couchant, au plus loin jusque sur les côtes de l'Adriatique ; de là, elles étaient acheminées vers le Midi ; les Dodonéens étaient les premiers grecs à les recevoir ; de leurs mains, elles descendaient au golfe Maliaque et passaient en Eubée, où, de cité en cité, on les expédiait jusqu'à Carystos ; après Carystos, Andros était laissée de côté. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1945).

39. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, V, 9

Κατήκειν δὲ τούτων τοὺς οὔρους ἀγχοῦ Ἐνετῶν *τῶν ἐν τῷ* Ἀ*δρίῃ. Εἶναι δὲ* Μ*ήδων σφέας ἀποίκους λέγουσι· ὅκως δὲ οὗτοι* Μ*ήδων ἄποικοι γεγόνασι, ἐγὼ μὲν οὐκ ἔχω ἐπιφράσασθαι, γένοιτο δ' ἂν πᾶν ἐν τῷ μακρῷ χρόνῳ.*

« Leur frontières [des Sigynnes] s'étendraient jusqu'au voisinage des Enètes de l'Adriatique. Ils disent être des colons des Mèdes ; comment ces gens-là ont-ils pour origine une colonie des Mèdes, je ne puis quant à moi le concevoir ; mais tout peut arriver dans la longue suite des temps. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1945).

40. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, VI, 17

Οὗτοι μέν νυν τοιαύτῃσι περιέπιπτον τύχῃσι. Διονύσιος δὲ ὁ Φωκαιεὺς ἐπείτε ἔμαθε τῶν Ἰ*ώνων τὰ πρήγματα διεφθαρμένα, νέας ἑλὼν τρεῖς τῶν πολεμίων ἀπέπλεε ἐς μὲν Φώκαιαν οὐκέτι, εὖ εἰδὼς ὡς ἀνδραποδιεῖται σὺν τῇ ἄλλῃ* Ἰ*ωνίῃ· ὁ δὲ ἰθέως ὡς εἶχε ἔπλεε ἐς Φοινίκην, γαύλους δὲ ἐνθαῦτα καταδύσας καὶ χρήματα λαβὼν πολλὰ ἔπλεε ἐς Σικελίην, ὁρμώμενος δὲ ἐνθεῦτεν ληιστὴς κατεστήκεε* Ἑ*λλήνων μὲν οὐδενός,* Κ*αρχηδονίων δὲ καὶ* Τ*υρσηνῶν.*

« Tel fut le sort de ces infortunés. Quant à Dionysios de Phocée, dès qu'il se fut rendu compte que la cause des Ioniens était perdue, il s'empara de trois vaisseaux ennemis et cingla, non plus vers Phocée qu'il savait bien vouée à l'esclavage avec le reste de l'Ionie, mais immédiatement et sans désemparer vers la Phénicie ; là, il coula des vaisseaux marchands et s'empara de beaucoup d'argent ; puis il fit voile pour la Sicile, d'où il se livra à des expéditions de piraterie contre les Carthaginois et les Tyrrhéniens, sans attaquer aucun Grec. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1948).

41. **HERODOTE** (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, VI, 22

Ζαγκλαῖοι γὰρ οἱ ἀπὸ Σικελίης τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦτον πέμποντες ἐς τὴν Ἰωνίην ἀγγέλους ἐπεκαλέοντο τοὺς Ἴωνας ἐς Καλὴν Ἀκτήν, βουλόμενοι αὐτόθι πόλιν κτίσαι Ἰώνων· ἡ δὲ Καλὴ αὕτη Ἀκτὴ καλεομένη ἔστι μὲν Σικελῶν, πρὸς δὲ Τυρσηνίην τετραμμένη τῆς Σικελίης. Τούτων ὧν ἐπικαλεομένων οἱ Σάμιοι μοῦνοι Ἰώνων ἐστάλησαν, σὺν δέ σφι Μιλησίων οἱ ἐκπεφευγότες.

« Car, à cette même époque, les Zancléens de Sicile envoyaient des députés en Ionie et invitaient les Ioniens à venir à Calé Acté, où ils voulaient fonder une cité ionienne ; cette contrée, qu'on appelle Calé Acté est au pays des Sicules, sur la côte de Sicile tournée vers la Tyrrhénie. En réponse à cette invitation, les Samiens furent les seuls Ioniens qui partirent, avec ceux des Milésiens qui avaient pu se sauver. »
Texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND (CUF, Les Belles Lettres, 1948).

42. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, IV, 24

ἔστι δὲ ὁ πορθμὸς ἡ μεταξὺ Ῥηγίου θάλασσα καὶ Μεσσήνης, ᾗπερ βραχύτατον Σικελία τῆς ἠπείρου ἀπέχει· καὶ ἔστιν ἡ Χάρυβδις κληθεῖσα τοῦτο, ᾗ Ὀδυσσεὺς λέγεται διαπλεῦσαι. Διὰ στενότητα δὲ καὶ ἐκ μεγάλων πελαγῶν, τοῦ τε Τυρσηνικοῦ

καὶ τοῦ Σικελικοῦ, ἐσπίπτουσα ἡ θάλασσα ἐς αὐτὸ καὶ ῥοώδης οὖσα εἰκότως χαλεπὴ ἐνομίσθη.

« Ce détroit est constitué par le bras de mer qui sépare Rhégion et Messine, au point où la distance est la moindre entre la Sicile et le continent ; c'est là que l'on a appelé la Charybde, que la tradition fait franchir à Ulysse : étant donné son étroitesse, étant donné que deux grandes mers, celles de Tyrrhénie et de Sicile, y précipitent leurs eaux, et qu'elle a des courants, il n'est pas étonnant que cette passe ait eu la réputation d'être redoutable. »
Texte établi et traduit par J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1967).

43. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, IV, 109, 3-5

Πόλεις δὲ ἔχει Σάνην μὲν Ἀνδρίων ἀποικίαν παρ' αὐτὴν τὴν διώρυχα, ἐς τὸ πρὸς Εὔβοιαν πέλαγος τετραμμένην, τὰς δὲ ἄλλας Θυσσὸν καὶ Κλεωνὰς καὶ Ἀκροθῴους καὶ Ὀλόφυξον καὶ Δῖον. Αἳ οἰκοῦνται ξυμμείκτοις ἔθνεσι βαρβάρων διγλώσσων, καί τι καὶ Χαλκιδικὸν ἔνι βραχύ, τὸ δὲ πλεῖστον Πελασγικόν, τῶν καὶ Λῆμνόν ποτε καὶ Ἀθήνας Τυρσηνῶν οἰκησάντων, καὶ Βισαλτικὸν καὶ Κρηστωνικὸν καὶ Ἠδῶνες· κατὰ δὲ μικρὰ πολίσματα οἰκοῦσιν. Καὶ οἱ μὲν πλείους προσεχώρησαν τῷ Βρασίδᾳ, Σάνη δὲ καὶ Δῖον ἀντέστη, καὶ αὐτῶν τὴν χώραν ἐμμείνας τῷ στρατῷ ἐδῄου.

« Il [l'Actè] compte, comme cités, Sané, colonie d'Andros, située jusque sur le canal et tournée en direction de la mer qui va vers l'Eubée, puis en dehors d'elle, Thyssos, Cléones, Acrothôion, Olophyxos et Dion : toutes cités de population composite formée de barbares bilingues. Il y a là, également, un élément chalcidien peu important, et surtout un élément pélasgique, formé de ces Tyrrhéniens qui habitèrent jadis Lemnos et Athènes ; il y a enfin des gens de Bisaltie, de la Crestonie et des Edones ; ils sont répartis en petites bourgades. La plupart se rallièrent à Brasidas ; Sané et Dion résistèrent : aussi s'installa-t-il sur leurs territoires, que ses hommes occupèrent à ravager. »
Texte établi et traduit par J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1973).

44. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, IV, 109, d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 25, 3.

Ἔχει γὰρ περὶ αὐτῶν καὶ Θουκυδίδης μὲν ἐναργῆ ἀκτῆς τῆς Θρᾳκίας μνήμην καὶ τῶν ἐν αὐτῇ κειμένων πόλεων, ἃς οἰκοῦσιν ἄνθρωποι δίγλωττοι. Περὶ δὲ τοῦ Πελασγικοῦ ἔθνους ὅδε ὁ λόγος· ἔνι δέ τι καὶ Χαλκιδικὸν, τὸ δὲ πλεῖστον Πελασγικὸν τῶν καὶ Λῆμνόν ποτε καὶ Ἀθήνας οἰκησάντων Τυρρηνῶν.

« A leur sujet, Thucydide fait mention de l'Acté de Thrace ainsi que des cités qui s'y trouvent et qui sont habitées par des hommes bilingues, et voici ce qu'il dit à propos de la nation pélasgique : "il y a là un élément chalcidien mais la plus grande partie est d'origine pélasgique et de la même race que ces Tyrrhéniens qui habitèrent jadis Lemnos et Athènes". »
Texte établi et traduit par V. FROMENTIN (CUF, Les Belles Lettres, 2002).

45. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, VI, 62, 1-2

Μετὰ δὲ ταῦτα οἱ λοιποὶ τῶν Ἀθηναίων στρατηγοὶ ἐν τῇ Σικελίᾳ, δύο μέρη ποιήσαντες τοῦ στρατεύματος καὶ λαχὼν ἑκάτερος, ἔπλεον ξύμπαντι ἐπὶ Σελινοῦντος καὶ Ἐγέστης, βουλόμενοι μὲν εἰδέναι τὰ χρήματα εἰ δώσουσιν οἱ Ἐγεσταῖοι, κατασκέψασθαι δὲ καὶ τῶν Σελινουντίων τὰ πράγματα καὶ τὰ διάφορα μαθεῖν τὰ πρὸς Ἐγεσταίους. Παραπλέοντες δ' ἐν ἀριστερᾷ τὴν Σικελίαν, τὸ μέρος τὸ πρὸς τὸν Τυρσηνικὸν κόλπον, ἔσχον ἐς Ἱμέραν, ἥπερ μόνη ἐν τούτῳ τῷ μέρει τῆς Σικελίας Ἑλλὰς πόλις ἐστίν·

« Après cela, les généraux athéniens restés en Sicile partagèrent le corps expéditionnaire en deux divisions qu'ils se répartirent au sort et mirent à la voile avec le corps tout entier vers Egeste et Sélinonte. Il s'agissait sans doute pour eux de savoir si les Egestains donneraient la somme promise, mais aussi d'observer la situation à Sélinonte

et se renseigner de son différend avec Egeste. Longeant sur leur gauche la Sicile, du côté qui regarde le golfe Tyrrhénien, ils vinrent aborder à Himére, la seule cité grecque qui se trouve dans cette partie du pays. »
Texte établi et traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1963).

46. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, VI, 88, 6

Καὶ ἔπεμψαν μὲν ἐς Καρχηδόνα τριήρη περὶ φιλίας, εἰ δύναιντό τι ὠφελεῖσθαι, ἔπεμψαν δὲ καὶ ἐς Τυρσηνίαν, ἔστιν ὧν πόλεων ἐπαγγελλομένων καὶ αὐτῶν ξυμπολεμεῖν. Περιήγγελλον δὲ καὶ τοῖς Σικελοῖς καὶ ἐς τὴν Ἔγεσταν πέμψαντες ἐκέλευον ἵππους σφίσιν ὡς πλείστους πέμπειν, καὶ τἆλλα ἐς τὸν περιτειχισμόν, πλινθία καὶ σίδηρον, ἡτοίμαζον, καὶ ὅσα ἔδει, ὡς ἅμα τῷ ἦρι ἐξόμενοι τοῦ πολέμου.

« Ils envoyèrent à Carthage une trière pour parler amitié et voir s'ils pouvaient en tirer quelque appui ; ils envoyèrent également en Tyrrhénie, où certaines cités s'offraient d'elles-mêmes à participer à la guerre. Ils expédiaient, d'autre part, à la ronde chez les Sikèles, et s'adressaient par une ambassade à Égeste, pour demander l'envoi de chevaux le plus nombreux possible. En outre, ils réunissaient tout le reste en vue du siège, briques, fer, et autre matériel nécessaire, dans l'intention de se mettre sérieusement à la guerre dès le printemps. »
Texte établi et traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1963).

47. **THUCYDIDE**, (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, VI, 103, 1-2

Μετὰ δὲ τοῦτο οἱ Ἀθηναῖοι τροπαῖον ἔστησαν καὶ τοὺς νεκροὺς ὑποσπόνδους ἀπέδοσαν τοῖς Συρακοσίοις καὶ τοὺς μετὰ Λαμάχου καὶ αὐτὸν ἐκομίσαντο· καὶ παρόντος ἤδη σφίσι παντὸς τοῦ στρατεύματος καὶ τοῦ ναυτικοῦ καὶ τοῦ πεζοῦ, ἀπὸ τῶν Ἐπιπολῶν

καὶ τοῦ κρημνώδους ἀρξάμενοι ἀπετείχιζον μέχρι τῆς θαλάσσης τείχει διπλῷ τοὺς Συρακοσίους. Τὰ δ' ἐπιτήδεια τῇ στρατιᾷ ἐσήγετο ἐκ τῆς Ἰταλίας πανταχόθεν. Ἦλθον δὲ καὶ τῶν Σικελῶν πολλοὶ ξύμμαχοι τοῖς Ἀθηναίοις, οἳ πρότερον περιεωρῶντο, καὶ ἐκ τῆς Τυρσηνίας νῆες πεντηκόντοροι τρεῖς. Καὶ τἆλλα προυχώρει αὐτοῖς ἐς ἐλπίδας.

« Après cela, les Athéniens élevèrent un trophée, et, par composition, rendirent leurs morts aux Syracusains ; de leur côté, ils se firent restituer les corps de Lamachos et de ses compagnons. Puis, ayant là maintenant toutes leurs forces, de mer et de terre, ils poursuivirent l'investissement de Syracuse en élevant un double mur depuis les Épipoles et leur escarpement jusqu'à la mer. - Les approvisionnements arrivaient d'Italie, de tous côtés, à l'armée. Il vint aussi aux Athéniens de nombreux concours de chez les Sikèles, qui, auparavant, restaient à observer, et, de Tyrrhénie, trois navires à cinquante rames. Tout, enfin, leur réussissait à souhait. »

Texte établi et traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1963).

48. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse*, VII, 53-54

Ὁ δὲ Γύλιππος ὁρῶν τὰς ναῦς τῶν πολεμίων νικωμένας καὶ ἔξω τῶν σταυρωμάτων καὶ τοῦ ἑαυτῶν στρατοπέδου καταφερομένας, βουλόμενος διαφθείρειν τοὺς ἐκβαίνοντας καὶ τὰς ναῦς ῥᾷον τοὺς Συρακοσίους ἀφέλκειν τῆς γῆς φιλίας οὔσης, παρεβοήθει ἐπὶ τὴν χηλὴν μέρος τι ἔχων τῆς στρατιᾶς. Καὶ αὐτοὺς οἱ Τυρσηνοί (οὗτοι γὰρ ἐφύλασσον τοῖς Ἀθηναίοις ταύτῃ) ὁρῶντες ἀτάκτως προσφερομένους, ἐπεκβοηθήσαντες καὶ προσπεσόντες τοῖς πρώτοις τρέπουσι καὶ ἐσβάλλουσιν ἐς τὴν λίμνην τὴν Λυσιμέλειαν καλουμένην. Ὕστερον δὲ πλέονος ἤδη τοῦ στρατεύματος παρόντος τῶν Συρακοσίων καὶ ξυμμάχων καὶ οἱ Ἀθηναῖοι ἐπιβοηθήσαντες καὶ δείσαντες περὶ ταῖς ναυσὶν ἐς μάχην τε κατέστησαν πρὸς αὐτοὺς καὶ νικήσαντες ἐπεδίωξαν καὶ ὁπλίτας τε οὐ πολλοὺς ἀπέκτειναν καὶ τὰς ναῦς τὰς μὲν πολλὰς διέσωσάν τε καὶ ξυνήγαγον κατὰ τὸ στρατόπεδον, δυοῖν δὲ δεούσας εἴκοσιν οἱ Συρακόσιοι καὶ οἱ ξύμμαχοι ἔλαβον αὐτῶν καὶ τοὺς ἄνδρας πάντας ἀπέκτειναν. Καὶ ἐπὶ τὰς λοιπὰς ἐμπρῆσαι βουλόμενοι ὁλκάδα

παλαιὰν κληματίδων καὶ δᾳδὸς γεμίσαντες (ἦν γὰρ ἐπὶ τοὺς Ἀθηναίους ὁ ἄνεμος οὔριος) ἀφεῖσαν [τὴν ναῦν] πῦρ ἐμβαλόντες. Καὶ οἱ Ἀθηναῖοι δείσαντες περὶ ταῖς ναυσὶν ἀντεμηχανήσαντό τε σβεστήρια κωλύματα καὶ παύσαντες τήν τε φλόγα καὶ τὸ μὴ προσελθεῖν ἐγγὺς τὴν ὁλκάδα τοῦ κινδύνου ἀπηλλάγησαν. Μετὰ δὲ τοῦτο Συρακόσιοι μὲν τῆς τε ναυμαχίας τροπαῖον ἔστησαν καὶ τῆς ἄνω τῆς πρὸς τῷ τείχει ἀπολήψεως τῶν ὁπλιτῶν, ὅθεν καὶ τοὺς ἵππους ἔλαβον, Ἀθηναῖοι δὲ ἧς τε οἱ Τυρσηνοὶ τροπῆς ἐποιήσαντο τῶν πεζῶν ἐς τὴν λίμνην καὶ ἧς αὐτοὶ τῷ ἄλλῳ στρατοπέδῳ.

« Gylippe voit la flotte adverse battue et emportée hors des limites de l'estacade, et, par là, hors du camp athénien. Voulant en finir avec les hommes au débarqué et permettre aux Syracusains, le rivage leur restant, de prendre plus facilement les navires en remorque, il accourt à l'aide vers la digue avec un détachement. Les Tyrrhéniens - c'étaient eux qui montaient la garde pour les Athéniens de ce côté - les voyant s'avancer en désordre, sortent pour porter secours, tombent sur les premiers, les font rebrousser et les rejettent dans le marais nommé Lysiméleia. Mais, plus tard, comme Syracusains et alliés se présentaient maintenant en troupe plus nombreuse, les Athéniens vinrent à l'aide à leur tour et, inquiets pour leurs vaisseaux, engagèrent un combat avec eux. Victorieux, ils leur firent une poursuite serrée et leur tuèrent quelques hoplites. Quant aux vaisseaux, ils les sauvèrent pour la plupart et les rassemblèrent au long de leur camp. Néanmoins, les Syracusains et leurs alliés leur en avaient pris dix-huit, dont ils avaient tué tous les hommes. Voulant brûler les autres, ils chargèrent de branchages et de bois résineux un vieux chaland qu'ils lâchèrent contre eux - le vent portait dans la direction des Athéniens - après y avoir mis le feu. Mais les Athéniens [inquiets pour leurs vaisseaux] s'ingénièrent en retour à inventer des procédés d'extinction et, arrêtant aussi bien les flammes que l'approche du chaland, ils échappèrent au danger.
Sur quoi, Syracusains et Athéniens dressèrent des trophées : les Syracusains, pour leur victoire navale et pour cette retraite coupée aux hoplites contre le rempart sur le plateau, succès d'où avait résulté la capture des chevaux ; les Athéniens, pour la défaite infligée par les Tyrrhéniens à l'infanterie qu'ils avaient rejetée dans le marais, et pour celle qu'ils avaient eux-mêmes infligée au reste de l'armée. »
Texte établi et traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1963).

49. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse,* VII, 57, 11

καὶ οἵδε μὲν τῷ ᾿Ιονίῳ κόλπῳ ὁριζόμενοι· ᾿Ιταλιωτῶν δὲ Θούριοι καὶ Μεταπόντιοι ἐν τοιαύταις ἀνάγκαις τότε στασιωτικῶν καιρῶν κατειλημμένοι ξυνεστράτευον, καὶ Σικελιωτῶν Νάξιοι καὶ Καταναῖοι, βαρβάρων δὲ ᾿Εγεσταῖοί τε, οἵπερ ἐπηγάγοντο, καὶ Σικελῶν τὸ πλέον, καὶ τῶν ἔξω Σικελίας Τυρσηνῶν τέ τινες κατὰ διαφορὰν Συρακοσίων καὶ ᾿Ιάπυγες μισθοφόροι. Τοσάδε μὲν μετὰ ᾿Αθηναίων ἔθνη ἐστράτευον.

« Ces peuples appartenaient à la région limitée par le golfe d'Ionie. Mais avec eux participaient encore à la campagne, - en Italie, les Grecs de Thourioi et de Métaponte, contraints à cela, dans le moment, par les circonstances révolutionnaires au milieu desquelles ils se débattaient ; - en Sicile, les Grecs de Naxos et de Catane, et des barbares : les Égestains (ceux-là mêmes qui avaient fait appel à Athènes), et la majorité des Sikèles ; - en dehors, enfin, de la Sicile, quelques Tyrrhéniens, par suite de désaccords avec Syracuse, et des lapygiens, en qualité de mercenaires. Telle était au juste la liste des peuples faisant campagne avec les Athéniens. »
Texte établi et traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1963).

50. **THUCYDIDE** (471-400 av. J.-C.), *La guerre du Péloponnèse,* VII, 58, 2-3

Συρακοσίοις δὲ ἀντεβοήθησαν Καμαριναῖοι μὲν ὅμοροι ὄντες καὶ Γελῷοι οἰκοῦντες μετ᾿ αὐτούς, ἔπειτα ᾿Ακραγαντίνων ἡσυχαζόντων ἐν τῷ ἐπ᾿ ἐκεῖνα ἱδρυμένοι Σελινούντιοι. Καὶ οἵδε μὲν τῆς Σικελίας τὸ πρὸς Λιβύην μέρος τετραμμένον νεμόμενοι, ῾Ιμεραῖοι δὲ ἀπὸ τοῦ πρὸς τὸν Τυρσηνικὸν πόντον μορίου, ἐν ᾧ καὶ μόνοι Ἕλληνες οἰκοῦσιν· οὗτοι δὲ καὶ ἐξ αὐτοῦ μόνοι ἐβοήθησαν. Καὶ ῾Ελληνικὰ μὲν ἔθνη τῶν ἐν Σικελίᾳ τοσάδε, Δωριῆς τε καὶ [οἱ] αὐτόνομοι πάντες, ξυνεμάχουν, βαρβάρων δὲ Σικελοὶ μόνοι ὅσοι μὴ ἀφέσταταν πρὸς τοὺς ᾿Αθηναίους ·

« Au secours des Syracusains, en revanche, étaient venus les habitants de Camarine, leurs voisins immédiats, et ceux de Gela, qui habitent en arrière d'eux, puis, Agrigente restant neutre, les Sélinontins, fixés au-delà. Ces peuples occupaient la partie de la Sicile qui regarde la Libye. De celle qui regarde la mer Tyrrhénienne étaient venus les Himéréens, seuls Grecs à habiter dans cette région, et seuls aussi de ce côté à apporter leur secours. Tels étaient exactement ceux des peuples grecs établis en Sicile, qui, tous Doriens et autonomes, faisaient cause commune avec Syracuse. Parmi les barbares, seuls étaient avec elle tous ceux des Sikèles qui n'avaient point passé aux Athéniens. »
Texte établi et traduit par L. BODIN et J. de ROMILLY (CUF, Les Belles Lettres, 1963).

51. **HIPPIAS** (465-396/390 av. J.-C.), fragment 6, d'après Hypoth. Sophocle *O. R.*
FGrHist, IA, 6, F6 - FHG, II, 62, 7

ἴδιον δέ τι πεπόνθασιν οἱ μεθ' Ὅμηρον ποιηταὶ τοὺς πρὸ τῶν Τρωικῶν βασιλεῖς τυράννους προσαγορεύοντες, ὀψέ ποτε τοῦδε τοῦ ὀνόματος εἰς τοὺς Ἕλληνας διαδοθέντος, κατὰ τοὺς Ἀρχιλόχου χρόνους, καθάπερ Ἱππίας ὁ σοφιστής φησιν. Ὅμηρος γοῦν τὸν πάντων παρανομώτατον Ἔχετον βασιλέα φησὶ καὶ οὐ τύραννον "εἰς Ἔχετον βασιλῆα, βροτῶν δηλήμονα". Προσαγορευθῆναι δέ φασι τὸν τύραννον ἀπὸ τῶν Τυρρηνῶν· χαλεποὺς γάρ τινας περὶ λῃστείαν τούτους γενέσθαι.

« Les poètes qui succédèrent à Homère ont écouté leurs sentiments personnels lorsqu'ils appelèrent "tyrans" les rois d'avant la guerre de Troie, ce nom s'étant par la suite répandu chez les Grecs, à l'époque d'Archiloque, ainsi que le dit le sophiste Hippias. Homère en tout cas dit que le roi Echétos était le plus criminel de tous et non un tyran : "vers le roi Echétos, le plus funeste des mortels"[63]. On dit que le mot tyran vient des Tyrrhéniens : certains étaient de mauvais hommes qui se livraient à la piraterie. »
Traduction personnelle.

[63] Homère, *Odyssée*, XIX, 85.

52. **CRITIAS** (460-403 av. J.-C.), fragment 1, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, I, 50, 15
ALG, 81, 1 - PLG, II, 279, 1

Τυρσηνὴ δὲ κρατεῖ χρυσότυπος φιάλη
καὶ πᾶς χαλκὸς ὅτις κοσμεῖ δόμον ἔν τινι χρείαι.

« À la tyrrhénienne phiale plaquée d'or le triomphe et à tout le bronze qui décore la demeure pour quelque usage que ce soit. »
Texte établi et traduit par A. M. DESROUSSEAUX (CUF, Les Belles Lettres, 1956)

53. **PHERECRATES** (v. 450 av. J.-C.), fragment 5, *Κραπατάλοι*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XV [700 c]
FPCA, II, 288, F5

Φερεκράτης δὲ ἐν Κραπατάλοις τὴν νῦν λυχνίαν καλουμένην λύχνεῖον κέκληκεν διὰ τούτων·

τίς τῶν λυχνείων ἡ ᾽ργασία; B. *Τυρρηνική.*

Ποικίλαι γὰρ ἦσαν αἱ παρὰ τοῖς Τυρρηνοῖς ἐργασίαι, φιλοτέχνων ὄντων τῶν Τυρρηνῶν.

« Phérécrates, dans les *Crapataloi*, appelle *lychneion* ce qu'on appelle maintenant *lychnia* (lampe) de cette manière :
Quel type de *lychneion* est-ce ? B. Tyrrhénien.
Les produits étaient en effet variés chez les Tyrrhéniens, parce qu'ils étaient très habiles. »
Traduction personnelle.

54. **XANTHOS** (milieu du Ve siècle av. J.-C.), fragment 16, d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 28, 2
FGrHist, IIIC, 765, F16 - FHG, I, 36, 1

Ξάνθος δὲ ὁ Λυδὸς ἱστορίας παλαιᾶς εἰ καί τις ἄλλος, ἔμπειρος ὢν, τῆς δὲ πατρίου καὶ βεβαιωτὴς ἂν οὐδενὸς ὑποδεέστερος νομισθείς, οὔτε Τυρρηνὸν ὠνόμακεν οὐδαμοῦ τῆς γραφῆς δυνάστην Λυδῶν, οὔτε ἀποικίαν Μηόνων εἰς Ἰταλίαν κατασχοῦσαν ἐπίσταται, Τυρρηνίας τε μνήμην ὡς Λυδῶν ἀποικήσεως ταπεινοτέρων ἄλλων μεμνημένος, οὐδεμίαν πεποίηται· Ἄτυος δὲ παῖδας γενέσθαι λέγει Λυδὸν καὶ Τόρηβον.

« Mais Xanthos de Lydie, qui est un spécialiste, s'il en fut, en histoire ancienne, et qui, en ce qui concerne celle de son propre pays, peut être considéré comme une autorité à nulle autre pareille, ne parle nulle part dans ses écrits d'un prince lydien du nom de Tyrrhénos, ni ne connaît de colonie méonienne abordant en Italie, ni ne fait la moindre mention de la Tyrrhénie comme colonie lydienne, alors qu'il mentionne d'autres détails moins importants. Atys, selon lui, avait eu pour fils Lydos et Torébos. »
Texte établi et traduit par V. FROMENTIN (CUF, Les Belles Lettres, 2002).

55. **LYSIAS** (440-v. 380 av. J.-C.), *Contre Diogiton*, XXXII, 25

καὶ ἀποπέμψας εἰς τὸν Ἀδρίαν ὁλκάδα δυοῖν ταλάντοιν, ὅτε μὲν ἀπέστελλεν, ἔλεγε πρὸς τὴν μητέρα αὐτῶν ὅτι τῶν παίδων ὁ κίνδυνος εἴη, ἐπειδὴ δὲ ἐσώθη καὶ ἐδιπλασίασεν, αὑτοῦ τὴν ἐμπορίαν ἔφασκεν εἶναι.

« Ce n'est pas tout : ayant envoyé dans l'Adriatique un vaisseau de charge de la valeur de deux talents, il déclara à leur mère, au moment du départ, que les risques étaient pour les enfants ; le vaisseau revenu à bon port et le capital double, il prétendit que l'affaire était à son compte. »
Texte établi et traduit par L. GERNET et M. BIZOS (CUF, Les Belles Lettres, 1962).

56. **LYSIAS** (440-v. 380 av. J.-C.), fragment 38, *Contre Eschine le Socratique*, 4-5

οὕτω δ' οἱ ἐν τῷ Πειραιεῖ *διάκεινται, ὥστε πολὺ ἀσφαλέστερον εἶναι δοκεῖν εἰς τὸν* ᾿Α*δρίαν πλεῖν ἢ τούτῳ συμβάλλειν·*

« Quant à l'opinion des commerçants du Pirée sur son compte, c'est qu'il y a beaucoup moins de risques à s'en aller naviguer dans l'Adriatique qu'à faire des affaires avec lui. »
Texte établi et traduit par L. GERNET et M. BIZOS (CUF, Les Belles Lettres, 1962).

57. **HELLANICOS** (seconde moitié du Ve siècle av. J.- C.), fragment 4, *Φορωνίς* d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 28[64]
FGrHist, IA, 4, F4 - FHG, I, 45, 1

Τ*ούτῳ τῷ λόγῳ πολλοὺς καὶ ἄλλους συγγραφεῖς περὶ τοῦ* Τ*υρρηνῶν γένους χρησαμένους ἐπίσταμαι, τοὺς μὲν κατὰ ταὐτά, τοὺς δὲ μεταθέντας τὸν οἰκισμὸν καὶ τὸν χρόνον.* ῞Ε*λεξαν γὰρ δή τινες* ῾Η*ρακλέους υἱὸν εἶναι τὸν* Τ*υρρηνὸν ἐξ* ᾿Ο*μφάλης τῆς Λυδῆς γενόμενον· τοῦτον δ' ἀφικόμενον εἰς* ᾿Ι*ταλίαν ἐκβαλεῖν τοὺς* Πε*λασγοὺς ἐκ τῶν πόλεων οὐχ ἁπασῶν, ἀλλ' ὅσαι πέραν ἦσαν τοῦ* Τε*βέριος ἐν τῷ βορείῳ μέρει.* ῞Ε*τεροι δὲ* Τ*ηλέφου παῖδα τὸν* Τ*υρρηνὸν ἀποφαίνουσιν, ἐλθεῖν δὲ μετὰ ⟨τὴν⟩* Τ*ροίας ἅλωσιν εἰς* ᾿Ι*ταλίαν. Ξάνθος δὲ ὁ* Λ*υδὸς ἱστορίας παλαιᾶς εἰ καί τις ἄλλος ἔμπειρος ὤν, τῆς δὲ πατρίου καὶ βεβαιωτὴς ἂν οὐδενὸς ὑποδεέστερος νομισθείς, οὔτε* Τ*υρρηνὸν ὠνόμακεν οὐδαμοῦ τῆς γραφῆς δυνάστην* Λ*υδῶν οὔτε ἀποικίαν* Μ*ηόνων εἰς* ᾿Ι*ταλίαν κατασχοῦσαν ἐπίσταται* Τ*υρρηνίας τε μνήμην ὡς* Λ*υδῶν ἀποκτίσεως ταπεινοτέρων ἄλλων μεμνημένος οὐδεμίαν πεποίηται·* ῞Α*τυος δὲ παῖδας γενέσθαι λέγει* Λ*υδὸν καὶ* Τ*όρηβον, τούτους δὲ μερισαμένους τὴν πατρῴαν ἀρχὴν ἐν* ᾿Α*σίᾳ καταμεῖναι*

[64] Le fragment d'Hellanicos d'après Denys d'Halicarnasse correspond au passage I, 28. Le texte I, 18 (sur l'arrivée des Pélasges à Spina) correspond en réalité à un développement propre à Denys qui, certainement, amplifie les propos d'Hellanicos. BRIQUEL 1984.

ἀμφοτέρους· καὶ τοῖς ἔθνεσιν ὧν ἦρξαν ἐπ᾽ ἐκείνων φησὶ τεθῆναι τὰς ὀνομασίας, λέγων ὧδε· "᾽Απὸ Λυδοῦ μὲν γίνονται Λυδοὶ, ἀπὸ Τορήβου δὲ Τόρηβοι. Τούτων ἡ γλῶσσα ὀλίγον παραφέρει, καὶ νῦν ἔτι σιλλοῦσιν ἀλλήλους ῥήματα οὐκ ὀλίγα, ὥσπερ ᾿Ιωνες καὶ Δωριεῖς". ῾Ελλάνικος δὲ ὁ Λέσβιος τοὺς Τυρρηνούς φησι Πελασγοὺς πρότερον καλουμένους, ἐπειδὴ κατῴκησαν ἐν ᾽Ιταλίᾳ, παραλαβεῖν ἣν νῦν ἔχουσι προσηγορίαν. ᾿Εχει δ᾽αὐτῷ ἐν Φορωνίδι ὁ λόγος ὧδε· "τοῦ Πελασγοῦ τοῦ βασιλέος αὐτῶν καὶ Μενίππης τῆς Πηνειοῦ ἐγένετο Φράστωρ, τοῦ δὲ ᾽Αμύντωρ, τοῦ δὲ Τευταμίδης, τοῦ δὲ Νάνας. ᾽Επὶ τούτου βασιλεύοντος οἱ Πελασγοὶ ὑπ᾽ ῾Ελλήνων ἀνέστησαν, καὶ ἐπὶ Σπινῆτι ποταμῷ ἐν τῷ ᾽Ιονίῳ κόλπῳ τὰς νῆας καταλιπόντες Κρότωνα πόλιν ἐν μεσογείῳ εἷλον καὶ ἐντεῦθεν ὁρμώμενοι τὴν νῦν καλεομένην Τυρσηνίην ἔκτισαν". Μυρσίλος δὲ τὰ ἔμπαλιν ἀποφαινόμενος ῾Ελλανίκῳ τοὺς Τυρρηνούς φησιν, ἐπειδὴ τὴν ἑαυτῶν ἐξέλιπον, ἐν τῇ πλάνῃ μετονομασθῆναι Πελαργοὺς, τῶν ὀρνέων τοῖς καλουμένοις πελαργοῖς εἰκασθέντας, ὡς κατ᾽ ἀγέλας ἐφοίτων εἴς τε τὴν ῾Ελλάδα καὶ τὴν βάρβαρον· καὶ τοῖς ᾽Αθηναίοις τὸ τεῖχος τὸ περὶ τὴν ἀκρόπολιν, τὸ Πελαργικὸν καλούμενον, τούτους περιβαλεῖν.

« Cette version des faits, beaucoup d'autres auteurs l'ont adoptée dans leurs livres à propos de l'origine ethnique des Tyrrhéniens, je le sais, les uns dans les mêmes termes, les autres en apportant des modifications concernant la nature de la colonisation et sa date. Certains ont en effet déclaré que Tyrrhénos était un fils qu'Héraclès avait eu de la Lydienne Omphale. Arrivé en Italie, il aurait chassé les Pélasges non pas de toutes leurs cités mais de celles qui se trouvaient de l'autre côté du Tibre, au nord. D'autres présentent Tyrrhénos comme un fils de Télèphe qui se serait rendu en Italie après la prise de Troie. Mais Xanthos de Lydie, qui est un spécialiste, s'il en fut, en histoire ancienne, et qui, en ce qui concerne celle de son propre pays, peut être considéré comme une autorité à nulle autre pareille, ne parle nulle part dans ses écrits d'un prince lydien du nom de Tyrrhénos, ni ne connaît de colonie méonienne abordant en Italie, ni ne fait la moindre mention de la Tyrrhénie comme colonie lydienne, alors qu'il mentionne d'autres détails moins importants. Atys, selon lui, avait eu pour fils Lydos et Torébos qui, après s'être partagé le pouvoir paternel, restèrent tous les deux en Asie. Et il dit que

les nations sur lesquelles ils régnèrent reçurent d'eux leurs noms. Voici ses propres termes : "De Lydos, viennent les Lydiens, de Torébos les Torébiens. Leurs langues respectives diffèrent peu l'une de l'autre et aujourd'hui encore ils se raillent mutuellement à propos d'un grand nombre de mots, comme le font Ioniens et Doriens". Mais Hellanicos de Lesbos déclare pour sa part que les Tyrrhéniens étaient auparavant appelés Pélasges et que c'est quand ils s'installèrent en Italie qu'ils reçurent le nom qu'ils portent actuellement. Dans sa *Phorônis* il y a le passage suivant : "De Pélasgos leur roi, et de Ménippè, la fille de Pénée, naquit Phrastor, père d'Amyntor, père de Teutamidès, père de Nanas. Sous le règne de ce dernier, les Pélasges furent chassés de leur pays par les Grecs et, après avoir abandonné leurs navires à l'embouchure spinétique sur le golfe d'Ionie, ils prirent la cité de Crotone à l'intérieur des terres et, partant de cette base, colonisèrent la région appelée maintenant Tyrrhénie". Quant à Myrsilos, il inverse le récit d'Hellanicos en prétendant que les Tyrrhéniens, quand ils eurent quitté leur patrie, reçurent au cours de leurs errances le nouveau nom de Pélarges, à cause de leur ressemblance avec les oiseaux appelés *pélargoi* (cigognes), due au fait qu'ils parcouraient en bandes la Grèce aussi bien que la terre barbare. Il ajoute qu'à Athènes le mur qui entoure l'acropole et que l'on appelle pélargique, fut élevé par eux. »

Texte établi et traduit par V. FROMENTIN (CUF, Les Belles Lettres, 2002).

58. **HELLANICOS** (seconde moitié du ve siècle av. J.- C.), fragment 71c, *Περί Χίου Κτίσεως,* d'après les Scholies d'Apollonios de Rhodes, I, 608

FGrHist, IA, 4, F71c - FHG, I, 60, 113

κραναὴν Σιντηίδα Λῆμνον ἵκοντο.

ἐπιθετικῶς Σιντηὶς ἡ Λῦμνος· Τυρσηνοὶ γὰρ αὐτὴν πρῶτοι ὤικησαν βλαπτικώτατοι ὄντες. Ἢ τὴν ὑπὸ τῶν βαρβάρων οἰκισθεῖσαν· καὶ Ὅμηρος

"ὤιχετο δ' ἐς Λῆμνον μετὰ Σίντιας ἀγριοφώνους". Ἑλλάνικος δέ φησι

Σίντιας ὀνομασθῆναι τοὺς Λημνίους διὰ τὸ πρώτους ὅπλα ποιῆσαι πολεμικά, παρὰ τὸ σίνεσθαι τοὺς πλησίον καὶ βλάπτειν.

« [texte d'Apollonios] "Ils arrivèrent dans la rocailleuse Lemnos, la Sintienne".
[note du scholiaste] "Sintien" [violent] est l'adjectif signifiant "de Lemnos". En effet, ses premiers habitants furent des Tyrrhéniens particulièrement brutaux ; ou alors c'est parce qu'elle a été fondée par les barbares ; et Homère dit "il se rendit à Lemnos avec les Sintiens à la langue barbare". Mais Hellanicos dit que les Lemniens s'appellent Sintiens parce qu'ils furent les premiers à fabriquer des armes de guerre, pour éviter que leurs voisins ne les blessent et ne leur fassent du tort. »
Traduction personnelle.

59. **HELLANICOS** (seconde moitié du Ve siècle av. J.- C.), fragment 92, *Λεσβίκα* d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 448
FGrHist, IA, 4, F92 - FHG, I, 61, 121

Μέταον· πόλις Λέσβου, ἣν Μέτας Τυρρηνὸς ὤικισεν, ὡς Ἑλλάνικος.

« Métaon : cité de Lesbos, fondée par le Tyrrhénien Métas, d'après Hellanicos. »
Traduction personnelle.

60. **HELLANICOS** (seconde moitié du Ve siècle av. J.- C.), fragment 185, d'après Strabon, *Géographie*, XI, 6, 2
FGrHist, IA, 4, F185

ἅπαντας μὲν δὴ τοὺς προσβόρρους κοινῶς οἱ παλαιοὶ τῶν Ἑλλήνων συγγραφεῖς Σκύθας καὶ Κελτοσκύθας ἐκάλουν· οἱ δ' ἔτι πρότερον διελόντες τοὺς μὲν ὑπὲρ τοῦ Εὐξείνου καὶ Ἴστρου καὶ τοῦ Ἀδρίου κατοικοῦντας Ὑπερβορέους ἔλεγον καὶ Σαυρομάτας καὶ Ἀριμασπούς, τοὺς δὲ πέραν τῆς Κασπίας θαλάττης τοὺς μὲν Σάκας τοὺς δὲ Μασσαγέτας ἐκάλουν, οὐκ ἔχοντες ἀκριβῶς λέγειν περὶ αὐτῶν οὐδέν, καίπερ πρὸς Μασσαγέτας τοῦ Κύρου πόλεμον ἱστοροῦντες.

« Les anciens historiens grecs, il faut le dire, ont appelé globalement Scythes et Celtoscythes tous les peuples du nord. Plus anciennement encore, on distinguait les uns des autres les peuples établis dans l'arrière-pays du Pont-Euxin, de l'Istros et de l'Adriatique en leur donnant respectivement les noms d'Hyperboréens, de Sauromates et d'Arimaspes, tandis qu'on appelait en partie Saces, en partie Massagètes tous ceux qui habitaient de l'autre côté de la Mer Caspienne, sans pouvoir apporter aucune précision à leur sujet, quand bien même on relatait l'histoire d'une guerre de Cyrus contre les Massagètes. »
Texte établi et traduit par F. LASSERRE (CUF, Les Belles Lettres, 1975).

61. **HIPPON** (ve siècle av. J.-C.), fragment 1, d'après les Scholies genevoises de l'*Iliade*, Chant XXI, 194

τῶι ᾿Αχελώιωι περιτιθέασι ταῦτα, ὃς οὐχ ὅτι τῆς θαλάσσης μείων ἐστίν, ἀλλὰ καὶ τῶν ἐν αὐτῆι κόλπων, λέγω δὴ Τυρρηνικοῦ ⟨καὶ⟩ ᾿Ιονίου.

« On rattache cela à l'Achéloos, qui est non seulement plus petit que la mer mais aussi que les golfes qu'elle comporte, je veux dire les mers Tyrrhénienne et Ionienne. »
Texte établi par J. NICOLE (Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhanlung, 1966) et traduction personnelle.

62. **CRATINOS** (ve siècle av. J.-C.), fragment 139, *Νῴμοι***,** d'après Pollux, *Onomasticon*, VII, 86-87
FPCA, I, 91, F10 – PCG, I, 191, 139

τὸ δὲ σανδάλιον οὐ μόνον Μένανδρος εἴρηκε καὶ ῾Ηρόδοτος ὥσπερ καὶ τὸ σάνδαλον Εὔπολις ἐν Χρυσῷ γένει καὶ σχεδὸν ἅπαντες οἱ κωμικοί, ἀλλὰ καὶ Κρατῖνος ἐν τοῖς Νόμοις σανδάλια Τυρρηνικά.

« Le terme “sandalion” (sandalette) se trouve chez Ménandre et Hérodote[65], tout comme “sandalon” (sandale) chez Eupolis dans *La race d’or* et chez presque tous les auteurs comiques, mais Cratinos dans *Les lois* parle aussi de sandalettes tyrrhéniennes. »
Traduction d’A. MORICE inéd.

63. **ISOCRATE** (436-338 av. J.-C.), *Philippe*, 21

Μάγνητας δὲ καὶ Περραιβοὺς καὶ Παίονας κατέστραπται καὶ πάντας ὑπηκόους αὐτὸς εἴληφεν ; Τοῦ δ’ Ἰλλυριῶν πλήθους πλὴν τῶν παρὰ τὸν Ἀδρίαν οἰκούντων ἐγκρατὴς καὶ κύριος γέγονεν ; Ἁπάσης δὲ τῆς Θρᾴκης οὓς ἠβουλήθη δεσπότας κατέστησεν ; Τὸν δὴ τοσαῦτα καὶ τηλικαῦτα διαπεπραγμένον οὐκ οἴει πολλὴν μωρίαν καταγνώσεσθαι τοῦ πέμψαντος τὸ βιβλίον καὶ πολὺ διεψεῦσθαι νομιεῖν τῆς τε τῶν λόγων δυνάμεως καὶ τῆς αὑτοῦ διανοίας ;

« N’a-t-il pas vaincu et, à lui seul, fait obéir tous les Magnètes, les Perrhèbes et les Péoniens ? N’est-il pas devenu maître et souverain de la plus grande partie des Illyriens à l’exception de ceux qui habitent près de l’Adriatique ? N’a-t-il pas établi dans toute la Thrace les chefs qu’il a voulus ? Ne crois-tu pas que l’auteur de tels exploits taxera de bien grande folie celui qui lui aura envoyé son livre, qu’il jugera que cet homme a bien des illusions sur la puissance des discours et sur ses propres dispositions ? »
Texte établi et traduit par G. MATHIEU et E. BREMOND (CUF, Les Belles Lettres, 1962).

64. **PHILISTOS** (431-358 av. J.-C.), fragment 21, d’après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 46
FGrHist, IIIB, 556, F21 – FHG, I, 187, 23

Αἰθάλη (...) Φίλιστος δ’ ἐν ᾗ Σικελικῶν Αἰθάλειαν αὐτὴν καλεῖ, καὶ Ἡρωδιανὸς καὶ Ὦρος.

[65] Hérodote, *Histoires*, II, 91.

« Aithalè. (…) Philistos l'appelle "Aithaléia" dans le livre 5 sur la Sicile, comme Hérodianos et Oros. »
Traduction personnelle.

65. **PHILISTOS** (431-358 av. J.-C.), fragment 42, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 643
FGrHist, IIIB, 556, F42 – FHG, I, 189, 39

Τ*ύρσηνα, πόλις Σαυνιτῶν. Φίλιστος ἑνδεκάτῳ.*

« Turseta : une cité des Samnites. Philitos l'a mentionnée dans son livre 11. »
Traduction personnelle.

66. **PHILISTOS** (431-358 av. J.-C.), fragment 43, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 478
FGrHist, IIIB, 556, F43 – FHG, I, 189, 41

Ν*ουκρία, πόλις* Τ*υρσηνίας. Φίλιστος ια, καὶ ιε.*

« Norchia : une cité Tyrrhénienne. Philistos l'a mentionnée une fois. »
Traduction personnelle.

67. **PLATON** (430-348 av. J.-C.), *Critias*, 112a

Τ*ὸ δὲ πρὶν ἐν ἑτέρῳ χρόνῳ μέγεθος μὲν ἦν πρὸς τὸν* ᾽Η*ριδανὸν καὶ τὸν* ᾽Ι*λισὸν ἀποβεβηκυῖα καὶ περιειληφυῖα ἐντὸς τὴν* Π*ύκνα καὶ τὸν* Λ*υκαβηττὸν ὄρον ἐκ τοῦ καταντικρὺ τῆς* Π*υκνὸς ἔχουσα.*

« Mais antérieurement, en un autre temps, l'Acropole (d'Athènes) était si vaste, qu'elle s'étendait jusqu'à l'Éridan et l'Ilissos, qu'elle comprenait la Pnyx, et qu'à l'opposé de la Pnyx elle était limitée par le mont Lycabette. »
Texte établi et traduit par A. RIVAUD (CUF, Les Belles Lettres, 1985).

68. **PLATON** (430-348 av. J.-C.), *Critias*, 114 d

Οὗτοι δὴ πάντες αὐτοί τε καὶ ἔκγονοι τούτων ἐπὶ γενεὰς πολλὰς ᾤκουν ἄρχοντες μὲν πολλῶν ἄλλων κατὰ τὸ πέλαγος νήσων, ἔτι δέ, ὥσπερ καὶ πρότερον ἐρρήθη, μέχρι τε Αἰγύπτου καὶ Τυρρηνίας τῶν ἐντὸς δεῦρο ἐπάρχοντες.

« Tous ces princes et leurs descendants habitèrent ce pays pendant de nombreuses générations. Ils étaient aussi maîtres d'un grand nombre d'autres îles de la mer, et, en outre, comme on l'a déjà dit, ils régnaient aussi sur les régions intérieures, de ce côté-ci des Colonnes d'Hercule, jusqu'à l'Égypte et à la Tyrrhénie. »
Texte établi et traduit par A. RIVAUD (CUF, Les Belles Lettres, 1985).

69. **PLATON** (430-348 av. J.-C.), les *lois*, 738 b-c

Οὔτ' ἂν καινὴν ἐξ ἀρχῆς τις ποιῇ οὔτ' ἂν παλαιὰν διεφθαρμένην ἐπισκευάζηται, περὶ θεῶν γε καὶ ἱερῶν, ἅττα τε ἐν τῇ πόλει ἑκάστοις ἱδρῦσθαι δεῖ καὶ ὧντινων ἐπονομάζεσθαι θεῶν ἢ δαιμόνων, οὐδεὶς ἐπιχειρήσει κινεῖν νοῦν ἔχων ὅσα ἐκ Δελφῶν ἢ Δωδώνης ἢ παρ' Ἄμμωνος ἤ τινες ἔπεισαν παλαιοὶ λόγοι ὁπῃδή τινας πείσαντες, φασμάτων γενομένων ἢ ἐπιπνοίας λεχθείσης θεῶν, πείσαντες δὲ θυσίας τελεταῖς συμμείκτους κατεστήσαντο εἴτε αὐτόθεν ἐπιχωρίους εἴτ' οὖν Τυρρηνικὰς εἴτε Κυπρίας εἴτε ἄλλοθεν ὁθενοῦν, καθιέρωσαν δὲ τοῖς τοιούτοις λόγοις φήμας τε καὶ ἀγάλματα καὶ βωμοὺς καὶ ναούς, τεμένη τε τούτων ἑκάστοις ἐτεμένισαν·

« Que l'on fasse une cité foncièrement nouvelle ou que l'on en réforme une ancienne qui aurait dégénéré, personne, en ce qui concerne les dieux, les sanctuaires à fonder par chaque peuple en sa cité, les noms de dieux ou de démons à leur donner, personne n'entreprendra, s'il a du sens, de toucher à ce que Delphes, Dodone, Ammon ou un autre des anciens oracles aura suggéré à certains de quelque façon que ce soit, par visions ou par message divinement inspiré ; à la suite de ces suggestions, on a institué des sacrifices mêlés à des rites, soit nationaux et d'origine locale, soit encore importés d'Étrurie, de Chypre ou de tout autre pays ; on a, sur la foi de communications de ce genre, consacré des oracles, des statues, des autels, des chapelles, et on a réservé à chaque sanctuaire une enceinte. »
Texte établi et traduit par A. RIVAUD (CUF, Les Belles Lettres, 1985).

70. **PLATON** (430-348 av. J.-C.), *Timée*, 25 b

Ἐν δὲ δὴ τῇ Ἀτλαντίδι νήσῳ ταύτῃ μεγάλη συνέστη καὶ θαυμαστὴ δύναμις βασιλέων, κρατοῦσα μὲν ἁπάσης τῆς νήσου, πολλῶν δὲ ἄλλων νήσων καὶ μερῶν τῆς ἠπείρου· πρὸς δὲ τούτοις ἔτι τῶν ἐντὸς τῇδε Λιβύης μὲν ἦρχον μέχρι πρὸς Αἴγυπτον, τῆς δὲ Εὐρώπης μέχρι Τυρρηνίας. Αὕτη δὴ πᾶσα συναθροισθεῖσα εἰς ἓν ἡ δύναμις τόν τε παρ' ὑμῖν καὶ τὸν παρ' ἡμῖν καὶ τὸν ἐντὸς τοῦ στόματος πάντα τόπον μιᾷ ποτὲ ἐπεχείρησεν ὁρμῇ δουλοῦσθαι. Τότε οὖν ὑμῶν, ὦ Σόλων, τῆς πόλεως ἡ δύναμις εἰς ἅπαντας ἀνθρώπους διαφανὴς ἀρετῇ τε καὶ ῥώμῃ ἐγένετο·

« Or dans cette île Atlantide, des rois avaient formé un empire grand et merveilleux. Cet empire était maître de l'île tout entière et aussi de beaucoup d'autres îles et de portions du continent. En outre, de notre côté, il tenait la Libye jusqu'à l'Égypte et l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie. Or cette puissance, ayant une fois concentré toutes ses forces, entreprit, d'un seul élan, d'asservir votre territoire et le nôtre et tous ceux qui se trouvent de ce côté-ci du détroit. C'est alors, ô Solon, que la puissance de votre cité fit éclater aux yeux de tous, son héroïsme et son énergie. »
Texte établi et traduit par A. RIVAUD (CUF, Les Belles Lettres, 1985).

71. **ANTIOCHOS** (v. 420 av. J.-C.), fragment 1, d'après Pausanias, *Phocide*, X, 11, 3
FGrHist, IIIB, 555, F1 – FHG, I, 181, 2

Ἀνέθεσαν δὲ καὶ ἀνδριάντας Λιπαραῖοι ναυμαχίᾳ κρατήσαντες Τυρρηνῶν. Οἱ δὲ Λιπαραῖοι οὗτοι Κνιδίων μὲν ἦσαν ἄποικοι, τῆς δὲ ἀποικίας ἡγεμόνα γενέσθαι φασὶν ἄνδρα Κνίδιον· ὄνομα δὲ εἶναι οἱ Πένταθλον Ἀντίοχος ὁ Ξενοφάνους Συρακούσιος ἐν τῇ Σικελιώτιδι συγγραφῇ φησι.

« Les Liparéens dédièrent également des statues pour la bataille navale gagnée sur les Tyrrhéniens. Ces Liparéens étaient des migrants de Cnide, et on dit qu'un Cnidien fut le commandant de la colonie : il s'appelait Pentathlon comme le dit le Syracusain Antiochos, fils de Xénophanos, dans son livre sur la Sicile. »
Texte établi par W. H. S. JONES (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1965) et traduction personnelle.

72. **ANTIOCHOS** (v. 420 av. J.-C.), fragment 3a, d'après Strabon, *Géographie*, VI, 1, 4
FGrHist, IIIB, 555, F3a – FHG, I, 182, 6

Φησὶ δ' Ἀντίοχος, ἐν τῷ περὶ τῆς Ἰταλίας συγγράμματι, ταύτην Ἰταλίαν κληθῆναι, καὶ περὶ ταύτης συγγράφειν, πρότερον δ' Οἰνωτρίαν προσαγορεύεσθαι. Ὅριον δ' αὐτῆς ἀποφαίνει πρὸς μὲν τῷ Τυρρηνικῷ πελάγει, τὸ αὐτὸ ὅπερ καὶ τῆς Βρεττίας ἔφαμεν, τὸν Λᾶον ποταμὸν πρὸς δὲ τῷ Σικελικῷ, τὸ Μεταπόντιον.

« Dans le traité *De l'Italie*, Antiochos rapporte que cette région porte le nom d'Italie et que c'est elle qui fait le sujet de son étude, mais qu'elle était appelée aussi autrefois Œnotrie. Il lui assigne pour limites, du côté de la mer Tyrrhénienne, la même que celle que nous avons assignée à la Lucanie, à savoir le cours du Laos, et du côté du détroit de Sicile la cité de Métaponte. »
Texte établi et traduit par F. LASSERRE (CUF, Les Belles Lettres, 1967).

73. **ANTIOCHOS** (v. 420 av. J.-C.), fragment 3c, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnica*, p. 186
FGrHist, IIIB, 555, F3c – FHG, I, 182, 5

Βρέττος πόλις Τυρρηνῶν, ἀπὸ Βρέττου τοῦ Ἡρακλέους, καὶ Βαλητίας τῆς Βαλήτου. Οἱ οἰκοῦντες Βρέττιοι, καὶ ἡ χώρα Βρεττία, καὶ ἡ γλῶσσα. ἀντίοχος δὲ τὴν Ἰταλίαν πρῶτόν φησι κληθῆναι Βρεττίαν, εἶτα Οἰνωτρίαν.

« La cité tyrrhénienne de Brettos, fondée par Brettos le fils d'Héraclès et Balètia, la fille de Balètos. Ses habitants sont des Brettiens, et la région s'appelle la Brettie, tout comme leur langue. Antiochos prétend que l'Italie fut d'abord appelée Brettie, puis Oinotrie. »
Traduction personnelle.

74. **ANTIPHANES** (400-333 av. J.-C.), fragment 1, *Τυρρηνός*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, VI [240 f]
FPCA, III, 122-123, F1

Ἀντιφάνης Τυρρηνῷ·
ἀρετὴ τὸ προῖκα τοῖς φίλοις ὑπηρετεῖν.
Β. λέγεις ἔσεσθαι τὸν Τιθύμαλλον πλούσιον·
εἰ σπράξεται γὰρ μισθὸν ἐκ τοῦ σοῦ λόγου
παρ' οἷς ἐδείπνει προῖκα σύλλεξιν συχνήν.

« Antiphanes dans son *Tyrrhénien* :
A.- C'est une vertu d'aider bénévolement ses amis.

B.- Tu veux dire que l'Euphorbe va devenir riche : s'il réclame un salaire à tous ceux chez qui, selon ses termes, il "mange bénévolement", il va récolter un paquet de vertus. »

Texte établi par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1957) et traduction de B. LOUYEST (Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009).

75. **ANTIPHANES** (400-333 av. J.-C.), fragment 2, *Τυρρηνός*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, VII [329 e]

FPCA, III, 122-123, F2

καὶ ᾽Α*ντιφάνης ἐν* Τ*υρρηνῷ·*

δήμου δ᾽ ῾Α*λαεύς ἐστιν*. Β. *ἕν γὰρ τοῦτό μοι*

κατάλοιπόν ἐστιν, *καὶ κακῶς ἀκούσομαι*.

Α. *τί δῆτα τοῦτο* ; Β. *θρᾶτταν ἢ ψῆττάν τιν*᾽ *ἢ*

μύραιναν ἢ κακόν τί μοι δώσει μέγα

θαλάττιον.

« Et Antiphanes, dans *Tyrrhénien* :

A.- Il vient du dème d'Hales.

B.- Voici le dernier point qu'il me reste à éclaircir : je vais avoir une sale réputation.

A.- Et pourquoi donc ?

B.- Il va me donner une thrace, un carrelet, une murène ou je ne sais quelle énorme créature maudite de la mer. »

Texte établi par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1957) et traduction de B. LOUYEST (Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009).

76. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *De la génération des animaux*, III, 1 [749 b]

διὸ καὶ τῶν ἀλεκτορίδων αἱ Ἀδριανικαὶ πολυτοκώταταί εἰσιν· διὰ γὰρ μικρότητα τοῦ σώματος εἰς τὴν τέκνωσιν καταναλίσκεται ἡ τροφή.

« C'est aussi pourquoi les poules adriatiques sont d'excellentes pondeuses. Car, en raison de leur petite taille, elles emploient la nourriture à produire des œufs. »
Texte établi et traduit par P. LOUIS (CUF, Les Belles Lettres, 1961).

77. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *De mundo*, 393 a

ἐπὶ θάτερα δὲ οὐκέτι ὁμοίως ἀποκολπούμενος τρία ποιεῖ πελάγη, τό τε Σαρδόνιον καὶ τὸ Γαλατικὸν λεγόμενον καὶ Ἀδρίαν, ἑξῆς δὲ τούτων ἐγκάρσιον τὸ Σικελικόν, μετὰ δὲ τοῦτο τὸ Κρητικόν, συνεχὲς δὲ αὐτοῦ, τῇ μὲν τὸ Αἰγύπτιόν τε καὶ Παμφύλιον καὶ Σύριον, τῇ δὲ τὸ Αἰγαῖόν τε καὶ Μυρτῷον.

« De l'autre côté, il ne forme plus un golfe uni mais se divise en trois mer, la mer de Sardaigne, celle qu'on appelle la mer gauloise et l'Adriatique ; puis vient, en oblique par rapport à celles-ci la mer Sicilienne, et après elle la mer crétoise, puis, attenantes à cette dernière, d'un côté la mer égyptienne, la pamphylienne et la syrienne, de l'autre la mer Égée et la mer de Myrtô. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

78. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *Économique*, II, 2, 20 [1349 b]

Εἰς Τυρρηνίαν τε πλεύσας ναυσὶν ἑκατόν, ἔλαβεν ἐκ τοῦ τῆς Λευκοθέας ἱεροῦ χρυσίον τε καὶ ἀργύριον πολὺ καὶ τὸν ἄλλον κόσμον οὐκ ὀλίγον. Εἰδὼς δὲ ὅτι καὶ οἱ ναῦται πολλὰ ἔχουσιν, κήρυγμα ἐποιήσατο τὰ ἡμίσεα ὧν ἔχει ἕκαστος ἀναφέρειν πρὸς αὑτόν, τὰ δ' ἡμίσεα ἔχειν τὸν λαβόντα· τῷ δὲ μὴ ἀνενέγκαντι θάνατον ἔταξε τὸ ἐπιτίμιον.

Ὑπολαβόντες δὲ οἱ ναῦται ἀνενεγκόντες τὰ ἡμίσεα τὰ κατάλοιπα ἔχειν, ἀδεῶς ἀνήνεγκαν· ὃ δ᾽ ἐπείπερ ἐκεῖνα ἔλαβεν, ἐκέλευσε πάλιν τὰ ἡμίσεα ἀναφέρειν.

« Il entreprit un jour une expédition navale contre l'Étrurie avec cent vaisseaux et enleva du temple de la déesse Leucothéa une grande quantité d'or et d'argent ainsi que d'autres ornements en nombre considérable. Mais il s'aperçut que les marins détenaient beaucoup de butin, et il fit proclamer que chacun devrait, sous peine de mort, lui apporter la moitié de ce qu'il avait et que l'autre moitié resterait à qui s'en était emparé. Persuadés qu'en apportant la moitié de leur butin ils pourraient garder l'autre, les marins obéirent sans aucune crainte ; mais Denys commença par se saisir de cette première moitié et ensuite il donna l'ordre d'apporter l'autre aussi. »
Texte établi par A. WARTELLE et B. A. van GRONINGEN et traduit par A. WARTELLE (CUF, Les Belles Lettres, 1968).

79. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *Histoire des animaux*, VI, 1 [558 b]

Πλῆθος δὲ τίκτουσιν ἔνιαι καὶ τῶν γενναίων πρὸ ἐπῳασμοῦ καὶ ἑξήκοντα· καίτοι ἧττον πολυτόκοι αἱ γενναῖαι τῶν ἀγεννῶν εἰσιν. Αἱ δ᾽ Ἀδριαναὶ ἀλεκτορίδες εἰσὶ μὲν μικραὶ τὸ μέγεθος, τίκτουσι δ᾽ ἀν᾽ ἑκάστην ἡμέραν· εἰσὶ δὲ χαλεπαί, καὶ κτείνουσι τοὺς νεοττοὺς πολλάκις· χρώματα δὲ παντοδαπὰ ἔχουσιν.

« Cependant les poules de race sont moins bonnes pondeuses que les poules communes. Les poules adriatiques sont de petites tailles, mais pondent tous les jours ; elles sont méchantes et tuent souvent leurs poussins. Elles sont de couleurs variées. »
Texte établi et traduit par P. LOUIS (CUF, Les Belles Lettres, 1968).

80. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *Histoire des animaux*, VIII, 13 [598 b]

Αἴτιον δ᾽ ὅτι οὗτοι μόνοι ἀναπλέουσιν εἰς τὸν Ἴστρον, εἶθ᾽ ᾗ σχίζεται, καταπλέουσιν εἰς τὸν Ἀδρίαν. Σημεῖον δέ, ἐκεῖ γὰρ συμβαίνει τοὐναντίον· εἰσπλέοντες μὲν γὰρ οὐχ ἁλίσκονται εἰς τὸν Ἀδρίαν, ἐκπλέοντες δ᾽ ἁλίσκονται.

« La raison en est que [les sardines] sont les seuls poissons à remonter l'Ister, et qu'ensuite, à l'endroit où ce fleuve se divise, elles descendent dans l'Adriatique. La preuve, c'est que là-bas le phénomène est inverse : on n'en prend pas qui entrent dans l'Adriatique, mais on en prend qui en sortent. »
Texte établi et traduit par P. LOUIS (CUF, Les Belles Lettres, 1968).

81. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *Météorologiques*, II, 1, 3 [354 a]

ἀεὶ γὰρ ἔτι βαθυτέρα φαίνεται οὖσα ἡ θάλαττα, καὶ τῆς μὲν Μαιώτιδος ὁ Πόντος, τούτου δ᾽ ὁ Αἰγαῖος, τοῦ δ᾽ Αἰγαίου ὁ Σικελικός· ὁ δὲ Σαρδονικὸς καὶ ὁ Τυρρηνικὸς βαθύτατοι πάντων. Τὰ δ᾽ ἔξω στηλῶν βραχέα μὲν διὰ τὸν πηλόν, ἄπνοα δ᾽ ἐστὶν ὡς ἐν κοίλῳ τῆς θαλάττης οὔσης.

« En effet la Méditerranée est manifestement de plus en plus profonde, le Pont l'est plus que la Palus Méotide, la mer Égée plus que le Pont et la mer de Sicile plus que la mer Égée. Ce sont la mer de Sardaigne et la mer Tyrrhénienne qui sont les plus profondes. Au contraire, les zones situées au-delà des Colonnes d'Hercule sont peu profondes en raison de la vase, et elles sont à l'abri des vents, car cette mer est située dans une espèce de cuvette. »
Texte établi et traduit par P. LOUIS (CUF, Les Belles Lettres, 1982).

82. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *Politique*, III, 9, 6-7 [1280 a]

εἰ δὲ μήτε τοῦ ζῆν μόνον ἕνεκεν ἀλλὰ μᾶλλον τοῦ εὖ ζῆν (καὶ γὰρ ἂν δούλων καὶ τῶν ἄλλων ζῴων ἦν πόλις· νῦν δ' οὐκ ἔστι, διὰ τὸ μὴ μετέχειν εὐδαιμονίας μηδὲ τοῦ ζῆν κατὰ προαίρεσιν), μήτε συμμαχίας ἕνεκεν, ὅπως ὑπὸ μηδενὸς ἀδικῶνται, μήτε διὰ τὰς ἀλλαγὰς καὶ τὴν χρῆσιν τὴν πρὸς ἀλλήλους καὶ γὰρ ἂν Τυρρηνοὶ καὶ Καρχηδόνιοι, καὶ πάντες οἷς ἔστι σύμβολα πρὸς ἀλλήλους, ὡς μιᾶς ἂν πολῖται πόλεως ἦσαν· Εἰσὶ γοῦν αὐτοῖς συνθῆκαι περὶ τῶν εἰσαγωγίμων καὶ σύμβολα περὶ τοῦ μὴ ἀδικεῖν καὶ γραφαὶ περὶ συμμαχίας. ἀλλ' οὔτ' ἀρχαὶ πᾶσιν ἐπὶ τούτοις κοιναὶ καθεστᾶσιν, ἀλλ' ἕτεραι παρ' ἑκατέροις, οὔτε τοῦ ποίους τινὰς εἶναι δεῖ φροντίζουσιν ἄτεροι τοὺς ἑτέρους, οὐδ' ὅπως μηδεὶς ἄδικος ἔσται τῶν ὑπὸ τὰς συνθήκας μηδὲ μοχθηρίαν ἕξει μηδεμίαν, ἀλλὰ μόνον ὅπως μηδὲν ἀδικήσουσιν ἀλλήλους.

« Mais admettons que ce ne soit pas uniquement pour vivre, mais plutôt pour vivre bien (autrement il pourrait y avoir une “cité” d’esclaves ou d’autres êtres vivants en général ; mais, en réalité, il n’y a pas, parce que ni les uns ni les autres n’ont en partage ni le bonheur ni la vie de leur choix), ni non plus pour former une alliance afin de ne subir d’injustice de personne, ni pour faciliter les échanges et les relations mutuelles, car alors les Étrusques, les Carthaginois et tous les peuples liés entre eux par des traités seraient comme des citoyens d’une seule cité. Ces peuples ont bien sûr des conventions d’importation et des accords mutuels de sécurité et des pactes écrits d’alliance défensive, mais ils n’ont pas établi de magistratures communes à tous pour régler ces questions : chacun d’eux, au contraire, a les siennes propres, ils ne s’inquiètent pas de la valeur morale les uns des autres et ne font pas en sorte que les citoyens visés par ces accords soient exempts d’injustice et de tout genre de perversité, mais leur seul souci est que leurs citoyens ne se fassent mutuellement aucun tort. »
Texte établi et traduit par J. AUBONNET (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

83. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), *Politique*, VII, 10, 5 [1329 b]

ᾤκουν δὲ τὸ μὲν πρὸς τὴν Τυρρηνίαν Ὀπικοὶ καὶ πρότερον καὶ νῦν καλούμενοι τὴν ἐπωνυμίαν Αὔσονες, τὸ δὲ πρὸς τὴν Ἰαπυγίαν καὶ τὸν Ἰόνιον Χῶνες, τὴν καλουμένην Σιρῖτιν·

« Du côté de la Tyrrhénie, habitaient les Opiques, qui autrefois, comme aujourd'hui portent le nom d'Ausones ; du côté de l'Iapygie et du Golfe Ionien, dans la région appelée Siritide, habitaient les Chones. »
Texte établi et traduit par J. AUBONNET (CUF, Les Belles Lettres, 1986).

84. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 60 Rose, *Dialogi*, d'après Jamblique, *Protrepticus*, P48, 2-9
DÜRING, B107

Πάνυ γὰρ ἡ σύζευξις τοιούτῳ τινὶ ἔοικε πρὸς τὸ σῶμα τῆς ψυχῆς. ὥσπερ γὰρ τοὺς ἐν τῇ Τυρρηνίᾳ φασὶ βασανίζειν πολλάκις τοὺς ἁλισκομένους προσδεσμεύοντας κατ' ἀντικρὺ τοῖς ζῶσι νεκροὺς ἀντιπροσώπους ἕκαστον πρὸς ἕκαστον μέρος προσαρμόττοντας, οὕτως ἔοικεν ἡ ψυχὴ διατετάσθαι καὶ προσκεκολλῆσθαι πᾶσι τοῖς αἰσθητικοῖς τοῦ σώματος μέλεσιν.

« Car l'union de l'âme avec le corps ressemble à quelque chose de ce genre : c'est ainsi, dit-on, que les Tyrrhéniens savent torturer leurs prisonniers ; ils les lient vivants à des cadavres, face contre face, les ajustant membre à membre ; de même l'âme paraît avoir été distendue et collée à tous les organes sensibles du corps. »
Texte traduit par E. des PLACES (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

85. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 190 ROSE, *Philosophia*, XXX *Περί τὸν Πυθαγόρειος*, d'après Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 14, 62

Πυθαγόρας μὲν οὖν Μνησάρχου Σάμιος, ὥς φησιν Ἱππόβοτος, ὡς δὲ Ἀριστόξενος ἐν τῷ Πυθαγόρου βίῳ καὶ Ἀριστοτέλης καὶ Θεόπομπος Τυρρηνὸς ἦν.

« Pythagore, fils de Mnésarque, était de Samos, au dire d'Hippobotos. Selon Aristoxène, dans sa *Vie de Pythagore*, Aristote et Théopompe, il était Tyrrhénien. »
Traduction personnelle.

86. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 191 ROSE, *Philosophia*, XXX *Περί τὸν Πυθαγόρειος*, d'après Jamblique, *Vie de Pythagore*, I, 142

καὶ ἐν Συβάρει τὸν ὄφιν, τὸν ἀποκτείναντα τὸν δασύ‹πουν›, ἔλαβε καὶ ἀπεπέμψατο. ὁμοίως δὲ καὶ τὸν ἐν Τυρρηνίᾳ τὸν μικρὸν ὄφιν αὐτὸς ἀπέκτεινε δάκνων. ἐν Κρότωνι δὲ τὸν ἀετὸν τὸν λευκὸν κατέψησεν ὑπομείναντα, ὥς φασι.

« Et à Sybaris, il saisit le serpent à grosses écailles qui tuait, et il le chassa ; il en fit de même pour le petit serpent d'Étrurie, qui tuait par sa morsure. À Crotone, l'aigle blanc se laissa caresser, à ce que l'on raconte. »
Texte traduit par L. BRISSON et A. Ph. SEGONDS (CUF, Les Belles Lettres, 1996).

87. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 191 ROSE, *Philosophia*, XXX *Περί τον Πυθαγορειος*, d'après Apollonios, *Historiae mirabilis*, 6

‹ὁ αὐτὸς Ἀριστοτέλης› γράφων περὶ αὐτοῦ πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα λέγει καὶ τὸν ἐν Τυρρηνίᾳ, φησί, δάκνοντα θανάσιμον ὄφιν αὐτὸς δάκνων ἀπέκτεινεν. καὶ τὴν γινομένην δὲ στάσιν τοῖς Πυθαγορείοις προειπεῖν·

« <Le même Aristote> quand il écrit à ce sujet, livre beaucoup d'informations, et notamment qu'en Tyrrhénie, il avait paraît-il mordu et tué le serpent mortel qui l'avait mordu, et avait expliqué aux Pythagoriciens la leçon qui en découlait. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

88. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 607 ROSE, *Historica*, XLV *Nomima*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, I, 42 [23 d]

Ἀριστοτέλης ἐν Τυρρηνῶν νομίμοις οἱ δὲ Τυρρηνοὶ δειπνοῦσι μετὰ τῶν γυναικῶν ἀνακείμενοι ὑπὸ τῷ αὐτῷ ἱματίῳ.

« Aristote dans les *Usages des Tyrrhéniens* : "les Tyrrhéniens mangent avec leurs femmes, couchés sous le même manteau". »
Texte établi et traduit par A. M. DESROUSSEAUX (CUF, Les Belles Lettres, 1956).

89. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 608 ROSE, *Historica*, XLV *Nomima*, d'après Plutarque, *Sur les moyens de réprimer la colère*, XI [406 b]

Οὐ γάρ, ὡς Ἀριστοτέλης ἱστορεῖ κατ' αὐτὸν ἐν Τυρρηνίᾳ μαστιγοῦσθαι τοὺς οἰκέτας πρὸς αὐλόν, οὕτω πρὸς ἡδονὴν δεῖ τῆς τιμωρίας ἐμφορεῖσθαι.

« Car il ne faut pas, de même que les serviteurs en Tyrrhénie étaient, comme le raconte Aristote, fouettés au son de la flûte, se rassasier de vengeance pour son plaisir. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

90. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 608 ROSE, *Historica*, XLV *Nomima*, d'après Pollux, *Onomasticon*, IV, 56

Τυρρηνοὶ δὲ τῷ Ἀριστοτέλους λόγῳ οὐ πυκτεύουσιν ὑπ' αὐλῷ μόνον, ἀλλὰ καὶ μαστιγοῦσι καὶ ὀψοποιοῦσιν.

« Les Tyrrhènes, aux dires d'Aristote, ne se contentent pas de pratiquer le pugilat au son de la flûte, mais aussi fouettent et apprêtent les mets. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

91. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 609 ROSE, *Historica*, XLV *Nomima* d'après Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 1, 72, 3-4
FGrHist, IIIC, 840, F13a

Ἀριστοτέλης δὲ ὁ φιλόσοφος Ἀχαιῶν τινας ἱστορεῖ τῶν ἀπὸ Τροίας ἀνακομισαμένων περιπλέοντας Μαλέαν, ἔπειτα χειμῶνι βιαίῳ καταληφθέντας, τέως μὲν ὑπὸ τῶν πνευμάτων φερομένους πολλαχῇ τοῦ πελάγους πλανᾶσθαι, τελευτῶντας δ' ἐλθεῖν εἰς τὸν τόπον τοῦτον τῆς Ὀπικῆς, ὃς καλεῖται Λάτιον ἐπὶ τῷ Τυρρηνικῷ πελάγει κείμενος.

« Aristote, le philosophe, raconte pour sa part que quelques Achéens revenant de Troie doublèrent le cap Malée, puis furent pris dans une violente tempête : poussés par les vents, ils errèrent d'abord ça et là en haute mer puis finirent par arriver à ce point du territoire opique que l'on appelle Latinion et qui se trouve sur la mer Tyrrhénienne. »
Texte établi et traduit par V. FROMENTIN (CUF, Les Belles Lettres, 2002).

92. **ARISTOTE** (384-322 av. J.-C.), fragment 611 ROSE, *Historica*, XLV *Nomima*, §44 et 64, *Codicem Vaticanum (perditum Schneidewino p. LX) 997, qui nunc etiam tenetur Parisiis suppl. gr. 352, in Aeliani editione et Epistolographis iam olim adhibuit Hercher, sed ita notavit ut rem simul et significaret scientibus et artificiose legentibus occultaret.*
Ex cod. Vatic. 997 bombyc. s. XIII.

Τυρρηνοὶ τέχνας ἔχουσι πλείστας. πάντες δὲ ὑπὸ τῷ αὐτῷ ἱματίῳ μετὰ τῶν γυναικῶν κατάκεινται κἂν παρῶσι τινὲς, καὶ τοὺς καταλύοντας ξένους φιλοῦσιν. ὅταν δέ τις ὀφείλων χρέος μὴ ἀποδῷ, περιακολουθοῦσιν οἱ παῖδες ἔχοντες κενὸν θυλάκιον εἰς δυσωπίαν· (…)

ἐν Κεφαλληνίᾳ Προμνήσου υἱὸς ἐκράτησε, καὶ χαλεπὸς ἦν, καὶ ἑορτὰς (f. 134a) πλέον δυοῖν οὐκ ἐπέτρεπεν οὐδὲ ἐν πόλει διαιτᾶσθαι πλέον ἡμέρας δέκα τοῦ μηνός. τάς τε κόρας πρὸ τοῦ γαμίσκεσθαι αὐτὰς ἐγίνωσκεν. Ἀντήνωρ δὲ λαβὼν ξιφίδιον καὶ γυναικείαν ἐσθῆτα, ἐνδυσάμενος εἰς τὴν κοίτην ἀπέκτεινε, καὶ ὁ δῆμος αὐτὸν ἐτίμησε καὶ ἡγεμόνα κατέστησε, καὶ ἡ κόρη ὑπὲρ ἧς αὐτὸς εἰσῄει ἐπικλέως ἐγένετο. μαρτυρεῖται δὲ καὶ ἐκ Τυρρηνίας Ὅμηρος παραβαλεῖν εἰς Κεφαλληνίαν καὶ Ἰθάκην, ὅτε τοὺς ὀφθαλμοὺς λέγεται διαφθαρῆναι νοσήσας.

« Les Tyrrhéniens maîtrisent des arts très importants, tous se couchent sous le même manteau avec leurs femmes, même s'ils reçoivent, et ils aiment que les étrangers fassent la paix, et quand celui qui doit payer une dette ne s'en acquitte pas, les enfants l'entourent et le suivent avec un petit sac pour lui faire honte. (…)
Le fils de Promnèsos régna sur Céphallénia, et fut un mauvais souverain, qui n'organisait pas plus de deux fêtes et ne passait pas plus de dix jours par mois dans la cité, et qui profitait des jeunes filles avant leur mariage. Anténor prit un poignard et des vêtements féminins, et pénétra dans son lit pour le tuer. Le peuple l'en félicita et le mit à sa tête ; la jeune fille, dont il avait pris la place pour entrer, devint célèbre ; Homère témoigne, signale aussi qu'il a quitté la Tyrrhénie pour aller à Céphallénia et à Ithaque, après qu'une maladie, dit-on, lui avait fait perdre la vue. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

93. **PSEUDO-ARISTOTE,** *De mirabilibus auscultationibus*, 836 a

Ἐν τῇ Διομηδείᾳ νήσῳ, ἣ κεῖται ἐν τῷ Ἀδρίᾳ, φασὶν ἱερόν τι εἶναι τοῦ Διομήδους θαυμαστόν τε καὶ ἅγιον, περὶ δὲ τὸ ἱερὸν κύκλῳ περικαθῆσθαι ὄρνιθας μεγάλους τοῖς μεγέθεσι, καὶ ῥύγχη ἔχοντας μεγάλα καὶ σκληρά. (…)
Ἐν ταῖς Ἠλεκτρίσι νήσοις, αἳ κεῖνται ἐν τῷ μυχῷ τοῦ Ἀδρίου, φασὶν εἶναι δύο ἀνδριάντας ἀνακειμένους, τὸν μὲν κασσιτέρινον τὸν δὲ χαλκοῦν, εἰργασμένους τὸν ἀρχαῖον τρόπον. λέγεται δὲ τούτους Δαιδάλου εἶναι ἔργα, ὑπόμνημα τῶν πάλαι, ὅτε Μίνω φεύγων ἐκ Σικελίας καὶ Κρήτης εἰς τούτους τοὺς τόπους παρέβαλε.

« Dans l'île de Diomède, qui se situe dans l'Adriatique, il se trouve, à ce qu'il paraît, un extraordinaire temple consacré à Diomède ; tout autour du temple sont posés en cercle des oiseaux d'une grosseur remarquable, avec un long bec rigide (...).
Dans les îles de l'ambre, qui se situent au fin fond de l'Adriatique, ont été érigées, à ce qu'il paraît, deux statues d'hommes, l'une en étain et l'autre en bronze, fabriquées dans un style ancien, et on raconte qu'elles sont l'œuvre de Dédale, un souvenir des hommes d'autrefois, à l'époque où, fuyant Minos, après avoir quitté la Sicile et la Crète, il avait atteint ces contrées. Ces îles, on raconte que c'est le fleuve Éridan qui les a formées en accumulant les alluvions. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

94. **PSEUDO-ARISTOTE,** *De mirabilibus auscultationibus*, 837 b

Ἐν δὲ τῇ Τυρρηνίᾳ λέγεταί τις νῆσος Αἰθάλεια ὀνομαζομένη, ἐν ᾗ ἐκ τοῦ αὐτοῦ μετάλλου πρότερον μὲν χαλκὸς ὠρύσσετο, ἐξ οὗ φασὶ πάντα κεχαλκευμένα παρ' αὐτοῖς εἶναι, ἔπειτα μηκέτι εὑρίσκεσθαι, χρόνου δὲ διελθόντος πολλοῦ φανῆναι ἐκ τοῦ αὐτοῦ μετάλλου σίδηρον, ᾧ νῦν ἔτι χρῶνται Τυρρηνοὶ οἱ τὸ καλούμενον Ποπλώνιον οἰκοῦντες. ἔστι δέ τις ἐν τῇ Τυρρηνίᾳ πόλις Οἰναρέα καλουμένη, ἣν ὑπερβολῇ φασὶν ὀχυρὰν εἶναι·

« En Tyrrhénie, on dit qu'il y a une île appelée Aithalia (Elbe), dans laquelle, à l'époque des mines, on extrayait le cuivre, dont étaient faites, dit-on, toutes leurs productions de métal. Ensuite, il n'a plus été possible d'en trouver. Longtemps après, on produisait dans cette même mine du fer, qui maintenant est mis à la disposition des Tyrrhéniens habitant dans le lieu appelé Populonia. Il existe également en Tyrrhénie une cité appelée Oinarea, qui, dit-on, est des mieux fortifiées. »
Traduction personnelle.

95. **PSEUDO-ARISTOTE,** *De mirabilibus auscultationibus*, 839 a-b

Λέγεται δὲ μεταξὺ τῆς Μεντορικῆς *καὶ τῆς* Ἰστριανῆς *ὄρος τι εἶναι τὸ καλούμενον* Δέλφιον, *ἔχον λόφον ὑψηλόν. ἐπὶ τοῦτον τὸν λόφον ὅταν ἀναβαίνωσιν οἱ* Μέντορες *οἱ ἐπὶ τοῦ* Ἀδρίου *οἰκοῦντες, ἀποθεωροῦσιν, ὡς ἔοικε, τὰ εἰς τὸν* Πόντον *εἰσπλέοντα πλοῖα. εἶναι δὲ καί τινα τόπον ἐν τοῖς ἀνὰ μέσον διαστήμασιν, εἰς ὃν ἀγορᾶς κοινῆς γινομένης πωλεῖσθαι παρὰ μὲν τῶν ἐκ τοῦ* Πόντου *ἐμπόρων ἀναβαινόντων τὰ* Λέσβια *καὶ* Χῖα *καὶ* Θάσια, *παρὰ δὲ τῶν ἐκ τοῦ* Ἀδρίου *τοὺς* Κερκυραικοὺς *ἀμφορεῖς.*
Φασὶ δὲ καὶ τὸν Ἴστρον *ῥέοντα ἐκ τῶν* Ἑρκυνίων *καλουμένων δρυμῶν σχίζεσθαι, καὶ τῇ μὲν εἰς τὸν* Πόντον *ῥεῖν, τῇ δὲ εἰς τὸν* Ἀδρίαν *ἐκβάλλειν. σημεῖον δὲ οὐ μόνον ἐν τοῖς νῦν καιροῖς ἑωράκαμεν, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῶν ἀρχαίων μᾶλλον, οἷον τὰ ἐκεῖ ἄπλωτα εἶναι· καὶ γὰρ* Ἰάσονα *τὸν μὲν εἴσπλουν κατὰ* Κυανέας, *τὸν δὲ ἐκ τοῦ* Πόντου *ἔκπλουν κατὰ τὸν* Ἴστρον *ποιήσασθαί φασι· καὶ φέρουσιν ἄλλα τε τεκμήρια οὐκ ὀλίγα, καὶ κατὰ μὲν τὴν χώραν βωμοὺς ὑπὸ τοῦ* Ἰάσονος *ἀνακειμένους δεικνύουσιν, ἐν δὲ μιᾷ τῶν νήσων τῶν ἐν τῷ* Ἀδρίᾳ *ἱερὸν* Ἀρτέμιδος *ὑπὸ* Μηδείας *ἱδρυμένον. ἔτι δὲ λέγουσιν ὡς οὐκ ἂν παρέπλευσε τὰς* Πλαγκτὰς *καλουμένας, εἰ μὴ ἐκεῖθεν ἀπέπλει. καὶ ἐν τῇ* Αἰθαλείᾳ *δὲ νήσῳ, τῇ κειμένῃ ἐν τῷ* Τυρρηνικῷ *πελάγει, ἄλλα τε δεικνύουσι μνημεῖα τῶν ἀριστέων καὶ τὸ ἐπὶ τῶν ψήφων δὲ λεγόμενον· παρὰ γὰρ τὸν αἰγιαλὸν ψήφους φασὶν εἶναι ποικίλας, ταύτας δ' οἱ* Ἕλληνες *οἱ τὴν νῆσον οἰκοῦντες λέγουσι τὴν χροιὰν λαβεῖν ἀπὸ τῶν στλεγγισμάτων ὧν ἐποιοῦντο ἀλειφόμενοι· ἀπὸ ἐκείνων γὰρ τῶν χρόνων οὔτε πρότερον ἑωρᾶσθαι μυθολογοῦσι τοιαύτας ψήφους οὔθ' ὕστερον ἐπιγενομένας.*

« On dit qu'entre le pays des Mentores et la région de l'Ister, il y a un mont appelé le Delphion, au sommet élevé, et lorsque les Mentores qui vivent du côté de l'Adriatique montent sur ce sommet, ils peuvent observer, paraît-il, les navires qui voguent vers le Pont. Il y a aussi un endroit dans l'intervalle entre le sommet et le milieu du mont où, aux moments où se tient une assemblée commune, les marchands venus du Pont vendent des biens de Lesbos, de Chios, et Thasos, et ceux de l'Adriatique vendent les amphores de Corcyre.

On raconte aussi que l'Ister, qui coule depuis les bois appelés hercyniens, se divise, et qu'une branche coule vers le Pont tandis que l'autre se jette dans l'Adriatique ; nous en avons vu la preuve, non seulement dans la situation actuelle, mais plus encore dans celle d'autrefois, étant donné qu'ils ne sont plus navigables.

Et en effet, on raconte que Jason est entré en bateau par les Roches Noires, et est sorti du Pont par l'Ister, et on rapporte beaucoup d'autres témoignages, on montre des autels élevés par Jason à travers le pays et, dans l'une des îles de l'Adriatique, un temple d'Artémis fondé par Médée ; on ajoute qu'il n'aurait pas pu longer les Roches errantes, s'il n'était pas revenu par là, et n'aurait pu aborder l'île d'Elbe, qui se trouve dans la mer Tyrrhénienne, et ils exhibent d'autres souvenirs des nobles et notamment ce qui est indiqué sur les pierres : le long du rivage, il paraît qu'on trouve des cailloux bigarrés, dont les Grecs qui vivent sur l'île disent qu'ils ont pris leur couleur de la graisse dont on oignait les corps. Ils racontent en effet qu'avant cette époque on n'avait jamais vu de pareils cailloux, et qu'il n'en est plus apparu par la suite. »

Traduction d'A. MORICE inéd.

96. **PSEUDO-ARISTOTE,** *De mirabilibus auscultationibus*, 843 a

Περὶ δὲ τοῦ πορθμοῦ τῆς Σικελίας καὶ ἄλλοι μὲν πλείους γεγράφασι, καὶ οὗτος δέ φησι συμβαίνειν τερατῶδες. ἐκ γὰρ τοῦ Τυρρηνικοῦ πελάγους πολλῷ ῥοίζῳ φερόμενον τὸν κλύδωνα προσβάλλειν πρὸς ἀμφότερα τὰ ἀκρωτήρια, τὸ μὲν τῆς Σικελίας, τὸ δὲ τῆς Ἰταλίας, τὸ προσαγορευόμενον Ῥήγιον, καὶ φερόμενον ἐκ μεγάλου πελάγους εἰς στενὸν συγκλείεσθαι, τούτου δὲ γινομένου κῦμα μετέωρον αἴρειν σὺν πολλῷ βρόμῳ ἐπὶ

πάνυ πολὺν τόπον τῆς ἄνω φορᾶς, ὥστε τοῖς μακρὰν ἀπέχουσι σύνοπτον εἶναι τὸν μετεωρισμόν, οὐχ ὅμοιον φαινόμενον θαλάσσης ἀναφορᾷ, λευκὸν δὲ καὶ ἀφρῶδες, παραπλήσιον δὲ τοῖς συρμοῖς τοῖς γινομένοις ἐν τοῖς ἀνυπερβλήτοις χειμῶσι.

« Bien d'autres ont déjà écrit sur le détroit de Sicile, mais cet auteur rapporte un événement extraordinaire : le flot venu de la mer Tyrrhénienne frappa dans un grand vacarme les deux promontoires, celui de la Sicile et celui de l'Italie, au lieu appelé Rhegium, et, porté depuis la grande mer jusque sur le détroit, il s'y trouva enfermé. À la suite de quoi une haute vague s'éleva dans un immense grondement au-dessus de toute la vaste région où s'était produite la première vague, de sorte que les gens qui se trouvaient loin de là ont clairement vu ce soulèvement, qui ne ressemblait pas à un raz-de-marée mais était blanc et écumeux, semblable aux rafales des tempêtes exceptionnelles. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

97. **SCAMON DE MYTILENE** (début du IVe siècle av. J.-C.), fragment 5, d'après Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 74
FGrHist, IIIB, 476, F6 – FHG, IV, 490, F5

Εἰσὶν δὲ οἳ Κᾶρας τὴν δι' ἀστέρων πρόγνωσιν ἐπινενοηκέναι λέγουσιν. Πτήσεις δὲ ὀρνίθων παρεφυλάξαντο πρῶτοι Φρύγες· καὶ θυτικὴν ἠκρίβωσαν Τοῦσκοι Ἰταλίας γείτονες. Ἴσαυροι δὲ καὶ Ἄραβες ἐξεπόνησαν τὴν οἰωνιστικήν, ὥσπερ Τελμισεῖς τὴν δι' ὀνείρων μαντικήν. Τυρρηνοὶ σάλπιγγα ἐπενόησαν καὶ Φρύγες αὐλόν· Φρύγες γὰρ ἦστην Ὄλυμπός τε καὶ Μαρσύας.

« D'après certains auteurs, l'idée de sonder l'avenir par les astres viendrait des Cariens. Les Phrygiens prirent garde, les premiers, au vol des oiseaux. La divination par les victimes fut mise au point par les Étrusques, voisins de l'Italie (péninsulaires). Les Isauriens et les Arabes travaillèrent les auspices, et les Telmessiens la divination par les

songes. Les Tyrrhéniens trouvèrent la trompette et les Phrygiens la flûte, car Olympos et Marsyas étaient Phrygiens. »
Texte traduit par M. CASTER (Paris, éd. L. Mazenod, 1965).

98. **EUDOXE de Cnide** (405-355), fragment 358 LASSERRE, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 584

Σπῖνα· πόλις Ἰταλίας, ὡς Εὔδοξος καὶ Ἀρτεμίδωρος.

« Spina : une cité d'Italie, d'après Eudoxe et Artémidore. »
Traduction personnelle.

99. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 72, d'après Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 14, 62
FGrHist, IIB, 115, F72 – FHG, I, 287, 67

Πυθαγόρας μὲν οὖν Μνησάρχου Σάμιος, ὥς φησιν Ἱππόβοτος, ὡς δὲ Ἀριστόξενος ἐν τῷ Πυθαγόρου βίῳ καὶ Ἀριστοτέλης καὶ Θεόπομπος Τυρρηνὸς ἦν.

« Pythagore, fils de Mnésarque, était de Samos, au dire d'Hippobotos. Selon Aristoxène, dans sa *Vie de Pythagore*, Aristote et Théopompe, il était Tyrrhénien. »
Traduction personnelle.

100. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 129, d'après Strabon, *Géographie*, VII, 5, 9

FGrHist, IIB, 115, F129 - FHG, I, 302, F 140

Τὸ μὲν οὖν στόμα κοινὸν ἀμφοῖν ἐστι, διαφέρει δὲ ὁ Ἰώνιος, διότι τοῦ πρώτου μέρους τῆς θαλάττης ταύτης ὄνομα τοῦτ' ἐστίν, ὁ δ' Ἀδρίας τῆς ἐντὸς μέχρι τοῦ μυχοῦ, νυνὶ δὲ καὶ τῆς συμπάσης. φησὶ δ' ὁ Θεόπομπος τῶν ὀνομάτων τὸ μὲν ἥκειν ἀπὸ ἀνδρὸς ἡγησαμένου τῶν τόπων ἐξ Ἴσσης τὸ γένος, τὸν Ἀδρίαν δὲ ποταμοῦ ἐπώνυμον γεγονέναι. στάδιοι δ' ἀπὸ τῶν Λιβυρνῶν ἐπὶ τὰ Κεραύνια μικρῷ πλείους ἢ δισχίλιοι. Θεόπομπος δὲ τὸν πάντα ἀπὸ τοῦ μυχοῦ πλοῦν ἡμερῶν ἓξ εἴρηκε, πεζῇ δὲ τὸ μῆκος τῆς Ἰλλυρίδος καὶ τριάκοντα· πλεονάζειν δέ μοι δοκεῖ. καὶ ἄλλα δ' οὐ πιστὰ λέγει, τό τε συντετρῆσθαι τὰ πελάγη ἀπὸ τοῦ εὑρίσκεσθαι κέραμόν τε Χῖον καὶ Θάσιον ἐν τῷ Νάρωνι, καὶ τὸ ἄμφω κατοπτεύεσθαι τὰ πελάγη ἀπό τινος ὄρους, καὶ ⟨τὸ⟩ τῶν νήσων τῶν Λιβυρνίδων ⟨μίαν τοσαύτην εἶναι τὸ μέγ⟩εθος, ὥστε κύκλον ἔχειν σταδίων καὶ πεντακοσίων, καὶ τὸ τὸν Ἴστρον ἑνὶ τῶν στομάτων εἰς τὸν Ἀδρίαν ἐμβάλλειν. τοιαῦτα δὲ καὶ τοῦ Ἐρατοσθένους ἔνια παρακούσματά ἐστι λαοδογματικά, καθάπερ Πολύβιός φησι καὶ περὶ αὐτοῦ καὶ τῶν ἄλλων λέγων συγγραφέων.

« Ainsi cette entrée leur est commune. Mais voici comment on les différencie : on appelle golfe Ionien la partie de cette mer que l'on trouve d'abord, et Adriatique celle qui est en-deçà, aussi loin que la mer pénètre dans les terres ; ce nom s'applique de nos jours aussi, à la mer tout entière. Théopompe prétend que de ces noms l'un provient d'un chef originaire d'Issa qui a commandé en ces lieux, l'autre tire son nom d'un fleuve Adria. De la Liburnie aux Monts Kérauniens il y a un peu plus de deux mille stades. Théopompe dit qu'il faut six jours pour longer cette côte en partant du fond de l'Adriatique, tandis que par la terre ferme on parcourt l'Illyrie dans toute sa longueur en trente jours. Je crois pour ma part ces évaluations exagérées. À vrai dire, il avance aussi d'autres affirmations qui ne sont pas dignes de foi : ainsi, que les deux mers ont une communication souterraine du fait qu'on trouve dans le Naron de la poterie de Chios et de Thasos, qu'il y a une montagne du haut de laquelle on voit les deux mers, qu'une des îles Liburnides est si grande qu'elle a cinq cents stades de circonférence, enfin que

l'Istros se jette par l'un de ces bras dans l'Adriatique. Ératosthène a recueilli quelques traditions erronées de ce genre, reposant sur des croyances populaires, pour employer le terme dont se sert Polybe à propos de cet écrivain et de quelques autres. »
Texte établi et traduit par R. BALADIE (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

Dans la suite, d'après Strabon, *Géographie*, V, 1, 8 – FHG, I, 302, 140

Τὴν δὲ Ἀτρίαν ἐπιφανῆ γανέσθαι πόλιν φασὶν, ἀφ' ἧς καὶ τοὔνομα τῷ κόλπῳ γενέσθαι τῷ Ἀδρίᾳ, μικρὰν μετάθεσιν λαβόν.

« Atria passe pour avoir été célèbre et le golfe d'Adria tiendrait d'elle son nom, avec un léger changement. »
Texte établi et traduit par F. LASSERRE (CUF, Les Belles Lettres, 1967).

101. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 130, d'après Scymnus le Géographe, *Ad Nicomedem regem*, v. 369-390
FGrHist, IIB, 115, F130

Εἶτ' ἔστιν Ἀδριανὴ θάλαττα λεγομένη.
Θεόπομπος ἀναγράφει δὲ ταύτης τὴν θέσιν·
ὡς δὴ συνισθμίζουσα πρὸς τὴν Ποντικήν
νήσους ἔχει ταῖς Κυκλάσιν ἐμφερεστάτας,
τούτων δὲ τὰς μὲν λεγομένας Ἀψυρτίδας
Ἠλεκτρίδας τε, τὰς δὲ καὶ Λιβυρνίδας.
Τὸν κόλπον ἱστοροῦσι τὸν Ἀδριατικόν
τῶν βαρβάρων πλῆθός τι περιοικεῖν κύκλῳ
ἑκατὸν σχεδὸν μυριάσι πεντήκοντά τε
χώραν ἀρίστην νεμομένων καὶ καρπίμην·
διδυμητοκεῖν γάρ φασι καὶ τὰ θρέμματα·

ἀὴρ διαλλάττων δὲ παρὰ τὸν Ποντικόν
ἐστὶν ὑπὲρ αὐτοὺς, καίπερ ὄντας πλησίον·
οὐ γὰρ νιφετώδης οὐδ᾽ ἄγαν ἐψυγμένος,
ὑγρὸς δὲ παντάπασι διὰ τέλους μένει,
ὀξὺς ταραχώδης ὢν τε πρὸς τὰς μεταβολάς,
μάλιστα τοῦ θέρους δὲ, πρηστήρων τε καί
βολὰς κεραυνῶν τούς τε λεγομένους ἔχει
τυφῶνας. ᾽Ενετῶν *δ᾽ εἰσὶ πεντήκοντά που*
πόλεις ἐν αὐτῷ κείμεναι πρὸς τῷ μυχῷ,
οὓς δὴ μετελθεῖν φασιν ἐκ τῆς Παφλαγόνων
χώρας κατοικῆσαί τε περὶ τὸν ᾽Αδρίαν.

« Puis il y a la Mer que l'on nomme Adriatique. Théopompe fait sa description : elle communique par un isthme avec le Pont-Euxin, elle comporte des îles très semblables aux Cyclades, dont celles qu'on appelle les îles d'Apsyrte, les îles de l'Ambre et celles de Liburnie. On raconte que le golfe de l'Adriatique est peuplé par de nombreux barbares sur son pourtour, presque un million et demi, qui se partagent la région la meilleure et la plus fertile. On dit qu'ils ont des portées de deux enfants. Le ciel au-dessus d'eux a changé par rapport au Pont-Euxin, bien qu'ils en soient proches, car il n'est ni enneigé ni trop froid, mais reste continuellement humide, et très enclin aux brusques changements, surtout en été, il connaît les tempêtes, les orages et ce qu'on appelle les typhons. Les Vénètes y ont fondé environ cinquante cités dans l'arrière-pays, après être arrivés, dit-on, de Paphlagonie pour coloniser les régions autour de l'Adriatique. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

102. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 132, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 32 [526 f]
FGrHist, IIB, 115, F132 - FHG, I, 302, F 142

κἀν τῇ πρώτῃ δὲ πρὸς ταῖς εἴκοσι τῶν Φιλιππικῶν τὸ τῶν ΟΜΒΡΙΚΩΝ *φησὶν ἔθνος ἐστὶν δὲ περὶ τὸν* ᾽Α*δρίαν ἐπιεικῶς εἶναι ἁβροδίαιτον παραπλησίως τε βιοτεύειν τοῖς Λυδοῖς χώραν τε ἔχειν ἀγαθήν, ὅθεν προελθεῖν εἰς εὐδαιμονίαν.*

« Et au vingt-et-unième livre de ses *Philippiques*, il [Théopompe] raconte que le peuple ombrien est voisin de l'Adriatique, qu'il est passablement efféminé, qu'il a un mode de vie proche de celui des Lydiens, et que son territoire est fertile, ce qui lui a permis d'atteindre la prospérité. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

103. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 140, d'après Justinus, *Denique*, XX
FHG, I, 302, 140

Adria quoque Illyrici maris proxima, quoe et Adriatico mari nomen dedit, Graeca urbs est.

« Adria, également toute proche de la mer d'Illyrie, qui a aussi donné son nom à la mer Adriatique, est une cité grecque. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

Le sens du fragment 128c est assimilable à celui du fragment 140 (d'après les Scholies de Lycophron, *Alexandra*, 631 (Tzetzès, I, 1), FGrHist, IIB, 115, F128c - FHG, I, 302, F 140)
᾽Α*δρίου, τοῦ περὶ τοῦτο τὸ πέλαγος κτίσεντος πόλιν τὴν λεγομένην* ᾽Α*δρίαν.*

104. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 204, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 14 [517 d-518 b]
FGrHist, IIB, 115, F204 – FHG, I, 315, 222

Θεόπομπος δὲ ἐν τῇ τεσσαρακοστῇ τρίτῃ τῶν Ἱστοριῶν καὶ νόμον εἶναί φησιν παρὰ τοῖς Τυρρηνοῖς κοινὰς ὑπάρχειν τὰς γυναῖκας. ταύτας δ' ἐπιμελεῖσθαι σφόδρα τῶν σωμάτων καὶ γυμνάζεσθαι πολλάκις καὶ μετ' ἀνδρῶν, ἐνίοτε δὲ καὶ πρὸς ἑαυτάς· οὐ γὰρ αἰσχρὸν εἶναι αὐταῖς φαίνεσθαι γυμναῖς. Δειπνεῖν δὲ αὐτὰς οὐ παρὰ τοῖς ἀνδράσι τοῖς ἑαυτῶν, ἀλλὰ παρ' οἷς ἂν τύχωσι τῶν παρόντων, καὶ προπίνουσιν οἷς ἂν βουληθῶσιν. Εἶναι δὲ καὶ πιεῖν δεινὰς καὶ τὰς ὄψεις πάνυ καλάς. Τρέφειν δὲ τοὺς Τυρρηνοὺς πάντα τὰ γινόμενα παιδία, οὐκ εἰδότας ὅτου πατρός ἐστιν ἕκαστον. Ζῶσι δὲ καὶ οὗτοι τὸν αὐτὸν τρόπον τοῖς θρεψαμένοις, πότους τὰ πολλὰ ποιούμενοι καὶ πλησιάζοντες ταῖς γυναιξὶν ἁπάσαις. Οὐδὲν δ' αἰσχρόν ἐστι Τυρρηνοῖς οὐ μόνον αὐτοὺς ἐν τῷ μέσῳ τι ποιοῦντας, ἀλλ' οὐδὲ πάσχοντας (...) ἐπιχώριον γὰρ καὶ τοῦτο παρ' αὐτοῖς ἐστι. Καὶ τοσούτου δέουσιν αἰσχρὸν ὑπολαμβάνειν ὥστε καὶ λέγουσιν, ὅταν ὁ μὲν δεσπότης τῆς οἰκίας ἀφροδισιάζηται, ζητῆι δέ τις αὐτόν, ὅτι πάσχει τὸ καὶ τό, προσαγορεύοντες αἰσχρῶς τὸ πρᾶγμα. Ἐπειδὰν δὲ συνουσιάζωσι καθ' ἑταιρίας ἢ κατὰ συγγενείας, ποιοῦσιν οὕτως· πρῶτον μὲν ὅταν παύσωνται πίνοντες καὶ μέλλωσι καθεύδειν, εἰσάγουσι παρ' αὐτοὺς οἱ διάκονοι τῶν λύχνων ἔτι καιομένων ὁτὲ μὲν ἑταίρας, ὁτὲ δὲ παῖδας πάνυ καλούς, ὁτὲ δὲ καὶ γυναῖκας· ὅταν δὲ τούτων ἀπολαύσωσιν, αὖθις αὐτοῖς νεανίσκους ἀκμάζοντας, οἳ πλησιάζουσιν αὐτοῖς ἐκείνοις. Ἀφροδισιάζουσιν δὲ καὶ ποιοῦνται τὰς συνουσίας ὁτὲ μὲν ὁρῶντες ἀλλήλους, ὡς δὲ τὰ πολλὰ καλύβας περιβάλλοντες περὶ τὰς κλίνας, αἳ πεπλεγμέναι μέν εἰσιν ἐκ ῥάβδων, ἐπιβέβληται δ' ἄνωθεν ἱμάτια. Καὶ πλησιάζουσι μὲν σφόδρα καὶ ταῖς γυναιξί, πολὺ μέντοι γε μᾶλλον χαίρουσι συνόντες τοῖς παισὶ καὶ τοῖς μειρακίοις. Καὶ γὰρ γίνονται παρ' αὐτοῖς πάνυ καλοὶ τὰς ὄψεις, ἅτε τρυφερῶς διαιτώμενοι καὶ λεαινόμενοι τὰ σώματα. Πάντες δὲ οἱ πρὸς ἑσπέραν οἰκοῦντες βάρβαροι πιττοῦνται καὶ ξυροῦνται τὰ σώματα· καὶ παρά γε τοῖς Τυρρηνοῖς ἐργαστήρια κατεσκεύασται πολλὰ καὶ τεχνῖται τούτου τοῦ πράγματός εἰσιν, ὥσπερ παρ' ἡμῖν οἱ κουρεῖς. Παρ' οὓς ὅταν εἰσέλθωσιν,

παρέχουσιν ἑαυτοὺς πάντα τρόπον, οὐθὲν αἰσχυνόμενοι τοὺς ὁρῶντας οὐδὲ τοὺς παριόντας. Χρῶνται δὲ τούτῳ τῷ νόμῳ πολλοὶ καὶ τῶν Ἑλλήνων [*καὶ*] *τῶν τὴν* Ἰ*ταλίαν οἰκούντων, μαθόντες παρὰ* Σ*αυνιτῶν καὶ* Μ*εσαπίων*.

« Et Théopompe, au livre XLIII de ses *Histoires*, dit qu'il est aussi de règle chez les Thyrrhènes que les femmes soient en commun ; elles prennent un grand soin de leurs corps et s'exercent nues, souvent avec des hommes, quelquefois entre elles ; car il n'est pas honteux pour elles de se montrer nues. Elles se mettent à table non auprès de leurs propres maris, mais auprès des premiers venus des assistants et elles boivent à la santé de qui elles veulent. Elles sont du reste fort buveuses et tout à fait belles à voir. Les Tyrrhènes élèvent tous les enfants qui viennent au monde, ne sachant pas de quel père est chacun d'eux. Ces enfants vivent de la même façon que leurs nourriciers, passant la plupart du temps en beuveries et ayant commerce de toutes les femmes indistinctement. Il n'y a point de honte pour les Tyrrhènes à être vus eux-mêmes faisant en public un acte vénérien ni même le subissant ; car cela aussi est, chez eux, une mode du pays. Et ils sont si loin de regarder la chose comme honteuse que, lorsque le maître de maison est à faire l'amour et qu'on le demande, ils disent qu'il fait ceci ou cela, donnant impudemment son nom à la chose. Lorsqu'ils ont des réunions, soit de sociétés, soit de parenté, ils font comme ceci : d'abord, quand ils ont fini de boire et s'apprêtent à dormir, les serviteurs introduisent auprès d'eux, les lampes encore allumées, tantôt des courtisanes, tantôt de fort beaux garçons, tantôt aussi leurs femmes. Quand ils ont pris leur plaisir avec ces personnes, ce sont des jeunes gens en pleine forme qu'ils font coucher avec ceux-là. Ils font l'amour et prennent leurs ébats parfois à la vue les uns des autres, mais le plus souvent en entourant leur lit de cabanes faites de branchages tressés et en étendant dessus leurs manteaux. Ils ont certes beaucoup commerce avec les femmes, mais se plaisent toutefois beaucoup plus avec les garçons et les jeunes hommes. Ceux-ci, chez eux, sont tout à fait beaux à voir, parce qu'ils vivent voluptueusement et ont un corps épilé. D'ailleurs, tous les barbares qui habitent du côté de l'Occident s'enduisent le corps de poix et le rasent ; et même, chez les Tyrrhènes, il y a beaucoup d'ateliers établis et de praticiens pour cette opération, comme sont chez nous les barbiers. Lorsqu'ils y vont, ils se prêtent au travail de toute façon, sans avoir

honte d'être vus, même des passants. Suivent cette coutume beaucoup de Grecs qui habitent l'Italie ; ils la tiennent des Samnites et des Messapiens. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

105. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 234, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 159
FGrHist, IIB, 115, F234 – FHG, I, 322, 261

Β*αρήτιον· χωρίον πρὸς τῶι* ᾿Α*δρίαι. Θεόπομπος νβ.*

« Baretion : un pays près d'Adria comme l'affirme Théopompe dans son livre 52. »
Traduction personnelle.

106. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 274a, d'après Antigon., *Hist. mir.*, 173
FGrHist, IIB, 115, F274a – FHG, I, 302, 143

τοὺς δὲ περὶ τὸν ᾿Α*δρίαν ἐνοικοῦντας* ᾿Ε*νετοὺς Θεόπομπον φάσκειν κατὰ τὸν σπόρου καιρὸν τοῖς κολοιοῖς ἀποστέλλειν δῶρα, ταῦτα δ᾽ εἶναι ψαιστὰ καὶ μάζας.*

« Théopompe déclare que les Vénètes, qui habitent dans la région de l'Adriatique, envoient des cadeaux aux choucas, au moment convenable pour les semences : ce sont des gâteaux d'orge, d'huile et de miel, ainsi que des biscuits. »
Traduction personnelle.

107. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 274b, d'après Elien, *La personnalité des animaux*, XVII, 16
FGrHist, IIB, 115, F274b – FHG, I, 302, 143

Θεόπομπος λέγει τοὺς περὶ τὸν Ἀδρίαν οἰκοῦντας Ἐνετούς, ὅταν τοῦ τρίτου ἀρότου καὶ σπόρου ᾖ ὥρα, τοῖς κολοιοῖς ἀποστέλλειν δῶρα·

« Théopompe raconte qu'à l'époque du troisième labour et des troisièmes semailles les Vénètes qui vivent sur les bords de l'Adriatique envoient des présents aux choucas. »
Texte établi par A. F. SCHOLFIELD (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1959) et traduit par A. ZUCKER (CUF, Les Belles Lettres, 2002).

108. **THEOPOMPE** (378-305 av. J.-C.), fragment 354, d'après Tzetzès, *Commentaire de l'*Alexandra *de Lycophron*, v. 806
FGrHist, IIB, 115, F354 – FHG, I, 296, 114

ἐν Γορτυναίαι] *Θεόπομπός φησιν ὅτι παραγενόμενος ὁ Ὀδυσσεὺς καὶ τὰ περὶ τὴν Πηνελόπην ἐγνωκὼς ἀπῆρεν εἰς Τυρσηνίαν καὶ ἐλθὼν ὤικησε τὴν Γορτυναίαν, ἔνθα καὶ τελευτᾶι ὑπ' αὐτῶν μεγάλως τιμώμενος.*

« [...à Gortyne.] Théopompe raconte qu'après être arrivé et avoir pris connaissance de ce qu'on disait sur Pénélope, Ulysse partit en Tyrrhénie et une fois arrivé il s'installa à Gortyne ; c'est même là qu'il mourut au milieu des grands honneurs que les habitants lui accordaient. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

109. **ARISTOXENE** (375-315/05 av. J.-C.), fragment 1, *Vie de Pythagore et de ses disciples*, d'après Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 14, 62
FHG, II, 272, 1

Πυθαγόρας μὲν οὖν Μνησάρχου Σάμιος, ὥς φησιν Ἱππόβοτος, ὡς δὲ Ἀριστόξενος ἐν τῷ Πυθαγόρου βίῳ καὶ Ἀρίσταρχος καὶ Θεόπομπος, Τυρρηνὸς ἦν.

« Pythagore, fils de Mnésarque, était de Samos, au dire d'Hippobotos. Selon Aristoxène, dans sa *Vie de Pythagore*, Aristote et Théopompe, il était Tyrrhénien. »
Traduction personnelle.

110. **ARISTOXENE** (375-315/05 av. J.-C.), fragment 1, *Vie de Pythagore et de ses disciples*, d'après Diogène Laërce, VIII, 1
FHG, II, 272, F1

Ἐπειδὴ δὲ τὴν Ἰωνικὴν φιλοσοφίαν τὴν ἀπὸ Θαλοῦ καὶ τοὺς ἐν ταύτῃ διαγενομένους ἄνδρας ἀξιολόγους διεληλύθαμεν, φέρε καὶ περὶ τῆς Ἰταλικῆς διαλάβωμεν, ἧς ἦρξε Πυθαγόρας Μνησάρχου δακτυλιογλύφου ὥς φησιν Ἕρμιππος, Σάμιος, ἢ ὡς Ἀριστόξενος Τυρρηνός, ἀπὸ μιᾶς τῶν νήσων ἃς ἔσχον Ἀθηναῖοι Τυρρηνοὺς ἐκβαλόντες. ἔνιοι δ' υἱὸν μὲν εἶναι Μαρμάκου τοῦ Ἱππάσου τοῦ Εὐθύφρονος τοῦ Κλεωνύμου φυγάδος ἐκ Φλιοῦντος, οἰκεῖν δ' ἐν Σάμῳ τὸν Μάρμακον, ὅθεν Σάμιον τὸν Πυθαγόραν λέγεσθαι· συστῆναι δ' εἰς Λέσβον ἐλθόντα Φερεκύδῃ ὑπὸ Ζωίλου τοῦ θείου. καὶ τρία ποτήρια κατασκευασάμενος ἀργυρᾶ δῶρον ἀπήνεγκεν ἑκάστῳ τῶν ἱερέων εἰς Αἴγυπτον. ἔσχε δὲ καὶ ἀδελφούς, πρεσβύτερον μὲν Εὔνομον, μέσον δὲ Τυρρηνόν.

« Maintenant que nous avons présenté la philosophie ionienne issue de Thalès, et les hommes qui successivement l'ont le plus marquée, il faut traiter de la philosophie italique qu'inaugura Pythagore, fils de Mnésarque, qui était ciseleur de bagues ; il était,

aux dires d'Hermippe, Samien, ou bien, selon Aristoxène, Tyrrhénien, originaire de l'une de ces îles que tenaient les Athéniens après leur victoire sur les Tyrrhéniens.
Certains disent qu'il était le fils de Marmakos, lui-même fils d'Hippase, fils d'Euthyphron, fils de Cléonyme, exilé de Phlionte, et que Marmakos vivait à Samos, d'où vient qu'on nommait Pythagore "Samien". Venu à Lesbos, il fut recommandé à Phérécyde par son oncle Zoilos. Et il emporta en Égypte trois coupes d'argent qu'il avait façonnées, pour en faire don à chacun des grands prêtres. Il eut un frère aîné, Eunomos et un frère cadet, Tyrrhénos. »
Texte traduit par J.-F. BALAUDE (*Diogène Laërce, Vies et Doctrines des philosophes illustres*, Paris, Livre de poche, 1999).

111. **ARISTOXENE** (375-315/05 av. J.-C.), fragment 90, *Σύμμικτα συμποτικά*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XIV [632 a]
FHG, II, 291, 90

διόπερ Ἀριστόξενος ἐν τοῖς Συμμίκτοις συμποτικοῖς· ὅμοιον, φησί, ποιοῦμεν Ποσειδωνιάταις τοῖς ἐν τῷ Τυρρηνικῷ κόλπῳ κατοικοῦσιν. οἷς συνέβη τὰ μὲν ἐξ ἀρχῆς Ἕλλησιν οὖσιν ἐκβεβαρβαρῶσθαι Τυρρηνοῖς [ἢ Ῥωμαίοις] γεγονόσι, καὶ τήν τε φωνὴν μεταβεβληκέναι τά τε λοιπὰ τῶν ἐπιτηδευμάτων, ἄγειν δὲ μίαν τινὰ αὐτοὺς τῶν ἑορτῶν τῶν Ἑλληνικῶν ἔτι καὶ νῦν, ἐν ᾗ συνιόντες ἀναμιμνήσκονται τῶν ἀρχαίων ἐκείνων ὀνομάτων τε καὶ νομίμων, καὶ ἀπολοφυράμενοι πρὸς ἀλλήλους καὶ ἀποδακρύσαντες ἀπέρχονται. οὕτω δὴ οὖν, φησί, καὶ ἡμεῖς, ἐπειδὴ καὶ τὰ θέατρα ἐκβεβαρβάρωται καὶ εἰς μεγάλην διαφθορὰν προελήλυθεν ἡ πάνδημος αὕτη μουσική, καθ' αὑτοὺς γενόμενοι ὀλίγοι ἀναμιμνησκόμεθα οἵα ἦν ἡ μουσική. ταῦτα μὲν ὁ Ἀριστόξενος.

« C'est pourquoi Aristoxène dans son livre *Συμμίκτα συμποτικά* :
"Nous faisons comme ceux qui se sont établis à Poseidonia dans le golfe Tyrrhénien. Ceux-ci avaient une origine grecque, se sont barbarisés en Tyrrhéniens ou en Romains, et ont changé leur langue et le reste de leur mode de vie. Ils célèbrent encore à présent

une seule des fêtes grecques, au cours de laquelle ils se réunissent pour rappeler le souvenir de leurs langages originaires et de leurs coutumes, et après avoir déploré cette perte les uns les autres et avoir pleuré, ils s'en vont. C'est en effet, dit-il, ce qui se passe depuis que les théâtres sont barbarisés et que la musique populaire actuelle connaît une très grande ruine. Nous nous réunissons en petit nombre et nous nous souvenons de ce qu'était la vraie musique". Ainsi parle Aristoxène. »
Texte établi par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1963) et traduction personnelle.

112. **THEOPHRASTE** (v. 371- v. 288 av. J.-C.), *Histoire des plantes*, III, 17, 1

γίνεται μὲν ἐν Τυρρηνίᾳ, τὸ δὲ δένδρον ἐστὶ στελεχῶδες μὲν καὶ ὀλιγόκλαδον, εὔμηκες δ' ἐπιεικῶς καὶ εὐαυξὲς ξύλον ἰσχυρόν· τὸν δὲ φλοιὸν παχὺν.

« Comme le chêne liège d'Étrurie c'est un arbre de tige, à ramification peu fournie, mais d'une belle taille et de croissance vigoureuse. Il a un bois solide. »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

113. **THEOPHRASTE** (v. 371- v. 288 av. J.-C.), *Histoire des plantes*, IV, 5, 2

ἐν τῇ Ἀρκαδίᾳ καὶ ἐν τῇ Λακωνικῇ· φαρμακώδεις γὰρ καὶ αὗται. Τῶν δὲ εὐωδῶν οὐδὲν ἐν ταύταις, πλὴν ἶρις ἐν τῇ Ἰλλυρίδι καὶ περὶ τὸν Ἀδρίαν·

« Elles sont nombreuses aussi en Arcadie et en Laconie, également riches en plantes médicinales. Il n'y a aucune plante odoriférante dans ces régions, sauf l'iris en Illyrie et au bord de l'Adriatique. »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

114. **THEOPHRASTE** (v. 371- v. 288 av. J.-C.), *Histoire des plantes*, IV, 5, 6

᾽Αλλὰ καὶ τὰ φίλυδρα καὶ τὰ παραποτάμια ταῦθ᾽ ὁμοίως· ἐν μὲν γὰρ τῷ ᾽Αδρίᾳ πλάτανον οὔ φασιν εἶναι πλὴν περὶ τὸ Διομήδους ἱερόν.

« Il en est de même de ces arbres qui aiment l'eau et bordent les rivières. Ne dit-on pas que sur l'Adriatique le platane se trouve seulement autour du sanctuaire de Diomède. »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 1989).

115. **THEOPHRASTE** (v. 371- v. 288 av. J.-C.), *Histoire des plantes*, V, 8, 3

῾Η δὲ τῶν Λατίνων ἔφυδρος πᾶσα· καὶ ἡ μὲν πεδεινὴ δάφνην ἔχει καὶ μυρρίνους καὶ ὀξύην θαυμαστήν· τηλικαῦτα γὰρ τὰ μήκη τέμνουσι ὥστ᾽ εἶναι διανεκῶς τῶν Τυρρηνίδων ὑπὸ τὴν τρόπιν· ἡ δὲ ὀρεινὴ πεύκην καὶ ἐλάτην. τὸ δὲ Κιρκαῖον καλούμενον εἶναι μὲν ἄκραν ὑψηλήν, δασεῖαν δὲ σφόδρα καὶ ἔχειν δρῦν καὶ δάφνην πολλὴν καὶ μυρρίνους.

« Le Latium d'autre part est humide en tous lieux. La plaine produit du laurier, du myrte et du hêtre admirable : les bois qu'on y abat ont de telles longueurs qu'ils peuvent doubler d'un bout à l'autre la quille des navires étrusques. La montagne fournit pin noir et sapin. Ce que l'on appelle Circéion serait un promontoire élevé, couvert de bois touffus, où l'on trouverait du chêne et du laurier en abondance, ainsi que des myrtes. »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 1993).

116. **THEOPHRASTE** (v. 371- v. 288 av. J.-C.), *Histoire des plantes*, IX, 15, 1-2

Φαρμακώδεις δὲ δοκοῦσιν εἶναι τόποι μάλιστα τῶν μὲν ἔξω τῆς ῾Ελλάδος οἱ περὶ τήν τε Τυρρηνίαν καὶ τὴν Λατίνην, ἐν ᾗ καὶ τὴν Κίρκην λέγουσιν εἶναι· καὶ ἔτι γε μᾶλλον, ὡς Ὅμηρός φησι, τὰ περὶ Αἴγυπτον· ἐκεῖθεν γὰρ τὴν ῾Ελένην λαβεῖν

ἐσθλὰ, τά οἱ Πολύδαμνα πόρεν, Θῶνος παράκοιτις

Αἰγυπτίη· τόθι πλεῖστα φέρει ζείδωρος ἄρουρα

φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ μεμιγμένα, πολλὰ δὲ λυγρά,

ἐν οἷς δὴ καὶ τὸ νηπενθὲς ἐκεῖνό φησιν εἶναι καὶ ἄχολον ὥστε λήθην ποιεῖν καὶ ἀπάθειαν τῶν κακῶν. Καὶ σχεδὸν αὗται μὲν ἐοίκασιν ὥσπερ ὑπὸ τῶν ποιητῶν ὑποδεδεῖχθαι. Καὶ γὰρ Αἰσχύλος ἐν ταῖς ἐλεγείαις ὡς πολυφάρμακον λέγει τὴν Τυρρηνίαν·

Τυρρηνὸν γενεάν, φαρμακοποιὸν ἔθνος.

« Les pays réputés les plus riches en plantes médicinales sont, hors de la Grèce, à la fois l'Étrurie et le Latium, où précisément on raconte que vivait Circé ; et plus encore, à ce que dit Homère, le territoire de l'Égypte. C'est là qu'Hélène avait pris "les drogues salutaires à elle procurées par l'épouse de Thon, Polydamne d'Égypte ; là même avec le blé la glèbe généreuse porte à foison des drogues, souvent salutaires mixtures, souvent aussi funestes", au nombre desquelles le poète met évidemment le fameux néphenthès qui calme l'inquiétude au point de causer l'oubli et l'indifférence au malheur. Telles sont à peu près les régions qui ont l'air d'avoir été données par les poètes comme des exemples typiques. Eschyle lui aussi, dans ses élégies, cite en effet l'Étrurie pour sa richesse en drogues :
"Race des Tyrrhéniens, peuple faiseur de drogues". »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 2006).

117. **THEOPHRASTE** (v. 371- v. 288 av. J.-C.), *Histoire des plantes*, IX, 16, 6

φασὶ γοῦν καὶ παραχρῆμα ἀπαλλάττεσθαι καὶ ὕστερον χρόνῳ τοὺς δὲ καὶ εἰς ἐνιαυτὸν ἄγειν, καὶ τὰς δόσεις ἀβοηθήτους εἶναι. ταῦτα δὲ ἐξακριβωθῆναι μάλιστα παρὰ τοῖς Τυρρηνοῖς τοῖς ἐν Ἡρακλείᾳ.

« En tout cas on dit à la fois que l'issue est immédiate (de l'éphèméron) et qu'elle est différée parfois jusqu'à un an, et qu'aux doses administrées le poison est sans remède. Voilà les renseignements recueillis exactement auprès des Tyrrhéniens d'Héraclée. »
Texte établi et traduit par S. AMIGUES (CUF, Les Belles Lettres, 2006).

118. **DINARQUE** (361-291 av. J.-C.), *Τυρρηνικός*, d'après Denys d'Halicarnasse, *Opuscules Rhétoriques, Dinarque*, XII, 10, 12

Τυρρηνικός· ἅπαντα συμβήσεσθαι ἔτι.

« Discours *Tyrrhénien* – Tout peut encore arriver… »
Texte établi et traduit par G. AUJAC (CUF, Les Belles Lettres, 1992).

119. **DINARQUE** (361-291 av. J.-C.), fragment 46, *Τυρρηνικός*, d'après Harpocration, p. 213
FOA, 458, F46

περίστασιν· Δείναρχος Τυρρηνικῷ· μετὰ ταῦτα τοῦ Δάμωνος ἤδη περὶ ἀναγωγὴν ὄντα με περίστασιν ποιησαμένου καὶ μαρτυρεῖν ἀξιοῦντος καὶ τὰ ἑξῆς.

« *Περίστασιν* : Dinarque dans son *Tyrrhénien* : "après cela, Damon m'ayant fait une *περίστασιν* concernant une restitution de biens et me demandant de témoigner". »
Traduction d'A. MORICE inéd.
(concerne un discours de 324 av J.-C. sur les pirates tyrrhéniens)

120. **DINARQUE** (361-291 av. J.-C.), fragment 47, *Τυρρηνικός*, d'après Harpocration, p. 147
FOA, 458, F47

κέρκουρος· εἶδός τι νεώς· Δείναρχος Τυρρηνικῷ.

« Kerkouros (bateau léger chypriote) : résidence de quelque dieu. Comme le dit Dinarque dans *Tyrrhénien*. »
Traduction personnelle.

121. **DINARQUE** (361-291 av. J.-C.), fragment 48, *Τυρρηνικός*, d'après Harpocration, p. 165
FOA, 458, F48

Λιπάρα. Δείναρχος Τυρρηνικῷ Μία τῶν καλουμένων Αἰόλου νήσων περὶ τὴν Σικελίαν ἡ Λιπάρα, ὡς Εὔδοξος ζ Περιόδου.

« Lipari. Dinarque en parle [une fois] dans *Tyrrhénien* ; c'est l'une des îles qu'on appelle îles d'Eole, près de la Sicile, comme le dit Eudoxe dans le livre 7 du *Périple*. »
Traduction personnelle.

122. **DINARQUE** (361-291 av. J.-C.), fragment 49, *Τυρρηνικός*, d'après Harpocration, p. 188
FOA, 458, F49

οἴκημα· ἀντὶ τοῦ δεσμωτήριον Δείναρχος ἐν Τυρρηνικῷ καὶ ἐν τῷ Κατὰ Ποσειδίππου, ἀντὶ δὲ τοῦ πορνεῖον Αἰσχίνης ἐν τῷ Κατὰ Τιμάρχου.

« *Oikema* (la maison) : utilisé au sens de “prison” par Dinarque dans son *Tyrrhénien* et dans son *Contre Poseidippos*, et au sens de “maison close” par Eschine dans son *Contre Timarchos*. »
Traduction personnelle.

123. **DINARQUE** (361-291 av. J.-C.), fragment 50, *Τυρρηνικός*, d’après Harpocration, p. 242
FOA, 458, F50

Στροφάδες νῆσοι· Δείναρχος Τυρρηνικῷ. νῆσοί τινές εἰσι μεταξὺ Ζακύνθου καὶ Ἤλιδος κείμεναι.

« Les îles Strophades. Dinarque en parle dans *Tyrrhénien*. Ces îles se trouvent quelque part entre Zakynthos et l’Elide. »
Traduction personnelle.

124. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 1a, *Histoires*, livre I, d’après Athénée, *Deipnosophistes*, IV, 38 [153 d]
FGrHist, IIIB, 566, F1a - FHG, I, 196, 18

Τίμαιος δ’ ἐν τῇ πρώτῃ τῶν ἱστοριῶν καὶ τὰς θεραπαίνας φησὶ παρ’ αὐτοῖς μέχρι οὗ ἂν αὐξηθῶσι γυμνὰς διακονεῖσθαι.

« Timée, dans le premier livre de ses *Histoires*, dit que les servantes, chez eux, servaient nues jusqu’à leur puberté. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la Truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

125. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 1b, *Histoires*, livre I, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 14 [517 d]
FGrHist, IIIB, 566, F1b - FHG, I, 197, 18

Παρὰ δὲ Τυρρηνοῖς ἐκτόπως τρυφήσασιν ἱστορεῖ Τίμαιος ἐν τῇ α΄ ὅτι αἱ θεράπαιναι γυμναὶ τοῖς ἀνδράσι διακονοῦνται.

« Timée dit dans son premier livre que, chez les Tyrrhéniens, qui vivent extraordinairement dans la mollesse, les esclaves servent, nues, les hommes à table. »
Texte établi par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1963) et traduction personnelle.

126. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 20, *Histoires*, livre XIV, d'après les Scholies de Pindare, *Pythiques*, II, 2-4
FGrHist, IIIB, 566, F20 - FHG, I, 214, 89

Μεγαλοπόλιες ὦ Συράκοσαι, βαθυπολέμου τέμενος ᾽Αρεος] τοῦτο εἴρηκε διὰ τὸ νεωστὶ Καρχηδονίους καὶ Λίβυας καὶ Τυρρηνοὺς ὑπὸ τῶν περὶ Γέλωνα καὶ ῾Ιέρωνα μὴ μόνον τῆι νήσωι ἐπιπλεύσαντας καθηιρῆσθαι, ἀλλὰ καὶ ὑπ᾽ αὐτοῖς τὴν Καρχηδόνα γενέσθαι, ὥστε ὑπακούειν· τὸ γοῦν ἀνθρωποθυτεῖν φησιν ὁ Θεόφραστος ἐν τῶι Περὶ Τυρρηνῶν παύσασθαι αὐτούς, Γέλωνος προστάξαντος. ὅτι δὲ καὶ ἐκέλευσεν αὐτοὺς χρήματα εἰσφέρειν, Τίμαιος διὰ τῆς ια ἀνέγραψεν.

« ... “Syracuse, grande cité, sanctuaire du belliqueux Arès” (*citation de Pindare*) : il parle ainsi à cause du fait que non seulement les Carthaginois, les Libyens et les Tyrrhéniens avaient été récemment battus par les hommes de Gélon et de Hiéron lorsqu'ils avaient fait voile pour attaquer l'île, mais aussi parce qu'ils avaient établi leur domination sur Carthage qui leur était donc soumise. Quant aux sacrifices humains, Théophraste dit dans son *Sur les Tyrrhéniens* qu'ils avaient arrêté d'en perpétrer sur l'ordre de Gélon. Timaios a consigné, dans son livre 1, qu'il leur a aussi ordonné de payer le tribut. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

127. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 50, *Histoires*, livre VII, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 17-18 [519 b-520 c]
FGrHist, IIIB, 566, F50 - FHG, I, 205, 60

δ' οἱ Συβαρῖται καὶ ἱμάτια Μιλησίων ἐρίων πεποιημένα, ἀφ' ὧν δὴ καὶ αἱ φιλίαι ταῖς πόλεσιν ἐγένοντο, ὡς ὁ Τίμαιος ἱστορεῖ· ἠγάπων γὰρ τῶν μὲν ἐξ Ἰταλίας Τυρρηνούς, τῶν δ' ἔξωθεν τοὺς Ἴωνας, ὅτι τρυφῇ προσεῖχον.

« En outre les Sybarites portent des vêtements faits avec de la laine de Milet ; et c'est pour cela que sont apparues des amitiés entre les cités, comme le dit Timée ; ils aiment en effet, parmi les peuples d'Italie, les Tyrrhènes et, parmi les peuples de l'est, les Ioniens, car les uns et les autres mènent une vie voluptueuse. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

128. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 62, d'après Tertullien, *De Spectaculis*, V, 92
FGrHist, IIIB, 566, F62 - FHG, I, 197, 19[66]

Ab his ludorum origo sic traditur : Lydos ex Asia transvenas in Etruria consedisse Timaeus refert duce Tyrreno, qui fratri suo cesserat regni contentione. Igitur in Etruria inter ceteros ritus superstitionum suarum spectacula quoque religionis nomine instituunt. Inde Romani arcessitos artifices mutuantur, tempus, enuntiationem, ut ludii a Lydis vocarentur.

« Timée rappelle que les Lydiens émigrés d'Asie s'installèrent en Étrurie, ayant comme chef Tyrrhénos, lequel céda à son frère lors de la contestation du règne. En Étrurie, donc parmi les autres rites de leur propre superstition, ils instituèrent des spectacles publics sous le couvert de la religion. À partir de là, les Romains s'emparèrent des artistes qu'ils firent venir, des circonstances et de l'expression, de sorte que les jeux sont nommés d'après les Lydiens. »
Texte édité par T. G. GLOVER (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray) et traduction personnelle.

[66] P. Jacoby émet des doutes sur la possible utilisation de Timée (frg. 62) comme source de Lycophron (*Alexandra*, 1245-1249). Cf. FGrHist, IIIB, 566, F62.

129. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 66, d'après les Scholies de Lycophron, *Alexandra*, v. 633 et d'après le Pseudo-Aristote, 1.1 c.89
FGrHist, IIIB, 566, F66 - FHG, I, 199, 31

Αἱ δὲ Γυμνήσιαι αὗται, νῆσοι περὶ τὴν Τυρσηνίαν εἰσί. Μέμνηται δὲ αὐτῶν καὶ Ἀρτεμίδωρος. Τίμαιος δέ φησιν εἰς ταύτας τὰς νήσους ἐλθεῖν τινας τῶν Βοιωτῶν, ἅς νήσους χοιράδας εἶπε.

« Ces Baléares sont des îles du côté de la Tyrrhénie. Artémidore les mentionne aussi. Timée rapporte que des Béotiens se sont rendus dans ces îles, qu'il a appelées îles rocheuses (ou îles écueils ?). »
Traduction d'A. MORICE inéd.

130. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 85, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, IV, 56, 5-8
FGrHist, IIIB, 566, F85 - FHG, I, 194, 6

παραπλησίως δὲ καὶ τὴν ἐντὸς Γαδείρων ἤπειρον ἔχειν ἐμφανῆ σημεῖα τῆς τούτων ἀνακομιδῆς· περὶ μὲν γὰρ τὴν Τυρρηνίαν καταπλεύσαντας αὐτοὺς εἰς νῆσον τὴν ὀνομαζομένην Αἰθάλειαν, τὸν ἐν αὐτῆι λιμένα, κάλλιστον ὄντα τῶν ἐν ἐκείνοις τοῖς τόποις, Ἀργῶιον ἀπὸ τῆς νεὼς προσαγορεῦσαι, καὶ μέχρι τῶνδε τῶν χρόνων διαμένειν αὐτοῦ τὴν προσηγορίαν. παραπλησίως δὲ τοῖς εἰρημένοις κατὰ μὲν τὴν Τυρρηνίαν ἀπὸ σταδίων ὀκτακοσίων τῆς Ῥώμης ὀνομάσαι λιμένα Τελαμῶνα, κατὰ δὲ Φορμίας τῆς Ἰταλίας Αἰήτην τὸν νῦν Καιήτην προσαγορευόμενον. πρὸς δὲ τούτοις ὑπ' ἀνέμων αὐτοὺς ἐκριφέντας εἰς τὰς Σύρτεις, καὶ μαθόντας παρὰ Τρίτωνος, τοῦ τότε βασιλεύοντος τῆς Λιβύης, τὴν ἰδιότητα τῆς θαλάττης, καὶ τὸν κίνδυνον ἐκφυγόντας, δωρήσασθαι χαλκοῦν τρίποδα τὸν ἀρχαίοις μὲν κεχαραγμένον γράμμασι, μέχρι δὲ τῶν νεωτέρων χρόνων διαμείναντα παρὰ τοῖς Εὐεσπερίταις. οὐ παραλειπτέον δ' ἡμῖν ἀνεξέλεγκτον τὴν ἱστορίαν τῶν ἀποφηναμένων τοὺς Ἀργοναύτας ἀνὰ τὸν Ἴστρον

πλεύσαντας μέχρι τῶν πηγῶν κατενεχθῆναι διὰ τῆς ἀντιπροσώπου ὑσεως πρὸς τὸν ᾿Αδριατικὸν κόλπον. τούτους γὰρ ὁ χρόνος ἤλεγξεν ὑπολαβόντας τὸν ἐν τῶι Πόντωι πλείοσι στόμασιν ἐξερευγόμενον ᾿Ιστρον καὶ τὸν εἰς τὸν ᾿Αδρίαν ἐκβάλλοντα τὴν ὕσιν ἔχειν ἀπὸ τῶν αὐτῶν τόπων· ῾Ρωμαίων γὰρ καταπολεμησάντων τὸ τῶν ᾿Ιστρων ἔθνος, εὑρέθη τὰς πηγὰς ἔχων ὁ ποταμὸς ἀπὸ τετταράκοντα σταδίων τῆς θαλάττης. ἀλλὰ γὰρ τοῖς συγγραφεῦσιν αἰτίαν τῆς πλάνης φασὶ γενέσθαι τὴν ὁμωνυμίαν τῶν ποταμῶν.

« Le continent situé au-delà de Cadix contient semblablement des signes manifestes du retour des Argonautes. Comme (les Argonautes) ont débarqué, par exemple, dans les environs de la Tyrrhénie, sur une île appelée Aithaléia, ils nommèrent son port, parce qu'il était le plus beau de tous ceux qu'il y avait en ces lieux, "Argôon", d'après le nom de leur navire, et jusqu'à nos jours, ce nom lui est resté. Semblablement à ce que nous venons de dire, en Tyrrhénie, ils nommèrent un port, situé à huit cents stades de Rome, "Télamon" et ils nommèrent "Aiétès" le port de Formia en Italie qui s'appelle aujourd'hui "Caiétès". En outre, lorsqu'ils furent jetés par des vents vers les Syrtes, ils apprirent de Triton, qui régnait alors sur la Libye, la particularité de cette mer, et pour avoir échappé au danger, ils lui firent don d'un trépied de bronze gravé en caractères anciens, qui est resté jusqu'à des temps récents chez les Evespérides. Nous ne pouvons pas omettre de réfuter le récit de ceux qui affirment que les Argonautes ont navigué en remontant l'Ister jusqu'à ses sources, puis en prenant un cours qui coulait en sens inverse, sont descendus jusqu'au golfe Adriatique. En effet, le temps a réfuté ceux qui croyaient que l'Ister se jette dans l'Adriatique. Car, quand les Romains eurent vaincu à la guerre le peuple des Istriens, on découvrit que le fleuve prenait ses sources à quarante stades de la mer. Mais, de fait, pour les historiens, c'est l'homonymie des fleuves qui fut, disent-ils, la cause de leur erreur. »

Texte établit et traduit par A. BIANQUIS (CUF, Les Belles Lettres, 1997).

131. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 89, *Histoires*, livre I, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, IV, 21
FGrHist, IIIB, 566, F89 - FHG, I, 195, 10

Ἡρακλῆς δὲ διελθὼν τήν τε τῶν Λιγύων καὶ τὴν τῶν Τυρρηνῶν χώραν, καταντήσας πρὸς τὸν Τίβεριν ποταμὸν κατεστρατοπέδευσεν οὗ νῦν ἡ Ῥώμη ἐστίν... ὁ δ' οὖν Ἡρακλῆς ἀπὸ τοῦ Τιβέρεως ἀναζεύξας καὶ διεξιὼν τὴν παράλιον τῆς νῦν Ἰταλίας ὀνομαζομένης, κατήντησεν εἰς τὸ Κυμαῖον πεδίον, ἐν ᾧι μυθολογοῦσιν ἄνδρας γενέσθαι ταῖς τε ὡμαις προέχοντας καὶ ἐπὶ παρανομίαι διωνομασμένους, οὓς ὀνομάζεσθαι γίγαντας. ὠνομάσθαι δὲ καὶ τὸ πεδίον τοῦτο Φλεγραῖον ἀπὸ τοῦ λόφου τοῦ τὸ παλαιὸν ἐκφυσῶντος ἄπλατον πῦρ παραπλησίως τῆι κατὰ τὴν Σικελίαν Αἴτνηι· καλεῖται δὲ νῦν ὁ τόπος Οὐεσούιος, ἔχων πολλὰ σημεῖα τοῦ κεκαῦσθαι κατὰ τοὺς ἀρχαίους χρόνους. τοὺς δ' οὖν γίγαντας πυθομένους τὴν Ἡρακλέους παρουσίαν, ἀθροισθῆναι πάντας καὶ παρατάξασθαι τῶι προειρημένωι· θαυμαστῆς δ γενομένης μάχης... φασὶ τὸν Ἡρακλέα, συμμαχούντων αὐτῶι τῶν θεῶν, κρατῆσαι τῆι μάχηι καὶ τοὺς πλείστους ἀνελόντα τὴν χώραν ἐξημερῶσαι. μυθολογοῦνται δ' οἱ γίγαντες γηγενεῖς γεγονέναι διὰ τὴν ὑπερβολὴν τοῦ κατὰ τὸ σῶμα μεγέθους. καὶ περὶ μὲν τῶν ἐν Φλέγραι φονευθέντων γιγάντων τοιαῦτα μυθολογοῦσί τινες, οἷς καὶ Τίμαιος ὁ συγγραφεὺς ἠκολούθησεν.

« Après avoir traversé le pays des Ligures et celui des Tyrrhéniens, Héraclès arriva au Tibre et établit son camp là où se trouve à présent Rome. Mais cette cité fut fondée, bien des générations plus tard, par Romulus, fils d'Arès ; à l'époque dont nous parlons, certains indigènes habitaient à l'endroit que l'on nomme maintenant le Palatin et habitaient donc une toute petite cité. Dans cette cité, les hommes en vue étaient Cacius et Pinarius qui reçurent Héraclès avec une remarquable hospitalité et l'honorèrent par des présents de bienvenue. Le souvenir de ces hommes est même resté à Rome jusqu'à notre époque : parmi les hommes de bonne naissance, la *gens* des hommes qui portent le nom de Pinarii, qu'on dit très ancienne, existe de nos jours encore chez les Romains. Quant à Cacius, il y a une descente dans le Palatin, avec un escalier de pierre, que l'on appelle, à cause de lui, "Cacia", et qui se trouve près de l'ancienne maison de Cacius.

Héraclès accepta donc le dévouement des habitants du Palatin et leur prédit qu'après qu'il serait parti pour rejoindre les dieux, ceux qui le feraient auraient une vie plus heureuse. Et il advint que cette pratique demeura dans les époques postérieures jusqu'à nos jours : beaucoup de Romains, non seulement ceux qui ont acquis une fortune modérée, mais aussi quelques-uns parmi les hommes très riches, ont fait vœu d'offrir la dîme à Héraclès, et par la suite, sont devenus heureux, alors qu'ils avaient donné le dixième de leur fortune qui était de quatre mille talents. Lucullus, par exemple, qui était presque le plus riche des Romains de son époque, fit évaluer sa propre richesse et en offrit, sur l'autel de ce dieu, toute la dixième partie, en organisant des festins continuels et coûteux. Les Romains ont aussi construit pour ce dieu un temple considérable au bord du Tibre, dans lequel ils ont coutume d'accomplir les sacrifices constitués par la dîme. Héraclès leva donc son camp des bords du Tibre et arriva, alors qu'il parcourait la côte de ce que l'on nomme à présent l'Italie, à la plaine de Cymé où se trouvaient, racontent les mythes, des hommes extrêmement forts et devenus célèbres pour leurs méfaits, que l'on appelait Géants. On a donné aussi à cette plaine le nom de Phlègra ("La Flambante") à cause d'une colline qui, autrefois, a fait jaillir un feu terrible, presque comme l'Etna en Sicile. Elle s'appelle maintenant "le mont Vésuve" et il reste beaucoup de signes du fait qu'elle a brûlé dans les temps anciens. Quand les géants apprirent l'arrivée d'Héraclès, ils se réunirent tous et se rangèrent en ordre de bataille face à celui-ci. Il y eut un combat étonnant, à la mesure de la force et de la vigueur des Géants. Héraclès, dit-on, remporta le combat, parce qu'il avait les dieux à ses côtés, il fit périr la plus grande partie des Géants et civilisa ainsi la contrée. Les mythes racontent que les Géants étaient Fils de Gaia, en raison de leur taille extraordinaire. Sur les Géants tués dans la plaine de Phlégra, voilà ce que racontent certains mythographes, suivis en particulier par l'historien Timée. »

Texte établi et traduit par A. BIANQUIS (CUF, Les Belles Lettres, 1997).

132. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 164, *Histoires*, livre I, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 9
FGrHist, IIIB, 566, F164

ἀπέπλεον διὰ τοῦ Τυρρηνικοῦ πελάγους. προσπλευσάντων δ' αὐτῶν τῆι Λιπάραι, καὶ φιλόφρονος ἀποδοχῆς τυχόντων, ἐπείσθησαν κοινῆι μετὰ τῶν ἐγχωρίων κατοικῆσαι τὴν Λιπάραν, ὄντων τῶν ἀπ' Αἰόλου περιλελειμμένων ὡς πεντακοσίων. ὕστερον δὲ τῶν Τυρρηνῶν ληιστευόντων τὰ κατὰ θάλατταν, πολεμούμενοι κατεσκευάσαντο ναυτικόν· καὶ διελόμενοι σφᾶς αὐτούς, οἱ μὲν ἐγεώργουν τὰς νήσους κοινὰς ποιήσαντες, οἱ δὲ πρὸς τοὺς ληιστὰς ἀντετάττοντο· καὶ τὰς οὐσίας δὲ κοινὰς ποιησάμενοι καὶ ζῶντες κατὰ συσσίτια, διετέλεσαν ἐπί τινας χρόνους κοινωνικῶς βιοῦντες ὕστερον δὲ τὴν μὲν Λιπάραν, καθ' ἣν καὶ ἡ πόλις ἦν, διενείμαντο, τὰς δ' ἄλλας ἐγεώργουν κοινῆι. τὸ δὲ τελευταῖον πάσας τὰς νήσους εἰς εἴκοσι ἔτη διελόμενοι, πάλιν κληρουχοῦσιν, ὅταν ὁ χρόνος οὗτος διέλθηι. μετὰ δὲ ταῦτα πολλαῖς ναυμαχίαις ἐνίκησαν ⟨τοὺς⟩ Τυρρηνούς, καὶ ἀπὸ τῶν λαφύρων πλεονάκις ἀξιολόγους δεκάτας ἀνέθεσαν εἰς Δελφούς.

« Ils naviguèrent sur la mer Tyrrhénienne. Ils relâchèrent à l'île de Lipari ; comme les habitants les reçurent hospitalièrement, et qu'il ne restait plus qu'environ cinq cents hommes de ceux qu'Eole avait emmenés dans cette île, les Lipariens engagèrent ces étrangers à demeurer avec eux à Lipari. Par la suite, ils équipèrent une flotte pour combattre les pirates tyrrhéniens qui infestaient la mer. Ils se partagèrent eux-mêmes leur besogne : les uns cultivaient les îles qu'ils avaient mises en commun, les autres tenaient tête aux pirates. Après avoir partagé leurs biens et leurs banquets, ils vécurent ensemble pendant un certain temps, puis ils se répartirent Liparos, où se situait leur cité, et cultivèrent les autres terres en commun. Ils finirent par distribuer toutes les îles pour vingt ans, après quoi ils devaient se les répartir de nouveau par le sort, lorsque le moment viendrait. Ils remportèrent par la suite de nombreuses victoires sur mer contre les Tyrrhéniens, et consacrèrent souvent à Delphes le dixième, les dépouilles d'un mort sur dix, parmi les plus valeureux. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

133. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 164, *Histoires*, livre I, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 12-13
FGrHist, IIIB, 566, F164

ἐπεὶ δὲ περὶ τῶν κατὰ τὴν μεσημβρίαν νήσων εἰρήκαμεν, ἐπάνιμεν πάλιν ἐπὶ τὰς ἑξῆς τῆι Λιπάραι νήσους τὰς κειμένας κατὰ τὸ Τυρρηνικὸν καλούμενον πέλαγος.

τῆς γὰρ Τυρρηνίας κατὰ τὴν ὀνομαζομένην πόλιν Ποπλώνιον νῆσός ἐστιν, ἣν ὀνομάζουσιν Αἰθάλειαν. αὕτη δὲ τῆς [Λιπάρας] παραλίας ἀπέχουσα σταδίους ὡς ἑκατόν, τὴν μὲν προσηγορίαν εἴληφεν ἀπὸ τοῦ πλήθους τοῦ κατ' αὐτὴν αἰθάλου.

πέτραν γὰρ ἔχει πολλὴν σιδηρῖτιν, ἣν τέμνουσιν ἐπὶ τὴν χωνείαν καὶ κατασκευὴν τοῦ σιδήρου, πολλὴν ἔχοντες τοῦ μετάλλου δαψίλειαν. οἱ γὰρ ταῖς ἐργασίαις προσεδρεύοντες κόπτουσι τὴν πέτραν, καὶ τοὺς τμηθέντας λίθους κάουσιν ἔν τισιν φιλοτέχνοις καμίνοις· ἐν δὲ ταύταις τῶι πλήθει τοῦ πυρὸς τήκοντες τοὺς λίθους, καταμερίζουσιν εἰς μεγέθη σύμμετρα, παραπλήσια ταῖς ἰδέαις μεγάλοις σπόγγοις. ταῦτα συναγοράζοντες ἔμποροι καὶ μεταβαλλόμενοι κομίζουσιν εἴς τε Δικαιάρχειαν καὶ εἰς τἄλλα ἐμπόρια. ταῦτα δὲ τὰ φορτία τινὲς ὠνούμενοι, καὶ τεχνιτῶν χαλκέων πλῆθος ἀθροίζοντες, κατεργάζονται, καὶ ποιοῦσι σιδήρου πλάσματα παντοδαπά. τούτων δὲ τὰ μὲν εἰς ὀρνέων τύπους χαλκεύουσι, τὰ δὲ πρὸς δικελλῶν καὶ δρεπάνων καὶ τῶν ἄλλων ἐργαλείων εὐθέτους τύπους φιλοτεχνοῦσιν· ὧν κομιζομένων ὑπὸ τῶν ἐμπόρων εἰς πάντα τόπον πολλὰ μέρη τῆς οἰκουμένης μεταλαμβάνει τῆς ἐκ τούτων εὐχρηστίας.

μετὰ δὲ τὴν Αἰθάλειαν νῆσός ἐστιν ἀπέχουσα μὲν ταύτης ὡς τριακοσίους σταδίους, ὀνομάζεται δὲ ὑπὸ μὲν τῶν Ἑλλήνων Κύρνος, ὑπὸ δὲ τῶν Ῥωμαίων καὶ τῶν ἐγχωρίων Κόρσικα. αὕτη δ' ἡ νῆσος εὐπροσόρμιστος οὖσα, κάλλιστον ἔχει λιμένα τὸν ὀνομαζόμενον Συρακόσιον. ὑπάρχουσι δ' ἐν αὐτῆι καὶ πόλεις ἀξιόλογοι δύο· καὶ τούτων ἡ μὲν Κάλαρις, ἡ δὲ Νίκαια προσαγορεύεται. τούτων δὲ τὴν μὲν Κάλαριν Φωκαεῖς ἔκτισαν, καὶ χρόνον τινὰ κατοικήσαντες ὑπὸ Τυρρηνῶν ἐξεβλήθησαν ἐκ τῆς νήσου· τὴν δὲ Νίκαιαν ἔκτισαν Τυρρηνοὶ θαλαττοκρατοῦντες, καὶ τὰς κατὰ τὴν Τυρρηνίαν

κειμένας νήσους ἰδιοποιούμενοι. ἐπὶ δέ τινας χρόνους τῶν ἐν τῆι Κύρνωι *πόλεων κυριεύοντες ἐλάμβανον παρὰ τῶν ἐγχωρίων φόρους ῥητίνην καὶ κηρὸν καὶ μέλι, φυομένων τούτων δαψιλῶς ἐν τῆι νήσωι. τὰ δ' ἀνδράποδα τὰ* Κύρνια *διαφέρειν δοκεῖ τῶν ἄλλων δούλων εἰς τὰς κατὰ τὸν βίον χρείας, φυσικῶς ταύτης τῆς ἰδιότητος παρακολουθούσης. ἡ δ' ὅλη νῆσος εὐμεγέθης οὖσα, πολλὴν τῆς χώρας ὀρεινὴν ἔχει, πεπυκασμένην δρυμοῖς συνεχέσι καὶ ποταμοῖς διαρρεομένην μικροῖς.*

« Après avoir parlé des îles situées au sud de la Sicile, nous allons retourner à celles que l'on trouve dans la mer Tyrrhénienne en partant de Lipari.

En face de la cité de Poplonium, dans la mer Tyrrhénienne, est située l'île d'Aithalie, ainsi nommée de la quantité de suie qui s'y produit. Elle est à cent stades environ de l'île de Lipari. On y rencontre beaucoup de minerais de fer que l'on exploite pour en retirer le métal. Les ouvriers attachés à ces travaux brisent la mine, et brûlent les morceaux ainsi divisés dans des fourneaux particuliers, construits avec art. Ils les y font fondre par un feu violent, ils partagent la fonte en plusieurs pièces de même dimension, de la forme de grosses éponges. Cette fonte est achetée à prix d'argent ou en échange de marchandises, par des négociants qui la transportent à Dicéachies (Pouzzoles), et en d'autres entrepôts. Ceux qui ont acheté cette marchandise réunissent un grand nombre de forgerons, qui donnent au fer toutes sortes de formes. Car les uns en font des figures d'oiseaux, les autres en fabriquent des bèches, des faux, et beaucoup d'autres outils que les marchands exportent dans tous les pays, car ces instruments sont d'une utilité universelle.

A trois cents stades environ de l'île Aithalie, est une autre que les Grecs appellent Kyrnos, et les Romains et les indigènes Corsica. L'abord de cette île est très facile ; on y trouve un très beau port, connu sous le nom de Port Syracusain. Il y a deux cités considérables, Galaris et Nicée. Galaris fut fondée par les Phocéens, qui, quelque temps après, furent chassés de l'île par les Tyrrhéniens ; Nicée fut bâtie par les Tyrrhéniens dans le temps où, maîtres de la mer, ils s'approprièrent les îles situées dans la mer tyrrhénienne. Pendant leur domination sur les cités de Kyrnos, ils recevaient des habitants, sous forme de tribut, de la résine, de la cire et du miel, qui sont des produits très abondants dans cette île. Les esclaves Kyrniens ne sont pas aptes, à cause de leur

caractère naturel, aux mêmes travaux que les autres esclaves. L'île est très grande, montagneuse, pleine de bois touffus, et arrosée par de petits fleuves. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

134. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 164, *Histoires*, livre I, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 20
FGrHist, IIIB, 566, F164

οἱ δ' οὖν Φοίνικες διὰ τὰς προειρημένας αἰτίας ἐρευνῶντες τὴν ἐκτὸς τῶν στηλῶν παραλίαν, καὶ παρὰ τὴν Λιβύην πλέοντες, ὑπ' ἀνέμων μεγάλων ἀπηνέχθησαν ἐπὶ πολὺν πλοῦν δι' ὠκεανοῦ· χειμασθέντες δὲ ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας προσηνέχθησαν τῇ προειρημένῃ νήσῳ, καὶ τὴν εὐδαιμονίαν αὐτῆς καὶ φύσιν κατοπτεύσαντες ἅπασι γνώριμον ἐποίησαν. διὸ καὶ Τυρρηνῶν θαλαττοκρατούντων καὶ πέμπειν εἰς αὐτὴν ἀποικίαν ἐπιβαλλομένων, διεκώλυσαν αὐτοὺς Καρχηδόνιοι, ἅμα μὲν εὐλαβούμενοι μὴ διὰ τὴν ἀρετὴν τῆς νήσου πολλοὶ τῶν ἐκ τῆς Καρχηδόνος εἰς ἐκείνην μεταστῶσιν, ἅμα δὲ πρὸς τὰ παράλογα τῆς Τύχης κατασκευαζόμενοι καταφυγήν, εἴ τι περὶ τὴν Καρχηδόνα ὁλοσχερὲς πταῖσμα συμβαίνοι· δυνήσεσθαι γὰρ αὐτοὺς θαλαττοκρατοῦντας ἀπᾶραι πανοικίους εἰς ἀγνοουμένην ὑπὸ τῶν ὑπερεχόντων νῆσον.

« Ayant pris connaissance de la richesse du sol, (les Phéniciens) communiquèrent leur découverte à tout le monde. C'est pourquoi les Tyrrhéniens, puissants sur mer, voulaient aussi y envoyer une colonie ; mais ils en furent empêchés par les Carthaginois. Ces derniers craignaient d'un côté qu'un trop grand nombre de leurs concitoyens, attirés par la beauté de cette île, ne désertassent leur patrie pour s'y installer. D'un autre côté, ils la regardaient comme un asile où ils pourraient se retirer au cas où il arriverait quelque malheur à Carthage. Car ils espéraient qu'étant maîtres de la mer, ils pourraient se transporter, avec toutes leurs familles, dans cette île qui serait ignorée de leurs vainqueurs. »
Traduction personnelle.

135. **TIMEE** (350-250 av. J.-C.), fragment 164, *Histoires*, livre I, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, V, 23, 3
FGrHist, IIIB, 566, F164

διὸ καὶ τοῦ Διὸς ἀγανακτήσαντος ἐπὶ τοῖς γεγενημένοις, κεραυνῶσαι μὲν τὸν Φαέθοντα, ἀποκαταστῆσαι δὲ τὸν Ἥλιον ἐπὶ τὴν συνήθη πορείαν. τοῦ δὲ Φαέθοντος πεσόντος πρὸς τὰς ἐκβολὰς τοῦ νῦν καλουμένου Πάδου ποταμοῦ, τὸ δὲ παλαιὸν Ἠριδανοῦ προσαγορευομένου, θρηνῆσαι μὲν τὰς ἀδελφὰς αὐτοῦ τὴν τελευτὴν φιλοτιμότατα, διὰ δὲ τὴν ὑπερβολὴν τῆς λύπης μετασχηματισθῆναι τὴν φύσιν, γενομένας αἰγείρους.

« C'est pourquoi, Zeus s'étant emporté après ce qui s'était produit, foudroya Phaéton et rétablit le Soleil dans sa course habituelle. Phaéton était tombé à l'embouchure du fleuve qu'on appelle aujourd'hui le Pô, et qui se nommait autrefois l'Éridan ; ses sœurs pleuraient sa mort avec la plus grande énergie, et l'excès de leur chagrin fut tel qu'elle furent changées en peupliers noirs. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

136. **MENANDRE** (342-292), Fragment 869 Koerte, d'après Pollux, *Onomasticon*, IV, 87

καὶ Μένανδρος δέ τινας καλεῖ λῃστοσαλπιγκτάς.

« Et Ménandros les appelle *Pirates-trompettes*. »
Traduction personnelle.

137. **ALKIMOS** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 3, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 14 [518 b]
FHG, IV, 296, 5

Ὑπὸ δὲ τῆς τρυφῆς οἱ Τυρρηνοὶ, ὡς Ἄλκιμος ἱστορεῖ, πρὸς αὐλὸν καὶ μάττουσιν καὶ πυκτεύουσι καὶ μαστιγοῦσιν.

« A cause de leur vie voluptueuse, les Tyrrhènes, comme le raconte Alkimos, pétrissent le pain, pratiquent le pugilat et fouettent au son de la flûte. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

138. **ANDRON D'HALICARNASSE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 16b, *Historiai*, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 254
FGrHist, IA, 10, F16b – FHG, II, 349, 3

Καὶ οἱ Κρῆτες Δωριεῖς ἐκαλοῦντο· "Δωριέες τε τριχάικες, δῖοί τε Πελασγοί". Περὶ ὧν ἱστορεῖ Ἄνδρων, Κρητὸς ἐν τῇ νήσῳ βασιλεύοντος Τέκταφον τὸν Δώρου τοῦ Ἕλληνος ὁρμήσαντα ἐκ τῆς ἐν Θετταλίᾳ τότε μὲν Δωρίδος νῦν δὲ Ἱστιαιώτιδος καλουμένης ἀφικέσθαι εἰς Κρήτην μετὰ Δωριέων τε καὶ Ἀχαιῶν καὶ Πελασγῶν τῶν οὐκ ἀπαράντων εἰς Τυρρηνίαν.

« Et les Crétois se donnaient le nom de Doriens : "les Doriens aux trois tribus et les divins Pélasges". Andron rapporte ceci à leur sujet : alors que les Crétois dominaient l'île, Tectaphos, fils du grec Doros, s'élança depuis cette région de Thessalie qu'on appelait alors la Doride et qui se nomme aujourd'hui l'Histiaotide, parvint en Crète avec les Doriens, les Achéens, et les Pélasges qui n'étaient pas partis en Tyrrhénie. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

139. **AXIONICOS** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 1, *Τυρρηνός*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, IV [166 c]
FPCA, III, 530-531, F1

Πυθοδήλου δέ τινος ἀσώτου μνημονεύει Ἀξιόνικος ἐν Τυρρηνῷ οὕτως·

Ὁ Πυθόδηλος οὑτοσὶ
ὁ Βαλλίων προσέρχετ' ἐπικαλούμενος,
μεθύουσά τ' ἐξόπισθεν ἡ σοφωτάτη
ἀποτυμπανισχὰς κατὰ πόδας πορεύεται.

« Axionikos, dans sa pièce *Tyrrhénien*, parle ainsi d'un certain misérable nommé Puthodelos : Puthodelos appelé Ballion (le danseur) s'approche avec, sur ses talons, dans sa suite, la très sage Apotumpaniskas qui arrive ivre. »
Texte établi par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1963) et traduction personnelle.

140. **AXIONICOS** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 2, *Τυρρηνός*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, IV [244 f]
FPCA, III, 530-531, F2

Ἀξιόνικος δ' ὁ κωμικὸς ἐν τῷ Τυρρηνῷ Γρυλλίωνος τοῦ παρασίτου ἐν τούτοις μνημονεύει·

Οἶνος οὐκ ἔνεστιν
αὐτοῖς πρὸς ἑταίρους πρόφασιν ἐπὶ κῶμον τινάς,
ὅπερ ποιεῖν εἴωθε Γρυλλίων ἀεί.

« Axionicos le comique, dans sa pièce *Tyrrhénien*, mentionne Grullion, un parasite. Il dit ceci : "Il n'y a pas de vin. Le demander à ses compagnons sous prétexte d'un banquet, Grullion avait toujours coutume de faire ainsi". »
Texte établi par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1963) et traduction personnelle.

141. **DICEARQUE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 56, *Τῆς Περιόδος,* d'après Strabon, *Géographie*, II, 4, 2 [C 104]
FHG, II, 252, F56

Τοῦ γοῦν Δικαιάρχου μυρίους μὲν εἰπόντος τοὺς ἐπὶ Στήλας ἀπὸ τῆς Πελοποννήσου σταδίους, πλείους δὲ τούτων τοὺς ἐπὶ τὸν Ἀδρίαν μέχρι τοῦ μυχοῦ, τοῦ δ' ἐπὶ Στήλας τὸ μέχρι τοῦ Πορθμοῦ τρισχιλίους ἀποδόντος, ὡς γίνεσθαι τὸ λοιπὸν ἑπτακισχιλίους τὸ ἀπὸ Πορθμοῦ μέχρι Στηλῶν.

« Un exemple : Dicéarque a compté à partir du Péloponnèse dix mille stades jusqu'aux Colonnes d'Hercule, et, jusqu'à l'extrême fond de l'Adriatique, un chiffre supérieur à celui-là ; en ce qui concerne le trajet en direction des Colonnes d'Hercule, il a donné trois mille stades comme distance jusqu'au détroit de Sicile, ce qui laisserait le reste à sept mille stades, du détroit aux Colonnes. »
Texte établi et traduit par G. AUJAC (CUF, Les Belles Lettres, 1969).

142. **EPHORE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 89, d'après Stéphane de Byzance, *Ethnika*, p. 659
FGrHist, IIA, 70, F89 – FHG, I, 274, 150

Φάρος· νῆσος ἐν τῶι Ἀδρίαι, ποταμὸν ὁμώνυμον ἔχουσα. ἔστι δὲ κτίσμα Παρίων, ὡς Ἔφορος εἰκοστῷ ὀγδόωι.

« Pharos. Une île dans la mer Adriatique, portant le même nom que le fleuve. C'est une fondation des habitants de Paros, comme le dit Ephore dans son livre 28. »
Traduction personnelle.

143. **EPHORE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 137a, d'après Strabon, *Géographie*, VI, 2, 2
FGrHist, IIA, 70, F137a – FHG, I, 246, 52

αἱ δὲ μεταξὺ Κατάνης καὶ Συρακουσῶν ἐκλελοίπασι, Νάξος καὶ Μέγαρα, ὅπου καὶ αἱ τῶν ποταμῶν ἐκβολαὶ συνελθοῦσαι καὶ πάντα καταρρεόντων ἐκ τῆς Αἴτνης εἰς εὐλίμενα στόματα· ἐνταῦθα δὲ καὶ τὸ τῆς Ξιφονίας ἀκρωτήριον. φησὶ δὲ ταύτας Ἔφορος πρώτας κτισθῆναι πόλεις Ἑλληνίδας ἐν Σικελίᾳ, δεκάτηι γενεᾶι μετὰ τὰ Τρωικά· τοὺς γὰρ πρότερον δεδιέναι τὰ ληιστήρια τῶν Τυρρηνῶν καὶ τὴν ὠμότητα τῶν ταύτῃ βαρβάρων, ὥστε μηδὲ κατ' ἐμπορίαν πλεῖν.

« Entre Catane et Syracuse, à l'endroit où les ramifications des cours d'eau qui descendent de l'Etna se réunissent et constituent par leurs embouchures des ports à tout point de vue excellents, s'élevaient autrefois les cités disparues de Naxos et de Mégare. Là aussi se trouve le promontoire de Xiphonia. Ephore affirme que ces deux cités furent les premières fondations grecques en Sicile, dix générations après la guerre de Troie, car, par crainte des pirates tyrrhéniens et de la cruauté des barbares installés dans l'île, les Grecs n'avaient jusque-là pas même osé s'y aventurer pour y faire du commerce. »
Texte établi et traduit par F. LASSERRE (CUF, Les Belles Lettres, 1967).

144. **EUBULOS** (IVe siècle av. J.-C.), *Nannion*, fragment 67, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XIII [568 e]
HUNTER, frg.67

ἐξὸν θεωρήσαντι πρὸς τὸν ἥλιον
γυμνὰς ἐφεξῆς ἐπὶ κέρως τεταγμένας,
ἐν λεπτοπήνοις ὕφεσιν ἑστώσας, οἵας
Ἠριδανὸς ἁγνοῖς ὕδασι κηπεύει κόρας,
μικροῦ πρίασθαι κέρματος τὴν ἡδονήν,

καὶ μὴ λαθραίαν κύπριν, αἰσχίστην νόσων
πασῶν, διώκειν, ὕβρεος οὐ πόθου χάριν.

« Il est possible de contempler sous le soleil des filles nues, prêtes à l'action, alignées en file indienne et revêtues de voiles transparents finement tissés, telles les filles qu'abreuvent les eaux pures de l'Éridan ; et d'acheter du plaisir pour une petite pièce de monnaie, et éviter de poursuivre des amours clandestines – le pire de tous les maux – motivées par l'orgueil, non par le désir. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

Le fragment 84 HUNTER (*Pannyxis*, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XIII [568 e-f]) correspond à la même citation.

145. **EUDOXE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 1, *Histoires*, livre IX, d'après l'*Etymologicum Magnum*
FGrHist, IIA, 79, F1 - FHG, IV, 407, 2

ᾈδρίας, τὸ πέλαγος. Διονύσιος· ὃς πρότερον ἐπὶ τῇ ᾈλυμπιάδι πόλιν ἔκτισεν ᾈδρίαν ἐν τῷ ᾈωνικῷ κόλπῳ, ἀφ᾽ ἧς καὶ τὸ πέλαγος ᾈδρίας καλεῖται. Εὔδοξος δὲ ἐν τῇ ϑ τῶν ῾Ιστοριῶν τὸ πέλαγος καὶ τὴν πόλιν ὀνομασϑῆναι ᾈδρίαν φησὶν ἀπὸ ᾈδρίου τοῦ Μεσσαπίου Παύσωνος.

« L'Adriatique, la mer. Dionysios : il fut le premier après les jeux olympiques à fonder la cité d'Adria sur le golfe Ionien, d'où la mer Adriatique tire son nom. Eudoxe, dans le livre 7 de ses *Histoires*, déclare que la mer et la cité ont été appelées Adria d'après Adrios le fils de Messapios, fils de Pauson. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

146. **HERACLIDE DU PONT** (IVe siècle av. J.-C.)**,** *Excerpta politiarum*, 44

Τυρρηνῶν· (...) *πάντες δὲ ὑπὸ τῷ αὐτῷ ἱματίῳ μετὰ τῶν γυναικῶν κατάκεινται κἂν παρῶσί τινες.*

« Des Tyrrhènes : (…) tous se couchent à table sous le même manteau avec leurs femmes même si des gens se trouvent là. »
Texte traduit par Y. LIEBERT (*Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, Pulim, 2006).

147. **HYPERIDE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 166, *Περί τῆς φυλακῆς τῶν Τυρρηνῶν*, d'après Harpocration, p. 154[67]
FOA, 166

κομιτικὰ πλοῖα· Ὑπ. *ἐν τῷ περὶ τῆς φυλ. τ.* Τ. *ἔοικε καλεῖσθαι κομιστικὰ πλοῖα ἐν οἷς ἐκόμιζον οἱ* Τυρρηνοὶ *τὰ ληφθέντα λάφυρα, ὡς αὐτὸς ὁ ῥήτωρ ὑποσημαίνει ἐν τῷ λόγῳ.*

« Navires de transport : Hypéride, dans sa *Défense contre les Tyrrhéniens*, semble parler de navires de transport dans lesquels les Tyrrhéniens transportaient le butin qu'ils avaient pris, comme l'orateur le signale lui-même dans son discours. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

148. **PHERECYDES** (VIe siècle av. J.-C.), fragment 16a, d'après les Scholies d'Apollonios de Rhodes, IV, 1396

FGrHist, IA, 3, F16a – FHG, IV, 40a

καὶ ὅτι αἱ Νύμφαι *αἱ* Διὸς *καὶ* Θέμιδος, *οἰκοῦσαι ἐν σπηλαίῳ περὶ τὸν* Ἠριδανὸν, *ὑπέθεντο* Ἡρακλεῖ *ἀποροῦντι, μαθεῖν παρὰ* Νηρέως, *ποῦ ἂν εἴη τὰ χρυσέα μῆλα.*

[67] Il s'agit de la famine de 330 av. J.-C. attribuée aux pirates tyrrhéniens.

« Et que les nymphes, filles de Zeus et de Thémis, qui vivent dans une grotte près de l'Éridan, proposèrent à Héraclès désemparé d'apprendre auprès de Nérée où étaient les pommes d'or ».
Traduction d'A. MORICE inéd.

149. **PHILOCHORE** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 100, d'après les Scholies de Lucian, *Cataplus*, 25 p. 52, 12 R
FGrHist, IIIB, 328, F100 – FHG, I, 385, 5

Τύραννος εἴρηται ἀπὸ τῶν Τυρρηνῶν τῶν βιαίων καὶ λῃστῶν γενομένων ἐξ ἀρχῆς, ὥς φησι Φιλόχορος. Τυρρηνοὶ γὰρ ὀλίγον τινὰ χρόνον οἰκήσαντες ἐν ταῖς Ἀθήναις ὤφθησαν ἐπανιστάμενοι τῆι πόλει· καὶ πολλοὶ μὲν αὐτῶν ἀπώλοντο ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων, ἄλλοι δὲ ἐκφυγόντες Λῆμνον καὶ Ἴμβρον ὤικησαν.

« Le terme de tyran vient des Tyrrhéniens, qui étaient à l'origine des êtres violents et des bandits, comme le dit Philochore. Les Tyrrhéniens avaient en effet habité pendant une courte période à Athènes et on les avait vus se soulever contre la cité ; beaucoup d'entre eux avaient péri sous les coups des Athéniens, d'autres avaient pris la fuite pour s'installer à Lemnos et à Imbros. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

150. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.[68]), fragment 4, d'après les Scholies du Pseudo-Scylax, *Périple*, 1
FGrHist, IIIC, 709, F4 – GGM, I, 17-18, 4

τῆς μὲν οὖν ἀκριβοῦς γνώσεως τῶν τόπων ἁπάντων διὰ τὰς εἰρημένας αἰτίας οὐκ ἴσχυσεν ἐφικέσθαι, μέρη δὲ πλεῖστα καλῶς καὶ ἀκολούθως περιέπλευσεν, ὥσπερ τὸν Ἰόνιον ἤτοι Ἀδρίαν κόλπον, καὶ προσέτι γε τὴν Ἀττικὴν καὶ τὴν Πελοπόννησον

[68] Il existerait deux phases d'écriture du *Périple* : une première au VIe siècle et une seconde, selon, FABRE 1965, vers 350 av. J.-C.

πᾶσαν μετὰ τῶν ἐνοικούντων ἐθνῶν, ἔτι μὴν ἕτερα μέρη τῆς θαλάσσης καὶ τῶν προσοικούντων αὐτῆι σαφῶς παραστήσας.

« Il/elle ne se pressa donc pas de parvenir à la connaissance exacte de tous les endroits, pour les raisons que nous avons évoquées, mais il/elle en parcourut la plupart en bateau avec soin et de près, comme le golfe Ionien, ou plutôt Adriatique, et même l'Attique et tout le Péloponnèse avec les peuples qui y vivent, en soumettant en outre d'autres parties de la mer et avec leurs habitants. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

151. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 5
GGM, I, 18, 5

ΤΥΡΡΗΝΟΙ. *Ἀπὸ δὲ Ἀντίου Τυρρηνοὶ ἔθνος μέχρι Ῥώμης πόλεως. Παράπλους ἡμερῶν τεσσάρων καὶ νυκτῶν τεσσάρων.*

« Les Tyrrhéniens. Depuis Antium jusqu'à la cité de Rome, il y a le peuple des Tyrrhéniens. La navigation le long des côtes dure quatre jours et quatre nuits. »
Traduction personnelle.

152. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 6
GGM, I, 18, 6

ΚΥΡΝΟΣ. *Κατὰ δὲ Τυρρηνίαν κεῖται νῆσος Κύρνος. Ἔστι δὲ ἀπὸ Τυρρηνίας ὁ πλοῦς εἰς Κύρνον ἡμέρας καὶ ἡμίσεως· καὶ νῆσος ἐν μέσῳ τῷ πλῷ τούτῳ οἰκουμένη, ᾗ ὄνομα Αἰθαλία, καὶ ἄλλαι πολλαὶ ἔρημοι νῆσοι.*

« Corse. En face des côtes Tyrrhéniennes, il y a l'île de Corse. La navigation de la Tyrrhénie vers la Corse est d'un jour et demi. Au milieu du trajet, il y a une île habitée appelée Aithalia (Elbe) et de nombreuses autres îles désertes. »
Traduction personnelle.

153. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 8
GGM, I, 19, 8

ΛΑΤΙΝΟΙ. *Τυρρηνίας ἔχονται Λατῖνοι μέχρι τοῦ Κιρκαίου. Καὶ τὸ τοῦ ᾽Ελπήνορος μνῆμά ἐστι Λατίνων. Λατίνων παράπλους ἡμέρας καὶ νυκτός.*

« Les Latins. Les Latins s'emparèrent de la Tyrrhénie jusqu'à Circaeum. On conserve la mémoire d'Elpénor dans le Latium. La navigation sur les côtes du Latium prend un jour et une nuit. »
Traduction personnelle.

154. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 14
GGM, I, 22-23, 14

ΙΑΠΥΓΙΑ. *Μετὰ δὲ τὴν Λευκανίαν ᾽Ιάπυγές εἰσιν ἔθνος μέχρι ᾽Ωρίωνος ὄρους τοῦ ἐν τῷ κόλπῳ τῷ ᾽Αδρίᾳ. Παράπλους παρὰ τὴν ᾽Ιαπυγίαν ἓξ ἡμερῶν καὶ ἓξ νυκτῶν. ᾽Εν δὲ τῇ ᾽Ιαπυγίᾳ οἰκοῦσιν Ἕλληνες, καὶ πόλεις εἰσὶν αἵδε· Ἡράκλειον, Μεταπόντιον, Τάρας καὶ λιμὴν Ὑδροῦς ἐπὶ τῷ τοῦ ᾽Αδρίου ἢ τῷ τοῦ ᾽Ιονίου κόλπου στόματι.*

« Les Iapyges. Après la Lucanie, il y a les Iapyges, peuple habitant jusqu'à la montagne d'Orion dans le golfe d'Adria. La navigation le long des côtes iapyges est de six jours et six nuits. Des Grecs habitent chez les Iapyges et ont fondé des cités : Héraclée, Métaponte, Tarente et le port Hydrutum entre les embouchures des golfes Adriatique et Ionien. »
Traduction personnelle.

155. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 15
GGM, I, 24, 15

ΣΑΥΝΙΤΑΙ. Μετὰ δὲ Ἰάπυγας ἀπὸ Ὠρίωνος Σαυνῖται ἔθνος ἐστίν. Ἐν δὲ τούτῳ τῷ ἔθνει γλῶσσαι ἤτοι στόματα τάδε· Λατέρνιοι, Ὀπικοὶ, Κραμόνες, Βορεοντῖνοι, Πευκετιεῖς, διήκοντες ἀπὸ τοῦ Τυρσηνικοῦ πελάγους εἰς τὸν Ἀδρίαν. Παράπλους τῆς Σαυνίτιδος χώρας ἡμερῶν δύο καὶ νυκτός.

« Les Samnites. Après les Iapyges, près d'Orion, il y a le peuple des Samnites. Chez ce peuple, les langues et les dialectes sont : Laternien, Opicien, Cramonien, Boreontinien, Peucetien, si l'on va de la pleine mer Tyrrhénienne à l'Adriatique. La navigation le long du territoire des Samnites prend deux jours et une nuit. »
Traduction personnelle.

156. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 17
GGM, I, 25, 17

ΤΥΡΡΗΝΟΙ. Μετὰ δὲ τὸ Ὀμβρικὸν Τυρρηνοί. Διήκουσι δὲ καὶ οὗτοι ἀπὸ τοῦ Τυρρηνικοῦ πελάγους ἔξωθεν εἰς τὸν Ἀδρίαν· καὶ πόλις ἐν αὐτῇ Ἑλληνὶς [Σπῖνα], καὶ ποταμός· καὶ ἀνάπλους εἰς τὴν πόλιν κατὰ ποταμὸν ὡς κ΄σταδίων. Καί ἐστιν ἐπὶ αὐτῆς ἀπὸ Πίσης πόλεως ὁδὸς ἡμερῶν τριῶν.

« Tyrrhéniens. Après les Ombriens, les Tyrrhéniens. Leur territoire se répand de la mer Tyrrhénienne à celle d'Adria : et il y a sur ce territoire une cité grecque, Spina, et un fleuve. Et on peut se rendre de cette cité par le fleuve à dix stades. On peut rejoindre de cette cité celle de Pise en trois jours de voyage. »
Traduction personnelle.

157. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 18
GGM, I, 25, 18

ΚΕΛΤΟΙ. Μετὰ δὲ Τυρρηνούς εἰσι Κελτοὶ ἔθνος, ἀπολειφθέντες τῆς στρατείας, ἐπὶ στενῶν μέχρι Ἀδρίου [διήκοντες]. Ἐνταῦθα δέ ἐστιν ὁ μυχὸς τοῦ Ἀδρίου κόλπου.

« Celtes. Après les Tyrrhènes, se trouve une population celte laissée en ce pays par l'expédition, laquelle par une étroite bande de terre va jusqu'à l'Adria. Or là est le fond du golfe Adria. »
Texte traduit par E. COUGNY (Paris, Ed. Errances, 1886-1892).

158. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 19
GGM, I, 25, 19

ΕΝΕΤΟΙ. Μετὰ δὲ Κελτοὺς Ἐνετοί εἰσιν ἔθνος, καὶ ποταμὸς Ἠριδανὸς ἐν αὐτοῖς. Ἐντεῦθεν δὲ παράπλους ἐστὶν ἡμέρας μιᾶς.

« Après les Celtes, il y a les Enètes, peuple chez lequel se trouve l'Éridan : à partir de là, le trajet le long des côtes est d'un jour. »
Texte traduit par E. COUGNY (Paris, Ed. Errances, 1886-1892).

159. **SCYLAX** (IVe siècle av. J.-C.), *Périple*, 27
GGM, I , 33 , 27

(ΩΡΙΚΟΙ. Οἱ δὲ Ὠρικοὶ κατοικοῦσι τῆς Ἀμαντίας χώρας.) Οἱ δὲ (Ἀμαντιεῖς) εἰσὶ μέχρι ἐνταῦθα Ἰλλυριοὶ ἀπὸ Βουλινῶν. Τὸ δὲ στόμα τοῦ Ἰονίου κόλπου ἐστὶν ἀπὸ Κεραυνίων ὀρῶν μέχρι ἄκρας Ἰαπυγίας. Ἐπὶ δὲ Ὑδρόεντα πόλιν ἐν τῇ Ἰαπυγίᾳ ἀπὸ τῶν Κεραυνίων στάδια τοῦ διάπλου ὡς φ, [ὅ] ἐστι τὸ στόμα τοῦ κόλπου· τὰ δὲ ἐντὸς ὁ Ἰόνιος. Λιμένες εἰσὶ πολλοὶ ἐν τῷ Ἀδρίᾳ· τὸ δὲ αὐτὸ Ἀδρίας ἐστὶ καὶ Ἰόνιος.

« Oriciens : les Oriciens vivent dans la région d'Amantia. Les Amantiens sont jusque là des Illyriens descendant des Bouliniens. L'embouchure du golfe d'Ionie va des Monts Cérauniens à la pointe de Iapygie. Pour atteindre la cité d'Hydroeis en Iapygie depuis les Monts Cérauniens, il y a vingt-uns stades de traversée en bateau, qui forment l'embouchure du golfe ; l'intérieur forme la mer Ionienne. Il y a de nombreux ports dans l'Adriatique ; l'Adriatique est l'autre nom de la mer Ionienne. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

160. **SOPATROS** (IVe siècle av. J.-C.), fragment 20, d'après Athénée, *Deipnosophistes*, XV, 702 b
PCG, I, 285, F19 (20)

Σώπατρος γὰρ ὁ ⟨φλυακο⟩γράφος ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ δράματι Φακῇ λέγει οὕτως·
κρεανομοῦμαι, καὶ τὸν ἐκ Τυρρηνίας
οἶνον σὺν ὀκτὼ λαμβάνειν ἐπίσταμαι.

« Sopatros, auteur bouffon, dans sa pièce appelée *la Soupe de lentilles*, dit ceci : "je distribue la viande, et je sais recueillir le vin d'Étrurie ensemble avec huit mesures d'eau". »
Texte édité par C. B. GULICK (Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, collection Loeb Classical Libray, 1957) et traduction personnelle.

161. **PALAEPHATUS** (seconde moitié du IVe siècle – début du IIIe siècle av. J.-C.), *Des choses incroyables*, 20

[*Περὶ Σκύλλης*]
Λέγεται περὶ Σκύλλης ὡς ἦν ἐν Τυρρηνίᾳ θηρίον τι γυνὴ μὲν μέχρι τοῦ ὀμφαλοῦ, κυνῶν δὲ ἐντεῦθεν προσπεφύκεσαν κεφαλαί, τὸ δ' ἄλλο σῶμα ὄφεως. τοιαύτην δὲ φύσιν ἐννοεῖν πολλὴ εὐήθεια. ἡ δὲ ἀλήθεια αὕτη. Τυρρηνῶν νῆες ἦσαν, αἳ ἐληίζοντο τὰ

περίχωρα τῆς Σικελίας καὶ τὸν Ἰόνιον κόλπον. ἦν δὲ καὶ ναῦς τριήρης ταχεῖα τότε, ᾗ ὄνομα Σκύλλα, καὶ κατεπεγέγραπτο ἐπὶ τῆς πρῴρας. αὕτη δ' ἡ τριήρης τὰ λοιπὰ τῶν πλοίων συλλαμβάνουσα πολλάκις εἰργάζετο βρῶμα, καὶ λόγος ἦν περὶ αὐτῆς πολύς. Ταύτην τὴν ναῦν Ὀδυσσεὺς φορῷ καὶ λάβρῳ πνεύματι χρησάμενος διέφυγε· διηγήσατο δὲ ἐν Κερκύρᾳ τῷ Ἀλκινόῳ ὡς ἐδιώχθη καὶ ὡς ἐξέφυγε καὶ τὴν ἰδέαν τοῦ πλοιαρίου. Προσανεπλάσθη δὲ ὁ μῦθος.

« [Au sujet de Scylla]
Scylla, dit-on, vivait en Tyrrhénie ; c'était une créature, femme jusqu'au ventre, d'où sortaient plusieurs têtes de chiens ; quant au reste de son corps, il était celui d'un serpent. Croire qu'une telle nature ait pu exister, c'est faire preuve d'une grande sottise. La vérité est celle-ci.
Des navires tyrrhéniens mettaient à sac les terres voisines de la Sicile et du golfe ionien. Parmi eux se trouvait une trirème rapide, nommée Scylla, dont la proue était peinte. Cette trirème, en capturant les autres bateaux, donnait l'impression de les dévorer ; elle était très célèbre. Ulysse parvint à lui échapper, en mettant à profit un vent favorable et puissant. Ensuite, à Corcyre, il raconta à Alcinoos comment il avait été pourchassé, et il décrivit la forme du navire.
Voilà comment s'est formé le mythe. »
Traduction personnelle.

162. **PALAEPHATUS** (seconde moitié du IVe siècle – début du IIIe siècle av. J.-C.), *Des choses incroyables*, section 52[69]

Περὶ Φαέθοντος.

Φαέθων ὁ τοῦ Ἡλίου παῖς, πόθον ἐσχηκὼς παράλογον ἐπιβῆναι τοῦ πατρικοῦ ἅρματος, πολλαῖς ἱκεσίαις καὶ δάκρυσι πείθει τοῦτον. ἐπεὶ δ' ἐπέβη τοῦ ἅρματος καὶ τοὺς ἵππους ἤρξατο μυωπίζειν, ἡνιοχεῖν εὖ οὐκ εἰδώς, μήτε μὴν οἷός τε ὢν ἑδραῖος

[69] Il existe également un récit de Héraclite, *Des Choses Incroyables*, 36. STEN 2003 estime cependant que Héraclite aurait vécu à la fin du Ier siècle ap. J.-C.

ἐφιππάζεσθαι καὶ ἀκλόνητος, τοῖς ἵπποις παρασυρεὶς πολλῷ θράσει καὶ ἀγερωχίᾳ κεκινημένοις, καὶ προσγειότερος γενόμενος, ἐκτινάσσεται παρὰ τὸν Ἠριδανὸν *ποταμὸν καὶ ἀποπνίγεται, πλειόνων τῆς περιοικίδος καταπυρποληθέντων μερῶν.*

« [Au sujet de Phaéton]
Phaéton, fils du Soleil, pris du désir insensé de monter sur le char de son père, finit par persuader ce dernier à force de prières et de pleurs. Mais lorsqu'il monta sur le char et entreprit d'éperonner les chevaux, il ne savait pas bien tenir les rênes et n'était pas capable non plus de chevaucher en restant stable et ferme. Entraîné par les chevaux qu'il avait poussés avec beaucoup de témérité et d'arrogance, il passe trop près du sol, est éjecté au niveau du fleuve Éridan, et se noie après avoir dévasté par le feu une grande partie de la campagne environnante. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

163. **TIMONAX**, fragment 1, *Σκυθίκα*, Livre I, d'après les Scholies d'Apollonios de Rhodes, IV, 321
FGrHist, IIIC, 842, F1 – FHG, IV, 522, 1

[*Οἱ περὶ Λαύριον*] *Λαύριον πεδίον τῆς Σκυθίας. Τῆς δὲ Σκυθίας ἔθνη πεντήκοντα* Τιμῶναξ *ἀναγράφει ἐν πρώτῳ* Περὶ Σκυθῶν. *Κατὰ δὲ τὸ τῶν Σίνδων πεδίον σχίζεται ὁ ποταμὸς* Ἴστρος, *καὶ τὸ μὲν αὐτοῦ ῥεῦμα εἰς τὸν* Ἀδρίαν, *τὸ δὲ εἰς τὸν* Εὔξεινον *πόντον εἰσβάλλει.*

« Laurion, une plaine de Scythie. Timonax écrit dans son premier livre *Sur la Scythie*, que les peuples de Scythie sont au nombre de cinquante. Dans la plaine des Sindoi, le fleuve Ister se sépare en deux : un bras se jette dans l'Adriatique, l'autre dans le Pont-Euxin. »
Traduction personnelle.

164. **DOURIS (**340-270 av. J.-C.), fragment 56a, d'après Diodore, *Bibliothèque historique*, XXI, 6[70]
FGrHist, IIC, 76, F56a – FHG, IV, 40a

Ὅτι ἐπὶ τοῦ πολέμου τῶν Τυρρηνῶν καὶ Γαλατῶν καὶ Σαμνιτῶν καὶ τῶν ἑτέρων συμμάχων, ἀνηρέθησαν ὑπὸ Ῥωμαίων, Φαβίου ὑπατεύοντος, δέκα μυριάδες, ὥς φησι Δοῦρις.

« Que, lors de la bataille contre les Tyrrhéniens, les Galates, les Samnites et leurs autres alliés, les Romains tuèrent cent mille hommes, sous le consulat de Fabius, comme le dit Douris. »
Traduction personnelle.

165. **DOURIS** (340-270 av. J.-C.), fragment 56b, d'après Tzetzès, *Commentaire de Lycophron*, 1378
FGrHist, IIC, 76, F56b – FHG, IV, 41

Γράφει δὲ τοιοῦτόν τι Δοῦρις, Διόδωρος καὶ Δίων, ὅτι Σαυνιτῶν, Τυρρηνῶν καὶ ἑτέρων ἐθνῶν πολεμούντων Ῥωμαίοις ὁ Δέκιος ὕπατος Ῥωμαίων, συστρατηγὸς ὢν Τορκουάτου, οὕτως ἔδωκεν ἑαυτὸν εἰς σφαγὴν, καὶ ἀνηρέθησαν τῶν ἐναντίων ἑκατὸν χιλιάδες αὐθημερόν.

« Douris, Diodore et Dion écrivent quelque chose de ce genre : alors que les Samnites, les Tyrrhéniens et d'autres peuples combattaient les Romains, Décius, consul romain, collègue de Torquatus, se donna ainsi la mort, et cent mille ennemis périrent en même temps. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

[70] Au sujet de la bataille de Sentinum en 295 av. J.-C.

166. **ARATOS** (315-245), *Phénomènes*, v. 359-360

Οἷον γὰρ κἀκεῖνο θεῶν ὑπὸ ποσσὶ φορεῖται
λείψανον ᾽Ηριδανοῖο πολυκλαύτου ποταμοῖο.

« Ce fleuve, qui est entraîné sous les pieds des dieux, est une partie du fleuve Éridan qui verse beaucoup de larmes. »
Traduction d'A. MORICE inéd.

167. **CALLIMAQUE** (IIIe siècle av. J.-C.), fragment VIII, 4, *Lemmes et Sommaires des pièces du livre IV*

ω.[.] μίαν νησ.[
οἰκήσας Λιπά[ρ
της ω. Τυ[ρσην
ἤλυθ᾽ ἄγων π[
πολλά, τὸ δ᾽ ἐκ.[
φη[.]αρ ἀποτρ[
ἱερὸς εἰ Φοίβου[

« Intraduisible. Lemme et diégèse également mutilés. Il s'agit des Liparéens et des Tyrrhéniens, peut-être d'un sacrifice humain offert à Apollon par ceux-ci. »
Texte traduit par E. CAHEN (CUF, Les Belles Lettres, 1949).

Le fragment 93 (*Aetia*, livre IV) possède un même sens.

168. **CALLIMAQUE** (IIIe siècle av. J.-C.), fragment VIII, 7, *Lemmes et Sommaires des pièces du livre IV*

Τυρσήνῶν τείχισμα Πελασγικὸν εἶχέ με γαῖα.

« Muraille “pélasgique”, la terre des Tyrrhéniens me possédait… »
Texte établi et traduit par E. CAHEN (CUF, Les Belles Lettres, 1949).

169. **LYCOPHRON** (IIIe siècle av. J.-C.), *Alexandra*, v. 648-658

Τοὺς δ’ ἀμφὶ Σύρτιν καὶ Λιβυστικὰς πλάκας
στενήν τε πορθμοῦ συνδρομὴν Τυρσηνικοῦ
καὶ μιξόθηρος ναυτιλοφθόρους σκοπάς,
τῆς πρὶν θανούσης ἐκ χερῶν Μηκιστέως
τοῦ στερφοπέπλου Σκαπανέως Βοαγίδα,
ἁρπυιογούνων κλώμακάς τ’ ἀηδόνων
πλαγχθέντας, ὠμόσιτα δαιταλωμένους,
πρόπαντας Ἅιδης πανδοκεὺς ἀγρεύσεται,
λώβαισι παντοίαισιν ἐσπαραγμένους,
ἕνα φθαρέντων ἄγγελον λιπὼν φίλων,
δελφινόσημον κλῶπα Φοινίκης θεᾶς.

« D’autres erreront par la Syrte et les plaines de Libye,
par le cours tumultueux du détroit Tyrrhénien
et la guette – fatale aux marins – de la bête biforme
autrefois tuée de la main de Mekisteus
à l’habit de fourrure, le creuseur, le guide-bœuf ;
sur les séjours rocheux des rossignols à pattes de Harpyies
ils erreront et, mangés en chair crue,
tous, l’Hadès hospitalier en fera son gibier,

déchiquetés en mutilations variées,
et ne laissera qu'un seul messager à ces compagnons trépassés :
l'homme au signe du dauphin, le voleur de la déesse phénicienne. »
Texte établi et traduit par A. HURST (CUF, Les Belles Lettres, 2008).

170. **LYCOPHRON** (IIIe siècle av. J.-C.), *Alexandra*, v. 712-721

κτενεῖ δὲ κούρας Τηθύος παιδὸς τριπλᾶς,
οἴμας μελῳδοῦ μητρὸς ἐκμεμαγμένας,
αὐτοκτόνοις ῥιφαῖσιν ἐξ ἄκρας σκοπῆς
Τυρσηνικὸν πρὸς κῦμα δυπτούσας πτεροῖς,
ὅπου λινεργὴς κλῶσις ἑλκύσει πικρά.
τὴν μὲν Φαλήρου τύρσις ἐκβεβρασμένην
Γλάνις τε ῥείθροις δέξεται τέγγων χθόνα.
οὗ σῆμα δωμήσαντες ἔγχωροι κόρης
λοιβαῖσι καὶ θύσθλοισι Παρθενόπην βοῶν
ἔτεια κυδανοῦσιν οἰωνὸν θεάν.

« Il tuera les filles de l'enfant de Téthys, toutes trois
qui de leurs chants imitaient leur mélodieuse mère ;
suicidaires, du haut de leur guette, leurs sauts
dans le flot tyrrhénien plongeront leurs ailes
où l'amer tissage du lin les entraînera.
L'une rejetée au rivage, sera reçue dans la tour de Phalère
Et dans le Glanis qui de son cours humecte le sol.
Et les indigènes bâtiront une tombe à cette fille,
Par des libations, des sacrifices de bœufs, ils célèbreront
Parthénopé, en une fête solennelle, l'oiseau-déesse. »
Texte établi et traduit par A. HURST (CUF, Les Belles Lettres, 2008).

171. **LYCOPHRON** (IIIe siècle av. J.-C.), *Alexandra*, v. 799-811

Πέργη δέ μιν θανόντα Τυρσηνῶν ὄρος
ἐν Γορτυναίᾳ δέξεται πεφλεγμένον,
ὅταν στενάζων κῆρας ἐκπνεύσῃ βίον
παιδός τε καὶ δάμαρτος, ἣν κτείνας πόσις
αὐτὸς πρὸς Ἅιδην δευτέραν ὁδὸν περᾷ,
σφαγαῖς ἀδελφῆς ἠλοκισμένος δέρην,
Γλαύκωνος Ἀψύρτοιό τ' αὐτανεψίας.

« C'est Pergé, montagne étrusque, qui recevra ce héros mort
réduit en cendres, dans la région gortynienne,
lorsqu'il aura rendu le souffle, gémissant sur
le destin de son fils, de sa compagne, qu'un époux tuera
avant de descendre lui-même, le second, la route d'Hadès
la gorge sillonnée du poignard d'une sœur,
de Glaucôn, d'Apsyrtos la cousine germaine. »
Texte établi et traduit par A. HURST (CUF, Les Belles Lettres, 2008).

172. **LYCOPHRON** (IIIe siècle av. J.-C.), *Alexandra*, v. 1083-1086

Οἱ δ' αὖ Πελασγῶν ἀμφὶ Μέμβλητος ροὰς
νῆσόν τε Κερνεᾶτιν ἐκπεπλωκότες
ὑπὲρ πόρον Τυρσηνὸν ἐν Λαμητίαις
δίναισιν οἰκήσουσι Λευκανῶν πλάκας.

« Eux, cependant, laissant le cours pélasgien du Memblès,
passant sur leurs nefs l'île de Kerné,
habiteront au-delà du passage tyrrhénien, sur les tourbillons
du lamétos, les plateaux lucaniens. »
Texte établi et traduit par A. HURST (CUF, Les Belles Lettres, 2008).

173. **LYCOPHRON** (IIIe siècle av. J.-C.), *Alexandra*, v. 1236-1249

ὃς πρῶτα μὲν Ῥαίκηλον οἰκήσει μολὼν
Κισσοῦ παρ᾽ αἰπὺν πρῶνα καὶ Λαφυστίας
κερασφόρους γυναῖκας. ἐκ δ᾽ Ἀλμωπίας
παλιμπλανήτην δέξεται Τυρσηνία
Λιγγεύς τε θερμῶν εἶθρον ἐκβράσσων ποτῶν,
καὶ Πῖσ᾽ Ἀγύλλης θ᾽ αἱ πολύρρηνοι νάπαι.
σὺν δέ σφι μίξει φίλιον ἐχθρὸς ὢν στρατόν,
ὅρκοις κρατήσας καὶ λιταῖς γουνασμάτων
νάνος, πλάναισι πάντ᾽ ἐρευνήσας μυχὸν
ἁλός τε καὶ γῆς. σὺν δὲ δίπτυχοι τόκοι
Μυσῶν ἄνακτος, οὗ ποτ᾽ Οἰκουρὸς δόρυ
γνάμψει Θέοινος γυῖα συνδήσας λύγοις,
Τάρχων τε καὶ Τυρσηνός, αἴθωνες λύκοι,
τῶν Ἡρακλείων ἐκγεγῶτες αἱμάτων.

« Il ira, tout d'abord, habiter Rhaikélos,
près de la pente escarpée du Kissos, au pays des femmes
laphystiennes porteuses de cornes. Quittant l'Almopie
pour un nouveau voyage, il trouvera la Tyrrhénie,
le Lynkeus qui fait jaillir ses sources chaudes
et Pise, et les vallons d'Agylla aux riches pâtures.
Bien qu'ennemi, c'est une armée amie que va lui adjoindre
- l'ayant conquis par des serments et des prières à deux genoux -
le Nain, qui dans ses errances aura couru tous les replis
de la mer et de la terre. Avec lui se trouveront les deux rejetons
du seigneur des Mysiens, lui dont le dieu domestique courbera
la lance, le Dieu-Vin, qui lui liera les membres avec l'osier :
Tarchôn et Tyrsénos, loups rougeoyants

Nés de la race d'Héraclès. »
Texte établi et traduit par A. HURST (CUF, Les Belles Lettres, 2008).

174. **LYCOPHRON** (IIIe siècle av. J.-C.), *Alexandra*, v. 1351-1361

Αὖθις δὲ κίρκοι, Τμῶλον ἐκλελοιπότες
Κίμψον τε καὶ χρυσεργὰ Πακτωλοῦ ποτὰ
καὶ νᾶμα λίμνης, ἔνθα Τυφῶνος δάμαρ
κευθμῶνος αἰνόλεκτρον ἐνδαύει μυχόν,
Ἄγυλλαν Αὐσονῖτιν εἰσεκώμασαν,
δεινὴν Λιγυστίνοισι τοῖς τ' ἀφ' αἵματος
ῥίζαν γιγάντων Σιθόνων κεκτημένοις
λόγχης ἐν ὑσμίνῃσι μίξαντες πάλην.
εἷλον δὲ Πῖσαν καὶ δορίκτητον χθόνα
πᾶσαν κατειργάσαντο τὴν Ὄμβρων πέλας
καὶ Σαλπίων βεβῶσαν ὀχθηρῶν πάγων.

« Ce fut alors le tour des faucons ; ils quittèrent le Tmôlos
et Kimpsos, et le cours chargé d'or du Pactole,
et les eaux du lac où l'épouse de Typhon
sommeille dans le profond repli de sa funeste couche ;
ils firent irruption – bande ravageuse – dans l'ausonienne Agylla ;
avec les Ligures, avec les rejetons de la redoutable
race des géants sithones
ils croisèrent la lance sur les champs de bataille.
Ils s'emparèrent de Pise et prirent pour butin
Toute la terre qui jouxte le pays ombrien
Et jusqu'aux régions escarpées des Salpes. »
Texte établi et traduit par A. HURST (CUF, Les Belles Lettres, 2008).

Index des auteurs

A

ALKIMOS 428
ANDRON D'HALICARNASSE..... 428
ANTIOCHOS 384, 385
ANTIPHANES 385, 386
APOLLODORE..... 347, 348
APOLLONIOS 343, 377, 378, 392, 433, 441
ARATOS 443
ARISTOTE 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 451, 452, 453, 454, 455
ARISTOXENE 409, 410
ATHÉNÉE 373, 385, 386, 393, 404, 405, 410, 416, 417, 418, 428, 429, 431, 432, 439
AXIONICOS 429

C

CALLIMAQUE 443, 444
CLÉMENT D'ALEXANDRIE..... 392, 399, 400, 409
CRATINOS 379
CRITIAS 373

D

DENYS D'HALICARNASSE ... 41, 45, 48, 49, 77, 96, 134, 151, 177, 178, 201, 224, 316, 349, 350, 367, 374, 375, 394, 414
DICEARQUE 430
DINARQUE..... 414, 415, 416
DIODORE 17, 46, 77, 224, 419, 421, 423, 424, 426, 427, 442
DOURIS..... 442

E

ELIEN 77, 408
EPHORE 430, 431
ESCHYLE..... 339, 340, 341
EUBULOS 431
EUDOXE 432
EUDOXE DE CNIDE..... 400
EURIPIDE 351, 353, 354, 356, 357

H

HARPOCRATION 334, 414, 415, 416, 433
HECATEE 343, 344, 345, 346, 347, 348
HELLANICOS 375, 377, 378
HERACLIDE DU PONT..... 433
HERODOTE ... 357, 359, 361, 362, 363, 364, 365
HESIODE 335, 336, 337
HIPPIAS 372
HIPPON 379
HYGIN..... 336, 337
HYPERIDE..... 433

I

ISOCRATE 380

J

JAMBLIQUE 391, 392

L

LYCOPHRON 444, 445, 446, 447, 448
LYSIAS..... 374, 375

M

MENANDRE 427

P

PALAEPHATUS 439, 440
PAUSANIAS 383
PHERECRATES..... 373
PHERECYDES..... 433

PHILISTOS 380, 381
PHILOCHORE.....434
PINDARE.....341
PLATON 381, 382, 383
PLINE..... 24, 116, 125, 173, 177, 183, 225, 257, 289, 313, 316, 318, 340
PLUTARQUE ...62, 177, 178, 201, 310, 393
POLLUX 379, 394, 427
PSEUDO-ARISTOTE.....396, 397, 398, 451, 452, 453, 454

S

SCAMON DE MYTILENE 399
SCHOLIES D'APOLLONIOS DE RHODES 343, 377, 433, 441
SCHOLIES DE LUCIAN 434
SCHOLIES DE LYCOPHRON 404, 419
SCHOLIES DE PINDARE 417
SCHOLIES DU PSEUDO-SCYLAX 434
SCYLAX 434, 435, 436, 437, 438
SCYMNUS.....402
SIMONIDE 338
SOPATROS 439
SOPHOCLE 349, 350
STÉPHANE DE BYZANCE 24, 45, 191, 334, 344, 345, 346, 347, 378, 380, 381, 385, 400, 407, 428, 430
STESICHORE.....338
STRABON 17, 25, 35, 43, 45, 46, 77, 93, 103, 177, 247, 257, 310, 318, 347, 348, 378, 384, 401, 402, 430, 431

T

TERTULLIEN.....418
THEOPHRASTE.....411, 412, 413
THÉOPHRASTE.....340, 417
THEOPOMPE 400, 401, 402, 404, 405, 407, 408
THUCYDIDE 365, 366, 367, 368, 369, 371
TIMEE.....416, 417, 418, 419, 421, 423, 424, 426, 427
TIMONAX 441
TZETZÈS 404, 408, 442

X

XANTHOS 374

Index Thématique

[les chiffres correspondent à la numérotation des textes]

LES ÉTRUSQUES

Le peuple des Tyrrhéniens : 2. HESIODE ; 9. ESCHYLE ; 12. PINDARE ; 15. HECATEE ; 33-34. HERODOTE ; 43. THUCYDIDE ; 48-49. THUCYDIDE ; 57-58. HELLANICOS ; 84. ARISTOTE ; 90. ARISTOTE ; 125-126-127. TIMEE ; 131. TIMEE ; 137. ALKIMOS ; 146. HERACLIDE DU PONT ; 151. SCYLAX ; 153. SCYLAX ; 156-157.SCYLAX ; 167-168. CALLIMAQUE

L'Étrurie (localisation géographique) : 7. SIMONIDE ; 9. ESCHYLE ; 13. HECATEE ; 27. EURIPIDE ; 34-35. HERODOTE ; 41. HERODOTE ; 46-47. THUCYDIDE ; 54. XANTHOS ; 57. HELLANICOS ; 68-69-70. PLATON ; 78. ARISTOTE ; 83. ARISTOTE ; 86-87. ARISTOTE ; 89. ARISTOTE ; 92. ARISTOTE ; 94. PSEUDO-ARISTOTE ; 104. THEOPOMPE ; 112. THEOPHRASTE ; 116. THEOPHRASTE ; 128-129-130.TIMEE ; 138. ANDRON D'HALICARNASSE ; 152. SCYLAX ; 173. LYCOPHRON

Langue : 33. HERODOTE ; 57. HELLANICOS ; 58. HELLANICOS ; 111. ARISTOXENE

Lydie : 34. HERODOTE ; 54. XANTHOS ; 57. HELLANICOS ; 102. THEOPOMPE ; 128. TIMEE

Origines : 34. HERODOTE ; 54. XANTHOS ; 57. HELLANICOS ; 128. TIMEE

Pélasges : 25. SOPHOCLE ; 33. HERODOTE ; 43-44. THUCYDIDE ; 57. HELLANICOS ; 138. ANDRON D'HALICARNASSE ; 168. CALLIMAQUE ; 172. LYCOPHRON

Religion étrusque : 69. PLATON ; 78. ARISTOTE ; 97. SCAMON DE MYTILENE ; 126. TIMEE ; 128. TIMEE ; 167. CALLIMAQUE

CITÉS ÉTRUSQUES

Adria : 11. ESCHYLE ; 18. HECATEE ; 100. THEOPOMPE ; 103. THEOPOMPE ; 145. EUDOXE

Adria (localisation géographique) : 20. HECATEE ; 101. THEOPOMPE ; 156-157. SCYLAX

Agylla : 36. HERODOTE ; 78. ARISTOTE (Pyrgi) ; 173-174. LYCOPHRON

Alalia (Corse): 36. HERODOTE ; 135. TIMEE ; 152. SCYLAX

Capoue : 17. HECATEE

Cortone/Crotone : 33. HERODOTE; 57. HELLANICOS ; 86. ARISTOTE

Elbe (Aithalia) : 15. HECATEE ; 64. PHILISTOS ; 94-95. PSEUDO-ARISTOTE ; 130. TIMEE ; 133. TIMEE ; 152. SCYLAX

Gortyne : 108. THEOPOMPE; 171. LYCOPHRON

Nola : 16. HECATEE

Norchia : 66. PHILISTOS

Pise : 156. SCYLAX ; 173-174. LYCOPHRON

Poleis d'Étrurie : 46. THUCYDIDE ; 49. THUCYDIDE ; 73. ANTIOCHOS ; 82. ARISTOTE ; 127. TIMEE ; 94. PSEUDO-ARISTOTE
Populonia : 94. PSEUDO-ARISTOTE ; 133. TIMEE
Spina : 57. HELLANICOS ; 98. EUDOXE de Cnide ; 156. SCYLAX
Talamon : 130. TIMEE
Turseta : 65. PHILISTOS

AUTRES CITÉS ET AUTRES PEUPLES EN RAPPORT AVEC LES TYRRHÉNIENS

Athènes : 43-44. THUCYDIDE ; 49. THUCYDIDE ; 57. HELLANICOS ; 67. PLATON ; 149. PHILOCHORE
Athènes (pièce de théâtre et discours) : 74-75. ANTIPHANES ; 118-123. DINARQUE ; 139-140. AXIONICOS ; 147. HYPERIDE
Carthage : 36. HERODOTE ; 40. HERODOTE ; 46. THUCYDIDE ; 82. ARISTOTE ; 126. TIMEE ; 134. TIMEE
Delphes : 7. SIMONIDE ; 69. PLATON ; 71. ANTIOCHOS ; 95. PSEUDO-ARISTOTE ; 132. TIMEE ; 167. CALLIMAQUE
Himère : 6. STESICHORE ; 12. PINDARE ; 45. THUCYDIDE ; 50. THUCYDIDE
Lemnos : 43-44. THUCYDIDE ; 58. HELLANICOS ; 149. PHILOCHORE
Lesbos : 57. HELLANICOS ; 59. HELLANICOS ; 95. PSEUDO-ARISTOTE ; 110. ARISTOXENE
Lipari : 71. ANTIOCHOS ; 120. DINARQUE ; 132-133. TIMEE ; 167. CALLIMAQUE
Metaon : 59. HELLANICOS
Métaponte : 49. THUCYDIDE ; 72. ANTIOCHOS ; 154. SCYLAX
Milet : 127. TIMEE ; 41. HERODOTE
Ombrie : 34. HERODOTE ; 102. THEOPOMPE ; 156. SCYLAX ; 174. LYCOPHRON
Phocée : 35. HERODOTE ; 36. HERODOTE ; 40. HERODOTE ; 133. TIMEE
Poseidonia: 111. ARISTOXENE
Sybaris : 86. ARISTOTE ; 127. TIMEE
Syracuse : 12. PINDARE ; 47-48-49-50. THUCYDIDE ; 78. ARISTOTE ; 126. TIMEE ; 143. EPHORE
Tarente : 154. SCYLAX
Tartessos : 35. HERODOTE
Thourioi : 49. THUCYDIDE

GUERRES ET ÉVÉNEMENTS

Guerre avec Athènes : 47. THUCYDIDE

Guerre des Tyrrhéniens contre Syracuse : 12. PINDARE ; 126. TIMEE

Guerre des Tyrrhéniens contre les Phocéens : 36. HERODOTE

Guerre des Tyrrhéniens contre Lipari : 71. ANTIOCHOS ; 132-133. TIMEE

Guerre des Tyrrhéniens contre Rome : 164. DOURIS

Guerre navale : 12. PINDARE ; 36. HERODOTE ; 47-48. THUCYDIDE ; 71. ANTIOCHOS ; 78. ARISTOTE

Navires étrusques : 7. SIMONIDE ; 12. PINDARE ; 47. THUCYDIDE ; 115. THEOPHRASTE ; 147. HYPERIDE ; 161. PALAEPHATUS

Pirates tyrrhéniens : 31. EURIPIDE ; 51. HIPPIAS ; 132. TIMEE ; 136. MENANDRE ; 134. EPHORE

Pirates grecs : 40. HERODOTE

Trophée/tribut : 7. SIMONIDE ; 47-48. THUCYDIDE ; 126. TIMEE

Tyrrhéniens amateurs de paix : 92. ARISTOTE

FLEUVES

Éridan : 1. HESIODE ; 3-4-5. HESIODE ; 29. EURIPIDE ; 37. HERODOTE ; 67. PLATON ; 93. PSEUDO-ARISTOTE ; 135. TIMEE ; 144. EUBULOS ; 148. PHERECYDES ; 158. SCYLAX ; 162. PALAEPHATUS ; 166. ARATOS

Inachos : 21. HECATEE ; 25. SOPHOCLE

Ister : 14. HECATEE ; 80. ARISTOTE ; 95. PSEUDO-ARISTOTE ; 100. THEOPOMPE ; 130. TIMEE ; 163. TIMONAX

Tibre : 57. HELLANICOS ; 131. TIMEE

MER

Adriatique (mer) : 19. HECATEE ; 23. SOPHOCLE ; 29. EURIPIDE ; 35. HERODOTE ; 38-39. HERODOTE ; 60. HELLANICOS ; 63. ISOCRATE ; 77. ARISTOTE ; 80. ARISTOTE ; 93. PSEUDO-ARISTOTE ; 95. PSEUDO-ARISTOTE ; 100-101. THEOPOMPE ; 102. THEOPOMPE ; 106-107. THEOPOMPE ; 113-114. THEOPHRASTE ; 130. TIMEE ; 141. DICEARQUE ; 142. EPHORE ; 145. EUDOXE ; 155. SCYLAX ; 159. SCYLAX

Adriatique (commerce maritime) : 55-56. LYSIAS

Adriatique (origine du nom) : 18. HECATEE ; 103. THEOPOMPE ; 142. EPHORE ; 145. EUDOXE

Adriatique (rejoint le Pont Euxin) : 14. HECATEE ; 38. HERODOTE ; 60. HELLANICOS ; 95. PSEUDO-ARISTOTE ; 101. THEOPOMPE ; 130. TIMEE ; 163. TIMONAX

Détroit de Messine : 26. SOPHOCLE ; 42. THUCYDIDE ; 70. PLATON ; 72. ANTIOCHOS ; 96. PSEUDO-ARISTOTE ; 141. DICEARQUE ; 169-170. LYCOPHRON ; 172. LYCOPHRON

Tyrrhénienne (mer) : 6. STESICHORE ; 14. HECATEE ; 26. SOPHOCLE ; 42. THUCYDIDE ; 45. THUCYDIDE ; 50. THUCYDIDE ; 61. HIPPON ; 72. ANTIOCHOS ; 81. ARISTOTE ; 91. ARISTOTE ; 95-96. PSEUDO-ARISTOTE ; 132-133. TIMEE ; 152. SCYLAX ; 155-156. SCYLAX

RESSOURCES

Ambre : 3-4. HESIODE ; 37. HERODOTE ; 93. PSEUDO-ARISTOTE; 101. THEOPOMPE

Etain-cuivre : 37. HERODOTE ; 93-94. PSEUDO-ARISTOTE

Fer : 94. PSEUDO-ARISTOTE ; 133. TIMEE

PERSONNAGES MYTHIQUES

Agrios : 2. HESIODE

Anténor : 92. ARISTOTE

Argonautes-Jason : 13-14. HECATEE ; 27. EURIPIDE ; 95. PSEUDO-ARISTOTE ; 130. TIMEE

Circé : 2. HESIODE ; 10. ESCHYLE ; 116. THEOPHRASTE (Circéion : 115. THEOPHRASTE)

Dédale : 93. PSEUDO-ARISTOTE

Diomède : 93. PSEUDO-ARISTOTE ; 114. THEOPHRASTE

Énée : 2. HESIODE

Héraclès : 57. HELLANICOS ; 73. ANTIOCHOS ; 131. TIMEE ; 148. PHERECYDES ; 173. LYCOPHRON

Latinos : 2. HESIODE

Médée : 27. EURIPIDE ; 95. PSEUDO-ARISTOTE

Nanas : 57. HELLANICOS ; 173. LYCOPHRON

Phaéton : 4. HESIODE ; 5. HESIODE ; 29. EURIPIDE ; 135. TIMEE ; 162. PALAEPHATUS

Romulus : 131. TIMEE

Scylla : 27. EURIPIDE ; 161. PALAEPHATUS ; 169. LYCOPHRON

Tarchon : 173. LYCOPHRON

Troie : 17. HECATEE ; 23. HECATEE ; 32. EURIPIDE ; 51. HIPPIAS ; 57. HELLANICOS ; 91. ARISTOTE ; 143. EPHORE

Tyrrhénos : 34. HERODOTE ; 54. XANTHOS ; 57. HELLANICOS ; 128. TIMEE – le frère de Tarchon : 173. LYCOPHRON - le frère de Pythagore : 110. ARISTOXENE

Ulysse : 2. HESIODE ; 24. SOPHOCLE ; 42. THUCYDIDE ; 108. THEOPOMPE ; 161. PALAEPHATUS ; 169. LYCOPHRON ; 171. LYCOPHRON ; 173. LYCOPHRON

Pythagore : 85-86-87. ARISTOTE ; 99. THEOPOMPE ; 109 -110. ARISTOXENE

MUSIQUE

Trompette : 8. ESCHYLE ; 24. SOPHOCLE ; 28. EURIPIDE ; 30. EURIPIDE ; 32. EURIPIDE ; 97. SCAMON DE MYTILENE ; 136. MENANDRE

Flûte : 89-90. ARISTOTE ; 97. SCAMON DE MYTILENE ; 137. ALKIMOS

COUTUMES ÉTRUSQUES

Banquet : 104. THEOPOMPE ; 132. TIMEE ; 140. AXIONICOS

Dette : 92. ARISTOTE

Epilation : 104. THEOPOMPE

Homosexualité : 104. THEOPOMPE

Luxure : 88. ARISTOTE ; 92. ARISTOTE ; 104. THEOPOMPE ; 124-125. TIMEE ; 137. ALKIMOS ; 139. AXIONICOS

Repas/cuisine : 74. ANTIPHANES ; 88. ARISTOTE ; 90. ARISTOTE ; 104. THEOPOMPE ; 125. TIMEE ; 146. HERACLIDE DU PONT

Sexualité/Prostitution : 34. HERODOTE **;** 104. THEOPOMPE

Tyrans étrusques : 51. HIPPIAS ; 149. PHILOCHORE

Violence : 58. HELLANICOS ; 84. ARISTOTE ; 89. ARISTOTE ; 149. PHILOCHORE

PRODUCTIONS ÉTRUSQUES

Arts : 53. PHERECRATES ; 92. ARISTOTE

Blé : 26. SOPHOCLE ; 116. THEOPHRASTE

Bois : 48. THUCYDIDE ; 112. THEOPHRASTE ; 115. THEOPHRASTE ; 133. TIMEE

Chaussures : 62. CRATINOS

Drogues et plantes médicinales : 9-10. ESCHYLE ; 113. THEOPHRASTE ; 115-116. THEOPHRASTE

Jeux : 34. HERODOTE ; 128. TIMEE ; 145. EUDOXE

Lampes : 53. PHERECRATES ; 104. THEOPOMPE

Poules d'Adriatique : 18. HECATEE ; 76. ARISTOTE ; 79. ARISTOTE

Vases : 52. CRITIAS

Vin : 160. SOPATROS